

REVUE

CONTEMPORAINE

REVUE

CONTEMPORAINE

QUINZIÈME ANNÉE

2e SÉRIE.—TOME QUARANTE-NEUVIÈME

LXXXIVme DE LA COLLECTION

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE CONTEMPORAINE

1, RUE DU PONT-DE-LODI, 1

1866


ASTOR LIBRARY
MAY
NEW YORK

LES ORIGINES

DE

L'INDUSTRIE COTONNIÈRE

EN FRANCE

JEAN HOLKER. — RICHARD LENOIR

Jean Holker, par M. U. FAGES. — *Vie de Richard Lenoir*, par M. J. TRAVERS.
Paris, Dezobry.

Richard Lenoir n'a pas créé l'industrie cotonnière en France. Il l'a ressuscitée, armée de toutes pièces pour les grandes luttes de la production moderne; c'est déjà une assez belle gloire. Mais cette industrie existait, ou plutôt elle avait existé avant lui, avant la révolution, sous une forme, il est vrai, singulièrement rudimentaire. Le premier établissement fondé par Richard sur le modèle des grandes fabriques anglaises, date du Consulat. Or, près d'un demi-siècle auparavant, l'Anglais Holker, jacobite réfugié en France après la bataille de Culloden, avait commencé à importer chez nous les perfectionnements déjà adoptés dans son pays natal. Devenu inspecteur de nos manufactures, il avait continué de les tenir au courant des progrès qui s'accomplissaient de l'autre côté du détroit; il s'efforçait d'y naturaliser les innovations mécaniques d'Hargreaves et

d'Arkwright, quand l'âge le contraignit de songer à la retraite. Sans s'en douter, le fils du paysan de Villers-Bocage ne faisait que reprendre, à vingt-cinq ans de distance, l'œuvre ébauchée par l'ancien esquire du Lanscashire. Mais le mérite de Richard et de ses émules n'en est pas moins grand, car dans cet intervalle la révolution avait passé. Voilà pourquoi les services, le nom même d'Holker, ont été trop oubliés, tandis que celui de Richard, qui se rattachait à une ère de rénovation, est demeuré populaire. Pourtant le cataclysme révolutionnaire n'a pu détruire la solidarité historique qui relie l'ancienne France à la nouvelle. Bonaparte le sentait ; son génie devançait et hâtait, sur ce point, le développement de la raison publique, quand, dans les Tuileries, devenues, en attendant mieux, la résidence consulaire, il réunissait les effigies des grands capitaines de la vieille monarchie à celles des héros de la jeune république. Aujourd'hui, l'on en est venu à comprendre que bien des services pacifiques ne sont pas moins respectables que les exploits guerriers, même quand des catastrophes ultérieures en ont presque annihilé le profit. Il y a toujours d'utiles enseignements à puiser dans la vie des hommes qui ont consacré des facultés remarquables à augmenter le bien-être de leurs semblables. Aussi, en retraçant dans cette étude les premières péripéties de notre industrie cotonnière, nous avons cru devoir associer au nom justement célèbre de Richard Lenoir le nom injustement ignoré de Jean Holker. Parmi des difficultés de nature fort diverse, tous deux ont suivi la même voie avec persévérance et plusieurs incidents de leur vie peuvent donner lieu à de curieux rapprochements.

I

John Holker, né dans les environs de Manchester, en octobre 1719, appartenait à une famille de *lairds*, anoblie dans les dernières années du seizième siècle, par Jacques Ier. Invariablement catholiques et jacobites, les Holker avaient plus d'une fois participé, avant et depuis la révolution de 1688, aux entreprises tentées pour défendre, venger ou relever les Stuarts. John, qui avait perdu son père de très bonne heure, fut scrupuleusement élevé par sa mère dans ces principes héréditaires de « loyalisme. » Il demeura fidèle à la foi religieuse et politique de ses ancêtres, bien que les persécutions, les emprisonnements et les amendes qu'ils avaient subis pendant un siècle d'épreuves leur eussent enlevé plus que ne leur avaient donné les Stuarts. Resté seul et maître de ses actions à vingt-deux ans, John

Holker reconnut que le loyalisme de ses aïeux ne lui avait pas laissé les moyens de mener comme eux la libre vie de gentilhomme campagnard, et qu'il lui fallait faire choix d'une profession. Ses principes ne lui permettaient pas d'embrasser celle des armes, ni aucune autre qui l'eût mis en contact avec le nouveau gouvernement. Restait la carrière industrielle, où il pouvait faire fortune sans qu'il en coutât rien à sa conscience, et sur laquelle le voisinage de la cité, déjà relativement florissante de Manchester, devait naturellement porter son attention. Il réalisa donc les débris de son patrimoine et vint s'établir dans cette ville, où il songeait à monter une fabrique de cotonnades.

Manchester n'en était encore qu'au début de sa prodigieuse prospérité. Importée en Espagne par les Arabes au dixième siècle, confinée, pendant le moyen âge, dans les deux péninsules méridionales de l'Europe, puis transplantée en Flandre, la fabrication des étoffes de coton n'avait commencé à fonctionner d'une manière suivie en Angleterre et en France que dans les premières années du XVIIe siècle. Vers 1740, Manchester, où cette fabrication prenait déjà une extension qui semblait alors considérable, ne comptait pas encore vingt mille habitants; et l'espace qu'ils occupaient sur les rives encore champêtres de la Mersey ne correspondait pas à la vingtième partie des terrains couverts aujourd'hui par cette métropole industrielle de l'Angleterre. Suivant l'expression de M. Fages, la fabrication était encore « emprisonnée dans les procédés manuels. » La filature ne connaissait d'autre engin mécanique que le rouet à fil, inventé en 1530 par le Brunswickois Jürgen, et l'opération du tissage se faisait uniquement à la main.

Cette industrie si rudimentaire était naturellement organisée d'une tout autre façon qu'aujourd'hui : ses établissements étaient de ceux qu'on nommait alors « manufactures dispersées. » Si les ouvriers du dix-huitième siècle revenaient au monde, à l'aspect de ces vastes constructions encombrées d'engins automobiles, aux grondements sourds et continus, avec leurs gigantesques moteurs et leurs cheminées empanachées de nuages noirs, ils croiraient leurs campagnes transformées en succursale de l'enfer. La physionomie du pays était alors tout à fait différente. Filateurs, tisserands, apprêteurs, teinturiers, travaillaient par petits groupes, disséminés dans de modestes et calmes ateliers. Le bureau de contrôle était installé dans l'habitation du fabricant, point central d'où rayonnait la surveillance, où venaient aboutir les produits pour être examinés après chaque opération et finalement expédiés. Il y a loin, assurément, de cette forme primitive au développement prodigieux des temps modernes, aussi loin que de l'allure du modeste piéton à celle

d'un train *express*. Est-ce à dire néanmoins que, de ce bon vieux temps, rien ne soit à regretter ? Sans fermer les yeux aux merveilles de notre siècle, il faut bien reconnaître que jusqu'ici l'agglomération industrielle laisse bien quelque chose à désirer sous le rapport de la moralité, de l'hygiène des populations industrielles. Dans l'intérêt de l'humanité, de la sécurité sociale, on voudrait pouvoir concilier les nécessités modernes d'accélération avec le travail par petits groupes et en famille, et c'est là une des considérations par lesquelles les moteurs à gaz, récemment étudiés dans la *Revue* [1], se recommandent aux philanthropes éclairés.

L'origine distinguée d'Holker, sa physionomie sympathique, ses manières, qui étaient celles d'un parfait gentleman, lui avaient donné accès dans les maisons les plus honorables de Manchester. Les fabricants étaient fiers de voir un jeune esquire aspirer à être des leurs. Contrairement à l'usage général, il ne voulut pas débuter par l'emploi de commis, dont sa fierté nobiliaire s'effarouchait peut-être. Il alla d'atelier en atelier, se renseignant directement auprès des ouvriers, s'initiant à toutes les opérations, depuis le dévidage jusqu'au dernier apprêt. Pendant le cours de ces études préparatoires, il devint amoureux d'une belle et douce jeune fille, Elisabeth Hilson, dont il demanda et obtint la main, et qui, bientôt, lui donna un fils. Son éducation industrielle était finie ; il allait s'établir fabricant sous les meilleurs auspices, quand l'invasion de Charles-Edouard vint bouleverser tous ses projets.

Le premier mouvement d'Holker avait été de rejoindre sur-le-champ celui qu'il considérait comme l'héritier légitime du trône. Les tendres sollicitations de sa femme le retinrent tant qu'on ne guerroya que sur le sol écossais ; mais quand le prétendant, vainqueur à Preston, fit, en octobre 1745, sa pointe hardie en Angleterre ; quand les habitants de Manchester virent apparaître l'étendard jacobite, Holker n'hésita plus. Sacrifiant son bonheur domestique et ses projets d'avenir à l'accomplissement de ce qu'il considérait comme un devoir, il alla se présenter à Charles-Edouard, risquant sa fortune et sa vie pour cette vieille cause dont la résurrection semblait un rêve.

Ce dévoûment était d'autant plus méritoire, qu'Holker, esprit calme et positif, jacobite par religion héréditaire et non par tempérament, ne pouvait se faire illusion sur les chances de l'entreprise. Après s'être avancé avec une héroïque témérité jusqu'au cœur de l'Angleterre, Charles-Edouard, menacé de deux côtés à la fois par des forces supérieures, dut rétrograder précipitamment vers le

[1] Voir 2e série, t. XLV, p. 342

Nord. Il repassa par Manchester, et, dans cette situation déjà désespérée, Holker, qui retrouvait là sa femme et son enfant, eut le courage de les quitter une seconde fois. Il fut du petit nombre des Anglais qui suivirent jusqu'au bout la fortune agonisante des Stuarts.

Après avoir vaillamment combattu à Falkirk, sous les yeux de Charles-Edouard, Holker fut fait prisonnier à Culloden, transféré à la Tour de Londres, jugé et condamné à mort avec un de ses compatriotes du Lanscashire. Mais, pendant qu'on instruisait leur procès, le gardien, gagné, avait soin de ne pas apercevoir l'ouverture qu'ils pratiquaient dans le mur de leur cellule, et par laquelle ils s'évadèrent, dans la nuit qui suivit le prononcé de l'arrêt. Holker put, à la faveur d'un déguisement, s'embarquer pour la Hollande, et, de là, il gagna Paris, rendez-vous de tous les proscrits jacobites. Ainsi que plusieurs de ses compatriotes, il entra au service de la France, et combattit pour elle tant qu'il put espérer que nos succès profiteraient au rétablissement des Stuarts. La paix d'Aix-la-Chapelle lui enleva bientôt cette dernière illusion et le décida à quitter une carrière qu'il n'avait suivie que par conscience et non par vocation. Mais ses convictions religieuses et politiques restaient les mêmes. Il aima mieux vivre en France que d'implorer la clémence d'un gouvernement usurpateur. Revenant à ses anciens projets d'établissement industriel, il alla, en 1752, se fixer à Rouen, cité dont l'importance commerciale était alors relativement plus considérable qu'aujourd'hui. Rouen avait plus de soixante mille habitants quand Manchester et Liverpool n'en avaient pas encore vingt mille. En un siècle, le chiffre de la population rouennaise a presque doublé, mais il reste inférieur des trois quarts à celui qu'atteignent aujourd'hui les deux grandes cités manufacturières de la Grande-Bretagne. Tout n'est pas profit dans les révolutions.

A cette époque, la Normandie était le principal centre de notre industrie cotonnière. Bien que la révocation de l'édit de Nantes eût sensiblement ralenti, dans cette province comme ailleurs, le progrès industriel, vers 1750, Rouen exportait dans le reste de la France et même à l'étranger une quantité relativement considérable d'étoffes en coton pur ou mélangé de soie ou de lin. Cependant Holker reconnut tout d'abord que, sur plusieurs points, la fabrication normande était arriérée sur celle de Manchester. Cette circonstance modifia ses projets : au lieu de former un établissement particulier, il adressa au contrôleur général des finances, Machault d'Arnouville, un mémoire sur la situation de l'industrie cotonnière en France, et sur la possibilité d'y introduire de meilleurs procédés de travail. Ce mémoire frappa vivement M. de Machault, qui conti-

nuait avec autant d'intelligence que de zèle les traditions de Colbert. Il voulut voir Holker, fut encore plus satisfait de sa conversation que de son écrit, et le chargea d'aller en Angleterre étudier les derniers perfectionnements et recruter des ouvriers. Le proscrit jacobite remplit cette mission délicate avec un succès qui faisait honneur à son courage, à son zèle pour les intérêts de sa nouvelle patrie, et un peu aussi à la bénignité de la police anglaise.

De retour en France, Holker fut nommé, en avril 1755, « inspecteur général des manufactures, principalement de celles établies à l'instar des étrangers et des ouvriers étrangers. » Aux termes de son brevet, contresigné par le nouveau contrôleur général des finances, M. de Séchelles, Holker devait « se transporter dans tous les lieux où il y aura des fabriques d'étoffes en soie, laine, fil, coton ou autres, soit en cuir, comme aussi dans les lieux où il y aurait des calandres et des frises établies, ou autres machines à préparer les étoffes; donner aux ouvriers des instructions, et faire tels changements qu'il jugerait nécessaires pour l'avantage et le progrès de toutes espèces de manufactures du royaume. » Ainsi, la sollicitude du nouvel inspecteur devait s'étendre à toutes les branches de l'industrie manufacturière susceptibles d'être améliorées par l'application de procédés importés de l'étranger. Holker justifia, sous tous les rapports, la confiance du gouvernement, et conquit honorablement son droit de cité.

Pour apprécier convenablement le mérite de ses services, il faut se reporter à l'époque, dans le milieu où il a vécu. Il faut se rappeler que l'institution des maîtrises, quoique déjà vivement critiquée par les encyclopédistes, pesait encore de tout son poids sur l'industrie française. Cette institution avait été dans l'origine une application indispensable du principe d'association, mais elle avait fait son temps, ou du moins il s'y était introduit des abus, il s'y conservait des usages surannés qui la rendaient plus nuisible qu'utile. Son principal inconvénient était de maintenir en toutes choses l'immobilité, la reproduction servile des anciens procédés, d'écarter systématiquement toute idée d'innovation. De plus, il était bien plus difficile à cette époque d'établir des rapports amicaux et utiles entre des ouvriers séparés par le double obstacle de la différence des langues et des préjugés nationaux. Holker eut besoin de tout l'ascendant que lui assurait la communauté de langue et d'origine sur les gens du Lancashire, pour en tirer le profit qu'il avait espéré.

A cette époque, les fabricants anglais et français en étaient au même point pour les opérations préliminaires de cardage et de filature. C'était surtout dans l'apprêt des étoffes de coton que les An-

glais l'emportaient sur nous. Nous trouvons un témoignage flagrant de cette infériorité dans les premiers volumes de l'Encyclopédie, qui avaient paru un peu avant l'époque où l'influence d'Holker commença à se faire sentir dans notre industrie. On n'y trouve, au mot *Apprêt*, que la description des procédés alors en usage dans la soierie, la draperie, la pelleterie, et nous y avons cherché vainement le nom de l'opération qui constituait déjà chez nos voisins la partie la plus essentielle de l'apprêt, celle du calandrage. On sait qu'elle consiste à comprimer l'étoffe entre des cylindres pesant fortement l'un sur l'autre, et qu'elle a pour résultat de faire disparaître les aspérités du tissage. On obtient ainsi des surfaces parfaitement lisses et lustrées, susceptibles d'impressions plus parfaites. Holker introduisit dans toutes nos fabriques le calandrage, tel qu'il se pratiquait alors à Manchester. Cet aplatissement uniforme des fils ne s'obtenait alors que d'une manière lente ou imparfaite, car on ne connaissait pas encore les cylindres à rotation continue. Néanmoins, l'acclimatation en France de ce calandrage primitif fut pour notre industrie cotonnière un grand et sérieux bienfait. Elle dut également à Holker l'introduction des procédés pour la fabrication des velours de coton et des étoffes à côtes dites *cannelés*, ou, pour parler plus exactement, la réimportation de ces procédés, qui avaient été essayés en France dès 1740 et mal à propos abandonnés, puis transplantés quelques années après et fructueusement accaparés en Angleterre. On retrouve trop souvent des phénomènes analogues dans la marche parallèle des deux industries, comme dans l'histoire tout entière des deux nations, et nous en avons nous-même signalé un exemple encore plus mémorable dans notre récente étude sur Philippe de Girard[1]. Enfin, on a pareillement attribué à Holker une modification industrielle d'une grande importance, la substitution du système anglais de teinture à chaud à la teinture à froid pour ces cotonnades bleues qui jouent un si grand rôle dans l'habillement des habitants de nos campagnes. Mais cette allégation semble contredite par les détails qu'on trouve dans l'Encyclopédie sur la teinture à chaud des cotonnades, détails communiqués par les sieurs Clément et Morel, qui remplissaient, antérieurement à Holker, les fonctions d'inspecteurs des manufactures en Normandie.

En revanche, on ne peut contester à notre Anglais le mérite d'avoir fondé et longtemps dirigé le premier établissement qui ait existé en France pour la fabrication des produits chimiques, notamment de l'acide sulfurique (huile de vitriol), l'un des agents les plus importants que la science ait mis, dans les temps modernes, à

[1] Voir la livraison du 30 avril 1865.

la disposition des arts industriels. L'acide sulfurique figurait dès lors, comme élément indispensable, dans une foule d'opérations concernant des objets de première nécessité, par exemple dans la confection des savons, dans l'épuration des huiles, l'affinage des métaux. Sur ce point encore, l'Angleterre, devancée par nous dans la théorie, nous dépassait à son tour dans la pratique. Précisément à l'époque où Holker abandonnait son pays natal, la fabrication de l'acide sulfurique y passait, des expériences de laboratoire faites en France, dans le domaine de la grande industrie. En 1749, Roebuck et Garbet fondèrent en Ecosse, à Preston-Pans, lieu illustré quelques années auparavant par la victoire du Prétendant, le premier établissement où l'acide sulfurique ait été fabriqué en grand, par la substitution de chambres en plomb aux ballons de verre comme récipients. Ce procédé fut longtemps tenu secret, et il est douteux qu'Holker ait pu être exactement renseigné à cet égard lors de sa mission industrielle, en 1754. Mais dès que cette nouvelle méthode fut divulguée, il en eut connaissance promptement par les amis qu'il avait conservés en Angleterre. Il n'eut pas de peine à convaincre l'administration française de l'utilité d'un établissement qui dégrèverait le pays d'une servitude chaque jour plus onéreuse. La fabrique fut fondée en 1769, au faubourg Saint-Sever-lès-Rouen, et obtint des immunités et priviléges indispensables au début d'une pareille entreprise, si exorbitants qu'ils puissent paraître aujourd'hui : comme la faculté de faire circuler sa marchandise à l'intérieur du royaume et de l'exporter franche de tous droits ; une gratification de dix livres par chaque quintal d'huile de vitriol vendu pendant les dix premières années ; la faculté de faire entrer en franchise jusqu'à trente et plus tard jusqu'à soixante-dix milliers de salpêtre, et l'exemption pour six de leurs ouvriers, « du tirage de la milice, des corvées, gardes, guet, et de toutes autres charges publiques. » La concession était faite au nom des sieurs Châtel et compagnie, car le nom d'Holker ne pouvait y figurer ostensiblement à cause de sa position de fonctionnaire public. Mais il n'en avait pas moins la haute main sur toutes les opérations. Des témoignages authentiques attestent les prompts et heureux résultats obtenus à la fabrique de Saint-Sever. On lit dans un extrait des registres du Conseil d'Etat, en date du 4 décembre 1775, que « l'huile de vitriol des sieurs Châtel est égale en qualité à la plus parfaite connue dans le commerce ; qu'avant leur établissement on *tirait en totalité cette drogue de l'étranger ;* qu'ils ont donné à cette fabrication une étendue très considérable, et sont arrivés à la fournir au plus bas prix. »

Avant qu'Holker eût réalisé cette nouvelle conquête au profit de sa patrie d'adoption, on avait eu connaissance et l'on s'était ému

en Angleterre de l'impulsion qu'il donnait à notre industrie. Le gouvernement qui avait naguère fait condamner à mort le prisonnier de Culloden fit offrir quinze ans plus tard à l'inspecteur des manufactures de France non-seulement sa grâce, mais une pension de six cents livres sterling, reversible sur la tête de sa femme et de son fils, s'il consentait à revenir dans sa patrie. Holker laissa cette proposition sans réponse : il se borna à en donner connaissance à l'administration française, en lui faisant part de la ferme résolution où il était de ne pas retourner en Angleterre. Il se prévalut seulement de ce refus pour appuyer la demande qu'il avait formée de lettres royales portant reconnaissance de noblesse, demande qui fut accueillie de la façon la plus honorable. L'arrêt d'enregistrement de ces lettres de reconnaissance, en date du 14 août 1775, rappela la mission en Angleterre, ses établissements de velours et draps de coton, calandres et autres *méchaniques* pour la filature et la fabrique des étoffes, dont l'usage était devenu depuis général en France. Il constatait que « ses utiles instructions avaient créé en peu de temps des écoles de filature dans presque toutes les généralités du royaume, » et qu'en développant ainsi l'industrie française, « Holker avait procuré une occupation journalière à plus de quatre-vingt mille sujets de Sa Majesté, entre autres aux vieillards, aux femmes, aux enfants et aux pauvres qui manquaient de travail. »

A cette époque, Holker avait déjà près de soixante ans; il jouissait d'une aisance légitimement acquise, mais ni l'âge, ni la fortune ne ralentissaient encore son ardeur. « Partout, dit M. Fages, cet Anglais, dont les événements avaient fait un citoyen de la France, apportait cet esprit industriel encyclopédique, et cette ardeur soutenue d'entreprise qui sont un des traits distinctifs de sa race. » Indépendamment de l'influence prépondérante qu'il conservait sur la fabrique de Saint-Sever, et sur tout ce qui avait trait à l'industrie cotonnière, il contribua, dit-on, à acclimater ou à développer sur différents points du territoire français d'autres branches d'industrie, comme la quincaillerie à la Charité-sur-Loire, et à Sens et Montereau la poterie fine, travaillée à la façon de son pays natal, et qu'on nommait à cette époque « terre d'Angleterre. »

Holker vécut assez pour avoir connaissance des prodigieuses innovations introduites coup sur coup de l'autre côté du détroit, dans les opérations préliminaires de cardage et de filature. Il s'efforça de suivre ce mouvement, en faisant connaître aux fileurs normands les cardes perfectionnées d'Hargreaves. Un peu plus tard, il envoya son fils en Angleterre, recruter de nouveaux ouvriers, pour naturaliser chez nous le métier dit *Jeannette*, et la machine à filature continue d'Arkvright. C'est sans doute à ces tentatives que se rapporte

ce qui est dit dans le document cité plus haut, sur l'établissement de nouvelles « méchaniques » pour la filature. Mais la France n'était pas mûre pour l'application de ces méthodes d'accélération du travail, qui allaient donner en peu d'années une si prodigieuse impulsion à l'industrie anglaise. On avait pu, non sans peine, introduire chez nous, dans certaines opérations, des améliorations déjà importantes, mais qui ne modifiaient pas radicalement la forme du travail industriel, tandis que les nouveaux procédés de cardage et de filature avaient un caractère essentiellement révolutionnaire. Ils imposaient le système d'agglomération à une industrie exercée jusque-là suivant un mode tout opposé. En Angleterre même, cette transformation n'avait pu s'opérer sans malentendus et sans lutte. Sous l'ancien régime français, elle devait rencontrer bien d'autres obstacles dans l'esprit stationnaire des corporations, dans la situation économique du pays où la vie était moins chère, les ouvriers moins exigeants, où par conséquent les chefs d'industrie pouvaient faire fabriquer longtemps encore à meilleur compte d'après le système primitif. Holker, eût-il été dans la force de l'âge, n'aurait pu surmonter toutes ces difficultés, que vint encore compliquer une nouvelle rupture avec l'Angleterre. Ce fut précisément vers l'époque de cette guerre qu'il résigna ses fonctions, pour jouir d'un repos bien gagné. Ses dernières années s'écoulèrent à Montigny en Roumois, où il possédait une maison de campagne. La révolution industrielle pressentie par Holker, devait, moins d'un demi-siècle après lui, modifier étrangement l'aspect de ce pays de Roumare (*Rollonis-Mara*), jadis couvert d'une épaisse forêt dont la trompe de chasse des ducs normands réveillait seule les échos.

Holker mourut en 1786, âgé de soixante-sept ans. « Il s'en allait à temps, dit son biographe. La mort se montrait clémente au pauvre capitaine jacobite, en lui épargnant la douleur de voir s'engloutir, dans une tempête bien autrement terrible que celle qui avait emporté le trône des Stuarts, l'antique dynastie à l'ombre de laquelle il avait réédifié sa maison sur la terre française. » Cette même tempête allait détruire la fortune laborieusement reconstruite par Holker, et l'industrie qu'il avait longtemps et utilement servie. Toutefois, des renseignements que nous avons recueillis tendraient à prouver que cette destruction ne fut pas complète. Les quelques établissements où l'on commençait à travailler d'après les nouveaux procédés anglais cessèrent de fonctionner; plusieurs même furent impitoyablement saccagés pendant les plus mauvais jours de la Révolution, mais la tradition n'en fut jamais totalement perdue en Normandie, et la première filature mécanique de la vallée de l'Epte, si riche aujourd'hui en établissements industriels, fut fondée vers

1804, par un Lancastrien nommé Morris, l'un des derniers contremaîtres que Holker avait fait venir d'Angleterre [1].

Holker a droit à une place dans nos fastes industriels, comme l'un des plus vaillants ouvriers de la première heure. Sa vie peut donner lieu à un rapprochement instructif ; nous y voyons l'industrie française, naguère ralentie par l'émigration protestante, vivement ramenée dans la voie du progrès par un émigré anglais catholique. Ceci tend à prouver deux choses : d'abord que « les persécutions ne profitent qu'aux Etats voisins ; » ensuite que l'on peut, nonobstant un préjugé fort accrédité aujourd'hui, être à la fois très progressif et bon catholique.

Notre industrie cotonnière se ressentait encore, pendant les premières années du règne de Louis XVI, de l'impulsion bienfaisante qu'elle avait reçue de Jean Holker. Les perfectionnements apportés sous ses auspices aux opérations d'apprêt et de calandrage profitaient au travail d'impression, qui prenait chaque jour plus de développement sur le sol français. Ce progrès réagissait même sur le travail de la filature et du tissage mécanique ou manuel. D'après les renseignements les plus authentiques, les cotons filés ou tissés en France formaient, en 1789, la *moitié* de l'approvisionnement de nos ateliers d'impression.

Dans une précédente étude, nous avons essayé de donner une idée des épreuves qu'eurent à subir toutes nos industries pendant la Révolution [2]. Nous nous bornerons à rappeler qu'à l'époque où elle éclata, les nouveaux procédés de filature mécanique du coton étaient encore presque partout l'objet des plus vives préventions. Parmi les abus dont la plupart des cahiers des électeurs de 1789 réclamaient la suppression, on voit avec peine figurer la suppression de ces mécaniques qui retirent le travail aux pauvres. Aussi, tandis que les ateliers d'impression continuèrent à marcher tant bien que mal, la filature et le tissage subirent un ralentissement effrayant, par suite des persécutions qu'eurent à subir pendant la Terreur les principaux fabricants, de la hausse exorbitante du prix de l'argent et de la main-d'œuvre et de la difficulté des transports. Après le 9 thermidor,

[1] Depuis que ces lignes ont été écrites, nous avons retrouvé, dans la vaste et consciencieuse *Histoire des Andelys*, de M. Brossard de Ruville, un contrat passé en 1787 par un filateur avec un ouvrier anglais nommé Bennett, qui s'engageait à monter et à diriger les « méchaniques » de cet établissement d'après les nouvelles inventions usitées dans son pays. Ce fut aussi avec le concours d'ouvriers anglais que Guéroult (aïeul de M. Guéroult, aujourd'hui député de la Seine et journaliste distingué), utilisa, vers la fin du XVIII[e] siècle, les bâtiments de l'abbaye supprimée de Fontaine-Guérard, pour y monter une filature, la première qui eût existé dans la vallée d'Andelle, où les établissements de ce genre sont aujourd'hui si multipliés.

[2] Voir notre étude sur l'*Industrie pendant la Révolution*, dans la *Revue Contemporaine*, 2[e] série, t. I. p. 848 et suiv.

l'industrie, reprenant connaissance en quelque sorte, put compter ses blessures et en ressentir pleinement la douleur. La France, rétrogradant d'un siècle, était redevenue tributaire de l'Inde anglaise pour la presque totalité des tissus de coton ; et, bien que les ateliers de filature et de tissage eussent repris quelque activité pendant la période qui suivit immédiatement le 18 fructidor, ils ne purent encore livrer en 1796 aux manufactures d'impression que le *cinquième* de leur approvisionnement, au lieu de la moitié qu'ils fournissaient avant la Révolution. Dans une pareille situation, il était trop évident que la prohibition absolue des tissus anglais réclamée en 1797 par des patriotes peu clairvoyants, eût ruiné d'emblée nos ateliers d'impression. Grâce aux représentations énergiques du député Johannot, l'un des principaux manufacturiers de l'Alsace, la majorité du Conseil des Cinq-Cents recula devant cette mesure; mais on établit, par compromis, un droit de 75 fr. par quintal sur les tissus anglais. Cette taxe exorbitante n'exerça pas d'influence sensible sur la production des tissus français, dont le dépérissement tenait à bien d'autres causes que l'activité de la concurrence étrangère. Mais ce fut une prime d'encouragement pour la contrebande, qui prit des proportions effrayantes sous le Directoire. Ce commerce interlope, le seul qui prospère dans le mauvais air des révolutions, expulsait impunément du marché français les produits de notre propre industrie, qui, suivant l'expression d'un contemporain « se traînait sur des ruines. » Les fournisseurs mêmes de la République étaient entraînés par l'appât d'un bénéfice énorme, ou absolument réduits à s'approvisionner en Angleterre. C'était avec des draps anglais que se confectionnaient les uniformes des armées d'Allemagne et d'Italie, et les toges dont se revêtaient les membres des Conseils pour déclamer contre la perfide Albion. Dans la séance des Cinq-Cents, du 31 mai 1798, un député osa dire : « Toutes les fois qu'un négociant, soit républicain, soit étranger, veut faire venir ou expédier des marchandises en France, il trouve à la frontière deux hommes : le premier, le receveur de la douane, lui dit : Vous me donnerez 50 p. 100 pour les laisser entrer ; l'autre, l'entrepreneur de contrebande, lui dit : Moi, je ne vous demande que 10 p. 100 pour les faire entrer. » Il ajouta que d'après des évaluations certaines, sur cent convois de contrebande, quatre-vingt-quinze arrivaient à bon port, et pas une voix ne s'éleva pour contredire ces assertions !

Mais telle est la fortune de la France, que souvent les circonstances les plus sinistres profitent à son salut, et tournent à sa gloire. Parmi les merveilles qu'allait faire éclore le 18 brumaire, celle-ci ne fut pas la moindre. Un homme qui, pendant les années d'anarchie révolutionnaire, avait marqué parmi les spéculateurs les plus habiles

et les plus hardis, passa soudain dans le camp des producteurs avec armes et bagages, et consacra patriotiquement une fortune acquise dans la contrebande à la régénération de l'industrie nationale.

II

François Richard, né en 1765, était fils d'un petit cultivateur de la paroisse d'Epinay-sur-Odon, près de Caen. Il n'avait reçu à l'école de son pays qu'une éducation des plus sommaires ; son orthographe et sa ponctuation restèrent irrémédiablement défectueuses. Mais alors c'était déjà beaucoup de savoir lire, écrire tant bien que mal, et surtout calculer au village, et ce fut un avantage encore plus précieux quelques années plus tard. En remontant à l'origine de la plupart des grandes fortunes militaires ou civiles faites pendant la Révolution, on s'aperçoit qu'elles ont eu pour première assise une éducation souvent très rudimentaire, mais au-dessus de la moyenne générale du temps. Au moment où tout se réorganisait sur d'autres bases, on était trop heureux de rencontrer une sorte d'instruction relative chez ceux dont le dévouement au nouvel ordre de choses ne pouvait être suspect.

Richard avait à peine douze ans quand sa facilité naturelle pour le calcul fixa l'attention d'un marchand de bestiaux du pays, qui l'employa toutes les semaines à tenir les écritures des ventes qu'il faisait au marché de Villers-Bocage, chef-lieu du bailliage dont dépendait le village d'Epinay. L'enfant prit bientôt un vif intérêt à cette stratégie commerciale, où il se déploie de part et d'autre tant de finesse et de ruse en Normandie. Lui-même essaya de spéculer pour son propre compte ; il vendait des petits chiens de bonne race, des lièvres pris au collet. Bientôt, son audace croissant avec la fortune, il entreprit le trafic des pigeons, et organisa chez son père une *fuie*, où il attirait par toutes sortes de stratagèmes les habitants du colombier féodal voisin. Ces opérations clandestines furent signalées au seigneur de Villers, qui prit fort mal la chose. Outre qu'il tenait singulièrement à ce privilége suranné, devenu odieux dans les campagnes, il avait un grief particulier contre Richard, qui, aimant avant tout l'indépendance, avait refusé d'entrer chez lui comme domestique, « malgré la belle tenue de la maison et la bonne chère qu'on y faisait, et qui constrastaient étrangement avec l'habillement et la nourriture des paysans à cette époque[1]. » Richard se vit donc

[1] Renseignement communiqué par Mme Galtié, née de Montholon, belle-fille de Richard

forcé de liquider précipitamment ; ce fut sa première disgrâce commerciale. Il lui resta cette fois, tout compte fait, quarante-deux livres d'actif, sur lesquelles il se donna pour la première fois le luxe d'une paire de souliers. Jusque-là il n'avait porté que des sabots.

A l'âge de dix-sept ans, Richard fit une maladie assez grave ; sa tête travailla beaucoup pendant les loisirs forcés de la convalescence. C'était en 1782 ; il y avait déjà six ans que Voltaire avait écrit, sur le bord de la tombe : « Les jeunes gens sont bien heureux, ils verront de belles choses ! » Le pressentiment confus d'une crise prochaine avait pénétré jusque dans les rangs inférieurs de la société. Ce fut sous cette impression que Richard quitta la ferme de son père pour aller tenter la fortune. Le futur millionnaire fit à pied ce premier voyage, et arriva à Rouen avec huit livres sept sous dans sa poche.

Il eut de rudes étapes à franchir au début. Pendant plusieurs années, il remplit, aux gages de quarante écus par an, l'office de commis chez un négociant en « rouenneries, » nommé Hermel, qui l'employait principalement à faire les courses ou à d'autres offices encore plus étrangers au commerce, ce qui ne faisait pas le compte de Richard. Ses plus heureux jours étaient ceux où il accompagnait son patron dans les grandes foires, à Caen, à Reims, à Paris. Richard avait dix-neuf ans quand il vit pour la première fois cette ville, futur théâtre de ses grandes luttes industrielles. Il y débuta par se faire escroquer trente livres à la foire Saint-Germain, mésaventure qui le guérit du jeu pour la vie.

Par sa position de dernier commis, Richard était obligé de faire bien des choses qui n'étaient guère de son goût, comme d'ouvrir, fermer et balayer le magasin, d'aider le patron et la patronne dans les détails intimes du ménage. Devenu millionnaire, il aimait à raconter qu'un jour les Hermel, ayant par grand hasard du monde à dîner, exigèrent qu'il servît à table et mangeât à part contre l'habitude. C'était le traiter tout à fait en domestique, et il fut forcé d'obéir, sous peine d'être renvoyé séance tenante. Il s'exécuta donc, mais en s'ingéniant à répandre tant de sauce et à casser tant d'assiettes, que, bien avant le dessert, Mme Hermel, furieuse, le relégua dans un coin, avec défense absolue de se mêler de rien. C'était précisément ce qu'il voulait.

Quelque temps après, Richard osa résister de front à une exigence analogue, et, cette fois, il se fit renvoyer. Dans ces dernières années paisibles de Louis XVI, le commerce de Rouen prospérait de jour en jour davantage. On comptait alors, dans cette ville, de nombreuses voitures bourgeoises, appartenant pour la plupart à des négociants, et faisant assaut d'élégance les jours de grandes fêtes,

sur le cours Saint-Sever. Ce fut à l'occasion d'un de ces galas que M. Hermel voulut étrenner une voiture neuve et faire monter derrière, en guise de laquais, son dernier commis, qui préféra recevoir son compte.

A l'époque où Richard eut cette altercation avec son patron, il y avait à Rouen *trois cents* voitures bourgeoises. Dix ans plus tard, sous le Directoire, il n'y en avait plus qu'*une seule*[1].

A vingt ans, Richard se retrouva sur le pavé, aussi peu avancé que le premier jour. Faute de mieux, il accepta une place de garçon de café à Rouen ; puis, quand il eut mis de côté, sou à sou, quelques centaines de livres, il partit pour Paris. Comme bien d'autres, il y venait pour faire fortune et commença par dépenser tout ce qu'il avait. Réduit à « faire des repas de trois sous, en apportant son pain, à l'auberge du *Panier Fleuri*, rue Saint-Denis, » il fut trop heureux de pouvoir se replacer comme garçon dans un café alors fort achalandé, qui existait à cette époque en face la rue Grenétat. Là, il se remit à faire courageusement des économies; mais, cette fois, son pécule grossit plus vite, car les consommateurs étaient plus nombreux et plus généreux qu'à Rouen.

Dès qu'il eut devant lui un millier de livres, il s'établit hardiment commissionnaire en marchandises, et colporta dans les grandes maisons de Paris et de Versailles des broderies, des dentelles, des basins anglais, article alors en grande faveur. Sa figure était heureuse, sa parole facile; il employait adroitement les cajoleries et les cadeaux pour arriver, par les soubrettes, aux maîtresses; si bien qu'à l'antichambre comme au boudoir, on disait : « Ce petit marchand ira loin. » Il marchait bien, en effet, car, au bout d'un an, son premier inventaire le constituait en bénéfice de vingt-deux mille livres. Pour écouler certaines nouveautés excentriques dont il s'était témérairement chargé, Richard imagina le premier un expédient qui a été depuis répété et même singulièrement amplifié, dit-on, dans le commerce parisien. Primitivement, l'opération consistait à offrir gratis, à quelque merveilleuse en renom, les étoffes qu'on voulait achalander. Mais l'on n'avait pas encore l'idée de rétribuer en sus ce mode gracieux d'étalage. L'honneur de ce perfectionnement était réservé à notre siècle.

Une catastrophe interrompit brusquement les opérations de Richard. Ayant accepté de confiance et passé des billets de clients à la mode, mais qui ne payaient que d'audace, il se trouva sous le coup

[1] Ce fait curieux fut attesté par le député Lecoulteux, qui lui-même appartenait au commerce de Rouen. Chargé, en 1798, de présenter un rapport sur un projet d'impôt somptuaire, Lecoulteux établit qu'il ne restait pas alors deux cents voitures bourgeoises dans toute l'étendue de la République, Paris excepté.

de remboursements auxquels il ne put suffire, et fut écroué à la Force, la prison pour dettes du temps. Heureusement pour lui, ceci se passait au mois de mai 1789. Deux mois après, tandis que le peuple envahissait la Bastille, les débiteurs incarcérés s'armaient des barreaux de la prison pour reconquérir leur liberté. Des « élargissements » d'un autre genre devaient s'accomplir, en septembre 1792, dans ce lugubre séjour.

Richard se retrouvait donc libre, mais avec douze sous dans sa poche pour tout avoir. Néanmoins, sa situation était meilleure, à tout prendre, qu'au début. Il connaissait la place, et on l'y avait vu à l'œuvre ; il savait où frapper pour trouver de l'argent, du crédit ; se procurer et écouler des marchandises. Il reprit donc vaillamment ses opérations de commission et de courtage, et manœuvra si bien, que, peu de mois après, il se retrouva en meilleure position qu'avant sa déconfiture, bien qu'il n'eût pas reçu le moindre à-compte des anciens clients qui l'avaient mis dans l'embarras. Un seul, le trop fameux vicomte de Barras, le paya quelques années après sur l'argent du Directoire.

On pourrait s'étonner de voir Richard se remettre si promptement à flot, dans des circonstances où les affaires du gouvernement et de bien des gens riches s'embrouillaient chaque jour davantage. Mais, en 1790, il régnait encore un grand luxe dans les toilettes ; on voyait toujours Mlle Bertin, munie de son célèbre portefeuille, aller travailler chez ses bonnes clientes de la cour et de la ville, dont plusieurs dépensaient chez elle plus de mille écus par mois [1]. Lors de la débâcle de l'émigration, du discrédit des assignats, Richard étendit successivement le cercle de ses opérations, et le chiffre de ses bénéfices s'en accrut dans une notable proportion. Ses Mémoires contiennent à ce sujet des révélations curieuses, sur lesquelles il convient de glisser rapidement. Il est bien peu de mauvaises fortunes qui n'en aient quelque bonne à leur envers ; bien peu d'embarras, de désastres publics ou privés où les spéculateurs ne sachent trouver un profit. Sans vouloir les justifier, avouons que leur conduite n'est pas sans excuse dans certaines circonstances, et que la Révolution française fut du nombre de celles-là. Nous, dont l'admiration est acquise aux tribuns éloquents, ambitieux, qui surent tirer un si grand parti des fautes du pouvoir et des entraînements populaires, avons-nous le droit d'infliger un blâme bien sévère à ces hardis croiseurs auxquels toute brise, fût-elle d'ouragan, était bonne pour gonfler leurs voiles ; à ces « accapareurs, » qui déployèrent tant de dextérité et parfois de courage à exploiter les besoins des

[1] *Almanach des célèbres Françaises* (1790), p. 99.

vainqueurs, les défaillances des vaincus? On les maudissait, mais sans pouvoir se passer d'eux. Leur rôle ressemblait fort à celui des Juifs du moyen âge, toujours injuriés, persécutés, et toujours nécessaires.

Sans aborder ici des détails qui appartiennent à l'histoire financière de la Révolution et non à celle de l'industrie française, nous nous bornerons à dire que Richard sut tirer parti de cette crise qu'il n'avait ni désirée, ni contribué à préparer. Suivant l'expression d'un de ses biographes, « la fortune lui sourit au moment où elle faisait tant de victimes. » Bien d'autres firent, comme lui, une ample récolte parmi les épaves du naufrage de l'ancien régime; mais il se distinguait dès lors de la plupart d'entre eux par l'usage généreux qu'il faisait de sa fortune. En 1790, déjà riche, il épouse par amour une jeune fille honnête et sans dot. Deux ans après, il va revoir son village natal, non pour l'éblouir de son opulence, mais pour secourir son père, dont les modestes économies se trouvaient compromises dans la banqueroute d'un ancien receveur des tailles. Bientôt la Terreur interrompit forcément toutes ses opérations; l'eau devenait trop trouble pour que l'on pût y pêcher encore quelque chose. Richard appartenait alors à la section Mauconseil, l'une des plus violentes de Paris, et faillit s'y faire un mauvais parti, par sa courageuse improbation des folies sanguinaires du temps.

Aussitôt après la chute de Robespierre, Richard se remit au commerce. Ce fut à cette époque qu'il rencontra pour la première fois, dans une vente publique, son futur associé, Lenoir Dufresne, d'Alençon, dont le nom devait passer avec le sien à la postérité. Après avoir fait plusieurs campagnes comme volontaire dans les armées républicaines, Lenoir était venu à Paris recueillir l'héritage de son père, ancien marchand de draps. Il cherchait à l'accroître par le seul trafic qu'on pût faire avec quelque succès au milieu de cette crise permanente; c'est-à-dire par le courtage et le brocantage sur une grande échelle, l'acquisition de marchandises anglaises importées en fraude, l'achat contre assignats en vente publique d'objets de première nécessité, toiles, draps, étoffes, etc., qu'on ne recédait ensuite que contre espèces sonnantes, etc. C'était l'époque où les assignats de toute provenance arrivaient successivement à l'extrême limite de la dépréciation; où, suivant l'expression énergique d'un contemporain, on se les passait comme des charbons ardents.

Richard et Lenoir se plurent au premier abord, et devinrent bientôt inséparables. Ils firent en commun d'heureuses spéculations en marchandises, et d'importantes acquisitions de biens nationaux, dans les derniers temps où l'on pouvait encore se libérer des pre-

miers à-comptes avec des masses d'assignats. Déjà ils ne songeaient plus qu'à jouir en paix d'une opulence rapidement conquise, quand intervint la loi rétroactive du 13 thermidor an IV, qui prescrivait aux soumissionnaires de domaines nationaux le payement du quart de leur prix en numéraire. Richard croyait fermement à la stabilité de ces ventes, confiance méritoire à une époque où les partisans de l'ancien régime relevaient la tête assez haut (fin de 1796). Plutôt que d'user de la faculté que laissait la loi, de s'exonérer de ce dernier payement, en abandonnant une partie des biens, il se jeta et entraîna Lenoir dans de nouvelles entreprises. Lui-même n'a pas fait difficulté d'avouer dans ses Mémoires, que ce fut au commerce de la contrebande qu'il demanda alors un supplément de bénéfices.

Les deux associés ouvrirent la campagne avec un capital d'environ six mille francs, moitié en écus, moitié en marchandises d'une défaite facile, anglaises pour la plupart, cela va sans dire, notamment de ces basins, de ces piqués, dont on confectionnait alors les gilets des Incroyables. Comme nous l'avons dit précédemment, l'intervention d'une taxe exorbitante, mise sur les tissus de coton anglais, ne fit qu'augmenter l'activité de ce commerce interlope. Un inventaire, fait après quatorze mois d'exercice, prouva que les opérations entamées avec de si faibles moyens par les deux associés avaient donné dans cet intervalle un bénéfice net de cent douze mille francs, défalcation faite des frais généraux, saisies à la douane, amendes, pertes par suite de vols ou de faillites, du quart de leurs acquisitions précédentes soldé en numéraire, et de l'enregistrement d'acquisitions nouvelles. Sans doute, il était déplorable que des hommes intelligents fussent amenés à faire un pareil emploi de leur activité et de leurs ressources. Mais cette conduite trouve son explication dans le régime qui pesait alors sur la France.

Jusque-là, Richard n'avait été qu'un heureux et adroit spéculateur; nous allons voir maintenant son caractère grandir avec sa fortune. Il s'afflige et s'indigne, comme Français, de l'état de choses qui lui a valu pourtant de si beaux bénéfices. Il entreprend avec une témérité patriotique la restauration de notre industrie manufacturière; le commissionnaire en tissus de contrebande s'improvise fabricant. Sans doute, il espérait, sous les auspices du gouvernement réparateur issu du 18 brumaire, trouver un nouveau profit à dégrever sa patrie des tributs énormes qu'elle payait à l'industrie étrangère. C'était néanmoins faire preuve d'une élévation de sentiments rare chez les gens d'affaires, que d'abandonner si brusquement des opérations qui lui avaient si bien réussi, pour se

lancer dans une entreprise plus honorable, mais pleine d'incertitudes et de périls.

Tandis que l'industrie cotonnière anglaise prenait, grâce aux machines, un immense développement, la Révolution avait presque aboli le souvenir des premiers essais mécaniques inaugurés par Jean Holker; le cardage et la filature demeuraient réduits aux procédés manuels, découragés par une concurrence chaque jour plus active. Nous reculions, tandis que l'Angleterre avançait. Cependant deux manufacturiers flamands, les frères Bauwens, s'occupaient d'établir, près de la barrière de Passy, une filature mécanique. Encouragé par leur exemple, Richard osa entreprendre de reproduire, sur une échelle plus vaste encore, les procédés anglais dans leur dernier état de perfectionnement, et de regagner ainsi d'un seul coup tout le terrain perdu. Il se mit donc résolûment à l'œuvre, entraînant avec lui son associé, et loua, dans le haut du faubourg Poissonnière, un terrain précédemment occupé par une guinguette, « pour installer les machines qu'il n'avait pas, et les ouvriers qu'il espérait avoir. » Il est vrai que la Révolution elle-même allait aider à réparer le mal qu'elle avait fait. En supprimant l'institution surannée des maîtrises, dont les cahiers du tiers état de 1614 réclamaient déjà l'abolition, elle avait en quelque sorte déblayé le terrain pour l'œuvre qu'entreprenait Richard. Il n'avait plus, comme Holker, à lutter contre les vieux préjugés de l'esprit de corporation,

Richard écrivait rarement et difficilement. Il n'avait conservé aucune note sur les débuts de sa vie manufacturière non plus que sur sa vie antérieure, aussi l'ordre chronologique est rarement observé dans ses *Mémoires* dictés de souvenir près de quarante ans plus tard. Quelques indications exhumées du *Moniteur* nous autorisent à faire remonter ses travaux préliminaires à l'hiver de 1800. Il commença par faire construire, à la hâte, des métiers de tissage, sur des modèles dessinés par des ouvriers anglais ou flamands, et arriva, après divers tâtonnements, à fabriquer des basins capables de soutenir la concurrence. Il parvint également à se procurer des modèles de *mull-jennys*[1]. Il embaucha, disciplina des ouvriers, et s'adressant à la fois à leur intérêt et à leur patriotisme, leur démontra qu'il s'agissait de prendre une revanche à la fois honorable et fructueuse de nos ennemis. Bientôt l'emplace-

[1] Dans ses *Mémoires*, Richard nomme tantôt *Browen*, tantôt *Brouweh*, celui qui lui aurait donné les premiers renseignements sur le matériel des établissements anglais. Il s'agit là, selon toute apparence, des frères Bauwens, les filateurs de Passy, qui commencèrent à marcher un peu avant lui. Plus tard, ils transportèrent cette fabrique à Gand, leur pays natal.

ment primitif devint insuffisant; Richard passa un bail avec le gouvernement pour un grand hôtel, rue de Thorigny, où il ne tarda pas à se trouver encore à l'étroit. Alors il alla au bureau des domaines nationaux s'informer des couvents encore invendus dans l'enceinte de Paris. On lui en indiqua trois dans la rue de Charonne ; le ministère de la guerre les avait mis en réquisition, et n'en tirait qu'un parti insignifiant. Richard, prévoyant bien des formalités, des lenteurs administratives, s'établit, sans façon, dans celui qu'il trouva le plus à sa convenance, l'ancien couvent des filles de Bon-Secours, sauf à parlementer ensuite. En trois jours, une activité bruyante avait remplacé la morne solitude du monastère confisqué. Le commissaire des guerres envoyé par le ministre pour protester contre cette brusque installation revint émerveillé du spectacle alors tout nouveau en France, de ce grand mouvement industriel. Le ministre lui-même (Carnot) eut le bon esprit de se résigner au fait accompli. De plus, il en parla au Premier Consul, qui, quelque temps après, vint en personne visiter l'établissement. Cette visite eut lieu le 24 juin 1801, et produisit visiblement une certaine impression sur Bonaparte, car elle fut l'objet d'une note insérée au *Moniteur* du lendemain Elle nous apprend que l'établissement de MM. Richard et Lenoir, qui ne marchait que depuis une année à peine, occupait déjà 400 ouvriers et tendait à s'agrandir encore. Voici, d'après Richard, la conversation qu'il eut avec Bonaparte dans cette circonstance :

De quels encouragements avez-vous besoin? — Il faudrait qu'on nous vendît Bon-Secours et le couvent de Traisnel, situé de l'autre côté de la rue. — Comment! il y a trois mois à peine que vous avez pris ce local, et il est déjà trop petit? — Nous ne suffisons pas aux demandes, et nous faisons de gros bénéfices. — Je pensais que vous dépensiez beaucoup, sans obtenir encore de résultats. — Lorsque nous vendons nos articles comme français, le débit en est difficile ; mais nous laissons croire qu'ils sont passés en fraude, c'est à qui les achètera. Nous continuerons à fabriquer ici ; nous ferons en même temps une manufacture et une école pratique, où nous donnerons nos conseils, et où nous vendrons nos machines. — Mais c'est une guerre à mort à l'industrie anglaise ! — C'est bien le mot, et nous espérons qu'en éveillant le goût de cette lutte patriotique, en nous suscitant des rivaux à nous-mêmes, en nous liguant avec eux contre l'ennemi, nous ferons faire un pas immense au commerce français. — Je vous aiderai de tout mon pouvoir : vous voulez acheter ces deux couvents; on vous les vendra, est-ce tout? — Oui, pour le moment; mais, quand nous aurons assez de rivaux en France, quand notre pays aura vingt-cinq filatures, nous demanderons au Premier Consul de prohiber à l'entrée toute espèce de toile de coton. — Les toiles à imprimer aussi? — Elles aussi, car, avec la prohibition, la France peut se suffire

avant deux ou trois ans. — Et vous pensez arriver à fabriquer aussi beau et à aussi bon marché que les Anglais? — Nous venons de naître ; enfants, nous ne pouvons lutter contre des hommes ; aidez-nous à grandir, et nous serons de force dans peu d'années. — Allons, je suis très satisfait.

Les deux couvents furent en effet vendus à Richard ; mais le préfet de la Seine, redoutant probablement le danger de si fortes agglomérations ouvrières dans ce faubourg Saint-Antoine, de si terrible mémoire, faisait des difficultés pour la mise en possession de Traisnel. Richard, fort de l'approbation donnée en principe à son entreprise par le chef de l'Etat, de la grandeur et de l'utilité du but qu'il poursuivait, ne craignit pas de faire enfoncer les portes du couvent par ses ouvriers, auxquels cette expédition rappelait sans doute le 10 août. C'est ainsi que trois siècles auparavant, Benvenuto Cellini avait dû employer la force pour s'installer et se maintenir dans l'hôtel de Nesle, dont la possession lui avait été octroyée par le souverain. Grâce à la bienveillante intervention de Joséphine, le Premier Consul ferma les yeux sur l'irrégularité de cette entrée en jouissance un peu trop belliqueuse.

Richard développa une activité surhumaine pour propager la grande industrie qu'il avait créée à Paris. En moins de cinq ans, il établit d'importantes manufactures de filature, de tissage et d'impression, dans le département du Calvados, son pays natal, dans ceux de l'Orne et de l'Oise. A cette époque où les futurs prodiges de la vapeur étaient à peine soupçonnés par quelques esprits précurseurs, ces puissantes batteries industrielles ne pouvaient être mises en mouvement que par des chûtes d'eaux. Les grands établissements monastiques du moyen-âge, installés judicieusement à proximité de rivières ou de sources abondantes, semblaient désigner d'avance les emplacements les plus favorables pour les opérations du travail moderne. Un grand nombre de ces vieilles abbayes, dépeuplées par la révolution, offraient de plus à l'industrie la ressource de bâtiments tout construits, d'une solidité à l'épreuve et d'une appropriation facile pour des travaux qui exigent des locaux vastes et bien aérés. Ce fut ainsi que Richard, après avoir monté ses premiers établissements dans trois couvents du faubourg Saint-Antoine, fut amené à opérer en province plusieurs métamorphoses semblables, comme à l'abbaye Saint-Martin de Séez, à celle des Bénédictines d'Alençon, aux Ursulines de Caen, au monastère d'Aulnay (Calvados), jadis la calme et studieuse retraite du savant Huet. C'était un spectacle qui avait son intérêt et sa grandeur, que celui de ces parloirs, de ces cloîtres, de ces réfectoires délabrés et solitaires, soudain repeuplés, vivifiés par la baguette magique du travail.

Ce hardi pionnier de l'industrie moderne poussa sans doute l'ardeur d'initiative jusqu'à la témérité ; sous ce rapport, il ne peut être proposé comme modèle ; et pourtant, dans sa situation, avec ses antécédents, cette témérité était presque une vertu. Il ne croyait pas pouvoir trop prodiguer, trop risquer pour la France cette fortune ramassée parmi les hasards de la Révolution. Mais il est un point sur lequel Richard mérite à jamais de servir d'exemple à ses successeurs, à tous ces grands chefs d'industrie, parfois trop peu préoccupés de la responsabilité morale qui pèse sur eux. Richard, au début de sa vie commerciale, avait entrevu, dans son déshabillé le plus intime, l'ancienne société, si sceptique et si corrompue. Il avait ensuite vu le peuple de près dans les plus mauvais jours et reconnu combien l'irréligion, l'ignorance et l'immoralité le rendent malheureux et dangereux. Ces souvenirs n'avaient pas été perdus pour lui ; des actes nombreux de sa vie manufacturière prouvent qu'il se considérait comme ayant charge d'âmes, comme obligé par intérêt aussi bien que par devoir, non-seulement de bien payer ses ouvriers, mais de veiller à leur conduite, à leur instruction. Ainsi, dans le département de l'Orne, non content de faire passer de l'ouvrage aux détenues, il avait réservé dans son grand établissement de tissage d'Alençon, un atelier spécial où elles étaient employées à leur sortie de prison. « Dans tout le Calvados, dès que des parents ne pouvaient pas élever leur famille, elle accroissait le nombre des ouvriers de Séez : Séez était un lieu d'asile contre la paresse, la misère et les vices. Là, tous les enfants, garçons et filles, portaient un uniforme dont Richard faisait les frais ; tous recevaient des leçons de lecture, d'écriture, de calcul et de musique ; à certains moments de la journée, on eût dit un pensionnat. Et Richard pensait à tout ; il craignait le repos de ses manufactures, les mauvais conseils des heures de loisir, surtout les distractions funestes du cabaret. Pour empêcher le mal de pénétrer dans ses établissements, il y établissait des billards pour les jours fériés ; l'idée même lui vint de faire construire à Séez une salle de spectacle [1]. »

Le 22 février 1806 est une date mémorable dans la vie de Richard, aussi bien que dans les annales de l'industrie française. Depuis cinq ans, il n'avait jamais manqué une occasion de rappeler au chef de l'Etat que bientôt les progrès rapides et considérables de l'industrie nationale permettraient, imposeraient la prohibition absolue des tissus étrangers. A la fin de 1805, Richard et Lenoir avaient monté, à eux seuls, cinq grands établissements ; leur exem-

[1] *Vie de R. Lenoir*, par M. Travers, p. 43.

ple en avait fait surgir dix autres. Le hardi manufacturier jugea que, dans cette situation, il ne s'agissait plus de préparer les voies, mais d'agir. Il réclama et obtint la prohibition immédiate et absolue, malgré l'opposition des principaux chefs des manufactures d'impressions de l'Alsace, qui, tout en reconnaissant qu'ils pouvaient employer les toiles de coton des fabricants français, croyaient que ceux-ci n'arriveraient pas à rivaliser pour le bon marché avec les produits anglais. Napoléon estimait que ce bon marché excessif n'était autre chose qu'une machine de guerre entretenue à grands frais par le gouvernement anglais, et qu'avec de la fermeté et de l'audace on en aurait raison en peu d'années. Tout semble indiquer que l'événement aurait justifié cette manière de voir, sans les affaires d'Espagne et les désastres de 1812.

L'Empereur pensait aussi qu'au point où en était arrivée l'industrie française, la prohibition absolue serait pour la production nationale le stimulant le plus énergique. Son espérance ne fut pas trompée, et Richard fut l'auxiliaire le plus actif, le plus infatigable de son système, dans les bons comme dans les mauvais jours. La satisfaction qu'il éprouvait du nouveau décret fut néanmoins troublée, quelques semaines après, par la mort de son associé Lenoir, esprit plus méthodique, plus circonspect, dont l'assistance lui eût été bien précieuse quelques années plus tard. Pour se conformer à l'une des dernières volontés de son ami, Richard adopta et conserva, comme nom de famille, leur signature sociale : Richard Lenoir, qu'à lui seul il devait rendre encore plus célèbre.

La mesure qui mettait à la charge exclusive des établissements français l'approvisionnement des manufactures d'impressions eût été insensée dix ans plus tôt ; sous Napoléon, elle n'était plus que hardie. Richard ne s'épargna pas dans ce mouvement, qui était en grande partie son œuvre. Deux ans après la prohibition, il possédait trente-neuf établisssments ou succursales d'établissements en pleine activité, sans compter les nombreux métiers de tissage à la main qu'il faisait travailler en Picardie, où l'ancienne industrie se soutenait encore, grâce au bon marché des subsistances. Toutes les armes lui étaient bonnes contre l'ennemi commun. C'est en 1808 qu'il dit un jour en présence d'une personne de ma famille : « Si j'avais douze enfants, je leur donnerais à chacun en dot un million et une manufacture. » Il s'exprimait ainsi sans prétention, dans le parloir d'une institution de demoiselles, alors la première de Paris, où il avait placé sa fille unique.

L'extrême prospérité, qui trop souvent abaisse le cœur de l'homme, produisait sur Richard un effet directement contraire. « Un homme parti de si bas, et arrivé si haut, dit son compa-

triote M. Travers, un homme ayant quinze ou seize mille ouvriers sous ses ordres, accueilli par les grands de l'Etat, estimé du chef de l'Empire, qui lui fit l'honneur unique d'assister à l'une de ses soirées; un tel homme aurait pu se croire un personnage, dédaigner les humbles et mépriser les petits. Il n'en fut pas ainsi. Jamais l'orgueil ne se glissa dans son âme, vraiment grande et désintéressée. L'ouvrier le regardait comme un père, ses rivaux l'avaient pour ami, les malheureux pour bienfaiteur. » Dans le temps de sa prospérité, et même plus tard, il payait spontanément des rentes aux religieuses jadis dépossédées des couvents qu'il avait acquis et transformés en manufactures. Il consacrait de fortes sommes à élever des orphelins, à secourir des pauvres honteux, à doter des filles sans fortune, à encourager des vocations, des actes de dévouement. Bien différent de certains parvenus, Richard se plaisait à enrichir sa famille, sans rougir d'elle et sans la réléguer dans l'ombre. Il avait une sœur, qui n'avait jamais voulu abandonner leur village natal ni le costume du pays, mais qui venait de temps et temps à Paris voir son frère et sa nièce. Chacune de ses visites était une fête pour Richard. Ma mère, qui était aussi du nombre des pensionnaires de la rue de Harlay, vit plus d'une fois l'opulent manufacturier arriver dans son brillant équipage, aider avec un soin fraternel l'humble paysanne à en descendre, entrer au salon en lui donnant le bras, et présenter joyeusement à d'anciens nobles, à de hauts fonctionnaires de l'Empire, « sa bonne, son excellente sœur! »

Richard avait réalisé encore quinze cent mille francs de bénéfice net en 1808. Mais sa fortune ne tarda pas à être rudement atteinte par l'élévation progressive des droits sur les cotons, résultat forcé des dépenses de la guerre. C'était Richard lui-même qui, en 1806, avait suggéré l'idée de cette taxe, pour compenser le préjudice qu'allait causer au Trésor la prohibition absolue des tissus étrangers. Il ne se plaignit de cette charge que quand elle devint accablante. Il disait à M. Mollien : « J'ai ouvert une mine où le gouvernement puise sans songer à nous. » Quand les droits furent portés, en août 1810, à huit cent quatre-vingts francs par quintal métrique, la filature et la fabrique d'impressions ne purent plus marcher qu'au moyen de millions empruntés à gros intérêts. Richard, croyant toujours à la fortune de la France, se lança dans cette voie périlleuse des emprunts, et ne sut pas s'arrêter à temps. « Son point d'honneur était de sacrifier aux ouvriers ce qu'il avait gagné par eux. » Pendant les quatre dernières années de l'Empire, il versa dans les caisses de l'Etat, pour acquitter les droits d'entrée, l'énorme somme de quatorze millions cinq cent mille francs.

L'Empereur avait bien compris qu'il était de toute justice, comme

de toute nécessité, d'aider le grand industriel dans cette lutte désespérée. Il lui fit prêter en 1811, sur les fonds du Trésor, quinze cent mille francs, qui furent loyalement rendus, mais ce secours ne pouvait être, dans de semblables circonstances, qu'un allégement momentané. A l'occasion de cet emprunt, Richard se trouva en rapport avec l'illustre Mollien, qui, tout en admirant son courage, lui conseilla de restreindre ses opérations. Mais la prudence n'avait été, à aucune époque de la carrière de Richard, sa qualité dominante, et il était d'ailleurs déjà bien tard pour suivre ses sages avis. Pourtant, dans cette crise, il ne s'abandonna pas lui-même. Il eut l'un des premiers une idée qui vient d'être reprise de nos jours avec succès, celle d'acclimater la culture du coton dans l'Italie méridionale. Plus tard, trop tard malheureusement, en 1813, il eut une autre idée qui aurait pu le sauver, celle d'approprier une partie de ses métiers à la filature de la laine. L'opération avait réussi, les produits commençaient à se placer avantageusement quand la catastrophe finale vint tout engloutir.

Nommé, au commencement de 1814, commandant de la huitième légion de la garde nationale, Richard prit, avec ses ouvriers, une part honorable à la défense de Paris. Après la capitulation, il recueillit, soigna les blessés avec sa générosité ordinaire, et obtint, grâce à l'énergie de son attitude, la mise en liberté immédiate d'un grand nombre d'ouvriers pris les armes à la main. La chute de l'Empire lui porta un coup dont il ne devait jamais se relever. Le 23 avril 1814, parut le fatal décret exigé par l'Angleterre, qui supprimait immédiatement tout droit d'entrée sur les cotons. Aucune indemnité n'était stipulée pour les manufacturiers français, auxquels les produits fabriqués sous le précédent régime revenaient au quadruple de ce qu'allaient coûter aux acheteurs les tissus anglais, désormais introduits en franchise. Le 22 avril, Richard Lenoir, malgré les sacrifices et les pertes des années précédentes, croyait pouvoir compter encore sur un excédant d'actif de huit millions. Le 24, il était ruiné.

On devine qu'il se rallia avec enthousiasme à Napoléon, lors du retour de l'île d'Elbe. Aussi, son nom figurait sur la liste des proscrits de la seconde restauration; il en fut effacé, dit-on, à la sollicitation de l'empereur Alexandre.

Le reste de la trop longue existence de Richard Lenoir fut absorbé par de cruels soucis. Pendant longtemps, il ne perdit rien de son activité dévorante; ce n'était pas la pauvreté qui l'effrayait, mais l'inutilité. Il ne pouvait se résigner à ne plus faire vivre des ouvriers; le produit de liquidations partielles, toujours opérées tardivement, ne servait qu'à alimenter encore quelque temps le travail dans

d'autres établissements, condamnés à disparaître à leur tour ou à changer de maître. Il rétrograda ainsi pas à pas, pendant vingt ans, de la plus haute opulence aux confins de la misère. En 1837, une souscription nationale fut ouverte pour rendre quelque aisance au manufacturier plus que septuagénaire, victime jusqu'au bout de son incorrigible philanthropie. Avec le produit trop modeste de cette souscription, Richard Lenoir s'occupait encore à faire marcher quelques métiers quand il mourut, le 19 octobre 1839. Ses funérailles, tardif triomphe, avaient attiré un concours immense, et les chefs de l'opposition démocratique du temps n'eurent garde de manquer cette belle occasion d'accaparer, par des phrases sonores, quelque chose d'une grande et légitime popularité.

C'était au second Empire qu'il appartenait à plus d'un titre de rendre justice à l'homme qui a expié par trente ans de martyre sa confiance sans bornes dans la fortune de la France, son concours dévoué jusqu'à la témérité aux grands projets de Napoléon Ier. La statue de Richard Lenoir, exposée l'année dernière au Palais de l'Industrie, décore aujourd'hui la place du bourg de Villers-Bocage, où il fit ses premières armes dans la carrière du commerce. Le souvenir du grand manufacturier a reçu une éclatante consécration à Paris même, dans le quartier encore plein du souvenir de ses travaux, de sa bienfaisance plus inépuisable que ses richesses, du courage qu'il montra pendant sa longue période d'infortune. On sait que, d'après la volonté formelle de Napoléon III, la nouvelle voie de communication qui couvre aujourd'hui le canal Saint-Martin a reçu le nom de boulevard Richard Lenoir. Jamais désignation ne fut mieux méritée ni faite plus à propos. Il fallait bien que cette colossale fortune, si héroïquement jetée au creuset de l'industrie nationale, rapportât au moins quelque gloire. L'adversité elle-même a profité à la mémoire de Richard. S'il avait su se retirer à temps, s'il était mort riche, son nom serait aujourd'hui moins célèbre et moins respecté.

Bon Ernouf.

LES
RÉFUGIÉS ÉGYPTIENS
A MARSEILLE

Quelques vieux mamelouks, morts tout récemment, ont appelé l'attention sur le très petit groupe qui se détacha de leur célèbre milice pour suivre Bonaparte en France après la mémorable expédition d'Egypte. Je n'examinerai pas s'ils étaient à la hauteur de cette éclatante publicité, beaucoup d'entre eux n'ayant pas mérité pendant leur vie d'être cités comme des exemples de fidélité au malheur; je me bornerai à regretter qu'à l'occasion des mentions biographiques qu'on vient de leur accorder, on n'ait pas laissé tomber quelques paroles de bon souvenir pour les réfugiés égyptiens, descendus pareillement en France à la suite de Bonaparte, et bien autrement dévoués dans l'exil à l'Empire et à l'Empereur. Si l'on comptait parmi eux un certain nombre de mamelouks, la généralité n'avait guère, avec ce corps peu homogène, que des rapports de teint et de langage. Nous allons réparer ce tort envers une colonie intéressante au plus haut degré, devenue presque une nouvelle population au milieu de nous et particulièrement pour les habitants du Midi. Une page de l'histoire contemporaine va s'effacer, essayons de la raviver et de la raviver bien vite, avant qu'elle ne soit tout à fait anéantie par le souffle dévorant de l'oubli.

La joie des Egyptiens fut grande, en 1798, lorsqu'ils virent descendre, sur la terre des Ptolémées, une armée française.

On le sait, les Egyptiens proprement dits, ceux dont les Arabes renversèrent la domination, professent la religion copte ou cophte,

c'est-à-dire qu'ils sont chrétiens ; seulement, leur chef spirituel habite le Caire au lieu de résider à Rome, et prend, au lieu du titre suprême de pape, celui de patriarche d'Alexandrie. Ils ont, en outre, conservé des religions sémitiques une foule de pratiques bizarres, inutiles à rappeler dans ce travail, uniquement consacré à dire le profond ébranlement moral qu'ils éprouvèrent au contact si imprévu des Français, de gens chrétiens comme eux, bien que les Français, à parler vrai, fussent fort peu quoi que ce soit, au point de vue religieux, en 1798.

Entraîné par l'enthousiasme, qui mène si loin et souvent si mal, un grand nombre d'entre eux prit du service sous le drapeau français, croyant ce drapeau immuablement scellé par la hampe au sommet des Pyramides; et non-seulement ces braves Egyptiens, enivrés de la vue de ces nouveaux messies, s'enrôlèrent dans l'armée républicaine, mais ils se rendirent utiles autant qu'ils le purent à ceux qui juraient de les délivrer de la tyrannie des mamelouks. Placés entre les conquérants et les vaincus, ils furent les initiateurs de la vieille civilisation des Pharaons auprès des uns, et de la civilisation moderne auprès des autres. On leur donna des emplois, des distinctions, une part même de l'autorité leur fut déléguée.

Cet état de choses alla bien tant que les Français occupèrent l'Egypte ; mais quand les désastres de Saint-Jean-d'Acre et ceux de Cosseyr, grossis de cent autres désastres, vinrent les chasser de plus en plus vers la mer, la position des Egyptiens ralliés à notre cause devint, dans la même progression, de plus en plus critique. Elle devint même si périlleuse pour eux, placés entre la hache des Turcs et le poignard des Arabes, qu'ils furent obligés de quitter l'Egypte sous peine de mort. Ils se précipitèrent pêle-mêle, avec leurs prêtres, leur Patriarche, leurs femmes, leurs serviteurs, leurs mœurs, leurs usages, tout ce qui était eux, dans les vaisseaux où ils purent se faire place. Ils débarquèrent, au nombre de cinq ou six mille, à Marseille, refuge de tous les émigrés des contrées méridionales, qu'ils soient Italiens, qu'ils soient Espagnols, qu'ils soient Grecs, royalistes ou républicains, soldats de la liberté ou soldats de la foi. Son beau soleil les échauffe tous et leur permet de fraterniser ou de s'assassiner entre eux, selon que le cœur leur en dit.

Un roi d'Espagne détrôné et Bolivar habitèrent longtemps, aux environs de Marseille, deux campagnes voisines, séparées à peine par quelques haies d'oliviers. Ils se disputaient un vol de cailles à coups de fusil. Un jour, Bolivar abattit un royaume au lieu d'une caille, et le mit dans son carnier. Ce royaume faisait partie des vastes possessions du roi d'Espagne en Amérique. « Bien tiré ! » dit le roi, qui se consola de cette perte dans les bras de Manuel Godoï,

lequel alla se consoler dans d'autres bras. Parlons des Egyptiens.

Le gouvernement de Napoléon I[er] parut un instant embarrassé de ce surcroît de population qui lui arrivait dans les fourgons du général Menou, le déplorable signataire de la capitulation d'Alexandrie. On se tira d'embarras comme on se tire à peu près de tous les embarras de ce monde : avec beaucoup d'argent. Le cabinet alloua des subsides à ces braves gens, attirés sur nos plages par notre faute, assignant à chacun une part aussi large que les circonstances le permettaient. Les femmes eurent tant, les vieillards tant, les enfants tant, et on leur dit : « Vivez maintenant comme vous l'entendrez : en Français ou en Egyptiens, entre vous ou parmi nous, sous le costume de vos ancêtres ou dans le nôtre, qui est infiniment plus laid, mais beaucoup plus incommode que le vôtre. Enfin, arrangez votre vie comme il vous plaira. »

Voici comment ils s'arrangèrent. Ne voulant pas se séparer, car se séparer c'est s'anéantir, et ils voulaient rester Egyptiens d'Alexandrie, Egyptiens du Caire, Syriens de Jaffa et d'Alep, ils cherchèrent et ils trouvèrent, dans cette admirable ville de Marseille, un endroit prédestiné, une plaine à demi verte, à demi brûlée, qui leur rappela à la fois les bords du Nil et les sables de Gizeh, et, là, ils se bâtirent, à droite et à gauche, des maisonnettes blanches d'un étage au plus ; nous disons au plus, car beaucoup de ces maisons n'avaient pas d'étage. C'étaient des habitations ouvrant d'un côté sur la rue ou plutôt sur une promenade charmante appelée le *Cours Gouffé*, et de l'autre sur des jardins où il se hâtèrent, peuple essentiellement agronome, de semer des fèves de leurs pays, des oignons de Tanis, gros comme des melons, des courges, des pastèques, du maïs et surtout des gombaux [1].

Voilà donc nos Egyptiens établis au cours Gouffé, et s'y installant pour toujours, quoique au fond de l'âme ils se figurassent, rêve de tous les émigrés, rentrer au bout de quelques mois dans leur chère Egypte, que Bonaparte reprendrait sur les Turcs, sur les Anglais, sur le destin. Leurs petits-fils sont encore au cours Gouffé, où ils mangent des concombres, des melons et des gombaux.

Ils ne disaient pas trop haut leur rêve cependant, car la zone qu'ils avaient choisie eux-mêmes pour y faire leur séjour, ce séjour si provisoire dans leur pensée, leur retraçait, nous venons de le dire, les traits les plus saillants de la patrie absente. Placée aux

[1] Le gombaux ou gombo est un légume originaire d'Egypte, avec lequel on fait aux colonies, où il a été transplanté, le fameux mets appelé *callalou*, le roi des mets. Paris connaîtra le gombo et le callalou dans deux ou trois cents ans. Il a mis dix-huit siècles pour connaître l'aubergine, et il n'y a pas trente ans qu'il mange des tomates. Quel peuple avancé ! Il est vrai qu'il dévore, depuis les Gaulois, le bouilli de bœuf, le plus lourd des métaux.

limites de la ville et aux abords de la campagne, plongée par conséquent dans une poussière éternelle, elle leur rendait le Kamsin, ce vent de feu, cette haleine tellement brûlante, qu'elle force les statues de granit noir de la haute Egypte à abaisser leurs paupières, à ouvrir la bouche pour respirer.

Cette réminiscence n'était pas la seule qui vînt les consoler. Marseille leur rendit aussi leurs sauterelles, un peu moins maigres peut-être, mais acceptables encore. Si elle leur refusa la peste, elle leur permit du moins l'ophthalmie : la plupart de ces braves Egyptiens et de ces brunes femmes de Belbeys et de Mansourah apportèrent de leur terrible climat des maladies d'yeux dont ils ne guérirent pas ; ils restèrent borgnes ou aveugles. Heureusement les enfants échappèrent à cette cruelle dîme exigée par le sol paternel, et garçons et filles dotèrent Marseille d'une génération dont les regards éclipsèrent par leur douceur insondable et leur émouvante mélancolie, les regards andaloux, catalans, italiens, et ses propres regards à elle, la ville pourtant aux yeux célèbres.

Quel curieux tableau que ce fragment de l'Egypte transporté comme un morceau de bas-relief dans une ville française, et qu'on se fit un scrupule presque religieux de troubler par la moindre addition discordante ! Les Egyptiens eurent leurs marchands Egyptiens, leurs tailleurs Egyptiens. Ceux-ci leur bâtirent leur large turban de mousseline aérienne, ceux-là leur taillèrent de longues dalmatiques de drap gris ou sombre, à leur caprice. Ils mangèrent comme au Caire, et dormirent tout habillés, comme au Caire, sous des moustiquaires de gaze. Ils n'eurent pas besoin de se procurer des moustiques ; Marseille leur en donna en proportion suffisante.

Et quand ils se sentirent bien chez eux, ils reprirent, ils renouèrent au passé cette existence d'oisiveté, délices du sage Orient. La conversation sous les platanes, les discussions théologiques sous les treilles, la vie horizontale, la pipe à la bouche. Les hommes dormaient le jour, les femmes chantaient vers le soir de touchantes romances sans paroles, en s'accompagnant sur des guitares sans cordes. Ils sortaient tous les premiers du mois de leur retraite pour aller recevoir la pension que le gouvernement impérial leur faisait, et qu'il leur fit même dans les plus mauvais jours de sa trop courte splendeur. Comme aucune raison bien claire, bien déduite de sa position particulière, n'obligeait la Restauration à continuer les devoirs imposés au gouvernement détrôné par elle, elle se résigna d'assez mauvaise grâce à continuer ces devoirs. Elle discuta la légitimité des subsides, les écourta ; cependant, on doit à son éloge d'ajouter qu'ils ne cessèrent jamais, et que les bourses dont jouissaient beau-

coup de jeunes Egyptiens au lycée de Marseille ne furent pas supprimées.

C'est dans cette institution royale que nous connûmes les fils des meilleures familles du Caire et d'Alexandrie, excellents condisciples, dont le souvenir nous est ineffaçablement resté, et que nous reçûmes nos premières leçons de langue arabe du très savant prêtre Gabriel, Abouna Gibraïm, et de Joseph Agoub, mort plus tard professeur d'arabe au collége Louis-le-Grand. Beaucoup de ces jeunes Egyptiens, nos amis de ces belles heures évanouies, prirent dans le commerce, l'industrie, les arts et les lettres, des positions élevées; d'autres se distinguèrent, bien jeunes encore, par les services qu'ils rendirent à la France pendant les premières années de la conquête de l'Algérie. Grâce à leur intelligence de la langue arabe, ils nous facilitèrent les premiers rapports avec la race conquise. Ils furent le premier dictionnaire arabe et français, français et arabe qu'ouvrirent les vaincus et les vainqueurs, afin de s'entendre un peu plus et de s'égorger un peu moins. Les premières proclamations, les premiers arrêtés, les premiers journaux arabes furent rédigés par eux. Mon très regrettable ami, Joany Pharaon, bon érudit, charmant poète, marcha à la tête de cette brillante phalange d'interprètes de la France, ou pour mieux dire de la Civilisation. Par eux, l'Afrique alla enseigner à l'Afrique ce qu'elle avait oublié à travers les âges, et que la France avait gardé en dépôt : la science et l'humanité.

C'était, en vérité, original et charmant de parcourir cette heureuse bourgade égyptienne du cours Gouffé, les soirs d'été et d'automne, et de voir à travers les torsades de fumée de leurs longues pipes de cerisier, ces graves personnages, qui avaient transporté en bloc sur nos rives leurs mœurs, contemporaines des Pyramides, comme on transporterait dans sa motte de terre un palmier tout entier, racines, tronc, feuilles, rameaux et fruits. On voyait aussi les vieilles matrones égyptiennes, la tête couverte d'un grand voile de mousseline, le front serré dans une bandelette du même tissu, fumer au seuil de la porte, tandis que les jeunes fille de Damanhour et les jeunes gens de Memphis se promenaient deux à deux sous les frais platanes du cours Gouffé, sans trop regretter la patrie, car la patrie, pour les jeunes âmes, c'est l'endroit où elles aiment, cet endroit fût-il l'enfer. Et les hommes d'âge mûr et les vieillards parlaient sans cesse du combat de Chebreys, de la bataille des Pyramides, du grand Buonabardi qui la gagna, du présomptueux Mourad-bey qui la perdit; puis de la révolte du Caire, si énergiquement domptée; de Kleber, de sa magnifique stature, Kleber, l'Antinoüs de la France; de Desaix, le *sultan juste;* du médecin Desgenettes, qui lutta corps

à corps avec la peste et la vainquit. Et après les souvenirs glorieux, venaient, marche ordinaire de la pensée humaine, les souvenirs douloureux, la défaite d'Aboukir, les désastres de Saint-Jean-d'Acre et de Canope, la capitulation de Menou, dernier mot de la campagne d'Egypte, la fuite de tous ceux qui s'étaient dévoués à ces grands événements, leur émigration, à eux, malheureux Egyptiens, sur la terre étrangère, étrangère mais hospitalière, ajoutait bien vite la reconnaissance.

C'était la reconnaissance qui fermait ces belles nuits aux étoiles; et cette reconnaissance, pieuse comme une prière, se formulait sur les lèvres de tous par un chant. Ce chant, dont nous avons en ce moment le texte original sous les yeux, a été composé au Caire à l'époque de l'occupation de cette ville par les Français, en l'honneur de leur chef, déjà immortel, Bonaparte.

Ecoutons-le seulement dans son avant-propos explicatif.

« A composé cette ode, Nicoulâ-êl-Tourk, fils de Yousouf-êl-Tourk, Constantinopolitain, dans la ville du Caire, la bien gardée, y offrant ses éloges à la France et à son héros incomparable, le prince de l'armée, le prince Bonaparte, au commencement de l'an 1213, etc., etc.[1]. »

Ensuite le silence du sommeil s'étendait sur ce paisible quartier de la ville, et rien ne l'interrompait plus jusqu'au lendemain. Et le lendemain voyait recommencer, pour les habitants, la même existence uniforme, heureuse imitation de celle qu'ils avaient menée jusque-là en Egypte. Et plus tranquille encore était celle qu'ils menaient à Marseille, où jamais les katchefs, les chérifs, les cadys, les beys et les pachas ne venaient les pressurer ni les battre, pour leur faire payer d'iniques impôts, sans proportion avec leurs étroites ressources.

Ecoutez Volney parlant en 1785, treize ans seulement avant l'expédition française, du sort des Egyptiens sous les diverses autorités que nous venons d'énumérer au hasard de nos souvenirs.

« Nulle sûreté pour la vie ou la propriété; on verse le sang d'un homme comme celui d'un bœuf. La justice même le verse sans formalité. L'officier de nuit dans ses rondes, l'officier de jour dans ses tournées, jugent, condamnent et font exécuter en un clin d'œil et sans appel. Des bourreaux les accompagnent, et au premier ordre la tête d'un malheureux tombe dans le sac de cuir, où on la reçoit de peur de souiller la place. Souvent, sans autre motif que l'avidité d'un homme puissant et la délation d'un ennemi, on cite devant un

[1] *Nazzam hadah êl Kassaydêh Nikoulâ êl-Tourk oulad Yousouf êl-Tourk, Istambouly-êl âsl*, etc.

bek un homme soupçonné d'avoir de l'argent; on exige de lui une somme; et, s'il la dénie, on lui donne deux ou trois cents coups de bâton sous la plante des pieds, et quelquefois on l'assomme. (Etat politique de l'Egypte). »

Je respecte le grand, j'admire le majestueux, mais l'étonnement auquel leur vue m'élève me cause, je l'avoue à la honte de mon organisation défectueuse, plus de vertige que de plaisir. Je préfère au spectacle de l'infini, le tableau dont mes yeux arrêtent le contour, contiennent les limites. Je le tiens, je l'embrasse : on n'embrasse pas une nation. Cette tendresse géographique m'échappe. Aussi, combien ce tableau flamand de l'Egypte dans un coin de Marseille, cette Egypte en miniature, me disait et me représentait mieux l'Egypte que la vue des hypogées, des pyramides, du Nil et du Grand-Désert. J'avais sous mes yeux la famille, type ramassé, mais vivant de l'humanité, et cette famille touchait, pour moi, par une extension sans effort de l'esprit, aux temps des patriarches, à ces temps où les jeunes filles au teint sombre, et les jeunes gens de Mesraïm se rencontraient au bord de l'abreuvoir aux trois palmiers. Et les trois palmiers, les jeunes femmes sombres, les patriarches, l'abreuvoir étaient là. Je voyais, je touchais, je respirais un passé de cinq mille ans.

Dans cette brève histoire des réfugiés égyptiens, qui ne sera plus cependant à refaire, nous flattons-nous, nous ne négligerons pas d'ajouter que tous les réfugiés venus avec les derniers bataillons français n'étaient pas contenus dans les limites de ce gracieux square du cours Gouffé, odorante avenue d'acacias et de sycomores. Beaucoup d'entre eux, arrivés trop tard pour s'y loger, avaient loué ou acheté (acheter était si facile alors) de petites maisons de campagne dans un périmètre de quelques lieues aux alentours de Marseille.

Ils habitaient les villages de Sainte-Marguerite, du Grand et du Petit Saint-Giniez, de la Capelette, de Montredon, de Mazargues, sans aller au delà d'Aubagne, de peur de perdre de vue leur cher quartier général, le cours Gouffé. Dans ces villas agrestes qui leur rappelaient, par le voisinage de la mer, leurs jardins de Rosette et de Damiette, ils vivaient de la même manière que leurs compatriotes de la ville, fumant toute la journée, pensant peu, rêvant beaucoup, comme tous ceux qui fument avec excès, promenant leurs regards du ciel bleu à la mer bleue, savourant lentement cette molle existence pour laquelle nous sommes nés, quoi qu'on en dise, et à laquelle une philosophie plus rationnelle, plus saine, nous ramènera infailliblement un jour, à la voix inspirée de quelque nou-

veau législateur destiné à consoler le monde par la fondation du culte sacré de l'oisiveté.

Les mauvais jours, les jours noirs (*Tschorni den*), comme disent les Russes, se levèrent pour les réfugiés. Ce que la générosité de Bonaparte avait fondé pour eux, allait s'écrouler avec l'écroulement du règne de Napoléon. Le palais entraînerait le nid dans sa chute.

Marseille, ville alors royaliste, non pas absolument par principes, car grecque, espagnole, italienne, quels principes pouvaient la rattacher à un système de gouvernement qui prétendait être national avant tout, n'ayant pas même comme Aix, pour excuse à son royalisme, une origine nobiliaire, mais royaliste par intérêt, parce que Napoléon c'était la guerre, et que la guerre est l'ennemie la plus acharnée du commerce, Marseille n'avait jamais vu les réfugiés d'un œil très sympathique. Sa population, une partie du moins de sa population, leur devint tout à fait hostile quand l'étoile de Napoléon, voilée par la fumée de Waterloo, s'obscurcit, sublime défaillance, glorieuse éclipse, qui poussa au contraire les Egyptiens à se montrer encore plus chaleureusement acquis et dévoués à la cause impériale.

Mais alors il arriva à ces braves cœurs, d'abord pour n'avoir pas montré assez d'allégresse au retour des Bourbons, ensuite pour en avoir trop déployé pendant les Cent-Jours, qu'ils furent, au second retour de la dynastie royale, l'objet de haines féroces, de récriminations sanglantes. Marseille eut ses vêpres égyptiennes, ses massacres de septembre : le cours Gouffé reprit la trace de sang de la Conciergerie où Billault Varennes l'avait laissée.

Comme c'est principalement d'un quartier de la ville, *les Grands-Carmes*, que fondit l'extermination, la précision dans le récit des événements que nous avons à raconter veut de toute autorité que nous indiquions, fût-ce simplement au fusain, quelques traits de la physionomie de ce quartier extraordinaire ; physionomie laide, difforme, ayant beaucoup d'analogie avec celle qu'offrent ces liasses de maisons mal groupées qu'on voit à Tanger et à Tétuan. Il y a, aux *Grands-Carmes*, des rues du temps des Phocéens, du temps de Pithéas, comme les rues Timon, Euthymènes et des Phocéens ; des rues du temps de la domination romaine, la rue Négrel, où j'ai passé de longues minutes à contempler la maison enfumée de Milon, celui que Cicéron défendit avec tant de talent et si peu de succès à Rome, l'an 57 avant Jésus-Christ : il y a donc de cela dix-neuf cent vingt-deux ans ; des rues du temps des comtes de Provence et du bon roi René, comme la rue Guintrand, la rue Clovisse, la rue Trigance ; des rues du temps de Henri IV, comme la rue des Belles-

Ecuelles, du Panier, etc. ; aucune, par exemple, du temps de la Renaissance.

Ces vieilles rues partent des rives mêmes du port où les premiers occupants les bâtirent, et elles grimpent de rocher en rocher avec les pieds et avec les mains, comme elles peuvent, jusqu'à l'endroit où s'élevait l'ancien lazaret, palladium de la santé publique, ce lazaret que les Marseillais réédifieront un jour après avoir traversé huit ou dix pestes, dix ou douze choléra et autant de fièvres jaunes. Ces rues se composaient, se composent, serait-on en droit de dire sans anachronisme, car malgré la création de la rue Impériale, qui leur a crié de lui faire place, elles subsistent encore en grande partie, de maisons de toute complexion, de toute forme : maigres comme des squelettes ou bouffies par le travail de la décomposition ; ici, montrant à nu leur charpente osseuse, là, leur intérieur hideux ; puis bien d'autres et bien d'autres encore ayant l'épine dorsale rompue à plusieurs endroits, chassieuses, aveugles derrière leurs vitres bleuâtres drapées de toiles d'araignées, et toutes éternellement pavoisées aux fenêtres de linges redoutables. Et voyez-les, ici avançant sur la rue, là fuyant d'elles-mêmes, puis s'avançant de nouveau et de si près les unes vers les autres, qu'elles pourraient s'embrasser si elles ne se faisaient mutuellement peur avec leurs dents jaunes. Notre faubourg Saint-Marceau, ses masures pourries, ses habitants en lambeaux, ses tanneries nauséabondes, est un marquis parfumé d'ambre, un Lauzun auprès des Grands-Carmes. Les Grands-Carmes rendraient deux contagions et trois épidémies au faubourg Saint-Marceau. J'ai vu à l'extérieur des maisons, comme agrément, des banquettes formées de fumier desséché sur lesquelles les habitants s'asséyaient le soir comme on s'asseyerait sur des divans. Des mains ingénieuses les avaient équarries et jonchées de paille. Sur ces banquettes, des femmes, déjà vieilles et ridées à vingt ans, se livraient à l'unique industrie du quartier. Elles tricotaient, à l'aide d'aiguilles longues comme des épées, des surcots de grosse laine destinés à être plongés dans une teinture rouge pour servir ensuite à l'accoutrement des matelots.

Il est plus difficile de dire la profession des hommes, pères ou frères, fils ou maris de ces femmes-là. Quelques-uns sont marins, mais c'est le très petit nombre ; les marins de Marseille, les pêcheurs, s'éloignant peu du quartier Saint-Jean. Ils sont plutôt les frères en paresse, en mauvaises mœurs, en habitudes perverses, des anciens habitants de notre affreuse petite Pologne.

Les Génois, les Catalans, les Sardes, les Piémontais entrent en forte proportion dans la composition du gâteau malsain de cette population. Il se commet rarement un crime à Marseille ou dans sa

banlieue, sans qu'un Piémontais, sorti de la tannière des Grands-Carmes n'y ait au moins trempé le petit doigt. On allait jadis aux Grands-Carmes louer des bras pour faire un mauvais coup, comme à Paris on va le matin à la place de Grève embaucher des charpentiers et des maçons. Ils se louaient tel prix pour le vol, tel prix pour le guet-apens, tel prix pour la strangulation ou tel prix pour le stylet, au choix des demandeurs, lorsqu'ils ne jugeaient pas plus avantageux de travailler pour leur propre compte, ainsi que cela eut lieu dans l'assassinat des réfugiés Egyptiens, en juin 1815.

Nous allons parler de cet assassinat, qui a pris place aux pages les plus rouges de nos guerres civiles.

Nous sommes en juin 1815.

Tandis que Marseille, agitée de cette joie méridionale dont la folie, dans ses plus violents accès, donne seule une idée, arborait le drapeau blanc, et l'arborait avant même que le drapeau tricolore, audace inouïe, fût officiellement descendu du fronton des établissements publics, les habitants des Grands-Carmes, s'entraînant par le bras, se nouant par les mains, fondant tous leurs cris en un seul cri, cri de tigre en furie, se recrutant de porte en porte, descendaient de leurs cavernes et commençaient ce branle émouvant, ce tournoiement vertigineux appelé dans le midi une *farandoule*.

La farandoule, dans les jours de réaction politique, est une ronde dans laquelle entre une population entière, enfants, jeunes gens fanatisés par les femmes, femmes échevelées, hommes ivres de mauvaises passions et de mauvais vin, ronde universelle, inouïe, dont le parquet de bal est le pavé même de la ville entière. Voyez-les ! ils se précipitent, ils s'engouffrent, toujours en tournant, dans une rue, reparaissent à l'autre bout, débouchent sur une place, prennent tous ceux qui passent, les accrochent à leur mouvement de rotation et le continuent, l'accélèrent. Oh ! comme ils tournent ! Le sol tremble sous la glissade terrible de l'avalanche humaine, et le vent qu'elle produit dans sa course frénétique devient une tempête, une tempête d'haleines chaudes, de regards flamboyants, de hurlements sauvages.

Cette valse de vingt mille démons ne se ralentit pas, ne se brise jamais. Ils étaient cent, puis mille, ils sont vingt mille. Le délire augmente avec le nombre, et le monstre aux vingt mille têtes, aux quarante mille pieds, se change, par l'effet de son évolution effrénée, en une chaîne électrique capable de renverser, de foudroyer tout ce qu'elle touche, barrières, barricades, hommes et choses. On croirait être en présence des Assaouïs du Maroc. Comme les Assaouïs, ces hommes et ces femmes marcheraient maintenant nus-pieds sur des plaques rougies au feu, ils seraient mordus au cœur par des cou-

leuvres, aux lèvres par des scorpions, on verserait du plomb fondu dans leurs bouches, qu'ils n'éprouveraient aucune douleur, qu'ils ne sentiraient rien. La frénésie en a fait des esprits; des esprits du mal. Le démon des guerres civiles est assurément né dans le Midi.

Nous venons de dire que ces vingt mille furieux ne forment plus qu'un seul monstrueux être de cinq ou six cents pieds de long; ajoutons que de sa bouche il sort un cri de cinq lieues de tour, un seul cri, et ce cri est : *Vive le roi!*

Après être descendue des Grands-Carmes à la Grande-Rue, par les Prêcheurs, la farandoule de 1815 traversa la Place-aux-OEufs, parcourut le Cours et s'arrêta un instant devant le café Marentier où elle massacra en passant, comme hors-d'œuvre, trois bonapartistes, les frères Verse et un nommé Galibert. Elle lava ensuite ses mains sanglantes dans le bassin de la belle fontaine des Méduses; elle pénétra dans la rue Thubaneau et gagna, par les allées de Meilhan, le chemin de la Madeleine. Là, elle égorgea un homme considérable, hautement estimé, d'un mérite réel, l'avocat Anglès. Rentrant en ville après cette pointe faite dans la banlieue, l'émeute royaliste redescendit la rue Noailles dans l'intention de se rendre à la rue de Rome, au bout de laquelle, nous l'avons dit, étaient les réfugiés égyptiens, et où elle se proposait de frapper le grand coup de la journée.

Un incident vint faire dévier à cet endroit la marche du poëme.

A l'entrée du cours Saint-Louis et de la rue Noailles, la phalange des Grands-Carmes avisa deux pauvres négresses, et elle se fit tout de suite ce raisonnement bien digne d'être rapporté : « Les Egyptiens ont la peau brune, les nègres l'ont encore un peu plus brune; ces deux négresses doivent donc être plus qu'Egyptiennes, par conséquent, excessivement bonapartistes. Mort aux deux négresses! »

Et, sur-le-champ, on les cerna; elles furent enveloppées de toutes parts; les coups de bâton suivirent les coups de pierres; on les meurtrit, on les épouvanta, on les affola. Elles devinent le sort qu'on leur prépare. Cherchant à y échapper, elles s'élancent, par bonds désespérés, aux sonnettes, aux marteaux des portes, pour qu'on leur ouvre ces portes; les portes ne s'ouvrent pas. Les deux négresses s'accrochent, s'enlacent alors aux barreaux des fenêtres pour les écarter, pour essayer de gagner les étages supérieurs, les toits. La peur a doublé l'agilité prodigieuse naturelle à leur espèce; mais leurs persécuteurs, plus cruels encore qu'elles ne sont agiles, les piquent dans les chairs avec la pointe des sabres, des baïonnettes, et les deux malheureuses femmes, forcées, par l'excès de la douleur, de lâcher prise, tombent à terre à demi brisées. Elles se relèvent, retombent, se relèvent encore et, de nouveau, elles cherchent à fuir

l'événement final et fatal suspendu sur leur vie. Elles courent boitant, criant, pleurant, hurlant, suppliant, perdant, dans cette course exaspérée, leurs derniers vêtements; les autres vêtements ont été déchiquetés, enlevés avec des lambeaux de chair à coups de coutelas. C'est dans cet état de nudité ensanglantée qu'elles atteignent le bout de la Canebière, c'est-à-dire le bord même du port. L'assassinat derrière elles, la mer profonde devant elles. Si elles reculent, c'est la mort; si elles s'arrêtent, la mort; si elles se jettent à la mer, la mort. Elles se jetèrent à la mer. On les vit pendant quelques minutes, se tenant dans les bras l'une de l'autre, essayer, en nageant avec leurs pieds, de s'éloigner des quais, d'où l'on tirait sur elles, de tous les côtés, des coups de fusil incessants. On les blessa aux bras, au dos, aux épaules; on les troua partout. L'eau du port devint rouge. Enfin, une balle traversa leurs deux têtes agonissantes. Elles disparurent, on les croyait mortes; elles reparurent, mais une seule vivait encore. Elle tenait, renversée sur son épaule cassée, celle qui ne vivait plus. Une dernière balle frappa au milieu du front la survivante, et toutes deux alors s'enfoncèrent. Il se produisit, à la surface de l'eau, un évasement circulaire, un entonnoir funèbre; l'entonnoir se ferma, ensuite un peu d'écume se fit, signature de l'agonie, et tout fut dit.

Il fut constaté plus tard que les deux prétendues Egyptiennes étaient nées toutes les deux à Sainte-Lucie, en Amérique. Mais elles étaient noires, donc elles étaient Egyptiennes, donc elles étaient bonapartistes.

Un historien Marseillais qui, à l'inexactitude de Vertot, a oublié de joindre l'élégance de Suétone, s'exprime ainsi sur l'événement des deux négresses mutilées, puis fusillées, puis noyées :

> Deux négresses éthiopiennes, dégoûtantes, presque nues, troublaient la place publique avec des vociférations inintelligibles, mêlées au nom de Bonaparte, leur Providence et leur Dieu. La plus furieuse de ces femmes, rebut de la colonie égyptienne comme de l'espèce humaine, hurlait après l'idole renversée comme une louve après ses louveteaux, provoquant au meurtre, dans son stupide délire; — le meurtre incarné. Refoulée jusqu'à l'extrémité du quai, elle tombe dans l'eau, s'y débat convulsivement en criant toujours : une balle l'atteint au front et la fait disparaître[1].

Sur deux négresses tuées, en retrancher une, et appeler « meurtrière » celle qu'on fusille et qu'on noie, c'est un peu trop de licence, même pour un Marseillais.

A la suite de cette tuerie, le bruit se répandit que la réaction pré-

[1] *Marseille depuis 1789 jusqu'en* 1815, par un vieux Marseillais, p. 360 et 361.

tendue royaliste se proposait d'assommer tous les noirs parce qu'à ses yeux, ainsi que nous l'avons déjà expliqué, ils étaient tous bonapartistes. Dès ce moment, les noirs s'abstinrent de se montrer dans la ville; ceux qui par la nuance trop accusée, trop sombre de leur teint, se croyaient exposés à quelque méprise fatale, s'attachèrent au dos, incident burlesque d'une situation bien peu burlesque, une pancarte où ils avaient tracé en caractères lisibles ces mots, en langue provençale : « SIOU PA NÉGRÉ. » Faites attention, je ne suis pas noir!

Revenons aux Egyptiens, ou plutôt à l'émeute ; c'est arriver encore plus vite aux Egyptiens. Nous l'avons quittée sur le théâtre de l'assassinat des deux infortunées négresses. Sur ses traces, et précédé du drapeau blanc, coupons en diagonale la rue Beauveau, la place de la Paille, et entrons dans la rue Paradis pour nous arrêter quelques minutes, — quelques minutes seulement, — dans la rue Grignan, où était la mairie, une mairie sans maire, un courageux citoyen, M. Raymond ne remplissant les fonctions de maire en ces jours de crise que pour ne pas laisser sans autorité une ville en combustion.

L'émeute donna là, sous le balcon de la mairie, un spectacle incroyable, un échantillon des fantaisies charmantes et scélérates du peuple en temps de guerres civiles.

Elevant dans ses mains un buste en plâtre de Louis XVIII, *le Désiré*, elle se mit à chanter en chœur de sa voix la plus tendre une romance, oui, oui, une romance, et une romance tout à fait sentimentale, presque champêtre, composée en l'honneur de la Restauration par le sieur Peragallo, le premier barde provençal qu'inspira dans le Midi le retour des Bourbons. Voici un couplet de cette romance :

Le clairon cède aux chalumeaux,
On n'entend plus le cri d'alarmes,
Drapeau blanc flotte à nos châteaux,
Et l'amour seul garde ses armes.
Plus de combats, plus de fureur,
Goûtons l'amitié, la tendresse :
La gloire donne un jour d'ivresse,
La paix un siècle de bonheur.

Après ce chant anacréontique, l'émeute n'avait plus qu'à boire du lait; elle partit pour aller boire du sang.

Quoique relégués aux extrémités les plus désertes de la ville, les Egyptiens eurent connaissance des projets formés contre eux par les impitoyables réactionnaires, mais ils ne furent pas prévenus assez à temps pour se mettre complétement à l'abri de leurs coups. Ce n'est que vers le milieu de la journée, journée près de finir, qu'ils décou-

vrirent, par le massacre des deux négresses et celui d'un vétéran noir, égorgé au coin de la rue Lancerie, l'imminence de leur propre danger.

Précisément ce jour-là les réfugiés célébraient le mariage d'un jeune Egyptien et d'une jeune Egyptienne appartenant l'un et l'autre à deux familles des plus estimées et des plus aimées parmi eux. La cérémonie civile avait précédé la cérémonie religieuse, et le grand repas, et les bruyantes joies, et le bal sous les treilles embaumées par les pampres ambrés du Midi, suivraient dans la soirée la double consécration de ce mariage, qui avait entraîné les membres de la colonie à faire revivre pour ce jour-là les chères superstitions pratiquées par eux, chrétiens cophtes, quand ils se mariaient dans leur pays. Le jeune homme s'appelait Ibrahim-el-Mansour, la jeune fille Maria Damanhoury. Que de motifs n'ont pas eus les contemporains pour avoir conservé le souvenir de ces deux noms !

Vers six heures du soir, des avis haletants, sincères, mais hélas bien tardifs, étant venus sonner l'alarme dans le quartier du cours Gouffé, ordinairement si paisible, et donner aux réfugiés, pâles d'épouvante, la certitude qu'ils allaient tous être exterminés par les royalistes, on ne songea plus ni au mariage d'Ibrahim-el-Mansour avec Maria Damanhoury, ni au plaisir, ni à la fête ; on songea à fuir devant les balles, à se soustraire aux coups des assommeurs des Grands-Carmes, à sauver sa vie. Et encore si chacun n'avait eu que la sienne à sauver ! Mais là, des filles avaient une mère infirme à protéger ; là, des fils à défendre leur père, à l'emmener, à l'emporter pour mieux dire, car la cécité, comme nous l'avons exprimé plus haut, était très commune parmi les réfugiés, déplorable aggravation de maux qui, en pareille circonstance, venait centupler la difficulté d'une fuite. Pourtant il fallait fuir, l'émeute s'approchait par bonds de panthère ; en prêtant l'oreille, on entendait son brouhaha sinistre dans le lointain, ses rugissements traversés par des coups de feu, toutes choses couvertes l'instant d'après par ce silence navrant, que connaissent si bien ceux qui ont vu des révolutions, vécu dans les émeutes.

Pas une minute, pas une seconde à perdre pour les Egyptiens : l'émeute n'en perdait pas.

Ils sortirent en masse de leurs maisons, se réunirent dans l'allée du cours Gouffé, et, d'un commun mouvement, ils se rangèrent sur deux haies. Après avoir placé au milieu de ce double rempart, formé de leurs poitrines et de leurs cœurs, leur arche sainte, les enfants, les chers petits enfants, les femmes, les aveugles, ils gagnèrent la campagne par le chemin de Saint-Giniez, qui mène à la mer par les collines de Mazargues. Où allaient-ils? Ils n'en savaient

rien ; ils allaient devant eux engouffrés par l'épouvante. Des paysans qui les virent passer, au coucher du soleil, fuyant ainsi en procession, la plupart avec leurs costumes orientaux, le turban, la pelisse, les babouches traînantes, m'ont raconté plus tard la désolation de ces pauvres gens, leurs prières ferventes, leurs larmes et leurs signes de croix. On eût dit qu'ils suivaient leur propre convoi.

A mesure que le cortége avançait, les nombreuses familles égyptiennes et syriennes qui habitaient les petits jardins échelonnés sur le chemin de la fuite, se joignaient à leurs frères et s'enfonçaient avec eux dans les ornières poudreuses.

Et les deux jeunes mariés, quelle journée de noces pour eux ! Où étaient les roses qui versent la pudeur sur le front, les palmes, leur ombre sur le lit nuptial ? Où sont les douces heures rêvées, promises, assurées ? Ce matin, ils marchaient ensemble à l'autel; ce soir, ils marchent encore ensemble, mais c'est à l'exil, à quelque chose de plus grave encore que l'exil peut-être.

Mais tandis que les réfugiés gagnaient, la terreur aux flancs , les collines boisées au pied desquelles ils touchaient presque déjà, car elles ne sont guère distantes de plus de six kilomètres de la ville, la réaction mettait à feu et à sang leurs demeures, où un grand nombre des leurs étaient restés. Beaucoup d'infirmes , beaucoup d'aveugles, beaucoup de noirs employés à les garder, n'avaient pu se joindre au gros des fuyards. On imagine comment ils furent traités. Toute la nuit et une partie de la journée du lendemain, on entendit des rues environnantes des cris d'agonie s'élever et s'éteindre. Les massacres de l'Abbaye et de la Conciergerie furent renouvelés. Peut-être furent-ils dépassés, car les assassins ne se contentèrent pas d'éventrer , d'écarteler, de brûler tous les Egyptiens tombés sous leurs mains : se partageant entre eux une tâche trop lourde, une partie travailla sur place, tandis que l'autre courut sus à ceux qui s'en allaient vers les montagnes et la mer. Pas un retardataire ne leur échappa. Ils les précipitèrent du haut des rochers, les pendirent aux branches, ici par un pied, là par un bras , là par la tête ; en firent un abattis épouvantable ; si bien que quelques jours après la plage de Montredon regorgeait de cadavres [1].

Quant aux autres, aux plus agiles à s'enfuir, à se glisser à travers

[1] On continuait de massacrer dans les campagnes les Egyptiens qui s'y étaient réfugiés. Au quartier de Montredon, on vit un tombereau chargé de cadavres, sur lesquels flottait un drapeau blanc. Les infortunés! ils s'étaient reposés sur la foi de la France et sur l'honneur d'un peuple généreux; ils avaient cru trouver un asile inviolable sur la plus hospitalière des terres; ils aimaient un grand homme, ils s'attachaient à sa personne, eux qui n'en avaient reçu que des bienfaits, eux qui l'avaient contemplé vainqueur au pied des Pyramides : voilà quel était leur crime. (*Histoire de Marseille*, par A. Fabre, t. II.)

les rochers et les pins, les massifs de genets et les hautes bruyères, ils errèrent plusieurs jours de collines en collines, se cachant au moindre bruit, mourant de soif et de faim, fous de douleur, ivres d'épouvante et de désespoir.

Nous emprunterons à l'historien que nous avons déjà cité et qui s'est décoré lui-même du titre de : *Un vieux Marseillais*, n'ayant pas eu le premier courage de l'écrivain, celui de faire connaître son nom, le passage de son livre où la situation des malheureux réfugiés est racontée.

La négresse noyée, le pillage et le meurtre à deux pas du quartier, leurs manifestations outrées à l'aurore des Cent Jours, épouvantent les habitants réfugiés d'Egypte, qui végétaient dans leurs masures voisines de la place Castellane. La peuplade aux trois-quarts idiote, désertant ses chenils, se répand dans la campagne de la banlieue méridionale. Partout honnie, partout pourchassée comme un troupeau de bêtes fauves par la population agricole, race impitoyable et couarde, la horde errante gagne les solitudes boisées de Sainte-Marguerite et de Mont-Redon, et passe vingt-quatre heures sans abri, sans aliments et dans de mortelles transes.

Derrière ces brutales et si peu humaines expressions : *idiots*, *masures*, *chenils*, *bêtes fauves*, style de notre Tacite à l'ail, on lit sa joie à constater l'authenticité des supplices éprouvés par ceux dont il cherche à déshonorer même le malheur. Ces supplices sont donc vrais, l'imagination n'a aucun effort à faire, et si vrais, que la pitié elle-même n'a pas besoin de les exagérer pour y intéresser les âmes les plus indifférentes. Quand les Egyptiens purent rentrer dans leurs maisons dévastées, ils se comptèrent en silence sur le seuil de leurs portes, et ils se trouvèrent diminués de plus des deux tiers. Dans ces deux tiers disparus étaient Ibrahim El-Mansour et Maria Damanhoury. Peut-être s'étaient-ils attardés en chemin ; peut-être s'étaient-ils égarés dans ce long réseau de collines, cet océan de pinèdes, qui va en ondulant de Marseille à Fréjus, de Fréjus à Nice, de Nice à Gênes, de Gênes partout ? On attendit leur retour, on attendit des jours, des mois, des années ; ils ne reparurent pas. Avaient-ils été tués ensemble et jetés ensemble dans le tombereau des septembriseurs du Midi ? Les flots de la Méditerranée avaient-ils été leur premier lit? Collines, pins, bruyères, massifs de thym et de genêts, vallées de myrthes, flots de verdure et flots de la mer ont gardé le secret. L'étrange et double disparition de Maria Damanhoury et d'Ibrahim-el-Mansour, est restée mélancoliquement légendaire dans la mémoire de la colonie réfugiée. Les vieillards ont cru longtemps qu'on les verrait un jour revenir de l'autre côté du soleil, comme l'Adonis symbolique du Zodiaque ; et

les jeunes filles de Jaffa et du Caire pensèrent qu'ils avaient regagné l'Egypte à la nage.

Quelle que soit la valeur des opinions des uns et des autres, Maria Damanhoury et Ibrahim-el-Mansour ne se montrèrent plus ni à la veillée de Noël ni autour de la blanche nappe brodée de Pâques fleuries.

Sous la plume de quelque grand écrivain, simple, clair, attendri, un Bernardin de Saint-Pierre, un Manzoni, un Longfellow, cette histoire des deux enfants du Nil, des deux amants de l'émigration, des deux fiancés du cours Gouffé, prendrait place à côté de celle de *Paul et Virginie*, des *Fiancés* et d'*Evangeline.*

Quant à nous, si nous avons évoqué du fond d'un demi-siècle d'ombre, l'émigration égyptienne, c'est moins pour la satisfaction très discutable de remuer les cendres de nos guerres civiles, éteintes pour longtemps, que pour rappeler aux partis, quelle que soit leur bannière, qu'ils doivent toujours aimer et respecter les vaincus, surtout les émigrés et les réfugiés. Ce n'est pas seulement la pitié qui le commande. Les réfugiés sont les germes errants d'une civilisation destinée à se porter plus tard au pays d'où ils ont été chassés. Les réfugiés protestants rapportèrent en France, au retour de l'exil, la robuste honnêteté de l'Allemagne; les réfugiés espagnols, persécutés par Ferdinand VII, prirent dans l'Amérique du Nord, pendant leur émigration, la Liberté, qu'ils plantèrent dans celle du Sud; les réfugiés italiens rapportèrent en Italie, de leur séjour en France, la mesure et le bon sens politiques, qu'ils remplaçaient autrefois par de la poésie, absolument comme font les enfants, qui s'imaginent pouvoir dîner avec du dessert.

Rentrés en Egypte, pendant le règne de Méhemet-Ali, beaucoup de réfugiés accompagnés de leurs fils, jeunes gens tous doués de belles aptitudes, y exécutèrent sous l'œil de la France cette magnifique série de travaux qui ont amené, de progrès en progrès, la coupure de l'isthme de Suez, merveilleux couronnement de tous ces travaux, gigantesque idée contre la réalisation de laquelle n'a pu prévaloir la politique, et qu'une guerre même n'aurait pas arrêtée dans son invincible avénement, car lorsque le boulet frappe une idée, c'est le boulet qui est blessé.

LÉON GOZLAN.

SPINOZA

SA VIE, SES DOCTRINES ET LEUR FORTUNE,

D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENTS

Ad Benedicti de Spinoza opera quæ supersunt omnia Supplementum, in-18°, edidit. J. van VLOTEN. Amsterdam, 1862.

PREMIÈRE PARTIE

A considérer, de nos jours, notamment en France, la disposition des esprits, on dirait que le temps présent se soit chargé de justifier la parole de Lessing, lorsqu'il affirmait « qu'il n'y a pas d'autre philosophie que la philosophie de Spinoza. » Après avoir été, de l'autre côté de Rhin, l'inspirateur direct de Fichte, de Schelling et de Hégel, qui procèdent de lui au moins autant que de Kant, l'auteur de l'*Ethique* est tout à coup devenu parmi nous le maître suprême de la pensée. Vainement, depuis trente années, s'est-on appliqué à remettre en lumière les trésors enfouis ou négligés de l'érudition philosophique. Ce mouvement historique, qui a fini d'ailleurs par dégénérer en micrographie, a comme traversé les intelligences sans les saisir. Ni Platon, ni Aristote, ni saint Augustin, ni saint Thomas, ni Descartes, ni Leibniz ne sont parvenus à reconquérir leur empire perdu. C'est à Spinoza que paraissent vouloir appartenir les générations contemporaines. Ses déductions sont leur

lumière ; sa croyance est leur foi. Les plus hardis ne font que répéter ses énigmes, ou traduire ses enseignements sous une expression populaire. Bref, qu'on le sache ou qu'on l'ignore, qu'on se le dissimule ou qu'on se l'avoue, ses maximes sont, à cette heure, l'âme de toute théorie. Elles forment plus qu'une doctrine ; elles constituent une tendance. Au voltairianisme a succédé le spinozisme. Serions-nous donc voués au spinozisme sans retour ? Le spinozisme doit-il être à la fois cette philosophie et cette religion de l'avenir, qu'appellent de leurs vœux ou prophétisent de jeunes et ardents lettrés ? Nos certitudes et nos espérances, nos devoirs et nos droits, l'existence des sociétés et l'existence des individus ; tout ce qui intéresse l'homme, son activité, sa raison, son cœur, sa destinée, aurait-il dans le spinozisme son dernier mot ? Ou bien la faveur dominante, inattendue, dont jouit parmi nous Spinoza, ne serait-elle qu'un engouement passager, une mode, une crise ? Question intéressante assurément, plus que curieuse, tout actuelle, et à laquelle la récente publication d'un supplément aux œuvres de Spinoza, par un savant Hollandais, M. J. van Vloten, vient de donner une nouvelle opportunité.

La vie de Spinoza a été écrite successivement par son ami, le médecin Lucas de La Haye, et par le ministre luthérien Colerus. On peut ajouter aux renseignements consignés par ces deux biographes les détails que Sébastien Kortholt a insérés dans la préface de la deuxième édition du livre de son père, Christian Kortholt, sur les trois grands imposteurs, *De tribus impostoribus magnis Liber* (Hambourg, 1701, in-4°). D'autre part, l'ensemble des œuvres de Spinoza est bien connu. Paulus, Gfœrer, Bruder en ont publié chacun des éditions estimables à divers titres. Enfin de Murr, et, après lui, M. Dorow, ont enrichi le texte du *Tractatus theologico-politicus* de notes manuscrites qu'avait laissées Spinoza. Disons de suite maintenant ce que l'on doit à M. Vloten.

Nous ne possédons qu'un petit nombre des lettres écrites à Spinoza ou par Spinoza. Qui ne sait cependant quelle lumière projette une correspondance sur la vie et les pensées d'un philosophe ? Supprimez la correspondance de Descartes ou de Leibniz, et vous ôtez à leurs ouvrages leur commentaire le plus sûr. D'un autre côté, de quel prix ne seraient pas des lettres authentiques de Platon ou d'Aristote ? Or, M. Vloten a été assez heureux pour découvrir des lettres ou des fragments de lettres qui avaient, jusqu'à lui, échappé aux éditeurs de Spinoza. Il nous fournit ainsi d'instructives informations, qui rectifient ou complètent la biographie de l'illustre méditatif, en même temps qu'il nous suggère de la doctrine spinoziste une plus juste idée.

Ce n'est là toutefois que la partie accessoire de la publication de M. Vloten. Je ne mentionnerai même que pour mémoire qu'elle contient aussi un petit traité de l'*Iris* ou de *l'Arc-en-ciel*, que l'on croyait avoir été jeté au feu par Spinoza. Le morceau capital qu'elle renferme, et qui lui assure une incontestable importance, n'est rien moins qu'une esquisse développée de l'*Ethique*.

Personne, en effet, n'ignore que l'*Ethique* est l'œuvre par excellence de Spinoza. C'est dans cette composition savante qu'il a ramassé toutes ses forces, condensé toutes ses méditations, déposé l'expression totale de sa philosophie et de son génie. Elle résume tous ses travaux antérieurs, de même qu'elle prépare tous ceux qui ont suivi. Elle est comme le foyer d'où rayonne sa pensée.

Il y a plus. Publiée seulement après la mort de Spinoza, l'*Ethique* a occupé sa vie tout entière. Dès 1661, c'est-à-dire âgé de vingt-neuf ans à peine, il se montre en possession de l'idée-mère de cet écrit, auquel il ne met la dernière main qu'en 1675. Aussi, entre ces deux dates, ont dû se placer des essais, se produire des tâtonnements, se succéder des rédactions qui ont été comme autant de degrés par où l'auteur a conduit cet ouvrage à sa forme définitive. Et déjà en 1852, M. Bœhmer de Halle trouvait, sur un exemplaire de la vie de Spinoza par Colerus, et publiait l'esquisse d'un traité de Spinoza sur *Dieu, l'homme et la félicité de l'homme; De Deo et homine ejusque felicitate*, qui ne peut être qu'une des ébauches de l'*Ethique*. C'est cette même esquisse que M. Vloten, plus favorisé encore par le sort, publie aujourd'hui à son tour, mais complète dans son entier, tandis que M. Bœhmer n'avait pu guère en donner que les principaux linéaments. Elle porte cette fois pour titre: *Court Traité de Dieu et de l'homme, et de la santé de l'homme; Tractatus brevis de Deo et homine ejusque valetudine*. Quoiqu'il soit constant que l'*Ethique* a été écrite en latin, le manuscrit retrouvé par M. Vloten était rédigé en flamand, et c'est lui-même qui a pris soin, tout en maintenant le texte primitif, de le traduire en latin pour la commodité des lecteurs.

On comprendra facilement l'intérêt qui s'attache à cette publication. C'est à peine si je noterai qu'elle comprend un chapitre inédit *De Diabolo*, que Mylius signale dans sa bibliothèque des anonymes. Son importance tient à d'autres causes. En premier lieu, les conceptions de Spinoza s'y offrent dans toute leur spontanéité. En second lieu, Spinoza y parle un langage sincèrement philosophique et humain; car il ne s'est pas encore assujetti à cette méthode géométrique, dont l'apparente rigueur fatigue l'esprit sans le soutenir, et qui, employée indiscrètement dans des sujets qui l'excluent, ne produit, en somme, qu'un tissu régulier d'illusions. Je laisse du reste

aux délicats en ces sortes de matières la satisfaction de comparer avec le texte définitif de l'*Ethique* cette rédaction préparatoire. Ils auront sans doute plus d'une utile observation à faire, plus d'un progrès ou d'un changement à signaler dans les développements de la pensée de l'auteur. Pour moi, tel n'est pas l'objet que je me propose.

Spinoza est un des saints de la philosophie, et, depuis Socrate, je ne crois pas qu'aucun philosophe ait été magnifié à ce point. Je voudrais ramener aux termes simples du vrai cet enthousiasme et cette enflure.

Spinoza a été, parmi nous, plus d'une fois et savamment étudié comme un puissant fauteur du panthéisme moderne. De mon côté, je voudrais, présentement que nous possédons tous ses ouvrages, sinon toutes ses lettres, et toutes les leçons de ces ouvrages, reprendre cet examen, et, pénétrant le fond des desseins du philosophe hollandais, en apprécier la portée.

En un mot, Spinoza s'est vu tour à tour oublié ou célébré, conspué ou exalté, traité comme « un chien mort, » suivant l'expression de Lessing, ou adoré comme un demi-dieu. Je voudrais, me rendant compte de ces jugements contraires, asseoir sur la valeur des doctrines spinozistes une opinion certaine. L'étude de la vie de l'homme éclaire d'ailleurs ses desseins, de même que la connaissance de ses desseins devient la clef de ses ouvrages. C'est pourquoi ce ne sera point un hors-d'œuvre que de rappeler rapidement les principaux traits de son existence.

I

Il y avait deux ans que Descartes jouissait à Amsterdam des loisirs de la solitude, lorsqu'en 1632 naquit dans cette ville Baruch de Spinoza. Sa famille appartenait aux Juifs Portugais, qui, chassés de leur patrie par un fanatisme avide et impolitique, étaient venus demander à la Hollande un asile. La précocité de son esprit décida sans doute la détermination que ses parents prirent à son endroit. Adonnés au négoce, n'ayant d'autres enfants que deux filles, appelées Mirian et Rebecca, ils destinèrent Spinoza au rabbinage et l'envoyèrent aux écoles.

Il n'est pas indifférent de savoir à quelle discipline Spinoza y fut soumis. Or, c'est ce que nous permet de connaître exactement l'extrait d'un savant livre hébreu publié à Amsterdam en 1680. « Dans le voisinage de la Synagogue, écrit l'auteur, est située la maison

d'école, qui a six classes. Chaque classe a son maître particulier. Dans la première, les enfants apprennent à lire l'hébreu, tandis que dans la seconde on parcourt les cinq livres de Moïse, et l'on commence à en apprendre des morceaux par cœur. Dans la troisième, on fait des traductions de ces mêmes livres, ainsi que des commentaires de Raschi. Les livres historiques et prophétiques sont lus dans la quatrième, d'après leur ordre dans la Bible ; ici, un garçon doit lire à haute voix, verset par verset, et le traduire immédiatement, ce que les autres écoutent faire ; on y exerce aussi la mémoire. On initie dans la cinquième les enfants à la connaissance du Talmud, partie légale (*Halacha*). Maintenant on ne doit plus parler que la langue hébraïque, et l'on traduit l'*Halacha* dans la langue du pays. Puis on étudie une autre partie du Talmud (*Gemara*). Aux approches des fêtes et aux jours de fêtes eux-mêmes, on lit et l'on explique le Rituel. De là, les écoliers passent à la sixième classe, que le premier rabbin préside. Grammaire et lectures dans divers commentaires. On discute, en particulier, sur les écrits de Maïmonide et autres dogmatistes, que l'on trouve dans la riche bibliothèque [1]. »

Tel fut le régime d'études que suivit Spinoza. Son intelligence ouverte, son assiduité curieuse, sa vigueur de jugement, lui firent promptement, parmi ses condisciples, une place exceptionnelle. Dès l'âge de quinze ans, il embarrassait ou étonnait ses maîtres, particulièrement le plus réputé d'entre eux, le rabbin Morteira. Consulté à son tour par ses jeunes amis touchant les textes les plus abstrus des Ecritures, il résolvait leurs doutes avec un mélange piquant de candeur et d'ironie. Ni la Bible, ni le Talmud, ni la Kabbale, ni Maïmonide n'avaient pu contenter son exigeante rigueur. Et la lecture de Descartes qui, de bonne heure, lui tomba entre les mains, ne fit que développer chez lui un inextinguible besoin d'originalité et d'évidence.

Dans de pareilles dispositions, il ne se pouvait pas que Spinoza restât attaché au rabbinage. Aussi cessa-t-il de fréquenter régulièrement la Synanogue. Ce fut, aux yeux de ses coreligionnaires, un scandale. Surpris d'abord par l'audacieuse fermeté de ce jeune esprit, troublés mais charmés, et fondant sur ses rares talents des espérances de secte, leur étonnement fit bientôt place à l'irritation, pour se changer finalement en une haine implacable. Séductions et menaces, applaudissements et terreur, ils employèrent tous les moyens pour retenir Spinoza. Ni les offres de pension, ni les violences ne leur réussirent. Dénoncé par ses condisciples, sollicité et

[1] Auerbach, *Spinosa's Sæmmtliche Werke*, t. I.

harcelé par ses maîtres, Spinoza repoussa les offres avec dédain et ne se laissa point intimider, pas même par les tentatives d'assassinat. Il continua ses méditations et poursuivit ses études, qui, à partir de ce moment, se tournèrent plus expressément de la théologie vers la physique, et pour lesquelles il éprouva le besoin d'ajouter à la connaissance des langues qu'il possédait, c'est-à-dire de l'hébreu, de l'italien, de l'espagnol, de l'allemand, du flamand, du portugais, celle du grec et du latin. Il se mit, à cet effet, sous la direction d'un médecin, nommé Van Ende, qui tenait école ; homme bizarre, aventureux, entaché de la note infamante d'athéisme, et qui devait quelques années plus tard périr misérablement en France, à la suite de la ridicule conjuration du chevalier de Rohan. Van Ende se faisait aider dans son enseignement par sa fille, nommée Claire-Marie. S'il fallait en croire des bruits, où l'on s'est récemment avisé de chercher matière à un roman [1], cette personne, aussi distinguée par son agrément et sa beauté que par son savoir, produisit sur le cœur de Spinoza une impression profonde. Le philosophe aurait même songé à demander sa main, mais se serait vu évincer par un rival plus riche et plus heureux, appelé Kerckkrinck. La date du mariage de Claire-Marie, qui épousa effectivement Kerckkrinck, mais seulement en 1671, ne permet guère de s'arrêter à cette supposition.

Quoi qu'il en soit de cet épisode romanesque, la fréquentation de Van Ende n'était certainement pas de nature à remettre Spinoza dans les bonnes grâces des Juifs. Elle n'avait servi qu'à fortifier l'odieux renom d'impiété qu'ils affectaient de faire peser sur lui. Enfin, en 1656, perdant, avec tout espoir de le ramener à eux, toute patience, ils le citèrent devant le Sanhédrin. Et sur son refus de comparaître, ils prononcèrent, en son absence, contre le déserteur de la Synagogue, la plus terrible de leurs excommunications, l'excommunication Schamma ta [2].

Spinoza resta sans doute, au fond, assez indifférent à une mesure que depuis longtemps il avait prévue. Il n'en crut pas moins devoir se justifier devant l'opinion, et publia une apologie de sa conduite : *Apologia para justificar se de su abdication de la Sinagoga*. Surtout, il comprit que désormais sa situation resterait précaire et allait être livrée à tous les hasards. C'est pourquoi, dénué de fortune personnelle, il se décida à apprendre un métier qui subvînt à ses besoins. Aussi bien, cette résolution, que lui dictait la prudence, se conciliait avec les prescriptions du Talmud. Il choisit l'art de polis-

[1] Auerbach, *Spinoza*. Manheim, 1858.

[2] Voyez dans Vloten, *Supplementum*, p. 290, le texte de cette excommunication : « *Anathema quod edictum est de Sanctuario die 6o mensis Ab contra Baruch de Espinoza.* »

seur de verres, et y devint en peu de temps si habile que son indépendance se trouva pleinement assurée. Par la suite, il y joignit même l'art du dessin, et les esquisses qui se rencontrèrent après sa mort parmi ses papiers, témoignèrent qu'il ne l'avait pas non plus cultivé sans succès. On remarqua fort, entre autres, le crayon où il s'était représenté lui-même sous les traits de Mazaniello.

Un avenir prochain prouva que les précautions de Spinoza n'avaient pas été vaines.

C'était peu, en effet, pour les Juifs que de l'avoir exclu de leur communauté. Sa présence à Amsterdam leur restait un perpétuel objet d'inquiétude et de défi. Ils le dénoncèrent donc comme un homme insupportable aux bons citoyens, compromettant pour le repos public; et, à force d'importunités, parvinrent à arracher aux magistrats un ordre de bannissement temporaire.

Spinoza avait déjà pris son parti là-dessus, et, depuis quelque temps, s'était retiré à la campagne, entre Amsterdam et Onderkerk, chez un de ses jeunes amis, Albert Burgh. Et, en effet, les grandes haines ne vont point sans les grandes amitiés. Dès cette époque, Spinoza se trouvait être une manière de personnage. Quoiqu'il n'eût rien publié, il avait des disciples qui se nourrissaient de ses écrits. On peut même affirmer qu'en quittant Amsterdam il y laissait une école organisée, où l'on étudiait et commentait ses enseignements. C'est ce que prouve une lettre que lui adressait, en 1663, un de ses plus affectionnés sectateurs, Simon de Vries :

« Très respectable ami, lui écrivait-il, voici bien longtemps que je désire vous aller trouver ; mais le temps et un rigoureux hiver ne me l'ont pas permis. Aussi, déploré-je parfois mon sort, la distance qui nous sépare, l'éloignement où nous sommes l'un de l'autre. Heureux, très heureux votre compagnon de logis, qui, habitant sous le même toit, peut, au repas du matin, au repas du soir, à la promenade, s'entretenir avec vous des choses les plus excellentes! Il est vrai que si nos corps sont séparés, vous êtes très souvent présent à mon esprit, alors surtout que je lis et relis vos écrits. Cependant, comme tout n'y paraît point assez clair à ceux qui composent notre réunion (*collegis*), car nous avons de nouveau commencé à nous réunir, et que je crains que vous ne pensiez que je vous oublie, j'ai résolu de vous écrire cette lettre.

» Pour ce qui est de notre réunion (*collegium*), voici de quelle manière elle est établie. L'un d'entre nous (mais chacun à son tour) lit d'un bout à l'autre, explique selon qu'il les entend et, ainsi, démontre toutes choses en suivant la série et l'ordre de vos propositions; alors, s'il arrive que nous ne puissions pas nous satisfaire les uns les autres, nous avons jugé qu'il importait de noter les difficultés et de vous écrire, afin que, s'il était possible, elles nous fussent éclaircies et que, sous vos auspices, nous pussions dé-

fendre la vérité contre les superstitieux et les chrétiens, ou même soutenir le choc du monde entier[1]. »

« Très cher ami, répondait à de Vries Spinoza, j'ai reçu votre lettre si longtemps attendue ; je vous en rends mille grâces, de même que je vous remercie de votre affection pour moi ; l'absence et l'éloignement ne m'ont pas moins été insupportables qu'à vous-même ; cependant, je me réjouis de ce que mes élucubrations vous soient de quelque usage, à vous et à nos amis. Car, de cette manière, absent, je parle à des absents. Vous n'avez pas lieu, d'ailleurs, de porter envie à mon compagnon de logis ; personne ne m'est plus à charge, et je n'ai à me garder de personne plus que de lui, c'est pourquoi je voudrais vous donner avis, à vous et à tous les nôtres, de ne point lui communiquer mes opinions avant qu'il soit parvenu à un âge plus mûr. Il est encore trop enfant et montre trop peu de consistance, plus amoureux de la nouveauté que de la vérité. J'espère toutefois que, d'ici à peu d'années, il corrigera lui-même ces vices du premier âge; bien plus, autant que j'en puis juger d'après ses qualités, j'en suis presque certain ; conséquemment, son naturel m'oblige à l'aimer.

» Quant à ce qui regarde les questions proposées dans votre réunion (laquelle me paraît assez bien organisée), je vois que la difficulté tient à ce que vous ne distinguez pas entre les divers genres de définitions[2] ? »

C'est de Rhinburg, près de Leyde, où il s'était établi en 1661, et où Burgh l'avait accompagné, qu'écrivait de la sorte Spinoza. Ce fut là aussi qu'il composa probablement pour ce jeune homme, dont la conversion à l'Eglise romaine lui causa plus tard un si amer déplaisir, son *Exposition géométrique des Principes de la Philosophie par Descartes*. Un de ses amis, le médecin Louis Meyer, en éditant ce livre en 1663, à Amsterdam, chez Jean Riewerts, semblait en présenter l'auteur comme un cartésien, ce qui, pour lors, n'était point, en Hollande, une médiocre recommandation.

Toutefois, ce ne devait pas être à la faveur d'un crédit étranger que se propagerait l'influence de Spinoza. L'autorité propre de son nom s'affermissait chaque jour, et le nombre de ceux qui, à défaut de ses écrits, recherchaient sa conversation, devenait de plus en plus considérable.

Aussi, et afin de se rendre à leurs sollicitations, après s'être transporté, en 1664, à Woorburg, aux environs de La Haye, vint-il, vers la fin de 1669, se fixer à La Haye même, qu'il ne devait plus quitter que pour de courtes et rares excursions.

Les amis de Spinoza obtinrent encore davantage. Vainement l'avaient-ils pressé, jusque-là, de publier les résultats de ses méditations.

[1] Vloten, *Supplementum*, p. 295, *Lettre inédite*.
[2] Vloten, *Supplementum*, p. 297, *Lettre inédite*.

« Courage donc, homme excellent, lui écrivait, en 1662, Henri Oldenbourg, rejetez toute crainte d'irriter les petits hommes de notre temps; assez longtemps on a sacrifié à l'ignorance et à la niaiserie; déployons les voiles de la vraie science et pénétrons plus avant qu'on n'a fait jusqu'à ce jour les derniers secrets de la nature. Vous pourrez, je pense, imprimer chez vous sans obstacle vos méditations, et vous ne rencontrerez pas, de la part des savants, la plus petite opposition. Or, si vous avez les savants pour patrons et pour fauteurs (ce que j'ose vous promettre absolument), pourquoi redouter un mob (*momus*) ignorant? »

Et, trois ans plus tard, en 1665 :

« Pourquoi hésiter, mon ami? Que craignez-vous? Allons, commencez, menez à fin cette importante campagne, et vous verrez que vous obtiendrez les applaudissements de tous ceux qui sont vraiment philosophes. J'ose vous en donner ma parole, ce que je ne ferais pas si je doutais de pouvoir la dégager. Je ne croirai jamais que vous ayez dessein d'entreprendre quoi que ce soit contre l'existence et la Providence de Dieu. Or, pourvu que l'on respecte ces bases, la religion reste solidement assise, et il est facile de défendre ou d'excuser des spéculations philosophiques, quelles qu'elles soient. Hâtez-vous donc, et ne vous faites pas déchirer le manteau. »

Ce chaleureux et rassurant langage n'avait pu vaincre les appréhensions de Spinoza. Pendant près de dix années, il s'était montré inébranlable à ces instances. Enfin, surmontant ses craintes, il céda.

A peine installé à La Haye, il lance en 1670, son *Tractatus theologico-politicus*, qui retentit comme un coup de foudre. Il a eu beau garder l'anonyme; il a eu beau, pour dérouter la malveillance, assigner à l'édition un lieu supposé, Hambourg et non pas Amsterdam. L'opinion ne s'y trompe pas. Amis et ennemis reconnaissent sa main. Les colères aussitôt redoublent, mais aussi l'admiration et l'enthousiasme. Les premiers de l'Etat, un Jean de Witt, recherchent son commerce. La maison de son hôte, le peintre van der Spyck, se change comme en un lieu de pèlerinage, où accourent de tous côtés des esprits forts, tels que d'Hainault, et des métaphysiciens tels que Leibniz. Pas un étranger de marque qui ne veuille lui être présenté. Les femmes elles-mêmes briguent cette faveur. La gloire a comme touché de ses rayons cet homme naguère fugitif et méprisé. « Sa vie cachée, écrit Bayle, n'empêchait pas le vol de son nom et de sa réputation. »

En 1673, il est mandé et se rend à Utrecht, où l'appelle Condé victorieux. Reçu en l'absence du prince, qu'il ne verra pas, par le maréchal de Luxembourg, il se refuse à solliciter une pension de Louis XIV, en déclarant qu'il n'a rien à dédier au roi et qu'il est

bon républicain. Vers la même époque, le prince palatin Charles-Louis lui fait écrire par le docte Fabricius, qui lui offre, au nom de son maître, une chaire de philosophie à Heidelberg, lui garantissant la plus ample liberté de discussion, *cum amplissima libertate philosophandi*. Ces avances honorables ne le peuvent séduire, et il les décline avec politesse. Pour être très large, il n'estime pas que, dans une chaire officielle, cette liberté d'examen doive être sans limites. Or, il s'est irrévocablement résolu à ne s'arrêter qu'aux bornes mêmes de sa propre raison. Aussi bien, il ne saurait se laisser distraire par les tracasseries de l'école, des méditations qui préoccupent son esprit et qu'il dépose lentement dans son fameux livre de l'*Ethique*. En 1675, il juge pourtant cette composition, à laquelle il travaille depuis 1663, assez avancée pour la livrer enfin à la publicité.

Il est vrai que, cette fois encore, il éprouve de singulières hésitations. Et cette fois, chose remarquable! ses amis mêmes semblent les partager. C'est ainsi qu'Oldenbourg, reprenant une correspondance interrompue dix ans, le conjure, par la sincère affection qui les unit, de ne rien mettre dans son ouvrage qui puisse porter atteinte à la pratique de la religion et de la vertu. « Je vous en supplie, lui écrit-il en 1675, aujourd'hui surtout qu'un siècle dégénéré et avili ne recherche rien plus avidement que des doctrines dont les conclusions semblent autoriser les vices qui le déshonorent. » « Du reste, ajoute froidement Oldenbourg, je ne refuserai pas de recevoir quelques exemplaires du Traité que vous m'annoncez. »

Ce n'est plus, il s'en faut, chez Oldenbourg, les empressements d'autrefois. C'est qu'en effet sa première attente n'a pas été remplie, et le *Tractatus theologico-politicus*, qu'il connaît, l'a comme à l'avance dégoûté de l'*Ethique*, qu'il ne connaît pas, mais qu'il désire moins qu'il ne la redoute.

Sans être troublé par les scrupules de son ami, Spinoza n'en conçoit pas moins, sous d'autres rapports, des appréhensions qui le retiennent.

« Je suis allé à Amsterdam, répond-il à Oldenbourg, dans le dessein d'imprimer le livre dont je vous avais écrit. Mais sur ces entrefaites le bruit se répandait de tous côtés que j'avais sous presse un traité de Dieu, où je m'efforçais de montrer qu'il n'y a pas de Dieu..... Des théologiens (les auteurs mêmes peut-être de cette rumeur) en prirent occasion de se plaindre de moi au prince et aux magistrats. D'autre part, de sots cartésiens, s'imaginant qu'on les considérait comme mes partisans et voulant éloigner d'eux ce soupçon, ne cessaient et ne cessent encore de déverser en tout lieu le blâme sur mes opinions et sur mes écrits. J'ai donc résolu de différer ma publication et ne sais plus ce que je ferai..... Cependant je vous rends de très grandes grâces pour votre très amical avertis-

sement, dont je désirerais néanmoins plus ample explication, afin que je sache quels sont ces dogmes que vous croyez devoir ébranler la pratique de la vertu religieuse. Quant à moi, tout ce que j'estime convenir avec la raison me semble être aussi très utile à la vertu. »

Ainsi, au moment même de remettre l'*Ethique* à l'imprimeur, Spinoza s'arrête. Il s'imagine entendre retentir de nouveau les clameurs encore mal apaisées qu'a suscitées le *Tractatus theologico-politicus.* L'*Ethique* ne paraîtra que par les soins de ses disciples, Louis Meyer et Iarrig Jellis, et l'année même de sa mort, en 1677. En effet, au mois de février de cette année, sans que ni lui-même ni ses hôtes s'attendissent à cette fin soudaine, Spinoza s'éteint tout à coup, à la suite d'une syncope, n'ayant auprès de lui que son ami, le médecin L. Meyer. Il était âgé d'un peu plus de quarante-quatre ans. La photographie du philosophe, que M. Vloten a placée en tête de sa publication, répond assez bien au portrait qu'en a tracé son ami et biographe, Lucas de La Haye. « Spinoza, écrit Lucas, avait les traits du visage bien proportionnés, la peau fort brune, les cheveux noirs et frisés, les sourcils de la même couleur, les yeux petits, noirs et vifs, une physionomie assez agréable et l'air portugais. »

On a beaucoup vanté, comme si ce devait être une vertu rare chez les philosophes, la sobriété de Spinoza. Maladif dès sa première jeunesse, phthisique au dernier degré, comment le soin de sa santé ne lui eût-il pas imposé un régime sévère? N'admirons donc plus bassement et puérilement qu'il ait vécu des jours entiers avec de la bière, du gruau et un peu de lait. Louons plutôt son désintéressement absolu. Car sa fière pauvreté refusa les richesses que le pressaient d'accepter ses amis; sa sincérité, les honneurs; son patriotisme, les pensions que lui offraient les princes. Estimons son juste prix ce courageux attachement qui lui fit publiquement maudire les assassins des frères de Witt. Enfin, respectons cette droite nature, qui, sans déguisement, sans tempérament, sans détour, osa virilement affirmer ses convictions. « Spinoza, écrivait Voltaire, ne fait pas sa profession de foi pour éblouir les hommes, pour apaiser les théologiens, pour se donner des protecteurs, pour désarmer un parti; il pense en philosophe, sans se nommer, sans s'afficher; il s'exprime en latin pour être entendu d'un petit nombre. »

Pour moi, je l'avouerai, sans incliner à la fantaisie, je comprends parfaitement que l'on s'arrête avec un regard ému à la considération de Spinoza. Effectivement, tandis que sa doctrine rebute, sa personne est attachante, et il n'y a pas jusqu'au pays auquel il appartient qui ne doive éveiller les sympathies de tous ceux qui pensent. Ce n'est rien que de lire des descriptions de la Hollande. Elle est à

nos portes; il la faut visiter, et en parcourant ses routes et ses canaux, oublier un peu son présent, pour se rappeler son passé. Cette terre a été véritablement en tout sens, une des plus magnifiques conquêtes de l'activité humaine, comme un de ses plus splendides théâtres. — Elle était submergée; l'homme l'a arrachée à la fureur des eaux et entourée d'une ceinture indestructible de digues. — Elle était stérile; l'homme a changé ses marais en fertiles pâturages. — Elle était pauvre; l'homme l'a enrichie de tous les trésors de l'Orient. — Elle était tributaire; ses habitants l'ont affranchie, et ce petit pays, rendu libre, est devenu non-seulement contre tous les despotismes un asile, mais un lieu sacré d'où la liberté s'est répandue à travers le monde.

C'était bien là que pouvait naître un méditatif tel que Spinoza. C'est là qu'il est né et là aussi qu'il a vécu. Or, cherchez dans cette vie; vous n'y apercevrez pas une tache. Exemple mémorable! Le caractère y va constamment de pair avec le génie. Spinoza meurt l'âme haute, l'esprit serein, la conscience inviolablement préservée de toutes les souillures qu'entraîne trop souvent avec soi le torrent fangeux de l'existence humaine. Je le demande; Spinoza n'est-il pas réellement un philosophe?

Ajoutons que si le bonheur consiste, comme on l'a dit, à savoir se tenir dans une chambre, Spinoza fut un homme heureux. Comment, en effet, exprimer la quiétude de ce solitaire, retiré et presque enseveli au plus profond de ce quartier silencieux où coulent languissamment les eaux saumâtres du Spuy? Ni les frais et séculaires ombrages qui environnent La Haye ne l'attirent, ni le panorama grandiose de la mer qui gronde aux portes de cette ville enchantée. Indifférent au spectacle de la nature non moins qu'aux agitations des hommes, abîmé en quelque sorte dans la méditation, il passe des mois entiers sans sortir du logis. Et là, occupé tout le jour à polir des verres, pendant que ses mains accomplissent leur labeur accoutumé, son esprit ne cesse de rouler de sublimes et confuses idées. Entendre parfois le prêche du pasteur voisin, converser avec ses hôtes, se jouer avec leurs enfants, fumer une pipe de tabac, considérer des araignées aux prises avec des mouches, voilà quelles sont ses seules et innocentes récréations. — Comment surtout peindre ses ravissements lorsque, au milieu du calme des nuits et durant des veilles prolongées que rien ne trouble, le vol de sa pensée l'emporte loin de la région des phénomènes, au sein de la substance qui est l'être? Je ne sache de comparable à Spinoza que Jacques Bœhme, le mystique cordonnier de Gœrlitz, l'auteur illuminé de l'*Aurore* et de *Trois Principes*. Mais je ne puis m'empêcher aussi, en parlant de Benoît Spinoza, de songer

par contraste à Blaise Pascal. Tous les deux, mourant à la fleur de l'âge ; tous les deux uniquement dévoués au vrai, tous les deux géomètres et mettant au service de leurs croyances la géométrie, ces deux jeunes hommes finissent avec une incomparable douceur. Cependant, sans parler des disparates de leurs natures, l'une précautionnée autant que l'autre est impétueuse ; ni de la diversité de leurs talents, l'un si purement logique, l'autre si littéraire ; dans leur fin même, quelle différence ! Chez Spinoza, c'est l'abolition de la conscience, et, parmi la dissolution de la machine qui subitement se détraque, l'évanouissement de ce qu'on appelle l'âme, et sa dissipation dans ce qu'on appelle le grand tout. Espérance, amour, bonheur sont, dès lors, des termes vides de sens. Tout est consommé, et l'individu, qui a disparu, qu'est-il autre chose que la molécule distincte un instant à la surface de l'insondable abîme? Chez Pascal, c'est la permanence de la personne, vivant de sa propre vie, soutenue par des certitudes, confiante en la miséricorde du Très-Haut, franchissant avec allégresse le passage qui donne accès aux divines régions de la vérité, de la beauté et de la vertu. S'il est impossible, en un sujet semblable, de s'exprimer autrement que par des images, qui ne préférerait aux images naturalistes que nous suggère Spinoza, les images humaines que nous offre Pascal ? Ou faut-il que la panique de l'anthropomorphisme nous fasse décliner ce qui convient à l'homme, pour accepter ce qui ne convient qu'à l'animal, à la plante, à la pierre ou au flot ?

Il y a d'ailleurs chez Spinoza deux traits de caractère, qu'on me paraît d'ordinaire trop oublier. C'est sa prudence et c'est son orgueil. Les épicuriens voulaient que leur sage, au lieu de dédoubler, de multiplier son être, de le disperser sur toutes choses, de le rendre vulnérable en quelque façon par tout l'univers, se resserrât, se repliât en soi-même, se réduisît, autant que possible, à l'état d'un atome ignoré, perdu dans l'immensité du vide. Par nécessité autant que par inclination, c'est le type qu'a réalisé Spinoza. *Caute* est sa devise. D'autre part, à la prudence de l'épicurien s'allie chez Spinoza l'orgueil du stoïcien. Il mena une vie fort retirée, cela est incontestable ; il était d'une humeur commode, j'en crois sur parole ceux qui l'ont approché ; il ne consentit point, par précaution, mais aussi par haine de l'esprit de secte, à mettre son nom à ses ouvrages, le fait est certain. Mais quelle imperturbable confiance en soi-même ! Quel violent mépris de toute tradition ! Quel large dédain du sens commun ! Ni Platon, ni Aristote, ni Socrate ne lui sont de rien. Les doctrines de Descartes et de Bacon lui semblent grosses d'erreurs. En somme, il prétend ne relever que de lui-même. Son esprit n'est-il pas une des formes de l'infaillible esprit? Aussi bien,

ce dernier trait de caractère se réfléchit pleinement dans le dessein que Spinoza s'est proposé et dont il importe de saisir l'ensemble. Ce sera tout à la fois déterminer les sources de sa philosophie.

II

De même que Vanini, Bruno, Campanella, sans esprit d'aventure, il est vrai, et sans tragique dénoûment, mais avec la force de l'opiniâtreté et tous les calculs de la prudence, Spinoza est essentiellement un révolutionnaire. Elevé dans les idées du rabbinage, il en prend de très bonne heure en dégoût l'obscurité. Et son dédain pour le Talmud s'étend bientôt à la Bible, puis de la Bible au Nouveau Testament. Les Livres saints, les Ecritures finissent de la sorte par n'avoir plus sur lui aucun empire. Rebelle à l'autorité intrinsèque des textes, il repousse du même coup l'autorité extérieure qui les représente et qui les défend. Séparé des juifs, s'il se mêle aux chrétiens, il ne devient pas chrétien, et reste étranger au catholicisme comme aux sectes protestantes qui s'agitent tristement sous ses yeux. Spinoza se fait libre penseur.

Spinoza, d'autre part, n'est point un sceptique. Loin de rester indifférent au vrai, il l'aime, il le désire; et la recherche du vrai ne doit cesser d'être son unique affaire. C'est pourquoi, il ne répudie les enseignements de la théologie, que pour se tourner tout entier vers la physique et la philosophie, c'est-à-dire vers l'étude du monde des esprits et du monde des corps. En outre, non-seulement ce n'est qu'à la raison qu'il veut demander ses moyens d'information; mais il compte uniquement sur les lumières de sa propre raison.

De là chez Spinoza, deux constantes visées qui expliquent toute sa vie intellectuelle, et qui sont comme le terme de tous ses ouvrages. Il se propose, premièrement, de ramener à un sens purement humain le texte des Ecritures, revendiquant à l'encontre de l'autorité ecclésiastique, quelle qu'elle soit, une liberté entière de conscience. Et il apporte, à exécuter ce dessein, l'âpre ardeur d'un homme qui a souffert persécution. Il ira même, s'il le faut, sans trop s'apercevoir qu'il renverse d'une main ce qu'il tâche d'édifier de l'autre, jusqu'à soumettre le pouvoir ecclésiastique au pouvoir civil. Car n'est-ce pas là, malgré d'inconséquentes réserves, aliéner cette liberté de conscience qui lui tient tant à cœur? L'érudition devient ici son arme favorite.

Il se propose, secondement, de réduire en système, et en un sys-

tème définitif, tout ce que l'intelligence humaine peut savoir de Dieu, de l'homme et des pratiques qui importent à l'homme. A la partie destructive, *pars destruens*, succède et correspond la partie de son entreprise où il s'occupe de construire, *pars ædificans*. Et cette construction sera l'œuvre perpétuelle de ses jours et de ses nuits. Sans se lasser, avec la ténacité que donne une foi superbe et profonde, il remplace les essais par les essais, jusqu'à ce que peu à peu et d'ébauche en ébauche, il parvienne à une rédaction qu'il considère comme une prise de possession pour toujours, κτῆμα εἰς ἀεί. Ici la déduction abstraite finit par être son procédé unique ; il ne tend à rien moins qu'aux démonstrations irréfragables de la géométrie, *more geometrico*. Observer les faits de la nature humaine ne conduirait, suivant lui, qu'à rédiger quelque historiette de l'âme, *historiola animæ*, et s'il traite des passions, c'est comme on parle des lignes, des plans et des solides qu'il en veut disserter.

Ainsi, en haine de toute autorité ecclésiastique, ruiner, s'il se peut, avec le crédit des Livres Saints, toute religion révélée ; remplacer ensuite les dogmes par les enseignements de sa philosophie, que son orgueil ingénu prend pour la philosophie ; telle est l'entreprise polémique et dogmatique à la fois que forme Spinoza. Tous ses écrits ont pour objet de la réaliser.

Effectivement, d'un côté, l'*Apologie*, le *Tractatus theologico-politicus*, le petit traité de l'*Iris*, une traduction en flamand du *Pentateuque*, un abrégé de grammaire hébraïque, *Compendium grammatices linguæ hebrææ*, sont des ouvrages de polémique. De l'autre, le *De Deo*, l'*Ethique*, le *De Intellectus emendatione*, le *Tractatus politicus* sont des ouvrages dogmatiques.

Nous n'avons plus l'*Apologie*. Mais il est vraisemblable qu'elle est venue se fondre dans le *Tractatus theologico-politicus*. Or, le titre même de cette composition dit assez quel en est l'objet : *Traité théologico-politique, contenant plusieurs dissertations où l'on fait voir que la liberté de philosopher, non-seulement est compatible avec le maintien de la piété et la paix de l'Etat, mais même qu'on ne peut la détruire sans détruire en même temps et la paix de l'Etat et la piété elle-même*. Dans le petit traité de l'*Iris* et à l'occasion d'une question physico-mathématique, Spinoza oppose les résultats avérés de la science aux interprétations allégoriques de la nature, que se sont si souvent permises les théologiens[1]. Non plus que l'*Apologie*, la traduction en flamand du *Pentateuque* n'est point arrivée jusqu'à nous. Cette traduction, dont la perte n'est pas autrement

[1] Vloten, p. 258, *Iridis computatio*. « Cum igitur Iris theologis illud augustum fœderis insigne a physicis, secundum leges à Deo rebus creatis datas, causari judicatur per refractionem et reflectionem radiorum solis..... »

regrettable, témoigne du reste évidemment, tout comme le précis de grammaire hébraïque, des intentions polémiques de son auteur. En effet, à l'exemple de Luther, Spinoza a cherché, en traduisant l'*Ecriture* en langue vulgaire, à dissiper les obscurités mystérieuses où s'enveloppe leur sainteté. Et de même, en s'astreignant au labeur ingrat de rédiger une grammaire hébraïque, il a voulu ouvrir au grand nombre les arcanes de la Bible et faciliter les discussions de l'exégèse.

Les intentions dogmatiques de Spinoza ne sont pas moins fortement accusées dans l'autre série de ses ouvrages. S'il est impossible d'affirmer que le *De Deo* soit précisément la première ébauche de son système, il reste indubitable que ce traité en présente une exposition étendue. L'*Ethique* n'est que la rédaction concentrée, géométrique, on dirait bien acroamatique, des mêmes pensées, parvenues à leur maturité. Comment d'ailleurs Spinoza n'aurait-il pas songé à les divulguer sous une forme plus populaire? Aussi, paraît-il qu'il avait conçu le projet de rédiger toute une philosophie, *Integra Philosophia.* Le *De Intellectus emendatione,* morceau lui-même inachevé, ne serait qu'un fragment de ce vaste travail, qu'il n'eut pas le temps de terminer. Enfin, l'*Ethique*, qui est avant tout une métaphysique, ne s'adresse, suivant la teneur même du titre, qu'à l'homme moral. Se pouvait-il que le philosophe républicain, qui avait décliné les faveurs du grand roi; se pouvait-il que l'ami de Jean de Witt n'en vînt point à se préoccuper de la condition de l'homme social? Et, sans doute, il y a déjà dans le *Tractatus theologico-politicus* toute une politique. Mais Spinoza consacre très particulièrement cet ouvrage à déterminer les rapports du pouvoir ecclésiastique et du pouvoir civil. Il y réclame avec énergie la liberté de conscience plus qu'il n'y discute les inconvénients et les avantages des diverses constitutions des Etats. C'est dans le *Tractatus politicus* que Spinoza a abordé ce dernier genre de considérations, en dégageant sa pensée autant qu'il était en lui, des préoccupations théologiques qui dominent incessamment son esprit. Il entreprend d'y expliquer comment doit être organisée une société, soit qu'elle obéisse à une monarchie, soit que le régime aristocratique s'y trouve en vigueur, pour qu'elle ne se précipite point sous le joug de la tyrannie et que la paix et la liberté des citoyens demeurent inviolables. *In quo demonstratur quomodo societas ubi imperium monarchicum locum habet, sicut et ea ubi optimi imperant, debet institui, ne in tyrannidem labatur et ut pax libertasque civium inviolata maneat.* Ce traité, que malheureusement la mort ne lui permit pas non plus d'achever, fut l'objet de ses dernières pensées et remplit ses derniers moments.

En résumé donc, rien de plus décidé, rien de plus net que le but que poursuit Spinoza dans tous ses écrits. Les uns, qui gravitent autour du *Tractatus theologico-politicus*, sont polémiques et négatifs. Les autres, dont l'*Ethique* est le centre, sont dogmatiques et positifs. Et cette double tendance se reproduit dans ses lettres, précieuse quoique incomplète illustration de ses ouvrages.

Maintenant, Spinoza a-t-il été à lui-même son unique inspiration ? Sa philosophie est-elle sortie de son entendement, comme Minerve tout armée du cerveau de Jupiter? Ne doit-il rien ni à ses contemporains, ni à ses devanciers? En d'autres termes, jusqu'à quel point Spinoza, tout en affectant des prétentions à une originalité absolue, s'est-il montré original? Problème délicat, oiseux en apparence, et qui pourtant a son importance; car il intéresse tout ensemble et l'histoire du spinozisme et l'histoire même de l'esprit humain.

Evidemment, il faut accorder une certaine originalité à Spinoza, non pas sans doute cette originalité féconde qui ajoute aux connaissances acquises, mais cette stérile et trompeuse originalité, qui consiste à rajeunir des formes vieillies et à diversifier les aspects de l'erreur. La religion dans laquelle était né Spinoza, l'éducation qu'il avait reçue, le temps et le pays où il vivait, tout semblait concourir à faire peser sur lui d'indéclinables influences. Je parle notamment du judaïsme, dont il fut considéré d'abord comme un des plus fermes soutiens, et du cartésianisme alors si répandu en Hollande, et, malgré d'envieuses attaques, si florissant. Toutefois, cet esprit vigoureux, mais plus superbe encore, fut incapable de supporter aucun joug, d'accepter aucune direction. Effectivement, qu'est-ce que le fond du judaïsme, sinon la croyance en un Dieu distinct du monde, Dieu terrible, rémunérateur tour à tour et vengeur? Au contraire, le fond de la doctrine de Spinoza n'est-il pas la négation d'un Dieu-personne, d'un Dieu qui juge? Il ne se peut voir assurément d'opposition plus tranchée. D'autre part, veut-on savoir jusqu'où Spinoza, dès le début de sa carrière, porte l'indépendance à l'égard du cartésianisme? Que l'on prenne sa première publication, c'est-à-dire l'exposition même des Principes de la Philosophie par Descartes, *Renati Des Cartes Principiorum philosophiæ, Pars I et II more geometrico demonstratæ*[1]. Spinoza pourra bien, avec son introducteur auprès du public, son ami L. Meyer, concerter une préface où il exaltera Descartes jusqu'à l'appeler la lumière du siècle : « *Exortum tamen fuit tandem splendidissimum illius sæculi nostri jubar Renatus Des Cartes, qui postquam in Mathesi quicquid veteribus inaccessum fuerat, quicquid insuper a coætaneis suis desiderari posset,*

[1] Amsterdam, 1663.

nova methodo in lucem protraxerat, Philosophiæ fundamenta inconcussa eruit, quibus plurimas veritates ordine ac certitudine mathematica superstrui posse et ipse re vera demonstravit, et omnibus, qui illius scriptis nunquàm satis laudandis animum sedulo applicuerunt, luce meridiana clarius apparet. » Mais qu'on ne s'y trompe pas, ce ne sont guère là que des politesses, et presque ironiques, à l'adresse des cartésiens, dont il redoute le malveillant crédit. Dans cette même préface, il avertit expressément le public, par l'intermédiaire de Meyer, que, loin de faire siens les principes de Descartes qu'il expose, il y trouve des lacunes qu'il a dû combler et nombre d'erreurs qu'il rejette complétement. « *Quamobrem judicet nemo, illum* (*Spinozam*) *hic, aut sua, aut tantum ea quæ probat, docere. Quamvis enim quædam vera judicet, quædam de suis addita fateatur; multa tamen occurrunt, quæ tanquam falsa rejicit, et a quibus longe diversam fovet sententiam.* » Or, ce n'est point touchant des questions de peu de conséquence que Spinoza marque son dissentiment. Car, pour ne citer qu'un exemple, Descartes définit l'esprit humain une chose qui pense. Telle n'est pas, observe Meyer, la doctrine de notre auteur. Il admet, à la vérité, qu'il y a dans la nature des choses une substance qui pense, mais il nie qu'elle constitue l'essence de l'esprit humain ; il établit que de la même manière que l'étendue n'est déterminée par aucune limite, la pensée non plus n'est renfermée dans aucune borne; et qu'ainsi de même qu'il n'y a pas absolument de corps humain, mais seulement une étendue déterminée en une certaine façon, suivant les lois de la nature étendue par le mouvement et le repos, de même aussi il n'y a point absolument d'esprit ou d'âme humaine, mais seulement une pensée déterminée en une certaine façon par les idées, suivant les lois de la nature pensante ; pensée qu'il conclut être nécessairement donnée là où commence à exister un corps humain. De cette façon, le moi se trouve aboli, et la dualité cartésienne de la pensée et de l'étendue ramenée violemment à l'unité.

Pour qui sait l'entendre, le spinozisme se révèle dans ces paroles tout entier. Elles en sont la formule suprême, et témoignent d'une manière irréfragable qu'au moment même où Spinoza semble se produire comme un disciple de Descartes, c'est en adversaire de Descartes qu'il se pose ouvertement. C'est ce qui apparaît bien davantage si l'on consulte l'Appendice qui suit l'exposition géométriquement démontrée des *Principes : Appendix continens cogitata metaphysica, in quibus difficiliores, quæ in metaphysices tam parte generali, quam speciali, circa Ens, ejusque affectiones, Deum, ejusque attributa, et mentem humanam occurrunt, quæstiones breviter*

explicantur[1]. Je ne crains pas de soutenir que cet Appendice, qui n'a jamais été étudié, comprend néanmoins à peu près tout ce que renferme le *De Deo*, ou même tout ce que contiendra sous une forme abstraite et raffinée le livre de l'*Ethique*. Bien plus, Spinoza y apparaît si complétement tel qu'il sera plus tard, que je serais porté à croire que l'exposition géométrique des *Principes* ne lui a été qu'une occasion de publier son Appendice, et d'opposer ainsi à l'empire établi de Descartes sa naissante et exclusive autorité.

Par conséquent, dès 1663 publiquement, et en réalité beaucoup plus tôt encore, Spinoza s'appartient entièrement à lui-même, ne relève que de lui-même, affirme fièrement, à l'encontre du cartésianisme, sa propre originalité.

Ni cartésien, ni juif, s'ensuit-il que Spinoza se soit soustrait à toutes les influences qui l'entouraient, et ne doive rien ni aux hommes de son temps, ni à ses prédécesseurs ? Son immense orgueil le lui a pu persuader. Il a pu se figurer qu'il dominait le passé et occupait le présent, autant qu'il devançait l'avenir. Toutefois, les faits les mieux constatés démentent de si exorbitantes prétentions.

N'hésitons pas à le rappeler. Quelque large que l'on fasse la part de l'originalité chez Spinoza, le spinozisme est aussi ancien que la philosophie. Il n'est qu'une des manières dont l'esprit humain conçoit l'ensemble des choses, et comme un de ses points de vue nécessaires. Omettez en effet certaines inspirations toutes chrétiennes; supprimez cet appareil géométrique, que l'auteur de l'*Ethique* tient pour un infaillible instrument de certitude, et qui n'est, en définitive, qu'un fatigant et grossier trompe-l'œil; où est, je vous prie, la foncière différence qui distingue le spinozisme des doctrines sur l'âme du monde et sur l'unité de substance, si nombreuses dans l'antiquité, et dont les plus célèbres s'appellent l'éléatisme, le stoïcisme, l'alexandrinisme? D'un autre côté, plus près de Spinoza, et comme immédiat antécédent du spinozisme, n'avons-nous pas, dans les temps modernes, le naturalisme de Cardan, celui de Vanini, et principalement l'unitarisme de Bruno?

[1] Citons aussi les vers mis en tête de cette publication par L. Meyer :

Ad Librum.

« Ingenio seu te natum meliore vocemus,
Seu de Cartesii fonte renatus eas,
Parve liber, quidquid pandas, id solus habere
Dignus, ab exemplo laus tibi nulla venit.
Sive tuum spectem genium, seu dogmata, cogor
Laudibus auctorem tollere ad astra tuum.
Hactenus exemplo caruit, quod præstitit, at tu
Exemplo haud careas, obsecro, parve liber;
Spinozæ at quantum debet Cartesius uni
Spinoza ut tantum debeat ipse sibi. »

Mais il faut aller aux précisions. Si je cherche d'où a pu venir à Spinoza l'audace d'exégèse qui éclate dans le *Theologico-Politicus*, non-seulement je reconnais en lui l'élève de Maïmonide, interprète des Ecritures [1] ; mais je rencontre à ses côtés, avec une foule de protestants de marque, qui s'exercent en ce genre à toutes sortes de témérités, son compatriote et son aîné, l'allégoriste, l'allégoriseur Coccéius. Si je me demande qui a pu imprimer à Spinoza cet élan qui le fait rompre avec la tradition et substituer, en philosophie, à la méthode d'autorité l'empire de la libre raison, je le trouve précédé dans cette voie de rénovation par Herbert de Cherbury, par Bacon, par Geulincx, qui enseigne à Leyde vers le temps où lui-même vit à Rhinburg. Si je m'interroge sur les provenances de sa politique, je découvre qu'il suit indiscrètement les traces mêlées de Grotius, de Hobbes et de Machiavel. Enfin et surtout, si j'entreprends de déterminer la filiation du livre de l'*Ethique*, je constate aisément dans ce traité trop célébré une pensée qu'ont formée deux courants, un courant hébraïque et un courant cartésien, mais où le courant cartésien a prévalu.

C'est qu'en effet les deux influences contre lesquelles Spinoza a le plus lutté et dont, à d'essentiels égards, il s'est affranchi ; l'influence juive et l'influence cartésienne n'en ont pas moins pénétré jusqu'aux moelles son naturel indocile et constamment maîtrisé son esprit.

Que Spinoza procède de la philosophie juive, c'est ce que prouve surabondamment son éducation rabbinique, sous la direction du savant Morteira. Comme le remarque Leibniz, qui l'avait fréquenté, le spéculatif de La Haye était très versé dans la Cabale des auteurs de sa nation. Nul doute aussi que Maïmonide, qui plus d'une fois est cité par Spinoza, ne lui fût très familier. Or, qu'e t-ce que Maïmonide, sinon, par beaucoup d'endroits, Avicenne ou même Averroëz? Et qu'est-ce que l'averroïsme, sinon le spinozisme, la chose moins le mot? Maïmonide, il est vrai, défend le dogme de la création, que nie Spinoza. Combien néanmoins le Dieu de Spinoza ne ressemble-t-il pas au Dieu de Maïmonide, à ce Dieu que l'auteur du *Moré-Neboukim* dépouille de tout attribut positif ; auquel il ne veut pas même qu'on puisse attribuer l'existence et l'unité, de peur que ces deux qualités ne soient considérées en lui comme autre chose que la substance ?

Cependant, quelque profondément initié que pût être Spinoza à la philosophie secrète des Hébreux, il n'est pas permis d'oublier la forte éducation cartésienne que de si bonne heure il s'était donnée.

[1] Voir le *Guide des Egarés*, par Moïse-ben-Maimoun dit Maimonide, traduit par S. Munk, 2 vol. in-8°, t. I, chap. I-LXX, et t. II, chap. XLI-XLVIII. Paris, 1856, 1861.

Nul ne connaît Descartes mieux que lui. Le *Discours de la Méthode* et les *Méditations*, les *Principes* et le *Traité des Passions*, c'est-à-dire les principaux écrits de Descartes se trouvent comme infus dans ses propres écrits. Assurément, il a outré, dénaturé même les doctrines cartésiennes, en les poussant à des conséquences que Descartes ne soupçonnait pas et à des excès qu'il eût hautement désavoués. Ce serait pourtant s'aveugler que de reprendre la thèse paradoxale de dom François Lami ou du cardinal Gerdil sur l'*Incompatibilité des principes de Descartes et de Spinoza.* Je l'avance hardiment. En un sens, Spinoza doit presque tout à Descartes, et ses principes et sa méthode. Il lui doit sa méthode; car c'est dans la fréquentation de ses ouvrages qu'il a contracté ce besoin d'idées claires, cette intempérante avidité d'évidence, cette rigueur mal entendue et ces exigences de géométrie qui n'aboutissent trop souvent qu'à des abstractions, à des hypothèses ou à des paralogismes. Il lui doit ses principes, car c'est de lui qu'il a reçu, entre autres, ces thèses équivoques de l'infinité du monde ; de l'étendue essence de la matière, et de la pensée essence de l'esprit ; de la passivité des substances ; de la continuité de la création ; de Dieu, principe de la réalité et fondement de tout l'être ; lesquelles sont bien faites pour conduire un esprit géomètre à identifier aisément l'univers et Dieu.

Assagi et tempéré, le cartésianisme suffit à renverser le spinozisme, et on comprend qu'Andala ait pu écrire son *Cartesius verus Spinozismi eversor.* Exagéré ou laissé aux conséquences immédiates que lui impose la logique, le cartésianisme incline visiblement au spinozisme, et on ne s'étonne pas que J. Regis ait pu rédiger son *Cartesius verus Spinozismi architectus.* De son côté enfin, ce n'est pas sans raison que Watcher a cherché dans le judaïsme les racines du spinozisme : *Der Spinosismus im Jüdenthumb, oder die von dem heutigen. Jüdenthumb und dessen geheimer Cabbala vergœtterte Welt befünden und widerlegt*[1].

En conséquence, et quelque embarrassants que puissent être de tels problèmes d'attribution, loin de voir dans le spinozisme une philosophie, je ne dirai pas complétement originale, ce qui serait absurde, mais très originale, je me rangerais à l'avis de Leibniz, qui le dérivait, en grande partie, des cabbalistes et de Descartes. « C'est d'un mélange de cabale et dè cartésianisme, et de leurs principes finalement corrompus, écrivait le philosophe de Hanovre, que Spinoza a formé son dogme monstrueux. Il n'a point compris la nature de la vraie substance ou de la monade. »

[1] Amsterdam, 1699.

Doctrine monstrueuse en effet et dont l'apparition devait soulever des orages.

III

Tout Spinoza, ai-je dit, est compris dans le *Tractatus theologico-politicus* et dans l'*Ethique ;* dans le *Tractatus theologico-politicus*, le théologien ; dans l'*Ethique*, le philosophe. Or, on ne peut nier que jusque vers la fin du XVIIe siècle, ces écrits n'excitent guère qu'une longue et bruyante réprobation. Tel est même le scandale produit, malgré l'anonyme, par la publication du *Tractatus theologico-politicus*, que l'*Ethique* ne peut paraître qu'après la mort de son auteur. La sensation, effectivement, fut immense, l'indignation à peu près unanime, la proscription de l'ouvrage immédiate. Le pays, qui venait à peine, au prix d'héroïques sacrifices et de sanglants efforts, d'inaugurer le règne de la tolérance, ne craignit pas de se montrer intolérant. Les théologiens, protestants surtout, éclatèrent en gémissements. Ils crurent la foi de la nation calomniée, et leurs colères se tournèrent, pour lors, presque autant contre le spinozisme que contre ce qu'ils appelaient le papisme.

On trouve un monument curieux de ces émotions dans un livre que cite Colerus, dont Bayle a donné des extraits, mais qu'il faut avoir lu d'un bout à l'autre pour se faire une juste idée de ce qu'était à cette époque la polémique d'un ministre hollandais et l'état de l'opinion à l'endroit de Spinoza. Ce volume est un in-18, aujourd'hui assez rare, imprimé à Amsterdam, chez Abraham Wolfgank, 1675, et qu'on classe même parmi les elzévirs. Il est dédié au prince d'Orange et longuement intitulé : *La véritable Religion des Hollandais, avec une apologie pour la religion des états généraux des provinces unies ; contre le libelle diffamatoire de Stoupe, qui a pour titre la Religion des Hollandais, représentée en plusieurs lettres écrites par un officier de l'armée du roi, à un pasteur et professeur en théologie à Berne, par Jean Brun, ministre du roi des armées.* « HAC CASTI MANEANT IN RELIGIONE NEPOTES. » *Cy est joint le conseil d'extorsion ou la volerie des Français exercée en la ville de Nimègue par le commissaire Methelet et ses supôts.*

Stoupe, lieutenant-colonel d'un régiment suisse au service du roi de France, commandait dans Utrecht en 1673, passa plus tard brigadier, et fut tué à la journée de Steinkerque. Erudit et bel-esprit, c'était lui qui avait suggéré à Condé le désir de voir Spinoza, qu'il avait entretenu familièrement à cette occasion. Cependant, dans un

libelle publié en 1673 à Utrecht même contre la religion des Hollandais, Stoupe reprochait expressément à leurs ministres de n'avoir pas répondu au *Tractatus theologico-politicus*.

A ce libelle, Jean Brun oppose un autre libelle, et la diffamation la plus ardente à ce qu'il regarde comme une diffamation. Car il n'y a pas jusqu'aux mœurs de Stoupe qu'il n'incrimine et jusqu'à son courage qu'il ne mette en suspicion. On sent que les imputations lui sont particulièrement odieuses, parce qu'elles viennent d'un officier français, et qu'il voudrait venger Utrecht du commandant Stoupe aussi bien que Nimègue du commissaire Methelet. Aucun reproche d'ailleurs ne paraît le piquer plus au vif que celui d'avoir laissé sans réponse les assertions du *Tractatus theologico-politicus*. Il repousse en conséquence, avec une extrême vivacité, cette calomnie. Il proteste que les gardiens du sanctuaire n'en ont point permis, par connivence ou indolence, la profanation. En un mot, il s'efforce de dégager l'Eglise hollandaise d'une solidarité abominable.

M. Stoupe dit donc que Spinoza est un homme qui est né juif, qui n'a point abjuré la religion des juifs ni embrassé la religion des chrétiens. S'il est juif ou non, cela n'établit ni ne ruine pas la religion des Hollandais. Je crois pourtant que Stoupe se trompe quand il dit qu'il n'a point abjuré la religion des juifs, puisqu'il ne renonce pas seulement à leurs sentiments, s'étant soustrait de toutes leurs observations et de leurs cérémonies, mais aussi qu'il mange et boit tout ce qu'on lui propose, fût-ce même du lard et du vin qui viendrait de la cave du pape, sans s'informer s'il est *Caschar* ou *Nesech*. Il est vrai qu'il ne fait pas profession d'aucune autre, et il semble être fort indifférent pour les religions, si Dieu ne lui touche le cœur. S'il soutient toutes les opinions comme Stoupe les lui attribue, je ne le rechercherai pas, et Stoupe se serait passé, avec plus d'édification, d'en parler. Il s'en pourra justifier lui-même s'il veut. Je n'examinerai pas non plus s'il est l'auteur du livre qui a pour titre *Tractatus theologico-politicus*. Au moins, l'on m'assure qu'il ne le veut pas reconnaître pour son fruit : et si l'on doit croire au titre, il n'est pas imprimé en ces provinces, mais à Hambourg[1]. Mais, prenons que ce méchant livre soit imprimé en Hollande, Messieurs les Etats ont tâché de l'étouffer en sa naissance et l'ont condamné, et en ont défendu le débit, par un décret public, dès aussitôt qu'il vit le jour dans leur pays, comme Stoupe lui-même le confesse.... Je sais bien qu'il s'est vendu en Angleterre, en Allemagne, en France et même en Suisse, aussi bien qu'en Hollande, mais je ne sais pas s'il a été défendu en ces pays-là. Messieurs les Etats, encore présentement que je suis occupé à écrire ceci, témoignent leur piété, et le défendent de nouveau avec plusieurs autres de cette trempe.

[1] Ce n'est point à Hambourg, comme le porte la première édition du *Tractatus theologico-politicus*, mais bien à Amsterdam que cet ouvrage avait été imprimé.

Il trouve pourtant de quoi accuser les Hollandais. C'est qu'ils n'ont pas réfuté un livre si pernicieux. Entre tous les théologiens, dit-il, qui sont dans ce pays, il ne s'en est trouvé aucun qui ait osé écrire contre les opinions que cet auteur avance dans son traité. Presque dans tout son libelle, il ne se prend qu'à Messieurs les Etats et aux marchands ; mais pour montrer que toute la nation lui déplaît, il faut aussi donner un coup de peigne à leurs théologiens. Puisque ce livre a été imprimé à Hambourg, au moins comme porte le titre, il me semble qu'il devrait plutôt avoir fait ce reproche aux théologiens de cette ville-là qu'aux Hollandais. Prenons pourtant que Spinoza en soit l'auteur, et qu'il soit imprimé en ce pays-ci, faudra-t-il justement que les théologiens de Hollande le réfutent? Tout ce qu'il y a de chrétiens au monde ne devraient-ils pas accourir pour le réfuter, s'ils le jugaient nécessaire?

Mais peut-être, les théologiens, tant Suisses que Hollandais, ont jugé qu'il n'était pas nécessaire de se presser tant pour réfuter Spinoza, croyant que l'horreur de sa doctrine se réfute assez d'elle-même, d'autant plus qu'il n'y a rien de nouveau dans ce traité, tout ce qu'il contient ayant été mille fois recuit par les profanes, sans avoir pourtant, grâce à Dieu, fait grand mal à l'Eglise. J'ai couché moi-même plusieurs remarques contre ce détestable livre, sur le papier, et si les malheurs de la guerre ne me l'avaient empêché, je ne sais ce que je n'aurais pas fait, quoique je croie néanmoins avoir employé mon temps plus utilement à d'autres ouvrages ; je ne l'ai même jamais jugé si pernicieux que le libelle diffamatoire de Stoupe. Je me suis imaginé que cet homme sonnant le tocsin, criant aux armes, pour inciter les Suisses et tout le monde à la ruine des Hollandais, après être revenu tout sanglant du massacre de Bodegrave, employait des moyens plus efficacieux pour perdre la religion, et par conséquent qu'il était plus digne de réfutation que Spinoza. Mais enfin le traité de Spinoza a été réfuté par un excellent homme en Hollande, qui était très bon théologien, aussi bien que grand philosophe, c'est à savoir par M. Mansfeldt, professeur en sa vie à Utrecht[1].

Ces paroles de Brun, quoique d'un style un peu barbare, sont parfaitement fondées. Du vivant de Spinoza, ses écrits n'avaient pas manqué de contradicteurs. Spinoza mort, le scandale de l'*Ethique* aggravant le scandale du *Tractatus theologico-politicus*, les adversaires du philosophe hollandais deviennent presque innombrables. C'est contre sa mémoire un déchaînement qui va jusqu'à la fureur. On se met à le représenter la figure grimaçante et livide, les cheveux enroulés de serpents comme ceux des Euménides, et au bas de ces ridicules portraits, on inscrit ces mots d'opprobre :

Benoît de Spinoza, juif et athée.

[1] Regnier de Mansveld, *Adversus anonymum theologico-politicum*, Amsterdam, 1674.

Ou encore :

Benoît de Spinoza, prince des athées, portant jusque sur son visage les signes de la réprobation.

Le docteur Musæus proclame que Spinoza est un esprit infernal, ambassadeur soudoyé de Satan. Christian Kortholt, jouant pitoyablement sur les mots, déclare dans son livre des *Trois grands Imposteurs* (Herbert de Cherbury, Hobbes et Spinoza) que « *Benedict* Spinoza serait mieux nommé le *maudit*, parce que la terre devenue par la malédiction divine *épineuse* (*spinosa*), n'a peut-être jamais porté un homme plus *maudit*, et dont les écrits soient encombrés de tant d'épines (*spinis*). » Leibniz l'appelle « l'auteur subtil, mais profane d'une détestable doctrine. » Bayle, dans l'article de son *Dictionnaire*, qu'il consacre à Spinoza, le nomme « un athée de système, » et tient sa philosophie pour « la plus monstrueuse hypothèse qui puisse s'imaginer, la plus absurde et la plus diamétralement opposée aux notions les plus évidentes de notre esprit. » Malebranche qualifie cette même doctrine « d'épouvantable et ridicule chimère, » et l'auteur de « misérable. » — « Quand je l'ai trouvé à mon chemin, écrit de son côté Huet, je ne l'ai pas épargné, ce sot et méchant homme, qui mériterait d'être chargé de chaînes et battu de verges *cædi vinculis et virgis*. » Enfin, Richard Simon et Abbadie, Sylvain Régis, Poiret et Jacquelot, Fénelon et Lami qu'inspire Bossuet, ne parlent guère un autre langage. Il serait même facile, mais fastidieux, d'ajouter à cette liste déjà longue des attaques qu'eut à essuyer Spinoza. Néanmoins, je rapporterai encore un dernier témoignage, parce que je ne me souviens pas qu'on l'ait remarqué, et qu'il me semble, à plusieurs égards, digne de l'être. C'est une diatribe fulminée du haut de la chaire par Massillon contre Spinoza et ses adeptes :

« Pourquoi croyez-vous, s'écrie Massillon, que les prétendus incrédules souhaitent si fort de voir des impies véritables, fermes et intrépides dans l'impiété; qu'ils en cherchent, qu'ils en attirent même des pays étrangers, comme un Spinoza, si le fait est vrai qu'on l'appela en France pour le consulter et pour l'entendre? C'est que nos incrédules ne sont point fermes dans l'incrédulité, ne trouvent personne qui le soit, et voudraient, pour se rassurer, trouver quelqu'un qui leur parût véritablement affermi dans ce parti affreux : ils cherchent dans l'autorité des ressources et des défenses contre leur propre conscience ; et, n'osant devenir tout seuls impies, ils attendent d'un exemple ce que leur raison et leur cœur même leur refuse, et par là ils retombent dans une crédulité bien plus puérile et plus insensée que celle qu'ils reprochent aux fidèles. Un Spinoza, ce monstre qui, après avoir embrassé différentes religions, finit par n'en avoir aucune,

n'était pas empressé de chercher quelque impie déclaré qui l'affermît dans le parti de l'irréligion et de l'athéisme : il s'était formé à lui-même ce chaos impénétrable d'impiété, cet ouvrage de confusion et de ténèbres, où le seul désir de ne pas croire en Dieu peut soutenir l'ennui et le dégoût de ceux qui le lisent ; où hors l'impiété tout est inintelligible ; et qui, à la honte de l'humanité, serait tombé en naissant dans un oubli éternel, et n'aurait jamais trouvé de lecteur s'il n'eût attaqué l'être suprême : cet impie, dis-je, vivait caché, retiré, tranquille; il faisait son unique occupation de ses productions ténébreuses, et n'avait besoin pour se rassurer que de lui-même. Mais ceux qui le cherchaient avec tant d'empressement, qui voulaient le voir, l'entendre, le consulter, ces hommes frivoles et dissolus, c'étaient des insensés, qui souhaitaient de devenir impies, et qui, ne trouvant pas dans le témoignage de tous les siècles, de toutes les nations et de tous les grands hommes que la religion a eus, assez d'autorité pour demeurer fidèles, cherchaient dans le témoignage d'un seul homme obscur, d'un transfuge de toutes les religions, d'un monstre obligé de se cacher aux yeux de tous les hommes, une autorité déplorable et monstrueuse, qui les affermît dans l'impiété, et qui les défendît contre leur propre conscience. »

Qu'on y songe ! c'est vers la fin du XVII[e] siècle (1698) que Massillon laisse échapper ces brûlantes invectives. Certes, loin d'amortir les haines, le temps les a plutôt envenimées. Spinoza n'est déjà plus simplement un impie. A lire les paroles enflammées, et malgré lui calomnieuses, du pieux oratorien, il est clair que Spinoza est devenu la personnification vivante et comme le héros légendaire de l'impiété.

La doctrine contenue dans ses ouvrages méritait-elle donc tous ces anathèmes ?

NOURRISSON.

(La 2e partie à la prochaine livraison.)

METTRAY

COLONIE PÉNITENTIAIRE. — MAISON PATERNELLE

On s'est souvent demandé « pourquoi les sciences morales avancent si lentement, en regard des rapides et incessants progrès des sciences industrielles? » Serait-ce que l'homme a moins de souci des besoins de l'âme que de ceux du corps? Serait-ce qu'il préfère au progrès moral, qui n'enrichit pas et qui n'a d'encouragement que dans la conscience et l'amour du bien, le progrès industriel, qui garantit la fortune? Cela peut être vrai dans une certaine mesure; mais, pour nous, la cause principale de ce regrettable phénomène de physiologie sociale est dans nos procédés étroits de recherche du progrès moral. Nous en demandons, d'une façon trop exclusive, les éléments aux spéculations élevées de la science et de la théorie, aux hommes d'Etat, de secte ou d'école; nous ne les demandons pas assez à l'esprit d'observation et de pratique, pas assez aux hommes de cœur et de dévouement.

On chercherait en vain un sujet de méditations plus noble et plus utile à la fois que l'étude morale et intellectuelle de l'homme. Il y a des siècles qu'on s'occupe de dompter les animaux et d'améliorer leurs races, et, depuis plus longtemps encore, on pratique l'art de guérir le corps humain. Mais, où est la science ayant pour but de dompter, d'améliorer et de guérir les âmes, de redresser leurs erreurs, de développer leurs bons instincts? Tout est encore à faire de ce côté. Et pourtant, ce n'est pas faute de voir, à toutes les époques et dans tous les pays, les gouvernements s'épuiser en efforts pour chercher à prévenir et à réprimer efficacement le nombre considérable des méfaits qui désolent et troublent la société. Dans ce but, ils s'ingénient à élaborer des codes, à constituer des tribunaux,

à prononcer des peines, à édifier des prisons; et puis, convaincus qu'ils ont ainsi pourvu à tout, ils s'étonnent d'avoir à constater chaque année la même épidémie de crimes; et ils se demandent avec effroi comment tant d'études, de dépenses et de soins n'ont abouti, en définitive, qu'à des résultats négatifs. C'est qu'ils font fausse route. On avance plus sûrement dans l'ordre des progrès moraux par un peu d'observation et de bon sens, que par les plus savantes théories. Pour assainir un cours d'eau, il faut poser à sa source même l'appareil épurateur. C'est par le même procédé qu'on fera disparaître l'impur limon des crimes; il s'agit, avant tout, de moraliser l'enfance, car c'est cette enfance misérable, ignorante, abandonnée qui, tôt ou tard, constituera la classe des malfaiteurs. Ceux qui étudient la vie antérieure des condamnés adultes observent que, chez la plupart, la perversion morale qui a causé leur crime date de leur première adolescence. Si, à cette époque la société s'en fût davantage inquiétée, le plus léger effort les eût pu redresser. Aujourd'hui que l'habitude a fortifié en eux les mauvais instincts, ce sera en vain peut-être qu'on essayera de les ramener au bien. La peine, la peine à outrance, à perpétuité, tel est le seul instrument de réforme et de correction qui reste, à leur égard, aux mains de la société.

Hâtons-nous donc de donner à l'enfance l'éducation morale et religieuse. Ajoutons-y, s'il est possible, l'instruction élémentaire classique ou professionnelle, et aussitôt, nous verrons infailliblement s'abaisser le niveau de la criminalité. Par l'éducation morale et religieuse, on réforme ce qu'il peut y avoir chez l'enfant de penchants naturels vicieux; par l'instruction élémentaire et professionnelle, on éclaire, on élève son esprit; on lui facilite les moyens de travail; dans tous les cas, on l'éloigne du crime, ne fût-ce que par la crainte du déshonneur ou du châtiment. La dernière statistique criminelle (celle de 1863) vient confirmer jusqu'à l'évidence la justesse de ces réflexions. Sur 4,543 accusés, 81 p. 100 ne savaient ni *lire* ni *écrire* ou ne le savaient qu'imparfaitement, tandis que 13 accusés sur 100 pouvaient se servir utilement de ces connaissauces élémentaires, et 4 p. 100 seulement possédaient une instruction complète. L'instruction, quelle qu'elle soit, éloigne donc du crime; à bien plus forte raison, l'instruction fécondée par une éducation à la fois morale et religieuse.

« J'admire avec douleur, dit un ancien ministre de l'instruction publique, le zèle inconséquent de certains philosophes qui s'occupent avec tant de soin des prisons et négligent les *écoles*. Ils laissent se former le crime et s'enraciner les vicieuses habitudes dans l'absence de toute culture et de toute éducation pendant l'enfance; et

quand le crime est formé, quand il est robuste et vivace, ils entreprennent de se mesurer avec lui..... On s'épuise en efforts d'esprit et en dépenses ; on s'étonne quand tout cela est inutile ! C'est que tout cela est un *contre-sens*. Corriger importe sans doute, mais prévenir est encore plus. Il faut déposer d'abord dans le cœur de l'enfant des semences de morale et de piété pour les retrouver un jour et pour les développer dans le sein de l'homme que de fatales circonstances amènent sous la main de la justice. L'éducation du peuple est le fondement nécessaire de tout bon régime des prisons. Les maisons de correction ne sont pas faites pour changer des monstres en hommes, mais pour rappeler à des hommes égarés des principes qu'on leur a enseignés et inculqués autrefois, et qu'eux-mêmes ont suivis et pratiqués quelque temps dans les asiles où s'est écoulée leur enfance, avant que la passion, la misère, le mauvais exemple et les hasards de la vie les eussent emportés hors des sentiers de la règle et de l'ordre. Corriger, c'est d'abord exciter le remords et réveiller la conscience. Mais comment rappeler un langage à qui ne l'a jamais su et n'a pas même eu à le désapprendre?.... J'approuve donc et je bénis de tout mon cœur les écoles de correction, mais je les considère comme à peu près condamnées à demeurer infructueuses, tant qu'elles ne s'appuieront pas sur des *écoles du peuple*, universellement répandues, et dans lesquelles l'instruction ne sera qu'un des moyens de l'éducation [1]. »

Voilà la vérité. Les écoles avant les prisons ; et les prisons complétées encore par des écoles, « pour rappeler aux hommes égarés des principes qu'on leur a enseignés autrefois dans les asiles où s'est écoulée leur enfance. » Si c'est là le vrai, le seul mode de moralisation pour les adultes, il convient bien davantage encore aux adolescents, dont la nature plus flexible se prête mieux à tous les genres d'impression et d'enseignement ; or, cette belle théorie de la régénération de l'enfance par le travail agricole, par l'éducation morale et religieuse est depuis longtemps déjà devenue, en ce qui concerne les jeunes détenus, une réalité pratique, grâce à la persévérance et au dévouement de l'homme de cœur et de bien qui dirige avec tant de succès les deux établissements pénitentiaires de Mettray.

I

Nos lois répressives, comme nos lois civiles font une différenc entre les mineurs et les adultes. Au-dessus de seize ans, les jeunes délin-

[1] Victor Cousin, *Voyage en Hollande*.

quants sont absolument soumis à la même juridiction et aux mêmes pénalités que les majeurs. Au-dessous de cet âge, le Code établit une distinction. — Si l'enfant est déclaré avoir agi *avec* discernement, son âge étant considéré comme une circonstance atténuante, il est, quel que soit son crime, condamné à une peine de moindre sévérité et de moindre durée que s'il était majeur, et qui se réduit à un emprisonnement dans une maison de correction ; que, s'il a agi *sans* discernement, il est acquitté; mais, selon les circonstances, les juges ont la faculté ou de le remettre à ses parents ou de l'envoyer dans une maison de correction pour y être détenu et élevé pendant tel nombre d'années que le jugement détermine, et qui ne peut excéder l'époque où il aura accompli sa vingtième année.

Quant aux mineurs qui, sans avoir violé la loi pénale, ont une mauvaise conduite ou, pour me servir des termes mêmes de la loi, ont donné à leur famille « de graves sujets de mécontentement, » ils peuvent être détenus par voie de *correction paternelle* pendant un temps qui varie de un à six mois, suivant qu'ils ont moins de seize ou de vingt et un ans. Tel est notre système de répression à l'égard des mineurs : suivons-le dans son application.

Nous avons, chaque année, environ 8,164 mineurs au-dessous de seize ans (6,529 garçons, 1,635 filles) détenus à la suite de condamnations ou d'acquittements ou pour mauvaise conduite. Trop longtemps ces jeunes délinquants ont été confondus pêle-mêle avec les condamnés adultes qui peuplent nos prisons ; et je n'ai pas à rappeler les effroyables désordres qui résultaient de cette injustifiable promiscuité. Depuis la loi de 1850 seulement, cet abus a presque entièrement cessé. Dans tous les établissements pénitentiaires, des quartiers séparés leur ont été spécialement affectés. Ce n'était que trop juste. Il ne faut pas oublier, en effet, comme le fait remarquer avec raison le rapporteur de la loi précitée « que ces enfants, pour la plupart sont de jeunes êtres dépourvus de toute éducation de famille ; les uns nés de parents misérables, qui les ont dressés à la mendicité, et trop souvent au maraudage et au vol ; les autres, nés de parents peu soucieux de leurs devoirs paternels, absorbés par leurs travaux quotidiens, et qui ont laissé leurs fils vaguer sur le pavé des villes, et s'abandonner, faute d'un appui moral, aux plus pernicieuses influences. »

Un éminent magistrat qui, après avoir voué à la cause de ces pauvres êtres déshérités l'autorité de sa parole et de sa haute influence, leur consacre encore aujourd'hui les loisirs de sa glorieuse retraite, M. Berenger (de la Drôme) nous donne d'instructifs détails statistiques sur les causes d'abandon qui livrent à tous les hasards les premières années d'un si grand nombre d'enfants.

« Nous entrons dans la vie, dit-il, avec des inclinations diverses, que l'éducation et les bons exemples de la famille peuvent développer heureusement. Mais à quels dangers n'expose pas la privation de ces avantages? Combien d'enfants, négligés ou abandonnés dès le berceau, subissent, à leur insu, les funestes influences des torts qu'on a eus envers eux! Si leurs premiers pas dans le monde sont marqués par la violation des lois sociales, n'est-ce pas le plus souvent parce qu'on leur a laissé ignorer ces lois? Un certain nombre de ces pauvres enfants, fruit de la prostitution, n'ont jamais su et ne sauront probablement jamais à quels parents ils doivent le jour. Un cinquième de ceux qui ont été l'objet de poursuites judiciaires se compose d'orphelins; la moitié n'a plus de père; le quart n'a plus de mère; et, quant à ceux qui ont une famille, presque tous ont été par elle entraînés au mal. Cette statistique générale, presque invariable, explique les causes de la précoce perversité de ces infortunés enfants, voués en quelque sorte au crime par le malheur de leur naissance; tellement, que la société les frappe presque toujours pour des fautes qui, en réalité, ne leur sont pas imputables. » « Il est affligeant de penser, ajoute l'illustre magistrat, que parmi ces condamnés ou acquittés de moins de vingt ans, les deux tiers n'ont pas atteint leur seizième année, et qu'un sixième n'a pas treize ans! Aussi les trois quarts n'ont-ils été poursuivis que pour mendicité et vagabondage, ou par mesure administrative. A peine si un quart d'entre eux a été poursuivi pour de véritables crimes ou délits, presque tous ayant pour objet des attentats à la propriété. D'où l'on voit que, pour la plupart, la source de leurs torts a été dans le besoin, et que la faiblesse de leur âge, en les mettant dans l'impuissance la plus complète de pourvoir à leur subsistance, les a réduits au désordre comme à une ressource dernière et désespérée! »

Les jeunes détenus ne sont donc pas, à proprement parler, des coupables qu'il faut châtier et punir. Ce sont des natures incultes ou mal dirigées qu'il s'agit de civiliser et de réformer par l'éducation qui, jusque-là, leur a manqué. Et si, comme le déclare à son tour M. le ministre de l'intérieur, « les causes premières de leurs fautes sont les mauvais exemples, les mauvais principes, l'absence de toute instruction morale et religieuse, » il faut que la société, prenant sous sa bienveillante tutelle ces pauvres enfants abandonnés, accomplisse à leur égard une véritable œuvre de régénération morale. Non-seulement c'est pour elle un devoir sacré de justice et d'humanité; mais c'est encore une importante mesure de sécurité publique; car, je ne puis trop le redire, ces enfants délaissés, insoumis, livrés à la *misère*, au *vagabondage* et au *vol*, formeront bientôt, à moins qu'on n'y prenne garde, cette hideuse armée de mal-

faiteurs qui, chaque année, jette le désordre dans la société, et dont l'incurable perversité fait honte à notre état de civilisation [1].

Le gouvernement, il faut le reconnaître, a fait dans ce but de louables efforts ; et déjà un pas immense avait été tenté par la loi du 12 août 1850, dont était rapporteur l'honorable M. Corne, ancien procureur général près la cour de Paris, et qui, sauf quelques imperfections de détail, est le plus sage programme qu'on ait, jusqu'à ce jour, tracé sur cette importante matière. Elle inaugurait un système nouveau, le seul rationnel, et, on peut ajouter le seul vraiment humain ; c'est l'éducation et le patronage, substitués aux anciens procédés de rigueur et d'intimidation. Ce grand principe posé, elle classe les mineurs, dont elle s'occupe, en deux catégories, auxquelles elle assigne des établissements distincts. Elle entend que ces établissements ne soient plus des prisons, mais des *colonies agricoles*, les unes *pénitentiaires*, les autres *correctionnelles*.

Les mineurs acquittés comme ayant agi sans discernement seront conduits dans une colonie pénitentiaire pour y être élevés en *commun sous une discipline sévère* et appliqués aux travaux de l'agriculture ainsi qu'aux diverses industries qui s'y rattachent. Il devra être, en même temps, pourvu à leur instruction élémentaire. En outre, les colonies pénitentiaires recevront les jeunes condamnés à un emprisonnement de moins de deux ans, mais ceux-ci ne pourront prendre part au travail libre de la colonie que comme récompense de leur bonne conduite et après avoir passé trois mois au moins renfermés dans un quartier séparé, et occupés à des travaux sédentaires. Enfin, à titre d'*épreuve*, et sous certaines conditions déterminées, les détenus méritants pourront obtenir la faveur d'être provisoirement placés en apprentissage ou en service *hors de la colonie*.

En ce qui touche les jeunes condamnés à plus de deux années d'emprisonnement et les détenus des colonies pénitentiaires déclarés insubordonnés, ils seront placés dans des colonies correctionnelles, établies en France et en Algérie. On les y soumettra pendant six mois à l'emprisonnement avec travaux sédentaires ; après quoi ils pourront, à raison de leur bonne conduite, être admis aux travaux agricoles de la colonie.

L'idée supérieure qui se dégage de la loi de 1850 est donc l'application à tous les jeunes détenus de ce principe de bon sens, préconisé depuis plus de vingt années par l'honorable M. Demetz, à savoir, « l'amélioration de l'enfant par le travail agricole ou indus-

[1] La statistique générale des établissements pénitentiaires de M. Dupuis, pour l'année 1865, constate que sur 8,164 jeunes détenus 732 ont été repris pour *mendicité*, 1,377 pour *vagabondage*, 5,144 pour *vol*.

triel, à l'air libre. » Trop longtemps, sous l'influence d'anciens et tenaces préjugés, ce régime salutaire et efficace avait été considéré comme une généreuse utopie. L'incrédulité a dû céder à l'évidence des résultats. « Convaincue par l'examen des faits, disait M. Corne dans son remarquable rapport, la commission n'a pas hésité à se prononcer en faveur du régime pénitentiaire agricole. Elle considère la division des jeunes détenus en groupes peu considérables, et l'emploi de leurs forces aux travaux de l'agriculture, sous une direction ferme, bienveillante et religieuse, comme les éléments les plus certains de leur régénération morale. »

Eh bien, ces sages prescriptions de la loi de 1850 sont restées quinze ans à l'état de lettre morte en ce qui concerne du moins les jeunes détenus du département de la Seine. Alors que le législateur prescrivait, comme on vient de le voir, qu'ils fussent soumis aux travaux *agricoles, à l'air libre*, ceux-ci continuaient à être parqués dans des cellules et appliqués à des travaux sédentaires. On avait souvent signalé cette grave illégalité. Grâce à l'initiative du Corps législatif et à la sollicitude empressée du gouvernement actuel, qui ne laisse passer aucune réclamation fondée sans l'accueillir, l'examen du régime de la Roquette a été soumis à une haute commission présidée par S. M. l'Impératrice. On sait quels ont été les résultats de ses consciencieuses délibérations. Conformément aux conclusions arrêtées par elle et formulées dans le savant rapport de M. Mathieu, l'établissement pénitentiaire des jeunes détenus de la Roquette a été supprimé, et ceux-ci ont été répartis entre un certain nombre de colonies agricoles.

L'existence prolongée de la prison de la Roquette, malgré les termes formels de la loi de 1850, nous révèle un fait de force majeure, que nous sommes réduits à constater avec regret, à savoir que l'Etat est dans une situation défavorable pour établir et diriger des colonies agricoles destinées à l'amendement des jeunes détenus par l'éducation morale et religieuse. Pour punir, on comprend la rigueur ; mais pour corriger et moraliser « mieux vaut douceur que violence. » C'est par la justice, les égards, l'indulgence, la charité et surtout l'affection, qu'on ramène au bien les cœurs égarés. Or, l'Etat, se plaçant à la tête des colonies pénitentiaires, verrait inévitablement s'y introduire, avec ses agents, les formes dures et impitoyables des maisons centrales. Cet inconvénient n'avait pas échappé au législateur de 1850. « Il a paru désirable, dit M. Corne, que, pour l'établissement des colonies pénitentiaires, l'Etat fît d'abord appel au zèle des citoyens que de généreux sentiments portent à prendre soin de l'éducation et de l'avenir des jeunes détenus. Le but essentiel, celui que la société a le plus grand intérêt à atteindre,

c'est de rendre à la vie honnête et laborieuse des enfants que l'oisiveté et une mauvaise éducation de famille avaient placés sur une pente déplorable. C'est par le cœur, c'est par le dévouement puisé dans les sentiments les plus nobles qu'on est soutenu et qu'on marche utilement dans une pareille voie. L'administration publique peut introduire, dans des établissements fondés par elle, un ordre régulier, une discipline sévère ; *elle ne peut commander à ses fonctionnaires la chaleur d'âme, le zèle religieux*, qui font tout le succès des œuvres morales. »

Or, ce que l'administration publique ne peut faire ou n'ose tenter, des hommes de cœur et de dévouement se sont spontanément chargés de l'accomplir. Dès avant et depuis la loi de 1850, plus de 40 établissements privés se sont constitués sur divers points du territoire, à titre de maisons pénitentiaires, de colonies de refuge, etc., pour l'éducation des jeunes détenus ; les uns sous une direction laïque, les autres sous une direction exclusivement religieuse. Il m'a été donné de visiter plusieurs de ces fondations. Toutes sont dues à l'inspiration d'une même pensée charitable ; mais toutes sont loin de présenter le même régime, la même discipline, et surtout les mêmes résultats. Celle qui est la première en date et qui en est restée le type et le modèle, celle qui a inspiré les auteurs de la loi de 1850 et qui a dernièrement encore servi de base à la commission présidée par S. M. l'Impératrice, celle en un mot qui est, pour me servir des expressions mêmes de M. Mathieu, « de tous les établissements pénitentiaires consacrés aux jeunes détenus, le plus ancien et le plus complet, » c'est la *colonie de Mettray*. Elle résume et personnifie le système d'éducation des mineurs par le travail et l'instruction morale et religieuse, et nous le montre dans son exécution la plus perfectionnée comme dans ses plus merveilleux résultats.

II

La colonie de Mettray a été fondée en 1838, à 7 kilomètres de Tours, par M. le conseiller Demetz et son regrettable ami, M. le vicomte Bretignières de Courteilles. Une station spéciale de la ligne ferrée de Tours au Mans dessert l'établissement. La campagne au milieu de laquelle il se trouve situé est un de ces gais paysages de Touraine, légèrement vallonnés, semés de bosquets de grands arbres, tels qu'on en rencontre à chaque pas sur les bords de la Loire. La colonie se compose d'une vaste cour coupée de plantations, et

dont un bassin forme le centre. Tout à l'entour, sur un seul rang, et en forme rectangulaire, sont symétriquement rangées vingt petites maisons blanches, aux arêtes de brique, avec de grands toits saillants, comme ceux des chalets suisses. Au fond, vis-à-vis la grille d'entrée, s'élève l'église surmontée de son élégant clocher, qui domine et semble rassembler autour d'elle tous les toits du petit village.

Cette disposition est en harmonie parfaite avec l'idée qui préside à l'organisation intérieure de l'institution. Chacun des petits bâtiments que nous venons de décrire compose une famille formée de 50 enfants environ, qui a sa direction distincte. M. Demetz a introduit un mode tout nouveau de réformation morale. Selon lui, les maîtres doivent être sans cesse en contact avec ceux qu'ils ont charge d'élever. Or, l'éducation donnée à un grand nombre à la fois empêche ce rapprochement de tous les instants. Il faut que peu à peu la familiarité et, avec elle, la confiance s'établissent par suite de la communauté de vie et de travaux. L'homme étant un être éminemment impressionnable et perfectible, est-ce par l'intimidation qu'on peut espérer le ramener au bien? Est-ce par la rigueur de la discipline, par des traitements inhumains, par des souffrances infligées, par les chaînes, par les cachots, qu'on parviendra à éclairer, à amollir et à régénérer les âmes dégradées par le vice et presque toujours irritées contre la société? Non; c'est en les calmant par la persuasion et le raisonnement; c'est en leur apportant la lumière qui leur a manqué, l'air vivifiant de la morale religieuse qu'elles n'ont jamais rencontré; en leur témoignant les égards, les soins, la bienveillance dont elles ont été sevrées; c'est en relevant en elles la dignité humaine, en ressuscitant le sentiment de l'honneur. Pour réaliser ce sage programme, M. le conseiller Demetz veut « améliorer la terre par l'homme et l'homme par la terre, » et il a donné à la colonie cette autre noble devise : « *Loyauté passe tout.* » Grâce à ces deux belles pensées ainsi formulées en axiomes, que de pauvres enfants l'ancien et digne magistrat n'a-t-il pas arrachés au vice, à la misère et au crime, pour les rendre au devoir, au travail, à l'honneur, à la patrie, à l'humanité!

Mettray compte en moyenne de 650 à 700 enfants de sept à vingt ans. Il n'est pas sans intérêt d'apprendre quelles fatalités semblent avoir pesé sur leur naissance. Sur les 3,129 enfants qui y ont été détenus depuis la fondation, il y en a 630 dont les parents expient dans les prisons leurs méfaits, 249 dont les parents vivent en concubinage, 487 enfants naturels, 183 enfants trouvés ou abandonnés, 450 enfants d'un second mariage, 1,366 orphelins de père ou de mère. Peut-on s'étonner qu'ils aient commis des fautes et qu'ils

aient mené une vie déréglée? Ces fautes sont, pour la plupart, comme nous l'avons déjà fait remarquer, des attentats contre la propriété. Ainsi, en l'année 1863, la population de Mettray se répartissait ainsi au point de vue des méfaits commis : assassinats ou empoisonnements, 2; meurtres, 23; attentats à la pudeur ou aux mœurs, 27; coups et blessures, 6; vols simples, soustractions frauduleuses, escroqueries, 393; vols qualifiés, faux, fausse monnaie, 51; mendicité, 75; vagabondage, 59.

Et pourtant, un visiteur qui ne connaîtrait pas ces détails, et qui ne saurait dans quels milieux malsains se recrute le personnel de la colonie, se croirait volontiers dans quelque institution modèle d'agriculture. En effet, ni grilles, ni murailles, ni fossés; ni gardiens à l'œil farouche, ni sentinelles armées; rien qui rappelle l'idée de contrainte ou de violence. Les murs donnent à eux seuls l'idée de la fuite; à Mettray, nul ne songe à fuir. Pauvres enfants déshérités, la colonie est pour eux une patrie d'adoption! Ils s'y attachent comme l'abeille à sa ruche, parce qu'ils y trouvent, avec l'image du foyer paternel, que beaucoup n'ont pas connu, tous ces liens d'affectueuse confraternité qui font le charme et la sûreté de la vie sociale. Répartis par groupes du même âge, constituant une *famille*, ils habitent un chalet distinct et soumis à un régime particulier. Chacun de ces groupes est dirigé par un maître appelé *chef de famille*, un sous-chef et deux *frères aînés*, qu'ils nomment eux-mêmes à l'élection. Chaque famille a son guidon, écartelé de couleurs variées, et le drapeau de la colonie est confié tous les dimanches à la famille le mieux notée; car la famille entière est responsable pour chacun : il y a, entre ses membres, une solidarité d'honneur. La remise du drapeau est une distinction à laquelle les enfants attachent le plus grand prix.

Le choix des sujets qui composent les familles n'est pas abandonné au hasard. Comme il n'y a pas d'influence plus efficace que celle des exemples qu'on a journellement sous les yeux, M. Demetz a eu l'heureuse conception de chercher à *équilibrer*, si je puis ainsi dire, les caractères des différents élèves qu'il a sous sa direction. Par exemple, dans la même famille, se trouvent distribués de jeunes Bretons dont la nature lente et posée servira à tempérer avec avantage ce que peut avoir de trop vif et de trop mobile l'allure des enfants nés dans les départements du midi de la France.

Ainsi groupés, les colons de Mettray sont tout à la fois des écoliers et des apprentis agronomes. Le règlement de la maison a été combiné de façon à faire marcher de front l'instruction morale, religieuse et professionnelle. Tous les jours, les familles passent en classe une heure et demie l'été et deux heures et demie l'hiver.

L'enseignement primaire qu'elles y reçoivent comprend la lecture, l'écriture, les éléments de calcul mental et par écrit ; les principes de la langue française et de l'orthographe usuelle, le système légal des poids et mesures, l'histoire sainte, les hauts faits de l'histoire de France. On y ajoute le dessin linéaire pour tous ceux que cette étude peut rendre plus habiles dans la profession qu'ils exercent. Il en est de même de la musique vocale et instrumentale pour ceux qui manifestent quelque intelligence du rhythme et de la mesure, ou qui sont admis au cours comme récompense. Une fois par mois, les colons concourent ensemble sur tous les objets de l'enseignement. Des livres ou autres petits cadeaux sont distribués en prix, dans chaque division, aux élèves les plus laborieux. Enfin, le directeur de l'agriculture de la colonie fait, à certains jours déterminés, des conférences théoriques et pratiques de culture agricole à l'usage de tous les colons.

Par des raisons que tout le monde comprend, la gymnastique fait aussi partie de ce large programme d'instruction élémentaire. Chaque dimanche, après les offices, tous les enfants se rendent au gymnase et s'y livrent aux exercices, suivant leur âge et leurs forces, puis au maniement de la pompe à incendie, dont nous aurons bientôt à parler.

On se demande comment M. Demetz peut recruter un personnel de professeurs, surveillants et agents de toute sorte, offrant les garanties désirables, non-seulement pour donner l'instruction à ses 700 élèves, non-seulement pour maintenir parmi eux l'ordre, la régularité, la discipline, mais encore pour s'associer à l'idée qui préside à la direction de la colonie ; pour chercher à acquérir sur le cœur de ces enfants l'influence et l'autorité nécessaires au but de moralisation qu'il s'agit d'atteindre. Ce point a été, dans le principe, une grave et sérieuse difficulté, que les habiles directeurs n'ont pu surmonter qu'à force de sollicitude et de dévouement. Mais l'embarras primitif a depuis longtemps disparu par la fondation à Mettray même d'une *école préparatoire* destinée à la formation de ce précieux et indispensable personnel. On y reçoit des jeunes gens choisis dans les fermes-écoles et les écoles normales primaires, appartenant à des familles honorables, élevés dans des sentiments profondément chrétiens et animés du généreux désir de coopérer à l'amendement des jeunes détenus, tout en perfectionnant leur éducation agronomique. « C'est, dit M. Demetz, au zèle et à l'infatigable dévouement de ces dignes auxiliaires que nous devons, en grande partie, le succès de notre institution. » L'école préparatoire a le triple avantage de garantir le facile recrutement du personnel des professeurs et agents de la colonie, d'assurer aux colons le concours

quotidien de guides honnêtes et expérimentés, et de former en même temps une pépinière de cultivateurs parfaitement initiés aux secrets de la science, à l'application des meilleures méthodes et à la gestion intelligente de toute exploitation agricole.

Ces indications données, il est facile maintenant de comprendre comment, sous la conduite de ses chefs, va fonctionner toute cette armée de jeunes travailleurs. Le matin, au signal du clairon, les élèves de toutes les familles viennent se ranger en ordre dans la vaste cour de la colonie; à un second signal, ils se décomposent pour constituer des escouades d'ouvriers : ici, les laboureurs; là, les jardiniers, les charrons, les menuisiers, les cordonniers, les tailleurs, etc.; puis chacun se dirige vers son occupation respective; les plus jeunes vont à l'école ou aux ateliers d'apprentissage. Ces évolutions se font avec le plus grand entrain et au son de la fanfare. Après quoi chaque musicien dépose son instrument et s'élance, au pas de course, pour rejoindre le groupe dont il fait partie. Les moments de repos, le retour des champs, la sortie des chantiers, sont marqués par le même ordre, la même régularité et la même gaieté. Tout est, en effet, combiné pour attirer les cœurs à l'accomplissement volontaire du devoir; aussi ni menaces ni châtiments corporels, rien qui irrite ou dégrade. Les seules punitions sont une mise en cellule de quelques heures ou de quelques jours; c'est comme l'arrêt dans la discipline militaire : encore rarement est-on obligé d'y recourir. Par contre, le zèle des enfants est sans cesse mis en éveil par des encouragements et des récompenses. Les témoignages de satisfaction se traduisent en *bons points*, réglementés de la façon la plus ingénieuse et de manière à solliciter la conscience, l'intérêt et la charité. Ces bons points sont de petits cartons roses, comme les billets de nos chemins de fer. Ils portent la date de la délivrance et le nom de l'élève. C'est une monnaie à la fois morale et matérielle; au premier titre, ils servent à racheter les punitions personnelles et, ce qui est une touchante pensée, celles d'un camarade. Au second titre, ces cartons ont cours comme deniers de poche; ils valent cinq centimes, et sont reçus à la cantine en payement du fromage, des fruits, des pâtisseries et autres douceurs dont l'acquisition est permise. Ils peuvent en outre être portés à la masse de chaque colon, et lui constituer un *avoir* dont les intérêts lui sont servis. Nul élève ne peut conserver à sa disposition d'autres fonds que cette précieuse monnaie, qui, représentant le travail et la bonne conduite, lui rappelle chaque jour que ce sont là les seuls moyens sûrs et honorables de s'enrichir.

C'est aussi une récompense très enviée que de faire partie de la musique; on ne saurait se faire une idée de l'importance que peut

acquérir, en vue de l'amendement moral des enfants, la moindre circonstance, futile en apparence, pour peu que l'on sache en tirer parti. « Ainsi, j'ai vu un dimanche, jour de la grande musique, raconte un des nombreux visiteurs de Mettray, un petit garçon qui jouait de la caisse roulante avec une satisfaction contenue, une gravité, une importance et surtout une dextérité incroyable. C'était un pauvre petit Parisien d'une douzaine d'années, à la mine intelligente et éveillée; des yeux superbes et cette finesse de peau particulière aux enfants de Paris. Du reste, un vrai gamin, incorrigible, et dont on n'avait jamais rien pu faire. La caisse roulante l'avait dompté, il n'est point d'actes de sagesse dont il ne soit devenu capable pour ne pas la perdre. Aussi, comme il en joue avec amour! ses roulements sont modulés, sa caisse roucoule; il tire de son ingrat instrument une expression inouïe. Mais ce qui vaut mieux, c'est que le voilà, grâce à cette attraction, charmé, converti, devenu meilleur et conquis au bien sans punitions ni rigueurs! »

Etre admis dans la compagnie des pompiers est également un grand honneur. N'est pas pompier qui veut; ce sont les plus méritants et les plus dévoués. Qu'un incendie éclate à cinq ou six lieues à la ronde, au premier signal du clairon, toute la compagnie est sur pied; nul ne veut encourir le déshonneur de n'être pas à son poste. Et bientôt on voit tous ces enfants courant au sinistre, les uns attelés aux pompes, les autres aux chariots contenant les seaux et les échelles. Dès qu'à l'approche du village incendié l'on aperçoit le drapeau de la colonie, tout le monde reprend courage; on sait par expérience que ces braves jeunes gens ne reculent devant aucun obstacle, et que leur dévouement ne s'arrète que lorsque le feu est vaincu. Tous rivalisent de zèle et d'audace; c'est à qui saura le mieux soutenir le renom de la colonie. Il n'est pas jusqu'aux plus jeunes et aux moins robustes qui ne sollicitent la faveur de suivre leurs camarades et d'aller aussi porter leur contingent d'efforts. « Un jour, me disait leur excellent directeur, un de nos colons avait été puni. De sa cellule, il entendait le son du tocsin, le bruit de la pompe et les pas précipités de ses camarades, volant au secours des incendiés. Par sa faute, il avait perdu le droit d'aller se dévouer avec les autres. J'eus la pensée d'aller interroger ce qui se passait dans l'âme de cet enfant, resté jusque-là froid et intraitable. J'entrai dans sa cellule : « Eh bien, lui dis-je, tu restes seul couché pendant que le feu dévore tout un village, et que tes frères vont fièrement exposer leur vie au milieu des flammes? — Je n'ai pas refusé d'y aller, me répondit l'enfant en pleurant. Je ne demande pas mieux, mais je suis enfermé. Ouvrez-moi, et vous verrez si je suis moins brave qu'eux. » Je fus désarmé, et quelques minutes après

il avait rejoint le lieu du désastre. Vers le matin, les colons revenaient vainqueurs de l'incendie. Un seul manquait, c'était le prisonnier. Qu'était-il devenu? avait-il profité de sa liberté pour s'échapper? Non; dans l'ardeur de son dévouement, il avait été blessé, et les habitants du village, témoins de son courage, avaient voulu eux-mêmes le rapporter à bras sur un brancard. Il avait été le héros de cette périlleuse nuit!.... Et s'il vous intéresse, ajoutait M. Demetz, de savoir ce qu'est devenu ce brave enfant, aujourd'hui, il est marié et père de famille des plus honorables. Il est revenu me voir à Mettray avec sa femme et ses enfants, et a voulu à tout prix leur faire visiter la cellule où il était détenu ce soir mémorable. »

Une autre fois, c'était par un froid rigoureux, ces intrépides sauveurs arrivent devant l'incendie et trouvent la population entière du village regardant les flammes s'étendre sans rien faire pour les arrêter. Point d'eau. L'étang voisin était gelé, et personne n'osait aller rompre la glace. Aussitôt, l'un d'eux court à la mare, la hache à la main. Il ouvre un large trou, et le voilà dans l'eau jusqu'à mi-corps, remplissant les seaux pour la chaîne. Il y voulut rester jusqu'à ce qu'on fût maître du feu; il avait trop présumé de ses forces. A peine remis d'une maladie grave, cet acte de courage lui fut fatal; et, un mois plus tard, ses frères en pleurs lui rendaient les derniers devoirs!....

On se rappelle l'épouvantable inondation qui, en 1856, ravagea les rives de la Loire. Les colons de Mettray restèrent deux jours et une nuit sur le fleuve, luttant contre les flots, réparant les brèches, élevant des digues partout où l'eau menaçait. En récompense de cette belle conduite et pour en perpétuer le souvenir, la ville de Tours a fait frapper une médaille d'or comme un monument de sa sympathique gratitude. On y lit : *A la colonie de Mettray, la ville de Tours reconnaissante. — Inondation* 1856. Cette récompense, décernée à la colonie entière pour le dévouement héroïque de tous, rappelle ces insignes d'honneur qu'après une grande bataille, la main victorieuse du souverain attache à l'aigle du régiment.

Voilà l'œuvre de M. Demetz. Voilà comment il sait faire de ces enfants, pervertis par de précoces désordres, de bons ouvriers, de braves et honnêtes gens, des martyrs volontaires d'abnégation et de dévouement! Et quand on songe que les auteurs de ces belles actions ont presque tous comparu devant la justice pour des méfaits plus ou moins graves, on ne saurait avoir trop d'admiration pour un système d'éducation qui produit de tels résultats, et pour l'homme éminent qui a eu l'intelligence de le concevoir et la chaleur d'âme nécessaire pour l'appliquer.

Nous avons vu que, depuis sa fondation, Mettray a reçu plus de

3,000 jeunes détenus. Or, il est d'un puissant intérêt de savoir ce qu'ils sont devenus. 1,056 ont mis à profit les connaissances d'agriculture acquises par eux pendant leur séjour à la colonie, 488 appartiennent comme ouvriers à divers corps d'état, 551 sont entrés au service du pays : 458 dans l'armée de terre, 93 dans la marine, et, parmi ces soldats et marins, 3 sont décorés de la Légion d'honneur et 20 de la médaille militaire. Un très grand nombre ont été gradés sous-officiers, premiers soldats ou font partie des compagnies d'élite; enfin, 150 sont mariés et honnêtes pères de famille. On comprend dès lors facilement les sentiments de reconnaissance que conservent ces hommes régénérés pour les maîtres dévoués qui les ont aidés à rentrer dans la voie du bien, et pour le saint asile où ils ont puisé de si salutaires enseignements. M. Demetz ne néglige rien en vue de ce résultat. Tous les dimanches, ceux d'entre les colons qui sont placés en apprentissage chez les fermiers des environs reviennent passer la journée à Mettray ; toute la colonie les accueille; leur couvert est mis à la même place qu'ils ont occupée dans la famille; ils s'agenouillent au pied du même autel que leurs camarades, dînent avec eux et se mêlent à leurs jeux. On les soustrait ainsi à l'influence du cabaret et des mauvais lieux où pourrait les entraîner le désœuvrement, et en même temps on leur fait goûter le plaisir de rentrer au bercail. Aussi est-ce avec une joie naïve que l'un d'eux, arrivant essoufflé, disait un jour à son excellent directeur : « Quand j'aperçois le clocher de la colonie, il n'y a plus moyen de marcher, il faut courir ! » La distance est loin d'affaiblir ce cher souvenir du clocher de Mettray. Témoin ce bel acte de reconnaissance de l'un de ces trois anciens colons légionnaires, qui venait de recevoir la croix d'honneur sur un lointain champ de bataille. Sa première pensée a été pour Mettray, comme elle eût été pour sa mère s'il eût jamais eu le bonheur de la connaître : et le jour où il reçut les cent francs représentant le tiers de sa pension de légionnaire, il s'empressa d'adresser cette somme à M. Demetz en lui écrivant : « C'est Mettray qui m'a rendu au sentiment de l'honneur; ne pouvant lui dédier ma croix, je suis heureux de lui faire hommage de la première gratification qu'elle m'a value. » Un autre, parti comme ouvrier au Mexique, a fait parvenir à son patron, l'honorable M. Marion, président du tribunal civil de Nantes, deux sommes de cent francs, l'une pour sa vieille mère, l'autre pour la colonie, disant qu'il avait voulu consacrer ses premières épargnes *à ses deux mères*. Revenu plus tard en France avec une petite fortune, lui aussi a voulu revoir Mettray et s'est fait accompagner dans cette visite par son jeune fils, élève d'un de nos lycées.

Mille traits de ce genre attestent le profond amour que conser-

vent tous les colons pour ce charitable établissement, qui est, en quelque sorte, leur vraie famille. En voici un encore. Un ancien élève de Mettray s'était engagé dans un régiment de chasseurs. Par aventure, il est envoyé en garnison à Tours. Sa première permission de sortie est pour Mettray. Il y arrive un matin; c'était précisément un jour où M. le général de division comte d'Ornano était venu, en grand uniforme, passer la revue des élèves de la colonie, ce qu'il se plaisait à faire de temps en temps. Notre chasseur va fièrement se placer dans les rangs de ses anciens camarades. En voyant ce soldat d'un des régiments sous ses ordres : « Ah ! vous êtes de Mettray, lui dit M. le comte d'Ornano? — Oui, mon général, et j'en suis heureux; car c'est à Mettray que je dois mon uniforme. — C'est très bien, mon enfant; je suis charmé de le savoir. On vous tiendra compte pour votre avancement du temps que vous y avez passé. Vous ne pouviez être à meilleure école. Mettray fait d'aussi bons soldats que de bons ouvriers. »

On ferait un volume de ces anecdotes, de ces pieux et reconnaissants souvenirs des anciens enfants de Mettray pour la colonie. Connaissez-vous rien de plus touchant que le trait suivant, qui sera le dernier que nous nous permettrons de citer, car il faut savoir se borner.

Un pauvre jeune homme de dix-huit ans, élevé à Mettray et devenu garçon de charrue dans les environs, eut le malheur d'être grièvement blessé d'un coup de pied de cheval. Le mal faisait de rapides progrès. Le moindre dérangement lui causait d'horribles souffrances. Il voulut à tout prix néanmoins se faire mettre sur un matelas et se faire transporter à la colonie. « Plus vite, disait-il en route à ceux qui le soutenaient, plus vite, nous arriverons trop tard. » Ils arrivèrent pourtant; mais à peine le malheureux blessé fut-il étendu sur le lit qu'il avait jadis occupé dans le petit chalet de sa famille, au milieu de ses anciens camarades en larmes, qu'il s'éteignit doucement en murmurant : « Je suis venu vous donner bien de l'embarras; mais je ne voulais pas mourir *chez des étrangers.* »

J'en ai dit assez pour prouver à quel point de perfection et d'efficacité M. Demetz a su élever son système d'éducation morale et religieuse. Mettray est une des plus belles et des plus utiles institutions fondées pendant ce dernier quart de siècle. Mettray est une œuvre magnifique de rédemption sociale. Mais, comme la plupart des œuvres de bienfaisance, elle a été fondée avec l'aide seule de Dieu et le concours de quelques hommes généreux; son succès est sa seule richesse, et, jusqu'à ce jour, elle n'a d'autre budget que les sympathies de tous les cœurs charitables. Pour parer à cette si-

tuation précaire, le gouvernement s'est empressé de reconnaître Mettray établissement d'utilité publique (décret du 21 juillet 1853), afin de l'habiliter à recevoir les dons et legs qui doivent assurer son existence. De son côté, la France semble l'avoir adoptée comme institution nationale; car, chaque année, tous les départements se font un devoir de voter une subvention en sa faveur. C'est grâce à ces secours que la colonie vit et prospère. Il y aurait toutefois encore beaucoup à faire pour elle. Ainsi (le croirait-on?), le sol qu'elle féconde et où elle accomplit ces miracles de régénération morale, ne lui appartient pas. Il est en majeure partie pris à location. Ce regrettable état de choses peut, à un moment donné, compromettre son avenir; car, au lieu de profiter à l'établissement, les améliorations apportées aux terres par le travail des colons tournent à son détriment, puisqu'elles provoquent, à chaque renouvellement de bail, les exigences des propriétaires en raison de la plus-value donnée à leurs domaines. Ne serait-il pas digne du gouvernement et du pays de prélever sur les milliards de son budget la parcelle nécessaire pour garantir à tout jamais la durée et la sécurité d'une telle œuvre?

Peut-être pense-t-on que l'existence de la colonie de Mettray est exclusivement attachée à la personne de son éminent directeur, que cette belle création tombera un jour ou l'autre avec son fondateur et que dès lors il est inutile de chercher à perpétuer une œuvre qui ne saurait durer. Ce serait là une grave et déplorable erreur. Mettray existe désormais en dehors de M. Demetz, et indépendamment de lui. Sans doute, il a fallu son cœur, son intelligence et son amour de l'humanité pour concevoir, organiser et mettre en mouvement une pareille entreprise. Mais aujourd'hui qu'elle fonctionne depuis bientôt vingt-huit années, elle se soutient et est en mesure de se soutenir par elle-même, par la seule force du système sur lequel elle repose. La colonie est une petite fédération, dont chaque famille est un des éléments constitutifs. Outre que ces familles puisent, dans le principe même de leur institution, la règle qui les régit, leurs chefs, formés par l'école normale établie dans la colonie, sont imbus de la pensée supérieure qui préside à l'administration morale, disciplinaire et économique de ce petit gouvernement, au sein duquel M. Demetz règne après avoir longtemps gouverné. Aussi le voit-on s'absenter des mois entiers et aller en France et à l'étranger, partout où les intérêts des jeunes détenus réclament ses soins, partout où on sollicite ses services et ses lumières, sans que la marche ordinaire des choses à Mettray en soit aucunement troublée. Il n'y a donc sur l'avenir et la durée de la fondation de Mettray aucune inquiétude sérieuse à concevoir. Quant aux ressources nécessaires à sa conservation, les

sympathies universelles voudront continuer d'y pourvoir. Le gouvernement surtout ne saurait laisser tomber un établissement que l'étranger nous envie, et qui est, sans contredit, un des plus bienfaisants progrès des temps modernes.

III

En regard de l'enfance pauvre et délaissée, devenue délinquante par la misère, par les mauvais exemples domestiques et par le défaut d'éducation et d'instruction, il y a l'enfance aisée ou riche, entourée d'amour et de soins, habituée à toutes les mollesses du luxe, à la prompte satisfaction de ses moindres caprices; qui, livrée à la paresse, oublieuse de tous ses devoirs, et puisant dans la situation privilégiée que le ciel lui a faite, je ne sais quel précoce levain d'indiscipline et de révolte, finit par s'insurger contre la première et la plus légitime autorité, l'autorité paternelle.

Je touche ici à l'une de ces plaies secrètes et douloureuses des familles, contre lesquelles la législation est demeurée impuissante. La loi autorise bien, en effet, les pères et mères à faire détenir, pendant un temps limité, par voie de correction paternelle, l'enfant contre lequel ils ont « de graves sujets de mécontentement; » mais où aura lieu cette détention? Sera-ce dans des maisons spéciales? Jusqu'à présent, il n'en existait pas; sera-ce dans les prisons? Cela n'est pas possible. Ainsi s'explique le nombre insignifiant des détentions de ce genre ordonnées par la justice.

Devant une telle impossibilité matérielle, les parents essayaient de vaincre cette indiscipline obstinée de leurs enfants en les *faisant voyager*. Mais alors qu'arrive-t-il? Outre le grave inconvénient d'une interruption forcée des études, ces jeunes gens retrouvent à l'étranger les séductions et les périls auxquels précisément on a voulu les soustraire dans leur propre pays. Il est même à craindre que, n'étant plus retenus par la surveillance paternelle, ils ne s'y livrent avec plus de fougue encore.

Que sera-ce donc si la puissance paternelle est tombée aux mains débiles d'une veuve, dont l'enfant est appelé à jouir, à sa majorité, d'une importante fortune? Aura-t-elle l'intelligence, la volonté, la fermeté nécessaires pour faire respecter son autorité maternelle? Aveuglée par sa tendresse, peut-être ne s'apercevra-t-elle du mal que lorsque son fils aura déjà perdu, dans de folles dissipations, une part de sa santé, de sa fortune, de son honneur! Que fera-t-elle, si tard désabusée? Cet enfant, objet d'une affection passionnée, il est

dans un lycée ; son inconduite y est intolérable. Le proviseur, à bout d'avertissements et de punitions, le menace de le chasser. « Sachez bien, lui dira-t-il, que si je vous renvoie, vous ne pourrez plus être admis dans aucun autre lycée. — Tant mieux, répondra l'enfant, *vacances perpétuelles !* » Et, si après cette audacieuse réponse, que je n'invente pas, l'élève est chassé, quelle ressource auront les malheureux parents ? Où mettront-ils cet enfant de tous côtés repoussé ?

M. Demetz a eu la généreuse pensée de venir en aide à ces douleurs intimes qui désolent tant de familles riches. Il a voulu combler la fâcheuse lacune qu'offre, malgré les prévisions de la loi, notre système d'éducation, en ouvrant une *maison paternelle*, pour permettre aux pères et mères de reconquérir leur autorité méconnue.

Cet asile disciplinaire, offert aux enfants insoumis du riche, s'élève auprès de la colonie destinée aux enfants délinquants du pauvre. Au-dessus de la porte d'entrée, on aperçoit la statue du Bon Pasteur ramenant sur ses épaules la brebis égarée. On s'effrayerait à tort du rapprochement des deux institutions. Bien que voisines l'une de l'autre, elles n'ont entre elles ni relations, ni contact quelconques. Elles ne peuvent être l'objet d'aucune assimilation, étant aussi distinctes dans leur existence matérielle et dans leur organisation que dans leur but et leur destination. Seulement, en raison d'impérieuses considérations d'économie, il était indispensable que ces deux fondations, nées d'une même inspiration, fussent placées sous la même direction supérieure. Ce rapprochement, du reste, permet de réaliser une touchante pensée morale, à savoir que le léger bénéfice que donne la maison des enfants riches peut, de la sorte, tomber, comme une pieuse dîme, dans la caisse de la maison pénitentiaire affectée aux enfants déshérités.

Ces judicieuses raisons ont été comprises, et l'œuvre nouvelle n'en a été que plus approuvée : « Vous savez, écrivait à M. Demetz S. Em. le cardinal Morlot, de si regrettable et vénérée mémoire, vous savez combien j'ai applaudi à l'heureuse idée que votre ardent amour du bien vous a inspirée, de former près de vous un établissement vraiment paternel, offrant à des familles éprouvées du côté le plus sensible, des ressources précieuses pour l'avenir de leurs enfants. Maintenant que cette pensée a déjà reçu une heureuse réalisation, je ne veux pas négliger l'occasion qui se présente de vous dire toute la joie que j'en éprouve. » Aujourd'hui, la *maison paternelle*, bénie par l'auguste prélat, obtient le succès le plus complet. M. Demets, armé de la procuration du père ou de la mère, se fait remettre l'enfant incorrigible. Arrivé dans l'établissement disciplinaire, celui-ci y est inscrit sous son seul prénom ; il n'a plus de relations

qu'avec le directeur et l'aumônier. Il reste inconnu à tous ses camarades, à ce point que deux frères y ayant résidé en même temps n'ont connu cette coïncidence que longtemps après leur sortie. Chaque jour, l'élève fait avec son professeur une longue promenade dans la campagne ; chaque jour, il a des nouvelles de sa famille, avec laquelle il peut, sous le couvert du directeur, entretenir une correspondance suivie.

Cet isolement a pour but de permettre à l'enfant de faire un retour sur lui-même et de réfléchir. On arrive de la sorte, en très peu de temps, à obtenir dans sa façon d'être et de penser une transformation complète. Il faut avoir été témoin des effets de ce régime pour se faire une idée exacte de l'influence salutaire qu'il peut exercer. Eloigné des siens, privé des plaisirs et des distractions du dehors, le prisonnier accepte d'abord avec réserve les exhortations paternelles qu'il reçoit; mais bientôt la confiance s'établit, car au lieu des remontrances sévères qu'il avait l'habitude de braver, n'entendant plus que des conseils bienveillants, son orgueil et son insoumission s'atténuent faute d'aliments. Dans le calme silencieux de sa solitude actuelle, il revient sur sa vie passée et cet importun souvenir fait bientôt monter des larmes à ses yeux. Il est presque sauvé, car c'est le repentir. Le travail, que jusque-là il avait considéré comme une tâche pénible, devient une distraction à l'uniformité de sa vie claustrale. Le besoin de société se réveille en lui : la vue de son professeur lui devient presque une joie. La guérison est souvent si prompte que, dans le plus grand nombre des cas, au bout de quelques semaines, le régime peut être sans inconvénient adouci. Alors les élèves, suivant leurs goûts, ont la permission de se livrer à toutes les distractions qui servent à compléter leur éducation, telles que l'escrime, l'équitation, la gymnastique, la natation, l'horticulture.

La *maison paternelle* de Mettray est donc loin d'être une prison, c'est un simple collége de répression. Après les premiers moments de rigueur, l'enfant est soumis à un système d'éducation empreint d'une profonde affection ; mais il a la certitude que le temps de l'indulgente faiblesse est passé, et que, s'il persiste dans son indiscipline ou sa paresse, rien ne pourra fléchir la légitime sévérité qu'on emploiera à son égard. Depuis bientôt dix ans que fonctionne cet établissement, plus de cinq cents fils de famille ont été ainsi arrachés aux vices et aux désordres qui les rendaient le désespoir et l'effroi de leurs familles. Il n'est pas même toujours nécessaire d'en arriver jusqu'à l'incarcération. M. Demets essaye, lorsqu'il en est temps encore, de l'éviter, car elle est pour l'enfant une tache regrettable et une source de dépenses pour les parents. Aussi, lorsque l'insoumission d'un élève lui est signalée, l'excellent directeur n'hésite-t-il pas

à se rendre dans l'établissement auquel l'enfant appartient. Là, avec la ferme et persuasive autorité de sa parole, il l'avertit que, s'il persiste dans son incorrigibilité, il le fera conduire dans sa maison de répression, où il sera soumis à toutes les sévérités du régime disciplinaire. Bien souvent, cette seule démarche a suffi pour l'arrêter sur la pente du mal.

Enfin, l'honorable fondateur de Mettray a trop l'expérience de l'inconstance des idées de la jeunesse pour n'avoir pas songé à se mettre en garde contre les rechutes. Dans ce but, la maison paternelle se trouve complétée par la *maison de réintégration*. Cette dernière consiste en un bâtiment séparé, dont le régime est plus austère et la discipline plus rigoureuse. Il faut que l'élève qui quitte la maison pénitentiaire redoute d'y entrer, aussi a-t-on soin de la lui faire visiter avant son départ ; et comme, dans son repentir plus ou moins sincère, il ne manque jamais d'affirmer qu'aucun retour à ses mauvais penchants ne pourra désormais donner motif de l'y ramener, on prend acte de cette manifestation, et l'enfant s'engage par écrit et signe avec assurance une sorte de lettre de cachet contre lui-même. Son imagination en reste frappée, et, soit crainte, soit instinctive fierté, il persiste dans son amendement, afin de faire honneur à sa signature. Toujours est-il que les réintégrations sont extrêmement rares.

Si l'on réfléchit au nombre considérable de jeunes gens dont l'inconduite réclamerait leur envoi à la *maison paternelle*, on voit combien est précieuse cette institution, à une époque surtout où les ressorts de l'autorité paternelle sont en général si relâchés. L'évident caractère d'opportunité de cette bienfaisante fondation n'a donc pas besoin d'être démontré. Tout récemment encore, un honorable avocat de Marseille, ignorant sans doute l'existence de la *maison paternelle* de Mettray, adressait au Sénat une pétition dans laquelle il demandait qu'une maison de correction « vraiment paternelle » fût fondée pour la détention des enfants de famille. M. le baron de Ladoucette, chargé du rapport, a, dans la séance du 26 mai 1864, fait connaître au Sénat l'opinion émise par la commission, en déclarant « que la maison fondée par M. Demetz répondait entièrement au vœu exprimé par le pétitionnaire. » Cette circonstance a fourni l'occasion à l'honorable rapporteur de rappeler, en quelques mots, les services de cet établissement d'intérêt privé. L'ordre du jour a été adopté. La nouvelle œuvre de M. Demetz ne pouvait recevoir une approbation plus élevée et plus solennelle.

IV

Si j'ai pu, par ces développements, faire comprendre ce que sont la *colonie pénitentiaire* et la *maison paternelle* de Mettray, je me crois en droit de conclure qu'elles doivent être rangées parmi les plus utiles et les plus importantes créations de notre époque. La *maison paternelle* est, pour les classes supérieures de la société, l'exacte contre-partie de ce qu'est la *colonie* pour les classes déshéritées de la fortune. L'une rend le bonheur aux familles, l'autre la sécurité à l'Etat; l'une tend à combattre, chez les élèves de nos lycées et colléges, ce fatal esprit d'inconduite et d'insubordination qui, non comprimé dès ses premières manifestations, se traduit plus tard en désordre, en scandale, en déshonneur pour une foule d'honnêtes familles; l'autre, comme faisait saint Vincent-de-Paule, recueille les enfants errants ou abandonnés; les arrache au vice, à la misère, à la corruption; les redresse et les régénère par la vie des champs et le travail; en fait de bons ouvriers et de vaillants soldats, des hommes marchant la tête haute dans les voies de l'honneur et de la probité. Telles sont les deux généreuses institutions que la France doit au cœur, à l'intelligence, au génie et à l'infatigable persévérance de l'éminent magistrat, qui n'a pas hésité à résigner ses fonctions actives pour se consacrer tout entier à la régénération morale de l'enfance. Plus on les fait connaître, plus on est sûr de provoquer un concours d'universelles sympathies.

Et pourtant, comme si c'était une des lois essentielles nécessaires d'ici-bas que toute fondation humaine dût forcément avoir son inconvénient, j'entends parfois une critique ou plutôt un regret se mêler à ce légitime concours de reconnaissance et d'admiration. — « Les établissements pénitentiaires de M. Demetz, disent quelques-uns sont de tous points excellents et donnent de merveilleux résultats, *mais ils coûtent trop cher!* » Est-ce donc là le seul reproche qu'on puisse leur adresser? Alors, proclamons bien haut qu'ils ont atteint la perfection; car je ne comprends pas qu'on suppute ainsi le prix du bien. « La question d'argent n'a rien à faire, disait un ancien ministre de l'intérieur, là où il s'agit d'une question de moralisation et de sécurité publique. » Ce qui coûte cher, en effet, c'est la corruption des mœurs, c'est le déshonneur des familles, c'est le désordre, c'est le crime! Et ceux qui font à Mettray le singulier reproche d'être cher n'ont sans doute pas réfléchi qu'un crime prévenu évite à l'Etat les dépenses toujours considérables de dix ou vingt ans

peut-être d'expiation. Il y a donc, au contraire, économie à supprimer ou à diminuer les sources du crime. Est-il un seul homme d'Etat capable de regretter une dépense qui, d'enfants insoumis ou délinquants, fait d'honnêtes et bons citoyens? Un gouvernement qui raisonnerait autrement ne serait plus un gouvernement, ce serait une agence. Aussi, de pareils calculs ne sont-ils jamais nés dans les hautes régions du pouvoir. Du reste, je défie qu'on me cite une seule honorable famille qui ait trouvé trop lourds les sacrifices faits pour l'enfant désordonné qu'elle a confié à la *maison paternelle*. « Je donnerais, écrivait une mère veuve à M. Demetz, toute ma fortune pour que vous puissiez retirer mon fils de la voie déplorable où il est entré. » L'amour des parents calcule-t-il lorsqu'il s'agit du salut de leur enfant?....

C'est en économie morale surtout qu'il est vrai de dire qu'il y a des bons marchés qui ruinent et des sacrifices qui enrichissent. Ici, le remède qui guérit n'est jamais trop cher; les préoccupations économiques doivent faire silence devant cette œuvre de rédemption. Au moment où la question de la moralisation des jeunes détenus est de nouveau une des préoccupations les plus vives de l'esprit public, c'est à Mettray qu'il la faut aller étudier. L'exemple en sera peut-être même bientôt donné d'en haut. Toute discussion de secte ou d'école doit s'arrêter devant ses résultats qui, pour les jeunes détenus, ont abaissé à 3,81 p. 100 le chiffre des récidives, alors que partout ailleurs il est aujourd'hui encore de 25 p. 100. Aussi ai-je l'intime conviction que la haute sollicitude qui a si résolûment provoqué la suppression de la Roquette voudra s'étendre sur toutes nos colonies agricoles et spécialement sur celle qui en a été la source et le modèle. Alors tout serait dit, et l'on verrait s'évanouir les mesquines considérations d'argent devant l'immense acclamation des sympathies publiques. Alors serait garantie la perpétuité de l'œuvre des généreux fondateurs de Mettray. La colonie, sous l'égide et la protection de Dieu et du pouvoir, serait enfin dotée de la pleine propriété de l'humble domaine qu'elle exploite, et dont chaque sillon, fécondé par les sueurs de ses jeunes colons, rappelle une conquête faite sur l'inconduite et la perversité.

LOUIS BONNEVILLE DE MARSANGY.

LE BRUDERSCHAFT

NOUVELLE RUSSE

La conversation était tombée ce soir-là sur le vieux préjugé qui fait de la fougue et de l'intensité des passions une question de latitude. Je disais pour ma part que sous tous les climats l'homme est l'humble esclave des caprices et des fatalités de son tempérament ; mais cette opinion était violemment combattue, car trois jolies femmes étaient groupées autour de la table à thé, et deux de mes amis, l'un Italien et l'autre Provençal, tenaient à leur faire entendre que les âmes méridionales savent seules sentir et aimer vivement.

Lorsqu'elle est animée par des intérêts de cœur légèrement voilés, une discussion générale est très intéressante à suivre, et je devinais, sans le voir, le sourire ironique qui se jouait sur les lèvres du prince Svanine. Retiré hors du cercle de lumière répandu par les lampes, il était enfoncé dans un fauteuil à l'angle de la cheminée, et sa présence ne m'était révélée que par un ricanement aigre et sourd tout à la fois, qui suivait de quart d'heure en quart d'heure les tirades enthousiastes de Salvato Brendi et de Marius Loubens. Plus près de nous, un jeune Russe, amené par le prince, nous écoutait d'un air demi-ennuyé, demi-dédaigneux. Sommé par Thérèse de donner son avis sur le point en litige, M. Laboukoff se récusa spirituellement, puis disparut au bout de quelques minutes, bien qu'il fût à peine onze heures.

« La Russie est furieuse d'être condamnée aux glaces éternelles, dit Marius Loubens.

— Que savez-vous de la pensée qui a motivé la sortie de M. La-

boukoff? demanda Thérèse. Il y a peut-être un sentiment plus vif de sa valeur à la taire qu'à l'exalter.

— Non, dit Salvato Brendi, piqué de voir Thérèse prendre en main la cause du Russe, ce n'est pas le ressentiment de notre partialité pour les Méridionaux qui a fait fuir M. Laboukoff. Pour moi, je m'étonne qu'il ait résisté une heure à une conversation qui devait être soporifique pour lui.

— Permettez, dis-je à mon tour, M. Laboukoff a été successivement cadet, chevalier garde, colonel d'artillerie; il a fait de belles excursions stratégiques et scientifiques au Caucase et en Perse; ce n'est pas un homme ordinaire. Ne le traitez donc pas d'Italien à Cosaque.

— Je ne conteste pas les mérites de M. Laboukoff, répondit Salvato, mais je soutiens que les hommes du Nord, dépensant toute leur énergie à combattre un climat meurtrier, perdent à la fois dans cette lutte la délicatesse de leurs sens et celle de leurs sentiments. Voilà pourquoi ils méprisent les causes qui nous enflamment, et pourquoi ils fuient ce qui nous retient.

— Mais enfin, dit Thérèse, tout autant que vous, si ce n'est de la même manière, ces Russes aiment et haïssent. Qu'ils prennent plaisir à analyser leurs sensations ou que tant de subtilité les fatigue, ils n'éprouvent pas moins les mêmes angoisses, les mêmes bonheurs. Dès lors pourquoi nier chez eux le sentiment?

— Je crois, madame, dit Salvato, que la passion est aux Russes ce qu'est à leur ciel le soleil oblique qui donne pendant peu de jours un pâle crépuscule, pour le laisser de longs mois dans une nuit éclairée seulement par la blancheur glaciale des neiges. Ce soleil, qui ne réchauffe pas, est l'image de leurs passions qui ne peuvent les animer, et dont la durée est bien courte, car la nation russe a un fonds de caprice et de légèreté. Quelque éloge qu'ait fait d'eux Voltaire, pour piquer les *Velches* d'émulation, ces gens-là sont à demi sauvages, et ne connaissent que les appétits de l'instinct. Ce sont des barbares frottés, non pas de civilisation, mais de dépravation, au contact des races occidentales.

— Hé! prenez garde, dis-je en riant, le prince Svanine est quelque part dans un coin qui vous écoute en feignant de dormir.

— Ne craignez pas, monsieur Brendi, de vous être attiré une querelle, dit le prince, qui surgit tout-à-coup de l'ombre et qui vint s'asseoir près de nous. Je sais très bien qu'un homme, une nation, et même une cause dite morale ou humanitaire, ne valent jamais la peine qu'on dégaîne pour les soutenir, ni même qu'on discute sérieusement en leur faveur. Accablez donc la Russie et les Russes: je vous les abandonne, et moi tout le premier. »

Le prince avait parlé du ton sarcastique qui lui était habituel, de sorte que l'humilité de ses paroles était démentie par l'accent railleur de sa voix incisive, comme aussi par le pétillement de ses yeux gris, qui lançaient des regards perçants sous leurs paupières fatiguées. Salvato Brendi fut interdit et sa verve, qu'aurait dû exciter la liberté qui lui était accordée, expira tout à coup. Ce n'est pas qu'il craignît de blesser le vieux prince. Le prince Svanine est de ces hommes que l'âge le plus avancé ne peut rendre vénérables. Sans famille, sans amis, il promène son oisiveté et sa malice de salon en salon. Ne croyant à rien, il expose avec le plus naïf cynisme des opinions souvent révoltantes, qu'il ne sauve qu'à force d'esprit. Il aime le mal en artiste et s'en vante. Toute rouerie a ses éloges, tout vice lui est ami. Non qu'il soit vicieux autrement qu'en théorie; il ne commet dans aucun excès ses cheveux blancs et sa dignité de grand seigneur, mais c'est un spectateur de la comédie humaine qui ne prend plaisir qu'au triomphe presque constant de la ruse et de la coquinerie sur la simplicité toujours niaise de la vertu. Un tel homme peut inspirer une vive curiosité à titre de phénomène moral, mais point de respect; aussi, je fus surpris du silence que garda Salvato Brendi.

« Décidément, je jette un froid dans la conversation, reprit le prince après quelques minutes; j'ai sans le vouloir secoué de mon habit tous les glaçons de la Néva. Par charité pour ces dames, je me sauverais sans crier gare, comme Laboukoff, mais je crains les suppositions que l'on ferait sur cette retraite peu honorable. On n'épargnerait pas les fuyards ici; on méconnaîtrait la générosité de notre procédé.

— Quoi! c'est par générosité que M. Laboukoff s'est enfui? demanda Thérèse.

— Eh! sans doute, pour n'être pas tenté de réduire au silence, par des preuves, les assertions de M. Brendi et partant, de lui faire tort dans votre esprit, mesdames. Il y avait bien aussi un peu de tristesse dans ce départ. Votre conversation remuait de trop cruels souvenirs dans le cœur de Laboukoff. Ce pauvre garçon souffrait, c'était visible.

— Prenez garde, dis-je, le prince médite quelque noirceur, car il parle sérieusement d'une souffrance. Qui raille-t-il? Nous ou son compatriote? Tous peut-être.

— Prince, dirent les femmes, contez-nous le chagrin de M. Laboukoff.

— Mais c'est toute une histoire que vous me demandez là, répondit le prince en étudiant les trois jolis visages penchés vers lui avec la câlinerie de la curiosité suppliante. Or, je suis un détestable con-

teur, parce que j'ai la mauvaise habitude de voir toutes choses au point de vue rationnel. Pour intéresser à un récit, il faut à un narrateur beaucoup d'imagination et surtout une forte dose de cette sensiblerie qui se paye de phrases larmoyantes et d'amplifications boursouflées. Je vais être sec et ennuyeux comme un compte rendu, et je servirai mal Laboukoff.

— Comment l'entendez-vous? lui dis-je en riant.

— Absolument comme vous, répondit-il après m'avoir montré, par un coup d'œil d'une ironie caressante, les trois femmes déjà posées pour l'écouter, et toutes trois charmantes dans leur grâce impatiente. Maintenant que je vous ai prévenues, mesdames, continua-t-il, risquez-vous une heure d'ennui? Je vous promets que je ne m'offenserai pas si je vous fais bâiller; par contre, veuillez m'assurer que vous ne me garderez pas rancune si je vous endors. L'excuse de mon histoire, c'est d'ailleurs qu'elle fait suite à votre discussion de ce soir, et qu'elle vous offrira un document à consulter avant de décider votre jugement. Quant à vous, messieurs, je vous prierai de m'écouter. Des hommes experts en thèses générales doivent profiter de tout, même des révélations faites par un profane. Soyez tranquilles, je ne dogmatiserai pas, mon caractère et celui de ma nation me le défendent également. Ceci dit, je commence. »

Au lieu de commencer comme il l'annonçait, le prince laissa aller sa tête en arrière sur le dossier de son fauteuil, et, les yeux fermés, parut s'absorber dans une fort grave méditation. Il était si surprenant de le voir réfléchir, que personne ne souffla mot; enfin il tressauta brusquement, et, frappant ses mains l'une contre l'autre, il s'écria :

« C'est impossible, j'y renonce; elle est un peu scabreuse à conter, mon historiette. »

Voyant la mine désappointée des jeunes femmes et le malin plaisir qu'avait le prince à la constater, je lui dis :

« Ceci est un scrupule fort inattendu et qui vous fait honneur; mais rappelez-vous, de grâce, que ces dames ont de la littérature. Je vous défie d'aller aussi loin que.....

— Je vous arrête, épargnez-vous une épigramme. Je me rends cependant, et, pour n'être pas accusé d'avoir promis une histoire sans la conter, je vais m'exposer peut-être au ressentiment de ces dames; il est vrai que si je les choque, elles pourront prouver victorieusement leur pudeur en rougissant. Cette fois, je commence.

Il y a six ans, je ne m'étais pas encore fixé à Paris et à Londres; étant au service, j'habitais Pétersbourg. Je recevais beaucoup dans ma maison de la place Michel, et surtout fort joyeuse compagnie.

Comme je hais l'hypocrisie, qui impose une allure sévère aux personnages officiels je voyais peu d'hommes de mon âge, mais les jeunes gens, officiers, diplomates ou étrangers, étaient certains de trouver chez moi un bon accueil. Deux fois par semaine, après le spectacle, on jouait, on dansait, on soupait. Point d'invitations ; c'étaient de vraies soirées à la russe ; une fois présenté, on revenait de soi-même et sans être prié de nouveau, tant le plaisir était grand de ces réunions bruyantes et familières. La conversation n'en était pas bannie; on y passait en revue la cour, la ville et les théâtres. La cour, assez triste à cette époque, nous occupait peu de temps ; mais les commérages commencés à la Perspective, aux Eaux minérales ou bien encore dans les coulisses du Théâtre-Français, faisaient notre principal amusement. Nous riions des mille contes du jour, des rivalités des grandes dames avec les Françaises à la mode, de la délicieuse histoire de la princesse M..... forçant gracieusement son mari à lui offrir un bracelet de deux mille roubles, qu'il avait acheté pour une danseuse ; en un mot, de toutes les folies qui font la joie des indifférents et le tourment des gens intéressés.

Tous plus ou moins, mes invités avaient le cœur occupé, qui par passion, qui par désœuvrement, beaucoup par vanité ; leurs intrigues se mêlaient et se croisaient d'une façon fort bouffonne pour moi qui étais le confident en titre de tous ces jeunes gens. C'est là surtout que j'ai appris à connaître la fausseté des femmes, et je me suis dit bien souvent depuis, qu'au lieu de manger la pomme, notre mère Eve a dû avaler le serpent..... Ne vous récriez pas, mesdames, je vous parle de femmes russes et de Françaises naturalisées Pétersbourgeoises. Question de latitude, comme dirait M. Brendi. Parmi tous ces hommes tour à tour amoureux et désabusés, trompeurs et trompés, Serge Laboukoff se faisait remarquer par son indifférence hautaine. Ce n'était pas chez lui timidité de débutant, mais secrète fierté ; il n'aurait pas voulu se commettre avec une femme galante, et n'aurait pas souffert auprès des femmes indulgentes du grand monde un partage inévitable avec le mari ; aussi ses aventures étaient-elles fort rares et de bien courte durée, car son cœur et même son imagination n'y étaient jamais intéressés.

On raillait fort peu la sauvagerie bizarre de Laboukoff ; car, malgré son air de jeune fille (à vingt-quatre ans il n'avait presque point de moustaches, et sa fraîcheur de teint le faisait jalouser par les femmes), il était homme à ne pas supporter le plus léger sarcasme. Bon compagnon du reste lorsqu'on ne s'avisait pas de critiquer sa réserve, il enchantait notre cercle par son esprit et sa bonne humeur ; il savait même se faire pardonner ses succès à la cour, son avancement rapide et sa belle figure qui eût pu cependant

lui attirer des ennemis parmi nous, qui avons trop souvent des profils de Cosaques, de vraies mines de chiens de berger maigres, ou des faces de Kalmouks, de vrais museaux d'ours épatés.

Cet hiver-là, nous nous étions donné le luxe de quelques concerts. N'allez pas vous imaginer un programme désigné d'avance, des cantatrices reléguées dans un coin comme des pestiférées et payées à tant la note. Rien de tout cela. J'invitais quelques acteurs et quelques actrices du Théâtre-Italien. Dans le courant de la nuit, si on leur demandait un air, un accompagnateur se trouvait là avec les partitions. Quand l'enthousiasme nous gagnait, on faisait de la musique pendant deux ou trois heures. Il est bien entendu que, sans ombre de conditions, il se trouvait souvent que le lendemain les cantatrices recevaient un bijou comme souvenir de la soirée; mais enfin cette absence de rémunération obligée nous permettait de recevoir ces artistes sur un pied d'égalité, ce qui les flattait et nous laissait parfaitement à l'aise avec eux. Une des habituées de nos concerts était un contralto du Théâtre-Italien, Giuletta, qui avait quitté depuis deux ans la Fenice pour Saint-Pétersbourg. C'était une femme d'une vivacité pétulante, dont la voix, pleine d'éclat et de verve, passionnait tous les auditeurs intelligents. On l'aimait dans mes réunions surtout pour ses reparties lestes, qui ne tenaient aucun compte des dignités et des titres de ses interlocuteurs; aussi était-elle vraiment notre enfant gâté. Elle avait entendu vanter une tribu de bohémiens dont on faisait grand bruit à Pétersbourg. Curieuse de voir ses confrères en Apollon, elle questionna tout le monde sur le compte de ces troubadours de carrefour, et parla même d'aller les voir dans le bouge qu'ils occupaient au fond de la petite Morskoï. Nous la détournâmes de ce projet; mais afin de satisfaire son caprice et un peu aussi pour savoir ce qu'il y avait de juste dans la réputation qu'on faisait à ces bohémiens, j'envoyai en demander quatre pour une de mes soirées. On m'offrit trois chanteurs et une cantatrice à raison de cent roubles; mais on me fit dire que si je désirais avoir Djuvlé, j'aurais à payer cinquante roubles de plus. Je compris qu'il s'agissait de l'étoile de la troupe et je fis retenir Djuvlé.

L'étonnement fut grand et le plaisir aussi, lorsque les causeries qui animaient les salons furent dominées par les préludes des guitares bohémiennes. Ces instruments, qui tiennent de la guzla, de la mandoline et du violon, font merveille entre les mains de ces artistes primitifs. On se précipita dans le fumoir où j'avais caché mes chanteurs, et on les fit entrer dans la grande galerie. Vous n'avez sans doute jamais entendu de la musique bohémienne. Listz a essayé de vous traduire quelques-unes de leurs mélodies, mais pour leur donner l'orthographe musicale, il a dû les gâter complétement. Le

charme de cette musique consiste dans son incorrection; les rhythmes se croisent, se brisent, les dissonnances y fourmillent; ce sont des chants emportés par un souffle passionné, qui ne peut s'astreindre à aucune règle conventionnelle. Je parlerais jusqu'à demain sans vous faire comprendre quel effet magnétique produit sur les nerfs un chant bohémien. C'est une sorte de langueur fébrile, un ébranlement de toutes les fibres, un plaisir dont la volupté a parfois l'acuïté d'une douleur et parfois aussi l'enivrement d'une extase. Le chant des trois hommes avait des notes profondes, brodées de trilles fantastiques par le jeu des guitares; puis, par-dessus ces trois voix, qui formaient une échelle de tons depuis la basse jusqu'au soprano, éclatait la voix de Djuvlé, tantôt brillante, tantôt sussurrant un doux murmure d'oiseau, tantôt palpitante comme pour un aveu d'amour.

Personne ne put applaudir ce chœur; il nous laissa tous accablés d'émotion, car les Russes sont encore barbares en ce sens que la musique est une de leurs plus vives jouissances; mais la Giuletta était une nature trop en dehors pour pouvoir concentrer ses sensations; elle se leva et courut à Djuvlé en lui disant en mauvais russe, car la chère fille n'avait jamais pu s'habituer à notre langue :

« Tenez, mademoiselle, on m'a donné l'autre jour cette bague pour avoir bien chanté; après vous avoir entendue, je vois bien que je ne la mérite pas, c'est à vous qu'elle appartient. Vous êtes une merveille. »

La bohémienne sourit, passa à son doigt la bague de Giuletta, sans trop la remercier, et se retira avec ses compagnons dans le fumoir. Laboukoff, qui avait quelque estime pour la Giuletta, lui reprocha son entraînement, et lui conseilla de ne plus se hasarder du côté des bohémiens, car ils ont les mains aussi agiles que la voix, et savent aussi bien voler un bijou qu'exécuter un air de bravoure. L'Italienne s'offensa de cette recommandation, et fit à Laboukoff une scène fort amusante sur ce qu'elle nomma sa vile défiance et sa sécheresse de cœur. Laboukoff, irrité, en vint à dire beaucoup de mal des bohémiens; il eut certes raison en les accusant d'avidité et de ruse, mais le moment était mal choisi pour se montrer si cruel, et la plupart d'entre nous se seraient laissé voler leurs bourses et leurs épingles de cravate pour aller dire quelques douceurs à la belle Djuvlé. Déjà quelques étourdis s'en allaient marivauder dans le fumoir, mais les bohémiens ne quittaient pas leur compagne, et ces figures bronzées et narquoises, à défaut de respect, inspiraient un certain dégoût qui tenait à distance. Plusieurs fois, à mon appel, les bohémiens vinrent encore chanter, mais ce qui nous charma le plus, ce fut un duo dit par Djuvlé et un chanteur en langue rom'muni. Jusque-là, ils

avaient chanté en russe, mais soit que leurs voix fussent mieux soutenues dans leur idiome, soit que le mystère de paroles inconnues ajoutât aux séductions de la mélodie, ou bien que Djuvlé se sentît arrivée à ce point où une cantatrice sait qu'elle entraîne tout son auditoire, l'effet produit fut extraordinaire. Les salons furent peuplés de fous pendant quelques minutes ; on criait, on applaudissait à tue-tête, on dépouillait de leurs fleurs les camélias et les lauriers-roses qui bordaient la galerie, et on les jetait à Djuvlé ; d'autres jetaient des roubles que les bohémiens ramassaient. Laboukoff, lui-même, était ému, mais non converti, car il retint Giuletta qui voulait aller serrer les mains de celle qu'elle nommait sa rivale, — aveu qui doit vous faire comprendre que Djuvlé lui était de beaucoup supérieure.

L'annonce du souper calma un peu les esprits. Les bohémiens mangeaient dans la même salle que nous, mais sur une petite table à part. Lorsqu'on eut vidé plusieurs paniers de vins de champagne, la hardiesse revint aux plus timides, et ce fut une procession de la grande à la petite table. Djuvlé fut entourée de soupirants qui venaient, soit lui baiser la main, soit lui prendre la taille ; d'autres enfin lui proposaient de boire le *bruderschaft* avec eux ; quant à ces derniers, elle avait le bon goût de renvoyer les plus laids et les plus ivres ; encore choisit-elle les plus respectueux pour leur accorder cette faveur ; je fus étonné de cette réserve, car je savais que les bohémiennes, trop sévèrement surveillées pour pouvoir se livrer entièrement, ne se font pas scrupule de laisser prendre à leurs soupirants quelques menues privautés, même en présence de leurs camarades qui leur sont donnés comme gardiens.

Ayant toujours aimé à voir les hommes maltraités par les femmes, j'avais placé Laboukoff à côté de Giuletta, qui lui gardait rancune, et je m'amusais des sorties qu'elle faisait à chaque instant sur sa morgue et ses préjugés. En vraie Italienne, la cantatrice ne connaissait pas le *bruderschaft*, et elle s'étonnait des cérémonies accomplies par les Russes que Djuvlé admettait à boire avec elle le toast de la fraternité. Je vois dans vos yeux, mesdames, que vous êtes aussi ignorantes que Giuletta, aussi vous dirai-je que le *bruderschaft* est une coutume allemande importée en Russie, où elle sert de prétexte et de prologue à bien des amours faciles et à quelques amitiés enthousiastes ; souvent, ce n'est qu'une plaisanterie, et l'on oublie très vite les obligations et les rites que le *bruderschaft* entraîne avec lui.

Quoi qu'il en soit, Giuletta, après s'être fait expliquer ce qu'elle prenait pour quelque initiation bohémienne, se leva en criant qu'elle voulait aller boire le *bruderschaft* avec Djuvlé. Laboukoff, indigné de cette inconvenance, la retint si brusquement par sa robe, qu'un

volant de dentelle fut déchiré, ce que voyant, la Giuletta se fâcha tout rouge en jurant par la Vierge et San Gennaro, qu'elle se vengerait d'un importun, qui sans aucun droit sur elle, se permettait de la morigéner et de lui faire la loi. Un peu confus, Laboukoff assura la cantatrice que, dès le lendemain, il choisirait au bazar anglais une dentelle trois fois plus belle que le volant qu'il avait eu la maladresse de déchirer. En le voyant se fondre en excuses, la Giuletta eut une pensée de femme, je veux dire une pensée vraiment diabolique, et elle lui répondit légèrement :

« Je me soucie de mes dentelles comme d'un rôle oublié ; mais vous me devez cependant quelque chose pour l'irritation que vous me causez depuis deux heures. Le reconnaissez-vous ?

— De grand cœur, dit Laboukoff, qui pensa sans doute qu'elle avait un caprice plus vif que celui de remplacer sa robe perdue. Je suis à votre disposition : ordonnez.

— Je veux, dit-elle, avec un singulier sourire, je veux..... une discrétion.

— Je vous l'accorde volontiers, dit Laboukoff en lui baisant la main. »

Là dessus elle partit triomphante, écarta du bout de son éventail les hommes qui papillonnaient autour de Djuvlé et dit à la bohémienne en lui mettant la main sur l'épaule :

« Ma belle rivale, je viens vous prier de boire le *bruderschaft* avec moi.

— C'est bien de l'honneur pour une pauvre Rom'muni, répondit Djuvlé; si vous y consentez, nous ne boirons aucune de ces liqueurs qui échauffent la tête, mais bien un verre d'eau claire. C'est une boisson qui nous est bonne à toutes les deux et qui convient aux pures amitiés. »

J'avais suivi la Giuletta, car j'étais curieux de savoir ce qui se passerait entre ces deux femmes ; j'avais tourné par le fumoir, et au lieu d'entrer dans la salle à l'angle de laquelle était la table des bohémiens, je m'étais glissé sous la tapisserie des Gobelins qui était drapée contre la porte voisine. Dans les appartements russes, de vieilles tapisseries et de larges divans, voilà ce qu'on rencontre partout. Cette disposition me servit à merveille. A travers le jour que quelque insecte avait percé dans le bras d'une Judith soulevant la tête d'Holopherne, je vis Djuvlé remplissant deux petits verres d'eau ; puis les deux femmes croisant leurs deux bras nus burent jusqu'au dernier trait la boisson symbolique ; quand elles eurent posé leurs verres, Djuvlé essuya les lèvres de Giuletta avec un mouchoir de fil d'ananas brodé d'or, tandis que Giuletta passait sur la bouche de la

bohémienne son fin mouchoir de batiste. Puis, l'Italienne dit avec une jalousie involontaire peut-être :

« Puisses-tu chanter plus faux qu'une grenouille !

— Et toi, dit la bohémienne en pur toscan, deviens aussi laide que tu es charmante ; c'est le plus grand malheur que je puisse souhaiter à une femme. »

Ces singuliers compliments vous étonnent peut-être, mais ils sont obligés ; par cette sorte de malédiction, les buveurs de *bruderschaft* croient éloigner toute mauvaise chance de l'amitié dont ils posent les bases. Après s'être ainsi préservées contre toute rupture, les deux femmes s'embrassèrent sur les lèvres, à l'allemande, et tout aussitôt se mirent à causer en se tutoyant comme elles le devaient, car le tutoiement est une des principales règles du *bruderschaft*,

« Quoi ! dit Giuletta, tu sais l'italien !

— Moins bien que toi sans doute, mais assez pour aimer à le parler, répondit la bohémienne. » Et là-dessus, les deux jeunes femmes babillèrent de tout et de tous, de façon à m'instruire et à m'amuser, je vous le jure. Enfin la Giuletta dit à Djuvlé :

« Rends-moi un service, si tu le peux. Je vois bien que tu es belle, mais j'ignore si tu sais te servir de ta beauté. Pourrais-tu rendre amoureux de toi un homme qui détesterait les bohémiens ?

— Oui, s'il m'entendait chanter.

— Mais il t'a entendue et il me défendait de venir t'embrasser. J'ai juré de te venger de ses mépris. Veux-tu qu'il vienne boire le *bruderschaft* avec toi ? Peut-être ne t'a-t-il pas regardée, et en te voyant de près..... qui sait ! Il a beau être indifférent.....

— Tu ne l'aimes pas, toi ?

— Pourquoi fais-tu cette question ? Si je l'aimais, te l'amènerais-je ?

— C'est que, dit Djuvlé avec une singulière tristesse, je ne te réponds pas qu'il m'aimera, mais s'il vient à m'aimer, Giuletta, tu as beau être belle, tu ne seras plus rien pour lui. Qui a été amoureux d'une Rom'muni est mort à tout autre amour.

— Je cours le chercher, mais fais-toi très jolie, dit Giuletta avec pétulance. » Puis elle s'en alla sommer Laboukoff de tenir sa parole.

Pendant ce temps, Djuvlé s'était posée devant une glace ; sans doute, comme le lui avait recommandé Giuletta, elle allait *se faire jolie*. Je la suivis des yeux pour saisir sur le vif une manœuvre féminine, un secret de toilette ; elle n'arrangea, comme je l'espérais, ni ses cheveux tordus en deux lourdes tresses autour de sa tête et sur sa nuque, ni sa robe de satin rouge qui faisait valoir ses proportions parfaites dans leur mince élégance, mais elle baissa deux ou trois fois avec langueur ses paupières bistrées sur ses yeux longs et doux,

dont les prunelles noires nageaient dans un liquide azuré ; puis elle se cambra au point que de son corsage décolleté jaillit presque sa gorge de nymphe ; un mouvement de ses épaules la dissimula aussitôt, et se regardant fixement, elle resta immobile comme un sphinx de jaspe jaune, avec son profil égyptien, son teint doré, et sa fascination mystérieuse, qu'elle semblait se renvoyer à elle-même dans les profondeurs de la glace.

Ces préparatifs me semblaient bizarres, et je ne voyais rien d'effrayant pour Laboukoff dans cette pose pensive et dans cette petite bohémienne, belle comme la reine de Saba, mais plus étrange que séduisante avec sa gravité orientale. Bientôt je vis s'avancer Giuletta radieuse, traînant sa malheureuse victime. Laboukoff faisait son possible pour dissimuler sa mauvaise humeur, mais on devinait que, pour purifier ses lèvres du contact des lèvres bohémiennes auquel il allait les souiller, le digne garçon aurait pris les charbons ardents que réclamait je ne sais plus quel prophète. Cependant, comme un cercle s'était formé qui observait sa contenance, il prit bravement son parti et demanda à Djuvlé, avec force révérences ironiques, si elle daignait boire le *bruderschaft* avec lui.

Elle ne répondit pas, mais leva plusieurs fois sur lui ses grands yeux, qu'elle baissait tout aussitôt après avoir rencontré ceux de Laboukoff ; elle répétait en un mot sa leçon prise devant la glace.

« Vous refusez ? dit-il, déjà heureux d'échapper *à sa discrétion.*

— Le puis-je ? » répondit-elle d'une voix modulée comme celle d'un rossignol. Puis elle disposa deux verres d'une main si tremblante que le cristal tressaillit et vibra.

Ils s'assirent, et Laboukoff sentit sur son bras le bras rond de la jeune fille agité par une sensation qui se communiqua involontairement au sien ; il but néanmoins avec assez de calme, mais quand il dut essuyer les lèvres de Djuvlé, un soupir gracieusement convulsif de cette bouche rouge et fraîche découvrit des dents d'une blancheur, d'une petitesse agaçante, et le mouchoir de Laboukoff n'osa se poser sur ces charmantes lèvres, dignes plutôt d'être adorées que voilées. Quant à Djuvlé, ce fut avec une timidité de vierge qu'elle passa son mouchoir sur la bouche de Laboukoff, et sans que le jeune homme le voulût, à coup sûr, ses lèvres rencontrèrent les doigts effilés de la jeune fille à travers la transparence du tissu. Mais il fallait se maudire mutuellement, et Laboukoff cherchait sans le trouver son esprit d'à-propos. Ce fut donc Djuvlé qui la première lui adressa ce vœu, démenti par un regard à faire délirer un saint :

« Puisses-tu n'être jamais aimé !

— Et toi, » dit Laboukoff ; puis il s'arrêta. Le regard de Djuvlé le

tenait fasciné en dépit de ses répugnances; mais, détournant les yeux par un effort qui fit rougir son front et se gonfler aux tempes ses veines les plus déliées, il dit avec une secrète colère :

« Et toi, deviens aveugle et muette, et meurs, comme un serpent, des blessures que tu fais autour de toi. »

Puis il étreignit la jeune fille avec une hâte fiévreuse, et posa ses lèvres sur les siennes. Mais que ce baiser fut long! Lorsque Djuvlé lui échappa, en se rejetant en arrière par un mouvement où se combattaient l'émotion et la pudeur, il retomba sur sa chaise tout pâle et comme anéanti; puis, comme on lui parlait et qu'il ne voulait ou ne pouvait répondre, il traversa les salons en marchant à tort et à travers, comme un sanglier blessé, et il disparut.

Je ne vis pas Laboukoff de huit jours; il manqua à deux de nos réunions, et ce fut par hasard que je le rencontrai sur la Perspective; il était dans son traîneau, couvert de sa pelisse, mais la tête nue par un froid à geler les yeux.

« Vous allez prendre un transport au cerveau, lui dis-je en faisant arrêter et en l'engageant à monter dans la voiture fermée que mon carrossier de Londres venait de m'envoyer et que j'essayais ce matin-là.

— Je ne sens pas le froid, me dit-il en se plaçant à mes côtés, j'ai la tête en feu. »

Je vis bien à ses paroles, et surtout à son air égaré, qu'il avait quelque chagrin, et je lui demandai s'il était en disgrâce, si sa tante l'avait déshérité, s'il avait perdu au jeu; à chaque question, il me faisait signe de la tête que je me trompais. Comme je le pressais, il finit par me dire :

« Ne me demandez rien, prince, je vous en prie. Je ne puis vous expliquer ce qui m'arrive, puisque je ne sais moi-même ce que je ressens. Je vis depuis huit jours comme en rêve, je veux dire comme sous l'oppression d'un cauchemar. »

J'observai sans mot dire l'altération de ses traits; ses yeux noirs étaient fixes et creusés; ses cheveux blonds, dont vous avez pu voir ce soir la gracieuse disposition, étaient en broussailles; son front se contractait, et sous sa pelisse entr'ouverte je pouvais voir le désordre de son uniforme, que ses mains distraites fourrageaient. Il s'était étendu au coin de la voiture dans une pose affaissée, comme aurait pu le faire un homme excédé de fatigue; un moment même, je crus qu'il s'endormait, car ses paupières rougies par les soucis ou par les veilles se fermèrent lourdement; mais il ouvrit bientôt les yeux, et me dit avec une brusquerie qui cachait beaucoup de confusion;

« Prince, croyez-vous aux sorts et au mauvais œil? »

Puis, sans attendre une réponse qui eût été, je le crains, un peu moqueuse, il continua :

« Est-il vrai que le prince G*** ait épousé une bohémienne et l'ait achetée à sa tribu au prix de deux cent mille roubles [1] ? »

Il ne m'en fallait pas tant pour tout comprendre, et je n'eus besoin que d'un peu d'habileté pour obtenir de Laboukoff des aveux complets. Le baiser de Djuvlé l'avait bouleversé, et ce jeune homme, rigide relativement aux Russes de son âge et de sa condition, avait été saisi, au contact brûlant de cette bouche bohémienne, d'une de ces fièvres des sens qui dominent tout chez l'homme dont elles s'emparent : raison, orgueil de caste, délicatesse de préjugés. Après avoir lutté trois jours contre un souvenir qui le plongeait tour à tour dans des angoisses dévorantes et dans une langueur morbide, Laboukoff était allé à la petite Morskoï ; mais avec la maladresse d'un amoureux, au lieu de demander Djuvlé pour une soirée musicale, il avait exprimé le désir de la voir en termes si embarrassés, que le vieux bohémien qui faisait l'office de dvornik [2] avait souri et l'avait fait attendre dans une pièce du rez-de chaussée, pleine de bruit, car elle servait de retraite à la plèbe de la tribu.

Dans le coin du poêle rouge, de vieilles sorcières à profil aigu, à cheveux gris, étudiaient les cartes du tarot en remuant leurs mâchoires dégarnies, comme font des singes qui rongent un fruit ; autour de ces mégères, des enfants noirs et crépus piaillaient et se roulaient par terre ; plus loin, des hommes jouaient aux dés en buvant du thé et de l'eau-de-vie, tandis que d'autres râclaient leur guitare en fumant au milieu d'un brouhaha insupportable. C'était le plus ignoble amas de guenilles et de types sordides qu'on pût voir, et Laboukoff me dit qu'en regardant ce tableau, il fut effrayé pour la première fois de sa passion en sentant que l'entourage hideux de la jeune fille n'ôtait rien à son désir de la revoir. Il ne la vit pas cependant ce jour-là, car le dvornik revint lui dire que le *conseil* refusait de laisser pénétrer un étranger dans l'enceinte de la tribu avant de connaître son nom et ses intentions ; le visiteur était engagé à revenir le lendemain. Laboukoff revint, et après un interrogatoire sur sa naissance, sa position et ses espérances de fortune, il lui fut permis de voir Djuvlé en présence d'une vieille femme, qui surveilla de très près cet entretien. Après cinq ou six jours de visites, le jeune homme fut tout à fait épris, car là où il avait cru voir simplement une bohémienne à tempérament de feu, il trouvait une fille spirituelle, instruite, et surtout, ce dont il ne se douta pas, adroite et fine.

[1] Historique.
[2] Aide-portier.

Quand on le jugea amoureux au point de faire des folies, on lui annonça que la tribu allait quitter Pétersbourg pour aller à Moscou, et de là à Nijni-Novogorod. Il y avait de quoi rendre insensé un jeune homme qui avait obtenu quelques demi-aveux. Lorsqu'il se fâcha, le vieux monstre qui gardait la jeune fille lui dit que, s'il tenait à Djuvlé au point de ne pas vouloir la quitter, il était libre de la racheter à la tribu pour la somme de deux cent mille roubles (huit cent mille francs). Quelques années auparavant, une jeune Rom'muni, moins belle que Djuvlé, avait été vendue ce prix-là au prince G***, qui en avait fait sa femme légitime.

Ces conditions venaient d'être posées à Laboukoff au moment où je le rencontrai, et lorsqu'il m'eut tout dit, je ne m'étonnai pas de le voir se perdre en projets insensés. Il voulait emprunter deux cent mille roubles. Mais où les trouver? Il songait à enlever Djuvlé; puis il parlait de se brûler la cervelle, pour en finir avec une maladie aussi dégradante; c'était ainsi qu'il qualifiait sa passion. Il l'analysait avec une verve méprisante et avec une sûreté d'appréciation qui me frappaient, et malgré tant de lucidité de sa part, je ne pus lui arracher aucune expression de défiance contre Djuvlé; il était aveuglé au point de la croire de bonne foi. Je le laissai user sa fièvre en projets contradictoires; puis, comme je m'intéresse toujours aux passions violentes, je lui dis :

« Résumons-nous. Emprunter deux cent mille roubles, ce n'est pas pratiquable, puisque votre bien ne vaut guère que la moitié et que l'héritage de votre tante ne vous est pas encore assuré. A la rigueur, je pourrais vous les prêter en me gênant, mais je ne le ferai point, parce que je ne veux pas être complice d'une folie qui peut compromettre votre avenir. Reste le parti de l'enlèvement. Si Djuvlé s'y prête, c'est celui qu'il faut adopter, mais je ne vous cache pas qu'elle y risque quelque joli coup de couteau. Ces tribus rom'muni sont organisées de telle façon que, chaque membre, aidant aux intérêts de tous, a le droit de participer au bien-être général. Vieux, perclus, inutile, le bohémien n'est point rejeté, mais il est nourri aux dépens du travail de plus jeunes. Quelque nombreux que soient ses enfants, une bohémienne n'est pas moins estimée, et on ne lui reproche pas une fécondité qui est cependant une lourde charge pour la tribu. Par contre, les talents des bohémiens doivent tourner au bénéfice de tous et pourvoir à tous les besoins. C'est une sorte de communauté, vous le voyez, dans laquelle les enfants payent les dettes des parents et réciproquement. Aussi les chefs n'épargnent-ils rien pour développer chez les rômes tous les genres de séduction et de mérite, et votre Djuvlé sait l'italien et la musique

tout comme une prima-donna. Le bash'laïe[1] est dans son droit en vous rançonnant. Djuvlé est un magnifique capital pour la tribu, et si elle s'échappe, ce sera, aux yeux de ces gens là, une ingratitude noire, une trahison insigne, qui ne pourra être vengée que par un coup de poignard. Si elle le risque, c'est qu'elle vous aime. À votre place, j'en tenterais l'épreuve.

— L'exposer à être tuée ! dit le pauvre garçon, qui frémit. Non, je ne veux pas du bonheur à ce prix. Si j'étais certain de l'aimer longtemps, j'irais la cacher en Amérique ; mais que sais-je si cette fièvre, si cette soif ne s'apaiseront pas lorsqu'elles seront assouvies ? Ce n'est pas être amoureux, c'est être possédé que d'éprouver ce que je ressens. Il serait lâche de ma part de sacrifier Djuvlé. Puis, vous le dirais-je ? J'aurais peur qu'elle ne refusât, et j'aime à penser qu'elle partage mon délire. Cette idée est pour moi ce qu'est un verre d'eau à un damné. »

Voyant Laboukoff sur la pente de quelque sottise, je pris en main ses intérêts et m'en allai à la petite Morskoï. J'entrai en pourparlers avec le bash'laïe, que je trouvai aussi retors qu'un juif. Après deux jours d'allées et de venues, je convins de mes faits et j'allai dire à Serge :

« Tout est arrangé pour le mieux. Vous vous chargez d'entretenir toute la tribu pendant tout le temps que vous la suivrez.

— Je suivrai la tribu ?

— Sans doute, vous partez demain. Point de permission à demander. Puisque je suis votre supérieur militaire, je vous accorde un congé illimité pour vous mettre à l'aise ; mais j'espère vous revoir dans trois mois. Le bash'laïe vous laisse toute liberté, mais ne s'engage à forcer en rien les sentiments de Djuvlé. Afin de ne pas vous laisser dévorer tout vif par ces sauterelles d'Egypte, j'ai stipulé que les dépenses mensuelles ne pourraient jamais dépasser quatre cents roubles. Allons, tâchez de sortir le plus tôt possible des filets de cette sirène, et puisque vous vous sentez vous-même confus d'être son esclave, faites-vous bientôt libre et revenez. »

Cet arrangement rendit Laboukoff non pas fou de joie, mais presque raisonnable ; il me jura qu'il serait de retour dans un mois ; il me parla de son avancement, de sa dernière excursion au Caucase ; nous causâmes politique, et le soir je le revis au théâtre Michel en grand uniforme, et la figure si calme, que je le crus guéri par la certitude de réussir et que je doutai de son départ. Il partit cependant et l'hiver se passa sans nouvelles de lui. De temps en temps, dans mes réunions, on s'informait de Laboukoff et l'on s'étonnait

[1] Chef de la tribu.

de son absence, qui n'était motivée ni par des affaires de service ni par des intérêts de famille ou de santé. La Giuletta seule riait lorsqu'on prononçait le nom de Serge devant elle. J'affectai l'ignorance et je lui demandai un jour si son sourire voulait dire qu'elle connaissait la retraite de Laboukoff.

« Pas précisément, me dit-elle ; mais je ris parce que je sais ce qu'il fait, en quelque lieu qu'il soit.

— Qu'est-ce donc?

— Il expie ses péchés. »

Ce fut tout ce que je pus tirer d'elle. Au bout d'un an, comme je revenais de passer une revue, un mendiant m'arrêta en face du Palais-d'Hiver.

« Votre Excellence est le prince Svanine, » me dit-il.

Je lui jetai quelques kopeks et je piquai mon cheval : mais le drôle se cramponna à mon étrier et me cria :

« Une lettre du comte Laboukoff ! »

Je m'arrêtai et il me tendit une enveloppe sale que je fis décacheter par mon bas officier, n'osant pas y toucher, même avec mes gants. C'était une lettre de Serge, datée d'Odessa. Il me disait que son intendant ne lui envoyait plus d'argent, et il me priait de régler ses affaires et de lui faire passer cinq ou six mille roubles sur ses revenus. De retour, il n'en était pas question ; la maladie paraissait tourner à l'état chronique. Il me remerciait seulement de ce que j'avais fait pour lui, comme si en le liant à une tribu de bohémiens, je l'avais mis sur la route d'une fortune inespérée. Je fis ses commissions ; par une lettre que je remis avec l'argent à son messager en guenilles, je l'engageai à revenir en le stimulant par l'émulation, car je lui contai l'avancement obtenu par les officiers de son grade, puis encore par l'intérêt, car je lui dis que sa tante était accaparée et dorlotée par ses cousines. Enfin, j'employai tous les moyens possibles pour le rappeler, car si j'aime les roueries et les folies éclatantes, j'ai horreur des sottises.

Je n'eus point de réponse et trois ans, oui, trois grandes années s'écoulèrent sans qu'il me donnât signe de vie. Dans ce laps de temps, l'émancipation des serfs fut accomplie et l'intendant de Laboukoff, qui avait reçu l'ordre d'envoyer tous ses fonds à Odessa, ne pouvait pas tirer un kopeck des mougiks de ses terres. Tous les propriétaires fonciers en étaient là, si bien que moi-même je fus obligé, par économie, d'aller m'enterrer au printemps dans un domaine situé au fond du gouvernement de Tambof. Lorsque je voulus me faire payer par mes paysans, ce fut un concert de réclamations et d'ergotages. J'entrai en procès avec eux, et, comme vous le pensez, ce fut interminable. Arrivé à Woronez au mois de mars 1863,

j'y étais encore au mois de septembre, et, au milieu de ces campagnes isolées, mon seul plaisir était la chasse. La plupart du temps, seul avec un domestique et un mougik connaissant les repaires du gibier, je faisais de longues excursions d'où je revenais harassé de fatigue, c'est-à-dire capable de dormir et d'oublier ainsi pendant quelques heures l'ennui qui me rongeait.

Un jour que j'avais poussé assez avant dans la forêt, j'entendis des coups de carabine fréquemment répétés. Je pensai que quelque mougik se permettait de chasser chez moi, et cette liberté jointe à tant d'autres m'irrita. J'ordonnai à Wladimir et à Nicolas de poursuivre ce chasseur et de me l'amener. Probablement ma colère se lisait sur ma figure, car ces deux drôles s'empressèrent et bientôt je les vis dénicher d'un taillis un grand diable vêtu d'une peau de mouton, comme si l'on eût été en hiver. Il n'avait pas envie de se laisser prendre, car il reçut mes émissaires à coups de crosse de fusil. Je vis un moment où mes envoyés allaient lâcher prise. Je les excitai alors de la voix, comme on excite deux chiens de garde hésitant devant le bâton d'un mendiant, mais dès qu'il m'eût entendu, le chasseur s'élança de mon côté et cria :

« Prince Svanine, je vais à vous ; mais ordonnez à ces deux coquins de se retirer ou par Dieu je leur lâche mes deux coups de fusil en pleine figure. »

Le son de cette voix me frappa ; je rappelai Wladimir et Nicolas, qui, après les paroles du chasseur, n'avaient pas envie de s'exposer à l'effet de ses menaces et j'attendis l'étranger. Il vint à moi d'un pas très vif et je restai stupéfait en reconnaissant dans ce vagabond au costume souillé et sordide le comte Laboukoff. Je lui tendis la main et l'emmenai chez moi, où ce pauvre garçon me conta la suite de sa déplorable histoire.

Après je ne sais combien de mois d'attente (ne vous moquez pas trop de lui, je vous prie), il avait été aimé de Djuvlé, et loin de diminuer sa passion, l'intimité n'avait fait que l'accroître. Il avait passé avec elle deux ans très heureux, oubliant le monde, oublié de lui, et ne souffrant même pas de ses relations forcées avec les Rom'muni. D'ailleurs, Djuvlé et lui vivaient à part, quoique si étroitement surveillés qu'il leur eût été impossible de s'échapper. Laboukoff n'y avait pas songé, et son seul espoir durant ce temps avait été que la mort de sa tante et la possession de son héritage le mettraient à même de sortir de cette dépendance en achetant Djuvlé. Au bout de ces deux ans avaient commencé les difficultés. L'intendant envoyait peu ou point d'argent ; la tribu voyageait dans des pays extravagants, sur les frontières de la Perse, et ce fut Djuvlé qui, par ce qu'elle obtenait spontanément de la générosité de ses

auditeurs, fournit à Laboukoff de quoi acquitter son tribut mensuel. Sans ressources, Laboukoff m'avait écrit pour me demander de l'argent, mais il ne reçut point de réponse. Comme, de mon côté, je n'avais point reçu de lettre, je fis entendre à Serge que le bash'laïe avait peut-être supprimé ce message pour mettre fin à une liaison qui n'était plus très profitable à la tribu. Laboukoff avoua que cela était fort probable, et continua son récit en me disant que, revenue à Nijni, la tribu avait donné quelques concerts. Là, un marchand de Tambof s'était épris de Djuvlé au point de vouloir la racheter et l'épouser, sur quoi le bash'laïe avait voulu séparer la jeune femme de Laboukoff, et rompre un traité auquel Laboukoff avait manqué le premier. Djuvlé résista, et dès ce jour commencèrent des persécutions de toute sorte. De Nijni à Moscou, de Moscou à Tambof et à Woronez, les deux amants avaient subi mille tortures; enfin, depuis le départ de Woronez, on affectait de ne leur donner aucune nourriture afin de rompre par les privations la résistance de Djuvlé, et par la honte l'amour de Laboukoff. Voilà pourquoi j'avais trouvé Serge vêtu en mougik, et pourquoi il allait à la chasse. Ce plaisir des gentilshommes russes était devenu pour lui une nécessité.

« Bien des fois, me dit-il en finissant, si j'avais eu dix roubles dans ma poche, je me serais enfui avec Djuvlé, quitte à aller à pied jusqu'à Pétersbourg. »

Je le raisonnai doucement, et lui fis prendre un habit convenable, afin que, vêtu en gentleman, il cessât de penser en bohémien. Je lui dis ensuite :

« Vous êtes ici avec moi, il faut y rester. Nous reviendrons ensemble à Pétersbourg, vous reprendrez le service et vous oublierez ces mauvais jours que vous venez de passer. Vous avez devant vous une belle existence.

— Sans Djuvlé, ce serait la mort! » dit-il à toutes mes instances.

Une fois de plus, je voulus avoir le dernier mot et fatiguer tant de constance en la rendant facile, car c'est l'amour de la contradiction qui nous fait nous entêter souvent et, par exemple, je gage que Djuvlé n'aima bien Serge que du jour où le bash'laïe voulut rompre sa liaison avec lui. Je changeai donc de plan de conduite, et je dis à Laboukoff.

« Vous aviez une idée raisonnable en songeant à fuir, mais il eût été insensé de courir les chemins : les bohémiens vous eussent poursuivi. Voici ce que je vous propose. Restez ici ; vous dites que la tribu est campée à deux verstes et que la première tente de ce côté est la vôtre ; à la nuit tombée, j'enverrai Vladimir chercher Djuvlé; elle sera libre de choisir entre vous et sa tribu. Vous serez bien ca-

chés ici, et comme il n'y a pas de ville très voisine, les bohémiens ne pourront pas stationner longtemps aux environs. Nous serons bientôt délivrés d'eux et nous irons tous les trois à Pétersbourg.

Laboukoff se jeta dans mes bras en pleurant, et je crois, le diable m'absolve, que j'eus un œil presque mouillé. Tout fut fait comme il était convenu, mais à mon grand étonnement, Djuvlé revint avec Vladimir. Je la trouvai plus sérieuse et plus belle que quatre ans auparavant. Elle me remercia de mes bontés avec une dignité de reine, et malgré mes préventions contre elle, elle m'intéressa par son esprit. Et puis elle chantait si bien! Les précautions furent tellement observées que personne aux environs ne soupçonna la présence de deux étrangers chez moi. Au bout de trois semaines, lorsque j'appris par mes espions que la tribu avait passé le Don, j'ouvris à mes deux prisonniers les portes du jardin, mais de peur de quelque embûche des bohémiens, je résistai à Djuvlé, que ses instincts d'oiseau voyageur poussaient à faire de longues promenades. Elle voulait courir la forêt, et bien des fois nous dûmes la retenir au moment où elle se disposait à sauter une brèche ou un fossé, pour aller s'ébattre à sa fantaisie dans les fourrés et s'enivrer d'air frais et de senteurs forestières.

Un matin, comme je me levais, je vis entrer chez moi Laboukoff.

« Je cherche Djuvlé, me dit-il, et ne la trouve pas. Vladimir l'a vue il y a une heure près de la porte de la forêt, et je tremble qu'elle ne soit sortie malgré notre défense. M'autorisez-vous à prendre deux ou trois hommes pour m'aider dans mes recherches? Mes craintes sont exagérées sans doute, mais je ne puis les dominer.

— Partons, » dis-je, et je donnai ordre à Vladimir et à Nicolas de nous suivre.

Contre l'avis de Laboukoff, je ne laissais pas se disperser notre petite troupe. Dans le cas d'une embuscade bohémienne, l'apparition de quatre hommes bien armés devait faire fuir les tourmenteurs de Djuvlé, car ce n'est pas par le courage que brille cette race proscrite et dégradée. Nous marchâmes une demi-heure sans rien voir que les bouleaux jaunissants et les chênes chargés de fruits, sans rien entendre que le pas furtif des fauves effrayés, ou quelque chanson d'oiseau attristé par l'automne. Enfin, le craquement des feuilles mortes et un murmure de voix nous attirèrent vers une clairière; sans nous parler, nous courûmes tous les quatre, mais pour être témoins de la plus horrible scène.

Djuvlé, à demi couchée sur un tronc d'arbre, résistait de la voix et du geste à deux Rômes qui voulaient l'emmener. Près de ces hommes, une vieille femme, laide de cette affreuse laideur qui succède, chez les bohémiennes, à la beauté la plus éclatante, semblait

tout à la fois maudire et séduire Djuvlé; elle agitait ses bras maigres, lançait des anathèmes, puis, tout à coup, elle prodiguait à la jeune femme des caresses et des prières patelines. Enfin, Djuvlé nous aperçut et nous cria :

« A moi! au secours! »

Les bohémiens bondirent et s'élancèrent dans le fourré; nous traversions la clairière au pas de course; mais la vieille femme, voyant lui échapper sa proie, poussa un rugissement de fureur et se baissa vers Djuvlé, puis, en se relevant, elle brandit un poignard dans sa main ensanglantée et nous cria avec un ricanement satanique :

« Elle est à vous, maintenant. Les Rom'muni vous la donnent. »

Laboukoff fut d'un bond près de Djuvlé; quant à moi, comme mon émotion ne m'ôtait pas mon sang-froid, je tirai deux coups de fusil à cette mégère, mais j'entendis un nouveau rire plus atroce que le premier, et je fus trop occupé pour songer à faire poursuivre les bohémiens.

Djuvlé était évanouie dans les bras de Serge. Je visitai sa blessure, que je trouvai profonde, et, après un pansement sommaire et sans doute maladroit, Laboukoff, moi et Vladimir nous la rapportâmes à la maison, tandis que Nicolas courait chercher un chirurgien. Pendant trois heures, nous restâmes près de cette pauvre fille, étendue comme morte sur le divan du salon. Enfin, elle ouvrit les yeux et, se jetant sur Laboukoff, elle l'embrassa avec une effusion désespérée; puis, voyant qu'il pleurait, elle lui dit par phrases entrecoupées :

« J'aime mieux mourir près de toi..... que vivre avec eux sans toi..... N'aie pas de regrets..... console-toi en pensant..... que tu as été..... ma vie et ma mort. »

Que vous dirai-je? Son agonie fut terrible et cependant calme, car elle dominait ses souffrances, et son bel œil eut jusqu'au dernier moment une suave expression de bonheur. Elle savourait la douleur de Serge, se complaisait à se sentir si ardemment aimée, et puisait dans cette consolation suprême la force de cacher son désespoir. Enfin, malgré nos soins, elle s'éteignit avec le jour.

Pendant un mois, on veilla constamment Laboukoff, qui fut en proie à une espèce de fièvre froide que je ne sais comment qualifier. Ce n'était plus un vivant, c'était un mort qu'on n'osait cependant pas enterrer parce qu'il semblait respirer un peu. Quand par hasard il marchait, son pas était aussi lourd que celui d'une statue; il allait droit devant lui, sans but, sans idée. Je ne crois pas qu'il ait dit vingt paroles dans ces trente jours. Enfin, suivant l'avis du médecin, je l'emmenai à Pétersbourg. Là, il reprit insensiblement possession de lui-même. Par une ironie de ce qu'on nomme la Provi-

dence, comme il n'avait plus besoin d'argent puisqu'il n'avait plus de passions, la comtesse Laboukoff mourut en lui laissant deux millions de francs. Nous ne parlons jamais de Djuvlé, lui et moi, mais je sais qu'il ne l'a pas oubliée. Sa conduite est sévère ; on ne lui connaît point de liaison. Le cœur qu'une passion aussi violente a possédé dédaignerait un caprice. N'aimera-t-il jamais? ou bien un amour heureux viendra-t-il panser la blessure que lui a faite son premier amour si tragiquement dénoué ?

Le vieux prince s'arrêta sur cette interrogation, et nous regarda tous pour juger de l'effet de son histoire. Les femmes avaient les yeux humides et ne cachaient pas leur attendrissement ; Salvato Brendi fronçait le sourcil, et Marius Loubens dit le premier :

« Eh bien ! prince, votre histoire prouve qu'il y a des hommes de cœur dans tous les pays ; je persiste à dire qu'ils sont rares.

— Prince, dit Thérèse d'une voix émue, nous allons toutes rêver de Djuvlé.

— Mais j'y compte, » répondit le prince Svanine, qui avait repris son air sarcastique et auquel je dis, pendant que les jeunes femmes se préparaient à nous quitter :

« Pourquoi gâtez-vous vos meilleurs mouvements? Vous avez été excellent pour le comte Laboukoff, et voilà que vous nous livrez ses secrets les plus chers ; vous jetez son cœur en pâture à six indifférents.

— Non, dit-il ; parlez pour vous et pour vos deux amis. Ces trois charmantes filles d'Eve vont raffoler de Laboukoff.

— Est-ce ce que vous avez cherché? C'est un calcul bien misérable, et à quoi aboutira-t-il ?

— On ne sait. A le consoler..... ou à les désoler. Que m'importe ?

— Ah ! je voudrais savoir, m'écriai-je, quel fatal concours de circonstances vous a fait aussi froidement méchant, aussi perfidement raffiné dans vos cruautés.

— Mon enfant, me dit le vieux prince en devenant subitement grave, le jour où je verrai un homme pauvre et vertueux honoré, un riche fripon méprisé, une femme belle et oisive chaste de fait et de pensée, un enfant vraiment pur et naïf, ce jour-là, je ferai amende honorable et je vous conterai ce qui a fait un moqueur et un incrédule du prince Svanine. »

S. Blandy.

LA LIBERTÉ

I. — La liberté, c'est la vie.

Qu'on parle le langage ou de la philosophie, ou de la politique, ou de la physiologie, on ne trouvera pas de définition ni plus exacte ni plus complète.

Elle est vraie pour l'homme individuel dans son existence physique et végétative, comme dans sa conscience intellectuelle et morale ; elle est vraie encore pour l'homme en société, soit de famille, soit civile, soit politique.

Rien donc de plus naturel que d'aimer la liberté. Et, si l'on ne redoute pas la banalité, rien de plus licite que d'en faire grand éloge, comme il est tout simple de préférer la vie à la mort.

Mais, en toute matière, la difficulté des définitions n'est pas petite. Ici, après avoir défini la liberté, il reste à trouver la définition de la vie elle-même ; de la vie, dans ses conditions normales et légitimes.

Ma vie peut se répandre en excès nuisibles, ou en caprices gênants pour autrui. En cela, et par cela, elle cesse d'être légitime. Je n'use plus d'un droit : j'exerce une tyrannie. Cette liberté-là ne m'est pas due.

II. — Bien des gens ont dit, et même quelques-uns ont cru qu'en 1852, c'était l'autorité que la France avait cherchée en acceptant l'Empire.

Il n'est pas besoin d'y regarder de très près pour voir que c'est sa liberté qu'elle voulait défendre.

Oui, sa liberté contre les factions tyranniques, qui avaient employé [illegible]t le règne de Louis-Philippe à faire la théorie et l'apologie du Comité de salut public, ou à conspirer au dedans et au dehors

pour restaurer un despotisme équivoque et sénile sous le nom de Légitimité; — et aussi contre les sectes nouvelles, ou se disant telles, qui, par des systèmes extravagants, la menaçaient d'une refonte sociale, d'un rajeunissement de Jason.

Ce gendarme qui passe là, sur la route, est, pour quelques-uns, un agent de compression; il est, pour moi, un garant de ma liberté, c'est-à-dire de ma bourse et de ma vie, qu'un péril attendait au prochain carrefour.

III. — L'œuvre capitale de la Révolution française, c'est d'avoir changé la notion de la souveraineté et, par là, de l'autorité. Elle l'a changée en France; elle travaille constamment, depuis quatre-vingts ans, à la transformer dans le monde entier.

S'il reste dans l'Afrique centrale, ou ailleurs, des souverainetés qui vivent sur un pur principe d'exploitation autocratique, elles ne sont plus guère considérées comme des gouvernements. La régie des hommes aussi bien que des terres y est organisée sur un plan vaste; mais le caractère essentiel subsiste : ce sont de grandes métairies.

Il y a encore sans doute (peut-être assez près de nous) de véritables gouvernements qui prétendent sortir d'un droit traditionnel et patrimonial, et qui n'admettent pas qu'ils aient à rendre compte de leur action à d'autres qu'à Dieu.

Mais même ces pouvoirs, qui se donnent une origine surhumaine, se garderaient bien d'affirmer qu'il leur est permis d'user de l'autorité à leur propre profit. Ils reconnaissent, ils proclament qu'ils existent pour l'intérêt général, c'est-à-dire pour protéger la paix sociale, c'est-à-dire en vue de la plus grande liberté de tous.

C'est afin d'atteindre ce but qu'ils se prêtent à l'organisation et au jeu d'un certain mécanisme constitutionnel.

La guerre civile est toujours imminente quand de trop grandes inégalités rendent impossible la vie sincère et intime de la famille sociale.

Instinctivement, les constituants des peuples qui sont dans cette condition ont donc dû chercher ou à prévenir ces brusques chocs, ou à les amortir par des combinaisons de rouages qui rendent moins sensible cette discordance, et qui en ralentissent les effets.

Aussi, dès leur naissance, les Etats-Unis eux-mêmes, malgré leurs principes généraux d'égalité et de liberté, et par cela seul qu'ils renfermaient l'institution de l'esclavage, se sont-ils donné une Constitution, bien éloignée de la simplicité organique qu'on lui suppose en général, l'une des plus compliquées qu'on connaisse.

Précaution sage, sans doute, si elle ne devait pas rester vaine,

comme nous l'avons vu récemment par une effroyable preuve. La guerre est venue malgré tout ; elle viendra toujours. Elle viendra des maîtres ou des esclaves, des privilégiés ou des subordonnés. A moins d'un miracle, elle viendra.

La théorie anglaise des trois pouvoirs, les savantes observations de Montesquieu, les commentaires de ses disciples de l'Assemblée constituante, Mounier et autres, tout cela est non-seulement ingénieux, mais raisonnable, si l'on s'occupe d'une société renfermant des classes distinctes. Ce sont des moyens de transaction qui, logiquement, devraient prévenir les conflits.

Malheureusement, ces moyens n'ont pas souvent atteint leur but : soit (pour employer un mot de l'algèbre), qu'il y eût quelque chose d'*irréductible* dans l'un des termes, comme la différence de couleur, de race, d'origine, de caste ; soit que la lacune à combler fût trop large, et l'avantage à céder trop énorme [1].

Il se peut que des souverains aient une propension à perpétuer des distinctions de classes ; il n'en est aucun qui ne cherche à maintenir ces classes en paix les unes envers les autres, par conséquent à leur conserver, comme je l'ai dit, leur liberté réciproque.

Ce sont les hommes supérieurs seuls qui entreprennent une transaction sur le fond même de l'état social, sur les inégalités constitutives du passé [2].

A Rome, César, après les Gracques et Marius, essaye une transaction. Une mort tragique le récompense. L'aristocratie républicaine expia son crime, car ce fut sur elle, ce fut sur les grandes familles que pesa de tout son poids le despotisme des empereurs, pendant que les plébéiens de Rome, de l'Italie, du monde entier, en recevaient leur émancipation.

A la race des grands seigneurs, aux parlementaires qui repoussèrent avec haine et mépris les inspirations du grand cœur de Vauban et du génie de Turgot, la nature des choses a fait payer cher leur résistance à toute transaction amiable.

Et les conventionnels qui sacrifièrent l'innocence de Louis XVI et

[1] « Le scrutin lui-même n'est donc pas impitoyable. Pour que le contraire se voie, il faut, comme aujourd'hui aux Etats-Unis, des différences de races, des hostilités de couleur et de peau ; il faut que, d'un côté, soit l'homme rendu féroce par l'habitude du despotisme, et, de l'autre, une sorte de bête que l'esclavage a dégradée de l'humanité. » (*De l'Egalité représentative*, par Anselme Petetin ; *Revue indépendante*, 10 avril 1843.) En 1843, cette prévision paraissait un paradoxe. Elle bravait la mode du moment.

[2] Le roi de Suède vient d'accomplir une œuvre de transaction constitutionnelle de ce genre. Et il l'a fait avec un succès digne du généreux courage qui en avait inspiré la pensée. L'histoire notera et admirera cette preuve de la sagesse de la nation suédoise et de son souverain. C'est la première fois peut-être qu'une transaction pareille est proposée et acceptée, et qu'elle passe dans les faits sans l'intervention de la force. — L'histoire, en effet, n'a pas pris au sérieux les réformes de Gustave.

de tant d'autres, et les lâches votants qui s'associèrent au crime des meneurs, ont dû expier aussi leur sanguinaire rhétorique. Et la nation même, qui souffrit ces excès, en a, pour sa part, subi le châtiment.

Nous le subissons encore.

Le caractère ancien de la souveraineté rendait inévitables ces violences qui souillent et attristent l'histoire. Sous sa dure loi, la transaction était impossible. Une caste était souveraine et le souverain était un maître.

La logique instinctive du peuple, qui a résumé dans le suffrage universel, simple et direct, tous les mouvements de l'humanité vers le droit, c'est-à-dire vers l'égalité, devait porter ce peuple à tirer une induction finale de toutes ces leçons de l'histoire.

Et, en effet, il en a tiré une notion nouvelle de la souveraineté.

IV. — Que la Révolution ait détruit, dans la logique de la politique universelle, le caractère ancien de la souveraineté; qu'elle continue à le détruire dans les faits réels : tout le monde l'a vu ou le sent, comme on voit et comme on sent le soleil.

Mais au principe caduc quel nouveau principe s'est substitué ?

Des sophistes ont établi la thèse, non pas seulement de la transformation du principe de la souveraineté, mais même de la suppression de l'autorité.

Un penseur, — non, un écrivain, — a fait, il y a quelques années, grand bruit en échafaudant d'infinies théories sur cette hypothèse : l'anarchie, nouveau principe social.

Le plus grand nombre a supposé implicitement que l'institution du suffrage universel dispensait de cette recherche.

Mais il est trop évident que la tyrannie peut s'exercer par une majorité démocratique, comme par une minorité aristocratique, comme par un tyran unique. C'est déplacer le principe, ce n'est pas le changer.

Et même on peut dire que nulle tyrannie ne serait plus dure, plus impitoyable, plus dénuée de remords que celle d'une majorité régnant en vertu du principe ancien.

Le nombre devenant la source du droit, une majorité vérifierait à chaque instant la légitimité de ses excès et de ses crimes, et ne douterait pas plus d'elle-même qu'on ne doute d'un chiffre[1].

Quel est donc le caractère nouveau de la souveraineté ?

C'est d'être un arbitre.

[1] « De trois hommes, isolés dans un désert, deux ont-ils le droit d'assassiner le troisième? » (Anselme Petetin, profession de foi de mars 1848.)

Le combat violent que, par la Révolution, s'étaient livré les divers éléments sociaux, aurait engendré d'éternelles rancunes et des guerres renaissantes, si une force extraordinaire n'était venue peser sur toutes les classes et les contraindre à la paix intérieure.

Napoléon Ier remplit ce rôle. Ainsi que l'exigeait une époque où, par la guerre, la France nouvelle avait à se faire accepter de la vieille Europe, Napoléon comprima tout, classes et partis, comme on comprime la poudre dans le canon. Mais il le fit avec une équité absolue, et il n'est pas une des grandes mesures de son gouvernement qui puisse laisser deviner une préférence pour l'un ou pour l'autre des éléments qui avaient lutté dans le passé.

Si l'on veut bien juger de cette impartialité, on n'a qu'à voir à l'œuvre la Restauration dès que l'étranger lui eut ouvert le chemin de la France et du trône. Sa courte existence se passa en tentatives irritantes pour rendre la vie aux partis étouffés sous l'Empire.

Louis-Philippe, croyant, sur le dire des historiens du tiers état, que 89 avait été fait par la bourgeoisie et pour sa prédominance éternelle, lui livra le gouvernement tout entier. Elle en fit ce que sa nature devait laisser prévoir : un instrument de commerce individuel, une vaste entreprise d'intérêts domestiques, où tout devenait objet de négoce, où la fortune nationale n'était plus qu'une masse à diviser entre les familles bourgeoises du corps électoral.

Ce régime était si peu un gouvernement, qu'il n'eut pas même la pensée de se défendre. Il fut culbuté comme une boutique de jouets d'enfants.

Le suffrage universel qu'adopta aussitôt la nouvelle République lui aurait donné des chances d'existence et de durée si elle n'avait pas retrouvé à sa tête les représentants, les mânes, si l'on veut, de tous les partis du passé[1].

Chacun d'eux s'y montrait avec les passions, les colères, les prétentions par lesquelles la France les avait connus à l'œuvre. Ombres des terroristes, ombres du droit divin, grimaçant la menace, et tous se promettant l'empire par l'emploi des coups de force, et, provisoirement, confisquant la liberté.

Ceux mêmes qui avaient sinon appelé, au moins prévu et consenti la République, aperçurent alors clairement, et avec désespoir, que

[1] « Quoique en apparence dissous pendant de longues périodes, au milieu des distractions de la guerre extérieure et des accablements qui suivirent l'invasion, les partis n'en sont pas moins restés sourdement armés et dans la même attitude où les avait laissés la Révolution, parce que, leur juge commun et souverain (le suffrage universel) ne pouvant être invoqué, il fallait que chacun gardât ses positions pour une lutte qui pouvait recommencer d'un jour à l'autre. Et, chose bizarre, quelques-uns sont morts dans cette attitude; ils y sont demeurés, momies immobiles, avec une apparence de vie, et de vie menaçante! » (*De l'Egalité représentative*, par Ans. P. *Revue indépendante*, 10 avril 1843.)

la force capable de constituer la souveraineté, c'est-à-dire l'arbitrage entre toutes ces passions, n'existait nulle part.

Le peuple, chez lequel était resté fervent le culte de l'autorité impartiale, quoique despotique, de Napoléon Ier, trouva le remède et le saisit avec un prodigieux instinct des destinées nationales.

Non, non, ce n'est pas un maître qu'il voulut se donner ; c'est un arbitre qu'il vous imposait à tous. Il est bien naturel que son jugement déplaise à ceux qui prétendaient, au nom de tel ou tel élément partiel, renouveler la guerre révolutionnaire ou les vaines et coûteuses disputes de portefeuilles, et chercher un triomphe particulier dans le trouble universel.

Mais l'avenir dira que le peuple eut raison d'arrêter là ces misérables et dangereuses divisions, où ne se montrait pas une seule idée de progrès.

Où sont-elles, les idées de progrès qui auraient alors subi la violence du fait? Est-ce que les idées disparaissent? Est-ce qu'elles meurent? Est-ce que le fait qui essaye de les violenter ne constate pas hautement leur existence et leur durée?

Non-seulement ces partis, ces ombres du passé, n'étaient dépositaires et agents d'aucune idée meilleure ; ils attestaient eux-mêmes qu'ils étaient impuissants pour aucun progrès.

En effet, dans la végétation sociale comme dans la végétation organique, le progrès exige, pour condition première, la paix.

Quel est l'arbre, le brin d'herbe qui poussera si vous le secouez sans cesse ?

Or aucun des partis qui se plaignent d'avoir été évincés par la Constitution du régime présent annonçait-il son règne par un autre symptôme général que des projets de guerre?

Le chef de la République, l'homme assurément le plus loyal, le plus modéré et l'un des plus intelligents que renfermaient ces partis, esprit élevé, cœur droit et ferme, nature d'élite, le général Cavaignac, ne déclarait-il pas solennellement du haut de la tribune qu'à ses yeux, *la République*, c'est-à-dire son parti, *primait le suffrage universel ?*

Toutes les tyrannies systématiques étaient contenues dans ce seul mot. Le suffrage universel, c'est-à-dire la France souveraine, n'était plus rien devant ce parti. Si la France avait une autre pensée, ou une pensée autrement formulée, elle pouvait s'attendre à toutes les violences ; et le nom seul du parti qui la menaçait disait assez jusqu'où pouvaient aller ces contraintes.

Si les peuples, et spécialement le nôtre, ne suivent pas avec une géométrique exactitude les circuits de la logique scolastique, ils ont

un instinct rapide comme l'éclair pour comprendre la portée de certains principes.

Le principe d'autorité que le parti régnant proposait de lui appliquer était toujours le vieux principe de la légitimité dogmatique. Son Hugues Capet était le Comité de salut public; point d'autre changement [1].

Le peuple ne voulait plus de légitimité; il voulait un pouvoir, arbitre modérateur, ne faisant de la force au profit d'aucun dogme, mais imposant la paix à tous les partis pour laisser à la végétation progressive le calme nécessaire à son développement.

Que des démocrates sincères et prudents se soient abstenus de prendre aucune part à l'initiative hardie qui constituait ce souverain arbitrage; qu'ils aient cru devoir laisser au temps le soin de prouver que l'élan national n'était pas un accès enthousiaste de poésie populaire, de dévotion superstitieuse au souvenir de Napoléon, que le peuple avait bien senti, bien jugé, bien préjugé; quoi de plus naturel après tant de bouleversements? Mais aujourd'hui comment nier ce qui est déjà de l'histoire et une glorieuse histoire?

V. — Cet arbitre constitué, il lui fallait de la force : qu'est-ce qu'une médiation non armée? Et comment, sans une organisation complète, pénétrer dans les coins et recoins où se réfugie l'esprit de parti, pour y exercer sa monomanie d'antagonisme?

Quand sera venue l'impartialité, cette Constitution sera admirée comme la plus conforme à la nature des choses et au tempérament national, et la plus judicieuse qui ait jamais été édictée.

On ne peut, au sujet de cette Constitution, faire que deux souhaits : le premier, qu'elle soit appliquée avec sincérité, avec cette sincérité honnête et courageuse qui est l'esprit civique sous la monarchie comme dans une république; — le second, c'est qu'on ne s'empresse pas de la dénaturer, de la dépraver par des modifications prématurées, que réclament à chaque instant les esprits routiniers, se nommant *libéraux* et qui voient un progrès dans tout retour en arrière, dans la restauration de quelqu'un des vices organiques des régimes précédents.

Le peuple n'est pas libéral; il est radical.

Par ce pouvoir, par cette Constitution, il a vu accomplir pour la nation entière, au dedans comme au dehors, des progrès que nul autre régime n'avait même tentés.

Par le fruit, il juge l'arbre.

[1] « Les partis sont gentilshommes : ils veulent avoir des ancêtres. Les aïeux des Jacobins sont allés à la Croisade sur la place de la Révolution. » — Anselme Petetin, *Revue Indépendante*, 1844.

VI. — « Mais, dit-on, les abus ! »

Croyez-vous que les esprits droits attachés à ce Gouvernement ne les aperçoivent pas, n'en souffrent pas ?

A quoi bon les nier ? A quoi bon même en parler ? Car quel régime n'a pas eu ses injustices et ses abus ?

Et songez que celui-ci a rencontré, plus que tout autre, des difficultés d'organisation personnelle, car obligé, par sa mission essentielle, de mettre en désarroi tous les partis constitués, il a vu s'éloigner de lui, dès le premier jour, la plupart des hommes notables qui avaient pratiqué plus ou moins la politique et l'administration.

D'ailleurs, l'intérêt national est absolument indifférent à ces abus et à ces injustices.

Pour le Gouvernement, c'est un malheur, un grand malheur, il faut l'avouer. Tout ce qui ressemble, de près ou de loin, à l'exploitation personnelle du pouvoir a, dans ce pays, de très graves conséquences, car bien peu de gens vont au fond des choses, et les questions de personnes touchent d'un seul coup à ce nombre immense de familles intéressées directement ou indirectement dans les fonctions publiques. Quand elles sont habituellement, ou même souvent, résolues avec partialité et faveur ; quand s'étalent en public des fortunes que rien ne justifie, il en résulte contre le Gouvernement des aigreurs contagieuses qui rendent son action difficile, le gênent, le découragent, quelquefois l'irritent et peuvent le pousser à de sérieuses fautes. Mais pour la masse de la nation, que lui importe que tel soit comblé outre mesure, ou que telle faveur tombe sur Jacques, qui ne la méritait pas, ou sur Pierre, qui en était digne ?

Pour la nation, la seule question grave est de savoir si, prêtant son concours au développement de tous les éléments de civilisation, le Gouvernement est resté neutre entre les partis ; si sa neutralité armée les a contenus ; si non-seulement il protége ainsi la paix publique au jour présent, mais s'il la prépare pour l'avenir, de manière que, le temps aidant, les querelles passées s'éteignent, s'oublient ; et, qu'à ce peuple, doué à la fois de deux propensions contradictoires : l'instinct de la sociabilité et l'instinct de la guerre, il soit permis enfin de les confondre dans l'habitude et le goût des luttes pacifiques.

Eh bien ! laissons les chicanes ; laissons même les critiques sincères et fondées sur des points particuliers : n'est-ce pas le rôle capital que s'est donné ce Gouvernement ? Et ne l'a-t-il pas rempli dans la mesure permise par les instruments dont il avait la disposition ?

Sa mission suprême, revenons toujours à ce point, c'est celle d'arbitre de la paix sociale : si vous démontrez qu'il a favorisé l'un

des éléments des anciennes discordes au détriment des autres; qu'il a protégé l'un, opprimé l'autre, vous aurez prouvé qu'il est indigne de sa fonction[1].

Mais démontrez-le !

VII. — « En quoi, dira-t-on, cette distinction entre le caractère » des deux souverainetés, ancienne et nouvelle, importe-t-elle pour » la gestion des affaires? »

Cherchons un exemple.

Tout récemment, il s'est fait un certain bruit sur ce qu'on a appelé *la décentralisation.*

A ce propos, on a beaucoup parlé et de libertés communales et de libertés départementales, et même de libertés provinciales; — de tutelle politique et de tutelle administrative, etc.

Eh bien ! les milliers de questions qui peuvent se poser sur ces généralités me semblent d'avance résolues, si au mot de *tutelle* on substitue celui d'*arbitrage.*

Non, il n'y a plus de tutelle : la tutelle est incompatible avec le suffrage universel, et l'arbitrage sera nécessaire aussi longtemps que dureront entre les hommes les contestations de droit, de fait, de passion.

Tutelle est indéfini et infini. Où commence-t-elle? où s'arrêtera-t-elle? Qui n'a pas besoin d'être protégé? quelle personne ou quel intérêt n'aurait pas à invoquer ou à recevoir secours, et surtout ce puissant secours de l'Etat?

L'*arbitrage*, au contraire, dit nettement que l'intervention n'est légitime et nécessaire que là où un conflit est à prévoir, qui peut, à un degré et sous une forme quelconque, troubler la paix publique, violer ou dénaturer la loi commune.

La loi commune régit-elle seulement les chemins, les édifices, les propriétés, le commerce, les contrats? Non, elle va au delà de ce matérialisme.

La loi commune comprend aussi bien les grands devoirs d'humanité que les intérêts généraux ou collectifs cautionnés par l'Etat. L'Etat, représentant de la société à son maximum de civilisation, est dépositaire de sa conscience et de sa loi morale, garantie de l'ordre durable et de la paix publique : il ne doit pas souffrir que personne y attente.

Qu'un Conseil général néglige d'entretenir la viabilité départe-

[1] Je dois me défier de mes préoccupations agricoles; et c'est pourquoi je me refuse à démontrer que, s'il est une des catégories de la nation qui puisse se plaindre d'avoir été traitée avec le moins de prédilection par le Gouvernement, c'est précisément celle qui, d'un élan spontané, l'a constitué et couronné : les populations rurales.

mentale, c'est fâcheux, mais l'Etat n'a rien à y voir. C'est un mal limité, sans conséquence sociale, et qui enfantera de lui-même son remède. Le département qui a élu ses représentants avisera à les choisir meilleurs.

Mais qu'un Conseil général soit chargé souverainement, sans contrôle et sans appel, du service des enfants assistés, des aliénés, etc.; que, pour économiser quelques centimes, il mette, comme on l'a vu dans un pays voisin, à l'enchère au rabais l'entretien des aliénés; ou qu'il décide que les enfants trouvés seront jetés dans la rivière ou abandonnés derrière des haies comme de petits chats : entre la société blessée dans sa conscience et cet intérêt inhumain, l'Etat intervient. Il n'y a pas de décentralisation qui tienne. Un si violent désordre moral ne tarderait pas à soulever des désordres matériels et des conflits.

Quand on parle de supprimer l'intervention arbitrale de l'Etat dans l'administration communale, on prouve qu'on n'a pas vécu dans les campagnes ; on ignore donc combien de troubles entraînerait l'absence d'un pouvoir supérieur et neutre. Pour ma part, j'affirme que, dans la très petite commune où j'ai exercé ma profession de cultivateur, il y a cinq ans qu'on se battrait, mais littéralement, on se battrait à coups de pierres, à coups de couteaux et même à coups de fusils, pour une église à réparer ou à reconstruire ici ou là [1]. — Qui a, jusqu'à présent, arrêté ces violences? L'arbitrage attendu de M. le préfet. Chaque parti espère que l'autorité prononcera en sa faveur.

« Ah! réplique-t-on, cinq ans! Voilà ce que produit votre belle centralisation ! des lenteurs infinies. »

Oui, il y a des lenteurs blâmables. Prenez-vous-en aussi un peu aux hésitations, aux appréhensions des administrateurs, dont vous avez tellement embarrassé l'action, intimidé le zèle, effrayé la responsabilité, qu'ils n'osent plus faire un mouvement, même le plus nécessaire, et dût-il produire le plus grand bien.

Différente, certes, est la quasi autocratie du magistrat anglais ou américain !

VIII. — Et, à propos de la commune, remarquons en passant combien cette Constitution, que les *libéraux* parlementaires traitent légèrement, a été combinée avec sagesse et, on peut le dire, avec profondeur.

Quand le Gouvernement se faisait et se défaisait à la tribune; quand un vote renversait un ministère, le danger de laisser le pou-

[1] Et notez bien que; dans tous ces microscopiques embryons de guerres civiles, il y a toujours du blanc et du bleu, et même du rouge; soit par un notable blanc, ou par quelque autre notable bleu, et par quelque agitateur de hameau et de cabaret.

voir central intervenir dans l'administration, et surtout dans la nomination du maire, était certain et visible.

On savait bien que l'action du Gouvernement, que ses choix personnels n'auraient qu'un but : préparer des éléments électoraux au profit du ministère régnant. C'est alors qu'il fallait réclamer l'élection des maires, car assurément ils n'étaient pas choisis en vue de la meilleure administration des affaires locales.

Mais aujourd'hui quel intérêt le ministre qui nomme peut-il avoir à désigner tel ou tel maire? On peut chercher; on n'en trouvera aucun, sauf quelque prédilection personnelle, dans des cas très rares et sans importance pour l'administration générale. Le ministère n'a évidemment qu'un seul intérêt politique : faire que les communes soient administrées avec ordre, en paix, au plus grand profit de l'ensemble de la population. Tout conflit, tout désordre pèse sur sa responsabilité, sans aucune sorte de compensation; et, s'il faisait du caprice, ce serait à ses risques et périls particuliers et à ceux du gouvernement tout entier.

Le suffrage universel n'est pas seulement, en effet, une satisfaction platonique pour le droit. De près ou de loin, il fait la loi. Il faut gouverner de façon à le satisfaire, et c'est là un pouvoir d'inspiration véritablement dictatorial. Il ne dit pas : « Je veux telle ou telle mesure; » mais si vous le mécontentez, tant pis pour vous.

Je ne suppose pas qu'on rétorque le raisonnement et qu'on dise : « Eh bien! si le suffrage universel a cette heureuse puissance, livrez-lui donc l'élection du maire! »

Car, premièrement, le maire, comme représentant de l'arbitre central, a des pouvoirs qui ne lui viennent pas de l'élection.

Et, en second lieu, quant à l'administration locale, s'il y a une magistrature qu'il faille placer en dehors des luttes électorales et des rancunes qui les suivent sur de petits théâtres, où toute action s'accomplit *à bout portant*, pour ainsi dire, c'est, certes, la magistrature paternelle du maire. Quoi! le lendemain de l'élection, il trouverait sa famille municipale divisée tout entière en amis et en ennemis? Fût-il un héros d'impartialité, on ne croira pas qu'il le soit, et il est douteux qu'eût-il l'intention de l'être, ses amis le lui permissent effectivement, car là le lien électoral est un lien personnel, et rien, absolument rien n'en vient atténuer l'influence.

Au fond, c'est donc toujours en sa qualité d'arbitre suprême, et ici d'arbitre préventif si l'on veut, que le Gouvernement central doit nommer les maires.

Ce n'est pas une question d'autorité, sous la vieille forme: c'est une mesure de paix publique.

IX. — Nous pourrions parcourir toute la série de ce qu'on a appelé les droits politiques, et nous verrions que partout la contestation ne s'établit que parce qu'on oublie de quelles régions historiques nous arrivons, vers quel avenir nous tendons, et combien l'arbitrage est nécessaire encore pour prévenir les vaines excitations des partis, les entraînements des uns, les frayeurs des autres. Par des hypothèses trop faciles, nous verrions que la moindre faiblesse complaisante pour des fantaisies d'agitations, jusqu'ici sans objet sérieux, suffirait pour produire ce trouble d'une ville et d'une journée, d'où résulterait, à l'heure même, un trouble universel et les misères populaires qui le suivraient, et enfin les calamités nationales, conséquences infaillibles de la moindre secousse qui, brusquement, rappellerait à ce peuple tout ce qu'il est si prompt à oublier.

Ici, le Gouvernement est en cause directement. Et voilà pourquoi les abus dont j'ai parlé plus haut sont pour lui un si grand malheur et un vrai danger.

Il ne faut pas que l'arbitre soit soupçonné d'avoir un intérêt dans le débat.

En fait, et au point de vue général et permanent, il est désintéressé, et son action constitutionnelle peut supporter l'examen le plus rigoureux de la plus sévère logique.

Prenons celle des libertés politiques qui, à mes yeux, est la plus importante de toutes, qui est fondamentale et dont la légitimité est l'égale, peut-être, du suffrage universel, car elle ne comprend pas le présent seulement, mais encore le passé et l'avenir :

La liberté de la presse.

X. — Balzac a fait le roman de *la Recherche de l'absolu*. Je suppose, avant tout, que mes lecteurs ne sont pas disposés à le refaire en politique.

Le rêve de l'*absolu* étant écarté, je déclare que jamais la France n'eut pour la presse un régime plus libéral dans le sens vrai du mot, plus respectueux pour la pensée et la personne de l'écrivain, plus modéré dans ses procédés, moins dur dans ses pénalités. Et j'en parle comme un homme qui a subi d'autres régimes, qui les a subis, au nom, il est vrai, d'une radicale opposition, mais d'une opposition pourtant qui réprouvait, autant que je les réprouve aujourd'hui, les tumultes, les conspirations, les coups de fusils, les animosités personnelles et l'inconvenance[1].

[1] Mon raisonnement gagnerait à faire le compte et l'histoire des nombreux procès que j'ai subis. Je ne me le crois pas permis. — Résumons pourtant. — Il s'agissait d'un journal de province qui avait obtenu une très grande influence, trop grande même, ce qui

L'époque qu'on regrette comme le règne de la liberté de la presse, c'est le régime sous lequel Lamennais était en prison, Cauchois-Lemaire en prison, Châteaubriand en prison, Armand Carrel en prison, Arnold Scheffer en prison, etc., etc.

Quoi! ce n'est pas un progrès que le système combiné pour prévenir, autant que possible, ces brutalités personnelles contre ceux qui ont l'honneur de représenter les lettres politiques? qui se borne à menacer l'instrument matériel du délit (ou du danger), les intérêts d'argent engagés dans l'entreprise commerciale, et qui menace deux fois avant de frapper?

Quelqu'un de mes lecteurs se nourrissait-il déjà de la polémique des journaux au moment où un écrivain, Magallon, fut conduit à la maison centrale de Poissy? Se souviendra-t-il des cris d'indignation qui saluèrent ce grossier affront fait aux lettres et à la presse? Je crois bien me rappeler que les premières lignes éloquentes de M. Thiers que j'aie lues en ma vie étaient sorties de sa plume à cette occasion.

« Ah! dit-on, la presse alors avait la justice du pays; elle vivait sous la loi, et non sous l'arbitraire d'un ministre. »

Ici encore, je suis forcé d'invoquer mon expérience personnelle et d'assurer que c'est une faible consolation d'être emprisonné en vertu d'un arrêt de cour d'assises en bonne forme, dûment expédié sur papier timbré; d'affirmer que voir écrire son écrou sur un registre quand les portes se sont refermées sur vous, est un peu plus triste que de recevoir une feuille de papier portant ce titre: *Avertissement*, et d'aller le lire en se promenant sur le boulevard ou dans les bois.

Mais voyons le fond.

Je ne voudrais pas poser de thèses dangereuses. Cependant, serait-ce une grande hardiesse philosophique d'avancer que, s'il y a une police politique, il n'y a pas de justice politique?

En termes admissibles, quand la justice frappe au nom de la politique, elle exerce une haute police de sécurité sociale. Quel est, ici, le délit ou le crime? Le péril *actuel* qui a pu être créé contre le pouvoir chargé de défendre la paix publique, c'est-à-dire contre la paix publique elle-même.

rendait son rôle gênant et périlleux. Il fallait faire tomber ce journal. En trois ans, treize procès. J'en gagnai douze; j'en perdis un par une méprise de récusation. Le journal ne tombait pas. On prit le parti de me mêler à l'interminable procès d'avril. Il fallut bien s'en aller hors de France attendre l'issue. Cette fois, le journal disparut. Puis comme, bien loin d'avoir provoqué l'insurrection, j'avais, pour la prévenir, couru de sérieux périls personnels, ce qui fut facile à découvrir dans le dossier même, la cour des Pairs me mit hors du procès avant tout débat. — Je supprime ici toute réflexion sur le rôle de la justice dans la politique. Le raisonnement général vaudra mieux.

Eh bien ! qui est le juge le plus compétent de ce péril *actuel*, sinon le pouvoir menacé ? Quoi ! vous allez demander à un honnête juré, arraché pour un instant aux préoccupations privées qui absorbent sa vie, si l'ordre public est compromis par telle ou telle page de livre, par telle ou telle colonne de journal ?

Mais le péril lui-même (par conséquent le délit) dépend de mille circonstances générales que cet honnête homme ignore. Qui est-ce qui doit les bien connaître ? Le ministre sur lequel pèse la responsabilité de l'ordre, et aussi la responsabilité de sévérités dont l'opinion se scandalise et s'irrite si elles sont excessives ou inutiles.

Au lieu de cette responsabilité solennelle (la seule sérieuse en politique), que nous offrait le régime qu'on regrette ? La censure. Le plus petit proçureur du roi ayant (et pratiquant) le droit illimité de saisie préventive, qu'était-ce autre chose que la censure, et la censure aggravée des périls d'un procès, après confiscation ?

Et puis, ceux qui réclament le jury politique ont-ils vu à quelles tristes menées ils exposent la justice ? Ont-ils oublié ces scandaleuses polémiques sur le choix des *bons* jurés ? Savent-ils ce qui se passait dès que les jurés qui devaient juger étaient connus ? De quelles obsessions, caresses ou menaces, chacun d'eux était entouré de toutes parts jusqu'au jour de l'audience ! Et alors, par les récusations réciproques du ministère public et du prévenu, qui restait pour prononcer ? Tout ce qu'il y avait de plus étranger aux idées politiques, tout ce qui était connu par l'absolue nullité de l'intelligence et du caractère.

Telle était la loterie indécente qu'on appelait la justice du pays.

Je crois ne devoir parler que du jury; car comme la loi a gardé, pour certains cas, la justice ordinaire, naturellement on ne se montre pas satisfait de la police correctionnelle, et on la trouve mauvaise tout comme la police administrative.

Je ne veux pas dire, assurément, que cette police administrative ne doive pas être exercée avec largesse d'esprit, tact, modération, discernement. J'affirme, au contraire, qu'elle sera d'autant plus utile qu'elle laissera une ample liberté à l'énoncé des opinions, même et surtout à celles qu'il n'est pas agréable d'entendre. Enfin, j'ajoute que, en dehors des opinions théoriques, il est nécessaire que de certains abus puissent être hautement dénoncés. Le gouvernement issu du suffrage universel est robuste : il gagnera à faire disparaître cette comédie de mystère dont l'hostilité systématique entoure sa vie *fonctionnelle*. Comédie, en effet, car aujourd'hui tout se sait et se répète avec une rapidité électrique.

XI. — L'un des caractères qui marquent l'instinct profond de sociabilité de notre nation, c'est la dictature qu'elle accorde à la mode.

La mode de ce moment, c'est la liberté.

Liberté économique, liberté sociale, liberté politique : il n'y a plus qu'un mot dans la langue ; on ne conçoit pas d'autre aspect des choses !

Ne peut-on aimer sincèrement la liberté sans donner dans les exagérations de la mode ?

Sans prétendre, à tout instant, bouleverser la Constitution, ne pourrait-on chercher, avec droiture d'esprit, sur quels points, non pas le caprice individuel se trouve arrêté, mais la vie publique gênée dans ses mouvements et ses développements utiles ?

Les fouriéristes, dans leurs innombrables classifications, avaient fait une catégorie pour les *simplistes*. Le *simpliste* est celui qui n'a qu'une seule idée, qui ne voit qu'une des lois des choses, et qui, ne connaissant qu'elle, la pousse à l'extrême, au travers de tous les éléments, renversant, bouleversant tout, non-seulement sans scrupule, mais encore avec la candide joie d'une action héroïque.

Non, un Gouvernement, un pays, une époque ne vivent pas sur un principe unique. Le XVIII[e] siècle est arrivé à la fin qu'il a eue par cette confiance aveugle et emportée dans l'invocation d'un seul principe théorique.

Rien n'est simple dans ce monde : l'homme ne l'est pas, ni la plante, ni l'air même que nous respirons. Essayez d'alimenter vos poumons d'oxygène seulement, ou d'azote seulement, votre expérience vous coûtera la vie.

La politique serait une science trop facile si elle se concentrait ainsi. Elle est la plus ardue de toutes, elle est le lot des grands esprits seuls, et encore, quand ils sont en même temps de grands cœurs, précisément parce qu'elle exige de voir tout et de tout juger à la fois : faits, idées, sentiments, intérêts, passé, présent et avenir. Et ce jugement synthétique est si difficile et si rare que, quand la nature n'en a pas mis la faculté dans une âme supérieure, le travail de l'analyse, à lui seul, n'y pourrait rien.

Il est temps d'abandonner ce point de vue étroit et exclusif qui réclame la liberté pour tout et à propos de tout, comme si la souveraineté avait encore un caractère de maîtrise et d'exploitation, comme s'il s'agissait d'extorquer à une tyrannie traditionnelle des concessions, et, ainsi que le dit la presse légitimiste, *nos libertés, nos franchises* confisquées, sans doute, par le pouvoir actuel sur l'ancien régime[1] !

[1] Ce point de vue supérieur d'impartialité a frappé des esprits de premier ordre. Je signalerai, quoique ces travaux partent d'une tout autre inspiration, les livres récents

Il s'agit de tout autre chose.

Il faut à chaque pas examiner, non point si ce qu'on réclame sera désagréable au représentant central de tous les droits, de tous les intérêts ; si l'on aura le plaisir dépravé de le blesser ou de l'impatienter ; mais si telle liberté qu'on réclame ne va pas gêner beaucoup d'autres libertés auxquelles on ne pense pas ; compromettre des existences, des intérêts auxquels le passé a donné une sorte de légitimité et que vous ne pouvez condamner à une mort violente, car le droit de massacre est anti-social ; si enfin l'intérêt général ne souffrirait pas même par des frayeurs paniques, même par des terreurs d'imagination ; car la peur publique peut être vaine, mais ses conséquences sont toujours trop réelles.

Surtout, il ne faut pas, sous l'inspiration d'un *libéralisme* équivoque, pousser le gouvernement à fausser sa mission essentielle, son devoir d'arbitre protecteur.

Notre temps a une si extrême confiance dans la mécanique légale et administrative, qu'on se croit, en changeant quelque roue de l'engrenage politique, dispensé du soin de choisir, avec attention et discernement, les hommes chargés d'agir.

S'il se rencontre un préfet arrogant ou paresseux ou étroit d'esprit, ou un ministre vaniteux et hautain, ou pratiquant le népotisme avec excès, vite un amendement à la Constitution.

Mais on pousse plus loin la passion des réformes mécaniques : n'avons-nous pas vu, il y a peu de mois, une plume élégante, illustrée par des travaux éclatants, écrire, à propos des succès de tribune obtenus par les commissaires du conseil d'Etat au Corps législatif, ce singulier théorème : « Les conseillers d'Etat ont parfaitement rempli leur rôle ; dépêchons-nous de le leur ôter pour le confier aux ministres à portefeuilles. »

Et cela sans malice, sans esprit d'hostilité ; uniquement par l'honnête désir de trouver un progrès dans cette dangereuse vieillerie parlementaire.

Le jour où, par l'une quelconque de ces imitations malheureuses d'un autre régime, vous aurez imposé au gouvernement, dans son action journalière et totale, la volonté d'une majorité temporaire, il sera destitué. Sa médiation en faveur des minorités deviendra impossible, et il portera la responsabilité des excès certains de cette majorité.

Ce prétendu progrès se résoudra donc en une restauration hypo-

de M. Ch. Dupont White, où se trouvent des pages qui resteront comme des plus fortes qui aient été écrites en ce siècle, et que j'appellerais héroïques, étant, dans ce pays, dirigées contre la mode.

crite du vieux principe de la souveraineté. Le nouveau sera perdu, et, avec lui, tout le fruit de nos longues et cruelles épreuves.

Ah! regardez, à cette minute même, au delà des Pyrénées! Est-ce donc peu de chose que d'avoir un Gouvernement, un vrai Gouvernement, analogue et sympathique au tempérament national, sachant maintenir, dans son propre organisme, cette ferme discipline, qui est la garantie réelle de la liberté de tous? Et faut-il le jouer et le risquer pour satisfaire des fantaisies?

XII. — Un livre, je le crois, serait nécessaire pour démontrer en quoi, par l'essence intime des choses, la constitution de cette majorité mettant la main au travail quotidien du gouvernement, le principe nouveau d'autorité serait détruit, principe modérateur, pacifique, essentiellement bienfaisant pour la démocratie, et dont la formule a été si longue à trouver[1].

Mais, pour beaucoup de ceux qui me lisent, cet énoncé suffira, je l'espère. Ils verront bien comment toutes les modifications demandées au régime représentatif (je dis *toutes*) aboutissent, de près ou de loin, et même de très près, à la constitution d'une majorité administrant; et, cette majorité faite, à un gouvernement qui ne serait plus qu'une boutique de ménage bourgeois, boutique sans gérance, pareille à celle que le 24 février 1848 a renversée dans le ruisseau.

ANSELME PETETIN.

[1] Ce livre se fait.

LE
THÉATRE CONTEMPORAIN

LE RÉALISME AU THÉATRE

Le moment paraît propice pour signaler les erreurs du réalisme au théâtre; et l'opinion, après les excès audacieux où on l'a vu tomber ces derniers temps, doit être, à ce qu'il semble, si bien préparée, qu'il y ait peu de chose à faire pour achever de la gagner. L'école réaliste ne s'est-elle pas, aux yeux de tout homme de goût, condamnée elle-même récemment par son impuissance littéraire, où la pauvreté des idées essaye en vain de se dissimuler sous l'audace du langage? N'avons-nous pas vu ses imprudents disciples en montrer les dangers et les piéges, au moyen de ce qu'on nomme, dans la science, une démonstration par l'absurde? Et ceux qui en repoussent les inadmissibles principes ne seraient-ils pas tentés de laisser faire, de se croiser les bras et d'attendre qu'elle ait fini de se ruiner elle-même dans les esprits éclairés? Les mauvaises choses ont, comme les bonnes, leur enseignement; c'est le Spartiate, montrant à son enfant un esclave ivre, et lui disant : Regarde et juge! N'est-on pas porté de même, en présence des exemples que le réalisme vient de nous donner au théâtre, à se dispenser de tout commentaire et à dire : Regardez donc et jugez !

Oui, l'enseignement est grand, il est utile; utile, à cette époque surtout où le réalisme envahit tout et nous domine de toutes parts; et qui sait si, quand il n'est pas un de nous peut-être dont les idées artistiques ou littéraires n'en subissent plus ou moins l'influence,

qui sait s'il ne fallait pas une telle leçon pour nous réveiller à temps, et nous montrer, par une subite illumination, jusqu'où il pouvait nous conduire? Sur l'homme gagné par une certaine ivresse, les reproches et les conseils ont moins de prise assurément que la vue d'un homme plus ivre encore. L'heure est venue, ce me semble, pour les réalistes de bonne foi, pour ceux qui ne cherchent pas uniquement le bruit et la célébrité à tout prix, mais qui ont cru sincèrement se lancer dans la véritable voie littéraire au XIXe siècle, de s'interroger, et, voyant ce que le réalisme a fait pour les lettres, de conclure de là à ce qu'il peut faire.

Toutefois, comme il ne serait pas juste de condamner, sans examen, tout un système, sur les excès et le zèle malencontreux de quelques-uns de ses partisans; comme d'ailleurs le réalisme, je l'ai dit, a exercé aujourd'hui dans une certaine mesure son influence sur chacun de nous, ses principes dangereux et ses théories fausses valent, assurément, la peine d'être discutés et réfutés. La vie réelle doit trouver son reflet dans nos écrits, et il n'est de grands et de beaux ouvrages qu'à ce prix, cela est certain : Aristophane, Molière, Corneille, Shakespeare, ne sont immortels que pour avoir puisé aux sources de la vie même et avoir traduit, dans une langue admirable, l'éternelle vérité des passions humaines. Mais dans quelle mesure les peintres de la vie doivent-ils s'attacher à la réalité? Convient-il de la reproduire avec une servile exactitude? La vérité du tableau gagnera-t-elle à copier la vie dans tous ses aspects quelconques, sans discerner, sans choisir, sans élaguer? Là est le point qui divisera les écoles et qu'il faut examiner.

I

Racine, dans l'une des deux préfaces qu'il écrivit pour sa tragédie de *Bajazet*, montre, sur le choix d'un sujet contemporain, des scrupules qui nous semblent aujourd'hui bien étranges : « Quelques lecteurs, dit-il, pourront s'étonner qu'on ait osé mettre sur la scène une histoire si récente; mais je n'ai rien vu dans les règles du poëme dramatique qui dût me détourner de mon entreprise. » Il expose alors sa justification; mais le soin même qu'il y met et les développements qu'il lui donne attestent qu'il se sent coupable, tout au moins, d'une singulière audace. Toutefois, il finit par découvrir une assez habile excuse dans la distance qui sépare Versailles de Constantinople. « L'éloignement des pays, fait-il remarquer, répare en quelque sorte la trop grande proximité des temps; car le peuple

ne met guère de différence entre ce qui est, si j'ose ainsi parler, à *mille* ans de lui, et ce qui en est à mille lieues. C'est ce qui fait, par exemple, que les personnages turcs, quelque modernes qu'ils soient, ont de la dignité sur notre théâtre ; on les regarde de bonne heure comme anciens. » En dépit des subtilités ingénieuses de sa casuistique littéraire, qui ne sent ici, à ses précautions oratoires, à ces mots, en quelque sorte, et si j'ose ainsi parler, que l'auteur est encore tout tremblant de sa témérité ?

Aussi, que de précautions pour se faire pardonner, pour faire oublier même la hardiesse de son entreprise ! Que de soins à décorer de leurs noms antiques les lieux dont il parle, afin de rétablir, par une poétique illusion, cet éloignement des temps qui manque à son sujet ! Constantinople redevient Byzance, la mer Noire l'Euxin, et Bagdad Babylone. Singulière différence du temps de Racine et du nôtre ! Quelle heureuse occasion un poète contemporain n'eût-il pas trouvée là de faire entrer dans ses vers le Bosphore avec ses eaux bleues, Constantinople avec ses blancs minarets, Bagdad avec les souvenirs du somptueux Haroun-al-Raschid ! Autant enfin nous aurions mis ici d'ardeur à rechercher ce que nous appelons la couleur locale, autant l'auteur de *Bajazet* met de soins à l'éviter !

Etrange diversité dans les tendances ! Lorsque nous nous y arrêtons, nous, hommes du XIX[e] siècle, ce n'est la plupart du temps que pour critiquer le passé sans mesure, et il serait difficile qu'il en fût autrement. On ne peut aisément s'abstraire du milieu dans lequel on vit, s'arracher à ses influences de chaque jour et s'établir juge impartial entre les absents du temps passé et les présents de celui-ci, dont, on l'a dit non sans raison, nous respirons les idées avec l'air lui-même. Si haut qu'un esprit s'élève au-dessus de ses contemporains, il ne peut, en adoptant beaucoup de leurs sains jugements, se dégager de tous leurs préjugés. Il arrive alors parfois que, par crainte de subir cette influence, on en vient à blâmer et désapprouver de parti pris tout ce que le siècle produit ; mais les admirateurs quand même du passé courent à peu près les mêmes chances de se tromper que les prôneurs acharnés du présent. Il faut donc savoir à la fois admettre la possibilité du progrès, et n'en saluer la réalisation qu'à bon escient et sans légèreté.

Il est certain que cette répugnance des écrivains du grand siècle à mettre en scène les événements contemporains procède de ce système général, qui consistait à ne présenter les personnages que dans un certain lointain, plus propre à leur conserver le prestige poétique et ce que Racine appelle « de la dignité. » C'est ce lointain que l'écrivain cherche, à tort peut-être, lorsqu'il se garde d'appeler Bagdad et Constantinople par leurs noms : soin qui devient ici pué-

ril, dira-t-on, préoccupation mesquine ; tout cela est possible, et je ne pense pas qu'il faille s'aveugler devant le génie au point de n'oser le discuter et de s'incliner devant ses faiblesses ; mais reconnaissons que de telles faiblesses, après tout, n'empêchent pas *Bajazet* d'être une des plus sublimes expressions des passions amoureuses qui soient dans aucune langue.

La répugnance de l'ancien théâtre à faire voir ses personnages de trop près et sous une lumière trop crue, son horreur pour ce que nous appelons aujourd'hui le réalisme, ne se manifestent pas seulement dans ces questions de détail. Nous touchons ici à un point vraiment digne d'attention ; nous pénétrons au cœur même des choses. La tragédie, par exemple, pour commencer par elle, prendra un héros dans une situation pathétique, dans une crise signalée de sa vie, le plaçant, je suppose, entre les entraînements de l'amour et la voix austère du devoir, comme dans le *Cid* ou dans *Polyeucte*; et là, s'attachant bien moins aux traits particuliers du caractère de son personnage qu'à l'étude générale et un peu abstraite que pourrait offrir tout grand cœur mis dans la situation où celui-ci est amené, elle ne nous peint pas, à proprement parler, un homme déterminé, mais une sorte de représentant idéal de toute l'espèce humaine dans ce qu'elle a, à la fois, de noble et de passionné, un type enfin, pour tout résumer par un mot. En dehors de ce qui touche au nœud de l'action dramatique et au fait autour duquel la tragédie se déroule, le héros ne nous fera guère savoir ce qu'il est, ce qu'il sent, ce qu'il pense. Ce n'est donc pas parce que nous le connaîtrons d'abord, et qu'il aura su se ménager nos sympathies, que nous le suivrons avec intérêt pendant le développement de l'œuvre : c'est par sa conduite, par ses discours dans le pas difficile où le placera l'auteur, qu'il pourra nous séduire et nous entraîner; mais encore, nous l'avons dit, son caractère propre ne révèlera-t-il de lui-même que tout juste ce qui est nécessaire pour que nous le voyions s'y diriger et s'y conduire.

Il arrive ainsi que, si nous rencontrons deux héros de tragédie placés dans une même situation, il est difficile que leur caractère ne vienne pas à se confondre presque entièrement. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer le double personnage du Cid et de Polyeucte. A cela près que l'enthousiasme est chevaleresque chez l'un et religieux chez l'autre, on aurait peine à trouver en quoi ils diffèrent, et si le martyr chrétien peut dire à Pauline :

> ..... Je vous aime
> Beaucoup moins que mon Dieu, mais bien plus que moi-même,

cette parole ne pourrait-elle se placer dans la bouche du Cid, à la

condition qu'on rapporte à l'honneur ce que Polyeucte dit de Dieu? Certes le Cid aime Chimène plus que lui et son honneur plus que Chimène, et cette force d'âme, qui peut maintenir le devoir au-dessus de l'amour, est le caractère essentiel du héros dans chacun de ces deux admirables modèles du théâtre classique. De nuances marquées entre le caractère du Cid et de Polyeucte, il n'en faut pas chercher. Un pareil entêtement sublime a même permis au poëte de mettre dans la bouche de ses deux héros un vers exactement semblable pour exprimer qu'ils ne sauraient, quoi qu'il leur en coûte, éprouver de regret, l'un du renversement des idoles dans le temple, l'autre de la mort de don Gormas[1].

Je ne sais pas même jusqu'à quel point il était juste de dire de Corneille, comme on l'a dit, qu'il avait peint, mieux que personne, les Romains et les Espagnols. Ce qu'il a peint, et toujours, ce sont des hommes qui suivent, sans hésiter et sans fléchir, la ligne qu'ils croient être celle de leur devoir, austères et rudes champions de la vertu, sourds à l'amour comme à la tendresse paternelle, dès que l'honneur a parlé. Si les vieux Romains, si les Espagnols ont pu lui fournir de tels types, c'est une grande gloire pour l'Espagne et pour Rome; mais ne les pourrait-on trouver ailleurs? Nommez le Cid Duguesclin, donnez-lui pour ennemi les Espagnols à la place des Arabes, et vous n'aurez que bien peu de mots à changer dans toute l'œuvre pour que l'action reste aussi vraie en deçà des Pyrénées qu'elle l'est au delà. Le Cid, comme presque tous les héros de tragédie, est bien moins un personnage ayant une vie propre et individuelle qu'un type, type admirable qu'on pourrait nommer le martyr de son devoir.

Un fait signale d'une façon bien sensible ce caractère de généralité propre à l'ancien théâtre, et la différence profonde qui le sépare du nôtre en ce point : c'est ce nombre infini de maximes, applicables à mille situations de la vie, qu'on peut retirer de ses œuvres. C'est bien en raison de cette observation générale et à cause de cette vue d'ensemble sous laquelle ce théâtre nous présente l'humanité, qu'il se prête à ces citations heureuses, où chacun de nous peut trouver un enseignement ou un reflet de ses pensées et de sa vie, et c'est aussi parce que nous avons changé de méthode et de système, et parce que notre observation aime mieux se circonscrire à un caractère et à un homme individuellement déterminés, que les traits de notre littérature sont d'une portée plus spéciale, mais aussi plus restreinte.

[1] Faut-il rappeler ce vers?

Je le ferais encor, si j'avais à le faire.

Je n'ai parlé jusqu'à présent que de la tragédie. Bien que la comédie ne recherche pas comme elle l'éloignement du temps ou du lieu, et que ses héros soient des bourgeois de Paris, non des princes et des citoyens d'Athènes ou de Rome, elle n'emprunte guère plus que celle-ci à son époque et à son milieu, et les personnages ont là encore ce caractère de types qui permettrait de les faire vivre presque indifféremment en quelque temps et sous quelque latitude que ce soit. Les amoureux sont amoureux et ne sont guère que cela. Qu'importe qu'ils se nomment Léandre ou Valère, Angélique ou Marianne ? Le caractère en changera peu. L'auteur n'y verra qu'une chose : un cœur de vingt ans s'ouvrant à l'amour ; c'est l'histoire éternelle que tous les âges se transmettent et que l'homme ne modifie guère. Pères, mères, valets, suivantes, docteurs, marquis, sots ou jaloux, tous seront empreints de ce cachet de généralité qui fait qu'on en oublie aisément le nom et qu'on n'en retient que la qualité. Cette éternelle place publique, témoin de tant de confidences et de véritables scènes d'intérieur, nous montre elle-même que l'action se déroule dans un milieu un peu idéal, qui pourrait être Londres ou Berlin aussi bien que Paris, qui n'est, à proprement parler, ni l'un ni l'autre, et que l'auteur paraît désigner assez dédaigneusement : où il vous plaira.

Aujourd'hui que nous sommes habitués à une plus grande précision dans la désignation du lieu, du temps, du milieu où se placent nos personnages, de tout le cadre enfin dont nous entourons nos tableaux, sans parler du caractère, auquel nous demandons quelque chose de plus spécial et de plus rigoureusement circonscrit, il nous est facile de nous croire plus près que nos devanciers de cette vérité, qui est assurément l'une des principales fins de l'art, qui en est même la première condition, en ce sens que c'est celle qu'on doit exiger avant tout de l'écrivain dramatique, comme on exige d'un chanteur qu'il chante juste avant de prétendre à chanter bien. Il nous est aisé, et il nous plaît de croire notre théâtre en progrès de ce côté du moins, et de nous dire que, s'il a perdu la vigueur de ton et l'élévation des pensées qui caractérisent celui du grand siècle, il a sur celui-ci l'avantage d'une peinture moins saisissante à la vérité, mais plus fidèle, et qui, serrant de plus près son modèle, fait des portraits, sinon aussi remarquables, du moins plus ressemblants. Partant de là, nous avons bientôt fait de condamner les hommes du passé, et, ne pouvant leur refuser la supériorité du génie, de nous consoler en trouvant faux et conventionnel ce monde dont leurs œuvres nous présentent l'image.

N'allons pourtant pas trop vite sur ce terrain. L'observation peut être générale, un peu vague même et indéterminée, sans cesser

d'être profondément vraie. Que m'importe, après tout, que la tragédie et même la comédie ancienne manquent un peu de cette couleur locale qui nous est si chère aujourd'hui, qu'on ait peine à distinguer la cour de Titus de celle d'Amurat, que le valet de Don Juan ne parle guère autrement sur les bords de la Méditerranée qu'il ne ferait sur les rives de la Seine, que m'importe tout cela, si dans ces personnages, qui ne sont peut-être, je le veux bien, ni Romains, ni Turcs, ni Espagnols, je retrouve des hommes, peints par ces grands traits de la nature humaine qui ne changent point quand on change de contrée ou de siècle, observés enfin dans ces éternelles passions, qui ont été celles de nos pères, et, après avoir été les nôtres, deviendront celles de nos fils? Ce n'est pas l'exactitude du costume qui fait, à tout prendre, l'exactitude du portrait, et les peintres vénitiens ont pu faire de la bonne peinture religieuse en donnant aux contemporains du Christ les vêtements de leurs propres contemporains. Attachons-nous, si l'on veut, à poursuivre une plus minutieuse ressemblance; observons les choses de plus près, et, il faut le dire aussi, de moins haut; analysons, à l'aide du microscope, les nuances les plus fines d'un caractère; prenons un homme et examinons-le sous toutes ses faces, le trouvant tour à tour tragique et comique, noble et mesquin, avide et désintéressé; rejetons cette symétrie contre nature qui se refusait à mêler le rire aux larmes, et ne voulait, dans les événements et les sentiments, ici, rien de simple, et là, rien d'élevé; créons, en un mot, une littérature nouvelle, côtoyons de plus près la vie commune et journalière; mais, pour être dans le vrai d'une autre manière que nos devanciers, ne nous croyons pas autorisés à dire qu'ils ont été dans le faux. Tandis que nous poursuivons des vérités relatives renfermées dans un plus étroit horizon, eux, dans cet idéal dont leurs types étaient la figure, ils recherchaient et ils atteignaient une vérité absolue, dont la généralité peut n'être plus dans nos goûts, mais dont le caractère d'évidence ne peut être nié que par des aveugles. Là où nous décrivons un homme, ils décrivaient l'homme, et avec quelle profondeur d'observation! L'absence de couleur locale, qui choque tant de gens à présent, était, à n'en pas douter, cherchée par eux, pour mieux assurer à leurs œuvres ce caractère général et absolu qui devait consacrer leur beauté aux yeux de toutes les races et de toutes les générations. C'est parce que leurs héros ne sont ni trop Romains, ni trop Grecs, ni trop Espagnols, ni même trop Français, mais essentiellement humains, qu'ils resteront éternellement vrais, et qu'en dépit de quelques caprices passagers, ils sont assurés de plaire toujours et partout où une émotion vraie peut atteindre le cœur de l'homme.

Les temps ont changé, et nos goûts avec eux; mais si, dans cette

proscription générale des principes du grand siècle, il en est qui ne provoquent pas de trop vifs regrets, on doit reconnaître pourtant que sur certains points on a dédaigné d'utiles préceptes. Tel est surtout celui qui recommandait l'usage des types à la scène. Certes, le type, ce composé des traits saillants et vitaux d'un caractère, qui semble planer au-dessus de chaque homme pour mieux représenter l'humanité, qui, ne s'attachant à représenter, ni tout à fait celui-ci, ni tout à fait celui-là, arrive cependant à les incarner tous en lui-même, le type ne doit être employé qu'avec une certaine discrétion (et dans le grand siècle, d'ailleurs, Molière l'a souvent compris) ; disons-le même, il peut lui être utile d'emprunter quelque chose de ce réalisme propre au théâtre contemporain ; mais vouloir, avec une école nouvelle, qui, sous prétexte de réel, bannit tout idéal, proscrire absolument l'emploi des types à la scène, c'est méconnaître l'essence même du théâtre.

L'affranchissement de toute espèce de règles en littérature se manifeste dans l'art dramatique par un fait bien commun aujourd'hui, dont chacun signale l'inconvénient sans trop en rechercher les causes ; c'est la fâcheuse habitude de transporter sur la scène le sujet d'un roman. Quelle différence pourtant entre le livre, où l'auteur s'assied au foyer du lecteur, et lui détaille à loisir, en les analysant, tous les éléments de son œuvre, et ce drame vivant du théâtre, qui, s'adressant en masse à des hommes différents d'âge, d'humeur et de goût, doit chercher, comme un orateur populaire, des traits de nature à les frapper tous également ! Qui ne comprend alors que ces écrivains du temps passé, condamnés en quelques mots par d'ambitieuses théories, dont le théâtre, à nous entendre, était tout de convention, et qui nous semblent enfin avoir réussi malgré leurs principes, se sont au contraire très judicieusement attachés à ces types, à ces caractères largement dessinés, et de nature à frapper de loin tous les yeux, et qui constituent le fond même de la littérature dramatique. Le nier, c'est, je l'ai dit, méconnaître l'essence même du théâtre. Il est permis de secouer les règles de la routine, mais non celles du sens commun. Ne faudrait-il pas qu'un peintre perdît entièrement le sens de son art pour appliquer à la fresque monumentale les mêmes principes qu'à l'exécution d'un tableau de chevalet ? Et faisons-nous donc autre chose quand nous traitons d'une même manière le roman et le théâtre ?

Une telle comparaison n'a rien d'arbitraire : le théâtre est véritablement, dans l'ordre littéraire, ce que la fresque est dans la peinture. Destinée à être regardée de loin, à frapper en un même moment les regards d'un grand nombre de spectateurs, la fresque serait bien mal conçue par le peintre s'il y épuisait ses efforts à chercher

ce que nous appelons le « fini » et à poursuivre l'exactitude minutieuse des détails, au lieu de dessiner à grands traits des figures hardiment posées et qui saisissent la foule par une impression sûre et prompte, comme le peut faire un contour tracé d'une main vigoureuse. Dans les personnages, une attitude heureuse et naturelle, une expression forte, mais traduite avec assez de simplicité pour s'imposer à tous ; dans la disposition générale, un effet d'une certaine puissance et d'où sorte rapidement la pensée, voilà ce qu'il doit trouver avant tout, pour agir sur l'ensemble de ses spectateurs. Négliger ce qui est secondaire, pour ne s'attacher qu'aux traits caractéristiques, n'est pas ici seulement chose permise, mais exigée. L'artiste en poursuivant, là comme ailleurs, cette vérité qui est sinon le but unique, du moins le but principal de l'art, devra se bien convaincre qu'il doit la saisir largement, sans la serrer de trop près, et que, pour rendre alors une physionomie, comme un caractère, l'art consiste autant à laisser de côté ce qui est inutile qu'à rassembler ce qui est nécessaire. Tout ce que nous venons de dire de la fresque n'est-il pas applicable au théâtre? Comme elle, il s'adresse à une foule ; il doit donc, comme elle, chercher des effets d'ensemble plus que de détail, et une vérité générale plutôt que spéciale ; peindre les caractères par ces grands traits, communs à tous les hommes, qui pour tous les hommes les rendent reconnaissables, prendre soin de rejeter l'inutile comme nuisible, et préférer ce qu'on pourrait appeler la couleur humaine à ce qu'on nomme la couleur locale, je ne dis pas en sacrifiant celle-ci, mais du moins en donnant le pas sur elle à la première ; pour tout dire, en un mot, en arriver, d'une manière plus ou moins prononcée, à faire agir ces types que nous condamnons trop aisément aujourd'hui et qui sont le fondement du vrai drame et de la bonne comédie.

Est-ce à dire qu'il faille, de tout point, en revenir à la forme de l'ancien théâtre ? Non, sans doute. Evidemment, si Molière revivait, tout en se pliant, dans une juste mesure, au réalisme moderne, il retrouverait encore les types immortels issus de sa verve comique. Il habillerait ses personnages un peu plus à la mode du jour qu'il n'avait habitude de le faire ; je ne dis pas qu'il disposerait avec notre sollicitude les détails de sa mise en scène, mais il admettrait, je pense, le tapissier du théâtre à orner comme il convient son salon, autrefois si tristement meublé ; il se pourrait bien qu'il ne laissât plus ses personnages causer de leurs affaires en pleine place publique, et qu'il les renvoyât alors dans quelque lieu écarté ; ses bourgeois ne s'appelleraient plus du nom d'Orgon ou de Géronte, comme on ne s'est jamais appelé, et il leur trouverait quelque nom qui eût l'air naturel et vraiment bourgeois, soin qu'il a pris déjà pour M. Jour-

dain ; il ne les ruinerait pas peut-être sans nous expliquer les causes du désordre mis dans leurs affaires, les billets imprudemment souscrits, les hypothèques malencontreusement concédées ; il ne feindrait plus de croire qu'une signature au bas d'un acte de notaire entraîne la conclusion d'un mariage ; il se piquerait de plus de respect pour le droit, et montrerait assez de connaissance des lois pour ne pas heurter les vraisemblances et les possibilités en pareille matière ; il ne se refuserait pas, en un mot, à être plus scrupuleux pour la forme de ses œuvres, à la condition qu'elles n'y perdissent rien de leur vérité large et profonde. On peut même croire que, tout en conservant sous cette forme nouvelle le caractère impérissable de ses personnages, il leur ôterait quelque peu de cette physionomie un peu trop convenue, que l'usage peut-être exagéré des types a pu parfois leur donner ; car il faut craindre d'outrer les meilleures choses, et se garder d'imiter ces peintres égyptiens, qui n'avaient qu'une sorte de figures pour caractériser les esclaves, les guerriers et les rois, figures que, manœuvres plus qu'artistes, ils se transmettaient de génération en génération. Mais ce que le grand homme, revenant parmi nous, ne sacrifierait à aucun prix, ce sont ces grands traits généraux de ses caractères, qui les recommandent à l'éternelle admiration des hommes. De notre réalisme, il ne rejetterait pas ce qui peut ajouter quelque chose à l'illusion du théâtre sans rien retrancher à sa vivacité ; mais il renverrait au roman la recherche minutieuse de la réalité dans les petites choses, l'analyse des sentiments trop subtils, ainsi que les détails techniques oiseux, qui, sous prétexte de réalité, viennent alourdir et alanguir l'action dramatique. J'ai dit qu'il se piquerait un peu plus de la connaissance des lois ; mais certes, il aimerait mieux s'y montrer aussi ignorant que les juges de son temps, s'il lui fallait discuter, sans rire, une question de droit à la scène, y citer ses auteurs et ses articles. Il penserait qn'il convient, pour plaire, à la comédie comme à la jeune fille, de savoir parfois ignorer ce qu'elle sait. Se gardant bien, d'ailleurs, d'attribuer à l'action, qui n'est que le fond sur lequel se détachent les personnages, la même importance qu'aux caractères, qui sont ces personnages eux-mêmes, c'est toujours dans l'étude des caractères qu'il poursuivrait avant tout la vérité. Et quelques concessions qu'il pût faire au changement de nos goûts, on peut affirmer que jamais, sous prétexte de la serrer de plus près, il ne s'attacherait à cette réalité du jour, vraie et neuve aujourd'hui, fausse et surannée demain, acclamée par la mode et dédaignée par le bon goût. Aujourd'hui encore, il saurait pénétrer au cœur de l'homme pour y trouver ce spectacle des faiblesses inhérentes à notre nature, qui ne sont pas plus propres au XVII[e] siècle qu'au XIX[e], et sont seules dignes d'un théâtre

qui aspire à voir les choses de haut. Dans la part, enfin, qu'il ferait aux goûts de notre temps, loin d'oublier la postérité, il imiterait cet architecte de Pharos, qui, après avoir inscrit son nom sur une plaque de marbre, la recouvrit d'une couche de plâtre, où il traça celui du Ptolémée régnant, songeant qu'un jour le plâtre tomberait, emportant le nom du roi, tandis que le sien, gravé sur le marbre, serait transmis aux générations à venir. C'est de cette façon et dans cette mesure que le véritable écrivain doit sacrifier aux hommes de son temps.

II

J'ai parlé de Molière (et comment ne pas revenir sans cesse à ce nom, dès qu'on touche à la littérature dramatique?). Il est, il faut le dire, un point sur lequel tout porte à croire qu'il lui eût peu coûté de faire quelque concession à notre réalisme : je parle de l'abandon de cette règle étroite et rigoureuse qui interdisait le sourire à l'œuvre tragique, et à l'œuvre comique l'émotion et l'attendrissement. Ce n'est pas, assurément, qu'il eût approuvé ce confus amas de sentiments incohérents, où la paresse d'un écrivain, qui ne prend pas le temps d'observer, voudrait faire passer pour effets de l'art les caprices de son imagination. Ce n'est pas même que ce bon sens prodigieux, qui constitue plus de la moitié de son génie, n'eût trouvé à s'égayer de l'outrecuidance des auteurs, qui, lorsqu'on proteste contre leurs œuvres, en rejettent les fautes sur l'innocente destinée, calomniée par eux, en s'écriant : « Pourquoi vous étonner de ce tableau? C'est la vie! » Mais il n'eût pas craint de mêler quelque attendrissement à sa franche gaieté et de laisser parfois couler une larme sur son visage si franchement épanoui par le rire.

Certes, il n'eût pas craint de braver aujourd'hui cette rigueur de la séparation des genres, imposée au théâtre, à laquelle il avait déjà plus d'une fois osé se soustraire. Qui n'a remarqué dans Molière ces passages où le moraliste se recueille et s'attendrit sur le tableau que lui présente la vie humaine, où la satire s'arrête et fait place à quelque émotion, où celui qui nous a semblé à bon droit ridicule obtient, à bon droit aussi, un peu de notre pitié? Lorsque Arnolphe veut se faire aimer d'Agnès, qui est presque une enfant, lui qui est presque un vieillard, et lorsqu'il oublie, en dépit de son expérience, que les portes les mieux fermées ne furent jamais un obstacle pour les amoureux, lorsqu'il se fait leur complice en les signalant sans cesse à la jeune imagination d'Agnès, comment ne pas rire? Mais, d'autre part, comment lui refuser quelque sympathique commiséra-

tion lorsque, au milieu de ses emportements malencontreux et de sa jalousie ridicule, on l'entend s'écrier, désespéré de sentir qu'Agnès va lui échapper sans retour :

..... A mon amour rien ne peut s'égaler :
Quelle preuve veux-tu que je t'en donne, ingrate?
Me veux-tu voir pleurer? veux-tu que je me batte?
Veux-tu que je m'arrache un côté de cheveux?
Veux-tu que je me tue? Oui, dis, si tu le veux;
Je suis tout prêt, cruelle, à te prouver ma flamme.

Et certes, alors, nous ne pouvons nous empêcher de trouver qu'Agnès, ou plutôt que l'amour est sans pitié, quand celle-ci répond froidement :

Tenez, tous vos discours ne me touchent point l'âme :
Horace avec deux mots en ferait plus que vous.

Le personnage, à ce moment, cesse d'être de tous points ridicule; ici, comme dans *le Misanthrope*, c'est presque Molière qui parle, Molière, qui a connu cet amour jaloux, s'obstinant aux genoux d'une femme froide et indifférente. Toutefois, l'auteur va-t-il nous laisser sous le coup d'une émotion indécise, nous montrant Arnolphe à moitié ridicule, à moitié sympathique, comme n'eussent pas manqué de le faire maints auteurs contemporains, pour se mieux placer dans le vrai et se rapprocher davantage de la vie? Non, l'écrivain n'oublie pas qu'après tout il écrit une comédie et qu'il n'a pas le droit d'être impartial; il sait que son rôle n'est pas de refléter les choses sans pensées et sans émotion, et que l'œuvre qui ne conclut à rien ne frappe en rien et ne sert de rien. Voyez alors avec quelle habileté, sur la réponse d'Agnès, il fait emporter Arnolphe, jusqu'à la traiter de « bête trop indocile, » de façon que nos sympathies, un moment tournées vers lui, ne laissent pas toutefois de rester définitivement à qui elles appartiennent. Voici comment ce tact merveilleux de l'écrivain sait mêler, comme le veut la vie, quelque émotion à la comédie, sans qu'elle cesse d'être la satire. La comédie qui ne s'attendrit jamais est semblable à un juge qui ne connaît point la pitié : on peut le louer sans doute; mais on a peine à l'aimer, parce qu'il n'est presque plus un homme. Celle qui s'attendrit sur tout (n'est-ce pas un peu la nôtre?) est un juge trop faible, qui, par pitié pour les fripons, trahit la cause des gens de bien. Molière sait se placer entre ces deux extrêmes, c'est un juge, mais c'est un homme; il s'apitoie en frappant; même lorsqu'il condamne, il demeure accessible à l'émotion.

Dans l'homme, nature complexe, le rire et les larmes se touchent de si près qu'ils arrivent quelquefois à se confondre. C'est ce que l'art dramatique du XVII[e] siècle s'est presque toujours refusé à re-

connaître, et c'est là ce qui lui aura manqué pour être complet. Mais, à tout prendre, le caractère exclusif de ses principes ne l'a pas empêché de créer des chefs-d'œuvre, et il était mieux fait pour sauvegarder la pureté et la grandeur de l'art, que l'exagération opposée dans laquelle nous nous sommes jetés. Mise en regard de la littérature du grand siècle, dont elle a répudié toutes les traditions, celle de ce temps est une littérature de réaction ; et qui ne sait que l'écueil des mouvements réactionnaires est dans les aspirations irréfléchies et les audaces sans mesure ? Emportés par un amour de la vraisemblance, qui nous a fait briser les barrières élevées entre les scènes tragique et comique, nous avons créé, sous le prétexte de donner une allure plus réelle à l'œuvre dramatique, un genre qui n'est plus ni comédie ni drame, où le monde, observé minutieusement par ses côtés presque exclusivement matériels, décrit avec ce réalisme mesquin qui a toute la sécheresse d'un résumé de cour d'assises, avec cette exactitude des petites choses qui n'oublie rien, sinon de donner de la vie aux personnages, rappelle bien plus les procédés de la photographie que l'art sérieux de la peinture. Sous ce prétexte que la nature humaine est diverse, souvent contradictoire, nous avons, dédaignant les types aux traits arrêtés, aux formes simples, poursuivi la peinture des caractères à travers mille nuances variées et d'un accord laborieux, dont l'aspect général n'offre qu'une figure sans contours et sans relief. Est-ce vrai ? On ne le sait ; mais la vie est absente, l'âme et le souffle manquent ; et notre théâtre, si fier de reproduire la vie réelle, qui aspire à parler comme nous parlons, à penser comme nous pensons, qui s'inspire des événements journaliers et reproduit, sans tous les scrupules de l'auteur de *Bajazet*, les faits de l'époque contemporaine, notre théâtre, pris sur le vif, n'est point vivant.

Il est étrange, et il n'est pas moins exact toutefois, de dire que cette recherche de la vraisemblance où nous a jetés la moderne réaction contre les principes littéraires du grand siècle, n'a eu pour effet que de nous éloigner du vrai, et nous a fait lâcher la proie pour l'ombre. Nous avons reconnu, par exemple, qu'il n'est point d'honnête homme qui n'ait ses heures mauvaises, point de scélérat qui n'ait ses aspirations vers le bien ; nous en avons conclu que les caractères trop entiers et, comme on dit à présent, tout d'une pièce, ne sont pas dans la nature ; et qu'en est-il résulté ? Notre théâtre, incertain et hésitant, sans haine et sans amour, sous prétexte d'impartialité, tout rempli de femmes qui côtoient les précipices de l'adultère sans y tomber, à ce qu'on nous assure, riche en criminels honnêtes, en courtisanes aux sentiments délicats, flotte privé de guide et insoucieux du but, reproduisant, miroir banal, mille aspects

de la vie réelle, sans avoir la vie lui-même ; car une œuvre d'art ne vit qu'à condition de recéler une conviction et une foi, de se passionner pour ou contre les faits qu'elle nous montre, et, si la vie ne conclut point, l'art du moins doit conclure.

Les classiques l'avaient bien compris ; ils concentraient d'ailleurs l'effort de leur peinture sur un seul aspect à la fois de la figure humaine, sachant bien que c'était là le plus sûr moyen de frapper l'esprit du spectateur par une impression sûre et saisissante. Etaient-ils si loin de la vérité, eux dont les figures sont plus vivantes, après deux siècles, que la plupart des nôtres après dix ans? N'oublions pas la leçon que nous avons trouvée plus haut dans Molière, qui n'a pas craint parfois de montrer, comme le veut Beaumarchais, « des citoyens accablés et dans le malheur[1], » mais qui n'a jamais hésité à conclure dans le sens de cette bonne comédie, dont il est la vivante incarnation. Souvenons-nous qu'il peut, à un moment donné, nous intéresser à Arnolphe, sincèrement amoureux, mais qu'il se hâte, après cela, de nous le faire voir despotique, emporté et justement ridicule.

Sans doute, l'auteur du *Barbier de Séville* eut raison d'attaquer, avec son bon sens armé d'ironie, l'étroitesse de ces règles appliquées dans leur lettre plus que dans leur esprit ; mais, qu'il faut de circonspection pour s'avancer dans la voie du réformateur, et dans quelle puérile recherche de la vraisemblance cet homme d'esprit lui-même ne nous a-t-il pas entraînés ! Ce Beaumarchais, qui blâmait, dans l'opéra, la reprise d'un air où le chanteur, hors de toute vraisemblance, redit tout au long ce qu'il vient déjà de dire (que ne supprimait-il l'opéra tout entier?), ce Beaumarchais fut le premier à se lancer, pour être plus vrai, dans ces phrases coupées, suspendues, avortées, qui donnent un tour naturel à la conversation et qui tendent à la suppression de toute forme littéraire ; exemple déplorable et trop bien suivi, par lequel il inaugurait ce théâtre antilittéraire auquel nous sommes arrivés aujourd'hui. Ceci n'est rien encore ; il faut, pour voir où peuvent le mener son souci et sa préoccupation des vraisemblances scéniques, ouvrir son théâtre au drame d'*Eugénie*, et lire les indications qu'il donne pour remplir par des scènes muettes, qui ne laissent jamais le théâtre inoccupé, l'intervalle qui sépare un acte d'un autre : « Tout ce qui tend, dit-il, à donner de la vérité est précieux dans un drame sérieux, et l'illu-

[1] Qu'on se reporte à l'admirable et ironique préface du *Barbier de Séville* : « Présenter des hommes de condition moyenne accablés et dans le malheur ! Fi donc ! On ne doit jamais les montrer que bafoués. Les citoyens ridicules et les rois malheureux, voilà tout le théâtre existant et possible ; et je me le tiens pour dit : c'est fait, je ne veux plus quereller personne. »

sion tient plus aux petites choses qu'aux grandes. » Ici, un domestique vient ranger tables et fauteuils dans un ordre minutieusement décrit par l'écrivain, « et sort en regardant si tout est bien en ordre. » Ailleurs, une servante coquette « ôte d'une malle quelques ajustements et un chapeau galant de sa maîtresse, qu'elle s'essaye avec complaisance, après avoir regardé si personne ne peut la voir. » Au dernier entr'acte, et quand le drame tourne vigoureusement au tragique, la même servante passe avec agitation en portant un flacon de sels, « ce qui annonce qu'Eugénie est dans une crise affreuse. » Etranges et lourdes erreurs d'un esprit si fin, et qui eussent singulièrement égayé la verve de l'auteur du *Barbier de Séville* si un autre que Beaumarchais eût été l'auteur d'*Eugénie*.

Loin de le railler, nous l'avons imité ; et, convaincus que « l'illusion tient plus aux petites choses qu'aux grandes, » c'est de ce côté que nous avons poussé la recherche du vrai, dédaigneux des grands traits caractéristiques dont nos devanciers dessinaient leurs personnages. Ce soin scrupuleux de l'exactitude dans le détail, ce calque minutieux et sans grandeur, n'est-ce point là ce qu'on nomme le réalisme, qu'il s'agisse de la peinture ou des lettres ? Or, il faut le reconnaître, le théâtre est aujourd'hui entré pleinement dans la voie du réalisme. Un besoin de vraisemblance puérile et mesquine le tourmente ; son observation s'éparpille sur mille détails oiseux, où sa réalité ne saurait être prise en défaut ; il se croit vrai, et il ne se trompe pas tout à fait, mais il ne l'est que dans les choses insignifiantes ; dans l'étude des passions, il a su s'avancer plus loin que ses devanciers, mais il fouille trop pour ne pas être souvent confus ; il embrasse trop pour bien étreindre ; cette vie, qu'il aspire à suivre de plus près que jamais, il la calque au lieu de s'en inspirer : il transcrira, comme page comique, les dialogues de la Maison d'Or ou du bal de l'Opéra, et son drame, pour se mieux rapprocher du réel, copiera une colonne de la *Gazette des Tribunaux*. Une seule chose m'étonne : c'est que, dans son ardeur à saisir sur le vif la couleur locale, il n'en soit pas arrivé à faire parler anglais ou russe, dans les œuvres dont l'action se passe en Angleterre ou en Russie [1].

Puisque nous n'en sommes point encore arrivés là, puisque nous souffrons que, sur notre scène, les peuples étrangers parlent notre langue, pourquoi ne pas comprendre que le théâtre, qui vit sur cer-

[1] Ce même Beaumarchais, qui est, à vrai dire, le père du réalisme, au théâtre, relève pourtant, avec sa verve satirique, l'absurde où mène ici la poursuite à outrance du vraisemblable : « Des connaisseurs ont remarqué, dit-il, que j'étais tombé dans l'inconvénient de faire critiquer des usages français par un plaisant de Séville à Séville. Ils ont raison : j'y avais même tellement pensé que, pour rendre la vraisemblance encore plus parfaite, j'avais d'abord résolu d'écrire et de faire jouer la pièce en langage espagnol ; mais un homme de goût m'a fait observer qu'elle en perdrait peut-être un peu de sa gaieté pour

taines conventions, n'a rien à gagner à notre réalisme, et que celui-ci, qui n'est pas même le vrai, mais le banal et le vulgaire, n'arrivera à rien moins qu'à tuer celui-là, si nous n'y prenons garde? On ne peut pas se dissimuler qu'avec ce système, l'idéal de la scène, pour le vulgaire des esprits, serait de pouvoir prendre sur nature et transporter tout d'une pièce un événement de la vie réelle sans y rien ajouter ni changer; pour ces portraits moraux, comme déjà dans nos portraits physiques, le métier se substituerait à l'art et la machine à l'homme. Etrange aberration, dangereuse surtout, et qui rabaisse plus qu'on ne peut dire la littérature dramatique.

Cette tendance est la nôtre pourtant, et, sans parler encore ici d'une œuvre récente, où elle a été poussée jusqu'à ses derniers excès, on peut dire qu'elle entre dans nos pensées par une influence de chaque jour; elle s'y glisse et s'y fait sa place, malgré nous, et je ne crois pas qu'il y ait aujourd'hui un écrivain dramatique, parmi ceux mêmes qui cherchent à maintenir l'art le plus haut et qui en ont le plus gardé le respect, qui n'en soit plus ou moins entaché. Un homme s'est présenté dernièrement comme un réformateur, attaquant, disait-il, le réalisme de ce temps, et, chose étrange, je ne crois pas faire autre chose que traduire la pensée de tous en disant qu'il s'en est signalé comme l'un des représentants les plus déclarés. Il est entré en pleine littérature dramatique brusquement, un beau jour, à dessein, sans préparation ; il a cru qu'il suffisait de voir et de montrer aux autres ce qu'on avait vu, sans étude, sans méthode et sans art. Il a écrit un drame, ainsi qu'il le dit lui-même, « sans se préoccuper du théâtre, du public, et de leurs exigences[1]; » emporté par un amour de la vérité, louable dans son principe, il a cru ramener le théâtre dans la voie qu'il avait abandonnée depuis Molière ; il a évoqué le grand maître sans se douter que chez lui l'art passe inaperçu grâce à son exquise perfection. Ce qu'il faut lui reprocher, c'est moins encore un mauvais ouvrage qu'un mauvais exemple. Cherchant à guérir le théâtre, qui semble dans une période de défaillance, il a voulu s'engager dans une route nouvelle et il n'a pas remarqué qu'il ne faisait que s'égarer plus avant dans les voies qu'il blâmait. Il est parti de ce principe, que tout ce qui est vrai est bon à dire, que tout ce qui existe est bon à montrer. Je m'abuse singulièrement s'il ne retrouve sa théorie tout entière dans les idées exprimées déjà par un autre réaliste, qui arrive parfois, et sans y songer, à pousser le mépris du convenu peut-être jusqu'à celui des

le public de Paris, raison qui m'a déterminé à l'écrire en français; en sorte que j'ai fait, comme on voit, une multitude de sacrifices à la gaicté, mais sans pouvoir parvenir à dérider le journal de Bouillon. » (*Lettre sur la chute du Barbier de Séville.*)

[1] Préface du *Supplice d'une Femme.*

convenances, et qui disait, dans un livre de ces dernières années : « Il y a deux réalismes : l'un vulgaire, aplati ; l'autre, dans le réel, atteint l'idée qui en est l'essence et la vérité la plus haute, donc aussi la vraie noblesse. Si cette poésie du vrai, la seule pure, fait gémir la pruderie, cela ne nous touche guère. Quand, dans le livre de *l'Amour*, nous avons brisé la sotte barrière qui séparait la littérature de la liberté des sciences, nous nous sommes peu informé de l'avis de ces pudibonds plus chastes que la nature, plus purs apparemment que Dieu. »

Ceux-là se trompent assurément qui veulent traiter la littérature comme la science, qui veulent en faire même une science de pure constatation, où tous les faits seront recueillis sans discernement et sans choix, et minutieusement classés par des observateurs sans préférences. C'est parce que la littérature doit se maintenir à une hauteur d'où l'on aurait tort de la faire descendre, qu'elle n'a pas le droit de tout dire. L'art ne doit pas être taxé de pudibond pour vouloir être plus chaste que la nature ; et, quand nous nous élevons contre les hardiesses du langage réaliste, ce n'est pas la pruderie qui se sent froissée en nous, c'est le goût.

Le goût, dont les réalistes font peu de cas, et qu'ils accuseraient volontiers de n'être qu'un manque de virilité, n'est pas le génie ni même le talent ; mais il en est la mise en œuvre presque indispensable ; et si quelques grands écrivains ont pu se donner carrière sans lui, ce sont là d'étranges exceptions dont on chercherait en vain à faire la règle ; il faut admirer de pareils hommes, mais non point à cause de ce qui leur manque. Le livre de la vie et celui de l'art sont d'espèces différentes, quoique le second, dans l'ordre dramatique, aspire à être le commentaire intelligent du premier, et ce n'est pas enrichir celui-ci que de découper une page dans l'autre pour l'y faire entrer telle qu'on l'a prise. L'art de l'écrivain veut un peu plus d'étude, et l'on n'est pas observateur à si bon marché. Vous ne serez pas l'émule de Molière ou de Shakespeare pour avoir sèchement dressé procès-verbal d'un fait comique ou tragique qui se sera passé sous vos yeux, et votre qualité de témoin oculaire n'ajoutera à votre récit, si exact qu'il puisse être, rien de ce qui le rend vrai aux yeux d'un lecteur ou d'un spectateur.

Observer un fait n'est rien ; il faut remonter à la loi pour mériter le nom d'observateur, et surtout pour arriver à cette vérité générale qui s'impose à cette masse d'hommes divers réunis sous le nom de public. On ne saurait trop insister sur une pareille idée, parce qu'un courant fâcheux nous entraîne vers l'imitation servile et vers l'étude des faits particuliers que le roman peut comporter, mais qui ne peut être admise au théâtre qu'à titre d'exception. Ceci tient peut-être à

une perversion du goût chez le public, que l'écrivain flatte au lieu de le diriger, et beaucoup aussi à ce procédé hâtif de notre littérature qui produit sans observer à fond et ne prend pas le temps de généraliser. Il est plus aisé sans doute de copier ce qu'on voit que de réfléchir sur ce qu'on a vu ; mais, à moins de produire, sur le fait qu'il rapporte, une réflexion qui lui soit personnelle, tout au moins l'impression qu'il en a ressentie, l'écrivain ne crée point et n'arrive qu'à une vérité mathématique, vérité sèche et froide, dont l'art n'a que faire, et sur laquelle il ne vit point. C'est ainsi que l'auteur dramatique, qui observe la vie de trop près pour la considérer dans son ensemble, et ne sait pas conclure des faits particuliers aux faits généraux, peut être fidèle, mais n'est pas vrai dans le sens propre de ce mot, et n'atteint qu'une vérité relative, qu'on reconnaît telle ici, qu'on mettra là en doute, qui n'a enfin que quelques jours à vivre pour n'avoir plus de raison d'être. Et, si l'on peut, avec quelque raison, adresser à l'ancien théâtre le reproche d'exagérer la recherche des généralités, et de se tenir un peu trop en dehors de la vie réelle, c'est à plus juste titre encore qu'une critique contraire peut être adressée au nôtre, qui se mêle trop à la vie du jour pour la bien juger ; car, de deux hommes, qui voient passer la foule dans la rue, et dont l'un se place dans cette rue même et l'autre à un balcon, ce n'est pas celui qui la coudoie et qui n'en voit qu'une partie qui en prendra une idée exacte, mais celui qui la domine et l'embrasse tout entière.

III

Ne craignons pas de le dire : le réalisme n'est pas même le vrai. Il s'attache sans doute avec l'exactitude puérile et minutieuse d'un inventaire, à reproduire le langage banal, les façons mesquines et le côté trivial de la vie contemporaine, inutile préoccupation où le théâtre n'a rien à gagner ; mais il néglige cette éternelle peinture des caractères humains, qui, seule, lui donne l'aspect impérissable de la vie et le véritable cachet de la réalité.

Et ici, il faut bien que je parle de cette œuvre dont la récente apparition a troublé le recueillement ordinaire de la Comédie-Française, et qui ne méritait, à vrai dire, ni la défense chaleureuse qu'en ont présentée plusieurs critiques, dont la générosité s'est indignée de ce qu'ils ont nommé le parti-pris du public, ni même l'acharnement de celui-ci à son égard. L'étonnement est grand, pour celui qui lit aujourd'hui *Henriette Maréchal*, de penser qu'on en a voulu faire une sorte de drapeau pour les partisans du réalisme au théâtre, et qu'à propos de cette œuvre, qui commence en comédie de mauvais goût

et finit en drame vulgaire, on s'est appuyé sur le théâtre de Molière, devenu ainsi un arsenal où tous les partis prennent des armes. Le spirituel auteur du *Prologue*, en présentant timidement les héros du bal masqué, a fait valoir, à leur décharge, qu'ils deviendraient « des types dans cent ans. » Types de caricature, soit, qui perpétueront le nom de Gavarni, je le veux bien ; mais types de comédie, jamais ! Et puisqu'on a invoqué ici le grand nom de Molière, est-ce par les matassins dansants de *Monsieur de Pourceaugnac* que s'éternise la mémoire de l'écrivain? sont-ils les types de son théâtre, à l'égal des Jourdain, des Alceste et des Sganarelle? N'a-t-il pas enfin dit lui-même :

> Quand sur une personne on prétend se régler,
> C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler.

Et d'ailleurs, est-il donc vrai que jamais, même dans ses farces les plus hardies, Molière soit descendu aussi bas que ceux qui voudraient s'autoriser de son nom pour mettre au compte de la cabale la chute d'une mauvaise pièce? Ceux-là connaissent bien mal Molière, qui pensent que, revivant parmi nous, il eût jamais fait parler à des masques l'*argot* du bal de l'Opéra. Qu'ils ouvrent donc le *Médecin malgré lui*, au premier acte, qu'ils assistent à la dispute d'un homme du peuple avec sa femme, ils avoueront qu'il n'est rien de plus comique, de plus vif et de plus vrai : dans le ton franc et même brutal des reparties, ils reconnaîtront aussitôt la condition des personnages, tant ce ton est caractérisé et distinct de celui que pourrait prendre, dans le même théâtre, une femme du monde ou un marquis. Mais, malgré cette *crânerie* d'allures, pour employer le style moderne, que ceux qui ont osé mêler Molière à ce débat nous montrent un seul mot du dialogue de Sganarelle et de Martine qui n'ait en lui l'empreinte de cette belle langue française que nos pères ont faite et que nous sommes en train de défaire. Il n'est donc pas nécessaire, pour faire parler le peuple, de descendre à ses trivialités, et d'emprunter servilement son langage : étudiez et prenez ses idées pour être vrai; mais faites-le parler dans une langue littéraire et qui soit la vôtre, si vous aspirez au nom d'écrivain.

Les trivialités étranges que les auteurs d'*Henriette Maréchal* ont hasardées dans leur premier acte, le ton plat et banal de la conversation usuelle, qui domine dans les deux autres, ne sauraient donc s'autoriser du prétendu exemple de grands écrivains, qui jamais n'ont cherché, dans un calque puéril du langage du monde et des mesquineries de la vie, la profondeur et la vérité. Que la vie soit elle-même banale et vulgaire, peu importe. La mission de l'écrivain est précisément d'en assaisonner la vulgarité par une certaine dose de fantaisie, qui nous la fasse voir à travers les impressions du

poëte, vraie sans doute, mais à la façon d'un tableau et non d'un trompe-l'œil. Que vient donc lui demander la foule, sinon un oubli des préoccupations quotidiennes, un mirage qui lui présente la vie sous des couleurs plus vives et plus marquées, au moyen des émotions du drame ou de la verve comique? Qu'a-t-elle besoin, cette foule, de vos drames et de vos comédies, si le but suprême de votre art est de mettre sous ses yeux ce que la vie de tous les jours lui présente? Qu'a-t-elle affaire de vos œuvres, si, en quittant cette gaieté plate, triviale et lugubre du bal de l'Opéra, elle n'a d'autre perspective que de la retrouver sur la scène, copiée et calquée par vous? Est-ce là ce qu'on appelle une œuvre d'art?

Ce fut, ce me semble, une grave imprudence des réalistes, dans la polémique qui s'éleva autour du drame dont nous parlons, d'adopter aveuglément et avant examen, comme type du genre, une œuvre de nature à les compromettre et à donner beau jeu à leurs adversaires. Le nom de ses auteurs, connus par des publications antérieures qui n'étaient pas sans mérite, un instinct naturel de générosité qui porte à prendre parti pour ceux qu'on voit traiter trop brutalement, l'entraînement d'une lutte qui prit des proportions exagérées, et que la valeur de l'œuvre ne comportait réellement pas, tout cela explique, mais ne justifie guère la chaleur avec laquelle l'école du réalisme prit fait et cause pour un drame qui ne brille ni par l'observation réelle, ni par les caractères (si même il s'en rencontre un seul), ni enfin par l'action, où le développement des passions et la marche des événements ne se trouvent absolument qu'indiqués, en sorte qu'il y a là bien plus un scénario et un canevas qu'un drame achevé. Quant à la moralité d'une œuvre où une mère trouve simple et naturel, ou, pour mieux dire, héroïque même de faire épouser son amant à sa fille, où cette idée s'offre à elle sans hésitations et sans transitions, il n'en faudrait pas parler si quelques critiques n'avaient hautement proclamé la portée morale d'une telle situation, en s'égayant tout au long sur « la pruderie » du public. Leur zèle, qui ne connaît point de bornes (mieux vaudrait un sage ennemi), ne se refroidit pas en présence du dénouement.

Mais y a-t-il donc un dénouement dans ce drame? J'y vois un moment où un père tue sa fille, croyant tuer sa femme, un moment où la toile baisse et où le public se retire. Mais ce coup de pistolet ou de poignard, que dénoue-t-il? Dans le drame à trois personnages, qui se joue entre un mari, une femme et un amant, je comprends que la situation se dénoue par la mort de l'un des trois; mais que vient y faire le coup de pistolet tiré à côté et sur Henriette, qui n'est qu'une comparse à l'égard des personnages principaux? Il est raconté de M. de Villeroy, instituteur d'un royal enfant, que, toutes

les fois que son élève avait commis une faute, il faisait châtier un jeune compagnon du prince, pensant atteindre indirectement celui qu'il n'osait punir en personne. Le procédé des auteurs d'*Henriette Maréchal* est le même. Quoique renouvelé de M. de Villeroy, il reste assurément fort original; mais, encore une fois, que dénoue-t-il? Cette femme, que son mari a voulu tuer et qui ne peut plus vivre avec lui, cette femme, que la réputation de sa fille retenait seule au bord de l'adultère public et avoué, qui la retiendra maintenant?

Je prévois bien ce que les auteurs s'empresseront de répondre : entre son amant et elle, il y a désormais le cadavre de sa fille. Soit; mais ici, qu'ils me permettent de les prendre à partie. Ce dénouement pourrait être bon, logique, et même, je le veux bien, d'un effet moral dans le roman; il ne l'est pas au théâtre. Le roman, en effet, eût pu nous montrer la femme repentante, et l'amant lui-même, tout passionné qu'il fût, effrayé du mal que son amour avait causé. Il eût pu nous faire comprendre que la personne la moins à plaindre ici était Henriette, plus heureuse de mourir que de vivre, après le spectacle douloureux que l'adultère de sa mère avait mis sous ses yeux. Tout cela eût pu ressortir des développements de l'œuvre écrite pour un lecteur avec lequel l'écrivain s'entretient à loisir. Mais ces subtilités d'un dénouement qui a besoin de commentaires ne sont pas de mise au théâtre, et le résumé n'en tient pas dans un coup de pistolet. Quelqu'un a dit avec raison que ce dénouement ne prouvait qu'une chose, et c'est qu'on n'y voyait pas clair. Cela est vrai; et c'est tout ce qu'il peut prouver dans la brusque conclusion de l'œuvre dramatique.

Ceci nous ramène à ce que j'ai eu l'occasion de remarquer au début de ce travail : l'auteur dramatique se préoccupe aujourd'hui trop peu des conditions spéciales de son art, et c'est une grande erreur de croire que la même observation et les mêmes effets de mise en œuvre soient applicables au roman et au théâtre. Je ne peux que résumer ici ce que nous avons dû reconnaître plus haut : l'effet dramatique, qu'il touche aux caractères, aux sentiments ou à l'action, doit reposer dans ces idées simples et saisissantes d'où la conclusion sort d'elle-même et s'offre à tous, prompte comme la foudre et évidente comme la lumière même du jour. Ainsi seulement pourra s'imposer, à un public qui se recrute partout, cette œuvre qui n'a qu'une heure ou deux pour se produire devant lui. C'est pour cela que les vérités générales et les grands traits du caractère humain formeront toujours le fond de la bonne littérature dramatique. Songeons-y, si nous ne voulons pas que notre théâtre tombe au point de ne plus pouvoir se relever. C'est de ce côté, si nous comprenons bien l'œuvre impérissable de Molière, que nous

devrons l'étudier et l'imiter, et, si nous pénétrons par une étude attentive et persévérante dans les profondeurs de cet incomparable génie, nous verrons alors par quel art on peut arriver à cette langue puissante, accessible aux ignorants et régal des lettrés, qui est la simplicité virile de la nature même, et qui ne s'astreint jamais à reproduire les vulgarités de la vie. Oui, l'art est grand chez ces écrivains où la parole semble le produit spontané de l'inspiration de la pensée et de la pure observation. L'observation, sans doute, est le fond de la littérature dramatique ; mais l'effet où elle doit atteindre n'en est obtenu qu'avec le secours d'une heureuse mise en œuvre ; autrement, elle est semblable à une détonation produite dans le vide, que l'oreille ne perçoit pas.

Si l'écrivain qui, dans ces derniers temps, a eu la fantaisie d'écrire un drame, « sans se préoccuper du théâtre, du public ni de leurs exigences, » avait voulu dire par là qu'il s'était peu inquiété de flatter les caprices de la foule et de s'accommoder à la routine, il n'y aurait qu'à l'approuver. Mais s'il a cru qu'on pouvait écrire un drame ou une comédie sans se préoccuper des exigences logiques et nécessaires du théâtre, sans se pénétrer de ces lois constantes de la littérature, que les Aristote ne font pas et que les esprits trop indépendants ou trop paresseux pour s'y plier ne sauraient abroger, s'il a cru, parce qu'il est plus difficile de déterminer les règles d'un art que celles d'un métier, qu'il était plus aisé de s'improviser artiste qu'artisan, s'il a pensé que les œuvres de ces grands génies, tout pleins de la vérité humaine, chez qui l'art disparaît sous la simplicité, étaient faites sans art et sans étude, quelle étrange erreur est la sienne ! En supposant enfin que les réalistes, qui considèrent la vie de plus près, la connaissent mieux que les autres, et que leur souci des détails et de la vérité matérielle n'étouffe pas chez eux les vues d'ensemble et la connaissance véritable des choses, en admettant qu'ils arrivent plus sûrement à ce vrai, que nous cherchons tous, nous leur dirons encore : ce n'est rien, en littérature, de posséder la vérité, il faut savoir la présenter aux hommes sous une forme qui les attire et d'une façon qui les frappe. Etudiez la vie, qui vous fera connaître le vrai, mais ne négligez point l'art, qui donnera à ce vrai son irrésistible accent. Laissez de côté les détails puérils et mesquins de la vie du jour, dont les hommes du jour sont seuls frappés et qui condamnent une œuvre à mourir bientôt. Observez la vérité dans ses grands traits, et pénétrez-vous-en comme fait le paysagiste d'un beau site, reproduisant l'impression qu'il en reçoit plutôt qu'il n'en calque les contours. N'oubliez pas enfin que le théâtre ne saurait être ni l'art sans la vie, ni la vie sans l'art.

JULES GUILLEMOT.

LA

DOCTRINE DE L'EMPIRE

D'APRÈS M. DE PERSIGNY

Le duc de Persigny et les Doctrines de l'Empire, précédé d'une Notice par Joseph DELAROA, 1 vol. Paris, Henri Plon. 1865.

Notre histoire contemporaine offre une longue suite de révolutions causées par l'ardente recherche d'un état social conforme au tempérament du pays. Posée en 89, la question s'est éclaircie et précisée chaque jour davantage ; la France s'est étudiée elle-même à travers les événements; elle s'est rendu compte de ses forces dans ses souffrances; elle a recueilli un enseignement dans chacune de ses déceptions, et les échecs subis ont éclairé ses aspirations en les dirigeant. Il faut se résigner à ne voir, dans le demi-siècle qui vient de s'écouler, qu'une dramatique succession de faits accomplis sous la loi d'une aveugle fatalité, si l'on se refuse à cette conclusion. L'histoire, alors, n'a plus aucun sens philosophique, les passions personnelles peuvent se donner libre carrière, le monde peut aller à la dérive selon les caprices des forts ou la volonté des habiles ; là où l'on voudrait rencontrer des principes, on ne trouve plus qu'une tactique ; le passé est sans leçons, l'avenir sans promesses ; l'homme existe, mais l'humanité s'évanouit. Il est donc souverainement important, lorsqu'on veut apprécier la situation actuelle avec une bonne foi éclairée, de bien fixer d'abord ses précédents, d'observer, dans les époques antérieures à la nôtre, la marche des idées et tous les actes, souvent contradictoires en apparence, qui concourent à

former parmi nous l'esprit public, toutes ces manifestations de la pensée intime du pays dont il est facile, après tout, à un examen consciencieux de dégager le sens vrai et profond.

Sans doute, les occasions de regretter, de déplorer, de gémir abondent dans cette étude, où l'on rencontre tant de jours néfastes ; tous, nous avons quelque ruine qui nous est chère parmi les débris dont le temps a parsemé sa route; mais ce n'est point aux lamentations impuissantes, c'est aux résolutions énergiques que se reconnaissent, dans les douleurs, les âmes viriles. L'essentiel, après tout, n'est pas de rester fidèle à un idéal une fois entrevu, mais de concourir, toujours, dans la limite de ses forces, à la constante amélioration des conditions morales et matérielles du pays. Il y a, dans la vie des peuples, des moments où la pensée la plus ferme peut être troublée, où les consciences les plus droites peuvent, avec une légitime anxiété, chercher en hésitant la voie permise à leurs scrupules. Tout, à ces heures, s'assombrit et tend à se confondre; le tumulte des faits envahit les idées. Les décisions hâtives ont alors leurs dangers ; mais combien plus grands sont ceux que fait naître une incertitude indéfiniment prolongée ! Tandis qu'on médite et qu'on enfouit sa pensée dans les abîmes du souvenir, le siècle marche, le progrès continue sa route, la société reprend son œuvre un instant interrompue, et, pour avoir trop longtemps délibéré sur les choses, on s'est si bien laissé attarder, on s'est tellement éloigné d'elles, qu'on se trouve impuissant à leur faire sentir sa part d'influence. On éprouve bientôt le sentiment singulier d'une abdication involontaire, et l'on se révolte contre cette déchéance virtuelle. C'est ainsi qu'à de vaines protestations succèdent des récriminations plus vaines encore; c'est ainsi qu'au lieu de concourir résolûment à la conquête successive, par le pays, de toutes les libertés qui viendront prendre leur place naturelle dans nos institutions, on préfère savourer en quelque sorte à plaisir l'amertume des mécomptes du passé, consacrer je ne sais quel talent d'artiste à entretenir l'aigre ferment des rancunes, et ajourner l'heure d'apaisement où toute restriction du droit devra disparaître comme inutile.

Il n'y a pas deux sagesses, l'une à l'usage de l'homme considéré isolément, l'autre destinée à régler la conduite des hommes dans le grand devoir imposé à tous de veiller aux intérêts de la chose publique. Vivre dans le présent, bien faire le travail du jour pour continuer dignement la tâche entreprise la veille, et réserver ses forces et sa ferme volonté aux labeurs du lendemain, voilà le programme tracé par le bon sens, c'est-à-dire par l'évidence de la raison, à l'individu aussi bien qu'aux sociétés. C'est la mise en œuvre de la vieille maxime si impérieuse dans sa logique : *age quod agis*. Les

regrets, les espérances, pour quiconque s'y laisse absorber, sont un luxe d'oisifs ; les larmes, même éloquentes, ne réparent et ne réforment rien ; ce n'est pas avancer que de contempler avec ardeur l'horizon lointain. Ne pas rêver, agir, tout est là. Malheureusement, si l'on jette un regard en arrière, on ne tarde pas à s'apercevoir que, jusqu'à présent, certains esprits en France, voués à une résistance obstinée contre ce précepte de sagesse vulgaire, se sont épuisés sans relâche à rendre tout possible, hors l'accomplissement de l'œuvre du jour. Regretter, accuser, déplorer, voilà la part féconde qu'ils peuvent se vanter d'avoir apportée au travail de tous. Habiles artisans de discordes, leurs sentiments se résument dans la haine du pouvoir qu'ils n'exercent pas, d'où qu'il vienne et quel qu'il soit ; leur constante préoccupation est de créer aux gouvernements dont ils ne sont pas les maîtres des embarras qu'ils puissent exploiter à outrance, et ils attendent l'heure de lassitude et d'abandon où le pays viendra leur demander la guérison de tout le mal qu'ils s'efforcent de lui faire.

Il n'y a pas lieu du reste d'admirer beaucoup les ressources et le talent qu'ils déploient dans cette œuvre de dénigrement systématique; c'est pour eux un terrain depuis longtemps connu ; ils ont eu le loisir d'étudier par quelle multitude de côtés divers la tranquillité publique, les susceptibilités nationales, les sentiments d'indépendance, et jusqu'à cet irritable instinct de conservation, plus facile à exaspérer dans les sociétés que chez les individus, peuvent être troublés, inquiétés, agacés sans relâche et sans merci ; le rôle sombre d'apôtres du désespoir, il y a tantôt dix-sept ans qu'ils le jouent avec une persévérance digne à coup sûr d'une meilleure cause, mais qui les rend passés maîtres dans cette funeste comédie. Aussi n'est-il pas besoin de détourner d'eux nos regards pour nous rendre compte des précédents de la situation actuelle ; ils nous offrent, en effet, les éléments très complets de cette étude rétrospective. Vers les derniers plans de notre horizon contemporain, on les voit paraître dans la poudre et dans la fumée d'une révolution ; un certain nombre d'entre eux l'a voulue et préparée, d'autres ne s'y sont point opposés, il en est qui l'ont recueillie comme un fruit mûr tombant de l'arbre, mais pas un ne l'a faite résolûment, hardiment, énergiquement ; cependant tous s'en emparent au même titre de victorieux, et s'installent en plein triomphe. Un autre ordre, un autre droit succèdent à l'ordre et au droit renversés ; la monarchie constitutionnelle, — ingénieuse machine imitée des Anglais et à laquelle il ne manquait que les organes essentiels, — vient fonctionner en France jusqu'en 1848, où un accident fait voler en éclats ce chef-d'œuvre de forces pondérées et de prudent équilibre. On

trouva alors un mot singulièrement significatif; on appela ce régime la *quasi-légitimité*. Il y a des mots qui sortent lumineux comme des éclairs de l'essence même des choses.

Notre monde politique renferme des hommes dont les événements, si tragiques et si graves qu'ils aient été, n'ont pu entamer les convictions. Ils conservent entières, intactes, leur foi et leurs croyances; ils sont et se proclament les vaincus du 10 août, les vaincus de 1830; les faits prononcent contre eux, mais ils protestent contre les faits; un droit nouveau a surgi dans le monde politique, mais ce droit, ils ne le reconnaissent pas; à peine s'ils consentent même à le voir. Immobiles, inébranlables dans une opinion que rien d'humain ne saurait modifier, ils sont les représentants d'un dogme politique qui ne tolère pas même la discussion; il a partout, ce dogme, sa puissance effective; par lui, le trône d'Angleterre appartient encore aux Stuarts; l'avénement de la maison de Hanovre a été et demeure une usurpation. De pareilles doctrines confèrent évidemment à ceux qui les professent avec une aussi imperturbable logique le droit de regarder de loin, sinon de haut, les mouvements divers de nos sociétés modernes. La protestation de leur part, la protestation permanente, absolue, contre tout ce qui émane directement ou indirectement de la révolution, est naturelle; c'est une église qui condamne l'hérésie. Mais il y a des idées morales qui s'évanouissent à la moindre atteinte; elles ne vivent que par leur intégrité, et pour elles le relatif n'existe pas; entre la Légitimité et la Révolution, il faut opter; pas de terrain intermédiaire; sorti de l'une, on est forcément dans l'autre. Nous savons que, dans la pratique, bien des tempéraments sont apportés à cette solution absolue; il n'en est pas moins vrai que telle est au fond l'inexorable vérité, et que ceux-là seuls qui restent purement et simplement attachés à la foi radicalement légitimiste peuvent être admis à réprouver en principe les tendances, les actes, les constitutions de la France actuelle. Les autres, pour si peu qu'ils aient renoncé à la vieille loi, ont perdu entièrement et absolument le droit de l'invoquer. Elle pourrait les frapper, elle ne peut plus les défendre. En dépit de tous leurs efforts pour asseoir une doctrine, pour étayer un système sur de nouvelles bases, dépossédés qu'ils sont de l'autorité émanée du droit divin, ils n'ont de raison d'être que dans et par la Révolution. Le droit populaire, la volonté nationale les tiennent; à eux de les renier s'ils l'osent ou de s'y soustraire s'ils le peuvent; mais logiquement il leur est interdit d'atteindre, dans son principe, un pouvoir émané du vœu des populations.

Ils le savent. Lorsque, en 1848, la France se trouva tout à coup mise en possession de son autonomie directe, absolue, ils ne protes-

tèrent pas. La Révolution venait de défaire ce qu'elle avait fait ; elle avait agi dans la plénitude de son droit légitime ; la question ensuite était de savoir si la République serait un gouvernement durable, la forme définitive de notre société démocratique, ou si elle ne servirait que de transition à une constitution nouvelle du pouvoir monarchique. Cependant la situation était nette et claire ; si le problème était redoutable en lui-même, rien du moins n'en compliquait les termes. Il s'agissait de savoir si la nation était assez éclairée, assez sage, assez forte pour marcher et se gouverner seule dans le tranquille et plein développement de ses facultés. Tous les partis étaient conviés à une honorable abdication en vue de cette solennelle épreuve. Si l'on se reporte avec quelque sincérité vers ces jours agités, on conviendra que le régime qui venait alors de sombrer n'était pas l'objet de bien vifs regrets ; les panégyriques se sont peu à peu construits et échauffés depuis ; le lointain sied aux gouvernements déchus ; mais en 1848, soit conviction, soit stupeur, le trône de Juillet vit peu de dévouements s'affirmer sur ses débris. Après tout, dit un homme d'Etat dont la voix avait une autorité considérable, la République est « le gouvernement qui nous divise le moins. » On déclara que l'épreuve serait tentée loyalement ; bien plus, on essaye encore aujourd'hui de dire que rien ne fut négligé par les vaincus de la révolution de Février pour aider à sauvegarder et à constituer l'œuvre de cette révolution. Il y a là un remarquable esprit de suite ; être habile à l'heure opportune, c'est bien, mais garder même sur le passé le masque de bonne foi qu'on pourrait jeter impunément, c'est mieux. La vérité, disons-le hautement, c'est que l'épreuve fut tentée avec la ferme intention de la faire avorter, c'est qu'il s'agissait de ramener, comme guérie d'un accès de fièvre chaude, la France humiliée et repentante aux institutions qu'elle avait brisées, c'est enfin qu'il fallait démontrer, dans les faits sinon dans les idées, la parfaite impuissance de la démocratie à s'installer souverainement. Or, c'est sur ce dernier point que devait nécessairement échouer cette implacable habileté ; influente sur la forme, elle ne put pas même effleurer le fond de la conquête définitive du pays. Les chefs du parti jetèrent avec une déplorable facilité le trouble dans le fonctionnement du pouvoir nouveau ; ils proclamèrent à leur aise, chaque jour de plus en plus, leur hostilité ; ceux qui, quelques années auparavant, avaient *flétri* les pèlerins de Belgrave-Square, sous la Monarchie, trouvèrent convenable et légitime, sous la République, d'accomplir le pèlerinage de Claremont ; en un mot, ils créèrent à plaisir l'anarchie, laissant entendre qu'ils étaient, eux, les détenteurs de la seule formule efficace de l'ordre, et ils allaient, entassant les ruines, espérant ainsi combler l'abîme creusé par ce qu'ils appellent toujours

« la catastrophe de Février. » Vraie catastrophe pour eux en effet : car elle faisait rentrer le pays en possession de lui-même, dispersait d'un souffle toutes les fictions, et, sur le ferme terrain des réalités, posait en principe indéfectible, comme base de tout gouvernement ultérieur, la démocratie.

L'Empire sortit de cette situation ; la République agonisant sous les coups des partis devait inévitablement lui ouvrir la voie. Ce n'était, en effet, ni la branche aînée des Bourbons, la royauté de la noblesse, ni la branche cadette, la royauté de la bourgeoisie, qui pouvaient être investies du pouvoir par la démocratie française. Il fallait « une dynastie populaire, sortie des entrailles de la Révolution, ayant les idées, les sentiments, les instincts, peut-être même les passions de la nouvelle société, et avant tout la sympathie des grandes masses populaires ; car, ce qui fait la force des monarchies, ce n'est pas seulement l'appui des classes riches et opulentes de la société. » Ainsi s'exprimait, en 1858, M. de Persigny, à l'ouverture de la session du conseil général de la Loire, et c'est avec lui, avec sa parole, avec sa vie qui, par sa puissante homogénéité, par l'ardente conviction qui l'élève à la hauteur d'un apostolat, constitue la plus vigoureuse et la plus éclatante des professions de foi, c'est avec l'expression toujours précise de sa pensée qu'il va nous être facile d'exposer la doctrine de l'Empire fondé par le suffrage universel en 1852. La *Revue Contemporaine* a ouvert une galerie pour les portraits des hommes d'Etat du second Empire. Une large et haute place est naturellement réservée à M. le duc de Persigny, et nous devons nous garder avec soin d'empiéter sur cette œuvre prochaine. Mais, tandis que, donnant toute notre attention aux manifestes des vieux partis, nous cherchions à dégager l'idée nouvelle du chaos de controverses où ses adversaires s'efforcent de la compromettre en la montrant inconciliable avec la liberté, un livre est venu fort à propos jeter une vive et pénétrante lumière sur le débat. M. Delaroa a été heureusement inspiré lorsqu'il a pensé à recueillir, à classer, par ordre de dates, toutes les paroles prononcées ou écrites officiellement par M. de Persigny. Nous avons ainsi, dans toute sa franchise, la révélation lumineuse et complète, non-seulement du sens de nos institutions, mais encore des principes sur lesquels elles sont assises et des développements que l'avenir doit leur réserver. Sans toucher à la vie, à la personnalité de l'homme d'Etat, nous pouvons donc étudier rapidement, dans ses discours, la signification intime, en quelque sorte, de l'organisation actuelle du pouvoir. Qu'il nous soit permis seulement d'observer qu'en effet, à la différence des autres grands dignitaires de l'Empire, M. de Persigny ne peut jamais, dans l'opinion publique, apparaître comme désintéressé, quelle que soit la

position qu'il occupe, des affaires de l'Etat; il est en possession permanente d'un ministère dont lui seul peut remplir les fonctions, et dont le premier acte est daté du mois d'octobre 1836, à Strasbourg. Sa devise est la fière déclaration d'une fidélité inébranlable et sans cesse agissante : « Je sers. » La cause à laquelle il avait voué sa vie a plu tour à tour à Caton et aux dieux, et toujours, avec une égale confiance, avec une égale sérénité d'espérance et de conviction, elle l'a vu debout, ferme et résolu, « puisant, dit M. Delaroa, une énergie nouvelle dans l'insuccès même de ses entreprises. »

Donc, si nous voulons saisir dans sa formule explicite la pensée de l'Empire, il nous suffit d'ouvrir ce livre; à coup sûr, personne ne songera désormais à étudier notre temps sans avoir sous les yeux ces pages vivantes, où le texte est un homme commenté par sa propre parole. Rare et superbe phénomène, dont l'histoire politique n'offre guère d'autre exemple ; les annales religieuses renferment seules peut-être de semblables manifestations. Gênant pour les sceptiques, embarrassant pour ceux dont les principes flottent au gré des accidents du jour, ce faisceau de doctrines largement exposées par un esprit à qui la foi ardente et sincère fait, de toutes pièces, une logique imperturbable, ne paraît pas avoir produit dans le monde politique la sensation qu'on était en droit d'en attendre. A quoi faut-il attribuer la discrétion de ce succès? Peut-être aux réflexions, d'autant plus silencieuses qu'elles sont plus profondes, provoquées par la lecture de ce livre. Quoi qu'il en soit, voici, grâce à lui, les assises de la démocratie telles que les a établies la Constitution impériale, décrites et sondées avec une vigueur d'expression qui n'a d'égale que la fermeté de l'idée. « Si tout le monde, dit M. de Persigny, avait cent mille livres de rente, le choix de la dynastie importerait peu. Le grand problème à résoudre, c'est que des millions d'hommes vivant au jour le jour dans la médiocrité, le besoin, la misère même, placent une telle confiance dans le gouvernement, qu'ils n'aient pas d'autre souci que de vaquer avec calme et sécurité à leurs travaux du jour. En d'autres termes, il ne suffit pas qu'en France la dynastie soit chère aux hôtels armoriés du faubourg Saint-Germain, ou aux salons dorés de la Chaussée-d'Antin, mais avant tout dans la chaumière du peuple, dans les champs et dans les ateliers. »

Voilà, en effet, la première œuvre à accomplir ; combattre la misère, prodigue en mauvais conseils et qui s'aggrave et s'exaspère dans les troubles civils, créer la santé physique et préparer ainsi une forte santé morale. En s'arrêtant à ce premier progrès tout matériel, les contradicteurs triomphent ; ils se récrient en toute hâte, refusant d'en entendre davantage. La plèbe satisfaite, repue et es-

clave, portant César sur ses robustes épaules, tel est le tableau qu'ils s'empressent d'exposer aux regards, et on les entend crier avec une triomphante indignation : voilà donc la démocratie! — Non, mais voilà comment on procède à son installation définitive, voilà comment on s'efforce de faire heureux le peuple pour le faire libre ; on le soustrait peu à peu aux suggestions de la faim et du désespoir ; on lui donne les moyens de regarder son lendemain sans angoisses ; on lui rend ainsi le sentiment de sa dignité, et il devient de moins en moins accessible aux séductions des habiles, de moins en moins disposé à vendre, pour un maigre plat de lentilles, son droit d'aînesse aux Jacob de la bourgeoisie.

Nous nous retrouvons ici en face de la difficulté que nous avons essayé de définir dans une précédente étude[1]; il ne s'agit pas, en effet, de reconnaître et de mettre en pratique des libertés et des droits qui seraient le lot privilégié d'une classe restreinte de la société ; au lieu de l'établissement provisoire, exposé à de continuels orages d'un ordre de choses où le grand nombre doit se soumettre en frémissant à la volonté de quelques-uns, il faut que la liberté, le progrès social, les droits politiques, tout ce qui constitue la large vie d'un peuple maître de ses destinées, soit conquis peu à peu , mais définitivement, irrévocablement *par* tous, *pour* tous. Œuvre lente peut-être, mais solide ; par elle, on en finira avec les réactions ; aucune valeur fictive n'étant portée à l'actif des richesses morales du pays, on en pourra faire l'inventaire avec sécurité, sans craindre qu'un sinistre soudain vienne tout ruiner et imposer la nécessité de tout reconstruire. Nous ne consentons pas d'ailleurs même à protester contre l'assimilation insensée que certains esprits, voués au culte du paradoxe, essayent d'établir entre notre époque et la démocratie romaine ; jeu d'esprit d'un goût douteux, et dont les plus sommaires notions historiques font une prompte et sévère justice, cette comparaison serait injurieuse si elle n'était inepte. Il y a parmi nous une puissance qui va sans cesse grandissant, s'épurant, se fortifiant, c'est l'opinion publique ; elle règne, elle gouverne ; elle a fait hier les luttes meurtrières; elle doit faire aujourd'hui les progrès pacifiques. Notre siècle éclairé, actif, épris d'un idéal de bien-être moral et matériel dont il réclame impérieusement la réalisation, marche évidemment vers la liberté, et il l'atteindra le jour où, selon le vœu de M. de Persigny, « le temps aura achevé la réconciliation des partis qui ont si longtemps divisé la France, et où il n'y aura plus, sous le trône des Napoléon, qu'une seule nation dans la nation.»

[1] Voir *Revue Contemporaine*, 2e série, t. XLVIII, p. 321 (livr. du 30 novembre 1865), *la Démocratie et le Libéralisme parlementaire.*

Pour suivre le développement de cette pensée, il est nécessaire de citer ici un passage qui fut, en son temps, justement remarqué, de la circulaire de M. de Persigny, du 5 décembre 1860, à l'occasion de sa rentrée au ministère de l'intérieur : « Convaincu que les libertés d'un pays ne peuvent se développer qu'autant que l'Etat lui-même jouit de la plus complète sécurité, je demande que vous soyez toujours aussi ferme à maintenir l'ordre public, et aussi vigilant à surveiller, au besoin, les ennemis de l'Etat ; je vous recommande en même temps de ne rien négliger pour achever l'œuvre de réconciliation entre les partis. Beaucoup d'hommes honorables et distingués des anciens gouvernements, tout en rendant hommage à l'Empereur pour les grandes choses qu'il a accomplies, se tiennent encore à l'écart par un sentiment de dignité personnelle. Témoignez-leur les égards qu'ils méritent ; ne négligez aucune occasion de les engager à faire profiter le pays de leurs lumières et de leur expérience, et rappelez-leur que, s'il est noble de conserver le culte des souvenirs, il est encore plus noble d'être utile à son pays. »

Jamais la conciliation ne parla un langage plus élevé et plus éloquent. Deux jours après, à propos de la presse, la pensée du ministre se complète et s'expose avec une ferme lucidité. Il admire la liberté de la presse en Angleterre : « Utile à tous les partis, dit-il, invoquée, respectée de tous, elle forme la plus sûre garantie des libertés publiques, de l'ordre et de la prospérité du pays. J'ai assisté longtemps à ce beau spectacle, et si, auparavant, je n'avais pas aimé la véritable liberté, j'en aurais pris le goût dans ce pays. » Exposant ensuite, en larges traits, l'histoire de l'établissement de la maison de Hanovre et des restrictions très sévères que la liberté eut à subir tant que les partis hostiles n'eurent pas, non-seulement désarmé, mais encore abdiqué complétement, il conclut : « La vérité, c'est que l'exemple de l'Angleterre nous démontre, et de la manière la plus éclatante, que la liberté de la presse ne peut que suivre et non précéder la consolidation d'un nouvel Etat, d'une nouvelle dynastie ; que tant qu'il y a des partis hostiles à l'ordre établi, luttant, non plus comme aujourd'hui les tories et les whigs pour le ministère, mais comme autrefois les jacobites pour renverser le trône, c'est-à-dire tant qu'il y a des nations dans la nation, la liberté ne peut être accordée aux ennemis de l'ordre établi que chez des peuples dégénérés, qui préfèrent, au salut de l'Etat, comme les Grecs du Bas-Empire, le droit de se quereller et de se détruire eux-mêmes. »

Qu'il s'agisse des conférences de saint Vincent de Paul, ou des mesures rigoureuses prises contre un journal, ou des circulaires sur les élections législatives, partout, à Paris comme dans son cher

Forez, où les affections du pays natal donnent à son patriotisme un accent plus intime et en quelque sorte attendri, on retrouve ce vœu constant pour la fin des discussions, préparant l'avénement des libertés publiques. La beauté du livre publié par M. Delaroa est surtout dans cette forte unité d'une conscience généreuse que rien ne déconcerte dans ses voies; il n'y avait ici rien à choisir, rien à élaguer, le même souffle, la même volonté, un dévouement toujours absolu à la même cause animent ce verbe net et clair depuis la première pièce du recueil, une circulaire du 8 avril 1849 relative aux élections générales, à l'Assemblée législative, jusqu'à la dernière, un toast à la ville de Saint-Etienne, du 24 août 18 4. M. Delaroa n'intervient discrètement dans cette œuvre spontanée que par une introduction où la vie de M. de Persigny est retracée avec une élégante sobriété; on y devine une émotion qui fait effort pour ne pas se trahir, et, sous le rôle modeste d'éditeur, un écrivain d'une réelle distinction. Rien ne manque donc à ce livre, que l'avenir consultera et qui doit être, pour le présent, l'objet de la plus sérieuse attention.

Il y a là, en effet, tout un programme, tout un système; il convient de les méditer. Nous avons eu jusqu'ici à protester sans cesse contre les attaques dont la démocratie française est l'objet de la part de ceux qui s'obstinent à aller en Angleterre chercher le modèle des institutions qu'ils voudraient faire prédominer chez nous. Cette querelle devrait être épuisée; il serait temps enfin qu'on voulût bien reconnaître des contrastes précisément là où l'on cherche des ressemblances, et que les deux peuples, ayant un tempérament essentiellement différent, ne peuvent pas s'accommoder de la même organisation politique. Mais, sur un point du moins — et sur un point décisif — il serait utile d'aller demander des exemples à l'Angleterre, et nous entrerions véritablement dans une ère nouvelle et féconde, si nous avions la sagesse de les suivre avec une vigoureuse persévérance. Nous ne devons pas nous le dissimuler : c'est avec une certaine ironie que les Anglais ont salué tour à tour les gouvernements qui se sont rapidement succédé en France; pour eux, gens pratiques accoutumés à considérer les choses beaucoup moins par le côté idéal que par leurs résultats immédiatement appliquables, réalisant au jour le jour, selon les besoins du moment et selon les indications précises des circonstances, les progrès nécessaires à la prospérité publique, il y avait quelque chose de fantastique dans ces élans soudains, suivis de prostrations plus soudaines encore, par lesquels s'est manifesté, en France, le mouvement des idées politiques. Ils ne parvenaient pas à s'expliquer tant de puissants efforts aboutissant à d'aussi misérables avortements et surtout, d'une part, ce culte passionné

pour la liberté, de l'autre, cette singulière impuissance à la pratiquer avec une tranquille dignité.

Eh bien ! il faut aller demander à l'Angleterre les leçons qu'elle peut nous donner ; il faut apprendre d'elle comment on fonde la liberté, comment on la conserve, comment on la développe. Lorsqu'on pénètre dans les institutions anglaises, on est frappé de l'apparente incohérence, du désordre, de l'entassement des matériaux qui concourent à la formation de ce vieux et solide monument. Tout a été soigneusement conservé ; ce n'est pas la destruction qui atteint les choses inutiles et gênantes, c'est la désuétude ; on ne renverse rien, on passe outre ; il n'y a pas de ruines, il y a un musée ; la féodalité y sourit comme une aïeule à la liberté qui, jeune et forte, ne s'émeut pas de ce vénérable spectre des temps passés. Sans admirer plus que de raison ce procédé qui, dans son application exagérée, peut avoir plus d'un inconvénient, nous pouvons y puiser un enseignement précieux. Tout d'abord, cette vérité primordiale, que les lois ne subsistent et n'ont d'action réelle que par les mœurs, en ressort avec un éclat souverain. Il y a en Angleterre de vieilles lois qui existent encore, mais qui fonctionnent tout juste autant que certaines haches historiques déposées à la Tour de Londres et qui ont le privilége d'arrêter les visiteurs avides d'émotions dramatiques. Il peut n'être pas utile de tout conserver, mais ne rien conserver est à coup sûr dangereux. De l'Anglais superposant en quelque sorte les réformes les unes sur les autres, ou du Français renversant tout pour tout réédifier, lequel est le plus sage, lequel marche mieux et plus vite dans les voies du progrès ? Toute la question est là.

Dans le droit, dans les traditions, dans les coutumes, on saisit, en Angleterre, le passé, l'histoire même du pays. Ses institutions politiques pourraient être comparées à une antique construction continuellement appropriée aux exigences, aux usages des siècles qui, tour à tour, sont venus s'y installer ; on y trouve aujourd'hui toutes les aises dont la vie moderne a fait un besoin impérieux ; le XIXe siècle y respire librement ; il a pratiqué dans ces vieilles murailles les modifications qu'il trouvait nécessaires, il a tout disposé pour un *comfort* irréprochable dans l'aménagement du logis selon ses idées et selon ses goûts. D'ailleurs, rien n'est changé dans l'aspect général du monument, qui garde ses lignes architecturales et consacre, par sa masse immuable et imposante, le culte des souvenirs, une forte vie nationale circulant sans s'interrompre à travers les générations.

En France, au contraire, il semble que nous ayons un goût exclusif pour les habitations neuves ; on nous trouve toujours entre une démolition et une reconstruction. Au lieu de corriger, d'améliorer,

nous aimons mieux tout recommencer. A peine installés, au premier inconvénient découvert, le désespoir s'empare de nous; un autre plan surgit ; tout est à refaire de fond en comble, et l'on se remet à l'œuvre ; à ce jeu, l'on vit toujours sans abri ou dans les conditions inévitablement malsaines d'une installation récente sous un toit construit de la veille. N'est-ce pas, en effet, l'inquiète recherche d'un idéal, vaguement entrevu ou rêvé, et qu'on voudrait réaliser d'un seul coup, qui jusqu'à présent nous a soumis à la funeste instabilité, source de nos plus amères déceptions? N'est-ce pas cette maladie morale qui rend si funestes les excitations des partis? Dès qu'ils sont dépossédés du pouvoir, ils n'ont qu'à s'adresser à ce démon de la fantaisie pour rallier autour de leurs regrets les espérances qu'ils veulent exploiter, sachant bien qu'ils ne pourront pas et même qu'ils ne voudront pas les réaliser? Nos mécomptes, dont ils parlent sans cesse, viennent précisément de la facilité avec laquelle les esprits, dans notre pays, peuvent être détournés de l'œuvre sérieuse, patiente, mais durable des progrès réguliers pour les téméraires aventures où se perd la tranquillité et se compromettent tristement les résultats acquis.

Le problème qui passionne aujourd'hui les esprits est donc tout entier dans ces termes : que les partis renoncent à lutter pour la possession du pouvoir et la liberté est fondée. Supposons un moment qu'un de ces partis triomphe, le même problème sera posé par lui dans des termes identiques. Il est étrange que d'aussi naïves vérités aient besoin même d'être énoncées. Le jour où la démocratie aura pleinement conscience de son être, on peut prévoir avec quel dédain railleur elle accueillera les prétentions des docteurs d'un libéralisme étroit et fragile, constitué au profit de quelques privilégiés, et toujours exposé à disparaître dans un ouragan soudain et irrésistible. Il y aurait sans doute autant d'ingratitude que d'inintelligence à nier que des progrès réels se sont accomplis au sein des tempêtes. Quand même le sentiment public n'aurait fait que s'y fortifier dans les épreuves et en recueillir le rude enseignement des souffrances virilement supportées, il faudrait encore s'applaudir d'une expérience chèrement acquise; mais de ces événements un résultat précieux nous reste, c'est la démonstration que, par la paix, par la tranquillité, par la volonté ferme et sage, on avance mieux et plus vite vers le perfectionnement des institutions sociales que par les élans déréglés d'un enthousiasme sans frein. En un mot, la démocratie avait besoin de faire ces premières chutes, qui sont le plus efficace de tous les avertissements, pour l'enfance au sortir du berceau. Maintenant elle sait comment on marche ; elle montrera demain comment on arrive.

ALEXANDRE GRESSE.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Malheur aux vaincus, comédie en 5 actes en prose, avec une préface, pièce interdite par la commission d'examen.

On connaît l'histoire de cette pièce : les journaux ont retenti de toutes ses mésaventures. La France entière sait que l'auteur des *Faux Bonshommes*, après avoir passé six mois de sa vie à mettre en comédie le fameux *Væ victis* de nos pères, n'a pu fléchir la commission d'examen, autrement dit la censure, qui, voyant du danger sans doute à interpréter ainsi une devise nationale, a positivement refusé à M. Théodore Barrière la permission de faire représenter *Malheur aux vaincus*. Cette interdiction a fait du bruit : la plupart des journaux s'en sont occupés, et la commission d'examen a dû subir de cruelles attaques. Sa première victime, M. Théodore Barrière, s'est durement vengée d'elle en publiant la pièce interdite avec une préface où les *pères conscrits du ciseau*, où *Messieurs de la censure* sont traités comme le sont les juges par un condamné dans les premières vingt-quatre heures.

Dans le temps que le sort de sa pièce était encore en discussion, M. Barrière avait eu, suivant nous, une heureuse idée ; il avait songé à en appeler à une autorité beaucoup plus haute que celle de la commission d'examen et à partir pour Compiègne. Il fut, nous dit-il, sur le point de le faire, mais, en arrivant à la gare du chemin de fer du Nord, *il regarda l'heure à sa conscience* et rebroussa chemin vers le ministère d'Etat. Qu'arriva-t-il ensuite ? La préface se charge de nous l'apprendre. « Quelques secondes encore, et j'entendais prononcer ma sentence. La voici : *Décidément, on aime mieux que la pièce ne se joue pas*. Ce n'est pas plus malin que cela. — Six ou huit mois de travail, me dit naïvement un des pères conscrits, l'affaire est de peu d'importance. Vous composerez une autre *machine*. — Laquelle ? ai-je demandé. Une de ces pièces, n'est-ce pas, que vous encouragez de préférence ? Mais que voulez-vous, messieurs, je ne sais pas *déshabiller des femmes sur la scène*, et il me répugnerait de faire danser la *tulipe orageuse* par la statue équestre d'un roi assassiné, — ce roi fût-il un Bourbon ! Si mes sujets vous déplaisent, ceux que vous aimez ne me plaisent point. Je suis donc fort empêché à cette heure, car en dehors de

mon métier, je ne suis bon à rien. Ah! une idée! Je me ferai censeur! »

M. Théodore Barrière sait quelle juste et sérieuse estime nous avons pour son talent; nous avons dit plusieurs fois, ici même, tout le plaisir que nous causent les grands coups de fouet aristophanesques dont ses meilleures pièces sont, pour ainsi dire, traversées. Il est le seul aujourd'hui, sans en excepter M. Emile Augier lui-même, qui sache, qui ose manier cette terrible étrivière de la grande satire, dont l'ancienne comédie arma presque toujours ses robustes mains. Nous en retrouvons la marque douloureuse et sanglante jusque dans la préface où il rudoie si fort d'innocents fonctionnaires, qu'il regarde comme ses ennemis. Ce genre nous plaît, nous ne craignons pas de l'avouer; il nous intéresse, malgré sa violence et par sa violence même. Il nous change, il nous repose un peu de la politesse banale de nos contemporains. Mais enfin, que M. Théodore Barrière nous permette de le lui dire, tout cela ne serait peut-être pas arrivé s'il n'eût pas eu la fâcheuse idée de *regarder l'heure à sa conscience.* Cette horloge fut, suivant nous, dans l'occasion dont il s'agit, un peu plus rigoureusement précise, un peu plus sensible qu'il n'aurait fallu. On ne discute pas avec d'honorables scrupules, et nous respectons comme il convient ceux de M. Barrière, mais beaucoup d'autres, à sa place, n'auraient point rougi d'aller demander justice à Compiègne et de faire biffer la sentence de la commission d'examen.

Si nous regrettons qu'il n'en ait point usé ainsi, et qu'il ait reculé au dernier moment devant une pareille démarche, c'est que nous sommes bien sûr que la commission en eût été enchantée et plus ravie encore de revenir sans danger sur son arrêt, d'être coulante par ordre, de s'adoucir sans se compromettre. Cette pauvre commission! on l'attaque, on la malmène de tous côtés, on la traite du haut en bas, on la maudit, on l'injurie, on la vilipende. On a tort, suivant nous, et on est bien injuste à son égard. Certes, elle nous fâche, elle nous agace et nous irrite souvent. Elle rend des décisions souvent bizarres, parfois injustes, presque toujours arbitraires. C'est un tribunal dont on n'appelle point régulièrement, et contre lequel il est impossible de se pourvoir, si l'on n'a pas dans sa poche une clef de Compiègne ou des Tuileries. De plus, c'est un tribunal composé en partie de gens de lettres comme nous, nos égaux, quelquefois nos inférieurs, que nous pouvons supposer jaloux, prévenus, et dont quelques-uns le sont peut-être. Dans tous les cas, le droit de haute et basse justice qu'on leur donne sur leurs pairs nous inquiète et nous déplaît. On n'aime point à subir une semblable juridiction, surtout quand les juges n'ont pas fait leurs preuves d'équité, encore moins leurs preuves de talent, et nous condamnent mystérieusement, nous égorgent dans l'ombre, de telle sorte que l'on retrouve toujours la victime, sans jamais connaître exactement la main qui l'a frappée. Bien plus, cette association inconnue, ce conseil des dix, nous frappe le plus souvent sans dire pourquoi, elle ne motive point ses arrêts, ou bien elle les appuie sur des enfantillages de politique et de morale, auxquels il nous est impossible de céder. Son code est une espèce de casuistique étrange, qui nous enveloppe de toutes parts, sans que nous

puissions jamais savoir si nous échapperons aux mailles si élastiques de cet énorme filet.

Voilà certes bien des raisons de haïr la censure et les censeurs; voilà bien des griefs contre cette malheureuse commission d'examen. Eh bien, en ce qui nous regarde, et après y avoir bien souvent réfléchi, nous n'avons point de haine, nous n'avons que de la pitié pour elle. Nous croyons qu'elle est plus à plaindre qu'à blâmer, et que, si on était juste, on confesserait que ce n'est point à elle qu'il faut s'en prendre. Se figure-t-on bien la situation de quelques hommes chargés par un gouvernement de rechercher et de supprimer dans les pièces de théâtre tout ce qui est susceptible de lui déplaire? Ils savent que, s'ils laissent par hasard ou par négligence passer quelque chose de déplaisant, ce sont eux qui déplaisent à leur tour, et qu'ils sont responsables de leur oubli! Comment faire? Ils n'ont d'autre ressource que d'être sévères et attentifs à l'excès. « Cette phrase ne choquera-t-elle point? Ce mot ne blessera-t-il personne? Cette particule n'a-t-elle pas une portée politique et morale? Voilà peut-être un article dangereux? Et cette conjonction, est-elle bien aussi inoffensive qu'elle en a l'air! Pourquoi cette parenthèse est-elle soulignée? *Il sort* est souligné. N'y a-t-il pas là quelque allusion? Qui sait? Notons sur le manuscrit qu'il ne faut point souligner *il sort.* » Elle en est là, cette pauvre censure, et elle nous le prouve tous les jours, et nous en faisons des gorges chaudes, et nous nous rappelons toujours cette curieuse préface des *Lionnes pauvres*, où M. Emile Augier avait noté au passage quelques-unes des fantaisies de la censure. Ainsi, à propos de la qualification d'*Anglais* donnée à un créancier, le censeur avait écrit « atteinte à l'alliance! » et vingt autres de la même farine; mais rien n'égalait l'aimable candeur de la commission quand elle exigeait absolument que l'héroïne attrapât la petite-vérole entre le quatrième et le cinquième actes, pour la punir de sa perversité. « Je ne puis pas, messieurs, je ne puis pas, criait M. Augier de toutes ses forces, cela ne serait pas vraisemblable, Séraphine a été vaccinée trois fois! »

Croit-on cependant que la commission en fût arrivée à ce degré de naïveté (pour ne rien dire de plus), si le métier qu'elle fait n'avait pas pour premier résultat de fatiguer son homme et de lui frapper directement sur la judiciaire? Comment voulez-vous qu'un censeur, eût-il dans l'origine le jugement le plus droit et le plus sûr, résiste longtemps à un traitement pareil? Tiré par ci, tiré par là, poussé continuellement en sens contraire, possédé d'ailleurs par une idée fixe, qui est de ne rien laisser passer de dangereux, ayant peur d'être blâmé s'il ne blâme, et même d'être supprimé s'il ne supprime, pris enfin entre l'autorité qui est ombrageuse, et l'écrivain qui est exigeant, que voulez-vous qu'il fasse? Il aime encore mieux fâcher l'écrivain inoffensif que l'autorité toute-puissante; il aime mieux commettre une erreur au préjudice de l'un, qu'une négligence au détriment de l'autre. Il en est moins directement puni. Ce qui véritablement m'étonne, c'est que l'on puisse accepter de pareilles fonctions. Il y faut une bien grande nécessité ou un terrible courage. Ces gens-là doivent mourir à la peine, et, ce qui est pire, mourir maudits comme ils ont vécu.

Encore une fois, je ne les maudis pas. Je les plains, je me représente parfaitement leur torture, espèce d'écartèlement quotidien sur une route semée de pierres aiguës et de pointes de fer. S'imagine-t-on qu'ils sont bien heureux lorsqu'ils ont harcelé, mutilé et définitivement supprimé un malheureux écrivain? M. Barrière nous donne à entendre que ceux auxquels il a eu affaire ont traité la chose fort légèrement, et même avec une certaine barbarie, comme le consul Mummius traitait les vases de Corinthe. Nous ne savons pas quels sont les adversaires contre lesquels il s'est brisé, mais nous ne pouvons croire que tous les censeurs agissent de même. Nous nous les figurons volontiers peinés et malheureux lorsqu'ils se croient forcés d'interdire une pièce; nous nous les représentons surtout fâchés et contrits du préjudice qu'ils causent; il nous est doux de croire qu'ils en souffrent eux-mêmes, et qu'ils pleurent les premiers sur leurs victimes. Ce doit être pour eux une consolation que de voir l'écrivain frappé en appeler à une autorité plus haute que la leur, et une consolation plus grande encore de voir cette autorité casser leur arrêt, et lever l'interdit qu'ils n'auraient osé lever eux-mêmes. Leur amour-propre doit en être moins blessé que leur humanité n'en doit être satisfaite, et tout fonctionnaires qu'ils sont, on aime à penser qu'ils ressentent plus de joie devant leurs sentences détruites que devant leurs sentences confirmées.

M. Théodore Barrière a eu tort, selon nous, de ne pas leur donner cette joie-là, ou du moins de ne pas l'essayer, en faisant le voyage de Compiègne. Il aurait probablement réussi, et ce qui le prouve, c'est qu'on parle aujourd'hui, après lecture faite, de lever décidément l'interdit, et de rendre la pièce à l'Odéon, qui l'attend. Plusieurs journaux ont annoncé que c'était déjà une chose terminée; nous le souhaitons de tout notre cœur, sans croire que *Malheur aux Vaincus* puisse avoir maintenant un grand succès. C'est une nouveauté perdue, c'est une comédie déflorée, jugée depuis plus de quinze jours par la critique et par le public. Que pourrait y ajouter la représentation? C'est un deuil à faire; mais certainement l'auteur n'aurait pas éprouvé le chagrin de sacrifier ainsi une œuvre d'art, s'il avait regardé l'heure au chemin de fer du Nord au lieu de la regarder à sa conscience, ou plutôt si, au lieu de maudire des juges plus misérables que lui, il s'était rendu compte des nécessités qu'ils subissent, des alarmes de toute sorte qu'ils ressentent, du malaise continuel auquel ils sont en proie, et s'était décidé à les affranchir, en s'adressant ailleurs, d'une responsabilité dont ils souhaitent et souhaiteront toujours d'être affranchis. Une telle démarche n'humilie personne, et, si nous ne nous trompons, un écrivain a, au contraire, le droit d'en être fier, lorsqu'il réussit à faire triompher des arguments dont n'avait pu se contenter la commission d'examen. L'orgueil est légitime lorsqu'on a fait pénétrer la vérité jusqu'aux puissants de la terre, et lorsqu'on a obtenu par ce moyen, non pas une faveur, mais la juste récompense du talent et du courage qu'on a montrés.

Aurait-il donc été bien difficile à M. Théodore Barrière de prouver que la censure avait eu tort, qu'elle avait interdit comme dangereuse pour

l'ordre public une pièce en soi peu irritante; mais que, dût-elle fâcher quelques mécontents ou quelques tapageurs, il était toujours bon de laisser louer sur la scène la fidélité et le dévouement au malheur, de laisser flétrir la trahison et l'ingratitude? Eût-il été bien difficile à M. Barrière de vaincre les derniers scrupules et les dernières résistances, en représentant qu'on ne devait point considérer quel était, dans la pièce, le vaincu trahi, et qu'il aurait eu, lui écrivain, les mêmes égards pour un autre vaincu, quel qu'il fût, pour Charles X ou pour Louis-Philippe aussi bien que pour Napoléon. C'est, en effet, de Napoléon qu'il s'agit dans la pièce, et c'est ce qui donne un air de désintéressement à la sévère décision que la censure a cru devoir prendre contre elle. Mais il y a là vraiment un abus de délicatesse, un raffinement de susceptibilité, dont la liberté du théâtre pourrait trop avoir à souffrir. Si, en effet, on interdit, sous le gouvernement actuel, de célébrer Napoléon, que nous restera-t-il? S'il y a inconvenance pour lui, que n'y aura-t-il pas pour les autres? Les esprits vraiment libéraux aiment mieux qu'il soit permis de louer tout le monde; et ils consentent à entendre quelquefois l'éloge qui les choque, pour acquérir le droit de faire l'éloge qui leur plaît. Au reste, il n'y a pas ici la moindre question politique. Napoléon est certainement le plus grand de tous les vaincus, de tous les trahis, de tous les abandonnés présents, passés et à venir; naturellement, M. Barrière l'a choisi pour son héros. Encore ne l'a-t-il pas représenté sur la scène; il l'a seulement indiqué, dans un lointain obscur, comme une ombre grandiose et légendaire. On pouvait certainement lui passer cela en faveur et à l'occasion d'une satire contre l'ingratitude. Maintenant, nous allons parler de la pièce en toute sincérité et sans nous souvenir de l'incident.

L'intrigue n'a pas beaucoup de nouveauté, et l'on croirait volontiers que M. Théodore Barrière destinait d'abord sa comédie à un théâtre de drame, car on y rencontre la plupart des effets anciens et prévus, mais toujours bien accueillis, qui réussissent auprès des amateurs de grosse émotion. Le baron de Feuilles, ci-devant Antoine Boulot, aujourd'hui directeur général au ministère de l'intérieur, a fiancé son fils Henri à la fille unique du général Forestier, aide de camp de Napoléon. Mais Waterloo arrive, et le baron, subitement converti aux idées légitimistes, se persuade bientôt qu'une pareille union est devenue impossible, et qu'un homme sage ne marie pas son fils avec la fille d'un général en demi-solde. Heureusement, le jeune homme, plus fidèle qu'on ne l'est ordinairement à cet âge, n'est pas du même avis que son père, et il jure de n'avoir jamais d'autre femme que Christiane. Il fait mieux, il quitte la maison paternelle, et vient, comme Roméo, soupirer au balcon de Juliette, sans aucun souci des Capulet et des Montaigu. En présence d'une passion si persévérante, le baron de Feuilles consent à s'adoucir; d'ailleurs des embarras d'argent lui font un devoir de se montrer plus traitable. Il cède aux prières de Christiane et d'Henri, aux prières du général lui-même, qui craint pour la vie de sa fille; seulement, il ne fera aucun sacrifice, et c'est Forestier qui subviendra seul à l'établissement des deux jeunes gens.

Tout irait pour le mieux, car le général se croit riche, et il n'est pas à

cela près de quelque trois cent mille francs pour assurer le bonheur de sa chère Christiane. Mais voici que ses fermiers et ses régisseurs viennent l'un après l'autre le trouver et lui annoncer sa ruine. Ses champs sont en friche, ses bois sont vendus, ses domaines hypothéqués, et le général se trouverait exactement dans la situation de Job, s'il ne lui restait quelques louis à jeter sur le tapis vert du Palais-Royal. Il gagne en une nuit des monceaux d'or, et l'on croit que la roulette a refait à tout jamais la dot de Christiane, lorsque survient une petite chanteuse des rues qui dit au père et à la fille : « Je suis la fille d'un général russe, et je ne me suis pas noyée ! » Là-dessus, le général prend l'argent, le lui donne, et ruine volontairement sa fille une seconde fois. L'explication de ce douloureux sacrifice est bien simple : le général remet l'argent à la chanteuse, parce que, en effet, c'est à elle qu'il appartient. Du temps qu'il était prisonnier en Russie, il avait contracté des liens d'hospitalité avec un général russe, qui lui avait dit : « J'ai une fille en France, morte ou vivante, je n'en sais rien ; prenez ceci, soit trois cent mille francs, si ma fille est vivante, c'est pour elle, si elle est morte, c'est pour vous. » L'honnête Forestier, de retour en France, fait l'impossible pour retrouver l'héritière russe ; mais on lui apprend qu'elle s'est noyée dans la Meuse, et que le décès a été constaté. Alors, il croit pouvoir disposer de la somme, et il en dispose jusqu'au jour où la jeune fille ressuscite en sa présence, sous la forme un peu bizarre d'une chanteuse des rues.

Henri épousera-t-il Christiane ? Oui, car les écrivains les plus fiers, et M. Barrière lui-même, se résignent presque toujours à faire au public les concessions que son bon cœur réclame, et à lui offrir un dénoûment de son goût. Au moment où il semble que tout est perdu, que les fiancés ne s'épouseront jamais, et que Roméo n'a plus qu'à s'ensevelir vivant dans le tombeau de Juliette, un certain comte de Malnoe, dont jusqu'alors la présence dans la pièce n'était pas suffisamment justifiée, en devient tout à coup le héros, et enrichit la petite chanteuse en l'épousant, de telle sorte que les fameux trois cent mille francs retournent à Christiane, que Christiane peut épouser Henri, que les enfants se marient, que les pères s'embrassent, et que tout finit pour le mieux dans une histoire où l'égoïsme et l'ingratitude, longtemps victorieux, semblaient devoir définitivement triompher.

Nous ne savons pas au juste quelle impression a pu produire, telle que nous venons de l'analyser, cette fable un peu trop romanesque. Mais il est bien certain que les divers éléments qui la composent ne sont pas d'un choix très heureux ni d'une nouveauté exceptionnelle. Encore, avons-nous passé sous silence quelques effets tragiques d'un usage si fréquent, qu'on s'étonne de les voir renouvelés par un écrivain aussi original que M. Barrière. Il y a, entre autres détails, une bourre de fusil qu'il faudrait reléguer à tout jamais dans l'arsenal du boulevard. C'est la fameuse bourre qui sert à faire découvrir l'assassin. Elle servira longtemps encore, sans doute, comme la mèche de cheveux et le bouton de culotte, mais la littérature devrait maintenant l'abandonner complétement à la police, pour qui les plus vieux moyens sont les meilleurs.

Les caractères, dans *Malheur aux Vaincus*, ne sont pas beaucoup plus neufs que l'intrigue, et M. Barrière ne s'est pas mis en peine de les rajeunir. Le baron de Feuilles, qui trahit le gouvernement auquel il doit sa fortune, pour se donner au gouvernement nouveau, est un personnage de tous les temps, à la fois tragique et comique, très propre à être représenté sur la scène, mais encore faut-il que l'écrivain lui donne une physionomie particulière, une marque distinctive, une place à part parmi les traîtres. Le général Forestier est encore moins caractérisé ; c'est un héros de fidélité ; mais nous nous figurons autrement ces glorieux débris de la grande armée, que Waterloo même ne convertit point, et qui moururent impénitents, avec un coin de leur drapeau sur leur cœur. Celui-ci est trop parfait, trop calme et digne dans la défaite ; il n'a pas assez de rancune et de colère ; il n'a pas assez de relief, ni même assez de vérité. On lui préfère ces terribles querelleurs à moustaches qui se promenaient d'un air arrogant dans les rues de Paris, criant : Vive l'Empereur ! et insultant les gardes du corps. Quant aux personnages secondaires que l'on rencontre dans *Malheur aux Vaincus*, on les a vus un peu partout ; ce sont, pour la plupart, des comparses de théâtre, qui ne servent qu'à compliquer l'intrigue ou à précipiter le dénoûment. Ils n'ont guère de vie réelle, sauf, peut-être, un ou deux aventuriers, lanceurs d'affaires, qui semblent plutôt appartenir à notre temps qu'aux premiers jours de la Restauration.

Voilà bien des critiques ; nous les croyons fondées, mais cependant la pièce de M. Barrière demeure une œuvre remarquable, une œuvre puissante, autant par l'idée que par l'exécution. Nous en supprimerions sans regret trois actes ; mais le premier et le dernier suffiraient à nous consoler de ce sacrifice. C'est en effet dans ces deux-là que s'est donné carrière toute la verve ordinaire de l'écrivain, toute sa vigueur agressive. C'est là qu'il a répandu toute sa bile et tout son fiel. *Malheur aux Vaincus* n'est point une comédie ni un drame ; c'est une satire amère, où l'écrivain parle en son nom ; mais ses paroles vont plus loin que les actions de ses personnages. Jamais la trahison politique, jamais l'ingratitude humaine sous toutes ses formes n'ont été plus énergiquement flétries ; jamais la bassesse des caractères n'a été étalée avec plus d'ironie et de dédain. La scène III du premier acte est, à elle seule, un chef-d'œuvre, et l'on rerouve là quelques-uns de ces mots puissants, de ces traits à la Juvénal, qui ont fait à l'auteur des *Filles de Marbre* une réputation toute spéciale, et non-seulement des traits, non-seulement des coups de pinceau épars, mais un tableau tout entier, une peinture saisissante et vivante, où Juvénal lui-même est dépassé, et où triomphe le vaste mépris d'Aristophane. Qu'on se reporte, par la pensée, aux derniers jours de juin 1815 ; le baron de Feuilles donne un bal de nuit aux anciens émigrés, dans un château voisin de la Malmaison, et, pendant qu'on danse, les laquais commentent les événements qui viennent de se passer. L'ombre de l'Empereur, entrevue derrière une fenêtre de la Malmaison, domine de toute sa hauteur cette scène véritablement grandiose :

PREMIER LAQUAIS. — Et..... tu dis que tu l'as vu ?
DEUXIÈME LAQUAIS. — Comme je te vois ; il était en grand uniforme ;

j'étais au bas de l'escalier quand il a mis le pied sur la première marche ; nos regards se sont rencontrés, je n'ai pas baissé les yeux.

PREMIER LAQUAIS. — Qu'alliez-vous faire là ?

DEUXIÈME LAQUAIS (*indifféremment*). — Je ne sais pas : un scrupule de mon maître ; il a cru devoir lui dire adieu.

QUATRIÈME LAQUAIS (*regardant au loin*). — Comme c'est triste, ces lueurs qui montent et qui descendent dans ce grand château noir. Tiens, vois donc, on dirait une étoile qui file.

DEUXIÈME LAQUAIS (*ricanant*). — C'est que c'est un peu ça.

PREMIER LAQUAIS. — Y a-t-il beaucoup de monde là-bas ?

DEUXIÈME LAQUAIS. — Oh ! non ; tu comprends bien que, dans sa position..... une dizaine de personnes seulement.

PREMIER LAQUAIS. — Des entêtés.

DEUXIÈME LAQUAIS. — Oui, des officiers échappés de l'armée et qui viennent encore pour lui monter la tête.

TROISIÈME LAQUAIS. — Ils ne nous laisseront donc pas tranquilles ?

PREMIER LAQUAIS (*à demi-voix*). — Et dis-moi, la chambre qu'il habite à cette heure, où est-elle ?

DEUXIÈME LAQUAIS (*indiquant du doigt*). — Tiens..... vois-tu là-bas, entre ces deux grands peupliers, une fenêtre moins éclairée que les autres?

PREMIER LAQUAIS. — Oui.

DEUXIÈME LAQUAIS. — Eh bien, c'est là.

PREMIER LAQUAIS. — Alors, cette ombre qui passe et repasse derrière les rideaux ?

DEUXIÈME LAQUAIS — C'est la sienne.

TROISIÈME LAQUAIS. — Comme elle est grande ! (*Après un temps*). Ah ! elle diminue.

DEUXIÈME LAQUAIS. — C'est qu'il se rapproche de la fenêtre.

QUATRIÈME LAQUAIS. — Il l'ouvre. (*Tous se retirent instinctivement et se découvrent.*)

TROISIÈME LAQUAIS. — Sommes-nous bêtes !

CINQUIÈME LAQUAIS (*naïvement*). — Au fait, puisqu'il n'est plus rien. (*Il se couvre ; tous l'imitent.*)

SIXIÈME LAQUAIS. — Oh ! c'est bien lui.

QUATRIÈME LAQUAIS. — Il s'appuie sur le balcon..... il met sa tête dans ses mains.

CINQUIÈME LAQUAIS. — A quoi peut-il penser ?

SIXIÈME LAQUAIS. — On dirait qu'il pleure.

QUATRIÈME LAQUAIS (*ému*). — Ça me fait quelque chose.

DEUX OU TROIS LAQUAIS. — Moi aussi..... moi aussi.

TROISIÈME LAQUAIS (*philosophiquement*). — Ah ! il a eu son temps.

DEUXIÈME LAQUAIS. — Et d'abord, il faut bien que nos maîtres puissent jouir en paix de tout ce qu'il leur a donné. Lui, il ne peut pas le leur reprendre, mais les autres pourraient le leur ôter ; il faut donc qu'ils se mettent bien avec les autres.

PREMIER LAQUAIS. — Il a raison ; car enfin, titres, dignités, fortune, nos maîtres lui doivent tout, et il faut faire oublier ça.

DEUXIÈME LAQUAIS. — Le mien y a déjà travaillé.

TROISIÈME LAQUAIS. — Qu'est-ce qu'il a fait ?

DEUXIÈME LAQUAIS (*avec orgueil*). — Des vers pour le roi de Prusse.... c'est un académicien.

CINQUIÈME LAQUAIS. — Le mien a distribué en plein soleil des rubans blancs sur la place de la Concorde.

SIXIÈME LAQUAIS. — Le mien a grimpé jusqu'au fronton de son hôtel, et en a gratté de ses mains les abeilles de pierre.

TROISIÈME LAQUAIS. — Le mien a fait mieux ; il a brûlé un aigle vivant.

DEUXIÈME LAQUAIS. — C'était hardi.

TROISIÈME LAQUAIS. — Oh ! il était dans sa cage.

PREMIER LAQUAIS. — Je le reconnais, vos maîtres ont prouvé leur zèle ; mais M. de Feuilles, mon maître à moi, a prouvé le sien avant tous. (*Avec un noble orgueil.*) Il a trahi le premier.

Hélas ! nous craignons bien que ce ne soit précisément cette scène vigoureuse et hardie, où l'ombre de l'Empereur déchu tient une si grande place, qui n'ait fait interdire la représentation de la pièce. A-t-on cru qu'un pareil spectacle serait mal accueilli du public et donnerait lieu à une espèce d'opposition ? A-t-on pensé qu'il valait mieux ne pas développer sur la scène d'aussi vigoureux enseignements ? A-t-on eu peur de révéler ce que Tacite appelle *arcana imperii*, en montrant du doigt l'ignominie des hommes et les catastrophes des empires ? Nous ne le savons pas et ne voulons pas le savoir. Mais, ce qui nous paraît évident, c'est qu'un spectacle de cette nature est plutôt fait pour fortifier les âmes que pour les amollir, pour relever les caractères que pour les abaisser. Ce n'est point précisément un sujet de comédie ni de drame, mais c'est une salutaire leçon. S'il est bon de l'entendre, il est surtout hardi de la donner, et nous passerions à M. Barrière bien des scènes faibles en faveur de ce premier et de ce dernier actes, où il nous peint tour à tour l'honneur vaincu et la bassesse triomphante. Dans un temps où les écrivains les plus populaires s'amusent en effet à déshabiller des femmes sur la scène et à piquer la plus malsaine curiosité, on est heureux de voir un écrivain consciencieux dédaigner la popularité banale pour aborder la grande satire, quitter la terre en quelque sorte, et s'envoler d'un essor quelquefois trompé, mais plus souvent heureux, vers les fiers sommets de l'histoire.

A. CLAVEAU.

CHRONIQUE POLITIQUE

14 janvier 1866.

Nous connaissons en Europe une nation qui possède à peu près toutes les libertés qu'on envie, qui peut savourer toutes les douceurs du régime représentatif et parlementaire, qui a la liberté de la presse, la liberté de réunion, la liberté de la tribune, et qui n'est pas contente ; c'est l'Espagne. Ses libertés ne lui laissent pas un moment de repos ; son histoire est un enchaînement continuel de révoltes dans lesquelles le caractère hargneux des Espagnols trouve d'âpres jouissances. Ce besoin d'agitation, cette rage des coups de main, ils les ont dans le sang, et ils en ont déposé le germe partout où ils sont passés ; on les retrouve dans les républiques de l'Amérique du sud, au Pérou, au Chili, au Mexique, dans l'Equateur. Cette race a perdu sa grandeur, son prestige d'autrefois, sa puissance conquérante et dominatrice ; elle n'a gardé que ses prétentions. C'est encore le souffle du passé qui la tourmente et la jette dans de perpétuelles ondulations. Les Espagnols, pareils à des fils ruinés de grande maison, ne peuvent s'habituer à leur décadence ; le progrès moderne les sollicite, et les anciens vestiges de leur grandeur semblent les retenir encore ; il y a chez eux un peuple qui finit ou un peuple qui commence ; il y a la lutte de deux éléments contraires, dont l'un cherche à se dégager de l'autre. L'effort de cette douloureuse transformation leur donne de l'humeur et des impatiences fébriles ; il leur faut, par instants, quelque chose à briser. Jusqu'à présent, ils s'en sont tenus à de menus objets, faciles à remplacer, tels que ministères, lois, mesures administratives. Dans l'espace d'un demi-siècle, de 1808 à 1860, ils ont eu quarante-cinq révoltes, et ils ne sont pas calmés. Il y a cinq ans, ils ont assouvi leur haine sur le Maroc. Le Mexique, où ils avaient une belle partie à jouer, ne les a pas tentés, mais on les a vus chercher querelle au Pérou, et tout récemment parler en maîtres et sur le ton le plus dur à la république du Chili. Dans ces agressions incohérentes envers de petits Etats éloignés et incapables de répondre convenablement aux molestations dont ils étaient l'objet, il ne fallait voir que le symptôme d'un grand malaise intérieur qui cherchait des diversions au dehors, et présageait pour l'Espagne une crise suprême, un pronunciamiento final.

La crise couvait sourdement, le pronunciamiento s'élaborait dans l'ombre ; il ne fallait qu'une occasion et un homme. L'occasion est venue et l'homme s'est trouvé. Il existe, à Madrid, un personnage qui a, plus spé-

cialement que beaucoup d'autres, le tempérament et le génie des coups de main. Il est ambitieux, brave, prodigue, intelligent, fier et ruiné ; soldat souvent heureux, il aime à parler en plein Sénat de sa bonne lame de Tolède. Instruit, par la longue habitude et les exemples fréquents qu'il a eus sous les yeux, dans l'art du pronunciamiento, convaincu qu'il n'avait pas la moindre chance de devenir bientôt ministre, quelques fautes récentes l'ayant rendu pour longtemps impropre à exercer le pouvoir, il est parti un beau matin de Madrid, en tilbury, pour aller chasser, disait-il, dans la Sierra de Tolède. C'était le 3 janvier. Le lendemain, on apprenait que le général Prim avait pris, à Aranjuez, le commandement de deux régiments de cavalerie, les hussards de Baylen et les hussards de Calatrava, révoltés depuis la veille. Puis, voilà l'affaire en train : les cavaliers rebelles partent d'un côté, et un bataillon d'infanterie de l'autre ; ils vont demander des partisans aux provinces, à l'Aragon, à l'Andalousie ; ils vont embaucher les garnisons de Malaga, de Valence, et promener, comme une torche, leur pronunciamiento à travers toute l'Espagne. On se met à leur poursuite ; le ministre de la marine Zabala s'élance sur les traces de Prim, et arrive trop tard aux bords du Tage. Le pont de Fuentiduena a sauté, et les révoltés sont sur l'autre rive ; ils ont gagné les vastes plaines de la Manche, et les monts de Tolède, qui sont devant eux, leur offrent un refuge assuré. Le bataillon d'infanterie, qui a pris à l'ouest de Madrid la direction de Valladolid, n'a pu tenir la campagne ; il est en Portugal. Les premières nouvelles nous représentaient les populations comme absolument insensibles aux excitations des séditieux ; cela ne nous surprenait guère, les Espagnols étant, depuis longtemps, accoutumés aux soulèvements militaires et un peu blasés sur l'émotion de ce spectacle. Ils savent d'ailleurs que, chez eux, les insurrections politiques sont plutôt l'affaire des soldats que celle des habitants, et ils se mettent volontiers à leurs balcons pavoisés pour voir défiler le pronunciamiento. Cependant, dans la circonstance présente, l'attitude du peuple n'a pas été complétement inoffensive. Il a fallu mettre Madrid en état de siége, charger des attroupements à Barcelone et proclamer la loi martiale en Catalogne. Le ministère en est aux mesures extrêmes, et O'Donnell, qui se connaît en émeutes, a poussé dans les Cortès et au Sénat, le cri : « *Caveant consules !* » Il est vrai que jusqu'à présent, les capitaines généraux des provinces n'ont pas déserté la cause de la légalité, que toutes les sommités militaires, Concha, Narvaez, Serrano et d'autres se sont mis aux ordres du gouvernement. Le Sénat de Madrid, sur l'invitation de son nouveau président, M. Rios-Rosas, a renouvelé d'ensemble le serment constitutionnel ; mais, aux Cortès, un progressiste, M. Figuerola, s'est levé, et, s'adressant au président du conseil qu'il avait en face de lui, a lancé ces mots significatifs : « Œil pour œil, dent pour dent, *cavalerie* pour *cavalerie*. » C'était une allusion à l'affaire de Vicalvaro, dans laquelle le maréchal O'Donnell, aujourd'hui premier ministre, employa, pour renverser le ministère San Luiz, exactement les mêmes procédés qu'emploie aujourd'hui le général Prim pour renverser le ministère O'Donnell. A Vicalvaro, O'Donnell avait sous ses ordres des régiments de cavalerie, exactement comme Prim à Ocagna. Il n'y a pas une épée de

quelque éclat en Espagne qui n'ait trempé dans une sédition : en 1854, c'étaient O'Donnell et Dulce ; en 1848, c'étaient les deux Ametller et Betllera ; en 1846, c'était le général Iriarte ; en 1843, c'étaient Narvaez, Serrano, Concha, Ortega, et Prim lui-même, qui avait alors pour complice ceux qui se chargent aujourd'hui de le rappeler à ses devoirs ; en 1841, c'était encore O'Donnell et les frères Concha ; en 1840, c'était Espartero ; en 1838, c'étaient Narvaez et Cordoba ; en 1835, c'était Cardero. Nous retrouvons toujours les mêmes noms dans ces crises intermittentes. La rebellion est devenue l'élément de l'armée, et les atteintes portées à la discipline ont servi d'échelons pour monter aux grades supérieurs. Le général Prim est donc dans la tradition de cet étrange pays constitutionnel, où le droit de la force est resté supérieur au droit légal, et qui nous donne le spectacle douloureux et instructif d'une constitution impuissante devant les mœurs.

Il y a des gens qui sont très inquiets de savoir si la tentative du général Prim doit réussir ou échouer, et qui paraissent attacher quelque importance à son succès au nom des idées libérales. Il nous semble que le résultat d'un mouvement qui commence par un acte de rebellion militaire et qui se place, dès le début, sous le patronage de quelques soldats mécontents, ne peut que fort médiocrement intéresser la liberté. Tant pis pour l'Espagne si elle a gravé en lettres d'or, dans le temple des lois, les noms des militaires qui sont morts sous prétexte d'indépendance et de moralité, en violant la consigne et leurs serments. Nous sommes de cette école très bien précisée dans le dernier livre de M. Quinet, qui n'admet, en fait de liberté, que les conquêtes légales, celles qui découlent naturellement de l'essence d'une constitution, et qui ne croit nullement à la sincérité ou à la solidité d'un progrès lorsqu'il est le fruit de la violence ou le prix de l'indiscipline. Rien ne trouble plus les consciences et ne les jette dans un plus dangereux désordre que ces coups de main par lesquels on veut faire arriver, d'un seul bond, un peuple à la suprême félicité. Ce qu'un coup de main lui apporte, un autre le lui enlève. Le général Prim, aujourd'hui, ferait monter les progressistes au pouvoir, il débarrasserait l'Espagne de tous les éléments de réaction qui excitent, au sein de ce pays, un mécontentement si profond et paralysent si complétement l'effet des libertés constitutionnelles, que nous ne croirions pas pour cela le triomphe de la liberté assuré. Demain, un autre général viendrait, à la tête d'autres régiments, et rendrait au vainqueur de la veille, comme l'a si bien dit M. Figuerola, dent pour dent, œil pour œil, cavalerie pour cavalerie. Il n'y a que les révolutions dont le peuple accepte l'initiative sur lesquelles on puisse faire quelque fonds ; quand nous disons le peuple, nous voulons dire la nation tout entière, comme la France de 89. La révolution alors était dans toutes les couches de la société, du haut jusqu'en bas ; chacune y prit sa part et tout ce qui se fonda sous l'influence de ce mouvement unanime, spontané, légal, dure encore ; il n'y a de disparu que ce que la violence ou l'illégalité avaient tenté d'établir. Jusqu'à présent, nous ne voyons pas le peuple espagnol mettre beaucoup d'empressement à relever le pronunciamiento d'Ocagna ; il laisse Prim aux prises avec la répression qui le poursuit. Cette indifférence n'aurait-elle pas sa cause dans l'ignorance

où l'on est, d'un bout à l'autre du pays, du but réel que poursuivent les conjurés? Il est évident que si, comme c'est l'habitude, Prim n'a d'autre but que de renverser un ministère et de se mettre à sa place, le peuple a raison de ne pas prêter la main à ce complot; il sait, par une longue expérience, ce que lui rapportent ces changements de personnes à la tête du gouvernement, et ce n'est pas lorsqu'un ministère vient de lui donner une extension considérable du droit de suffrage, la liberté de réunion; ce n'est pas lorsqu'il a vu le gouvernement de la reine reconnaître le royaume d'Italie, et les protestations élevées par le haut clergé contre cet acte important réprimées avec une sage énergie; ce n'est pas lorsque les Cortès sont réunies et qu'elles appuient le ministère, que la nation espagnole voudra sortir de son apathie habituelle pour une simple question de portefeuille. Elle se lèverait peut-être tout entière avec un terrible élan si elle voyait, dans les hommes qui font appel à ses sentiments une intelligence réelle de ses besoins et de ses vœux secrets. Prim serait bien vite populaire en Espagne, et son pronunciamiento enflammerait bientôt toute la Péninsule si, connaissant l'obstacle qui retient le peuple espagnol en arrière des autres peuples de l'Europe, il affichait courageusement le projet de le faire disparaître. Son programme est vague et ressemble à beaucoup d'autres programmes qui n'ont pu rien changer aux conditions politiques du peuple espagnol. Il est fait au nom de la reine Isabelle II — que Dieu garde! — Il demande, avec la liberté de conscience, la liberté de la presse, celle du commerce et le rétablissement du crédit en Espagne, l'éloignement de la camarilla. Toujours cette camarilla! un mal rongeur qui s'attache comme une plaie à la dynastie régnante, qui, toujours chassé, toujours revient et s'acharne à son œuvre de destruction. C'est la camarilla qui a forcé la royauté espagnole à s'embourber dans l'ornière du passé, à rester fidèle à des idées et à des mœurs contrastant péniblement avec les libertés dont elle est instituée la gardienne. Sous l'influence de la camarilla, représentée par un moine fanatique et par une nonne que ses supercheries extatiques ont rendue célèbre, la reine Isabelle a voulu concilier des éléments inconciliables, l'esprit le plus rétrograde avec des institutions à la faveur desquelles se développe rapidement l'esprit d'initiative et de progrès. La camarilla est toujours là, accroupie au pied du trône, opposant ses pratiques superstitieuses, ses haines, son intolérance aux efforts incessants des hommes de progrès. Elle est quelquefois assez puissante pour fanatiser les ministres eux-mêmes et leur imposer les pratiques les plus contraires à leurs idées et à leurs intérêts. Le plus intelligent de tous, O'Donnel a été vu portant un cierge, dans une procession, au monastère d'Aranjuez. — Sœur Patrocinio ouvrait la marche.— Aujourd'hui, O'Donnel s'est affranchi de cette tyrannie; il a éteint son cierge, et la camarilla ne le lui pardonne pas. Qui oserait affirmer qu'elle n'encourage pas secrètement la tentative du comte de Reuss, parce qu'elle ne voit en lui que le compétiteur ministériel? Combien Prim lui causerait de mécomptes si, maître de la situation, il écrasait sous son pied le termite qui ronge lentement le trône d'Isabelle II. Malheureusement, ce trône est déjà bien miné et il ne faudrait pas de grandes secousses pour

en faire un amas de débris. C'est peut-être la crainte de voir s'accomplir cette ruine, un scrupule, un reste de respect pour cette royauté chancelante, qui a imposé des réticences au pronunciamiento d'Ocagna. Mais il ne faut pas oublier, en présence des troubles suscités en Espagne, qu'il y a, dans la vie des peuples, des moments décisifs, l'heure de la Providence. C'est alors que l'on voit les petites causes engendrer les grands effets : quelques hommes se lèvent pour crier : Vive la réforme ! et devant ce cri une royauté fuit éperdue. Aussi bien pourrait-il arriver à ces régiments espagnols qui font blanc de leur épée au nom de la liberté de conscience et de la liberté du commerce, de provoquer sans le vouloir la crise suprême qui doit perdre à jamais la nation espagnole ou la relever de son abaissement séculaire.

Si l'on envisage l'intérêt de la France dans les éventualités qui peuvent surgir en Espagne, on est pris d'un impatient désir de voir ce pays entrer dans la voie que lui trace l'observation régulière de sa constitution. Son exemple est d'un faible secours pour ceux qui vantent par-dessus tout l'influence des libertés parlementaires sur le progrès et la prospérité morale et matérielle d'un pays; il fournit au contraire de puissants arguments à ceux dont la conviction est que les mœurs, plutôt que les lois, font un peuple libre. A d'autres points de vue, ce que nous devons souhaiter le plus, c'est que l'Espagne se rapproche autant que possible de nous par ses idées, par sa dynastie et par ses intérêts. La politique d'une alliance avec l'Espagne est traditionnelle en France, depuis Louis XIV qui lui trouva une formule restée célèbre en fusionnant les deux dynasties, jusqu'à Louis-Philippe qui négocia et fit aboutir les mariages espagnols. Le premier Empire, pour des raisons stratégiques, entreprit d'enchaîner la péninsule Ibérique à la France par la conquête ; il en voulait faire une vassale afin de ne pas l'avoir pour ennemie. On sait comment l'Espagne sut résister à cette politique. Elle sera probablement plus sensible aux procédés qu'emploie le chef du second Empire, et laissera se nouer entre elle et nous le lien économique, plus doux que le lien de la conquête, plus réel et plus solide que celui des mariages et des alliances de pure convention. Il ne faut pas se faire illusion cependant; quel que soit notre intérêt de vivre en bons termes avec l'Espagne, et de contribuer au développement de sa richesse par le concours de nos capitaux, tout le bon vouloir du gouvernement impérial échouerait si nos voisins restaient dans un état d'agitation continuelle, et s'ils n'adoptaient pas bientôt une bonne assiette politique. Nous ne croyons pas que l'intérêt que le gouvernement de l'Empereur porte aux Espagnols puisse aller au delà de ce vœu ; encore moins avons-nous l'idée qu'il ait pu suggérer à qui que ce soit des prétentions ou des espérances dont la reine d'Espagne puisse sérieusement s'alarmer. l'Empereur a dit toute sa pensée à Isabelle II lors de la dernière entrevue de Biarritz ; en se tenant dans les données de cette conversation et dans l'ordre d'idées échangées entre elle et Napoléon III, elle aura pris le meilleur moyen de consolider son trône, de rajeunir son prestige et d'arrêter l'Espagne sur la pente d'une décadence où nous la voyons glisser avec une effrayante rapidité.

Le régime parlementaire, qui n'a pas réussi jusqu'à présent à régénérer l'Espagne, cause souvent des embarras à l'Italie. Sans qu'on puisse lui reprocher d'avoir apporté un obstacle sérieux à la formation de la nationalité italienne, il lui cause néanmoins quelque gêne en compliquant parfois les questions d'intérêt général de questions intempestives, à la faveur desquelles certaines individualités prennent le premier rang dans les préoccupations publiques. Ces accidents sont inévitables, et nous ne voudrions pas, pour en prévenir le retour, condamner en Italie un régime qui, à nos yeux, a le rare mérite d'avoir donné une issue très large et très sincère aux tendances populaires, dans des circonstances où le vœu de la nation devait inspirer seul et sanctionner les actes de la monarchie italienne. Il ne faudrait pas cependant que le Parlement de Florence, au sein duquel la majorité ne semble pas parfaitement dessinée, se laissât entraîner à des luttes de portefeuille, et s'amusât à des exercices de voltige ministérielle, au moment où les plus graves intérêts et une situation financière plus tendue que jamais sollicitent son attention. Voilà pourquoi il faudrait tout de suite en finir avec les questions de cabinet, et organiser une bonne fois un ministère qui pût compter sur l'appui sérieux du Parlement. Tel n'est pas, précisément, celui que le général Lamarmora vient de former, et dont les éléments nous paraissent aussi disparates que possible. Ce fut une faute d'abord de charger le général Lamarmora de la formation d'un nouveau cabinet, et nous en sommes encore à nous demander ce qui a pu décider le roi à confier cette tâche à l'homme qui venait d'être renversé, avec tous ses collègues, par un vote de la Chambre, et dont une parole imprudente avait contribué plus qu'on ne pense peut-être à provoquer ce vote. Quelles difficultés n'a-t-il pas fallu surmonter avant de grouper, autour de l'honorable général, le nombre d'hommes voulu pour occuper tous les portefeuilles? On est arrivé à rapprocher M. Chiaves de M. Jacini, M. Scialoja, l'ex-secrétaire général du ministre Bastoggi, du brave général Pettinengo, de l'éminent et savant professeur Berti, des hommes de la droite et des hommes du centre gauche, un mélange de nuances qui ne saurait produire une couleur tranchée, un groupe d'individualités, la plupart d'ordre secondaire, qui ne peuvent acquérir sur la Chambre aucune influence, et auquel le prestige du talent manque au même degré que la force de cohésion. A peine ce ministère est-il formé, qu'on s'accorde généralement à dire qu'il ne peut avoir qu'une durée très éphémère, et que le seul mérite qu'on lui attribue est de ménager la transition entre la précédente administration et la composition d'un cabinet définitif. Il est facile de prévoir, dès à présent, comment ce cabinet pourra se constituer, avec quels hommes, avec quelles idées, avec quel programme. Les élections partielles qui viennent d'avoir lieu sur quelques points de l'Italie ont accusé une tendance très prononcée vers les idées libérales modérées. Ce sont celles qu'a représentées jusqu'à présent la fraction de la Chambre comprise dans le centre gauche, ou autrement dit le tiers parti. Nous entendons beaucoup médire des tiers partis; mais si c'est un peu leur destinée d'être en butte aux ironies et aux critiques des partis extrêmes, c'est leur force de représenter et de personnifier ce qu'il y a

de plus modéré et de plus sensé dans le pays. Nous tenons le tiers parti, en France, comme le parti de l'avenir, et d'un avenir que nous croyons, Dieu merci, assez prochain. En Italie, ce n'est pas le parti de l'avenir, c'est le parti de l'heure présente ; sa position entre la droite et la gauche, dans un Parlement où la droite et la gauche disposent d'un nombre de voix à peu près égal, est une situation prépondérante; selon qu'il porte ses suffrages d'un côté ou de l'autre, il fait pencher la balance, et il dépend du chef de ce parti, avec un appoint de voix relativement inférieur, de la faire pencher à son gré. Un moment arrive toujours où il peut tout sauver ou tout perdre; c'est le moment où on cesse de le traiter avec dédain; c'est le moment où l'on aime à avoir pour ami le chef qui dispose d'une si grande influence; c'est le moment où s'agitent les questions de fusion et les projets matrimoniaux entre le centre et l'une ou l'autre des extrémités. En Italie, maintenant, si le tiers parti voulait, il rendrait inévitable une dissolution de la Chambre, et paraliserait l'action du gouvernement. Mais il a quelque chose de mieux à faire ; il a à rallier une partie de la gauche et à former au sein de la représentation italienne un grand parti national qui ait des vues parfaitement arrêtées sur les grandes questions d'intérêt général, sur celles qui touchent aux relations extérieures et sur celles qui touchent aux affaires mêmes du pays; qui accepte résolûment la convention du 15 septembre; qui se maintienne dans les meilleures relations avec la France, et qui apprécie cette alliance à sa juste valeur; qui se montre au dedans ennemi aussi implacable de l'anarchie que zélé défenseur des libertés publiques et des droits de la nation; qui ait un système financier basé sur des principes sévères et persévérant dans la voie des sages économies. Voilà un programme avec lequel on peut rallier une majorité compacte et indissoluble, et que peuvent adopter, sans dévier de leurs antécédents, les Rattazzi, les Lanza, les Crispi et les Mordini. Sans nous en apercevoir, et presque involontairement, nous venons de résumer la profession de foi adressée par ce dernier aux électeurs de Palerme, dont il briguait les suffrages.

M. Mordini est une des individualités les plus saillantes de la gauche : il était dans ce parti avancé qui criait, il y a quatre ans, à la suite de Garibaldi : Rome ou la mort ! et qui, maintenant, parlant de la convention du 15 septembre, contre laquelle il a voté avec ses amis, dit : « Nous n'avons pas de répugnances préconçues pour une nation plutôt que pour une autre et nous entendons observer et exécuter les traités comme toute autre loi de l'Etat, quoiqu'ils n'aient pas été faits par nous. » — Tel est le pas que vient de faire vers le parti modéré le parti qui, jusqu'à présent, avait été désigné sous le nom toujours un peu effrayant de parti avancé. Du côté de Rome, il fait une énorme concession; mais il veut maintenir l'effectif militaire et il ne croit pas que, pour restaurer les finances italiennes, il soit nécessaire de défaire l'armée, « cette gloire, cet espoir, cette force de la nation. » Ce sont les expressions mêmes de M. Mordini, et il n'est pas douteux que, sur ce point, tous ses amis et la grande majorité de la nation italienne ne pensent comme lui. En France, on fait assez bon marché de l'armée italienne, et l'intérêt que nous avons à voir se relever les finances

de la Péninsule nous dispose naturellement à vouloir que l'armée, qui en absorbe la plus grande partie, soit réduite. Ce n'est point à présent que cette économie sur l'armée devrait se réaliser ; elle eût été plus opportune dans les premières années de l'émancipation. C'est alors que fut creusé sans besoin ce gouffre où se sont engloutie des sommes énormes. On sera peut-être étonné d'apprendre que le budget de la guerre de 1866 présentera, quant aux dépenses militaires, une économie de 117 millions comparé au budget de 1861; de 110 millions, comparé au budget de 1862; de 70 millions, comparé au budget de 1863; de 76 millions, comparé au budget de 1864 ; de 13 millions, comparé au budget de 1865. Ce n'est donc pas l'armée seule qui ruine l'Italie ; on pourrait la supprimer entièrement qu'on ne rétablirait pas l'équilibre du budget. Nous comprenons que M. Mordini ne veuille pas la réduire, et qu'il soit d'avis que ce serait commettre une grave imprudence que de détruire ce qui a coûté tant de peines et tant de trésors. Du reste, cette question financière va être posée aussitôt après la reprise des séances ; on attend les plans de M. Scialoja. Il est même probable que c'est sur la réduction de l'armée que va être posée la question de cabinet, et que la vraie majorité, celle qui doit résulter d'une alliance entre le tiers parti et la gauche, va entrer pour longtemps sans doute en possession du pouvoir;— à moins que le général Lamarmora n'aime mieux dissoudre la chambre.

L'Espagne et l'Italie ne sont pas les seuls pays auxquels les alternatives du régime parlementaire causent parfois de très vives sollicitudes ; tant il est vrai qu'il n'y a rien de parfait en ce monde, pas même ce que l'on nous oppose toujours comme l'idéal politique le plus accompli. Si nous portons nos regards du côté de l'Angleterre, ce pays modèle que nos libéraux français vantent à tort et à travers, louant à la légère ce qu'il a de plus défectueux et de plus arriéré, comme par exemple la procédure suivie à l'égard des criminels, et se faisant réfuter par les journaux anglais eux-mêmes, qui n'ont pas pour leur pays l'admiration naïve de nos jeunes anglomanes; si donc nous portons nos regards de l'autre côté de la Manche, nous y voyons s'agiter une question extrêmement grave, qui ne tend à rien moins qu'à opérer dans ce pays une sorte de révolution sociale. Il s'agit d'introduire en Angleterre une réforme que nous avons conquise en France il y a près de vingt ans, et que l'on s'étonne de ne pas trouver en vigueur dans un pays si éclairé et sous un régime si parfait. Chez nos voisins, qui passent pour se gouverner eux-mêmes, il y a cinq millions de travailleurs qui ne prennent absolument aucune part aux affaires de leur pays. Depuis trente ans, on sollicite pour eux le droit de suffrage sans pouvoir rien obtenir, et l'argument que l'on oppose à ce refus dans l'une et l'autre Chambre est intéressant à connaître; il peint très fidèlement l'esprit de la libre Angleterre. Les adversaires du bill de réforme craignent l'avénement de la démocratie. Cependant le peuple anglais ne se paye pas de ces raisons ; il veut entrer dans la vie publique par la grande porte, et sa patience, fatiguée de trop longs atermoiements, paraît être à bout. Les élections générales de l'été dernier ont accusé, dans le pays, un désir très réel de voir admettre dans le corps

électoral un grand nombre de gens qui en sont exclus par l'élévation du cens actuel et qui méritent d'y figurer. Aujourd'hui que l'on approche de l'ouverture de la session parlementaire, les esprits sont très excités; tous les journaux traitent en termes pressants la question du bill de réforme; les Anglais ne font pas de pronunciamientos comme les Espagnols, mais ils tiennent des meetings et ne sortent pas, dans la manifestation de leurs vœux les plus ardents, du terrain de la légalité. Ils n'ont pas un général qui vient soutenir leurs réclamations l'épée à la main, mais ils ont un homme d'énergie, un véritable apôtre de la liberté, qui met au service de la réforme une parole puissante et un dévouement sans limites. M. Bright a résolûment posé la question électorale dans le meeting de Rochdale, devant plus de trois mille assistants; il a émis le vœu que le gouvernement proposât la réduction du droit électoral à 10 liv. sterl. de loyer pour les électeurs des comtés, et à 6 liv. pour les électeurs des villes. Le président du meeting avait proposé une résolution plus radicale; elle était ainsi conçue: « C'est un devoir impérieux pour le ministère de présenter à la prochaine législative un bill de réforme dont les dispositions devront *pleinement* satisfaire les espérances légitimes du peuple. » Il est certain que, dans l'abaissement du cens électoral proposé par M. Bright, les espérances du peuple ne se trouveront pas pleinement satisfaites; ce ne sera qu'une réforme partielle, une demi-mesure, faisant entrer dans la vie politique un nombre d'électeurs double de celui qui existe actuellement, et laissant dehors tous ceux qui payent un loyer inférieur à 6 liv. sterl. Mais M. Bright est un homme pratique; il connaît la répugnance du Parlement pour l'avénement de la démocratie, et il essaye de dissimuler la portée de la réforme sous des concessions plus apparentes que réelles. Il fut un temps où il disait : nous voulons la réforme tout entière ou pas du tout. Il est plus que probable qu'il est toujours dans les mêmes idées; mais, ne pouvant arriver d'un seul élan au sommet de ses aspirations démocratiques, il se décide à gravir d'abord un premier échelon, bien convaincu que, celui-là franchi, les autres lui coûteront beaucoup moins de peine. C'est ainsi qu'il espère arriver par degrés au scrutin secret, à une nouvelle répartition des siéges parlementaires, enfin à ce qu'il appelle la *réforme tout entière*. Il promet son appui au ministère, si seulement lord Russell se borne à proposer un abaissement du cens électoral. M. Bright, on le voit, se rallie au système des libertés progressives, sans cesser pour cela d'être un homme très radical; il donne un exemple qu'il sera bon de suivre des deux côtés du détroit, de ce côté-ci surtout où l'opposition libérale n'a pas encore donné à notre pays cette preuve de sagesse, et au gouvernement ce gage de la loyauté de ses intentions. Il est donc à peu près certain que, dans la prochaine session législative, les ministres de la reine, encouragés par l'excellente attitude du peuple anglais et comptant sur l'appui que leur promet M. Bright, présenteront un bill de réforme électorale, et que nous verrons l'Angleterre faire un pas de plus vers le couronnement de son édifice.

Le nôtre n'est pas encore entièrement couronné, mais nous possédons depuis longtemps la réforme essentielle qui se fait tant désirer en Angle-

terre, et que nous avons mise à la base de nos institutions, réservant pour le sommet certaines libertés politiques sur lesquelles les Anglais ont bâti tout leur édifice constitutionnel. C'est par là que s'accuse d'une façon très nette la différence radicale qui existe entre nos institutions et celles de nos voisins, et lorsqu'on mesure bien cette différence d'un regard froid et impartial, on ne comprend pas qu'une nation en possession du suffrage universel puisse envier le sort de l'Angleterre. En partant du principe du droit populaire qui, chez nous, a trouvé son expression la plus large et la plus complète, nous pouvons arriver à tous les progrès sans rien déplacer, en suivant une marche logique et régulière. Les Anglais, au contraire, pour se mettre au niveau des idées et des aspirations de l'époque présente, doivent bouleverser tout leur système, mettre en bas ce qui est en haut, ou courir le danger sérieux de surcharger leur constitution d'un droit entièrement nouveau, dont le poids peut tout faire crouler. D'où il résulte que si les résistances que rencontre en Angleterre une réforme impliquant l'avénement de la démocratie, nous paraissent assez naturelles et presque légitimes, d'un autre côté l'hésitation que l'on met en France à compléter par quelques réformes secondaires l'édifice de nos libertés nous paraît dépourvue de grands dangers. Dans un pays où chaque citoyen possède une part de souveraineté, puisque le gouvernement et la dynastie émanent de son libre suffrage, nous ne voyons pas quelles complications pourrait entraîner un peu plus de liberté dans le régime de la presse, une plus grande latitude accordée au droit de réunion, et même l'intervention directe et personnelle des ministres dans les débats des chambres, en un mot tout ce que réclame l'opposition libérale. La constitution de l'Angleterre n'implique pas nécessairement l'introduction de l'élément démocratique; lorsque les bases en furent jetées, ce besoin n'avait pas été prévu. Mais lorsque la constitution française nous fut offerte, tout le monde savait qu'elle ne serait complète que lorsque toutes les libertés dont elle contenait le germe à sa base viendraient s'épanouir à son sommet. Il y a quinze ans qu'elle existe, et l'épanouissement se fait attendre au gré de notre impatience. Un délai trop prolongé pourrait décourager quelques esprits timides et servirait plus qu'on ne le pense certaines hostilités. Il n'ébranlera pas cependant la confiance de ceux qui, connaissant toute la force d'impulsion contenue dans le suffrage universel, savent que le gouvernement n'est pas assez aveugle pour lui résister. Il se forme même, dans notre pays, un groupe déjà assez compacte de gens qui ne demandent que le maintien de l'Empire et qui croient, dans le fond de leur âme, qu'il acquerra d'autant plus de solidité qu'il mettra plus d'empressement à ne pas refuser les améliorations qu'on lui demande. C'est là ce qu'on appelle le tiers parti; il est encore bien peu nombreux chez nous, et, comme on le croit faible, on le traite encore assez légèrement. Il a recueilli jusqu'à présent les sarcasmes de tous les ennemis du gouvernement; ce qui devrait lui attirer, ce semble, l'estime de ceux qui passent pour ses amis. Mais de ce côté encore il n'a guère obtenu que des dédains, et il en est à compter ses disgrâces. Tout cela s'explique à merveille : aux premiers, il démontre que la liberté qu'ils réclament peut être donnée au pays

sans leur concours ; aux seconds, il fait entrevoir le moment prochain où on pourra se passer peut-être de leurs services. Le tiers parti en France résume les deux croyances les plus conservatrices ; il concilie l'idée d'empire et l'idée de liberté ; il suffit, pour croire au succès du tiers parti, de croire au rapprochement forcé, inévitable, de ces deux idées, et nous y croyons. Si l'Angleterre peut arriver à notre suffrage universel, dont sa constitution aristocratique la sépare presque par un abîme, la France peut bien arriver aux libertés de l'Angleterre, où sa constitution démocratique la conduit fatalement.

Nous touchons au moment d'une nouvelle session législative, et, bien que la France n'en soit plus à attendre son bill de réforme, elle n'en est pas moins attentive et recueillie pour entendre le discours du Trône, et pour assister aux débats qui vont s'ouvrir. Le discours du Trône n'a jamais, chez nous, la brièveté pleine de réticences qui distingue ceux que le gouvernement britannique met dans la bouche de la reine ; L'Empereur parle en détail de ce qui intéresse le pays, dans un langage que tout le monde peut comprendre, et l'on apprend quelque chose en l'écoutant. L'année dernière, le chef de l'Etat a parlé de l'attitude prise par la France dans la guerre des deux grandes puissances allemandes contre le Danemark ; il a dit que son gouvernement s'était borné à faire valoir le principe des nationalités et le droit des populations ; il a parlé de la convention du 15 septembre, et son langage en a précisé le sens et la portée ; « la convention, a-t-il dit, n'est pas une arme de guerre, mais une œuvre de paix et de conciliation ; » il a fait une courte allusion aux affaires du Mexique, qui, cette année, demanderont des déclarations plus explicites ; il a parlé d'une révolte de quelques tribus africaines « au moment où, par un esprit de généreuse justice, la France assurait la propriété du sol à la population arabe ; » il a annoncé l'évacuation de la Chine, l'évacuation commencée du Mexique, l'évacuation prochaine de Rome par nos troupes ; il a donné, en passant, un sévère avertissement au clergé, auquel les derniers arrangements pris avec l'Italie avaient fait trop facilement oublier le respect des lois fondamentales de l'Etat ; il a parlé d'un projet de loi sur l'instruction primaire, qui est resté à l'état de promesse, d'un autre projet ayant pour but de laisser une liberté plus grande aux associations commerciales, qui est encore à réaliser ; d'une plus grande extension à donner aux attributions des conseils généraux et des conseils municipaux ; il a annoncé la présentation d'un projet de loi ayant pour objet d'augmenter les garanties de la liberté individuelle, qui, en effet, a été voté par le Corps législatif, et l'abolition de la contrainte par corps, qui est encore à venir. Puis, envisageant la situation à un point de vue plus général, l'Empereur a dit en terminant : « Donnons à la commune et au département une vie plus indépendante ; suscitons l'initiative individuelle et l'esprit d'association ; enfin, élevons l'âme et fortifions le corps de la nation. Mais, tout en nous faisant les promoteurs des réformes utiles, maintenons avec fermeté les bases de la constitution ; opposons-nous aux tendances exagérées de ceux qui provoquent des changements dans le seul but de saper ce que nous avons fondé. » — Voilà ce que fut, l'an passé, le discours du trône. Il nous serait plus dif-

ficile de dire ce que va être celui de cette année. Chaque période qui s'écoule apporte avec elle son courant d'idées et ses besoins nouveaux ; nous ne pensons pas que, dans les paroles qu'il doit prononcer le lundi 22 devant les grands corps de l'Etat, l'Empereur ait à revenir sur la nécessité de maintenir avec fermeté les bases de la constitution ; il doit être de plus en plus convaincu que, si une faible minorité désire des changements inconciliables avec le régime actuel, les aspirations du plus grand nombre se concilient fort bien avec l'ordre de choses établi. Il pourra revenir sur quelques questions encore pendantes et spécialement sur la question du Mexique, dont l'opinion publique est toujours préoccupée, et dont elle attend la solution avec une inquiétude visible.

Sur ce point, nous ne croyons pas nous bercer d'illusion en émettant l'espoir que le discours du Trône contiendra quelques explications rassurantes et fera même peut-être entrevoir le moment où la France pourra abandonner le nouvel empire mexicain à sa destinée. Tout a un terme, et, de même qu'une armée française ne pouvait pas indéfiniment protéger le pape à Rome, de même nous ne pouvons nous éterniser au Mexique. Toutefois, il y aurait quelque danger pour l'empire dont l'établissement nous a entraînés à de si durs sacrifices à lui retirer brusquement notre protection. Le temps moral lui a manqué pour se consolider ; il faut le lui donner ; mais il est nécessaire, dès à présent, de préciser une date, afin que le gouvernement de Maximilien prenne bien ses mesures et qu'il s'habitue peu à peu à l'idée de se passer de nous. Quelle sera cette date ? Nous le saurons peut-être par le discours du Trône. Elle doit être certainement moins éloignée que ne semble le croire l'estimable écrivain qui citait naguères une opinion probablement apocryphe du maréchal Bazaine et de laquelle il semblerait résulter que nous devons rester au Mexique jusqu'à ce que les enfants qui ont aujourd'hui huit ans soient devenus des hommes. Ce serait vraiment un peu long, et si nous faisions tant que de maintenir notre occupation encore une quinzaine d'années, autant vaudrait la faire durer toujours et prier Maximilien de retourner chez lui. Nous verrions après cela à nous arranger avec les Etats-Unis, que notre présence sur le continent américain paraît gêner un peu. Il y a lieu de penser que le caractère ombrageux des Américains du Nord pourrait faire entrer la question mexicaine dans une phase extrêmement périlleuse si le gouvernement français ne prenait un parti décisif. Il n'aurait pas eu à se préoccuper beaucoup de ce voisinage si la division entre les fédéraux et les confédérés durait encore, et surtout si les confédérés n'avaient pas succombé dans la lutte héroïque qu'ils ont soutenue. Mais le sort des armes a voulu que ces derniers fussent écrasés, ce qui ne serait certainement pas arrivé si l'Angleterre et la France s'étaient décidées à reconnaître le gouvernement de Richmond. Le cabinet de Washington doit donc savoir quelque gré au cabinet des Tuileries de ne pas lui avoir suscité, lorsqu'il le pouvait et lorsque peut-être il le devait, des difficultés insurmontables, et il serait vraiment injuste de payer ce bienfait par une politique contraire aux intérêts que nous avons au Mexique. Il serait difficile de croire à tant d'ingratitude, mais contre ces républicains d'Amérique armés par le

président Monroë d'une doctrine extrêmement élastique, à laquelle ils font dire tout ce qu'ils veulent, on ne saurait prendre trop de garanties. Si nous leur faisons un plaisir, il faut qu'ils nous en fassent un autre, et le gouvernement français agirait sagement, avant de livrer à lui-même le nouvel empire mexicain, de le prémunir contre le danger d'être inquiété par la république de Washington. Il serait bon qu'il y eût entre les Etats-Unis et la France un engagement synallagmatique, et que si, d'un côté, nous promettions d'avoir évacué le Mexique dans un délai déterminé, de son côté, M. Johnson promît de reconnaître officiellement, au bout de ce même délai, le gouvernement de l'empereur Maximilien. Il est fort probable que nos hommes d'Etat auront eu l'idée de prendre, à l'égard des Etats-Unis, quelque précaution dans le genre de celle que nous venons d'indiquer. S'il en était ainsi, on verrait avec plaisir que le discours du Trône en fît mention.

L'évacuation du Mexique causera de grandes satisfactions en France. Ceux qu'elle réjouira le plus, du moins si nous en croyons leurs déclarations, sont les écrivains que n'ont pas coutume de satisfaire les mesures prises par le gouvernement ; ils goûteront beaucoup celle-ci, parce qu'ils y verront la justification de tout le mal qu'ils ont dit de l'expédition mexicaine depuis qu'elle est commencée, et le dénoûment prévu de ce qu'ils appellent, dans leur fin langage, une étourderie gigantesque. Nous ne croyons pas que l'expédition mexicaine mérite d'être aussi sévèrement qualifiée ; nous ne voudrions pas surtout voir dénigrer le prosélytisme des races latines par ces mêmes hommes qui furent jadis les coryphées de l'intervention platonique à laquelle nous devons la restauration du royaume hellénique. Dans tous les cas, le Mexique jouerait vraiment de malheur s'il n'avait pas une meilleure destinée que celle de ce petit royaume littéraire, qui ne peut encore se tenir debout et qu'il faut constamment raccommoder. Il est certain que l'expédition mexicaine n'a pas été, dès le début, bien comprise, et que l'on aurait pu mener cette affaire autrement, tant au point de vue diplomatique qu'au point de vue militaire. Mais l'idée était grande et féconde, elle était française et européenne ; après en avoir entrepris l'exécution, il fallait la mener à bonne fin, et ne point livrer, en désertant cette noble tâche, aux critiques insatiables, que la politique impériale retrouve toujours devant elle, un acte qui pût les justifier.

LÉONCE DUPONT.

LE CANAL DE LA BALTIQUE A LA MER DU NORD

L'idée de couper la presqu'île cimbrique par un canal allant de la Baltique à la mer du Nord est déjà ancienne, et, depuis longtemps, les populations du Schleswig-Holstein en demandaient la réalisation ; mais le gouvernement danois était peu désireux de s'engager dans une entreprise aussi coûteuse et qui l'aurait en outre privé des bénéfices qu'il retirait des péages du Sund. La Prusse, au contraire — qui a tout intérêt à ouvrir à sa marine un débouché dans la mer du Nord — s'est empressée, dès

qu'elle s'est vue en possession des duchés, de mettre cette intéressante question à l'étude, et aujourd'hui l'habile ingénieur qui a été chargé de ce travail est prêt à soumettre à l'approbation des Chambres un projet de voie navigable reliant les deux mers. Le tracé proposé par M. Lentze et provisoirement accepté par le gouvernement, part d'Eckern-Fœhrde pour aller aboutir à l'Elbe, près d'un endroit appelé Sainte-Marguerite; il a eu, sur d'autres projets qui avaient été mis en avant, l'avantage d'entraîner des frais beaucoup moins considérables. Ainsi, le tracé qui avait été recommandé par quelques journaux et qui aboutissait à la rade de Kiel, aurait coûté 10 millions de thalers de plus que le tracé adopté par M. Lentze. Ajoutons qu'aux deux points extrêmes de ce tracé, la baie d'Eckern-Fœhrde d'une part, et la rade de Sainte-Marguerite de l'autre, offrent les plus grandes facilités pour la construction de deux excellents ports. En outre, le canal passera au-dessous du chemin de fer de Rendsbourg, de cinq routes de premier rang et de quinze routes de second ordre, de sorte que la nouvelle voie maritime aura de nombreuses communications avec la terre ferme, et que rien ne sera plus aisé que de transporter les marchandises sur les divers points du continent; il sera d'ailleurs assez profond pour donner passage non-seulement aux navires marchands du plus fort tonnage, mais aux vaisseaux de guerre de toutes les dimensions.

On peut se faire une idée des services que ce canal rendra à la navigation, quand on songe que, pour les navires qui se rendent de la Manche dans la Baltique, il abrégera la route de plus de 200 milles, et que, pour ceux qui font le commerce avec les ports houillers de la Grande-Bretagne, avec les entrepôts situés à l'embouchure de la Tyne, de la Wear, de la Tees, etc., le trajet se trouvera diminué d'environ 90 milles; en outre, la dangereuse traversée du Sund, du grand et du petit Belt étant désormais évitée, les primes d'assurance que les armateurs ou les négociants avaient à payer baisseront dans une considérable proportion. Enfin, la Baltique étant une fois mise en communication directe avec la mer du Nord, les glaces qui obstruent une partie de l'année la première de ces deux mers se formeront plus tard et disparaîtront plus tôt, de sorte que ce littoral jusqu'aujourd'hui si difficilement accessible, ne sera plus que, pendant très peu de semaines, fermé au commerce européen. Si l'on veut maintenant calculer approximativement combien de navires pourront profiter chaque année de ces nouveaux avantages, il suffit de se rappeler que les bâtiments qui ont acquitté les droits de péage du Sund se sont élevés, en 1840, au nombre de 15,702, et, en 1856, au chiffre de 20,637; c'est en seize ans une augmentation de 31 p. 100; si l'on songe encore que le péage du Sund, qui a subsisté pendant ces seize années, est aujourd'hui aboli, il est naturel de supposer que la fréquentation de ces parages s'accroîtra encore à l'avenir dans une proportion plus grande, et qu'à l'époque où le canal sera terminé, c'est-à-dire dans six ans, le nombre des bâtiments qui se rendront annuellement de la Baltique dans la Manche et réciproquement, pourra bien être de 28 à 30,000. On voit que ce n'est point à la Prusse seule que profitera cette grande entreprise, et que toutes les nations commerçantes de l'Europe en retireront d'importants avan-

tages. La Prusse d'ailleurs, tout en se réservant, comme de juste, d'exiger un certain droit des navires qui traverseront le canal, fait une avance de fonds considérable : M. Lentze n'évalue pas à moins de 28 millions de thalers (environ 100 millions de francs) la dépense totale ; on ne sait encore si l'Etat fournira seul toute cette somme, ou s'il sera fait appel aux capitaux des particuliers. Mais, même dans ce dernier cas, le gouvernement, en garantissant l'intérêt du capital engagé, s'imposera encore une charge assez considérable. Heureusement, la Prusse est riche et l'excédant annuel de ses recettes sur ses dépenses lui permet de faire aisément face, non-seulement à la construction de ce canal, mais encore à tous les grands établissements civils et militaires dont elle compte prochainement doter le Schleswig.

ALEXANDRE PEY.

Catalogue des livres rares et précieux composant la bibliothèque du prince L. Radziwill. Potier.

Nous ne saurions trop recommander à l'attention des bibliophiles la précieuse bibliothèque Radziwill, dont la vente va commencer dans quelques jours. Formée à Paris dans les dernières années du règne de Louis XVI, par le prince Michel Radziwill, palatin de Wilna, conservée avec un soin religieux en Pologne pendant trois quarts de siècle, cette bibliothèque est exclusivement composée de bons livres, en éditions de choix et en exemplaires splendides de conservation et de reliure. Le prince Radziwill avait fait la plupart de ses acquisitions dans les ventes nombreuses (trop nombreuses, hélas !) qui eurent lieu de 1788 à 1790, surtout dans celles du maréchal de Richelieu, d'Incourt d'Hangard, de Pâris d'Illens et de Soubise. La collection Radziwill contient un grand nombre de volumes provenant de personnages historiques et de bibliophiles célèbres, Grolier, Maioli, de Thou, Kenelm Digby, le comte d'Hoym, Mmes de Chamillard et de Pompadour, etc. On y remarque aussi plusieurs livres emportés dans l'émigration par le comte de Provence, et acquis de ce prince à l'époque où il dut quitter précipitamment sa résidence de Mittau en Courlande.

Les reliures les plus parfaites, en maroquin plein ou pour le moins en veau fauve, étaient seules admises sur les rayons du prince Radziwill. Ce luxe de grande parure, ordinairement réservé aux plaquettes et aux ouvrages de petit format ou de haute curiosité, a été prodigué ici avec une royale magnificence aux plus graves in-folios. Tous les grands artistes de la reliure, depuis le XVIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe : Du Seüil, Anguerran, Boyet, les Pasdeloup, les Derome, semblent avoir travaillé à l'envi pour décorer ces livres. On les dirait, pour la plupart, terminés et rendus de la veille : car sous le rapport de la fraîcheur, comme de la beauté des exemplaires et des reliures, nous ne connaissons pas de collection qui puisse rivaliser avec celle-là.

Bon ERNOUF.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

SPINOZA

SA VIE, SES DOCTRINES ET LEUR FORTUNE,

D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENTS

Ad Benedicti de Spinoza opera quæ supersunt omnia, Supplementum, in-18, 1 vol., edidit. J. van VLOTEN. Amsterdam, 1862.

DEUXIÈME PARTIE[1]

IV

Il va de soi que le génie de Spinoza se trouve ici hors de cause. Evidemment, la rigueur de ses déductions est beaucoup plus factice que réelle, et, somme toute, Spinoza nie ou affirme plus qu'il ne réfute ou ne démontre. Je n'en tiens pas moins le philosophe d'Amsterdam pour un des logiciens les plus vigoureux et un des plus subtils raisonneurs qui aient jamais été.—Je n'ai point, d'autre part, à m'occuper du théologien. Je ferai seulement observer qu'il est très simple que ses écrits théologiques aient soulevé contre lui les chrétiens des différentes communions. Car la divinité du christianisme y est combattue d'une manière absolue, parfois même brutale. Aussi nul doute que Spinoza n'ait contribué puissamment à frayer les voies

[1] Voir 2e série, t. XLIX, p. 48 (livr. du 15 janvier 1866).

où depuis ont marché Semler, Eichorn, Ewald, Strauss, tous ces hommes qui se figurent qu'il n'y a plus rien a dire sur ou contre la religion chrétienne quand on a prouvé que les Ecritures ne sont pas tombées du ciel toutes faites.

Mais, laissant de côté l'auteur du *Tractus theologico-politicus*, je ne me propose d'envisager que le philosophe.

Toute la philosophie de Spinoza, si on en considère les idées fondamentales, est renfermée dans l'ouvrage qu'il a intitulé *Ethique*, à cause des conclusions morales qu'il poursuit. Cet écrit posthume est vraiment le testament qu'il lègue à la postérité; il y a mis son âme tout entière; il y a consacré ses suprêmes, ses plus fortes méditations. Et, afin d'assurer à cette œuvre de toute sa vie une inébranlable solidité, il y procède à la manière des géomètres, posant d'abord une définition, et, à sa suite, un théorême, d'où naît une démonstration, à laquelle se rattachent des lemmes et des corollaires. Disons plus, c'est d'une définition unique qu'il fait sortir toute la science de Dieu, de l'homme et du monde. Pour lui, toute philosophie consiste dans la manière d'entendre la nature de la substance. Or, qu'est-ce, d'après Spinoza, que la substance?

Spinoza a divisé son *Ethique* en cinq livres. Le premier traite de Dieu; le second, de la nature humaine; le troisième, des passions; le quatrième, de la servitude humaine; le cinquième, de la liberté humaine.

Dans le premier livre, Spinoza, posant sa définition de la substance, de laquelle tout découle, définit la substance « ce qui est en soi et ce qui est conçu par soi. » *Per substantiam intelligo id quod in se est et per se concipitur.*

Définie de la sorte, la substance est nécessaire et infinie; nécessaire, puisqu'elle est à soi-même sa raison d'être; infinie, puisqu'elle a la plénitude de l'être. Nécessaire et infinie, la substance est une. Car deux infinis sont contradictoires. Une, elle est indivisible; la substance, c'est Dieu.

Mais, sans attributs, une substance est pour nous un pur néant. En outre, une substance infinie ne peut avoir que des attributs infinis et en nombre infini. Il en est ainsi de Dieu. Il a un nombre infini d'attributs infinis. Toutefois, dans ce nombre infini d'attributs infinis, nous ne pouvons en discerner que deux, qui sont l'étendue infinie et l'infinie pensée.

De ce que Dieu a pour attribut l'étendue infinie, il ne s'ensuit pas d'ailleurs que Dieu soit corporel; partant, divisible. Spinoza affirme qu'il n'y a que l'étendue finie qui soit divisible. Par son infinité même, l'étendue divine échappe à toute division.

Et, de même que, pour être infiniment étendu, Dieu n'est pas di-

visible, l'infinie pensée n'implique pas non plus en Dieu d'entendement. Dieu, en effet, n'a d'autre pensée que son essence même. Ou si, par métaphore, on parle de l'entendement divin, il ne faut pas plus le confondre avec l'entendement de l'homme, que le Chien, signe céleste, ne peut être confondu avec le chien, animal aboyant. Nous avons de la peine, il est vrai, à ne pas rapporter à Dieu nos propres facultés. Mais quoi d'étonnant? Car si le triangle avait la faculté de parler, ne dirait-il pas que Dieu est éminemment triangulaire; et le cercle, que la nature divine est éminemment circulaire?

Etendue infinie sans être divisible, infinie pensée sans qu'il ait d'entendement, Dieu doit être considéré comme libre, pourvu qu'on ne se méprenne pas sur le sens de ce mot de liberté. Croire que Dieu ait à choisir, et lui attribuer une liberté d'indifférence; croire qu'arbitrairement il accommode certains moyens à certaines fins, c'est errer grossièrement. La liberté de Dieu est cette vertu qui fait que tout procède de Dieu comme il en procède. Les développements de Dieu sont aussi inhérents à Dieu qu'au triangle ses propriétés. Par conséquent, tout est bien comme il est, ou plutôt tout est pour le mieux. Effectivement tout vient de Dieu, tout est par Dieu, tout est Dieu. Dieu est la cause efficiente, immanente, de tout ce qui est.

Dans la langue de Spinoza, Dieu s'appelle la nature naturante, « *natura naturans.* » Or, si la nature naturante, substance infinie, douée d'un nombre infini d'attributs infinis, se révèle à nous par les deux attributs de l'infinie étendue et de la pensée infinie, ces attributs, à leur tour, se manifestent par des modes. De là le monde, ou la nature naturée, « *natura naturata.* »

Ce n'est pas qu'il y ait création. Immobile dans sa plénitude infinie, les attributs de la substance sont contemporains de la substance et ne lui cèdent qu'en dignité.

Ce n'est pas davantage qu'il y ait émanation. Tout étant dans tout, tout étant un, entre les modes des attributs et les attributs mêmes, il y a non procession, mais degrés.

Les modes de l'attribut, qui est l'infinie étendue, sont les corps.

Les modes de l'attribut, qui est l'infinie pensée, sont les idées, les esprits, les âmes.

Entre les corps, modes de l'étendue infinie, et les âmes, modes de l'infinie pensée, se découvre un parallélisme constant. En effet, les corps, les âmes ne sont rien que les modes de deux attributs qui appartiennent à une substance unique.

Conséquemment aussi, cette dualité de l'âme et du corps se retrouve partout, et Spinoza accorde une âme, non-seulement aux animaux, mais même aux minéraux.

Considéré séparément, au milieu de l'universalité des choses, l'homme est un mode complexe de l'étendue et de la pensée divine. Son âme est une idée, une succession d'idées divines. Et, comme toute idée a un idéat, c'est-à-dire un objet, le corps est précisément l'objet de cette idée, qui est l'âme. « L'âme n'est que le corps se pensant, et le corps n'est que l'âme s'étendant. » Le corps humain n'est qu'une partie de la substance en tant qu'étendue ; l'esprit humain n'est que l'infinie pensée, en tant qu'elle perçoit seulement le corps humain. D'ailleurs, ni le corps ne peut déterminer l'âme à la pensée, ni l'âme le corps au mouvement. Dieu, substance de l'âme et substance du corps, fait l'harmonie de l'âme et du corps. Car rien ne peut survenir en Dieu, étendue de notre corps, qui ne se réfléchisse en Dieu, pensée de notre âme.

Quelles facultés Spinoza accordera-t-il à l'homme ainsi conçu.

En premier lieu, il lui attribue la connaissance. Et cette connaissance est tantôt adéquate, tantôt inadéquate ; adéquate comme celle que nous avons de l'esprit, inadéquate comme celle que nous avons du corps. En outre, la connaissance a des degrés, opinion, imagination, raison. Mais, en tout cas, et l'erreur n'étant qu'une négation, toute connaissance en nous est divine, et toute idée est une idée de Dieu.

Avec cette connaissance, telle quelle, l'homme jouit-il de quelque liberté? Parler de liberté, c'est, suivant Spinoza, rêver les yeux ouverts. En effet, la volonté n'est rien que le jugement, et entre pâtir et agir, il n'y a d'autre différence que celle qui sépare l'idée obscure de l'idée claire. Toute autre liberté, qui n'est pas simplement l'idée distincte que nous avons de la cause de notre action, est une illusion d'enfant, la chimère d'un homme ivre. Dieu détermine tout en nous. Nous sommes comme l'argile entre les mains du potier, qui la tourne comme il lui plaît, la destine à de nobles ou à de vils usages. L'homme, en un mot, est « un automate spirituel. » Il serait aussi déraisonnable à un homme de se plaindre d'avoir reçu de Dieu un naturel mauvais, qu'au cercle de n'avoir pas les propriétés de la sphère. Et qu'on n'objecte pas qu'ainsi l'homme sera excusable, puisque, s'il pèche, ce sera par la nécessité de sa nature. Entend-on par être excusable ne point exciter la colère de Dieu? A la bonne heure, car Dieu ne s'irrite point. Entend-on être digne de la béatitude? C'est un non-sens. Un cheval est excusable d'être un cheval et non pas un homme, et cependant il n'en doit pas moins être un cheval et non pas un homme. Celui que la morsure d'un chien a rendu enragé est, sans contredit, excusable, et pourtant c'est à bon droit qu'on l'étouffe. De même aussi celui qui ne peut maîtriser ses passions est évidemment excusable de la faiblesse de sa nature ; mais

il n'en faut pas moins qu'il soit frustré de la vue béatifique de Dieu, et que nécessairement il périsse. C'est tomber dans l'anthropomorphisme que de concevoir Dieu comme un juge qui récompense ou qui punit. Dieu doit être considéré absolument et purement comme Dieu; c'est la qualité de l'œuvre qu'il convient d'apprécier, et non pas la puissance de l'ouvrier, l'œuvre portant aussi nécessairement ses conséquences qu'il est naturel au triangle d'avoir ses trois angles égaux à deux droits.

La théorie des passions chez Spinoza convient en perfection avec cette théorie de la liberté. Spinoza définit la passion l'idée d'une plus ou moins grande puissance d'être. La passion naît du désir. Le désir, qui s'appelle appétit, lorsqu'il s'agit de l'âme et du corps, est l'effort naturel que nous faisons pour conserver et développer notre être. Mille causes extérieures modifient d'ailleurs nos désirs. C'est pourquoi, sans chercher à donner une classification régulière des passions, Spinoza admet autant de passions différentes qu'il y a d'objets divers auxquels peuvent s'appliquer les passions.

Laissées à elles-mêmes, les passions nous jettent dans la servitude la plus dure. Afin de passer de l'esclavage à la liberté, il importe de les régler.

Au vrai, nous ne sommes jamais sans passions, et toujours une passion plus faible cède à une passion plus forte. Pour être sans passions, il faudrait que l'homme fût infini, car alors il n'aurait pas d'idées obscures.

En effet, c'est par la connaissance, non par la liberté, que nous pouvons modifier nos passions. Nous en serons d'autant plus maîtres que nous aurons des idées plus claires de leur objet. Or, celui qui se serait fait ainsi des idées claires relativement aux objets des passions comprendrait aisément que ce qu'il doit chercher avant tout, c'est ce qui lui est utile.

Est-ce à dire que toute la morale de Spinoza se réduise de la sorte à une rénovation de l'épicuréisme? Par une volte-face inattendue et un subit détour, Spinoza s'empresse de remarquer que ce qui nous est utile plus que tout le reste, c'est ce qui se rapporte à la pensée. Par conséquent, tourner notre esprit vers la contemplation de Dieu, non-seulement convertir nos idées obscures en idées claires, mais encore quitter l'idée de ce qui est périssable pour nous attacher à l'idée de ce qui est éternel, voilà le précepte par excellence de toute conduite humaine et le secret de tout affranchissement. Qu'on se persuade, en outre, que toutes choses ne peuvent être autrement qu'elles sont. Cette nécessité nous portera à la résignation, qui, s'ajoutant à la vertu, produira une paix inaltérable.

A ces conditions, d'esclave l'homme devient libre. Ce n'est pas

que toute jouissance lui soit interdite. Loin de là. Pour l'homme libre, il n'y a de mauvaises que les passions qui engendrent la tristesse. Toutes les passions sont bonnes, qui enfantent la joie. Ce qui messied à l'homme libre, c'est d'être triste. C'est pourquoi il bannira la pitié, qui est une faiblesse; il sera exempt de l'humilité, qui est un abaissement; il chassera le repentir, qui accuse doublement son impuissance, puisqu'il témoigne d'une faute qu'il a commise et qu'il ne peut réparer. La sagesse ne lui sera pas une méditation de la mort, mais de la vie.

Et ici, il s'agit uniquement de la vie présente. Car, suivant Spinoza, la pensée de l'immortalité n'est, en aucune façon, un encouragement nécessaire à nos actions. Il reconnaît toutefois que la destruction n'aura pas de prise sur ce qu'il y a de divin dans notre corps, en tant qu'il est un mode de l'infinie étendue, non plus que sur ce qu'il y a de divin dans notre âme, en tant qu'elle est un mode de la pensée infinie.

A l'*Ethique*, il faut rattacher le *Tractatus politicus*, à la morale la politique de Spinoza.

De même que la puissance de Dieu est la mesure de sa volonté, de même l'homme, qui participe de Dieu, qui est Dieu, peut tout ce qu'il veut. Tel est l'état de nature.

Et assurément, si les hommes étaient raisonnables, ils n'auraient pas la volonté d'empiéter les uns sur les autres. Mais il n'en va pas ainsi, et l'homme est naturellement l'ennemi de l'homme. De cette hostilité naturelle naît la nécessité des gouvernements.

Chaque homme, en échange de la protection qu'il réclame, se dépouille de ses droits. Le gouvernement, dès lors, les possède tous; c'est lui qui fait la justice; il ne peut commettre d'autre faute que celle de s'affaiblir; les citoyens lui doivent, en tout cas, une passive et complète obéissance.

Il est vrai que Spinoza voudrait adoucir tout ce qu'il y a de dur dans une semblable théorie. En conséquence, il ajoute qu'encore que le gouvernement puisse faire tout ce qu'il veut, il ne fait jamais que ce qu'il doit. Car, s'il agissait contrairement à la raison, il s'affaiblirait, se détruirait même. Partant, son intérêt devient contre les abus une garantie.

C'est également au nom de l'intérêt que Spinoza nie qu'on s'avilisse par une aveugle soumission. Il n'y a pas de honte, en effet, à obéir pour son propre bien. De plus, Spinoza réclame, avec une liberté illimitée de pensée, le droit illimité aussi de manifester sa pensée. Enfin, par haine du despotisme, préférant à la monarchie absolue une aristocratie, et à une aristocratie même une monarchie

représentative, ou mieux encore, une démocratie, tandis qu'il ruine la liberté, il proclame que la fin du gouvernement est la liberté.

Le droit international n'est, pour Spinoza, qu'une extension du droit naturel et du droit civil ainsi entendus. Les Etats se trouvent, à leur tour, assimilés à autant d'individus qui n'ont d'autres bornes à leur vouloir que leur puissance. La force, non la justice, détermine leurs rapports.

V

Telle est, dans son ensemble, la doctrine philosophique de Spinoza. Eh bien! je le demande aux esprits les plus prévenus en faveur du spinozisme. Si l'exposition que je viens d'en faire est fidèle, quoique succincte, si je n'ai rien omis de ce qui constitue ce système et de ce qui le caractérise, ne porte-t-il pas en lui-même sa réfutation?

J'ose affirmer qu'à accepter même la méthode inacceptable de recherche qu'a choisie Spinoza, à le suivre pas à pas dans le méandre de ses déductions, on se convainc que sa rigueur est toute formelle et qu'il s'achoppe continuellement à d'incroyables inexactitudes. Nulle part peut-être ne se rencontrent, plus que chez ce géomètre tant vanté, les pétitions de principes, les cercles vicieux, ou encore une prodigieuse ignorance du sujet. Mais comment reprendre un à un tous ses théorèmes, et descendre, afin d'en montrer le vide, dans le détail infini de ses syllogismes? Ce ne serait rien moins que refaire son propre ouvrage, et à son *Ethique* opposer une autre *Ethique*, à peu près comme à l'*Essai* de Locke Leibniz a opposé ses *Nouveaux Essais*. Travail minutieux, qu'il faut s'être dans une certaine mesure imposé pour parler de Spinoza en connaissance de cause, mais qu'il n'est pas nécessaire ni même très utile de reproduire.

Je me bornerai donc à des observations sommaires, mais, si je ne m'abuse, décisives. Je reprendrai un petit nombre de points sur lesquels Spinoza et les spinozistes ont toujours été interrogés, sans qu'ils aient jamais fait autre chose que balbutier d'inintelligibles réponses, ou s'envelopper dans un silence de dédain qui tourne directement contre eux. En un mot, j'opposerai au système la réalité et à des imaginations vaines les lois de la vie.

Il est de mode aujourd'hui, parmi des beaux esprits, de traiter comme une connaissance subalterne, inférieure, presque grossière, la science des différences. A les en croire, non-seulement tout s'accorde, tout concourt; parlons leur langage, toutes les différences

finissent par disparaître et s'évanouir, si bien que la vraie, la virile science se trouve être la science de l'indifférence ou de l'identité. Et ces esprits rares ne s'aperçoivent pas qu'ils confondent la vivante unité qui résulte de l'harmonie des êtres dans leur diversité, avec l'immobile et stérile unité d'une substance inqualifiable. Illusion d'optique singulière et qui se répète comme aux extrémités des recherches humaines! Les anciens philosophes grecs, et de tendances d'ailleurs les plus opposées, un Thalès, un Xénophane, professaient déjà que tout est un. Car leur superficielle analyse n'était point parvenue à dissiper l'éblouissement des premiers regards. Peu à peu, la distinction a succédé à cette confusion. L'apparente unité des choses a laissé apercevoir les différences ou même les oppositions qu'elle recèle; et ces contrariétés masquant les rapports, l'univers n'a plus été considéré que comme un champ clos occupé par des forces contraires. Le dualisme, le polythéisme n'ont pas d'autre origine. Toutefois, ce ne pouvait être là le dernier terme de la science. A la suite d'une évolution ultérieure, mieux dirigée, plus affermie, l'esprit humain a restitué les rapports un instant brisés; sous les oppositions retrouvé l'harmonie, et, au milieu des contrariétés, un accord qui n'est caché que parce qu'il est profond. Mais quoi! l'unité qui est l'ordre, doit-elle donc se ramener à l'unité qui est identité? De ce que les conceptions de l'intelligence réfléchissent les lois des corps, et les lois des corps les conceptions de l'intelligence, s'ensuit-il que la matière et l'esprit ne soient que les deux aspects d'un même et unique objet? Et, s'il nous est permis d'affirmer avec réflexion ce que les physiciens de la Grèce proclamaient avec un poétique pressentiment, que tout conspire, σύμπνοια πάντα; s'il se trouve rigoureusement vrai, suivant l'admirable parole des anciens, que l'univers soit beauté, κόσμος, sommes-nous autorisés à conclure que tout s'y réduise à des manifestations diversifiés d'une substance unique? Telle est pourtant l'énormité à laquelle aboutissent Spinoza et les spinozistes. De la sorte, la synthèse a commencé sans les préparations de l'analyse; puis, l'analyse s'est développée sans aboutir à la synthèse; présentement, c'est la synthèse qui affecte de se poser sur les ruines de l'analyse. Au début, synthèse d'ignorance; de nos jours, synthèse intempérante; au début et de nos jours, finalement même excès. Ne serait-il pas temps qu'on professât un respect inviolable pour ce qu'on pourrait appeler les conditions organiques de la science?

Ce sont ces conditions que Spinoza a tout d'abord absolument méconnues. Son système n'est qu'une synthèse *a priori*, où, reprenant l'antique et trop facile donnée de l'unité de substance, il marche intrépidement d'assertions en assertions, enchaîne tant bien que

mal les hypothèses aux hypothèses, et se joue dans le vide, *bombinans in vacuo;* sans soupçonner que non-seulement il n'explique rien, mais qu'il heurte de front, à tout propos, nos certitudes les mieux établies et les plus chères.

Le moyen, en effet, de n'être pas frappé des objections innombrables que soulèvent les théorèmes de Spinoza ?

Ainsi, l'auteur de l'*Ethique* a-t-il prouvé qu'il n'y a qu'une substance ? Nullement ; il l'affirme par arbitraire définition. De même encore, l'auteur de l'*Ethique* a-t-il prouvé qu'au sein de l'unique substance se déploient deux mondes parallèles et perpétuellement distincts de la pensée et de l'étendue ? Nullement ; il l'affirme par arbitraire déduction. Ce sont là, cependant, les prémisses de tout le sorite de l'*Ethique.*

Mais passons. Comment, après avoir posé qu'au sein de l'unique substance se distinguent pour nous deux mondes, le monde de la pensée et le monde de l'étendue, comment Spinoza expliquera-t-il les déploiements de ces deux univers ? M. Vloten estime que c'est se méprendre étrangement que d'attribuer une doctrine d'immobilité et de mort à un philosophe dont le système tout entier n'est qu'un chant joyeux de mouvement et de vie. Des assertions enthousiastes ne sont pas des raisons. Par sa définition de la substance et par les premiers théorèmes qui la suivent, Spinoza s'est mis dans l'impossibilité flagrante de rendre compte du mouvement de l'univers des corps. D'un côté, en effet, ce n'est point le monde de la pensée qui imprime le mouvement au monde de l'étendue, et de l'autre, prise en elle-même, l'idée d'étendue n'implique pas, mais exclut l'idée de mouvement. C'est ce qu'a fort bien remarqué un penseur qui n'est pas suspect, Jean Toland. Dans une de ses *Lettres philosophiques*, Toland prouve pertinemment que le système de Spinoza est dépourvu de fondements, et pèche dans ses principes, parce qu'il ne rend pas compte du mouvement. Il est vrai que, dans la lettre suivante, Toland se charge lui-même de combler cette lacune, en prouvant que le mouvement est essentiel à la matière.

Quoi qu'il en soit d'une pareille démonstration, dont la faiblesse est, du reste, à l'avance connue, le mouvement demeure pour Spinoza un postulat. Allons plus avant. Au mouvement des choses se lie leur variété. Or, c'est là une nouvelle idée, que n'explique pas davantage l'idée seule de l'étendue. Les disciples mêmes de Spinoza lui demanderont à ce sujet des explications, et Spinoza n'aura à leur adresser que des réponses embarrassées et dilatoires.

Quant à ce que vous me demandez, écrivait-il en 1676 à l'un d'entre eux, si la variété des choses peut à priori se démontrer par le seul con-

cept de l'étendue, je crois avoir déjà assez clairement fait voir que cela est impossible; et c'est pourquoi Descartes définit mal la matière par l'étendue. C'est par un attribut, qui exprime une essence éternelle et infinie, que la matière doit nécessairement être expliquée. Mais un jour, peut-être, si je vis, je traiterai avec vous plus expressément de ces difficultés. Jusqu'à présent, je n'ai pas eu le loisir d'en rien résoudre méthodiquement.

Spinoza n'a jamais donné et ne pouvait pas donner des explications impossibles. Comme l'idée du mouvement, l'idée de la variété devient dès lors, dans son système, un autre postulat.

Ce n'est pas tout. Non-seulement les corps se meuvent en vertu d'une impulsion initiale, que supprime Spinoza; non-seulement leur variété prodigieuse manifeste un principe de vie que méconnaît Spinoza; mais les corps ont tous une destination. A coup sûr, on a parfois poussé jusqu'au ridicule la recherche des causes finales, et cet abus même en a fait proscrire l'usage par plus d'un penseur illustre. Il n'en est pas moins incontestable que si, dans la nature, on ne rencontre pas d'être qui n'ait sa loi, il n'y a pas d'être non plus qui n'ait sa fin. Spinoza niera-t-il cette finalité? Ou bien s'efforcera-t-il de la déduire de la notion même d'étendue? Suivant Spinoza, rien n'est plus chimérique que d'admettre une finalité qui serait intention. La recherche des causes finales n'est qu'une superstition et presque une folie, dont il convient de nous dégager. On découvre, il est vrai, une liaison dans les choses. Mais Spinoza enseigne que cette liaison dont, aussi bien, il confesse qu'il ignore le fond, résulte des seules lois du mouvement et de l'unité même du sujet auquel elles sont inhérentes. Comme si, observe très bien Kant, alors même qu'on accorderait que les êtres du monde existent de cette manière, cette unité ontologique pouvait nous faire comprendre une unité de fins! Comme si, ajouté-je, ce n'était point entasser absurdité sur absurdité que de dériver du mouvement qui suppose une loi cette loi même, après avoir dérivé de l'étendue le mouvement; et du mouvement et de l'étendue, la variété où s'épanouit la vie de l'univers!

Manifestement, l'explication spinoziste du monde de l'étendue n'est qu'une indéchiffrable énigme ou un non-sens. Spinoza aura-t-il plus de bonheur dans l'explication qu'il propose du monde de la pensée? L'homme est-il, comme le veut l'auteur de l'*Ethique*, une collection d'idées, et non pas une substance, une personne? Est-il nécessité et non pas libre? Son existence n'est-elle que fugitive et comme vasculaire? N'a-t-il d'autre alternative dans ses rapports

avec ses semblables, que celle d'une guerre sauvage ou d'un esclavage résigné ?

A toutes ces questions, Spinoza articule de telles réponses, que l'on comprend mal qu'elles puissent arrêter un instant quiconque a souci de la dignité humaine, et estime ce qu'elles valent d'obscures imaginations.

L'homme, une collection d'idées ! Mais y eut-il jamais une collection sans collecteur, une collection sans sujet qui perçoive cette collection, et qui ne soit pas cette collection ? Ce collecteur, ce n'est pas l'homme, puisqu'il est la collection ; et aussi, parce qu'il est la collection, l'homme n'est pas le sujet qui perçoit la collection. Rapporterons-nous la collection à l'unique substance, qui est Dieu ? Pas davantage. C'est de cette substance que proviennent les éléments de la collection. Ce n'est point cette substance qui, de ses propres éléments, forme une collection. Base de cette collection, elle ne saurait en être le lien ; non plus qu'elle n'est pas le sujet qui perçoit la collection. Car si cette substance connaît, elle ne peut connaître que la substance et non pas la collection. D'ailleurs, former une collection, se représenter une collection, n'est-ce point réaliser ou considérer une fin ? Or, Spinoza soutient qu'il n'y a pas de fin dans la nature. Ou encore, toute fin suppose une intention ; toute intention une conscience ; toute conscience une personne. Or, Spinoza ne se montre préoccupé de rien tant que d'établir l'impersonnalité de la substance. Et, logomachie inextricable ! C'est pour ne point tomber dans l'anthropomorphisme, qu'il se refuse à admettre la personnalité de la substance. Comme si, chez l'homme même, en refusant à l'homme le caractère de substance, il n'avait point radicalement aboli toute personnalité ! Qu'est-ce donc, en définitive, aux yeux de Spinoza, que la personnalité ? Une aberration. Oui, l'homme se leurre lorsqu'il dit : *je* ou *moi*. Ce moi magique, qui nous place au-dessus des choses, nous soumet la nature et nous pose en face même de Dieu, ce moi n'existe pas. Le moi implique le non-moi ; le moi est la racine vivante de toute distinction. Mais sans dualité pas de distinction. Or, tout est un.

Avec la personnalité périt, dans le système de Spinoza, la liberté humaine. Et Spinoza n'en ressent ni trouble, ni inquiétude. Le contraire de la liberté, ce n'est pas, à l'en croire, la nécessité, mais la contrainte. Loin de se contredire, nécessité et liberté sont identiques. Ou plutôt, tout est nécessairement comme il est, et de même que le sentiment de la personnalité, le sentiment de la liberté doit être taxé d'illusion. C'est la fantaisie d'un enfant, d'un homme ivre ou d'un homme endormi.

Craignez-vous qu'à ce compte ne soient inévitablement ruinées

la responsabilité et l'imputabilité, la raison des châtiments et la justice des récompenses? Spinoza répond qu'il y aurait bassesse à regarder, dans ses actions, aux récompenses ou aux châtiments; que nos actes n'en portent pas moins leurs conséquences, alors même que ces conséquences ne sont pas considérées comme la sanction d'une loi; et que pour n'être point conçu comme juge, Dieu n'en est pas moins par lui-même souverainement aimable. Bref, à toutes les arguties du stoïcisme, ce juif portugais mêle tout le galimatias du pur amour[1]. Pourtant, comment ne pas remarquer que là où manque une liberté qui choisit, tombent le mérite et le démérite? « Si nous autres hommes, écrivait en 1676 Oldenbourg à Spinoza, nous sommes, dans toutes nos actions morales et naturelles, complétement au pouvoir de Dieu et comme l'argile entre les mains du potier, de quel front, je vous prie, aucun de nous peut-il être accusé pour n'avoir point agi de telle ou de telle manière, alors qu'il lui a été absolument impossible d'agir autrement? Vous avez touché juste, en pensant que le motif qui me portait à ne point vouloir que cette fatale nécessité de toutes choses fût divulguée, était la crainte que l'exercice de la vertu n'en vînt à être diminué, et que les récompenses et les peines ne s'en trouvassent amoindries. »

Pour rebattue qu'elle paraisse, cette objection ne souffre pas de réplique. La négation de la personnalité humaine entraîne inévitablement après soi la négation de la liberté, et la négation de la liberté la négation de la moralité. Manifestations éphémères, apparences complexes de la substance, phénomènes agités, que pouvons-nous devenir que nous ne soyons fatalement? Notre existence n'est vraiment qu'un mode, lequel ne paraît que pour disparaître.

Ce n'est pas que Spinoza nie toute immortalité. Ainsi, ce qu'il y a de divin dans notre corps en tant qu'il est un mode de l'infinie étendue; et, de même, ce qu'il y a de divin dans notre âme en tant qu'elle est un mode de la pensée infinie; tout ce fonds impersonnel de notre être échappera à la destruction. Mais qui ne voit que cette immortalité sans conscience, sans mémoire, sans peine ni rémunération personnelle, est incapable d'éveiller en nous ni crainte ni espérance? C'est l'immortalité fictive que célébrait Mme Deshou-

[1] Bruder, t. II, p. 294; *Epistola, XLIX*. — « Spinoza et Fénelon si opposés l'un à l'autre, écrivait sournoisement Voltaire, se sont rencontrés dans l'idée d'aimer Dieu pour lui-même. Avec des notions de Dieu si différentes, ils allaient au même but, l'un en chrétien, l'autre en homme qui avait le malheur de ne pas l'être; le saint archevêque en philosophe persuadé que Dieu est distinct de la nature; l'autre en disciple très égaré de Descartes, qui s'imaginait que Dieu est la nature entière..... Tous deux étaient de bonne foi, tous deux estimables dans leur sincérité, comme dans leurs mœurs douces et simples. »

lières, lorsque, dans l'*Idylle au Ruisseau*, elle reproduisait les leçons du spinoziste d'Hesnault :

> Courez, ruisseau, fuyez et reportez
> Vos ondes dans le sein des mers d'où vous sortez;
> Tandis que pour remplir la dure destinée
> Où nous sommes assujettis,
> Nous irons reporter la vie infortunée
> Dans le sein du néant d'où nous sommes sortis.

On aurait pu espérer que le spectacle des affaires humaines, que la considération des nécessités qu'impose l'existence journalière, rendrait à Spinoza le sens de la réalité. Il n'en est rien. Opiniâtre, engagé irrévocablement dans des abstractions systématiques, il traite l'homme social comme il a fait l'homme moral et religieux, et sa *Politique* n'a rien à envier au livre de l'*Ethique*. Au moment même où il déclare hautement qu'il s'agit de prendre l'homme tel qu'il est et non pas tel qu'il doit être, il l'imagine. Dans sa *Politique* comme dans son *Ethique*, il fait de l'homme un esclave. En soutenant qu'il n'y a d'autre droit que le vouloir, et que l'unique mesure du vouloir est la puissance, il ramène l'état social à l'inflexible jeu, à la lutte fatale de forces ennemies, qui ne parviennent à s'accorder que dans la paix abominable dont parle Tacite.

Sans doute, par une de ces inconséquences qui sont chez lui si fréquentes, Spinoza stipule en quelque façon, avec une liberté illimitée de pensée, le droit illimité aussi de manifester sa pensée, soit par la presse, soit par la pratique d'une religion. Car les paroles, suivant lui, ne sont pas punissables, mais les actes, et il exècre l'hypocrisie qui résulte du silence forcé des opinions ou de l'oppression des consciences.

Sans doute encore, il avoue que c'est fonder la servitude, non la paix, que de transporter toute la puissance à un seul. « *Servitutis, non pacis interest omnem potestatem ad unum transferre.* » Repoussant donc la monarchie absolue, à laquelle il préfère l'aristocratie ; à l'aristocratie même préférant la démocratie, n'admettant tout au plus qu'une monarchie représentative, il s'efforce d'établir contre les abus du pouvoir des garanties. Observons qu'il ne cherche pas même uniquement ces garanties dans l'intérêt bien entendu du gouvernement, lequel, à mésuser de son autorité, s'affaiblirait. Il a recours, en outre, à tout un système de dispositions savamment combinées, qui, pour le dire en passant, offrent les plus curieuses analogies avec les articles de la constitution élaborée plus tard par Sieyès.

Mais que ces précautions sont insuffisantes et ces restrictions inefficaces ! L'abdication du droit, en effet, ne comporte pas de

tempérament. L'absolu pouvoir se joue des constitutions, et l'expérience a depuis longtemps démontré que le respect du devoir est fâcheusement compromis lorsqu'il n'a d'autre sauvegarde que l'intérêt bien entendu. D'ordinaire, presque constamment, il arrive que

Qui peut tout ce qu'il veut ne fait plus ce qu'il doit.

Cependant, il en est, pour Spinoza, du droit international comme du droit civil et du droit politique. La force s'y trouve être l'unique balance des Etats.

A quel titre, par conséquent, distinguer de la politique de Hobbes la politique de Spinoza? Celui-ci se flatte, il est vrai, de maintenir l'état de nature, tandis que Hobbes l'abolit. Mais que prouvent des différences purement verbales, et à quoi servent de pénibles subtilités d'exposition, si rien ne se rapproche plus de l'état de société imaginé par l'auteur de *l'Empire*, que l'état de nature que prétend maintenir le philosophe hollandais? Il en est, pour Spinoza, des hommes comme des poissons. « Les poissons, écrit-il, sont déterminés par leur nature à nager, et les grands à manger les petits, et ainsi c'est en vertu d'un droit naturel absolu que les poissons jouissent de l'eau, et que les grands mangent les petits. » Hobbes a-t-il rien écrit de plus cruellement inhumain?

Voilà pourtant l'homme que se forge Spinoza; voilà le fantôme que s'est créé ce dialecticien en délire. En vérité, la plume se lasse et l'esprit se rebute à discuter de pareilles conceptions. Il semble que l'on fasse un mauvais rêve.

Soit, dira-t-on peut-être. Mais enfin qu'a-t-on le plus bruyamment reproché à Spinoza? Son athéisme. Eh bien, cette accusation est à la fois une bévue et une calomnie. Spinoza athée! Mais il est « ivre de Dieu. » Loin de supprimer Dieu, il déclare qu'il n'y a de substance que Dieu. Le spinozisme athéisme! Mais c'est plutôt acosmisme qu'on devrait dire. Car, tandis que l'athée conçoit un monde sans Dieu, c'est presque un Dieu sans monde que proclame Spinoza.

Il faut s'expliquer.

Certes, c'est déjà contre une philosophie une note détestable que de récuser le témoignage de la conscience, que d'anéantir à tous degrés la liberté, que de détruire toute espérance en une immortalité personnelle. Si les dépositions de la conscience sont mensongères, sur quoi fonder la certitude? Si la liberté est une illusion, comment retenir les saintes prescriptions du devoir et du droit? Si l'immortalité personnelle est une chimère, où est le prix de la vie? De quelque nom qu'on la pare et qu'on la dore, une pareille philo-

sophie n'est qu'un mauvais roman de l'âme et non pas son histoire. C'est pourquoi je conçois qu'on abandonne ces côtés ruineux du spinozisme, pour porter sur sa métaphysique le fort de la discussion. De la métaphysique de Spinoza, en effet, tout découle. A contresens, il en a dérivé sa psychologie, et de sa psychologie déduit sa logique, sa morale, sa politique, sa religion. C'est donc cette métaphysique qu'il convient d'envisager en elle-même froidement, et dont il s'agit de décider si elle est ou si elle n'est pas athéisme.

Je ne le cache pas. Cette question, souvent proposée et souvent débattue, m'a toujours fait sourire, et je n'ai jamais mieux compris qu'à cette occasion l'utilité de définir les termes qu'on emploie.

Ni ceux qui accusent Spinoza d'être athée, ni ceux qui s'indignent qu'on lui inflige cette imputation flétrissante, n'ont songé, au préalable, à s'entendre sur le sens qu'ils attachaient au mot athéisme. Rien pourtant n'était plus nécessaire. L'athéisme est-il, à la lettre, l'entière négation de Dieu ! Il serait superflu de démontrer que cette négation n'est pas même possible. Mais je suppose qu'elle le soit, et j'accorderai qu'à le prendre ainsi Spinoza n'est pas un athée; car Spinoza ne nie pas Dieu.

L'athéisme, au contraire, n'est-il, à le considérer comme possible, qu'une erreur si énorme touchant la nature de Dieu, qu'elle frappe de stérilité la notion même de Dieu et la rende contradictoire ! Alors, que de variétés d'athéisme ! Et n'est-il pas très à craindre qu'on ne soit forcé, quoi qu'on en ait, de ranger Spinoza au nombre des illustres athées ?

Effectivement, qu'est-ce que Dieu pour Spinoza ? Une idole, non des sens, non de l'imagination, mais de la raison. Substance unique, Dieu est tout. En eux-mêmes, et non plus par eux-mêmes, ni l'homme, ni le monde ne sont rien. Qu'on relègue la création parmi les mythes, ce qui est est, et il n'y a d'être que Dieu. D'un autre côté, Dieu est étendu et néanmoins incorporel ; Dieu pense et n'a pas d'entendement ; Dieu est libre et il n'a pas de volonté ; Dieu n'est pas une chose et il n'est pas une personne ; Dieu est le souverain désirable et pourtant le suprême inconnu ; Dieu est l'infini et le fini. Tout procède de Dieu comme il en procède, et conséquemment tout est bien alors même que tout est mal. Qui débrouillera ce chaos ? Qui devinera ces énigmes ? Qui résoudra ces contradictions ? « Spinoza, écrivait magistralement Leibniz, Spinoza a prétendu démontrer qu'il n'y a qu'une substance dans le monde, mais ses démonstrations sont pitoyables ou non intelligibles[1]. »

Toutefois, admettons que l'on entende cette substance unique. En-

[1] Erdmann, *Considérations sur la doctrine d'un esprit universel*, p. 179.

core un coup, que devient le monde? un tissu régulier d'apparences. Que devient l'homme? un ridicule et fantastisque sosie, pas même un phénomène substantifié. Dieu, du moins, s'enrichira-t-il de ces pertes? Nullement. L'erreur appelle l'erreur, et le Dieu vers lequel porte Spinoza l'élan d'une mysticité déraisonnable, la foi aveugle en un optimisme d'airain, ce Dieu se trouve l'abstraction en même temps que la plénitude de l'être; indicible puissance qui est tout ce qui est et qui n'est rien de ce qui est; idéal insaisissable tour à tour et animal immense, dont la respiration produit le rhythme fatal de la vie et de la mort,

Monstrum horrendum, informe, ingens, cui lumen ademptum.

De bonne foi, un tel Dieu est-il le Dieu qu'adore et que peut adorer l'humanité? Sans contredit, s'il est une idée accablante pour notre intelligence, c'est l'idée même de Dieu ; et s'il y a des questions dont le fond nous reste impénétrable, ce sont les problèmes qui se rattachent à cette idée de Dieu. Comment, en effet, le fini peut-il être en face de l'infini; et le libre arbitre qui fait la personne humaine subsister en présence de l'immanente action de Dieu? D'où vient que l'unité, sans se détruire, produise la variété, et que l'identité ne soit pas compromise par la différence? En somme, et à y réfléchir, qu'est-ce que Dieu, et le dernier effort de notre esprit ne consiste-t-il pas à comprendre que Dieu est incompréhensible? Je m'incline, pour ma part, devant ces saintes obscurités, et j'estime qu'une science loyale, désintéressée, fructueuse, ne doit point hésiter ici à reconnaître qu'invinciblement elle se termine à ne savoir pas. Toutefois, les limites de cette ignorance sont mobiles, flottantes, et l'histoire témoigne qu'il est en notre pouvoir de les reculer indéfiniment. Non, tant de beaux génies qui se sont succédé dans le cours des siècles ne se sont pas consumés en spéculations vaines. Enfermés dans un cercle infranchissable, ils l'ont du moins élargi. Pourquoi ne point marcher à leur suite dans les sentiers de lumière qu'ils nous ont tracés? Surtout, pourquoi sacrifier nos certitudes à nos ignorances, et de bienfaisantes, d'irréfragables vérités à de surannées et désolantes erreurs? Assurément, l'essence de l'être nous demeure inaccessible. Mais pour n'avoir qu'une obscure idée de la substance, en avons-nous moins des idées claires de la spiritualité, de la liberté, du mérite, de la moralité? Assurément aussi, Dieu est un Dieu caché. Mais si la nature est le voile qui nous en dérobe les splendeurs éblouissantes, n'est-elle pas en même temps l'ouvrage qui nous révèle un créateur? Et si toute langue bégaye à parler de l'être des êtres, si ce que nous sommes condamnés pour toujours à

ignorer de Dieu dépasse infiniment ce que nous en pourrons jamais savoir, est-ce donc limiter Dieu et n'en faire qu'un homme agrandi, que de lui attribuer, épurés de toute imperfection, élevés au-dessus de toute défaillance, l'amour, la miséricorde, la justice, la liberté, la personnalité ?

Que Dieu ne soit pas une personne, et Dieu n'est qu'une chose. Ce n'est plus Dieu ; c'est moins qu'un homme, c'est une force brute, le Dieu de Pope [1], ou le Dieu d'Harold:

Le Dieu qu'adore Harold est cet agent suprême,
Le Pan mystérieux, insoluble problème,
Grand, borné, bon, mauvais, que ce vaste univers
Révèle à ses regards sous mille aspects divers ;
Etre sans attributs, force sans providence,
Exerçant au hasard une aveugle puissance ;
Vrai Saturne, enfantant, dévorant tour à tour,
Faisant le mal sans haine et le bien sans amour ;
N'ayant pour tout dessein qu'un éternel caprice,
Ne commandant ni foi, ni loi, ni sacrifice,
Livrant le faible au fort et le juste au trépas,
Et dont la Raison dit : Est-il ou n'est-il pas [2] ?

A ce Dieu de Pope et d'Harold, à ce Dieu des sauvages sans lumière, des rêveurs sans logique, des poètes sans inspiration, je préfère le Dieu de mon intelligence et de mon cœur, le Dieu de la conscience et de la vie, le Dieu de Newton. « Dieu, écrivait l'immortel auteur des *Principia*, Dieu sans souveraineté, sans providence et sans causes finales, n'est rien autre chose que le destin et la nature. « *Deus sine dominio, providentia et causis finalibus, nihil aliud est quam fatum et natura.* »

VI

Quand on s'est rendu compte de tout ce qu'il y a d'artificiel, d'erroné, de pernicieux dans la doctrine de Spinoza, on ne peut assez admirer qu'elle ait survécu à son auteur, et l'on s'étonne qu'un système qui repousse, à l'égal de préjugés puérils, les notions les mieux avérées sur le monde, l'homme et Dieu, ait pu se concilier quelque faveur. Le prestige du génie ne saurait expliquer ici un semblable prodige. Quelque grand qu'il puisse être, le philosophe hol-

[1] Vois, l'univers est grand, il forme un tout immense ;
Son corps c'est la nature, et son âme c'est Dieu.
(Pope, *Essai sur l'Homme*, épit. I, 9, trad. de Delille.)

[2] Lamartine, *Pèlerinage de Child-Harold*.

landais ne possède aucune de ces grâces populaires qui captivent les imaginations. Il accable plus qu'il ne charme, et la sombre horreur du livre de l'*Ethique* n'a rien qui soit fait pour attirer le gros des lecteurs.

Néanmoins, on ne le saurait contester, non-seulement Spinoza a laissé dans les intelligences une empreinte durable, mais avec le temps une sorte de tradition spinoziste s'est même organisée. Il peut être intéressant d'en rechercher les motifs.

Je noterai d'abord que le spinozisme traditionnel n'est rien moins que le spinozisme original. On a aisément méconnu les prémisses d'où part Spinoza, perdu de vue ses déductions, moins rigoureuses, après tout, qu'arbitraires, et, laissant de côté les fantômes, on s'est attaché à la réalité, que dissimulent mal les théorèmes d'une métaphysique indiscrète. En d'autres termes, tandis que le spinozisme original est acosmisme, le spinozisme traditionnel est naturalisme.

Et cela devait être.

Effectivement, à qui persuadera-t-on, ainsi que le prétendait Spinoza, que le monde n'est rien, que l'homme n'est rien, que Dieu est tout? La pratique « soutient la raison impuissante et l'empêche d'extravaguer jusqu'à ce point. » Une aussi paradoxale doctrine ne laisse pas néanmoins de porter ses fruits. Si Dieu est tout, se disent les esprits simples, apparemment il est quelque chose. Mais s'il est quelque chose, que peut-il être autre chose que l'homme et que les corps? Et cette conclusion, qui s'offre d'elle-même aux simples, s'impose également aux habiles. Car, pour qui ne se paye point d'abstractions, comment décliner cette conclusion? Donc, la nature est Dieu. « *Spectatum admissi?* »

Spectacle ridicule en effet, mais attristant et monotone! Leçon sans cesse répétée et qu'on oublie sans cesse! On raffine, on subtilise, on se guinde péniblement au-dessus de la réalité vivante, sur les cîmes mortes de l'abstraction, et bientôt, bon gré mal gré, on s'abîme de tout son poids, pour s'y noyer et s'y perdre, dans ce monde de la sensation, dont on avait voulu s'affranchir. L'expérience de chaque jour en fait foi : le naturalisme devient l'écueil fatal où échoue le faux mysticisme. C'est là une des pentes par où l'esprit humain se précipite. C'est une de ses tendances les plus entraînantes. Qui l'exprime fortement est assuré de s'illustrer jusque dans l'erreur. Tel est le genre d'illustration que s'est acquis et que garde le spinozisme, même défiguré.

Les circonstances expliquent, d'ailleurs, les vicissitudes de fortune qu'a éprouvées cette doctrine au XVIIIe siècle et de nos jours.

Quoiqu'on ait grandement abusé, dans ces dernières années, des considérations sur l'esprit de race, il est impossible de nier que le

génie de l'Allemagne ne se prêtât d'une manière particulière aux développements du spinozisme. Les maximes stoïciennes de Spinoza qui brillent comme autant d'éclairs au milieu de ses syllogismes ténébreux ; sa fausse mais enivrante mysticité ; surtout ce principe qu'il n'y a qu'une substance ; cet amalgame bizarre de poésie et de géométrie, devaient plaire à des intelligences romanesques, dans un temps où les sciences physiques et naturelles avaient pris un merveilleux essor. Aussi, ne fût-ce pas simplement une réhabilitation de Spinoza qu'entreprirent les Allemands ; ce fut presque une apothéose.

C'est au nom de Spinoza que Lessing prononce que tout est un, ἓν καὶ πᾶν. Et vainement Mendelssohn s'indigne que Jacobi prête publiquement à l'auteur de *Nathan le Sage* une profession de foi spinoziste. Jacobi lui-même, Rehberg, Heydenrich, Herder applaudissent au spinozisme de Lessing. A parcourir les ouvrages de Spinoza, Gœthe « se sent pénétré de calme, entouré de clarté[1], » et la doctrine de l'*Ethique* devient comme le foyer ardent où s'allument les feux abondants de son génie. Ecoutons Schleiermacher : « Sacrifiez avec moi, s'écrie-t-il, une boucle de cheveux aux mânes du saint et méconnu Spinoza ! Le sublime esprit du monde le pénétra ; l'infini fut son commencement et sa fin, l'universel son unique et éternel amour ; vivant dans une sainte innocence et dans une humilité profonde, il se mira dans le monde éternel, et il vit que lui aussi était pour le monde un miroir digne d'amour ; il fut plein de religion et plein de l'Esprit-Saint ; aussi nous apparaît-il solitaire et non égalé, maître en son art, mais élevé au-dessus du profane, sans disciples et sans droit de bourgeoisie. » De son côté, Novalis célèbre sur un ton lyrique les pieux transports de Spinoza. Fichte, Schelling ne font que développer à leur manière ses enseignements. « Voulez-vous être philosophes ? écrit à son tour Hégel, commencez par être spinozistes ; vous ne pouvez rien sans cela. Il faut avant tout se baigner dans cet éther sublime de la substance unique, universelle et impersonnelle, où l'âme se purifie de toute particularité, et rejette ce qu'elle avait cru jusque-là, tout, absolument tout. Il faut être arrivé à cette négation, qui est l'émancipation de l'esprit[2]. »

Indubitablement, Spinoza aurait eu de la peine à retrouver la doctrine de l'*Ethique* dans les théories alambiquées de ses modernes imitateurs. Et pourtant, en résumé, toutes ces hautes fantaisies métaphysiques ont pour fond le spinozisme. On y transporte à l'esprit humain les évolutions de la substance divine. C'est l'idée qui est

[1] Gœthe, *Mémoires*.

[2] Hégel, *Geschichte der Philosophie*, t. III, p. 374 et suiv.

tout ; Dieu et le monde n'en sont que le devenir et le prolongement. Vrais abstracteurs de quintessence, les penseurs allemands, je parle de ceux qui comptent, s'imposent un visible, mais inutile labeur pour ne point tomber à plat dans le naturalisme, par où le spinozisme finit, et se tenir comme suspendus à la métaphysique, par où il commence.

Au contraire, c'est grâce à ses conséquences que Spinoza parvient à s'insinuer en France, dans ce pays de pratiques esprits. Boulainvilliers, sous prétexte de le réfuter, le préconise[1]. Un cuistre famélique, l'abbé Sabatier de Castres, écrit effrontément une *Apologie de Spinoza et du spinozisme contre les athées, les incrédules, et contre les théologiens scolastiques platoniciens.* Voltaire, sur un ton moitié plaisant, moitié sérieux, donne à entendre que la doctrine du juif d'Amsterdam a du bon : « Vous êtes très confus, Baruch Spinoza ; mais êtes-vous aussi dangereux qu'on le dit? Je soutiens que non : et ma raison, c'est que vous êtes confus, que vous avez écrit en mauvais latin, et qu'il n'y a pas dix personnes en Europe qui vous lisent d'un bout à l'autre, quoiqu'on vous ait traduit en français. » — « Ce Robinet est encore du fatras ; je ne sache que Spinoza qui ait bien raison ; mais on ne peut le lire. »

Et en effet, le spinozisme n'est-il pas une négation violente du christianisme, que le XVIII[e] siècle déteste, parce qu'il y voit l'instrument d'une politique discréditée ? N'est-il pas en même temps une négation secrète du spiritualisme, que le XVIII[e] siècle répudie, parce qu'il y voit le support du christianisme qu'il combat ? Toutefois, au XVIII[e] siècle, le spinozisme n'est guère en France qu'une doctrine obscure, que les philosophes repoussent sans la bien connaître, comme Rousseau ; ou qu'ils reproduisent sans en avoir clairement conscience, comme Diderot, lorsqu'il prête sa plume au lourd et diffus auteur du *Système de la Nature.* Nos admirations expansives pour Spinoza nous sont venues plus tard, par contagion, des admirations de l'Allemagne. Je m'empresse d'ajouter que, chez ceux qui pensent, cet engouement n'a pas duré. Il y aurait donc injustice à leur reprocher trop longtemps quelques phrases retentissantes et solennellement désavouées. Mais promptement banni des sphères supérieures de la science, le spinozisme a envahi les basses et moyennes régions des lettres et de l'utopie. Il en est devenu la métaphysique ambiante, et a constitué pour les âmes comme une stupéfiante atmosphère. Romanciers et novateurs, artisans de fables et chercheurs de religion, ont professé à l'envi que « l'idée de Dieu n'est pour l'homme que la manière de concevoir l'unité, l'ordre

[1] *Réfutation des erreurs de B. de Spinoza*, 1731.

et l'harmonie ; de se sentir une destination et de l'expliquer[1]. »

Cette doctrine a un nom fort connu ; elle s'appelle le panthéisme. Est-ce à dire qu'il faille exclusivement rapporter aux influences de l'Allemagne spinoziste, sinon à l'étude directe de Spinoza, cette propagation en France des idées panthéistiques ? Non, sans doute. Je l'ai déjà remarqué, le panthéisme est une des tendances spontanées de l'esprit humain. Que le spinozisme ait contribué à y incliner les intelligences, cela n'est pas douteux. Mais c'est encore à une autre cause, beaucoup plus déterminante et beaucoup plus profonde, qu'il convient, à mon sens, d'attribuer ce résultat. Je la découvre dans nos mœurs politiques et sociales. Je crois, avec M. de Tocqueville, que l'esprit démocratique a, plus que quoi que ce soit au monde, accrédité en France le panthéisme. « A mesure, écrivait l'éminent auteur de *la Démocratie en Amérique*, à mesure que les conditions deviennent plus égales, chaque homme en particulier devient plus semblable à tous les autres, plus faible et plus petit ; on s'habitue à ne plus envisager les citoyens, pour ne considérer que le peuple ; on oublie les individus pour ne songer qu'à l'espèce.

» Dans ce temps, l'esprit humain aime à embrasser à la fois une foule d'objets divers ; il aspire sans cesse à pouvoir rattacher une multitude de conséquences à une seule cause. L'idée de l'unité l'obsède ; il la cherche de tous côtés, et, quand il croit l'avoir trouvée, il s'étend volontiers dans son sein et s'y repose. Non-seulement il en vient à ne découvrir dans le monde qu'une création et un créateur ; cette première division des choses le gêne encore, et il cherche volontiers à grandir et à simplifier sa pensée en renfermant Dieu et l'univers dans un seul tout. Un pareil système, quoiqu'il détruise l'individualité humaine, ou plutôt parce qu'il la détruit, aura des charmes secrets pour les hommes qui vivent dans les démocraties ; toutes leurs habitudes intellectuelles les préparent à le concevoir et les mettent sur la voie de l'adopter. Il attire naturellement leur imagination et la fixe ; il nourrit l'orgueil de leur esprit et flatte leur paresse[2]. »

On ne saurait s'y tromper ; ce n'était pas sans tristesse que l'éloquent publiciste consignait ces réflexions. Le panthéisme lui semblait un mal très grave, et il le signalait comme un danger public. « C'est contre lui, concluait-il, que tous ceux qui restent épris de la grandeur de l'homme doivent se réunir et combattre. »

D'où vient néanmoins qu'à cette heure ce mal est si peu senti et ce péril si négligé, quoique permanent ? D'où vient surtout que,

[1] *Exposition de la doctrine Saint-Simonienne*, 2e année, p. 88 ; 1re année, p. 413.
[2] Tocqueville, *De la Démocratie en Amérique*, t. II, ch. VII, p. 33.

tandis que l'Allemagne, désabusée, se détache de plus en plus du spinozisme et du panthéisme, pour se tourner à l'expérience, au spiritualisme, au sens commun, il se produit en France une sorte de renaissance du spinozisme et du panthéisme? Il est vrai qu'on en déteste emphatiquement quelques-unes des conséquences les plus déplorables; mais, si l'on en maintient les principes, qu'importent ces protestations? Il est vrai qu'on affecte de se réfugier dans une métaphysique, dont on nie qu'elle soit identique au spinozisme et au panthéisme. Mais, si l'on rejette un Dieu créateur, que signifient ces dénégations?

Le dirai-je? Les générations contemporaines sont animées d'une double passion, de la passion de la liberté et de la passion du progrès. Elles veulent penser librement; elles ne consentent point à s'immobiliser dans le passé. Et certes ce sont là de généreux instincts et de nobles élans.

Quant à moi, je ne laisse à personne le droit de priser plus haut que je ne fais la liberté de pensée, ni d'éprouver plus de reconnaissance que je n'en ressens pour ceux qui ont affranchi, mais non pas faussé ou dévoyé la conscience humaine. Ni les périls de cette liberté, ni l'ambitieuse intolérance qui s'abrite trop souvent sous son nom chez ses promoteurs les plus déclarés, ne peuvent me porter à méconnaître ou à répudier ses bienfaits : car, cette liberté, c'est l'âme même. S'ensuit-il néanmoins que cette liberté doive être effrénée et qu'elle ne trouve même pas dans la nature des choses, avec ses limites, d'inviolables lois? Considérez les sciences physiques. La destinée de Roger Bacon, le sort de Galilée, par exemple, attestent suffisamment qu'elles ont eu leur période de servitude. Cependant, pour être, grâce au ciel, depuis des années, en possession d'elles-mêmes, ces sciences, dans leur libre recherche et leurs théories les plus téméraires, n'ont point cessé de s'appuyer sur la base solide des faits; et ce respect de la réalité a été la condition même de leurs conquêtes. Combien de fois, au contraire, n'est-il pas advenu que la liberté de pensée en philosophie ne s'est traduite, prononçons le mot, que par la liberté de l'extravagance? On a défiguré l'homme, au lieu de le représenter tel qu'il est; à l'observation sérieuse de la vie on a substitué je ne sais quelles rêveries confuses, malsaines, inapplicables; en réduisant toute métaphysique à un jeu laborieusement frivole de l'esprit, on a décrié, s'il pouvait l'être, le plus noble emploi de la raison. Une liberté sans règle a fini par être une liberté sans objet.

D'autre part, qui n'applaudirait à la passion du progrès? ou comment ne pas croire à la vérité, à la sainteté du progrès? Mais aussi, comment ne pas dégager des équivoques qui en corrompent

le sens, ce mot prestigieux de progrès, lequel, à notre époque, est presque devenu un cri de ralliement? Peut-on se flatter notamment d'accomplir quelque progrès, de servir en quoi que ce soit les intérêts du présent ou la cause de l'avenir, si on se borne à remettre en honneur, par des sophismes ingénieux, les aberrations du passé? Considérez de nouveau les sciences physiques. En quoi consistent leurs progrès? N'est-ce pas à accroître sans cesse le nombre de ces inventions, qui apparaissent d'abord comme autant de paradoxes jetés en défi à l'habitude et à l'opinion, mais qui bientôt s'imposent aux plus rebelles par l'efficacité merveilleuse de leurs résultats? Ces découvertes, toujours continuées, ont transformé la face du monde. Et certainement, il n'y aurait ni assez de pitié, ni assez de risée pour quiconque voudrait aujourd'hui ramener les astronomes au système de Ptolémée, ou les chimistes aux théories de Van-Helmont. Il n'en va pas de même en philosophie. Sans doute, en dépit des contradictions ou des écarts, et précisément parce que le progrès est la loi de l'esprit humain, la succession des doctrines enfante une doctrine qui progresse; et, à travers le limon des âges, se déroule, suivant la belle remarque de Leibniz, un courant perpétuel et pur de philosophie, *perennis quædam philosophia.* Mais que de fâcheuses et monotones restaurations d'un passé qui aurait dû ne plus être qu'un souvenir! Que de vieilles erreurs, saluées comme autant d'avénements de la vérité! Que d'insipides plagiats, qualifiés de vues originales et profondes! Que de brocards élevés à la hauteur de principes! Phénomène bizarre! Ce sont ceux-là mêmes qui préconisent le plus solennellement le progrès, qui tendent à discréditer le progrès : car ils font du progrès un tournoiement ou un recul.

Or, si la véritable liberté de pensée n'est pas la liberté de la déraison, mais la liberté de l'intelligence, qui ne déroge point à ses propres lois, qui jamais n'oublie la nature des choses ni ne la travestit; si le véritable progrès n'est point une course impétueuse et désordonnée, un fol ébat où les forces les plus vigoureuses s'exténuent sans qu'on avance, ni moins encore une marche rétrograde; quels exemples, quels enseignements, quelles idées emprunter à Spinoza?

Libre penseur, il n'y a pas de contradiction à laquelle il ne se soit heurté, pas d'aberration où il ne se soit complu. La conscience? Il la nie. La liberté? Il la nie. Le droit? Il le nie, comme il nie la beauté [1]. Le mérite? Il le nie. L'immortalité? Il la nie. La Provi-

[1] Bruder, t. II, p. 184; *Epistola XV, Oldenburgio* : « Prius monere vellem, me naturæ non tribuere pulchritudinem, deformitatem, ordinem, neque confusionem. Nam res non

dence? Il la nie. Son système n'est qu'une négation suivie. Sa liberté de pensée n'est qu'une déroute de la pensée. Novateur, il ne reste, en définitive, qu'un apôtre de décadence; et héraut de l'ère moderne, il ne fait que raviver les plus creuses conceptions de l'antiquité.

Par conséquent, constatons, si l'on veut, la puissance du génie de Spinoza, quoique les objets, comme en un miroir difforme, s'y réfléchissent renversés. Honorons, j'y consens, la mémoire de ce méditatif, qui fut un homme. Enfin laissons-nous aller, je l'accorde, à la sympathie pour cette destinée touchante, contrariée d'abord par les mécomptes et battue par les orages, puis consolée par l'étude et abritée par le silence; mélange extraordinaire de passion et de circonspection; humble et illustre, détachée et superbe. Mais, en conservant à Spinoza la place qui lui appartient dans l'histoire, reléguons le spinozisme parmi les lointaines et regrettables erreurs du passé. En philosophie aussi bien qu'en tout le reste, la France n'a qu'à se souvenir d'elle-même. Qu'elle renonce décidément aux traditions allemandes de Spinoza, pour reprendre et ne plus abandonner les traditions françaises de Descartes.

NOURRISSON.

nisi respective ad nostram imaginationem possunt dici pulchræ aut deformes, ordinatæ aut confusæ..... » — *Id.*, *ibid.*, p. 312 : « Pulchritudo non tam objecti, quod conspicitur, est qualitas, quam in eo, qui conspicit, effectus. Si nostri oculi essent vel longiores vel breviores, aut nostrum se aliter haberet temperamentum, ea quæ nunc pulchra, deformia, ea vero quæ nunc deformia, pulchra nobis apparerent. Pulcherrima manus per microscopium conspecta terribilis apparet. Quædam procul visa pulchra, et a propinquo conspecta deformia sunt, adeo ut res in se spectatæ, vel ad Deum relatæ, nec pulchræ nec deformes sint. »

LA

CORRESPONDANCE DE MALHERBE

OEuvres de Malherbe, t. III et IV, par L. LALANNE. Paris, Hachette.

Malherbe poète et réformateur, Malherbe puriste inflexible, exhalant dans son dernier soupir une règle de syntaxe, et mourant comme un martyr de la grammaire, en confessant son idole jusqu'au dernier moment, a été trop souvent et trop bien étudié pour que nous songions ici à revenir sur le rôle décisif qu'il a joué dans la formation de la langue et de la poésie françaises. Commenté de son vivant par Balzac et M[lle] de Gournay; étudié par tous après sa mort; chanté par Boileau; annoté par Ménage et Chevreau, plus tard par André Chénier; admiré sans lassitude pendant deux siècles, il l'est encore de nos générations contemporaines, et garde, immuable et méritée, la place d'honneur dans tous les *cours de littérature* les plus brillants comme les plus humbles. L'exclamation d'allégeance et de triomphe de Boileau, le fameux *Enfin !* est, et restera toujours le cri de ralliement des amateurs du beau et du grand langage classique. Cette haute réputation littéraire, consacrée par le bon goût et le bon sens publics, affermie par tant d'hommages éclatants d'illustres disciples, ne souffre plus ni examen, ni discussion. Mais si la critique littéraire est épuisée, si les annotateurs et les commentateurs doivent avoir désormais la bouche close et les mains liées, en est-il de même de la critique morale, qui est demeurée à peu près intacte ? Il est permis, curieux peut-être de demander à Malherbe lui-même son examen de conscience. Il est intéressant de rechercher quel homme fut le poète, et cela en dehors de biogra-

phies trop complaisantes ou d'anecdotes trop piquantes, mais bien dans ses propres lettres, qui sont parfois des confidences et même des confessions.

Les lettres de Malherbe ont été peu lues. Jadis une rigoureuse appréciation de M. Sainte-Beuve leur a porté un coup fatal. Le célèbre critique n'a vu ou n'a voulu voir que deux lettres principales, deux grandes pièces d'apparat qui l'ont tout d'abord attiré et séduit peut-être un peu trop, et il a laissé impitoyablement de côté les lettres plus relâchées, les lettres de tous les jours, qui l'ont rebuté peut-être aussi un peu trop. Les deux lettres lues par M. Sainte-Beuve sont tout à l'honneur de Malherbe; du grand style, de grands sentiments, enfin du Malherbe classique sans rimes. De sorte que, par un rare bonheur, la prévention du critique a tourné à la gloire du poète. On a admiré deux belles pages en prose de Malherbe (des considérations à Balzac, et un magnifique éloge du cardinal de Richelieu) qui, jointes à quelques nobles strophes des odes et des stances ingénieusement enchâssées par l'écrivain, ont composé un de ces portraits littéraires que chacun sait. Nous ne prétendons pas refaire cette étude, nous voulons simplement recueillir ce qu'elle a dédaigné, c'est-à-dire pénétrer dans ces lettres incultes de Malherbe, dont « le négligé et le trivial passent les bornes de la licence épistolaire. » Le terrain est neuf, et n'est peut-être pas aussi mal entretenu, aussi hérissé de ronces que la susceptibilité raffinée de M. Sainte-Beuve le lui a fait entrevoir. Le trivial surtout n'y fleurit pas aussi librement et abondamment qu'on pourrait le croire. Ce n'est pas l'Arcadie, mais ce n'est pas non plus le pays des Lestrygons. Il y a quelques sites heureux qui émergent de la plaine, et parfois quelque fleur se dégage des broussailles. Cependant, l'artiste s'y plaira moins que l'historien. M. Bazin, dans une riche et laborieuse expédition, en a rapporté bien des matériaux pour sa solide et scrupuleuse *Histoire de Louis XIII*. Pour nous, au travers de ces lettres, nous ne suivrons qu'un personnage, Malherbe lui-même. Nous n'y retrouverons pas le poète, le poète haut et calme dans son cadre, souriant à la postérité, la main sur ses poésies, nous y rencontrerons un gentilhomme chroniqueur à la façon de Dangeau, et un peu courtisan selon la formule de Beaumarchais. Malherbe poète, au commencement du XVII[e] siècle, apparaît comme un roc au milieu d'un courant destructeur; il s'y tient ferme, inébranlable, et oppose une digue au torrent des mauvais vers. Grâce à sa puissante et persévérante réaction, la cause de la langue est gagnée. Mais dans ce rôle, il dépensa toute son énergie, tout son esprit de résistance, et cet Alceste des mauvais sonnets se montra plus maniable à la cour. Il fit aux mœurs de son temps tous

les sacrifices qu'il refusa aux poètes de son siècle. Les lettres que nous allons parcourir nous donnent la clef des défauts de l'écrivain, en mettant à nu la nature des sentiments de l'homme.

I

Une partie de cette correspondance de Malherbe a été imprimée pour la première fois dès 1630, quelques années seulement après sa mort. Déjà, de son vivant, quelques lettres choisies avaient paru dans un recueil spécial, une sorte de livre d'or épistolaire où ne figuraient que les écrivains les plus distingués. A ce sujet, nous voyons Malherbe redemander à Peiresc, son principal correspondant, celles de ses lettres qu'il veut retoucher avant de les confier à Rosset, l'éditeur du recueil des *Lettres amoureuses et morales des beaux esprits de ce temps.* Une quinzaine seulement se trouvèrent « en équipage de comparaître ; » mais ce n'est pas dans ces pièces limées d'un « bel esprit » que nous irons chercher la pensée intime du poète. L'intérêt de la correspondance de Malherbe est tout entier dans les lettres adressées à Peiresc, retrouvées seulement en 1822. On en fit alors une édition très incomplète et très incorrecte, et, par conséquent, inutile. « Il n'y a pas lieu de s'étonner, dit M. Bazin, si le public, qui veut bien s'instruire, mais qui demande qu'on l'y aide, a reçu froidement cette importante découverte. » Ce fut M. Bazin qui se chargea d'aider le public, en signalant cette précieuse source de documents dans son *Histoire de Louis XIII*, et en préparant une édition de ces lettres, qu'il avait si laborieusement et si heureusement pratiquées. M. Bazin mourut avant d'avoir achevé son travail, et l'édition fut encore ajournée. C'est M. Ludovic Lalanne, l'aimable érudit que l'on connaît, qui a repris en main cette tâche difficile, et c'est à lui qu'appartiendra l'honneur de l'édition définitive ; je dis définitive, car il sera désormais impossible de pousser plus loin l'exactitude, le scrupule et la multiplicité des recherches. M. Lalanne, dans son zèle, n'a consulté que l'intérêt de la science historique ; rien ne lui a coûté pour assurer la solidité de son œuvre. Il a fouillé toutes les bibliothèques et s'est mis en relation avec tous ceux qui pouvaient lui fournir quelque renseignement ; il a collationné soigneusement tous les manuscrits, vérifié les copies et contrôlé les originaux par un examen minutieux des lettres correspondantes de Peiresc, et n'a épargné, pour tout cela, ni les démarches ni les voyages. La pureté et l'authenticité du texte ainsi assurées, M. Lalanne l'a enrichi de commentaires historiques et

de gloses philologiques. Tous les personnages cités par Malherbe (et ils sont nombreux) ont été l'objet d'une notice spéciale, courte et substantielle. Les variantes ou plutôt les ratures faites par Malherbe sur ses manuscrits ont été religieusement relevées, et le lecteur peut assister en quelque sorte à la confection de chaque lettre. Ce secret du travail ainsi pénétré, est intéressant non-seulement au point de vue de l'histoire littéraire et de la grammaire, mais encore il aide au genre d'étude que nous commençons. On saisit par là un premier trait caractéristique de cet homme, si esclave de la correction et si difficile sur lui-même et sur les autres, qui ne laissait rien échapper à une première inspiration, et qui ne faisait rien avec négligence. Ce soin de se relire avec attention et de reprendre ses expressions est d'autant plus curieux, que presque toutes ses lettres étaient écrites dans la soirée, à une heure très avancée, après une journée fatigante, et que, dans presque toutes, Malherbe se plaint d'être accablé de sommeil. D'autres notes, dans un autre ordre d'idées, n'ont pas moins de valeur : ce sont les notes explicatives où M. Lalanne nous découvre certaines allusions et nous donne le mot de certaines réticences auxquelles Malherbe se croyait obligé, malgré le secret probable d'une correspondance intime comme celle qu'il entretenait avec Peiresc. Cette excellente édition, dont le premier volume (*Poésies*) a déjà été signalé aux lecteurs de la *Revue*, fait partie de la collection Hachette, *les Grands Ecrivains de la France*, utile et glorieuse entreprise, confiée, on le sait, à la direction du savant philologue M. Régnier. Ces deux derniers volumes contiennent donc la correspondance tout entière de Malherbe, les lettres le plus anciennement connues et qui sont les moins importantes, et les plus récemment publiées, celles à Peiresc, d'où nous tirerons surtout les éléments de ce travail. Mais, avant d'en venir à Malherbe, rappelons brièvement ce qu'était ce Peiresc, correspondant favorisé, auquel les deux tiers au moins du recueil sont adressés.

Fabri de Peiresc était un magistrat de Provence avec lequel Malherbe s'était lié pendant son long séjour à Aix. Sa précocité avait été prodigieuse. Il n'avait pas eu d'enfance, disent ses biographes, au nombre desquels il faut citer l'illustre Gassendi. Les jeux de son âge ne l'attiraient pas ; il étudiait pendant les récréations, sans relâche, toujours. A dix ans, il avait épuisé la veine enseignante de ses maitres, et avait dû se pourvoir lui-même. Ces débuts, assez maussades, n'ont d'ailleurs rien de remarquable, surtout au XVIe siècle, où tous ceux qui étudiaient savaient, et où ceux qui savaient savaient tout. Mais Peiresc ne s'en tint pas là ; il avait réellement des acultés exceptionnelles, et tous les trésors de l'érudition ne purent

satisfaire certaines aspirations plus élevées de son âme. Avec le savant Baptiste de la Porte, « il pénétra profondément dans la connaissance des secrets les plus cachés de la nature. » Voilà un beau titre, mais ce n'est pas tout; Peiresc fut l'ami de Rubens, qui lui enseigna la peinture. « Il en connut les finesses, ainsi que de la plupart des autres arts. » De plus, il avait voyagé dans toute l'Europe et en savait toutes les langues. Le monde ancien même ne suffisait plus à le satisfaire, et sans cesse on lui apportait du Nouveau Monde « des productions merveilleuses ou de l'art ou de la nature. » Cette curiosité de savoir qui s'applique à la nature et à l'art, annonce certainement une haute et délicate intelligence, fort au-dessus des idées de son temps. Un homme, des plus érudits, et magistrat qui, au XVI[e] siècle, ne compile pas, ne commente pas, alors qu'il aurait eu si beau jeu à le faire, mais qui encore étudie tous les arts jusque dans « leurs finesses, » qui s'adonne aux sciences naturelles et se montre curieux des productions du Nouveau Monde, et demande à l'Amérique autre chose que des mines d'or, un tel homme est certainement, tout savoir mis à part, philosophe, poète et artiste. Cette façon large d'entendre les connaissances humaines explique et justifie suffisamment l'influence qu'exerça Peiresc sur ses contemporains, et l'estime dont il jouit parmi les hommes les plus distingués de son temps et dans tous les pays de l'Europe. « On ne saurait nombrer, dit Perrault, les éloges funèbres qui se firent en son honneur. On en a composé un gros volume, où il s'en trouve en *quarante* langues différentes ou environ. » Tel est l'homme avec qui Malherbe fut en correspondance pendant vingt-deux ans (1606-1628), et à qui il envoyait presque chaque mois de longues lettres chargées de nouvelles, nouvelles de la ville, mais surtout nouvelles de la cour, où il avait fini, après une longue attente, par obtenir un emploi.

C'est que Malherbe, avant toute chose, fut courtisan, et d'abord courtisan dans le sens professionnel du mot, courtisan en sa qualité de bon gentilhomme. Henri IV apercevant dans une salle du Louvre un homme qu'il ne connaissait pas, lui demanda à qui il *appartenait.* « Je n'appartiens qu'à moi ! répondit l'autre fièrement. — Mon ami, dit Henri IV, vous avez là un sot maître. » Cette anecdote dit beaucoup. N'appartenir qu'à soi et s'en vanter était le fait d'un sot et d'un impertinent. Il fallait appartenir à quelqu'un, être de la suite d'un grand seigneur. Dès l'âge de vingt et un ans, Malherbe, qui était homme d'esprit et de grand sens pratique, appartint à M. le duc d'Angoulême, fils naturel de Henri II, et gouverneur de Provence. Il demeura dans la maison du duc jusqu'au jour où le prince fut assassiné, jusqu'en 1586 ; il y était resté près de dix an-

nées. Cette mort tragique coupa la carrière de Malherbe. Pendant vingt années, il demeura sans maître, c'est-à-dire sans avenir. Il vécut, tant en Normandie, son pays natal, qu'en Provence, son pays d'adoption, jusqu'à ce qu'il pût rentrer à la cour, son pays de prédilection. Ce fut à son ancien condisciple du Perron qu'il dut son rapatriement. On connaît assez l'anecdote. Henri IV ordonna à son grand-écuyer, à M. le Grand, comme on disait, qui était alors le duc de Bellegarde, de s'occuper de ce gentilhomme normand, si habile à faire les vers qu'il ne fallait plus « s'en mêler » après lui. Bellegarde reçut Malherbe, « lui donna la table, un cheval et mille livres d'appointements. » Appartenant ainsi au grand-écuyer, il avait rang de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

A son arrivée à la cour de Paris, Malherbe avait déjà cinquante ans. Sa vie publique allait commencer; mais le cercle de sa vie privée était fermé depuis longtemps; il était père de famille. Il avait passé trente ans environ en Normandie, et vingt en Provence où il s'était marié, attentif aux événements et toujours prêt à mettre sa poésie au service de son ambition; malheureusement, les circonstances ne lui avaient pas été favorables. Les luttes, les troubles, les catastrophes dans lesquels s'abîmèrent les dernières années du XVIe siècle ne se prêtaient guère aux débuts d'un poète. Il attendit, ne négligeant rien pour rendre ses vers intéressants, et choisissant toujours le fond le plus propre à assurer le triomphe de la forme. On pouvait se défier du novateur, mais il était impossible de méconnaître le courtisan, le poète et le sujet plein de zèle et de bonne volonté. Il avait chanté « les blonds cheveux de Gabrielle; » il célébra Marie de Médicis. Le mauvais temps qui fit durer quatorze jours le voyage de la jeune reine, de Gênes à Marseille, était devenu, sous son inspiration complaisante, une galanterie de Neptune :

Dix jours ne pouvant se distraire
Au plaisir de la regarder,
Il a par un effort contraire
Essayé de la retarder.

Et cependant l'heure de la récompense, disons mieux, de la justice, tardait toujours à sonner. La province, pour emprunter l'image du poète, se conduisit comme Neptune, et prit trop longtemps plaisir à le regarder et à le retarder. Par bonheur c'était une province intelligente et fort éclairée, qui savait apprécier Malherbe, et qui pouvait au besoin le conseiller. Il avait là pour amis et pour familiers les principaux magistrats de la Provence (allié lui-même par sa femme à une famille de magistrats), Guillaume du Vair et Peiresc

en tête, du Vair, le futur chancelier de France, le premier de sa profession, disent les biographes, qui sut dans sa langue être éloquent et mesuré ; Peiresc, dont nous avons dit plus haut le savoir prodigieux et les illustres et universelles relations. Ces deux hommes, le premier surtout, ne durent pas demeurer étrangers à la longue et sévère élaboration du grand et pur talent de Malherbe, sinon par une influence directe sur les travaux de leur ami, au moins par la lente et salutaire assimilation qui se fit en lui de leurs saines doctrines littéraires. Mais un homme du caractère de Malherbe pouvait-il se contenter de ces succès de second plan ? Entiché de noblesse, ou, si on l'aime mieux, légitimement fier d'appartenir à une ancienne famille illustrée à la bataille d'Hastings, ayant pour armes « hermines de sable sans nombre, en champ d'argent, et six roses de gueule, » sa fierté de gentilhomme et son orgueil de poète étaient à la fois profondément atteints de l'obscure inaction où on l'abandonnait, et des rivaux qu'on lui préférait. Les deux sentiments étaient en jeu, peut-être même l'un primait-il l'autre : Malherbe, imbu des idées de son temps, souffrait sans doute plus comme gentilhomme déclassé que comme poète incompris. Notez qu'à cette époque il avait plus de raisons d'être fier de sa naissance que de s'enorgueillir de ses vers. Ses meilleures pièces n'étaient pas composées, et son bagage poétique était encore bien léger. Si donc Paris (Paris douce demeure, dira-t-il plus tard) était le rêve du poète, c'était aussi le but ardemment désiré de l'homme portant l'épée, du courtisan aspirant à un emploi. Il arriva à la cour en 1605, en gentilhomme normand de bonne maison, pouvant prétendre à une charge, ayant en plus de sa qualité un beau talent pour les vers, plutôt qu'en simple poète pensionné comme en verra tant la génération suivante. Il pouvait tout espérer ; Ronsard avait été ambassadeur ; Des Portes, secrétaire d'Etat, presque ministre ; jusqu'alors la poésie n'avait été qu'un moyen d'asseoir noblement un homme, de le pousser à une brillante fortune et de l'installer dans une haute position. Telles pouvaient être les espérances de Malherbe : on le voit entretenir longtemps ces idées chimériques de grandeur, on le voit hésiter sur le choix d'une carrière pour son fils, la magistrature ne lui semblant pas digne de recevoir dans son sein son noble héritier. Ce n'est que sur des représentations sages et pressantes, sur des exemples qui font autorité, qu'il se décide à permettre au jeune homme de prendre la robe. Il avait la fierté de son temps, la fierté de la race et de l'épée. Il entrait chez le duc de Bellegarde en gentilhomme sinon en égal, acceptant les yeux fermés toute hiérarchie établie, se conformant de bon cœur à toutes les habitudes d'obéissance, se pliant à toutes les servitudes qui grevaient sa liberté, estimant honorable

et nécessaire toute dépendance, pourvu toutefois qu'elle se rattachât au roi, et, par réciprocité, sollicitant sans honte et acceptant sans embarras les bienfaits de celui qui, de par Dieu, donnait des ordres et répandait des gratifications. Ainsi fut-il toute sa vie dévoué au trône encore plus qu'à la personne royale. Aveuglé par le principe au point de ne rien discerner dans les applications, nous le verrons faire peu de différence entre le gouvernement de Henri IV et la triste administration de Marie de Médicis.

Bien fait de sa personne, de bonne race, de haute mine, barbe et moustache à la mode royale, répandant autour de lui, comme Alexandre le Grand et Anne d'Autriche, une odeur naturelle agréable, galant, spirituel, déjà formé aux belles manières par ses dix années de service auprès de son ancien maître, le duc d'Angoulême, mûri par vingt ans d'attente et de patience, il arrivait, possédant à la fois l'expérience de l'homme et la science du courtisan. N'étant pas encore aux deux tiers de sa carrière, il portait vaillamment ses cinquante ans, et son martyrologe galant n'était pas encore clos. Il n'y avait, disait-il à la reine mère, et elle en riait, que deux belles choses au monde, les roses et les femmes, et deux bons morceaux, les femmes et les melons. Professant ces maximes épicuriennes, Malherbe devait se plaire à la cour, et y plaire. Son âge lui donnait accès dans toutes les sociétés, son esprit l'y faisait valoir, sa naissance l'y faisait respecter. Sa science de la vie lui permettait de louvoyer sans danger entre toutes les coteries, voire même les factions sans se heurter à aucune, et de s'immiscer dans toutes les réunions sans éveiller la défiance, sans exciter le soupçon. Il n'avait rien à redouter de ce qu'il appelait « les flux et reflux de la cour. » Il était discret et avait du goût. On lui confiait bien des choses, et on le consultait sur beaucoup d'autres, sur les petites affaires de la Cour, sur ce que, dans les jours de mauvaise humeur, il appelait « les nigeries du Louvre. » Il était de toutes les solennités comme de toutes les intimités. Il avait sa place aux ballets que dansaient les princes, et quand la reine Marie envoya les présents de noces à l'infante Anne d'Autriche, Malherbe fut un des rares élus admis à contempler les joyaux destinés à la future épouse de Louis XIII. Il savait rendre de petits services, précieuse qualité du courtisan. Par l'entremise de Peiresc, entre autres choses, il se faisait expédier de Marseille des flacons d'une certaine huile d'orange dont les dames raffolaient. Aussi pénètre-t-il partout librement, dans la chambre de la reine comme dans la prison de Ravaillac; il voit tout, sait tout. Toujours à la source, il a sur toutes les affaires les meilleurs et les plus sûrs renseignements. Le soir, il rédige à l'adresse de son ami Peiresc une sorte de journal anecdotique et historique,

où l'histoire de chaque jour est saisie au vol. Il s'y montre avec ses préoccupations du moment, les siennes et celles de la cour, en laquelle il s'est comme incarné. C'est là désormais, et là seulement que se passera sa vie. L'éloignement de Paris, quand il y sera contraint, le rendra « stupide, » et il aura hâte de quitter « ce malplaisant séjour de Fontainebleau. » On a remarqué que les tableaux de la nature tenaient peu de place dans ses vers. Il est surtout l'homme du Louvre, l'homme de la foule, il va et vient, sort, rentre. Ici, il salue « un grand aux degrés, » là, c'est un prélat qui lui conte bien exactement « comment cela s'est passé. » C'est une « baguenauderie. » N'importe, il en est curieux. Il tient à savoir comment les brouilles se débrouillent, combien le roi achète ses maîtresses, combien il donne à ceux qui les épousent, soit avant, soit après, aux Montauban, Moisset, Sésy et consorts ; tout cela l'intéresse. S'il s'échappe un instant du Louvre, il se rendra chez la favorite du moment, faire sa cour, et il sera ravi qu'on lui fasse « beaucoup d'amitiés, plus qu'il ne s'y attendait. » Puis il ira dîner dans un endroit où il y aura bonne compagnie. » A cela, il y tient. « Je me puis donner cette vanité, dit-il, que tout ce qu'il y a d'éminent en France, j'entends de ceux qui me connaissent, me fait cet honneur d'estimer et désirer mon amitié. » Le voilà bien posé, dès le début : pour ce qui est du nerf de toute poésie comme de toute prose, et ce qu'il oublie le moins, il a la promesse du roi, « le roi lui a promis une pension sur la première abbaye ou évêché qui vaquera. » On a beaucoup parlé de la lenteur de Malherbe à faire les vers, et du soin qu'il apportait à les retoucher ; on a même évalué à trente-trois vers par an, en moyenne, ce qu'il rima dans toute sa vie. N'y a-t-il dans cette parcimonie de création que de la lenteur et du scrupule de travail, et à défaut de sa tendance à polir et à repolir sans cesse, n'expliquerait-on pas son peu de fécondité par la nature même de son existence de courtisan, dissipée et répandue ? Quant à la pénurie d'idées et de sentiments, qu'on lui a également reprochée, n'en faut-il pas de même chercher la cause dans cette vie sans concentration, qui ne trouvait que rarement le temps de se replier sur elle-même ? Quelles émotions intimes, quelles sensations profondes put éprouver le poète pendant ces vingt-trois ans passés à la cour ? Sans famille (il visita une fois sa femme dans l'espace de seize ans), presque sans domicile, ou du moins sans intérieur, il vécut tout ce temps en dehors de lui-même, de la vie frivole et agitée de l'homme de cour. Aussi, son œuvre n'est-elle tout entière qu'une application de l'à-propos, un écho de l'événement du jour, quel qu'il soit, noble ou futile. Qu'il s'agisse de la pacification d'une province, ou d'un nouvel amour insensé de son vieux roi, il est prêt s'il croit faire acte d'habileté,

courtisan à la langue dorée, maniant en maître le beau langage qu'il a su se faire, mais poète sans inspiration réelle et originale. Réfléchissant de belles idées, comme un beau miroir de belles formes, il est froid, insensible, mais net et brillant.

II

Malherbe, essentiellement monarchique, disait : « Je suis enfant d'obéissance, et je crois que nos maîtres ne font rien que de docte et de bien. » C'était sa mesure en politique comme en toute chose ; il portait partout cette enfance naïve et croyante de l'obéissance, du devoir indiscutable. Empêché de mille liens, il se trouvait à l'aise et accomplissait allègrement chaque jour tous les articles de sa consigne. Ce respect profond de la discipline lui tenait lieu d'ailleurs de tout autre sentiment. Il se montrait sensible par devoir, ému par bienséance. « Je suis marri, dit-il, comme *je dois*, de la mort de M. de Termes, et, ce qui m'en accroît le déplaisir, c'est que *je dois* là-dessus une lettre de consolation à monsieur le Grand. » Lettre due, lettre payée. C'est une paraphrase de la *Pallida mors æquo pulsat pede ;* ce sont les belles stances à du Perrier réduites en prose. Ce qu'il avait dit de Rosette, il le redira de M. de Termes, du chevalier de Guise, enfin de tous ceux de la mort desquels il *devra* être marri. On se souvient, en lisant ces pièces de prose, très soignées d'ailleurs, du joli conte de Voltaire, *les Deux Consolés*. C'est le même procédé de consolation ; Malherbe agit comme le philosophe du conte ; il dresse une liste des familles affligées le plus récemment. Le piquant de ces condoléances, c'est qu'il n'est nullement convaincu de leur efficacité, et il dira quelque part avec beaucoup de raison : « De tous les compliments que nous semblons obligés de rendre les uns aux autres, je n'en crois point de superflu comme celui de la consolation. » Mais c'était une coutume, un devoir, et jamais il n'y manquera. Même quand il est frappé dans ses propres affections, quand sa fille meurt, il en avertit sa femme en de beaux termes, en termes de condoléance plus que de vraie douleur : « Souvenez-vous que quand notre fille eût vécu cent ans, il lui fallait toujours mourir. » Il dira à la princesse de Conti, à propos du chevalier de Guise : « Il pouvait vivre quatre-vingts ans et il est demeuré en deçà de vingt-six. Voulez-vous, madame, être satisfaite sur cette plainte ? » Et il lui donne des explications fatalistes, des développements sur ce thème égoïste et utilitaire : A quoi *sert* de se désoler ? Lui rendrez-vous la vie ? etc.

Puis quand ainsi serait, que selon ta prière
Elle aurait obtenu
D'avoir en cheveux blancs terminé sa carrière,
Qu'en fût-il advenu ?

disait-il à du Perrier. En prose comme en vers, voilà ce qu'il conseillait et ce qu'il pratiquait lui-même, et jamais son affliction ne lui avait fait oublier, dans ces cas, qu'il était avant tout l'homme du beau style. Sa lettre à sa femme sur la mort de sa fille est une des mieux écrites ; elle est toute pleine d'antithèses savantes et de mots mis à leur place par un homme qui en connaît le pouvoir. « J'ai aimé *uniquement* ma fille, j'en veux aimer le regret *uniquement.* » Tout est sur ce ton de mesure et de parfait équilibre ; Malherbe n'aime pas la douleur bruyante et désordonnée, il trouve que Mme de Termes « jetant les hauts cris, appelant le défunt, rénonce au respect et à la *bienséance.* » Lui, au contraire, il était bienséant. Mais, dira-t-on, que devient cette douleur légendaire du vieux poète demandant, à soixante-douze ans, le combat contre les meurtriers de son fils ? Il est vrai que, dans ce cas, Malherbe lui-même jette les hauts cris ; il traite les meurtriers de « marauds » et parle de les faire pendre ; mais il y a une raison particulière à l'émotion inusitée du vieillard. D'abord, je ne prétendrais pas qu'il n'ait eu aucune affection pour son fils, il est possible qu'il ait senti des entrailles pour cet unique représentant d'un nom dont il était si fier ; mais de plus, ce fils était, dans l'acception sérieuse du terme, l'espoir des vieux jours du poète. Malherbe n'était pas riche, maintes fois ses espérances avaient été déçues ; il sollicitait continuellement et n'obtenait que lentement. « Je ne pense pas être plus heureux sous le fils que j'ai été sous le père, » écrivait-il en 1622. Il avait à se plaindre, il était vieux et découragé. D'après une lettre de du Bouillon, son cousin, on voit que c'était un plan de famille, d'arracher enfin le vieillard à la vie fatigante de la cour, et de l'y faire suppléer par son fils. « A un homme de son âge et de son humeur, disait du Bouillon, il ne lui faut plus désormais que bon feu et bon voisin..... Son fils ayant de très bonnes qualités naturelles et acquises, est capable, si Dieu lui donne des jours, de le faire subsister. En ce faisant, il amendera sa fortune et peut, avec le temps, tirer la main à ses parents et à ses amis. » Et voilà que tous ces projets d'avenir, d'amendement de fortune, s'étaient écroulés. Au moment où le jeune crédit du fils, enté sur la vieille faveur du père, allait enfin porter quelques fruits, voilà qu'un duel perfide, presque un assassinat, venait ruiner à jamais ces rêves caressés d'une ambition permise, et tromper encore une fois la trop longue attente du poète. C'était un rude coup pour le vieux

Malherbe ; de là, ces éclatantes manifestations de fureur, ces projets de vengeance et de poursuite acharnée, que nous trouvons dans ses lettres ; mais dans cette activité de suppliques et de pétitions, dans cette fièvre de procédure criminelle et un peu civile qui agite si violemment les derniers jours du vieillard, il y a plutôt, il faut l'avouer, du dépit et de la rage, que de la douleur et de la désolation. Ses lettres sont d'une partie (style de procédure) désespérée, d'un plaideur qui n'a plus d'autre ressource que son obstination ; mais pas une phrase, pas une ligne dans ces regrets virulents, ne trahit la profonde émotion d'un père atteint dans son cœur. Il dit avec énergie « mes assassins, » mais comme l'*Avare* volé se dit assassiné.

J'ai dû commencer par l'enveloppe du caractère. Ce manteau d'indifférence raisonnée, de froideur acquise, de haute philosophie égoïste, recouvre l'homme constamment et hermétiquement. I donne à Malherbe son apparence extérieure, sa manière d'être habituelle ; il explique ses pensées, ses paroles, ses gestes. Ainsi en garde contre tout, Malherbe voit les événements avec netteté et lucidité. Il peut se méprendre sur leur portée, mais jamais il n'exagérera leur importance. Il racontera tout fidèlement, sans jamais rien juger. On trouverait difficilement une appréciation personnelle dans toutes ses lettres, à part toutefois ce fameux jugement sur Richelieu, dont je parlais plus haut. Mais c'est une exception. Richelieu avait su mériter son panégyrique. « Monsieur le cardinal m'a promis toute sorte de faveurs..... Je m'en vais lui rendre en rime tout ce qu'il m'aura prêté en prose. » Malherbe fit bonne mesure au cardinal ; il rendit en rimes sonnantes et en bonne prose ayant cours. Mais à part cette opération pécuniaire, qui n'était qu'un rendu pour un prêté, Malherbe fut toujours sobre de son opinion sur papier. L'injustice ne le révolte pas, et la justice ne l'exalte pas. « Les grands, dit-il quelque part, ne trouvent rien de bon si les choses ne succèdent à leur gré, et ne louent rien que par l'événement. » En cela, comme en toutes choses, il imite les grands et ne loue rien que par l'événement. Quand l'événement avait porté de Luynes à la plus haute fortune, Malherbe avait jugé convenable de lui adresser, en une belle dédicace, sa traduction du trente-troisième livre de Tite-Live ; mais quand plus tard l'événement fit mourir de Luynes abandonné de tous et profané jusqu'en son cercueil, Malherbe, toujours attentif, se présenta avec ce couplet de sa façon, en forme d'épitaphe ;

Cette absynthe au nez de barbet
En ce tombeau fait sa demeure ;
Chacun en rit, et moi j'en pleure :
Je le voulais voir au gibet.

Fort de son principe, il est dur aux disgraciés. « Pour la Conchine, écrit-il le 25 juin, je crois que vous aurez le loisir de la voir en ses beaux atours, car, à ce que m'ont dit des gens qui le doivent bien savoir, la *chose* ira jusques à samedi. » La *chose*, c'est le bûcher de l'infortunée. « La plaisanterie est cruelle, » dit M. Lalanne, l'éditeur ordinairement bienveillant et respectueux de ces lettres. Il est vrai, la plaisanterie est cruelle. On était en droit d'attendre autre chose de l'homme qui, par son talent d'écrivain, avait su s'élever au-dessus de son siècle, et l'on pourrait souhaiter d'autres idées dans un cerveau de poète. Il est triste que ces représailles sanguinaires d'une époque intolérante, ces sombres drames de l'ignorance et de la superstition, n'aient inspiré à Malherbe que de froides épigrammes et des plaisanteries indignes au moins d'un gentilhomme. Du sein du peuple aveugle et borné qui entourait le bûcher d'Eléonore Galigaïl, il s'éleva à l'aspect de la victime une rumeur de pitié; il y eut des larmes et des sanglots dans cette foule grossière; seul, un cœur demeura impitoyable et railleur, ce fut celui du premier poète du temps. Oui, cela est triste; mais remarquons toujours que c'est le fait d'un parfait courtisan de se montrer implacable à l'égard de ceux qui ont lésé la majesté du trône. En cela, Malherbe demeure l'homme de l'usage et de la bienséance, le bon citoyen, l'ami de la paix publique. Loin de lui les coups de tête épistolaires et les intempérances de plume! Il sait toujours museler sa verve. « Il vaut mieux se taire que de rien écrire de ceux qui peuvent proscrire. » Bonne maxime positive, mais l'inverse n'est pas vrai pour lui. Quand ceux qui le pouvaient ne peuvent plus proscrire, il vaut mieux, paraît-il, écrire que se taire, écrire n'importe quoi, fût-ce les mots que nous avons lus! Mais avant cela, trop de prudence n'est pas encore assez; pour parler, même d'une façon inoffensive du terrible couple d'Ancre, Malherbe écrira à son ami en chiffres convenus. Il ne faut pas qu'un courtisan qui veut s'avancer se laisse aller à donner la moindre prise sur lui par un jugement prématuré, auquel l'événement pourrait prêter un sens dangereux.

III

Henri IV avait promis à Malherbe une pension sur la première abbaye ou évêché qui viendrait à vaquer; soit que la santé des premiers titulaires fût inébranlable, soit que le bon roi, un peu négligent sur ces matières, promît plus de ces pensions qu'il n'en pouvait donner, soit pour toute autre raison, il est certain que Malherbe ne

toucha jamais, du vivant du Béarnais, la moindre part sur l'une de ces riches prébendes. Il dut s'en tenir à ses mille livres d'appointements et à quelques gratifications largement espacées. Aussi, la mort d'Henri fut-elle peu sensible au poète, jaloux de ses intérêts. Le récit qu'il en fait dans ses lettres ne laisse percer aucune émotion. Sa relation est exacte et sèche comme un bulletin. En présence de cette mort, qui, à travers les siècles, nous arrive encore comme un écho douloureux ; en présence de ce deuil national, que les générations les plus diverses par l'esprit se sont transmis comme un pieux héritage, Malherbe, selon son habitude, demeure froid et éveillé sur lui-même. Il se borne à constater la douleur publique : « Pour le peuple de Paris, je crois qu'il ne pleura jamais tant qu'en cette occasion. » Pendant que le peuple est en larmes, lui, il agit, il demande, il voit Mme la princesse de Conty, « qui gouverne la reine, » et cette protection, happée au milieu des préparatifs de l'enterrement, lui fait accorder « un méchant don. » Toutefois, ce n'est encore qu'une promesse : « Je n'ai autre peur, dit-il, que de ma mauvaise fortune, qui pourrait bien, à l'accoutumance, me frustrer de cette espérance. Ce pressentiment est justifié, car Sully, qui demeure encore quelques mois au pouvoir après la mort de son maître, se prépare à « faire merveille contre les nouveaux pensionnaires. » Il y avait à craindre, en effet, que toutes ces pensions, arrachées au lendemain de la catastrophe, au milieu du désordre, à la faiblesse prodigue de la reine, ne fussent sévèrement révisées par un financier de l'école de Sully. Malherbe est inquiet. « Vous pouvez penser comme je suis en alarme ! » dit-il ; mais bientôt il se rassure, car, à propos de quelques contestations au sein du conseil, Sully « voit bien qu'il n'est plus ce qu'il était au temps du feu roy. » Malgré cela, malgré cette disgrâce de Sully, l'affaire de la pension n'en ira guère mieux, et Malherbe aura longtemps « l'esprit brouillé en l'expectation de son état. » Ce n'est qu'en 1615 que cette malheureuse pension de cinq cents écus sera définitivement reconnue et entérinée. La situation financière du poète fut toujours embarrassée, entravée, et ses lettres, en tout temps, témoignent de ces préoccupations d'argent, qui excusent, jusqu'à un certain point, son empressement et son infatigable persévérance à demander. Lors du grand hiver de 1608, le froid fit manquer à la cour les fêtes de carême-prenant, lices, barrières, etc. « Si le froid, dit Malherbe, n'avait fait d'autre mal que cela, ce serait peu de chose ; mais il a tellement gelé notre rivière, que la charge de coterets coûte trente-cinq sous ; voilà le principal grief. »

Malherbe n'avait donc rien à perdre à la mort de Henri IV, et il ne pouvait que gagner à un nouvel état de choses. Henri, tout poète

qu'il était, ne montrait pas un grand empressement pour les poètes; il préférait les choses de son métier, les lettres du président Jeannin par exemple, dont il disait que « les plus longues étaient celles qui lui plaisaient le plus. » On sait d'ailleurs quelle était sa parcimonie, même à l'égard de ses plus fidèles et plus précieux serviteurs. Marie de Médicis, au contraire, généreuse par tradition de famille, reconnaissante par coquetterie de femme (elle se souvenait des galanteries de Neptune), était plus disposée à faire la fortune d'un courtisan-poète. Aussi, Malherbe accueille-t-il la régence avec joie; il n'y voit qu'une amélioration de position pour lui. Toute la confusion, tout le désordre politique, toute la licence qui accompagnent alors le renversement de l'œuvre de Henri IV et dissolvent son pouvoir centralisateur, si péniblement établi, ne lui paraissent que « quelques brouilleries de cour » qui ne peuvent durer. « Nous sommes trop bien guidés pour nous perdre, ajoute-t-il, et notre reine n'a pas seulement la prudence du feu roi, mais elle en a encore la bonne fortune. » Telle est l'influence d'une pension sur son esprit trop monarchique. La France, déconsidérée au dehors et désormais sans prépondérance, divisée à l'intérieur par les factions, ruinée par les profusions de la reine, agitée sans cesse par les révoltes des grands, huguenots et catholiques, les Rohan, les Condé, les Mayenne, les Longueville, les Nevers, les Luxembourg, etc., déshonorée par des maréchaux assassins comme Thémines et Vitry, ne lui paraît pas différer beaucoup de la France de Henri IV, glorieuse, riche, forte et unie; Malherbe a la foi. « La reine est sage en toutes choses, dit-il. » Se sentant sous l'égide de cette Minerve, il est plein de sécurité, et les événements les plus graves s'atténuent considérablement à ses yeux. La révolte du prince de Condé, entre autres, quand, en 1615, il fit cause commune avec les huguenots, est vue et présentée par lui comme un départ sans conséquence. « M. le prince *s'en alla*, il y a quatre ou cinq jours, et commanda à Mme sa femme de le suivre le lendemain. » Ailleurs, il détaille avec le même calme les forces et les ressources du duc de Longueville; il en parle comme d'un ennemi étranger, comme d'un belligérant régulier. Ces divisions de sa patrie, ces embarras créés à son roi, n'ont pas la puissance de lui inspirer une réflexion ni de lui tirer un blâme : c'est qu'ici encore le narrateur procède du courtisan, qui sait ne s'étonner et ne s'indigner qu'à bon escient, qui, tout en reconnaissant la sagesse de la reine, se souvient toujours que la force, même illégitime, peut proscrire un jour et se venger.

Et pourtant quelle époque féconde en bizarreries, en énormités, en contradictions, que celle que traversait Malherbe! Quelle source inépuisable pour un homme qui aurait osé penser! Quelle peinture

on ferait de cette noblesse turbulente et indomptée, aussi effrénée et audacieuse dans ses derniers que dans ses premiers rangs, aussi fièrement jalouse de ses plus grands que de ses plus petits priviléges ! Tandis que les princes enlevaient les villes du roi et s'y faisaient assiéger par ses armées, les hobereaux offensés retenaient des ôtages, s'enfermaient dans leurs châteaux, et soutenaient aussi leur petit siége contre la garnison de leur province. Un sieur du Puy, irrité qu'on eût pris sur *ses terres* quelques faux sauniers, dont il était complice probablement, s'était emparé sans façon du fils même du magistrat qui avait opéré l'arrestation. Il fallut prendre son château d'assaut. Quant à la vie de chaque jour, dans les rues, dans les promenades, dans les appartements, dans les boudoirs, on le sait, c'était le duel. Un jour, le chevalier de Guise tuait le baron de Luz; le lendemain, Baronville tuait d'Araquy ; le surlendemain, le même chevalier de Guise tuait, comme de juste, le fils du baron de Luz, qui avait voulu venger la mort de son père. La reine embrassait le chevalier de Guise pour le remercier, et ordonnait, pour la justice, qu'on poursuivît Montigny, qui avait tué Béthune de Hollande. Plus de dix mille gentilshommes furent tués ainsi en cinq ou six ans. Pendant qu'on ferraillait dans la rue, des filous s'introduisaient dans le Louvre, en plein midi, et emportaient toutes les robes de la reine. Là-bas, dans un petit groupe solitaire, dont personne n'approchait, pas même le guet, un homme était massacré à coups de bâton. C'était Guénégaud le financier, rossé par les gens du duc du Maine. L'imprudent avait réclamé au noble duc de l'argent prêté. Le parlement s'émut de ce guet-apens, et l'on allait faire des recherches. « Inutile, dit le duc du Maine, c'est moi qui ai fait le coup. » Ce noble aveu désarma tout le monde. A la cour, c'était la curée des emplois. Dans cette cour, ce que nous appelons pudeur et délicatesse de sentiments était inconnu, ou tout au moins peu pratiqué, et l'éducation du temps peut se résumer dans un trait de la jeunesse de Louis XIII. On lui présente « une écharpe de la part de la petite reine Anne d'Autriche, de laquelle tout le prix est qu'elle a été faite de sa propre main..... hors de là elle ne vaut guère plus de trois ou quatre écus. *Le roi n'est guère content d'un si petit présent.* » Un lingot eût été mieux reçu; c'eût été un gros présent. On voit que, s'il restait encore dans les provinces des traces nombreuses de la féodalité, l'ombre même des sentiments chevaleresques s'était évanouie à la cour. Le roi prêchait d'exemple et recommandait de son autorité ce que nous appelons le positif. Epoque bien caractérisée que celle où les écharpes brodées par la main des reines, et les vers chantés par la bouche des poëtes ne s'estimaient qu'au poids, où l'art et l'amour n'apparaissaient à chacun qu'à tra-

vers des lunettes de prêteur sur gages ! Malherbe, ne voulant pas rester en retard avec son roi, disait de son côté : « Je vous envoie ces vers que j'ai donnés à la reine ; ils sont du goût de toute cette cour ; je désire qu'ils soient du vôtre ; *s'ils produisent quelque chose de bon pour moi*, ils seront du mien ; jusque-là, je tiendrai mon jugement suspendu. » Il faisait ce que de nos jours on appelle « du métier, » et ce qui est une honte pour nos poètes modernes, et ce que pas un n'avouerait, même pris en flagrant délit. Alors, on s'en acquittait franchement, on s'avouait intéressé comme on s'avouait dépendant, le contraire n'étant pas vertu. Aujourd'hui, il n'en est plus de même, et l'on ne pardonnerait pas à un poète de n'estimer ses vers que pour ce qu'ils lui rapportent ; et l'on ne pardonnerait pas à un homme de retourner à son usage, en en faisant profession, la maxime célèbre de Louis XI. Malherbe, sans en être pour cela moins estimé de ses amis, pouvait dire : « Qui ne sait dissimuler ne sait pas régner, ou plutôt ne sait pas vivre. » Il ajoutait, il est vrai : « C'est un art bien fâcheux à ceux qui ont du courage, mais nécessaire à tout le monde. » N'importe, nous ne pouvons plus approuver ces compromis entre le courage et la nécessité. Nous aimons, sans peut-être les pratiquer davantage, les grands sentiments, les hautes vertus morales. Il faut que la brillante parade des principes nous cache un instant la laideur des réalités humaines ; il faut un pavillon qui couvre la marchandise, mais un pavillon éclatant, immaculé. On n'avait point de ces scrupules à l'époque où vivait Malherbe. On avait une certaine franchise que l'on portait partout, jusque dans la dissimulation. Dissimuler était une règle de conduite nécessaire, dont l'observation était une conséquence tacite et convenue de toute existence bien entendue. Malheur à ceux qui s'en écartaient. Voici à ce propos une anecdote très significative racontée par Malherbe :

J'oubliais de vous dire qu'hier au soir, entre onze heures et le minuit, le pauvre Porchères se retirant, fut attaqué par trois hommes à cheval auprès de son logis, qui est en la rue de l'Arbre-Sec, et reçut quelques coups d'épée sur la tête, et un autre au corps ; mais la boucle de sa ceinture lui sauva la vie ; il fut jeté par terre, et l'un d'eux dit : « Il est mort, allons-nous-en. » Son laquais eut un doigt coupé. Il ne sait d'où cela peut venir, pource qu'il ne croit point avoir d'ennemis. La reine, ce soir, a dit : « Je me doute bien d'où cela vient, *mais je ne le dirai pas.* » Mme la princesse de Conty *a parlé à elle à l'oreille* ; et s'est trouvé à ce qu'a dit Mme la princesse, que la reine et elle étaient de même opinion. M. d'Andelot et moi étions l'un auprès de l'autre, derrière Mme la Princesse, qui nous sommes dit l'un à l'autre ce que nous en pensions, *sans nous rien nommer* ; et croyons avoir pensé la même chose qu'elle : nous en avons trouvé d'autres de notre opinion ; mais le *tout sans rien nommer*, et pour cause, etc.

Le tableau est bien complet, et c'est une belle mise en scène de la maxime. Là, tout le monde dissimule : la reine pour régner, tous les autres pour vivre. On se tait, et pour cause. Tel est ce profond savoir-vivre de la cour, que Malherbe possédait si bien. Nous l'avons toujours vu se taire pour cause. Il ne ménageait pas les sacrifices aux mœurs de son temps. Aucun ne lui coûtait, et toujours il était prêt à étouffer en lui l'homme et le poète sous le pourpoint du courtisan. Ce malheureux Porchères, par exemple, si lâchement assassiné, était son ami ; c'était un poète, et, pour l'honneur de la profession, Malherbe aurait pu, dans sa correspondance, se départir un peu de sa discrétion officielle; il aurait pu nommer l'assassin, ne fût-ce qu'en chiffres tremblants, et confier à la postérité le soin d'une vengeance que nul, pas même la reine, n'osait alors entreprendre. Au lieu de cela, pas un mot, pas un frémissement à la Juvénal contre cette terreur du favoritisme, qui stupéfiait la cour et ensanglantait la ville. Non, en amitié comme en tout, Malherbe a une maxime de vilaine théorie, mais d'excellente pratique. « Il faut, dit-il, tant que nous pouvons, détacher nos affections du monde, pour avoir moins de regret d'en partir quand nous serons appelés. » Et aussi, aurait-il pu dire : pour avoir moins de regret d'en voir partir les autres. C'était là le remède qu'il appliquait à toutes ses douleurs, il détachait ses affections à temps. Aussi est-il de la plus grande réserve sur l'article des morts. Il les enregistre avec le sang-froid d'un employé de l'état civil, à l'exception toutefois de ceux que nous avons vus plus haut, et à qui, par l'ordre hiérarchique, il *doit* des consolations. Dans ce cas, il développe son thème de la fragilité humaine, se servant toujours des mêmes idées et parfois des mêmes phrases. C'était d'ailleurs une tendance accusée de sa nature, en prose comme en vers, d'utiliser plusieurs fois les conceptions de son cerveau en leur conservant le même costume. C'est ainsi qu'on raconte qu'il lut un jour, au cardinal de Richelieu, comme une nouveauté, une ode composée vingt-cinq ans auparavant, mais qu'une circonstance récente, analogue au motif de l'inspiration première, lui semblait rajeunir suffisamment. Racan, son ami, choqué de cette singulière économie littéraire, lui en fit un jour l'observation. « Quand j'ai un tableau sur ma cheminée, répondit Malherbe, ne puis-je, si cela me convient, le placer sur mon buffet? N'est-il pas toujours à moi ? — Certainement, reprit Racan avec raison, mais votre tableau n'est qu'en une seule place à la fois. »

IV

Ces traits épars du caractère de Malherbe, que nous avons relevés en feuilletant ses lettres, ces maximes de morale de cour, ces règles souples de conduite que nous lui avons vu pratiquer et suivre, cet inaltérable sang-froid dont il ne sort jamais, cette profonde indifférence dans laquelle il se renferme, cette prudence féline qui est son seul guide, tout cela est confirmé par des témoignages contemporains. Théophile et Berthelot lui reprochent, dans leurs épigrammes, son peu d'affection pour sa famille, et l'on sait que Huet, l'évêque d'Avranches, disait de lui qu'il demandait l'aumône le sonnet à la main. Mais il a toujours été de mode, dans les cours de littérature, de laver, comme on dit, Malherbe de ces accusations. On n'a pas voulu admettre que le père de la poésie française classique fût totalement dépourvu de vertus classiques. On a appliqué sans examen, à ce vieux courtisan rusé et avide, toutes les formules d'éloges qui conviennent à un recteur de l'ancienne Université, ou à un de ces magistrats typiques des anciens parlements. Ce qui pouvait nuire à cette reconstruction tout d'une pièce a été soigneusement écarté comme invraisemblable. On a mis sur le compte de la jalousie et de la haine de simples et justes remarques déguisées en épigrammes par des adversaires clairvoyants. Il faut bien pourtant se rendre maintenant, Malherbe lui-même donne gain de cause à ses ennemis, et nous voyons qu'il n'a été ni déchiré par des détracteurs, ni vilipendé par des calomniateurs, mais seulement deviné et compris par d'honnêtes rivaux. C'était parfaitement de bonne guerre. La critique, dans les voies qu'elle suit actuellement, n'a rien à gagner aux restrictions polies, aux chastes réticences dont on a trop usé à l'égard des personnages de Panthéon. Il semble qu'un homme qui a écrit une ode ou une tragédie soit désormais à l'abri des passions et ouvert de tous côtés au souffle de toutes les vertus du catéchisme; laissons au calendrier ces canonicats de complaisance, qui faussent l'opinion et mutilent le jugement. L'œuvre poétique de Malherbe, par exemple, si intimement liée à sa vie privée, si dépendante de ses mœurs de courtisan, n'apparaît-elle pas à un point de vue plus vrai, si on la regarde ainsi au travers des mœurs particulières de son époque et des habitudes privées de sa vie? Ses vers ne sont-ils pas comme lui, tout d'extérieur, de grand air et de bonne mine, nobles et solennels, et la verve dont ils découlent ne se maintient-elle pas encore comme lui, longtemps jeune

et féconde? Malherbe prend de l'eau de Jouvence, ou du moins il en essaye. « J'en ai goûté cette après-dîner, dit-il, de la main d'une très belle dame. Le goût en est tel que d'encre, la couleur très belle et très claire. » Sa muse aussi, paraît-il, prend de l'eau de Jouvence, car elle dicte au poète, âgé de soixante-douze ans, une de ses plus belles pièces, une pièce à propos de laquelle Richelieu, enchanté, lui dit qu'il n'avait vieilli que pour s'épurer. La variété des conceptions, la chaleur des créations, les appels de l'enthousiasme, diminuent d'ordinaire et disparaissent avec l'âge; mais ce sont là des qualités que Malherbe ne peut pas perdre : il ne les a jamais possédées; son talent grandit, parce que sa science grandit; il possède désormais tous les secrets de la forme, mais il lui manque l'étincelle dont Pygmalion sut animer Galatée.

Des connaissances solides en littérature, une rare opiniâtreté au travail, une profonde connaissance de sa langue et du goût naturel permirent à Malherbe de revêtir tantôt pompeusement, tantôt brillamment, un grand nombre d'idées générales, de lieux communs, et parfois, en certaines occasions, de donner au sentiment public une forme poétique et une expression vigoureuse. A la mort de Luynes, par exemple, en dehors de l'épigramme citée plus haut, Malherbe versifia l'indignation du peuple; de plus, et chose remarquable, ce départ du prince de Condé, ces va-et-vient du duc de Nevers, ces événements politiques, en un mot, qu'il voit si froidement et si indifféremment dans ses lettres, lui servent de matière et de texte à des strophes furieuses :

Allez à la malheure, allez, âmes tragiques,
Qui fondez votre gloire aux misères publiques,
Ames pleines de vent que la rage a blessées,
Connaissez votre faute et bornez vos pensées
En un *juste compas*.

Il dira au maréchal d'Ancre :

Va-t'en à la malheure, excrément de la terre,
Monstre qui dans la paix fais les maux de la guerre.

C'est que la guerre civile et l'absorption de l'Etat dans un favori orgueilleux sont des lieux communs, des sujets de vers, *facit indignatio versum*. C'est l'indignation publique qui trouve un écho dans ces vers du poète. Remarquons, en passant, cette expression : borner ses pensées en un *juste compas*. Ailleurs, en parlant de Richelieu, il dira : « Il s'y restreint comme dans une ligne *écliptique*.» On voit le linguiste dans son travail, cherchant à donner à son idée une précision absolue, presque mathématique, et empruntant pour

cela les termes de la science. C'est encore un trait de ce caractère logique et froid, aimant à raisonner strictement et à réglementer sévèrement. Il n'aimait pas, en revanche, les fictions, les images à demi exactes. A propos d'une épître de Régnier, dans laquelle la France était représentée montant aux cieux et s'agenouillant aux pieds d'un dieu de l'Olympe, il disait que depuis cinquante ans qu'il habitait la France, il ne l'avait jamais vue bouger de place. Quelle que soit la valeur de la critique, elle montre chez celui qui l'a faite un singulier entêtement de la réalité, et peu de propension aux choses de l'imagination.

Ce caractère rebelle à la fantaisie et presque insensible à tout, en était arrivé, à force d'indifférence, à laisser pénétrer dans ses idées comme une certaine élévation qu'on aimerait mieux avoir à expliquer par des qualités contraires. A une époque où la religion et l'orthodoxie passionnent les âmes des plus calmes et troublent l'esprit des plus savants, Malherbe se contente de dire : « Quelque habit que l'on porte en ce monde et par quelque chemin que l'on y marche, on arrive toujours au même lieu. » Hélas! ce n'est pas la charité qui dicte à Malherbe cette sage proposition, c'est encore sa mortelle indifférence : « Cette vie, dit-il, est une pure sottise ; nous l'estimons trop, et de là vient cette folle coutume d'approuver et de condamner les choses *avec trop de passion.* » C'est là tout Malherbe. Un lieu commun, une banalité philosophique : la vie est une sottise ; puis la maxime de toute sa vie : ne rien approuver ni condamner avec trop de passion. La religion, pas plus qu'autre chose à ses yeux, ne mérite un mouvement de passion. Quant à sa croyance, la voici :

Qu'on die ce qu'on voudra de la prudence humaine, je ne la veux pas exclure de l'entremise de nos affaires, quand ce ne serait que de peur de *trop autoriser la nonchalance ;* mais, pour ce qui est des événements, il faudrait d'autres exemples que ceux que j'ai vus jusqu'à cette heure, pour me faire croire qu'elle y ait aucune juridiction. Qui est heureux ira aux Indes sur une claie ; qui est malheureux, quand il serait dans le meilleur vaisseau du monde, il aura de la peine à traverser de Calais à Douvres sans courir fortune de se noyer.

L'expérience l'a rendu fataliste, et ailleurs :

« La force et la prudence sont de puissantes machines ; mais si le destin n'est avec elles, une chenevotte et cela c'est tout un. » Malherbe se repose sur le destin ; il a, lui, cette foi nonchalante qu'il est bon de ne pas trop autoriser chez les autres, mais si douce à pratiquer pour soi-même, qui dispense de toute lutte, de tout effort, de toute passion. N'est-ce pas là le complément attendu, le couron-

nement logique de ce caractère passif, acceptant et subissant tour à tour les bons et les mauvais jours, ne prenant étroitement dans les deux que sa part personnelle, sans enthousiasme comme sans exaspération ; étranger aux douleurs d'autrui et passant vite sur les siennes; soumis au principe d'autorité pour les choses du ciel comme pour celles de la terre, et pratiquant tout au long, dans sa vie spirituelle comme dans sa vie temporelle, cette antique croyance de l'égoïsme humain, qui rend au néant toute responsabilité et toute solidarité dans les affaires de ce monde, en imputant à la force aveugle et inconsciente du destin la conduite et la direction universelles? Un dernier trait ; il était superstitieux et croyait aux présages, ou du moins il n'était pas éloigné d'y croire. A propos de certains faits de corbeaux dont les astrologues tiraient des conséquences heureuses pour les entreprises de la cour, il disait comme un homme sérieusement ébranlé, sinon tout à fait convaincu : « et *certainement* tout le monde dit que c'est chose qui n'arrive presque jamais. »

Tel est Malherbe, peint par lui-même ; il y a un autre Malherbe, celui de Tallemant des Réaux, très différent sans doute, mais non incompatible, un Malherbe dont nous pourrions même retrouver quelques traces dans certaines lettres à Racan, à Racan avec lequel le poète se sent plus à l'aise qu'avec Peiresc. Racan est officier et peut tout entendre, et Malherbe lui dit tout. Cette partie de la correspondance qu'il nous faut laisser de côté, pour cause à notre tour, a le mérite, non pas de confirmer les étranges récits de Tallemant, mais de les rendre vraisemblables. Et, vraiment, cette sorte de contre-épreuve n'est pas de trop, et, sans elle, on pourrait se défier de l'auteur des *Historiettes*, et même, après cela, ce n'est que sur examen qu'on peut se résoudre à souder l'une à l'autre deux faces aussi dissemblables du même homme, deux portraits aussi contraires. Malherbe nous est présenté par Tallemant comme un original de profession, pis que cela, comme visant à l'originalité et y tendant par tous les moyens ; c'est Malherbe en déshabillé, presque en débraillé, cherchant, dans un cercle intime, à prendre exactement le contrepied de sa vie publique ; d'homme de cour, il devient homme de carrefour ; il oublie sa mission d'élégant phraseur, de *tyran des mots*, pour se livrer à des euphémismes populaires et à des algarades de carnaval dans les moments les plus imprévus. Un jour, par exemple, qu'il se sent malade, on lui propose un médecin, M. Dacier d'abord. « M. Dacier, dit-il, non, non, il est plus dur que le fer. » D'autres médecins sont successivement récusés par lui pour des motifs analogues. Enfin, on lui propose Guénebaut. « Non, répondit-il, Guénebaut, c'est un nom de chien. Guénebaut. To! to!

Guénebaut to! to!.... » Et voilà Malherbe, malade et simulant dans sa chambre, avec des cris désordonnés, l'appel d'un chien imaginaire. Nous l'avons vu humble, incliné, enfant d'obéissance, comme il dit; là, nous le retrouvons insolent, hautain, provocateur. C'est qu'il ne craint plus, dans son milieu privé, de se faire des ennemis puissants, et, sous prétexte de boutade, il est inconvenant et cruel. Il est vantard, farceur, loustic, comme le plus jeune des sots; pédantesque et plein de morgue (il n'est pas une de ces épithètes qui ne se puisse autoriser d'une anecdote); pour se reposer du Louvre, il se fait le tyran des personnes. Mais nous avons dû laisser le côté anecdotique, ne voulant présenter Malherbe au lecteur qu'en habit de cour et de service, et si nous avons noté cette opposition, qui nous est fournie par les renseignements de Tallemant, c'est pour mieux détacher, pour mieux isoler, s'il se peut, ce rôle de courtisan, si important à connaître pour l'intelligence complète de Malherbe et de son œuvre.

V

Souvenons-nous, en finissant, et avant de jeter un coup d'œil d'ensemble sur cette étude analytique, que tous ces traits que nous avons recueillis se rapportent à un homme déjà vieux. Disons, pour être juste, que sa froideur en toute chose pouvait n'être que du refroidissement, l'accalmie de l'âge; que son attitude d'impassibilité pouvait avoir succédé à une ancienne cordialité désormais éteinte, à un enthousiasme longtemps contrarié. Pour nous, Malherbe commence à l'âge où les autres finissent; il monte à l'heure où ceux même qui ont été des maîtres sont déjà sur le déclin. Pour lui, le triomphe et l'enivrement du succès n'existent plus, la gloire n'est qu'un hommage qui lui semble dû. Il a passé depuis longtemps ces jours de modestie où le succès étonne, où la réussite paraît n'être que du bonheur et non une juste récompense du talent et des efforts. Mieux que personne, il connaît sa propre valeur et fait bon marché des louanges et des compliments qu'un sac d'écus ne leste pas. Il est désabusé sur bien des choses et n'a plus guère d'illusions; de bonne heure, il a connu l'adversité. Jeune, il suit la fortune d'un prince, passe les plus belles années de sa vie dans une carrière obscure et sans gloire. Au moment enfin où il va recueillir les fruits de dix années de stage, la mort de son protecteur ajourne à jamais ses espérances. Pendant ce temps-là, Ronsard et Desportes sont tous deux favoris de rois, tous deux riches, brillants et glorieux, tandis

que lui, oublié au fond de la Provence ou de la Normandie, gêné dans une condition médiocre, il se sent vieillir obscurément. Le temps n'est pas encore venu où les artistes et les poètes arrivent à Paris sans autre bagage que leur bonne volonté. La poésie n'est encore considérée que comme une noble distraction, un divertissement de cour, destiné à certaines personnes privilégiées; le poète en est l'ordonnateur et l'exécutant. C'est un emploi, il faut qu'il soit vacant. Hors de la cour, pas de poète, pas de gloire, pas de pain. Le meilleur éditeur de ce temps était une grande dame, qui voulut bien payer de son or et sceller de son nom le sonnet du poète. Quelques grands seigneurs, la main sur leur dague et souriant dans leurs fraises, écoutaient bénévolement, entre un duel et une arquebusade, la poésie curieuse et chercheuse de Ronsard, les jolis vers de Baïf ou les cajoleries de Desportes : et c'était là tout le public; public indulgent et facile, mais encore n'accordant sa faveur qu'à ceux qu'il croit avoir faits lui-même et qu'il sait dépendants de lui. C'est ainsi que, plus tard, quand Malherbe eut enfin obtenu cette place de poète de la cour, une grande dame croyait certainement l'honorer en lui donnant parfois quelques idées dont je n'apprécie pas la valeur : « Faites-en quelque chose, » disait-elle; et elle se retirait, enchantée de sa collaboration, dont elle s'attribuait sans façon la meilleure part; elle allait répétant, ces jours-là, qu'elle s'était trouvée en verve et qu'elle avait « envoyé ses idées chez le rimeur. » A ce prix, les grands protégeaient les poètes, mais il se mêlait à leur protection une forte dose de vanité personnelle, et il fallait être là pour recevoir des commandes, et il fallait, avant tout, obtenir l'autorisation d'ouvrir à Paris, dans le voisinage de la cour, un atelier de rimes. C'est de cet emploi précieux, et même indispensable, que Malherbe s'était vu éloigné si longtemps par les malheureuses circonstances de sa vie, mais surtout par l'enchaînement fatal des événements publics.

Peut-être, en effet, eût-il réussi à contrebalancer plus tôt les réputations excessives de ses rivaux, si la Ligue, en éclatant, n'eût plus laissé à la poésie qu'un seul ton, celui de la satire. Alors la vogue était à d'Aubigné et aux auteurs de la *Satire Ménippée*. Dans ce concert d'imprécations, qui eût entendu la note louangeuse de Malherbe? Comment, au milieu de ces ardentes révolutions et de ces sanglantes émeutes, accorder la lyre de la paix? comment entonner l'ode et la cantate? Malherbe était condamné au silence jusqu'à nouvel ordre. Tous ces obstacles jetés à la traverse sur sa route l'avaient irrité; le long oubli de la fortune lui avait paru une longue persécution, dont son âme était demeurée douloureusement ébranlée. De là, ce caractère sans enthousiasme, ce cœur sans chaleur,

cet esprit positif, n'estimant pour certain et pour bon que ce qu'il tient; de là, cet homme sans foi, ce poète sans rêverie et ce courtisan sans pitié. Mais s'il avait perdu d'une part toutes ces vertus sympathiques de l'homme, il avait gagné à ces cruels délais la maturité d'un talent solide; il avait profondément étudié son art, et se présentait fortement préparé au grand rôle qu'il allait jouer. Du premier coup, il conquit sa place et prit son rang, non plus seulement devant une cour frivole et indulgente, mais devant l'impartiale postérité. Il lui fut donné d'ouvrir un nouveau siècle par l'emploi d'un nouveau langage. De grands événements s'étaient accomplis, qui demandaient à être dignement célébrés. On allait avoir besoin désormais d'une langue sévèrement épurée et d'une noble sonorité: les molles négligences et les insouciantes incorrections dont peut s'accommoder un poëme d'amour ne pouvaient plus convenir à l'ode héroïque, à la poésie plus élevée qui allait devenir la tragédie. Malherbe arrivait donc à propos, premier interprète d'un genre nouveau; ses devanciers, qui eussent été des rivaux à craindre, étaient maintenant vieillis ou morts; il fut tout d'abord admiré et incontesté, et, quoique vieux, il put sentir encore « que l'aiguillon de la gloire a la pointure douce. » (Je ne parle, bien entendu, que du poète, du créateur littéraire; on sait que la condition de l'homme fut toujours précaire et mêlée d'amertume.) Il eut la satisfaction de voir poindre le grand siècle et de sentir que ce qu'il avait fondé serait durable. « Nous allons, à mon avis, disait-il, entrer en un siècle où les mérites seront et plus considérables et plus considérés qu'ils ne furent jamais. » Il sentait que sa forme noble, ferme et châtiée avait étouffé l'idylle et la bucolique, le dialogue amoureux, au moins pour un temps, et que la langue qu'il avait formée allait enfanter bientôt des Rotrou et des Corneille. Malherbe poussait très loin cette conscience de sa force, et il en pouvait jouir amplement et ouvertement, sans qu'on pût s'en montrer choqué ou offusqué. « Je ne crois pas, écrivait-il, qu'il y ait de quoi m'accuser de présomption quand je dirai qu'il faudrait qu'un homme vînt de l'autre monde, pour ne savoir pas qui je suis. Le siècle connaît mon nom. » A peine y avait-il pour contredire à cette glorieuse opinion « de certains chats-huants, qui, se trouvant en des lieux où la faiblesse de ceux qui les écoutent leur laisse tenir le haut du pavé, font avec je ne sais quelles froides grimaces tous leurs efforts pour *m'ôter ce qu'il y a si longtemps que la voix publique m'a donné.* » Ce que la voix publique lui avait donné depuis si longtemps, c'était, comme on pouvait dire alors, le sceptre sans partage de la poésie; ses ennemis passaient pour des factieux; il était le véritable roi. Il ne fut donc plus méconnu, une fois qu'il eut été connu. Il eut, pour lui, de

plus que ses devanciers, la voix publique, qui ratifia à son profit le suffrage jusque-là suffisant des grands et de la cour. Sa poésie d'idées générales parut plus accessible et fut plus goûtée que la quintessence subtile jusque-là en honneur; ses odes à Henri IV furent considérées comme des poëmes nationaux. Malherbe ainsi fut à la fois célèbre et populaire. Sa réforme fut acceptée d'emblée; il eut d'abord des adeptes naturels, hommes de goût comme lui. Il n'eut personne à convertir; il n'eut qu'à guider dans la bonne voie des gens tout disposés à y entrer. L'exemple qu'il donna lui tint lieu d'exposé de doctrines, et il n'eut pas, comme les novateurs littéraires, de théories à développer pour convaincre les partisans ni de propagande à établir pour décider les adhérents. Il ne fonda d'ailleurs rien, il réforma « en n'admettant plus les mots écorchés du latin ni les phrases tournées à la manière des Latins ou des Grecs. » Il se contenta d'en revenir aux principes. Grammairien sévère, il régla strictement les rapports des mots entre eux. Sa tâche fut donc assez facile, car tout le monde y mit les mains. Ronsard vivant, il n'en eût certainement pas été de même. Quant à Desportes, il était d'humeur douce et serviable, jouissant de son passé, et sans appréhension sur les arrêts de l'avenir. Il accueillit Malherbe, comme lui-même avait été naguère accueilli par Ronsard. Là non plus, même dans le camp de ceux qu'il allait renverser, il ne rencontrait pas d'hostilité. Mais alors, et comme s'il eût voulu empoisonner lui-même la douceur de son triomphe, comme s'il eût préféré la lutte et la dispute à une fusion pacifique de deux partis, Malherbe, lui, commença l'attaque. Il injuria des gens polis et poussa brutalement des adversaires sans défense, qui ne demandaient qu'à devenir des alliés: il insulta Desportes, on le sait, avec l'effronterie d'un cynique. Et quoi de plus détestable que cette façon de biffer à la plume les œuvres de Ronsard et de Desportes? A la fin, ces allures de pédant, cette intimité boursouflée comme l'audience d'un bailli de village, échauffèrent la bile et la verve de l'ardent Régnier. Il décocha au maître une bonne et vigoureuse satire. Balzac aussi se détacha peu à peu de l'homme insociable, sans pour cela cesser de rendre justice au talent du poëte.

Malherbe, par son humeur chagrine et despote, affectant la bizarrerie, cherchant le laconisme dans ses opinions d'oracle, intolérant, arbitraire et absolu dans la discussion, réussit à se faire de nombreux ennemis parmi ses égaux; mais Malherbe, courtisan, souple, obligeant sinon servile, grand complimenteur, grand louangeur zélé et docile, réussit-il à se faire des amis parmi ses supérieurs? Non. Cette feinte même ne lui rapporta guère; il n'obtint rien de Henri IV, peu de chose de Marie de Médicis, et ce qu'il eut

de Richelieu ne suffit pas à le contenter. Il avait rêvé, nous le savons, la haute fortune des poëtes des anciennes cours; Horace, qu'il prétendait lire comme Bréviaire, n'avait pas eu assez d'influence sur son esprit pour lui inculquer bien profondément le goût de la médiocrité légèrement dorée, et de la petite maison dans la vallée. Malherbe avait toujours poursuivi avec ardeur ces richesses grosses de soucis, dont le poète latin disait ne pas vouloir. Tard, bien tard, il obtint une concession de terrains à Toulon! Jusque-là, il avait logé chez le duc de Bellegarde, ou en garni chez Mme Jouan, près de la rue de l'Arbre-Sec. Baïf avait un palais sur la rive gauche de la Seine, près de Notre-Dame; Ronsard avait des terres et des forêts près de Vendôme, son pays natal; Desportes avait soixante mille livres de revenu, ce qui fait à peu près deux cent mille francs de nos rentes; et Malherbe, âgé de soixante-deux ans, habitait encore une chambre d'étudiant! Cette misère relative avait-elle influé sur son humeur au point de le rendre intraitable, ou bien le caractère du poète, déjà difficile, avait-il contribué à lui couper les voies de la fortune? Nous avons répondu à cette double question en cherchant à découvrir quels avaient pu être les sentiments de Malherbe pendant la longue période d'obscurité durant laquelle il avait végété loin du foyer vivifiant de la cour et de Paris. C'est pendant ce temps qu'il s'était formé définitivement, et qu'il avait reçu des impressions ineffaçables, qui devaient caractériser son âge mûr et sa vieillesse.

VI

Il nous reste à dire quelque chose de la correspondance elle-même. Nous avons déjà indiqué plus haut ce qu'il y a de sévère dans l'opinion de M. Sainte-Beuve, qui n'a vu dans ces lettres que le dernier mot de la « licence épistolaire. » Malherbe n'avait ni les qualités, ni les défauts dont l'abus pourrait justifier cette critique. Jamais, d'abord, il ne se sentait assez libre pour s'abandonner à toutes ses idées et à toutes ses impressions, et cette liberté même, si précieuse à rencontrer dans une correspondance intime, n'entrait pas dans ses intentions : il écrivait en vue du public et veillait, comme toujours, scrupuleusement sur son style. Ses manuscrits, comme nous l'a appris son dernier et savant éditeur, sont couverts de ratures. Malherbe d'ailleurs s'explique très clairement à ce sujet, dans une lettre à du Bouillon, son cousin :

Je suis bien aise, monsieur mon cousin, que mes lettres vous soient

agréables. Vous en parlez selon mon goût, quand vous dites qu'en les - sant vous pensez m'ouïr deviser au coin de mon feu. C'est là, ou je me trompe, le style dont il faut écrire les lettres. J'espère, quand je me serai tiré de l'affaire où m'a mis la mort de votre cousin, en faire imprimer un volume entier, où je mettrai celles que vous m'avez envoyées, et avec celles que je vous écris tous les jours, que vous garderez, s'il vous plaît, pour y être mises quand je les aurai *revues* et habillées à la mode. Vous me garderez, s'il vous plaît, celles que vous avez reçues de moi, depuis les premières, non pas toutes, mais celles où vous jugerez qu'il y aura de la matière pour faire quelque chose.

Voilà qui est explicite : sa correspondance est une face de son talent d'écrivain. Il y cherche « le style dont il faut écrire les lettres. » Le rencontre-t-il? Non, certainement, et rien ne ressemble moins à une conversation, à un devis au coin du feu que son procédé de narration ; mais il y a loin de ces essais laborieux, comme tout ce que faisait Malherbe, à de la négligence et de la trivialité. C'est au contraire un ouvrage très soigné, très revu et très corrigé, tendant à servir de modèle, et passant même pour tel aux yeux de quelques-uns, de Charles Perrault, notamment. « Ses lettres, dit-il en parlant de Malherbe dans ses *Hommes illustres*, peuvent servir de modèle en ce genre d'écrire. » Mais le genre épistolaire ne convenait pas à Malherbe. Il s'y montre raide et sec, sans naturel, sans effusion ; il n'y est ni grave, ni enjoué ; ses récits sont absolument sans couleur, ce sont des énumérations exactes, rien de plus. Les détails qu'il donne de l'enterrement de Henri IV semblent extraits du *Moniteur* du temps. A propos du mariage du duc de Vendôme, il donne les plus grands détails sur la forme et la couleur des costumes ; il aune le velours (*veloux*, comme il dit), pèse les crépines d'or, et fait de sa relation un état de fournisseur plutôt qu'une description, je ne dis pas de poète, mais seulement de spectateur. Mais partout vous retrouverez l'homme exact jusqu'au scrupule, l'esprit droit et mathématique à qui nous avons vu prendre ses comparaisons jusque dans la géométrie. Quand il ne croit pas, malgré toutes ses explications, avoir donné une idée assez nette de ce qu'il veut décrire, il joint à sa lettre une sorte de dessin, un plan. C'est ainsi qu'il indique par cinq lignes les cinq queues de la robe du roi dans une grande cérémonie : au bout de chaque ligne est le nom du porteur. Ailleurs, c'est un rectangle qui représente une table de banquet, le nom des convives figure également à la place qu'ils occupaient les uns par rapport aux autres. Là, il dessine un carrefour avec les rues qui y aboutissent, pour rendre plus claire sa relation de la mort du baron de Luz. Tout cela est infiniment précieux pour un historien, mais

aux yeux du critique et du littérateur, ces lettres avec figures et plans ne se détachent plus dans une aussi agréable perspective. On y souhaiterait moins d'exactitude et plus de pittoresque. C'est là ce qui a rebuté M. Sainte Beuve et peut-être attiré Perrault, qui était frère d'un architecte, et comme tel un peu du métier lui-même. Cependant, ne laissons pas partir le lecteur sans lui offrir les quelques fleurs annoncées en commençant. Ce sont quelques jolies expressions, comme celles par exemple dont il qualifie les colères de Henri IV, «des colères de verre, » dit-il. Ailleurs, c'est la politique des rois qu'il définit avec esprit, devançant en cela la célèbre tirade de Beaumarchais. « Quelquefois, dit-il, quand les rois sont aux cabinets, les peuples croient qu'ils parlent de changer le pôle arctique à l'antarctique, et le plus souvent ils prennent des mouches. » « Ils prennent des mouches, » vaut au moins « ils taillent des plumes, » de l'auteur de Figaro. Mais restons sur cette bonne impression littéraire; arrêtons-nous là, pour nous souvenir encore une fois du poète et de ses beaux vers; essayons de nous distraire des misères de l'homme en évoquant, pour finir, la pure et respectable image de l'auteur de ces belles odes et de ces belles stances, qui resteront toujours des modèles dans notre littérature française.

LOUIS LIÉVIN.

ÉTAT FINANCIER

DE L'EUROPE

LES TRAVAUX PRODUCTIFS

Depuis quelque temps, l'attention publique se porte volontiers vers l'état financier de l'Europe, et ce n'est pas sans raison, car ce spectacle est de nature à provoquer l'intérêt et même un peu l'inquiétude des spectateurs, qui sont tous plus ou moins contribuables.

On peut dire aujourd'hui que presque toutes les puissances de l'Europe viennent d'emprunter ou vont emprunter; de là, pour chacune d'elles, un accroissement rapide de la dette publique et une augmentation des impôts. Seule, parmi toutes les autres, l'Angleterre réduit sa dette et dégrève ses contribuables; il y a là un contraste tellement saillant, que l'opinion publique s'en préoccupe et en cherche l'explication.

Ces emprunts d'Etat, que nous voyons s'amonceler, sont dus évidemment à deux causes principales : aux grandes armées permanentes, aux grands travaux publics. Laissant de côté les dépenses militaires, qui sont discutées depuis longtemps, et que les gouvernements ne peuvent pas toujours réduire à leur gré, nous voudrions étudier aujourd'hui la question des travaux publics, parce qu'il nous semble que, sur ce point, il y a encore parmi nous quelques illusions.

De tout temps, on a fait des travaux d'utilité générale ; témoin les nombreux monuments qui nous restent de l'antiquité, témoin les routes, ports et canaux que nous a légués l'ancienne monarchie

française. Mais, plus que toute autre, notre époque est féconde en grandes entreprises. La France seule, par exemple, a dépensé depuis environ quinze ans, plus de 15 milliards en travaux divers, chez elle et à l'étranger. Plusieurs causes l'ont entraînée dans cette voie ; d'abord la merveilleuse invention des chemins de fer, car tous les peuples ont voulu se donner ces puissantes machines de transport ; puis les enseignements d'une science nouvelle, de l'économie politique, qui indiquait aux nations, comme un des meilleurs moyens de s'enrichir, l'établissement des voies de communication ; enfin les systèmes socialistes qui, en 1848, avaient éclaté au grand jour, réclamant au nom des ouvriers le droit au travail et les ateliers nationaux. Pour arracher les esprits à ces fausses théories, pour guérir et enrichir le pays, il fallait le pousser vers des entreprises réellement utiles. Or, précisément à cette époque, un puissant instrument de travail était là tout prêt ; c'était le réseau des chemins de fer, à peine commencé, et dont tout le monde demandait l'achèvement. Cette précieuse occasion fut saisie avec empressement. On vit alors, à partir de 1852, un merveilleux spectacle ; appauvri et lassé par plusieurs années d'une fiévreuse inaction, le pays obéit docilement à la main qui le poussait, et se jeta, avec son ardeur habituelle, dans un immense mouvement industriel. En quelques années, plusieurs grands chemins de fer furent achevés ; les ports et les canaux, les chemins et les routes se développèrent rapidement. Bouleversé par une affluence incessante de nouveaux habitants, délivré de ses cloaques et sillonné de larges boulevards, le vieux Paris disparut en partie, laissant son nom et ses monuments à une nouvelle et splendide capitale, qui devint le rendez-vous des familles opulentes. Enfin l'Exposition universelle de 1855 vint montrer à l'Europe étonnée que la France, jusqu'alors timide et arriérée dans la carrière des affaires, menait de front la guerre avec les grandes entreprises, et menaçait de disputer bientôt à l'Angleterre son titre de métropole financière. Alors on voyait tout en beau. Les chemins de fer donnaient des recettes magnifiques. L'accroissement annuel des impôts et revenus indirects, qui atteignait à peine 20 millions avant 1848, dépassait 50 millions pendant les trois années qui suivirent 1852. Frappés de ce rapide progrès, quelques esprits hardis osaient même annoncer que bientôt les revenus indirects suffiraient aux dépenses publiques, et permettraient d'opérer sur les impôts directs de larges dégrèvements.

Quelle était la cause de cette prospérité ? On l'attribuait surtout aux grands travaux, et notamment aux chemins de fer. On croyait alors qu'il suffisait d'ouvrir une de ces voies fécondes dans un pays désert, pour en faire jaillir la richesse. Aussi tous les arrondisse-

ments en demandaient à grands cris; toutes les villes voulaient s'embellir comme Paris; bientôt la France, ne suffisant plus à nos hardis financiers, ils allèrent en Espagne, en Italie, en Autriche et jusqu'en Russie, installer ces puissantes machines de transport que tous les peuples étaient impatients de posséder. Depuis ce moment, dix ans à peine se sont écoulés, et aujourd'hui la scène est bien changée. Le second réseau de nos chemins de fer, en voie d'exécution, nous donne tout au plus 3 ou 4 p. 0/0 de revenu; et nous retirons moins encore de ceux que nous avons construits à l'étranger. L'accroissement annuel de nos impôts et revenus indirects, qui dépassait 50 millions en 1854 et 1855, descend depuis quelques années à 20 ou 25 millions; la France, dont les ressources semblaient inépuisables, a peine à équilibrer ses recettes avec ses dépenses.

Comment expliquer ce fâcheux changement, et comment y remédier?

D'abord, il faut bien le dire, si de 1852 à 1855 la France a paru faire un bond prodigieux, c'est qu'elle partait de très bas. En 1852, après quatre années de troubles, il y avait à combler un immense arriéré de travail et de consommation; une fois l'équilibre rétabli, le progrès devait naturellement se ralentir.

En second lieu, ce qui a permis à la France de porter avec une remarquable aisance le double fardeau de la guerre et des grandes entreprises, c'est qu'elle avait alors de larges économies. Trente ans de paix, de travaux restreints et de luxe modéré avaient accumulé les épargnes. Aussi, avant 1848, le pays regorgeait d'argent sans emploi: et comme les entreprises nouvelles étaient peu nombreuses, les capitaux disponibles se portaient tous sur la terre et sur les rares valeurs publiques qui existaient alors. L'argent se plaçait en terres à 2 1/2 p. 0/0, et la rente 3 p. 0/0 dépassait 85 fr. En même temps, les subsistances n'étaient pas chères, car on vivait beaucoup chez soi, et on consommait surtout ce qu'on produisait sur place.

Plus tard, survinrent en Europe les guerres et les grands travaux, et alors commença pour longtemps le double renchérissement des subsistances et de l'argent. Les emprunts des Etats et des sociétés commerciales, qui se faisaient d'abord à 4 ou 5 p. 0/0, atteignirent peu à peu des taux plus élevés; chaque emprunteur voulant réussir à tout prix, les conditions offertes aux prêteurs devinrent de plus en plus séduisantes. C'est ainsi que nous sommes arrivés aujourd'hui au taux de 10 et 12 p. 0/0. L'Italie vient d'emprunter à 8 p. 0/0; l'Autriche à 9 p. 0/0; la Turquie, le Mexique et les Etats-Unis à 12 p. 0/0. En même temps, afflue sur les places principales de l'Europe une émission incessante d'obligations industrielles à des prix qui varient entre 300 et 200 fr., c'est-à-dire entre 6 et 10 p. 0/0,

en tenant compte du remboursement à 500 fr. Cet état de choses, nous l'avons déjà dit, n'est pas dû seulement aux dépenses de la guerre, puisque l'Europe est aujourd'hui en paix ; il est dû en partie aux travaux publics.

On ne peut pas évaluer à moins de 100 milliards les sommes que l'Europe a dépensées depuis quinze ou vingt ans en travaux divers. Ses chemins de fer seuls lui coûtent aujourd'hui plus de 30 milliards, savoir :

Pour l'Angleterre....................	11,000,000,000
— la France......................	6,000,000,000
— l'Allemagne..................	6,500,000,000
— l'Espagne et le Portugal.........	1,500,000,000
— l'Italie........................	2,000,000,000
— la Suisse, la Belgique, la Russie, etc.	4,000,000,000
Total................	31,000,000,000

Or, en France, et très probablement dans les autres contrées de l'Europe, la somme employée à construire les chemins de fer représente à peine le tiers de la somme totale dépensée en travaux divers. Tout en créant des voies ferrées, on fait autant et même plus qu'auparavant des routes, des chemins, des ports et des canaux. L'établissement des chemins de fer a donc été un travail ajouté aux autres, une dépense de plus et une cause d'embarras financiers.

Même en Angleterre, lors de l'enquête qui a eu lieu en 1848, lord Overstone, M. Tooke et M. Morris, gouverneur de la Banque, n'ont pas hésité à déclarer que la crise commerciale de 1847 était due en grande partie aux travaux des chemins de fer. Et pourtant, ces entreprises sont réputées les plus productives de toutes. Comment donc expliquer leur fâcheuse influence ? D'après lord Overstone et M. Morris, elles amènent la double hausse des salaires et des comestibles, et l'éparpillement du numéraire ; en outre, elles rendent improductifs pendant toute la période de construction, les nombreux capitaux qui y sont employés. Selon d'autres, M. Tooke par exemple, elles convertissent en capital fixe une partie du capital circulant et l'enlèvent ainsi au commerce, qui se trouve dès lors entraîné aux abus du crédit. A cela, ne peut-on pas répondre que le capital employé aux chemins de fer n'est pas complétement immobilisé, puisqu'il est représenté par des titres mobiles ? Néanmoins, il paraît y avoir beaucoup de vrai dans ces diverses explications, qui pourraient se résumer ainsi : la construction des chemins de fer cause des em-

barras financiers, parce qu'elle entraîne le renchérissement des choses nécessaires à la vie, et par suite de tout le capital.

Ainsi formulée et limitée à la période de construction, cette explication serait applicable à toutes les entreprises qui emploient beaucoup de bras et de capitaux; toutefois elle n'est pas évidente par elle-même et, pour la démontrer, il faut remonter à quelques principes.

Tout homme qui travaille produit plus qu'il ne consomme; voilà l'origine des richesses humaines. Si les premiers hommes avaient sans cesse consommé tout ce qu'ils produisaient, ils auraient fait comme les animaux et seraient restés comme eux sans progrès ni civilisation. Mais le jour où l'individu a mis en réserve quelques produits de son travail, ce jour-là a commencé l'accumulation des richesses humaines, ce que les économistes appellent le capital. A mesure que s'écoulaient les siècles, ce capital augmentait; il est devenu immense, incalculable, et varié de mille façons, parce qu'il répond à mille besoins divers. Prenons pour exemple une nation industrielle, et considérons-la comme un ouvrier aux vingt millions de bras. Parmi tous les besoins qu'il a reçus de la nature, beaucoup sont peu impérieux, mais quelques-uns commandent en maîtres absolus. Avant tout, et sous peine de mort, il doit se vêtir, se loger, et surtout se nourrir. Ce n'est qu'après avoir assuré sa vie pour quelque temps qu'il peut s'occuper d'autres soins, et si par hasard il venait à manquer des provisions nécessaires, il faudrait à tout prix qu'il en obtînt de ses voisins.

Entre toutes les richesses humaines, il faut donc faire d'abord une distinction capitale : les unes sont seulement utiles, les autres sont indispensables, et la quantité des choses indispensables semble augmenter avec la civilisation. Les peuplades sauvages se passent fort bien de chemins de fer, de routes, et même de maisons; mais sans une certaine provision de subsistances, de matières premières et d'outils, les sauvages eux-mêmes ne peuvent vivre. C'est, en un mot, la vieille distinction du nécessaire et du superflu, distinction qui aide à résoudre plusieurs problèmes économiques.

Ainsi donc, pour le progrès des individus, comme pour celui des nations, il faut qu'il y ait sans cesse une provision suffisante des choses indispensables, surtout des subsistances; que cette provision augmente aussi vite que la consommation; que les ouvriers qui la produisent n'aillent pas à d'autres travaux. Si, au contraire, ce capital nécessaire est reproduit moins vite qu'il n'est consommé, son prix s'élève rapidement, car la faim ne marchande pas; en même temps, l'argent renchérit, car l'argent est le moyen d'avoir le capital. Dès lors, l'équilibre est rompu, la vie devient plus chère, l'épargne

annuelle diminue, et le progrès s'arrête. Il peut même y avoir un pas en arrière, c'est-à-dire perte d'une petite partie des épargnes antérieures, si cette situation gênée vient à coïncider avec une mauvaise récolte.

Prenons encore pour exemple la France, cet ouvrier aux vingt millions de bras, dont nous parlions tout à l'heure. Il consomme chaque année environ 4 milliards de kilogrammes de pain, soit un peu plus d'un quart de kilogramme par habitant et par jour. A 30 cent. le kilogramme, c'est une dépense annuelle de 1,200 millions; à 31 cent., c'est 40 millions de plus. Il éprouve un surcroît de dépenses, ou une perte de 800 millions, quand le prix monte de 20 cent. ; sa perte est bien réelle, car, son travail restant le même, il est clair que plus il aura dépensé pour sa nourriture, moins il lui restera pour acheter autre chose, et plus petite sera son épargne à la fin de l'année.

Cet exemple fait voir très clairement que le bon marché des subsistances est pour un peuple la condition indispensable du progrès. Il importe donc avant tout d'amener le bas prix des denrées de première nécessité ; c'est le but auquel doivent tendre tous nos efforts ; c'est l'entreprise que nous devons préférer à toute autre, quelque avantageuse qu'elle paraisse. Ainsi, les chemins de fer sont évidemment des travaux très productifs, puisqu'ils transportent plus, plus vite, et moitié moins chèrement que l'ancien roulage ; ils amènent ainsi une réduction notable dans les prix de revient. Mais si pendant la période de leur construction ils rendent improductifs d'énormes capitaux, et entraînent un renchérissement marqué de la main-d'œuvre et des subsistances, ce surcroît de dépense absorbe et au delà l'économie qu'ils procurent sur les frais de transport. Le seul moyen d'éviter leurs inconvénients en profitant de leurs avantages, c'est de les faire lentement. Si le peuple qui les construit est un peuple industriel, faisant de larges épargnes, s'il ne leur consacre chaque année qu'une faible partie de ses réserves, il n'en éprouvera aucune gêne, et le prix de l'argent s'élèvera très peu, parce que le capital nécessaire sera encore plus que suffisant pour les besoins croissants de la consommation. Si, au contraire, dans des régions où le trafic est restreint, on multiplie à la hâte ces coûteuses entreprises, on subit alors une double perte, d'abord par le mauvais placement qu'on y fait, et puis par le renchérissement qu'elles entraînent.

Essayons de montrer par un exemple imaginaire comment une nation peut s'obérer gravement en faisant à outrance des travaux productifs, tout comme les particuliers se ruinent trop souvent en empruntant pour faire des améliorations. Supposons qu'un de ces

souverains d'Asie ou d'Afrique qui ont droit de vie ou de mort sur leur peuple ait un jour la fantaisie d'imiter la France, d'aller même plus vite qu'elle et de créer tout d'un coup une magnifique capitale, et un réseau de voies ferrées. Quoiqu'il emploie toutes ses ressources, quoiqu'il réunisse des armées d'ouvriers choisis dans toutes les industries, plusieurs années lui sont nécessaires pour achever sa double entreprise. Pendant ce temps, il faut nourrir et vêtir tous ces ouvriers occupés d'autres soins, et qui consomment d'autant plus qu'ils travaillent et gagnent davantage. Toutes les choses nécessaires à la vie sont donc en même temps plus consommées et moins reproduites ; elles deviennent plus rares et plus chères, et il faut en acheter de l'étranger. Une partie seulement de ces achats est payée en marchandises, car les industries du pays, étant surtout occupées des bâtiments et des chemins de fer, ne fournissent pas en grande quantité les articles d'exportation. Le solde s'opère donc par une sortie de numéraire ; dès lors le prix de l'argent s'élève ; ce qui gêne les industries indigènes. De là un ralentissement dans leur production, et, comme la consommation est toujours stimulée par les grands travaux, il faut de nouveau acheter à l'étranger les objets de première nécessité, ce qui accélère encore la sortie de l'argent et la gêne de l'industrie ; si bien que, avant d'être achevés, les travaux seront interrompus par une crise financière. Sans doute, il y a beaucoup d'exagération dans ce tableau imaginaire, et il ne représente la situation d'aucun peuple de l'Europe ; mais il faut bien en convenir, depuis quelque temps, nous faisons d'assez mauvais placements.

En France, le second réseau des trois compagnies : Orléans, Ouest, Midi, s'exécute au prix moyen de 370,000 fr. par kilomètre, et produit 7 ou 8,000 fr. nets, soit 2 p. 0/0. Ces compagnies battent monnaie en émettant à 300 fr. des obligations remboursables à 500 fr.; c'est-à-dire qu'elles empruntent à plus de 6 p. 0/0, en comptant la prime de remboursement. Les compagnies de Lyon et de l'Est empruntent au même prix, mais leur nouveau réseau produit un peu plus : environ 4 p. 0/0. Voilà donc des centaines de millions empruntés à plus de 6 p. 0/0, et qui produisent en moyenne 3 p. 0/0. Est-ce là un travail vraiment productif?

L'Angleterre, au 31 décembre 1864, avait dépensé en chemins de fer 10 milliards 500 millions ; elle en a retiré, en 1864, 450 millions nets, soit 4 1/4 p. 0/0. Il y a dix ans, elle n'en retirait que 2 ou 3 p. 0/0, et ce revenu n'a augmenté que par un immense développement du commerce extérieur.

En Espagne, plus d'un milliard est déjà dépensé en chemins de fer, et le réseau s'achève péniblement en émettant des obligations à

200 fr., soit à 10 p. 0/0, pour terminer des lignes qui produisent 2 ou 3 p. 0/0.

Même situation en Autriche et en Italie, où les obligations de chemins de fer s'émettent un peu au-dessus de 200 fr., soit à 9 p. 0/0.

En Suisse et en Russie, que sont devenues les espérances que l'on fondait sur les revenus futurs des chemins de fer?

Ainsi donc ces travaux, réputés les plus productifs de tous, sont devenus onéreux dans plusieurs pays, parce qu'on les a faits trop nombreux, trop vite et trop chèrement.

On a aussi appelé productifs les travaux de Paris; voyons dans quelle mesure ils méritent ce nom.

Il faut bien le reconnaître, l'invention des chemins de fer a jeté la révolution dans les grandes capitales. Dès que la ville dominante d'un peuple devient un centre de voies ferrées, les populations y accourent de toutes parts; elles s'entassent d'abord dans la vieille cité, puis, refluant au dehors, elles construisent à la hâte, sans méthode et sans ensemble. Tel était le mouvement désordonné qui menaçait Paris depuis 1850. Chaque année y jetait un flot de nouveaux habitants qui bâtissaient au hasard; une nouvelle ville allait s'élever, mal percée, mal aérée, encombrée comme l'ancienne; l'administration vit le danger et se mit résolûment à la tête du mouvement.

Pour ouvrir en tous sens de larges boulevards suivant un plan d'ensemble étudié d'avance, la ville achète elle-même des terrains par centaines de millions; puis elle les cède à des concessionnaires, avec obligation d'ouvrir les rues projetées et de bâtir dans un court délai. Forcée d'abandonner les maisons condamnées, la population se répand dans les quartiers neufs et construit le long des voies tracées des milliers d'habitations plus saines et plus élégantes que les anciennes. Toute une armée d'ouvriers s'occupe incessamment à démolir, niveler et rebâtir. Pour alimenter cet immense mouvement et cette foule laborieuse, qui consomme d'autant plus qu'elle travaille et gagne davantage, les matériaux de construction, les comestibles, toutes les choses nécessaires à la vie entrent par masses énormes. L'octroi reçoit des sommes toujours croissantes, et l'excédant annuel des recettes sur les dépenses sert à payer les intérêts de nouveaux emprunts, qui sont contractés de temps en temps pour continuer l'œuvre commencée.

Ainsi on peut dire que cette grande entreprise est éminemment productive, puisqu'elle s'alimente elle-même, et que ce roulement incessant de travaux aura bientôt transformé la ville tout entière.

Assurément, il y a là une brillante solution d'un périlleux problème; il y a vingt ans, nous l'oublions trop, Paris était le foyer et le champ de bataille des idées socialistes; c'est là que s'engageaient trop souvent, entre le travail et le capital, des luttes qui troublaient le pays. N'est ce pas un beau succès que d'avoir, dans Paris même, amené entre les deux adversaires un accord profitable à tous deux? C'est à Paris que les ateliers nationaux avaient échoué honteusement, et c'est un atelier national qui aura transformé Paris.

D'ailleurs, la province, qui se plaint que les travaux de Paris lui enlèvent les bras et les capitaux, doit convenir qu'elle en profite elle-même. Dans cette agglomération de 2 millions d'hommes, dans cette réunion d'une foule de riches consommateurs, elle trouve, pour tous ses produits, un débouché certain, un marché toujours insatiable.

Enfin, il faut bien le dire, Paris, en se transformant, ne fait que remplir le rôle qui lui est échu. Paris et la vie parisienne, c'est la grande séduction qui attire les voyageurs; c'est le palais d'Armide qui retient les étrangers. Pour accomplir cette brillante destinée, Paris doit s'embellir; il doit offrir à ses hôtes toutes les splendeurs que peuvent inventer les arts de notre époque; il doit mériter le nom de reine des capitales. Mais, ne l'oublions pas, il y a autour de Paris tout un empire de 35 millions d'âmes, et cet empire est gouverné par d'autres principes.

Quelle est la baguette magique qui fournit ses trésors à la ville de Paris? C'est l'octroi, c'est-à-dire une cherté artificielle de toute chose. Quel est, au contraire, le moyen le plus puissant que nous indiquent la science et la pratique pour faire prospérer les peuples? C'est le bon marché des choses nécessaires à la vie, et la France l'a déjà employé en ouvrant ses frontières aux denrées alimentaires les plus utiles. Voilà donc en présence deux principes contraires. Tout d'abord, on peut croire que cette divergence déplaît à l'esprit français, qui aime l'uniformité; on peut se demander de quel côté est la vérité. Si le principe appliqué à Paris est réellement productif, pourquoi ne pas l'étendre à la France entière? pourquoi ne pas rétablir aux frontières de forts droits d'octroi qui donneraient des recettes magnifiques? Si, au contraire, le bien-être des peuples exige que les denrées alimentaires circulent librement, pourquoi les taxer aux portes de Paris?

Mais, il faut bien l'avouer, le peuple français ne paraît point choqué de voir fonctionner en même temps deux systèmes opposés. Comme jusqu'à présent les résultats semblent favorables et que sa vanité est flattée d'avoir une belle capitale, il se dit sans doute que les deux systèmes ont du bon; et, selon toute apparence, il a

raison. D'ailleurs, un jour viendra où Paris, complétement renouvelé, n'aura plus besoin des énormes recettes qui lui sont aujourd'hui nécessaires, peut-être, alors, il pourra sacrifier une partie de ses revenus pour dégrever les objets de première nécessité.

Laissons donc Paris suivre sa destinée ; puisqu'il est une exception, qu'il ait une vie exceptionnelle ; puisqu'il doit devenir une des merveilles du monde, que tout le monde paye pour visiter cette merveille. Mais, au moins, rendons-nous bien compte de ce que nous faisons. Puisque Paris est une exception, que nos départements et nos communes ne tentent pas d'imiter Paris ; qu'ils sachent bien que le régime qui lui réussit serait funeste pour eux, et que la prospérité d'un grand peuple n'est pas dans le développement des dépenses de luxe.

En principe, et à part la question de salubrité, la reconstruction rapide d'une grande ville est un travail peu utile et un mauvais placement. Il n'a pour résultat que de fournir un plus beau logement à une population qui était déjà logée ; il n'y a pas là création d'une nouvelle richesse ; il n'y a, à vrai dire, qu'un embellissement. Voici un peuple qui a dépensé 500 millions pour reconstruire une grande ville, en quoi est-il plus riche qu'auparavant ? En voici un autre qui emploie la même somme à fabriquer des marchandises d'exportation ; il les vend à l'étranger et reçoit en payement du numéraire ou d'autres produits. N'a-t-il pas ajouté à son capital une nouvelle richesse ? N'a-t-il pas fait un meilleur placement que le premier ?

Toutefois, nous le répétons, ces calculs ne s'appliquent point à Paris ; car si Paris ne s'était pas embelli, il ne serait pas devenu le rendez-vous des riches existences ; mais ils s'appliquent aux départements, aux communes et aux particuliers.

Prenons par exemble le rapport publié, le 20 mars 1865, par le ministère de l'intérieur sur la situation financière des communes autres que Paris.

En 1836, les dépenses extraordinaires de toutes ces communes montaient à 34 millions ; en 1862, elles atteignent 193 millions. Elles ont plus que quintuplé.

En 1836, le budget général des communes de France se soldait par un excédant de recettes de 8 millions ; en 1862, il se solde par un excédant de dépenses de 9 millions. Toute la différence des deux époques est dans ces chiffres. En 1836, les communes ne dépensaient peut-être pas assez ; en 1862, elles dépensent évidemment trop. La vérité est entre les deux, c'est-à-dire dans l'équilibre des recettes avec les dépenses.

Voyons maintenant comment se décompose ce budget extraordinaire des communes.

Sur les 193 millions dépensés en 1862, les cultes figurent pour 24 millions ; l'instruction publique pour 17 millions ; les intérêts et amortissements d'emprunts pour 28 millions ; divers services pour 110 millions, les chemins vicinaux pour 10 millions. Ainsi, les constructions et embellissements reçoivent 25 p. 0/0 ; mais le plus productif de tous les services, celui des chemins vicinaux, ne reçoit que 5 p. 0/0.

Ce développement excessif des budgets communaux est difficile à arrêter, parce que les administrations locales présentent toujours comme urgents leurs projets de travaux. Mais l'intérêt financier du pays devrait faire ajourner tous ceux qui ne sont pas absolument nécessaires. Pour atteindre ce but, il serait peut-être bon d'organiser, dans les grands corps de l'Etat, un contrôle plus sévère et une plus forte résistance aux dépenses d'intérêt local. Cette mesure serait surtout utile dans le cas où les conseils départementaux et municipaux recevraient de nouvelles attributions financières.

Sur cette question des industries plus ou moins productives, la France est, plus que les autres nations, exposée à se tromper, et voici pourquoi : elle a le génie du luxe ; elle fabrique à merveille et vend beaucoup à l'étranger les articles de mode, les bijoux et ces mille superfluités que recherche la vie opulente ; elle retire de ces exportations d'assez larges profits, et, dès lors, elle est tentée de considérer les industries de luxe comme essentiellement productives par elles-mêmes. C'est là une erreur qu'il faut éviter soigneusement, et, de temps en temps, la France apprend à ses dépens qu'elle joue dans le commerce du monde un rôle brillant, mais dangereux. Ce qu'elle exporte surtout, ce sont des soieries, des tissus élégants, des articles de Paris, des eaux-de-vie et des vins fins, en un mot, des objets de luxe. Or, à chaque instant, tantôt dans un pays, tantôt dans un autre, une guerre, une mauvaise récolte, une crise financière suffit pour ralentir la vente de nos produits. Et, en effet, on n'achète guères le superflu quand on manque du nécessaire. Voyez, au contraire, les Etats-Unis ; ils exportent surtout des subsistances et des matières premières, des farines et des viandes salées, du coton et du tabac. Ils profitent donc des mauvaises récoltes qu'éprouvent les autres peuples, et sont toujours sûrs de trouver des acheteurs.

Est-ce à dire pour cela que la France doit laisser de côté les industries de luxe, où elle excelle ? nullement ; elle doit suivre son aptitude, et continuer à faire ce qu'elle fait bien ; mais tout en développant les arts qui lui permettent de vendre utilement le superflu, elle doit garder ses préférences pour les précieuses industries qui donnent le nécessaire.

De tout ce qui précède, ne peut-on pas conclure que, depuis quelque temps, en France, et sur plusieurs points de l'Europe, on abuse un peu du mot travaux productifs, et un peu aussi de la chose, puisqu'à force de recourir au crédit, on est arrivé à cette situation, qu'on emprunte à 8 ou 9 p. 0/0 pour faire des chemins de fer qui donnent un revenu moitié moindre?

Quand le crédit est à ce prix, il n'est plus possible d'y recourir pour les ouvrages les plus utiles, tels que les améliorations agricoles, les voies de communication, et même beaucoup d'entreprises industrielles. Il n'y a plus guère que le commerce extérieur et les opérations d'outre-mer qui donnent encore du profit. Aujourd'hui, en un mot, l'argent manque aux affaires; avant 1848, c'étaient les affaires qui manquaient à l'argent. Notre situation étant ainsi bien reconnue, comment l'améliorer?

Les uns veulent reconstituer nos épargnes en faisant des économies, en restreignant les travaux, en arrêtant les nouvelles affaires qui attaquent sans cesse le capital disponible déjà insuffisant. D'autres veulent appliquer à la France entière le système de Paris, et développer encore les grandes entreprises; comme ressources nouvelles, ils proposent un large emprunt national, ou l'impôt sur le revenu.

Mais, en vérité, serait-il sage d'emprunter encore à 5 ou 6 p. 0/0 pour tenter de nouvelles entreprises, quand celles que nous exécutons aujourd'hui produisent à peine 3 ou 4 p. 0/0? Est-ce en multipliant de pareils placements que nous améliorerons notre situation?

Quant à l'income-tax, le pays qui n'a pas pu supporter un impôt de quelques millions sur les chevaux et voitures donnera-t-il volontiers chaque année 100 ou 200 millions de son revenu pour qu'on les place en travaux, à 2 ou 3 p. 0/0? Il aimera mieux les placer lui-même, et il aura raison.

Avant de prendre un parti, il serait bon de consulter la science et l'expérience. Or, que nous dit la science? Que les nations s'enrichissent par l'industrie et le commerce bien dirigés; qu'elles doivent travailler sans relâche à abaisser le prix de revient des choses nécessaires à la vie, seul moyen de satisfaire à la fois les producteurs et les consommateurs. C'est à l'industrie à découvrir sans cesse des modes de production plus économiques; c'est ensuite au commerce à répandre dans le monde entier les produits de l'industrie, et à mesure que les prix de vente s'abaissent, la consommation se développe.

Si maintenant nous interrogeons l'expérience, conseillère encore plus sûre que la science, nous trouvons chez nos voisins d'outre-Manche de précieux enseignements.

Voici tout près de nous un peuple très actif, qui nous a devancés dans la carrière industrielle, et qui a traversé les mêmes épreuves que nous. Ses dépenses en travaux dépassent beaucoup les nôtres, puisque ses chemins de fer seuls lui coûtent aujourd'hui 11 milliards. Ses entreprises et son commerce ont subi de temps en temps des crises désastreuses; pourtant les revenus de ses chemins de fer ont doublé depuis dix ans, et il est aujourd'hui le plus riche de l'Europe; il sait donc mieux que tout autre comment s'enrichissent les nations.

Or, il y a cinquante ans, ce peuple avait encore de vieilles lois de navigation qui remontaient à Cromwell. Il frappait de surtaxes toutes les marchandises qui venaient dans ses ports par navires étrangers, et il s'était réservé pour lui seul le commerce de ses colonies. Comme ses possessions d'outre-mer étaient beaucoup plus étendues que celles des autres peuples, il leur avait ainsi enlevé une grande partie de leur commerce, et toutes les marines marchandes avaient peu à peu succombé devant la sienne.

Mais quand survint l'invention des métiers à tisser et des machines à vapeur, des milliers de manufactures s'élevèrent dans le Royaume-Uni, et, pour leur fournir les matières premières que son sol ne produisait point, il fallut en chercher sur tous les points du globe. L'Angleterre subit alors les dures conditions qu'elle avait imposées au commerce du monde. Quand ses marins allèrent aux Etats-Unis demander du coton, les Américains leur répondirent : Vous recevrez le coton par nos navires ou vous n'en aurez point, et nous ne prendrons point vos produits. L'Angleterre vit dès lors qu'il y aurait avantage pour tout le monde à supprimer cette cherté artificielle des transports qu'amènent les lois de navigation, et cette autre cherté également factice qui résulte de droits de douane trop élevés. De 1825 à 1849, elle abolit ses lois de navigation, et depuis 1842 elle a supprimé peu à peu la plupart des droits d'importation qui frappaient les matières premières. En même temps, elle pousse les autres peuples à rétablir dans les deux hémisphères la libre circulation de toutes les marchandises.

Elle réunit ainsi dans ses ports, au plus bas prix possible, des masses énormes de matières premières; elle les achète à tous les peuples, et les leur revend converties en produits fabriqués. Doublement renchéries par les façons qu'elles ont reçues en Angleterre, et par les frais du retour aux ports étrangers, ces marchandises d'exportation se vendent à plus haut prix que les matières dont elles proviennent. L'Angleterre a donc plus à recevoir qu'à payer; presque tous les peuples se trouvent ses débiteurs et forcés d'acquitter leur solde en numéraire. Ceux d'entre eux qui ne produisent

pas de métaux précieux perdent ainsi peu à peu leur capital métallique; et de temps en temps ils sont obligés de le reconstituer par des emprunts, que l'Angleterre leur fait payer cher. Ainsi s'accumulent les richesses dans cette métropole financière, créancier permanent des peuples, tant qu'une guerre ou une mauvaise récolte ne vient pas lui enlever une partie de ses trésors. C'est ainsi que l'Angleterre est devenue la nation la plus opulente de l'Europe, et elle serait peut être encore plus riche si elle avait mis plus de temps à construire ses chemins de fer. En 1842, ses exportations montaient à 1200 millions de francs, elles atteignent aujourd'hui 4 milliards; en 1842, son tarif de douanes comprenait 152 articles, aujourd'hui il n'en contient que 48, dont 15 fournissent à eux seuls presque toute la recette. Les dégrèvements opérés sur ce tarif depuis vingt ans dépassent 300 millions, et pourtant le revenu des douanes n'a pas diminué ; il s'est maintenu entre 550 et 600 millions; mais aussi pendant ces vingt années les importations ont presque triplé. Elles étaient de 1600 millions en 1842 ; aujourd'hui elles approchent de 4 milliards. En même temps, et par le développement de la richesse générale, les autres branches de revenu devenaient plus productives, le budget général se soldait par un excédant de recettes, et des dégrèvements pouvaient être opérés tant sur l'income-tax que sur les contributions indirectes.

Voilà donc, pour enrichir les nations, le moyen le plus puissant que nous indique la science, et que l'Angleterre applique avec un grand succès; c'est le développement du commerce extérieur, entraînant avec lui le développement de l'industrie. C'est là le travail souverainement productif, qui doit vivifier tous les autres, rendre au revenu des douanes les recettes qu'enlèvent au premier moment les traités de commerce, et donner aux chemins de fer de l'Europe le trafic qui leur manque. Ce ne sont donc point des provinces qu'il faut conquérir désormais, ce sont des consommateurs. Il y a là, pour associer utilement le capital et le travail, un moyen encore plus fécond que celui qui réussit à Paris; car les bénéfices qui peuvent résulter des travaux de Paris ne profitent qu'à la France, tandis que les nations qui échangent leurs produits se rendent mutuellement service, et en retirent toutes plus ou moins d'avantages.

L'exemple de l'Angleterre indique donc la marche à suivre pour améliorer la situation financière que nous venons de constater chez plusieurs peuples de l'Europe. Puisqu'ils ont un peu abusé des travaux, notamment des entreprises de chemins de fer, la première chose à faire, c'est de les ralentir; mais cela ne suffit pas, car voilà déjà en exploitation tout un coûteux réseau qu'il faut utiliser, et il

n'y a qu'une grande extension des échanges internationaux qui puisse y amener la marchandise absente. Du reste, une grande partie de l'Europe est déjà entrée dans cette carrière commerciale, qui ui ouvre un vaste horizon. La France n'a pas attendu jusqu'à présent pour s'y engager, et elle y recueille déjà de beaux succès. En 1842, ses exportations montaient à 645 millions; pour 1864, elles atteignent 2,924,000,000. En vingt-deux ans, elles ont donc quadruplé. Les progrès plus rapides que nous faisons depuis quelques années sont dus aux traités de commerce conclus depuis 1860. Ainsi, de 1842 à 1852, l'accroissement annuel de nos exportations n'est que de 61 millions; de 1852 à 1860, il atteint 114 millions; depuis 1860, il dépasse 150 millions.

Ces traités de commerce, qui stimulent si vivement les échanges, sont souvent difficiles à négocier, parce que, entraînant toujours l'abaissement des droits de douanes, ils sont combattus par les industries intéressées au maintien des tarifs élevés. Malgré ces obstacles, la France est déjà parvenue à en conclure avec la plupart des puissances de l'Europe, et l'Autriche elle-même vient de se décider à modifier son tarif. Seule, parmi les grandes puissances, la Russie va donc rester étrangère à ce mouvement général, mais elle s'y ralliera sans doute dans un avenir prochain, car les succès déjà anciens de l'Angleterre, et ceux plus récents de la France, prouvent clairement que ces deux nations sont dans la bonne voie. En ce moment, la Russie ne prend chaque année, à la France et à l'Angleterre, que pour 100 millions de marchandises, et elle leur en vend pour 400 millions. En développant ses relations commerciales, elle aurait le double avantage d'acquérir assez de numéraire pour pouvoir substituer à son papier-monnaie une circulation métallique, et de rendre plus accessibles à ses populations les produits étrangers que leur refuse son rigoureux climat.

Quant à la France, les progrès qu'elle vient d'accomplir ne sont rien à côté de ceux qui lui restent à faire. Nous en trouvons la preuve dans le tableau comparé des exportations anglaises et françaises pendant l'année 1863. (L'état du commerce anglais en 1864 n'est pas encore publié).

Tableau des exportations françaises et anglaises en 1863.

COMMERCE SPÉCIAL. — VALEURS ACTUELLES.	FRANCE.		ANGLETERRE.
	Millions.		Millions.
En Russie	30	—	67
En Suède	5	—	15
En Norwége	5	—	14
En Danemark	2	—	25
Aux villes anséatiques	30	—	270
En Hollande	31	—	158
En Belgique	210	—	52
A l'Association allemande et au Hanovre	204	—	215
En Portugal	22	—	55
En Espagne	170	—	87
En Italie	237	—	137
En Autriche	9	—	25
En Grèce	10	—	8
En Turquie, comprenant la Perse	75	—	143
En Egypte	34	—	110
A Tunis, à Tripoli, au Maroc	9	—	5
Au Mexique (en 1864, les exportations françaises montent à 57 millions)	16	—	42
Aux Etats-Unis	95	—	380
Au Brésil	58	—	99
Au Pérou	26	—	25
Au Chili	24	—	35
A l'île Maurice et au cap de Bonne-Espérance	17	—	20
Aux Indes anglaises	16	—	500
En Chine, en Cochinchine et à Siam	9	—	98
Au Japon	1	—	32
En Océanie et en Australie	7	—	264

Deux faits saillants ressortent de ce tableau; le premier, c'est qu'en Europe, en Afrique, et même en Amérique, le commerce français figure sans trop de désavantage à côté du commerce anglais; le second, c'est que les exportations françaises en Orient n'atteignent qu'un chiffre insignifiant. En comprenant sous le nom d'Orient l'Asie et l'Océanie, avec la Turquie et l'Egypte, par où se font les expéditions, on voit que les exportations anglaises atteignent 1,200 millions, et celles de la France 150 millions. C'est donc en Orient que les nations méridionales de l'Europe doivent s'efforcer d'étendre leurs relations commerciales. Depuis la mer Noire jusqu'au Japon,

depuis la Sibérie jusqu'à la mer des Indes, il y a des populations innombrables, dont la plupart ont l'instinct commercial, notamment les Chinois, et 700 millions de consommateurs, dix fois plus que dans les deux Amériques. Tel est l'immense marché que l'Angleterre exploite presque seule, et qui est pourtant moins à portée de Londres et de Liverpool que de Marseille ou de Trieste. De grands efforts ont été faits pour y amener les négociants français : expéditions militaires en Chine, en Cochinchine et au Japon ; services de bateaux à vapeur, conventions commerciales, expositions universelles, renseignements de toute nature sur les produits que les Orientaux pourraient nous acheter en échange des denrées coloniales et des matières premières qu'ils nous fournissent déjà en grande quantité ; rien n'a été négligé ; la voie est donc ouverte; c'est maintenant au commerce français à y avancer plus résolûment. Les succès qu'il obtient en Europe et en Amérique doivent lui donner toute confiance. Malheureusement, il faut bien l'avouer, une grande partie de nos populations est restée presque indifférente au commerce extérieur, et n'en sent pas encore l'extrême importance. Elles seront peu à peu entraînées par l'impulsion du gouvernement, séduites par les bénéfices déjà réalisés, et le jour où elles se jetteront dans cette vaste carrière avec leur ardeur habituelle, elles regagneront promptement une partie de l'avance qu'a prise l'Angleterre. Ainsi succédera aux vieilles rivalités politiques de ces deux nations la concurrence pacifique des intérêts commerciaux, ou plutôt, ce qui vaudra beaucoup mieux, les deux peuples, qui ont déjà fait ensemble des expéditions militaires, agiront encore de concert en faveur de leurs nationaux, car il y a place pour tout le monde dans l'immense Orient.

Pour avancer plus vite vers ce brillant avenir, notre pays a besoin de modifier un peu ses goûts, ses habitudes et sa législation. Hier encore c'était un pays militaire ; la France commerciale ne fait que de naître, et n'a pas encore complété l'organisation spéciale qui lui est nécessaire. A cette France nouvelle, il faut l'abolition de toutes les lois surannées qui gênent la production ou la distribution des richesses.

Il lui faut notamment la liberté de la navigation, car tous les droits, taxes et règlements qui gênent la marine marchande ne font qu'augmenter les frais de transport, et, par suite, le prix de revient de toutes les marchandises. Il en résulte une cherté artificielle qui ne profite à personne, puisque tout le monde la subit. La supprimer, c'est permettre à tout le monde, producteurs et consommateurs, de recevoir au plus bas prix possible toutes les choses dont ils ont besoin, et surtout les objets de première nécessité.

Il lui faut l'abolition de la loi du 3 septembre 1807, qui limite l'intérêt de l'argent. On a renoncé à régler le prix des marchandises, pourquoi vouloir encore fixer le prix de l'argent? L'argent est une marchandise qui a le privilége d'acheter toutes les autres; c'est le moyen d'avoir le capital. De toutes les valeurs qui composent ce capital, il est donc la plus sensible aux variations des prix, puisqu'il les subit doublement, comme métal et comme monnaie. Dès lors, la loi écrite a encore moins d'action sur lui que sur tout autre article de commerce; il ne peut et ne doit obéir qu'à la loi générale de l'offre et de la demande. Comment maintenir en France l'intérêt à 5 p. 0/0 quand il est ailleurs double ou triple? A Bombay, en 1864, l'intérêt a varié entre 15 et 24 p. 0/0; or, Bombay n'est qu'à vingt jours de Marseille. Limiter le taux de l'intérêt, ce n'est pas seulement gêner l'activité humaine, c'est vouloir réglementer les saisons, car il suffit que l'Europe ait une mauvaise récolte pour que le prix de l'argent y monte à 8 ou 9 p. 0/0. Il lui faut la liberté du courtage, car peut-on comprendre que l'intervention d'un courtier privilégié, c'est-à-dire d'une sorte de notaire, soit nécessaire pour vendre et acheter du sucre ou du café? Le courtier libre est le stimulant le plus énergique du commerce. Plus intéressé que le négociant lui-même à l'extension des affaires, il provoque sans relâche des transactions nouvelles; il trouve ainsi son bénéfice dans l'avantage général, et son action n'est pas à dédaigner; car, découvrir un nouvel article de commerce, c'est rendre à son pays un service signalé.

Il lui faut une loi nouvelle sur les sociétés commerciales, et une loi très libérale. Dans un pays comme le nôtre, où manque l'esprit des entreprises lointaines, où les capitaux, très disséminés, sont peu enclins à sortir de France, il n'y a guère que des sociétés qui osent aborder les grandes opérations d'outre-mer. Il est donc urgent de leur donner toutes facilités pour se constituer et pour agir; car le commerce vit surtout de liberté. Avant 1848, le nombre des sociétés nouvelles créées chaque année variait entre 2,000 et 2,500; 1,500 seulement se sont constituées en 1848; on en compte 4,000 en 1856. Ce remarquable accroissement coïncide avec le grand mouvement industriel de 1852, et lui a certainement donné une vive impulsion. Gardons-nous donc de restreindre l'esprit d'association; sachons, au contraire, l'encourager par la nouvelle loi qui se prépare, et nous lui devrons une extension plus rapide de notre commerce extérieur.

Le développement des échanges internationaux est la grande œuvre de notre époque; il faut l'obtenir à tout prix, car il est à la fois un puissant instrument de richesse et un gage de paix. Rappro-

chées par les relations commerciales, les populations d'origine et de langues différentes dépouilleront peu à peu leurs vieilles antipathies. A mesure qu'elles multiplieront leurs échanges, il s'établira entre elles une solidarité d'intérêts qui rendra les guerres difficiles, et permettra de réduire les dépenses militaires.

Ainsi, pour nous résumer, depuis quinze ou vingt ans, les principales puissances de l'Europe ont entretenu de grandes armées permanentes, et dépensé plus de 100 milliards en travaux divers, dont 30 milliards en chemins de fer; elles ont épuisé les épargnes qu'avaient accumulées trente ans de paix et de travaux restreints. Comme cette double dépense obligeait les gouvernements et les sociétés industrielles à recourir sans cesse au crédit, qu'elle rendait en même temps la consommation des choses nécessaires à la vie plus rapide que leur production, le capital disponible et l'argent qui sert à l'acheter ont forcément renchéri. Le taux des emprunts s'est élevé peu à peu jusqu'à 9 ou 10 p. 0/0, et aujourd'hui, sur plusieurs points de l'Europe, on emprunte à ce prix pour construire des chemins de fer qui produisent 2 ou 3 p. 0/0. Ainsi deviennent onéreux ces grands travaux, qui sont de leur nature éminemment productifs; ainsi se trouvent gênées par la cherté du crédit beaucoup d'utiles entreprises. Cette situation étant donnée, comment l'améliorer? Des deux causes qui ont amené ces embarras financiers, il y en a une, les dépenses militaires, dont les gouvernements ne sont pas tout à fait maîtres; car les raisons d'Etat s'opposent souvent aux économies que recommandent les raisons financières. Mais, quant à l'autre cause de dépense, aux travaux publics, la liberté est plus grande et rien n'empêche de les ralentir; toutefois, cela ne suffit pas, car il faut rendre plus productifs ceux qui sont déjà exécutés. Or, il y a un puissant instrument de richesse dont l'Angleterre fait un usage merveilleux, et que les autres peuples n'utilisent pas assez : c'est le commerce extérieur, les opérations d'outre-mer, et surtout le commerce de l'Orient; c'est là que les nations méridionales de l'Europe peuvent recueillir d'énormes profits; c'est ainsi qu'elles maintiendront le revenu de leurs douanes tout en abaissant les tarifs; qu'elles amèneront à leurs chemins de fer le trafic qui leur manque; qu'elles s'enrichiront assez pour n'avoir plus besoin de recourir si souvent au crédit; et qu'elles parviendront enfin à réduire leurs dépenses militaires.

BORDET.

LES

DERNIERS POÊMES

D'ALFRED TENNYSON

ENOCH ARDEN. — AYLMER'S FIELD. — SEA DREAMS, ETC.

L'impression qu'a produite sur nous le dernier volume du poète Tennyson est un mélange de désappointement et d'admiration. Il y a bien des choses imparfaites, manquées dans ce volume ; mais il s'y trouve en même temps un poëme, *Enoch Arden*, qui, contrairement à ce que le talent de Tennyson faisait supposer, serre le cœur, met des larmes dans les yeux, produit enfin l'émotion, cette perle rare de la poésie. Jusque-là, dans Tennyson, nous avions remarqué des poésies fugitives irréprochables de rhythme et de facture, des poëmes d'un ton philosophique élevé comme *In memoriam*, d'une texture ingénieuse comme *Maud*, d'une savante couleur locale comme les *Idylles du roi ;* nous avions admiré, mais en faisant nos réserves ; nous avions déclaré notre esprit satisfait, mais en nous plaignant qu'on eût laissé notre cœur inoccupé.

Cette fois, la statue s'est animée ; Pygmalion a trouvé le feu vivifiant et en a pénétré son rêve. La forme et le fond, tout s'est ressenti de cette transformation ; le style serre la réalité de plus près, et, comme Tennyson n'a point cessé pour cela d'être un maître en harmonie, son réalisme est poétique au plus haut degré.

Voici d'abord le lieu de la scène et les personnages :

De longues lignes de roches, en se brisant, ont laissé une brèche, et dans cette brèche il y a de l'écume et des sables jaunes; au delà sont des toits rouges groupés autour d'un quai étroit ; là, une église en ruine ; plus haut, une longue rue grimpant vers un moulin en forme de tour; et, se perdant dans le ciel par derrière, une plaine grise, sillonnée de voitures danoises ; enfin, un bois de noisetiers, fréquenté en automne par les chasseurs de noisettes, et dressant sa verdure fleurie dans un coin de la plaine creusé en forme de coupe.

C'est sur ce rivage qu'il y a une centaine d'années trois enfants de trois maisons, Annie Lee, la plus jolie petite demoiselle du port, Philippe Ray, le fils unique du meunier, et Enoch Arden, le garçon d'un rude matelot, fait orphelin par un naufrage d'hiver, jouaient parmi la solitude et les ustensiles de la rive, durs ronds de cordage, bruns filets de pêche, ancres couvertes de gravier et de rouille, et bateaux amarrés; c'est là qu'ils construisaient leurs châteaux de sable mobile, pour les voir après engloutis par la vague ; là encore que, suivant et fuyant le flot écumant, ils laissaient chaque jour la petite empreinte de leurs pieds, chaque jour effacée.

Dès cette exposition, Tennyson permet au lecteur de pressentir le drame futur. Les deux petits garçons, en jouant, se querellaient pour savoir duquel Annie serait la petite femme ; alors Annie pleurait et les priait de ne pas se quereller pour l'amour d'elle, disant qu'elle serait leur petite femme à tous deux (*she would be little wife to both*). Quand la jeunesse vint remplacer l'enfance, cette rivalité continua. Enoch parlait de son amour, Philippe aimait en silence. L'auteur, par un trait délicat d'observation, ajoute : « La jeune fille semblait meilleure pour Philippe que pour l'autre ; mais c'est Enoch qu'elle aimait, bien qu'elle n'en sût rien et que même, le lui eût-on demandé, elle eût dit non. » Le seul but d'Enoch était d'avoir son bateau et son logis à lui pour offrir tout cela à Annie ; à force de courage et d'heureuse audace dans ses excursions maritimes, il amassa de quoi s'acheter un bateau et prépara pour sa colombe un joli petit colombier, à moitié, à peu près, de l'étroite rue qui grimpait vers le moulin. Aussi, le peu d'espoir qui pouvait rester à Philippe ne tarda-t-il pas à s'évanouir ; par une soirée d'automne où toute la jeunesse en fête était allée au bois cueillir la noisette, il les aperçut tous les deux, Enoch et Annie, assis la main dans la main, et alors il se retira dans les profondeurs du bois. « Là, pendant que les autres faisaient résonner leur gaieté, il eut son heure sombre inaperçue et se leva, s'éloigna, portant dans son cœur une soif à durer toute la vie. » Le poète nous ramène aussitôt vers le côté joyeux du tableau, vers Enoch et Annie, qui s'ai-

ment, qui se marient et qui vivent heureux, regardant leur amour resplendir dans ces fruits si doux à ceux qui peuvent y retrouver leurs âmes mêlées : les enfants!

Mais un nuage monte à l'horizon de ce ciel clair. Le nuage ne vient pas d'eux ; ils sont trop sûrs de leur affection réciproque pour que jamais l'un songe à trahir l'autre et que l'autre ait peur d'être trahi ; mais ils sont pauvres, et si leur vie est possible, heureuse même tant qu'Enoch peut travailler, le jour où l'adversité s'en mêlera, où Enoch ne pourra plus rapporter à la maison le petit bénéfice quotidien, ils tomberont vite dans la misère, pour n'en plus sortir peut-être. Or, Enoch se casse une jambe. Pendant ce temps d'inaction forcée, la famille, déjà composée d'une fille et d'un garçon, s'augmente d'un petit garçon aussi faible et aussi maladif, celui-là, que les autres étaient bien portants.

Dans ces circonstances fatales, voyant ses enfants manquer de pain, celle qu'il avait pour femme près d'être réduite à mendier, il se sent, malgré ses bons principes et sa crainte de Dieu, envahir par le doute et l'obscurité. Dans son angoisse, cette prière lui vient aux lèvres : « Mon Dieu, sauve-les, quoi qu'il m'advienne. » A peine a-t-il murmuré ces mots, qu'une occasion de gain se présente. Un vaisseau en partance pour la Chine a besoin d'un maître d'équipage. Le capitaine, qui connaît Enoch et l'a en grande estime, le prie de lui en servir. Plus d'un danger est attaché aux voyages de ce genre, mais aussi on peut devenir promptement riche et, au retour, vivre en paix parmi les siens. Enoch accepte.

Annie a beau combattre sa résolution, elle qui, depuis le jour où elle porta au doigt son anneau d'or, a toujours eu son désir pour volonté, Annie a beau, au nom de ses enfants et d'elle-même, le supplier de ne point partir, il la laisse parler et exécute son projet. Quand Enoch a tout disposé pour le départ, que, pour donner un petit commerce comme ressource à sa femme, il a vendu son vieil ami, son bateau, arrive le jour des adieux. Enoch raille les pressentiments de sa femme ; il voit l'avenir tout rayonnant, et il dit, avec une bonté touchante, en parlant de son dernier-né, sorte de petit fantôme doux et triste qui, de loin en loin, apparaît, à la façon de la Mignon allemande, dans la trame du poëme :

Lui le joli, faible, chétif petit, que Dieu le bénisse ! — car c'est lui que j'aime le plus à cause de cela — il s'assiéra sur mes genoux, je lui dirai des histoires des pays lointains et je le rendrai joyeux quand je reviendrai au logis.

Ces paroles ne rendent pas à Annie la confiance envolée de son

cœur, et elle lui répond : « Enoch, vous êtes sage, mais malgré toute votre sagesse, je sais bien que je ne verrai plus votre visage. »

Enoch essaye de la railler amicalement sur ses sombres prévisions ; il lui indique le jour où il doit passer en vue du rivage sur son vaisseau, et il lui dit qu'elle n'a qu'à acheter une lunette marine pour surveiller son passage et le revoir au moins de loin. Cette plaisanterie peut paraître assez singulière, puérile même ; mais un peu plus loin, le poète en tire un heureux effet.

Elle vint au jour indiqué par Enoch, acheta une lunette ; mais ce fut en vain. Peut-être ne sut-elle pas disposer le verre à sa vue, peut-être son œil était-il obscurci, sa main tremblait-elle, elle ne le vit pas, et pendant qu'il se tenait sur le pont, agitant la main, le moment et le navire passèrent.

Annie, laissée seule, n'a pas ce savoir-faire qu'exige le commerce, et trop consciencieuse, trop bonne aux malheureux, elle perd plutôt qu'elle ne gagne. En même temps, le pauvre dernier-né devient de plus en plus malade, et comme un oiseau qui s'échappe de sa cage, la petite âme innocente s'envole.

Philippe, depuis le départ d'Enoch, n'avait pas jeté un regard sur Annie ; mais en voyant les malheurs se réunir pour fondre sur elle, il vint la revoir pour essayer de lui donner quelques consolations, de lui offrir même quelque argent. L'offre était délicate à faire, mais délicatement aussi elle est faite. Ce n'est pas un service qu'il veut rendre, c'est une faveur qu'il implore.

Je suis venu pour vous parler de ce qu'il désirait, lui, Enoch votre mari. J'ai toujours dit que vous aviez choisi le meilleur d'entre nous, un homme fort ; car, où il a placé son cœur, il a mis la main pour accomplir sa volonté, et il l'a maintenue.

Pourquoi a-t-il entrepris ce périlleux voyage et vous a-t-il laissée seule ? Non pas pour voir le monde, par plaisir, non ! mais pour élever ses enfants dans plus de bien-être que vous et lui n'en avez eu. Tel était son désir, et s'il revient, il sera affligé de voir que les heures précieuses du matin ont été perdues ; cela l'affligerait même dans son tombeau d'apprendre que ses enfants errent à l'aventure comme des poulains dans l'espace. Aussi, maintenant, Annie, — ne connaissons-nous pas toute la vie l'un de l'autre ? — je vous supplie, par l'amour que vous avez pour lui et pour ses enfants, de ne pas me dire non ; car, si vous le voulez, quand Enoch reviendra, il me remboursera — si vous le voulez, Annie — car je suis riche et puis faire cela. Pour l'instant, laissez-moi mettre votre fils et votre fille à l'école ; telle est la faveur que je suis venu demander.

Annie, tout émue de la bonté qui se révèle dans ces paroles, accepte, et Philippe, dès ce moment, prend les enfants sous sa protec-

tion. Dix ans s'écoulent ; Enoch ne revient pas, on n'a reçu de lui aucune nouvelle. Annie aime toujours l'absent ; mais le cœur des enfants est tout entier acquis à Philippe. Ils l'appellent leur père Philippe ; d'Enoch, ils ne se souviennent plus que comme d'une vision lointaine, que comme d'une silhouette qui s'évanouit dans le brouillard. Philippe, au commencement, n'a agi que par délicatesse de cœur ; toutes les chances étaient pour qu'Enoch revînt ; il savait qu'Annie aimait son mari ; l'idée de séduction n'avait pas même effleuré sa pensée ; mais comme entre lui, Enoch et Annie, tout s'était passé loyalement, qu'il avait souffert dans son amour sans pouvoir s'en prendre à autre chose qu'à sa destinée, le jour où la femme de son rival heureux avait été dans la détresse, il lui avait offert son appui, comme Enoch l'aurait sans doute fait à sa place.

Maintenant les années se sont écoulées, Enoch n'a point reparu ; il s'est perdu en mer. Sans se réjouir d'une mort qui mettra le deuil dans le cœur d'Annie, Philippe ne peut empêcher son ancien amour de venir une seconde fois de son cœur à ses lèvres. Justement, il se trouve un jour assis avec Annie dans cette retraite des bois où il s'était caché, blessé au cœur, lorsqu'il avait eu révélation du double amour d'Annie et d'Enoch. Les enfants sont près de là, jouant et criant ; Annie ne dit rien, elle a la tête entre ses mains. Le navire s'est perdu ! murmure Philippe, le navire s'est perdu ! Annie répond : « Je ne pense pas à cela ; je ne sais pourquoi, en entendant le rire des enfants, je me sens si solitaire. » C'est la première lueur qui fasse pressentir qu'Annie pourra oublier Enoch. Oublier n'est pas le mot. Elle ne l'oubliera pas, on n'aime qu'une fois comme elle a aimé. Mais outre la passion, il y a dans le cœur un besoin d'intimité, d'affection conjugale, et c'est ce besoin non satisfait depuis de longues années qui la fait s'écrier : « Je me sens si solitaire ! »

Encouragé par ces paroles, Philippe ouvre son cœur. Il prie Annie d'être sa femme, de lui laisser acquérir le titre de père de ses enfants. Annie, dont il a été l'appui depuis si longtemps, lui répond avec tendresse ; mais elle lui exprime cette crainte, qu'il ne pourra jamais être aimé comme Enoch le fut. Je me contenterai, répondit-il, de venir dans votre cœur un peu après lui. Alors elle consent, mais en demandant qu'il lui accorde encore une année pour attendre Enoch.

En ramenant Annie chez elle, Philippe a un remords ; il lui tend la main : « J'ai profité d'un moment de faiblesse, j'ai eu tort. Je suis toujours engagé envers vous, mais vous être libre. » Annie en pleurant lui répond : « Je suis engagée. » A la fin de l'année, il lui rappelle sa promesse ; Annie réclame encore un mois. « Prenez votre

temps comme il vous plaira, Annie, » lui dit-il; si bien qu'une seconde année s'écoule.

Cependant les commérages du hameau trouvaient leur compte à cette conduite un peu étrange. Les uns prétendaient que Philippe se jouait d'elle, d'autres qu'Annie employait ce manége pour mieux attirer Philippe; d'autres racontaient pis encore. Aussi, le fils d'Annie, quoique silencieux sur ce point, désirait-il la voir épouser Philippe, et sa fille l'en priait. Philippe avançait en âge et desséchait dans l'angoisse; tout cela donnait à Annie comme des remords. Une nuit, elle pria le ciel de lui faire connaître par un signe si Enoch était mort; elle ouvrit la Bible et mit son doigt sur un endroit du texte où on lisait : « Sous un palmier. » Elle n'y prit point garde et s'endormit. Dans son sommeil, elle vit Enoch assis sur une hauteur à l'ombre d'un palmier; au-dessus brillait le soleil. Elle regarda ce rêve comme un signe qu'Enoch était dans les jardins du ciel, sous les palmes éternelles baignées de lumière, chantant le Très-Haut, et elle n'hésita plus à épouser Philippe. Dans les premiers temps, elle eut une crainte secrète, elle croyait toujours entendre un pas derrière le sien, un murmure à son oreille; elle n'aimait pas à rester seule. Ces inquiétudes furent dissipées à la fin par l'amour de Philippe, et surtout par la naissance d'un nouvel enfant.

Tout ce récit est plein d'une émotion douce; ces cœurs sont honnêtes, et on ne songe ni à blâmer Annie, au cœur de laquelle Philippe parvient par ses enfants, ni à faire un reproche à Philippe, qui de son côté est tout le temps le plus noble, le plus généreux des hommes,

Le seul passage, un peu en dehors de la nature, un peu entaché de convention, c'est le songe d'Annie. C'est la manie anglaise de faire intervenir la Bible partout. On appelle cela mettre du *Gospel*, de l'Evangile. Quand un auteur apporte un manuscrit où manque le *Gospel*, l'éditeur lui en fait ajouter. Le *Gospel* est une sorte de brevet qui sanctifie le livre et favorise la vente. Tennyson, en sa qualité de poète lauréat et d'auteur lu dans les familles, n'a pas manqué à ce devoir. Mais une fois qu'on tombe dans la convention, comme on en sort difficilement ! Il fallait trouver quelque chose qui fût dans la Bible, qui pût s'appliquer à la condition d'Enoch et qui permît de le croire mort. Le poète a choisi la phrase : « *Sous un palmier.* » Elle se trouve en effet plus d'une fois dans la Bible, comme dans tout livre oriental; — Enoch, qui a fait naufrage et qui vit dans une île déserte des tropiques, peut, sans aucune difficulté, être assis sous un palmier. Le plus difficile à faire croire, malgré les explications mystiques données par Tennyson, c'est qu'Annie regarde cela comme un signe de la mort de son mari. Voir dans le soleil sur sa tête le symbole divin, le soleil de droiture, c'est avoir beaucoup d'imagina-

tion et faire soupçonner quelque envie de se remarier. La pente naturelle des choses suffisait pour expliquer sa conduite ; sa manière d'interpréter son rêve fait sourire, et, loin de plaider en sa faveur, tournerait plutôt contre elle, parce qu'elle manque au moins de simplicité. Heureusement, cette légère tache se perd dans un ensemble exquis.

Nous venons de dire qu'Enoch existe, qu'il habite sur une île déserte. Tel est, en effet, le récit que le poète fait succéder au mariage entre Philippe et Annie ; ce récit est très brillant, quant à la forme ; mais on peut très bien s'en faire une idée, quant au fond, en se rappelant Robinson Crusoé. C'est dire que cette partie du poëme manque de nouveauté. Il ne pouvait guère du reste en être autrement, et il va sortir de cette donnée des effets si puissants, qu'on ne saurait faire un reproche à Tennyson de l'avoir acceptée. Peut-être même, au point de vue de l'art, ces tableaux des tropiques, ces pages descriptives ont-ils un charme particulier de contraste entre deux situations émouvantes.

Enoch, à force de regarder l'horizon du haut de son île solitaire, finit, après bien des années, par apercevoir une voile. Un navire mouille sur le rivage de l'île pour faire de l'eau ; le naufragé est recueilli et revient en Angleterre. Remarquons ici comme la trame du poëme est habilement nouée, quel intérêt puissant l'auteur a su tirer précisément de la vertu et de la bonté de tous ses personnages. Annie, Philippe, Enoch, on s'intéresse à tous également. Cet intérêt multiple, regardé peut-être trop souvent comme un défaut, est certainement dans cette partie du poëme une beauté. Seulement, comment cette situation difficile pourra-t-elle se dénouer ? Il n'y a que malheur en perspective pour tous les trois.

Enoch débarque au port où il s'était embarqué autrefois, et il s'achemine vers son ancienne demeure, le chez-lui des jours heureux.

Alors, ayant descendu lentement la longue rue, son cœur portant d'avance l'ombre de toute calamité, ses yeux sur les pierres, il atteignit le logis où Annie vécut et l'aima, où ses enfants étaient nés dans ses sept années de bonheur si loin disparues; mais ne trouvant là ni lumière, ni murmure (une affiche de vente se distinguait à travers la brume), il descendit plus bas encore, se disant : « Morte ! ou morte pour moi ! »

Dans cette anxiété, il s'en va vers le quai et entre dans une taverne qu'il connaissait de longue date. La maîtresse était une certaine veuve du nom de Miriam Lane, à la langue fort déliée, avec un cœur excellent. Enoch était tellement brisé par les souffrances, tellement bruni par le soleil, qu'il était devenu méconnaissable ; aussi

lui fut-il facile d'amener Miriam Lane à lui parler de sa propre femme, sans qu'elle eût soupçon de rien. Accablé par la nouvelle du malheur irrémédiable, Enoch ne s'irrita pourtant ni contre sa femme, qui si longtemps l'avait attendu et le pleurait encore, ni contre Philippe, qui avait sauvé ses enfants de la misère; mais il éprouva le besoin de revoir celle qui l'avait aimé, ceux qui l'avaient appelé leur père, et, par un triste soir de novembre, il s'approcha de la demeure de Philippe; il se glissa dans le jardin, et, caché derrière un if, il regarda.

Les verres et l'argenterie sur le buffet bruni étincelaient et brillaient; réjouissant aussi était le foyer. A la droite, il vit Philippe, le soupirant éconduit du temps passé, fier, le teint rosé, avec son petit enfant sur ses genoux; et près de son second père, se tenait une jeune fille, une plus jeune et plus brillante, Annie Lee, aux cheveux abondants, à la taille élancée; de sa main levée, elle agitait un anneau tenu par un bout de ruban pour amuser l'enfant, qui, tendant ses bras potelés, le saisissait et le lâchait; et ils riaient. A la gauche du foyer, il vit la mère regardant souvent son petit enfant; mais de temps à autre, pour causer avec lui, se tournant vers son fils, qui se tenait derrière elle, grand et fort; et ce qu'elle disait lui était agréable, car il souriait.

Quand cet homme mort, revenu à la vie, contempla sa femme qui n'était plus sa femme, qu'il vit l'enfant qui était à elle et non à lui sur les genoux du père, partout la chaleur, la paix, la félicité, et ses propres enfants grands et beaux, et cet autre régnant à sa place, maître de ses droits et de l'amour de ses enfants, alors lui, bien que Miriam Lane lui eût tout dit, les choses vues ayant plus de puissance que celles entendues, il chancela et trembla, se retenant à une branche, et il eut peur de ne pouvoir retenir un cri aigu et terrible qui, dans un moment, comme la trompette finale, aurait brisé tout le bonheur de ce foyer.

Il prend alors une résolution sublime; comme un voleur, à pas furtifs, il s'en va, il ouvre et referme la porte du jardin avec autant de précaution qu'on le ferait dans la chambre d'un malade, et il s'ensevelit dans la solitude. Là, le cœur brisé par trop d'émotion, il sent ses genoux plier et il tombe, la face contre terre, en murmurant une prière au Tout-Puissant. Il le prie, le Dieu du ciel, son dernier refuge, de lui donner la force de garder son secret fatal. Ses enfants ne le connaîtront pas, il ne se trahira jamais, il ne recevra plus aucun baiser de père, ni de la fille, si semblable à sa mère, ni du garçon, son fils!

Sa résolution prise, il reste chez Miriam Lane, vivant solitairement et misérablement de corvées qu'il fait pour l'un ou pour l'autre. Il souffre, et pourtant il n'est pas tout à fait malheureux; car la conscience de son dévouement le soutient. Malgré cela, si près et si

loin des siens, il s'affaiblit lentement, la langueur le consume, la mort approche. Tant qu'il est vivant, il faut qu'Annie ne sache rien de son histoire; mais, sans lui être nuisible, il peut lui faire savoir, après sa mort, qu'il a pensé à elle et à ses enfants jusqu'à la fin. Aussi, quand l'agonie est là, il confie son secret à Miriam Lane, ne lui permettant de rien révéler qu'après sa mort. Elle veut aller lui chercher ses enfants; il a le courage de résister une dernière fois.

Je vous charge maintenant, quand vous la verrez, de lui dire que je suis mort la bénissant, priant pour elle, l'aimant, l'aimant, malgré la barrière mise entre nous, comme au temps où elle posait sa tête près de la mienne. Dites à ma fille Annie, qui m'est apparue si semblable à sa mère, que j'ai dépensé mon dernier souffle en la bénissant et en priant pour elle. Dites à Philippe que je l'ai béni aussi; il n'a jamais rien cherché que le bien. Si mes enfants veulent me voir mort, eux qui m'ont à peine vu vivant, qu'ils viennent! je suis leur père. Mais elle ne doit pas venir; car ma face morte tourmenterait le reste de sa vie.

Puis il se souvient du pauvre enfant maladif qu'il avait laissé et qui a quitté la vie.

Maintenant, il n'y en a qu'un de tout mon sang qui m'embrassera dans le monde futur. Ces cheveux viennent de lui; elle les coupa et me les donna, je les ai portés sur moi toutes ces années, et je voulais les emporter dans ma tombe; mais maintenant ma résolution est changée, car je le verrai, mon enfant béni. Donc, quand je serai parti, prenez, donnez-les-lui, à elle, cela la consolera. Ce sera pour elle une preuve de plus que je suis bien lui.

Trois nuits plus tard, pendant le sommeil de l'agonisant veillé par Miriam Lane, le vent de la mer secoua toutes les maisons du port; Enoch, se réveillant, poussa le même cri de délivrance que jadis sur l'île déserte : « Une voile! une voile! » et il mourut. Le poète, pour finir son récit, ajoute avec une simplicité antique :

Ainsi s'en est allée cette âme héroïque, et, quand on l'enterra, le petit port avait rarement vu plus belles funérailles.

Le succès d'*Enoch Arden* a été immense, et il méritait de l'être. Tennyson était déjà poète lauréat; on a voulu, selon le système de l'aristocratie anglaise, si intelligente à se recruter, le nommer baronnet. Mais le poète, sans être pauvre, n'a pas une fortune qui puisse lui permettre d'avoir un train de maison en rapport avec ce titre, et il a eu l'esprit de refuser.

Ce qui vaut mieux d'ailleurs qu'un titre banal, ce sont les larmes

qu'il a fait répandre, c'est le premier rang parmi les poètes anglais de notre temps qui lui a été universellement assigné. Pourtant, dans ce concert d'éloges, une note de blâme s'est fait entendre; blâme étrange, il est vrai, mais qui s'explique pour qui se rappelle le puritanisme anglais. L'action du poëme est une bigamie, et la femme, quoique bigame, demeure intéressante. Les lois divines et humaines sont menacées par une telle monstruosité; et plus la poésie sauve la situation, plus l'œuvre est dangereuse au point de vue moral. Y a-t-il réellement quelque danger pour les mœurs dans *Enoch Arden?* Nous ne le croyons pas. D'abord sur qui se fixe l'intérêt principal? Quelque sympathiques que soient les deux autres personnes, c'est sur Enoch Arden, martyr de son amour, esclave inébranlable de son dévouement. Quoi que Philippe et Annie fassent, ils ont le rôle inférieur, ils sont effacés; en apprenant la mort d'Enoch, ils ne pourront s'empêcher d'éprouver, justement à cause de la droiture de leurs âmes, un chagrin profond, et ce chagrin corrigera ce que leur situation passée avait d'anormal. Tennyson pouvait suivre deux routes : ou présenter Annie comme une épouse à jamais fidèle à son premier amour, ou bien accélérer le second mariage et la transformer en une coquette au cœur léger, la faire mépriser. Cette seconde route eût été vulgaire; la première eût été moins humaine, moins vraie, surtout quand le poète a eu soin de faire arriver Philippe au cœur d'Annie par ses enfants. Qu'auriez-vous dit de cette femme laissant sa famille mourir de faim ou demeurant, pendant tant d'années, insensible à l'amour de leur bienfaiteur? C'eût été par trop stoïque; l'héroïsme eût touché à la cruauté. N'eût-elle pas eu d'enfants, la thèse changeait; mais la position très naturelle où le poète l'a placée une fois admise, elle a bien fait de céder. Elle ne cesse pas pour cela d'aimer son premier mari; peut-être même celui-ci garde-t-il à jamais dans ce cœur tout ce qui peut y tenir de passion; ce qu'Annie donne au second, c'est l'affection. Et qui la blâmerait de l'accorder à tant de dévouement?

On répondra que l'on ne blâme pas les personnes, mais la situation. La situation, dans une œuvre, n'a qu'une valeur morale très secondaire; l'importance est dans les caractères. La situation est un fait simplement matériel; et du moment qu'il est bien établi qu'une situation funeste, fautive, ne s'est pas produite par volonté, par intention, qu'elle a été subie et non cherchée, il n'y a pas vice, il y a infortune. Ce sont les caractères qui sont appelés à servir d'exemple par sympathie ou répulsion; la situation est surtout une invention artistique, destinée à exciter l'intérêt, et l'on ne peut nier que la situation trouvée par Tennyson ne soit une des plus belles

de la poésie. D'autres ont entrepris des croisades contre le mal ; lui, il a mis partout de nobles et loyales natures qu'il a fait aimer, et nous trouvons que cette bonté générale répandue dans l'œuvre lui donne précisément un mérite, celui de faire plaindre le malheur, de faire admirer l'héroïsme sans y mêler de haine pour rien. Il y a des livres où la tristesse produit sur nous la même impression accablante que la vue des gorges dévastées par les torrents ; dans *Enoch Arden*, la tristesse est calme comme une belle nappe d'eau ombragée de verdure, elle repose.

Les défenseurs les plus zélés de la vertu peuvent être sans inquiétude, ce ne sont pas de telles œuvres qui dépraveront personne. Il y aurait plutôt un danger dans ce rigorisme exagéré qui s'offusque des moindres infractions à une soi-disant bienséance et en s'éparpillant ainsi sur mille riens s'enlève toute force contre ce qu'il faut véritablement combattre. Frapper peu pour frapper fort, ne pas s'occuper des apparences pour mieux surveiller le fond, ne pas aller trop loin pour ne pas amener de réaction, voilà trois préceptes que les mœurs altérées de l'Angleterre pourront demain faire repentir le *cant* britannique de ne pas avoir suivis.

Aylmer's field, le second poëme du volume, est presque aussi long qu'*Enoch Arden*, et cependant, quand on veut plonger sous cette masse de vers, on ne trouve rien qui sorte de l'ordinaire. La donnée est celle qu'on a mise si souvent à la scène de notre temps, l'amour entre patriciens et plébéiens. Sir Aylmer est un lord aussi entiché de ses titres de noblesse que préoccupé de ses chiens et de sa chasse, le Western de Fielding moins la rondeur. Sa fille Edith, pendant qu'il s'occupe de gibier et la laisse courir les champs, s'éprend de Léolin, frère du curé de l'endroit avec lequel elle a passé toute son enfance. Quand le père en est informé, il se met en grande colère, comme un sot qu'il est, et agit plus sottement encore en persécutant cet amour dont il doit tout d'abord accuser son imprévoyance. Ce n'est pas que nous le trouvions blâmable de laisser le cœur de sa fille s'épanouir librement, mais à condition de ne pas vouloir ensuite en confisquer le parfum au profit de tel ou tel baronnet insipide de son voisinage. Enfin, le mal est fait, et il met tant de zèle à y remédier, qu'Edith et Léolin, séparés violemment l'un de l'autre, meurent de douleur, que le curé Averill, frère de Léolin, profite de la circonstance pour faire en chaire un long sermon aussi incompréhensible que furibond, et que le vieil Aylmer, doublement stupéfié par la mort de sa fille et par le sermon du prêtre, ne trouve rien de mieux que de devenir idiot. Toutes les données sont admissibles dans l'art ; rien n'est plus simple que le sujet d'*Evangeline* et pourtant rien n'est plus exquis que ce poëme de

Longfellow. M. Tennyson, lui, n'a rien su tirer de nouveau, d'émouvant de celui qui compose *Aylmer's field*. Comme dans toutes les œuvres de Tennyson, on y trouve parfois des images de détail d'un charme particulier, par exemple : « Une passion, quoique à naître encore, s'y cachait peut-être comme la musique de la lune dans les œufs du rossignol. » Mais, même au point de vue de la forme, on ne peut pardonner une tirade pareille à celle du sermon ; c'est là qu'on retrouve ce malheureux *Gospel*, légère ombre dans *Enoch Arden*, étalant à loisir ses ténèbres endormantes. Pourtant la situation était belle. Comme curé, Averill était appelé à faire le service funèbre de la jeune fille ; le père et la mère étaient présents, ceux qui précisément avaient causé la mort de son frère et de leur propre enfant. Quelque chose de grand, de religieux, de terrible dans son calme et sa simplicité pouvait faire prendre l'essor au poëme. Tennyson n'a rien négligé pour lui couper les ailes.

Dans *Sea dreams* (Songes maritimes), on retrouve à l'état de défaut cette recherche du naturel qui est une beauté dans *Enoch Arden ;* tant il est vrai que la versification la plus habile a besoin d'être soutenue par un beau sujet. Deux époux s'en vont au bord de la mer pour tâcher de rendre un peu de rose aux joues pâlies de leur petite fille. L'homme, un commis quelconque, a placé son argent d'après les conseils d'un ami perfide sur des mines péruviennes, qui apparemment ne sont pas le Pérou, car il perd le prix de ses actions. Le sujet du poëme consiste principalement dans une conversation nocturne entre le mari et la femme, où le mari exhale ses plaintes et manifeste sa haine contre celui qui est cause de sa ruine, tandis que la femme, imbue de sentiments plus chrétiens, essaye de lui arracher le pardon de cet homme. Tous deux, avant leur causerie, ont eu des rêves et ils se racontent ces rêves, qui prouvent plus d'ingéniosité que de bon goût. Le poëte les a composés de façon à leur donner une relation avec les bruits et les spectacles de la mer qui gronde près de la maison. De là le titre du poëme. Ainsi, l'homme rêve de noires cavernes que visite la marée, où se meut une figure allégorique, d'une flotte de cristal qui tout à coup se brise en morceaux sur un récif d'or. La femme rêve de rochers qui se transforment en cathédrales avec une vierge Marie et son Jésus. La petite Marguerite, l'enfant des deux époux causeurs, est également mêlée à ces rêves étranges d'une façon non moins ingénieuse et de non moins mauvais goût. Passe encore la manière dont finit le rêve de la femme : l'enfant Jésus de la vision pousse un cri qui se confond avec le cri de la petite Marguerite ; mais la fin du rêve de l'homme, cette flotte de cristal qui se brise sur un récif d'or et dont le bruit l'éveille, cela vient tout simplement de ce *qu'il* a

étendu le bras et renversé le verre où était la médecine de la petite Marguerite. Franchement, y a-t-il rien de plus prétentieux que cette simplicité grotesque? Quel intérêt peut-on prendre aux divagations de ces bourgeois hallucinés par le double bruit de la marée qui monte et de la fiole de la petite Marguerite qui se brise? Certainement, il y a un grand avenir pour la poésie dans le réalisme; mais c'est dans le réalisme d'*Enoch Arden* et non dans une vulgarité qui, par aggravation de délit, est mêlée d'extravagance. L'intérêt du poëme, nous l'avons dit, consiste à savoir si l'homme pardonnera ou non à son ennemi; dans la discussion, les époux font tant de bruit qu'ils finissent par réveiller la petite fille. Quelques lignes gracieuses de poésie intime viennent alors. L'enfant, pour se rendormir, demande qu'on lui chante la chanson du petit oiseau. « C'est bien, répond la mère, dors et je te la chanterai. »

Disant cela, la femme se détourna à demi de celui qu'elle aimait, lui laissa une de ses mains, mais étendit l'autre dans la nuit et trouvant (car il était tout près d'eux) la tête du berceau d'osier, elle l'entoura de son doux bras, pareil à la branche pliante dont le mouvement remue le nid et la couvée, agita le berceau et chanta cette chanson d'enfant :

Que dit le petit oiseau
Dans son nid, au lever du jour?
Laisse-moi voler, dit le petit oiseau,
Mère, laisse-moi m'envoler.
Petit oiseau, repose encore un peu
Jusqu'à ce que tes petites ailes soient plus fortes.
Alors il repose encore un peu,
Puis il s'envole.

Que dit le petit enfant
Dans son nid, au lever du jour?
L'enfant dit, comme le petit oiseau,
Laisse-moi me lever et m'envoler.
Enfant, dors encore un peu
Jusqu'à ce que tes petites jambes soient plus fortes.
S'il dort encore un peu,
L'enfant aussi s'envolera.

Mais de ce détail gracieux l'on revient à la discussion. Heureusement la femme profite de l'exemple de son enfant endormi pour dire à son mari qu'il serait bon de dormir aussi, mais qu'elle ne pourra fermer les yeux tant qu'il ne pardonnera pas. Le mari, à bout de résistance, dit quelque chose qui ressemble à : « Je lui pardonne pour que cela finisse. » Et tout le monde dort.

Tels sont les principaux poëmes du nouveau volume de Tennyson; les autres pièces sont plus courtes et ont principalement une valeur de forme. La *Grand'mère* est une complainte en vingt-sept strophes, que débite une vieille paysanne sur la mort de son pre-

mier-né. Le langage est parfaitement approprié au caractère de celle dans la bouche de qui il est placé. L'auteur n'a pas craint d'y mettre à côté d'expressions lyriques étincelantes, des naïvetés, des trivialités, des radotages, toutes choses qui se prennent le plus souvent en mauvaise part, mais qui, grâce au grand art de l'écrivain, ne font là que donner plus de relief à la poésie.

Outre la science du style et le charme du rhythme, cette complainte renferme parfois des sentiments profonds, comme dans ce vers :

> Heureuse a été ma vie; mais je ne voudrais pas la revivre

Ce qui manque, c'est un certain souffle, un certain mouvement qui vivifie les strophes. Cette pièce de la *Grand'mère* nous a rappelé une pièce portant le même titre dans les ballades de Victor Hugo. Il n'y a pas vingt-sept strophes, à peine une dizaine. Le sujet n'est pas plus compliqué; chez l'un c'est la grand'mère pleurant son fils mort; chez l'autre, la grand'mère est morte et les petits-enfants la pleurent. Mais comme le tableau vous reste plus dans les yeux! comme le récit vous serre plus le cœur! Pourtant les vers ne sont pas mieux faits que dans Tennyson, les expressions ne sont pas mieux choisies. A quoi cela tient-il? A quoi tient l'inspiration?

La pièce intitulée *Tithon* est une page de large et belle poésie. On connaît l'histoire de cette malheureuse dupe des dieux, à qui l'on accorde l'immortalité sans le don de jeunesse éternelle. Tout se raccornit en lui, le corps et l'âme : son sang ne circule qu'avec peine dans ses veines durcies; son cœur ne marche plus que comme un vieux ressort sans huile; les sens perçoivent à peine les choses extérieures. Et il ne peut pas mourir. L'amour, la santé, le plaisir de passer vigoureux à travers les fraîcheurs de l'aube ou les ardeurs du jour, de sentir vibrer la pensée à sa tempe et battre le sentiment dans sa poitrine, tout cela s'éloigne de lui de plus en plus. Et il ne peut pas mourir. L'existence l'accable comme un fardeau; il supplie le ciel de lui rendre la faculté d'aller se reposer à jamais. La lassitude, le dégoût qu'il s'inspire à lui-même, l'envie qu'il porte à tout ce qui meurt, sont rendus avec une originalité puissante.

Ce n'est plus le cri de Moïse dans Alfred de Vigny :

> Hélas! je suis, Seigneur, puissant et solitaire;
> Laissez-moi m'endormir du sommeil de la terre.

Moïse est le prophète, l'être qui a parlé face à face avec Dieu, qui a commandé aux flots de la mer et à la foudre du ciel, celui qui sait

et qui peut tout en ce monde ; il est las de ce rôle surhumain ; il a porté le poids des choses surnaturelles, et ce poids est trop pesant pour son corps fait de chair et d'os. La puissance, l'élévation d'esprit ont amené l'isolement. Il n'a plus personne en qui s'épancher, à qui communiquer ses impressions. Il a des admirateurs, il est trop grand pour que l'amitié vienne à lui. Il est seul et c'est pourquoi la vie, si grandiose que le ciel la lui ait faite, lui est pénible. Tithon n'aspire point, lui, « au sommeil de la terre, » parce qu'il est « puissant et solitaire, » mais parce qu'il est faible, laid, racorni. Si le but désiré est le même, différentes sont les routes qui y mènent.

Un écrivain qui s'est inspiré de la fable de Tithon à sa manière, et en a tiré un excellent parti, c'est Swift dans les *Voyages de Gulliver*. Dans une de ses excursions fantastiques, Gulliver entend parler de gens qui ont le don de l'immortalité. Ces êtres, désignés sous le nom de struldbruggs, ne forment ni un peuple, ni une classe ; ils sont disséminés dans la nation ; ils ne transmettent même pas à leurs enfants ce don d'immortalité, qui se reconnaît à une petite tache sur le sourcil gauche. Malgré cette triste circonstance qu'il leur faut voir mourir leurs enfants et leurs amis, Gulliver porte envie à ces struldbruggs. Il se met à discourir devant les habitants sur le beau plan de conduite qu'il adopterait s'il avait le bonheur d'être immortel, à quel degré de sagesse, de science et de gloire il voudrait s'élever. Tandis qu'il parle avec enthousiasme, il est très étonné de voir sourire ses auditeurs. Enfin, quelqu'un veut bien l'éclairer et lui faire la description de ces struldbruggs, qu'il est près de regarder comme des demi-dieux. Ceux qui seront curieux de voir la même idée développée par un prosateur, ayant au suprême degré les qualités de la prose, et par un vrai poète, pourront lire cette description des struldbruggs et la comparer aux plaintes de Tithon dans Tennyson. Les traits satiriques, burlesques, humouristiques sont aussi parfaits dans l'un que les traits poétiques, touchants, élégiaques dans l'autre. Des deux, en fin de compte, il se dégage une grande tristesse, et en y réfléchissant l'on ne sait quel est le plus affligeant ou du gémissement de celui-ci ou du rire de celui-là.

Alexandra est une sorte de chant de bienvenue en l'honneur de la jeune princesse danoise qui, dans ces dernières années, a été mariée au prince de Galles. Ce qui nuit presque toujours à des poésies de ce genre, c'est qu'elles ne viennent pas d'une inspiration spontanée, mais d'une sorte d'obligation, d'une sorte de commande ; pourtant Tennyson a su revêtir le fond trop officiel de ses vers d'une forme enthousiaste et majestueuse.

Le sentiment national, qui s'étale avec complaisance dans cette

poésie, se trouve d'une manière moins accusée extérieurement, mais peut-être plus réelle au fond, dans la *Chanson du Mousse*. Là, on reconnaît que dans l'âme du poète a vibré un écho de l'hymne superbe ; *Rule, Britannia*. Les strophes sont parfaites, elles appartiennent à Tennyson ; mais l'idée, et c'est le plus grand éloge qu'on puisse faire du poète, doit être celle de tous ces fils de l'aventureuse Angleterre, qui vont par les Océans, les pieds sur une planche, l'œil sur l'horizon.

A l'aube, il se leva, et, enflammé d'espoir, il s'élança sur la barre bouillonnante du port, atteignit le vaisseau, saisit la corde, et siffla vers l'étoile du matin.

Et pendant qu'il sifflait haut et loin, il entendit une sirène sauvage lui crier :

« O garçon, tu es jeune et fier, je vois la place où tu reposeras.

» Les sables et les houles écumeuses se mêlent dans les cavernes autour de la baie formidable, et sur tes membres le mollusque s'attachera et dans ton cœur le crabe jouera.

— Folie ! répondit-il ; la mort est sûre pour ceux qui restent et ceux qui vont ; mais jamais plus je ne supporterai de rester assis, les mains vides, au logis.

» Ma mère se suspend à mon cou, mes sœurs crient : « Fi donc ! reste ici. » Mon père extravague sur la mort et le naufrage. Ils sont tous à blâmer, tous à blâmer.

» Dieu me protége ! Si je ne prends point ma part de danger sur la mer qui gronde, un démon se lèvera dans mon cœur pire pour moi qu'aucune mort. »

Un poème qu'on peut supposer très bien fait, d'après le genre de talent de Tennyson, mais dont la valeur échappe à des lecteurs étrangers, c'est *le Fermier du Nord*, pièce de vers écrite en vieux langage, quelque chose d'analogue comme travail de style à ce que serait chez nous une imitation de Villon. Nous signalons ce poème pour montrer que Tennyson a conservé sa tendance à la curiosité, à la difficulté de la forme. Nous ne l'en blâmerons pas, mais en remarquant qu'il ne doit regarder ces sortes de tours de force que comme un délassement et non comme un but, et que, par exemple, si bien fait que soit son fragment de traduction en vers de l'*Iliade*, il serait malheureux qu'il continuât en grand cette traduction, et qu'il se consacrât à un genre de travail inférieur et peu utile, quoi qu'on dise.

En réunissant les impressions diverses produites sur nous par le nouveau volume de Tennyson, il nous semble que rarement nous l'avons vu s'égarer si loin, mais que certainement jamais il ne s'est élevé si haut. Le poète a trouvé une mine nouvelle, pleine de sco-

ries, de sable et de pierres quand le filon est mauvais, mais qui, à certains moments heureux, peut donner l'or le plus pur. Le tort qu'il a eu, c'est de ne pas bien savoir faire le triage, d'avoir la simplicité élégante, la naïveté émue, l'exquis, et de présenter sur la même ligne la simplicité vulgaire, la naïveté burlesque, l'absurde. La prudence voudrait que Tennyson fît lui-même la critique la plus sévère de l'idée qui anime ses poëmes.

En vain alléguera-t-on que le fond importe peu à un poëte de forme. Selon nous, c'est un paradoxe; jamais un mauvais fond n'a été sauvé par la forme. Qu'est-ce que le talent de forme, sinon la faculté d'adapter parfaitement le style au sujet; or, si le sujet est commun et banal, plus le poëte sera un *formiste* consciencieux, plus il mettra de vulgarité et de banalité dans son style. Nous sommes loin de poser cette idée comme un axiome, mais on en trouve une preuve éclatante dans Tennyson, un poëte de forme s'il en existe. Dans *Enoch Arden*, où la conception est heureuse, dramatique, le style est parfait; dans *Sea dreams*, où la conception est déplorable, le style l'est également. Et l'on se tromperait en s'en prenant au talent d'exécution; ce talent est aussi grand dans *Sea dreams* que dans *Enoch Arden*, il est aussi bien adapté au sujet; c'est le sujet qui est mal choisi et qu'aucune habileté de forme ne peut relever.

Du reste, M. Tennyson n'a pas ignoré la supériorité d'*Enoch Arden*. Le volume a pour titre : *Enoch Arden et autres poëmes. Enoch Arden* est l'œuvre qu'il tient à mettre en vue, celle qui doit servir de pilote au livre pour le mener à la célébrité. Il a raison; *Enoch Arden* est tout, le reste n'est rien; mais c'est un fâcheux système que ce mélange de bon grain et d'ivraie. Courbet a eu beau faire *le Cerf forcé à la neige*, on ne lui pardonnera pas le portrait de Proudhon. Si, par un calcul que nous ne voulons pas supposer chez M. Tennyson, il a mis le mauvais pour faire ressortir le bien, il s'est trompé. La beauté ressort par contraste près d'une autre beauté. Qu'une créature admirablement belle, dans les tons roses et blancs, place près d'elle le type de la beauté noire, l'opposition fera valoir les deux natures; mais que l'une d'elles traîne à sa suite un monstre lépreux, on éprouvera un sentiment de répugnance qui rejaillira sur elle. Dans un cas il y a contraste, dans l'autre, repoussoir; nous sommes rarement pour les repoussoirs.

Un soupçon pourrait venir en voyant l'un des poëmes du volume si réussi et d'autres si complétement manqués, c'est que l'un appartient à Tennyson instruit par le travail incessant, soutenu par l'inspiration croissante, au Tennyson actuel, et que les autres sont des œuvres de jeunesse réunies au premier pour faire nombre; mais il

y a une parenté dans la manière réaliste de ces divers poëmes, qui exclut cette hypothèse. Peut-être faudrait-il plutôt penser que Tennyson a trouvé ce genre nouveau par inspiration dans *Enoch Arden*, et qu'ensuite il l'a continué par parti-pris, sans attendre que la muse ailée revînt lui parler à l'oreille.

Nous ne voulons pas être de ceux qui, ayant remarqué dans un livre du bien et du mal, passent sur ce qui mérite la louange pour appuyer sur ce qui se prête au blâme. Nous reviendrons donc, après des critiques que nous croyons justes, sur ce qui est beau, sur *Enoch Arden*. Voilà ce qu'il serait à désirer que Tennyson prît pour modèle dans de futurs travaux, voilà ce qui pourra éveiller quelques idées poétiques nouvelles parmi ceux qui s'isolent de la foule pour rêver et pour chercher. Les tentatives dans le genre où Tennyson vient de triompher sont rares dans la poésie passée. C'est à notre époque, époque de lutte contre les genres définis, classés, qu'il faut chercher des compositions du même ordre, familières et émouvantes. Gœthe en a donné un modèle, qui passe pour un chef-d'œuvre, dans *Hermann et Dorothée*. Nous avouons, malgré tout le respect que nous avons pour le génie de l'auteur de *Faust*, que le poëme d'*Hermann et Dorothée* nous paraît écrit dans une forme destinée à vieillir vite, si ce n'est déjà fait. Il y a, dans les descriptions de ce poëme tout intime, une certaine pompe, une certaine affectation d'expressions homériques qui fatigue. Les propriétaires du *Lion d'or* n'ont que les habits de bourgeois du Rhin, et ils essayent de se draper parfois dans des manteaux antiques qui ne leur vont pas. Le poète a l'air de le prendre d'un peu haut avec ses personnages ; il se souvient qu'il a été nourri sur les hauteurs sacrées, côte à côte avec les poëtes au beau langage, et s'il condescend à raconter une épopée bourgeoise, c'est en jouant avec son récit.

La narration est touchante, les caractères sont bien tracés, mais le naturel manque de sincérité ; l'auteur n'y croit pas assez, et ce défaut de confiance guinde et refroidit souvent le style. Plus d'une fois, nous avons éprouvé de l'ennui pendant que nous lisions ce poëme, et nous sommes persuadé que cet ennui tenait à des souvenirs classiques malencontreusement évoqués.

Dans la littérature américaine actuelle, nous trouvons un poëme intime, dont la célébrité est universelle, *Evangéline*. Mais ce poëme est empreint d'une couleur sentimentale un peu abstraite, qui, en faisant penser à *Jocelyn*, rend impossible la comparaison avec *Enoch Arden*. C'est beau dans un autre genre, et en dépit de ceux qui ont la passion de procéder par classements et d'assigner des places aux artistes, on ne peut pas comparer un Flandrin avec un

Breton. Puisque nous parlons de Breton, disons qu'il n'y a pas d'artiste qui produise sur nous une impression plus semblable à celle que nous avons éprouvée en lisant *Enoch Arden*. Il ne s'agit pas d'examiner matériellement, pour ainsi dire, ce qu'a peint l'un et ce qu'a écrit l'autre, Là, ce sont des faneuses dans un champ, c'est une petite paysanne qui fait la lecture à son vieux père près de l'âtre; ici, ce sont des pêcheurs qui, en préparant leurs bateaux et en arrangeant leurs filets, subissent les joies et les tortures de l'âme. Mais des peintures de Breton et du poëme de Tennyson, il se dégage quelque chose de doux et de rustique, de pénétrant et de naïf, de triste sans âcreté qui fait du bien, qui n'abaisse pas l'art jusqu'au peuple, mais qui, sans nuire à la vérité, élève le peuple vers les hauteurs de l'art.

En fait de poëmes de nature, il en est un délicieux, écrit en patois, il est vrai, mais dans un patois célèbre, qui fut tout près d'être une langue : c'est *l'Aveugle de Castel-Cuillé*, de Jasmin. Mais la fin a beau être dramatique, la jeune aveugle a beau tomber morte au pied de l'autel où son amant se marie avec une rivale, l'émotion n'est plus la même que dans *Enoch Arden*. Comme dans tous les patois, le vers a de la grâce, se prête à la malice, aux peintures lestes et vives, il se prête peu au sérieux et au grave. Le poëme de *l'Aveugle* est un chef-d'œuvre à la condition de n'être pris que pour une idylle élégiaque. Jasmin n'eut pas la prétention et n'aurait pas eu la puissance de pénétrer dans les sentiments profonds; quand il les a rencontrés, il s'est contenté de les effleurer avec une incomparable habileté. Ce qu'il excelle à décrire, c'est le petit ruisseau qui court, les fillettes qui gambadent, « propres comme l'œil. » Les effets pathétiques, admirablement ménagés, sont en même temps très courts. Tennyson a, au contraire, dans sa simplicité, une force qui lui permet de ne reculer devant aucune analyse de l'âme sérieuse, devant aucune description de la nature grandiose. L'un, quand il est triste, l'est à la manière de Béranger; l'autre peut l'être comme Victor Hugo. Déjà, à propos des *Idylles du roi*, nous avons rapproché le style de Tennyson de celui de l'auteur de *la Légende des siècles;* dans le même livre, il est une pièce, *les Pauvres gens*, qui peut donner une idée du genre de simplicité employé par Tennyson :

..... Il part le soir,
Quand l'eau profonde monte aux marches du musoir.
Il gouverne à lui seul sa barque à quatre voiles.
La femme est au logis cousant les vieilles toiles,
Remmaillant les filets, préparant l'hameçon,
Surveillant l'âtre où bout la soupe de poisson.

Mais nous sommes obligés d'avouer que, si nous trouvons le drame

plus saisissant, plus neuf dans Tennyson que dans Hugo, le style dans celui-ci nous paraît supérieur. La portée du style du poète anglais que nous grandissions en le comparant à Jasmin, nous sommes obligés de la diminuer un peu par rapport à V. Hugo. Dans *Enoch Arden* comme dans les *Pauvres Gens*, il est question de la mer, mais le poète anglais n'a pas de ces peintures qui résument l'immensité en quelques mots comme :

Au ciel, aux vents, aux rocs, à la nuit, à la brume,
Le sinistre Océan jette son noir sanglot.

Dans tous les deux, il est question de la mort et de la pauvreté, mais Tennyson n'a rien de semblable à ce vers terrible :

Le spectre échevelé de la misère morte.

ou

Ce grand cri de la mort qu'entend l'éternité.

Ce rapprochement n'est pas une critique que nous faisons à Tennyson, de même que nous ne songions pas à en faire une à Jasmin. Chacun a adopté le genre qui lui a convenu, selon les règles esthétiques qui se prêtaient le mieux à son inspiration. Nous cherchons simplement des points de comparaison entre *Enoch Arden* et des œuvres connues, pour bien établir le caractère de ce poëme. Nous souhaitons pour le plaisir des lecteurs, pour l'art, pour M. Tennyson lui-même, qu'il retrouve cette veine, la plus heureuse de celles qu'il a suivies; mais *Enoch Arden* dût-il rester sans égal dans l'œuvre de Tennyson, nous sommes persuadé que la centaine de pages dont il se compose suffira pour assurer à l'auteur le nom de grand poète.

ARMAND RENAUD.

LE

PONTIFICAT TIBÉTAIN

Un des savants les plus respectables et les plus distingués du siècle dernier, qui devait être aussi une des gloires les plus pures en même temps qu'une des plus nobles victimes de la révolution française, Bailly, l'illustre et malheureux Bailly, a émis sur le Tibet des vues singulières. Il avait imaginé, on alla même jusqu'à dire qu'il avait découvert, l'existence d'un peuple primitif, très ancien, qui aurait poussé fort loin la civilisation, les sciences et les arts; qui aurait ensuite péri, mais dont l'héritage morcelé, recueilli en lambeaux par des peuples nouveaux, se serait perpétué et aurait été le point de départ des civilisations postérieures, dont la nôtre est issue. Et ce peuple ancien, Bailly le plaçait au centre de l'Asie, dans le Tibet ou la Tartarie, pays formés, soit de vallées profondes encaissées dans des montagnes gigantesques, soit de steppes arides et immenses, où la nature oppose au développement complet des sociétés humaines un de ces obstacles qui semblent insurmontables, et où la vie nomade est en quelque sorte, pour le plus grand nombre des habitants, une des conditions de l'existence. Cependant, les renseignements venus de divers côtés, dans le cours du XVIII[e] siècle sur le Tibet, sur sa religion, sa discipline ecclésiastique, son étrange théocratie, avaient donné du crédit à cette idée; elle préoccupa les meilleurs esprits et les engagea à chercher dans le Tibet ou la Tartarie la solution du mystère de nos origines. Aussi, lorsque, en 1783, Samuel Turner, ambassadeur pour le gouvernement du Bengale, était au Tibet, chez l'un des grands pontifes du pays, et qu'il voyait des Kalmouks venus du fond de la Tartarie rendre leurs hommages à ce haut dignitaire,

il ne manqua pas de faire toutes sortes de questions sur les temps anciens, essayant ainsi de surprendre quelque souvenir du peuple primitif qui devait avoir vécu avec tant de gloire dans ces régions reculées. Mais les hommes simples avec lesquels il se trouva en rapport étaient loin d'avoir des prétentions dignes de la noble origine que la science européenne d'alors leur attribuait gratuitement; on répondit à Samuel Turner que la religion et toutes les connaissances des peuples de l'Asie centrale venaient de l'Inde et spécialement de la ville de Bénarès. La science contemporaine, aidée par des ressources, éclairée par des lumières qui manquaient au XVIIIe siècle, a trouvé, au terme de toutes ses recherches en cette matière, la confirmation complète du fait attesté à S. Turner : c'est bien de l'Inde (la chose est surabondamment démontrée), que les peuples de l'Asie centrale ont reçu leur religion et leur culture intellectuelle. Mais, s'il faut chercher dans la Péninsule l'origine de leurs croyances, si leurs livres sacrés sont venus du versant méridional de l'Himâlaya, la religion n'en a pas moins eu parmi eux un développement propre et spécial. Elle a subi chez les races qui l'ont adoptée des transformations, ou, pour mieux dire, des modifications qui, sans en altérer l'essence, lui ont cependant imprimé un caractère original, une physionomie particulière. Elle a créé dans ces contrées un système qui peut avoir des analogues, donner lieu à de curieux rapprochements, mais qui n'a point d'égal; elle y a progressivement constitué une hiérarchie, qui commande l'attention par les détails de son organisation et par les principes sur lesquels elle repose : mais ce qui frappe le plus dans cet ensemble, ce sont les deux hautes dignités placées au sommet de l'édifice, et dont l'existence constitue un des plus remarquables phénomènes de l'histoire religieuse.

Dans la province du Tibet, qui s'appelle le *centre* (Ouï), au nord du grand fleuve Tsang-bo-tchou, au bord d'un affluent de ce fleuve, et à un quart d'heure de la ville de Lhassa, capitale de la province et du pays tout entier, s'élève une montagne à trois sommets, le Potala. Le sommet central appelé la *Montagne-Rouge* (Marpori) supporte un vaste ensemble de constructions, du milieu desquelles un temple ou palais à quatre étages, surmonté d'un dôme doré que soutiennent des colonnes également dorées, attire de loin les regards. Les statues, les obélisques, les tours, les pierres de grand prix et les métaux précieux sont prodigués dans la décoration de l'édifice. C'est là que réside, entouré de tout un peuple de moines, le plus haut dignitaire du bouddhisme lamaïque, le *Dalaï-lama*; c'est là qu'il reçoit les adorations et les présents d'une multitude de pèlerins venus de tous les points de la Tartarie, de la Chine et du Tibet, dont la foule, tout à la fois empressée et recueillie, va et vient cons-

tamment le long des deux grandes allées d'arbres qui font communiquer la ville de Lhassa avec la montagne de Potala. A huit jours de marche de ce lieu, à douze jours selon d'autres, dans la direction du sud-ouest, au sud et non loin du lit du même fleuve Tsang-botchou, près de la ville de Digartchi, capitale de la province de Tsang, à l'extrémité d'une plaine longue de dix-huit à vingt kilomètres, large de huit à dix, et bornée de tous côtés par des rochers dont la paroi presque verticale ne s'ouvre que pour laisser place à quelques gorges étroites et profondes, le monastère deTachilhounpo adossé à la montagne septentrionale, élève du sein d'un amas d'édifices réunis ses dômes et ses tours dorés qui étincellent aux rayons du soleil et lancent leurs feux jusqu'à l'extrémité de la plaine. Là aussi, les pèlerins qui ont visité ou doivent visiter le Dalaï-lama de Lhassa, viennent rendre hommage au Pan-tchhen-rin-po-tchhe, la deuxième autorité religieuse du lamaïsme, unissant ainsi dans une vénération commune et presque égale ces deux grands chefs de leur religion.

C'est ce double pontificat, celui de Lhassa et celui de Tachilhounpo, que je me propose d'étudier ici. Je vais essayer d'en retracer les origines, d'en déterminer le caractère, de montrer quel lien le rattache au bouddhisme propre, sous l'empire de quelles circonstances il s'est formé et développé, de quelle manière il se maintient et s'exerce.

L'organisation du lamaïsme actuel remonte au XIVe siècle de notre ère et procède de Tsong-kha-pa. Ce réformateur célèbre renouvela en quelque sorte le bouddhisme tibétain en créant une secte, devenue promptement la plus nombreuse, restée la plus importante et la plus respectée, et qui se distingue par le *bonnet jaune*, tandis que la secte rivale, plus ancienne, mais moins prospère, a pour insigne le *bonnet rouge*. Tsong-kha-pa n'appartenait à aucune des deux provinces où trônent aujourd'hui ceux que l'on peut appeler ses véritables successeurs ; il était de la province de Kham-do, la plus orientale, la plus âpre et la plus sauvage des provinces du Tibet ; il naquit non loin du lac Bleu (Köke-naghor), dans une région habitée par une population de bergers nomades, et que les Chinois appellent Si-fan ou Tangout, au pied de la montagne Tsong-kha, de laquelle il a tiré son nom. La légende ne pouvait manquer d'être féconde sur ce personnage ; elle le prend dès avant sa naissance et le suit jusqu'après sa mort. Conçu par sa mère au moment où, prise de vertige, elle tomba sans connaissance dans le ravin où elle était allée chercher de l'eau au pied de la montagne, il naquit avec une barbe toute blanche, des signes merveilleux, et parlant sans difficulté la langue du pays de Kham-do. Dès l'âge de trois ans, il adopta la vie

religieuse, et sa mère lui fit l'indispensable opération de la coupe des cheveux ; la chevelure du merveilleux enfant, jetée à terre, y devint aussitôt un arbre magnifique et célèbre, l'arbre des cent mille images, qui subsiste encore aujourd'hui, dont chaque feuille porte, dit-on, la figure d'une des lettres de l'alphabet tibétain, que l'empereur chinois Kang-hi a fait couvrir d'un dôme d'argent, et auprès duquel on a bâti le monastère de Koun-boum, un des plus célèbres, des plus populeux, des plus fréquentés et des plus savants du bouddhisme septentrional. Après plusieurs années passées dans la solitude, la méditation, le jeûne et toutes sortes de macérations, Tsong-kha-pa se mit en marche un peu à l'aventure pour remplir une mission dont lui-même ne se rendait pas compte ; mais les dieux veillaient sur lui : conduit par eux, il s'arrêta à Lhassa et s'y fixa. Son enseignement et les nouveautés qu'il préconisait ne tardèrent pas à soulever contre lui une violente opposition; mais le puissant réformateur en eut facilement raison. Lorsque le chef religieux de la secte alors régnante vint le trouver chez lui pour le confondre, le bonnet rouge du pontife, heurtant le haut de la porte, lui tomba de dessus la tête au moment où il faisait son entrée dans la demeure de Tsong-kha-pa : c'était déjà un mauvais pronostic. Aussi, il n'eut pas plutôt commencé à tonner contre son adversaire, que celui-ci lui cria : « Misérable, laisse en paix cette créature vivante, ses gémissements me font mal. » Le pontife cherchait en ce moment même à écraser entre ses doigts un insecte dégoûtant dont il s'était emparé. Entre l'homme qui tue sans pitié un être animé, et l'homme auquel les plaintes du patient arrachent des cris de douleur, la victoire ne pouvait être longtemps incertaine. Le pontife du bonnet rouge céda, et depuis lors Tsong-kha-pa put consacrer le reste de ses jours à l'affermissement de sa réforme et de la secte du bonnet jaune. Il mourut en 1419 et fut enseveli dans le premier monastère qu'il avait fondé, celui de Galdan, aux environs de Lhassa. On prétend que son corps a échappé à la décomposition, qu'il se soutient par lui-même au-dessus du sol, comme celui du prophète arabe à Médine : et même il adresse parfois la parole aux plus parfaits d'entre les lamas. Mais il faut être arrivé à une perfection extraordinaire pour avoir le privilége de l'entendre.

La mémoire de Tsong-kha-pa est en vénération chez les Tibétains, et ils ne jurent que par lui. Il a composé plusieurs ouvrages, dont un sur les moyens d'arriver à la perfection, est particulièrement goûté de son peuple. La réforme qu'il opéra consista à ramener le bouddhisme à l'ancienne discipline, et surtout à l'observation rigoureuse du célibat, dont le mépris menaçait de dissolution la société lamaïque. Il paraît s'être opposé aux pratiques nouvelles, aux

croyances étrangères dont le mélange altérait la pureté de la religion. Ce retour aux principes fondamentaux, aux usages primitifs, fut, comme il arrive toujours, accompagné d'un immense déploiement de zèle religieux. Un grand nombre de monastères furent fondés soit par Tsong-kha-pa lui-même, soit par ses disciples, et une propagande active et suivie eut pour effet de gagner à la nouvelle secte le cœur des indifférents, et de décourager les efforts des adversaires. Ceux-ci perdirent un terrain considérable, mais ne disparurent pas : ils subsistent encore, et forment la secte du bonnet rouge. Leur principal centre, dans le Tibet même, est le célèbre couvent de Sa-Skya, et le Bhoutan leur appartient tout entier, bien qu'il ait subi l'influence de la secte du bonnet jaune, et modelé sur elle, comme nous le verrons, la constitution de sa propre souveraineté religieuse.

La création des deux pontificats suprêmes du Tibet est un des résultats les plus remarquables du mouvement provoqué par Tsong-kha-pa, non pas qu'il les ait institués lui-même; il n'y a probablement jamais songé; mais qui peut prévoir toutes les conséquences de ses propres actes? Le deuxième successeur de Tsong-kha-pa dans la direction du couvent de Galdan, nommé Gen-doun-groub, réputé par les uns le propre neveu du réformateur, considéré par d'autres comme son disciple, ou même seulement disciple d'un des auditeurs de Tsong-kha-pa, prit le titre de *dyal-va-rin-po-tchhe* (joyau des rois ou des vainqueurs) et commença, dans la première moitié du XV[e] siècle, la série des Dalaï-lamas. Une de ses principales fondations fut le monastère de Tachilhounpo, qu'il érigea, en 1445, sur les ruines d'un ancien couvent ayant appartenu à la secte du bonnet rouge. Les directeurs de ce nouveau monastère prirent le titre de *pan-tchhen-rin-po-tchhe* (joyau des savants). Ces deux hauts dignitaires, qui, dans le principe, n'étaient que de simples directeurs de couvents, durent sans doute à leur zèle pour l'affermissement intérieur et l'accroissement extérieur de la religion, peut-être aussi à des prétentions ouvertement affichées, une prééminence, une supériorité qui en a fait de véritables chefs religieux, investis d'une grande autorité. Mais la base la plus solide de leur puissance est une croyance fortement ancrée dans l'esprit des bouddhistes et dont ces deux grands lamas passent pour être l'expression la plus vivante et la manifestation la plus auguste, la croyance à la transmigration des âmes.

« Dans les temps anciens, j'ai souvent reçu mon existence dans les villes d'Allahabad, de Bénarès, de Patna, de Purneah et d'autres lieux du Bengale et d'Orissa; et, ayant toujours été bien traité par ces villes, j'ai conçu pour elles le plus vif attachement, et mon cœur

est pénétré de l'affection la plus sincère pour leurs habitants. » Ainsi s'exprimait le pontife de Tachilhounpo, vers l'an 1775, dans une lettre qu'il adressait au gouverneur du Bengale, Warren Hastings, avec lequel il était dans les meilleurs termes, afin d'obtenir la concession d'un terrain pour bâtir, sur les bords du Gange, une maison religieuse. Quelques années après, ce pontife étant mort, Samuel Turner fut envoyé vers son successeur, enfant de dix-huit mois, nouvellement élu ; il ne vit d'abord que le régent, et comme, dans la première entrevue, après avoir offert l'écharpe blanche selon l'usage, et présenté ses lettres de créance, il avait exprimé, en diplomate avisé, l'espoir fondé que le jeune lama serait fidèle à la ligne de conduite de celui dont il tenait la place, et persévérerait dans les mêmes sentiments favorables à l'égard des Anglais, le régent répondit que le nouveau lama était exactement le même que l'ancien, qu'il n'y avait entre eux aucune différence, si ce n'est que le lama commençant seulement à reparaître dans le monde était encore hors d'état de parler et de faire entendre sa consolante voix.

On peut juger, par ce double trait, de la croyance des Tibétains; ils sont très convaincus que les pontifes de Lhassa et de Tachilhounpo ne sont jamais respectivement que le même individu, c'est-à-dire la même âme, animant, après chaque décès, un nouveau corps; et les êtres qu'ils voient ainsi revivre dans leurs pontifes sont ou bien des êtres fabuleux ou imaginaires, ou bien des personnages dont la réalité historique, pour être possible ou même probable, n'en est pas moins étouffée sous la légende ; mais toujours ces personnages sont-ils bien des individus déterminés et connus. Ainsi, le Dalaï-lama ou pontife de Lhassa, n'est autre que Avalokitêçvara (en tibétain, Chanrezi), introducteur du bouddhisme au Tibet, et inventeur de la célèbre formule des six syllabes; le Pan-tchhen-rin-po-tchhé, ou pontife de Tachilhounpo, est soit Amitâbha, personnage d'une réalité plus douteuse que Avalokitêçvara, soit Mandjouçri, aussi légendaire que ce dernier, soit Vadjrapâni, dieu fantastique, soit Tsong-kha-pa, le grand réformateur, soit tel autre personnage de l'histoire ou de la légende ; car les bouddhistes ne sont pas d'accord sur l'identité du pontife de Tachilhounpo comme sur celle du pontife de Lhassa.

Mais ces deux grands dignitaires ne sont pas seuls à jouir du privilége de revenir perpétuellement dans le monde; beaucoup de chefs de couvents ou de lamas le partagent avec eux. Le nombre de ces personnages est déterminé, mais considérable, et ils forment une classe spéciale, appelée, dans le latin du père Georgi, *lamæ renati* (lamas revenus à la vie). Les Mongols les appellent *khoubil-*

ghan ou *chabéron*, et les Chinois leur donnent la dénomination, plus expressive que juste, de *bouddhas vivants*.

L'institution des bouddhas vivants peut être antérieure à Tsong-kha-pa ; mais, dans la forme qu'elle a aujourd'hui, et, eu égard au rôle important qu'elle joue, on peut dire qu'elle date de lui. Elle paraît avoir été provoquée surtout par la règle sévère du célibat et par la nécessité d'obtenir une succession régulière dans les dignités importantes. Les couvents restés fidèles à l'état de choses que Tsong-kha-pa est venu changer, et qui observent la règle du bonnet rouge, admettent l'hérédité pure et simple. Dans le monastère de Sa-Skya, suivant un usage qui, à vrai dire, n'est pas bouddhique, mais rappelle le brahmanisme, le directeur de la communauté se marie, et quand il a un fils en âge de lui succéder, il lui remet ses fonctions et se retire dans la solitude. C'est là l'hérédité telle que tous les peuples la pratiquent et que le bon sens la conçoit ; mais avec le célibat rigoureux imposé par Tsong-kha-pa à tous les membres de sa secte sans exception, l'hérédité est impossible, et la direction des couvents est laissée à l'élection ; or, comme ce mode de succession a paru n'être pas sans danger, qu'on a cru devoir le réglementer, que d'ailleurs, en faussant la nature, on est bien près de fausser la raison, et qu'une extravagance mène à une autre, il n'est pas étonnant que le besoin d'assurer, par des raisons mystérieuses, l'adhésion générale aux choix qui seraient faits, aient eu pour dernier résultat l'institution des Bouddhas vivants ; la superstition et l'intérêt ont contribué à sa prospérité.

Il ne faut pas considérer cependant cette institution comme une pure charlatanerie, une fourberie monacale, qui spécule sur la sottise et la crédulité populaires ; il y a certainement de la jonglerie et du calcul dans le développement considérable donné à cette classe de personnages et dans la manière dont elle se recrute. L'enfant appelé à jouer le rôle de Bouddha vivant y est dressé dès son entrée dans la vie ; à quatre ou cinq ans, on lui fait subir un examen public qui doit le faire reconnaître. On le questionne sur certaines circonstances de sa vie antérieure, c'est-à-dire de la vie du lama qu'il doit remplacer ; on lui présente divers objets : habits, livres, sonnettes, écuelles à thé, etc., parmi lesquels il doit reconnaître les siens, c'est-à-dire ceux du défunt. Il ne se trompe jamais, et si l'on a eu soin d'oublier un des objets favoris du lama qui n'est plus, mais qui revit en cet enfant, l'enfant n'a garde d'en prendre un autre à la place, et il s'écrie d'un ton désolé : « Mais où donc avez-vous mis ma chère sonnette, ou mon écuelle, etc. » Samuel Turner raconte que, dans la visite qu'il fit dans le monastère de Terpaling au Pantchhen-rin-po-tchhe, âgé de dix-huit mois, le père et la mère du

lama étant seuls présents, l'enfant les regarda avec intérêt et gravité, ne disant rien sans doute, mais paraissant comprendre tout ce qui se passait, attentif à ce que rien ne manquât au visiteur, veillant à ce que sa tasse de thé fût toujours pleine, et manifestant de l'inquiétude quand elle était vide. Lorsque Turner lui adressa un compliment et lui exprima le chagrin que le gouverneur du Bengal avait éprouvé à la nouvelle du départ du lama de ce monde, et la joie qu'il avait ressentie de le savoir de retour, l'enfant donna des signes d'intelligence et d'approbation. Enfin l'ambassadeur anglais, qu'on ne peut pas plus accuser de tendances lamaïques que de fraude littéraire, et qui avait la tête assez forte pour ne pas être pris de vertige en face du représentant d'une des plus étranges théories que les hommes aient inventées et mises en pratique, conclut son récit en disant : « Quelque soin qu'on ait pu prendre pour former ses manières, je dois avouer que sa conduite dans cette occasion m'a paru naturelle, et qu'elle ne fut nullement dirigée par des gestes ou des signes d'autorité[1]. » Condamnons sans hésiter la part d'imposture qui se trouve dans ces scènes lamaïques, mais reconnaissons aussi que tout n'est pas tromperie et fausseté; il y a là des habitudes prises, une sorte d'aptitude acquise, et, à la base, une conviction entière, énergique, qui domine et subjugue les esprits. Les fourbes, ici, sont peut-être les premières dupes. La croyance à la transmigration des âmes, qui pénètre toute la doctrine bouddhique, qui est à la fois la plus ancienne et la plus facile à comprendre de toute la religion, devait saisir fortement les esprits, fasciner les imaginations des peuples simples et sans culture de l'Asie centrale; aussi, ne doit-on s'étonner d'aucune des extravagances qu'elle a pu engendrer.

Le principe de la régénération continue est donc relativement moderne, c'est-à-dire tibétain et mongol, dans la forme sous laquelle il nous apparaît, et dans l'application qu'en ont faite les bouddhistes du Nord; mais, par son origine, il est indien : il repose sur des notions qui ont passé du brâhmanisme dans le bouddhisme, et, à ce point de vue, l'on peut dire que les institutions à la base desquelles nous le trouvons dérivent des enseignements traditionnels de Çâkyamouni lui-même. L'un des thèmes favoris du bouddhisme, c'est que la vie présente n'est pour chaque individu qu'un anneau d'une chaîne immense; que les actes et la situation des hommes dans l'existence présente ont un lien nécessaire, soit avec les actes accomplis dans des existences antérieures, soit avec les situations

[1] *Voyages au Thibet*, etc., p. 179. — Castera dit, dans le passage correspondant de sa traduction : « On avait sans doute pris beaucoup de peine pour le préparer à se bien conduire en cette occasion; mais il faut avouer que cette peine ne fut pas perdue; tout ce qu'il fit décélait beaucoup d'intelligence et ne semblait venir que de lui-même. »

qui doivent se produire dans les existences futures. Çâkyamouni raconte sans cesse que tel de ses disciples ou de ses contemporains a jadis été telle ou telle personne, portant tel ou tel nom, ayant tel ou tel caractère, ou sera un jour tel ou tel personnage; lui même a été tel animal, tel homme, a parcouru une infinité d'existences avant d'arriver à la dernière, celle d'un bouddha. Les bouddhistes tibétains de nos jours, en voyant dans le Dalaï-lama, Avalokitêçvara, personnage de leur histoire, et dans le Pan-tchhen-rin-po-tchhe, Amitâbha, personnage de leur panthéon, ne font que suivre les errements de celui qui est pour eux le docteur par excellence. C'est ainsi qu'ils ont raconté les diverses existences de Tsong-kha-pa; car on pense bien qu'un si grand réformateur n'était point novice dans la vie, et n'en était pas à sa première apparition dans le monde, lorsqu'il ramena les disciples de Çâkyamouni à la règle du maître qu'ils avaient oubliée. Aussi savent-ils toutes ses naissances depuis le jour où il était Soubhouti, disciple de Çâkyamouni, dans l'Inde, jusqu'au temps où il fut, dans le XVIIe siècle, le Pan-tchhen-rin-po-tchhe de Tashilhounpo.

Ainsi l'idée de l'existence renouvelée d'un même personnage est loin d'être une innovation dans le bouddhisme; elle a seulement servi de base à une institution nouvelle, propre au lamaïsme, et dont il n'y avait pas encore eu d'exemple chez les disciples de Çâkyamouni. On pourrait cependant retrouver dans le bouddhisme primitif, ou du moins dans les livres canoniques, qui ne connaissent ni le Dalaï-lama ni Pan-tchhen-rin-po-tchhe, la forme première d'un pontificat. Ces livres donnent en effet la liste d'un certain nombre d'hommes qui, depuis Çâkyamouni, se seraient transmis la présidence et la direction de l'association bouddhique; ils sont connus sous le nom de *patriarches*. Il est possible que ces souvenirs aient eu quelque influence sur la formation des deux grands pontificats qui existent au Tibet; mais, au fond, cette double institution n'en est ni la continuation ni la reproduction formelle. C'est une création nouvelle, liée seulement à cette ancienne présidence par une simple analogie ou un simple souvenir traditionnel.

Le pontificat lamaïque se distingue de l'ancienne présidence bouddhique par deux traits caractéristiques : 1° la naissance renouvelée du même individu, dont il n'a jamais été question dans le *patriarchat ;* 2° la dualité et même la multiplicité des pontifes. Les bouddhistes des premiers temps n'avaient qu'un seul président; les bouddhistes septentrionaux de nos jours, outre deux pontifes souverains presque égaux, en comptent d'autres fort puissants et respectés, et les Mongols, malgré leur fidélité sans égale aux pontifes tibétains, les jugeant sans doute trop éloignés, se sont donné plu-

sieurs pontifes nationaux. Ainsi le caractère inhérent aux personnes investies du pontificat ne leur est pas essentiel, il leur est commun avec d'autres. Seulement, de même que tous ceux qui jouissent du privilége de Khubilghan ou de Bouddha vivant sont supérieurs aux autres moines, il en est parmi eux qui l'emportent sur leurs collègues, et les raisons de cette supériorité doivent se chercher, en partie peut-être, dans les souvenirs anciens et les traditions du bouddhisme, mais surtout dans le développement des faits et la marche des événements.

On doit sans doute placer au nombre des causes de la supériorité du pontife de Lhassa la position centrale et l'importance de la ville où il réside ; car, quand bien même la prospérité de cette métropole est, jusqu'à un certain point, une des conséquences de la présence du Dalaï-lama, sa grandeur et le privilége d'être chef-lieu d'une province qui s'appelle *le centre*, sont antérieurs à l'institution du pontificat. Il faut aussi tenir compte de ce que l'érection de cette dignité, ou du moins l'acte qui a été le premier pas fait vers cette création, est parti du premier monastère fondé par Tsong-kha-pa, d'une maison qui porte le nom de Galdan, c'est-à-dire de l'étage du ciel où séjournait Çâkyamouni avant de descendre sur la terre comme Bouddha ; de ce que, enfin, le chef de ce mouvement était peut-être un disciple immédiat, peut-être même un neveu du réformateur. Aucune de ces circonstances n'est d'une importance capitale ; toutefois aucune n'est indifférente, et leur ensemble a une grande force.

Mais ces raisons secondaires et tout extérieures sont dominées par une raison majeure, dont la puissance consiste en ce qu'elle a son siége dans le cœur de tous les bouddhistes. Du jour où ils se persuadèrent (et il n'était pas bien difficile de leur donner cette persuasion), que le Dalaï-lama est Avalokitêçvara, le respect le plus inébranlable, l'obéissance la plus parfaite, la vénération la plus profonde étaient acquis au pontife de Lhassa. Avalokitêçvara est un personnage moitié mythique, moitié historique, réputé l'introducteur du bouddhisme au Tibet et l'auteur de la célèbre formule : *Om! Mani padme! houm*[1]*!* qui suffit à tout, possède toutes les vertus, guérit tous les maux, efface tous les péchés, que les Tibétains répètent sans cesse, qu'ils font constamment tourner sur des cylindres où elle est inscrite, qu'ils écrivent partout, sur les maisons, sur des murs élevés le long des routes, et jusque sur les pentes des montagnes, en caractères énormes. Les Tibétains ne confondent

[1] Cette phrase qui signifie : « Oh ! le joyau dans le lotus ! Amen. » est sanskrite, les Tibétains la répètent telle quelle sans la traduire ; ils l'appellent la formule des six syllabes et en donnent nombre d'explications extravagantes.

point Avalokitêçvara avec Çâkyamouni, comme on paraît le croire communément ; mais il est pour eux presque autant que le maître. Çâkyamouni est un Bouddha entré dans le Nirvâna[1], Avalokitêçvara n'est qu'un Bodhisattva, c'est-à-dire, un futur Bouddha, et, en attendant qu'il le devienne, il est le protecteur visible du Tibet et son pontife suprême. C'est lui qui y maintient la doctrine qu'il y a apportée ; et au prix de quels efforts ne l'y a-t-il pas établie ! Né d'un rayon de lumière sorti de l'œil droit d'Amitâbha, il fit entendre pour la première fois dans le monde, en y apparaissant, la formule : *Om ! Mani padme ! houm !* au moment où son père mettait la main sur lui pour le bénir ; il s'engagea en même temps, par un vœu solennel, à faire sortir des enfers tous les êtres qui y subissaient de cruels châtiments, demandant, s'il ne réussissait pas, que sa tête se brisât en mille morceaux. Il s'absorba alors dans une méditation, une contemplation longue et profonde, dont l'effet devait être infaillible ; mais quand il en sortit, il vit avec douleur l'enfer aussi rempli que jamais. A la pensée qu'il avait failli à sa parole, sa tête se fendit, et il tomba sans connaissance. Son père, Amitâbha, accourut alors, lui recomposa dix nouvelles têtes avec les débris de celle qui venait d'éclater, et le ramena à des vues plus justes. En effet, Avalokitêçvara avait été trop prompt dans ses jugements ; il ne s'était pas aperçu que son vœu avait été exaucé. Sa profonde méditation avait sauvé de l'enfer tous les êtres qui y étaient retenus, au moment où il s'était lié par serment ; mais les places abandonnées ayant été prises aussitôt par de nouveaux arrivants, le séjour des supplices se trouvait toujours plein. Mieux éclairé par cette cruelle expérience, averti par les conseils d'Amitâbha et devenu patient, Avalokitêçvara travaille avec courage à sauver tous les êtres, sachant attendre le temps encore bien éloigné où ses vœux seront comblés.

Voilà comment les Tibétains dépeignent la sollicitude d'Avalokitêçvara pour tous les êtres ; mais les Mongols, plus Tibétains que les Tibétains mêmes, prétendent que les efforts d'Avalokitêçvara concernaient surtout les Tibétains, et que ce fut en voyant la centième partie seulement d'entre eux sauvée des peines de l'enfer, qu'il perdit l'usage de ses sens. On peut juger, par ces traditions,

[1] Le Nirvâna, qu'on interprète par cette phrase, « *sur quoi l'on ne peut plus souffler*, » et qui exprime l'image d'une lampe éteinte, est l'état dans lequel entre un être au sortir de sa dernière existence, lorsqu'il est à jamais affranchi de la transmigration. C'est là tout ce qu'on peut dire de certain sur le Nirvâna ; le reste n'est que confusion et doute ; le terme *Nirvâna* est l'opposé du terme *Sansâra*. Sansâra, c'est la transmigration, le passage perpétuel de l'âme dans des corps différents ; Nirvâna, c'est la cessation du Sansâra, le repos définitif, la béatitude bouddhique. En quoi consiste cette béatitude, quel état, quelle condition de l'existence comporte-t-elle ? C'est là une question sur laquelle il n'est guère possible de se prononcer encore.

de quelle autorité doit jouir un pareil personnage, et comment, au moyen des idées que le bouddhisme a préconisées, les fidèles de cette religion ont la joie de le voir siéger constamment à la tête de leur association, et de pouvoir lui rendre sans cesse les hommages d'une croyance exaltée.

Le deuxième pontife tibétain, celui de Tachilhounpo, ou Pan-tchhen-rin-po-tchhe, est envers le Dalaï-lama dans une position un peu inférieure. La ville de Digartchi, où il réside, n'est que la seconde du Tibet; d'ailleurs le monastère de Tachilhounpo, fondé par le premier Dalaï-lama, n'est au fond qu'une colonie dont la métropole est dans la province du *centre*, et le pontificat, dont ce couvent devint le siége, ne fut qu'un moyen de propager la réforme de Tsong-kha-pa, de lui assurer un point d'appui et un protecteur dans la région de l'Ouest. Aussi est-ce à tort qu'on a voulu voir dans le pontife de Lhassa et dans celui de Tachilhounpo, deux rivaux, représentants de deux sectes opposées : ce sont deux alliés, deux chefs du même parti, placés l'un envers l'autre dans une sorte de subordination qui résulte des circonstances de leur élévation respective, mais qui ne renferme dans sa cause première aucun germe d'hostilité.

Cependant le Pan-tchhen-rin-po-tchhe, étant réputé Amitâbha, c'est-à-dire le père d'Avalokitêçvara, semblerait avoir, par ce motif, une sorte de supériorité sur le pontife de Lhassa ; mais il y a entre ces deux personnages, dont l'un passe pour le père et l'autre le fils, une différence de nature assez importante. Quelques légendes qui se rattachent à Avalokitêçvara, quelque place élevée qu'il occupe dans la fantasmagorie des bouddhistes, c'est un personnage historique; son histoire est, il est vrai, obscure; réduite à ce qu'elle peut avoir de vraisemblable, elle est fort courte, mais elle existe. A tort ou à raison, un fait réel, incontestable, un événement historique de la plus haute importance, la conversion du Tibet au bouddhisme, est attaché à son nom. Quant à Amitâbha, qui est un bouddha, mais un *dhyâni-bouddha* ou bouddha de la contemplation, c'est un être entièrement imaginaire, qui ne sort pas de la spéculation, que rien ne rattache à aucun des faits de l'histoire extérieure. Or, si puissant que puisse être le mythe, quelque charme qu'il possède, quelque fascination qu'il exerce, la réalité a plus de puissance encore, et ce qui est purement mythique doit s'abaisser devant ce qui renferme une parcelle de vérité. Du reste, les idées flottantes des bouddhistes sur l'identité du personnage qui est censé revivre perpétuellement dans le pontife de Tachilounpo sont un indice de son infériorité. En résumé, voici quelle paraît être la différence essentielle entre les deux pontifes : le Pan-tchhen-rin-po-tchhe est un

être vénéré pour les vertus et la science qu'il garde constamment dans les corps qu'il revêt tour à tour; mais le Dalaï-lama est le protecteur du Tibet, le gardien de la religion qu'il a soin d'y faire régner. La notion d'une activité extérieure et d'une direction effective paraît s'attacher au Dalaï-lama, et un savant auteur allemand, M. Kœppen, a montré dans les noms que les deux pontifes eurent à l'origine et qu'ils conservent encore, l'expression de la différence de nature qui les distingue. Ces noms renferment tous les deux le mot *joyau* ou *perle*, fréquent dans le bouddhisme ; mais l'un, le pontife de Lhassa, est la perle des vainqueurs ou des rois; l'autre, celui de Tachilhounpo, est la perle des savants. Au deuxième, la science, la vie contemplative et méditative; mais au premier, la victoire ou la royauté, la vie active et triomphante.

Telle dut être, à l'origine, la situation respective des deux pontifes; au fond, ils étaient à peu près égaux. Mais au bout de deux siècles, il s'accomplit un événement qui, en rendant plus sensible la différence que nous venons de signaler, agrandit la puissance du Dalaï-lama et la porta à son comble.

Le cinquième Dalaï-lama, appelé Ngag-vang-lob-zang, exerça ses fonctions dans des temps difficiles; son prédécesseur était mort âgé de vingt-huit ans, et n'avait par conséquent pas eu le temps d'affermir son autorité : car les lamas khubilghan ou bouddhas vivants sont choisis dès l'enfance. Le quatrième Dalaï-lama étant mort jeune, au sortir d'une longue minorité, une minorité nouvelle recommença lorsque, vers l'an 1620, après un interrègne de cinq ans, Ngag-vang-lob-zang fut placé sous la tutelle du pontife de Tachilhounpo. Pendant cette période d'intermittence de l'autorité religieuse, des éléments de désordre s'étaient développés au Tibet; et quand Ngag-vang-lob-zang, devenu majeur, eut pris possession du pouvoir, il entra en lutte avec un roi nommé Tsan-po, qui résidait, paraît-il, à Digartchi, non loin de Tachilhounpo, et dominait sur tout le Tibet. Le pontife, ayant le dessous, réduit aux abois, appela à son secours des tribus mongoles appartenant à la branche des Oirad, Œlat, ou Kalmouks, qui habitaient sur les bords du lac Bleu (Köke Naghor). Cette alliance assura la victoire au Dalaï-lama. Le roi de Digartchi, vaincu, fut pris et mis à mort, et les Mongols, victorieux, donnèrent le Tibet au pontife qu'ils étaient venus protéger. Depuis cette époque, le pontife de Lhassa joint à l'autorité religieuse, qu'il exerce en vertu des croyances lamaïques, la puissance royale et l'autorité suprême conquise par la force des armes (1640).

C'est ici qu'il faut admirer la logique des faits, et la parfaite identité de résultats que les situations analogues amènent chez les peuples les plus différents, dans les temps et les pays les plus dissem-

blables. De l'Asie centrale et du XVIIe siècle, reportons-nous à l'Europe occidentale du VIIIe siècle; rappelons-nous les Lombards sortis de leurs longues divisions, et se préparant à soumettre les parties de l'Italie qu'ils n'ont encore pu conquérir; l'évêque de Rome envoyant messages sur messages au chef des Franks orientaux, et implorant la protection du plus puissant des peuples barbares; Pépin accourant, repoussant les agresseurs et donnant au pontife les provinces que ses adversaires avaient convoitées ou conquises, et quelque vingt ans après, la puissance lombarde anéantie, et les mêmes provinces données de nouveau au pape de Rome. Quelle remarquable analogie n'y a-t-il pas entre ce mémorable épisode de l'histoire du monde chrétien et celui du monde bouddhique, qui nous occupe en ce moment? Le théâtre, les acteurs et les costumes diffèrent; mais le jeu n'est-il pas le même? La conduite des Mongols des rives du lac Bleu ne reproduit-elle pas, trait pour trait, celle des Franks des bords du Rhin? Et le don fait par leur chef Gouchi au Dalaï-lama n'est-il pas l'image exacte de la célèbre donation faite par Pépin le Bref et confirmée par Charlemagne?

La création du pouvoir temporel du Dalaï-lama coïncide avec un autre événement qu'on a supposé avoir eu quelque influence sur la marche des choses. Dix ou quinze ans avant la guerre dont nous parlons, en 1624, un jésuite portugais, Antonio d'Andrada, avait pénétré dans le Tibet par le Kachmir et s'était avancé jusqu'à la ville de Tchabrang, sur le Satledje. Il paraît que le roi du pays accueillit très bien le visiteur, et se montra même disposé à embrasser le christianisme et à le laisser propager dans ses Etats : si le roi tibétain avait l'intelligence du christianisme, comme le jésuite avait l'intelligence du bouddhisme, ils devaient s'entendre parfaitement. Mais alors, il en faut conclure que, parfois, le meilleur moyen d'être bien d'accord, c'est de ne se comprendre ni l'un ni l'autre. Quoi qu'il en soit, on a pensé que le roi tibétain, ami du père d'Andrada, pourrait bien avoir été l'adversaire du Dalaï-lama, et, dans cette hypothèse, la guerre, qui ne tarda pas à éclater entre eux, aurait été la conséquence de la bonne volonté avec laquelle le roi avait prêté l'oreille aux prédications d'un étranger et d'un chrétien : mais rien n'est moins prouvé que cette identification. Il est certain, cependant, que cette période a été pour le Tibet une époque grave et critique ; avant l'arrivée du père d'Andrada, le pays avait été le théâtre de guerres dont le caractère est demeuré incertain. Ces débats, le voyage du missionnaire, la lutte qui aboutit à l'élévation de Ngag-vang-lob-zang, forment une série d'événements remarquables, obscurs dans plusieurs de leurs détails, obscurs surtout dans l'action qu'ils ont pu avoir les uns sur les autres, mais qui appellent l'at-

tention et constituent un problème historique d'un assez grand intérêt.

On pourrait considérer la guerre que soutint le cinquième Dalaï-lama contre le roi de Digartchi comme le dernier éclat de la lutte des deux sectes religieuses du Tibet, celle du bonnet rouge et celle du bonnet jaune. La guerre qu'elles se sont faite ne nous est guère connue dans ses détails, mais nous ne pouvons douter qu'elle n'ait été longue et parfois très vive. Réduits de bonne heure à l'impuissance par Tsong-kha-pa et ses premiers successeurs, les sectateurs du bonnet rouge purent sans doute par la suite, à la faveur des minorités fréquentes et prolongées des pontifes et du refroidissement du zèle de leurs adversaires, relever la tête, et presque toucher du doigt la victoire. Des indices obscurs, mais sérieux, des renseignements incomplets et peu précis, mais assez significatifs, autorisent à croire que ce fut là le vrai caractère de la lutte, laquelle se serait terminée par le triomphe définitif de la secte du bonnet jaune, personnifiée dans le Dalaï-lama. S'il en était ainsi, on pourrait y voir une analogie de plus avec l'histoire de l'origine du pouvoir temporel des papes, car l'arianisme, que les Lombards avaient si longtemps professé et protégé, dont ils ne s'étaient même pas encore entièrement dépouillés, était une des principales causes de l'horreur qu'ils inspiraient à leur redoutable adversaire, en sorte que leur ruine peut être considérée, jusqu'à un certain point, comme la fin d'une querelle religieuse.

Il est encore possible que la guerre dont nous parlons ait eu pour cause une simple rivalité d'ambition entre les deux pontifes de la même secte, ou des dissentiments purement politiques. Cette histoire est encore à faire; il y reste bien des points douteux à éclaircir; mais ce qui est avéré et à l'abri de toute contestation, c'est le résultat définitif, la création de la puissance temporelle des Dalaï-lamas par leur alliance avec les Mongols.

Après sa victoire, Ngag-vang-lob-zang abandonna le monastère de Galdan, où avaient résidé ses prédécesseurs, et construisit sur la colline rouge du Potala le palais actuel des Dalaï-lamas, à l'endroit précis où avait existé jadis le palais du premier roi bouddhiste du Tibet, Srong-tsan-gampo, unissant ainsi, par une heureuse coïncidence ou par un calcul habile, le souvenir de l'agrandissement de son pouvoir à celui des origines de l'établissement de la religion dans le pays. C'est probablement aussi depuis cette époque que le titre semi-mongol de Dalaï-lama, ajouté, et non substitué au titre primitif de *dyal-va-rin-po-tchhe* (joyau des vainqueurs), est devenu d'un emploi général. Dalaï-lama signifie lama-océan, du mot mongol *Dalaï*. Klaproth, qui avait d'abord contesté cette explication, a fini par

l'adopter; il avait voulu chercher dans le sanskrit l'origine de la première partie du nom du Dalaï-lama, et fait en conséquence la remarque que le mot Talai (car les Tibétains l'écrivent par un T) est le nom sanskrit d'une espèce de palmier, ce qui est très exact. Aussi ce mot sanskrit *tala* explique-t-il d'une manière satisfaisante le nom de Talapoins donné aux moines bouddhistes du royaume de Siam; mais on ne peut pas le faire servir à toutes fins. Il ne serait pas naturel d'aller chercher dans le sanskrit, je ne dis pas l'explication, mais le nom même d'une dignité récente, essentiellement tibétaine, mongole, lamaïque, et qui ne vient pas de l'Inde. Le mot Dalaï n'est que la traduction du mot tibétain *dya-tsô* (océan) qui est entré comme un titre dans le nom des Dalaï-lamas, excepté du premier, car le deuxième s'appelait « Océan de l'assemblée des moines, » le troisième, « Océan de mérites religieux ; » le quatrième, « Océan de qualités; » le cinquième, « Océan de l'intelligence du prince de la parole. » Il n'est donc pas étonnant que les Mongols aient traduit ce mot dans leur langue, et que voyant tous les pontifes de Lhassa s'appeler Océan, ils les aient désignés en masse par ce terme, qui peut-être à l'origine ne fut qu'un élément du nom de quelques-uns d'entre eux, mais qui leur est demeuré comme un titre d'honneur. Il n'est pas étonnant non plus que la dénomination mongole ait prévalu, qu'elle soit devenue populaire et générale, depuis la révolution mémorable qui agrandit et établit plus solidement que jamais, par la main des Mongols, la puissance du chef religieux du bouddhisme lamaïque.

L'autorité temporelle du Dalaï-lama s'étend sur la plus grande partie du Tibet; elle n'est limitée que par celle du Pan-tchhen-rin-po-tchhe dans la portion, assez restreinte du reste, qui est directement soumise à l'autorité de ce pontife. Chacun d'eux exerce ses fonctions de la même manière; leur temps se passe surtout à recevoir les pèlerins, accepter leurs présents, leur en faire qui sont de moindre valeur, mais en y ajoutant leur bénédiction ; enfin, à accomplir des cérémonies religieuses : quant à la direction des affaires, ils ne s'en occupent pas personnellement ; ils règnent, mais ne gouvernent pas, et délèguent l'exercice de leurs fonctions civiles et politiques à un premier ministre, qui porte le titre de *roi de la loi*, et sous les ordres duquel agissent quatre ministres spéciaux appelés *ka-lon*. L'expression *roi de la loi*, en sanskrit *dharma-râdja*, désigne souvent, chez les écrivains bouddhistes, les rois favorables à la religion ; mais ici c'est le nom d'une magistrature. Turner, dans le récit de son ambassade, parle du *râdja* de Lhassa, qu'il accuse d'avoir usurpé la plus grande partie de l'autorité du Dalaï-lama ; il donne aussi le titre de *mahâ-râdja* (grand roi) au grand officier de Tachilhounpo, qu'il

désigne ordinairement par la qualification de régent. Il lui arrive aussi d'appliquer à ces deux personnages ou râdjas, la désignation de *nimoheïm*, qu'il présente quelquefois à tort comme un nom propre. Ce terme nimoheïm n'est qu'une altération du mot mongol *nomokhan*, qui signifie *roi de la loi*, et est la traduction littérale du sanskrit dharmarâdja. C'est le nom par lequel l'abbé Huc désigne le magistrat qui siége près du Dalaï-lama; il paraît être aujourd'hui le terme usuel, et, après ce que nous venons de voir, il n'est pas étonnant que ce haut fonctionnaire soit désigné par un mot mongol. Le Nomokhan appartient à l'ordre religieux et même à la partie la plus élevée de la hiérarchie; c'est le grand lama qui le choisit lui-même, mais il est tenu de le prendre dans la classe des bouddhas vivants. Les ministres inférieurs ou Kalon appartiennent seuls à l'état laïque et ont le droit d'avoir une famille. La direction suprême des affaires dans ce pays ne sort pas de la main des religieux.

La même constitution se retrouve dans le Bhoutan, pays attaché, comme nous l'avons dit, à la secte du bonnet rouge, mais qui a subi dans un temps l'influence prédominante de la secte du bonnet jaune, et en a conservé les institutions, bien qu'il se soit affranchi de toute autorité effective. Le souverain spirituel et grand pontife du Bhoutan a le titre sanskrit de *dharmarâdja;* son titre correspond donc littéralement à celui du Nomokhan des pontifes tibétains; mais sa dignité répond à celle de ces pontifes eux-mêmes; il est pour le Bhoutan ce que sont pour le Tibet le Dalaï-lama et le Pan-tchhen-rin-potchhe. Quant à l'officier supérieur placé près de lui, il a le titre de *de-pa-râja*. Le terme *de-pa* est tibétain et désigne, au nord de l'Himalaya, un noble, un seigneur ou un chef de district; il paraît avoir été appliqué jadis aux nomokhan; car une relation chinoise parle d'un *Dêpa* de Lhassa qui avait caché à l'empereur la mort du Dalaï-lama afin d'usurper l'autorité. Il est donc naturel que ce mot désigne, au Bhoutan, celui qui remplit les mêmes fonctions, et on comprend que, dans ce pays placé entre l'Inde et le Tibet, dont le nom même est formé par l'union d'un mot tibétain et d'un mot sanskrit, on ait désigné le chef politique, l'on peut même dire le souverain du pays, par le composé tibétain sanskrit, assez étrange d'ailleurs, *de-pa-râdja*. Ce terme De-pa-râdja est celui qui sous la forme *deb-râdja*, a paru si souvent l'hiver dernier, dans les journaux, aux nouvelles indiennes, à côté du mot Dharmarâdja, à l'occasion de la guerre du Bhoutan avec le gouvernement anglais de l'Inde; nous l'y avons même retrouvé dernièrement, au sujet des préparatifs que l'on faisait pour la continuation ou le renouvellement de cette guerre, qui, paraît-il, n'aura pas lieu, et, aux termes des dernières nouvelles, doit être remplacée par la paix. Comme le No-

mokhan du Tibet, le Deb-râdja du Bhoutan est un religieux doué du privilége de la renaissance ; il concentre entre ses mains toute l'autorité réelle, et il efface presque complétement le Dharmarâdja.

Nous avons déjà vu que le Nomokhan est désigné par le Lama son supérieur ; tous deux choisissent les Kalon, lesquels ont charge de nommer aux emplois inférieurs. Quant aux Lamas eux-mêmes, ils sont désignés par l'assemblée solennelle des hauts dignitaires du lamaïsme, de ceux qu'on distingue par le terme mongol de Khoutouk-tou. Cette assemblée, après plusieurs jours passés dans le jeûne et la pratique des cérémonies religieuses, tire solennellement au sort le nom d'un enfant sur trois qui ont été portés candidats, et préalablement choisis dans la foule de ceux qui ont été présentés par leurs familles. L'enfant dont le nom est tiré de l'urne devient le pontife ; les deux autres sont renvoyés à leurs parents avec des présents. Le Dalaï-lama et le Pan-tchhen-rin-po-tchhe sont investis d'un droit réciproque de surveillance sur leurs élections respectives, quand ces deux élections ne concourent pas ensemble, et que l'un est majeur dans le temps où il s'agit de découvrir la renaissance de l'autre. Du reste, depuis trois quarts de siècle, un élément nouveau, l'intervention chinoise, joue un rôle prépondérant dans ces élections lamaïques. Le gouvernement du Céleste-Empire a toujours soin de veiller à ce que Avalokitêçvara et Amitâbha ne renaissent jamais que dans des familles sûres et dévouées à la cour de Péking.

Les relations que l'entreprenant Warren Hastings avaient nouées, vers la fin du siècle dernier, avec le Tibet, et qui, si elles n'avaient pas été brusquement interrompues par des circonstances malheureuses et surtout par les intrigues du gouvernement chinois, auraient certainement abouti à un traité de commerce, permirent aux Anglais d'assister en quelque sorte à cette succession d'une espèce toute particulière, dont les grands pontificats lamaïques sont l'objet, et d'en suivre pour ainsi dire toutes les phases.

Le premier ambassadeur envoyé au Tibet, Bogle, s'était rendu, en 1774, à Tachilhounpo, où il avait cultivé avec succès les bonnes dispositions du Pan-tchhen-rin-po-tchhe alors régnant, et gagné son amitié. Cinq ans plus tard, le pontife fit un voyage en Chine pour répondre aux pressants appels de l'empereur Khian-loung, ému envers lui d'une tendresse plus qu'ordinaire. A peine arrivé à Péking, le Lama transmigra, en d'autres termes, mourut ; les uns disent que ce fut de la petite vérole, d'autres soupçonnent que sa mort fut le résultat d'un crime, que l'empereur s'était sérieusement alarmé des relations du Pan-tchhen-rin-po-tchhe avec les Anglais, et que de là était venue cette amitié si vive au nom de laquelle il avait instamment prié le Lama de venir le voir dans son palais de Péking. Le

corps du pontife tibétain fut rapporté à Tachilhounpo pour y être enseveli avec les honneurs dus à son rang ; mais son âme ne tarda pas à reparaître dans le corps d'un enfant. On venait de la découvrir lorsque Samuel Turner vint à Tachilhounpo (en 1783) continuer l'œuvre heureusement commencée par Bogle, et on se disposait à transporter ce précieux enfant du lieu de sa naissance au monastère de Terpaling, où il devait résider jusqu'au moment de son intronisation. Turner ne put avoir le privilége d'assister à cette cérémonie ; les Chinois l'auraient vu d'un trop mauvais œil ; mais il en entendit en quelque sorte le bruit : il fut témoin du départ et du retour du Nomokhan ou régent ; il le vit revenir accompagné d'une brillante escorte d'officiers, de députations tibétaines et mongoles, et d'un détachement des troupes chinoises de Lhassa, venu pour assister à la solennité ; il le vit rentrer dans son palais en présence d'une foule immense de spectateurs, au son des trompettes et de tous les instruments de musique. Un an plus tard, l'enfant était solennellement conduit de Terpaling à Tachilhounpo, et élevé sur le *musnud* ou trône lamaïque. Aucun envoyé anglais ne se trouvait alors dans le pays ; mais, l'année suivante, un religieux hindou, nommé Pourungir, qui avait déjà accompli plusieurs missions pour le gouvernement anglais et servi d'interprète à Samuel Turner, fut envoyé à Tachilhounpo par Warren Hastings ; il y recueillit toutes sortes de détails sur ce grand événement encore présent dans les esprits par la profonde impression qu'il avait faite. Un cortége immense de prêtres, de militaires à pied et à cheval, d'hommes portant des étendards, de musiciens, accompagnèrent le pontife enfant, se rendant avec son père et sa mère de Terpaling à Tachilhounpo, entre deux rangées de prêtres. Le Dalaï-lama y vint avec son Nomokhan; un ambassadeur envoyé par l'empereur de la Chine, et le général chinois de Lhassa avec ses troupes s'y rendirent également. Après que le pontife se fut solennellement assis sur son *musnud*, trône formé de coussins empilés, les cérémonies religieuses faites en commun avec le Dalaï-lama, les présentations, les offrandes, les fêtes et les réjouissances se prolongèrent pendant quarante jours.

Cet ensemble de cérémonies se répète à chaque mutation ; tout Lama est choisi à l'âge de dix-huit mois environ et intronisé quand il a atteint sa troisième année. Le renouvellement constant d'une semblable situation est peut-être un phénomène unique dans l'histoire. Il est peu de pays où l'on ne voie des enfants être investis à leur entrée dans la vie des fonctions les plus élevées ; mais ce sont là des rencontres, des accidents dans la vie des peuples ; ce qui est ailleurs accidentel et passager est au Tibet la règle, l'état normal. On conçoit combien un pareil état de choses offre de dangers, et quel

vaste champ laissent ouvert à l'intrigue ces longues minorités qui se reproduisent invariablement à chaque nouveau règne. Il est vrai que la grandeur du personnage, qu'une profonde conviction considère comme revivant dans le corps de ces enfants, et la dévotion superstitieuse d'une immense multitude, imposent aux esprits et sont comme le soutien ferme et assuré d'une institution qui, grâce à cet état de choses, paraît inébranlable. On ne se fait pas une idée du respect que les Tibétains, et surtout les Mongols, ont pour les souverains spirituels de leur métropole religieuse ; bien qu'ils aient dans leur propre pays plus d'un pontife éminent auquel ils ne mesurent pas l'adoration, les Mongols font des quarante et des cinquante jours de marche pour venir se présenter devant le Dalaï-lama et le Pan-tchhen-rin-po-tchhe, recevoir leur bénédiction, et faire avec eux des échanges de présents qui sont loin d'être pour ces dévots pèlerins des affaires avantageuses. Mais, *major e longinquo reverentia ;* c'est de loin que le respect est le plus grand : de près, les formes extérieures et soigneusement observées de la vénération cachent souvent des manœuvres qui, n'attaquant d'abord que la simple personne du dignitaire, pourraient à la longue emporter la dignité elle-même.

Il y a environ un quart de siècle, les cérémonies funèbres et les intronisations se succédaient presque sans interruption au Potala. Avalokitêçvara parcourait le cercle de la transmigration avec une rapidité effrayante. La chose ne parut pas naturelle; elle ne l'était pas, en effet. Le Nomokhan placé près du Dalaï-lama pour le décharger des soins du gouvernement dépassait les limites de son mandat, et au moyen du poison ou d'autres procédés violents, accélérait pour son suzerain le mouvement de la transmigration du Sansara, comme disent les bouddhistes indiens. Il avait déjà fait renaître trois Dalaï-lamas en les faisant préalablement disparaître dès l'enfance. Ce redoutable officier était devenu si puissant, que personne au Tibet, le pontife de Tachilhounpo lui-même, n'osait le dénoncer et se déclarer contre lui, bien qu'on ne doutât pas de ses manœuvres criminelles. Il fallut l'intervention du gouvernement chinois, et l'astuce d'un des plus habiles mandarins pour renverser cet usurpateur, qui semblait avoir pour dessein de supprimer à son profit la dignité des Dalaï-lamas.

Nous apprendrions par cet exemple, si nous pouvions en douter, que la dualité étrange sur laquelle repose le système du gouvernement tibétain recèle un sérieux danger. Le caractère religieux du chef qui a le maniement des affaires civiles et politiques n'empêche pas qu'il n'existe entre son supérieur et lui une sorte de rivalité naturelle, et que d'inévitables situations ne doivent faire naître et entre-

tenir en lui des tendances usurpatrices. Quel remède à un pareil état de choses? On l'attendrait d'une puissance voisine si elle n'était pas ennemie. La surveillance inquiète et jalouse du gouvernement chinois peut avoir intérêt à étouffer le désordre; elle peut aussi avoir intérêt à le faire naître, pourvu que le scandale soit évité et que les apparences soient sauvées; il est certain que, dans tous les cas, son action, de quelque manière et par quelque moyen qu'elle s'exerce, a pour objet, non de fortifier le gouvernement existant, mais plutôt de l'affaiblir, de le ruiner, et de substituer aussi complétement que possible l'autorité impériale aux pouvoirs nationaux. Les dangers qui menacent à ces différents points de vue les hautes dignités pontificales du Tibet sont encore augmentés par la possibilité d'une guerre entre les deux Lamas. L'abbé Huc parle d'une croyance répandue dans la foule, qui célébrerait l'exaltation future du Pan-tchhen-rin-po-tchhe aux dépens du Dalaï-lama. Mais comme ces visions confuses, incohérentes et fantastiques se lient à l'espoir d'expulser les Chinois du Tibet, et que, par ce motif surtout, elles reportent l'affection populaire du pontife de Lhassa sur le pontife de Tachilhounpo, moins directement et moins complétement soumis à l'influence des étrangers que les Tibétains supportent en les haïssant, elles pourraient contenir en germe un soulèvement patriotique et une lutte nationale plutôt qu'une explosion de dissidences religieuses. Quoi qu'il en soit, on ne peut le méconnaître, la stagnation apparente de la société lamaïque cache sous des dehors paisibles une fermentation intérieure dont il nous est difficile d'apprécier le caractère et la portée, mais qui pourra se traduire, dans un avenir plus ou moins prochain, par quelque grand événement. Au milieu des dangers que la société lamaïque et sa constitution actuelle seront exposées à courir, elles trouveront probablement encore dans les Mongols des défenseurs et des soutiens, et même, au besoin, des restaurateurs et des vengeurs. Cette race a déjà préservé le pontificat tibétain de la ruine et lui a donné au XVII[e] siècle sa physionomie actuelle; elle est encore là aujourd'hui pour lui prêter un concours semblable. Il est vrai que la morale paisible et négative du bouddhisme, la dévotion mesquine, minutieuse et étroite du lamaïsme, ont singulièrement adouci et amolli les descendants des compagnons de Gengis-Khan; mais qui sait ce qu'un péril sérieux et visible de la religion pourrait réveiller d'ardeur et de violence assoupie? Aussi le gouvernement chinois n'igore pas quels ménagements il doit prendre pour assurer sa domination sans provoquer des agitations capables d'amener un bouleversement.

Le pontificat tibétain, soutenu cependant par une vénération si complète, ne laisse donc pas que d'être exposé à de redoutables ora-

ges, soit à raison de ses relations de voisinage, soit à raison de sa constitution particulière et des passions que cette constitution est de nature à éveiller ou alimenter. Et, ce qui est bien propre à justifier les craintes que peuvent donner pour son avenir les considérations puisées dans ce dernier ordre d'idées, c'est que les passions violentes paraissent pénétrer la société lamaïque et l'agiter tout entière. Nos renseignements sur ce sujet sont fort incomplets; mais, nous avons lieu de le croire, ce n'est pas seulement dans les hautes régions du pouvoir, à l'ombre des palais qui renferment les pontifes suprêmes, que se trament des menées ambitieuses ou que se manifestent des prétentions désordonnées. Les dignitaires inférieurs se disputent le pouvoir sous des formes moins hypocrites, mais d'autant plus acerbes. A l'époque où les missionnaires Huc et Gabet furent reconduits de Lhassa en Chine, c'est-à-dire peu de temps après la catastrophe dont le Potala fut le théâtre en 1844, le Lama directeur de la province de Kam-do avait, dans un de ses subordonnés, bouddha vivant comme lui, un redoutable compétiteur, qui, s'autorisant d'un diplôme à lui délivré dans une de ses existences antérieures, par le Dalaï-lama, disait-il, prétendait devenir le chef de la province. On avait recouru aux armes pour décider la question; et les missionnaires virent en plusieurs endroits, sur leur passage, les traces fumantes de la guerre acharnée que se faisaient deux bouddhas vivants.

Ainsi, la doctrine de la régénération indéfinie du même homme, qui semble pourtant une garantie d'ordre et de tranquillité, j'allais dire d'uniformité et d'immobilité, ne préserve pas totalement des agitations et des troubles, pas plus que la retraite de la vie monastique ne fait taire l'ambition et l'orgueil. Et ces dignitaires moines, si prompts à conquérir, par les armes ou par le crime, un droit de prééminence; ces pontifes qui siégent dans des palais dorés, sur des coussins de soie; ces mendiants arrivés à la richesse et au pouvoir, sont les disciples d'un fils de roi, qui est descendu du trône pour vivre d'aumônes, qui a fondé une confrérie de mendiants, qui a prescrit à ses sectateurs le renoncement absolu, leur a défendu d'avoir d'autre abri que les arbres, d'autre vêtement que des haillons ramassés dans les ordures, d'autre nourriture que les aliments mendiés chaque jour, sans rien recueillir pour le lendemain. Je ne me propose pourtant pas de faire au lamaïsme son procès; je ne veux point lui reprocher d'avoir uni, à la mendicité que Çâkyamouni avait recherchée, la royauté que Çâkyamouni avait quittée. D'ailleurs, si ce procès était poursuivi, l'accusé serait renvoyé absous sur plus d'un chef : le bouddhisme, dans le vaste développement qu'il a eu, garde encore assez d'unité et présente un ensemble assez homogène

pour qu'il ne soit pas juste de lui reprocher des changements imposés par d'impérieuses nécessités. Par le seul fait qu'il passait l'Himâlaya, le culte fondé par Çâkyamouni se condamnait déjà à d'importantes modifications. On ne peut pas vivre, même en mendiant, sur les bords du Tsang-bô-tchhou comme sur les rives du Gange, dans les steppes âpres de la Tartarie comme dans les plaines brûlantes de l'Hindoustan. Les révolutions par lesquelles le bouddhisme a passé dans ses dogmes, dans sa littérature et surtout dans sa forme extérieure, n'ont rien eu que de naturel et de nécessaire; et, malgré bien des obscurités et des mystères, il est possible d'en découvrir les causes générales. C'est la tâche et le droit de l'historien d'examiner le présent, d'interroger le passé, de demander compte aux âges reculés de la situation actuelle, de rechercher les origines dans la nuit où elles se cachent, pour saisir le lien qui les rattache aux institutions existantes, et voir ainsi se dérouler, dans un ordre explicable et rationnel, les destinées des religions et des peuples.

LÉON FEER.

LES

CHEMINS DE FER

D'INTÉRÊT LOCAL

ET LA LOI DU 12 JUILLET 1865

PREMIÈRE PARTIE

Lorsqu'on examine le système de rameaux, de ramuscules et de spongioles, dont l'ensemble constitue les racines d'un arbre, on est surpris de l'innombrable quantité de vaisseaux infiniment petits qui s'élancent dans toutes les directions pour puiser dans le sol, souvent à de grandes profondeurs, les éléments primordiaux de la séve, véhicule de la vie végétale. Tous ces conduits multiples, ramifiés à l'infini et dont le plus ténu, observé à l'aide du microscope, apparaît comme un tronc puissant vigoureusement constitué, sont de dimensions diverses. Dans sa sagesse, la nature a proportionné ces canaux à la qualité nutritive de la terre dans laquelle ils plongent et à la distance qui les sépare du tronc. Petits et grands cependant apportent leur contingent et contribuent, suivant leur importance, à former la charpente de l'être végétal. Cet ensemble, si harmonieusement ordonné, ne présente-t-il pas un salutaire enseignement? n'y a-t-il pas dans cette prudente répartition des forces naturelles un précepte d'économie distributive applicable à la plupart des industries humaines, et en particulier à la

plus puissante de toutes, à celle des chemins de fer? Que, pour constituer d'une manière définitive et fructueuse notre réseau de chemins de fer, dont la bienfaisante influence doit s'étendre sur les points les plus éloignés et les moins accessibles du territoire, il faille développer les branches et les rameaux, cela n'est mis en doute par personne, et il serait oiseux d'en entreprendre la démonstration; mais qu'il faille, selon l'exemple de la nature, proportionner l'importance de ces affluents à celle des contrées dont ils expriment les éléments de richesse, c'est ce que certains esprits ne veulent pas admettre. Il serait pourtant difficile de méconnaître la vérité de cet axiome économique, si l'on appliquait au réseau des chemins de fer français, qui apparaît comme un arbre gigantesque, la méthode de proportionalité suivant laquelle la nature procède dans la formation du plus petit des végétaux.

Sous l'empire de la loi du 11 juin 1842, qui détermine les conditions de concession et d'exploitation des chemins de fer, et de la loi du 15 juillet 1845, qui les a classés dans la grande voirie, les compagnies concessionnaires, étreintes dans le cercle de fer des règlements administratifs, ne sont pas maîtresses d'appliquer tel ou tel mode de construction ou d'exploitation en harmonie avec la nature et la richesse des contrées traversées. Les cahiers des charges les conduisent à une construction uniforme et coûteuse; et, si l'on en juge par le prix de revient des dernières créations, les perfectionnements apportés dans ce genre d'établissement sont peu sensibles. Riches ou pauvres, les diverses provinces jouissent du même système de transport. Il en résulte parfois une insuffisance pour les premières, une inutilité pour les secondes. Partout aussi, l'avenir de l'exploitation des deux premiers réseaux est grevé par la charge accablante des intérêts de sommes considérables empruntées pour parfaire le troisième; et l'on peut dire que si le système qui consistait à imposer aux grandes compagnies une série de concessions dont elles se seraient fort bien passées, avait dû être poursuivi jusqu'au complet achèvement de nos chemins de fer, on aurait engagé cette belle et puissante industrie dans la plus détestable situation financière. Aujourd'hui, heureusement pour les détenteurs des actions des grandes compagnies, qui voyaient avec effroi la valeur de leurs titres baisser au fur et à mesure de l'extension des divers réseaux, le gouvernement et le public se prononcent nettement contre l'erreur financière dont nous venons de parler. Tout le monde est d'accord sur la nécessité de rechercher un mode de construction économique et d'établir dans un tout autre esprit les nouvelles lignes appelées à desservir des intérêts plus particuliers.

Cette convergence des opinions semble démontrée par l'apparition

de la loi sur les chemins de fer d'intérêt local. La loi du 12 juillet 1865 (insérée au *Moniteur* du 4 octobre dernier) ouvre une ère nouvelle à la construction des chemins de fer et, grâce aux dispositions qu'elle contient, la France sera, dans peu d'années, dotée d'un magnifique réseau de chemins de fer, dûment appropriés aux besoins des diverses contrées du pays. Si l'on en juge par l'empressement avec lequel elle a été votée par le Corps législatif tout entier, dans sa séance du 4 mai 1865, cette loi répond à un besoin urgent. Elle a, en effet, une double importance économique; elle assure d'abord le développement rapide de nos voies ferrées, par un prudent aménagement des capitaux et par des dispositions spéciales qui sollicitent l'initiative particulière, et qui, par cela même, sont plus en harmonie avec nos mœurs actuelles et nos tendances que l'ancienne législation sur la matière. Par l'accroissement des pouvoirs et des attributions qu'elle confère aux préfets et aux conseils généraux, elle renferme tout un programme de décentralisation administrative, et elle doit certainement à ce caractère la faveur marquée avec laquelle elle a été accueillie par la plupart des conseils généraux dans leur dernière session. La décentralisation administrative est conseillée et soutenue par plusieurs hommes d'Etat, et elle semble acceptée en principe dans les régions gouvernementales les plus élevées. On n'a pas oublié un discours resté célèbre, prononcé il y a quelques années, à Saint-Etienne, par M. de Persigny, partisan déclaré de la décentralisation politique, et dans lequel il préconisait hautement le déplacement des pouvoirs de l'Etat dans les affaires administratives. M. Duruy, dans un discours prononcé à la Sorbonne, le 7 août dernier, exprimait avec force la même idée. « L'Etat, disait-il, était jadis présent partout et se substituait à chacun; aujourd'hui, il retire peu à peu sa main des affaires et des questions que les individus et les communautés peuvent traiter et résoudre, et le gouvernement provoque lui-même l'essor de l'initiative privée. » — Rien ne sollicitera plus directement et plus avantageusement l'initiative des départements, des communes et des particuliers eux-mêmes que la loi sur les chemins de fer d'intérêt local. A cet égard, l'histoire l'enregistrera comme l'un des faits les plus remarquables de ces dernières années.

On a discuté l'opportunité de cette loi; les divers organes de presse l'ont soutenue ou contestée, peut-être avec trop d'ardeur de part et d'autre. Tandis que les uns la considèrent comme le précurseur des plus riches destinées de la France, en ce sens qu'elle lui permettra d'acquérir la situation que lui assignent l'étendue de son commerce et la variété de son industrie, les autres, l'appréciant principalement au point de vue exclusif de la masse des capitaux enga-

gés dans une innovation qu'ils jugent devoir être infructueuse, doutent de son utilité et nient son efficacité. Il serait assurément sage de ne point soumettre l'épargne publique à de nouvelles épreuves ; il serait incontestablement prudent de lui laisser terminer la lourde tâche qui lui incombe dans le complet achèvement du réseau actuellement concédé aux grandes compagnies ; mais l'amour du bien-être se développe plus rapidement que les moyens de le satisfaire, et l'impatience est le corollaire inévitable de la loi du progrès : il faut savoir compter avec les idées nouvelles et sacrifier à leurs exigences. Les passions politiques, mêlées au débat, en ont dénaturé le caractère ; il suffit d'aligner des chiffres pour apprécier à sa juste valeur la loi du 12 juillet dernier, car c'est uniquement sur le terrain de l'économie politique que la question doit être portée.

Or, la question des chemins de fer vicinaux est une de celles que les communautés peuvent traiter et résoudre sans l'intervention du gouvernement. Elle intéresse seulement une portion restreinte du territoire et une fraction fort minime de la population. Chaque département, chaque commune peut se procurer un chemin de fer convenablement adapté à ses besoins, comme chacun de nous peut acheter une voiture..... s'il en a le moyen. Toute la question est là. A-t-on des épargnes et des recettes extraordinaires, on établira une voie de fer qui décuplera la puissance productive de la contrée : c'est le placement le plus avantageux pour une communauté. N'a-t-on point de capitaux, on empruntera, et, avec l'aide de l'Etat, qui n'abandonnera pas les populations deshéritées, on construira des lignes, modestes à la vérité, mais suffisantes pour jeter la vie et le mouvement au sein des contrées dénuées de moyens de communication rapides. Il paraît donc utile d'appeler l'attention publique sur les meilleurs moyens de construire les chemins de fer à bon marché. Jusqu'ici, le public a bénévolement donné son argent, sans trop s'inquiéter de la manière dont on l'employait. Aujourd'hui, il semble vouloir se mêler un peu plus de ses propres affaires, et il n'est pas inutile, pour le sauvegarder de toute exagération, de discuter devant lui les conséquences de la loi nouvelle. Mais, pour entrer dans cette discussion en parfaite connaissance de cause, il est indispensable d'interroger les faits qui ont produit la nouvelle loi et d'analyser ses principales dispositions.

I

Les voies de communication, pour parler le langage de la science

économique, sont de véritables instruments de travail, et peuvent être considérées comme des machines dont l'objet est de triompher de l'obstacle qui s'appelle la distance, pour faciliter les échanges, en mettant les populations les plus éloignées en rapport constant les unes avec les autres. Aussi est-il, aujourd'hui, universellement admis que le développement des chemins de fer, qui sont la plus haute expression des perfectionnements apportés aux voies de communication des temps modernes, tient une des principales places parmi les causes de la prospérité et de la grandeur des nations. Dans la prodigieuse circulation des hommes, des bêtes et des choses que les chemins de fer engendrent, la vie des peuples, emportée par une force irrésistible, se modifie, se transforme de toutes pièces. Elle emprunte à ce vaste mouvement un éclat incomparable, à telles enseignes que le degré de civilisation d'un peuple se mesure, dit-on, à la multiplicité et au perfectionnement de ses moyens de communication. Sous ce rapport, la France ne se trouve pas dans une situation digne de l'importance politique qui la place à la tête des nations européennes. Au moment où nous écrivons, la longueur totale du réseau français concédé est de 21,000 kilomètres; 13,570 kilomètres sont en exploitation. Vers 1872, les 7,430 kilomètres complémentaires seront terminés, et la longueur exploitée comprendra près de 21,000 kilomètres de chemins de fer, dont l'ensemble dessinera les principales artères du mouvement commercial de la France. Grâce à ce développement, déjà imposant, les lignes françaises se raccorderont aux chemins étrangers par 30 points de nos frontières. Tous les chefs-lieux de nos départements, sauf celui de la Lozère, 283 sous-préfectures, nos 5 grands ports militaires, 58 principaux ports de commerce, 102 places de guerre et 131 villes de casernement seront desservis; tous les centres industriels, métallurgiques et autres, seront réunis soit entre eux, soit avec les bassins houillers, soit enfin avec les grands centres de consommation. Au point de vue du développement des voies ferrées, la France, à cette époque, suivra de très près la Grande-Bretagne, qui possède 21,000 kilomètres de chemins de fer. Mais la longueur absolue de notre réseau ne peut, en aucune façon, donner une idée exacte de la véritable situation de la France; car le degré d'importance des voies de communication est intimement lié à l'étendue du territoire et à la densité de la population. Or, si l'on considère la question sous ces deux aspects particuliers, on trouve que notre pays occupe, parmi les nations de l'Europe, le sixième ou le quatrième rang, selon que l'on compare la longueur du réseau français avec la surface du territoire ou avec le chiffre de la population. Dans le premier cas, la France est primée par la Grande-Bretagne, la Belgique, la Saxe royale, les

Pays-Bas et la Suisse. Elle prend place après la Grande-Bretagne, la Belgique et la Suisse dans le second.

Telle est aujourd'hui la situation des chemins de fer de l'Empire. Il n'était pas inutile de la présenter sommairement au lecteur. Elle explique l'avalanche de projets de tout genre conçus depuis quelque temps et qui ont pour but d'établir les nouvelles voies ferrées dans des conditions peu dispendieuses. Parmi les divers systèmes de construction économique proposés dans ces dernières années, se présente, en première ligne, celui qui a été adopté dans le département du Bas-Rhin, et dont l'application est due à l'initiative de deux hommes intelligents et dévoués, MM. Migneret, préfet, et Coumes, ingénieur en chef de ce département. Bien que le système du Bas-Rhin ne soit plus praticable sous l'empire de la nouvelle législation, il est juste de l'analyser ici, car il a puissamment contribué à provoquer la loi du 12 juillet. Trois chemins de fer d'embranchement, mesurant ensemble 79 kilomètres de longueur, ont été construits de Strasbourg à Barr et Vasselonne, de Haguenau à Niederbronn et de Schlestadt à Sainte-Marie-aux-Mines. La dépense afférente à l'établissement de l'assiette ou infrastructure du chemin s'est élevée à 40,522 fr. par kilomètre; et la fourniture et la pose de voie, accessoire et matériel roulant compris, a coûté 76,778 fr., soit un total de 117,300 fr. par kilomètre. On pourrait s'étonner qu'un département ait pu constituer un ensemble de lignes, dont la construction a coûté 9,266,700 fr.; mais la dépense n'a pas été supportée par le département seulement, grâce à l'ingénieuse combinaison imaginée par le préfet. M. Migneret raisonna de la manière suivante. Dans la construction d'un chemin de fer, il y a deux périodes fort distinctes : d'abord la période d'établissement de l'infrastructure, comprenant les acquisitions de terrain, le déplacement des terres et la construction des ouvrages d'art; puis celle de la fourniture et de la pose du matériel de voie. Il résulte de cette distinction que, si le département parvenait à établir la chaussée ou l'assiette du chemin, il ne serait pas impossible de trouver un concessionnaire qui se chargeât de fournir le matériel de voie et d'assurer l'exploitation, à la condition de lui abandonner la perception des tarifs prélevés sur le transport des personnes et des choses. Mais, entrait-il dans les attributions des préfets de construire, de leur propre autorité, un chemin vicinal destiné à être ultérieurement transformé en voie ferrée? M. Migneret fut pour l'affirmative, et personne, à cette époque, ne songea à lui contester le droit qu'il s'arrogeait. La loi de 1836, sur les chemins vicinaux, contenait, pensait le préfet, des dispositions qui lui permettaient de classer un

tel chemin comme un chemin vicinal ordinaire. Rien, d'ailleurs, ne s'opposait à un établissement dans des conditions déterminées et spéciales de courbes et de profils en prévision de la transformation projetée. Cette assiette établie, on pouvait provoquer un acte de l'autorité souveraine portant concession du chemin, à charge par le concessionnaire de poser les rails, d'assurer l'exploitation et de le convertir ainsi en un chemin de fer vicinal. La théorie de la transformation admise, l'exécution devenait une affaire purement administrative, le classement et la déclaration d'utilité publique étant de la compétence du préfet, selon les dispositions de la loi de 1836. Quant aux voies et moyens, ils se trouvaient à la charge des communes traversées, comme dans le système des chemins vicinaux de grande communication. Mais comme il était juste que le département concourût à la dépense, puisqu'il devait retirer des avantages de toute nature de la création des nouveaux chemins, le conseil général du Bas-Rhin vota une subvention s'élevant aux 40 p. 0/0 de l'évaluation du coût de l'infrastructure. Le contingent des 60 p. 0/0 des communes fut fourni moitié en argent et moitié en prestations. On s'appliqua à répartir ces contingents communaux avec le soin le plus scrupuleux. Pour cela, on mit en ligne de compte la population, la longueur du chemin projeté dont la commune devait se servir le plus fréquemment, les ressources exigibles pour la grande vicinalité, le trafic probable en voyageurs et en marchandises (correspondant au nombre de colliers parcourant les chemins ordinaires de la commune), et enfin les sujétions locales du tracé provenant de la configuration du sol, de l'emplacement et de l'importance de la station desservant la commune. On exprima en millièmes les degrés de ces divers intérêts, et leur application à la dépense totale fit connaître la part de la dépense à la charge de chaque commune. En mettant cette part en regard des ressources de chacune d'elles, on régla, suivant leurs richesses respectives, le mode et la durée du payement en dix ou quinze annuités : les ressources étant, d'ailleurs, uniquement empruntées aux revenus ordinaires et extraordinaires, aux centimes spéciaux prélevés sur la grande vicinalité, et enfin aux prestations, lesquelles, s'harmonisant parfaitement avec la nature même du travail, suffirent à peu de chose près à effectuer les terrassements. Après avoir construit l'infrastructure des nouveaux chemins, on traita avec la compagnie du chemin de fer de l'Est pour la fourniture et la pose de la voie et pour l'exploitation. Un décret portant concession des trois chemins à cette compagnie fixa les conditions de l'exploitation suivant les dispositions de la loi de 1845. La part de la compagnie dans la dépense générale fut de

76,778 fr. par kilomètre. Ce sont donc seulement les intérêts de ce capital que doit couvrir la recette à percevoir sur les chemins de fer départementaux de l'Alsace.

Ainsi furent constitués les chemins alsaciens, et dans d'excellentes conditions financières, si l'on compare leur prix de revient à celui de l'ancien réseau. Il ne s'éleva, en Alsace, aucune opposition sérieuse contre la création de ces lignes; et cela se conçoit aisément, car leur classement n'imposait pas, comme celui des chemins vicinaux, une charge perpétuelle d'entretien pour les communes, mais seulement un sacrifice temporaire. Puis ces voies avaient un caractère spécial : elles reliaient les communes entre elles, et les unissaient avec leurs chefs-lieux administratifs et avec leurs marchés ordinaires. Chacune d'elles avait un faible parcours, et était dirigée de manière à rencontrer les villages et les diverses agglomérations éparses çà et là dans la campagne, tout en se subordonnant à la voirie vicinale et aux besoins des habitants, sans d'ailleurs suppléer ou doubler aucune ligne de la compagnie de l'Est. En outre, les seuls voyageurs étaient ceux du pays, et les nouveaux chemins offraient leurs services aux produits locaux. On doit attribuer à ces causes multiples l'accueil qui leur a été fait en Alsace.

L'interprétation donnée à la loi de 1836 par le préfet du Bas-Rhin ne manquait pas d'originalité, et sa combinaison financière a eu un plein succès. Malheureusement on ne pouvait le méconnaître, d'une part ce système n'aurait pas eu la même fortune dans la plupart des départements de l'Empire, qui sont loin d'être aussi riches que ceux de l'Alsace; d'un autre côté, le prix de revient de ce genre de chemin était encore beaucoup trop élevé pour devenir d'une application générale, et l'on pouvait craindre que l'engouement qui préside aux innovations industrielles, comme aux modes nouvelles, ne vînt jeter une sorte de perturbation dans les budgets communaux, et ne causât à la vicinalité ordinaire un véritable préjudice, en détournant de leur destination spéciale les sommes si souvent insuffisantes, consacrées à l'entretien des chemins. Enfin il y avait, dans cette manière d'appliquer la loi de 1836, quelque chose d'irrégulier et d'anormal qui choquait visiblement les instincts administratifs si développés en France. Le législateur de 1836 n'avait pu prévoir une telle extension des dispositions de la loi, alors que les chemins de fer n'étaient même pas en question, et il ne pouvait se douter de l'élasticité de son texte. C'est pour régulariser cette situation et afin de satisfaire aux besoins du pays, tout en donnant un libre essor au jeu des intérêts particuliers, que le gouvernement a pris l'initiative de la loi du 12 juillet 1865. En imprimant une nouvelle impulsion à la construction des chemins de fer, le gouvernement avait

un double écueil à éviter. Il eût été également regrettable qu'une économie inintelligente paralysât le mouvement commercial en limitant l'extension des voies ferrées, et qu'un patriotisme mal éclairé conduisît à une exagération des charges de l'Etat, hors de proportion avec les limites du budget. Au moyen de la loi récente, le gouvernement s'est affranchi de charges nouvelles, et il a confié le soin de construire le réseau vicinal aux départements et aux communes directement intéressés. Il a cherché, en même temps, à présenter une loi en harmonie avec les conditions du crédit public, sans lequel il n'est pas de prospérité sérieuse. Pour cela, il s'est demandé si, dans la législation concernant les chemins de fer, on ne pourrait pas introduire des tempéraments et modifier les paragraphes relatifs à la construction et à l'exploitation, de manière à ramener ce genre d'établissement à des conditions financières acceptables, et à assurer la création des nouvelles lignes à peu de frais. On a chiffré, ici même [1], l'énorme capital qui serait englouti en pure perte si le système actuel de construction prévalait jusqu'au complet achèvement de notre réseau. En l'estimant à *un milliard*, on s'est montré fort modéré. Nous le voyons avec plaisir, la loi de 1865 tient compte des difficultés financières, et le problème des chemins de fer à bon marché paraît résolu en principe. Il serait difficile de dire comment l'équilibre de la circulation, détruit par la création des grandes lignes, pourra se rétablir dans la plupart des cantons de la France ; c'est là une question toute locale : il est tout aussi impossible d'évaluer combien le commerce, l'industrie et l'agriculture gagneront au développement de nos voies ferrées. Mais le chiffre doit être colossal quand on voit, d'une année à l'autre, se totaliser par millions le gain réalisé par le commerce, par le seul fait de l'abaissement du prix des transports sur les chemins de fer actuels. Le prix moyen kilométrique du transport d'une tonne était de 6 cent. 73/100es en 1862 : en 1863, il s'est abaissé à 6 cent. 62/100es. Or, dans cette dernière année, le mouvement des marchandises sur l'ensemble du réseau français a été de 29,793,000 tonnes transportées à une distance moyenne de 163 kilomètres, soit 4,052,000,000 tonnes à un kilomètre. Si l'on applique l'économie de 11/100es aux 4,052,000,000 tonnes transportées en 1863, on trouve un bénéfice net de 4,457,000 fr. réalisé par le commerce. De tels chiffres sont bien faits pour donner à penser aux esprits portés au dénigrement du plus merveilleux instrument de civilisation des emps modernes. Quand on songe à combien d'objets indispen-

[1] *L'Etat et les Chemins de fer en* 1865, par M. Boinvilliers, 2e série, t. XLIV, p. 366 vr. du 31 mars 1865).

sables au bien-être général, ces millions autrefois stériles peuvent être aujourd'hui utilement employés, on ne saurait trop encourager et soutenir cette magnifique industrie.

Tel est l'ensemble des faits qui ont produit la loi nouvelle ; l'analyse de ses principales dispositions montrera comment elle assure le but élevé que s'est proposé le législateur.

II

D'après l'article 1er de la loi du 12 juillet 1865, les chemins de fer d'intérêt local peuvent être établis : « 1° par les départements ou les communes, avec ou sans le concours des propriétaires intéressés ; 2° par des concessionnaires, par le concours des départements ou des communes. » Cet article dessine nettement le caractère spécial de la loi. Au contraire de la loi de 1842 qui, dans un but d'intérêt général, mettait une forte part de la dépense à la charge du Trésor public, la loi de 1865, créée pour satisfaire les besoins locaux, s'adresse aux ressources locales et fait peser la plus grande partie de la dépense sur les intéressés. Les départements et les communes construiront donc eux-mêmes leurs chemins de fer, comme on l'a fait dans la Sarthe, la Haute-Marne, le Jura, l'Ille-et-Vilaine, le Haut-Rhin, le Bas-Rhin et dans plusieurs autres départements, mais en se conformant aux prescriptions de la nouvelle loi ; ou bien ils concéderont les chemins dont ils voudront doter leur contrée, et ils les subventionneront. Enfin, les chemins d'intérêt local pourront encore être créés par l'initiative propre des propriétaires intéressés.

Nous n'hésitons pas à le dire, malgré toute apparence contraire, c'est dans ce dernier système que nous voyons l'avenir des chemins de fer locaux. Si les départements établissent eux-mêmes leurs voies ferrées, ils en confieront nécessairement l'exploitation soit à une grande compagnie déjà existante, soit à une compagnie générale, qui se formera certainement pour l'exploitation du réseau vicinal. Alors, l'exploitation se ressentira du système administratif et exclusivement centralisateur selon lequel les grandes compagnies procèdent. Mais, dirigés au contraire par une société anonyme composée de propriétaires intéressés, ces chemins donneront d'excellents résultats, résultats qui seraient encore meilleurs s'ils étaient également construits par ces propriétaires. On peut aisément se convaincre de la véracité de cette assertion. Une compagnie locale présente un certain nombre de garanties et d'avantages qui rendent son action plus efficace que celle d'une vaste compagnie, et dont

l'influence sur le rendement de l'affaire n'est pas à négliger. Le capital social d'abord qui, là comme partout, est le nerf de l'affaire, se souscrira plus facilement, les petits capitalistes ayant plus de confiance dans les propriétaires influents patronnant l'entreprise que dans les administrateurs de telle ou telle grande compagnie, qu'ils considèrent trop souvent, et à tort, comme de purs spéculateurs. Celui qui donne son argent aime à se rendre compte de la manière dont on l'emploie. Etant sur les lieux, il le voit dépenser successivement, au fur et à mesure des besoins. Suivant, d'un œil attentif et curieux, les phases de l'affaire et les progrès des travaux, il s'intéresse davantage à l'entreprise en songeant que la tranchée dans laquelle il se trouve, le remblai voisin, le pont d'à côté, l'activité déployée sur la ligne, tout enfin est son œuvre. Une autre considération, relative à l'acquisition des terrains, est encore à l'avantage d'une compagnie locale. En effet, une grande compagnie est assaillie par les prétentions les plus exorbitantes des propriétaires des terrains traversés, qui raisonnent ainsi : un chemin est une excellente chose en principe ; en fait, il fera à ma localité un bien considérable ; mais, comme il est décrété, comme tout est organisé pour l'exécuter immédiatement, ce ne sont pas mes prétentions qui pourront en suspendre l'exécution ; vendons le plus cher possible ; et la compagnie paye souvent les terrains dont elle a un besoin immédiat le quadruple de leur valeur. Nous avons vu de ces propriétaires faire des efforts prodigieux pour obtenir un tracé très rapproché de leur localité ; mais si, par malheur, le tracé venait à couper leurs terrains, ils se montraient les plus tenaces au moment où il s'agissait de céder la surface nécessaire à l'établissement de la ligne. Dans le système d'une compagnie locale, chacun des propriétaires intéressés, souscripteur d'une part du capital social, connaît parfaitement la propriété de son coactionnaire, et celui-ci serait mal venu à élever des prétentions hors de proportion avec sa valeur vraie. Les mêmes avantages se présenteront pendant l'exécution des travaux. Parmi les actionnaires, il se trouvera des entrepreneurs, des industriels, habitués à manier les matériaux du pays, et dont les connaissances pratiques seront mises à profit par la société. On emploiera les matériaux les plus avantageux et les plus propres à la fois à donner une solide et économique construction, et cela d'autant mieux que l'on construira plus modestement que les grandes compagnies, obligées à un luxe relatif par leur situation considérable. Enfin, le chapitre des réclamations des propriétaires riverains, des demandes de passages, de ponts, etc., sera considérablement restreint. Tout se passera en famille et pour ainsi dire sous le manteau de la cheminée. Quant à l'exploitation, elle s'effec-

tuera d'une manière très avantageuse, par les soins d'un directeur résidant sur les lieux et élu par les propriétaires intéressés. Connaissant les besoins et les ressources du pays qu'il habite, il s'ingéniera pour en faire profiter le chemin.

M. l'ingénieur Bergeron, auquel on doit d'excellentes études sur les chemins de fer d'Ecosse, construits et exploités par des sociétés de propriétaires intéressés, rapporte, dans un remarquable mémoire adressé au ministre des travaux publics, le 5 février 1862, qu'une de ces sociétés, celle du chemin de fer d'Eskbank (ligne d'Edimbourg à Hawick) à Peebles, a poussé l'industrie jusqu'à fournir des sacs à grains aux fermiers des localités traversées, pour les encourager à se servir de la voie de fer. Voilà un système praticable pour une compagnie locale, mais qu'une grande compagnie réaliserait difficilement, car il faudrait étendre la mesure à tout le réseau, et le service administratif en serait très compliqué. Puis, il n'entre malheureusement pas dans les habitudes de nos compagnies de se prêter aux usages des cultivateurs et des négociants, et de tenir compte des mille besoins des producteurs, dont le moindre peut donner naissance à une source de produits considérable. On oublie trop souvent le véritable caractère d'un chemin de fer. Qu'est-ce qu'une compagnie, sinon une vaste maison de commerce, mettant à la disposition des consommateurs, non-seulement en gros, mais encore en détail, deux précieuses marchandises, la vitesse et la force?

En confiant aux départements et aux communes intéressées le soin d'établir le réseau des chemins de fer d'intérêt local, il était indispensable de leur donner les moyens d'arriver promptement à une solution pratique. On a dû abaisser en partie la formidable barrière des formalités administratives. Cette heureuse tendance est consacrée par le texte du premier paragraphe de l'art. 2, ainsi conçu : « Le conseil général arrête, après instruction préalable par le préfet, la direction, le *mode* et les *conditions* de leur construction, ainsi que les traités et les dispositions nécessaires pour en assurer l'exploitation. » Voilà de la véritable décentralisation administrative, dont on doit savoir gré aux promoteurs de la loi.

Généralement, on ignore à quelles tribulations est exposée une compagnie concessionnaire d'un chemin de fer. Il s'en faut de beaucoup qu'une fois le capital social souscrit, elle puisse mettre la main à l'œuvre et donner le premier coup de pioche. Notre redoutable système de centralisation administrative est là, qui oppose des entraves sans nombre à la marche d'une entreprise de ce genre. Inspirées par le désir bien naturel de protéger la propriété d'une manière efficace, les lois qui règlent actuellement les conditions de

la construction des chemins de fer dépassent le but en le voulant atteindre, en ce sens qu'elles tendent à considérer une compagnie, soit comme un mineur dont il faut prévenir les écarts, soit comme un être dangereux contre lequel on doit accumuler ordonnances, arrêtés et règlements en guise de moyens défensifs et préservateurs. Ce n'est pas sans un profond étonnement que nous avons lu certain discours prononcé, dans la dernière session législative, contre les compagnies et le gouvernement, qui reprochait aux premières leur négligence dans les divers services; au second, son manque de contrôle et de surveillance. Cet échafaudage d'attaques irréfléchies s'écroule de lui-même quand on sort des sphères dorées de la rhétorique pour aborder consciencieusement l'examen des faits. Suivons, par curiosité, puisque l'occasion s'en présente, les phases multiples de la construction d'un chemin de fer dans les conditions actuelles des lois et règlements. Il sera facile de reconnaître si l'action administrative est suffisamment protectrice des intérêts privés.

Pour simplifier, et afin d'empêcher le lecteur de s'égarer dans le dédale des marches et contre-marches de l'affaire, prenons le cas le plus élémentaire, et supposons le chemin de fer dont il s'agit situé dans un seul département, celui de Seine-et-Oise, par exemple, et dans un seul arrondissement politique, celui de Pontoise, si on le veut bien. La compagnie est constituée : elle adresse au ministre des travaux publics une demande de concession, en y joignant un profil en long et un plan sommaire accompagnés d'un mémoire sur l'objet de l'entreprise et sur les avantages qu'elle assure au pays. Aussitôt, le ministre expédie le dossier au préfet, en l'invitant à ouvrir une enquête destinée à éclairer le gouvernement sur l'utilité publique du chemin. Le préfet prend un arrêté nommant une commission composée de conseillers généraux et de conseillers d'arrondissement, et ordonnant l'ouverture de l'enquête à la sous-préfecture de Pontoise; puis les pièces sont transmises au sous-préfet. Celui-ci, après avoir accompli les formalités prescrites, après avoir réuni la commission appelée à se prononcer sur la valeur des observations consignées au registre d'enquête et sur l'utilité publique du chemin, retourne le dossier au préfet, qui l'adresse à Paris, à l'ingénieur en chef des ponts et chaussées chargé du service du contrôle et de la surveillance des travaux de la compagnie. L'ingénieur en chef le transmet à l'ingénieur ordinaire chargé, en sous-ordre, du même service, et résidant à Pontoise. Un rapport est fait, c'est le premier : il est envoyé à l'ingénieur en chef, lequel, après examen, dresse un second rapport. Le dossier, qui commence à se grossir de pièces nouvelles, est alors dirigé sur la préfecture de Versailles. Après avoir donné son avis, le préfet le renvoie au mi-

nistre. Mais avant de rendre une décision concernant la demande de concession, le ministre doit prendre l'avis du conseil général des ponts et chaussées. Une fois ce conseil saisi de l'affaire, il nomme un rapporteur choisi parmi les inspecteurs généraux des ponts et chaussées et des mines, dont il se compose. Troisième rapport. Puis le conseil se prononce après avoir examiné l'affaire, non-seulement dans les points qui touchent aux différentes branches des services publics, non-seulement au point de vue de l'utilité publique, mais encore en ce qui concerne les moyens proposés pour assurer l'exploitation. Sur l'avis du conseil des ponts et chaussées, le ministre passe une convention avec la compagnie et dresse un cahier des charges : le tout est communiqué au conseil d'Etat. Quatrième rapport. Enfin, l'Empereur signe un décret déclarant l'entreprise d'utilité publique et approuvant la convention et le cahier des charges. Bien entendu, nous supposons que la compagnie ne demande aucune subvention, sans quoi le Trésor serait engagé, et il faudrait une loi pour sanctionner la convention passée entre la compagnie et l'Etat, et si le Corps législatif n'était plus en fonction, on devrait attendre la session prochaine avant de poursuivre l'instruction de l'affaire. Six mois de perdus.

Cependant, l'ingénieur chargé de l'exécution des travaux n'a pas perdu son temps : il a préparé un nouveau dossier appelé le projet d'ensemble du chemin de fer, dont la compagnie est tenue, aux termes de son cahier des charges, de soumettre les dispositions à l'approbation ministérielle. Voilà une nouvelle phase de pérégrinations qui commence. De Paris, les pièces courent à Versailles, à la préfecture ; de Versailles, elles reviennent à Paris, chez l'ingénieur en chef du contrôle ; puis elles sont dirigées sur Pontoise, chez l'ingénieur ordinaire. Rapport. Un mouvement inverse est alors imprimé au dossier. Il retourne à Paris, puis à Versailles, et enfin reprend de nouveau le chemin de Paris pour pénétrer dans les bureaux du ministère. Envoi au conseil des ponts et chaussées : nomination d'un rapporteur ; rapport. Finalement, décision ministérielle approuvant le tracé et l'ensemble du projet avec une foule de réserves. Cette décision est adressée au préfet, chargé de la notifier administrativement à la compagnie.

Il faut ensuite, conformément aux clauses du cahier des charges, soumettre au ministre les projets d'emplacement des gares ou stations de la ligne. Une enquête s'ouvre à ce sujet. Les formalités sont semblables à celles qui ont eu lieu lors de l'examen de l'utilité publique du chemin. Mais cette nouvelle enquête est difficile à soutenir pour la compagnie ; car chaque commune veut une station, et dans chaque commune chacun des gros propriétaires la de-

mande à sa porte. L'administration, il faut l'avouer, est souvent fort embarrassée de donner satisfaction à tous les intéressés; d'autant plus que les questions de personnes et d'influences compliquent terriblement la situation et paralysent ses meilleures dispositions à l'égard de la compagnie. Le dossier de l'enquête sur l'emplacement des stations part, va, vient, revient au point de départ, et le ministre se prononce sur le vu des délibérations et des avis successifs des conseils municipaux, des maires, de la commission d'enquête, de l'ingénieur ordinaire et de l'ingénieur en chef du service du contrôle, du préfet et du conseil des ponts et chaussées.

Alors..... mais, en vérité, nous craignons de fatiguer le lecteur par cette énervante énumération. Cependant nous sommes loin du but: c'est pied à pied que la compagnie conquiert le terrain sur lequel elle doit asseoir ses travaux. Pour l'édification du lecteur, continuons de suivre le dossier pendant quelque temps encore; il pourra se convaincre du contrôle et de la surveillance exercés par l'administration. Alors, dis-je, commence une nouvelle phase de vicissitudes, une nouvelle période de pérégrinations. Il s'agit, pour obéir aux prescriptions du titre II de la loi du 3 mai 1841, de procéder à l'enquête parcellaire sur les terrains nécessaires à la construction du chemin de fer. On pourrait croire que les précautions minutieuses employées lors de la première enquête suffisent à sauvegarder l'intérêt particulier d'une manière efficace, et qu'une fois 'utilité publique déclarée, il soit besoin de peu de formalités et de emps pour entrer en possession des terrains indispensables à l'établissement du chemin: on se tromperait étrangement. Chacune des phases de la procédure qui va s'engager contient une série de mesures spéciales consacrées à l'étude de l'objet de l'entreprise, comme si rien n'avait été précédemment accompli en ce sens, et comme si la société se trouvait en présence d'une personnalité entièrement nouvelle. Pour chaque commune traversée par le tracé, la compagnie adresse au ministre un nouveau dossier contenant le plan des terrains à acquérir, le tableau indicatif des propriétaires touchés par le tracé, et enfin un mémoire explicatif. Du ministère, le dossier est envoyé au préfet de Seine-et-Oise, qui prend un nouvel arrêté ordonnant l'ouverture de l'enquête aux mairies des communes intéressées, et nommant une commission *ad hoc*. Puis la préfecture transmet les pièces au sous-préfet de Pontoise, lequel, après avoir divisé le dossier comme il convient, en adresse les éléments aux maires, chargés de procéder aux formalités de l'enquête, conformément aux dispositions de la loi. Après la clôture de l'enquête, les maires renvoient au sous-préfet leurs dossiers respectifs. La commission nommée par le préfet se réunit à Pontoise. Elle

donne son avis sur les dires et observations consignées, en présence de l'ingénieur de la compagnie, qui a voix délibérative et se débat comme il peut, en résistant aux nombreuses demandes formées principalement par les conseils municipaux des communes; demandes souvent exorbitantes. Nous avons vu une commune prétendre à l'établissement d'un pont de 12 mètres d'ouverture, destiné à desservir un chemin rural de 4 mètres de largeur ; une autre, réclamer l'établissement d'un passage sous le chemin de fer, et au beau milieu d'une propriété particulière, dans la prévision d'un chemin qu'elle se proposait d'y établir ultérieurement. Quand par malheur et malgré les efforts de l'ingénieur, la commission propose un changement au projet, il faut procéder à une enquête supplémentaire. Heureusement cette nouvelle formalité s'effectue sur place, à la sous-préfecture. Enfin la session de la commission d'enquête est close, et le dossier, accru des réclamations et observations des intéressés, des certificats de publication des maires, du procès-verbal de la commission, etc., reprend le chemin de la préfecture. Le ministre reçoit les pièces de l'enquête, et, après avoir pris l'avis du conseil des ponts et chaussées, rend une décision, laquelle est communiquée au préfet. Celui-ci prend un arrêté de cessibilité, désignant les propriétés dont la cession est reconnue nécessaire, et le tout est adressé au procureur impérial de Pontoise.

Ici commence une nouvelle procédure. L'administration a constaté l'utilité publique des travaux qui rendent l'expropriation indispensable ; elle a désigné les propriétés qui doivent la subir : il s'agit maintenant de sauvegarder les droits qui reposent sur ces propriétés. C'est la mission de l'autorité judiciaire. Le tribunal, après avoir vérifié la régularité des formalités administratives, prononce le jugement d'expropriation, et la compagnie, en respectant toutefois les longs et nombreux délais de la procédure, est libre de provoquer la nomination et la réunion du jury, qui doit statuer sur les indemnités dues aux propriétaires avec lesquels elle n'a pu s'entendre. Pourtant, immédiatement après la clôture de l'enquête parcellaire, la compagnie s'est abouchée avec les propriétaires et a réalisé un certain nombre de traités amiables. Elle pourrait donc entreprendre les travaux sur les terrains acquis. Mais elle doit préalablement, aux termes du cahier des charges de sa concession, soumettre à l'approbation ministérielle tous les projets de détail : ponts, viaducs, aqueducs, les dispositions spéciales des stations, des maisons de garde, des bâtiments accessoires, le matériel de voie, tout ce qui, enfin, de près comme de loin, se rapporte à la construction d'un chemin de fer.

Cette formalité, purement administrative, nécessite une nouvelle

instruction. Un nouveau dossier, préparé par la compagnie, est adressé au ministre, puis communiqué au préfet de Seine-et-Oise et à l'ingénieur en chef chargé du contrôle. Celui-ci, après avoir pris l'avis de l'ingénieur de Pontoise, ouvre des conférences avec les différentes branches des services publics; avec le service des ponts et chaussées, si le projet touche une route impériale ou départementale; avec le service de la navigation intérieure, si un canal ou un cours d'eau navigable se trouve sur le tracé; enfin, avec le service des chemins vicinaux. Des rapports successifs sont dressés par l'ingénieur en chef des ponts et chaussées du département, par celui de la navigation et par l'agent-voyer en chef. Tous ces rapports, basés eux-mêmes sur ceux des ingénieurs ordinaires, des agents-voyers cantonnaux et d'arrondissement, sont adressés à l'ingénieur en chef du contrôle, qui les examine et prend note des réclamations consignées; réclamations portant principalement sur les dispositions des ouvrages d'art, sur les pentes et rampes et les rayons de raccordement des chemins aux abords des passages à niveau, etc. Après avoir entendu les observations de la compagnie, il donne son avis, dûment motivé, sur les modifications qu'il pense utile de lui demander d'apporter à son projet. Puis le dossier, enflé de tous ces documents, retourne à la préfecture. De là, il part pour Paris avec l'avis du préfet. Le conseil des ponts et chaussées est saisi, et enfin le ministre rend une décision approuvant les projets de détail, et imposant à la compagnie certaines modifications à quelques-uns de ses projets.

Seulement alors, la compagnie peut légalement entreprendre ses travaux. Mais si elle n'a pas tous les terrains en sa possession, il lui faut attendre la réunion du jury d'expropriation. Quelquefois, afin de ne pas retarder ultérieurement la marche de l'ensemble des travaux, elle est amenée à commencer immédiatement certains ouvrages de longue haleine, tels qu'un viaduc ou un souterrain. Ou bien alors elle subit les exigences des propriétaires sur les terrains desquels il faut absolument s'établir, ce qui fait jeter les hauts cris aux actionnaires; ou bien, elle invoque le titre VII de la loi du 3 mai 1841, et demande à l'administration de faire déclarer par le souverain qu'il y a urgence de prendre possession immédiate des terrains. Si le décret d'urgence est accordé, la compagnie le met à exécution dès que le jugement d'expropriation est prononcé. Et, après avoir consigné, suivant l'appréciation de l'autorité judiciaire, une somme qui demeure le gage des propriétaires, elle entre en jouissance de la portion de terrain dont elle a besoin; auquel cas il n'est pas de pierres dans le pays qu'on ne lui jette à la tête et d'injures dont on ne souille ses agents.

Mais que de temps perdu dans ces interminables démarches, dans ces nombreuses allées et venues ! Encore cela n'est-il rien quand le chemin de fer traverse un seul arrondissement. Supposez plusieurs arrondissements et plusieurs départements ; les enquêtes, les formalités, les avis des chefs des services publics, tout cela se complique d'une manière effrayante. Ce qui se trouve entassé dans les archives du ministère des travaux publics doit être prodigieux. Nous devons rendre cette justice à l'administration ; elle souffre la première de cet état de choses, devant lequel elle est forcée de s'incliner. La loi est là ; il faut lui obéir. *Dura lex, sed lex.* Quels que soient le zèle et le dévouement des fonctionnaires et des agents de l'administration, des entraves sans nombre sont apportées par la force même des choses à la marche des affaires. L'administration le comprend bien ; car elle introduit dans ses relations avec les compagnies une foule de tempéraments et atténue la rigueur des cahiers des charges, autant que cela est compatible avec l'intérêt public ; sans cette bienveillance, il serait impossible non-seulement de construire, mais encore d'exploiter un chemin de fer. Car la surveillance commandée par les cahiers de charges est encore plus minutieuse pendant la période d'exploitation, et un volume ne suffirait pas à l'histoire des incidents soulevés et des rapports échangés entre les compagnies et l'Etat au sujet de l'exploitation des voies ferrées. Il est vrai que ce travail éclairerait l'opinion publique et serait une victorieuse réponse aux attaques inexplicables dont les compagnies sont parfois l'objet ; mais il serait ici hors de propos. La *Revue* y reviendra un autre jour. Nous en avons dit assez pour faire comprendre quel rôle puissant et protecteur des intérêts généraux et particuliers joue l'Etat dans la vie des compagnies.

On conçoit combien ce système centralisateur devait peu convenir aux entreprises de chemins de fer d'intérêt local, dont le caractère est essentiellement simple. En décentralisant l'action administrative si complexe et si lente, en concentrant entre les mains du préfet et du conseil général les pouvoirs jusqu'ici réservés au seul ministre des travaux publics, la loi de 1865 a donc rendu un éminent et précieux service au pays. Tout se passera dorénavant entre les compagnies locales ou générales et l'administration départementale ; et les délais de l'instruction des affaires seront considérablement raccourcis. Une excellente mesure, en outre, est prise afin d'éviter l'entretien d'illusions malheureuses et pour préserver le pays de coûteuses constructions. Les nouveaux chemins devant être, suivant l'esprit de la loi de 1865, établis avec les ressources des communes et des départements, il appartient au conseil général de

les étudier, de se rendre compte de leurs produits probables et d'assurer les moyens d'exécution. Car la loi ne prévoyant point que les départements puissent se charger de l'exploitation à leurs risques et périls, le plus important prolégomène est de conclure un traité d'exploitation avec une compagnie quelconque. Alors seulement, et contrairement aux formalités adoptées pour le grand réseau, on procédera à l'enquête sur l'utilité publique. De cette façon, les désastres financiers seront évités, et la confiance du public sera acquise aux nouveaux chemins dont les conseils généraux ne permettraient point l'établissement s'ils devaient être infructueux.

Ici, nous rencontrons une disposition de la nouvelle loi qui, non sans raison, a soulevé une vive discussion au sein de la commission du Corps législatif. Malgré l'opposition de plusieurs députés entendus par les commissaires, le projet de loi a passé, et l'enquête sur l'utilité publique, aux termes du deuxième paragraphe de l'art. 2, aura lieu suivant les formes consacrées par l'ordonnance du 18 juillet 1834. L'utilité publique sera déclarée et l'exécution autorisée par décret délibéré en conseil d'Etat sur le rapport des ministres de l'intérieur et des travaux publics. On n'appliquera donc pas la loi de 1836, aux termes de laquelle le classement et la déclaration d'utilité publique ressortissent aux préfets. Nous le regrettons profondément, car d'après ce paragraphe la loi du 3 mai 1841 demeure seule applicable à l'expropriation des terrains nécessaires à la construction des chemins de fer d'intérêt local. La loi de 1841 a fait ses preuves : elle sauvegarde magnifiquement les intérêts des propriétaires ; les grandes compagnies ne le savent que trop. Les indemnités exorbitantes accordées par le jury ont souvent eu des effets désastreux sur la prospérité du grand réseau, en chargeant le compte de premier établissement de dépenses énormes. Il est permis de prévoir des effets plus désastreux encore pour les chemins de fer d'intérêt local. Ce n'est pas là seulement notre opinion personnelle ; c'est aussi la manière de voir des esprits les plus compétents. Une commission, instituée par arrêté du ministre des travaux publics, en date du 5 novembre 1861, pour donner un avis relatif aux conditions de construction des lignes devant rester en dehors du grand réseau, s'exprimait ainsi à ce sujet : « Par le chiffre excessif des sommes allouées aux propriétaires, l'expropriation est devenue l'écueil de la construction économique des voies ferrées. » Elle ajoutait : « Que le bénéfice de la loi de 1836, relative aux chemins vicinaux, pouvait être étendu aux chemins de fer d'intérêt local, notamment dans celles de ses dispositions qui concernent principalement les enquêtes et l'expropriation des terrains. » On sait que la loi de 1841 défend au magistrat directeur du jury d'assister aux

délibérations, et présente cette anomalie de créer un directeur qui disparaît au moment où son autorité et ses conseils seraient le plus utiles et le plus nécessaires. Il en résulte que les jurés livrés à eux-mêmes se laissent souvent entraîner sur la pente des mille passions dont les expropriations sont le point de mire et le foyer, et ne savent pas se préserver des plus condamnables exagérations. Selon la loi de 1836, le jury, réduit à quatre membres, est présidé soit par un juge désigné par le tribunal, soit par le juge de paix délégué à cet effet. Le magistrat assiste aux délibérations et même a voix au chapitre en cas de partage. Il est regrettable que le rapporteur de la loi de 1865 n'ait pas au moins cru devoir conseiller l'application de cette disposition de la loi de 1836 aux chemins de fer d'intérêt local. Comme le disait fort justement la commission de 1861, la présence du magistrat directeur parmi les jurés, au moment où ils délibèrent, ne pourrait qu'exercer une heureuse influence sur les décisions du jury. La magistrature française est si profondément pénétrée du respect de la propriété, qu'il n'y a pas lieu de craindre de lui voir donner au sein du jury l'exemple d'en sacrifier les légitimes intérêts. Elle contribuerait certainement, d'un autre côté, par ses lumières et son esprit d'équité, au résultat recommandé par l'intérêt public, de préserver des exagérations qui ne tendent à rien moins qu'à entraver toutes les entreprises de travaux publics. Si, comme on l'a malheureusement vu quelquefois, la religion du jury devait se laisser surprendre de nouveau, il faudrait probablement renoncer à l'extension prochaine du réseau vicinal; car il serait impossible soit aux départements et aux communes, soit aux sociétés particulières, de payer les indemnités onéreuses dont on cite les exemples fabuleux dans l'histoire des acquisitions de terrains faites par les compagnies de chemins de fer. C'est surtout à propos de ces acquisitions que nous croyons utile le concours des propriétaires intéressés associés sous la forme d'une compagnie locale. Le meilleur système à suivre pour une compagnie de ce genre serait de s'efforcer d'obtenir le consentement des propriétaires à la cession de leurs terrains avant tout commencement de formalités. Avant toute enquête, les propriétaires, comprenant que le chemin de fer ne serait jamais exécuté si le prix de revient en était trop élevé, se montreraient dès lors de bonne composition, et les conseils généraux, voyant un grand nombre d'adhésions de cette nature, se décideraient plus promptement à aider de tout leur pouvoir le développement de l'entreprise.

Dans l'instruction des formalités, le rôle du préfet est nettement tracé : « Le préfet, dit le troisième paragraphe de l'article 2, approuve les projets définitifs après avoir pris l'avis de l'ingénieur en

chef, homologue les tarifs et contrôle l'exploitation. » Il a donc entre les mains tous les pouvoirs administratifs réservés jusqu'ici au ministre des travaux publics.

L'art. 3 de la loi de 1865 permet d'appliquer à l'exécution des chemins de fer d'intérêt local une partie des ressources créées en vertu de la loi du 21 mai 1836, pour les besoins du service vicinal. Mais ce n'est là qu'une simple faculté ; les conseils municipaux d'une part, le conseil général de l'autre, restent entièrement juges de la question de savoir si les circonstances leur permettent d'user de cette faculté, et dans quelle mesure ils peuvent le faire. Dans une circulaire relative à la loi dont nous analysons les dispositions, et adressée aux préfets le 12 août dernier, M. le ministre des travaux publics recommande tout spécialement l'étude attentive de l'art. 3 : le ministre ne doute pas du bon esprit qui guidera les conseils généraux et les communes dans cette appréciation du contingent des ressources créées en vertu de la loi de 1836. Il est évident qu'ils ne doivent consacrer à l'exécution des chemins de fer que l'excédant de ressources laissé disponible par l'état d'avancement de la vicinalité, et il serait très regrettable que le service des chemins vicinaux vînt à être entravé par le changement de destination des fonds qui lui seraient nécessaires. Ce concours des communes est donc tout spontané ; il aura cet avantage de donner la mesure de l'intérêt particulier qui s'attache au but qu'on poursuit. Au point de vue financier, si le concours des communes, c'est-à-dire si la part prélevée spontanément sur les 5 cent. spéciaux additionnels aux quatre contributions, ne suffit pas à la création du capital nécessaire à l'établissement de la ligne, toujours est-il qu'il pourra suffire à garantir l'intérêt des obligations que le public s'empressera de souscrire, pour peu que l'entreprise s'annonce sous un jour favorable. C'est là, nous le croyons, tout ce qu'on pourra demander à la plupart des communes de la France : une simple garantie d'intérêt. D'une part, des propriétaires intéressés, constitués en société anonyme et émettant des actions et des obligations, et de l'autre, un département assisté des communes, garantissant l'intérêt des obligations : voilà un système simple et commode, et dont le côté financier ne doit rien laisser à désirer ; l'intérêt combiné des propriétaires, des communes et du département en est le plus sûr garant.

Il résulte de ce qui précède et de l'état des choses dans la plupart des communes de la France, que ce serait une faute grave de compter sur l'initiative des départements et des communes. Nous le répétons à dessein : on ne fera pas de véritables progrès en cette matière si l'initiative particulière ne se réveille pas, et ne vient pas mettre à la disposition des petites localités l'argent nécessaire à la

construction des nouvelles lignes. Si l'expérience enseignait que c'est encore une erreur que de compter sur le concours des propriétaires intéressés, l'esprit d'entreprise et d'association, qui se développe tous les jours davantage, fournirait une autre solution au problème par la formation d'une grande société, dont l'objet serait de construire les lignes départementales et vicinales. Il arrive souvent, en France, qu'on ne donne pas son argent lorsqu'il faut se mêler soi-même à une affaire, mais que, au contraire, on le confie volontiers à une compagnie, qui le fait valoir, le transforme en chemin de fer, c'est-à-dire en une machine produisant, en définitive, de beaux intérêts. La compagnie des lignes départementales dont nous parlons, s'adressera alors aux capitaux des localités privées de chemins de fer, et pour peu que les départements et les communes, profitant de l'art. 3 de la nouvelle loi, veuillent bien garantir un intérêt quelconque, les actions et les obligations se souscriront très facilement.

Le second paragraphe de l'art. 3 de la loi dispose que l'art. 13 de la loi du 21 mai 1836 est applicable aux centimes extraordinaires que les communes et les départements s'imposeront pour l'exécution des chemins de fer d'intérêt local. Or, cet article est ainsi conçu : « Les propriétés de l'Etat, productives de revenus, contribueront aux dépenses des chemins vicinaux dans les mêmes proportions que les propriétés privées, et d'après un rôle spécial dressé par le préfet. — Les propriétés de la Couronne contribueront aux mêmes dépenses, conformément à l'art. 13 de la loi du 12 mars 1832. » En confondant, dans la répartition des dépenses afférentes aux chemins vicinaux, les propriétés de l'Etat et de la Couronne avec celles des particuliers, la loi de 1836 s'est montrée équitable. Il est fort naturel que les exploitations de l'Etat et de la Couronne, qui jouissent comme tout le monde des bienfaits des chemins vicinaux, concourent à leur construction et à leur entretien. On devait s'attendre à retrouver, dans la loi de 1865, cette disposition propice à toutes les contrées dans lesquelles l'Etat et la Couronne possèdent des propriétés. Cette application de la loi 1836 aux chemins de fer d'intérêt local pourra exercer la plus heureuse influence dans certains cas où les conseils municipaux apercevront dans la contribution spéciale de l'Etat une véritable ressource, et se hâteront d'en profiter sagement en votant une contribution communale destinée à assurer l'exécution d'un chemin de fer local.

On avait espéré un moment que la loi de 1865 débarrasserait les nouveaux chemins des complications de la loi du 12 juillet 1845 sur la police des chemins de fer, et que la liberté la plus complète leur serait dévolue. Malheureusement, l'art. 4 soumet les chemins

de fer d'intérêt local aux dispositions de la loi de 1845. En conséquence, ces chemins font partie de la grande voirie et sont soumis aux règlements prescrits par cette loi, dans l'intérêt de la conservation des ouvrages et de la sécurité publique. Toutefois, par dérogation à ces dispositions, le préfet peut dispenser de poser des clôtures sur tout ou partie de la ligne, et d'établir des barrières aux croisements des chemins vicinaux peu fréquentés. La commission, chargée par le Corps législatif d'examiner le projet de loi, a compris qu'il y avait mieux à faire pour l'avenir des voies vicinales, et, tout en adoptant les termes du projet, elle a conseillé au gouvernement d'introduire, soit dans un règlement spécial, soit dans les cahiers des charges, des modifications et des adoucissements à la loi de 1845.

Il nous reste, pour terminer l'examen de la loi de 1865, à dire quelques mots des articles 5, 6 et 7, qui ont trait aux subventions que l'Etat se propose d'accorder aux chemins de fer d'intérêt local établis dans des contrées pauvres, et dont les seules ressources seraient impuissantes à créer le réseau vicinal. L'art. 5 pose le principe de subventions par l'Etat, pour encourager la construction des nouvelles lignes et pour solliciter l'initiative des départements et des communes. Ces subventions sont graduées dans les divers départements, suivant l'importance du produit du centime additionnel au principal des quatre contributions directes. Mais cette proportion ne constitue qu'un maximum qui, dans certains cas, pourra ne pas être atteint. Le gouvernement se réserve naturellement le droit d'apprécier, dans l'espèce, les circonstances qui seront de nature à justifier le chiffre de la subvention, laquelle restera toujours renfermée, d'ailleurs, dans les limites du maximum fixé par la loi. Au nombre des circonstances principales qu'il aura à prendre en considération seront le degré d'utilité du chemin projeté, l'importance des ressources que le département, les communes et les propriétaires intéressés seront en mesure d'y affecter; les difficultés plus ou moins grandes présentées par l'exécution des travaux; enfin, le produit présumé de la ligne à construire. Ces divers documents devront être adressés à l'administration supérieure avec le dossier de chaque affaire, et le décret à intervenir statuera à la fois sur le montant de la subvention de l'Etat et sur la déclaration de l'utilité publique de l'entreprise. D'après l'art. 5, le montant de ces subventions pourra s'élever jusqu'au tiers de la dépense que le traité d'exploitation laissera à la charge des départements, des communes et des intéressés. Si une ligne, par exemple, doit coûter 4 millions et qu'une compagnie se charge de la superstructure et de l'exploitation, et fournit 1 million, en apportant le matériel de voie, il reste à la

charge des départements, des communes et des intéressés 3 millions. L'Etat pourra, dans ces conditions, donner jusqu'au tiers de cette somme à titre de subvention. Mais pour que cette subvention soit distribuée avec une juste mesure, selon les besoins réels, la loi établit certaines catégories entre les départements, car le second paragraphe de l'art. 5 contient les dispositions suivantes : « Le montant de la subvention pourra être fixé à la moitié pour les départements dans lesquels le produit du centime additionnel au principal des quatre contributions directes est inférieur à 20,000 fr., et ne dépassera pas le quart pour ceux dans lesquels ce produit sera supérieur à 40,000 fr. » Or, il y a 23 départements dans lesquels ce produit est inférieur à 20,000 fr., 48 où il est supérieur à 20,000 fr. et inférieur à 40,000 fr., et enfin 18 seulement où il dépasse 40,000 fr. D'après cette classification, le chiffre de la subvention atteindra la moitié de la somme laissée à la charge des intéressés pour 23 départements, le tiers pour 48, et le quart seulement pour 18. Rien n'est plus juste que le principe de ces subventions. Toutes les contrées de la France ayant contribué à l'établissement du grand réseau par l'intermédiaire des subventions accordées par l'Etat, par une équitable réciprocité la France vient en aide aux contrées que le sol ingrat et rebelle aux constructions de chemins de fer mettait en dehors du mouvement commercial. Quant à la somme affectée chaque année, sur les fonds du Trésor, au payement des subventions mentionnées dans l'art. 5, elle est fixée à 6 millions par l'art. 6. Enfin, l'art. 7 dispose que les chemins de fer d'intérêt local qui reçoivent une subvention du Trésor peuvent seuls être assujettis envers l'Etat à un service gratuit ou à une réduction du prix des places. Il eût été profondément injuste d'exiger des tarifs exceptionnels au profit des administrations publiques, tels qu'ils sont stipulés dans le titre V du cahier des charges des grandes compagnies, de chemins de fer secondaires établis avec les ressources locales, sans participation de l'Etat.

Un dernier article de la loi de 1865 applique les dispositions de l'art. 4 aux concessions des chemins de fer destinés à desservir des exploitations industrielles. Cet article assure un incontestable avantage à un grand nombre d'industries ; car l'établissement et l'entretien des clôtures, et le gardiennage des barrières de passages à niveau, est une lourde charge pour les exploitations de ce genre. L'assimilation des concessions industrielles aux chemins de fer d'intérêt local est des plus logiques. Deux ou trois trains de produit circulant chaque jour et dans chaque sens, à des vitesses minimes, ne peuvent évidemment pas embarrasser la circulation publique sur les chemins vicinaux.

Maintenant que nous avons analysé les différents articles de la loi du 12 juillet 1865, il nous reste à étudier les moyens d'obtenir une construction économique. Comme le disait fort bien M. le comte le Hon, rapporteur de la commission de 1865 au Corps législatif, le problème de la création des chemins de fer secondaires dans les conditions où ils sont placés, relativement à l'infériorité de leur produit et des difficultés de pourvoir à la dépense, ne peut être résolu que si on apporte une économie considérable dans leur construction et l eur exploitation.

III

Au nombre des questions subsidiaires soulevées par la loi sur les chemins de fer d'intérêt local, il en est une très importante et qui mérite toute l'attention du lecteur. Nous voulons parler du *transbordement* des marchandises. Si le réseau des chemins départementaux n'était pas construit dans le même système que l'ancien, si la largeur des voies nouvelles était inférieure à celle des grandes compagnies, le matériel roulant actuellement en usage ne pourrait circuler d'un réseau à l'autre, et le transbordement des marchandises deviendrait inévitable. Ce transbordement, comme tou t ce qui a trait au domaine de l'industrie, compte des partisans et des adversaires. Effrayés du prix de revient considérable des lignes construites dans le système actuel, les premiers prônent la voie étroite comme le meilleur moyen d'obtenir une grande économie sur les frais de premier établissement ; suivant eux, l'inconvénient du transbordement n'est que relatif, et, en tout cas, nullement en proportion avec l'avantage résultant d'une mise de fonds restreinte. Frappés, au contraire, des entraves apportées par l'opération du transbordement à l'exploitation des grandes lignes et à la rapidité des transmissions, les seconds repoussent le système de la voie étroite et n'admettent aucune interruption dans la circulation entre l'ancien et le nouveau réseau. Peut-être ces deux opinions extrêmes sont-elles également exagérées. D'une part, l'emploi de la voie étroite n'introduirait pas dans l'ensemble de la construction une économie aussi considérable qu'on pourrait le croire au premier abord, et le transbordement, d'un autre côté, ne serait point aussi coûteux et aussi nuisible à la rapidité des transactions commerciales qu'on se l'imagine. En pareille matière, l'absolu est déplacé, — et les opinions extrêmes sont fort dangereuses. *In medio virtus* paraît être ici,

comme dans la plupart des choses de la vie, la meilleure maxime à suivre.

Si l'on n'a pas perdu de vue l'objet principal des lignes dont la construction s'effectuera sous l'empire de la loi nouvelle, on reconnaîtra que la question financière prime toutes les autres, et qu'il découle de ce principe éminemment pratique un corollaire nécessaire, qui peut se formuler de la manière suivante : le prix de revient d'une ligne doit être proportionné à la recette présumée que l'on peut espérer de l'exploitation. Si le mouvement et le trafic permettent de prévoir une recette s'élevant à un chiffre important, la construction dans le système à large voie, actuellement en usage, est à l'abri de toute critique ; mais si ces éléments de prospérité sont insignifiants, on doit se résoudre à un établissement peu coûteux et modeste, sous peine de s'exposer au reproche d'avoir engagé les capitaux privés dans une mauvaise opération financière. On compte, il est vrai, sur les subventions de l'Etat. Nous redoutons l'influence de ces subventions, quand nous considérons à quel taux l'Etat fait payer aux compagnies l'intérêt des subventions stipulées suivant la loi de 1859. Que deviendraient les lignes départementales si elles avaient à fournir à de semblables subventions, soit en charges, soit en services rendus, l'intérêt de 13 à 14 p. 0/0 dont les grandes compagnies sont aujourd'hui grevées ? Il ne faut pas se faire d'illusions à ce sujet ; le temps des subventions est passé : ce serait une erreur financière d'y revenir ; il vaut mieux faire appel au crédit, et le public prêtera toujours son argent à de meilleures conditions que l'Etat. Qu'on y prenne garde : si les premiers chemins départementaux, construits dans un moment d'engouement, étaient frappés de stérilité, la loi de 1865 demeurerait vaine et impuissante. On est déjà lancé sur une pente dangereuse, si l'on tient compte du mouvement général qui s'est produit dans l'opinion publique lors de l'innovation faite en Alsace. En louant comme ils le méritent les promoteurs des chemins de fer du Haut et du Bas-Rhin, nous avons fait nos réserves. Les lignes vicinales de l'Alsace, en effet, sont loin d'offrir un type du chemin de fer économique, du chemin de fer à bon marché. Destinés à un trafic local et restreint et à une exploitation peu importante, ces chemins ont été établis comme s'ils devaient correspondre à un trafic considérable et dans les conditions des lignes à grande vitesse. Toutes les conséquences de ces données, poids des rails, poids des machines, etc., ont nécessité une construction dispendieuse et ont fait monter le prix de revient à un chiffre manifestement inférieur à celui du grand réseau, il est vrai, mais cependant beaucoup trop élevé pour être

d'une application sérieuse dans la plupart des départements de l'Empire.

Que dis-je, l'Alsace elle-même, une des plus riches contrées de la France, l'Alsace ne fournit pas un mouvement de voyageurs et de marchandises suffisant pour alimenter les lignes vicinales et pour couvrir les intérêts du capital, relativement minime, engagé dans leur construction. Cette appréciation est celle du conseil d'administration de la compagnie du chemin de fer de l'Est, dont le dernier rapport à l'assemblée générale des actionnaires, en date du 28 avril 1865, contient un passage significatif que nous voulons citer : « Nous ne pensons pas, dit le rapport, que la recette brute kilométrique soit, sur les chemins d'Alsace, supérieure à 10,000 fr. L'exploitation de ces chemins dissipera, sans doute, la plupart des illusions qui se rattachent à ces lignes dites vicinales ou départementales. Bien peu de localités offrent un ensemble de circonstances aussi favorables que celles qui se sont présentées en Alsace, et pourtant nous ne prévoyons pas que les produits des lignes du Haut et du Bas-Rhin soient jamais en rapport avec les dépenses faites par l'Etat, les départements, les communes et notre compagnie. » Si les lignes en question avaient été établies dans le système de la voie étroite, les recettes eussent été les mêmes, mais le rapport de la dépense au produit aurait été plus avantageux.

Peu de temps après l'inauguration du réseau vicinal alsacien, un esprit éminemment distingué et des plus compétents avait prévu ce résultat financier aujourd'hui consacré par l'expérience. Lors de l'élaboration, par le conseil d'Etat, du projet de loi sur les chemins de fer d'intérêt local, M. Thirion, ingénieur en chef des ponts et chaussées et directeur du réseau central de la compagnie d'Orléans, préoccupé, à juste titre, des conséquences fâcheuses pour la prospérité commerciale de la France, qui résulteraient de l'application générale du système à large voie au réseau vicinal, démontra, dans un travail remarquable, l'impossibilité financière contre laquelle on se heurterait si cette solution était définitivement adoptée. Nous trouvons dans ce travail, adressé au conseil d'Etat sous la forme d'observations sur le projet de loi, le chiffre de 10,000 fr. comme limite maximum de la recette *brute* kilométrique à laquelle pourra s'élever le rendement des nouveaux chemins. M. Thirion a prouvé péremptoirement, suivant nous, que le système de la voie étroite adopté par la compagnie d'Orléans sur la ligne d'Aubin à la Salles-Source, était susceptible d'être employé avec succès dans un certain nombre de cas particuliers, et offrait, en définitive, une solution très économique de l'établissement des voies ferrées dans les con-

trées les plus déshéritées de la France. A cela, un des adversaires du transbordement croit répondre par une plaisanterie. « Il existe, écrit-il dans une brochure sur les chemins départementaux, publiée il y a quelques mois, il existe des chemins analogues dans les plâtrières d'Argenteuil, qui n'ont presque rien coûté à établir et qui y rendent aussi de signalés services ; mais ces exemples, essentiellement spéciaux, ne sauraient absolument rien prouver quant aux chemins de fer d'intérêt local, et je ne comprends pas qu'on puisse se croire autorisé à recommander tout un système nouveau sur d'aussi minces expériences, alors qu'on recherche surtout le moyen d'établir des chemins qui, bien qu'économiques, puissent servir à des transports de toute nature. » La plaisanterie est d'un goût douteux ; en tout cas, elle est hors de propos, car M. Thirion n'a jamais prétendu ériger en système l'application de la voie étroite ; il la conseille dans les seuls cas où les dépenses afférentes à la large voie, mises en regard du produit brut probable, ne donnent aucun espoir d'assurer aux capitaux un intérêt suffisamment rémunérateur. « Il n'est pas douteux, dit cet ingénieur, lorsqu'il s'agit de lignes composant un réseau et se faisant suite les unes aux autres, que la sujétion du transbordement ne soit inadmissible. Lorsque le chemin de fer badois avait une voie différente de celle du reste de l'Europe, c'était un contre-sens. Mais, lorsqu'on en vient à de mples embranchements ou à des lignes sans prolongements prévus, la question perd son caractère absolu. Ce n'est plus qu'une affaire de chiffres ; il ne s'agit plus que de se rendre compte des frais et des retards réels résultant de l'opération du transbordement, et de savoir si les uns et les autres ne sont pas largement compensés par les avantages résultant d'un établissement moins dispendieux et d'une exploitation plus économique. » Cette argumentation a décidé le conseil d'Etat à modifier le projet de loi, de telle sorte que les conseils généraux sont, aujourd'hui, maîtres d'appliquer tel ou tel mode de construction aux lignes départementales. Au Corps législatif, la commission chargée d'examiner le projet de loi a été frappée de la justesse et de l'à-propos des observations de M. Thirion, et, pour montrer quelle autorité elle accordait à la parole de cet ingénieur, elle a publié, à la suite de son rapport, le mémoire qu'il avait adressé au conseil d'Etat. Sans cette heureuse modification, due en grande partie à l'intervention du directeur du réseau central de la compagnie d'Orléans, la loi de 1865 eût été paralysée dans la pratique, car nous ne voyons pas comment on pourrait généraliser le système des chemins de fer d'intérêt local sans la plus entière liberté dans le choix du mode de construction.

Examinons maintenant la valeur des arguments des adversaires

du transbordement. On conteste le prix de 17 cent. par tonne payé par la compagnie d'Orléans pour le transbordement du minerai du chemin de Moodalazac à Salles-la-Source. Ce prix est évidemment inférieur au prix moyen du transbordement des marchandises ordinaires, et le bon marché exceptionnel de cette manutention est constaté par un traité passé avec un entrepreneur chargé d'opérer le transbordement à Salles-la-Source. Nous ne comprenons pas pourquoi de semblables traités n'interviendraient point entre les compagnies de chemins de fer d'intérêt local et des entrepreneurs de transbordement aux gares d'embranchement. Ces entreprises s'organiseraient de la même façon que les entreprises de camionnage, aujourd'hui si répandues en France et qui peuvent être considérées comme le complément indispensable des chemins de fer. Il faudra sans doute leur accorder une rémunération supérieure en raison de l'irrégularité de ce service et des précautions qu'exige la manutention des marchandises autres que les minerais, les charbons et les pierres, sans cependant élever le prix de ce transbordement à un chiffre exagéré. Au prix de 17 cent., on oppose celui de 60 cent. par tonne payé pour les marchandises les plus difficiles à transborder, comme représentant le prix normal de ce genre d'opération. C'est là une erreur manifeste, car le prix moyen du transbordement ne paraît pas dépasser 35 à 40 cent. par tonne. Quelle sera donc l'augmentation de dépenses résultant pour le commerce de cette charge nouvelle ? Supposons un chemin de fer d'intérêt local à voie étroite, de 30 kilomètres de longueur. En parcourant cette distance, la marchandise sera grevée d'un droit de 10 cent. par kilomètre et par tonne, soit 3 fr. pour la distance entière. Le transbordement de la petite ligne à une voie du grand réseau absorbera 40 cent., ce qui élève le prix du transport à 3 fr. 40 c., soit 0f,113 par tonne et par kilomètre. Or, sur une route de terre en état ordinaire d'entretien, il faudrait payer le même service beaucoup plus cher, car un cheval ne peut transporter plus de 600 à 800 kilogrammes, et quand il a parcouru 30 kilomètres, sa journée est terminée. Pour transporter la tonne en question, la journée de cheval étant estimée à 7 fr., on dépenserait donc environ 12 fr., et encore, dans beaucoup de localités, à ce prix devra s'ajouter une journée de charretier à 3 fr. au moins ; on arriverait, en définitive, au chiffre de 15 fr. pour le transport d'une tonne à 30 kilomètres de distance. 15 fr. au lieu de 3 fr. 40 c., l'hésitation est-elle possible ?

La question du transbordement mérite donc un examen sérieux, et vouloir en principe exclure le système de la voie étroite serait une faute aussi grave que de prétendre à l'appliquer quand même. Nous l'avons déjà dit, en pareille matière, l'absolu est déplacé. Il y

a lieu d'examiner chaque cas en particulier, d'interroger les ressources du pays, les besoins des habitants et des industriels, et jusqu'aux mœurs et coutumes des populations avant de se prononcer sur le choix de tel ou tel système. Dans la pratique, comme l'a fort justement fait observer M. Thirion, « lorsque les circonstances locales seront suffisantes pour l'adoption de la grande voie, ainsi que cela s'est présenté en Alsace, elle obtiendra la préférence. Ce sera le fait des départements riches et des terrains faciles. Au contraire, lorsque les revenus probables atteindront à peine la moitié de ce que les embranchements d'Alsace paraissent appelés à produire, ou lorsque les tracés avec courbes de 300 ou 200 mètres de rayon, ne pourront pas être établis économiquement, il restera la ressource d'une voie moins puissante, sans doute, mais incomparablement supérieure, quoi qu'on puisse dire, aux routes ordinaires. Les départements pauvres ne seront pas entièrement déshérités. » Telles sont les considérations qui doivent guider l'ingénieur dans le choix du système à adopter dans tel ou tel cas donné, et qui lui permettront d'établir des lignes dont le prix de revient sera en parfaite concordance avec les produits probables de la période d'exploitation.

EMILE LEVEL.

(La 2e partie à la prochaine livraison.)

LA

FUITE DE FAUSTA

NOUVELLE

Montons ensemble à pas lents, car la course est longue, la grande allée du jardin du Luxembourg ; traversons la place de l'Observatoire, laissant à notre gauche la bruyante Closerie des Lilas et la statue du maréchal Ney ; passons enfin devant ce monument désagréable à l'œil, mais utile à la sience, qui fait le fond de la place, et engageons-nous dans le boulevard Montparnasse. Nous touchons au but de notre voyage. La rue Campagne-Première se présente à notre gauche ; c'est là que nous voulions vous conduire.

D'où vient à cette rue le nom bizarre que lui ont donné nos édiles ? Nous l'ignorons, et nous avouons ne l'avoir pas cherché. Toujours est-il qu'elle est d'un assez triste aspect. Les maisons y sont rares, ou du moins y étaient rares il y a quelques années, à l'époque où se passa la simple histoire que nous nous proposons de raconter. Peut-être, aujourd'hui que la passion de bâtir nous possède à un si haut point, a-t-elle été visitée par quelque entrepreneur audacieux. Il est douteux, toutefois, que, même aujourd'hui, elle égale en splendeurs nos nouveaux boulevards. Assurément, celui qui aurait l'idée d'y élever des palais ferait une mauvaise spéculation.

On y voyait donc, à l'époque dont nous parlons, beaucoup de terrains vagues, quelques piètres maisons, et surtout bon nombre de ces petites constructions hybrides, sortes de baraques n'ayant qu'un rez-de-chaussée, quelquefois un premier étage mansardé,

et abritant des industries qu'il eût été difficile de classer parmi celles qui font la gloire et la richesse de la grande ville. Les yeux fatigués n'avaient pour horizon que des murailles de plâtre, d'un blanc sale, crevassées avant l'âge, et dont le soleil faisait ressortir l'affligeante nudité. C'était, en somme, un assez vilain coin de Paris.

Vers le milieu de la rue se trouvait un petit bâtiment dont l'aspect extérieur révélait immédiatement la destination. Il offrait, sur la rue, un grand mur blanc, percé en bas d'une porte, et en haut d'une large fenêtre à petits carreaux. Vous l'avez dit, c'était un atelier d'artiste, peintre ou sculpteur. La moindre réflexion suffirait, à défaut de tout renseignement, pour nous faire adopter la seconde hypothèse.

Les peintres, en général, ne plantent pas leur tente dans des quartiers aussi reculés. Ils sont plus mondains que les sculpteurs ; ils aiment et recherchent la société des mortels. Aussi les voit-on se grouper dans le quartier populeux qui s'élève en pente rapide jusqu'à Montmartre. De là au centre de la ville la distance n'est pas grande, et de l'artiste à l'homme du monde la transition est facile.

Le sculpteur, au contraire, est plus sauvage, plus renfermé en lui-même. Les joies du monde ne le touchent que médiocrement, et il est moins familier que le peintre avec l'habit noir. Il n'est pas absolument insociable et hante volontiers ses pareils, mais il a conservé plus de répugnance à se mêler aux pâles humains. Son observation est d'ailleurs beaucoup plus limitée que celle du peintre, qui embrasse la nature tout entière, depuis l'homme jusqu'au brin d'herbe. Donnez deux beaux corps, un homme et une femme, au sculpteur, et il en a pour toute sa vie. Ajoutez un enfant, si vous voulez ; il ne lui en faut pas davantage pour faire des chefs-d'œuvre s'il doit en faire. Il peut tenir son idéal entre les quatre murs de son atelier. Aussi ne redoute-t-il pas les quartiers les plus excentriques. Il est bien partout où il rencontre un beau jour et de la terre glaise. Ceci vous explique pourquoi Pierre Auvray demeurait rue Campagne-première, à quatre kilomètres du boulevard Montmartre.

Pierre Auvray était de la province chantée par Bérat. Le pays de Caux lui avait donné le jour. C'était à peu près tout ce que notre artiste lui devait. Son éducation avait été fort négligée ; disons mieux, il n'avait reçu d'éducation que celle qu'il s'était donnée. Son père était tonnelier dans la petite ville de Caudebec. C'était là que Pierre avait grandi, enfant sauvage, mais nullement sublime, faisant volontiers l'école buissonnière, tantôt guettant sur les bords de la Seine l'arrivée de la marée, tantôt s'égarant dans les bois, sur les hauteurs ondulées qui dominent le cours du fleuve, si large et si beau à cet endroit. Il n'aimait pas les livres, et l'orthographe eut

longtemps des secrets pour lui. En revanche, il montra de bonne heure un certain goût pour le dessin. Plus tard, vers douze ans, il se mit à façonner avec des morceaux de bois de rustiques figurines. Son père, qui, le jugeant suffisamment lettré, l'avait pris dans son atelier, n'appréciait guère ce genre d'occupations, et peu s'en fallut que la vocation du jeune Pierre ne fût arrêtée dans son germe par les rigueurs paternelles. C'était surtout à l'époque de la récolte des pommes et de la fabrication du cidre, que le digne tonnelier, surchargé de besogne, regrettait de ne pas trouver dans son héritier un auxiliaire plus utile. Mais ni les remontrances, ni les coups, même libéralement prodigués, ne purent vaincre la répugnance de Pierre pour la fabrication des tonneaux. Une circonstance fortuite vint heureusement l'en arracher.

C'était au commencement de l'hiver ; la première neige était tombée en abondance, à la grande joie des gamins de la ville. Pendant que des batailles s'engageaient entre eux sur la place, Pierre, resté à l'écart, méditait un grand projet. Bientôt on le vit paraître, muni d'un balai dérobé à l'atelier de son père. En un clin-d'œil, il eut amoncelé une grande quantité de neige, qu'il se mit à pétrir avec ses petites mains rougies par le froid. Un vaste bloc s'éleva bientôt près d'un banc adossé au mur de l'église. Peu à peu, il prit une forme et laissa deviner un corps, vêtu d'une longue robe. Les enfants, intrigués, cessèrent leurs jeux et vinrent se grouper autour du jeune artiste, se disputant l'honneur de l'aider dans son travail. Aussi la besogne avança rapidement. Bientôt deux bras se dessinèrent, dans de vastes manches, qui, faisant manchon, cachaient les mains rapprochées. Ce fut un trait de lumière. La bande reconnut monsieur le Curé, qui ne se promenait jamais sans mettre ses mains frileuses dans les manches de sa lévite. Quelques traits au couteau indiquèrent ensuite le rabat. Mais la tête restait à faire. Pierre s'en occupait activement. Nous ne jurerions pas qu'il la fît ressemblante ; mais qui n'aurait reconnu, sans hésiter, le chapeau à larges bords qui la surmontait ? Une fois achevée, la tête fut placée sur le corps et y fut maintenue au moyen d'un bâton pointu fiché dans le cou. L'œuvre était complète. Pierre descendit du banc où il s'était juché et s'éloigna de quelques pas pour juger de l'effet. Il était rouge et tout en nage. Pendant l'édification de la statue, il était resté silencieux, le front légèrement plissé. Quand il fut en présence de sa conception réalisée, un sourire parut sur ses lèvres. Puis il courut à la fontaine et but à longs traits. Les enfants gambadaient autour du bonhomme, l'interpellant, riant, criant : « Monsieur le Curé ! c'est monsieur le Curé ! »

Au moment même où l'explosion de cette joie était la plus vive,

l'original du portrait déboucha sur la place, tenant ses mains dans les manches de sa lévite. Il était accompagné d'un vieux monsieur décoré, et tous deux causaient, en désignant par des gestes différentes parties de la façade de l'église. Cet étranger était M. Duflocq, architecte du département, qui venait s'entendre avec le curé pour quelques travaux de réparation à faire à la vieille église.

Comme ils approchaient du porche, leurs regards tombèrent sur la statue de neige. Ils s'arrêtèrent et se mirent à examiner avec attention l'œuvre de l'apprenti tonnelier. Dans sa naïveté primitive, elle ne manquait pas de vérité. La pose était naturelle. Les bras s'attachaient bien au corps, et la forme humaine était assez adroitement indiquée sous les longs plis de la robe.

« C'est toi qui as fait cela ? » dit le curé à l'enfant, qui rougissait et tortillait sa casquette.

Tous ses camarades répondirent pour lui.

« Veux-tu venir avec moi à Rouen ? lui demanda M. Duflocq, tu étudieras le dessin. »

L'enfant ouvrit de grands yeux et murmura :

« Je veux bien. »

Le consentement du tonnelier fut obtenu, et Pierre vint à Rouen, à l'âge de douze ans. L'architecte l'employa pendant quelques années, tout en lui faisant suivre les cours de l'école de dessin. Pierre y remporta tous les prix, si bien que le conseil général du département décida, sur la proposition du préfet, que le jeune homme serait envoyé à Paris, avec une pension annuelle de dix-huit cents francs, pour y achever ses études et y devenir, s'il plaisait à Dieu, un grand artiste.

Ce n'est pas une biographie que nous écrivons, aussi passerons-nous rapidement sur les débuts de Pierre dans la carrière artistique. Admis, sur la recommandation de M. Duflocq, dans l'atelier d'un maître, il y passa quatre ans, pendant lesquels il apprit à fond la partie matérielle de son art. Pour augmenter son modeste revenu, il travailla pour des fabricants de bronze et fit des sujets de pendule. Nul n'était plus habile que lui à trouver dans une composition la place d'un cadran. Il fit quelques bustes qui ne furent pas remarqués aux expositions. Son talent, patient et minutieux, manquait de souffle et d'inspiration. C'était un praticien consommé, ce n'était pas encore un artiste.

Sachant tout ce que son maître pouvait lui apprendre, il se sépara de ses camarades et loua l'atelier de la rue Campagne-Première, auquel nous revenons enfin après cette exploration rétrospective. Il avait alors vingt-deux ans. Son ambition était de faire une statue. Il se séquestra entre ses quatre murs de plâtre, et,

pendant quatre années, n'en sortit que pour prendre une maigre pitance chez un marchand de vin du voisinage. On l'avait vu, il y avait deux ans, introduire chez lui un grand bloc de marbre qui n'en était pas encore sorti. Etait-il devenu dieu, table ou cuvette? Nous le saurons en franchissant le seuil de l'atelier.

La porte s'ouvrait sur une vaste pièce prenant jour sur la rue. Les murs nus étaient couverts de dessins ou plutôt de rudiments de dessins largement tracés au fusain, et de comptes de blanchisseuse ou de tout autre fournisseur. En haut, des planches supportaient des moulages d'après l'antique. Au milieu, sur deux ou trois selles, étaient des travaux commencés et recouverts de chiffons mouillés, un baquet contenant de la terre glaise, un sceau et quelques escabeaux de bois. Le superflu n'avait rien à voir dans ce mobilier. C'était l'outillage artistique dans sa plus extrême simplicité.

Cette pièce était fermée au fond par une cloison de planches dont aucune couche de peinture ne dissimulait les aspérités. Derrière cette cloison était un second atelier, éclairé par le haut, servant en même temps de chambre à coucher. C'était là le *sanctum sanctorum;* c'était là que se trouvait la statue si laborieusement enfantée et modelée avec un amour digne de Pygmalion. Elle était placée sur une selle très basse. Pierre, assis sur son lit et jouant d'une main distraite avec son marteau, était absorbé dans la contemplation de son œuvre.

On l'a dit souvent, la nature se plaît aux contrastes. Energique et robuste enfant de la campagne, Pierre avait conçu et exécuté une œuvre élégante et délicate. C'était un groupe représentant une femme et un enfant. Dans la pensée de l'artiste, c'était une mère fuyant avec son fils la lave du Vésuve fondant sur Herculanum.

La femme était en tunique longue et flottante, retenue autour de la taille par une ceinture lâche et découvrant le sein d'un côté. La tête était nue; les cheveux tombaient en masses éparses sur les épaules. Elle tenait étroitement serré sous son bras gauche un petit coffret, ses bijoux, sans doute, arrachés à l'incendie. Elle tournait légèrement la tête, comme pour observer la marche du fléau. L'enfant, qu'elle entraînait de sa main droite, était complétement nu et semblait suivre avec effort la marche de sa mère.

Nous n'oserions dire que ce groupe fût un chef-d'œuvre. Il n'avait point la sereine immobilité des modèles antiques. Peut-être l'artiste, entraîné par son sujet, avait-il demandé à la sculpture plus qu'elle ne pouvait lui donner? Peut-être, en cherchant avec trop de souci l'expression et le mouvement, avait-il violé les règles et dépassé les limites de son art? Graves questions d'esthétique que nous nous contentons de poser et que nous ne discuterons pas ici.

L'œuvre de Pierre Auvray, en faisant une large part à la critique, n'en restait pas moins extrêmement saisissante, supérieure à certains égards et destinée à produire, malgré ses défauts, peut-être même à cause de ses défauts, une très vive impression sur le public.

Personne ne la connaissait encore ; personne ne l'avait même entrevue. Jamais sultane n'avait été tenue avec un soin aussi jaloux à l'abri des regards profanes. Le bloc, entré informe, dans l'atelier de Pierre Auvray, n'avait été touché par aucune main étrangère. L'artiste avait accompli lui-même le labeur ingrat et fatigant de la mise au point. Pendant deux années, il avait, éclat par éclat, dégrossi le marbre, et en avait peu à peu, sans accident, dégagé ses personnages. Il pouvait les contempler avec un orgueil paternel. Ils lui appartenaient tout entiers, sans partage. C'étaient les enfants de son cerveau et de ses mains.

Dans le petit monde artistique que Pierre Auvray fréquentait de temps à autre, on avait beaucoup parlé de la statue mystérieuse. On avait souvent essayé de la voir, mais si le premier atelier, l'atelier banal, était ouvert à tous ceux qui se présentaient, le second restait toujours fermé. Les curieux en avaient été pour leurs démarches ; prières, ruses, appels à l'amitié, tout avait été inutile. Pierre Auvray voulait que son groupe apparût à l'exposition vierge de toute appréciation anticipée. Il rêvait pour lui la soudaineté et l'éclat du coup de foudre.

Une seule fois cependant, cédant à un mouvement d'expansion, il s'était départi de sa réserve ordinaire. Il n'avait pas montré son groupe, mais il en avait parlé, ou, du moins, il avait exprimé l'intention de l'entreprendre, et l'avait décrit en quelques mots. C'était à un de ses compatriotes, étudiant en droit, qu'il avait fait cette confidence, à la suite d'un abondant festin, dont la carte s'était élevée à six francs cinquante centimes. Une bouteille de vin cacheté avait délié la langue de l'artiste, qui, les coudes sur la table, aspirant voluptueusement la fumée de sa pipe, avait ouvert son cœur à l'étudiant. Celui-ci, garçon lettré, avait goûté la couleur antique du sujet.

« Quel nom donnes-tu à ta fugitive? avait-il demandé à Pierre.

— Je n'y ai, ma foi, jamais songé, répondit le sculpteur.

— Eh bien, je me charge de la baptiser, ta belle païenne, car je ne doute pas qu'elle ne soit belle. »

Pour toute réponse, Pierre leva les yeux au ciel. Certes, la statue serait bien belle si elle réalisait l'idéal qu'il avait conçu.

L'étudiant se mit à l'œuvre. Un simple nom, une inscription banale ne pouvaient le satisfaire. Il relut l'Anthologie, et deux distiques

furent le résultat de ses veilles. Il les envoya, avec la traduction, à son ami. C'était un éloge assez vif de l'œuvre qu'il n'avait jamais vue, mais le latin brave la modestie aussi bien que l'honnêteté.

Voici l'inscription :

FAVSTA FVGIENS.

E flagrante domo fugientem respicĕ Favstam,
Attonitvm infantem dvm trahit acta metv;
Hoc rigido qvamvis ambos in marmore finxit
Arte svâ scvlptor, spirat vterque tamen.

Regardez Fausta fuyant sa demeure en feu, et, poussée par la frayeur, entraînant son enfant effaré. Bien que l'artiste, de son ciseau, les ait tous les deux fixés dans ce marbre inanimé, l'un et l'autre cependant respirent encore.

Pierre trouva l'inscription à son goût et la grava, en caractères lapidaires, sur le socle de son groupe.

A quoi pensait-il en ce moment, l'œil fixé sur le marbre? était-ce un rêve de gloire ou de fortune qui traversait sa pensée? Voyait-il dans un avenir rapproché la foule charmée entourant son œuvre, et sa gloire naissante consacrée par d'importantes commandes, par la croix peut-être? Nous laisserons ce point obscur, et nous nous contenterons de dire que sa méditation fut brusquement interrompue par un coup violent frappé à la porte de l'atelier.

Pierre se leva, ferma soigneusemant la porte de son sanctuaire et vint ouvrir celle qui donnait sur la rue. Il se trouva face à face avec un grand laquais qui tenait une carte à la main.

« M. Pierre Auvray, dit le laquais.

— C'est moi, » répondit l'artiste.

Le laquais eut un regard d'étonnement justifié par la tenue de Pierre, qui, dans son costume de travail, ressemblait beaucoup plus à un maçon qu'à un gentleman. Cependant la déclaration était formelle.

« Mon maître, reprit le domestique, demande si M. Pierre Auvray veut lui faire l'honneur de le recevoir. »

Pierre prit la carte et lut : Lord Burgoyne. Puis, jetant un regard dans la rue, il aperçut à quelques pas une calèche, attelée de deux chevaux de race. Dans la calèche était un homme, jeune encore, portant de longs favoris roux, et mis avec une élégante recherche. Peu habitué à de semblables visites, Pierre balbutia quelques mots que le domestique prit pour un acquiescement. Quelques instants après, lord Burgoyne pénétrait dans l'atelier.

Expliquons le motif qui amenait rue Campagne-Première un

membre de la chambre des lords et le possesseur d'une des plus grandes fortunes d'Angleterre.

Marmaduke Burgoyne était le fils cadet du fameux comte Burgoyne, du Yorkshire, dont la généalogie remontait en ligne directe jusqu'à l'époque de la conquête. Un Burgoyne avait été tué à la bataille d'Hastings, à côté de Guillaume. La fortune territoriale du comte était immense. A sa mort, son fils aîné en hérita et vint occuper le siége paternel à la chambre des lords, pendant que Marmaduke traînait une vie monotone dans les garnisons lointaines du royaume Britannique. La mort de son frère, qui ne laissait pas d'enfants, le rappela en Angleterre. Il prit possession du titre et des domaines des comtes de Burgoyne. Après avoir consacré une année à cette importante opération, il partit pour le continent et s'arrêta pendant quelques mois à Paris. A l'inverse de son frère, qui était mort de la poitrine, Marmaduke était sanguin, haut en couleur et affligé d'un commencement d'embonpoint. Toutefois il portait gaillardement la quarantaine.

Amateur éclairé des choses artistiques, il avait fait à Paris de nombreuses acquisitions. Une pendule, dont le sujet était de Pierre Auvray, l'avait particulièrement séduit. Ayant vainement cherché des candélabres en harmonie avec cette pendule, il s'était fait donner l'adresse de l'artiste, et venait lui faire personnellement sa commande.

C'était un vrai gentilhomme. Il s'assit avec une aisance parfaite sur un escabeau que lui présenta Pierre et lui expliqua le motif de sa visite. Il parlait notre langue avec une grande facilité.

Pierre fit un croquis que lord Burgoyne approuva. Les candélabres devaient être expédiés à Londres par les soins de l'artiste. Le noble lord partait le lendemain pour l'Angleterre.

« Vous vous chargez de tout, n'est-ce pas, dit-il en se levant; c'est bien convenu. »

Et en même temps il posa sur une selle à portée de sa main quatre billets de mille francs.

« Je ne perdrai pas un moment, » répondit l'artiste.

Lord Burgoyne cependant parcourait l'atelier, examinait les travaux commencés, les esquisses tracées sur la muraille.

« Je vous donne là, monsieur, reprit-il, une besogne assez ingrate, et bien au-dessous de votre talent. Je suppose, bien que je n'en vois aucune ici, que vous vous occupez d'œuvres plus importantes. »

Pierre ne répondit pas immédiatement à cette question. Un grand combat se livrait en lui-même. Devait-il ou non montrer à l'étranger le groupe si mystérieusement dérobé jusqu'à ce jour à tous les

yeux? Il lui en coûtait de manquer à la promesse qu'il s'était faite; d'un autre côté, son amour-propre souffrait de la triste opinion que le riche Anglais allait emporter de lui. Il était douloureux de passer pour un vulgaire ouvrier décorateur, quand on n'avait qu'une porte à ouvrir pour révéler un chef-d'œuvre. Une considération toute-puissante décida Pierre à faire à son visiteur les honneurs de son groupe. Lord Burgoyne avait annoncé qu'il partait le lendemain pour l'Angleterre. L'exhibition devenait ainsi sans conséquence, et le secret si bien gardé jusqu'alors ne courait aucun risque d'être divulgué.

Pierre avoua donc qu'il venait de terminer une œuvre importante, à laquelle il avait consacré plusieurs années de travail, et, ouvrant la porte du second atelier il y introduisit lord Burgoyne, avec lequel il s'enferma.

La première impression de l'étranger, mis soudainement en presence du groupe, fut une impression non déguisée d'admiration, mais d'admiration muette. Il resta d'abord quelques moments immobile, puis se mit à tourner lentement autour du marbre, l'observant sous toutes ses faces et dans tous ses détails. Pierre le suivait, faisant de temps en temps tourner la selle pour mettre en pleine lumière toutes les parties de son œuvre. Cette première inspection dura tout un grand quart d'heure, pendant lequel l'Anglais ne manifesta sa surprise et son approbation que par quelques monosyllabes. Il était tellement absorbé qu'il s'exprimait en anglais, oubliant que l'artiste ne pouvait le comprendre.

Ayant enfin apaisé la première ardeur de sa curiosité, il se tourna vers Pierre.

« Pardonnez-moi, lui dit-il, je ne vous ai pas encore remercié du plaisir très vif que vous venez de me procurer. Votre œuvre n'est point de celles dont les yeux se rassasient en une minute. »

Pierre rougit légèrement. Il était heureux. Il n'avait pas livré sans appréhension son œuvre aux regards d'un étranger. Le premier jugement dont son groupe allait être l'objet lui avait causé une sorte d'inquiétude. Sans doute, il avait conscience du mérite de son ouvrage, mais ce mérite était-il aussi grand qu'il se l'était imaginé? Depuis quatre ans qu'il vivait et s'absorbait pour ainsi dire dans une pensée unique, il avait pu perdre ce sens critique qu'il est si difficile à un artiste d'exercer sur ses propres productions. Il allait savoir s'il s'était trompé. L'épreuve qu'il tentait était décisive. Il comparaissait devant le public, personnifié dans lord Burgoyne. Il avait donc l'émotion de l'auteur dramatique qui voit enfin paraître à la rampe le drame amoureusement conçu et travaillé dans le cabinet.

L'admiration de l'Anglais lui prouva qu'il ne s'était pas trompé. Il y trouva la confirmation de ses espérances. Ses quatre années de travail n'étaient point perdues. Qui donc aurait le courage de lui reprocher la joie qu'il ressentit en savourant ces éloges, avant-coureurs éloquents des applaudissements du public tout entier?

« Que comptez-vous faire de ce groupe? reprit l'Anglais. Vous est-il commandé? Est-il acheté?

— Non, monsieur. Vous êtes la première personne qui l'ait vu. J'ai l'intention de l'exposer cette année au salon.

— Et vous le vendrez?

— Certainement, si je trouve un acquéreur. Je ne suis pas assez riche pour faire de la sculpture à mon usage. J'avoue que je m'en séparerai avec regret. On ne passe pas quatre années en tête à tête avec une œuvre sans s'y attacher un peu; mais j'en serai quitte pour en commencer une autre qui me fera oublier celle-ci.

— Et quel prix en voulez-vous? »

Pierre, comme tous les vrais artistes, n'avait jamais songé à la valeur vénale que pouvait avoir son œuvre. C'était une question qu'il s'était réservé d'examiner quand le moment serait venu, c'est-à-dire après l'exposition. Ainsi pris à l'improviste, il se trouva fort embarrassé.

Un sculpteur n'est pas un fabricant qui, en additionnant le prix de la matière première et celle de la main-d'œuvre, se rend aisément compte de la valeur de sa marchandise. Une statue, comme toute autre œuvre d'art, a surtout la valeur qu'on lui attribue; le nom de l'artiste, le sujet qu'il a traité, le goût du jour, y entrent pour une grande part, souvent pour une part plus grande que le mérite de l'exécution.

« J'avoue, répondit Pierre à la question de l'Anglais, que je ne suis pas encore fixé à cet égard. J'étais loin de m'attendre à une proposition aussi soudaine. C'est mon premier ouvrage, du moins mon premier ouvrage important. Mon talent, si tant est que j'aie du talent, n'est pas encore coté. Permettez-moi donc de vous demander, si vous avez réellemeut l'intention d'acheter mon groupe, quel prix vous voulez y mettre. Ne croyez pas,—se hâta-t-il d'ajouter,—qu'en répondant ainsi par une question à votre question, j'aie la moindre arrière-pensée, et ne voyez dans cette manière d'agir, — peu ordinaire, je l'avoue, — que le résultat de l'embarras très réel dans lequel je me trouve.

— Je vous en offre cent mille francs, répondit l'Anglais.

— C'est certainement plus que je n'aurais espéré. — J'accepte, reprit Pierre.

— Je mettrai toutefois une condition à ce marché. Il sera bien convenu que le groupe, immédiatement emballé dans votre atelier même, sera transporté à mon hôtel, à Londres, sans avoir été exposé à Paris. »

Comme Pierre ne répondait pas, lord Burgoyne reprit :

« C'est une condition absolue. Je serai à Londres demain. Dans quinze jours au plus tard le marbre devra être arrivé intact à mon hôtel, où je vous compterai la somme. »

Pierre hésitait. Le prix qui lui était offert était inespéré. C'était une fortune ; c'était l'avenir assuré ; c'était l'affranchissement de tout travail vulgaire comme celui qu'il avait dû faire depuis quatre années pour suppléer à l'insuffisance de sa pension. C'était la liberté de travailler à ses heures et aux œuvres de son choix. Jamais, dans ses plus ambitieuses aspirations, il n'était allé aussi loin. Ses rêves étaient dépassés par la réalité.

Mais, d'un autre côté, il était cruel de renoncer aux applaudissements du public parisien, aux éloges de la critique, à ce bruit flatteur et charmant qui salue les gloires naissantes. Il faudrait donc tout recommencer, attendre des années encore. Serait-il aussi bien inspiré dans une nouvelle œuvre, surtout s'il n'avait pas cet élan que donne à l'artiste un premier succès ?

Toutefois, Pierre n'était pas un rêveur, un amant quand même de l'art pur et de l'idéal. Il avait connu le besoin. Il avait été en lutte avec les nécessités de la vie. Il savait aussi que son père, le tonnelier, se faisait vieux, et il songeait combien il lui serait doux de mettre les dernières années de ce courageux ouvrier à l'abri du besoin. Il accepta donc les conditions posées par lord Burgoyne, avec cette seule variante qu'il demanda un mois pour achever quelques détails qui n'avaient pas encore, selon lui, atteint leur point de perfection. Il donna sa parole que, pendant ce délai, personne ne serait admis dans son atelier.

Lord Burgoyne accorda le mois, et, après une dernière promenade autour du groupe, quitta l'atelier et remonta dans sa voiture.

Sa carte, qu'il avait laissée, portait cette adresse : « Grosvenor-square, West-End, London. »

Resté seul, Pierre Auvray rentra dans son second atelier, regarda un moment son groupe, passa sa main sur son front, et, prenant une lime, se remit courageusement au travail.

Trois semaines après, les dernières retouches étaient achevées. Ce n'était pas trop d'une semaine pour les deux opérations délicates de l'emballage et du voyage.

Le groupe, revêtu d'une première enveloppe d'ouate, fut placé d'abord dans un sac rempli de foin, soigneusement ficelé et enser-

rant, sans les froisser, toutes les parties de l'œuvre. Une caisse en chêne, ayant deux mètres de hauteur sur un de large, reçut le précieux dépôt sur un lit de rognures de papier et de paille. Ce fut un travail aussi minutieux que compliqué. Le groupe fut mis dans la caisse à l'aide d'une charpente énorme. Puis un chemin de fer fut établi à travers les deux ateliers pour amener le pesant colis jusqu'au chariot qui devait l'emporter. Il fallut démolir une partie de la muraille pour lui livrer passage. Quatre hommes et deux journées furent employés à cette opération.

Nous n'avons pas besoin de dire que Pierre avait résolu d'accompagner son groupe jusqu'à destination. Il avait choisi pour aller en Angleterre la voie de Calais. En passant par la Tamise, il avait un transbordement de moins à redouter.

Passons rapidement sur le voyage, qui s'effectua, sinon sans émotions, du moins sans accident. Pierre, partagé entre sa sollicitude paternelle pour l'embarrassant colis dont il avait chargé le pont du paquebot et le mal de mer, qui le faisait horriblement souffrir, ne prêta qu'une attention distraite aux nouveaux objets qui s'offraient à ses regards. L'imposant spectacle de la Tamise, ce prodigieux mouvement de navires, ce déploiement unique de l'activité humaine le laissèrent froid. Il avait hâte d'arriver, se promettant, pour le retour, les joies de l'observateur et du touriste.

Il arriva. Le paquebot toucha la *pier* du pont de Londres. Pierre assista au débarquement du groupe, qui fut provisoirement placé sous un hangar. Puis, avisant un cab, il le héla et lui remit la carte de lord Burgoyne. Le cocher dit : « *All right*, » et partit.

Disons que les connaissances de Pierre dans la langue anglaise n'allaient pas au delà des trois mots qu'offrent les vitrines de nos boutiques : *english spoken here*. Encore, était-ce par une espèce d'intuition plutôt que par une déduction grammaticale qu'il en avait compris le sens.

On était au mois de mai. La nuit commençait à venir quand Pierre se mit en route pour l'hôtel de lord Burgoyne. Il était un peu étourdi. Il n'avait rien mangé depuis le matin. Pendant la traversée, son estomac n'eût pas été d'humeur à recevoir le moindre aliment. Les rues populeuses et animées de la Cité passèrent devant ses yeux comme un éclair. Après, vint un grand parc ; il entrevit une vaste pièce d'eau, blanche au milieu de pelouses sombres. Bientôt le cab entra dans de larges rues, bordées de hautes maisons sans boutiques et déjà presque désertes. Pierre aperçut, au milieu du crépuscule, des temples grecs, des pignons gothiques, des édifices mauresques. Enfin la voiture s'arrêta devant une lourde et vaste construction, dont il eût été difficile de définir le style. Elle s'élevait

en retrait de quelques mètres sur la rue, dont elle était séparée par une grille et un fossé.

Pierre descendit de son cab. A bord du steamer, il s'était muni de monnaie anglaise. Il mit deux shillings dans la main du cocher. Celui-ci murmura quelques paroles que notre voyageur prit pour une expression de mécontentement. Un shelling de plus lui imposa silence, et il s'éloigna.

Un perron de cinq ou six marches conduisait à la porte d'entrée. Pierre le monta et donna un vigoureux coup de marteau. Il avait entendu dire qu'en Angleterre on mesurait l'importance des gens au bruit qu'ils faisaient à la porte des maisons.

Un domestique vint ouvrir, et laissa pénétrer l'artiste dans un vaste vestibule, où trois grands gaillards en livrée étaient assis sur des banquettes. Pierre tira sa carte de sa poche et la présenta à l'un d'eux, en disant :

« Lord Burgoyne peut-il me recevoir? »

Les domestiques se regardèrent entre eux et se passèrent la carte du sculpteur, qu'ils regardèrent tous avec étonnement. Impatienté, Pierre réitéra sa question.

« *You do'nt speak english?* » dit l'un des laquais.

Pierre comprit vaguement le sens de cette question.

« Eh ! non, répondit-il, je ne parle pas anglais; vous le voyez bien. Faites passer ma carte à votre maître. »

Et, commentant ses paroles par le geste, il montrait sa carte, puis une des portes intérieures qui s'ouvraient sur le vestibule.

« *Our master is dead yesterday*, » reprit le domestique sans faire un mouvement.

Pierre ouvrait de grands yeux, et, ne pouvant se faire à l'idée que sa demande si clairement exprimée ne fût pas comprise, insistait en disant :

« Je suis attendu; lord Burgoyne me connaît. »

Un des laquais, plus intelligent que les autres, eut recours au langage mimique. Il se leva de sa banquette, montra ses vêtements qui étaient noirs, et son chapeau qu'entourait un large crêpe.

« *Our master is dead..... dead*, » ajouta-t-il en s'étendant sur la banquette dans l'attitude d'un homme endormi.

Cette pantomime ne suffit pas encore pour éclairer l'artiste. Il crut comprendre que lord Burgoyne était couché, et s'étonna fort en pensant qu'on se mettait au lit de si bonne heure en Angleterre, et chez un membre de la Chambre des lords. Très embarrassé, il ne savait quel parti prendre, quand un domestique, qui était sorti, revint tenant un livre à la main. Après l'avoir feuilleté un moment,

il le plaça sous les yeux de Pierre, en lui montrant du doigt le mot anglais *dead*. C'était un dictionnaire anglais-français.

« Mort! lut Pierre..... Mort! Lord Burgoyne est mort! »

Les laquais firent un signe de tête affirmatif, et montrèrent de nouveau leurs vêtements de deuil.

C'était, pour l'artiste, un coup aussi terrible qu'inattendu. Il en entrevit d'un coup d'œil toutes les conséquences. Le marché verbalement conclu avec lord Burgoyne devenait très probablement nul par la mort d'un des contractants. Il était, en effet, plus que douteux que les héritiers ratifiassent cette coûteuse fantaisie. Pierre se voyait donc obligé de remporter en France son groupe si péniblement amené sur les bords de la Tamise. Il devait renoncer à ses espérances de fortune, espérances si complaisamment caressées depuis un mois et dont la réalisation semblait infaillible. C'était une cruelle déception qui le cloua quelques moments immobile et muet à sa place.

Que lui restait-il à faire? Quel parti devait-il prendre? Fallait-il qu'il se retirât purement et simplement sans en demander davantage? Ne valait-il pas mieux tenter une démarche auprès des héritiers du défunt, auprès de sa veuve? Peut être lord Burgoyne avait-il, avant de mourir, laissé des instructions au sujet du groupe qu'il attendait. A tout hasard, la chose valait la peine d'être tentée. Mais, à peine se fut-il arrêté à ce parti, qu'il se rappela son ignorance de la langue et sentit qu'il lui serait impossible de faire comprendre son désir aux gens du vestibule.

Il en était là de ses réflexions, ne remarquant pas qu'un des domestiques avait depuis quelque temps déjà ouvert la porte comme pour l'inviter à se retirer, quand une jeune femme en grand deuil, tenant une petite fille par la main, traversa le vestibule.

« Allons, mademoiselle, disait-elle à l'enfant, ne pleurez pas; il est huit heures, il faut vous coucher. »

Ces mots, prononcés dans un français pur de tout accent étranger, firent renaître l'espoir au cœur de Pierre. Il fit quelques pas vers la jeune femme.

« Pardon, madame, lui dit-il, je suis étranger, Français comme vous. Il m'est impossible de me faire comprendre de vos gens. Voulez-vous me permettre de vous entretenir quelques instants?

— Très volontiers, monsieur; je vous rejoins dans quelques minutes. »

Elle donna un ordre à l'un des domestiques et s'éloigna pendant que l'on introduisait Pierre dans un salon contigu au vestibule.

Il n'attendit pas longtemps. Au bout de cinq minutes, la jeune

femme entra dans le salon ; et, montrant un siége à Pierre, s'assit elle-même. Un guéridon les séparait.

« Je vous écoute, monsieur, lui dit-elle.

— C'est vraiment, madame, un grand bonheur pour moi d'avoir rencontré ici une compatriote. Je suis dans un grand embarras, qui n'était pas médiocrement accru par l'impossibilité où j'étais de me faire comprendre. Je ne sais cependant si, après le malheur qui vient de vous frapper, je serai le bienvenu à vous entretenir d'une affaire.... C'est à madame Burgoyne que j'ai l'honneur de parler ?

— Non, monsieur, je ne suis point lady Burgoyne. Je ne suis qu'une simple gouvernante ou institutrice, si vous voulez. Le chagrin très réel que me fait éprouver la mort de lord Burgoyne ne m'empêchera cependant pas de vous écouter et de vous être utile, s'il est en mon faible pouvoir.

Pierre, encouragé par ce bon accueil et par la situation relativement inférieure de la jeune femme, commença le récit de son aventure.

Léontine Herbin, — ainsi se nommait l'institutrice, — était la fille d'un commerçant de Paris qui avait fait de mauvaises affaires. Elevée avec soin par une mère qui l'adorait et par un père qui ne refusait rien à ses caprices, elle s'était vue, à dix-huit ans, réduite à la gêne la plus étroite et la plus douloureuse, celle qui succède à une vie large et facile. Sa mère n'avait survécu que quelques mois à la ruine de son mari. Quant à ce dernier, il avait trouvé une modeste place de commis dans une maison de banque. Des amis s'étaient employés pour trouver une situation convenable à la jeune fille. Elle avait été recommandée à lord Burgoyne, qui l'avait chargée de faire la première éducation de ses filles, alors âgées de sept et huit ans. Léontine avait accepté ces fonctions, et elle s'en acquittait bien. Elle s'était courageusement résignée à son sort. La douceur de son caractère, la distinction de son esprit l'avaient fait bien vite apprécier de lady Burgoyne, qui la traitait avec une extrême bienveillance. Elle était aimée et respectée de tout le monde dans la maison, et si elle n'eût gardé elle-même toujours présent le sentiment de sa dépendance, elle aurait aisément pu l'oublier, tant on prenait à tâche de ne jamais la lui rappeler.

Léontine avait vingt ans quand elle entra dans la maison de lord Burgoyne. Elle y avait déjà passé deux années. Il s'en fallait donc de beaucoup qu'elle fût une duègne. Si elle ne l'était par l'âge, elle ne l'était pas davantage par la figure. Pierre, qui n'avait jamais approfondi la question des institutrices, se représentait volontiers ces déshéritées de la fortune sous la forme de personnes sèches et couperosées, avec des lunettes sur le nez, une voix criarde et des mains

osseuses, ornées de mitaines. Il avait sous les yeux une très remarquable exception à la règle que son inexpérience avait acceptée pour une règle générale. Léontine ne répondait sous aucun rapport à son peu gracieux idéal de l'institutrice.

Elle était jolie. Pierre ne pouvait pas ne pas le remarquer; mais ce fut chez lui plutôt une impression que le résultat d'un examen détaillé et analytique. Il y avait cependant chez Léontine, pour un homme moins préoccupé que notre sculpteur, l'objet d'une observation bien charmante, d'une bien agréable étude. Il y avait mille découvertes à faire dans son gracieux visage, encadré d'épais cheveux châtains et éclairé par de grands yeux tristes et doux. Un artiste surtout, un adorateur de la forme, comme l'était Pierre, aurait été certainement frappé de l'élégance de sa taille, du développement harmonieux de ses épaules et de son corsage. Pour le moment, tous ces trésors étaient perdus, et Pierre ne les apercevait pas plus que la jeune fille ne songeait à les faire valoir.

Il avait donc commencé son récit, et son début n'avait pas été exempt d'embarras. Mais il n'avait pas tardé à sentir qu'il s'adressait à une âme affectueuse et sympathique; il avait lu dans les yeux de la jeune fille que, loin de subir son histoire comme un ennui, elle y prenait, au contraire, un très réel intérêt. Il s'était alors animé; il avait fait, de ses quatre années de travail et de privations, un tableau qui ne manquait pas d'éloquence. Il avait décrit son œuvre et, avec ce juste orgueil qui ne messied pas à l'artiste, il en avait dépeint les beautés. Il avait raconté ses légitimes espérances de succès, ses rêves de gloire si brusquement remplacés par des rêves de fortune. Ce n'était certainement pas une conversation banale — si l'on peut appeler conversation un monologue à peine interrompu de temps à autre par de brèves questions — que cette confession naïve et chaleureuse de l'artiste. Léontine ne put se défendre d'en être émue, et, avant d'avoir fini, Pierre avait gagné sa cause auprès de cet aimable juge.

Il était neuf heures du soir; Pierre, nous l'avons dit, était à peu près à jeun depuis le matin. Il venait de parler longuement et il était complétement épuisé. Il eut comme un étourdissement et devint tout pâle. Léontine remarqua l'altération de ses traits.

« Qu'avez-vous? lui demanda-t-elle. Vous souffrez?

— Je ne sais..... murmura Pierre en portant la main à sa poitrine..... un moment de faiblesse..... »

Léontine sonna et dit quelques mots à un domestique. Deux minutes après, une bouteille de Marsala et des biscuits étaient placés devant Pierre. Léontine lui versait elle-même à boire et l'encourageait à manger. Elle s'acquittait de ce petit devoir en maîtresse de

maison, avec une grâce et une simplicité charmantes. Pierre n'avait pas été gâté par les femmes et ne devait à la fréquentation de ses modèles que des idées très imparfaites sur la plus belle moitié du genre humain. Ce qu'on appelle la femme du monde lui était totalement inconnu. Il fut donc aussi étonné que ravi des attentions de Léontine ; cette délicatesse de mouvement, cette sollicitude si peu bruyante ouvrirent en lui tout un horizon d'idées nouvelles. Il se prit à regarder la jeune fille, et le fit avec une insistance devant laquelle elle dut plusieurs fois baisser les yeux. Elle ne s'en fâcha point cependant. Avec son tact féminin, elle avait compris qu'il y avait dans le regard de l'artiste plus de surprise que d'impertinence.

« Vous avez été si bonne pour moi, dit Pierre, un peu remis, que je me suis laissé aller à vous raconter une bien longue histoire. Vous connaissez maintenant ma situation. Ma première pensée avait été de remporter simplement mon groupe à Paris ; mais, avant d'en venir là, j'ai cru devoir demander si lord Burgoyne n'avait point, avant de mourir, pris quelques dispositions relativement à cette affaire. Ne pouvez-vous pas me renseigner à cet égard ?

— Je regrette de ne pouvoir le faire, répondit Léontine. Voici dans quelles circonstances a eu lieu la mort si imprévue de lord Burgoyne. Avant-hier, vers dix heures du soir, il venait à peine d'entrer au club, qu'il s'affaissa sur lui-même. Il était frappé, comme par un coup de foudre, d'une attaque d'apoplexie. Il ne succomba cependant pas tout de suite. Pendant la nuit, il donna encore quelques signes de vie ; mais, dans la matinée du lendemain, il rendit le dernier soupir sans avoir repris connaissance. J'ignore s'il a fait un testament et, dans l'affirmative, à quelle époque il l'a fait. Tout cela n'est pas bien consolant, mais j'aime mieux vous dire toute la vérité. »

Ce qui était beaucoup plus consolant que les paroles de la jeune fille, c'était le timbre sympathique de sa voix, que Pierre écoutait avec un plaisir nouveau pour lui. Ce plaisir le poussait involontairement à multiplier ses questions.

« Ainsi, reprit-il, je n'ai rien à attendre de lady Burgoyne ?

— Je le crains. Lady Burgoyne n'est pas l'héritière de son mari. La plus grande partie de la fortune du défunt échoit à son oncle, un vieillard qui vit en province et dont les goûts ne sont que médiocrement artistiques. Je parlerai cependant à lady Burgoyne. Revenez demain, et je vous dirai ce qui m'aura été répondu. »

Elle se leva en disant ces derniers mots. Pierre l'imita et se dirigea vers la porte du salon.

« Je ne sais, dit-il avant de sortir, comment vous remercier de

l'accueil que vous m'avez fait. Que serais-je devenu si je ne vous avais pas rencontrée ?

— Oh ! répondit-elle en riant, vous vous exagérez beaucoup mes petits services. D'ailleurs, entre compatriotes, on se doit, à l'étranger, aide et protection. — Mais, j'y pense, vous n'avez peut-être pas de logement ?

— Pas le moindre ; je ne sais vraiment pas où aller passer ma nuit.

— Tenez, voici l'adresse d'un hôtel français. Vous trouverez une station de voitures au bout de la rue, et vous vous ferez conduire. »

Elle lui remit un papier sur lequel elle avait écrit une adresse.

« Adieu donc, » ajouta-t-elle en lui tendant la main.

Pierre la pressa peut-être un peu plus fort que les convenances ne l'exigeaient, et quitta la maison. Dix minutes après, un cab le déposait à la porte d'un hôtel français, dans Soho-square. Il soupa et se mit au lit.

Son sommeil fut agité. Il fit les rêves les plus fantastiques. Il se vit à bord du steamer pendant une furieuse tempête. Le navire sombrait et Pierre se trouvait, au beau milieu de la mer, sur un radeau, en tête à tête avec la caisse qui renfermait son groupe. Il se sentait pris d'un immense désir de revoir sa Fausta. Tout à coup, comme si elle eût deviné ce désir, la caisse s'ouvrait; seulement, ce n'était pas Fausta qui en sortait, mais bien la jeune institutrice, tenant par la main la petite fille que Pierre avait vue à l'hôtel Burgoyne. Léontine s'approchait de lui, calme et souriante et l'embrassait au front. Comme il étendait les bras pour la saisir, il se réveilla.

Il se leva de bonne heure ; le temps était clair et beau, l'herbe poussait drue et verte dans le square. Si l'heure du réveil est douce à l'homme heureux, elle est amère à celui dont le cœur est chargé de soucis et qui reprend son fardeau pour toute une longue journée. Pierre, insensible aux avances du soleil de mai, gagna, en s'orientant de son mieux, les bords de la Tamise, et retrouva, non sans peine, l'embarcadère des bateaux à vapeur pour Calais. Il fit placer sa caisse dans un magasin, à l'abri des intempéries de l'air. Cette besogne achevée il se fit conduire à l'hôtel Burgoyne.

On l'introduisit dans le petit salon du rez-de-chaussée, où Léontine vint bientôt le rejoindre.

« Eh bien ! quelles nouvelles? lui demanda-t-il.

— Mes prévisions d'hier se sont malheureusement réalisées. Il n'y a pas de testament. Lady Burgoyne ignorait complétement l'acquisition faite par son mari. Quant à sir William Brandon, oncle et héritier de lord Burgoyne, c'est, comme je vous l'ai dit, un vieillard dont l'avarice est le moindre défaut.

— Allons ! je vois qu'il ne me reste qu'à retourner en France.

— J'y retournerai prochainement moi-même, reprit Léontine.

— Comment cela ?

— Lady Burgoyne ne peut conserver le même train de maison que du vivant de son mari. Elle se propose de retourner dans sa famille, qui habite l'Irlande. Elle y passera le temps de son veuvage. Elle est forcée de renoncer à mes services. C'est une séparation pénible, mais nécessaire. Nous avons pleuré ensemble. Je l'aimais beaucoup ; j'aimais les enfants. »

Léontine, dont la voix était altérée, se retourna pour cacher ses larmes.

« Chacun a ses épreuves, reprit-elle en essayant de sourire. Cependant j'aurais tort de trop me plaindre. Grâce à la générosité de lady Burgoyne, je peux attendre. Je vais retourner en France ; mon pauvre vieux père est bien seul. C'est triste, quand on a été riche, entourée d'une famille aimante, de vivre, à soixante ans, dans une chambre de garçon. Je tâcherai de trouver une place à Paris. Au moins, je vivrai près de lui. Il aura un intérieur. Tout ce que je demande à Dieu, c'est de pouvoir donner à ce cher père un peu de bien-être pour ses dernières années. »

Ce fut au tour de Pierre à sentir ses yeux humides. Son honnête cœur fut profondément touché par cette grande infortune si simplement supportée.

« Vous me rendez honteux de moi-même, dit-il. Vous auriez dû m'imposer silence. Quel est mon malheur à côté du vôtre ? Un désappointement, une affaire manquée, rien de plus. Mon avenir n'est pas plus compromis aujourd'hui qu'il ne l'était il y a un mois. Au contraire, je devrais peut-être me féliciter de ce mécompte. Je regrettais, en venant ici, de ne pas exposer mon ouvrage à Paris. Eh bien ! je l'exposerai. Si je le vends, je n'en aurai sans doute pas le prix que m'en avait donné lord Burgoyne ; c'est un petit malheur. Si je ne le vends pas, je continuerai à vivre comme j'ai vécu jusqu'à présent. Je ferai des pendules, voilà tout. Ne parlons donc plus de moi. S'il me reste un chagrin, c'est celui de ne pouvoir vous être bon à rien.

— Merci, » dit Léontine en lui tendant la main.

Comment se fit-il que Pierre osa la porter respectueusement à ses lèvres ? On aurait eu tort d'attribuer ce mouvement à une velléité galante. Rien n'était plus irréfléchi, plus exempt d'arrière-pensée. Léontine ne s'y méprit pas.

« Parlons encore un peu de vous, si vous le voulez bien, reprit-elle. Peut-être n'est-il pas impossible de trouver à Londres un acquéreur pour votre marbre. Je ne vous dis pas cela à la légère ; je

connais le caractère anglais, je sais comment on peut l'émouvoir. Pour atteindre notre but, il faut trois choses : du temps, de l'argent et de la publicité.

— Je peux disposer d'un mois, répondit Pierre ; l'Exposition ouvre le 15 juin : il faut que mon groupe soit le 31 mai, au plus tard, aux Champs-Elysées.

— C'est assez d'un mois.

— En battant monnaie chez mes fabricants de bronze, je peux, avec ce que j'ai maintenant, rassembler cinq ou six mille francs.

— Nous pouvons tenter la chance avec cette somme.

— Quant à la publicité.....

— L'argent nous la donnera. Voulez-vous écouter mon projet ? »

Pierre chercha une phrase pour exprimer le plaisir qu'il aurait à l'entendre ; la phrase ne lui vint pas ; il garda le silence, mais son regard disait assez clairement à Léontine qu'elle pouvait parler.

« Et d'abord, reprit-elle, si vous voulez réussir, il faut laisser de côté vos idées d'artiste et de Parisien. Ainsi, vous commencez par louer une boutique.....

— Une boutique !

— Un magasin, une salle quelconque dans ce quartier, dans Picadilly ou Regent-Street. Il n'en manque pas. Vous y transportez votre groupe et l'y exposez en bonne lumière. Cela fait, vous couvrez les murs de Londres de vastes affiches, avec un croquis largement fait des personnages. Ce n'est pas tout encore ; il vous faut des annonces dans tous les journaux, des annonces répétées. Si, avec ce système, le groupe n'est pas vendu au bout d'un mois, c'est qu'il n'y aura pas en Angleterre un homme capable de donner cent mille francs pour un marbre. »

Pierre écoutait avec stupéfaction ce plan de campagne. Il ne comprenait rien à cette manière de traiter les questions d'art. Des affiches, des annonces, une boutique, tout cela sonnait étrangement à son oreille.

« Je vous étonne, reprit Léontine en souriant. C'est que je suis, quand il faut, une femme d'affaires. Voyons, faites vos objections, exposez vos scrupules. »

Pierre en avait beaucoup, mais un sentiment nouveau les dominait et leur imposait silence. Sans doute, il s'agissait de risquer une grosse partie, mais n'avait-il pas Léontine pour partenaire. Il lui était singulièrement doux de la voir s'intéresser avec cette chaleur à une entreprise qui le concernait. C'était un lien qui se formait entre eux. Il devenait son obligé en suivant ses conseils, et il se sentait tout disposé à avoir pour elle beaucoup de reconnaissance. Il hasarda cependant une timide observation.

« Comment, dit-il, en ne connaissant ni la ville ni la langue, pourrai-je, du jour au lendemain, trouver la salle et organiser la publicité.

— Rien de plus facile ; je me charge de la rédaction de l'affiche et des annonces. Pour le reste, nous allons trouver en une minute l'intermédiaire nécessaire. »

Léontine prit sur une console un gros volume, le *Post-Office directory*, et le feuilleta un moment.

« Vous voyez cette liste, reprit-elle en lui montrant une colonne du volume, ce sont les agents de publicité. Il ne s'agit que d'en trouver un qui parle français. Justement, voici MM. Smith and Sons qui s'occupent des journaux de notre pays. Prenez l'adresse : MM. Smith and Sons, Strand, 83. »

Pierre écrivit l'adresse sur son carnet.

« Entendez-vous avec ces messieurs et revenez ce soir. L'affiche et les annonces seront prêtes et pourront être imprimées dans la nuit. N'oubliez pas le croquis. C'est important. Il faut des affiches parlantes. Ne ménagez pas le papier. Je vous donne cinquante centimètres pour l'image. — Eh bien ! est-ce convenu ?

— Je vous obéirai aveuglément. Je suis sûr que vous me porterez bonheur.

— Ce serait donc la première fois, » dit Léontine avec un triste sourire.

Trois jours après, grâce à la diligence de MM. Smith and Sons, le groupe, dépouillé de son enveloppe, était installé, au beau milieu de Picadilly, dans une *auction-room* vacante, louée à raison de quatre livres par semaine. Un tourniquet était établi à la porte, et un employé, fourni par l'agence, percevait un shelling par visiteur. Sur tous les murs, des affiches de deux mètres carrés annonçaient l'*exhibition* de Fausta, « le chef-d'œuvre de la sculpture moderne. » C'était ainsi que Léontine avait qualifié l'œuvre de son nouvel ami. Quatre lignes paraissaient dans tous les journaux pour annoncer *urbi et orbi* ce grand événement artistique. C'était une affaire bien lancée. La vignette de l'affiche faisait merveille. Pierre y avait heureusement reproduit à larges traits le mouvement dramatique de ses personnages, et il avait trouvé un graveur habile qui avait accompli sa tâche en vingt-quatre heures. On n'avait pas oublié les cartes d'invitation à tous les journaux de Londres, non plus que les petits avis à la main qui se distribuaient dans les carrefours. La veille et le jour de l'ouverture, quatre hommes promenèrent sur leur dos, dans les rues populeuses de la cité et du West-End l'alléchante affiche de l'exhibition. Enfin, on vit paraître aux vitrines des boutiques des portraits surmontés de cette mention : « Photographie de l'au-

teur de Fausta. » C'était une idée de Léontine, qui s'entendait, comme on le voit, à improviser une célébrité.

Le matin de l'ouverture de la salle, et avant que le public n'y fût admis, Pierre y conduisit Léontine et lui fit les honneurs de son groupe. Il attachait au suffrage de la jeune fille une importance qu'il n'osait s'avouer. Aucun jury ne lui eût semblé plus imposant, plus redoutable. Il observait avec anxiété son visage pendant qu'elle se promenait autour du groupe.

« C'est très beau, lui dit-elle enfin. J'étais sûre que vous aviez du talent ; je suis heureuse de ne m'être pas trompée. Bien au contraire, mes prévisions sont dépassées. Tout ce que je crains, c'est que cet art puissant et délicat à la fois ne soit pas compris de nos insulaires. Vous repentez-vous d'avoir suivi mes conseils ?

— Pouvez-vous me faire cette question ? Je ne me repens de rien, et je recommencerais si j'avais à recommencer. »

Pendant la première semaine, le nombre des visiteurs fut de cinquante à soixante par jour. L'impression générale était excellente. M. Torrington, le célèbre marchand d'objets d'art de la Cité, était venu trois fois et avait fait devant le groupe de longues séances. Ces visites répétées étaient de bon augure. M. Torrington, bien connu par tous les amateurs de l'Europe, était colossalement riche. et c'était uniquement par goût ou, pour mieux dire, par passion, qu'il exerçait sa profession. On l'avait vu disputer des toiles de maître aux musées les plus richement dotés du continent. Quand il s'engouait d'un objet, il était irrésistible. Il avait en magasin des pièces extrêmement précieuses, sur lesquelles il aurait pu réaliser de très beaux bénéfices et qu'il gardait obstinément. Les offres les plus séduisantes ne pouvaient le décider à se séparer de ses morceaux préférés. Son goût naturel, aidé par sa longue expérience, en faisait un connaisseur émérite et un juge infaillible. L'attention qu'il accordait à l'œuvre de Pierre était significative et valait mieux que les suffrages de tous les critiques d'art de l'Angleterre.

Cette attention, toutefois, ne se traduisit par aucune offre. Torrington disparut, et l'on n'entendit plus parler de lui. Il ne vint non plus d'autre part aucune proposition sérieuse.

Pierre, le croira-t-on, ne se préoccupait que fort peu de cette situation. Fausta n'avait plus que la seconde place dans son cœur. La première appartenait désormais à Léontine. L'artiste, qui n'était pas un psychologue et qui n'avait pas l'habitude d'analyser ses sentiments, ne s'était pas rendu compte de ce déplacement de ses affections. Une circonstance l'avait favorisé et précipité. Lady Burgoyne avait quitté Londres avec ses enfants, et Léontine avait dû, de son côté, abandonner la maison déserte. Elle ne pouvait ni ne

voulait retourner en France avant de connaître le résultat de l'épreuve tentée par Pierre, d'après ses conseils et à son instigation. Elle vint donc — ce qui, au point de vue des mœurs anglaises, n'avait rien d'*improper* — habiter le même hôtel que lui. Leurs rapports devinrent plus fréquents. Ils firent ensemble de longues promenades dans Londres et aux environs. Léontine avait l'esprit cultivé. Elle s'était fait des idées sur bien des choses dont Pierre ne connaissait pas même le nom. Sa conversation jetait l'artiste dans un monde inconnu et charmant. Il n'avait jusqu'alors, en vrai sculpteur, compris que le contour de la femme. Il apprenait à en comprendre l'âme. La beauté intérieure se révélait à lui et le transportait. De son côté, Léontine se laissait volontiers aller au plaisir de donner des leçons écoutées avec tant de ferveur. Il ne lui déplaisait pas de former cet esprit un peu rude et très naïf. Ce rôle est un de ceux que les femmes acceptent aisément et qu'elles excellent à remplir. Heureux qui, au début de sa vie, rencontre un maître semblable! Il puisera dans cet enseignement une vivacité d'impressions, une délicatesse de sentiments qui survivront en lui aux luttes et aux déceptions du monde.

Mais si, de part et d'autre, l'intelligence est intéressée, le cœur a bien de la peine à ne pas s'engager. C'est l'éternelle histoire de l'humanité. Pierre et Léontine ne purent s'y soustraire. Tout, d'ailleurs, ne tendait-il pas à les rapprocher? Tous deux étaient jeunes, tous deux avaient déjà beaucoup souffert. Ils avaient été réunis sur le sol étranger par des circonstances bizarres, romanesques même. Ne devaient-ils pas, instinctivement pour ainsi dire, se rechercher, s'appuyer l'un sur l'autre, et finalement s'aimer? Ce fut aussi ce qui arriva.

Pierre s'abandonna tout entier et sans réflexion à ce premier amour. Il ne voyait rien au delà. Léontine, au contraire, plus avancée dans la science de la vie, plus touchée des incertitudes de l'avenir, se livrait avec plus de réserve au sentiment qui la gagnait peu à peu. Elle avait des heures de tristesse et de découragement. Elle se demandait quelle était l'issue possible de cet attachement, et elle essayait de s'en défendre.

Trois semaines s'écoulèrent ainsi bien rapidement. Il fallait songer à retourner à Paris, si l'on voulait arriver à temps pour l'exposition. Aucun acquéreur ne s'était présenté pour le groupe, en dépit de la publicité organisée sur une grande échelle. Pendant la dernière semaine, le nombre des visiteurs n'avait pas dépassé vingt ou vingt-cinq par jour. Torrington, sur lequel on avait un moment fondé des espérances, n'avait pas reparu. Ce résultat négatif affectait beaucoup Léontine, qui se reprochait amèrement d'avoir poussé

Pierre à des dépenses aussi grandes et aussi infructueuses. Pour lui, il n'y songeait même pas. Il était tout joyeux de retourner à Paris en compagnie de Léontine, et il comptait bien y continuer les relations commencées à Londres. Les préoccupations d'argent, le soin même de sa gloire artistique ne le touchaient plus. L'amour est un impitoyable envahisseur. Il fait table rase partout où il s'installe. Il règne en maître absolu et ne souffre pas de partage.

Fausta fut donc remise dans sa caisse, et placée délicatement à bord de l'*Alexandra*, qui allait la conduire à Boulogne. Pierre et Léontine s'embarquèrent après elle, et à dix heures du soir, le steamer quitta le quai. La nuit était douce et claire. Il ne faisait pas un souffle de vent. Le steamer glissait rapidement au milieu de la forêt des mâts dont les noires arêtes se détachaient sur le fond clair du ciel étoilé. Bientôt le fleuve s'élargit, les magasins, antres sombres qui bordent ses rives, disparurent. Un sentiment de grandeur et de solitude vint remplir la scène qui s'offrait aux yeux des voyageurs.

Pierre et Léontine étaient assis sur le pont, silencieux et recueillis. Bientôt Pierre prit doucement la main de Léontine, qui ne la retira pas. Il y a des heures dans la vie où les choses, sans importance en tout autre moment, deviennent des actes décisifs et irrévocables. Léontine savait qu'en laissant sa main dans celle de Pierre, elle donnait un consentement. Avec l'intuition de l'amour, il le comprit aussi. Se penchant vers elle, il lui dit à voix basse :

« Je suis à vous pour la vie, si vous le voulez. »

Elle ne répondit pas, mais laissa tomber sa tête sur l'épaule de Pierre, qui la baisa longuement au front.

A cinq heures du matin, on débarquait sur le quai de Calais la pesante machine. Un petit vieillard, à l'œil vif, alerte dans ses mouvements, suivait avec attention les détails du transbordement que Pierre surveillait avec une sollicitude paternelle.

« Voilà un précieux colis, » dit le vieillard en anglais.

Léontine, qui était à côté de Pierre, se retourna et reconnut Torrington. Elle lui dit en riant :

« C'est Fausta qui revient en France, puisque l'Angleterre n'a pas su la garder.

— Quoi, reprit l'Anglais, c'est la statue que j'ai vue dans Picadilly. Je comptais la revoir à mon retour. J'y ai beaucoup pensé pendant mon voyage. J'arrive d'Italie. Je reviens les mains vides. Mauvaise tournée. Ainsi, le groupe n'est pas vendu?

— Non ; c'est une occasion perdue pour l'Angleterre, dit Léontine. La France ne la laissera pas échapper, je l'espère. »

Torrington réfléchit quelques moments.

« Quel prix? demanda-t-il.

— Vous le savez bien, cent mille francs.

— C'est une folie ; mais je la ferai. »

Il tira son *chèque-book* de sa poche, et, entrant dans la guérite d'un douanier, remplit un mandat. Pierre n'avait rien vu et rien entendu de cette scène.

« Où est M. Auvray? dit-il en revenant. Voici un chèque sur la maison Drummond et Cie.

— M. Auvray est là, répondit Léontine.

— Je prends livraison immédiate.

— Non. Le groupe ne sera à vous que le 15 juillet, après la clôture de l'exposition. Gardez votre chèque.

— Soit. Je veux bien que le groupe figure à l'exposition, mais je tiens à en être dès à présent propriétaire. »

Léontine prit le chèque et le remit à Pierre :

« Voilà, mon ami, lui dit-elle, ce qui nous manquait pour entrer en ménage. »

ERNEST BOYSSE.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Théatre-Français : *Le Lion amoureux*, comédie en cinq actes et en vers, par M. Ponsard.

Les événements que nous allons raconter se passent à la fin de 1794 ou au commencement de 1795, sous le règne de Notre-Dame de Thermidor. La Terreur est finie, on respire, et déjà l'on conspire. La réaction royaliste a fait du salon de Mme Tallien un foyer de complots. A la vérité, elle n'y danse point toute seule, car Paris tout entier s'y donne rendez-vous, et toutes les opinions y ont leurs représentants. A côté des ci-devant et des émigrés, nous y voyons défiler des républicains, des conventionnels, des généraux actifs ou disponibles, Hoche, prêt à partir pour la Vendée; Bonaparte, à qui on refuse un régiment et qui commandera bientôt une armée; Barras, l'homme-panache, et un grand nombre de personnages déjà célèbres ou tout disposés à le devenir. Aucune époque de notre histoire, soit dit en passant, n'est plus favorable au développement d'une action dramatique; tout y est invraisemblable, et l'écrivain peut l'être autant que l'époque elle-même; il n'a point à se préoccuper des moyens d'imposer au public ses fantaisies les plus bizarres, toute fantaisie est justifiée d'avance, toute bizarrerie est en situation, c'est le règne de l'impossible. Amis et ennemis dansent ensemble les pieds dans le sang, et conspirent tout haut les uns contre les autres. Ils sont si heureux de se voir ailleurs que sur l'échafaud et de se coudoyer sans être gênés par la guillotine, qu'ils ne songent pas à se rien cacher et s'empressent de se confier réciproquement leurs petits projets. Avant tout, on se rapproche; un peu plus tard, s'il y a lieu, on recommencera à s'égorger; en attendant, tout se mêle, tout se confond dans la fraternité de la délivrance.

Il n'y a peut-être, dans tout Paris, qu'un seul homme, un seul qui refuse de venir aux soirées de Mme Tallien. Cet homme s'appelle Humbert, il est membre de la Convention et fait partie du comité de Salut public depuis le 9 thermidor. Celui-là n'a rien oublié; c'est un intraitable, c'est un pur, il aime toujours la République et la patrie, jamais il ne consentira à mettre le pied chez la Circé du Directoire. En vain Hoche lui-même essaye de l'entraîner dans ce salon fascinateur, Humbert lui répond en vrai montagnard :

> Ainsi cette Circé qui nous prend tous les nôtres,
> A su t'ensorceler, Hoche, comme les autres;
> Madame Tallien t'invite à ses banquets;
> Tu savoures son philtre entre les freluquets,

Les muscadins, les beaux, la jeunesse dorée,
Et tous les collets noirs dont elle est adorée.
Ton sabre y fraternise avec leur gros bâton;
Toi, républicain pur, qu'on façonne au bon ton,
Tu mets ta noble main dans les mains scélérates
Des fripons enrichis et des aristocrates.
Morbleu! la république est perdue.....

C'est aussi l'avis d'Aristide, de l'honnête Aristide, membre du club des Jacobins, qui enchérit, en son langage, sur ce qu'a dit Humbert :

..... Oui, morbleu!
Tout ce qu'elle a frappé reparaît depuis peu.
On ne voit que suspects qui relèvent la tête,
Spéculateurs en joie et fournisseurs en fête;
Le ci-devant s'étale et le chouan surgit;
L'émigré rentre à flots, en masse on élargit;
Il n'est plus de prison que pour le patriote,
Dans les salons r'ouverts on intrigue, on complote,
Et la réaction marche d'un tel essor
Qu'elle fera bientôt regretter thermidor.

La différence du ton entre les deux républicains est caractéristique; elle marque bien l'intervalle qui, même en ces temps d'égalité, séparait des esprits bornés les âmes grandes, et des Aristides les Humberts. Le Jacobin grossier se plaint de l'élargissement des suspects; le patriote intelligent regrette seulement que l'on corrompe les républicains. La haine inspire l'un, la vertu soutient l'autre; l'un parle au nom du préjugé populaire, l'autre au nom du devoir civique; le premier ne supporte pas une république tolérante, le second ne veut pas d'une république méprisée; il y a entre les deux un abîme où tiendrait toute l'éducation d'un peuple. C'est Hoche en personne qui se charge de répondre du même coup à Aristide et à Humbert :

Quoi! parce qu'une femme a l'aimable génie
De rappeler chez nous l'urbanité bannie,
Et que sa loi s'impose avec tant de douceurs
Qu'on sent l'apaisement rentrer dans tous les cœurs,
Parce qu'en ses salons chaque parti se touche,
Et gardant sa croyance, y perd l'aspect farouche,
Que des hommes ardents, fils du même pays,
Sans s'être jamais vus, s'étant toujours haïs,
Se trouvent étonnés venant à se connaître,
De se moins exécrer, de s'estimer peut-être,
Et que l'heureux effet de ces rapprochements
Eteint là des soupçons, là des ressentiments;
Voilà la république aussitôt abattue!
Ne peut-elle donc vivre à moins qu'elle ne tue?

Hoche est dans le vrai, mais le dur Humbert se défie encore; il redoute instinctivement le pouvoir et les conseils des femmes, il considère leur amour du luxe et des distinctions comme le fléau des républiques; son âme catonienne s'indigne à l'idée du péril que leur prépondérance fait courir aux mœurs. Farouche lui-même comme Caton et Brutus, chaste comme l'Hippolyte d'Euripide, il n'a jamais ouvert son cœur aux tendres faiblesses, il n'a jamais sacrifié que sur l'autel de la patrie, et il s'en ex-

plique aussi nettement que possible avec son interlocuteur étonné. Vainement Hoche le presse de ses questions indiscrètes :

..... On croirait que jamais jusqu'ici
Deux beaux yeux triomphant de ton humeur chagrine
N'ont plaidé dans ton cœur la cause féminine.
— On croirait bien,
— Eh quoi ! nulle femme, jamais.....
— Jamais ! les plus beaux yeux me laissent fort en paix,
Les luttes au Forum, la guerre à la frontière,
Voilà ce qui remplit mon existence entière ;
Ou soldat ou tribun, je n'ai point de loisirs
Que je puisse donner aux amoureux soupirs ;
Qu'un muscadin s'exerce à la galanterie,
Ma seule passion, à moi, c'est la patrie.
Tous les transports fiévreux que l'on prête aux amants,
Leurs adorations et leurs emportements,
Brouilles et repentirs, je ressens tout pour elle,
Je tressaille d'orgueil à la voir grande et belle ;
Et je ne conçois pas que vivant de nos jours
Un homme puisse au cœur avoir d'autres amours !

Transportez dans la comédie cette conversation de Humbert et de Hoche, vous avez la conversation d'Alceste et de Philinte, vous avez la première scène du *Misanthrope* ; et l'analogie ne s'arrête pas là, car bientôt nous allons voir apparaître Célimène. Elle se présente, sous la charmante figure de la marquise de Maupas et donne d'abord à l'Alceste républicain une petite leçon de bon goût et de savoir-vivre :

..... Que veux-tu, citoyenne ?
— Avant tout,
Je voudrais bien, monsieur, ne pas rester debout.
Veuillez être assez bon pour approcher un siége.

Là-dessus, on entre en propos, et Humbert s'adoucit peu à peu en reconnaissant la marquise, en se rappelant qu'il a passé auprès d'elle ses plus belles années. Toute leur jeunesse, une idylle charmante, refleurit tout à coup sous leurs yeux, et les voilà qui chantent, en alternant, le joli duo des souvenirs. Ils n'en sont pas si loin vraiment, et quel âge ont-ils donc l'un et l'autre ? N'était-ce pas hier qu'il la prenait dans ses bras pour franchir le gué difficile ? n'était-ce pas hier qu'elle le regardait au loin causant avec les petits pâtres, tandis que sa brune silhouette se détachait sur l'horizon ? La connaissance est bientôt refaite, et au moment même où nous croyions entendre une Lamballe ou une Sombreuil implorer en vain quelque sans-culotte incorruptible, notre pensée s'envole jusqu'au plus touchant épisode d'un roman divin, et nous retrouvons Paul et Virginie au torrent. Ces contrastes sont plus familiers à M. Ponsard qu'on ne pourrait le croire. Il en avait déjà usé dans *Charlotte Corday* avec un rare bonheur, alors qu'il nous cachait pour un instant, sous la gerbe dorée des faneuses, la pensée homicide de son héroïne et le poignard vengeur destiné au bourreau. A la voix de la marquise, Humbert sent se fondre l'armure d'insensibilité dont il a entouré son cœur, il se souvient, il s'humanise, il est conquis. Mme de Maupas n'a plus qu'à ordonner, et elle

ordonne en effet, et l'Alceste républicain obéit sur un mot de la Célimène royaliste. O amour, voilà de tes coups! Une femme obtient ce que Hoche lui-même n'a pu obtenir. Puisqu'elle le veut, son père sera rayé de la liste des émigrés; son beau-frère, le comte de Maupas, sera élargi. Elle exige davantage, elle prétend que le jeune conventionnel se montre le soir même dans les salons de Mme Tallien. Il hésite, mais il cède, il ira dans ces salons maudits, il abordera ce vivant foyer de réaction et de royalisme, il entendra insulter sa foi, railler et mépriser ses plus chères croyances. On s'en donne en effet à cœur-joie contre la République dans cette jolie maison de conspiration et de plaisir. Humbert est à peine arrivé que son oreille est assourdie de toutes les fanfaronnades réactionnaires. Il y a là un jeune émigré, le vicomte de Vaugris, qui se vante d'avoir fouetté le matin même une jacobine dans le jardin des Tuileries, et qui annonce pour bientôt la fin de l'orgie républicaine. Cet aimable fouetteur conspire à haute voix, sans gêne ni contrainte, tant il est sûr de lui, sous l'œil même des républicains :

Voilà notre mot d'ordre, il m'amuse beaucoup;
Je siffle, j'applaudis, je hurle avec le loup :
Vive la République! et je trouve des charmes
A la tuer chez elle avec ses propres armes.

C'est ainsi, en effet, qu'on doit s'y prendre, et que toutes les républiques ont été tuées. Humbert se contient d'abord, pour ne pas déplaire à la marquise et éviter ces grands éclats scandaleux qui choquent tant les femmes. Mais bientôt son sang bout, il n'y tient plus, il ne peut rester plus longtemps passif et muet sous tant d'injures lâchement accumulées contre l'unique objet de son culte, pour lequel tant d'hommes aussi intrépides que lui-même ont donné leur sang et leur vie; vainement, la marquise, qui lit dans ses yeux, veut l'arrêter d'un signe; c'en est trop, rien ne peut arrêter maintenant le torrent qui déborde, rien ne peut apaiser le lion qui rugit. Debout, l'œil en feu, tout frémissant de haine et de colère, Humbert lance d'une seule haleine à tous ses ennemis sa foudroyante apostrophe :

Ah! la réaction est ici dans son camp!
Le royalisme y règne et s'y fait provoquant!
Il croit abattre avec ses petites manœuvres
La révolution, ses hommes et ses œuvres!
Il croit qu'on laissera, par un lâche abandon,
Sur les pieds du Titan grimper le mirmidon!
Savez-vous, muscadins, vous qui fouettez les femmes,
Ce qu'ont fait l'an dernier ces montagnards infâmes?
Il fallait affronter bien d'autres gens que vous;
L'Europe se ruait tout entière sur nous;
Ils ont fait se dresser, juste au mois où nous sommes,
Quatorze corps d'armée et douze cent mille hommes,
Qui, la pique à la main, en haillons, sans souliers,
Ont repoussé l'assaut de dix rois alliés.
Ces héros, muscadins, bravant les carabines,
Battaient des Prussiens et non des jacobines;
Ces nobles va-nu-pieds, agioteurs repus,
S'élançaient vers la gloire et non vers les écus;
Ces Français, émigrés, défendaient la patrie

Par vous et l'étranger envahie et meurtrie.
Est-ce un souffle puissant qui pousse ces vainqueurs
Et court en un instant dans des milliers de cœurs ?
A lutter contre lui vous sentez-vous de taille,
Et ne seriez-vous pas tous broyés comme paille ?
Allez, assaillez-nous d'injures; évoquez
Le souvenir d'excès par vous seuls provoqués;
Vous qu'un rugissement faisait rentrer sous terre,
Agacez aujourd'hui le lion débonnaire;
La Convention peut, comme l'ancien Romain,
Sur l'autel attesté posant sa forte main,
Répondre fièrement alors qu'on l'injurie :
« Je jure qu'en ce jour j'ai sauvé la patrie ! »

Il est rare de voir lutter ensemble, ailleurs que dans les tragédies greco-romaines, la république et l'amour. C'est pourquoi ce combat, dans un cœur français, a paru nouveau et a été accueilli avec enthousiasme. Le public a battu des mains à ce véhément éloge de la Convention nationale, et on aurait pu croire que tous les spectateurs étaient prêts comme Humbert à immoler tous les sentiments profanes au seul amour de la patrie. Cette fameuse tirade est pourtant loin, suivant nous, d'être le meilleur morceau de la pièce ; elle faiblit à chaque moment dans le détail, et, certes, il y avait autre chose à dire de la Convention et de ses quatorze armées. Mais à quoi bon le nier ? En France, nous aimons et nous aimerons toujours l'éloquence romaine, nous avons été nourris là-dedans, toute apostrophe un peu ardente nous passionne, toute tirade un peu chaude nous transporte, nous sommes républicains de littérature et d'éducation. Voilà pourquoi on a crié bis, comme pour un morceau de musique, lorsque Brutus-Humbert nous déclamait toutes ces belles choses à la tribune du Théâtre-Français. On disait à Rome de Tite-Live : *in historia orator*. On peut dire ici de M. Ponsard : *in comœdia orator ;* c'est ce qui lui donne tant de pouvoir sur un public français.

Son lion sort de chez Mme Tallien tout à fait amoureux et même un peu jaloux. La vérité est que ce Vaugris lui a décoché, sans le savoir, plusieurs traits empoisonnés qui lui ont mis la mort dans l'âme. Il a surtout fait allusion au prochain mariage de la marquise avec un émigré revenu de Coblentz, le comte de Maupas, actuellement en prison.

En prison ? Pourquoi donc n'en pas ouvrir la porte ?
Il ne tient qu'à vos yeux, marquise, qu'il en sorte.
Le comité se prend facilement, dit-on,
A l'appât féminin, dont il est très glouton.
Vous froncez le sourcil ! Auriez-vous des scrupules
A cajoler un peu nos tyrans ridicules ?
Ah bah ! il n'y faut pas regarder de si près !
Servez-vous-en d'abord, vous en rirez après.

Si Mme de Maupas fronce le sourcil, ce n'est pas précisément parce qu'elle a des scrupules à l'endroit indiqué, c'est parce qu'elle imagine bien la colère et le trouble que les sottises de Vaugris doivent jeter dans le cœur de Humbert. Aussi fait-elle de son mieux pour arrêter les bavardages de l'un et apaiser le ressentiment de l'autre. La situation est fort tendue, et la marquise elle-même, quoique fort adroite, n'en sort point sans peine.

Une moins habile personne, après ce qui s'est passé, après les indiscrétions de Vaugris, cesserait d'intercéder pour Maupas auprès d'Humbert. Elle se dirait que ce n'est pas à un rival, dont la juste défiance vient d'être à ce point excitée, qu'il faut demander la grâce de son rival. Elle aurait plutôt la crainte de l'irriter que l'espérance de le fléchir. Mais la marquise n'est pas une femme vulgaire; elle comprend à quel homme elle s'adresse, et s'élève, pour lui parler, au-dessus de la commune mesure des sentiments humains. Ici commence, entre elle et lui, une de ces fières luttes cornéliennes, un de ces combats héroïques, où le devoir et la passion se prennent corps à corps et font assaut de magnanimité. Un peu de subtilité s'y mêle, comme dans le *Cid*, à une véritable grandeur. On se sentait reporté à ces premiers souvenirs classiques, en entendant la marquise démontrer à Humbert qu'il devait sauver le comte de Maupas, justement parce qu'il était son rival, et Humbert répondre qu'il le sauverait pour cette seule raison. Voilà bien les sacrifices de la tragédie :

Croyez-moi, croyez-en l'instinct sûr d'une femme,
N'écoutez en ceci que votre grandeur d'âme,
Et, par cette raison que vous êtes jaloux,
Délivrez le rival qui sera mon époux.
Inconnu, vous deviez l'abandonner au juge;
Ennemi, c'est chez vous qu'il doit trouver refuge;
Et je vous le demande, en grâce, avec ferveur,
Pour son salut et pour la gloire du sauveur.

C'est évangélique et stoïque en même temps. Il ne faut pas moins que l'alliance de toute une religion et de toute une philosophie pour parfaire une pareille abnégation. Elle n'entre pas toutefois du premier coup dans le cœur bouleversé du héros de M. Ponsard. Humbert résiste un peu plus longtemps que ne résistent ses aînés dans Corneille. Il veut bien sauver le comte, mais il ne veut pas perdre la marquise. Il prie, il s'indigne, il se désespère, il reprend, avec quelques modifications indispensables, le beau discours, les admirables reproches de Sévère à Pauline dans *Polyeucte*. Mais Pauline l'achève par ce dernier trait :

..... Songez que de mon cœur exclus,
En le laissant périr vous me perdez bien plus,
Songez, si vous m'aimez, que de votre conduite
Dépendra mon estime augmentée ou détruite;
Que votre attachement, selon qu'il doit agir,
Va me rendre orgueilleuse ou me faire rougir,
Et qu'il peut être doux, ne m'ayant pas pour femme,
De me laisser au moins quelque regret dans l'âme.

C'est presque du Corneille : Humbert n'y tient plus, il cède, il sauve, il fait tout ce qu'on veut. Et la marquise, de son côté, ne voulant point demeurer en reste, lui déclare qu'elle n'attendait que ce beau mouvement pour le récompenser et pour couronner dignement la flamme d'Humbert. *Couronner la flamme* est une métaphore classique que M. Ponsard n'a point osé rajeunir, mais peu s'en est fallu : *les feux* y sont, et nous allons les rencontrer dans une scène qui ne rappelle plus Corneille, mais Voltaire, et *Zaïre* après *Polyeucte*. La remarque en a été faite par tout le monde : Mme de Maupas a un père, le comte d'Ars, qui ressemble de point

en point au vieux Lusignan. Il revient, comme un trouble-fête, au moment où tout va bien, pour jeter l'alarme dans les cœurs et faire de nouvelles révolutions.

O Dieu! qui me l'eût dit, qu'après ce parricide
Ma fille deviendrait femme d'un régicide!
— Il ne l'est pas, mon père, il était vers le Rhin;
S'il fit couler le sang, c'est l'épée à la main.
— Qu'il ait ou non trempé dans l'affreux sacrifice,
Siégeant chez les bourreaux, il s'est fait leur complice.
Certes, j'aimerais mieux, à présent même, ici,
Vous voir morte à mes pieds que mariée ainsi.
Mais si je ne puis pas vous reprendre la vie,
C'est à moi, sachez-le, que vous l'aurez ravie.
Allez, et livrez-vous à vos feux insensés!
J'atteste Dieu, vengeur des pères offensés,
Que ce ne sera pas moi vivant, que ma race
Recevra sur mon chef l'affront qui la menace.

Et, quand je la retrouve, elle est ton ennemie! Voilà un père bien exigeant, mais ils sont tous ainsi dans Corneille, dans Racine et dans Voltaire; le vieil Horace veut tuer son fils, Thésée tue le sien, Agamemnon tue sa fille, Lusignan menace de tuer la sienne. Le comte d'Ars, un peu plus sage, ne pense qu'à se tuer lui-même. Il y a là un progrès des idées et des mœurs. Le comte ne se tuera pas cependant, car la marquise n'est pas assez dénaturée pour le pousser à des extrémités pareilles. Elle aime encore mieux, quoi qu'il lui en coûte, aller trouver le *régicide* et lui dire en pleurant, que *tout est rompu*. Il faut entendre alors, il faut voir la colère du lion. La scène est splendide, et pour nous, qui préférons dans un drame les éclats de la passion aux sentences du devoir, c'est de beaucoup la plus belle de la pièce :

O Dieu! moi qui l'aimais comme l'on n'aime pas!
— Trop! — Mon honneur confus se l'avouait tout bas.
Si vous voulez me rendre aux soins de la patrie,
Rendez-moi donc l'ardeur que vous avez tarie,
Rendez-moi mes élans, ma verve, mes courroux,
Et le pouvoir d'aimer autre chose que vous;
Effacez votre image ou faites-moi renaître
Tel que j'étais, madame, avant de vous connaître!
....

Voilà, comme on disait autrefois, de belles *imprécations* pour faire pendant à celle du comte d'Ars. Et ce sont réellement des imprécations, car si les dieux, un peu ignorés d'un conventionnel, en sont absents, le *sois maudite* n'y manque pas. Maudite par son père, maudite par son amant, la pauvre marquise ne sait plus que faire, et elle finit par s'en aller du côté de Quiberon, où viennent de débarquer, pour leur malheur, Vaugris, le comte d'Ars et les autres. On sait ce qui en arriva et comment Hoche termina l'affaire. Ici, il n'y a que Vaugris de sacrifié. Il meurt légèrement, comme il a vécu, et on désire que la terre lui soit aussi légère que la vie. Son dernier *Vive le roi!* est tout ce qu'il y a au monde de plus charmant. Le comte d'Ars, une seconde fois sauvé par les soins d'Humbert, voudrait une seconde fois lui refuser sa fille, mais la marquise fait comprendre au vieillard intraitable que l'on a eu pour lui assez

d'égards, que le devoir n'en demande point tant, et que l'honneur est enfin satisfait. L'amour du lion triomphe et reçoit son prix.

La pièce de M. Ponsard a merveilleusement réussi, et nous nous en réjouissons. Elle a de grands défauts, qui ont frappé tous les yeux : un renouvellement perpétuel de la même situation, une décroissance d'intérêt trop évidente, un cinquième acte inutile, une imitation trop absolue du théâtre cornélien ; mais peu importe, elle touche, elle émeut, elle saisit, parfois elle transporte ; c'est plus qu'il n'en faut pour le succès d'un drame. Le public était d'avance prévenu favorablement, et même disposé au mieux pour l'œuvre et pour l'auteur. On savait que M. Ponsard était gravement malade (un pareil succès doit sauver, doit guérir), on racontait bien d'autres choses encore, qui intéressaient pour lui tous les cœurs. Mais avant tout on répétait que M. Ponsard était et avait toujours été un écrivain consciencieux, discret, modeste, un homme chez qui une grande élévation de caractère répondait à une égale élévation d'esprit. On a reporté sur sa pièce toute la sympathie qui s'attache naturellement, en un temps de scandales littéraires, à une œuvre honnête et à un auteur convaincu. On a protesté par là, et avec raison autant qu'avec chaleur, contre tout ce qui se fait de médiocre, de triste, et même d'un peu bas dans ce beau domaine que les vandales ont envahi. Il paraît que nous ne crions pas encore assez à la barbarie, nous autres pessimistes, puisque le public, heureusement inspiré, a crié encore plus fort que nous, et crié de la bonne manière contre le mal, en applaudissant le bien. Encore une fois, on s'en réjouit, on s'en applaudit soi-même ; le succès de M. Ponsard fait plaisir aux honnêtes gens. C'est un signal de réaction, de résipiscence. Il y a dans le triomphe du *Lion amoureux* comme un écho du triomphe de *Lucrèce :* c'est un espoir, c'est un retour, c'est peut-être le salut.

Maintenant, il y a autre chose encore, à quoi bon le dissimuler? Il y a le grand souffle historique et républicain qui anime toute l'œuvre ; il y a le vivant souvenir des temps héroïques de la France. Ne l'oublions pas. L'apologie de la Convention, renfermée dans la juste mesure, a soulevé de véritables transports. Une fièvre d'orgueil avait passé dans toutes les têtes, un vent patriotique avait agité tous les cœurs. Ce n'est pas l'œuvre, ce n'est pas son style néo-grec et néo-romain comme les personnages du temps qui soulevait une pareille émotion, non, c'est l'amour de la patrie lui-même, c'est la fierté des grandes choses accomplies, c'est la conscience des tâches légitimes, c'est la mémoire de nos pères qui nous revenait ce soir-là, comme elle nous revient encore de temps à autre. Heureux ceux qui sont complétement dépourvus de chauvinisme, heureux les sceptiques froids que les héros font sourire, heureux ceux qui se moquent de la gloire et que l'enthousiasme n'a jamais atteints. Ils n'ont jamais senti leur cœur se gonfler de joie au spectacle de nos triomphes, se serrer de douleur au spectacle de nos revers : ils n'ont jamais senti palpiter en eux 1794 et 1814. Ils ont également raillé la Convention victorieuse et Napoléon vaincu ; heureux ces gens-là, ils n'ont jamais mouillé d'une larme le velours d'une stalle ou la page d'un livre !

A. CLAVEAU.

CHRONIQUE POLITIQUE

30 janvier 1866.

Lorsque l'Empereur prononce son discours annuel dans la salle des Etats, pour l'ouverture des Chambres, on croirait qu'il inaugure de grandes assises européennes plutôt qu'une session législative française. Il nous semble voir tous les peuples se pencher vers lui pour ne perdre aucune de ses paroles, et les souverains se rembrunir ou se rasséréner à chaque phrase du discours impérial. L'empereur Napoléon III a ce privilége dont ne jouit au même degré aucun autre chef d'Etat, de se faire écouter partout; sa voix retentit d'une extrémité du monde à l'autre, et trouble quelquefois les deux hémisphères. On pourrait penser qu'il est l'arbitre du monde. Ce qu'il y a de vrai et ce qu'une plume française peut écrire sans céder aux entraînements du chauvinisme, c'est que la position toute spéciale faite à l'Empereur par la Constitution qui nous régit, unie au rôle toujours prépondérant que notre caractère remuant, notre position géographique et la tradition napoléonienne nous assignent, donne une importance énorme aux déclarations d'un souverain qui peut, s'il le veut, passer brusquement de la parole à l'action. Plus la situation générale de l'Europe est critique, plus notre situation intérieure est difficile, plus le discours qui ouvre la session législative et trace le programme de la politique impériale est attendu avec impatience, écouté avec anxiété; plus aussi l'Empereur qui le prononce et les ministres, qu'il consulte peut-être avant de parler, doivent éprouver d'embarras et de craintes. Nous nous imaginons que, cette année particulièrement, le poids de cette responsabilité a dû sembler bien lourd à Napoléon III. Il était en présence d'une difficulté extérieure de premier ordre, et, au dedans, il avait à calmer, sans la décourager, l'impatience solliciteuse des libéraux de la presse et de la tribune. Placé entre les périls de la question mexicaine, qui réclame un dénouement rapide, en face des Etats-Unis parlant plus haut qu'il ne convient, et de l'opposition intérieure qui croit voir l'Empire acculé et réduit à l'alternative d'une lutte terrible ou d'une reculade honteuse, le gouvernement impérial, lorsque l'heure est venue de s'expliquer devant le pays et devant l'Europe, avait à bien mesurer ses paroles. Jamais, on peut le dire, depuis quatorze ans qu'il a relevé le trône et le prestige de Napoléon Ier, le souverain actuel n'avait eu tant d'obstacles à vaincre, un but à atteindre plus noble, plus vaste, compliqué de plus d'em-

barras et de plus de mauvais vouloir. Rien ne le seconde; si l'on en excepte les efforts héroïques et toujours couronnés de succès de l'armée expéditionnaire, on peut dire que, dans cette affaire du Mexique, l'Empereur a tout contre lui; à peine peut-il faire fonds sur cette débile monarchie dont il a favorisé l'établissement et qui ne semble pas beaucoup se hâter de se rendre forte et populaire. La seule chose qui puisse compenser, aux yeux du chef de l'Etat, ce concours de mauvaises circonstances, c'est peut-être les relations actuelles de la France avec la plupart des Etats de l'Europe. Ces relations peuvent nous donner une certaine sécurité : il n'y a rien à craindre de l'Autriche ni de la Prusse, qui sont tenues en échec par leurs ambitions réciproques; il n'y a rien à craindre non plus sans doute de l'Angleterre, qui a aussi ses rancunes et ses rivalités transatlantiques et qui va se trouver assez occupée, sous peu, par son bill de réforme et ses autres difficultés intérieures. La Russie, il est vrai, essaye de donner la main aux démocrates de l'Union, mais il y a peu de chose à redouter d'une alliance aussi monstrueuse. Au midi de l'Europe, tout est calme; l'Italie suit sa destinée, Rome attend la sienne ; l'Empire ottoman ne demande plus rien à l'Europe occidentale, que de l'argent et l'oubli ; et dans l'extrême Orient, nos affaires sont en fort bon état. De plus, malgré les vents contraires qui viennent parfois souffler dans ses branches, l'Empire se sent fort par les racines et peut le devenir encore davantage en cherchant, dans le sol où il est planté, les filons qui donnent aux Etats la séve et la vie.

C'est dans ces conditions politiques intérieures et extérieures que l'Empereur, cette année, a prononcé son discours du Trône; c'est dans ces conditions qu'il a parlé de l'Angleterre, pour rappeler la réunion des flottes anglaise et française dans les ports de Cherbourg et de Portsmouth; de l'Allemagne, pour se déclarer de nouveau étranger aux questions et aux intérêts qui s'agitent sur l'autre rive du Rhin; de l'Italie, pour rappeler cette nation à la scrupuleuse exécution du traité du 15 septembre et donner une nouvelle affirmation au maintien *indispensable* du pouvoir du Saint-Père; de l'Espagne et du Portugal, pour évoquer, en termes aimables, le souvenir des récentes entrevues avec les souverains de ces deux pays. Aussitôt après ce coup d'œil rassurant jeté sur les relations de la France avec les principales puissances, Napoléon III, qui sent son attention sollicitée de l'autre côté de l'Océan, aborde l'Amérique avec un cri indigné contre les assassins de M. Lincoln, dont le deuil, dans son souvenir, se confond, comme par hasard, avec celui du roi des Belges. En touchant à l'épineuse et brûlante affaire du Mexique, le discours du Trône en parle avec le plus grand calme, sans aucune espèce d'aigreur ni d'embarras; il pose un chiffre, celui du commerce de ce pays avec la France, qui s'est élevé de 21 à 75 millions, et simplement, sans insister plus qu'il ne faut sur cette déclaration, qui est la plus grave et qui était la plus attendue, l'Empereur annonce « qu'il s'entend avec Maximilien pour fixer l'époque du rappel des troupes, afin que le retour s'effectue sans compromettre les intérêts *français* que nous sommes allés défendre dans ce pays lointain. » Cette phrase est courte, mais tous les termes en sont calculés

et doivent être pesés avec soin. Le paragraphe qui a trait à nos relations avec les Etats-Unis est plus étendu que celui qui contient la déclaration relative au Mexique ; c'est évidemment de ce côté qu'est la pensée dominante du discours ; c'est ici que l'urbanité la plus courtoise s'unit à l'expression la plus ferme. Le sentiment qui perce sous les mots a du calme et de la rigidité ; on croirait qu'il répond à une menace plutôt qu'il ne cherche à conjurer un péril : « L'émotion produite aux Etats-Unis par la présence de notre armée sur le sol mexicain s'apaisera par la franchise de nos déclarations..... le peuple américain comprendra que notre expédition, *à laquelle nous l'avons convié*, n'était pas opposée à ses intérêts..... Deux nations également jalouses de leur indépendance doivent éviter toute démarche qui engagerait leur dignité et leur honneur. » Nous allons voir tout à l'heure qu'il a été fait, d'un côté du moins, des démarches de cette nature. — Mais, dans la bouche du souverain et dans une circonstance aussi solennelle, il ne fallait pas en dire plus long ; il fallait réserver à la politique française, dans l'avenir, toute sa liberté d'action, et s'empresser d'affirmer sa force à côté de son droit. Le vrai moyen, pour l'Empereur, d'affirmer sa force, c'est de montrer qu'il est en parfaite communauté de vues et de sentiments avec la France ; voilà pourquoi sans doute, passant brusquement et sans autre transition que quelques mots sur l'Algérie, de la querelle américaine à la question intérieure, le discours du Trône a hâte de dire que c'est au milieu des populations satisfaites et confiantes que nos institutions fonctionnent. A l'appui de ce dire, viennent se placer le souvenir des élections municipales faites avec le plus grand ordre et la plus entière liberté, les excellents effets de la bienfaisante loi relative aux coalitions d'ouvriers, la promesse, renouvelée du précédent discours, d'une loi sur les sociétés coopératives, et, ce qui montre un des points du sol où l'Empire veut plus profondément jeter ses racines, le droit de réunion, vainement sollicité de tant de côtés, solennellement promis aux ouvriers qui, en dehors de la politique, voudront délibérer sur leurs intérêts industriels et commerciaux. Le courant d'idées que suit le discours impérial devait nécessairement rencontrer les finances, qui sont le nerf de la guerre, et l'armée, qui en est, chez nous, le plus énergique et le plus glorieux instrument. A propos des finances, l'Empereur parle des dernières réformes et de l'amélioration notable qu'elles ont apportée dans l'état du budget ; à propos de l'armée et des apparentes réductions qu'elle a subies dans un but d'économie, il dit ces paroles significatives : « En supprimant les cadres de 220 compagnies, de 46 escadrons, de 40 batteries, mais en versant les soldats dans les compagnies et escadrons restants, nous avons plutôt fortifié qu'affaibli nos régiments. » Il y a un paragraphe qui accuse l'active impulsion donnée à l'enseignement public, un autre qui annonce la prochaine ouverture d'une enquête agricole saluée par un cri de joie dans toutes nos campagnes, un autre qui annonce que le commerce général de la France s'est accru, cette année, de 700 millions. — Et, pour que rien ne soit omis dans le discours du Trône, pour que le bilan de nos besoins, de nos aspirations et de nos mécomptes soit complet, le chef de l'Etat, qui améliore les finances, l'agriculture, qui s'intéresse à

l'armée, qui promet aux ouvriers de les laisser se réunir pour délibérer sur leurs intérêts, et qui, par là, montre son goût pour une certaine démagogie tempérée, si l'on peut s'exprimer ainsi, semble vouloir décourager cruellement toutes les espérances de réformes libérales qui, depuis quelque temps, se font jour dans les journaux, organes de l'opinion publique, et dans le scrutin de certaines circonscriptions électorales. Il y a, dans cette décevante péroraison, un effort visible pour substituer aux préoccupations de l'ordre politique les préoccupations de l'ordre social, pour détourner vers les progrès économiques ce courant rapide qui se forme, qui grossit chaque jour et va droit aux réformes et aux progrès politiques. L'Empereur pense qu'il peut confier sa Constitntion et sa dynastie, avec plus de sécurité aux premiers qu'aux seconds, et, sans chercher à savoir tout de suite s'il a bien placé ses préférences, nous ne nous étonnons pas de voir apparaître cette sollicitude dans un discours qui est écrit sous l'inspiration de difficultés pressantes, et d'un bout à l'autre duquel domine la volonté inébranlable de n'exposer à aucun hasard tout ce que la France a confié au chef du gouvernement.

Nous ne croyons pas nous tromper en disant que le discours impérial a été écrit sous l'empire des préoccupations qu'a dû faire naître dans les hautes régions du pouvoir l'attitude prise par le gouvernement des Etats-Unis dans la question mexicaine. Par une coïncidence étrange, au moment où allait s'ouvrir la salle des Etats, les journaux américains apportaient à Paris une série de documents diplomatiques qui ont servi à préciser le sens et la portée des paroles du souverain, en nous révélant une situation que tout le monde soupçonnait mauvaise, mais que l'on ne croyait pas à ce point tendue et menaçante. Ces documents, complétés par les curieuses révélations du livre Jaune sont les dépêches échangées entre le gouvernement de Washington et son représentant à Paris. La lecture en est instructive et curieuse. Les usages diplomatiques n'y sont pas rigoureusement observés, les Américains étant par instinct et par affectation un peu dédaigneux des formes. Le ministre Seward écrit de petites missives au représentant Bigelow et le représentant Bigelow répond au ministre Seward. Le ministre Seward montre dans ses lettres qu'il s'intéresse très vivement et plus que de raison à tout ce qui se passe au Mexique et particulièrement à des gens qu'il appelle, dans ses confidences diplomatiques, les *officiers distingués* de l'armée libérale. — Dans le langage du gouvernement mexicain et dans les ordres du jour du maréchal Bazaine, ces officiers distingués sont les brigands du pays. — M. Seward porte également beaucoup d'intérêt à un fils de l'ancien empereur Iturbide, dont le farouche républicain voudrait faire un petit Mortara impérial, et il en touche deux mots à son correspondant parisien, qu'il entretient aussi des règlements promulgués par les autorités mexicaines relativement à l'introduction et au régime des travailleurs noirs. On se demande, de prime-abord, pourquoi M. Seward parle de tout cela à M. Bigelow, et par quelle bizarrerie singulière il vient se plaindre à Paris de ce que l'on fait à Mexico. M. Bigelow, qui ne connaît que sa consigne républicaine, s'est rendu incontinent auprès de M. Drouyn de Lhuys et lui a fidèlement exposé tout ce

que lui écrivait le ministre Seward. M. Drouyn de Lhuys, fort surpris, n'a pas trop su ce que lui voulait ce bon M. Bigelow en lui parlant de noirs, d'officiers distingués et du petit Iturbide; il a pensé qu'il y avait confusion, qu'on le prenait pour le ministre de l'empereur Maximilien, et il a dû fort poliment faire comprendre à l'agent de Washington que, étant au service de l'empereur Napoléon III, il n'avait pas à se mêler des affaires d'un autre souverain. L'honorable M. Drouyn de Lhuys a été d'autant mieux inspiré de faire cette réponse, que par là il a peut-être déjoué une ruse grossière. M. Seward n'aurait-il pas eu l'idée de prendre acte des paroles du ministre français, si celui-ci avait eu la naïveté de s'engager sur le terrain où on le voulait conduire, et de venir ensuite, armé de ses paroles, protester contre l'immixtion de la France dans les affaires intérieures du Mexique? La diplomatie yankee est bien de cette force. Si c'est là ce qu'ils avaient espéré, les hommes d'Etat de Washington en sont pour leur mauvaise petite manœuvre; si, au contraire, ils s'intéressent véritablement au sort des noirs admis à travailler au Mexique, aux officiers distingués qui s'embusquent dans les chemins creux pour détrousser les voyageurs et arrêter les diligences, s'ils compatissent au sort malheureux du fils de Mme Iturbide, qu'on a eu la cruauté d'appeler au sein de la famille impériale, ils sont dans une position extrêmement embarrassante pour faire entendre leurs plaintes. Le seul homme à qui ils pourraient les confier, c'est ce M. Romero, agent accrédité de Juarez à Washington, le seul représentant légal, à leurs yeux, du gouvernement mexicain. La république dont Juarez n'a pas cessé d'être le chef aux yeux de M. Seward est, pour l'instant, aussi vague et aussi fictive que la république de Platon, et Juarez lui-même est, depuis ses revers, sans domicile connu. D'ailleurs, c'est pour ce président vagabond que se plaint le ministre Seward, et on ne peut pas se plaindre à Juarez des malheurs qui l'accablent. C'est là justement ce qu'a fait observer M. Drouyn de Lhuys à M. Bigelow, en lui signalant les singuliers inconvénients auxquels le parti pris de ne pas vouloir entrer en relations avec le gouvernement de fait établi au Mexique exposait le cabinet de Washington. Il faut croire que M. Seward n'a pas été très touché de ces raisons, car, dans une autre dépêche, qui porte la date du 16 décembre dernier et qui coïncide, si nous avons bonne mémoire, avec l'arrivée retentissante du général Shoffield à Paris, le ministre américain, mettant de côté les finesses et les ménagements superflus, déclare tout net à M. Bigelow que le président Jonhson désire que la France cesse son intervention au Mexique et ne cherche plus à renverser le gouvernement républicain *y existant* pour y établir une monarchie étrangère. Ici, comme on le voit, la question s'aggrave, et le désaccord entre Washington et Paris s'affirme de plus en plus. La France, qui ne demande qu'à rappeler ses soldats du Mexique, avait exprimé le désir (dépêche du 18 octobre 1865) que le cabinet américain entrât en relations directes avec le gouvernement de l'empereur Maximilien, promettant de se retirer tout de suite si on voulait lui faire cette concession. M. Seward répond très nettement qu'il n'y faut pas songer, et il exprime à M. Drouyn de Lhuys son profond

regret de voir qu'un accord satisfaisant est impossible entre le cabinet de Paris et le cabinet de Washington sur les bases qui ont été proposées jusqu'à présent. M. Seward voudrait nous persuader que le gouvernement dont il est le ministre, en persistant à voir au Mexique ce qui n'y est pas et en refusant d'y voir ce qui y est, ne s'intéresse en réalité qu'à la forme républicaine, au bonheur et à l'intégrité de ce pays. Nous avons en France des esprits indulgents qui croiront cela très volontiers, sans songer que c'est sous le régime républicain et à la faveur de l'anarchie que ce régime entretenait au Mexique, que les Etats-Unis se sont annexé successivement le Texas, le nouveau Mexique et la nouvelle Californie. Du reste, tout le monde conviendra que, si on laissait faire les Etats-Unis, il n'y aurait bientôt plus trace d'anarchie au Mexique; mais il n'y aurait plus de Mexique, et c'est là précisément ce qu'il faut éviter.

Tel est le périlleux conflit que la question mexicaine a fait naître entre les Etats-Unis et la France. Nous n'oserions pas affirmer que cette situation soit entrée jamais dans les prévisions de la politique française, et que des mesures soient combinées pour en écarter les menaces. Lorsque l'expédition du Mexique a été entreprise, la grande république américaine était en proie à une guerre intestine à laquelle on pouvait espérer une issue tout autre que celle qu'elle a eue, et, dans notre pensée, le triomphe du Sud était devenu indispensable à la réalisation de nos projets sur le Mexique. Nous nous étonnions alors que la France, qui avait engagé sa responsabilité, de fortes sommes d'argent et l'honneur de son drapeau dans le succès de l'expédition mexicaine, ne mît pas plus d'empressement à reconnaître le gouvernement établi à Richmond. Ce fut peut-être une faute. Il ne s'agit plus que de la réparer. Il faut prendre aujourd'hui la situation telle qu'elle est et nous en tirer le mieux que nous pourrons, sans courir des dangers inutiles et sans reculer devant des dangers nécessaires. Il y a un fait acquis désormais, un fait qui ressort jusqu'à l'évidence des dépêches officielles et de l'expression bien manifeste du sentiment public . l'évacuation du Mexique est dans les vœux du gouvernement de l'Empereur; elle est dans les vœux du gouvernement américain; elle est dans les vœux de la nation française. Il serait malheureux vraiment que, avec un accord aussi complet sur le fond de la question, il ne fût pas possible de s'entendre aussi sur les moyens d'exécution et que le mauvais vouloir d'une des parties amenât quelque dénouement fatal. Le discours de l'Empereur nous semble poser la question dans ses véritables termes, et nous avons lu, dans l'exposé de la situation de l'empire, une déclaration qui doit apaiser toutes les susceptibilités des républicains de la Maison-Blanche. Dans cet exposé, corroboré par les excellentes dépêches de M. Drouyn de Lhuys, il est dit que le gouvernement impérial a constamment repoussé la doctrine de l'intervention comme contraire au principe fondamental de notre droit public, que nous avons déclaré la guerre au Mexique pour venger des actes de violence et de pillage commis contre nos nationaux avec la complicité évidente des agents de l'autorité mexicaine, et nullement dans une pensée de prosélytisme monarchique; en un mot, que nous sommes allés là en vertu d'un droit de guerre, et que nous y sommes res-

tés jusqu'à ce moment pour assurer les résultats de la guerre. Lorsque les arrangements nécessaires auront été conclus avec l'empereur Maximilien, loin de décliner les conséquences de nos principes en matière d'intervention, nous serons prêts à les accepter comme une règle de conduite pour toutes les puissances. Voilà les affirmations positives du livre Jaune. Si le successeur de M. Lincoln et les représentants du peuple américain conservaient après cela, dans leurs dépêches, le ton désagréable qui distingue celles qui nous sont connues, il faudrait désespérer de s'entendre avec cette république hautaine et rester par devoir et par dignité dans un pays d'où notre intérêt et notre libre volonté allaient nous éloigner. Nous pensons que, si les choses en venaient là, il n'y aurait plus personne en France ni dans les journaux, ni à la tribune, pour engager le gouvernement à faire évacuer le Mexique. Ce ne serait plus le moment de récriminer ; il n'y aurait plus à revenir sur les fautes commises ; Juarez cesserait enfin d'avoir des avocats dans notre pays, et M. Seward des admirateurs. La France se montrerait ce qu'elle est, dans l'attitude qu'elle sait prendre lorsqu'on oublie les égards qu'elle est habituée à trouver partout. En l'apercevant sous ce nouvel aspect, le gouvernement de l'Union prendrait probablement un ton plus doux et, avec ce caractère positif qui le distingue, il calculerait les dommages qu'entraînerait pour lui une lutte armée avec une nation qui peut tenir tête à ses ennemis sur terre et sur mer. Il se souviendrait aussi des dernières paroles de Washington qui, avant de quitter cette vie, recommandait à la grande république de s'abstenir de toute querelle avec aucun de ses voisins, et particulièrement avec aucun peuple de l'Europe.

Lorsque nous serons sortis à notre honneur des complications mexicaines, le moment sera propice pour revenir un peu sur le passé et pour chercher le secret de toutes les inadvertances qui ont signalé le début de cette grande entreprise. Nous sommes frappés d'une coïncidence singulière, c'est que l'acte dans lequel la politique impériale s'est trouvée pour la première fois en défaut a suivi de près les concessions libérales du 24 novembre 1860, comme si l'affaiblissement de l'initiative personnelle de l'Empereur avait entraîné après lui, par une logique fatale, un affaiblissement et comme un désordre dans l'initiative gouvernementale. Cette considération nous ramène aux questions constitutionnelles que le discours impérial a soulevées, et qui ont été, dans les journaux, l'objet de commentaires intéressants. Dans ses appréciations sur la Constitution de 1852, l'Empereur dit qu'elle a fondé un système rationnel et sagement pondéré sur le juste équilibre entre les différents pouvoirs de l'Etat. Cétait vrai de la Constitution avant les modifications du 24 novembre; ce n'est peut-être pas aussi vrai de la Constitution améliorée par les célèbres décrets qui portent cette date. Nous ne sommes pas bien convaincus qu'il y ait en ce moment un équilibre suffisant entre les différents pouvoirs de l'Etat. La seule réforme qui ait été introduite dans le système actuel, en accordant la publicité des débats législatifs et en donnant accès dans les Chambres à des ministres de la parole, a communiqué plus de relief, sinon plus d'importance, à certaines personnalités. La tribune française — nous parlons le langage figuré

— a des prestiges et une autorité souveraine ; on n'y brille pas en vain, et le talent qu'on y déploie a toujours son effet quelque part. Lorsque l'orateur est un ministre chargé de défendre les actes de tous ses collègues, il s'établit entre ce ministre et les autres hauts fonctionnaires dont il est institué l'interprète comme un lien de subordination : il est l'avocat, ils sont les clients. Il faut s'attendre à ce que ce ministre devienne bientôt un ministre dirigeant, une sorte de président du conseil, qui aura soin de s'entourer des hommes les mieux disposés à s'entendre avec lui et d'éloigner ceux chez lesquels il peut craindre un dissentiment, ou tout au moins de paralyser leur action. Bientôt, il a tous les ministres à sa dévotion et une sorte de ligue se forme autour du pouvoir exécutif pour influencer ses décisions. Le souverain qui, de son côté, doit une certaine condescendance à des hommes qu'il a investis d'une autorité considérable, s'habitue peu à peu à les laisser agir à leur gré ; il cède volontiers à l'unanimité des avis. Sous l'empire des mœurs politiques que le régime du 24 novembre a introduites dans le gouvernement du pays, l'influence des ministres doit grandir et atteindre des proportions vraiment inquiétantes pour le souverain, dont l'autorité s'affaiblit et dont la responsabilité reste entière. C'est ainsi que pourrait disparaître un jour le juste équilibre entre les divers pouvoirs de l'Etat, et que l'on pourrait arriver à la situation la plus irrégulière et la plus périlleuse. Ce n'est pas que nous voulions incriminer les décrets du 24 novembre ; lorsque cette soupape de sûreté a été ouverte, nous nous en sommes réjouis pour le pays et pour l'Empereur ; ce premier pas vers une liberté plus complète nous a paru, comme à tous les esprits libéraux, une très heureuse innovation. Mais ce n'était qu'un premier pas ; il ne fallait pas trop tarder à faire le second, et, pour nous, le second pas, c'était une sorte de responsabilité ministérielle Les réformes déjà réalisées impliquent cette réforme nouvelle, si on veut de l'équilibre dans les pouvoirs, et si cette réforme ne se fait pas, l'équilibre est rompu. Mieux vaudrait alors rapporter les décrets du 24 novembre et revenir au régime qui a marqué les huit premières années du gouvernement impérial, régime qui laissait entière l'initiative du souverain, et pendant lequel on chercherait vainement un acte pouvant être assimilé de près ou de loin à l'affaire mexicaine.

Sans rien rabattre des espérances et des vœux que nous avons souvent exprimés sur l'opportunité de réformes compatibles avec la constitution actuelle, nous comprenons que l'Empereur veuille laisser les mœurs libérales se former dans notre pays. C'est surtout par l'absence de mœurs libérales que nous nous distinguons des Américains et des Anglais. Nous sommes de jolis professeurs de libéralisme, mais nous ne savons pas être libres ; nous ne savons pas nous mettre à l'aise dans une constitution. Etions-nous plus à l'aise dans la charte de 1830 que nous ne le sommes dans la constitution de 1852 ? On le croit assez généralement ; et cependant, on se plaignait alors comme on se plaint aujourd'hui, et l'on a montré, en se débarrassant de la charte en 1848, le prix qu'on y attachait. Il nous souvient même que le roi Louis-Philippe, lorsqu'il prononçait son discours du trône, avait à défendre sa charte pour le moins aussi énergi-

quement que l'empereur Napoléon III défend sa constitution. Reculons de dix-huit ans en arrière, assistons à l'ouverture des Chambres le 28 décembre 1847. Le vieux roi, qu'on vient d'apporter en voiture au palais Bourbon, est là, debout devant les députés et les pairs ; il a près de lui les princes et les ministres, parmi lesquels on distingue M. Guizot et M. Duchâtel. Le roi parle : — « Messieurs, dit-il, plus j'avance dans la vie, plus je consacre mon dévouement au service de la France, au soin de ses intérêts, de sa dignité, de son bonheur, tout ce que Dieu m'a donné et me conserve encore d'activité et de force. *Au milieu de l'agitation que fomentent des passions ennemies ou aveugles*, une conviction m'anime et me soutient, c'est que nous possédons dans la monarchie constitutionnelle, dans l'union des grands pouvoirs de l'Etat, les moyens de surmonter tous ces obstacles et de satisfaire à tous les intérêts moraux et matériels de notre chère patrie. Maintenons fermement, *selon la charte*, l'ordre social et toutes ses conditions ; garantissons fermement, *selon la charte*, les libertés publiques et tous leurs développements. Nous transmettrons intact, aux générations qui viendront après nous, le dépôt qui nous est confié ; et elles nous béniront d'avoir fondé et défendu l'édifice à l'abri duquel elles vivent heureuses et libres. » — On sait ce qui advint de la charte et de la monarchie deux mois après ce discours, et, par les violences dont elles furent l'objet dans les journées de février, on peut juger de l'estime que l'on avait pour l'une et pour l'autre sous le régime qui nous est présenté aujourd'hui comme l'idéal de la liberté, par ceux qui l'ont jeté à terre, devenus les alliés de ceux qui n'ont pas su le défendre. Nous avons fait ce petit retour vers le passé pour montrer que, si les gouvernements changent, chez nous, les mœurs ne changent guère, et pour détruire l'illusion de ceux qui pensent que le progrès des mœurs politiques est inhérent aux formes du gouvernement. Les souvenirs que nous avons invoqués nous rallient à la pensée exprimée dans le discours du 22 janvier, qu'au lieu de discuter des théories gouvernementales, il est plus utile de chercher les moyens pratiques d'améliorer le sort moral et matériel des peuples, de répandre partout, avec les lumières, les saines doctrines économiques, l'amour du bien et les principes religieux ; de chercher à résoudre, par la liberté des transactions, le difficile problème de la juste répartition des forces productives, et de tâcher d'améliorer les conditions du travail dans les champs comme dans les ateliers. Ce qui manqua peut-être au gouvernement de juillet, dont le tort était de considérer la charte comme la panacée universelle, ce fut d'ouvrir à l'activité de la nation ces larges issues qui mènent aux véritables sources de la liberté, de la dignité et du bonheur public.

C'est une justice à rendre à l'Empire que, sous son impulsion, les idées économiques ont fait beaucoup de progrès et que, si d'un côté pleine satisfaction n'a pas été donnée aux aspirations politiques d'une partie de la population, de l'autre, il a déployé un zèle fort louable à améliorer les conditions matérielles et morales d'une classe intéressante, la classe ouvrière, qui continue d'occuper sa sollicitude. Il suffit d'ailleurs, pour se convaincre que le gouvernement ne reste pas stationnaire dans la voie des

progrès économiques, intellectuels et sociaux, de parcourir cet intéressant recueil qui se publie tous les ans à pareille époque et que nous appelons le livre Bleu. Ce qu'on trouve dans ce livre Bleu est instructif au suprême degré, et on y apprend tout ce qu'il est utile de savoir lorsqu'on veut ne pas rester étranger aux affaires de son pays. Ce recueil est distribué aux députés, aux sénateurs et à quelques journalistes; nous voudrions qu'il fût possible d'en tirer une édition populaire à l'usage de tous les Français. Ils en apprendraient plus là-dedans que dans tous les discours qu'on leur fait aux Chambres et même, osons le dire, bien que l'aveu ne soit guère en notre faveur, que dans tous les articles de journaux. Le livre Bleu expose avec une franchise qui, pour être officielle n'en est pas moins méritoire, la situation politique, la situation financière; il parle des établissements de bienfaisance, des asiles d'aliénés, des prisons, des chemins vicinaux, des journaux, des télégraphes; il donne le chiffre de la dette publique, le revenu des contributions, celui de l'enregistrement et du timbre, des postes et des monnaies. Par lui, nous avons aussi notre bilan commercial, notre bilan intellectuel; nous savons par les relevés du ministère de la justice où en est le niveau de la moralité en France; par les relevés du ministère de l'instruction publique où en est le niveau de l'enseignement; par les relevés des ministères de la guerre et de la marine ce que coûte l'armée et ce que rapportent les colonies; par les révélations du ministre des affaires étrangères, où nous en sommes avec les différentes puissances du globe. Cette année, l'examen du livre Bleu révèle quelques résultats satisfaisants : pour ne parler que de ce qui touche à l'ordre le plus élevé, nous voyons que, dans le courant de l'année 1865, l'Etat a employé une somme de 2,349,051 fr. au profit de l'enseignement primaire, que le nombre actuel des maisons d'école est de 68,840, et que plus de 5 millions d'enfants participent à cet enseignement. Les adultes, ces retardataires de l'enseignement primaire, ont aujourd'hui plus de 20,000 cours ouverts. C'est ainsi que le peuple s'éclaire et se fortifie ; c'est ainsi que se fait l'éducation du suffrage universel dont l'enseignement gratuit hâtera bientôt, nous en avons l'espoir, le complet développement. Par opposition à ce flot qui monte, une autre classe de la société semble s'acheminer à plaisir vers une décadence intellectuelle et morale ; c'est à cette classe, heureusement fort restreinte, d'aimables épicuriens que s'adresse le livre Bleu, lorsqu'il dénonce les singuliers chefs-d'œuvre qu'a enfantés depuis dix-huit mois la liberté des théâtres, stimulée par le mauvais goût d'une certaine catégorie de spectateurs. Ce serait un mauvais antécédent pour la liberté, s'il fallait juger des résultats qu'elle peut donner en politique par ceux qu'elle donne en littérature. Si l'on considère aujourd'hui nos théâtres et tout ce qu'on y montre, on a beau fouiller tous les coins et recoins, on ne découvre à peu près partout que les signes précurseurs de l'abêtissement. Pour retrouver la tradition de la bonne langue et des bonnes mœurs, il ne faut aller que dans un seul endroit, et encore est-il nécessaire de bien choisir son jour. A la Comédie-Française, on peut se retremper l'âme et les oreilles dans les émotions d'un drame bien écrit et fortement pensé. La dernière

œuvre de M. Ponsard repose et console de tout ce qu'on entend sur les autres scènes, et permet d'espérer un prochain réveil de l'art dramatique. Le gouvernement se charge de l'armée, des haras, des chemins vicinaux, des maisons d'école, de la destinée des journaux et de bien d'autres choses encore; mais il a livré à elle-même, sauf quelques interventions contestées de la censure, la littérature des théâtres. Le livre Bleu dit que c'est au public qu'il appartient, en fin de compte, de fixer les règles du goût et de réprimer des écarts regrettables. Le livre Bleu a raison; il est temps de reprendre le sifflet vengeur, le sifflet sacré, dont la voix aiguë sait imposer silence à l'orgie. Nous naissons à peine à la démocratie, et nous respirons niaisement une atmosphère dramatique qui paraîtrait malsaine à des Romains du Bas-Empire, une atmosphère énervante, qui ramollit les bras et les cœurs.

..... Tela viris animique cadunt.

Arrêtons-nous d'abord sur le penchant de cette décadence; relevons le goût et les mœurs, et ne laissons pas le niveau littéraire baisser pendant que, dans les couches du peuple, le niveau de l'instruction primaire s'élève chaque jour. Voilà les enseignements que l'on peut trouver dans l'exposé de la situation de l'empire; ils résultent de la comparaison des chiffres et du rapprochement des faits. Les membres du Sénat et du Corps législatif, auxquels ce travail est spécialement destiné, doivent porter leur attention sur les points que nous signalons; ils intéressent au plus haut degré les destinées de l'empire et du pays.

Les travaux des deux Chambres sont à peine commencés. Ce que nous avons entendu de plus intéressant jusqu'à présent, ce sont les deux harangues prononcées par les deux présidents le jour de la première séance. Le président du Sénat, poursuivi par le souvenir des pertes récentes qu'a faites cette haute assemblée, a suspendu un crêpe à chacune de ses périodes, et il s'est appesanti longuement sur la brièveté de la vie humaine, rappelant à ses collègues cette parole d'un ancien : « Qui de nous peut se flatter qu'il n'ira pas ce soir souper chez les morts? » Au Corps législatif, le comte Walewski avait d'autres préoccupations. Il prenait possession du fauteuil laissé vacant par la mort du duc de Morny, et il parlait devant une assemblée sur laquelle son illustre prédécesseur avait pris un ascendant considérable. Il a défini sa mission et ses devoirs en des termes qui montrent jusqu'à quel point il est en mesure de les remplir. Le comte Walewski a parlé sans embarras et sur le ton d'un homme qui n'a pas toujours été éloigné des débats publics et de la lumière qu'ils projettent sur toutes les questions. Il faudra peu de temps au comte Walewski pour faire oublier à ses collègues qu'il a été, jusqu'à présent, un étranger pour eux; s'il lui manque l'art de diriger les discussions d'une grande assemblée, art qui ne s'apprend guère dans les chancelleries, où il a fait une brillante carrière, il aura du moins ces façons courtoises, ce langage choisi que l'on gagne dans les relations diplomatiques, et qui ne diffèrent que par des nuances des habitudes parlementaires. On a fait quelques objections, dans une des dernières séances, sur la manière

dont il avait passé, sans transition, du fauteuil de sénateur au fauteuil présidentiel, et sur son élection dans le département des Landes. La majorité n'a pas partagé sur ce point les susceptibilités de quelques membres de l'opposition. Les autres séances ont été consacrées à des vérifications de pouvoirs, qui ont ramené de nouveau, à propos de l'élection de M. Fremy, gouverneur du Crédit foncier, la question des incompatibilités, et, à propos de l'élection de M. Chénelong dans les Basses-Pyrénées, une question constitutionnelle d'une réelle importance. La véritable lutte ne s'engagera que sur la discussion de l'Adresse.

Quelles que soient, en France, les sentiments d'aigreur qu'une très faible minorité du Corps législatif nourrit contre le gouvernement, ces dispositions hostiles peuvent paraître très inoffensives si on les compare à celles qui animent, en Prusse, la Chambre des députés contre la politique royale. Là, le pouvoir parlementaire est tenu en échec par le gouvernement et subit toutes sortes de mécomptes. Ce n'est point une minorité que dompte M. de Bismark, c'est une majorité affirmée par des votes successifs, sur lesquels le pouvoir exécutif s'habitue à passer outre avec une noble aisance. La Chambre a refusé, l'année dernière, de voter le budget ; M. de Bismark ne s'en formalise pas, et, dans le message royal lu par lui à l'ouverture des Chambres, il vient dire qu'il a géré l'administration du pays sans budget régulier, et que la situation financière n'en est pas moins excellente, malgré les frais de la guerre contre le Danemark, puisqu'il a pu, sur les économies réalisées, augmenter les traitements des petits fonctionnaires. C'est vraiment merveilleux. Ce qui ne l'est pas moins, c'est la façon dont s'arrange, entre la Chambre et le gouvernement, la question militaire, qui est la cause première de tous les dissentiments. Le roi de Prusse a eu l'idée de diminuer les années de service de la landwer, cette vieille milice qui paraît avoir fait son temps, et d'organiser une armée régulière plus considérable que celle qui existait il y a cinquante ans. Les députés, pendant quatre années consécutives, ont repoussé cette réforme, et c'est pour affirmer leur opposition qu'ils ont refusé de voter le budget. Néanmoins, la réforme s'est faite et s'est maintenue contre le gré de la Chambre. M. de Bismark sait bien que le gouvernement ne sera pas plus heureux cette année que les précédentes sur la question de réorganisation militaire; aussi, a-t-il annoncé que, pour éviter un nouveau refus, on ne reparlerait plus de cela..... mais que les dispositions actuellement en vigueur sur l'obligation du service militaire seraient maintenues. Le ministre ajoute, afin d'atténuer l'effet de sa déclaration, que rien ne sera négligé pour le développement rapide et vigoureux de la puissance prussienne. Il demandera au Parlement des crédits extraordinaires destinés à créer des arsenaux maritimes et à armer des navires de guerre. Quant au Lauenbourg, qui, aux termes de la Constitution, aurait besoin, pour être définitivement réuni à la couronne, de l'assentiment de la Chambre, M. de Bismark annonce que ce pays est définitivement prussien, en attendant que le Schleswig et le Holstein aient la même destinée. C'est avec cet abandon et sur ce ton d'aimable persiflage que M. de Bismark procède avec les députés de la nation, qui continuent

néanmoins, dans leur placidité germanique, à se considérer comme investis de prérogatives inviolables et à résister dans le vide.

On a les plans financiers de M. Scialoja, le nouveau ministre des finances en Italie. Pour combler le déficit de 266 millions, M. Scialoja propose simultanément : des réductions et économies sur diverses branches des services publics; le remaniement et l'accroissement de quelques-uns des impôts existants; enfin, l'établissement de taxes nouvelles. L'ensemble des économies proposées s'élève à 55 millions, dont 30 affectent les budgets réunis de la guerre et de la marine, qui, déjà réduits par la précédente administration au chiffre total de 230 millions, ne s'élèveront plus désormais qu'à 200 millions. Le ministère de la justice, grâce à une réorganisation sur un plan nouveau des tribunaux provinciaux, se réduit de 4 millions; le ministère de l'intérieur trouve dans la suppression des sous-préfectures une économie de 2 millions; le ministère des travaux publics arrive, par la réorganisation du génie civil, des postes, des télégraphes, à 4 millions d'économie; un autre million est rogné sur l'instruction publique, et on en gagne quatre par l'application de divers projets dont le ministre n'a point encore livré le secret. Voilà déjà le déficit réduit à 211 millions au lieu de 266. M. Scialoja a, en matière d'impôts, un système particulier. Il s'applique à préciser la nature et l'assiette de l'impôt foncier plus nettement qu'elles n'ont été précisées jusqu'à ce jour. Le chiffre total de cet impôt, ramené à ses conditions vraies, se trouvera diminué de 8 millions environ; mais par un contre-coup de la distinction établie par M. Scialoja, l'impôt sur la richesse mobilière se trouvera transformé en un impôt sur le revenu, et le chiffre total de son produit sera porté de 66 millions à 115. Le nouveau ministre n'abandonne pas absolument l'impôt sur la mouture, qui entrait dans le système de M. Sella; il répartit différemment les sommes qu'il entend demander à la consommation des denrées alimentaires. Il espère retirer de 40 à 45 millions d'une taxe sur le vin, qui serait perçue au moment de la production (*tassa d'imbolto*). Cet impôt n'est pas nouveau en Italie; dans un temps, il donnait jusqu'à 3 fr. par hectolitre dans les provinces où il existait. L'huile ne sera pas beaucoup moins productive que le vin; M. Scialoja compte lui faire rendre 30 millions. Il ajoute à ces augmentations de revenu les 20 millions que M. Sella attendait des droits du timbre et de l'enregistrement, et arrive ainsi à réduire le déficit à 80 millions, qu'il faudra combler par des voies extraordinaires, c'est-à-dire par un nouvel emprunt. M. Scialoja, en proposant son plan au Parlement, a dit un mot très juste et plein de modestie : « Faisons vite en attendant de faire mieux. » La Chambre l'a accueilli sans enthousiasme; elle va cependant discuter les projets de M. Scialoja, honneur qu'elle n'a pas fait à ceux de M. Sella, son prédécesseur. Il serait absurde de supposer que les réformes du nouveau ministre des finances, dont le défaut est de tout bouleverser, ne rencontreront pas d'énergiques résistances dans les Chambres et le pays; il est même assez probable que le ministère actuel se brisera contre les obstacles qui se dressent devant lui, par la raison qu'avec la majorité vacillante dont il dispose, il n'a pas une force proportionnée aux difficultés de sa tâche.

Nous avons de tristes nouvelles du général Prim et de son pronunciamiento. Le comte de Reuss, marquis de Castillejos, à force de fuir vers le Portugal, a fini par trouver la frontière de ce petit royaume, et il y est entré bien tranquillement, après s'être convaincu que l'Espagne n'était plus sensible à rien, et qu'il fallait désespérer d'un pays qui ne se laisse point réveiller au bruit d'un pronunciamiento. Il est maintenant interné dans une ville portugaise, avec quelques compagnons de sa promenade. Zabala est retourné à Madrid, un peu fatigué. O'Donnell désarme; la reine couronne ce beau dénouement en mettant au monde un nouveau prince qui, déjà baptisé, a pris la file dans la série des nombreux infants d'Espagne.

LÉONCE DUPONT.

Certains journaux ont cherché à mettre en doute l'exactitude de nos renseignements concernant la dépêche que le comte de Mensdorff a écrite, à la date du 9 décembre, pour être lue par le chargé d'affaires d'Autriche au premier bourguemestre de Francfort. Nous devons à notre correspondant une analyse si détaillée de ce document, qu'il nous est impossible de douter de la rigoureuse exactitude avec laquelle nous en avons rendu le sens. Voici, du reste, le passage décisif de la dépêche du comte de Mensdorff. Après avoir donné acte, au Sénat de Francfort, de la déclaration qu'il venait de faire de se subordonner aux principes des lois fédérales en matière de réunions et de presse, il ajoute : « Les principes que le Sénat ne désavoue pas se trouvent cependant en contradiction flagrante avec la ligne de conduite que l'on a observée à Francfort dans cette affaire. L'art. 7 de la résolution (de la Diète) de 1854 fait dépendre l'admission de réunions politiques de cette condition, que l'accord de leur but avec la législation fédérale et territoriale serait parfaitement prouvé. Autant que nous sachions, ajoute M. de Mensdorff, le Sénat n'a nullement demandé une telle légitimation du soi-disant Nationalverein. Dans l'art. 4, alinéa 3, la même résolution pose le principe de la *localisation* des associations, en défendant la fusion entre elles de plusieurs associations. Ce point n'a pas été non plus observé à Francfort, et on n'y a pas défendu au Nationalverein, à la Diète des députés et au comité des Trente-Six de centraliser à Francfort, sous les yeux de la Diète germanique, leurs efforts antilégaux et anticonstitutionnels. » L'Autriche n'a donc pas épargné sa critique au gouvernement de Francfort, mais elle a fini par se contenter d'un simple conseil donné au Sénat, celui de ne pas recommencer. Le comte de Bismark voulait plus : il voulait prévenir par un nouveau vote de la Diète le retour d'une agitation qui affaiblit l'action de l'Allemagne à l'étranger. Le comte de Mensdorff n'a pas cru devoir le suivre jusque-là. Voilà l'incident tel que nous l'avons raconté dans une de nos précédentes chroniques, et l'on voit s'il y avait lieu de révoquer en doute nos informations.

ALEXANDRE PEŸ.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

LES

CONTEMPORAINS DE SHAKESPEARE

BEN JONSON ; — BEAUMONT et FLETCHER ; — MASSINGER ; — WEBSTER et FORD, traduits par M. Ernest LAFOND, 5 vol. gr. in-8°. Paris, Hetzel. 1863-1865. — *Histoire de la Littérature anglaise*, par M. H. TAINE, 4 forts volumes in-8°. Paris, Hachette. 1863. — *William Shakespeare*, par M. Victor HUGO. 1864. — *Shakespeare, ses œuvres et ses critiques; — Prédécesseurs et Contemporains de Shakespeare; — Contemporains et successeurs de Shakespeare*, par M. Alfred MÉZIÈRES, 3 vol. in-8°. Paris, 1861-1864.

Il y a certainement peu de renommées qui aient passé par des fortunes aussi étranges, et subi des caprices aussi divers que celle de William Shakespeare. Nous le voyons tour à tour être l'objet d'une admiration passionnée, ou d'une critique mesquine, malveillante et haineuse. Tantôt c'est le divin Shakespeare, tantôt un bouffon monté sur des tréteaux. L'école ultra-classique en fait un épouvantail, un fantôme contre lequel elle s'escrime à plaisir ; le romantisme s'en sert comme d'une machine de guerre pour faire accepter et imposer ses plus bizarres innovations. Puis tout ce grand bruit s'apaise, la critique désarme, ou du moins se montre moins farouche ; les clameurs cessent, et, grâce à ce recueillement, la figure de Shakespeare nous apparaît sous son vrai jour ; la statue demeure colossale, malgré quelque alliage, et presque sans commune mesure dans l'histoire des lettres.

La justice s'est donc faite pour Shakespeare, un peu tardivement peut-être ; dans tous les cas, sa place magistrale lui est acquise, et il n'y a plus aujourd'hui à y revenir. Mais Shakespeare n'est pas, même dans le domaine qui lui est propre, la seule lumière, la seule gloire de son siècle. Son éclat, son auréole ne doivent faire oublier ni Ben Jonson, qui essaye de joûter avec lui et qui l'égale

quelquefois, ni Webster et Ford, ni Beaumont et Fletcher, qui l'imitent courageusement et le suivent souvent de trop près; ni Massinger, qui de temps en temps, selon nous (mais ceci est à vrai dire un goût particulier, une opinion très personnelle), touche au génie même, à la façon de Corneille, par la noblesse des sentiments et la grandeur du style. Déjà M. Taine, dans son *Histoire de la littérature anglaise*, avait remis en lumière ces figures un peu effacées par l'incontestable supériorité de Shakespeare; il avait rendu hommage à ces vaillants imitateurs et rivaux d'un grand génie, qui ne méritent ni l'indifférence ni l'oubli. Voici maintenant un savant commentateur, un critique judicieux, qui, joignant un goût fin et délicat à une connaissance approfondie de la langue et de la littérature anglaises, s'est pris de passion pour ces déshérités de la gloire, pour ces cadets que le droit d'aînesse de Shakespeare a complétement ruinés. Il n'a point reculé devant un long et pénible travail, auquel on a déjà rendu dans cette *Revue* une justice peut-être un peu sommaire, — à savoir la traduction des poëtes qui forment le cycle shakespearien. Il en a traduit cinq et il nous promet les autres. Des études consciencieuses, comme celles que nous a offertes successivement M. Lafond, méritent tous les égards des vrais amateurs de la littérature anglaise, et sont bien préférables à ces improvisations outrecuidantes et superficielles que n'a pu même faire accepter le grand nom de leur auteur.

Dire que, pour le bien comprendre et le bien juger, il ne faut pas isoler de son siècle un grand écrivain, c'est s'exposer aujourd'hui à exprimer une vérité presque banale. Certainement le génie porte en lui-même une puissance créatrice, qu'il n'emprunte ni aux temps ni aux lieux ; il a des élans sublimes, des essors audacieux qui l'entraînent à perte de vue ; il a des inspirations capricieuses et d'heureuses hardiesses, mais rarement il apparaît seul, sans messager et sans cortége. Il semble qu'il y ait pour la littérature des époques d'abondance où, après une longue attente, tout fleurit, tout pullule à la fois. Ce travail lent et silencieux, cette mystérieuse éclosion, ce fécond recueillement d'une nature puissante, qui se prépare à montrer, à faire éclater toutes ses forces, nous le retrouvons dans l'histoire de toutes les littératures, dans notre littérature, par exemple, qui n'a pas du premier coup donné naissance à Corneille ; nous le retrouvons dans la littérature anglaise, à l'heure où va briller Shakespeare.

I

Parmi les étoiles qui escortent l'astre shakespearien, nous pourrions citer Lilly, *le fantaisiste;* Marlowe « au vers puissant; » mais entre tous Ben Jonson apparaît et rayonne d'un vif éclat. Ben Jonson n'est pas seulement, comme Beaumont et Fletcher, comme Massinger, comme Webster et Ford, l'heureux imitateur, l'élève docile de Shakespeare; il est son rival et prend place immédiatement à côté de lui.

Il ne faudrait pas se méprendre, toutefois, sur le caractère de cette rivalité, comme l'ont fait de gaieté de cœur des commentateurs maladroits ou des critiques prévenus, volontairement indisposés contre un écrivain dont le talent parut quelquefois balancer le génie de Shakespeare. On s'étonne, en vérité, que M. Victor Hugo se soit plu à noircir Ben Jonson, à le peindre comme un poète médiocre, « un envieux en permanence, » qui ne pouvait pardonner aux triomphes et à la gloire de son rival. On connaît depuis longtemps ce procédé commode, cette tactique vulgaire, qui consiste à rabaisser une renommée pour en grandir une autre, et se donner le plaisir d'élever un piédestal sur des ruines; en adoptant Shakespeare (à charge de revanche et pour se couvrir souvent de son grand nom), en l'entourant de l'affection la plus tendre, M. Victor Hugo s'est cru obligé de jeter des pierres à ses rivaux, de redresser des torts imaginaires et de venger son idole de quelques confus murmures. En vérité, on n'est pas plus susceptible, et il faut avoir les oreilles bien chatouilleuses pour s'offenser de quelques propos de coulisses, de quelques critiques purement littéraires échappées à Ben Jonson. — Un jour, les comédiens disaient à l'honneur du grand poète, que jamais il ne raturait une ligne. « Plût à Dieu qu'il en eût raturé mille, » répondit Ben Jonson. C'en est assez pour que M. Victor Hugo crie au scandale, au sacrilége, comme si le bon goût ne ratifiait pas ce jugement sévère. Et depuis quand mérite-t-on le titre d'envieux parce qu'on critique librement, consciencieusement une œuvre d'art, fût-ce l'œuvre d'un contemporain et d'un émule? Shakespeare était certes moins soucieux de sa renommée que ne l'a été son trop zélé défenseur; il aimait à se rencontrer, à se mesurer amicalement, cordialement avec Ben Jonson, à faire avec lui assaut d'esprit et de bons mots; les deux lutteurs ne s'épargnaient pas les critiques et ne se cabraient pas sous les ripostes. Le fameux Raleigh avait eu l'idée, une idée princière, de fonder un club où se réunissaient les grands

écrivains du temps, et qu'on appelait *le Club de la Sirène.* Fletcher, dans une épître adressée à Ben Jonson, pendant un assez long séjour qu'il fit hors de Londres, a dépeint sous les plus riantes couleurs ce salon-taverne, où se donnaient rendez-vous les meilleurs poètes. « Pour moi, dit-il à ses collaborateurs, à ses amis, il me semble, depuis que je vous ai quittés, avoir perdu le peu d'esprit que j'avais. Car l'esprit est comme la balle du jeu de paume, qui n'est bien reprise que lorsqu'elle est bien lancée. Que de choses nous avons vues à *la Sirène!* que de conversations! si agiles, si pleines d'une subtile flamme, que l'on aurait pu croire que chacun de nous dépensait tout son esprit dans un bon mot, résolu à vivre comme un imbécile le restant de sa sotte vie! Il y avait de prodigué là assez d'esprit pour en fournir à toute la ville pendant plus de trois jours, et pour permettre à tous les bons bourgeois de parler à l'aventure tant qu'ils duraient. Lorsque nous quittions la place, nous laissions derrière nous une atmosphère suffisante à rendre spirituels les gens qui nous succédaient, tout sages ou niais qu'ils pussent être. » Si aimable, si séduisant que soit ce tableau, nous ne le croyons pas chargé, et ce devait être une bonne fortune pour les bourgeois de Londres, comme pour les esprits les plus fins et les plus délicats, d'assister à ces réunions, où étincelait l'imagination capricieuse de Shakespeare, où éclataient, avec une verve égale, la violente indignation satirique et la jovialité puissante de Ben Jonson. « Je les considérais tous deux, dit un des témoins du temps, l'un comme un grand galion espagnol, l'autre comme un vaisseau de guerre anglais. Jonson était le galion solide, mais un peu lourd dans ses évolutions; Shakespeare la frégate anglaise, plus légère, virait de bord soudainement, et profitait de tous les vents par la vivacité de son esprit et de son imagination. »

Je ne sais si nous devons croire sur parole ce témoin du temps, lorsqu'il prête à Shakespeare une si vive agilité, une légèreté si alerte. Ses chefs-d'œuvre trahissent plus de force que de souplesse, et plus d'imagination que d'esprit. Mais c'est bien ainsi qu'on se figure Ben Jonson, comme un galion solide, un vaisseau blindé, cuirassé, que n'entame pas la mitraille, et qui résiste à l'abordage. C'est bien l'athlète de la satire, dont les bras nerveux vont fouetter le vice sans pitié, et dont l'épiderme insensible résiste aux morsures de la vermine littéraire; c'est l'Hercule robuste qui porte aisément, allégrement, les haines qu'il soulève, et laisse retomber sans fléchir ce poids énorme dont un autre eût été écrasé; en un mot, c'est le batailleur résolu, le duelliste effréné, toujours prêt à mettre la dague au vent, qui méprise le danger et attend de pied ferme son adversaire, avec un sang-froid imperturbable et une provocante ironie.

C'est par ce caractère âpre et mordant, par ce ton hardi et cette attitude agressive ; c'est par ces allures martiales et cette intrépidité de langage, voisine quelquefois de l'insolence, que Ben Jonson se distingue de Shakespeare, et c'est là qu'il faut chercher le secret de son talent, si merveilleusement propre à la comédie. Se poser effrontément en face de ses contemporains, les toiser, les mesurer d'un regard hardi et pénétrant, déchirer leur masque et mettre à nu leurs travers, étaler en plein soleil leurs faiblesses ridicules, leur lancer en plein visage, comme autant de soufflets, des vérités sévères, quelquefois brutales, et les jeter ainsi dépouillés sur la scène, les offrir aux éclats de rire d'une foule friande de pareils spectacles, tel fut le rôle que s'appropria Ben Jonson, et qu'il remplit avec une inflexible persévérance. Shakespeare le surpasse en imagination ; son génie aventureux cherche des régions à la fois plus hautes et plus vastes ; il revêt ses personnages d'une lumière plus éclatante ; il leur imprime, quels qu'ils soient, une triomphante majesté ; il est plus grand enfin, il est plus poète que Ben Jonson ; mais Ben Jonson est au moins aussi humain que Shakespeare ; il arbore l'*homo sum* de Térence et l'applique à la comédie ; *je suis homme*, c'est-à-dire j'appartiens à l'humanité ; j'ai appris à me moquer des hommes, à me divertir de leurs ridicules, à plaisanter sur leurs travers, à étudier leurs vices, à dévoiler leurs mensonges et à flétrir leur hypocrisie.

Ben Jonson possédait surtout la force comique ; il était armé de pied en cap pour les jeux violents de la satire. La nature elle-même semblait l'avoir, non pas façonné, mais taillé pour faire le coup de poing dans l'arène poétique. Espèce de constable littéraire, il avait, comme on dit, le physique de l'emploi. Il semblait né pour boxer. Horace, un de ses maîtres de prédilection dans la satire, Horace se représente lui-même avec une figure un peu maladive, une physionomie douce, volontiers mélancolique ; il a le doux parler, et le fin sourire erre nonchalamment sur ses lèvres, plutôt que le rire amer et dédaigneux de la satire et de la comédie ; il n'a pas les airs indignés et le regard farouche ; il est homme du monde, et l'ami, le commensal de l'élégant Mécène s'étudie à cacher, plutôt qu'à trahir, l'humeur frondeuse dont il est possédé. La physionomie de Ben Jonson, au contraire, et toute sa personne, révèlent l'âpreté de son caractère. Figurez-vous un corps robuste, une énorme face, une vigoureuse mâchoire, des yeux profonds et durs, un cou de taureau. Sa peau avait été de bonne heure couturée par le scorbut, et lui-même dit quelque part qu'il eut dans le milieu de sa vie « une montagne pour ventre et un dandinement disgracieux pour démarche. » Tous ses traits, fortement accentués, anguleux ou carrés, dénonçaient l'orgueil et l'amour des luttes violentes. Certes, « il n'y a

rien de moins séduisant que ce gros homme, si solidement charpenté ; rien de moins gracieux que cette montagne ambulante, qui va se dandinant à travers les rues de Londres, et les passants devaient regarder avec défiance et se montrer du doigt un personnage si étrangement bâti. »

« Ben Jonson avait l'esprit semblable au corps, » nous dit son traducteur, qui pourtant admire plus que personne son talent ; c'est dire d'avance qu'il ne faut attendre d'un tel homme ni tendresse, ni pitié, pour peu qu'on ait des ridicules à la surface ou des vices au fond de l'âme. « Ben Jonson était un Anglo-Saxon enté sur un Romain de la décadence. » On découvre, en effet, dans le poète cette double nature. Il a porté au plus haut degré la fierté triomphante, l'orgueil intraitable qui caractérise la race anglo-saxonne. Il a d'ailleurs pris et gardé des mœurs de son siècle je ne sais quoi de farouche et un peu sauvage, une rudesse parfois brutale qui répugne à notre élégance raffinée, à notre délicatesse moderne. Mais à côté de cette incorrection choquante, de cette dureté rébarbative, nous trouvons dans Ben Jonson un goût fin, cultivé, qui lui permet de comprendre, d'admirer les beautés classiques de l'antiquité latine, et de les imiter quelquefois avec bonheur. Ce n'est pas qu'il ait reçu les bienfaits d'une instruction solide dans quelques-uns de ces brillants colléges qui commençaient à se multiplier en Angleterre. Négligé et presque abandonné par sa mère qui, devenue veuve, s'était remariée à un maître maçon, il passe quelques années à peine sur les bancs du collége de Saint-John, à Cambridge ; puis, arraché tout à coup à la lecture d'Homère et d'Horace, qu'il commençait à déchiffrer, il se voit condamné à manier la truelle. Le métier ne lui plut pas sans doute, car bientôt nous le voyons fuir sur le continent et entrer comme volontaire dans l'armée des Flandres ; mais de Flandre il ne rapporte qu'une certaine réputation de bravoure, quelques mots d'allemand et une bourse vide. Il fallait vivre pourtant, et Ben Jonson, un jour que la misère devint plus grande et la faim plus pressante, s'en fut frapper à la porte d'un théâtre. C'était, dans ce siècle peu tendre, l'asile ordinaire, la maison de refuge des poètes affamés, qui trouvaient là un morceau de pain pour une tragédie et recevaient quelque menue monnaie en échange de leur esprit ou de leur talent. Certes, il fallait que Ben Jonson fût doué d'un tempérament bien vigoureux, pour avoir résisté aux angoisses de la misère et à l'écrasant labeur quotidien qui était le lot des acteurs et des poètes. On se demande comment, éprouvé par tant de revers et condamné à une existence aussi tourmentée, il put trouver des loisirs pour l'étude austère et recueillie des anciennes littératures. Cependant, ces littéra-

tures lui devinrent familières. Il butina à travers la poésie latine ; il en a respiré les plus purs parfums et cueilli les fleurs les plus fraîches ; il se plaît à en faire des bouquets, qu'il offre à ses contemporains d'un air satisfait, quelque défiance, quelque mépris qu'il ait d'ailleurs pour l'ignorance et le mauvais goût de son siècle. Mais Ben Jonson aime ces contrastes et ces anachronismes. Térence, Plaute et Horace l'aideront à combattre les préjugés, à changer les habitudes barbares, le mauvais ton de la société qui l'entoure. Appuyé sur ces élégants modèles, il semble parfois prendre en pitié la poésie de son temps, et surtout la poésie dramatique, à laquelle il donne, comme acteur et comme poète, la plupart de ses soirées. Tout d'abord, et dès ses débuts, il se pose en réformateur hardi et énergique de la poésie théâtrale, attaché, enchaîné étroitement aux traditions classiques, qu'il prétend exhumer et qu'il rapporte fièrement à ses contemporains. Certes, ce fut un grand sujet d'étonnement, un long soulèvement d'envie et une rapide explosion de murmures, quand on vit ce novateur de vingt ans, ce fanatique de l'antiquité s'avancer résolûment sur la scène et exposer, dans un langage ferme et résolu, son intention bien arrêtée de rompre en visière au dévergondage d'une poésie effrénée qui, depuis si longtemps, flattait le mauvais goût des spectateurs. « Bien que le besoin de vivre ait créé un grand nombre de poètes, cependant, le nôtre n'a pas assez aimé le théâtre pour oser conserver les mauvaises coutumes du siècle, en sacrifiant son propre goût et sa juste répugnance à vous montrer l'enfant, à peine sorti de ses langes, qui devient tout à coup un homme fait, et atteint bientôt, avec la même barbe et les mêmes vêtements, la soixantaine et plus ; ni à ressusciter, au moyen de trois épées rouillées et de quelques mots longs d'un pied ou d'un demi-pied, les longues querelles d'York et de Lancastre ; ni à faire cicatriser une profonde blessure en une minute derrière la scène. L'auteur préfère vous prier de bien accueillir aujourd'hui une pièce telle, selon lui, que les autres devraient être, et dans laquelle le chœur ne vous fera pas voyager au delà des mers ; vous n'y verrez pas des trônes descendre avec bruit du haut des airs, à l'ébahissement des petits garçons, ni des fusées partir, à l'effroi des femmes ; vous n'y entendrez pas des boules rouler sur le cuivre pour vous dire : « Il tonne, » ni des tambours tumultueux faire des roulements pour vous apprendre quand arrive la tempête ; mais vous y verrez les personnages agir et parler comme il est d'usage de parler et d'agir, et l'on vous y représentera l'image de la vie et le tableau des folies de l'homme et non celui de ses crimes. »

C'est en 1595 que Ben Jonson écrivait ces lignes et traçait cette

sorte de manifeste en tête de sa première comédie, qui avait pour titre : *Every man in his humour* (*Chaque homme a son humeur*). Dans toutes ses œuvres, Ben Jonson resta fidèle à ce programme rigoureusement classique. L'unité de temps y est conservée et même circonscrite plus que de raison, car l'action se passe de six heures du matin à dix heures du soir; l'unité de lieu n'est guère moins scrupuleusement respectée, car la scène ne varie que d'une rue à l'autre. Certainement, le scholastique le plus exigeant, le pédant le plus sévère ne pourrait que louer ces bonnes intentions du poète et ce religieux attachement à l'antiquité. Mais Ben Jonson n'est pas classique seulement par l'intention. Dans *Every man in his humour*, on reconnaît aisément l'inspiration de Plaute et de Térence. Il y a tel ou tel passage de cette comédie qui rappelle soudainement à l'esprit, non pas une réminiscence vague, mais un souvenir direct, saisissant, de la poésie latine. Quelquefois même, Ben Jonson ne se donne pas la peine d'imiter son modèle et de déguiser ses emprunts: il prend son bien où il le trouve et se borne à traduire. Ce vieillard indulgent, ce père tendre, qui a des théories arrêtées, un système sur l'éducation, qui est convaincu que douceur fait plus que violence, et que le meilleur moyen de préserver un jeune homme des écarts, c'est de le laisser à son humeur, ce père complaisant et commode, c'est le père des *Adelphes*, c'est le Micion de Térence. On a vu chez Plaute ces fanfarons, qui portent aujourd'hui les noms de Tucca, de Shift et de Boabdil, soldats estropiés, à la fois vantards et poltrons, qui paradent effrontément devant les faibles, tirent l'épée à tout propos contre des jeunes gens imberbes, querellent des fantômes, prompts à rengainer devant les forts et à esquiver le danger. Il est bien de la famille du *Miles gloriosus*, ce bravache à tous crins, ce capitaine fracasse, qui a toujours la main à sa longue rapière, regarde de travers le passant inoffensif, crie à tue tête ses prétendus exploits, ses duels imaginaires, et donne en plein vent une leçon d'escrime à un étourdi de vingt ans, le tout accompagné de jurons à faire frémir toutes les casernes.

Vous vous rappelez cette satire d'Horace, dans laquelle le poète latin imagine qu'un de ses amis, craignant pour son repos, lui conseille de renoncer à la poésie satirique et l'engage à chanter les louanges d'Auguste, au lieu de se donner le triste plaisir de critiquer les vices de ses contemporains. Ce petit dialogue, que Boileau récitait sans doute en écrivant son *Epître à mon esprit*, je crois le retrouver dans Ben Jonson, mais longuement développé, sur un ton plus ferme et plus énergique. Aussi bien, si je ne craignais d'abuser des rapprochements, je comparerais volontiers cette scène de Ben Jonson à certaines pages du *Misanthrope*. Voici Philinte, l'indul-

gent, le complaisant Philinte, qui conseille à Alceste, c'est-à-dire à Ben Jonson, de prendre tout doucement les hommes comme ils sont, de ne pas s'affliger ni s'indigner de leurs vices, de leurs crimes, de même qu'on ne s'indigne pas de voir « des singes malfaisants et des loups pleins de rage. » Ben Jonson répond à ce beau conseilleur à peu près comme Alceste, avec « la haine vigoureuse » qu'on doit avoir pour le mal et la vertueuse indignation d'un honnête homme : « Je ne redoute pas le froncement d'un sourcil courroucé, quand il me plaît de démasquer un vice public. Je ne crains ni les drogues d'une prostituée ni le poignard des entremetteurs, quand je dévoile leur odieuse luxure ; ni les griffes réunies des brocanteurs, des usuriers et des hommes de loi, quand je suis décidé à dire tout haut qu'ils sont corrompus ; ni enfin la mine réchignée des courtisans, quand j'applaudis à la souplesse aisée de leurs hanches flexibles. »

Mais il est une secte pour laquelle Ben Jonson semble avoir un mépris exceptionnel : c'est surtout aux tartufes insolents qu'il réserve sa colère, à ces hommes « qui fuient la seule odeur du péché et semblent être confits en dévotion, qui portent leur religion dans leurs habits et dont les cheveux sont coupés plus courts que leurs sourcils, tandis que leur conscience est plus large que l'Océan. » Dans ces quelques lignes, dans ces citations, que nous écourtons à regret, on reconnaît cette double nature dont nous avons parlé, et qui explique le talent de Ben Jonson. Par ses études, par les modèles qui le passionnent et qu'il imite heureusement, qu'il copie même à l'occasion, il est classique, essentiellement classique ; il a la passion, le culte de l'antiquité ; mais en même temps, ne l'oublions pas, il est par nature, par tempérament, essentiellement frondeur ; il a l'humeur querelleuse et l'esprit batailleur ; sa constitution physique et morale le pousse aux luttes ardentes, et il y apporte toute l'énergie de sa robuste nature. Il imite les poètes latins, mais en multipliant leur force, en enchérissant sur leur vigueur. La satire d'Horace est anodine, comparée à ses satires passionnées. Il lui faut des mots *herculéens*, comme dit Juvénal, pour attaquer les crimes : « Ma main rude a été faite pour saisir le vice au collet, pour le presser entre les doigts et faire sortir l'humeur de ces âmes spongieuses, qui se sont gonflées de toutes les petites vanités oisives. Mon âme ne fut jamais broyée dans un moulin à huile pour flatter le vice et caresser l'iniquité ; non, et d'un bras armé et résolu, je veux montrer toutes nues les folies déguenillées du siècle et, avec un fouet d'acier, je graverai sur leurs flancs de fer des lignes sanglantes. »

On conçoit aisément qu'un écrivain de cette trempe ne devait pas être fort tendre pour les imprudents qui osaient le provoquer. Un

jour, on lui apprend que deux poètes dramatiques, Marston et Decker, se préparent à l'attaquer : il bondit à cette nouvelle, et véritablement semblable au lion blessé, il s'apprête à déchirer ses ennemis. Il rassemble, il ramasse toutes ses forces, et lui, Ben Jonson, le poète classique, qui ne composait ses pièces qu'à loisir, qui prenait son temps et ses aises pour écrire, afin d'écrire mieux, il termine en quelques semaines sa pièce du *Poetaster* (le Méchant poète), où éclate tout son sauvage orgueil.

Je ne sais trop quel accueil ferait à une pièce écrite sur le ton du *Poetaster* notre public français, si susceptible. Nous sommes tous, tant que nous sommes, spectateurs ou lecteurs, enclins à juger de haut l'homme qui est assez imprudent pour nous soumettre ses élucubrations poétiques ; dès que nous avons acheté son livre, dès que nous avons payé notre loge ou notre stalle, nous nous établissons en magistrats souverains ; nous prenons d'abord un front sévère et affichons des airs de supériorité. C'est pour nous désarmer que les écrivains qui ont de l'expérience et qui ont appris l'art des concessions, ont inventé les préfaces et les prologues. Cette sorte de littérature exige surtout une grande souplesse et une profonde humilité. L'auteur fait la révérence au public, s'incline bien bas, se courbe comme un courtisan sous l'œil du maître, comme un coupable sous les questions du juge. Cette humilité est feinte, chacun le sait ; cette politesse obséquieuse est étudiée, personne ne l'ignore ; le courtisan qui se baisse a le cœur dévoré d'ambition, chacun le devine. Peu importe, le tour est joué ; le lecteur et le spectateur sont disposés à faire grâce ; les juges sont prévenus.

Mais que penseriez-vous d'un auteur assez maladroit, assez téméraire pour ne demander aucune indulgence, qui, comme Alceste, refuserait obstinément de sacrifier aux habitudes de son siècle, et, loin de solliciter pour le gain de son procès, c'est-à-dire pour le succès de sa pièce ou de son livre, indisposerait le public par sa fierté? Sans doute, il ne resterait à ce bourru qu'à rompre entièrement avec notre société et à s'en aller écrire au désert.

Eh bien! cette fierté misanthropique, ce courage hautain, ce dédain superbe d'une politesse fausse et banale, Jonson l'étala hardiment dans sa pièce du *Poetaster*. Il rejette, il méprise la récompense offerte d'ordinaire à la modestie vraie ou calculée; il est tenté de surfaire son talent plutôt que de le rabaisser; il est sûr de lui-même, il n'ignore pas qu'il a du mérite, un grand mérite, et il le fait sentir. Jamais apologie ne fut écrite en termes plus altiers, plus menaçants. On devine, on sent, non pas la rancune — ce mot ferait injure au caractère franc et ouvert de Ben Jonson — mais la colère sourde et grondante qui s'est amassée dans le cœur blessé du

poète. On pressent la tempête, on devine avec effroi la vengeance, et une vengeance cruelle, celle qui s'exerce avant le crime commis, qui punit une simple préméditation, qui prévient l'ennemi en lui déclarant la guerre. Nous ne saurions approuver complétement Ben Jonson; et ce sera toujours une triste chose, un fâcheux exemple, que ces personnalités offensantes et ces attaques directes. Parodiez les travers, châtiez les vices, montrez-nous les ridicules de toute une classe, réunissez dans un seul type les défauts communs à plusieurs, mettez en scène Harpagon ou Tartufe, rien de mieux; c'est le domaine public; les Labruyère et les Molière peuvent s'y divertir à l'aise; mais l'individu, la personne est chose sacrée, et l'on ne peut applaudir l'écrivain qui désigne un homme aux quolibets de la foule, qui dénonce aux insultes des spectateurs un être vivant. Le spectacle est curieux pourtant: c'est Aristophane en Angleterre.

Le poète retient d'abord son indignation; il semble dédaigner un succès trop facile, un triomphe sans gloire; il se renferme, il se drape même un peu dans une dignité calme, et son langage ne manque ni d'élévation ni de noblesse. « Les destinées n'ont pas tissé d'un fil trop grossier les jours de celui qui, libre de troubles extérieurs, vit dans sa solitude de façon à mépriser la langue des méchants, et dédaigne la fortune autant et plus qu'elle ne le dédaigne. La chose la plus heureuse est de se placer assez haut pour que les coups de la malignité ne puissent vous atteindre. L'homme peut alors se rire des injures et laisser le soin de sa vengeance à la conscience bourrelée de ses ennnemis. Je réfléchis au pauvre succès de leur malice, qui, après avoir prodigué tant de paroles sulfureuses et avoir lancé tant de foudres de leur bouche chargée de tempêtes, n'a laissé autour d'eux que la fumée nauséabonde d'une décharge inutile, le tout à leur honte; tandis que moi, qu'ils avaient pris pour but, je suis assis tranquille, sans la moindre égratignure, aussi peu blessé dans mon âme que dans mon corps. »

On aime à voir un vrai poète répondre à de frivoles attaques, à des haines mesquines, dans ce langage modéré et en même temps énergique, avec cette impassibilité sereine et ce dédain victorieux. Il y a quelquefois plus de force dans le silence que dans l'injure, et le mépris qui se tait peut devenir un plus dur châtiment que la colère qui tonne. Mais attendez; Ben Jonson n'a pas dit son dernier mot, son naturel nous promet quelque tempête, son tempérament nous en répond; cette calme attitude n'est point son fait. Le voilà en effet qui se fâche; il s'emporte, sa vivacité reprend le dessus, son impétuosité triomphe, on sent que l'Hercule va laisser tomber sa

lourde massue, le galion solide va briser d'un choc terrible les barques imprudentes qui nagent dans ses eaux et font du tumulte autour de lui; bientôt il démasque ses batteries et lance des bordées formidables. Qu'on nous pardonne ces comparaisons; encore qu'un peu emphatiques, elles nous semblent peindre exactement la rage du poète. Il ne trouve pas d'épithètes assez fortes, de métaphores assez violentes et de sanglantes épigrammes, pas de termes assez vils et grossiers pour contenter sa colère; il n'a pas assez de flèches empoisonnées pour frapper « ces singes malfaisants, ces oiseaux impurs qui vomissent le trop plein de leurs entrailles enflammées. » Et si l'on s'étonne, si l'on s'afflige de cette crudité de langage et de ce débordement d'injures, si l'on blâme ce rude châtiment infligé par un poète à des adversaires indignes, et si peu proportionné à la faute commise, Ben Jonson répond simplement, comme un homme jaloux de ses aises, qu'on a eu tort de l'impatienter, et qu'il ne fallait point le mettre en colère. « J'espérais que mes détracteurs rougiraient et se tiendraient tranquilles; mais j'ai bien vu le contraire, car, après avoir subi l'importunité des mouches, j'ai provoqué la colère des guêpes et j'ai fait sortir les frélons de leur nid, si bien que tous tourbillonnent et bourdonnent, pleins de rage, autour de mes narines, et, comme des cigales criardes que l'on tient par les deux ailes, ils ont rempli de bruit toutes les oreilles. »

Encore une fois, nous n'approuvons pas l'emportement de Ben Jonson; nous l'expliquons seulement par son tempérament. C'est le côté le moins séduisant de sa double nature qui nous apparaît ici; ce sont les angles saillants, les aspérités de son caractère; nous préférons le poète quand il est au repos, pour ainsi dire, quand il se baigne indolemment, quand il se plonge avec amour dans les flots caressants de la poésie latine; lorsqu'il frotte son corps d'athlète des plus frais parfums de l'antiquité; lorsque, par exemple, il s'écrie avec l'élan d'une noble inspiration : « O sainte poésie! esprit des arts, âme de la science et reine des arts, quelle profanation, quel sacrilége ont été offerts à ta divinité! Faut-il que ton innocente pauvreté donne à l'ignorance monstrueuse des armes pour te blesser! Ils tirent tous leurs arguments de ton indigence ou de l'abus que font de tes nobles facultés certains cerveaux abâtardis. Ah! si les hommes savaient distinguer la nature des esprits et établir une vraie différence entre les esprits boiteux qui vont buttant à chaque pas, pour gagner un prix vulgaire de louage, et ces hautes intelligences, filles de la muse, qui, s'élevant sur les ailes de la pensée immortelle, heurtent la terre d'un talon dédaigneux et vont

frapper jusqu'aux portes du ciel, les hommes alors ne viendraient pas poignarder la poésie avec des grimaces injurieuses et des censures désespérées. »

C'est dans la bouche d'Ovide que Ben Jonson place ces belles paroles, au milieu d'un souper chez Chloé; nous retombons en pleine antiquité latine. Voici Ovide exposé sur la scène anglaise, jouant un rôle dans le *Poetaster*, et parlant son poétique langage; tout à l'heure, Ben Jonson traduira mot pour mot un de ses plus beaux chants sur l'immortalité qui attend les poètes. Voici Properce qui rêve une élégie; il est bientôt suivi du tendre Tibulle. Aucun des poètes du siècle d'Auguste ne manque à ce brillant défilé. Horace apparaît, escorté des principaux personnages, ennuyeux ou plaisants, qui ont trouvé place dans ses satires; ce sont des *ombres* amenées par le poète à ce splendide festin. Voici Hermogènes, le chanteur « qui ne sait ni commencer ni finir, » qui a besoin de lents préparatifs et d'un long recueillement, et ne cède qu'à d'instantes prières pour faire entendre sa belle voix; mais, quand il s'est décidé à chanter, rien ne l'arrête, ni la satiété de ceux qui l'écoutent ni le festin qui s'achève et le matin qui va venir. A côté de lui s'est assis Crispinus, le poète médiocre et content de lui-même, qui s'admire dans ses œuvres, se berce complaisamment au bruit de ses vers, et joint d'ailleurs au goût de la poésie certains petits talents de société fort agréables, comme celui de « courtiser des maîtresses, de baiser leurs mains et de jouer avec leur éventail ou leur petit chien. » Horace avait rencontré cet étrange personnage au détour d'une rue, un jour qu'il allait comme vont les poètes, méditant une élégie ou murmurant une satire; Crispinus, qui le connaissait de réputation seulement, l'avait abordé sans façon, sous prétexte que lui aussi était poète, et qu'à eux deux ils devaient faire une couple d'amis; puis, presque aussitôt, il s'était mis à lui réciter en plein vent quelques vers nouveau-nés sur la coiffure de la femme d'un joaillier. Horace avait bien envie de se défaire de l'importun et de l'envoyer à tous les diables; mais Horace tenait à être poli jusqu'au bout, et, maudissant sa facile complaisance, il regrettait de ne point avoir reçu de la nature ce don de brutale franchise départi à Bolanus; heureux Bolanus, qui aurait tout de suite tranché net avec ce terrible fâcheux. Heureux Ben Jonson, qui imitait Bolanus !

On le voit, la scène est une copie presque servile d'Horace; elle est tirée de la plus connue de ses satires. Mais il ne faut pas croire que cette adoration, ce culte passionné pour l'antiquité latine, ferme les yeux du poète à des ridicules et à des vices plus modernes. En même temps qu'il se souvient de ses auteurs classiques, pendant qu'il puise à pleines mains dans le trésor des vieilles littératures,

Ben Jonson s'attache, il s'accroche, pour ainsi dire, à des modèles plus rapprochés de lui, il se prend aux travers qu'il rencontre sur son chemin ; il se moque en passant de la vanité de Chloé, qui était née grande dame comme d'autres naissent portières, qui s'en veut d'avoir épousé un bourgeois, suit les modes aristocratiques avec une scrupuleuse exactitude, collectionne les grands seigneurs et les célébrités. A côté d'elle se pavane une sorte de bourgeois gentilhomme, qui a fait une étude approfondie des lois de l'étiquette, essaye de prendre le ton du meilleur monde, s'épanouit d'élégance et se pâme de distinction. Ces caractères ne sont qu'indiqués dans le *Poetaster;* ce sont des portraits au crayon, de simples esquisses. Dans *l'Alchimiste*, dans *Epicène*, dans *Volpone* surtout, qui est le chef-d'œuvre de Ben Jonson, les traits sont plus nettement accentués, les physionomies tracées d'une main plus ferme ; ce sont des peintures achevées, des couleurs éclatantes ; on admire dans ces œuvres une originalité puissante, un vigoureux talent de création. C'est que non-seulement Ben Jonson est classique, imitateur heureux des anciens, il est en même temps observateur sagace, analyste profond et opiniâtre, il est essentiellement moraliste. Et s'il est moraliste, ce n'est pas précisément parce qu'à la fin de presque toutes ses pièces, il prend soin d'ajouter une conclusion, une moralité sévère, comme ont coutume les fabulistes ; précaution quelque peu injurieuse pour les lecteurs et les spectateurs. Il est moraliste surtout parce qu'il a créé des caractères, parce qu'il a su recueillir çà et là, dans la rue ou dans les salons, dans les casernes ou au palais, les traits les plus saisissants qui pouvaient lui servir à former un type, à façonner, à habiller un personnage. Il connaît à merveille le secret de ces philosophiques assemblages, de ces combinaisons savantes, qui réunissent, qui groupent autour d'un seul les défauts communs à plusieurs ; c'est le procédé, c'est le talent de La Bruyère, de Théophraste, des moralistes de tous les temps. Il est bon, s'il n'est pas nécessaire, que le poète comique et satirique soit doublé d'un philosophe ; car, alors, il peut atteindre à des créations comme *Tartufe*, comme *l'Avare* et *le Misanthrope*. M. Taine a prétendu, je le sais, que cette méthode rigoureuse, qui commence par une patiente analyse pour aboutir à une synthèse vaste et puissante, cette formation abstraite de types et de caractères, était une philosophie trop froide et trop quintessenciée pour être offerte au spectateur ; que le poète s'exposait à créer des monstres, des chimères, ou tout au moins de purs esprits, des êtres de raison, dépourvus de mouvement et de vie. Les chefs-d'œuvre de notre littérature répondent victorieusement à ces critiques, et, sans chercher si loin, nous trouvons dans la plupart des pièces de Ben Jonson une grande rapidité

de mouvement. Les personnages vivent, quoiqu'ils représentent chacun une idée philosophique, et portent le nom d'une passion classée ou de l'un des vices qui sont connus pour faire partie du cœur humain.

Il est vrai que Ben Jonson a un tort qu'il eût pu aisément éviter; il met trop complaisamment le spectateur dans le secret de ses combinaisons; il laisse entrevoir trop volontiers le sujet de ses études psychologiques. C'est une ressource quelquefois imprudente ou du moins inutile, que d'étaler le plan d'une œuvre qu'on prétend faire admirer. Il est bon de ménager quelque surprise adroite et de ne pas toujours mettre l'étiquette au sac. C'est ce que fait un peu Ben Jonson. Ses personnages ont d'ordinaire chacun un nom spécial, le plus souvent un nom tiré du latin, qui désigne un vice, qualifie une passion et prévient le spectateur; chacun d'eux a, pour ainsi dire, le masque à la main. *Asper* nous fait pressentir un esprit indépendant, disposé à fronder les abus et les préjugés, une âpre nature qui ne garde aucune mesure avec le vice triomphant. *Mitis*, au contraire, passera volontiers condamnation sur les travers de la société; il est doué d'une indulgence élastique et d'une tolérance universelle; c'est toujours Alceste et Philinte. *Carlo Buffone* est un railleur grossier et profane, prompt à parodier ceux qui lui déplaisent, et ne voyant dans la nature humaine que ses difformités, dont il se divertit avec une gaieté impertinente et criarde. On devine aisément que *Sordido* est un rustre dont chacun s'éloigne, on prévoit que *Macilente* est un envieux dont les humeurs sont aigries et qui est prédestiné à mourir d'apoplexie en apprenant le bonheur d'autrui; quant à *Moroso*, il engendre la mélancolie; il est ennemi du bruit et des plaisirs; la plus touchante musique, par cela même qu'elle produit des sons, la plus belle femme, pour peu qu'elle s'égaye et babille, devient pour lui un insupportable supplice.

J'arrive à *Volpone*, c'est-à-dire à l'œuvre capitale de Ben Jonson, Même procédé philosophique, même habitude d'étiqueter pour ainsi dire les passions humaines, de donner à chacune d'elles un nom particulier, emprunté le plus souvent au latin et à l'italien, quelquefois même le nom d'un oiseau ou d'un animal bien connu, qui les désigne clairement à l'attention des spectateurs. Dans la comédie de *Volpone*, par exemple, que M. Taine appelle un chef-d'œuvre, Volpone emprunte son nom au renard; il en a la ruse et l'hypocrisie; c'est un animal de la plus dangereuse espèce, dont les détours compliqués, la marche tortueuse déroutent les plus habiles; il est passé maître en fait de tromperie; il fait le mort pour attirer les oiseaux de proie et les croquer. Voici venir le corbeau tout joyeux, *ovans gutture corvus*, qui fait entendre un grand bruit d'ailes au-

dessus de ce faux moribond. L'autre semble n'avoir plus qu'un souffle de vie. Arrive le vautour affamé dont les serres cruelles menacent, et dont le regard fauve flamboie de tout le feu d'une sombre convoitise. Ainsi le nom des personnages de la pièce est emprunté à l'histoire naturelle; chacun a son correspondant, son modèle dans le règne animal. Dans la société qu'a dépeinte et critiquée Ben Jonson, Volpone est un rusé coquin, qui a mille tours dans son sac; un artisan de fourberies qui ne compte plus le nombre de ses dupes. C'est un homme riche et sensuel, qui, tout en cultivant le mensonge par goût, le pratique aussi par calcul, aime les raffinements de toute espèce et met l'hypocrisie au service de la volupté. Il se donne le plaisir très lucratif de se faire passer pour mourant, et, comme il est sans enfants et sans collatéraux, on voit se presser à son chevet une foule cupide et affamée, qui courtise son héritage et attend avec une fiévreuse anxiété son agonie. Voltore, l'avocat, lui apporte une pièce d'argenterie qu'il fait miroiter à ses yeux. Corbaccio, à son tour, pour balancer cette influence rivale, offre un sac d'écus bien pesants et bien sonnants. Puis c'est Corvino qui fait reluire une perle de l'eau la plus pure pour éblouir son cher ami Volpone et s'assurer des droits à cette succession en perspective. Il ajoute sa femme au marché, lui, Corvino le jaloux, qui la gardait comme le dragon gardait la pomme des Hespérides, il la sacrifie sans pitié, malgré sa répugnance et malgré ses pleurs. Lorsque tous les candidats à l'héritage se sont retirés, Volpone jette le masque, c'est-à-dire ses couvertures et ses édredons; il s'élance de son lit, rayonnant de jeunesse et de beauté, comme Antinoüs sortant du bain ; il s'enduit de frais parfums et appelle autour de lui son eunuque et son nain, son cher hermaphrodite, auxquels il commande de lui préparer une fête musicale ou une orgie, une débauche de table ou une bouffonnerie, à leur choix; ou bien il s'admire lui-même et s'applaudit dans un entretien avec Mosca, son cher parasite, son digne élève en hypocrisie, qui finira par le tromper un jour. Malheureusement pour Volpone et heureusement pour la morale, ces succès multipliés ne suffisent pas à satisfaire son amour-propre; en même temps qu'il est avide et rapace, et tient à profiter de son hypocrisie, qui sert si bien ses goûts de dépense et de prodigalité effrénée, Volpone est, comme on l'a dit, un artiste en méchanceté qui aime à berner ses dupes. Bientôt il recommence ses tours, et, après avoir fait le mourant, il fait le mort tout à fait, comme Rodilard, donne par testament tous ses biens à Mosca, revêt un déguisement et s'en va par la ville pour voir la figure de ceux qu'il a déshérités. Mais Mosca, le bon Mosca ne lui laisse pas longtemps ce contentement philosophique; il est cou-

ché tout du long sur le testament, et ne consent plus à lâcher sa proie. Il assure, pour hériter un peu plus tôt, que Volpone est bien mort, mort et enterré. Le renard est pris au piége ; si l'on conteste, si Volpone réclame et prétend ressusciter, on plaidera, on fera appel aux tribunaux. Tout s'éclaircit en effet devant les juges. On découvre enfin ce prodigieux ricochet d'ignominies et de bassesses, la fourberie de Volpone dépassée par celle de Mosca, la rapacité de Corbaccio, le déshonneur de Corvino qui a livré sa femme. A chacun selon ses œuvres : Mosca, l'effronté parasite, sera premièrement fouetté, et de plus demeurera prisonnier à perpétuité sur les galères de l'Etat; Volpone sera mis aux fers jusqu'à ce qu'il devienne réellement malade et impotent; Corbaccio sera envoyé dans un couvent, et son fils, qu'il a voulu déshériter, héritera à l'instant même; quant à Corvino, il sera promené dans une gondole le long des canaux de Venise, avec un bonnet orné de longues oreilles au lieu de cornes, avec un papier attaché sur la poitrine, et la foule lui jettera des pierres, des œufs pourris et des poissons morts.

Tout le monde applaudit à la distribution; tout le monde admire l'ingénieuse sévérité du poète. « La méchanceté se nourrit comme une bête brute jusqu'à ce qu'elle s'engraisse, et alors elle étouffe et elle crève. » La pièce finit sur cette sentence. Volpone nous paraît à beaucoup d'égards l'œuvre principale de Jonson; nulle part il ne s'est montré si philosophe, si profond psychologue; nulle part il n'a étalé sur la scène des types si bien étudiés, des caractères si nettement tracés, et ces personnages, enchâssés dans une action dramatique rapide et entraînante, ces personnages sont bien vivants, quoi qu'on dise. Ils vivent, ils se nourrissent des passions les plus brutales et les plus honteuses, la sensualité qui cherche des plaisirs inconnus, l'hypocrisie tortueuse, la convoitise de l'or qui allume le regard et conseille le crime. On ne peut pas prétendre que Volpone, Corbaccio, Voltore, soient des abstractions philosophiques, de vagues conceptions, le rêve d'un poète flottant dans une demi-clarté; car tous ces êtres ont un souffle puissant; ils respirent, ils se meuvent, ils s'agitent comme s'agite, hélas! une partie de l'humanité, et il semble que Ben Jonson n'ait eu que la peine de les arracher tout palpitants à son siècle pour les jeter sur la scène et étaler leurs plaies hideuses à nos regards épouvantés.

II

Dans cette pléiade shakespearienne, M. Lafond a donné place à deux poètes qui, sans avoir le talent de Ben Jonson, méritent d'être

mentionnés honorablement après lui; c'est Ford et Webster. On a déjà finement apprécié dans cette *Revue* quelques-unes de leurs pièces. M. Lafond les admire presque toutes avec une complaisance, avec une tendresse que nous ne pouvons partager. L'œuvre de Ford, qui a pour titre : *'T is a pity she is a whore*, nous offre le tableau trop hardi d'une passion incestueuse. Elle inspire plus de dégoût que d'intérêt. Ford a risqué bien des situations qui touchent à la grossièreté, des scènes qui répugnent aux esprits les moins prudes et à la délicatesse la plus ordinaire. Il n'est pas si facile qu'on le suppose de faire accepter par le public la peinture d'une passion dont la bizarrerie étonne notre imagination et fait peur pour ainsi dire à la pensée. Voyez de quelles précautions infinies, de quels ménagements, de quelles réticences ingénieuses et calculées Racine se sert pour nous rendre moins choquante la passion de Phèdre et le tableau profane d'un amour incestueux; quelle touche fine et gracieuse! quelle délicatesse de nuances! quelle peinture chaste et modeste! Racine n'insiste pas, il n'appuie pas, il effleure avec une étonnante légèreté. Alfieri lui-même, quoique avec moins de sûreté, a su garder dans *Myrrha* le ton et l'accent qui conviennent. Quelques traits un peu vifs, entre autres le fameux cri d'inceste *o la mia madre felice*, s'adoucissent pour ainsi dire par leur brièveté. Il y a dans la concision même d'Alfieri quelque chose de digne et d'austère qui fait supporter ces hardiesses. Nous sommes loin de Ford, qui étale une passion cynique, une débauche, une orgie dans toute sa monstrueuse nudité. A cette pièce, d'un goût plus que douteux, nous préférons de beaucoup le *Cœur brisé* (*Heart broken*), quoique ce ne soit pas, tant s'en faut, un modèle de décence. Dans cette pièce, qui ne manque pas d'ailleurs d'un certain mouvement dramatique, Ford ne craint pas d'offrir aux yeux du spectateur un homme qui subit en plein théâtre le supplice de Sénèque Telle était dans ce siècle étrange la complaisance facile, ou plutôt le goût grossier du public anglais, qu'il ne s'offensait ni ne s'indignait de pareilles énormités. Mais Ford, en ce genre même, a été surpassé par Webster. Il y a chez celui-ci un véritable régal d'atrocités. Vous avez lu le *Titus Andronicus* de Shakespeare, un drame qui fait frissonner, qui fait frémir, le drame le plus sanglant, le plus terrible que puisse rêver une imagination en délire. *La Duchesse d'Amalfi* et *Vittoria Corombona* laissent loin derrière elles ces sublimes horreurs. Etranglements, coups de poignard, empoisonnements et duels à outrance, tels sont les gracieux ornements qui parent les pièces de Webster. Et cependant, au milieu de cette sauvagerie, de cette tuerie abominable, nous trouvons quelques beaux traits, quelques touchantes figures. Le carac-

tère d'Isabelle, par exemple, a toutes nos sympathies ; on se prend de compassion pour cette jeune femme si digne et si vaillante, que son mari sacrifie à Vittoria, c'est-à-dire à une effrontée courtisane, surnommée le *Diable blanc*. Isabelle croit tout d'abord, la naïve enfant, qu'une séparation suffira à calmer les orages de son cœur ; mais, hélas ! elle garde, malgré elle, son malheureux amour pour le mari qui l'abandonne ; tous les soirs, avant de s'endormir (et s'endort-elle seulement), elle arrose de pleurs brûlants son lit solitaire ; elle couvre d'ardents baisers le portrait de l'ingrat et n'en peut détacher ses lèvres. Passion fatale, passion mortelle, car le portrait a été enduit d'un poison qui la tue. On voit que le dénoûment est tout à fait dans le goût du temps ; il est cruel, il est atroce. Mais cette barbarie n'empêche pas Webster de se montrer et de rester poète, surtout quand renonçant à sa malheureuse prédilection pour l'horrible, il s'attache simplement à étudier une passion honnête, à nous peindre quelque touchante figure qui remue doucement le cœur au lieu d'effrayer l'imagination et vers laquelle on se sent attiré par une sympathie inoffensive, par une pitié qui ne fait point mal. Ce contraste est frappant dans les œuvres de Webster ; sans cesse on y rencontre la même opposition de personnages farouches et de physionomies souriantes. Rien n'est plus saisissant que cette lutte de la force brutale et de la faiblesse désarmée ; de la barbarie triomphante et de la grâce qu'on flétrit, qu'on écrase sans pitié. D'un côté un bourreau qui lève le poignard, et tord un poignet débile ; de l'autre, une victime jeune et belle, adorée, une victime suppliante, murmurant une plaintive prière, et n'ayant ni la volonté ni la force de s'arracher à l'étreinte du meurtrier. D'un côté Othello, dont le regard lance de terribles éclairs, dont la voix menace et gronde ; de l'autre, Desdémone sans défense, qui va tomber sous cette épouvantable colère ; ici, Vittoria Corombona, la courtisane, l'empoisonneuse infâme ; là, au contraire, la *povera* Isabella. Il y a quelque chose de diabolique dans ce caractère de Vittoria, c'est la grandeur dans le mal et la cruauté. On a beau se défendre de l'admirer ; quand elle chicane sa vie aux juges avec une sauvage énergie, quelle insolence de geste, quelle hardiesse de regard ; sa voix raille et provoque ; elle ne descend pas jusqu'à se justifier ; elle pare tous les coups ; elle riposte avec fermeté ; elle accuse, elle insulte ses juges et prétend les faire rougir, elle qui n'a jamais rougi. Au moment même où la sentence la frappe, une ironie âpre, mordante, crispe ses lèvres ; elle jette en partant un sarcasme amer à la tête de ceux qui la condamnent. Devant les reproches de son amant, elle garde le même air triomphant ; elle trouve des répliques hautaines ; elle se révolte avec l'indignation d'une femme honnête ; elle joue la comédie

jusqu'au bout avec une effronterie qui étonne et qui effraye ; elle est forte et vaillante jusque sous le couteau ; elle brave et semble défier son assassin : « Je ne crains rien ; je recevrai la mort comme un prince reçoit les grands ambassadeurs. Je ferai la moitié du chemin pour aller au-devant de ton arme. » A côté de cet horrible caractère, c'est une véritable apparition que la douce figure d'Isabelle, une colombe qui palpite sous le regard obstiné du vautour. Vittoria est de la famille des Macbeth, la digne sœur des Jagos et des Coriolans, des Othellos, de tous les violents, de tous les traîtres qui ensanglantent les drames shakespeariens. Isabelle, au contraire, est de la race des âmes candides ; nature affectueuse et fragile, roseau vivant qui s'appelle Marguerite dans Gœthe, Amélie dans Schiller, Desdémone, ou Ophélia dans Shakespeare. Elles s'en vont moissonnant les roses de la vie, tandis que leur grâce même et leur amour semblent les prédestiner à une mort précoce ou cruelle. On s'étonne en vérité que l'imagination de Webster, qui a créé des caractères terribles, imaginé des prodiges de crimes, qui recherche des tableaux répugnants, et prête parfois à ses héros des sentiments monstrueux, on s'étonne que le même poète ait pu, non-seulement rêver, mais réaliser et produire sur le théâtre des physionomies si charmantes, si gracieuses, qui nous séduisent par leur pureté, qui nous captivent par leur faiblesse et leur malheur.

III

De tous les contemporains de Shakespeare, Ben Jonson est le seul qui l'égale quelquefois ; pas plus que Webster et Ford, Beaumont et Fletcher n'y sauraient prétendre ; ce ne sont pas des rivaux, ce sont des imitateurs, mais des imitateurs d'un incontestable talent, et nous devons savoir gré à M. Lafond qui s'est donné la peine et le plaisir à la fois de ressusciter leurs œuvres. Ce beau travail, cette vaste entreprise est d'autant plus louable, que M. Lafond n'avait pas pour Fletcher et Beaumont, pour Webster et Ford, le même secours que pour Ben Jonson et Massinger, c'est-à-dire les notes, les commentaires précieux de M. Gifford. Il est bon de dire en passant que ni Shakespeare, ni Massinger, ni Beaumont, ni Fletcher n'avaient eu l'idée de publier leurs œuvres complètes. Les pièces de théâtre qui paraissaient séparément du vivant des auteurs voyaient le jour sans que ceux-ci en surveillassent la publication. Elles s'imprimaient sur des copies d'ordinaire empruntées au théâtre. Aux erreurs du copiste venaient s'ajouter les fautes de l'imprimeur ; les noms mêmes

des auteurs y varient, et le titre de la pièce indique tantôt un collaborateur, tantôt un autre. Les vers sont souvent écrits à la suite comme de la prose, sans coupure. C'est la dimension de la page qui règle la longueur de la ligne. Souvent les copies étaient les rôles écrits par les acteurs, et l'on sait qu'alors les acteurs avaient la licence de les allonger ou de les raccourcir à leur gré, d'y mêler des plaisanteries, des obscénités de leur façon. Les fautes d'orthographe fourmillent dans ces copies ; les citations latines ou italiennes sont défigurées ou tronquées. Qu'on songe, d'après cela, quelle sagacité, quels efforts prodigieux de critique et de patience étaient nécessaires aux éditeurs entreprenants qui s'avisèrent les premiers de publier les œuvres complètes de Shakespeare ou de ses contemporains. Les éditeurs, cependant, n'ont pas plus manqué que les gros mots. Ce fut une lutte violente, passionnée de libraires et de commentateurs qui s'escrimaient, bataillaient dans cette nuit obscure. Il était si facile d'argumenter sur un mot mal écrit, sur un nom d'auteur, sur la part qui revenait à chacun dans un chef-d'œuvre. Pour se conduire à travers ce chaos, M. Lafond avait un guide précieux, mais malheureusement incomplet, qui devait le laisser en route. C'est M. Gifford, l'ami de lord Byron, qui seul, comme on sait, avait le privilége de critiquer les vers de l'orgueilleux poète. M. Gifford a publié une édition de Ben Jonson et de Massinger. Mais ses savants et judicieux commentaires manquaient au traducteur de Webster et de Ford, de Fletcher et de Beaumont. M. Lafond a dû suppléer à cet auxiliaire utile par une critique exacte et minutieuse, par des trésors de sagacité.

En vérité, ils étaient bien insoucieux de la postérité, ils prenaient bien peu de soin de leur réputation, ces poètes qui abandonnaient ainsi leurs œuvres à la merci d'un imprimeur et ne s'inquiétaient pas, ne s'irritaient pas de voir un copiste maladroit estropier leurs vers, ou un comédien bouffon les assaisonner de ses grossières plaisanteries. Nos gens de lettres ne comprendront pas aujourd'hui cette coupable indifférence. Nos superbes écrivains n'ont pas cette imprudence barbare de laisser aller leurs œuvres à tous les vents ; ils craindraient trop les reproches de la postérité. On tremble, en effet, quand on pense que, dans les pièces de Shakespeare, il a pu se glisser des erreurs capitales, et que, pour ses chefs-d'œuvre mêmes, on est obligé d'admettre la collaboration anonyme d'un comédien. S'en préoccupa-t-il jamais? Ben Jonson, au moins, ne s'en souciait guères et se promettait quand même l'immortalité. Tous les deux l'ont eue à un degré différent : Shakespeare est le premier ; Ben Jonson est le second à un intervalle honnête ; mais on leur a longtemps préféré, en Angleterre, Fletcher et Beaumont. Du

temps de Charles Ier et de Charles II, c'étaient Fletcher et Beaumont qui avaient la vogue.

On jouait deux de leurs pièces contre une de Shakespeare ou de Ben Jonson; Dryden lui-même écrivait en 1666 : « Le langage de Shakespeare est un peu suranné; mais, dans Beaumont et Fletcher, la langue anglaise me paraît arrivée à sa plus haute perfection; les mots qui, depuis, y ont été introduits, sont plutôt superflus que nécessaires. » Il est vrai que Dryden parle seulement, ici, du langage; c'est une critique un peu grammaticale, une remarque de philologue. Ne s'est-il pas trouvé, chez nous, des écrivains, y compris Voltaire lui-même, qui se sont donné la distraction de déchiqueter les chefs-d'œuvre de Corneille, de relever ses incorrections de langage, ses scories et ses fautes contre la grammaire? Les plus grands génies n'ont jamais manqué de commentateurs, qui prétendent polir et repolir les meilleurs ouvrages. Au commencement du XVIIIe siècle, un auteur anglais écrivait : « En fait d'esprit et de jugement, M. Béaumont était un maître, M. Jonson lui-même lui soumettait tous ses écrits. » — « Ces auteurs, dit un autre, sont à une égale distance entre Shakespeare et Ben Jonson, autant au-dessus de celui-ci qu'au-dessous de l'autre. Ils n'ont pas l'essor rapide, les vigoureux coups d'aile du premier, mais ils s'élèvent à de plus hauts sommets que le second, Beaumont se rapprochant plus de Ben Jonson, et Fletcher de Shakespeare. »

Essayons de remettre les choses et les hommes à leur place; il est temps de faire justice de ces critiques puériles, et, quoique les questions de préséance soient toujours fort délicates et donnent matière à discussion, il n'y a point ici à hésiter, et nous pouvons nous prononcer hardiment; les rangs sont nettement indiqués, et la part de chacun peut se faire sans peine. Personne, aujourd'hui, n'est tenté de disputer la première place à Shakespeare; tout le monde reconnaît, comme le critique anglais, l'essor souverain, l'envergure géante de son imagination; immédiatement à côté de lui, nous ferons asseoir Ben Jonson, son heureux rival, mais nous ferons reculer Beaumont et Fletcher. Selon nous, malgré l'esprit et le jugement qu'on leur prête trop étourdiment, ils doivent céder la place à Massinger. Celui-ci, tout en se parant comme eux des plus gracieux ornements de la poésie, sait encore y joindre l'élévation et la noblesse des sentiments. Nous reconnaissons, nous admirons à l'occasion le lyrisme qu'ils ont répandu à pleines mains dans leurs drames et même dans leurs comédies; mais, en général, ce lyrisme est semé maladroitement, à tort et à travers, avec une prodigalité peu intelligente. Ces hymnes, qui se font entendre tout à coup comme les sons d'une musique cachée, ne nous semblent pas convenir à la

comédie moderne. Elle n'aime plus ces harmonies langoureuses, et, dans la comédie ancienne, il a fallu tout le génie d'Aristophane pour en tirer un bon parti. Cela produit l'effet d'un *oratorio* intercalé au milieu d'un opéra bouffe ; cela crie, cela jure ; ces accès de lyrisme, qui arrivent, qui éclatent par intervalle, couvrent la voix des personnages et portent un coup mortel à l'action.

En dehors de ce défaut, qui leur est particulier, Beaumont et Fletcher ne sont que les pâles et froids imitateurs de Shakespeare. Dans leur tragédie de *Valentinien*, la scène où l'empereur empoisonné vient mourir sur la scène, rappelle la mort du roi Jean dans Shakespeare. La mort de Pontius et d'Œcius, dans cette même tragédie de *Valentinien*, imite la mort de Cassius et de Brutus dans *Jules César*. Rollo, dans la tragédie de ce nom, fait une déclaration à Édith après avoir tué son père, et nous avons déjà vu la même situation créée par Shakespeare dans la scène entre Richard III et Anna. Nous pourrions multiplier les rapprochements et montrer les laborieux efforts de Beaumont et de Fletcher pour imiter et copier Shakespeare. Malheureusement, ces efforts sont d'ordinaire impuissants, ces copies sont maladroites. Cette faiblesse relative, cette infériorité se trahit surtout dans le drame des *Deux nobles Cousins*. Je ne sais quel critique téméraire a osé profaner, à propos de cette pièce, le nom et le souvenir charmant d'Ophélia, en la comparant à la fille du geôlier. La fille du geôlier n'a rien qui nous intéresse et surtout qui nous attendrisse. C'est une pauvre folle qui court les grands chemins et couche dans les forêts, qui va toujours tout droit devant elle, en chantant quelque chanson obscène. Ses paroles sont le plus souvent grossières, ses réflexions sont bouffonnes sans gaieté ; son langage est celui d'une fille mal élevée, dont l'imagination est salie de bonne heure et qui n'ignore plus rien des galanteries équivoques qu'à son âge elle devrait ignorer encore. Son rire est grimaçant ; elle a, pour ainsi dire, l'écume à la bouche. Une pareille folie n'a rien de poétique et de séduisant. Nous croyons d'ailleurs que le spectacle de la folie ne peut plaire longtemps au théâtre, et cette folie ne peut nous intéresser, nous attacher qu'à la condition qu'on ne nous montre pas une raison tout à fait éteinte. Il faut quelque échappée de lumière, un rayon furtif dans cette nuit obscure. Mais, hélas ! on ne voit plus clair dans la raison de la fille du geôlier ; elle est perdue, et perdue sans retour, sans réveil possible ; et par conséquent il convenait, ce semble, de faire disparaître ce personnage d'idiote, qui inspire seulement la répulsion et le dégoût. Mais il fallait bien faire rire la foule ; le poète ne pouvait pas toujours flotter et chanter dans les nuages ; il fallait de temps en temps flatter le mauvais goût d'une partie du public par des plaisanteries grossières

et des bouffonneries triviales, et, comme il ne convenait pas de les placer dans la bouche du noble Thésée et de la fière Hippolyte, Fletcher n'a rien trouvé de mieux que d'imaginer un personnage, inutile à l'action, chargé de débiter de temps en temps les plus mauvais quolibets. Ce n'est pas Ben Jonson qui se serait permis cette licence peu poétique, et qui aurait consenti à se faire complice de l'ignorance et de la grossièreté des spectateurs; sa fierté austère se serait révoltée à la seule idée de semblables concessions, et son goût, épuré par l'étude des vieux modèles, le préservait d'une pareille orgie de langage; Jonson, en vérité, semble prude, quand on songe à certaines scènes semées d'équivoques, émaillées de mots orduriers, qu'on rencontre çà et là dans les pièces de Beaumont et de Fletcher. Ce n'est pas, du reste, le seul défaut qui distingue du noble et ferme talent, du purisme littéraire de Ben Jonson, la verve folâtre et la muse licencieuse de Beaumont et de Fletcher. Nous sommes loin, hélas! de la sévérité classique de l'auteur de *Volpone*, qui se montrait si scrupuleux observateur de la règle des trois unités.

Il est vrai que les spectateurs de son temps qui sans doute n'avaient pas tous le loisir de lire Aristote, semblaient assez indifférents aux vieilles formules de l'art poétique, aux idées de réforme théâtrale et aux manifestes de Ben Jonson. La scène elle-même où jouaient les acteurs n'était ni construite avec art, ni parée avec goût; bien des accessoires et des décors indispensables manquaient. On n'avait presque rien changé à la vieille scène, créée jadis pour la représentation des *Mystères*, et qui avait deux étages, le plus élevé pour le Père éternel et les anges, le moins élevé pour les simples mortels, et un troisième souterrain où les démons étaient précipités, au grand effroi des spectateurs. La partie qui était au fond du théâtre servait tour à tour de galerie, de chambre coucher et de jardin; c'est là qu'apparaissait l'ombre du père de Hamlet; c'est le balcon de Juliette. Comme on le voit, les Anglais en étaient encore à l'enfance de l'art. Sans doute, un spectateur si complaisant, qui consentait à voir tour à tour dans le même lieu une prison, une chambre, une galerie, un palais, une chaumière, une grande route ou une forteresse, un spectateur doué d'une bonne volonté si accommodante, acceptant si facilement l'illusion, devait ne pas trouver étrange qu'un poète dramatique le transportât, comme un magicien tout-puissant, à travers les montagnes et les mers, et lui fît entreprendre des excursions lointaines dans les deux mondes. En dépit de Ben Jonson, dont nous avons enregistré l'énergique protestation et qui prêchait d'exemple, Beaumont et Flechter semblent avoir pris plaisir à étonner, à éblouir le specta-

teur par ces changements de scène qui leur coûtaient si peu, et n'exigeaient aucuns frais de décors, grâce à la facile indulgence du public anglais et à son entendement si favorablement ouvert et disposé. Fletcher d'ailleurs, dans son drame des *Deux nobles Cousins*, n'a pas épargné ces coups de théâtre qui produisent toujours un merveilleux effet sur les imaginations populaires. Cliquetis d'épées et duels à mort, bruit de chaînes et gémissements de prisonniers, chants d'hymen, fêtes patriotiques, processions funéraires avec cortége de pleureuses et oraison funèbre, ce sont là les grands moyens que Fletcher tient en réserve pour émouvoir et terrifier le spectateur. Il a eu bien raison de donner le nom de drame à son œuvre, qui n'a rien de la sereine majesté, de la gravité tranquille d'une tragédie. Il n'y a rien de tragique dans cette pièce, que le sujet emprunté à la plus vieille antiquité, aux temps héroïques, c'est-à-dire à cette époque qui devait tenter plus tard l'imagination de Racine, et lui révéler de si purs horizons. Les personnages de Fletcher ont perdu leur physionomie traditionnelle; je ne reconnais ni le sombre Thésée, ni sa fiancée Hippolyte, la farouche amazone, et *les Deux nobles Cousins* parlent souvent un langage dépourvu de noblesse. Ils ont évidemment déchaussé le cothurne, et marchent dans le drame comme de simples mortels; ou plutôt la pièce n'est qu'un triste mélodrame, digne de nos boulevards, moins les décors et les changements à vue, que n'exigeait pas le bon public au temps de Beaumont et de Fletcher. Nous sommes toujours tentés d'associer ces deux noms; il est vrai que jamais intimité plus étroite ne s'établit entre deux poètes; et le commentateur le plus sagace a peine à démêler ce qui revient à chacun dans l'œuvre commune; la similitude des goûts et des études les avait enchaînés l'un à l'autre; ils habitaient ensemble à Banckside, près du théâtre; ils portaient, dit-on, les mêmes habits et le même manteau; il est inutile de dire qu'ils composèrent ensemble leur première pièce. Cette amitié cependant n'était pas exclusive, et laissait place à d'autres affections. Nous aimons à voir Fletcher, dans une épître en vers, écrire à Ben Jonson ces lignes cordiales : « Que la sévère destinée qui gouverne le monde me ramène enfin vers toi, qui sais m'aplanir et me rendre doux le chemin du savoir. Et alors moi, qui n'ai de joie que dans ta compagnie, je proteste que mon plus grand bonheur sera de reconnaître que tout ce que j'ai de bon me vient de toi. Ben, lorsque les scènes de ma comédie seront achevées, nous goûterons au vin; je boirai à la santé de ta muse, et tu trinqueras avec la mienne. » Il n'est pas étonnant que des poètes qui avaient savouré délicatement et constamment le charme d'une tendre affection aient trouvé de beaux vers et de nobles accents

pour chanter l'amitié. On rencontre, par exemple, dans ce drame des *Deux nobles Cousins*, un délicieux tableau. « Flavina et moi, nous n'étions que des êtres innocents qui nous aimions, et, semblables aux éléments qui ne savent ni comment, ni pourquoi ils agissent et cependant font des merveilles, nos âmes s'aimaient l'une et l'autre sans plus de conscience de ce qu'elles faisaient; ce qu'elle préférait, je le préférais aussi; ce qu'elle condamnait, je le condamnais sans appel. La fleur que je choisissais et que je mettais sur ma poitrine (elle ne commençait qu'à se gonfler comme un double bouton naissant), Flavina ne cessait de la désirer que lorsqu'elle en avait une pareille pour la sienne, innocent berceau où, comme Phénis, elle mourait dans son parfum. Je n'avais dans mes cheveux aucun ornement qui ne devînt le modèle qu'elle adoptait. Je suivais, pour mes plus sérieuses toilettes, les fantaisies de son goût, toujours charmantes, même dans son négligé le plus insouciant; si mon oreille avait saisi au passage quelque air nouveau, ou si ma voix en chantait par hasard quelqu'un de mon invention, cet air était celui qu'elle adoptait et fredonnait toujours; elle chantait jusque dans son sommeil. » Ne voilà-t-il pas une riante et gracieuse peinture?

Pourquoi faut-il que ce ne soit dans le drame qu'une sorte de hors-d'œuvre? Il semble que Fletcher ne soit pas né pour le théâtre; son talent est lyrique, élégiaque: il n'est point dramatique: il sait à merveille faire pleurer l'élégie, donner l'essor aux strophes ardentes qui s'élancent à perte de vue; spectateurs, faites silence, pour écouter Arcite qui chante dans sa prison: « Nos espérances sont prisonnières comme nous; les grâces de notre jeunesse se flétriront comme un printemps trop précoce; c'est ici que la vieillesse nous atteindra; les doux embrassements d'une femme aimée, entremêlés de baisers aiguillonnés par mille cupidons, n'étreindront jamais nos poitrines. Nous n'aurons point d'enfants qui nous appelleront leur père. Ces images de nous-mêmes ne réjouiront jamais notre vieillesse, et il ne nous sera pas permis de leur apprendre à regarder fixement, comme de jeunes aigles, l'éclat étincelant des armes, ou à marcher à la victoire sur les traces de leurs pères. Les jeunes filles aux beaux yeux pleureront notre exil; elles maudiront dans leurs chants l'aveuglement de la fortune, et la feront rougir de ses torts envers la jeunesse et la fortune (*regardant la prison*). Voici quel est notre monde; nous n'entendrons rien que la cloche qui racontera nos malheurs; la vigne mûrira et nous ne la verrons pas; l'été viendra avec toutes ses bénédictions; mais ici toujours demeurera l'hiver au froid mortel. » Certainement cette poésie lyrique est fort harmonieuse, et les sentiments qu'elle exprime ne manquent ni de charme ni de vé-

rité; mais elle n'est point à sa place et rend l'action languissante. Que sera-ce dans la comédie, qui aime les dialogues vifs et rapides, exige un mouvement précipité et doit devancer, ce semble, l'impatiente curiosité des spectateurs ? Le lyrisme de Beaumont et de Fletcher prend un ton trop haut, même pour la comédie de caractère, à plus forte raison pour la comédie d'intrigue, le seul genre dans lequel ces poètes aient essayé leur talent. Décidément, ils semblent encore moins doués pour créer une œuvre comique que pour composer un drame ; on ne s'étonne pas et l'on ne regrette pas qu'un siècle après leur mort, en 1749, un directeur de théâtre ait fait subir quelques mutilations à certaines pièces de Beaumont et Fletcher, au *Petit Avocat francais*, par exemple, pour en faire ce que les Anglais appellent une farce ; personne ne réclama et ne fut tenté de crier au plagiat et au sacrilége ; on n'avait même pas songé à changer le titre de la pièce : c'est que, en effet, ce n'est guère qu'une farce, et une farce bouffonne, riche en situations burlesques, et offrant une collection de grotesques personnages bien faits pour amuser la foule un jour de foire.

Si nous ne savions pas que Ben Jonson était lié d'amitié avec Beaumont et Fletcher, et qu'il y avait entre ces trois esprits un échange bienveillant de conseils et d'éloges ; si nous ne les avions pas vus joyeusement attablés et trinquant au *Club de la Sirène*, nous serions tentés de croire adressées à Beaumont certaines critiques de Jonson sur les auteurs qui cherchent à caresser l'opinion de la foule et à éblouir les spectateurs par la surprise et l'étrangeté capricieuse des coups de théâtre. « On loue les écrivains comme on loue souvent les maîtres d'escrime et les lutteurs. Lorsque ceux-ci entrent bruyamment, le poing sur la hanche, et affectent des façons d'athlètes vigoureux, on les prend pour les plus braves. Il est vrai que souvent leur propre rodomontade est cause de leur disgrâce, et qu'un simple coup de leur adversaire met à bas cette fougue apparente. Je ne nie pas que ces gens, qui cherchent toujours à faire plus qu'assez, rencontrent quelquefois de bonnes choses et même de grandes. Cela fait beaucoup d'effet peut-être, et brille d'autant plus que tout ce qui l'entoure est bas et sordide, de même que les lumières ont d'autant plus d'éclat que les ténèbres sont plus épaisses. Il y a une grande différence entre ceux qui, pour caresser l'opinion de la foule, disent tout ce qui leur passe par la tête, sans discernement, et ceux qui font un choix sévère et réfléchi. En somme, la maladie des gens inhabiles consiste à croire les choses rudes plus grandes que les choses polies, et l'éparpillement des idées plus fécond que leur concentration. »

IV

Nous avons déjà laissé voir que nous préférions Massinger à Beaumont et à Fletcher. Sa simplicité éloquente nous plaît mieux que le lyrisme exagéré et hors de saison que nous avons rencontré dans le drame des *Deux nobles Cousins* et dans le *Petit Avocat français*. Dans les pièces de Massinger, nous ne serons point exposés à entendre à chaque instant, au beau milieu d'une action commencée, des morceaux harmonieux sans doute, mais qui ont le tort de venir à contre-temps, de distraire l'attention et de bercer trop nonchalamment l'esprit des spectateurs. Ce qui distingue Massinger, c'est une certaine grandeur, qui n'a rien d'emprunté, une majesté simple de ton et de langage, c'est l'élévation et la délicatesse des sentiments. Il n'a point comme Ben Jonson l'esprit aiguisé pour la satire ; il n'a pas l'impétueuse imagination de Shakespeare ; mais il a la noblesse qui n'exclut pas la grâce, l'éloquence qui n'ôte rien à la simplicité. Il est naturellement grand sans avoir besoin de se hausser et de monter sur des échasses ; il n'a pas besoin d'enfler sa voix pour la rendre puissante et lui donner de l'éclat, pour qu'elle pénètre au fond du cœur humain ; il semble qu'il ait en horreur la déclamation et les grands mots, les métaphores prétentieuses, les antithèses recherchées, et surtout les plaisanteries obscènes, le dévergondage d'expressions grossières que se permettent si volontiers Beaumont et Fletcher. On voit qu'il ne songe pas à amuser la foule ignorante ; il a trop de scrupules dans la conscience et de délicatesse dans l'âme pour consentir à présenter au spectateur une nourriture vile, des mets fortement épicés, propres à satisfaire son estomac robuste et complaisant. Et cependant la morale de ses pièces n'a rien de sévère et n'affecte pas un farouche orgueil ; elle est douce, insinuante et respire une certaine tendresse. On sent qu'un souffle chrétien a passé à travers ces pages, car Massinger était vraiment chrétien et se faisait gloire de l'être. N'a-t-il pas écrit *la Vierge martyre*, le drame le plus touchant que puisse fournir la sanglante histoire des persécutions ? C'est sans doute aussi cet esprit évangélique, plein d'humilité et de douceur, absolument opposé à l'âpreté puritaine, qui prête tant de grâce aux créations de Massinger. C'est à cette source d'inspiration qu'il doit quelques-unes de ces fraîches figures de femmes, volontiers mélancoliques, et qui nous font songer aux types charmants de Shakespeare et au gracieux nid de cygnes qu'il a chanté. Ce qui manque trop souvent dans les pièces de Ben Jonson et de Beaumont, c'est la peinture achevée, délicate de l'âme féminine. Ben

Jonson n'a guère eu l'occasion de mettre en scène que des soubrettes ou des filles qui ont la gaieté bruyante, et dont les lèvres épaisses ne laissent échapper que de gros éclats de rire. Le seul portrait de Livie, dans la tragédie de *Séjan*, se détache sur ce fond vulgaire. Mais Ben Jonson l'avait trouvé nettement tracé dans Tacite et n'avait eu qu'à renforcer de quelques touches personnelles cette sombre peinture. Quant aux femmes de Fletcher, elles ne sont rien moins que séduisantes; elles déclament quand elles ne détonnent pas par la bourgeoisie et la vulgarité de leurs sentiments; elles nous apparaissent la plupart du temps au milieu de situations fausses et ridicules, qui les font tourner elles-mêmes au grotesque. Dans la comédie, nous n'avons affaire qu'à des servantes, des nourrices qui tiennent à leur maîtresse un langage impertinent ou grivois. De morale, de conscience, point; un cynisme grossier, une imagination libertine, voilà tout ce qu'elles ont à nous offrir. Au contraire, là muse tendre et un peu rêveuse de Massinger se plaît à créer des types de perfection, parés de toutes les grâces, et auxquels il prête toute la douceur et en même temps toute la noblesse de ses sentiments. On ne conçoit guère l'indifférence, l'ingratitude que son siècle a laissée peser sur ce beau talent. Il n'était bruit, en effet, que de Jonson et de ses amis, qui enlevaient tous les suffrages, accaparaient toute la gloire, alors que Massinger vivait obscurément dans la plus déchirante pauvreté. Ben Jonson entendait répéter son nom et sa renommée retentir jusque dans les fêtes de la cour; il voyait de près ces splendides réjouissances, pour lesquelles on lui commandait des divertissements comme en commandait notre roi-soleil à Molière; il se sentait à l'aise dans les coulisses de ce royal théâtre, où défilaient courtisans et grandes dames dans une éblouissante lumière. Tous ces rayons, toute cette chaleur n'étaient point dans la vie de Massinger, et, tandis que Ben Jonson, prodigue et magnifique, tenait table ouverte et faisait à ses amis les honneurs d'une hospitalité ruineuse, pendant que le vin des Canaries, nécessaire, disait-il, à sa constitution robuste, réchauffait sa gaieté, Massinger, presque ignoré, demandait des avances à quelque directeur sordide, et recevait cinq ou dix livres qui l'aidaient à piétiner dans sa misère. Il ne faisait pas partie, le besoigneux poète, de ce joyeux Club de la Sirène, un peu tapageur et bohème, où Ben Jonson, le galion solide, heurtait de son choc pesant Shakespeare, la rapide et capricieuse frégate anglaise. Quand il mourut, après de longues et patientes années d'indigence, mais d'une indigence fièrement, héroïquement portée, quelques comédiens seulement accompagnèrent ses restes au cimetière de Saint-Sauveur, et lorsque plus tard l'ingratitude eut fait son temps, quand des admirateurs inattendus, des partisans enthou-

siastes, ressuscitèrent sa mémoire, la curiosité la plus patiente, les recherches les plus actives et les plus habiles ne purent découvrir au cimetière l'endroit où l'on avait jeté son corps : ni pierre, ni inscription ne révélait le lieu où fut déposé le grand poète. Il n'est pas jusqu'à son acte mortuaire qui ne soit écrit avec une injurieuse concision, avec un laconisme outrageant. « Le vingt mars 1639-1640, on enterra Philippe Massinger, *un étranger*. »

Peut-être faut-il attribuer l'obscurité qui entoura et entoure encore la vie de Massinger à un défaut qui est l'excès même d'une de ses plus touchantes qualités. Massinger n'avait pas les allures hardies, la décision énergique, la carrure et la trempe de ses contemporains. Tous les écrivains qui ont parlé de lui vantent son affabilité, l'exquise urbanité de son caractère ; il avait une douceur excessive, une sorte de discrétion timide, qui est une faiblesse peut-être quand on se trouve exposé dès le début de la vie aux atteintes de la pauvreté. Mieux vaudrait une sauvage énergie s'irritant des obstacles et les renversant avec rage. Le talent modeste, le génie humble a tort le plus souvent, quand il se soumet avec une docilité tremblante au jugement d'un public encore grossier et barbare, qui n'entend rien aux délicatesses et que trompent aisément les apparences de la force, l'audace de la vanité et le déploiement d'un vaste orgueil. Massinger, au contraire, péchait par sa douceur même. Tandis que les autres se grandissaient eux-mêmes en chantant à tout propos et à tout venant leur propre éloge, pendant que leur langage hautain soulevait autour d'eux des tempêtes et des haines, c'est-à-dire un bruit de gloire, Massinger s'enfermait dans sa réserve et savourait silencieusement son obscurité.

Le public de ce temps, et en particulier les libraires et les directeurs de théâtres, étaient fort peu tendres pour les poètes dont ils exploitaient le talent et fatiguaient la verve. Il y avait deux façons de tirer parti d'une pièce dramatique. La première et la plus commune était de la vendre à quelque théâtre ; le prix variait entre dix et vingt livres ; presque jamais il ne dépassait ce dernier chiffre, mais il arriva souvent qu'une pièce fut vendue moins de dix livres par un poète nécessiteux. Dès qu'il avait livré le manuscrit, l'écrivain perdait tout droit sur son œuvre et ne pouvait l'imprimer sans permission du directeur, qui en devenait à jamais le propriétaire, et marchandait souvent cette permission ou l'accordait comme une précieuse faveur. L'autre façon de disposer de son œuvre était de la céder pour la recette entière d'une représentation à bénéfice, qui était ordinairement la deuxième ou la troisième, et qui produisait rarement la somme nette de vingt livres ; mais on se réservait la ressource et les profits de la publication. Du temps de Shakespeare,

le prix ordinaire était de six livres treize shillings, et plus tard ce prix s'éleva jusqu'à dix livres; restait la dédicace, qui pouvait produire environ quarante shillings. On a calculé que Massinger, en travaillant avec la fécondité ordinaire de son talent, avec une excessive rapidité, ne pouvait guère espérer de gagner plus de cinquante livres par an, à condition que toutes ses pièces eussent du succès. Il faut croire d'ailleurs que l'impression d'une œuvre dramatique offrait bien peu d'avantages, car nous voyons que, sur soixante-dix pièces de théâtre composées par Massinger, douze seulement furent publiées pendant sa vie. Ajoutons que si Shakespeare parvint à amasser une certaine fortune, qui assura à ses derniers jours une honnête aisance, c'est qu'il avait un intérêt d'associé dans plusieurs théâtres. Si Ben Jonson, malgré sa fin misérable, eut pendant quelque temps les moyens de satisfaire ses goûts de dépense et de large vie, ce ne furent pas le théâtre et ses pièces comiques qui l'enrichirent, mais les faveurs du roi Jacques et les masques et divertissements qu'il composa pour la cour. Nous allons le voir tomber dans la misère dès que l'appui royal se sera retiré de lui, et sa muse si fière sera réduite, pour conserver le droit de vivre, à composer des poëmes mendiants et des dédicaces adulatrices. Massinger, du moins, ne s'est pas fait trop humble et montré trop petit dans les dédicaces qu'il fut obligé d'offrir à quelque grand seigneur. Aujourd'hui, je l'espère, la seule idée de dédier un ouvrage pour quelques shillings nous paraît une faiblesse indigne d'un grand poëte; mais n'oublions pas que le XVIe siècle, peu exigeant sur le chapitre de la dignité humaine, n'attachait aucune honte à cette habitude, et trouvait tout naturel que de pauvres diables d'écrivains, qui étaient en même temps acteurs et bouffons pour la plupart, vendissent un peu d'encens à une aristocratie vaniteuse, et lançassent quelques bouffées de fade poésie à la tête d'un Mœcenas anglais. Faisons la part du temps et tenons compte des préjugés du siècle, sachons gré du moins aux rares écrivains qui, comme Massinger, se montrèrent assez soucieux de leur réputation et gardèrent assez d'amour-propre pour ne pas s'incliner trop bas devant les puissants.

Il y aurait lieu de s'étonner en effet si le poëte qui a tracé de si nobles caractères et leur a prêté une si pure délicatesse avait pu s'avilir lui-même par d'indignes flatteries et se mettre à la merci, aux gages, pour ainsi dire, d'un grand seigneur ou d'un traitant. L'auteur de *la Dot fatale* ne devait point s'exposer à ces chutes, lui qui nous a offert, dans le comte de Charolais, un modèle accompli de l'honneur et de la dignité, une image saisissante de la pauvreté fière, libre, consentie, vaillamment et super-

bement portée ; on admire la simplicité éloquente et le calme héroïque de ce eune homme, qui renonce de gaieté de cœur à toutes les joies de la jeunesse, à toutes les promesses de la vie, pour acquitter les dettes de son père et arracher son cadavre aux mains d'avides créanciers. On aime à le voir entourer sa jeune femme, sa femme indigne pourtant, des caresses les plus ardentes, et en même temps de toutes les attentions, de toutes les prévenances les plus affectueuses, refusant de croire à son déshonneur et prêt à souffleter l'ami imprudent qui prétend l'éclairer ; puis, quand ce déshonneur est rendu public, quand il n'a même plus la triste ressource du doute, vengeant enfin son offense par un terrible châtiment. On applaudit à sa ferme contenance devant des juges prévenus, à ses réponses énergiques, à ses aveux pleins de loyauté. Il attend sans faiblesse, sans appel larmoyant à la pitié, une décision prévue, une inévitable sentence ; il accepte la mort sans un cri d'angoisse et de révolte ; il s'y soumet sans murmure, comme à une expiation nécessaire ; sous le fer même, il se juge et s'accuse encore ; il ne veut point que ses amis donnent une larme à sa mort misérable. « Fi ! Romont, ne pleure pas celui qui meurt comme il a vécu, toujours ferme et inébranlable ; ce qui m'arrive, m'arrive par la volonté du ciel, parce que je m'étais moi-même jugé dans ma propre cause, sans en appeler à la justice humaine. Mais que Dieu qui m'éclaire à l'heure de ma mort et tous les hommes vertueux me pardonnent ! » Voilà une mort vraiment chrétienne, une résignation tout évangélique, un de ces touchants dénoûments qui offrent une moralité scrupuleuse, sévère, et qui semblent les dénoûments préférés par Massinger. La même pièce, *la Dot fatale*, met en scène un caractère non moins noble et non moins héroïque ; c'est celui de Rochefort, de Rochefort qui paye de toute sa fortune le spectacle d'une belle action, et dont l'âme honnête semble faite exprès pour comprendre le sublime enthousiasme de la vertu ; on admire et l'on plaint ce malheureux père, qui, appelé tout à coup à se prononcer contre sa fille coupable, la condamne en pleurant, par respect, par amour de la justice, et qui montre la sévérité scrupuleuse de Brutus, sans en avoir l'inflexible stoïcisme et la dure insensibilité.

Nous avons parlé des portraits de femmes tracés par Massinger. Il faut voir, dans la tragédie de *l'Esclave*, la ravissante peinture de Cleora, Cleora si poétiquement infidèle, et qui parvient à se faire pardonner sa touchante infidélité. On suit pas à pas, avec une vive curiosité et une tendre sympathie, cette évolution presque insensible d'un cœur féminin que la reconnaissance d'une part et, de l'autre, l'indignation d'une conscience pure, révoltée par d'injustes soupçons, entraînent fatalement vers un second amour. C'est d'ail-

leurs une thèse favorite et sur laquelle Massinger revient toujours avec plaisir, qu'il faut se garder, si l'on tient à son repos et à son bonheur, du poison amer de la jalousie, d'une défiance injurieuse envers la femme qu'on adore. La femme est, pour Massinger, un être charmant, qu'on ne saurait trop respecter et dont il faut ménager toutes les délicatesses. Il faut craindre de froisser cette belle fleur, de faire frissonner cette sensitive, d'effaroucher cet oiseau gracieux, à l'aile si prompte et si irrévocablement fugitive. Cette morale, qui relève la dignité de la femme et semble lui donner, au moins jusqu'à la faute commise, jusqu'au moment de la chute et l'heure décisive du flagrant délit, une sorte d'inviolabilité, cette morale, de tout temps fort peu goûtée par les amants et les maris, semble être le fond de la pièce intitulée *le Portrait*, qui était d'ailleurs la pièce préférée de Massinger. Nous laisserons aux curieux le soin de comparer à cette jolie histoire hongroise une charmante comédie qui a pour titre *la Quenouille de Barberine*, et qu'Alfred de Musset a écrite avec l'élégance et la finesse ordinaires de son talent; notons seulement que la comédie anglaise est plus philosophique. La reine n'est pas, comme dans Alfred de Musset, une bonne vieille reine inoffensive; c'est une jeune femme belle et orgueilleuse, qui, pour bien se prouver à elle-même et bien établir aux yeux de tous qu'elle est la seule femme chaste du monde, imagine de brouiller un fidèle ménage, envoie deux de ses courtisans pour séduire Sophia et prétend se faire aimer de Mathias, qu'elle n'aime pas. Sophia, un moment tentée, se relève bientôt par ses propres forces et se donne le plaisir tout féminin de garder quelque temps rancune à son mari, pour le punir d'avoir demandé la preuve de sa fidélité à un portrait magique au lieu de s'abandonner avec confiance au plaisir de se croire aimé; mais il est facile de prévoir une franche réconciliation, une amnistie sincère. La conclusion de cette histoire est « qu'il ne faut ni trop aveuglement aimer, ni jamais soupçonner une femme. » Et si maintenant nous voulions entrer dans les détails, nous nous arrêterions d'abord à la première scène, où Mathias fait à Sophia de touchants adieux, remarquables par une simplicité grave, une tendresse familière et sans affectation; c'est l'amour sans phrases, l'amour vrai et confiant avec le mélancolique regret du départ et l'espoir enthousiaste, l'assurance triomphante d'un prochain retour. Nous citerons aussi la scène de la tentation, qui nous montre une femme jeune, aimable, reine par surcroît, essayant son double pouvoir, son double prestige sur un pauvre jeune homme, son sujet, qu'elle enivre de voluptueuses paroles. Celui-ci est bien obligé d'admirer cette rayonnante beauté, mais il n'a pas le droit de l'aimer et d'être infidèle à une première et légitime affection. La situation,

certainement, était plus que délicate, l'occasion était bien engageante et la séduction bien forte; Mathias s'en tire en héros, avec les honneurs de la guerre, ou du moins il fait une retraite habile, se gardant bien d'offenser, par un refus injurieux, une reine qui soupire après un triomphe de femme.

V

La lecture des cinq poètes, si bien traduits par M. Lafond, prouve assez que Shakespeare n'est point la seule lumière, la seule gloire de son siècle; il s'avance au milieu d'un splendide cortége. Deux poètes, qui ne sont point sans mérite et sans éclat, ouvrent la marche; c'est Lilly dont la fantaisie brille, c'est Marlowe, qui construit avec énergie ses vers puissants; Webster et Ford les suivent de près; seulement alors arrive Shakespeare, et Ben Jonson marche à ses côtés; derrière Shakespeare, se traînent péniblement Beaumont et Fletcher, condamnés à de laborieux efforts pour suivre le maître, tandis que la douce et mélancolique figure de Massinger demeure noyée d'ombres et s'efface trop modestement à côté de ces figures rayonnantes. Chacun de ces poètes a une physionomie particulière, qui le fait aisément reconnaître, une originalité qui le distingue. Jonson est moins un homme qu'un tempérament; c'est une nature robuste, athlétique, qui a besoin, sous peine d'éclater, de faire une dépense continuelle d'énergie; c'est une force qui cherche un emploi, un vaste champ où elle puisse agir à l'aise et s'exercer dans toute sa plénitude. Elle trouve la satire et s'en empare. Ben Jonson est un gladiateur qui réclame sans cesse un adversaire digne de lui; il ne craint pas les querelles, il aime à ferrailler et, la main sur la garde de son épée, l'ironie sur les lèvres, un feu sombre et menaçant dans le regard, il attend, il souhaite l'heure du combat. Le vice vient à sa rencontre, il le soufflette et le châtie; des poètes jaloux, des rivaux imprudents le provoquent, il les renverse et les écrase. Excellent homme, du reste, quand on n'agace pas son naturel irritable; se livrant volontiers, après boire, à l'intempérance de sa gaieté, et emplissant le Club de la Sirène d'un formidable éclat de rire. Beaumont et Fletcher ne sont que les imitateurs, quelquefois heureux, d'un grand génie; ils ont bien emprunté quelques reflets à Shakespeare, mais ces reflets sont pâles; c'est un crépuscule trouble, un clair de lune brumeux et confus. Leur tragédie déclamatoire se guinde et se grossit inutilement pour parler le vrai langage des héros. C'est en vain qu'ils enflent leurs joues, l'*os magna sonaturum* ne leur a pas été donné. Quand ils

veulent être tragiques, ces deux poètes tombent dans le mélodrame; quand ils veulent être comiques, ils tombent dans la farce. Leurs plaisanteries sont disgracieuses ou obscènes; leur goût manque de délicatesse et leur morale de sévérité. Autant Ben Jonson aime à se colleter avec le vice, autant Fletcher se plaît à l'étaler, à le vernir. Ben Jonson est essentiellement classique; incapable de rien sacrifier des vieilles règles, il saisit, dès le début de sa carrière dramatique, le rôle de réformateur, et le garde jusqu'à la fin, sans concession et sans repentir. Fletcher et Beaumont, au contraire, s'ingénient, s'évertuent pour suivre les caprices de la foule et flatter ses goûts; leur talent est surtout lyrique; ils composent des strophes brillantes à tout propos, des élégies, des oraisons funèbres, voire des épithalames; leurs vers sont harmonieux sans doute; mais cette poésie luxuriante ralentit l'action du drame et noie la gaieté de la comédie.

Webster et Ford n'ont pas certainement la puissance du génie, sa grandeur calme, sa noble et tranquille fierté; mais ils ont des hardiesses quelquefois heureuses, des témérités qui plaisent, un vol audacieux qui les pousse de temps à autre vers les régions du génie. On regrette que ces deux esprits aventureux n'aient point connu la mesure, et que la fougue de leur imagination les ait trop souvent égarés; mais leurs écarts mêmes, leur intempérance de langage et tous les excès d'une muse licencieuse, sont rachetés chez eux par de brillantes qualités. Ford possède surtout l'art curieux des combinaisons dramatiques, il a l'aisance et la souplesse. Le talent de Webster a plus de raideur; il se pare d'une majesté trop solennelle; il a surtout une malheureuse prédilection pour l'horrible. Il aime le sang, et la plupart de ses héros sont des traîtres.

Reste Massinger, notre préféré Massinger, un Racine par la grâce, un Corneille par la force. Il atteint souvent à la véritable beauté, c'est-à-dire à la délicatesse dans la grandeur. Son éloquence est puissante parce qu'elle est simple, persuasive parce qu'elle s'inspire des plus nobles sentiments qui fassent battre le cœur de l'homme; il nous prend par ce qu'il y a de meilleur en nous. C'est un poète charmant, et c'est, à beaucoup de points de vue, le poète des femmes.

Remercions encore une fois M. Ernest Lafond, qui a révélé au public français cinq écrivains à peu près inconnus chez nous. Remercions M. Taine et M. Mezières, qui ont contribué à cette révélation par une critique toujours originale et presque toujours juste. Leur entreprise à tous, et surtout celle de M. Lafond, car traduire prend plus de temps que juger, était considérable, et l'on ne saurait trop louer ces beaux et bons livres, qui offrent à notre admiration le tableau complet de la littérature d'un grand siècle.

A. Claveau.

D'ORAN A ALGER

PAR GIBRALTAR, SÉVILLE ET CORDOUE

PREMIÈRE PARTIE

Bien qu'il soit généralement admis que « tout chemin mène à Rome, » je serais médiocrement surpris que l'on se demandât comment, ayant à me rendre d'Oran à Alger, j'ai franchi le détroit de Gibraltar et pris la route de Cordoue. J'avouerai même que, dans le cas où la question me serait posée, je serais assez embarrassé pour y répondre d'une manière plausible, si je n'avais la ressource d'abriter l'irrégularité de mon itinéraire derrière une ingénieuse pensée de Charles III, roi d'Espagne. Ce prince, de spirituelle mémoire, avait beaucoup étudié les hommes, et il prétendait que la femme, ce que nous appelons « l'éternel féminin, » se trouve toujours mêlée, directement ou indirectement, aux actions des hommes. Le président Dupaty a écrit dans ses *Lettres sur l'Italie :* « Il y a de la femme dans tout ce qu'on aime. » Charles III allait plus loin et disait : « Il y a de la femme dans tout ce qu'on fait. » Lorsqu'on venait lui rendre compte de quelque événement extraordinaire, assassinat, duel, évasion, il demandait aussitôt : « *Y ella?* (et elle?) » et il ne se tenait pour suffisamment renseigné qu'après que d'investigations en investigations, et en remontant des effets aux causes, il était parvenu à mettre le doigt sur le point de départ, et ce point de départ, c'était bien « elle, » toujours *elle*, l'éternel mobile de nos pensées et de nos actes.

Cette précaution oratoire prise, je me sens plus à l'aise pour raconter comment, un soir de novembre de l'année dernière, au

théâtre d'Oran, une des plus jolies dames de cette ville me dit, entre deux actes d'*Haydée*, avec un léger ton de reproche :

« Mais, monsieur, comment se fait-il que vous n'ayez pas pris le dernier bateau de Cadix pour aller faire une excursion en Espagne ?

— Votre sollicitude me touche profondément, madame ; toutefois, je me permettrai de vous faire remarquer que je suis venu à Oran avec l'intention de visiter l'Algérie, et je m'écarterais singulièrement de mon but en me rendant à Cadix.

— C'est précisément ce qui vous trompe. Ce que vous venez voir en Algérie, je le présume, ce ne sont pas seulement les maisons françaises qu'on y a construites, les blés qu'on y a semés, les édifices romains qu'on y a détruits ; vous voulez aussi, j'imagine, étudier le peuple arabe, sa civilisation, son histoire, les monuments qu'il a laissés ?

— Assurément.

— Eh bien, à ce titre, une excursion dans l'Espagne méridionale est un pèlerinage nécessaire, le préliminaire indispensable d'un voyage dans l'Afrique française. Vous trouverez ici des Arabes ; mais vous ne trouverez qu'en Espagne des édifices rappelant la grandeur de ce peuple qui, passant comme un météore sur l'Europe barbare, a jeté sur la Péninsule un éclat incomparable. Rien, dans le cours de votre voyage, ne saurait remplacer la vue de l'Alcazar de Séville et de la mosquée de Cordoue ; ils constituent, avec l'Alhambra de Grenade, les plus beaux vestiges de la civilisation arabe, et ils sont devenus les types d'un art plein d'originalité, où se reflète le génie brillant de tout un peuple.

— Ce point de vue, je le confesse, m'avait complétement échappé. Vos arguments me semblent sans réplique, madame, et je me sens fort ébranlé. Mais ce voyage intéressant n'offre-t-il pas quelques difficultés ?

— En aucune manière. Je l'ai accompli, moi, l'été dernier, et je vais vous en donner l'itinéraire. Les bâtiments de la marine impériale chargés du service postal partent d'Alger le 1er de chaque mois, et, le 5, d'Oran pour Cadix. De cette dernière ville, le chemin de fer vous conduit en quelques heures à Séville et à Cordoue ; votre excursion terminée, les mêmes bâtiments vous ramènent à Oran, à moins qu'il ne vous convienne de pousser jusqu'à Alger. »

Tout cela était clair, précis, irrésistible ; Charles III devait triompher encore une fois. Je me rendis promptement à un avis si bien motivé, et je pris mes dispositions pour accomplir à mon tour « le pèlerinage nécessaire. » Je ne pouvais plus partir, il est vrai, que le

5 décembre suivant, et la saison était bien un peu avancée pour un voyage sur mer; mais Neptune m'avait traité avec tant de bienveillance dans ma traversée de Marseille à Oran, que je crus pouvoir compter une fois de plus sur ses faveurs. Illusion perfide, que les faits ne devaient pas tarder à dissiper !

I

La ville d'Oran n'est guère flattée dans les récits des voyageurs. La plupart de ceux que la curiosité pousse en Algérie ne la visitent même pas; le commerce, la colonisation, l'industrie, seuls, ont le pouvoir d'y attirer les étrangers. Il y a là une prévention regrettable. Oran, il est vrai, n'a pas l'aspect séduisant d'Alger, la blanche Aldjezaïr, dont les maisons éblouissantes et les jardins verdoyants offrent, de la mer, un si ravissant coup-d'œil; elle n'a pas la position pittoresque de Constantine, fièrement assise sur son roc escarpé, véritable fourmillière aérienne, où se mêlent les types les plus curieux et les plus variés; mais, pour peu que l'on donne à ses études sur l'Afrique française une direction attentive et sérieuse, on s'aperçoit bientôt qu'Oran ne le cède point en intérêt à beaucoup de villes de l'Algérie. Son emplacement, on ne saurait en disconvenir, laisse à désirer; quelques-unes de ses rues offrent des pentes rapides et se transforment parfois en véritables escaliers. D'un autre côté, la campagne qui l'entoure est aride et monotone, et la ceinture de vieilles fortifications contre lesquelles se heurte l'œil du promeneur donne à ses environs un aspect délabré. Oran, enfin, est peut-être, après Bône, la ville la plus francisée de l'Algérie. Sur une population de vingt-cinq mille âmes, elle ne contient pas moins de dix-huit mille Européens dont le marteau, stimulé par un esprit actif et entreprenant, n'a laissé que bien peu de vestiges de la ville arabe ou espagnole. Mais, ces concessions faites à l'impartialité, Oran reprend l'avantage, si l'on considère son importance industrielle et commerciale, l'activité de son port, l'animation de ses rues, l'avenir assuré à son développement, et, *the last and not the least*, l'esprit de sociabilité de ses habitants. Au surplus, la prospérité actuelle de la ville d'Oran est une véritable renaissance succédant à deux ères de prospérité remarquables, l'une arabe, l'autre espagnole, et les destinées de cette ville, qui voit pour la troisième fois la richesse se développer dans son sein, sont assez intéressantes pour que nous nous y arrêtions un instant.

Oran fut-elle jamais le siége d'un établissement romain? Est-elle

la *Quiza Municipium* d'Antonin ou la *Quiza Xenitana* de Pline? J'avoue très humblement que je l'ignore, et je n'essayerai pas de mettre les géographes d'accord sur ce point; ce qui est certain, c'est que, jusqu'à ce jour, on n'a trouvé aucun vestige révélant en ces lieux le séjour des anciens maîtres du monde. Si l'on s'en rapporte à un auteur arabe, El-Bekri, qui écrivait au XIIIe siècle, la ville d'Oran aurait été fondée, il y a un millier d'années environ, par des marins arabes et des pêcheurs andalous qui, trouvant la côte coupée en cet endroit par un large ravin, s'établirent sur ses flancs. Les Espagnols se groupèrent d'un côté, les Arabes de l'autre, et la ville prit naturellement le nom de Ouahran (la coupure), dont nous avons fait Oran. Le ruisseau qui coulait au fond du ravin fut bientôt utilisé; il reçut le nom d'Oued-Rehhi (rivière des moulins), et ainsi se trouva fondée Oran, au milieu de la grande tribu berbère des Azdadja.

Mon intention, on le comprend n'est pas de suivre la ville d'Oran à travers toutes les phases de son histoire. Jusqu'au XVe siècle, elles se suivent et se ressemblent. Les siéges, les assauts, les incendies, les massacres s'y renouvellent fréquemment, et la ville passe tour à tour des mains des Ifrenides dans celles des Almoravides, puis des Almohades aux Mérinides. Après bien des vicissitudes qui, en moins de cinquante ans, la firent changer huit ou dix fois de maître, Oran tomba au pouvoir de la tribu des Beni-Zian, dont le chef avait sa résidence à Tlemcen. C'est de cette époque (1473) que date le commencement de sa prospérité. Devenu l'entrepôt d'un commerce considérable entre l'Europe et l'Afrique, Oran s'enrichit rapidement. Elle rivalisa un instant d'éclat avec Cordoue et Grenade, et devint une des cités les plus florissantes de la Méditerranée.

Mais cette prospérité n'avait pas seulement pour cause l'échange des produits du sol africain contre les denrées européennes. L'année 1492, qui avait donné un monde nouveau à l'Espagne, avait vu tomber en même temps le royaume arabe de Grenade, et la chute de ce dernier rempart de la puissance musulmane sur le sol de la péninsule jetait sur l'autre rive de la Méditerranée tout un peuple altéré de vengeance. Sous le double aiguillon du ressentiment et de la nécessité, ces exilés se transformèrent en redoutables corsaires, et Oran, devenu le centre de leurs expéditions, regorgea du produit de leurs pirateries. C'est alors que leurs audacieuses déprédations et le zèle religieux inspirèrent à Ferdinand-le-Catholique la pensée de poursuivre jusque dans leur repaire ces infidèles qu'il avait chassés d'Espagne. La guerre sainte fut prêchée; la jeunesse espagnole s'y porta avec ardeur, et, en septembre 1505, le cardinal

Ximénès, réalisant en personne le plan qu'il avait conçu, s'emparait du fort de Mers-el-Kébir, situé à quelques kilomètres d'Oran; puis, en mai 1509, de la ville elle-même. Pendant trois siècles, l'Espagne tint ainsi en échec les corsaires d'Oran. Elle s'y était entourée d'une formidable ceinture de citadelles qui semblaient lui en assurer à jamais la possession, lorsqu'en 1790 un effroyable tremblement de terre renversa ses forts et mit subitement la ville à la merci de l'ennemi. Les troupes turques ne tardèrent pas à se présenter devant ses murs, et, en 1792, elles prirent possession d'Oran, qu'elles ne devaient quitter qu'en 1831, pour faire place à nos soldats.

Après la conquête espagnole, la défiance réciproque, l'état de lutte perpétuelle, les antipathies religieuses, avaient brisé toutes les relations d'Oran avec l'intérieur de l'Afrique. Son commerce devint nul, son industrie tomba rapidement. Mais le gouvernement espagnol, ayant fait de cette ville un lieu de déportation pour la noblesse, Oran devint une sorte de bagne de plaisance, où les déportés menaient joyeuse vie et se consolaient, dans les fêtes et les plaisirs, de la perte de la patrie. On lui donna même le nom de *Corte chica* « petite cour, » et des éléments nouveaux, bien différents de ceux qu'elle avait vus, vinrent rendre à Oran l'éclat dont les corsaires musulmans l'avaient précédemment dotée. Cette prospérité disparut avec les Espagnols, et quand nos troupes s'en emparèrent, ils ne trouvèrent qu'une ville à demi ruinée, une population démoralisée, une autorité chancelante.

Aujourd'hui, Oran est plus peuplée, plus riche, plus prospère que jamais. Le commerce et l'industrie y fleurissent, l'agriculture transforme chaque jour ses environs, et je doute que les nobles déportés de la *Corte chica* aient vu plus de bals et de fêtes que l'élégante société de l'hiver dernier. Oran offre toutes les ressources d'une grande ville de France ; l'éloignement de la mère-patrie, en rapprochant les familles, y rend les relations plus faciles et plus agréables, et la douceur de son climat pendant l'hiver lui donne un charme que ne possèdent pas au même degré ces villes renommées auxquelles les malades de tous les pays vont demander la santé ou des distractions.

Si l'on veut avoir une idée de l'état prospère d'Oran, il faut visiter surtout son port, son faubourg de Karguenta et la route de la Sénia. Le port, deux fois refait, est malheureusement encore trop étroit, et les grands navires à vapeur sont obligés de mouiller dans la belle baie de Mers-el-Kébir, le *portus divinus* « port divin » des Romains, à huit kilomètres de la ville. Dans son état actuel, il ne peut recevoir que des bâtiments marchands, et cependant l'activité qui

s'y déploie est telle que la chambre de commerce se plaint déjà de l'insuffisance des quais de débarquement.

Le faubourg de Karguenta est une véritable ville fondée par la colonisation en dehors de l'enceinte fortifiée. Il ne compte pas moins de quatre à cinq mille âmes de population, et c'est là que se concentre l'activité industrielle de la province. On y compte plusieurs grandes usines ; les forges, les moulins à blé ou à huile, les machines à égrener le coton, y entretiennent une population ouvrière nombreuse, et c'est de ce côté que la ville est appelée à prendre son plus grand développement. On y remarque déjà de jolies maisons de campagne qui ne seraient pas déplacées aux environs de Paris ; leurs jardins égayent le quartier par une végétation luxuriante, et les plantes exotiques y prennent des dimensions inconnues à nos climats. Bientôt le chemin de fer d'Alger, poussé jusqu'à Saint-Denis-du-Sig et à Relizane, reliera le port avec ce centre industriel et les riches plaines où se cultive le coton, et ce débouché facile ouvert aux produits de l'intérieur aura pour toute la contrée les plus féconds résultats.

La route de la Sénia est une belle avenue de huit kilomètres de longueur, plantée de quatre rangées de mûriers, et qui aboutit au village de ce nom. Elle présente cette circonstance singulière que le côté droit, non encore défriché, offre un aspect aride et nu, sans autre végétation que l'ala et le palmier nain ; tandis que le côté gauche ressemble à une oasis fertile, où la culture maraîchère déploie toutes ses richesses. On s'étonne d'abord de voir le désert si près de ces beaux potagers et de ces vergers pleins de séve et de vie ; mais arrêtez-vous un instant et prêtez l'oreille. Vous distinguez d'abord un bruit confus de chaînes et de rouages ; puis, si les lances redoutables des aloès et les raquettes épineuses des cactus qui forment la haie vous le permettent, vous apercevez des pompes à godets ou norias mues par des ânes ; elles versent incessamment dans des réservoirs les eaux souterraines, et apportent à ces terrains desséchés la fraîcheur et la fertilité. Nulle part n'éclatent d'une manière plus frappante les qualités et les défauts du sol de l'Algérie ; nulle part n'apparaît avec plus d'évidence le parti qu'un labeur intelligent peut en tirer. Ce sol est de bonne qualité, le soleil lui verse avec profusion ses rayons fécondants ; une seule chose lui manque, l'eau. Mais quand l'homme sait dérober aux entrailles de la terre ces nappes souterraines qui roulent inutiles sous ses pieds, il amène avec elles à la surface la vie et la fortune, et prouve une fois de plus qu'en Algérie, comme partout ailleurs, « c'est le fonds qui manque le moins. »

II

Ainsi que deux ou trois autres villes de l'Algérie, Oran a son village nègre, exclusivement peuplé d'anciens esclaves achetés au Soudan par les Arabes. Embarrassés de la liberté que le drapeau de la France leur avait apportée, ces malheureux encombraient les rues et les places lorsqu'en 1845 le général de Lamoricière eut l'idée de les grouper sur un terrain domanial situé à deux kilomètres de la ville. Une vie séparée et indépendante était d'ailleurs la conséquence forcée de leur nouvel état social. Les nègres ont leur langue, leur culte, leurs solennités religieuses, leurs coutumes particulières, et il leur convenait mieux à tous égards de vivre séparés de leurs anciens maîtres. Ce village, qui contient près de deux mille âmes, est curieux à visiter. Sa population offre des types magnifiques de nègres, et la foule de petits négrillons à demi nus ou pittoresquement habillés, qui grouille autour des habitations, donne lieu de croire que la race ne s'éteindra pas de sitôt. J'y ai assisté à des fêtes intéressantes, où se montrent, comme dans l'intérieur de l'Afrique, la bonne humeur et la gaieté enfantine du nègre, qui, naturellement léger et expansif, diffère essentiellement de l'Arabe, toujours grave et réservé.

Un des agréments de la ville d'Oran est, sans contredit, la promenade de l'Etang. Ouverte en 1836 par le général qui commandait alors la division et lui a laissé son nom, elle s'étend, sur une longueur de près d'un kilomètre, à mi-côte d'une montagne sur laquelle s'élèvent les fortifications espagnoles du Château-Neuf. Elle domine la mer d'une centaine de mètres environ, et présente de cette hauteur un panorama admirable. A droite fuient des falaises taillées à pic, terminées par les pointes de Canastel et de l'Aiguille, au-dessus desquelles se dresse la montagne des Lions. On ne saurait dire le caractère grandiose imprimé au paysage par cette haute montagne, isolée au milieu d'une vaste plaine, et dont le double sommet ressemble au dos d'un chameau gigantesque. A gauche, presque sous les pieds, s'étendent le port et l'ancienne ville espagnole, la Blanca. Ce quartier est lui-même dominé par le massif du Mourdjadjo, qui n'a pas moins de six cents mètres de hauteur, et sur les flancs abrupts duquel s'étagent, comme une cascade de moellons, le fort Santa-Cruz, une chapelle votive, le fort Saint-Grégoire et le fort de la Moune. En face se déroulent, pareilles à un lac immense, les belles eaux de la Méditerranée. L'œil plonge avec

une sorte de volupté dans ces horizons sans bornes; on cherche la France au delà de ces perspectives infinies; on devine l'Europe derrière cette ceinture de nuages, qui révèle un ciel voilé, alors que tout, au-dessus de nos têtes, est azur et lumière. Je ne sache pas qu'il existe nulle part, dans l'enceinte d'une ville, un lieu plus favorable au repos et à la méditation. De belles avenues de platanes et de bellumbras y protégent le promeneur contre les ardeurs du soleil, et, trois fois par semaine, les musiques militaires y réunissent une foule un peu hétérogène, mais où l'on aime à retrouver les éléments dont se compose l'élégante société d'Oran.

Parmi les lieux de promenade, on peut compter encore, à Oran le boulevard Malakoff, situé dans la partie basse de la ville; son nom rappelle le souvenir du maréchal Pélissier, qui commanda pendant quelques années la division. C'est un des beaux travaux exécutés par le génie militaire. Ce boulevard occupe l'emplacement du ravin qui coupait la ville en deux parties; il est planté d'une double rangée de platanes et bordé de belles maisons qui font penser à Paris. Plus loin, une belle route conduit sur les bords du ravin lui-même, dont l'eau et la culture ont transformé les flancs en une longue oasis, au fond de laquelle s'épanouissent, comme sous leur ciel d'origine, l'oranger, le bananier, le lantana, le grenadier, le laurier-rose et la plupart de nos plantes de serre. Enfin, pour qu'on soit bien convaincu qu'en fait de progrès matériels, Oran n'a rien à envier à nos grandes cités européennes, j'ajouterai qu'elle est éclairée au gaz, et aujourd'hui cette ville, grâce à l'importation d'une des plus belles conquêtes de la science moderne,

Sort du sein du désert brillante de clartés.

La partie supérieure du ravin est le centre d'une culture maraîchère importante, à laquelle se livrent avec succès les habitants d'un village espagnol situé à son extrémité. Oran ne connaît pour ainsi dire pas les primeurs, ou, pour mieux m'exprimer, elles y sont presque en permanence; l'hiver trouve à peine le temps de se glisser entre l'automne et le printemps, et l'industrie des maraîchers fait le reste. Les Espagnols sont nombreux à Oran; ils y viennent de la Catalogne, de l'Andalousie, des îles Baléares, et ils constituent une partie importante de la population européenne. Sobres, laborieux, économes, ils se groupent par familles, par quartiers, par villages, et ne tardent pas, à force de travail, à conquérir une honnête aisance. C'est surtout à la culture du sol qu'ils s'adonnent; ils y apportent cette ténacité que rien ne rebute, ce labeur obstiné qui, seul, permet de réussir, et, mieux que personne, ils compren-

nent que la terre n'a de faveurs que pour ceux qui savent les lui arracher. Lorsqu'il se fixe quelque part, loin d'imiter le Français, qui tout d'abord épuise ses modiques ressources à se donner une habitation agréable, l'Espagnol s'établit dans une hutte, un gourbi; puis, au fur et à mesure que ses économies le lui permettent, il bâtit deux ou trois pièces pour sa famille et pour lui, et arrive ainsi à créer de petits centres de population, remarquables par l'ordre et l'aisance qui y règnent.

Cette aptitude colonisatrice des Espagnols s'observe également sur d'autres points de la province d'Oran. L'ancien phalanstère de Saint-Denis-du-Sig, cette magnifique concession de mille huit cents hectares d'excellentes terres, a été longtemps improductif. Loué aujourd'hui en grande partie à des Espagnols, qui apportent dans son exploitation toutes leurs qualités natives, il prospère, amortit ses dettes, et promet à ses actionnaires, dans un avenir peu éloigné, autre chose que les espérances dont il les berce depuis vingt ans. Il en est de même à Arzew qui, sur une population de quatorze cents âmes, ne compte pas moins de six à sept cents enfants de la Péninsule. Tandis que l'Arabe attend la fortune de l'accomplissement des impénétrables desseins d'Allah: tandis que le Français court après elle à travers les mille périls du commerce et de l'industrie, l'Espagnol la trouve dans les travaux pénibles mais sûrs de l'agriculture, devinant ainsi, avec un merveilleux instinct, ce que nous prêchent, sous toutes les formes, économistes, administrateurs et publicistes.

Le voisinage de l'Espagne n'a pas seulement pour effet de fournir à l'Algérie de solides cultivateurs; il donne à Oran et à sa province une importance que le temps ne fera qu'accroître, et qui, avant peu, en fera la clef de nos possessions d'Afrique. Voir l'Algérie, c'est s'y intéresser, l'aimer; son seul tort est d'être séparée de la France par quarante heures de mer, et d'être ainsi, pour nous, d'un accès peu facile. Le Français est naturellement casanier; il redoute les voyages, il croit avoir parcouru le monde lorsqu'il s'est risqué d'une extrémité de la France à l'autre, et on lui persuaderait difficilement qu'il ne faut pas une audace surhumaine pour traverser la Méditerranée. Mais quand les chemins de fer espagnols, soudés à chaque extrémité des Pyrénées aux chemins de fer français, permettront d'arriver rapidement à Carthagène; quand le trajet par mer se trouvera réduit à une dizaine d'heures, et que la voie ferrée d'Oran à Alger permettra d'arriver au centre de l'Algérie presque entièrement par terre, l'intérêt sérieux que présente notre seconde France ne sera plus paralysé par un prosaïque obstacle, et Oran deviendra, pour la côte d'Afrique, ce que Boulogne est pour la côte

de la Manche. En ce moment même, tout se prépare pour un mouvement dont les effets ne tarderont pas à se faire sentir. Déjà les voies ferrées mettent en communication directe Paris et Madrid ; un service de bateaux à vapeur s'organise entre Oran et Carthagène, et le chemin de fer d'Oran à Alger est attaqué sur plusieurs points. Devenue ainsi le port le plus fréquenté de la côte algérienne, entrepôt forcé du commerce de l'Afrique occidentale avec la France et l'Espagne, Oran est appelée à une brillante destinée, et je ne doute pas qu'un jour elle ne dépasse la ville d'Alger elle-même par sa richesse commerciale, industrielle et agricole.

III

Après un séjour de trois mois, je me trouvais en règle avec la province d'Oran. J'avais visité successivement Mostaganem, Tlemcen, Mascara, le Sig, Sidi-bel-Abès, Miserghine, et je pus sans remords prendre place, à Mers-el-Kébir, sur l'aviso à vapeur de la marine impériale l'*Erigone*. Peu d'instants après, notre bâtiment levait l'ancre, et à trois heures de l'après-midi, nous mettions le cap sur Gibraltar.

Il était difficile de commencer un voyage sous des auspices plus favorables. Le ciel était serein, la mer tranquille, et c'est avec tout le plaisir qu'offre une promenade sur un beau lac que nous vîmes se dérouler sous nos yeux le vaste panorama de la côte africaine d'Oran à Nemours. De hautes murailles de rochers, quelques gracieux amphithéâtres, des caps à saillies brusques ou arrondies, quelques villages aux maisons étincelantes de blancheur, tel est le tableau que présente cette côte, assez monotone du reste, et difficilement abordable, sauf la belle baie de *las aguadas*, où les Espagnols débarquèrent en 1732. Le lendemain matin, nous avions quitté les eaux de l'Afrique pour celles de l'Europe, et nous cinglions vers Gibraltar, dont nous apercevions déjà le célèbre rocher. Ce nom éveille tout un monde de souvenirs d'une nature bien différente : celui d'Hercule d'abord, le demi-dieu de la fable, qui, chez les anciens, avait donné son nom au détroit (*fretum Herculeum*) ; celui du héros arabe, Tarik, qui lui laissa le sien (*Gebel-al-Tarik*, montagne de Tarik), en mémoire de l'éclatante victoire qui lui livra l'Espagne ; et enfin celui de l'Angleterre, que l'imagination se représente fièrement assise sur ce piédestal gigantesque, les clefs de l'Océan à la main, et, comme l'Eole de Virgile, commandant aux vents et aux flots :

..... Celsâ sedet Æolus arce
Sceptra tenens, mollit que animos et temperat iras.

Lorsqu'on approche de Gibraltar, l'attention se concentre tout entière sur la célèbre montagne, et l'on n'a plus d'yeux que pour cet énorme rocher, que les récits des voyageurs nous montrent percé à jour, hérissé sur toutes ses faces de batteries casematées, et transformé en un immense obus capable, à un moment donné, de foudroyer, en éclatant, les armées et les flottes de l'Europe entière. C'est là ce qu'on cherche à mesure que le bateau s'avance, et c'est, il faut le dire, ce qu'on ne trouve pas. Ces embrasures, ces galeries sont dissimulées avec soin ; à peine quelques points noirs révèlent-ils çà et là l'ouverture des galeries intérieures ; la montagne, brûlée en été, se couvre l'hiver d'une riche végétation, ses flancs abrupts sont égayés par quelques constructions, et rien ne fait soupçonner les redoutables engins de destruction qu'elle renferme dans son sein.

Dès qu'on a mis pied à terre, on s'aperçoit qu'on se trouve dans une ville hybride, singulier centre de population, où l'œil est successivement attiré par l'uniforme rouge du soldat anglais, le costume ample et riche du Maure, la malpropreté proverbiale de l'Israélite, le vêtement pittoresque de l'Espagnol. La ville est un véritable camp anglais. Le nombre des soldats qu'on rencontre, la rigueur des consignes, la multitude des sentinelles, laisseraient croire qu'elle soutient un siége, si l'animation pacifique des rues et les inscriptions bilingues des boutiques ne révélaient une simple occupation militaire, accouplement monstrueux de la civilisation anglaise avec les vieilles mœurs espagnoles.

L'Angleterre se rappelle trop bien la manière dont elle a pris possession de ce rocher pour ne pas se tenir strictement sur ses gardes; et d'ailleurs, ce ne serait pas commettre une grande erreur de dire que Gibraltar est dans un état de siége permanent. Depuis cette date fatale de 1704, où l'Angleterre s'empara par surprise de cette ville pour le compte de l'Autriche et trouva bon de garder ce qu'elle avait pris, Gibraltar est une plaie sanglante au flanc de la Péninsule, et il n'est pas un Espagnol dont le cœur ne saigne à la pensée que les Anglais foulent en maîtres le sol de son pays. Cette noble nation ne s'est jamais résignée à cette perte, et près de deux siècles d'occupation n'ont fait que l'aigrir davantage contre les détenteurs illégitimes de ce coin de terre. Ce qui la blesse profondément, ce n'est pas seulement l'existence de ce foyer d'audacieuse contrebande qui ruine son industrie et ses finances : les Espagnols ont tous dans les veines une goutte du sang de ces vaillants héros qui, pendant

huit siècles, combattirent pour la délivrance de leur patrie, et l'Angleterre à Gibraltar est, à leurs yeux, ce que seraient pour la France la Prusse à Lille ou la Russie à Cherbourg. Aujourd'hui, les flottes et les armées de l'Espagne ont renoncé à une lutte inégale ; mais les vœux et les imprécations de tout un peuple forment autour des usurpateurs une ceinture implacable qui, tôt ou tard, il est permis de l'espérer, amènera le triomphe du droit sur la force, de la justice sur l'iniquité.

Il ne m'est jamais arrivé de lire une description de Gibraltar sans y voir cette phrase stéréotypée : « Les Anglais s'occupent en ce moment de creuser le rocher pour y établir de nouvelles batteries. » J'étais donc fondé à penser que ces gigantesques travaux devaient être terminés, et je me félicitais de ne pas avoir à faire à l'Europe la révélation traditionnelle. Eh bien, je me trompais. En errant au hasard à l'extrémité de la ville, non loin du jardin public, j'aperçus, sur le bord de la route, un monceau de moellons annonçant des constructions qui ne se voyaient point. J'avançais discrètement, car les Anglais ne plaisantent pas quand il s'agit de leurs fortifications ; mais un vieux sergent, qui paraissait surveiller les travaux, me prenant sans doute pour un compatriote, vint au-devant de moi et me dit d'un air qu'il s'efforçait de rendre aimable ; *You may walk in if you like, sir.* « Vous pouvez entrer, monsieur. » Il n'y avait pas à hésiter : je répondis par le *thank you* le plus britannique que je pus, et j'entrai. Je pénétrai dans un étroit couloir de six à huit mètres de longueur, creusé dans le roc vif, et j'eus peine à en croire mes yeux lorsque, parvenu à son extrémité, je me trouvai dans une immense excavation, capable de contenir un vaisseau de haut bord. Elle était éclairée par le haut, et une quinzaine d'ouvriers s'occupaient de la partager en deux par une voûte. Ce n'était pas là une restauration d'anciens travaux; la fraîcheur de la pierre démentait toute supposition de ce genre; c'était bien une galerie nouvelle, ouverte au-dessous de celles qui existaient dejà, et force m'est, à mon tour, de faire connaître *urbi et orbi* que « les Anglais construisent encore à Gibraltar de nouvelles batteries. »

Ils en construisent assurément, et ils en construiront longtemps. Les perfectionnements que chaque année apporte dans la puissance des armes à longue portée modifient sans cesse les conditions de la guerre, et les Anglais ne sont pas hommes à se laisser dépasser dans une voie qui touche de si près à leurs intérêts. Ils suivent pas à pas les progrès de la science, se montrent attentifs à toutes les améliorations réalisées, et aussi longtemps que l'esprit inventif des hommes de guerre perfectionnera les moyens d'attaque, on les verra creuser,

fouiller et fortifier leur rocher pour perfectionner leurs moyens de défense.

Malgré mon incompétence en pareille matière, je profitai de la circonstance pour essayer de me rendre compte d'une objection qu'on a souvent faite contre les services que ces batteries pourraient rendre en temps de guerre. On a prétendu qu'il serait impossible de les employer utilement, parce que la fumée des canons, repoussée à l'intérieur, aveuglerait les artilleurs et s'opposerait au service des pièces. Mais les officiers anglais, qui entendent leur métier presque aussi bien que les feuilletonistes français, n'ont pas été sans se préoccuper de ce grave inconvénient. Des jours, habilement ménagés sur les côtés et au sommet des casemates, donnent des courants d'air très vifs, qui emportent rapidement la fumée et laissent toute facilité pour le service et le pointage des pièces. J'espère que nous ne serons jamais aux prises avec cette formidable redoute ; mais s'il doit en être un jour autrement, il sera prudent de compter sur d'autres ressources que celle de l'asphyxie des artilleurs par leurs propres canons.

Neuf cents pièces de tout calibre et des postes nombreux ne constituent pas seuls la population du rocher de Gibraltar; il sert en outre d'asile à quelques familles de singes, qui y vivent paisiblement sous la protection des canons de la Grande-Bretagne. Les Anglais les respectent comme on respecte ailleurs les cigognes et les hirondelles. Ces inoffensifs quadrumanes, les seuls qui existent en Europe, sont les victimes innocentes du tour que joua Hercule à leurs aïeux lorsque, à la suite de ses longs travaux, et à une époque où il ne songeait guère à filer aux pieds d'Omphale, il sépara violemment l'Espagne du continent africain et donna passage aux eaux de l'Océan. Les singes d'Afrique qui prenaient alors leurs ébats en Europe, durent être douloureusement surpris lorsque, à leur retour, ils se virent ainsi toute retraite coupée ; mais leur désespoir n'alla pas jusqu'au suicide, et ils ont fait souche d'une population exotique qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Très sensibles au froid, ils ont des résidences pour toutes les saisons et savent à merveille se préserver des intempéries.

Quand on a toisé du regard le célèbre rocher et fait au monde sa dénonciation traditionnelle sur les travaux que les Anglais y exécutent, il y a peu de chose à voir à Gibraltar et encore moins à en dire. Construite au pied même de la montagne, sur la grève qui la sépare de la mer, la ville est tout en longueur et a peu de profondeur. Deux ou trois rues, longues et étroites, parallèles à la côte, et reliées entre elles par des rues transversales qui les coupent à angle droit; des maisons en briques, basses et uniformes ; une assez jolie place,

sur laquelle se trouve le meilleur hôtel de la ville : des boutiques nombreuses, mais de médiocre apparence, telle est dans son ensemble la ville de Gibraltar, qui, dans l'enceinte resserrée de ses fortifications, ne compte pas moins de quinze à dix-huit mille habitants. Le port étant franc, il y règne une grande activité, et il sert d'entrepôt à l'immense trafic clandestin qui se fait sur toute la côte. Quant aux édifices publics, on comprend que les Anglais se soient dispensés d'y déployer le moindre luxe. Ils ont bien d'autres préoccupations : les millions dont ils pouvaient disposer ont été enfouis dans le sein même de la montagne, et il est probable que la pioche et la mine y garderont longtemps le pas sur l'équerre et le ciseau.

Il serait injuste, toutefois, de ne pas signaler comme un des agréments de Gibraltar le jardin public, qui est charmant, et n'a d'autre défaut que d'être séparé de la ville par un vaste champ de manœuvres, qui, dans la belle saison et sous ce ciel ardent, doit en rendre l'accès pénible. Il est dessiné avec goût, dans ce style charmant auquel la reconnaissance des amateurs de jardins a attaché le nom d'anglais. Le sol s'incline par une pente douce vers la mer, et de la partie supérieure on jouit d'une vue magnifique sur le détroit et jusque sur les côtes du Maroc, dont les lignes bleuâtres se dessinent à l'horizon. Bien que nous fussions alors au milieu de décembre, une foule de plantes et d'arbustes exotiques avaient conservé leurs feuilles et des fleurs, et, grâce au soleil qui brillait sur le paysage, on eût pu facilement se croire aux premiers jours de l'automne. Les Anglais qui, chez eux, bannissent volontiers les emblêmes militaires, n'ont pas voulu laisser oublier au promeneur paisible qu'il est dans l'enceinte d'une vaste citadelle : le perron d'entrée est orné de deux pièces de canon, et des attributs de guerre, disséminés dans les allées, rappellent de temps en temps le titre en vertu duquel ils occupent la ville.

IV

Quelques heures m'avaient suffi pour avoir une idée de Gibraltar. Je rejoignis *l'Erigone* sur la baleinière du commandant, et deux heures après nous étions au milieu du détroit. La côte d'Afrique n'est séparée de la côte européenne que par une largeur de vingt kilomètres; mais, pour aller de Gibraltar à Tanger, où nous devions nous rendre, on franchit le détroit en diagonale, en sorte que la traversée exige quatre heures. Je pus donc contempler à loisir ce bras de mer célèbre où les anciens, sur la foi d'Hercule, avaient placé les bornes du monde, *nec plus ultrà*, et étudier à mon aise la situation

topographique et l'aspect de ces fameuses « colonnes » que l'Espagne fait figurer sur ses monnaies, sur ses armes, dans ses devises. Jusqu'à Charles-Quint, les rois d'Espagne avaient conservé intacte la légende traditionnelle; mais depuis longtemps déjà Christophe Colomb, en dotant la couronne espagnole d'un monde nouveau, avait donné à la tradition mythologique un éclatant démenti: aussi ce prince put-il décapiter sans scrupule une devise qui n'était plus qu'un non-sens, et le *nec plus ultrà* d'Hercule devint le *plus ultrà* de Charles-Quint.

La « colonne » de droite portait autrefois le nom de Calpé. C'est le rocher de Gibraltar que nous venions de quitter, et auquel, nous l'avons vu, les Arabes ont laissé le nom du chef qui, en ces lieux mêmes, les avait conduits à la victoire. Entièrement isolée et élevée de quatre à cinq cents mètres au-dessus du niveau de la mer, cette montagne a la forme d'un cône allongé et se relie à la terre ferme par une étroite chaussée. La « colonne » de gauche, l'ancienne Abyla, est située en face. Comme Gibraltar, c'est un rocher isolé, qui ne tient que par un isthme au continent africain et auquel les Espagnols ont donné le nom de mont Hacho. Elle est moins élevée que la première; mais le Mont-aux-Singes, qui se trouve derrière et se confond de loin avec elle, donne aux deux montagnes une hauteur à peu près égale. C'est sur les pentes du mont Hacho que les Espagnols ont bâti la ville de Ceuta, qui, avec Melilla, Velez et Alucemas forme, sur la côte d'Afrique, la réunion de bagnes appelée *présides*.

L'analogie de position de Gibraltar (Calpé) et de Ceuta (Abyla) est vraiment singulière, et on s'explique, en les voyant, le mythe auquel ils ont donné lieu. J'avoue, toutefois, que ce nom de « colonnes » m'étonnait bien un peu en présence de ces deux rochers allongés qui ne ressemblent à rien moins qu'à ce que nous entendons par ce mot. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'à l'époque où la légende fabuleuse prit naissance, les Grecs ne s'étaient guère aventurés dans l'intérieur du détroit; de la pleine mer, ils apercevaient les deux montagnes dans le sens de leur longueur, et ces deux cônes allongés, à base étroite et vus en raccourci, pouvaient, à la rigueur, produire de loin l'effet de colonnes. Il en est de même du mont Atlas, que les anciens représentaient sous la forme d'un colosse soutenant le ciel sur ses épaules. La chaîne de l'Atlas, qui atteint au Maroc une hauteur considérable, court parallèlement à la côte septentrionale de l'Afrique sur une longueur de douze cents kilomètres; mais, de la Méditerranée, la partie marocaine de cette chaîne, vue en raccourci, ne présente plus aux yeux qu'un cône immense, qui a donné lieu à la fable grecque.

Nous nous trouvions alors à une distance à peu près égale des deux côtés du détroit ; un simple mouvement de tête me transportait alternativement d'Europe en Afrique, d'Afrique en Europe, et je me plaisais à repasser dans mon esprit les étranges vicissitudes de ces deux rivages que séparent aujourd'hui, bien plus qu'un étroit bras de mer, des différences radicales de race, de religion, de gouvernement, de mœurs.

Il n'en était point ainsi du temps des Romains. Arrivés pour la première fois en Afrique, non comme nous par le centre de la côte septentrionale, mais par Carthage, à l'est du continent, c'est par l'Espagne et le détroit de Gibraltar qu'ils avaient pénétré dans l'ouest, après avoir enlevé aux Carthaginois tous les établissements qu'ils avaient formés dans la Péninsule. C'est aussi la route que prennent, au Ve siècle, les hordes germaniques pour se jeter sur l'Afrique romaine. Trois siècles plus tard, entraînée par les sectateurs de Mahomet, l'Afrique occidentale franchit le détroit à son tour, et se précipite sur l'Espagne, qu'elle tient pendant huit cents ans sous sa domination. Mais la vaillance castillane force enfin les infidèles à repasser le détroit, et, depuis bientôt quatre siècles, la croix et le croissant se dressent en face l'un de l'autre, sur les deux rives opposées.

Cette paix apparente n'est qu'une trêve momentanée. La mer a suspendu la lutte, et l'on peut penser aujourd'hui, sans trop de témérité, qu'après avoir été tous deux païens sous les Romains, puis tous deux musulmans sous les Arabes, ces rivages seront un jour tous deux chrétiens. Les jours de la barbarie sont comptés : le Maroc, quoi qu'il fasse, ne sera jamais que le cadavre d'un grand empire; la régence de Tunis est minée par l'anarchie, et l'Egypte n'est qu'un poste chargé de veiller à la neutralité de l'isthme de Suez. Un regard rapide jeté sur ces contrées suffit pour révéler leur avenir.

V

Mais le Maroc s'est rapproché de nous. Sa côte se déploie sous nos regards, et bientôt nous arrivons dans les eaux de Tanger. La ville présente l'aspect de toutes les cités mauresques : un groupe compacte de maisons éblouissantes de blancheur, vivement détaché sur le manteau de verdure qui, à cette époque de l'année, couvre toutes les campagnes d'Afrique. Nous voyons distinctement ces fortifications si rudement entamées par le bombardement de 1844 et à peine relevées aujourd'hui. Du reste, sauf quelques minarets dont

le sommet dépasse à peine la hauteur des maisons, rien de saillant qui attire particulièrement l'attention. L'ancre est jetée. Les Kabyles du Rif arrivent avec leurs canots et se pressent autour de notre bâtiment. A voir leur peau bronzée, leur œil noir et ardent, leur costume étrange, on croit avoir sous les yeux ces pirogues montées par des sauvages, qui entourent les navigateurs dans les mers de la Polynésie. Chacun d'eux nous sollicite, du geste et de la voix, de prendre place dans sa barque ; je saute dans la première venue, et nous nous dirigeons vers la côte.

Une surprise d'une nature singulière m'y attendait. Il n'y a à Tanger ni port ni une simple estacade pour débarquer les voyageurs ; les canots ne peuvent arriver jusqu'au rivage, et c'est à dos d'homme qu'il faut faire le reste du trajet. A notre approche, une nouvelle légion de Kabyles se jette à la mer et arrive autour de nos barques, ayant de l'eau jusqu'à mi-corps. C'est à qui s'emparera de l'épave humaine envoyée par la fortune. Ils se présentent par le dos et nous pressent de prendre place sur leurs épaules. Ils vous saisissent, les uns par les bras, les autres par les jambes, et le malheureux passager, tiré à quatre Kabyles, n'a rien de mieux à faire que de s'accrocher bien vite à l'un d'eux. Ce sont, du reste, de robustes gaillards, et l'on comprend qu'il est bon qu'il en soit ainsi pour éviter les dangers d'un bain inopportun. Monté à califourchon sur un de ces hercules anadyomènes, je me plie en trois le plus possible pour soustraire mes pieds aux humides baisers d'Amphitrite, et c'est dans ce bel équipage que je remis le pied sur le sol africain.

Une façon de débarquer aussi primitive n'était pas faite pour me prévenir en faveur d'un des principaux ports du Maroc, et je compris bien vite que ma visite n'exigerait pas beaucoup de temps. Nous avions pris terre sur une place de forme semi-circulaire, autour de laquelle sont établis les bureaux de la douane et un corps-de-garde. Je trouvai là un marchand israélite, nommé David, qui parle assez bien le français et qui s'est fait une spécialité de fournir aux étrangers tout ce qu'ils peuvent désirer en produits du pays. J'accepte ses services, et je le suis à son magasin, en lui recommandant de prendre le chemin le plus long, afin de me faire voir la ville. Nous passons sous la porte de la Marine, grand arc mauresque qui paraît remonter au siècle dernier, et nous nous jetons dans un réseau inextricable de ruelles, de carrefours, de passages. La plupart des villes arabes se ressemblent, et Tanger n'échappe pas à cette uniformité. Bâtie sur un coteau qui descend vers la mer, ses ruelles sont étroites, montueuses, et la pluie est leur seul balai. Les maisons sont surmontées d'un étage, avec terrasse au-dessus. Elles ont toutes une cour intérieure et ne prennent de jour au dehors que par de

petits œils-de-bœuf garnis de grillages. La rue principale n'est qu'un large ruisseau à pente rapide, pavé de cailloux anguleux, et qui traverse la ville dans toute sa largeur. Tanger, en un mot, tient tout ce qu'annonce la manière d'y arriver.

David s'était scrupuleusement conformé à mes instructions, et j'avais à peu près parcouru toute la ville quand j'arrivai chez lui. L'intérieur de sa maison était fort convenable, et je m'y trouvai tout d'abord face à face avec trois jolies personnes que leur costume pittoresque rendait plus jolies encore. Je les considérais avec attention, et je me demandais déjà où j'avais été conduit, quand David, devinant ma pensée, me dit que c'étaient ses filles et me pria de monter au premier étage. Les juives de Tanger sont renommées pour leur beauté, et l'échantillon que j'eus occasion d'en voir me confirma ce que j'avais entendu dire. David mit alors sous mes yeux des objets moins attrayants sans doute, mais d'une nature moins compromettante, tels que burnous, poteries, plateaux en cuivre à desseins de couleur, coussins en maroquin brodés, armes, bijoux, tout ce qui, en un mot, se fabrique au Maroc. Je lui fis prendre note de ce que je désirais, et j'ai pu, plus tard, me faire expédier le tout sans encombre. Il y avait, dans ce que nous fit voir David, des objets assez remarquables, et comme il n'est permis d'être injuste envers personne, pas même envers une puissance barbaresque, il faut bien reconnaître que, depuis quelques années, le Maroc est entré dans une voie qu'on ne saurait qualifier de progrès, mais qui pourra peut-être l'y conduire.

Sidi-Mohammed, l'empereur actuel, paraît animé de bonnes intentions et semble disposé à se rapprocher de l'Europe par des mesures marquées au cachet des idées modernes. Malheureusement, il n'est pas aussi facile d'y amener les populations de son empire. Lorsqu'il succéda, en 1859, à l'empereur Abd-er-Rahman, son père, sa fuite, à la bataille d'Isly, où il commandait en chef l'armée marocaine, lui avait déjà fait perdre tout crédit auprès d'elles. Il avait à peine triomphé des insurrections qui lui disputèrent alors le pouvoir que ses défaites dans sa guerre avec l'Espagne, et les charges onéreuses qu'il dut imposer à ses sujets à la suite de traités humiliants, vinrent rendre sa position plus difficile encore. D'un autre côté, la nécessité de repousser l'invasion chrétienne avait groupé autour de lui bon nombre des principaux chefs, et la guerre sainte qu'il avait prêchée eut du moins pour conséquence salutaire d'introduire un peu d'unité dans l'empire et de relier entre eux les éléments épars dont il se composait.

Affermi sur son trône, Sidi-Mohammed fait servir aujourd'hui la consolidation de son autorité à améliorer les institutions qui laissent

le plus à désirer. Les prohibitions commerciales sont supprimées, les monnaies sont ramenées à leur valeur normale, les tarifs de douane sont adoucis, le commerce avec l'intérieur de l'empire est autorisé, sinon protégé. Il a fait plus encore : les missionnaires catholiques, obligés de quitter successivement leurs établissements de Rabat, Méquinez, Maroc et Larache, sont autorisés à rétablir la chapelle de Rabat ; ils pourront y rendre, comme à Tanger, où ils n'ont jamais cessé de siéger, des services importants s'ils s'abstiennent d'un prosélytisme imprudent et se bornent à prêcher par leur exemple la pratique des vertus chrétiennes. Si, à l'adoption de ces mesures, on joint de la clémence, du goût pour l'étude, de l'intérêt pour les inventions de la science moderne, on reconnaît que Sidi-Mohammed dirige son empire dans une voie inconnue à ses prédécesseurs et qui tirerait le peuple marocain de sa torpeur intellectuelle si, comme toutes les sociétés mahométanes, il n'était incessamment miné par des principes incompatibles avec toute amélioration sociale.

Du reste, Sidi-Mohammed professe, à l'égard de la France, les meilleurs sentiments. On sait que, il y a quelques mois, il envoya d'une façon tout européenne, une ambassade à Oran, pour complimenter l'Empereur lors de son dernier voyage en Algérie, et qu'il vient d'en envoyer une autre à la cour de Tuileries. Il a fait savoir en outre au gouvernement français que ses sujets prendraient part à l'Exposition universelle de 1867, et, loin de redouter la concurrence des nations civilisées, il espère que l'exhibition des produits industriels de son empire aura pour effet d'attirer l'attention sur les richesses de toute nature que le Maroc renferme.

Que ferait-on de mieux dans une république ?

me disais-je en regagnant le port, après avoir pris congé de David et de MMlles ses filles ; rien assurément. Cependant, s'il m'était permis de donner un avis à un souverain qu'animent de si bonnes intentions, je l'engagerais à continuer la série des améliorations qu'il a déjà réalisées par l'établissement d'un quai de débarquement. Fût-il simplement en bois, il exonérerait le dos de ses sujets d'une fonction humiliante, et dispenserait les voyageurs d'un mode d'équitation que repoussent, à l'égard des femmes surtout, les règles les plus élémentaires de la propreté et de la décence. Pour le moment, je dus me résigner de nouveau à faire un choix parmi les épaules marocaines qui se pressaient autour de moi. J'escaladai une sorte de géant dont la hauteur au-dessus du niveau de la mer devait mettre mes pieds à l'abri de toute atteinte. Ainsi entés l'un sur

l'autre, nous formions une pyramide humaine de trois mètres d'élévation ; elle parvint sans encombre jusqu'à mon canot, d'où je revins sain et sauf à bord de l'*Erigone*.

Après dîner, je remontai sur le pont. La nuit était venue, nuit calme, sans lune, mais qu'illuminait d'une manière splendide, sous ce ciel dégagé des vapeurs de nos climats,

Cette obscure clarté qui tombe des étoiles.

Tout était rentré dans le repos. A l'agitation du jour avait succédé une tranquillité profonde ; le silence n'était troublé que par le battement régulier des roues de la machine et le murmure monotone du navire ouvrant, à travers les lames, son sillage phosphorescent. Trois hommes seuls étaient debout, sur la vigilance desquels reposait notre sécurité : l'officier de quart, marchant à pas comptés sur sa passerelle, comme un factionnaire devant sa guérite ; le matelot de service au gouvernail, l'œil fixé sur la boussole ; l'homme de garde à l'avant, pour signaler les bâtiments de passage et parer au danger des collisions. Tout en arpentant le pont, je m'arrêtais de temps en temps à considérer le jeu de la machine. La lueur tremblante des lampes donnait à son armature un aspect fantastique ; il me semblait voir en elle un être doué de vie, un monstre puissant aux membres de fonte et de fer, dominé par une force supérieure et contraint, malgré ses gémissements étouffés, de traîner à la surface des eaux notre pesant bâtiment.

Parfois aussi je songeais qu'un coup de vent, une explosion, pouvaient en quelques instants nous engloutir et faire disparaître à jamais notre demeure flottante. Mais on se fait à tout : cet ensemble de forces, voiles, mâture, cylindres, pistons, paraît si bien pondéré ; ces organes fonctionnent avec tant d'aisance et de régularité, qu'on se rassure bien vite et qu'on en vient à ne plus croire à la possibilité d'un accident. C'est dans cette disposition d'esprit que je quittai le pont pour aller me glisser dans le tiroir de commode qui me servait de lit, et quand je remontai, le lendemain matin, on commençait à distinguer à l'horizon les lignes incertaines de la rade de Cadix.

VI

C'était bien en Espagne, cette fois, que j'allais débarquer. Je me réjouissais de voir enfin la patrie du Cid au naturel, sans aucun de ces ingrédients britanniques qui vous la gâtent si étrangement à

Gibraltar. Et de fait, il était difficile de choisir une plus magnifique entrée pour pénétrer dans ce beau pays. Je ne comparerai Cadix, vue de la mer, ni à Constantinople, ni à Naples, ni à Alger; je dirai simplement que l'aspect qu'elle présente est admirable et offre un genre de beauté tout spécial. Les villes dont je viens de parler sont construites en amphithéâtre sur des coteaux inclinés vers la mer; elles montrent ainsi tous leurs édifices, toutes leurs maisons, qui, serrées les unes derrière les autres, semblent se hausser sur la pointe des pieds pour voir et se faire voir. Cadix, bâtie en plaine, est plus modeste et plus discrète. Elle ne montre que sa façade; mais cette façade est un des plus beaux panoramas du monde. C'est d'abord une longue ligne de maisons de couleur claire, bordant la mer sur un segment d'arc de plus de deux kilomètres de développement. Une foule de navires, groupés dans le port ou disséminés dans la baie, se balancent doucement sous le souffle d'une brise légère; ils forment devant la ville une vaste grille mobile dont les barreaux, sans cesse en mouvement, semblent s'abandonner entre eux aux charmes d'une des danses nationales de l'Espagne. Ce qui donne surtout à Cadix sa physionomie particulière, c'est la silhouette des édifices qui s'élèvent au-dessus des maisons et se détachent sur le ciel en fines découpures, en festons capricieux et variés. Ici, se dressent les coupoles imposantes de la cathédrale; là, les tours crénelées d'une forteresse; partout, dômes et beffrois, clochers et tourelles, s'alignent comme un bataillon architectural plein d'originalité et d'imprévu. Sur cet ensemble pittoresque, jetons le prestige d'un beau rayon de soleil, et nous aurons un de ces merveilleux tableaux dont le souvenir ne se perd jamais.

Ma bonne fortune ayant voulu que ce jour-là fût un dimanche, je résolus d'en profiter pour parcourir les rues et les églises, afin d'y chercher ces admirables types de beauté espagnole avec lesquels peintres, poètes et romanciers ont tant de fois ému nos cœurs et jeté le trouble dans nos esprits. Malgré les plus favorables préventions, je suis heureux de dire que je n'éprouvai aucune déception, et, bien que, venant après mille autres, je ne veux pas m'exposer aux suites d'un madrigal rentré en taisant ce que j'ai pu voir de la grâce charmante et de la distinction exquise des Gaditanes. Il est vrai que, jusqu'à ce jour, elles ont résisté à l'envahissement de la mode française et conservé, dans son élégante simplicité, la coiffure nationale: les bandeaux collés sur les tempes et la mantille. Tout ce qui est traditionnel chez un peuple a sa raison d'être, et il est bon d'y regarder à deux fois avant d'y rien changer. Ce n'est pas sans motif que les Espagnoles ont gardé depuis des siècles une coiffure qui leur sied si bien, et le jour où elles tomberont sous le joug du ba-

nal chapeau français, ce jour-là, je les en préviens, elles perdont la moitié de ce charme piquant qui donne tant de séduction à leurs personnes.

Les Gaditanes sont généralement de taille moyenne. A ces yeux noirs si expressifs que chacun sait, à ce teint d'un blanc mat, sur lequel la plus légère émotion fait jaillir l'éclat de la rose ; à ces traits fins et délicats qui semblent être l'apanage exclusif des classes aristocratiques, elles joignent une démarche pleine d'aisance et de noblesse qui ferait croire à une population d'élite, à une ville entièrement peuplée de patriciennes. Ce qui me gâte un peu les jolies Gaditanes, c'est, il faut bien le dire, leur attitude à l'église. En Espagne, il n'y a pas de chaises dans les églises. Une femme y entre en toilette élégante ; vous croyez qu'elle va s'agenouiller sur un prie-Dieu ou tout au moins sur quelque petit banc caché derrière un pilier? point ; elle jette un coup d'œil sur les dalles, y tombe à genoux, puis, quand elle est fatiguée, elle s'affaisse sur ses talons, jusqu'à ce que la suite de l'office exige qu'elle change de posture. Ce laisser-aller est disgracieux. Mais attendez que l'office soit terminé. La Gaditane se relève, la grande dame a reparu, *et vera incessu patuit dea.* Elle s'avance pleine de dignité vers le bénitier, y trempe le bout d'un doigt fin et bien ganté ; elle est sortie et vous regardez encore.

J'ai donc passé la matinée à courir d'église en église, à la découverte des jolies Espagnoles, toujours heureux d'y trouver les beaux types que je cherchais, plus heureux quand je les rencontrais au dehors, alors que la sainteté du lieu n'arrêtait plus l'animation de ces physionomies expressives et le feu de ces redoutables prunelles. Je ne voudrais pas répondre que cette préoccupation n'a pas nui un peu à l'examen que je me proposais de faire de la ville ; il me resta toutefois assez de sang-froid pour m'apercevoir que Cadix est bien bâtie et justement renommée pour sa propreté. Ses rues sont droites, et, par suite des exigences du climat, un peu étroites ; mais les maisons, élevées de trois ou quatre étages, sont bien alignées ; elle a de beaux hôtels, des cafés élégants, et présente tous les agréments d'une grande ville. Construite sur une presqu'île, et rattachée au continent par un isthme étroit, elle ne renferme pas moins de cinquante-cinq mille âmes, et voit, depuis quelques années, la richesse industrielle remplacer dans ses murs la richesse commerciale tarie par la perte des grandes colonies que l'Espagne possédait en Amérique.

Sauf le palais municipal, dont la façade se déploie sur la place Isabelle II, Cadix ne renferme pas d'édifices publics remarquables. Mais les places San-Antonio et de Abastos, plantées de beaux arbres, et surtout la jolie place de Mina, avec ses élégants bosquets et sa

ceinture de maisons neuves, rafraîchissent le regard et donnent l'idée d'une ville importante. Ce qu'il ne faut pas oublier de voir à Cadix, c'est l'Alameda de Apodaca, admirable promenade ouverte au nord de la ville, sur l'un de ses remparts. Elle offre de magnifiques points de vue sur la mer et la campagne environnante et sert de lieu de réunion à l'élite de la société gaditane. C'est le jardin des Tuileries de Cadix; et là comme à Paris, l'opulence étale ses toilettes, tandis que la jeunesse insoucieuse promène ses vingt ans, son élégante simplicité.

Et sa grâce, plus belle encor que la beauté.

Quant aux églises dans lesquelles je suis entré, j'avoue très humblement que je ne les ai pas vues. Follement lancé à la découverte des jolies Gaditanes, j'ai négligé le temple pour les divinités, et le bonheur d'admirer Dieu dans ses œuvres ne m'a plus laissé d'yeux pour l'enceinte consacrée à son culte. Toutefois, un remords tardif m'ayant fait prendre des informations, je me suis assuré que, sauf la nouvelle cathédrale, dont la construction remonte à la première moitié du XVIII[e] siècle et présente dans son ornementation intérieure une grande richesse de jaspes et de marbres précieux, les églises de Cadix n'offrent absolument rien qui puisse donner des regrets à un observateur distrait.

VII

Mais j'oublie que je suis venu en Espagne pour voir des monuments arabes. Cadix n'en offre aucun vestige, et il est bien temps que j'arrive au but de mon voyage. Deux voies conduisent de Cadix à Séville : le chemin de fer et les bateaux à vapeur du Guadalquivir. La seconde doit être charmante, dans la belle saison surtout; mais je choisis la première comme plus expéditive. Me voilà donc roulant vers la capitale de l'Andalousie, à travers ces belles plaines tant de fois célébrées par les poëtes arabes et espagnols, et qui, pendant plusieurs siècles, furent le brillant théâtre où se donna carrière la vaillance chevaleresque de deux peuples. Nous franchissons successivement les vastes marais salants de San-Fernando, les riches vignobles de Xérès et de Rota, et d'immenses plaines à céréales, dont le sol, légèrement ondulé, laisse apercevoir les cimes bleuâtres des *sierras* qui bordent l'horizon. Il était sept heures du soir quand nous arrivâmes à Séville, et tout ce que je pus faire fut de retenir

pour le lendemain le *cicerone* Roblès, Anglo-Espagnol de Gibraltar, auquel je confiai l'importante mission de me faire voir vite et bien, *tuto, cito et jucunde*, tout ce que Séville renferme d'intéressant.

On a dit beaucoup de mal des guides; on s'est plaint de leur obséquiosité, de leur science suspecte; on a prétendu que leur soin d'éviter au voyageur la fatigue de la surprise lui en enlevait tout le plaisir. Il y a du vrai dans ces assertions : il est certain qu'une flânerie solitaire, pendant laquelle on aura l'agrément de tout découvrir soi-même, sera toujours la manière la plus agréable de visiter une ville. Mais il en est autrement dès que les instants du séjour sont comptés et qu'on tient à employer utilement tout son temps. Il y a d'ailleurs certains détails de mœurs locales que ne peuvent apprendre les itinéraires les mieux rédigés, et j'eus bientôt occasion de m'apercevoir qu'un guide, alors même qu'il est médiocrement intelligent, peut donner parfois de précieux renseignements.

Quels que soient les préoccupations qu'on apporte à Séville et le but qui y conduit, il est difficile de ne pas donner à sa cathédrale une bonne partie des instants qu'on a l'intention d'y passer. C'est assurément un des plus magnifiques édifices que l'art gothique ait laissés en Europe, et il n'est pas pour peu de chose dans le dicton espagnol, « qui n'a pas vu Séville n'a pas vu de merveille. »

Che no a visto Sevilla
No a visto maravilla.

C'est par là que Roblès me fit commencer ma visite. La cathédrale s'élève sur un vaste terre-plein de forme elliptique, auquel on monte par sept ou huit marches. Ce terre-plein est artificiel et n'a peut-être d'autre origine que les décombres amoncelées en cet endroit depuis vingt siècles. Il servait autrefois d'emplacement à une mosquée, qui avait probablement pris la place d'une église, précédée elle-même d'un temple romain, succédant à un temple carthaginois. Les colonnes employées dans la construction de ces temples n'ont pas quitté leur ancien emplacement ; seulement, l'architecte de la cathédrale n'ayant pu les faire entrer dans l'édifice gothique, on a eu l'idée d'en faire un ornement extérieur, et les colonnes païennes forment aujourd'hui, autour de l'église chrétienne, une sorte de chapelet de pierre. Inégales en hauteur et dépourvues de chapiteau, elles produisent un assez bizarre effet, et n'offrent qu'un intérêt purement archéologique.

Indépendamment des vestiges considérables que l'on reconnaît sur ses flancs, la cathédrale tient encore de l'ancienne mosquée la

belle cour qui en précède l'entrée. Cette cour, appelée *patio*[1] des *Orangers*, est entourée d'arcades mauresques sur trois de ses faces, et au milieu se trouve encore la fontaine de marbre blanc où les Maures faisaient leurs ablutions. Plusieurs portes donnent entrée au patio ; mais, parmi elles, il faut distinguer la porte dite du Pardon, qui, par ses dimensions et la pureté de son style, offre un des plus beaux spécimens de l'architecture arabe.

Dès qu'on a pénétré dans le patio des Orangers, l'œil est attiré par une haute tour carrée, qui se dresse comme un immense clocher à côté de la cathédrale : c'est l'ancien minaret de la mosquée. Il est surmonté d'une statue en bronze de la Foi, servant de girouette (*giralda*), et qui, par une métonymie hardie, a donné son nom à la tour entière. Construite à la fin du Xe siècle par Huever, astronome arabe, elle servit d'abord d'observatoire et n'atteignait guère alors que quatre-vingts mètres de hauteur. Plus tard, les chrétiens l'ayant surélevée de trente-cinq mètres, en firent le clocher de la cathédrale et y placèrent une horloge. La ressemblance de cette tour avec le campanile de Saint-Marc, à Venise, et quelques anciens minarets de l'Algérie est frappante. C'est le même genre de construction ; c'est la même disposition intérieure. On reconnaît ici l'influence exercée pendant la première moitié du moyen âge par les artistes byzantins. Tandis que l'Europe, dévastée et ruinée par les invasions germaniques, languissait dans l'ignorance et la barbarie, Constantinople était le seul point du monde où la culture des arts eût conservé quelques fidèles. C'est de là que partirent ces artistes qui ont créé un style spécial et laissé chez presque tous les peuples des monuments intéressants, dont l'air de parenté est remarquable.

On arrive jusqu'à l'extrémité de la partie arabe de la tour par une série de rampes douces, qui permettent d'y monter à cheval ; de là, un escalier conduit au sommet. Le supplément ajouté par les chrétiens ne manque ni de grâce ni de légèreté ; mais la partie arabe n'offre qu'une construction en briques entièrement unie sur ses quatre faces. Sauf quelques petites fenêtres, à double arc trilobé

[1] Le mot espagnol *patio* n'a pas de correspondant dans notre langue, par la raison toute simple qu'il n'y a rien de pareil dans la disposition de nos habitations ; le mot *cour* ne répond d'ailleurs qu'imparfaitement à l'idée qu'on doit se faire de cette partie d'une maison espagnole. C'est, à proprement parler, une salle carrée, à ciel ouvert, comme l'*impluvium* des maisons romaines, ménagée entre les quatre corps de logis plus ou moins considérables dont se composent presque toutes les demeures. Cette salle est entourée d'un portique à arcades formant à l'étage supérieur une galerie sur laquelle s'ouvrent la plupart des pièces de l'habitation. Cette disposition, qui s'est maintenue en Espagne jusqu'à nos jours, avait été empruntée aux Romains par les Arabes, qui l'ont également conservée dans leurs constructions. Le rez-de-chaussée, généralement sombre et humide, est consacré au service ; les étages supérieurs seuls sont habités.

Par extension, on donne aussi le nom de *patio* aux cours intérieures plantées d'arbres.

soutenu par une colonnette de marbre ou de jaspe, qui donnent du jour à l'intérieur, on n'y trouve absolument aucune saillie, aucun ornement architectural. Cet édifice n'attire donc l'attention que par sa grande hauteur, qui dépasse cent quinze mètres. Toutefois, les Sévillans en ont fait « une huitième merveille, merveilleuse entre les sept anciennes merveilles : »

Tu, maravilla octava, maravillas
A las pasadas siete maravillas.

Malgré le coup d'œil imposant offert par cette tour gigantesque, j'avoue que je ne partage pas cet enthousiasme et que j'ai le faible de priser le beau plus que le haut. Mais si l'on se décide à en faire l'ascension, le magnifique panorama dont on jouit à son sommet dédommage amplement de la peine que l'on a prise pour y monter. Les villages semés dans l'immense plaine, les méandres capricieux du Guadalquivir, les cimes neigeuses de la Sierra-Nevada et de la Sierra-Morena, les souvenirs qui se rattachent à ces belles campagnes que s'arrachèrent tant de fois d'avides conquérants, tout donne à ce tableau un charme puissant, et l'on a peine à quitter ces régions éthérées, d'où il semble qu'on plane sur les petitesses et les misères humaines.

Si maintenant, du haut de la tour mauresque nous descendons dans la cathédrale gothique, nous nous trouvons assaillis par un tout autre ordre d'impressions. Le plaisir se change en surprise, l'admiration fait place à l'étonnement, et l'on croit rêver en mesurant des yeux la merveille de pierre dans le sein de laquelle on vient de pénétrer. A l'aspect de ces énormes piliers qui soutiendraient le ciel, de ces faisceaux de colonnettes qui jaillissent de leurs piédestaux comme un bouquet de feu d'artifice et se croisent en ogives à des hauteurs vertigineuses, l'homme se sent rapetissé, amoindri, écrasé ; il oublie un instant que ce sont des hommes qui ont élevé cet imposant édifice, et le plus sceptique ne peut s'empêcher d'y reconnaître une inspiration d'en haut. La lumière discrète qui se glisse sous ces voûtes gigantesques donne à l'édifice un charme magique. Le sentiment religieux vous saisit, et l'on comprend la ferveur de ces fidèles qui, humblement agenouillés sur la dalle, rendent un pieux hommage à la majesté divine.

La cathédrale, nous l'avons vu, occupe l'emplacement d'une ancienne mosquée. C'est au nom du Dieu des chrétiens que l'Espagne avait reconquis sur l'infidèle le sol sacré de la patrie ; c'est sur les ruines du temple musulman que ses enfants reconnaissants voulurent élever une cathédrale « telle qu'aucune autre ne pût en être

l'égale. » Ce fier programme du chapitre de Séville devait recevoir son accomplissement, et la première année du XVe siècle vit commencer cet édifice sans pareil, monument imposant de gratitude et de foi. Nous verrons plus loin que, six siècles auparavant, la même pensée guidait un souverain musulman dans la construction de la magnifique mosquée de Cordoue ; nous comparerons ces deux merveilles architecturales, inspirées l'une et l'autre par le sentiment religieux ; nous analyserons les procédés employés par les constructeurs pour atteindre le même but, et nous chercherons, dans le rapprochement de ces deux temples, aussi divers par leurs détails que par le culte auquel ils étaient destinés, un enseignement sur l'état social de deux peuples qu'une lutte héroïque tint pendant huit siècles en présence l'un de l'autre.

La construction de cette immense cathédrale n'exigea pas moins de cent vingt années. Nous ne sommes plus accoutumés à ces longs délais. En toute chose, nous sommes pressés de jouir, et, dès qu'une pensée réalisable s'est fait jour autour de nous, nous nous étonnons de ne pas la voir accomplie. Il n'en était pas de même alors. Cette centralisation puissante qui, à un moment donné, place dans une seule main les ressources de tout un peuple, s'était éteinte avec l'empire romain, et la province de Séville, à peine remise des efforts que lui avait imposés l'expulsion des Maures, dut suffire seule à l'érection d'un des plus magnifiques temples de la chrétienté. Je n'entreprendrai pas ici une description presque impossible, elle a été faite maintes fois par les plumes les plus compétentes, et il serait téméraire de chercher à captiver l'attention du lecteur après les travaux de MM. Delaborde, Th. Gautier, etc. ; un volume, d'ailleurs, n'y suffirait pas. La chapelle principale, le chœur, l'orgue, le baptistère, la chapelle royale, la sacristie, la salle du chapitre, le sanctuaire, sont autant de temples d'une richesse inouïe où se trouvent amoncelés les retables gothiques, les grilles dorées, les missels du moyen âge, les tableaux, les statues, les riches ornements d'église, les reliquaires, les marbres roses, les jaspes, et mille objets d'art précieux. Après un séjour de deux heures dans l'immense basilique, je me trouvais saturé de chefs-d'œuvres, écrasé de magnificences ; j'avais passé par toutes les gammes de l'admiration, épuisé toutes les formes de l'interjection ; aussi, contrairement à l'avis de Roblès, qui voulait me conduire à l'Alcazar, je passai à des distractions d'une nature moins esthétique, et j'allai déjeuner.

VIII

« Hâtez-vous, señor, m'avait dit en me quittant mon fidèle mentor, les journées de décembre sont courtes, et nous avons encore bien des choses à voir. » Je me le tins pour dit, et une demi-heure après nous franchissions le seuil de l'Alcazar.

Ce palais, dont le nom est un terme générique arabe signifiant château, paraît avoir été fondé à la fin du VIII[e] siècle, alors que, maîtres de la Péninsule, les Arabes songèrent à s'installer définitivement dans le beau pays d'où ils venaient de chasser les Visigoths. Il a été l'objet, depuis cette époque, de plusieurs restaurations tant de la part des rois maures que de celle des souverains espagnols qui l'ont successivement habité ; mais ses principales dispositions et le style général de sa décoration ont toujours été respectés, en sorte qu'il offre encore aujourd'hui tout l'intérêt d'un des plus beaux morceaux d'architecture laissés par les Arabes. Comme la cathédrale, l'Alcazar est situé sur la vaste place du Triomphe. Sous les rois maures, c'était à la fois une résidence royale et une forteresse; ses jardins s'étendaient jusqu'aux bords du Guadalquivir, et de hautes murailles, protégées par des tours, formaient une seconde enceinte au milieu des murs dont la ville était entourée. Le palais est précédé d'une belle cour à arcades mauresques, sur laquelle s'ouvre la porte d'honneur. Le reste de la façade, suivant l'usage arabe, ne présente aucune ornementation ; et bien que cette porte soit construite dans le style mauresque le plus pur, on reconnaît bien vite à la richesse de sa décoration qu'elle est postérieure à la construction de l'Alcazar.

Mais l'impatience me gagne. Je laisse l'entrée d'honneur aux souverains, et, sous la conduite du gardien, je pénètre à l'intérieur par une porte latérale que suit un couloir étroit et obscur. L'effet de cette entrée n'a certainement pas été calculé, et cependant l'art le plus consommé n'eût rien trouvé de mieux pour faire ressortir toute la beauté du patio auquel ce couloir donne accès. Son nom de *patio de las Doncellas* (des jeunes filles) lui vient, dit-on, de ce que c'est en ce lieu que se réunissaient, avant d'être présentées aux rois maures, les cent vierges imposées comme tribut au royaume de Léon, à la suite d'une guerre malheureuse. Je n'entends point garantir l'exactitude de cette légende, qui me paraît renouvelée du Minotaure; mais le fait n'est pas impossible, et cette dénomination donne au patio un intérêt de plus. Toutefois, il peut s'en passer;

car nous avons sous les yeux une des plus gracieuses créations architecturales du génie arabe.

Lorsqu'on a franchi l'étroit couloir qui précède le patio, on tombe sans transition dans une sorte de temple découvert éblouissant de blancheur. Les arcades du portique, arrondies en fer à cheval et dentelées, sont soutenues par des colonnes de marbre blanc accouplées; les larges dalles qui recouvrent le sol et la jolie fontaine qui s'élève au centre sont également en marbre blanc. Quatre grands arcs, ouverts au milieu des quatre côtés du portique, donnent accès aux appartements. Ici, le salon des Ambassadeurs; là, le salon de Charles-Quint; au fond, une pièce de service et un petit salon où se plaçait le trône des souverains lorsqu'ils présidaient dans le patio une réunion nombreuse. Le plafond du portique est formé de poutrelles sculptées et ornées de peintures; les murs sont recouverts de faïences aux dessins riches et variés, et les parements extérieurs offrent un revêtement de stucs blancs fouillés avec un art infini, où se révèle, dans toute son originalité, la merveilleuse aptitude des Arabes pour ce genre de décoration.

L'édifice n'a qu'un étage au-dessus du rez de-chaussée. La galerie supérieure est protégée par une balustrade qui contribuerait à l'ornementation générale, si l'œil n'était contrarié par un défaut de correspondance entre ses arcs et ceux du portique. Restauré en 1526, à l'occasion du mariage de Charles-Quint, le patio fut alors orné, dans les extrados des arcs, de médaillons représentant les armes de Castille, c'est-à-dire les deux célèbres colonnes, autour desquelles flotte une banderole portant la devise d'Hercule fièrement modifiée par le monarque espagnol : *Plus ultra*.

Pénétrons maintenant dans le salon des Ambassadeurs. Nos yeux, accoutumés à la vive lumière du patio de marbre, ont d'abord quelque peine à s'accoutumer à la pénombre de l'intérieur. Mais peu à peu la lumière se fait; les grandes lignes se dessinent, puis les détails de l'architecture, puis enfin les finesses de la décoration. Nous ne sommes plus en Espagne, en Europe; nous sommes dans un palais oriental, dans un de ces palais comme en rêve quelquefois l'imagination surexcitée par la lecture des contes arabes. Ce salon a la forme d'une croix grecque et rappelle un peu le plan de nos églises. Quatre grands arcs en fer à cheval y donnent ouverture à quatre grandes pièces. Celle du milieu, placée en face de la porte d'entrée, était occupée par le trône du souverain lors des grandes réceptions. Dans les trois autres se rangeaient les assistants. Au-dessus de ces quatre arcs, s'élève ce que les Espagnols appellent *media naranja*, une demi-orange. Cette petite coupole est vitrée dans sa partie supérieure et sert à éclairer le salon.

Il est facile de donner une idée de cette disposition architecturale; mais quand on songe à détailler l'éclatante parure qui couvre ces murs, cette coupole, ces plafonds, on est tenté de jeter la plume et de renoncer à une œuvre impossible. Il ne faut chercher ici, du reste, ni corniches aux profils élégants, ni frises finement sculptées, ni ces colonnes, ces chapiteaux, ces ogives, qui, savamment proportionnés, séduisent le regard dans les styles grec, romain ou gothique. Les murs sont unis, les plafonds sont horizontaux; il n'y a là ni archivoltes, ni nervures, ni bas-reliefs, ni sculptures, rien, en un mot, qui rappelle l'intérieur de nos édifices civils ou religieux. Mais à défaut de ces ressources, les Arabes se sont efforcés de remplacer l'ornementation par la décoration, et, dans cette voie, ils ont accompli des merveilles.

Privés de la faculté de représenter des êtres animés, et n'ayant guère à leur disposition que le crayon du dessinateur et le pinceau de l'enlumineur, ils se sont réfugiés dans le champ de la fantaisie, et ce champ, exploité à outrance, est devenu entre leurs mains habiles un domaine fécond, d'où ils ont tiré des richesses infinies. Pour couvrir la nudité de ces grandes murailles, ils ont eu recours ici aux faïences émaillées à grands dessins et à couleurs éclatantes; là, aux stucs fouillés avec délicatesse et rehaussés par l'or et la peinture. Ils ont fait plus : ils ont partagé la hauteur des murs par de petits arcs engagés dans la maçonnerie, sorte de trompe-l'œil qui égaye la muraille et rompt l'uniformité de la décoration. Dans le même but, des balcons règnent autour de la salle, et leurs balustres saillants s'harmonisent avec la riche ornementation des parois. Des fenêtres étroites, coupées en deux par d'élégantes colonnettes de jaspe, s'ouvrent sur les jardins; elles récréent la vue et ne laissent passer à l'intérieur qu'un air frais et une lumière douce. Pareille à une tiare gigantesque, la demi-orange arrondit au centre de la salle sa calotte hémisphérique ciselée, peinte et dorée avec un art infini; les ruches de stuc remplissent de leurs alvéoles surplombantes les vides des angles dont elles forment les pendentifs, et partout mille arabesques, jetant au caprice un audacieux défi, courent sur les plafonds, serpentent autour des poutrelles, grimpent le long des murs, et complètent de la manière la plus originale et la plus heureuse cette décoration éblouissante où la richesse des détails n'est surpassée que par la finesse de l'exécution.

Si, quittant le salon des Ambassadeurs, nous rentrons dans le palais par la porte qui lui fait face, nous arrivons à un véritable bijou architectural appelé le patio de las Muñecas, à raison des figurines qu'un monarque espagnol y fit placer. C'est, à proprement parler, un diminutif du patio des Jeunes Filles, diminutif où les élé-

gantes colonnettes qui soutiennent les arcades mauresques viennent ajouter leur grâce attique au prestige féerique de la décoration arabe. Les marbres blancs et roses, les jaspes, les dentelles de stuc colorié, les plafonds peints et sculptés, se réunissent dans un tout harmonieux qui captive et ravit. Ce joli patio communique avec un salon voisin par une galerie à colonnes, et lorsque, du fond de ce salon, on aperçoit en raccourci ce délicieux ensemble, ces blanches colonnes détachées sur les murs brodés en couleur, ici groupées, là isolées, au gré des hasards de la perspective, on comprend tout le charme qui s'attache à ces séduisantes demeures, et l'on ne trouve plus rien d'exagéré dans les éblouissantes descriptions des poètes orientaux.

IX

Après avoir payé au patio de las Muñecas un légitime tribut d'admiration, si, de l'ensemble on passe à l'examen des détails, on demeure profondément surpris en reconnaissant les imperfections inouïes que présente la construction. Ces jolies colonnes, qui donnent tant de grâce à l'édifice et en forment le principal attrait, sont, pour la plupart, dépareillées et offrent, dans leurs dimensions, une disparité choquante. Ni les chapiteaux qui les surmontent, ni les bases qui les soutiennent ne répondent à leurs modules; il en résulte une sorte de promiscuité barbare, une irrégularité navrante pour quiconque a le moindre sentiment des arts. Ici, le chapiteau déborde sur la colonne; là, la colonne déborde le chapiteau; ailleurs, la colonne trop petite exige un piédestal surélevé ou un tailloir de plusieurs centimètres de hauteur; partout enfin, on sent que ces matériaux, arrachés aux édifices romains qui couvraient le pays, ont été employés d'une façon grossière, au mépris des règles les plus élémentaires des proportions.

L'impression est pénible : on s'aperçoit qu'on n'a plus affaire ici qu'à des maçons qui n'ont pas craint d'accomplir dans le palais d'un souverain ce que nos manœuvres toléreraient à peine chez eux; elle enlève aux architectes maures une grande partie de leur mérite, et si elle n'ôte rien à leur talent de décorateurs, elle laisse en suspicion très légitime leur science et leur goût. Nous retrouverons ce défaut à la mosquée de Cordoue, dans le temple le plus somptueux élevé par le mahométisme, et nous chercherons, à cette occasion, ce que l'on doit entendre au juste par architecture arabe.

Cette découverte m'avait gâté l'Alcazar, et mon merveilleux palais oriental ne m'apparaissait plus que comme un assemblage grossier d'éléments hétérogènes. Décidément, me disais-je en voyant mes compagnons de visite s'extasier avec un bonheur sans mélange sur ce que j'admirais moi-même quelques instants auparavant, décidément La Fontaine a bien raison :

Les délicats sont malheureux,
Rien ne saurait les satisfaire.

Mais, en conscience, est-ce se montrer bien « délicat, » que d'exiger d'un fût de colonne qu'il soit en harmonie avec sa base et son chapiteau? Personne ne le pensera, assurément. Aussi, dès ce moment, je me trouvai fixé sur ce qu'on appelle l'art arabe ou mauresque, et la suite de mon voyage n'a fait que confirmer mes impressions. Je demandai à revoir le salon des Ambassadeurs qui, du moins, ne présente pas de semblables monstruosités, et j'achevai la visite du palais. Les autres pièces se suivent et se ressemblent; toujours longues, peu éclairées et plus ou moins richement décorées, suivant leur destination, mais dans le même style et avec la même profusion de plafonds sculptés et enluminés, de stucs rehaussés de couleurs, de faïences émaillées.

La France figure d'une manière assez imprévue parmi les souvenirs qui se rattachent à l'Alcazar. En 1848, ce palais, depuis longtemps désert, recevait un hôte sur lequel il ne comptait guère, et qui, de son côté, était loin de s'attendre à y établir un jour ses pénates. Au mois de février de cette même année, le duc de Montpensier, fuyant devant la révolution qui venait d'éclater à Paris, se retirait avec l'infante, sa femme, près de la reine Marie-Christine, sa belle-mère, et bientôt l'ancienne résidence des rois maures s'ouvrait pour donner asile au prince français. Peu de temps après, au mois de septembre, la duchesse y accouchait d'un fils, et une plaque commémorative, placée dans son ancienne chambre à coucher, rappelle cet événement aux visiteurs. Singulière destinée de cet enfant, conçu à Paris, sur les marches du trône, au sein d'une sécurité profonde, et qu'une révolution devait faire naître en exil, dans l'ancien palais des souverains musulmans!

Le duc de Montpensier ne fit pas long séjour à l'Alcazar; dès qu'il le put, il s'installa au palais Saint-Telme, qu'il habite encore. Aujourd'hui, l'Alcazar est inhabité, et, dans l'état actuel de nos mœurs, il est à peu près inhabitable. Sa distribution est en désaccord complet avec nos usages; on n'y rencontre rien de ce que nous sommes accoutumés à trouver dans nos appartements, et il ne diffère pas

moins de nos habitations que la société arabe ne diffère de la société européenne. Il faudrait le bouleverser de fond en comble pour l'approprier à nos habitudes, et le gouvernement espagnol préfère avec raison l'entretenir comme une œuvre d'art en lui conservant son caractère primitif.

Pour avoir une idée de ce qu'ont pu être ces merveilleux palais orientaux, il faudrait ajouter par la pensée, au luxe de la décoration architecturale, ces moelleux divans, ces riches tentures, ces étagères dorées aux dessins fantastiques, ces coffrets aux incrustations précieuses, ces guéridons de nacre, ces tapis aux vives couleurs, et tous ces meubles de forme originale qui complétaient le caractère de ces habitations. Il faudrait surtout se figurer ces patios, ces galeries, ces salons, animés par la présence de ces beaux types arabes qu'on retrouve à Tunis dans toute leur pureté aristocratique. Nous y verrions la cour brillante des souverains arabes ; ces figures de bronze, calmes mais non impassibles, d'où le regard jaillit comme l'éclair. Nous y grouperions ces grands dignitaires enveloppés de riches étoffes de soie, ces vaillants chevaliers maures à l'allure martiale et aux armes étincelantes, et, par cette résurrection imaginaire, nous rendrions à ces lieux leur splendeur évanouie.

Le joli patio de las Muñecas était le centre de l'appartement des femmes. J'y suis revenu plusieurs fois, et je n'ai jamais pu le revoir sans y évoquer, à travers les sveltes colonnes de ses galeries, l'ombre des poétiques beautés qui le peuplaient et dont les gracieuses parures se trouvaient si harmonieusement encadrées par toute cette merveilleuse décoration. Ma fantaisie leur rendait la vie éteinte depuis des siècles, et ranimait sur leur visage la fleur de la jeunesse ; je les voyais, nonchalamment couchées sur les divans du portique, savourant des sorbets, ou languissamment noyées dans une indolente somnolence, attendant le maître qui ne vient pas, et rêvant de nouveaux atours pour enchaîner un cœur toujours prêt à leur échapper.

Vaine illusion ! Ces patios sont déserts, ces salons sont vides, ces portiques sont silencieux, ces fontaines sont sans eau ; la vie a quitté cette belle demeure que firent briller d'un si vif éclat les rois maures et les souverains espagnols. Deux sociétés ont traversé ce palais. L'une, la société musulmane, a disparu à jamais, après avoir jeté une lueur éphémère ; l'autre, la société chrétienne, a élargi sa sphère d'action ; elle règne et s'applique chaque jour à développer les nobles facultés qui sont l'apanage de l'homme. La première s'inspirait du Coran, la seconde a pour base l'Evangile, et aussi longtemps que les deux cultes se maintiendront sur la terre, on verra l'islamisme, sourdement miné par les éléments destructeurs qu'il ren-

ferme dans son sein, reculer devant le souffle chrétien qui, seul, peut assurer aux peuples des destinées en harmonie avec l'élévation de notre nature.

X

La société moderne n'a pas encore rendu à Séville les jours glorieux des siècles passés; mais sa prospérité actuelle repose sur des bases solides qu'elle n'a jamais rencontrées pendant les plus brillantes périodes de son existence : l'exploitation des richesses naturelles du sol. Son histoire a été résumée par un poète espagnol dans les cinq vers suivants, qu'on lisait autrefois sur une des portes de la ville, et qu'une reconstruction récente a fait disparaître :

Hercules me edifico;
Julio Cesar me cerco
De muros y torres altas,
Y el re santo me gaño
Con Garci Perez de Vargas.

« Hercule m'a fondée; Jules César m'entoura de murs et de hautes tours; et le saint roi (Ferdinand III) m'a conquise par le bras de Garcia Perez de Vargas. » Bien que présentant les trois circonstances principales de l'histoire de Séville : sa fondation, sa conquête par le plus grand capitaine de l'antiquité, et son retour définitif dans le giron du monde chrétien, l'inscription espagnole est trop laconique pour que je n'ajoute pas ici quelques détails sur le passé de cette ville célèbre.

Si fabuleuses que soient les campagnes d'Hercule, il est à présumer que le demi-dieu de l'Olympe, parti de Tyr ou de Sidon, arriva en Espagne par le détroit auquel il a donné son nom, tout comme, bien des siècles après, le conquérant arabe Tarick devait lui laisser le sien. Il était accompagné d'une bande de Phéniciens qui, séduits par la fertilité de ces belles plaines, fondèrent plusieurs établissements sur la côte et dans l'intérieur du pays. Attirés par les mêmes avantages, les Grecs et les Carthaginois y firent fleurir le commerce et l'agriculture, et bientôt la prospérité de ces belles colonies souleva entre Rome et Carthage ces luttes longues et sanglantes qui se terminèrent par l'assujettissement aux Romains de la Péninsule entière. Séville ne se rendit pas sans une vigoureuse résistance. Il fallut, pour s'en emparer, toute la vaillance de César, et la prise de l'an-

tique Hispalis fit époque dans les annales déjà si glorieuses du conquérant des Gaules. Désormais associée à la fortune des maîtres du monde, et devenue chef-lieu d'une province romaine, Séville avait atteint un haut degré de splendeur quand les Vandales, puis après eux les Visigoths, se ruèrent avidement sur ces riches contrées. Mais ces barbares, captivés par les douceurs de la civilisation romaine, se fondirent sans trop de perturbations parmi les populations vaincues, et Séville devint la capitale de leurs souverains.

L'imprudent appel fait, au commencement du VIII[e] siècle, par le comte Julien aux Maures d'Afrique, vint de nouveau bouleverser le pays, et Séville fut une des premières villes occupées par les tribus arabes de l'Yémen. Les nouveaux conquérants placèrent d'abord, tantôt à Séville, tantôt à Cordoue, le siége de leur gouvernement: mais dans les premières années du XI[e] siècle, Séville devint définitivement la capitale d'un royaume indépendant fondé par Mohammed-abu-al-Kassen.

Cependant la division n'avait pas tardé à s'introduire parmi les conquérants arabes. L'Espagne vit se renouveler les luttes qui ensanglantaient périodiquement les bords de la mer Rouge, et les princes chrétiens, qui ne s'étaient jamais résignés à la conquête musulmane, en profitèrent pour serrer de plus près la capitale des rois maures. Ils parvinrent bientôt jusque sous ses murs, et, le 19 novembre 1248, saint Ferdinand rendait au christianisme, après plus de cinq cents ans d'occupation étrangère, un des plus beaux joyaux de la couronne de Castille.

La découverte de l'Amérique devait être pour Séville le point de départ d'une brillante renaissance. Ces riches galions, qui amenaient l'or et l'argent des mines du Mexique et du Pérou, remontaient le Guadalquivir et déposaient leurs trésors à la tour dite de l'Or. Lorsque ensuite les Colomb, les Fernand Cortez, les Vasco de Gama, eurent ouvert de nouvelles voies au besoin d'expansion de la race humaine, Séville devint l'entrepôt du commerce de l'Espagne avec les deux Indes, et sous Philippe II elle était parvenue à l'apogée de sa prospérité. Bien que déchue aujourd'hui de son ancienne splendeur, Séville est encore une des plus belles villes de l'Espagne. Sa population s'élève à plus de cent mille âmes, et l'industrie tend chaque jour à lui rendre la richesse que le commerce ne lui donne plus.

En cicerone consciencieux, Roblès me fit voir en détail toutes les curiosités de Séville. Il ne me fit grâce de rien; et quelque désir que j'eusse de retourner à la cathédrale et à l'Alcazar, il me fallut emboiter le pas sur les innombrables touristes qu'il avait promenés depuis dix ans. Je serai moins cruel avec le lecteur. Je ne

l'obligerai pas à me suivre à la maison de Pilate, fantaisie archéologique que se passa, au commencement du XVI[e] siècle, le marquis de Tarifa, à son retour des Lieux-Saints; ni au magnifique palais de Saint-Telme, habité par le duc de Montpensier; ni aux ravissantes promenades de *Las Delicias* et de *la Cristina*, que borde le Guadalquivir. Malgré tous mes regrets, je ne le conduirai pas davantage à la galerie de tableaux qui contient les toiles les plus remarquables de Velasquez, Herrera, Zurbaran, Murillo; ni à l'hôpital de la Charité, qui possède les deux chefs-d'œuvre de ce dernier peintre : *Moïse frappant le rocher* et *la Mutiplication des pains*, ainsi que cette toile célèbre de Valdès, qu'on ne peut regarder « sans se boucher le nez. »

Je ne pourrai même pas lui montrer l'ancien tribunal de l'Inquisition, ni le beau palais des Archives, ni le faubourg de Triana, presque exclusivement habité par des gitanos. Enfin j'aurai la douleur de partir sans lui avoir fait faire une promenade dans la fameuse rue des Serpents, le boulevard des Italiens de Séville; sur les belles avenues d'Hercule; sur la vaste place d'Isabelle II, et sur les jolis squares du Duc et de la Madeleine.

Le lecteur se consolera par la pensée qu'on trouve partout des monuments intéressants, des tableaux, des rues et des places, et qu'on ne voit qu'à Séville une cérémonie comme celle dont je dois la découverte à mes entretiens avec Roblès, et que j'aime mieux raconter ici.

C'était à la fin de notre première journée; il était près de six heures du soir, et comme j'avais quelques instants devant moi avant le dîner, je voulus donner encore un coup-d'œil à la cathédrale. En y entrant, je fus tout surpris de la trouver brillamment éclairée et presque pleine de fidèles qui commençaient à se retirer.

« Qu'est-ce que cela veut dire, demandai-je à Roblès, et quelle fête attire ici tant de monde à cette heure?

— Oh! señor, ce n'est rien, c'est une danse, me répondit Roblès dans son jargon anglo-franco-espagnol. »

Je crus avoir mal compris, et je continuai ma promenade autour de la cathédrale. Cependant ce mot de « danse » m'était resté dans la tête; il m'intriguait, et en sortant je dis à Roblès :

« Mais que m'avez-vous donc répondu tout à l'heure quand je vous ai demandé quelle cérémonie attirait, à cette heure, tant de monde à l'église?

— Señor, je vous ai répondu que ce n'était rien, que c'était une danse.

— Comment? une danse dans la cathédrale?

— Oui, señor. Cette danse a lieu tous les soirs pendant huit jours, et l'on a dansé ce soir pour la cinquième fois.

— Et vous ne me l'avez pas dit! Roblès, j'en suis fâché pour vous, mais vous n'entendez absolument rien à votre métier de cicerone. Vous allez me faire le plaisir de vous informer immédiatement de l'heure exacte de la cérémonie, de l'endroit où il faut se placer pour bien voir, et enfin de tout ce qui a trait à cette « danse. » Je veux être demain un des premiers arrivés, je tiens à ne point en perdre un seul pas. »

Cela dit, je congédiai mon guide, et je revins à ma *fonda* en réfléchissant au singulier spectacle qui m'attendait d'un ballet exécuté dans une cathédrale.

A. Fillemin.

(La 2e partie à la prochaine livraison.)

LA LOUBATIÈRE

Je me rappelle une belle matinée ; jamais je n'en ai vu de plus radieuse : ciel bleu, vapeurs matinales s'élevant dans l'infini, montagnes qui s'empourprent à l'horizon, bientôt éblouissantes. Le soleil s'apprête à remporter sa victoire de chaque jour ; ses rayons ont retrouvé et fouillent dans le sol les blessures qu'ils y ont faites la veille ; l'air leur appartient déjà entièrement, de chaudes bouffées le parcourent ; la terre va se rendre, mille bruits s'échappent de son sein, confus, insaisissables : soupirs de jeune mariée, qui n'ose montrer encore tout son amour.

Ce jour étant celui du dimanche, la forge ne marche pas. Les lourds marteaux, atteints de paralysie, font bon ménage avec les enclumes. La turbine immobile regarde couler l'eau à côté d'elle et paraît ne pas comprendre par quel caprice du ruisseau elle a été tout à coup abandonnée. « Est-ce que je ne tournais pas à ton gré, semble-t-elle lui dire, t'ai-je jamais résisté ? » De l'autre côté de la rivière qui alimente le canal de la forge, dans la prairie, un bœuf porte sur moi son regard alourdi et bon. Suis-je de sa ferme ? Croit-il me reconnaître ? Le reste du troupeau est plus loin, sous la garde d'un enfant ; je ne vois pas l'enfant, mais sa chanson arrive jusqu'à moi. Chanson ! chanson ! que tu étais gaie et quel malheur pour moi que je n'aie pas su te retenir ! Toutes les cloches des villages voisins sont en mouvement ; on les entend de loin, signe de chaleur. J'écoute leurs sons tandis que mes yeux essayent de saisir dans leur vol la multitude des insectes ailés, qui s'ébattent sur la rivière, amoureux d'eau et de soleil. Je goûte avec bonheur cette heure paisible. Je n'ai pas connu jusqu'ici les passions absorbantes et j'ai rencontré souvent la fin de mes désirs. Il en est des moments heureux que le hasard nous donne comme des courants sans profondeur, il faut de légers esquifs pour les suivre.

I

Les impressions que cette matinée m'a laissées sont encore aussi vives dans mon souvenir que si elles ne dataient que d'hier. Ce qui fait que le temps les a respectées, c'est que ce fut alors que j'aperçus pour la première fois Mlle Camille de la Loubatière.

Tous ceux qui l'ont connue conviendront sans peine qu'elle était belle. Telle je la trouvai en effet, malgré une certaine étrangeté qui était le caractère particulier de sa physionomie. Son regard, comme une lumière qu'un souffle agite, se fixait difficilement sur un objet. En ce moment, bien que ses yeux fussent dirigés de mon côté (nous étions séparés par la rivière), je pus supposer qu'elle ne m'avait point remarqué, et j'en profitai pour l'examiner à loisir. Elle était assez grande et mince, quoique sans maigreur, et son teint manquait de cet éclat que le grand air donne habituellement à un visage jeune; mais on ne songeait pas à le regretter à cause de l'opposition charmante que prêtaient à sa figure pâle des sourcils dessinés par un trait hardi, et de longs cils bruns qui encadraient merveilleusement les yeux comme des brillants dans de l'émail. Les cheveux étaient d'un ton plus clair que les sourcils, sans être blonds pourtant, et formaient quelques boucles naturelles sur le front, qu'ils cachaient en partie. Ce qui m'étonna, ce fut de voir que, par instants et bien que cette jeune fille fût seule, ses lèvres s'agitaient comme si des paroles étaient sorties de sa bouche. Ma surprise augmenta bien davantage, lorsque, s'adressant directement à moi et haussant la voix, je l'entendis me dire :

« Comment traverserez-vous la rivière, monsieur? »

Je pensai que mon interlocutrice se trompait sans doute sur ma personne, et j'allais lui en faire poliment l'observation quand elle ajouta :

« Ne devez-vous pas venir dîner au château? »

A peine eut-elle prononcé ces derniers mots, que ses joues se colorèrent d'un vif incarnat; elle parut en même temps en proie à un trouble pénible et se retourna brusquement du côté opposé à la rive. Je pus me croire alors dispensé de lui répondre, et je dois avouer à ma honte que j'en éprouvai un soulagement sérieux.

J'allais même m'éloigner, lorsque ma curiosité fut piquée par l'arrivée de deux nouveaux personnages : deux hommes cette fois. L'un d'eux pouvait avoir environ trente ans. A tous égards, il méritait plus que son compagnon de fixer l'attention. Chose bizarre,

d'ailleurs; plus je l'examinais, plus il me semblait que je connaissais cette figure réfléchie, qui savait exprimer aussi la bonté, et cet air aristocratique sans raideur, qui commandait le respect. J'étais certain d'avoir rencontré déjà ce nouvel arrivant; mais à quel moment et dans quelles circonstances? Voilà où ma mémoire me laissait dans l'embarras. Je songeai que la jeune personne, qui m'interpellait quelques secondes auparavant, avait cru également me reconnaître, et je me demandais quelle vertu magique possédaient les eaux qui nous séparaient, lorsque le nom d'Honoré, dit assez haut pour que je pusse l'entendre, fut pour moi comme un trait de lumière. J'avais devant moi Honoré de Villeneuve, un ancien condisciple au petit séminaire de ***. Plus âgé que moi, il avait seulement quitté plus tôt la maison d'éducation. Nous ne nous étions plus revus, malgré une sympathie réelle, qui ne s'était pas arrêtée devant une différence de plusieurs années, pour nous lier assez étroitement pendant le temps de nos études. Il ne parut pas m'apercevoir, tout occupé qu'il était de la jeune fille qu'il avait rejointe. Celle-ci, en l'entendant venir, tourna ses yeux de son côté. Quel changement j'observai alors dans son regard! Ce n'était plus cette expression inquiète de tout à l'heure; son âme semblait s'y être fixée. Elle posa doucement son bras sur celui d'Honoré, et ils s'éloignèrent ensemble. Ainsi, pensai-je, me voilà complétement oublié, et j'en voulais presque à cette belle personne de ce qu'un étranger auquel elle venait de parler par le fait d'une erreur, n'avait pas laissé une trace plus profonde dans son existence. Ce petit sentiment de vanité passé, j'éprouvai le désir de renouer amitié avec mon ancien camarade; les souvenirs de la première jeunesse sont tout-puissants. La curiosité aussi se mettait de la partie. Que faisait ici Honoré? A Paris, je l'eusse rencontré et quitté cent fois sans beaucoup me préoccuper de ses affaires. L'isolement dans lequel je vivais depuis quelque temps à la forge, agissait sans doute sur moi. Pressant le pas, j'eus bientôt atteint une passerelle qui devait me permettre de traverser la rivière et de rejoindre mon ami. Je comptais non point l'aborder, ce qui eût été peu convenable, puisqu'il n'était pas seul en ce moment, mais du moins tâcher de me faire reconnaître de lui en le saluant. Je verrais alors, selon son air, ce que j'aurais à faire ensuite. Une circonstance se présenta qui me parut atteindre encore mieux le but auquel je tendais.

J'ai dit qu'Honoré n'était point seul; son compagnon, resté en arrière, paraissait examiner attentivement un objet qu'il tenait à la main. Je m'approchai de lui et l'abordai sous le prétexte de me faire indiquer mon chemin. Troublé dans ses occupations, il me regarda d'abord avec un air d'effroi vraiment comique, mais rassuré bientôt

sur mes intentions, il se remit et s'offrit, avec une extrême complaisance, à me servir de guide.

« Cela ne me dérange pas, monsieur; soyez certain que je n'ai rien à faire, me dit-il. J'avais cru découvrir une antiquité dans ce champ, où de semblables découvertes ne sont point rares; mais je pense m'être trompé, voyez plutôt, » et il me tendit le débris d'une poterie à laquelle il était impossible, malgré la meilleure volonté, d'assigner une noble origine. Je lui dis franchement ma façon de penser à ce sujet, et, pris d'une confiance en mes lumières qui eût pu me rendre orgueilleux, il rejeta avec dédain dans le champ le vil objet de son attention.

— J'ai, reprit-il, une foule de choses au château dont la plupart ont été trouvées dans ce pays : des médailles, des armes brisées et des poteries cassées. J'en voudrais faire un musée; ne pensez-vous pas, monsieur, que cela serait fort curieux dans un beau château comme le nôtre?

— Sans doute, répondis-je, amusé par la naïveté de mon compagnon, d'autant plus, ajoutai-je, que la chronique place dans la plaine qui est devant nous, le lieu d'une bataille célèbre des premiers temps de notre histoire (le fait était exact).

— Entre les Mérovingiens et les Capétiens, se hâta de dire avec un incroyable aplomb mon interlocuteur. Je le regardai, un peu stupéfait, je l'avoue, de sa façon de traiter l'histoire; mais il ne parut pas s'apercevoir de ma surprise. — Voici votre chemin, monsieur, dit-il, et voici celui que je vais prendre; je serai rentré encore pour l'heure du déjeuner, avant ma sœur et Honoré.

— Ah! dis-je, la personne qui accompagne mademoiselle votre sœur n'est-elle pas M. Honoré de Villeneuve?

— En effet, c'est notre cousin, répondit-il.

— En ce cas, cher monsieur, repris-je, votre cousin est mon ancien camarade. Voudriez-vous, continuai-je, tout en déchirant de mon portefeuille un papier sur lequel j'écrivis rapidement quelques mots, vous charger de me rappeler à son souvenir. Je vous en serai tout à fait reconnaissant.

Là-dessus, je le saluai et nous nous quittâmes.

II

Je ne fus de retour à la forge que vers le milieu de la journée. Une lettre m'attendait; elle était signée d'Honoré. Mon ami, dans cette missive, qu'un domestique venait d'apporter, se félicitait du ha-

sard qui nous faisait nous rencontrer aussi loin de Paris; il avait grondé, disait-il, son cousin Hubert de n'avoir pas eu assez d'influence sur moi pour m'entraîner de son côté, mais il comptait bien que je l'en dédommagerais immédiatement. MM. de la Loubatière se joignaient à lui pour me prier d'accepter sans cérémonie de dîner le soir même au château. Lui-même serait venu m'inviter s'il ne se devait entièrement à Mlle Camille de la Loubatière, sa cousine, avec laquelle on célébrait dans ce jour ses fiançailles. « Cette dernière raison, ajoutait-il, lèvera toute difficulté de votre part; vous ne voudrez certainement pas que la présence d'un ancien camarade, que j'ai le plaisir de retrouver, manque aujourd'hui à mon bonheur. »

Je n'hésitai pas, en effet. Comme ma tante, Mme de Saint-Aubin, était aux vêpres, et mon oncle dans ses bois, je chargeai quelqu'un de les informer des motifs de mon absence, et je fis seller un cheval sur lequel je partis assez à temps pour arriver au château de la Loubatière à une heure convenable pour la campagne.

On appelle la *Loubatière*, non-seulement le château de ce nom, mais encore la forêt qui y est attenante. Cette forêt est sillonnée de chemins ravissants; on dirait les allées sinueuses d'un parc anglais égayé par un cours d'eau. Mais le loup foisonne, dit-on, dans ces charmants taillis, d'où ce nom de la *Loubatière*.

Je connaissais assez les bois de la Loubatière pour m'y diriger facilement, et, à quatre heures du soir, j'arrivai sans m'être égaré. En entendant le trot d'un cheval, Honoré était descendu dans la cour. Nous nous embrassâmes avec effusion, et je fus présenté par lui. MM. de la Loubatière me reçurent avec cette ancienne politesse de gentilhomme, si charmante, et qui semble mettre à discrétion l'hôte, sa maison et ses biens. Mlle Camille m'accueillit plus froidement, mais d'une façon dont je ne pouvais néanmoins me plaindre. Rien chez elle, du reste, ne me parut dénoter qu'elle eût conservé le plus léger souvenir de notre rencontre du matin; comme je comptais observer, à l'égard de cet incident, une réserve qui me paraissait convenable, je me tins pour averti. Je ne m'appartenais pas assez, d'ailleurs, pour pouvoir donner un libre cours à mes réflexions. D'un côté, le jeune Hubert, avec lequel j'avais renoué connaissance, s'était emparé de moi et, avec une insistance bien intentionnée, mais qui dépassait un peu la mesure, voulait me faire voir « leur beau château » pendant qu'il faisait encore jour; d'un autre côté, son grand-père, avec non moins de ténacité, quoique avec plus de grâce, me proposait d'aller visiter ses meutes, qui n'avaient pas, suivant lui, leurs pareilles en France. Je cédai à l'âge de ce dernier, et un peu aussi à mes goûts. Son petit-

fils fut bien obligé de m'imiter. Quant à Honoré, au moment où il se mettait en devoir de nous accompagner, Mlle Camille l'appela, et je la vis lui indiquer, par un signe, une place à côté d'elle sur un divan. Mon ami m'envoya un regard dans lequel il exprima aussi bien qu'il le put son regret de me laisser. Au fond, il était enchanté d'obéir. Tout indifférent que j'étais moi-même, j'avais aperçu le joli geste d'autorité féminine de Mlle Camille, et je l'avais trouvé irrésistible.

Le château ne présentait rien de remarquable comme architecture ; il me parut même assez négligé au point de vue de l'entretien; quelques-unes de ses salles que je parcourus étaient à peine meublées ; leurs lambris, d'un bon style, avaient reçu mille injures ; un régiment de baskirs y eût bivouaqué trois mois, que son passage n'y eût pas été marqué par de plus lourdes traces ; l'enthousiasme de M. Hubert de la Loubatière n'était nullement justifié. En revanche, la partie des communs réservée à la vénerie faisait plaisir à voir. On reconnaissait là, au premier coup d'œil, une construction bien appropriée à sa destination et admirable de propreté. Les chenils donnaient sur une cour spacieuse, et des robinets disposés aux quatre coins de la cour laissaient échapper, comme un jet de cristal, une eau abondante qui, s'étendant en nappe arrondie dans les quatre bassins placés à chacun des angles, répandait une fraîcheur salubre en même temps qu'elle servait à désaltérer et à baigner les hôtes de ces lieux, lorsque, les portes des chenils ouvertes, ils se précipitaient au dehors en troupe tapageuse, sous le fouet des valets.

« Doucement, mes beaux ! doucement ! » criait de toute la force de ses poumons le vieux M. de la Loubatière, qui s'efforçait vainement de dominer le chœur formidable qui s'était élevé autour de nous et nous déchirait les oreilles. « Léonard, fouaille-moi un peu ces démons, et que tout rentre dans l'ordre ; hein ! dit-il en se tournant de mon côté, et prenant le faux air de modestie d'un bon père flatté intérieurement des folies de ses garçons, avez-vous souvent entendu des chiens aussi bien gorgés ! »

Et comme j'entreprenais l'éloge d'une meute devant laquelle nous étions arrêtés :

« Fi ! reprit-il, ce sont là des *briquets ;* d'excellents chiens souvent, me direz-vous ? Mais qu'est-ce que cela auprès de nos pures races de la Gascogne, de la Vendée et du Poitou, mon cher monsieur ; à la bonne heure, ces beaux griffons vendéens ; regardez-moi cette tête allongée et cette oreille papillotée, tâtez-moi ce poil souple et long ; je donnerais la moitié de mes terres pour avoir la meute entière. Mais, où je suis unique, c'est en chiens de Gascogne ; il n'y

a que moi dans le monde, monsieur, sachez-le — et le vieillard se cambrait sur sa hanche et m'envoyait son regard le plus perçant, comme s'il eût voulu me provoquer — il n'y a que moi, entendez-vous, qui puisse réunir une meute de Gascons; voilà ce que j'appelle des chiens *d'ordre;* j'en compte trente à mon *banc*. Que cela ne vous surprenne pas, nous sommes louvetiers de père en fils; entre nous et les loups, c'est une guerre à mort; nous forçons les louvarts, mais nous respectons les vieux loups, qui ne se forcent point, comme vous ne devez pas l'ignorer, et qui nous repeuplent un peu la forêt; sans cela, les la Loubatière en auraient fini depuis longtemps avec eux. Nous ferons quelque chose pendant votre séjour ici, jeune homme. Votre ami Honoré va bien déjà. Quant à Hubert, poursuivit-il en se penchant vers moi et prenant le ton de la confidence, je suis honteux de vous faire cet aveu, Hubert n'est pas un Loubatière..... Puis, tout à coup, haussant la voix de façon à ce qu'elle dût parvenir à l'autre bout de la cour, il ajouta : C'est une poule mouillée, monsieur. »

Je ne doutai pas, d'après cela, que la réputation de ce dernier ne fût solidement établie. Du reste, celui qui était l'objet de cette violente sortie ne parut s'en émouvoir que fort médiocrement, et, dans un moment pendant lequel il resta seul en arrière avec moi, il développa avec l'accent d'une profonde conviction ses principes, qui consistaient à s'exposer le moins possible aux aventures pouvant offrir quelques chances de danger.

Nous fûmes rappelés par le son de la cloche, qui annonçait l'heure du dîner. Le vieux M. de la Loubatière et sa petite-fille, Mlle Camille, occupèrent à table les places d'honneur. A gauche de Mlle Camille était son fiancé: sa droite avait été réservée au curé d'une paroisse voisine. Le reste des convives se composait de quatre individus qui m'étaient complétement inconnus; à leur air et à leurs discours, je les classai dans la catégorie des gentilshommes-propriétaires du pays. M. de la Loubatière soutint presque à lui seul le fardeau de la conversation, qui roula sur la chasse et les vastes forêts, ses sujets de prédilection. Quant à son fils, le père de Mlle Camille, de temps à autre il adressait la parole à voix basse au curé son voisin. Je crois qu'il ne souffla mot à aucune autre personne. Honoré, de son côté, n'avait d'yeux et de pensées que pour Mlle de la Loubatière. Je me plaisais à attacher un regard observateur sans être curieux sur les fiancés, que j'avais en face de moi. Que pouvait dire Honoré? Sans doute ces paroles d'amour, toujours les mêmes et cependant toujours jeunes, pareilles au grain de blé qui porte d'âge en en âge le germe des froments nouveaux. Où en était-il de sa passion? Goûtait-il ce bonheur irréfléchi, mais enivrant, par lequel l'âme en-

tière est possédée, ou bien le trouble inquiet qui tourmente les cœurs insatiables le poussait-il à chercher la raison du mystère amoureux, comme l'apôtre incrédule qui a besoin de voir et de sentir les plaies de son maître pour croire? Non, dans ce jour de fiançailles, ce n'était pas le triomphe heureux remporté dans une aventure que célébrait Honoré, mais cette victoire patiente qui assure les traités durables d'alliance et de paix. Quelle douceur dans son regard, quelle confiance dans son sourire et quelle puissance sur la jeune fille avaient ce sourire et ce regard! Il semblait parfois qu'elle ne vivait plus sur la terre; ses yeux paraissaient contempler un autre monde; par instants, ils fixaient un des étrangers assis à la table, moi souvent parce que j'étais en face d'elle, mais ils ne voyaient point, et je pouvais, dans ces mêmes instants, plonger moi-même mes yeux dans les siens, sans qu'elle s'en aperçût, et l'admirer. Et ainsi qu'il arrive alors, quoique sans pensée jalouse, lorsque le bonheur nous effleure de sa roue légère, entraînant d'autres que nous sur son char, je sentis une tristesse profonde qui s'emparait de moi. Heureusement qu'une diversion fut apportée par la joie bruyante des convives qui, élevant dans leurs mains leur verre plein d'un vin généreux, portèrent, à la mode de nos pères, la santé de Mlle Camille et d'Honoré. Moi-même, chassant les idées qui me troublaient, je me joignis à eux, et ce fut de grand cœur que je bus au bonheur futur de mon ami et de sa fiancée.

Lorsque nous nous levâmes pour sortir de table, ils n'étaient plus là. Comme des oiseaux, nos cris de joie les avaient sans doute effarouchés et ils étaient partis. Nous les retrouvâmes bientôt dans une allée du parc; ils marchaient côte à côte. Notre arrivée les sépara. Honoré me prit par le bras, et, me remerciant d'avoir répondu avec empressement à son invitation, il m'entretint de ses projets d'avenir. Il voulait, aussitôt son mariage célébré, faire voyager sa femme. Elevée au milieu des bois, elle avait besoin, me dit-il, de quelques distractions pour acquérir cette gaieté qui convenait à sa jeunesse, un peu étouffée dans le milieu sauvage où elle avait constamment vécu. Cela l'amena à me parler de Mlle de la Loubatière; il le fit sur le ton d'une sincère affection. Cependant, j'aurais désiré dans ce moment un peu plus d'enthousiasme dans l'expression de ses sentiments; mais je pensai que la passion la plus vive a souvent sa pudeur qui la porte à se cacher. Puis le tour de la conversation nous amena insensiblement à évoquer le temps de nos études, et comme ce sujet est fécond en souvenirs, la nuit nous surprit dans cet entretien. Je devais songer à revenir à la forge, et je voulais auparavant faire mes adieux. Nous nous dirigions donc en pressant le pas vers le château, lorsque, en chemin, nous rencontrâmes Mlle de la Loubatière. Je fus étonné,

je l'avoue, de la trouver seule dehors à cette heure, mais Honoré n'en fit l'objet d'aucune remarque ; il la pria même de m'introduire auprès de ses parents et, prenant les devants, il alla donner l'ordre de faire seller mon cheval. J'ignore pourquoi cette circonstance me contraria ; je n'avais fait encore qu'échanger quelques mots avec Mlle Camille, et, bien qu'elle me sût l'ami d'Honoré, et que celui-ci dût être un sujet naturel de conversation entre nous, il me semblait peu séant qu'un homme de mon âge parlât à cette heure à une jeune fille de celui qu'elle devait épouser. Pour éviter cet écueil, je pris la nuit pour thème banal de mon improvisation, et je crois, Dieu me pardonne ! que, chemin faisant, je montrai une étoile qui brillait dans le ciel, et que je m'en déclarai l'amant passionné et malheureux. Puis, comme je n'obtenais que de courtes réponses, je me rabattis sur la campagne environnante, que je connaissais un peu, et je fis l'éloge des sites les plus remarquables. Il n'y avait rien là qui pût émouvoir sans doute une imagination impressionnable. Je fus donc très surpris d'entendre Mlle Camille, qui jusque-là n'avait manifesté que fort peu d'attention, je le croyais du moins, à mes discours, me dire, d'une voix brève et dont le ton témoignait d'une agitation intérieure très vive : « Laissez-moi, laissez-moi ! » En même temps, elle précipitait sa marche comme si elle eût voulu établir une certaine distance entre elle et moi. Je m'arrêtai stupéfait, sans trouver un seul mot à dire. Que pouvais-je répondre, en effet ? Essayer de me justifier, c'était admettre la possibilité d'une offense. D'ailleurs, l'heure et le lieu me semblaient peu convenables pour une pareille explication. Je continuai donc ma route en silence, bien résolu à saisir la première occasion qui me serait offerte pour mieux faire apprécier par elle mon caractère. Nous touchions du reste au château ; Mlle Camille m'y avait précédé de quelques secondes seulement. Je pris congé de MM. de la Loubatière, je saluai très poliment, mais froidement, Mlle Camille, et je suivis Honoré, qui vint m'avertir que mon cheval était prêt. Lorsque je rentrai à la forge, la soirée était assez avancée et chacun était retiré chez soi.

Le lendemain, quand je racontai à déjeuner ma visite de la veille au château, et notamment la particularité des fiançailles d'Honoré avec Mlle de la Loubatière, qui en avait été le premier motif, ma tante s'écria :

« Ton ami n'a donc point d'inquiétude ?

— Quelle inquiétude ? demandai-je.

— La santé de sa future, » répliqua Mme de Saint-Aubin.

Et comme j'affirmais que Mlle Camille ne m'avait point paru malade :

« Mais, reprit ma tante, qui sembla hésiter avant de faire cette

réponse, le bruit a couru qu'elle n'avait pas toujours bien joui de ses facultés.

— Bon ! tout de suite des exagérations, » dit son mari.

III

J'essayai plusieurs fois, mais inutilement, d'obtenir de plus amples informations sur l'état de Mlle de la Loubatière. Mais Mme de Saint-Aubin était une personne que des habitudes religieuses rendaient d'ordinaire très réservée sur les jugements qu'elle portait. De plus, elle était maintenue dans cette disposition par l'humeur de son mari, qui, désirant n'entretenir que de bonnes relations avec le voisinage, arrêtait brusquement la conversation lorsqu'elle lui paraissait, selon son expression, tourner au caquet. Les MM. de la Loubatière vivaient si confinés dans leurs terres ou plutôt dans leurs bois, que les bruits qui avaient circulé sur Mlle Camille pouvaient bien mériter, en effet, peu de créance ; moi-même, j'aurais fini par oublier bientôt les incidents de ma visite au château, si la persistance qu'Honoré mit à m'inviter ne fût venue les rappeler involontairement à mon esprit. Il se présenta deux fois à la forge tandis que j'étais absent, laissant chaque fois un mot par lequel il m'engageait, au nom de MM. de la Loubatière, à venir passer quelques jours auprès d'eux. Il poussa même l'obligeance jusqu'à se dire l'ambassadeur de Mlle de la Loubatière. « Mlle Camille, m'écrivait-il dans sa dernière épître, m'a parlé de la sympathie qu'elle avait conçue pour vous tout d'abord, et elle désire que vous lui fournissiez l'occasion de faire plus complète connaissance ; je la vois avec plaisir adopter mes amis pour les siens. Vous ne voudrez donc pas lui refuser cette faveur. Sa qualité de seule dame dans notre triste séjour lui a assuré depuis longtemps, malgré son âge, les prérogatives d'une châtelaine, et ce serait vouloir entrer en guerre ouverte avec elle, je vous en préviens, que d'essayer de marquer des limites à son autorité. » J'acceptai toutes ces jolies phrases comme l'expression d'une aimable politesse, le peu de rapports que j'avais eus avec Mlle de la Loubatière ne me permettant pas de prendre à la lettre ce que mon ami me mandait de sa part. Ce que je crus davantage, ce fut l'avis qu'il me donna, que M. de la Loubatière était fort curieux de me faire admirer un superbe lévrier qui lui avait été envoyé tout récemment et dans lequel il affirmait reconnaître un échantillon de la race dite des *allans*, avec laquelle

nos pères chassaient le loup, et qui est considérée aujourd'hui comme ayant presque complétement disparu.

J'hésitais beaucoup à me rendre à ces invitations. Quelque distraction que dût me procurer la société d'Honoré, je ne pouvais songer sans ennui aux bizarreries du caractère de Mlle Camille et aux nouvelles épreuves auxquelles je serais peut-être exposé en me retrouvant en face d'elle.

Afin de ne point mettre les torts de mon côté, toutefois, je résolus d'annoncer mon arrivée, sauf à tenir en réserve un prétexte honnête propre à faciliter un départ si je jugeais, d'après les circonstances, qu'il y eût lieu d'abréger mon séjour.

Je fus reçu de nouveau avec une parfaite cordialité, et je pensai bientôt avec satisfaction que je m'étais alarmé à tort. Je me laissai donc aller à goûter tranquillement la vie douce et un peu monotone de château. M. Bernard de la Loubatière, qu'on nommait plus communément M. Bernard, pour le distinguer de son père, se mêlait fort peu à nous et paraissait uniquement occupé par la dévotion, mais le vieux M. de la Loubatière était au fond un excellent homme, et il me prit en affection à cause de l'intérêt avec lequel je l'écoutais lorsqu'il mettait la conversation sur le noble passe-temps de la vénerie, ce qui arrivait souvent. Quant à son petit-fils Hubert, il me témoignait l'amitié la plus vive et, dans le but de me faire les honneurs de l'habitation, il se tenait littéralement, si j'ose m'exprimer ainsi, collé à mes côté à toute heure du jour. Heureusement pour moi qu'Honoré trouvait quelque bon moyen de m'en délivrer lorsque les soins de mon jeune ami tournaient un peu trop à la gêne. Ce dernier n'omit rien pour me faire passer le temps agréablement. Je pense que ce fut en le voyant si désireux de me plaire que Mlle Camille, entraînée par son exemple, se montra à moi sous un aspect différent de celui qui me l'avait fait juger défavorablement lors de ma première visite. Elle fit preuve de beaucoup de naturel dans nos relations et eut pour moi quelques attentions gracieuses, qui me disposèrent on ne peut mieux en sa faveur. Je ne remarquai d'ailleurs rien d'étrange chez elle; ce que son air ou certaines paroles qui lui échappaient parfois pouvaient présenter d'un peu singulier encore s'expliquait aisément par l'éducation qu'elle avait reçue dans une pareille demeure, au milieu d'une société composée entièrement d'hommes. J'oubliai peu à peu mes premières impressions personnelles, et je ne doutai pas que le dérangement de son esprit ne fût également une invention de la malignité du monde, toujours enclin à médire de ceux qui mènent une existence retirée. Du reste, la liberté, qui fait le plus grand charme des relations à la campagne, était complète jusqu'à midi, heure à laquelle on se réu-

nissait pour le déjeuner, J'en profitais pour faire quelques courses solitaires dans les bois. En sortant de table, nous allions rendre visite à la meute et, grâce aux leçons répétées de M. de la Loubatière, je devins bientôt un *sportman* distingué, ne confondant plus que rarement les *briquets* avec les chiens *d'ordre*, louant ceux qui portaient le *balai haut* et déjà sur un assez bon pied avec certains sujets de la troupe pour les appeler familièrement par leurs noms de *Termino* ou de *Rabuto*, sans courir le risque d'être dévoré par eux. Lorsque je sortais de là, je manquais rarement d'être appréhendé au corps par mon ami Hubert. Je passais de ses mains dans celles de M. Bernard, son père, qui, plus timide que l'aïeul et le petit-fils, attendait patiemment mon premier moment de liberté pour m'entretenir des Pères de l'Eglise. Honoré et Mlle Camille n'intervenaient qu'en dernier lieu; l'amour qu'ils avaient l'un pour l'autre les rendait réservés vis-à-vis de leur hôte. Le repas du soir se prolongeait assez tard. Lorsque nous nous levions de table, Mlle de la Loubatière était presque toujours retirée déjà. Le retour d'Honoré, qui l'avait accompagnée, était le signal de la délivrance, car la longueur de ces repas me fatiguait. Nous allions causer ensemble, mon ami et moi, soit dans sa chambre, soit dans celle que j'habitais, et puis nous nous séparions en nous souhaitant une bonne nuit.

Cependant le moment du repos n'était pas encore arrivé pour moi; habitué à une vie plus agitée, il m'eût été impossible de dormir à cette heure. Je sortais, mais discrètement et sans bruit, afin de n'éveiller personne. J'évitais le côté des chenils, où j'aurais pu être trahi par les hurlements des chiens. A toute force, je voulais être seul. Alors commençait une course sans but dans les bois, que je prolongeais aussi longtemps que je n'éprouvais pas le besoin du sommeil. Les nuits, à ce moment de l'année, étaient admirables, et la marche me préservait de leur fraîcheur. Quelle influence aurais-je pu ressentir, d'ailleurs, tandis que mon imagination excitée m'emportait si loin de la terre, qu'elle n'était plus rien pour moi que par ses mystères, par son ombre, par son silence? Encore sous le charme des histoires extraordinaires de chasseurs ou des récits de château plus ou moins romanesques dont notre verve avait émaillé la conversation pendant le souper, je prenais à mes yeux les proportions d'un personnage bien différent de celui que j'étais réellement; je quittais, comme une harde vulgaire, ma prosaïque individualité pour revêtir le costume aux chatoyantes couleurs des temps passés, sous lequel je rêvais aux plus singulières aventures que voix de barde ait jamais chantées dans les cours d'amour. Et puis, on ne vit pas impunément, lorsqu'on est jeune soi-même,

auprès de deux jeunes gens qui s'aiment sincèrement, sans qu'il en reste une impression indéfinissable, qui alanguit le cœur et lui ouvre des horizons sans fin, que bat de son aile le désir. Eloigné que j'étais du monde depuis un certain temps déjà, l'image de Mlle de la Loubatière était la seule vraiment aimable qu'eût en sa possession ma mémoire, et, je dois l'avouer, ce souvenir occupait une large place dans les créations de mon cerveau. Ce n'était point pourtant la fiancée respectée de mon ami qu'entrevoyait mon imagination à cette heure où les songes commencent à prêter à la vie leurs magiques pinceaux ; non, comme le modèle qui pose devant le peintre, Camille n'était là que pour donner à l'être charmant qu'ébauchait ma pensée cette harmonie générale qui a sa source dans l'existence même et dont les plus futiles d'entre nos œuvres ont besoin pour revêtir quelque beauté. Je pouvais la revoir sans trouble le lendemain et sans que mon esprit eût gardé des formes tracées la veille une empreinte coupable; et ceci doit prouver mieux que tout le reste la nature de mes sentiments, j'eusse même quitté avec joie Mlle de la Loubatière pour courir après le rêve qui, sans être elle, lui ressemblait. Aussi, comme la transformation des choses qui m'entouraient rendait facile celle qui se passait dans mon cœur ! La nuit, tout prend un air singulier, et je me plaisais encore à ajouter aux illusions de la nuit en m'enfonçant dans quelque épais fourré, ou bien, me démêlant avec peine à travers les branches qui fouettaient mon visage et la bruyère qui retenait mes pieds, je me dirigeais vers un ruisseau limpide, qui s'annonçait de loin par le roulement de ses eaux sur le sable. C'était d'un certain côté du château et à une distance assez proche, que ce joli ruisseau formait ses méandres les plus capricieux. Dans le jour, nous visitions fréquemment ce lieu ; Mlle de la Loubatière en faisait le but de ses promenades favorites, mais je devais croire qu'à pareille heure nul autre que moi n'aurait eu la fantaisie de le visiter. Quelle ne fut donc pas ma surprise un soir, en trouvant la place occupée ! Ce fut mon oreille d'abord qui m'avertit de cette usurpation. Des sons d'une intonation particulière, quelque chose comme un chant bizarre, interrompu par moments, arrivaient jusqu'à moi. La voix était celle d'une femme. Ramené subitement au sentiment de la réalité, je pensai que quelque servante du château avait été possédée ce soir-là de ma monomanie errante, ou, réflexion horrible ! que le lieu ordinaire de mes rêveries était profané par quelque rendez-vous d'antichambre qui allait pour toujours me le rendre odieux. Pourtant la voix n'avait rien de vulgaire. Je cédai à une curiosité assez naturelle ; je me rapprochai, en évitant avec le plus grand soin de faire du bruit. Quelques pas seulement me séparaient maintenant de la chanteuse. Elle s'était tue ;

je crus l'avoir effrayée; je m'arrêtai, retenant le souffle de ma respiration; une branche de feuillage était devant moi; au travers, j'apercevais une forme indécise; d'une main j'avais saisi le feuillage; si je l'écartais, j'étais trahi. En ce moment, la voix recommença à chanter, mon sang battit dans mes tempes, après s'être porté violemment d'abord à mon cœur. Cette voix était celle de Mlle de la Loubatière.

Je ne sais pourquoi je ressentis une aussi forte émotion. Que Mlle Camille eût eu la fantaisie d'aller goûter la fraîcheur du soir dans ce lieu préféré à une heure où je devais croire qu'elle reposait tranquillement, cela n'avait, à tout prendre, rien de fort extraordinaire; bien qu'il eût été peut-être plus séant pour une jeune fille qu'elle ne cédât pas à ce caprice. Mais il était sans doute encore moins convenable que je l'épiasse; et, de la situation difficile où ma curiosité m'avait placé, venait certainement le trouble qui s'était emparé de moi.

Je n'osais plus ni avancer ni reculer, tant j'avais peur de signaler ma présence et d'être reconnu par Mlle Camille. Je pus même croire un instant que toute retraite allait m'être fermée; en effet, elle s'était levée et avait fait quelques pas de mon côté; mais elle sembla se raviser, comme si l'instinct pudique l'eût avertie d'un danger, et elle se mit à suivre la direction du cours d'eau, marchant lentement et reprenant de temps à autre quelques fragments d'un air que je lui avais entendu chanter déjà. A en juger par le timbre pur de sa voix, elle devait ou n'avoir conçu aucune appréhension, ou posséder un bien grand empire sur elle-même.

Lorsque je fus certain qu'une bonne distance me séparait de Mlle de la Loubatière, j'abandonnai mon poste et je pris le chemin qu'elle avait suivi elle-même et qui était le plus court pour me ramener au château. Sur ma route, mes yeux aperçurent quelque chose de blanc sur l'herbe; je me baissai et je ramassai un mouchoir.

IV

Le lendemain, les premiers mots d'Honoré furent pour me parler de son mariage avec Mlle de la Loubatière.

« Plus le moment approche, me dit-il, plus je sens grandir l'affection que j'ai pour Camille. La sympathie que nous avons éprouvée l'un pour l'autre lorsque nous étions, moi jeune homme déjà et elle une enfant encore, est devenue un attachement sérieux hors duquel

je ne saurais entrevoir le bonheur. Cette pente n'est-elle pas bien naturelle; et vous, Parisien des boulevards, qui raillez intérieurement sans doute les tendres sentiments que les cousins ont voués de tout temps à leurs petites cousines, croyez-vous qu'elles ne soient pas beaucoup plus incompréhensibles et absurdes, ces passions subites qui frappent comme la foudre deux êtres qui ne se sont jamais vus et ignorent tout d'eux-mêmes : leurs goûts, leur caractère et ces mille riens inexplicables qui forment la partie la plus enracinée de chacun d'eux? Et, comme je le laissais dire, ses paroles ne me paraissant pas demander de réponse : « L'amour ne me rend pas aveugle, reprit-il; j'apprécie hautement les qualités morales de Mlle de la Loubatière; cependant je lui connais quelques défauts qui ne me la font peut-être que chérir davantage. Sa beauté est incontestable, quoiqu'elle manque un peu, je le reconnais, de cette grâce séduisante mais factice, qui est comme la monnaie courante des femmes dans le monde et à laquelle nous sommes tellement habitués, que nous restons fort surpris lorsque nous rencontrons par hasard la nature. En somme, telle qu'elle est, un juge un peu délicat, même un berger de la fable, si vous le voulez, ajouta-t-il en souriant, ne pourrait, sans manquer de goût, nier les avantages de Mlle de la Loubatière. Mais s'il devenait éperdûment épris tout à coup, fonderiez-vous des espérances bien durables sur ses sentiments? Si quelque chose, poursuivit-il d'un ton affectueux cette fois, avait pu fortifier notre amitié en élevant l'opinion que j'avais de votre caractère, c'eût été de voir qu'auprès de ma charmante cousine, depuis votre présence ici, vous saviez être aimable sans trop de prévenance et de deviner que vous rendiez toute justice à ses mérites sans que vous vous crussiez obligé de recourir avec moi aux témoignages d'une ridicule admiration. »

Je me défendis du mieux que je pus contre ces éloges d'Honoré, et d'autant plus vivement peut-être, qu'étant encore sous l'impression de la scène de la veille, il me semblait qu'en ne la racontant pas à mon ami, j'établissais entre sa fiancée et moi un lien secret, sans corps appréciable certainement pour quiconque eût passé outre, au lieu d'en tâter inutilement les fibres assemblées à peine, mais dont la pensée seule était une faute au regard scrupuleux de la conscience. N'avais-je pas commis aussi la maladresse de prendre le matin même le mouchoir de Mlle de la Loubatière, trouvé au bord de l'eau et de le serrer sur ma poitrine? J'avais fait cela un peu machinalement et un peu aussi dans l'idée vague que cet objet me servirait de fil conducteur à travers le chaos d'idées où m'avait jeté ma rencontre de la veille. Maintenant cette fine batiste me constituait à mes yeux en état de félonie vis-à-vis d'Honoré. Rien

n'était simple pourtant comme de lui conter que j'avais été le témoin involontaire d'une promenade romanesque de Mlle Camille et de lui remettre à lui-même, comme une relique qui devait lui être précieuse, le mouchoir de la jeune fille. Mais j'attachais, sans m'en rendre compte, une importance telle à ces futiles incidents, que je sentais ne pouvoir trouver ni le ton ni le geste convenables pour accomplir cette naturelle action. J'essayai même de me donner le change, en me persuadant qu'il était plus séant que la restitution fût faite directement à Mlle de la Loubatière, et je résolus d'attendre, à cet effet, un moment favorable de la journée.

La cousine d'Honoré devait me fournir elle-même l'occasion que je recherchais. Pendant le repas du matin, M. de la Loubatière s'était trouvé légèrement indisposé; s'emparant violemment de la succession ouverte dans la personne de leur hôte, son petit-fils, M. Hubert, m'avait entraîné à sa suite du côté de ses collections, dont l'étude paisible devait, dans sa pensée, remplacer ce jour-là ma récréation habituelle au milieu des sujets bruyants de son aïeul. Après quelques instants consacrés à remettre un peu d'ordre dans le classement de ses curiosités, je laissai là M. Hubert sous le prétexte que je voulais aller savoir des nouvelles de M. de la Loubatière, mais avec la ferme intention, l'avouerai-je, de ne pas tenir la parole que je lui donnai d'être bientôt revenu. En effet, lorsque je me fus assuré que M. de la Loubatière reposait tranquillement, je descendis au salon. Mlle Camille était seule. Je la mis en riant au courant du subterfuge dont j'avais usé à l'égard de son frère, afin de colorer honnêtement ma fuite. Nous n'avions pas l'habitude de nous gêner beaucoup entre nous, lorsqu'il s'agissait d'Hubert.

« Si vous m'en croyez, dit-elle, vous rentrerez dans votre chambre, ou bien vous vous promènerez dans le parc; mais sortez au plus vite: avant cinq minutes mon frère viendra vous chercher ici, je vous en préviens. »

Je me révoltai contre ce conseil, qui n'avait d'autre but, à ce que je prétendis, que de la débarrasser de ma personne, et j'affirmai sur le ton de la plaisanterie que je ne tomberais pas dans un piége aussi grossier. J'étais certain d'avoir inspiré à M. Hubert une confiance qui me permettait de compter sur un bon quart-d'heure de tranquillité, et, en homme qui brave les événements, j'allai m'établir sur un canapé, en affectant une attitude nonchalante, destinée à montrer le calme admirable dont je jouissais en ce moment; puis je me mis à annoncer à haute voix chaque minute écoulée, occupant l'intervalle du temps qui les séparait par des digressions sans suite apparente, mais calculées de façon à amener la conversation sur le terrain que je voulais. Au moment où j'allais entamer le chapitre des appari-

tions singulières, dont on pouvait être témoin lorsqu'on se promenait le soir dans les bois de la Loubatière, M. Hubert entra.

« Vous avez perdu, me dit à voix basse, Mlle Camille ; vous devez un gage.

— Je n'essayerai pas de nier, » répondis-je du même ton, et, feignant de chercher sur moi, je finis par tirer le mouchoir que j'avais trouvé, et je le tendis à Mlle de la Loubatière avec l'air de soumission du vaincu qui remet son épée entre les mains de son heureux adversaire.

A peine entré, Hubert était ressorti en disant qu'il allait revenir.

« Quel petit-maître ! s'écria d'abord Mlle Camille lorsqu'elle eut jeté les yeux sur mon prétendu gage, de la batiste de cette finesse.... et une dentelle au bord ! »

Puis, reconnaissant tout à coup qu'il s'agissait d'une restitution, elle devint fort rouge et ajouta avec animation :

« Oh ! je ne sais à quoi je pense ; je vous remercie beaucoup..... je vous suis très reconnaissante, monsieur..... l'avais-je donc perdu ? Et, tout en parlant, elle froissait dans ses mains, par un mouvement nerveux, l'objet que je venais de lui remettre. Oui, vraiment, je me le rappelle à présent ; c'est cela..... oui..... c'est bien cela, mais vous..... vous ne deviez rien dire ; non, vous ne deviez rien dire, monsieur. » Et son agitation augmentant au lieu de se calmer, elle se leva et se mit à marcher rapidement dans le salon, en continuant à parler, mais sur un ton si bas cette fois qu'elle ne paraissait plus s'adresser à moi, et qu'il me fut impossible de saisir aucune de ses paroles. Moi-même, je l'avoue, j'étais fort troublé. Par un effet plus singulier en apparence qu'il ne l'est au fond, je subissais le contre-coup de l'émotion de Mlle Camille, et j'essayais en vain de balbutier quelques excuses, destinées à me justifier de je ne sais quel tort imaginaire, dont je me sentais accusé sans le comprendre.

Cette scène pénible que j'avais provoquée, ne prévoyant guère la tournure qu'elle allait prendre, fut heureusement interrompue par l'apparition de M. de la Loubatière. Le grand-père de Mlle Camille était tout à fait remis de son indisposition. Il ne parut d'ailleurs s'apercevoir en aucune façon de l'émotion de sa petite-fille et de l'air singulier que je devais avoir moi-même en ce moment, et, pensant qu'une promenade au dehors achèverait son rétablissement, il me demanda si je voulais l'accompagner. J'acceptai sa proposition, non toutefois sans m'être assuré par mes yeux que Mlle de la Loubatière était devenue beaucoup plus calme depuis que notre tête-à-tête avait été rompu par l'arrivée d'un tiers. Le reste de la journée se passa sans aucun incident digne d'être rapporté.

V

Jamais, peut-être, je n'avais attendu la soirée avec autant d'impatience ; mon dessein était d'en profiter pour battre le bois environnant. Dans quelle intention ? on le devine aisément ; seulement, on aurait tort de croire que la curiosité me dirigeait uniquement. Parmi les mille hypothèses écloses depuis la veille dans mon cerveau, comme dans un champ vague poussent indifféremment toutes les graines que le vent y apporte, il en était une qui avait pris une consistance particulière. Supposer que Mlle Camille sortait le soir dans un but inavouable, c'était faire injure à son caractère et à son éducation ; accuser le caprice d'être le seul instigateur de sa conduite, fournissait une réponse plus satisfaisante sous tous les rapports. Cependant j'avais peine à admettre une explication aussi simple. Je bâtissais sur un tout autre ordre d'idées. Je me rappelais la voix un peu étrange et monotone de Mlle de la Loubatière lorsque je l'avais entendue chanter au bord du ruisseau ; sa taille, moins flexible qu'elle ne l'était d'habitude ; sa démarche plus lourde ; ce je ne sais quoi enfin d'inanimé et de surnaturel à la fois, qui forme un des traits principaux par lesquels se caractérise le somnambulisme. Si tel était, en effet, le cas de Mlle Camille, il n'y avait rien là de sérieusement inquiétant ; mais mon devoir, après m'être toutefois bien assuré que mes conjectures ne me trompaient pas, n'était-il pas d'avertir discrètement Honoré, celui-ci devant aviser, dans ma pensée, aux moyens à employer afin de combattre cette disposition, qui tient généralement à un état particulier de la santé chez les jeunes gens? Une seule chose déroutait mes suppositions à ce sujet. Le somnambule agit sans avoir conscience d'aucun de ses actes. Mlle de la Loubatière aurait dû, par conséquent, si mon hypothèse était fondée, être très étonnée d'avoir perdu son mouchoir et me témoigner sa surprise lorsque je le lui avais rendu. Au lieu de cela, elle avait cédé à un trouble que ne pouvait expliquer une action aussi simple que la mienne. Ma tête se perdait à vouloir pénétrer la cause de ce mystère. Après tout, pensai-je, c'est me fatiguer bien inutilement, lorsqu'avec un peu de persévérance j'arriverai à obtenir les éclaircissements que je cherche. Ce fut dans ces dispositions d'esprit que j'entrepris d'explorer les endroits du parc et du bois qui me parurent devoir servir de but à Mlle Camille, si elle sortait cette nuit comme la précédente.

Je fis une tournée inutile cette nuit-là et la suivante. Ce ne fut

qu'à ma troisième sortie, et alors que je commencais à désespérer du résultat, que le succès couronna mes efforts.

Le parc de la Loubatière n'était, à proprement parler, qu'une partie du bois, dans laquelle on pouvait deviner l'intention qu'avait eue un des anciens seigneurs de la Loubatière, reçu à la cour et voulant en imiter le faste, de tracer de larges avenues et de dessiner des carrefours spacieux destinés à faire revivre les merveilles des châteaux royaux. Mais la mort ou quelque circonstance imprévue ne lui avait pas permis de mener à fin ses projets grandioses. Les avenues s'arrêtaient court à trois cents pas du château, et elles étaient terminées brusquement par un rond-point dont toutes les issues étaient encore à faire. Des bancs, placés de distance en distance, garnissaient chaque rond-point. En arrivant à l'un d'eux, j'aperçus sur un banc une personne assise. Je m'approchai : c'était Mlle de la Loubatière ; je la reconnus à sa taille, car ses mains cachaient son visage, et elle paraissait absorbée dans ses pensées. Au-dessus de nous des hêtres deux fois centenaires formaient un dôme épais, qui ajoutait à l'obscurité de la nuit. Elle tressaillit en entendant le bruit de mes pas et releva la tête. Je remarquai alors qu'elle pleurait. En me voyant, elle couvrit de nouveau sa figure. Bien résolu à pousser l'aventure jusqu'au bout, je pris place résolûment à ses côtés.

« Qu'avez-vous, mademoiselle ? » lui demandai-je. Elle ne me répondit point et recommença à pleurer. La situation devenait embarrassante. Je fis appel à toutes les ressources de mon esprit et aussi à celles de mon cœur. Prenant doucement et avec respect ses deux bras dans mes mains, je l'obligeai à se laisser voir.

« Vous pleurez ? lui dis-je. Quel chagrin pouvez-vous avoir que vous cachiez à vos parents, à Honoré, à tous ceux qui vous aiment ? Quel bien vous manque que vous regrettiez ? Aucun passé douloureux ne peut exciter ainsi vos larmes, et, dans l'avenir, sont inscrites pour vous les plus charmantes promesses. Songez au chagrin que vous causeriez à vos amis s'ils étaient témoins de votre affliction. Et moi-même, qui ose me dire de vos amis et qui n'ai que ce titre à vos yeux pour vous interroger, ne voyez-vous pas que je suis pénétré de votre peine et que je m'inquiète en pensant à la tristesse qui envahirait le toit qui me reçoit si sa tranquillité était troublée tout à coup par l'écho de votre douleur ? Parlez, reconnaissez en moi quelqu'un dont l'intérêt n'est pas suspect, qui n'a droit à l'aveu d'aucun secret, mais qui mérite votre confiance parce qu'il n'a en vue que votre bonheur. »

Elle me répondit : « Je n'ai rien, » et prononça ce peu de mots d'un ton d'indifférence qui contrastait si singulièrement avec les pleurs qu'elle répandait un instant auparavant, que j'en éprouvai

une grande surprise. Du reste, ses yeux étaient devenus secs, et elle les promenait vaguement sur les objets environnants, ou les tenait levés vers la cime des arbres.

« Je n'essayerai point de forcer votre confiance, repris-je, et je suis prêt à me retirer si vous l'exigez de moi. Aucune parole indiscrète ne sortira de ma bouche qui fasse connaître à d'autres ou vous rappelle à vous-même que je vous ai rencontrée ce soir. Mais, croyez-m'en, rentrez tranquillement dans vos appartements, et reposez-vous en songeant à ceux qui ne vivent que pour vous voir heureuse. Il y a des heures dans notre existence où tout paraît nous accabler, où l'air le plus pur oppresse notre poitrine, où la raison est sans force et le cœur sans chaleur, mais l'âme réagit à son tour; elle chasse ces nuages importuns et dissipe les vains fantômes. Il suffit de lui demander conseil. La vôtre a des trésors de lumière, j'en suis certain, et elle n'attend que le moment où vous lui demanderez de vous les ouvrir pour vous consoler par les plus riantes images.

— N'est-ce pas? me dit-elle, on peut être triste et pleurer sans être folle? »

J'éprouvai une émotion poignante en écoutant ces paroles. Je n'avais pourtant pas oublié ce que m'avait dit Mme de Saint-Aubin lorsque je lui avais parlé de Mlle Camille, ni les quelques mots étranges qui étaient sortis de la bouche de la jeune fille à notre première entrevue; mais, depuis, je ne m'étais guère appesanti sur ces circonstances, et si le souvenir n'en était pas entièrement effacé, du moins rien dans mes relations avec Mlle de la Loubatière n'était venu en renouveler la pénible impression. Je fus obligé de me contraindre pour qu'elle ne remarquât pas ce qui se passait en moi. Prenant même, autant que je crus pouvoir le faire sans manquer à ce qui était convenable, un ton plus aisé et qui devait lui prouver combien j'attachais peu de foi à ses craintes, je me mis à la railler doucement des idées sombres qui l'obsédaient. Elle ne parut pas m'en vouloir, et je la vis même sourire.

« Voyez! je suis calme à présent, me dit-elle après que j'eus fini de parler. Vous m'avez surprise dans mes plus mauvais instants. Quelquefois c'est autre chose; j'éprouve, au contraire, une joie indicible; il me semble que je prends part à la vie de la nature entière, qu'elle me reçoit dans ses bras et que je m'élève avec elle aux sommets les plus hauts, d'où j'admire, en les dominant, ses incomparables richesses, qui passent inaperçues aux regards des hommes. Je n'essayerai pas de vous dépeindre les scènes merveilleuses auxquelles j'assiste; peut-être ne me comprendriez-vous pas? Je me rappelle que, tout enfant, elles éveillaient déjà l'exaltation dans

mon âme, mais lorsque je voulais raconter mes belles visions, on me traitait de tête folle et on se hâtait de me faire taire. Jamais, je crois, je n'en ai dit à personne autant qu'à vous en ce moment. Que ceci demeure un secret entre nous deux. Je vais profiter de votre conseil ; je me retire. La nuit s'avance, et je redeviens une femme craintive ; j'ai peur que la fraîcheur ne me fasse du mal. Vous voyez que, pour ce soir du moins, monsieur, vous n'avez plus à trembler pour ma raison. »

En achevant ces derniers mots, Mlle de la Loubatière s'était levée; me faisant un léger signe de tête, et sans attendre que je lui rendisse son salut, elle s'éloigna rapidement dans la direction du château, comme si elle voulût prévenir, par ce brusque départ, ce qu'il aurait pu y avoir d'embarrassant pour nous deux dans une séparation accomplie suivant les règles ordinaires.

VI

Je me retrouvai, le lendemain à mon réveil, dans une disposition d'esprit bien différente de celle où les événements de la veille m'avaient laissé. Mon entrevue avec Mlle de la Loubatière, les paroles par elle dites, mes propres discours, tout cela qui m'avait paru presque naturel alors que j'étais dans un courant d'idées en rapport avec les circonstances du temps, revêtait maintenant à mes yeux un caractère d'étrangeté tel, que je m'interrogeai sérieusement pour savoir si je ne subissais pas encore les influences d'un rêve. Lorsque je fus bien certain que les songes de la nuit n'étaient pour rien dans mes souvenirs, et que je repassai froidement dans ma tête la scène de la veille, je me demandai, non sans un sentiment de confusion, comment ma raison avait pu être dominée à ce point par celle de Mlle de la Loubatière, que je ne me fusse pas aperçu du véritable état mental de cette jeune fille pendant notre entretien. Ce n'était certainement pas la folie telle qu'on l'entend généralement, avec ces divagations, ces incohérences de la pensée et tout ce cortége de gestes et d'actions bizarres qui serrent si tristement le cœur pour celui qui en a le lugubre spectacle sous les yeux ; mais les lacs qu'agitent parfois les tempêtes ne sont-ils point troublés aussi par l'atome que le vent y jette et qui ride pour un instant leur surface sereine ? Le trouble ne se lisait-il pas dans la flamme vacillante de ce regard un instant entrevu, dans ces paroles exaltées auxquelles avait répondu sans défiance mon imagina-

tion surprise, enfin dans ces larmes, cause première qui avait fait taire la raison chez moi, pour ne laisser d'autre juge que la pitié du cœur? Sans doute, il ne fallait rien porter à l'extrême; combien d'esprits romanesques courraient le risque de ne pas sortir parfaitement sains de l'épreuve, si on tentait de les soumettre aux lois d'une inflexible analyse! Si mon opinion ne reposait encore que sur les symptômes observés la veille, j'aurais pu croire aisément que l'existence solitaire menée au château avait développé outre mesure une sensibilité maladive; mais les confidences de Mme de Saint-Aubin, un moment oubliées, me présentaient toujours à la pensée un mal épouvantable, contre lequel luttait Mlle de la Loubatière. Dans cet ordre d'idées, auquel j'essayais vainement de me soustraire, une explication me semblait indispensable au repos d'Honoré; je résolus de lui parler.

Plusieurs fois dans le courant de la journée, je tentai d'amener la conversation sur un terrain favorable : le sujet que j'avais à traiter avec lui était délicat; mais une circonstance fortuite ou une digression venue d'Honoré m'interrompait toujours. A la fin, cependant, ce dernier parut deviner mes intentions ou comprendre qu'elles étaient trop bien arrêtées pour qu'il pût se dérober plus longtemps à un entretien qui lui coûtait; il alla lui-même au-devant de mes confidences.

« Je vois bien, me dit-il, que vous avez quelque chose sur le cœur, mon ami, et que vous ne savez comment vous y prendre pour me faire parvenir la vérité. Je ne suis pas si étranger à ce pays, que l'écho des méchants bruits qui y ont cours ne soit arrivé jusqu'à mon oreille. Soyez franc; on vous a dit que Mlle de la Loubatière était folle, n'est-ce pas? et votre amitié s'alarme en pensant à l'existence amère que me réserve une union dans laquelle je m'engage plein d'espoir dans son avenir. Eh bien, non! je connais ma cousine depuis longtemps; même éloigné d'elle, mes yeux n'ont jamais cessé de la suivre; aussi mon cœur conserve-t-il toute sa sécurité là où d'autres moins prémunis contre d'absurdes rumeurs se laisseraient intimider peut-être. La vérité, la voici, je vous la dois, afin qu'elle dissipe les inquiétudes que votre affection pour moi vous suggère; aussi bien peut-être, est-il bon que quelqu'un de parfaitement instruit puisse réfuter à l'occasion les âmes charitables qui s'apprêtent à gémir sur ma destinée. Les deux enfants de M. Bernard de la Loubatière — je m'abstiens d'entrer dans des explications inutiles à l'objet que je me propose — ont subi une influence commune à leur naissance, qui a réagi sur leur santé et exigé les soins les plus attentifs dans leur enfance. Hubert, l'aîné, est devenu avec le temps un garçon vigoureux; mais, sans médire de mon cher cousin, vous

avez pu remarquer que le développement de l'esprit n'a pas suivi chez lui celui du corps. Après tout, c'est une excellente nature, douce, aimante, et je suis certain que vous êtes tout disposé à porter sur lui le même jugement, vous, sa victime. Au contraire, chez Camille, l'être extérieur est tellement sensible qu'il est incapable d'offrir parfois une résistance suffisante aux mouvements de l'âme. Si je croyais pouvoir me faire comprendre par une comparaison, je vous dirais que c'est un instrument dont les cordes résonneraient par instants sous une influence inconnue. Peut-être un esprit plus habitué que le mien aux lois de la physiologie trouverait-il une preuve de faiblesse là où je ne vois qu'une supériorité très réelle. Mon jugement se fonde sur l'expérience : j'ai été souvent à même d'observer la puissance qu'acquérait la pensée chez ma cousine. Je me suis même surpris subissant l'influence de cette pensée, car elle a quelque chose de si communicatif qu'on ne lui échappe pas aisément, et je ne crois pas être ce qu'on appelle un homme romanesque. D'ailleurs, mes paroles s'appliquent bien moins au présent qu'au passé. Depuis quelques années, la santé de Camille a triomphé d'une sensibilité dont l'excès est toujours un mal, parce qu'elle ne saurait être trop développée sans qu'il y ait souffrance. Aujourd'hui, ma cousine est ce que vous l'avez vue, et je ne pense pas que vous ayez été à même de corroborer par vos remarques les avertissements que vous aviez pu recevoir avant de la connaître. »

Je répondis à Honoré comme je le devais faire, sans lui divulguer les impressions récentes que m'avait laissées ma rencontre avec M[lle] de la Loubatière, que je m'étais engagé, vis-à-vis celle-ci, à lui taire. Je l'assurai qu'il interprétait mal ma pensée, et que, à mon sens, la raison de sa cousine était hors de cause. Je ne lui cachai pas cependant que, plus étranger que lui à la manière d'être de M[lle] Camille, j'avais eu lieu d'être étonné quelquefois d'un certain désaccord que j'avais cru remarquer entre ses paroles et les circonstances dans lesquelles elles étaient dites. Je vis bien vite que je le fâcherais en insistant. Il parut même attribuer mes impressions à quelque manque d'égards de sa cousine à mon endroit et supposer — j'en jugeai du moins ainsi par quelques excuses qu'il me présenta au nom de la jeune fille — que ma susceptibilité blessée s'était donné le change en mettant au compte d'un esprit troublé les fautes légères dues à une simple ignorance des usages du monde.

J'affirmai à Honoré que je n'avais rien de semblable à reprocher à M[lle] de la Loubatière; mais l'interprétation qu'il donnait à ma pensée me fermait la bouche. Nous laissâmes donc ce sujet pour d'autres plus indifférents. Il me quitta d'ailleurs bientôt, et assez

brusquement, sous un prétexte futile, comme s'il eût craint que je ne revinsse à la charge.

Je restai seul à réfléchir sur la vanité des officieux, qui veulent faire preuve de sagesse auprès des amoureux, et je formulai rapidement dans ma tête un code de doctrines qui devaient diriger ma conduite pendant le temps de mon séjour à la Loubatière. Dans la disposition où m'avait laissé mon entretien avec Honoré, mon rôle me parut facilement tracé. Il se résumait ainsi : Continuer à être, auprès de MM. de la Loubatière, un auditeur attentif et un hôte serviable, me livrer le plus possible à eux, voire même à M. Hubert, de façon à éviter de trop fréquents rapprochements avec Mlle Camille et avec Honoré, et laisser les deux jeunes gens aussi libres que possible, comme il convient que le soient des fiancés ; enfin, rentrer tranquillement dans ma chambre au couvre-feu et attendre le dieu Sommeil en lisant quelque livre de blason ou de chasse, pris au hasard dans la bibliothèque.

VII

J'éprouve, pour la première fois depuis que j'ai commencé ce récit, un sentiment cruel à le poursuivre. Je ne voudrais paraître ni un héros d'aventures sans conscience ni un ami et un hôte indélicat, se jouant de la confiance qu'on lui a accordée ; c'est pourquoi je redoute autant de me livrer à une condamnation peut-être sévère, lorsque je réfléchis aux événements, que je crains d'obtenir par une narration complaisante une justification imméritée. Je dirai donc brièvement les faits, afin de me rapprocher le plus possible de la vérité.

C'était le soir ; chacun de nous venait de rentrer dans ses appartements, après une soirée dont j'avais eu peine à secouer la langueur. Mlle de la Loubatière s'était retirée de fort bonne heure, sur les instances de son père et d'Honoré, qui, remarquant une certaine agitation chez elle et l'attribuant à la fatigue occasionnée par un temps orageux, lui avaient conseillé le repos. Une conversation sans intérêt, coupée de temps à autre par un mot de M. de la Loubatière ou par un soupir de M. Bernard, s'était établie entre mon ami et moi. Un livre ouvert, un album feuilleté, voilà tout ce qui reste encore dans ma mémoire pour remplir cette soirée. Maintenant, j'étais seul. Les bras sur l'appui de ma fenêtre, j'essayais de trouver, dans les émanations de la forêt, un allégement au poids qui oppressait ma poitrine. La nature était dans un calme profond. Les aboiements

de quelques chiens hurleurs interrompaient seuls, par instants, son silence. Quelquefois, un éclair de chaleur, entr'ouvrant le ciel, dessinait rapidement devant moi la campagne pour la replonger aussitôt dans la nuit. Comme elle dans son obscurité, j'étais plongé moi-même dans mes rêves, et je finis par perdre tout sentiment de la vie pendant un laps de temps dont je ne pourrais préciser au juste la durée. Tout à coup, je fus tiré de l'état d'engourdissement dans lequel j'étais par quelque chose d'étrange qui se passa dans mon être ; ce fut comme le choc d'une pensée qui, repoussée avec effort de mon cerveau, serait revenue s'y fixer violemment, brisant la volonté sur son passage, comme une digue trop faible que la crue subite d'un fleuve emporte. En même temps, j'entendis les battements précipités de mon cœur et je sentis mes membres trembler sous l'émotion extraordinaire qui m'envahissait. Si j'avais eu à parler en cet instant, nul doute que ma voix altérée n'eût décelé plus complétement encore le trouble de mon âme. Je quittai l'appui de la fenêtre et je fis quelques tours dans la chambre, essayant de reprendre conscience de moi-même et de me calmer. Je m'approchai machinalement de la porte, que j'ouvris et que je refermai sans sortir. J'allai encore à la fenêtre et je fixai opiniâtrement mes regards dans le bois, comme si j'eusse voulu les faire pénétrer sous ses ombrages mystérieux. J'abandonnai cette position presque aussitôt, et, sans pouvoir me rendre compte de mon mouvement, je m'élançai de nouveau vers la porte ; j'en franchis le seuil, cette fois, et je descendis les degrés de l'escalier la respiration précipitée et le cœur battant toujours à coups pressés dans ma poitrine. Quelques minutes après, j'étais dans le parc, auprès de Mlle de la Loubatière.

J'ignore quelle inspiration avait dirigé mes pas, mais j'étais arrivé sans hésitation à l'endroit où elle était. Elle-même ne parut nullement surprise de me voir, et elle fit quelques pas à ma rencontre lorsqu'elle m'aperçut. Nous nous joignîmes comme si tout avait été convenu à l'avance entre nous ; bientôt nous marchions côte à côte, et, sans que j'aie gardé le souvenir de nos premières paroles, je me rappelle la confiance avec laquelle nous les échangeâmes d'abord. Comme dans une crique qu'elles connaissent, deux barques la nuit entrent en silence, ainsi agités par les mêmes pensées, nous en suivîmes tous deux le cours, glissant entre les mêmes rives et portés sur le même flot en même temps abordé et repoussé par un commun effort. Si, placée pendant ce temps sous une influence dont j'avais peine à m'expliquer les causes, ma raison réveillée refusait d'obéir, je l'assoupissais doucement dans le rêve comme l'enfant dans son lit, et, libre de ses entraves, mon imagination n'avait plus rien à opposer

à celle de Camille, pour s'élancer avec elle vers les pays charmants que sa volonté me faisait parcourir. Camille ! incompréhensible Camille ! quelle puissance exerciez-vous sur moi en ce moment ! quelle science ou quelle magie était la vôtre, pour commander ainsi à votre esclave de vous suivre et lui en donner la puissance ? Espaces mystérieux, sources ignorées, elle semblait tout connaître et posséder le rameau d'or ; mais, différent de celui de Virgile, le sien ouvrait les cieux, non les enfers. Parfois, et c'étaient de cruels instants où j'expiais ma voluptueuse obéissance, elle s'arrêtait, passait vivement sa main sur son front, fixait sur moi ses yeux étonnés, et paraissait me demander compte d'elle-même, de ses paroles et des miennes. Alors, plein de trouble, je croyais voir ma conscience se dresser devant moi à la place qu'occupait la fiancée de mon ami, et je murmurais un mot, une prière, afin qu'elle continuât à me faire oublier, dans l'illusion des songes, l'abdication de ma volonté. Il lui arriva encore de manifester, dans un certain moment, un sentiment de frayeur que rien n'était venu justifier. Une haute futaie que nous traversions rendait seulement l'obscurité plus grande. J'avais quelque peine moi-même à distinguer M[lle] de la Loubatière, qui, depuis quelques instants, s'était tue. Rompant le silence, elle s'écria : « J'ai peur ! » En même temps, elle se blottit contre moi. Son corps tremblait. J'entendis battre son cœur près du mien ; je la sentis respirer sur ma poitrine. A ce contact, un frisson parcourut tout mon être, mille visions traversèrent mon cerveau, chassant toutes les autres comme la foudre déchire les nuées. Mais ce qui devait me faire perdre entièrement la raison me la rendit. Un effort violent me rappela à moi-même. Tout frémissant, et tandis que mes bras allaient s'ouvrir pour la presser contre mon cœur, je repoussai Camille, et, ne conservant que sa main, que je tins dans la mienne, je la ramenai du côté du château sans prononcer une parole.

Soit que l'effroi qu'elle avait éprouvé la dominât encore, soit que ma volonté l'eût vaincue à son tour, elle me suivit sans dire mot et comme si elle eût compris toute ma pensée. Nous étions assez éloignés, et il nous fallut un peu de temps pour revenir. Le retour s'acheva dans un silence que nous semblions, autant l'un que l'autre, désireux de garder.

VIII

Mensonge ! misérable mensonge ! œuvre des plus lâches démons, des plus vils, des plus hideux ; j'ai découvert ton front abominable,

que tu as bien soin de cacher afin qu'on ne recule pas à ta vue ; j'ai enlevé ton vêtement dont les plis ne simulent que des formes trompeuses ; j'ai dépouillé ton vain langage de ses artifices ; j'ai brisé ta couronne infernale, et nu, rampant, honteux de ta méprisable mine, t'efforçant de mentir encore, tu t'es glissé je ne sais où, tu as disparu je ne sais comment, si humilié, si laid, que tu m'aurais vraiment fait pitié si tu ne m'avais déjà fait tant de mal.

J'aime Camille de toutes les forces de mon âme, je l'aime comme un fou ; je l'aimais lorsque je suis revenu à la Loubatière ; et, alors que je paraissais redouter les ennuis auxquels je pouvais être exposé par son humeur singulière, j'étais ivre de joie, je mentais. Elle occupait mon esprit ; elle prenait possession de mon cœur. Quel vertige m'a donc saisi ? Pourquoi ai-je voulu marcher à côté de l'abîme et essayer d'éclairer sa profondeur de ma faible raison ! Pauvre raison, qui s'est éteinte et m'a laissé désespéré, perdu, cherchant ma route dans les ténèbres ! Pauvre raison, qui accusait celle des autres d'égarement et est tombée misérablement, livrant à tous le secret de sa défaillance !

Oui, j'ai tout dit, tout avoué. Je n'avais pas été assez hypocrite encore pour n'avoir pas le droit de redevenir loyal et honnête. J'ai pu arracher le fer de la blessure et le montrer ; il n'était teint que de mon sang. Je n'ai entraîné personne dans ma chute. Et c'est ailleurs, loin des lieux où le combat obscur s'est livré, que ma plaie saignera. Il n'y a que ma conscience qui puisse la soulager.

Ainsi je m'écriais, accusant tour à tour la fatalité ou ma faiblesse, et ajoutant aux tortures de mon amour par la crainte d'avoir offensé et trahi mon ami. Dans la nuit qui avait suivi la scène que je viens de raconter, j'avais tout écrit à Honoré. Encore exalté par la lutte, croyant n'en jamais devoir dire assez pour me relever à mes yeux, je lui racontais par quel aveuglement incroyable j'étais arrivé au point d'aimer celle que je savais lui être fiancée, et sinon de lui déclarer mes sentiments, du moins de les lui laisser deviner par ma conduite. « Il n'y a que moi de coupable, disais-je ; seule, ma raison est malade ; seul, mon cœur est atteint ; j'ai pris pour égarement chez les autres ma propre folie et les rêves de mon imagination en délire pour les signes réels d'une sympathie que j'étais aussi loin d'inspirer que j'étais peu digne de la mériter. Quelle différence avec vous, mon ami, qui avez su comprendre son organisation délicate et mystérieuse, qui lui indiquez sa direction, qui lui donnez le repos dont elle a besoin ! Moi, je n'ai fait qu'apporter le trouble dans ses idées, qu'appeler l'orage dans mon âme. L'éloignement, la solitude, pourront peut-être me calmer. Ne venez point me voir ; je n'ignore pas ce que votre amitié pourrait me dire. Je sais que

j'ai encore droit à votre estime, et je suis certain d'avance que vous me plaindrez. Actuellement, cela me suffit. »

Allégé par mon aveu, mais non consolé, j'étais parti de grand matin. J'avais justement reçu la veille une lettre par laquelle Mme de Saint-Aubin me mandait que son mari était malade; cela servit de prétexte à mon brusque départ. Je feignis d'avoir trouvé ces nouvelles le soir seulement en rentrant, et j'accomplis tristement mon retour à la forge, en laissant une lettre destinée à m'excuser auprès de M. de la Loubatière.

Les affaires qui me retenaient dans ce pays n'étaient pas terminées, et je ne pouvais donner aucun motif plausible pour le quitter encore. Si je l'avais pu, le ciel m'est témoin que j'aurais été chercher dans des contrées lointaines l'oubli de mes souffrances et de mes regrets. Ici, tout m'était souvenir. Un nom prononcé, un paysage aperçu, un souffle de l'air respiré, et mon imagination fiévreuse m'emportait vers les bois de la Loubatière, où j'avais vécu en quelques instants d'une vie si pleine qu'il me semblait que tout le reste de mon existence s'y fût anéanti. Ou bien je tombais tout à coup dans un état d'extrême abattement, et les plus sombres images, qui revenaient constamment à ma pensée, me faisaient entrevoir dans une mort prochaine le repos perdu à jamais pour moi. Ma santé s'altérait dans ces alternatives d'exaltation maladive et de découragement. Mme de Saint-Aubin eut pour moi des soins dignes d'une sollicitude maternelle, mais elle ignorait la cause de mon mal et ne pouvait rien, par conséquent, pour le guérir. J'étais sans nouvelles aucunes de la Loubatière, et, après avoir désiré d'abord rompre tout lien entre ses habitants et moi, j'en étais arrivé à me préoccuper vivement du long silence qu'on gardait à mon égard, et à chercher anxieusement les moyens de le faire cesser. Les événements secondèrent mon attente; ils allaient décider une fois encore de mon sort d'une façon bien différente de celle que j'avais lieu de prévoir.

Un jour, que je rentrais à la forge après une course lointaine, qui n'avait d'autre but que de trouver dans la lassitude physique une diversion à mes tourments, j'aperçus Honoré qui était venu à ma rencontre. Il m'ouvrit ses bras dès qu'il me vit; je m'y précipitai en versant d'abondantes larmes; mon émotion le gagna, et je pus me convaincre qu'il pleurait aussi. Cependant, il reprit le premier le calme nécessaire à une explication, et ce fut lui qui l'entama.

« Je sais par votre douleur mieux que par vos discours, me dit-il, tout ce que renferme votre cœur; vous ne pourriez rien ajouter que je n'aie deviné déjà: quand bien même votre départ n'aurait pas été à mes yeux la preuve convaincante de votre loyauté, c'est le cours atal des événements que j'accuserais de ce qui nous arrive. Notre

malheur est plus grand que vous ne le pensez, mon ami, et c'est pour le conjurer autant qu'il est possible à la puissance humaine de le faire, que vous me voyez ici. Venez à notre secours, aidez-nous ; il en est temps encore. Jamais je n'ai désespéré d'elle. »

Alors il me raconta en peu de mots que, depuis que j'avais quitté le château, la santé de Mlle de la Loubatière inspirait de sérieuses inquiétudes. Elle était plongée dans un état de prostration dont rien ne pouvait la tirer, restait indifférente à tout et dépérissait sans que personne pût deviner la cause de son mal. Instruit par ma lettre des scènes singulières qui s'étaient passées entre elle et moi et mis sur la voie par cet indice, Honoré l'avait interrogée. Habituée à une longue confiance avec lui, elle n'avait pas cru devoir lui taire ce qu'elle éprouvait. Mais elle-même le savait-elle bien ? Quelle était la nature de ses impressions ? elle l'ignorait. M'aimait-elle ? elle n'en était pas certaine. Cependant sa pensée ne pouvait pas se détacher de moi. L'idée qu'elle ne dût pas être unie à son cousin l'eût mise au désespoir, et pourtant toutes les forces vives de son âme se portaient ailleurs. Cette lutte intérieure la tuait et troublait son esprit. Elle avait des moments d'absence où elle n'entendait point ce qu'on lui disait, et demandait sans les voir les personnes qui étaient auprès d'elle. « Non, ce n'est point la raison qui est malade, c'est le cœur, » s'écriait Honoré, tandis qu'il me donnait ces détails. « Elle vous aime, mon ami, je le dis non sans douleur, mais avec courage, le sacrifice est accompli. Je n'ai point fait entrer sa guérison en discussion avec mon amour. Venez, vous pouvez plus que nous tous, car vous seul pouvez tout ; venez, vous lui rendrez le calme, la vie que tant de jeunesse réclame, et loin de vous en vouloir, je vous aimerai pour tout le bien que vous lui aurez fait. »

Il est plus aisé de comprendre que de dire par quelles émotions je passai en écoutant le récit d'Honoré. Ainsi, tandis que, seul, je me désolais et que je maudissais mon sort, j'étais aimé, et ma destinée me préparait un rôle providentiel sur cette scène que j'avais furtivement abandonnée, n'attendant de secours ni de moi-même, ni des autres ; et, comme tout s'enchaîne dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, je m'expliquais maintenant toutes les singularités remarquées chez Camille par le trouble qu'elle ressentait et par les combats qu'elle avait dû livrer avant de pouvoir se rendre un compte fidèle de ses sentiments et en être assez sûre pour les avouer à celui-là même que ses aveux devaient douloureusement blesser.

Hélas ! ce qui faisait ma joie faisait aussi le désespoir de mon ami. Quand bien même mon âme eût été assez enivrée pour oublier dans son bonheur le malheur d'autrui, mes yeux n'auraient lu que trop aisément sur le visage d'Honoré la preuve de ses souffrances.

En vain il voulait la dissimuler par sa contenance. Je me jetai à son cou, et, par des paroles dans lesquelles, si j'en crois les sentiments qui m'animaient, devait passer tout mon cœur, je m'efforçai de lui faire entendre que j'étais loin d'avoir gagné l'affection de Mlle de la Loubatière, comme il se l'imaginait. Sa bonté l'égarait; son abnégation, disais-je, le rendait cruel envers lui-même et injuste envers les autres. Mais je ne pus parvenir à le persuader. Vraie ou fausse, son opinion était formée; je n'avais plus qu'à lui obéir. Après de vives luttes que je soutins de bonne foi, mais dans lesquelles la défaite était toujours pour moi la source d'une nouvelle jouissance, je me décidai à le suivre. Deux heures après, nous étions arrivés. Prétextant certains ordres qu'il avait à donner, mais voulant plutôt, ainsi que je le pensai, éviter d'être présent à notre entrevue, Honoré descendit de la voiture à la première entrée du château. En arrêtant les chevaux devant les marches du perron, j'aperçus Camille; elle paraissait m'attendre. Je jetai les rênes entre les mains du premier qui se trouva là, et, franchissant les degrés, j'arrivai avec la rapidité de l'éclair auprès d'elle. Elle s'était assise dans une galerie, comme si la force nécessaire pour aller plus loin lui eût manqué en me voyant. Nous étions seuls; je me précipitai à ses genoux, je saisis ses mains tremblantes dans les miennes, je les couvris de mes premières caresses, et, suffoquant sous le poids de mon émotion, je tirai avec effort de ma poitrine des mots moins dits que bégayés et que ne pouvait pas entendre la terre, mais seulement le ciel.

IX

Quand l'amour s'empare d'un cœur, il en fait une ville neuve; il y édifie tout autour de lui, se moquant des souvenirs, brise ou brûle tout vestige ancien et, pour marquer qu'il est le maître, laisse jusque dans les plus petits recoins quelqu'un de sa suite. Je puis dire que, pendant les premiers jours de mon retour, je ne vécus que par une seule pensée : je ne voyais que Camille, je n'entendais qu'elle; choses, gens, n'existaient pour moi que par les liens qui les unissaient à celle que j'aimais. L'air que je respirais, la nature environnante, les murs du château et les plus petits objets qu'ils renfermaient composaient un poëme harmonieux dont elle était l'idée inspiratrice qui m'en faisait chérir les plus humbles détails. Je ne la quittais que le moins possible; j'aurais voulu pouvoir rendre tout commun entre elle et moi, promenades, occupations graves, jus-

qu'aux choses du logis. J'apportais à tout une ardeur excessive ; il me semblait que jamais je n'absorberais suffisamment le temps, l'espace, tout ce qui nous est compté enfin, et marque le terme de notre puissance. Les paroles que j'obtenais d'elle, je voulais qu'elle les répétât, j'en cherchais d'autres que j'eusse désiré qu'elle prononçât ; et je m'ingéniais, par tous les moyens, à les lui faire dire. J'étais jaloux de tout ce que je croyais susceptible d'occuper son attention ; mais, contrairement à sa nature, elle paraissait recueillie, comme si elle n'eût plus rien eu maintenant à désirer. La plupart du temps, elle s'en remettait à moi du soin de parler et d'agir. On eût même dit que, pour me répondre, elle était obligée de faire un effort sur elle-même. Je ne songeais point à mal interpréter son silence; je savais, par ce que j'éprouvais, que nous n'avions pas besoin du langage pour nous comprendre. Ses yeux, dans lesquels je pouvais lire librement sans qu'elle songeât même à détourner son regard, me tenaient lieu de tout. La voyant si calme, je la croyais heureuse. Je vivais dans un monde tellement à part, créé par l'enchantement de l'âme et des sens, que rien du monde réel ne pouvait parvenir jusqu'à moi. Une commotion violente était seule capable de me ramener au sentiment de la réalité. Celle que je ressentis devait m'arracher un cri comme à l'enfant naissant chez lequel les premières impressions du jour et de l'air n'arrivent que par la souffrance.

C'était l'heure où le repas du soir réunissait tous les membres de la famille; un silence pénible régnait parmi nous. Pour la première fois depuis mon retour, j'observais ceux qui m'entouraient. Cette faculté d'observation, que j'avais perdue par suite de la surexcitation de mon esprit, qui était devenue chez moi un état habituel, semblait m'être revenue tout à coup, et, comme l'aveugle auquel la vue est rendue soudainement, je doutais de mon sens nouveau et je ne m'approchais qu'avec hésitation et en tâtant des points sur lesquels mon attention se portait.

En ce moment, j'étais frappé de l'air des personnes qui étaient auprès de moi. Dix années fussent descendues sur leur tête depuis la veille, qu'elle ne m'eussent pas paru plus changées et vieillies. M. de la Loubatière, dont le buste élevé était ordinairement ferme et droit, tenait sa tête tristement penchée, comme s'il eût été atteint par un chagrin profond. La maigreur accentuait davantage ses traits, et, à côté des rides de l'âge, les soucis avaient trouvé encore une place pour tracer sur son visage de nouveaux sillons. M. Bernard, son fils, paraissait plongé dans quelqu'une de ses pieuses méditations. Ses yeux, ordinairement baissés, ne se levaient que pour adresser au ciel une muette prière. Seul, Honoré semblait exercer

un pouvoir assez grand sur lui-même pour cacher aux autres le secret de ses peines; mais, moi, il ne m'était point permis de les ignorer, et sa vue me causait un si cuisant remords, que, malgré moi, je détournais de lui mon regard et ma pensée. Je ne pouvais pas bien apercevoir Camille, car elle occupait un siége à mes côtés: mais, plusieurs fois cependant, en me penchant, j'avais remarqué avec étonnement l'altération de ses traits et, sans remonter aux causes qui pouvaient produire ce changement, j'avais senti mon cœur se serrer involontairement à cette découverte. Tout à coup, je l'entendis pousser un cri perçant; en même temps, je la vis porter à sa tête ses mains, comme si elle eût cherché à comprimer, par leur étreinte, une vive douleur. Quand je devrais passer par les plus terribles épreuves que l'homme puisse subir sur la terre, jamais je n'oublierai ce moment. Nous nous levâmes tous au même instant et l'entourâmes. Au milieu du trouble général, Honoré conserva assez de sang-froid pour essayer de la faire revenir à elle par les premiers soins que l'expérience indique; mais, à la fixité du regard, à la rigidité des membres, il reconnut facilement qu'il ne s'agissait pas d'une crise passagère. Alors, soulevant la jeune fille dans ses bras, il l'emporta dans sa chambre.

Mon premier mouvement avait été pour le suivre, mais M. de la Loubatière m'en empêcha en me priant d'aller quérir un médecin dans le bourg le plus proche. Je partis en toute hâte sur un cheval que je trouvai dans les écuries et que je ne pris pas même le temps de seller. Le médecin, que je ramenai, déclara que Mlle de la Loubatière avait une fièvre cérébrale.

Dire ce qui se passa en moi le lendemain et les jours suivants serait au-dessus de mon pouvoir et de mon courage. Une profonde consternation succédant sans transition à une félicité complète, tel était le changement opéré dans mon âme. Errant, pendant le jour, sans but, dans le bois ou dans le château, je revenais à tout moment pour apprendre des nouvelles. Je gravissais, l'esprit plein des plus funestes pressentiments, l'escalier conduisant aux appartements où reposait Mlle de la Loubatière. Il ne m'était pas donné d'entrer. Je m'arrêtais à la porte de la chambre de la malade, j'attendais que quelqu'un sortît et parfois je n'obtenais même que difficilement une réponse. On ne faisait que bien peu d'attention alors à ma personne; mais comment en vouloir à ceux que les soins les plus chers occupaient? Cela ne nous lassait ni Hubert ni moi, car nous ne nous quittions plus; réunis par les mêmes soucis et le même oubli dans lequel on nous laissait tous deux, nous étions devenus inséparables. Nous errions ensemble tout le jour; nous répondions aux bonnes gens d'alentour qui s'informaient des nouvelles de la

malade, et toujours nous nous entretenions d'elle. Il me répéta alors, mais avec plus de détails que ne m'en avait donné Honoré, que l'on avait conçu depuis quelque temps des appréhensions sérieuses au sujet de la santé de Mlle de la Loubatière, chez laquelle un état de prostration succédait sans motif à un état d'exaltation également sans cause. « On avait, ajoutait naïvement Hubert, compté beaucoup sur vous, monsieur, pour la distraire. » Ces paroles ne firent naître en moi aucune réflexion amère, je les accueillis comme tout ce qui avait trait à elle.

Je ne pouvais cependant rester ainsi à la Loubatière. La situation, en se prolongeant, m'obligeait par discrétion à m'éloigner. Il devait m'être facile, d'ailleurs, rendu à la forge, de venir tous les jours m'informer de la marche de la maladie. J'exécutai ce projet; on ne s'aperçut guère de mon départ. Honoré ne quittait pas sa cousine, et les MM. de la Loubatière étaient absorbés dans leur inquiétude.

Je vins chaque jour, en effet, le plus souvent à pied, parce que la marche, en usant mes forces, calmait l'agitation intérieure qui me dévorait. Je trouvais régulièrement Hubert, qui m'attendait dans le parc ou était venu au-devant de moi. Je recevais de sa bouche les premières nouvelles, mais je tâchais de me les faire confirmer par quelqu'un de la famille dont le jugement devait me donner plus de confiance. Ensuite, nous nous promenions quelque temps ensemble, muets ou n'échangeant que de rares paroles, suivant des yeux tantôt le vol d'un corbeau, tantôt la poussière que soulevait un troupeau rentrant du pâturage, écoutant le craquement des branches mortes sous nos pieds, ou les heures lentes qui sonnaient lorsque nous nous rapprochions du château.

Un jour, Hubert manqua à ce rendez-vous, et j'arrivai jusque dans les appartements sans avoir rencontré personne sur ma route. Dans une salle, j'aperçus Honoré; il était assis et pleurait. Je compris, en le voyant, que tout était fini, et je tombai en proie à une violente crise. Mon ami vint à mon secours. Il eut encore la force et la générosité d'essayer de me consoler.

***

JEAN GROLIER

TRÉSORIER DE FRANCE ET BIBLIOPHILE

Le nom de Grolier est connu, j'aime à le croire, de tous nos lecteurs. Pour peu qu'on soit entré dans une bibliothèque et qu'on ait mis le pied dans le domaine intellectuel, on sait que ce célèbre trésorier du roi François Ier, et son ambassadeur près du pape Clément VII, fut le plus grand amateur de livres que la France ait possédé. Ce n'est donc pas sans étonnement qu'on l'a vu tout dernièrement, dans une pièce officielle qui affectait certains airs d'érudition, travesti en relieur et mis au rang des artisans célèbres [1].

Il est impossible de supposer qu'on ait signé cette pièce sans la lire, ce qui marquerait peu de respect pour le souverain à qui elle est adressée ; nous aimons mieux admettre qu'ayant vaguement entendu parler des « reliures de Grolier, » l'auteur du rapport a cru voir dans le savant lyonnais un émule des Derome et des Bauzonnet. Nous concevons, à la rigueur, qu'un personnage dont la vie a été tout entière absorbée par les travaux de la diplomatie, et dont les talents ont jeté un si vif éclat sur les grandes scènes du monde, n'ait jamais eu le loisir de vivre en familiarité avec les livres ; nous com-

[1] Voici le passage textuel d'un rapport à l'Empereur : « Les arts n'y sont pas oubliés et l'histoire biographique y recueillera de curieux détails sur l'origine, les travaux et les succès des peintres et des sculpteurs employés à l'occasion de fêtes et d'entrées solennelles, et parmi lesquels on remarque Pierre Evrard (1455), Péréal (1511), Sébastien de Bologne, l'architecte Philibert de Lorme, un grand nombre de graveurs de plans, de monnaies, de médailles, *le relieur Grolier*, etc. » — *Moniteur* du 16 janvier 1866.

prenons moins bien qu'un ancien ambassadeur de France à la cour de Rome ait négligé d'apprendre que Jean Grolier fut l'un de ses prédécesseurs les plus illustres auprès du souverain Pontife, et qu'il ait ignoré à quel point cet homme savant et habile avait su se rendre influent dans cette cour où d'autres ont échoué depuis; il est permis de regretter enfin que le soin d'élaborer un rapport sur des matières d'érudition soit abandonné à des plumes peu compétentes, et qu'on ne se mette pas en garde contre des erreurs qui font mal juger de notre savoir à l'étranger. Si l'employé chargé de ce travail avait pris la peine seulement d'ouvrir la *Revue* à la dernière page du numéro du 15 janvier, qui a précédé la publication du fameux rapport au *Moniteur*, il y aurait vu précisément le nom de Grolier mentionné comme bibliophile célèbre et non comme relieur.

Cette petite mésaventure, pour n'être pas de celles qui attirent à leur auteur de bien graves désagréments, nous a prouvé que, si connu qu'il fût des hommes lettrés, le nom de Grolier ne l'est pas encore suffisamment des hommes qui ne le sont pas, et qu'il serait opportun de remettre en lumière la vie de cet homme de bien, de cet amateur éclairé, de cet esprit d'élite, l'un des pères de notre goût et de notre érudition. Nous avons demandé à l'un de ses plus fervents disciples de résumer pour nous un gros livre qu'il prépare[1], et c'est ce travail intéressant qui va suivre. Désormais, nous l'espérons du moins, — excepté parmi ces vieux savants qui ont pris leurs degrés à l'académie royale de musique, — personne ne prendra plus Grolier pour un relieur.

ALPHONSE DE CALONNE.

I

La famille des Grolier était originaire de Vérone; le premier de ses membres, qui vint s'établir en France, au commencement du XIII[e] siècle, fut Jérôme Grolier, dont les fils, Etienne et Antoine, prirent parti dans la guerre des Albigeois. Etienne demeura d'abord

[1] Ce livre paraîtra prochainement chez l'excellent éditeur Potier, sous ce titre : *Recherches sur Jean Grolier, sur sa vie et sa bibliothèque, suivies d'un Catalogue des livres qui lui ont appartenu.*

dans la petite ville d'Anse, près de Lyon ; plusieurs de ses descendants, fixés ensuite à Lyon, y exercèrent des emplois dans les finances et des fonctions municipales. Etienne Grolier, père de Jean, était un gentilhomme attaché à la maison de Louis, duc d'Orléans, qui, par la mort subite de Charles VIII, devint roi de France, en 1498, sous le nom de Louis XII. Etienne Grolier, investi de la charge importante de trésorier du roi, fut envoyé dans le duché de Milan. Il avait épousé Antoinette Esbarde. De ce mariage, il n'eut qu'un fils, Jean Grolier, né à Lyon en 1479. Aux fonctions de trésorier du roi dans le duché de Milan, Etienne Grolier joignait aussi celles d'*élu* de la ville de Lyon. Dans notre ancienne monarchie, les fonctions d'*élu* consistaient à répartir entre les habitants d'une ville ou d'une province les tailles et autres impositions qui devaient être payées soit au souverain, soit à la municipalité. Ceux qui en étaient investis formaient un tribunal et jugeaient les contestations auxquelles cette répartition donnait souvent lieu ; de plus, ils veillaient au recouvrement de ces impôts, dont le pouvoir les rendait responsables. Ces charges, qui se donnaient d'abord à l'élection, ainsi que le nom l'indique, devinrent peu à peu héréditaires : elles appartenaient de droit aux citoyens les plus nobles et les plus riches. En 1452, elles furent érigées en titre d'office, et purent être acquises à beaux deniers comptants. Elles ne donnaient pas la noblesse, mais emportaient d'assez grands priviléges pour être fort recherchées. Elles exemptaient des tailles, emprunts, subventions, du logement de gens de guerre et autres charges du même genre.

En 1510, au moment où éclata cette ligue que les Vénitiens, les Suisses et le pape avaient formée contre la France, Jean Grolier, alors âgé de trente et un ans, avait remplacé son père dans les fonctions de trésorier général du duché de Milan; il lui avait aussi succédé comme élu de la ville de Lyon. Vers l'année 1529, il fut envoyé, par François Ier, comme ambassadeur, au pape Clément VII, et obtint la bienveillance du souverain pontife, au point que celui-ci voulut se charger de la fortune d'un fils naturel que Grolier avait eu dans les premiers temps de son séjour en Italie. Ce fils, qui se nommait César, avait reçu de son père une très bonne éducation. Il fut successivement secrétaire de trois pontifes pour les brefs latins. Par bienséance, il déguisait le nom de son père sous celui de Glorierius. Jules III le maria à une riche héritière de la maison Girone de Florence. César Grolier est auteur d'un poëme latin sur la prise et le sac de Rome par l'armée du connétable de Bourbon en 1527, poëme qu'il a fait précéder d'une dédicace à son père. Grolier ne resta pas en Italie, soit comme ambassadeur à la cour de Rome, soit comme trésorier général dans le Milanais, au delà de 1534 ; même avant

cette époque, on le sait, les troupes françaises avaient quitté cette terre si désastreuse pour elles, et les rapports d'amitié entre le Saint-Siége et la France avaient cessé. En 1537, Grolier était à Paris, revêtu des fonctions de trésorier des finances du roi dans le pays d'outre-Seine et Yonne, et dans l'Ile-de-France. En 1545, il avait été reçu trésorier de France en survivance de Charles du Plessis, qui exerçait cette charge depuis l'année 1535. En 1547, il devenait trésorier général des finances, fonctions qu'il a remplies jusqu'à sa mort, comme on le verra plus loin.

On comptait à cette époque, dans tout le royaume, quatre trésoriers seulement ; leurs fonctions avaient une très grande importance, qui devint beaucoup moindre à mesure que ces offices augmentèrent en nombre, sous Henri II, Charles IX et Henri III ; mais sous le règne de François Ier, les attributions de trésorier des finances étaient aussi multiples que variées. Non-seulement elles comprenaient les recettes des deniers de toute nature perçues par le roi ou les membres de sa famille, mais encore elles s'étendaient aux dépenses faites par le roi, et comme chef de l'Etat, et comme premier prince souverain. Le payement des gens de guerre, celui des officiers de robe ou d'épée de la couronne, des serviteurs, domestiques de tout rang, aussi bien que la conservation des palais, des châteaux et domaines appartenant au roi, faisaient partie de ses attributions. Les trésoriers, du reste, étaient soumis à la direction du grand-maître de France, qui contrôlait leurs actes et en rendait compte directement au roi. Celui des quatre trésoriers qui avait en partage l'Ile-de-France était nanti de la recette la plus avantageuse, puisque la ville de Paris s'y trouvait comprise ; mais il avait aussi les charges les plus lourdes et les affaires les plus difficiles à manier. Sous François Ier aussi bien que sous les rois ses successeurs, Grolier fut engagé dans des complications sérieuses. Il eut souvent besoin de toute son expérience et du crédit de ses protecteurs pour en sortir avec honneur.

Des lettres écrites par Grolier soit au maréchal de Montmorency, qui fut grand-maître de France sous plusieurs rois, de 1558 à 1579, soit à Nicolas Bertereau, secrétaire du grand-maître, nous permettent de bien juger la position dans laquelle se trouvait le trésorier des finances, et d'apprécier les charges nombreuses auxquelles il était assujetti. Ces lettres nous montrent le trésorier de France souvent fort empêché de satisfaire aux exigences de ces capitaines de compagnies qui recevaient finances du roi et qui réclamaient plus tôt qu'ils ne devaient le payement de leurs gages. J'ai dit que les actes du trésorier étaient soumis au contrôle du grand-maître ; aussi Grolier ne néglige-t-il rien pour obtenir les bonnes grâces de ce

grand dignitaire. En 1558, pendant une absence du maréchal de Montmorency, Grolier se charge de diriger les travaux que celui-ci faisait faire à Chantilly. Il lui procure des vins du Rhin, des vins de Beaune et des fruits de différentes espèces. Il entre dans des détails aussi curieux que singuliers sur une tapisserie du *Microcosme* que les ouvriers de Bruxelles ont apportée, et de chandeliers ou *torchières*, qui n'avaient pas moins de quatre pieds et demi de haut, dont il avait dirigé l'exécution. Dans la même lettre, datée du 28 octobre 1558, où Grolier parle des *torchières* et de la tapisserie du *Microcosme*[1], je relève un passage que je signale aux habiles dans la connaissance de la céramique française : « Les tasses gauderonnées seront prestes la sepmaine prochaine, et ay mandé au receveur de Chantilly m'envoyer les deux qui y sont encores pour y faire mettre les armes comme aux neufves et à celle que fais apporter pour patron. »

Grolier fut en butte aux accusations les plus graves relativement aux fonctions dont il était investi. De Thou, dans la notice qu'il lui a consacrée, parle de cette affaire ; il assure que, sans l'autorité de son père, le président Christophe de Thou, qui défendit le trésorier des finances, celui-ci était menacé de perdre son bien, son honneur, peut-être la vie. D'après les registres du Parlement, le 15 décembre 1561, un procès était pendant à la cour entre le procureur du roi, d'une part, et Me Jean Grolier, trésorier de France, de l'autre. On réclamait au trésorier une somme de soixante-dix-neuf mille huit cent quinze livres tournois, omise dans sa recette. Un arrêt de *garnison* avait été lancé contre lui ; la cour en demandait l'exécution immédiate. Le 18 décembre, de huit à dix heures, la cour, composée de six conseillers, présidée par M. Christophe de Thou, premier président, et de six maîtres des comptes conduits par Jacques Luillier, président, vaquait au jugement de ce procès, dont le résultat fut la mise à néant de l'accusation portée contre le trésorier de France.

Cette malheureuse affaire avait duré pendant plusieurs années. Le 8 septembre 1558, Grolier écrivait au maréchal de Montmorency, qui lui avait demandé des nouvelles de son procès : « A mon arrivée en cette ville, je trouvay que MM. les huissiers avaient accordé au procureur du roi permission pour m'aller prendre au corps là où j'eusse esté trouvé, et me ramener prisonnier. » Mais il avait obtenu un commissaire. Si l'on réfléchit que Grolier, en 1561, venait d'accomplir sa quatre-vingtième année, qu'il jouissait de l'estime géné-

[1] Cette tapisserie, divisée en quatre parties, représentait les diverses régions du monde, ainsi que l'indique le nom qu'elle portait.

rale, de la considération des plus grands personnages du royaume, on comprendra toute la portée de l'arrêt qui fut rendu sous la présidence de Christophe de Thou.

Grolier, disculpé, fut maintenu dans ses fonctions. Il les exerçait encore à l'époque de sa mort, le 22 octobre 1565.

Malgré les dignités dont il fut revêtu, Grolier serait oublié aujourd'hui, s'il n'avait été un ami éclairé des lettres, et surtout un bibliophile passionné. Son nom revient souvent dans les poètes latins du temps, et à la manière grave dont ils parlent de lui, on voit qu'il avait su leur inspirer mieux qu'une reconnaissance vulgaire. Mais ce n'est pas à ces auteurs presque inconnus que nous voudrions demander l'éloge de l'éminent trésorier de France. Nous trouvons un témoignage mémorable de la même estime chez un des plus grands esprits du XVI[e] siècle. Dans une lettre du mois d'avril 1518, Erasme représente Grolier comme un homme qui, dans un corps bien fait et vigoureux, possédait toutes les vertus. Il exalte sa civilité, sa modestie, son intégrité, sa magnificence. Il dit qu'il est l'ornement de la France, le protecteur des savants, que son nom est placé en tête de tous les ouvrages qui s'impriment en ce temps, et qu'il est au-dessus de tous les hommes doctes de son siècle, non-seulement par ses emplois, mais encore par son érudition ; il ajoute : « Vous ne devez rien aux livres, mais les livres vous donneront dans l'avenir une gloire éternelle. » Il est impossible de prédire un fait à venir avec plus de justesse.

Le nom de Grolier, comme trésorier des finances, figure encore au bas de plusieurs actes importants, qui se sont passés depuis le règne de François I[er] jusqu'à celui de Charles IX. Les plus anciens de ces actes remontent à l'année 1537, et sont relatifs à des travaux importants de construction qu'il était urgent de faire exécuter au Grand-Châtelet de Paris. Depuis plusieurs siècles, le Grand-Châtelet, dont la tradition faisait remonter l'origine jusqu'au temps des Romains, servait de siége au prévôt de Paris et aux officiers de justice qui, sous la direction du prévôt, administraient la capitale au nom du roi. C'est là que les deniers perçus par le domaine privé de la couronne devaient être versés ; c'est là que se jugeaient tous les délits de simple police, et qu'étaient jugés aussi tous les débats qui s'élevaient entre les habitants de la capitale et des moyennes juridictions féodales.

Les commissaires au Châtelet, dont la création remontait au XIV[e] siècle, trouvèrent, en 1537, que les chambres mises à leur disposition étaient insuffisantes et trop sombres pour travailler. Ils demandèrent l'autorisation de percer des fenêtres, d'ouvrir une galerie, de joindre au Châtelet une maison contiguë à celle que la corpora-

tion des orfèvres occupait, afin d'avoir pour leurs travaux un local convenable. Ce fut une assez grosse affaire ; il ne fallut pas moins de dix années pour qu'elle eût une solution complète. Après une sentence rendue en 1544 par le prévôt de Paris, plusieurs lettres patentes du roi et une délibération des quatre trésoriers de France, les commissaires au Châtelet furent autorisés à faire faire leurs travaux.

Soit en sa qualité de trésorier de l'Ile de France, soit à cause de son âge, Grolier paraît avoir eu la présidence ; c'est lui qui a signé tous les actes d'où j'ai tiré ces détails. Grolier prit aussi part à la plus remarquable des fondations littéraires du règne de François Ier. En 1539, il y avait déjà vingt ans que le collége de France était établi. Les professeurs recevaient les appointements affectés à leur charge ; ils faisaient leurs cours dans différents colléges de l'Université ; mais cette organisation provisoire, des plus précaires, donnait lieu à des discussions très pénibles pour les nouveaux professeurs, dont l'enseignement était mal vu des universitaires. En 1539, les bâtiments du grand et du petit hôtel de Nesle restaient à peu près inhabités depuis longues années. Pierre du Châtel et les hommes savants qui entouraient François Ier et l'avaient décidé à fonder le collége des Trois-Langues, pensèrent à établir ce collége dans cette vaste demeure abandonnée. Grolier était sans aucun doute au nombre des hommes remarquables de la cour qui se montraient favorables à cette nouvelle institution. En sa qualité de trésorier de France, et de concert avec le sieur de Villeroy, secrétaire des finances, avec Pierre des Hostels, contrôleur ordinaire des bâtiments de la couronne, il fut chargé de faire construire, sur l'emplacement de l'hôtel de Nesle, le nouveau collége, « accompagné d'une belle et somptueuse église, avec autres édifices dont les portraits et dessins ont été faits et projetés. » On n'est pas surpris de voir le protecteur des Alde et des Junte, l'ami d'Erasme et des autres savants illustres de cette époque, concourir à fonder définitivement un établissement qui devait renouveler la face des études en France et même en Europe.

II

C'est en 1512 que Grolier, alors âgé de trente-trois ans, avait, comme nous l'avons dit, remplacé son père dans les fonctions de trésorier des finances de l'armée française en Italie. Il habitait quelquefois Naples, mais surtout Milan, et visitait souvent Venise. Il ne tarda pas à faire connaissance avec les savants et les lettrés de ces différentes villes. Sans nul doute, il aimait déjà les livres et fré-

quentait les libraires et les imprimeurs célèbres d'Italie. Il fut principalement grand admirateur d'Alde l'ancien, à bon droit célèbre, et des livres sortis des presses de cet habile typographe, livres qui sont recherchés des amateurs.

Alde l'ancien était un des hommes les plus savants de son époque ; les ouvrages de critique et d'érudition qu'il nous a laissés sont nombreux et encore estimés de nos jours. Outre sa grammaire latine, restée une des meilleures, il a traduit en latin quelques auteurs de l'antiquité grecque ; de plus, se conformant à un usage très répandu dans l'Italie savante, du XVe au XVIIe siècle, il avait établi dans sa maison une académie qui fut nommée *Aldi Neacademia.* Il en avait rédigé les statuts, de concert avec deux savants de ses amis, Scipion Carteromaco et Jean de Crète. On connaît presque tous ceux qui composaient la docte compagnie ; entre les hommes d'un rang élevé, je citerai trois sénateurs vénitiens, André Navagero, Rinieri et Marino Sanudo, puis encore Pierre Bembo, qui fut cardinal, et qui a laissé dans les lettres un nom illustre. Mais le plus grand nombre se composait de savants italiens ou étrangers : B. Egnazio, Marco Musurus de Candie, Giovani Giocondo, et enfin Erasme, sont les plus connus. Je ne doute pas que le père de Grolier, Jean-Etienne, qui exerçait les fonctions de trésorier de l'armée d'Italie sous Louis XII, alors que florissait l'Académie Aldine, n'ait visité la docte compagnie ; peut-être même y conduisit-il son fils, dans le but de lui inspirer le goût des belles et bonnes lettres. A l'appui de ma conjecture, je citerai un fait du même genre que j'emprunte à un contemporain, Bandello, nouvelliste italien très connu, qui a dédié un de ses contes à Grolier. Il lui parle, dans cette dédicace, de la familière liaison qu'il avait eue jadis avec le père du trésorier des finances, Jean-Etienne ; il lui dit qu'il n'a jamais oublié ni le père ni le fils, surtout depuis le jour où, dans le couvent des Grâces, à Milan, en compagnie de plusieurs savants, entre autres de messire Antonio Tilesio, dont Grolier possédait les opuscules, ils disputèrent longuement sur l'ouvrage de Cœlio Rodigino, qui a pour titre : *Lectiones Antiquæ.*

Alde l'ancien, très éprouvé dans son industrie par les guerres et les dissensions politiques qui ont affligé l'Italie depuis la fin du XVe siècle jusqu'au premier quart du siècle suivant, mourut le 6 juillet 1515, à l'âge de soixante-six ans ; il laissait quatre enfants, trop jeunes encore pour diriger l'imprimerie qu'il avait eu tant de peine à fonder. Heureusement, cette imprimerie fut confiée à trois hommes d'une intelligence et d'une capacité des plus grandes, à André Torresano d'Asola et à ses fils, François et Frédéric. Quinze années auparavant, Alde l'ancien avait épousé la fille d'André d'Asola. De-

puis 1479, qu'il était devenu acquéreur de l'imprimerie de Nicolas Jenson, de Venise, Asola imprimait dans cette ville non sans quelque succès.

Les rapports très suivis de Grolier avec les Alde paraissent dater de l'époque où mourut le fondateur de cette célèbre maison; le trésorier des finances avait pris en grande affection l'habile imprimeur, dont les remarquables productions ornaient sa bibliothèque naissante; la mémoire du premier des Alde était restée chère à Grolier. En 1519, il écrit à François d'Asola une lettre latine, inédite jusqu'à ce jour, par laquelle il annonce l'envoi prochain du livre de Budé, *De Asse*, qu'il veut faire imprimer à ses frais chez les Aldes. Après lui avoir parlé du *Térence* publié en 1517, et qui lui était dédié par Alde l'ancien, il dit : « Cet homme, dont la mort me cause un chagrin très amer, tant parce que les lettres ont perdu en lui un restaurateur très habile que parce que j'ai été privé d'un ami très affectueux. Je tiens en grande vénération sa mémoire, ajoute-t-il, c'est pourquoi je vous prie d'apporter les plus grands soins dans la mise en lumière de l'œuvre d'un ami dont je vous envoie un exemplaire revu et corrigé avec attention par l'auteur. »

Au dernier paragraphe de cette lettre, écrite avec beaucoup d'élégance, Grolier entre dans quelques détails sur la manière dont il entend que cette édition du livre de Budé soit exécutée. Ce paragraphe est d'autant plus précieux qu'il nous révèle un bibliophile ardent et minutieux ; le voici : « Mais toi, cher François, tu donneras tous tes soins pour qu'un ouvrage très correct passe de votre imprimerie entre les mains des doctes. Je te conjure plusieurs fois, et même je te supplie, de joindre la beauté à l'élégance. Que le papier soit sans tache, les caractères d'une parfaite égalité, et, ce qui n'est pas à dédaigner, que les marges soient grandes ; enfin, je veux que ce livre soit exécuté avec les mêmes caractères qui ont servi autrefois à imprimer le *Politien*, et dans le même format. Si tant de luxe vous entraîne à de grands frais, je ne manquerai pas de vous en tenir compte. Je veux, en outre, que rien ne soit changé ni ajouté à l'original. »

Grolier ne se montra pas seulement admirateur passionné des ouvrages imprimés par les Alde; il se fit encore le soutien de cette maison, qui se trouva dans plusieurs circonstances très embarrassée dans ses affaires. En 1521, quand parut la seconde édition du *Térence*, François d'Asola ne manqua pas de témoigner publiquement à Grolier sa reconnaissance en termes très vifs : il revient sur le même sujet dans la dédicace qu'il lui adresse l'année suivante, après avoir rempli la tâche que Grolier lui imposait, et dont la lettre que j'ai traduite plus haut fait connaître les points principaux. Voici

comment Asola s'exprime à ce sujet : « Vous avez toujours eu, dit-il, non-seulement pour moi et pour mon frère Frédéric une grande bienveillance, mais encore pour toute notre maison. Vous témoigniez beaucoup d'affection à mon beau-frère Alde, et plusieurs fois vous êtes venu à son aide ; vous avez toujours aimé André, notre père, et il vous est cher encore aujourd'hui. »

Cette protection efficace explique le passage d'une lettre d'Erasme relative aux dédicaces nombreuses adressées à Grolier. En effet, il ne sortait pas un seul livre des presses aldines sans que plusieurs exemplaires, les uns imprimés sur vélin, les autres sur papier blanc ou de couleur, fussent tirés spécialement pour la bibliothèque du trésorier des finances.

D'après le témoignage de Bonaventure d'Argonne, qui, sous le nom de *Vigneul Marville*, a publié des *Mélanges d'histoire et de littérature*, dans lesquels on trouve un article curieux sur la bibliothèque de Grolier, cette bibliothèque se composait de trois mille volumes environ. En comparant les volumes que j'ai retrouvés, qui ont appartenu à Grolier, et dont le nombre s'élève à un peu plus de trois cent cinquante, est-il possible de se rendre compte du genre d'ouvrages que l'éminent bibliophile recherchait de préférence et qui lui étaient les plus familiers? Malgré la différence du nombre des volumes qui nous restent et du nombre de ceux qui composaient, dit-on, la bibliothèque du trésorier des finances, en étudiant avec soin le genre de ces ouvrages, en se reportant au goût littéraire de Grolier, on peut arriver, je crois, à se faire sur ce point une idée approximative. Les ouvrages qui lui ont appartenu, disséminés aujourd'hui dans les bibliothèques publiques ou particulières de l'Europe, peuvent se diviser en six catégories : 1° les auteurs classiques grecs ou latins, prosateurs et poètes ; 2° les auteurs latins modernes, commentateurs, philosophes, médecins ; 3° les poètes latins modernes ; 4° les auteurs italiens ; 5° les livres d'histoire, d'archéologie, de géographie, les biographes et les polygraphes ; 6° les auteurs sacrés anciens et modernes.

Quant aux livres français, je n'en connais que deux volumes : *les Chroniques de Savoye*, de Guillaume Paradin, qui faisait partie de la bibliothèque de P. Peteau, et la *Polygraphie*, de Trithème, traduite par de Collange, qui appartient au marquis de Grollier. Je suis porté à croire que le nombre des ouvrages écrits en français qui faisaient partie de cette bibliothèque célèbre était relativement assez restreint. Sans doute Grolier avait donné place dans sa collection à des chroniqueurs et à quelques ouvrages d'histoire et de jurisprudence écrits en français que je n'ai pas retrouvés; mais tous ces livres de littérature légère, si je puis m'exprimer ainsi, qui

de nos jours sont poursuivis avec tant de passion par les bibliophiles, les poésies françaises, les romans de chevalerie de l'un et l'autre genre ; ces facéties si singulières, si libres de langage, et souvent si hardies de pensée, imprimées en caractères gothiques ou autrement, ne devaient pas être recherchées par le trésorier des finances. Son goût était autre part : les littératures de la Grèce et de Rome, la philosophie moderne et les commentateurs nombreux des chefs-d'œuvre que nous ont laissés les anciens, l'archéologie, surtout la numismatique, fixaient son attention. Ce goût résultait de ses premières études, de ses fréquents voyages et de son long séjour en Italie, des habitudes qu'il avait contractées au milieu des savants dont il se plaisait à encourager les travaux. Du reste, d'après le témoignage d'un contemporain, les livres grecs et latins composaient la majeure partie de sa collection.

A propos des livres français, si rares dans les débris de la bibliothèque de Grolier, dont j'ai pu recueillir l'indication, une conjecture raisonnable que l'on peut faire à cet égard, c'est que, ces livres étant lus plus volontiers, les reliures, fatiguées, ont été détruites plus tôt que les autres. Quelques-uns de ces livres faisaient peut-être partie du lot adjugé à un notaire de Paris, qui, trouvant ces reliures trop vieilles, les fit détruire pour en mettre de nouvelles. C'est ce notaire que Prosper Marchand, dans son indignation de bibliophile, n'hésite pas à qualifier de *gredin*.

J'ai mis au premier rang les auteurs classiques grecs et latins, parce que Grolier non-seulement possédait tous ces auteurs célèbres, mais encore parce qu'il en avait quelquefois jusqu'à neuf ou dix exemplaires. Je compte neuf exemplaires de *Cicéron*, six de *Martial*, quatre d'*Ovide*, dix de *Pline*, trois de *Salluste*, trois de *Tite-Live*, quatre de *Valère-Maxime ;* il y avait encore cinq *Juvénal* et *Perse*, trois *Lucain*, deux *Horace*, deux *Catulle*, deux *Stace*, deux *Silius Italicus* et deux *Térence*. Parmi les auteurs grecs, je trouve *Anacréon*, *Aristote*, *Hippocrate*, *Xénophon*, en double exemplaire ; je trouve aussi d'autres auteurs grecs, mais traduits en latin : par exemple, cinq exemplaires de *Lucien*, dont un manuscrit ; *Pausanias*, *Platon*, *Ptolémée*, et trois exemplaires de *Polybe ;* enfin une *Bible* en grec, admirable volume imprimé en 1518, à Venise, chez les Alde.

Parmi les auteurs classiques que Grolier possédait en nombre, Virgile et ses œuvres tiennent un rang tout particulier : j'en compte jusqu'à dix exemplaires, dont un fort beau manuscrit. Le plus ancien des imprimés date de 1486 ; c'est le premier qui soit sorti des presses vénitiennes. Le charmant *Virgile* des Alde, imprimé dans le format petit in-octavo en 1527, s'y trouve répété jusqu'à cinq fois ;

les reliures, toujours charmantes, varient seulement de couleurs. De ces cinq exemplaires, Grolier en avait donné trois, ce qui prouve que sa devise, *Grolierii et amicorum*, n'était pas pour lui composée de vains mots, qu'il l'entendait dans son acception la plus large, c'est-à-dire que, non-seulement il communiquait ses livres à ses amis, mais qu'il en avait toujours quelques-uns en double dont il les gratifiait.

Qu'il me soit permis de nous arrêter sur le manuscrit de l'*Enéide*, conservé aujourd'hui à la Bibliothèque impériale, et qui est un des plus précieux entre les volumes de Grolier parvenus jusqu'à nous : la reliure n'en est pas seulement très remarquable; le volume est exécuté par un habile calligraphe, sur du vélin de la plus grande finesse, et orné de peintures délicates. Ecrit vers la fin du XV[e] siècle, il a été offert à Jean de Gonzague, fils puîné de Frédéric de Gonzague et de Marguerite de Bavière, né en 1474, mort en 1523. Jean de Gonzague fut dépouillé de ses Etats par François I[er], à cause de son attachement pour Charles-Quint, qui l'avait fait prince du Saint-Empire. Probablement les meubles et les livres du prince dépossédé tombèrent entre les mains des soldats français victorieux, et Grolier leur racheta ce volume, qu'il a fait relier en Italie, et sur lequel il a mis son nom et sa devise.

La seconde catégorie de la bibliothèque de Grolier, comprenant les auteurs latins modernes, commentateurs, philosophes et médecins, était assez nombreuse, puisqu'elle comprend trente-deux auteurs différents. Les ouvrages de quelques-uns d'entre eux se trouvaient répétés plusieurs fois. Je citerai : *Paul Jove*, deux exemplaires, *Pie de Bologne*, trois, *Pic de la Mirandole*, cinq, et enfin *Pontanus*, six.

Grolier paraît avoir eu un goût prononcé pour les livres de médecine ; quant à ses opinions philosophiques, c'est là un point qu'il est impossible de traiter. Je dirai seulement que les ouvrages anciens de philosophie que j'ai retrouvés ont été généralement écrits par des auteurs de l'école d'Alexandrie; entre les modernes, les livres de morale et de philosophie composés par Erasme figuraient presque tous dans sa bibliothèque, quelques-uns même en double. On n'est pas surpris que Grolier ait recherché volontiers les œuvres d'un homme qui professait pour lui une si vive admiration.

Dans la troisième catégorie, celle des poètes latins modernes, qui est une des moins nombreuses, puisqu'elle ne comprend que dix articles, je puis signaler encore plusieurs ouvrages en double et même en triple exemplaire; quatre exemplaires du poëme de Sannazar sur la Vierge; le poëme de Vida sur Jésus-Christ est aussi répété trois fois.

Les auteurs italiens ont dû nécessairement avoir une place importante dans la bibliothèque de Grolier. Je ne compte, à vrai dire, que treize articles, mais presque tous contiennent plusieurs exemplaires du même ouvrage, et toujours d'un ouvrage important : *Bembo*, trois exemplaires; *Boccace* et *Balthasar Castiglione*, quatre; *Machiavel*, trois, et enfin deux manuscrits de *Pétrarque*, qui prouvent toute l'estime que Grolier faisait de ce poète.

Les ouvrages de la cinquième catégorie, les livres d'histoire, d'archéologie et de géographie, les biographes et les polygraphes, sont les plus nombreux. A vrai dire, les matières comprises dans ces ouvrages sont aussi considérables que variées. On y compte, comme dans les autres, plusieurs exemplaires du même livre : la *Chronique Bossienne* y est trois fois répétée; quelques livres d'archéologie, comme les *Tableaux* de Philostrate, le *Songe de Polyphile*, y sont en triple exemplaire.

Dans cette catégorie, je dois une mention toute particulière aux ouvrages d'archéologie, et principalement à ceux qui traitent de la numismatique. Il n'y a que neuf volumes en ce genre, mais il ne faut pas oublier qu'à l'époque où Grolier florissait, l'archéologie et les branches si nombreuses, si diverses, qui la composent aujourd'hui, ne faisaient que de naître, et n'avaient été encore le sujet que d'assez rares travaux. Grolier a dû certainement les posséder tous. Il était très versé dans la connaissance des médailles anciennes; un exemplaire des *Adages* d'Erasme, que j'ai signalé dans mon Catalogue, renferme une médaille dessinée avec une certaine sûreté de main, et des notes manuscrites autographes, qui en sont la preuve, ce qui a fait supposer, non sans raison, qu'il a bien pu dessiner aussi quelques-uns des charmants fleurons qui décorent la reliure de ses livres.

Grolier avait recueilli dans ses voyages des monnaies d'or et d'argent et des médailles antiques en grand nombre, qui formaient un cabinet aussi riche, aussi curieux que sa bibliothèque. Un contemporain, Jacques de Strada, a donné une description succincte, qui n'en est pas moins très curieuse, de ce cabinet d'antiquités; la voici, d'après une traduction française faite sous les yeux de l'auteur par un nommé Jean Louveau, d'Orléans : « De là venant es Gaules, j'ay communiqué et hanté à Lyon avec noble homme Monsieur Guillaume du Choul, natif de la dite ville, fort expérimenté aux histoires, et à declarer les revers des monnoyes et medailles figurées, homme au surplus de si bon jugement et si rare qu'on le peult bien compter entre les premiers experimentez en ceste affaire, et non sans cause, tant pour sa belle memoire que pour son bon et exquis jugement. En sa maison magnifique (ce qui ne me semble que je

doive celer), j'ay veu grand nombre de toutes pieces de medailles antiques, entre lesquelles les unes sont d'or, les autres d'argent, et le reste de cuivre, lesquelles il m'a communiqué pour doubler celles qui m'estoient necessaires à mon livre des revers. Mais j'ay esté encore plus esmerveillé, et non sans cause, de l'industrie de Monsieur le thresorier Jean Grollier, demourant à Paris, homme noble et docte, lequel on appelle communément le thresorier de Milan, pour ce que, tandis que Milan estoit en la puissance du Roy François, il en estoit thresorier general. La diligence duquel est grandement à priser, pour ce qu'il a amassé un nombre presque infini de pieces d'or, d'argent et de cuivre, petites et grandes, toutes entieres, sans estre gastées, dignes d'estre accomparées à grans thresors. Ce qui lui a donné un bruit par dessus les autres, avec la bonté et vivacité de son esprit orné de doctrine, dont il s'est acquis ceste tant belle science. Davantage est à louer, de ce (combien qu'il soit assez aymé et honnoré sans cela) qu'il met toute diligence d'acquerir de tous costez toutes sortes d'anciennes figures, tant de cuivre que de marbre, y employant gens expressément, pour en retirer de tous endroits, les plus singulieres, desquelles il ha un nombre merveilleux, et principalement de medaillons, qui vallent une richesse infinie. Il n'est seulement recommandable pour icelles antiquitez, mais aussi fort louable pour une très grande multitude de livres, tant grecs que latins. En sorte que de tout ce que je pense me rester touchant la perfection de mon livre, c'est de visiter son thresor d'antiquitez, esperant qui me sera tant propice et favorable, et qu'il me surviendra de ses medailles à la perfection du livre des revers d'icelles, que j'espere vous faire voir, avec le temps : auquel sera amplement traité tout ce qui sera besoin, de sorte que les figures n'y manqueront, celles qui appartiendront au subjet de nostre histoire [1]. »

Bien que pour nous autres curieux et bibliophiles cette courte description du cabinet d'antiquités formé par Grolier soit très insuffisante, il n'en reste pas moins certain que ce cabinet égalait en richesses et en importance, si même il ne la surpassait pas, la bibliothèque fameuse dont quelques débris nous sont parvenus.

[1] *Epitome du Thresor des Antiquitez, c'est-à-dire Pourtraitz des vrayes Medailles des EMPP., tant d'Orient que d'Occident*, de l'estude de Jaques de Strada, Mantuan, antiquaire, traduit par Jean Louveau, d'Orléans. A Lyon, par Jaques de Strada et Thomas Guerin, 1553, in-4°. — Avis au lecteur, p. 4.

III

Les reliures de la majeure partie des livres de Grolier ajoutent beaucoup à leur prix. Il faut même reconnaître que, pour un grand nombre d'amateurs, le principal mérite de ces livres, qu'on se dispute avec tant d'ardeur, consiste dans ces reliures, qui, du reste, sont presque toujours très remarquables. Il n'est donc pas hors de propos de les décrire, d'étudier les armoiries et les devises qui les décorent, de rechercher par quels artistes et dans quels pays elles ont été faites.

Les reliures des livres de Grolier se divisent en deux séries bien distinctes : celles qui ont été confectionnées exprès pour cet amateur, celles qui l'ont été pour d'autres que pour lui, mais qu'il a jugées dignes de figurer dans sa collection. Parmi ces dernières, je citerai un ouvrage en italien sur le palais du cardinal de Trente, à *la reliure* de François Ier, et que le trésorier des finances devait sans doute à la libéralité de ce roi. Je citerai encore un ouvrage latin contenant la description d'une fête donnée à Philippe II, roi d'Espagne, couvert d'une reliure très remarquable, exécutée soit pour Henri II, soit pour Diane de Poitiers, sur laquelle Grolier a fait mettre son nom et sa devise.

Plusieurs volumes, entre ceux que j'ai pu retrouver, ne portent pas non plus la signature de Grolier ; ce sont d'anciennes reliures italiennes décorées de peintures très délicates, que le bibliophile avait trop bon goût pour détruire. Il s'est contenté d'écrire sur un des feuillets de garde, ou sur le titre, ces mots : MEI J. GROLIERII LUGDUNENS. ET AMICORUM.

Après ces détails préliminaires, je passe aux reliures faites pour Grolier. Elles sont en maroquin et en veau fauve ou brun, dont les peaux ont été très écrasées, si bien qu'il faut y regarder de près pour reconnaître la différence des deux peaux. Le dos, presque toujours sans ornements, est à cinq ou sept nerfs ; la garde qui recouvre la reliure intérieurement est presque toujours en vélin. On trouve, au commencement et à la fin du volume, quatre, cinq et même six feuillets de garde, dont le troisième est en vélin. Le corps d'ouvrage ne manque pas de solidité ; il est loin cependant d'avoir la perfection des reliures de Du Seuil, de Boyet, de Padeloup, de Bauzonnet.

Mais, ce qui distingue ces reliures entre toutes, ce sont les ornements variés, toujours d'un goût très pur, très délicat, dont les deux

plats du volume, à l'extérieur, sont enrichis. Il y a beaucoup de finesse et d'art dans la manière dont s'ajustent et s'entrelacent ces compartiments nombreux, tantôt or et noirs, tantôt verts, noirs et or, sur fond brun, mais plus volontiers à ornements très variés en or, avec filets et enroulements de même, sur fond vert. Tous ces compartiments, tous ces dessins s'agencent avec une grâce infinie, sans jamais se contrarier les uns les autres.

Il y a beaucoup de variété dans les modèles différents qui m'ont passé sous les yeux. Ces compartiments sont toujours combinés de manière à former, au milieu de chaque plat du volume, soit un carré, soit un losange, soit un écusson. C'est là que se trouvent inscrits, sur le plat recto, le titre de l'ouvrage, sur le verso, cette devise : PORTIO MEA, DOMINE, SIT IN TERRA VIVENTIUM. Au bas du plat recto, généralement entre les filets qui forment encadrement, on lit : Io. GROLIERII ET AMICORUM. Le titre, le nom, la devise sont toujours imprimés avec des lettres d'or, en beaux caractères romains, que le trésorier des finances avait fait faire à son usage, et qu'il ajoutait aux volumes dont il conservait la reliure.

La devise *Grolierii et Amicorum*, généralement inscrite au bas du plat recto, se trouvait aussi quelquefois au milieu du volume, immédiatement sous le titre, dans un ornement en forme d'étoile, ou bien dans un des compartiments rapprochés du titre, comme dans le *Bessarion*. J'ai trouvé aussi cette devise sur le plat verso de la reliure de trois volumes, et aussi sur le dos de trois autres volumes. Cette devise est écrite de la main de Grolier, soit au bas du titre, soit sur un des feuillets de garde du commencement ou de la fin, surtout dans les volumes dont il jugeait convenable de conserver la reliure; seulement, il ajoutait toujours le mot *Lugdunensis* en l'abrégeant.

J'ai trouvé, dans quelques livres de Grolier, les armoiries qu'il avait droit de porter; elles se composent d'un écusson qui a la forme d'une tête de massue; le champ est d'azur à trois besants d'or surmontés de trois étoiles d'argent. On les voit peintes ainsi, en or et en couleur, au verso du dernier feuillet de l'index de l'ouvrage intitulé : *De harmonia musicorum*, que Gafori, auteur de cet ouvrage, a offert à Grolier en 1513. Les mêmes armoiries sont reproduites en or et en argent sur chacun des plats de la reliure du même ouvrage, qui a été faite à Milan, d'après un modèle particulier, tout différent des reliures ordinaires de Grolier. Je dois ajouter que les armoiries en or et en couleur de l'intérieur du volume sont placées au centre d'une petite gravure en bois, composée d'un cercle soutenu par deux anges; autour du cercle on lit : JOANNES GROLIERIUS MUSARUM CULTOR.

Avant de rechercher si c'est en France ou en Italie que les reliures de Grolier ont été faites, je crois utile de reproduire ici quelques lignes écrites par Geoffroy Tory, qui fut tout à la fois peintre, graveur, professeur de belles-lettres et premier imprimeur royal sous François Ier. Au début de l'ouvrage, aussi curieux que singulier, qu'il a composé sur la proportion des lettres attiques ou antiques, Geoffroy Tory s'exprime ainsi : « Le matin du jour de la feste aux roys, apres avoir prins mon sommeil et repos et que mon estomac de sa legiere et joyeuse viande avoit faict sa facile concoction, que l'on comptoit M.D.XXIII. (1523), me print à fantasier en mon lict, et mouvoir la roue de ma memoire, pensant à mille petites fantaisies tant serieuses que joyeuses, entre lesquelles me souvient de quelques lettres attiques que j'avoys nagueres faictes, pour la maison de mon seigneur le tresorier des guerres, maistre Jehan Groslier, conseiller et secretaire du roy nostre sire, amateur de bonnes lettres et de tous personnages savans, desquelz aussi est très amé et estimé tant de là que de çà les monts. »

Ces lettres attiques composées pour Grolier avant 1523 ne seraient-elles pas ces mêmes lettres que l'on trouve sur les plats recto verso des livres qu'il faisait relier, qu'il ajoutait quelquefois sur les reliures conservées par lui ?

De cette induction, je suis loin de conclure que les reliures de Grolier ont été faites en France exclusivement. Je pense, au contraire, que ce bibliophile, aussi délicat qu'intelligent, a trouvé en Italie des modèles nombreux et variés. A cet égard, il suffit de comparer les livres qui lui ont appartenu avec quelques-uns de ceux qui portent le nom de Tho. Maioli et de Lauwrin, pour se convaincre de l'influence exercée par l'Italie. Cependant il est une différence que je crois bonne à signaler : Grolier, dans les reliures exécutées pour lui et sous son inspiration, n'a pas recherché ces reliures à compartiments de diverses couleurs, rouges, bleus, blancs, verts, assemblage d'un goût douteux, dont j'ai trouvé cependant parmi les *Grolier* de la Bibliothèque impériale quelques modèles assez bien réussis, avec le nom et la devise du célèbre amateur; mais je serais porté à croire que ces reliures ont été conservées par lui et non exécutées d'après ses indications : il mettait plus de sobriété dans les ornements de son choix. Les modèles de reliures remarquables faites en Italie n'ont pas manqué à Grolier, et l'on ne peut douter qu'il n'en ait admis un assez grand nombre dans sa collection. Mais je ne doute pas non plus qu'il n'ait modifié suivant son goût les modèles italiens qu'il avait réunis. Ces modèles ainsi modifiés ont dû être imposés par lui aux artistes relieurs qu'il a employés.

Ces artistes relieurs, les a-t-il empruntés à l'Italie, ou bien en

a-t-il trouvé à Paris, où il séjourna surtout pendant les trente dernières années de sa vie, d'assez habiles pour exécuter les reliures nombreuses qu'il a fait faire pendant ce long espace de temps ? Suivant moi, c'est à Paris que ces reliures ont été faites. Qu'on porte les yeux sur les magnifiques reliures en maroquin et en veau exécutées pour François I[er], pour Henri II son fils, pour Diane de Poitiers, reliures qui font l'ornement de la Bibliothèque impériale à Paris, et dont il se trouve aussi quelques modèles dans les collections publiques et particulières, on verra que Grolier ne fut pas, comme il a été dit, le régénérateur de la reliure en France. Avant lui, de très beaux ouvrages en ce genre avaient été faits. Du reste, les ornements et les figures de toute espèce, frappés à froid sur les peaux de veau ou de mouton employées dans les reliures, remontent en France à une époque très antérieure au XVI[e] siècle. On trouve dans les collections publiques de manuscrits, à la bibliothèque de l'Arsenal par exemple, une série de reliures en ce genre, d'une exécution vraiment remarquable, qui datent évidemment du XV[e], du XIV[e], et même de la fin du XIII[e] siècle. Je ne doute pas qu'il n'ait existé à ces époques, dans les grands centres de population, comme Paris et Lyon, des ouvriers habiles en ce genre d'ornementation.

Grolier, fixé à Paris depuis 1530 environ, s'était fait bâtir une maison près de la porte Bussy ; cette maison, nommée l'Hôtel-de-Lyon, était encore debout en 1653, puisqu'elle est indiquée sur le plan de Gomboust, publié cette année-là. Ce fut dans cet hôtel de Lyon qu'on vit pendant trente années consécutives cette merveilleuse bibliothèque que de Thou comparait à celle de Pollion à Rome, et qui fut, on n'en peut douter, le rendez-vous de tous les savants français ou étrangers de cette époque. Cette habitation devait être assez vaste pour contenir, avec un cabinet de médailles et d'objets d'art, qui paraît avoir été considérable, une bibliothèque, dans laquelle on comptait plus de trois mille volumes. Il ne faut pas oublier surtout que les plus beaux de ces volumes étaient rangés à plat, les uns à côté des autres, suivant l'usage adopté généralement pendant le moyen âge chez les bibliophiles opulents, surtout chez les laïques. Les neuf cents volumes rassemblés par Charles V, au Louvre, n'occupaient pas moins que les trois étages d'une des tours de ce palais, dite tour de la *Librairie*. A vrai dire, la majeure partie de ces volumes étaient de format in-folio ; Grolier, qui possédait plusieurs exemplaires de tous les ouvrages imprimés chez les Alde depuis la fin du XV[e] siècle jusqu'en 1545 environ, pouvait, à la rigueur, conserver ces volumes, généralement de petit format, dans ces grandes armoires à compartiments nombreux, comme on en trouve encore quelques-unes chez nos amateurs de curiosités ; mais

il avait aussi une série d'in-folio, magnifiquement ornés sur chacun des plats de leur reliure et très simples du dos : preuve certaine que ces volumes devaient être vus tantôt sur le plat recto, tantôt sur le verso. Je ne fais aucun doute que Grolier, à l'imitation des bibliophiles des XV[e] et XVI[e] siècles, n'ait eu de vastes pupitres où tous les plus beaux livres de sa collection étaient exposés.

Trois siècles sont passés depuis la mort du trésorier de France; sa magnifique bibliothèque a été dispersée ; il n'en reste que quelques volumes que les amateurs se disputent à prix d'or[1]; mais la mémoire de Grolier subsiste intacte, honorée de tous ceux qui apprécient les nobles jouissances de l'esprit. Il eut la fortune et l'autorité; il exerça de grandes charges et représenta la France près de la première cour de l'Europe; toutes ses dignités ne l'auraient point préservé de l'oubli, si les lettres, qu'il savait goûter et qu'il aimait à protéger, n'eussent recommandé son nom au pieux souvenir de la postérité.

LE ROUX DE LINCY.

[1] Dans ces dix dernières années, les prix des volumes de Grolier se sont élevés jusqu'à 2,500, 3,000 et même 3,650 fr. Voici quelques-uns des prix les plus remarquables: Catulle, Tibulle, Properce, dans un seul volume imprimé par les Alde, payé 2,500 fr. en 1857; le volume des *Histoires éthiopiennes*, d'Héliodore, payé, en 1863, 3,500 fr. à la vente Double; le Machiavel, *Libro de la Guerra*, vendu 3,750 fr., en 1856, à la vente Libri; le Virgile, des Alde, vendu, en 1863, 2,850 fr. à la vente Double.

LES
CHEMINS DE FER
D'INTÉRÊT LOCAL
ET LA LOI DU 12 JUILLET 1865

DEUXIÈME PARTIE[1]

IV

Dans la première partie de ce travail, nous avons exposé les faits qui ont provoqué la loi du 12 juillet 1865 et nous avons rapidement analysé les principales dispositions de la nouvelle législation; aujourd'hui, nous nous proposons d'examiner les différents modes de construction des chemins de fer, d'appliquer les principes qui nous ont guidé dans la discussion relative à l'opération du transbordement, et de montrer comment, en profitant de la liberté d'allure que la loi lui donne, l'ingénieur peut ramener les dépenses d'établissement à un taux très modéré. Ce côté technique de la question n'est pas sans intérêt, car une construction économique et bien entendue est l'une des bases de la prospérité d'un chemin de fer. Il ne faut pas craindre de descendre dans les plus petits détails ni redouter d'aborder courageusement la comparaison de

[1] Voir 2e série, t. XLIX, p. 308 (livr. du 31 janvier 1866).

certains chiffres dont l'éloquence, en ces matières, est des plus convaincantes.

Comme on l'a vu plus haut, deux systèmes sont en présence : celui de la *large voie* et celui de la *voie étroite*. Sans accorder ici aucune préférence à l'un ou à l'autre, étudions-les successivement, en laissant à la sagesse des conseils généraux le soin de décider lequel de ces deux modes sera le plus avantageux dans telles circonstances particulières, pour tel trafic probable.

Le système de la large voie, c'est-à-dire le procédé actuellement en usage, est heureusement modifié par les dispositions de la loi de 1865, et les nouvelles lignes pourront être construites suivant des règles toutes différentes de celles qui, jusqu'à ce jour, ont présidé à ce genre d'établissement. Généralement d'une étendue restreinte, 30 à 40 kilomètres au plus, les voies vicinales ne comporteront ni de grandes vitesses, ni de lourds chargements, ni un trafic considérable. Aussi est-il indispensable de les approprier rigoureusement à leur objet particulier et aux services qu'elles sont appelées à rendre aux diverses contrées de la France. Ni trop ni trop peu, telle est la devise. Mais, pour perfectionner sérieusement ce système, il importe d'abandonner toute idée préconçue en matière de chemins de fer, et de considérer la situation faite par la loi de 1865 comme s'il s'agissait de créer un instrument de puissance entièrement nouveau. Tel est l'esprit dont nous voudrions voir le lecteur se pénétrer avant d'étudier les moyens propres à assurer une bonne opération financière. En parcourant les phases diverses que traverse la période de premier établissement d'un chemin de fer ; en étudiant les objets multiples sur lesquels se porte la plus forte partie des dépenses, on reconnaîtra quelles facilités d'exécution procure la loi nouvelle et combien de progrès en tout genre elle permet de réaliser.

En passant en revue ces diverses questions, nous n'avons pas la prétention de donner des chiffres absolus. Lorsque les dépenses afférentes à la construction sont à peine comparables entre les diverses lignes du réseau actuel, comment pourrait-on comparer des dépenses aussi variables que celles des acquisitions de terrains, des terrassements et des ouvrages d'art de lignes dont la situation topographique, quant à présent, est indéterminée? Il est bien évident, et cette observation s'applique particulièrement aux chemins de fer vicinaux, que la cherté des terrains, la nature et l'importance des dépréciations des propriétés privées, la configuration plus ou moins accidentée et la constitution géologique du sol, le genre des matériaux particuliers à la localité, l'éloignement des carrières, etc., sont autant de causes dont les effets combinés peuvent faire varier du simple au double le prix de revient. Mais sans prétendre à préciser

des chiffres, on peut indiquer les économies qui pourront être réalisées si les ingénieurs entrent franchement dans les vues de la loi de 1865. Sans doute, le public, qui ne voit pas toujours le fond des choses, protestera contre l'établissement de lignes dont l'homogénéité avec le réseau actuel ne sera pas parfaite. On ne trouvera pas les nouvelles voies suffisamment confortables. La vitesse donnera lieu à des plaintes fréquentes; car on ignore généralement en France ce que la vitesse coûte aux compagnies : on voudra être transporté rapidement et payer le moins possible. C'est aux conseils généraux à se mettre en garde contre ces réclamations, qui ne manqueront pas de se produire; c'est à eux de réagir contre ces tendances, de faire comprendre aux populations des campagnes qu'une ferme et un palais sont deux édifices de style fort différent, et enfin de présenter toutes les bonnes raisons qui militent en faveur d'un système modeste et peu coûteux, qui permet de procurer à la masse des citoyens un grand nombre de satisfactions en leur demandant seulement des efforts minimes. En un mot, aux conseils généraux le devoir de prévoir et de justifier les économies; à l'ingénieur le soin de les réaliser. A ce mot d'économies, plus d'un lecteur sourira : n'est-ce pas la pierre philosophale toujours vainement recherchée? On la chercherait encore pendant de longues années si l'on s'obstinait à suivre les vieux errements. Il n'est pas de petites économies en cette matière : qui supprime une dépense de 10 fr. par mètre courant épargne aux capitaux privés 10,000 fr. par kilomètre, et par conséquent dégrève le produit net d'une charge de 500 fr. par an.

L'ingénieur appelé à dresser un projet de chemin de fer étudie tout d'abord la configuration de la contrée traversée. Il lui faut, avec un coup d'œil exercé, reconnaître toutes les circonstances topographiques, sinuosités, bas-fonds, élévations, mamelons, etc., qui sont de nature à éviter les remblais élevés et les ouvrages d'art dispendieux. Quand la vitesse et le trafic étaient les seules considérations auxquelles s'attachassent les ingénieurs, on formait d'immenses alignements, on employait des pentes peu prononcées; ce qui conduisait à un projet hérissé de déblais considérables et d'ouvrages d'art coûteux, comme il est aisé de le voir en examinant les profils en long de la plupart de nos grandes lignes. On sacrifiait ainsi l'économie à la rapidité, la construction à l'exploitation. Les cahiers des charges d'ailleurs étaient là, imposant une inclinaison maximum et un rayon de courbe minimum dont on ne pouvait franchir les limites fixées administrativement. Ces rigueurs du cahier des charges avaient leur raison d'être quand les intérêts généraux du pays étaient en eu : elles tombent aujourd'hui qu'il s'agit seu-

lement d'intérêts particuliers, et la loi laisse une grande latitude dans le choix des pentes et rampes et du rayon des courbes. En abandonnant donc l'ancien canevas sur lequel on disposait une série de longs alignements, raccordés entre eux par des courbes à grands rayons, pour adopter un système de très petits alignements, de courbes à faible rayon combiné avec un ensemble logique de pentes et de rampes, il sera facile d'obtenir un profil en long avantageux. On arrivera à épouser aussi exactement que possible toutes les sinuosités du terrain, comme le trait de force d'un croquis accuse nettement les formes des parties du dessin opposées à la lumière. Les études doivent donc être à la fois étendues et multipliées. Au lieu de considérer le tracé uniquement dans son ensemble, comme le font les grandes compagnies, et de sacrifier souvent les points intermédiaires aux extrêmes, il faudra s'attacher à desservir les plus petites localités, les plus insignifiantes agglomérations, sans se laisser effrayer par la nouveauté d'une ligne à contours sinueux et à pentes très variables.

Un profil en long disposé suivant ces données présentera des avantages considérables. En premier lieu, les dépenses d'acquisitions de terrains seront notablement diminuées, car la surface nécessaire à l'établissement de la ligne sera désormais fort limitée. On distingue d'ordinaire deux parties très différentes dans la zone d'acquisition; l'une est constante, l'autre variable. La première correspond d'abord à la plate-forme des terrassements, qui mesure, pour un chemin à une voie, 6 mètres de largeur en tranchée comme en remblai, puis aux banquettes ménagées aux pieds des remblais et à la crête des déblais. Ces banquettes, prévues par le cahier des charges pour l'implantation de la clôture, ont en général 1^{m},50 de largeur, soit 3 mètres pour les deux. Ajoutés aux 6 mètres de la plate-forme, ces 3 mètres donnent 9 mètres pour la largeur minimum d'un chemin à une voie, et pour la surface courante nécessaire aux travaux. Mais cette dimension se trouvera modifiée par l'application de la loi de 1865. Les préfets pouvant autoriser la suppression des clôtures, les banquettes deviendront inutiles et la largeur de la zone d'acquisition sera réduite de 3 mètres. Une autre réduction pourra s'effectuer, sans inconvénient, sur la plate-forme, laquelle est calculée de manière à recevoir une épaisseur de 50 cent. de ballast. Or, les talus de ce ballast affectent une inclinaison de 1 mètre et demi de base pour 1 mètre de hauteur, et occupent par conséquent sur la plate-forme une largeur de 1^{m},50. En réduisant à 30 cent. l'épaisseur du ballast, on diminuera l'assiette du sable de 60 cent. Si maintenant on supprime l'une des deux banquettes de 50 cent. de largeur habituellement laissées entre le pied

du ballast et la crête des remblais, ou les fossés de tranchée, pour permettre aux garde-lignes de suivre la voie sans craindre d'être écrasés par les trains, on arrivera en définitive à retrancher de la largeur actuellement exigée par les cahiers des charges, 3 mètres sur les banquettes, puis 60 et 50 cent. sur la plate-forme, soit $4^m,10$ par mètre courant ou un peu plus de 4,000 mètres par kilomètre. Dans cette hypothèse, la largeur nécessaire à l'établissement d'un chemin à une voie serait d'environ 5 mètres. Mais nous avons dit qu'il y avait, dans la zone d'acquisition des terrains, une seconde partie essentiellement variable. Cette partie correspond à l'emplacement occupé par les talus des déblais et des remblais et se trouve d'autant plus considérable, que la profondeur des premiers et la hauteur des seconds est plus grande. On est dans l'usage de donner, aux talus des tranchées, exécutées dans les terrains d'alluvions et dans ceux qui ne présentent pas une grande consistance, une inclinaison de 1 mètre et demi de base pour 1 mètre de hauteur : cette inclinaison est celle du talus naturel, suivant lequel ces terres se disposent d'elles-mêmes, lorsqu'elles sont portées en remblai. On doit donc compter 3 mètres de base pour chaque mètre de hauteur de remblai ou de profondeur de déblai. Pour 2, 3, 4 mètres de différence de niveau, on a 6, 9, 12 mètres de largeur. Il est donc facile de comprendre combien on réduira la dépense en suivant d'aussi près que possible les sinuosités du terrain, et en s'efforçant de limiter à 5 mètres la zone d'acquisition. Quelle que soit l'habileté de l'ingénieur, il lui sera parfois impossible d'obtenir ce résultat : car les accidents du sol ne lui permettront pas toujours de disposer le profil en long, comme il le désirerait. Cependant, on pourra, nous en sommes convaincus, faire osciller le tracé de manière à ne point dépasser une profondeur moyenne de déblais de $1^m,50$: la surface nécessaire aux travaux serait alors de $9^m,50$ par mètre courant, soit 1 hectare environ par kilomètre. C'est à peu près le chiffre auquel s'élevait la zone d'acquisition d'un projet de chemin de fer économique étudié il y a quelques années en Sologne par les soins de l'Etat. Si l'on objecte que la Sologne est un pays plat, offrant à la construction des chemins de fer des conditions exceptionnellement avantageuses, nous ferons observer que les nouveaux chemins d'Alsace n'ont pas absorbé plus de un hectare un quart par kilomètre. Il est vrai, en Alsace, comme en Sologne, les difficultés topographiques ont été peu importantes, mais aussi ces lignes n'ont-elles pas été établies suivant un tracé très économique. Il n'est pas douteux qu'avec un habile emploi des pentes et rampes, on n'arrive à limiter à 1 hectare par kilomètre la zone d'acquisition de terrain des nouveaux chemins à large voie : 1 hectare au lieu de 3 hectares 37 en

moyenne absorbés par l'ancien réseau. Les acquisitions de terrains n'entreraient donc pas pour une somme considérable dans le coût kilométrique des chemins de fer d'intérêt local.

Une économie notable dans l'exécution des terrassements correspondra à l'établissement d'un profil en long parfaitement adapté aux circonstances locales. Si l'on peut, en effet, limiter à 1^m,50 la profondeur moyenne des tranchées, le cube des déblais sera d'environ 12 mètres par mètre courant de voie, soit 6,000 mètres cubes par kilomètre. Mais, dans le prix des terrassements, la masse des terres n'est pas le seul élément dont il faille tenir compte. Le transport y joue un rôle considérable ; or, cet élément particulier doit être soigneusement étudié. Souvent on transporte au loin des terres en remblai, quand il y aurait avantage à les déposer près du lieu d'extraction, sauf à les remplacer, si besoin est, par un emprunt. Dans l'espèce, ces emprunts pourront toujours s'effectuer dans les tranchées mêmes des nouvelles lignes par l'effet d'une simple modification dans les pentes du projet. La latitude que la loi nouvelle donne à cet égard aux ingénieurs renferme, on n'en peut douter, une source considérable d'atténuation de dépenses.

Il n'est pas jusqu'à la situation des ouvrages d'art qui ne soit améliorée. En effet, l'art. 4 dispense du gardiennage des passages à niveau. Par conséquent, il importe peu de multiplier les traversées de voie. Sous l'empire de la loi de 1845, les ingénieurs s'efforcent d'éviter ce genre d'ouvrage, dont l'établissement, la garde et l'entretien grèvent annuellement les frais d'exploitation de 1,500 à 2,000 fr. pour chacun d'eux. Autant que possible, on les remplace par des passages inférieurs ou supérieurs au chemin de fer, et l'on dévie les chemins et routes de manière à les diriger, soit en dessus, soit en dessous de la voie ferrée; mais la circulation publique s'en trouve nécessairement incommodée. De plus, comme on ne peut raisonnablement élever un nombre indéfini d'ouvrages d'art, on supprime les routes les moins fréquentées et on les remplace par un chemin latéral, souvent fort long, qui rejoint le pont ou le passage à niveau le plus voisin, construit sur un chemin dont l'importance en motive l'établissement. Le public, on le conçoit, n'est pas toujours content; il lui faut faire quelquefois de grands détours pour aller d'un point à un autre distant de 10 à 12 mètres. Heureusement, et pour les compagnies et pour le public, aujourd'hui on procèdera à l'inverse : on conduira le profil en long, de manière à traverser les routes à niveau, afin d'éviter la construction des ouvrages en maçonnerie; on n'établira de maisons de garde qu'aux passages très fréquentés, et on les disposera sur le tracé de manière à assurer le logement du nombre de cantonniers strictement néces-

saire à la surveillance de la voie. Il n'y aura plus de chemins supprimés; les habitudes locales ne seront pas changées, et on n'imposera plus aux populations, sous prétexte de sécurité pour leurs personnes et leurs choses, des allongements de parcours souvent considérables. On ne peut se le dissimuler, il y a là une très sérieuse économie à réaliser, surtout dans le voisinage des villes et de certains centres industriels où les chemins sont nombreux.

Cette multiplicité des passages à niveau n'offre, suivant nous, aucun inconvénient sérieux. Une voiture attelée d'un cheval n'emploiera jamais plus d'une minute pour franchir les 5 mètres de largeur compris entre les limites de ces passages. Or, dans cet espace de temps, les trains lancés sur les nouvelles voies parcourront à peine 400 mètres, et les voituriers seront suffisamment avertis si l'on oblige les mécaniciens à se servir du sifflet d'alarme à 1 kilomètre des passages à niveau. D'ailleurs, le sifflet d'alarme ne fonctionnerait pas, que le fracas des trains se ferait suffisamment entendre et annoncerait l'approche du danger. En fait, et jusqu'à présent, les passages à niveau qui représentent près de la moitié (48 p. 100) du nombre total des traversées de tout genre établies sur le réseau concédé aux grandes compagnies, n'ont donné lieu à aucun accident fâcheux pour les trains. Les quelques accidents qui se sont produits ont eu pour victimes les seuls voituriers qui se sont obstinés à traverser la voie malgré la résistance des garde-barrières. Nous ne voyons pas, en tout cas, en quoi la circulation sur ces passages à niveau présenterait plus de dangers que la traversée de certaines artères de Paris, du boulevard Montmartre, par exemple, sur lequel les rues avoisinantes vomissent continuellement des centaines de voitures, circulant avec des vitesses très variables et toutes différentes, conduites par des cochers maladroits et traînées par des animaux d'une humeur assez fantasque. Dans ce réseau souvent inextricable de voitures, d'omnibus, de camions, d'attelages de toute nature, le malheureux piéton, assourdi par les cris des cochers, le piaffement des chevaux, les injonctions des sergents de ville, doit regarder de sang-froid devant et derrière lui, observer ce qui se passe à droite et à gauche; tout cela à la fois. Sur un chemin de fer à voie unique, le plus grand calme règne sur la ligne; le passant n'a à surveiller qu'un seul convoi s'annonçant de lui-même par un bruit tout particulier, qu'il est impossible de confondre avec les bruits divers de la campagne; il ne court donc aucun danger sérieux. Nous nous étendons à dessein sur les avantages des passages à niveau; car il est probable qu'ils rencontreront dans le public lui-même un grand nombre d'adversaires. Evidemment, si en multipliant ce genre d'ouvrages, on devait les clore au moyen de barrières, les

ponts seraient encore préférables, surtout en France, où le public n'aime pas à rencontrer des entraves à sa libre circulation, et se montre tout spécialement mécontent d'obéir de par la loi aux femmes habituellement préposées à la garde des passages à niveau. Mais, en supprimant les barrières, en rendant complétement libre la traversée de ces passages, on ne gêne personne, et tout au contraire, c'est là surtout ce qui doit frapper le lecteur, on ne trouble en aucune manière la circulation publique. Partout où se rencontrera un chemin, on ménagera une traversée de voie, et chacun, en la franchissant, devra surveiller l'état de la route particulière qui se nomme chemin de fer, et sur laquelle il se trouve momentanément, comme s'il manœuvrait sur une voie ordinaire. Y a-t-il là quelque chose de si anormal ?

Malgré toute l'habileté et toute la science des ingénieurs, les tentatives économiques viendront échouer devant certains obstacles créés par la nature. On ne saurait, par exemple, se soustraire à la nécessité d'établir un pont à la rencontre d'une rivière ou d'un cours d'eau. A ce propos, il est une observation pratique à mettre en relief, qui a certainement sa valeur au point de vue auquel nous nous plaçons. On connaît les magnifiques ouvrages élevés par les compagnies sur les vallées et sur les fleuves. L'art du constructeur y est poussé à ses dernières limites ; on ne peut rien imaginer de plus grandiose et de plus majestueux. Tout le luxe de la décoration est consacré à l'embellissement de ces somptueux travaux, dont les admirateurs ordinaires sont les pâtres et les campagnardes ramassant les gerbes lors de la moisson. Ce luxe serait une colossale exagération s'il était appliqué aux voies vicinales. Il s'explique, jusqu'à un certain point, dans le domaine des grandes compagnies, d'une part par une honorable rivalité qui existe entre leurs ingénieurs, et d'un autre côté par les exigences de l'administration. Nous l'avons déjà dit, les cahiers des charges obligent les compagnies à soumettre les moindres ouvrages comme les plus grands à l'approbation de l'administration supérieure. Pour se débarrasser d'une grande sujétion et d'un travail énorme, les compagnies adoptent un certain nombre de types, auxquels elles se réfèrent constamment. Il est, pour chacune d'elles, un type pour la construction des aqueducs de 1 mètre d'ouverture, un autre pour les ponts de 2 mètres, 3 mètres de largeur et ainsi de suite. Enfin, il en existe d'analogues pour les grands viaducs eux-mêmes, dissemblables le plus souvent par le seul nombre des arches dont ils se composent. Ces types sont autographiés et tirés à des centaines d'exemplaires. On se borne dès lors à envoyer à l'approbation ministérielle, pour chaque ouvrage, le type spécial modifié suivant les circonstances locales. Malheu-

reusement, on choisit, comme dignes de figurer dans les cartons du ministère, les plus beaux des ouvrages parmi ceux dont l'établissement est proposé, et, une fois le type admis, il est consacré pour tous les travaux du même genre. L'emploi du type, évidemment fort commode, a nécessairement pour conséquence immédiate un mode de construction uniforme et coûteux. Telle est l'explication la plus naturelle du singulier contraste avec la contrée avoisinante, présenté par des ouvrages élevés avec une grande magnificence au milieu de pays sauvages et déserts. Ne serait-il pas plus logique et plus naturel de proportionner l'importance et la richesse des ouvrages d'art répandus sur un chemin de fer au degré de civilisation des localités traversées? Que l'on cherche, aux approches des villes et des grands centres, à harmoniser les constructions avec l'architecture locale, soit; mais enfouir en pure perte des sommes souvent considérables au beau milieu d'une campagne totalement dépourvue d'habitations, on n'en comprend pas la nécessité. C'est pourtant ce qui se produit tous les jours.

Les ingénieurs chargés des études des nouveaux chemins, devront donc se départir de cette règle absolue de l'emploi des types, et rechercher, au prix d'un surcroît de travail, s'il est nécessaire, un système de décoration varié, et constamment en harmonie avec l'architecture des constructions environnantes et l'aspect de la localité. Il est important que le public se pénètre de cette nécessité, car on peut être assuré de rencontrer dans ce genre d'architecture *proportionnelle* une notable amélioration.

Il est une autre nature d'économie plus particulière, plus spéciale aux ouvrages d'art : on ne doit pas craindre, nous le répétons, de descendre dans les détails les plus infimes quand on cherche à résoudre le problème du chemin de fer à bon marché. Nous voudrions exclure, en principe, l'emploi de la pierre de taille de la construction des ouvrages d'art. Ainsi, au lieu de voussoirs en pierres de taille dure par lesquels on termine ordinairement les têtes de voûte des ponts, on emploierait avantageusement des moellons appareillés, comme on l'a fait avec succès sur la ligne d'Argenteuil à Ermont (chemin de fer circulaire), et comme se propose de le faire la compagnie d'Orléans sur ses nouvelles lignes du Cantal. On substituerait avec le même avantage, aux couronnements et aux rampants en pierre de taille des ouvrages courants, de la maçonnerie de briques à joints de ciment. Cette maçonnerie, ainsi entendue, n'ayant aucun poids à supporter, offrirait une résistance très convenable. Quant aux parapets des grands ouvrages dont les soubassements en pierre de taille sont ordinairement surmontés de balustrades en fonte de fer, ils seraient aussi établis à moindres frais, si l'on disposait des

pierres de taille uniquement aux points de scellement de la partie métallique, et si l'on complétait les cordons longitudinaux par quelques-unes de ces poteries moulurées *ad hoc*, livrées aujourd'hui par le commerce à très bas prix. On éviterait ainsi non-seulement la pierre elle-même, mais encore la taille, qui coûte fort cher, surtout quand il s'agit de roches dures, granits, grès, etc. La substitution de la poterie à la pierre dans les points où ne s'exercent ni poids ni poussées, n'offre aucun inconvénient, et l'on sait combien la terre cuite dure longtemps : les tuiles romaines qui se rencontrent de temps à autre sous la pioche des travailleurs ne présentent souvent aucune trace d'altération et leurs arêtes sont aussi nettes que si elles sortaient de la fabrique. De plus, la couleur vive des poteries, tranchant sur le fond plus pâle et plus mat de la maçonnerie ordinaire, donnerait naissance à des jeux de lumière d'un effet pittoresque, et l'art du décorateur trouverait, à peu de frais, dans cette simple combinaison, le moyen de créer des aspects variés et agréables. Pour les balustrades elles-mêmes, on trouverait dans l'emploi si peu dispendieux des poteries de terre cuite des motifs d'ornementation très légers et faciles à mettre en œuvre.

Puis nous voudrions que le bon goût présidât au choix du genre de décoration dont on orne les ouvrages. Telle construction de granit, d'un aspect sévère et imposant, ne comporte pas l'ornementation légère des ouvrages en pierre calcaire. Cependant, le type est là et pour lui obéir on défigure des travaux, dont la masse est fort belle, par une multitude de colifichets tout à fait hors de propos. Il est tels viaducs, situés en pleine campagne, et construits en durs moellons de granit, qui sont enguirlandés de machicoulis, moulurés et travaillés avec le soin méticuleux qu'apportent les marbriers à l'exécution d'une cheminée de salon. C'est faux et cela jure avec la sévérité de l'ensemble : on dirait un trappiste frisé et poudré. Nous savons bien que de si grands travaux ne se rencontreront que très exceptionnellement dans la construction des chemins de fer vicinaux; mais si par malheur on avait à les affronter, on devrait faire des tours de force de simplicité ; la simplicité, d'ailleurs, est moins facile à atteindre que ce luxe surabondant dont on surcharge les édifices, et elle montre beaucoup plus le génie de l'artiste.

Cette condamnation de l'usage des types s'étend également au mode d'exécution des bâtiments consacrés au service des voyageurs dans les stations intermédiaires. Il n'est pas rare de voir les compagnies, forcées d'obéir aux types, amener à grands frais certains matériaux destinés à la construction de bâtiments séparés les uns des autres par plusieurs myriamètres. Le type, en effet, ne se contente pas de donner aux masses le même aspect et la même silhouette, il

imprime encore aux détails la même uniformité de tons et de couleur. Telle pierre rouge ou grisâtre au rez-de-chaussée, telle autre blanchâtre au premier, et cela quels que soient la provenance et l'éloignement de ces matériaux. Outre la monotonie fatigante due à l'emploi continu du type, qui étonne le voyageur et fait que toutes les stations se ressemblent ou à peu de choses près, il en résulte aussi d'inutiles dépenses. Il semble plus naturel de se servir des matériaux ordinaires de chaque localité. Vouloir, à tout prix, élever de superbes constructions, c'est procéder à la manière d'un négociant qui, pour installer une succursale dans un village, ouvrirait une boutique décorée à l'instar des grands établissements, dont le luxe fastueux s'étale sur les boulevards de Paris : avec cette différence toutefois que l'industriel ou le négociant prélèvera sur les consommateurs une dîme de luxe, peu importante pour chacun d'eux, mais suffisante pour couvrir ses frais excessifs et en désaccord avec la nature de sa clientèle, tandis qu'une compagnie de chemins de fer, dont les tarifs sont homologués par l'administration, ne peut retirer aucun bénéfice du luxe déployé en pareille circonstance. Les stations des chemins de fer départementaux seront établies sur les points où il existe une agglomération assez importante pour assurer une recette rémunératrice. Il n'est pas nécessaire de créer un contraste si frappant entre les bâtiments des stations et les modestes habitations rurales. On emploiera les matériaux du pays ; seulement, l'art aidant, on les disposera avec goût. En un mot, on s'efforcera de créer avec peu de choses un ensemble convenable ; mais rien que convenable, en mettant de côté toute idée de luxe et de confortable exagéré.

Il ne faudrait pas conclure des observations qui précèdent que l'architecture dût être sacrifiée complétement aux combinaisons économiques. Loin de nous cette pensée. Tout au contraire, un goût sûr doit présider à l'édification des bâtiments des stations intermédiaires aussi bien qu'à ceux des têtes de lignes : seulement, en suivant les règles de l'art, il faut se garder de tomber dans la monotonie, et prendre grand soin d'approprier ces constructions à leur véritable destination, dont le caractère doit être révélé par un aspect tout particulier. A une idée quelconque correspond une série de formes diverses, selon qu'elle est traduite par la musique, la littérature, la peinture, etc. De même, à une idée industrielle, exprimée par l'intermédiaire et par les ressources de l'architecture, se rattache une forme spéciale ; et cette forme doit être l'image, le repoussé de l'idée. Or, l'architecture, comme les beaux-arts en général, traduit parfaitement toutes les idées, et elle les exprime aussi bien par la fonte et le fer que par la pierre. Pour toutes les industries, elle rencontre des formes variées et adaptées au caractère de chacune d'elles,

si bien qu'à distance on dit voilà une forge, une halle, un théâtre, un marché, un hôpital, une caserne, etc. Les chemins de fer, eux aussi, ont une architecture propre ; mais ce n'est point par le détail mesquin de jeux de corniches, d'ornementations imperceptibles que doit être exprimé l'imposant appareil du commerce et de l'industrie ; c'est par l'ensemble et l'harmonie des masses. Une seule impression reste au voyageur et se photographie dans son souvenir, celle de la proportion générale ; les détails, il n'a pas le temps de les percevoir. Aussi aurait-on le plus grand tort de s'y arrêter et d'y consacrer la moindre somme d'argent. Dorénavant, l'amour-propre de l'ingénieur ne consistera plus à élever de superbes édifices, mais seulement à rechercher par tous les moyens possibles le bon marché absolu. Une noble émulation, basée sur un habile et fructueux emploi des capitaux privés, portera ses fruits, et elle enfantera des prodiges de construction économique.

Au nombre des plus grosses dépenses nécessaires à l'établissement d'un chemin de fer, on compte avec raison la fourniture et la pose du matériel de voie : rails, traverses et tous les menus accessoires. Aucun objet n'a été plus discuté que le matériel de voie. Forme et poids des rails et des coussinets, dimensions et essences des traverses, tout est le sujet de discussions sérieuses, jusqu'au moindre crampon destiné à assurer la stabilité du rail. La forme des rails, principalement, a longtemps divisé les ingénieurs. Aujourd'hui, deux systèmes paraissent seuls avoir résisté aux essais et aux épreuves de tout genre auxquels on les a soumis : le rail à double champignon et le rail à patin dit Vignolles. Tout le monde connaît le premier, qui est le plus ancien : il est symétrique par rapport à sa verticale passant par le milieu de l'épaisseur du champignon supérieur. Par ce champignon, le rail supporte le roulement des voitures, tandis qu'au moyen du champignon inférieur il repose sur la traverse par l'intermédiaire d'un coussinet de fonte immobilisé lui-même par de forts crampons. On fait entrer le rail dans le coussinet aussi facilement qu'une clef dans une serrure, et on l'y maintient à l'aide d'un coin en bois. Les coussinets étant fixés aux traverses, les manœuvres de pose de voie sont fort simples, et il est, entre autres, facile d'enlever un rail quand le champignon supérieur est fatigué et altéré, pour le retourner de manière à exposer au frottement de roulement des voitures le champignon inférieur : il suffit de chasser à coups de marteau le coin qui assujettit le rail dans le coussinet.

Le rail à patin ou rail Vignolles est une barre de fer plus façonnée ; il comporte un seul champignon sur lequel roulent les véhicules, et il est muni, à la partie inférieure, d'un épatement au moyen du-

quel il repose directement et sans aucun intermédiaire sur la traverse. On l'y maintient par de solides tire-fonds, sorte de gros clous de fer galvanisé, munis d'un pas de vis auxquels l'on imprime un mouvement de rotation à l'aide d'une forte clef.

Ces deux systèmes présentent, on le voit immédiatement, des avantages et des inconvénients : le retournement du rail à double champignon en prolonge évidemment la durée, mais, par contre, l'emploi du coussinet complique le matériel de voie; le rail Vignolles ne rend pas le coussinet nécessaire, mais aussi il ne peut se retourner. Toutefois, ce rail résiste aussi longtemps que le rail à double champignon, parce que la répartition de la matière y est habilement ménagée : le patin présente une résistance considérable à la tension résultant de la flexion produite par le passage du train, tandis que le champignon inférieur du premier rail se trouve dans une situation moins avantageuse; il est assez rapidement fatigué et altéré par les oscillations auxquelles il est soumis, et quand on le retourne il résiste moins longtemps à l'usure que le champignon supérieur. D'un autre côté, l'emploi du rail à double champignon ménage, d'une manière plus complète que le rail Vignolles, l'existence des traverses : le coussinet une fois fixé à la traverse, on peut changer le rail aussi souvent qu'on le désire sans détériorer le bois, tandis que chaque fois qu'un rail Vignolles est déplacé, on est obligé de le décramponner, et quand on en replace un autre, il faut percer sur la traverse de nouveaux trous destinés à recevoir les tire-fonds, qui ne tiendraient pas dans les anciens. Cette multiplicité des trous altère les traverses et est souvent la cause de fentes longitudinales qui les mettent hors de service.

Quoi qu'il en soit, on ne peut guères se prononcer avec certitude entre ces deux systèmes de rails; il se pourrait cependant que la somme des avantages l'emportât sur la somme des inconvénients pour le rail Vignolles. En tout cas, ce rail pesant 37 kilogrammes le mètre courant, soit 74 kilogrammes par mètre de simple voie, revient, pose comprise, à environ 20,000 fr. par kilomètre. Le rail à double champignon est un peu plus cher. Traverses comprises, la voie Vignolles revient, selon le prix du bois, de 24 à 27,000 fr. le kilomètre. Sur les chemins départementaux, il ne sera pas nécessaire d'employer des rails aussi forts, car les trains n'y seront pas considérables, et on ne se trouvera pas dans l'obligation de se servir des puissantes machines locomotives qui circulent sur les grandes lignes et motivent, par leur énorme pesanteur, l'usage de rails très résistants. En abaissant le poids des rails à 25 ou 30 kilogrammes par mètre courant, on réalisera une économie assez notable, et le matériel de voie sera assez résistant pour assurer la

circulation de machines locomotives destinées à remorquer des trains relativement peu chargés.

V

Les considérations qui précèdent ont trait à l'hypothèse où les produits présumés de l'exploitation atteindront une recette d'environ 9 à 10,000 fr. par kilomètre. Quand la recette probable demeurera au-dessous de cette limite — malheureusement, cette circonstance se présentera fréquemment — on ne renoncera pas volontiers aux précieux avantages qui différencient les chemins de fer des routes de terre, et l'on appliquera franchement, malgré les inconvénients du transbordement, le système de la *voie étroite*. Si l'on s'est bien rendu compte des économies qui peuvent être réalisées par l'emploi raisonné de la large voie sur les chemins de fer établis dans les conditions de la loi du 12 juillet 1865, on reconnaîtra aisément combien l'usage de la voie étroite facilitera les combinaisons financières, sans qu'il soit nécessaire de s'étendre davantage sur ce point en passant en revue les acquisitions de terrains, l'établissement des ouvrages d'art, en un mot, les différentes phases de la construction du corps du chemin de fer.

Le système de la voie étroite, d'ailleurs, est déjà consacré par la pratique, et il paraît donner entière satisfaction aux industriels qui ont eu le bon sens de l'utiliser. Deux ou trois exemples montreront suffisamment combien on aurait tort de ne pas accorder à l'examen de ce système toute l'attention qu'il mérite, et en même temps comment on pourrait généraliser ce mode de construction dans le cas particulier qui nous occupe.

Une ligne de ce genre est connue d'un grand nombre de personnes et principalement des promeneurs et des malades, qui, chaque année, se rassemblent pendant la belle saison aux bains de Néris, petite ville d'eaux du département de l'Allier. A quelques kilomètres de Néris, on rencontre, sur le chemin de fer de Moulins à Montluçon, une bourgade noire, enfumée, encombrée de forges et d'usines : c'est Commentry, célèbre dans les annales de l'industrie par ses belles mines de houille dont nous consommons à Paris même les plus précieux produits. La majeure partie des charbons de Commentry remonte jusqu'au cœur de la France par le canal du Berry, dont le point de départ est à Montluçon même, sur le Cher. Pour transporter le combustible, l'administration de la mine a construit un chemin de fer de 13 à 14 kilomètres de longueur, qui relie le

centre du bassin houiller de Commentry au canal du Berry à Montluçon. La largeur de la voie de cette petite ligne est de 1 mètre entre les rails, et non de $1^{m},50$, comme le comporte le réseau actuel; le maximum des pentes est de 12 millimètres par mètre, et le minimum du rayon des courbes, de 200 mètres. Tout le matériel est proportionné aux dimensions restreintes de la voie; le poids des rails, entre autres, est de 16 kilogrammes par mètre courant, au lieu de 36 à 37 kilogrammes, pesanteur des rails ordinaires. On exploite ce chemin au moyen d'un petit matériel roulant fort bien établi et remorqué par des locomotives à six roues accouplées, dont le poids, approvisionnement d'eau et de charbon compris, ne dépasse pas 15 tonnes. Toute la masse de ces machines est utilisée de manière à produire la plus forte adhérence possible des roues motrices sur les rails. Elles coûtent 35,000 fr. chaque. Un service est organisé entre Commentry et Montluçon et *vice versâ*, et l'emploi de ces machines n'a pas peu contribué à le régulariser. Nous avons habité plusieurs années le département de l'Allier, sans avoir jamais entendu parler d'un seul accident survenu dans l'exploitation de ce petit chemin de fer, bien que les passages à niveau ne soient pas gardés. Créé uniquement par les efforts de l'industrie privée, sans subvention d'aucune sorte, le chemin de fer des mines de Commentry à Montluçon est un exemple frappant des avantages de toute nature présentés par le système de la voie étroite. Toutefois, nous le citons avec une certaine réserve, car le prix de revient en est beaucoup trop élevé : 90,000 fr. par kilomètre. Ce prix, il est vrai, tient principalement à la cherté des terrains et à quelques difficultés d'exécution, conséquences inévitables des reliefs d'un sol accidenté et d'une différence considérable dans les niveaux des points de départ et d'arrivée.

Nous avons heureusement à mettre sous les yeux du lecteur un autre exemple plus remarquable. C'est un petit chemin de fer industriel, situé dans l'Aveyron, et reliant les mines de Mondalazac à la station de Salles-la-Source, de la ligne de Rodez. La Compagnie d'Orléans, propriétaire des usines d'Aubin, est en même temps concessionnaire d'une exploitation de minerai de fer située sur le territoire de la commune de Mondalazac; elle avait un puissant intérêt à réunir le centre des gisements ferrugineux qui alimentent les établissements métallurgiques d'Aubin à une ligne déjà existante. Après une comparaison faite par les hommes les plus compétents du prix de revient des systèmes à large voie et à voie étroite, elle adopta définitivement ce dernier mode, et construisit, sur une longueur de 7 kilomètres, un petit chemin de fer dont les résultats sont aujourd'hui des plus satisfaisants. Nous insisterons d'autant

plus sur les procédés d'exécution et d'exploitation du chemin de fer de Mondalazac à Salles-la-Source, qu'ils ont servi de point de mire aux adversaires du transbordement, comme on l'a vu dans la première partie de ce travail, et que, en définitive, ils ont été fort mal appréciés par certaines personnes. Tous les renseignements concernant la construction et l'exploitation de cette petite ligne sont exposés, avec la plus grande clarté, dans un mémoire de M. Bertera, ingénieur en chef des mines, publié avec les observations sur le projet de loi, présentées par M. Thirion au conseil d'Etat ; et nous n'hésitons pas, pour l'édification du lecteur, à puiser à cette excellente source d'informations.

Le profil en long de ce chemin n'offre rien de remarquable, si ce n'est une rampe de 12 millimètres par mètre sur une étendue de 2,500 mètres. En plan, la ligne est sinueuse et présente une courbe de 60 mètres de rayon, trois de 75 mètres, et un assez grand nombre de 100 mètres. Par la combinaison des courbes et des pentes on est arrivé, sauf en certains points, à suivre d'assez près les accidents du sol. Cependant les acquisitions de terrains comprennent, en moyenne, une surface d'environ 1 hectare 10 ares par kilomètre, dont le prix n'a pas dépassé 3,762 fr. l'hectare. Mais les prix d'acquisitions de terrains sont trop variables d'une contrée à l'autre pour que la ligne de Mondalazac puisse servir de terme de comparaison dans ce chapitre des dépenses. Nous connaissons une petite ligne en construction à 15 kilomètres de Paris, dont les terrains ont été payés à raison de 37,800 fr. l'hectare, soit dix fois plus que dans l'Aveyron. La question des terrains restera toujours la plus redoutable éventualité dans l'établissement d'un chemin de fer. Elle les rendra quelquefois impossibles, si les dispositions de la loi du 3 mai 1841 ne sont pas modifiées de manière à protéger l'exécution des travaux publics contre les prétentions exorbitantes des propriétaires. L'état de choses actuel se perpétuant, l'établissement de nouvelles lignes sur les points déjà sillonnés de voies ferrées ou voisins de centres desservis, deviendrait impraticable. Après le passage du jury d'expropriation dans une contrée, on est assuré de voir s'élever un mécontentement général parmi les propriétaires qui ont traité à l'amiable. Les jurys allouent des indemnités tellement fortes, que les récalcitrants sont beaucoup plus largement indemnisés que les propriétaires qui ont consenti, dans un but d'utilité publique, à la cession amiable de leurs terrains. Il y a certainement dans cette question tout un côté immoral dont le législateur n'a pas été frappé. Enfin nous avons déjà dit notre manière de voir au sujet des difficultés créées par la loi de 1841 : peut-être y reviendrons-nous d'une manière toute spéciale un autre jour. Retournons à la ligne de Mon-

dalazac : les terrassements, dont le cube était de 24,323 mètres, ont coûté 91,732 fr., soit 13,100 fr. par kilomètre. La voie ayant 1m,10 seulement de largeur entre les rails, le cube du ballast a été fort restreint, 0m,945 au lieu de 2 mètres cubes par mètre courant : soit les trois quarts de la quantité nécessaire à l'établissement d'une ligne à large voie. Or, dans certaines localités le sable fait défaut, et on est obligé de le remplacer à grands frais par de la pierre cassée, semblable à celle dont on se sert pour macadamiser les routes. A Mondalazac, où le ballast était composé de pierre cassée provenant des travaux de déblai, la dépense totale pour le ballast a été de 7,852 fr.

Une des particularités du chemin de Mondalazac est l'absence de clôtures et de barrières. On comprend l'économie qui en est résultée dans le chapitre des acquisitions de terrain. Quand on coupe une propriété en deux parties par un chemin de fer clos de chaque côté, on transforme souvent un domaine d'une certaine valeur en deux propriétés *très ordinaires*, et de ce morcellement résulte une dépréciation souvent *considérable*. Mais s'il n'y a pas de clôtures, les propriétaires peuvent traverser la voie, aller d'une partie de leurs terrains à l'autre, et la dépréciation est peu importante. Le chemin de fer devient alors une route ordinaire traversant un domaine sans lui causer aucun dommage, si ce n'est d'obliger le cultivateur à soulever le choc de sa charrue pour traverser la ligne, quand il trace les sillons perpendiculaires à la voie. Malgré l'absence de garde-barrières, il n'est jamais arrivé un seul accident sur les huit passages à niveau du chemin de Mondalazac. Encore un argument en faveur de la suppression des barrières sur les chemins de fer d'intérêt local.

La voie proprement dite de ce petit chemin se compose de rails Vignolles éclissés, dont le poids est de 16 kilogrammes et demi par mètre, fixés sur des traverses en chêne espacées de 75 centimètres, et mesurant seulement 1m,60 de longueur, 15 centimètres de largeur et 12 centimètres d'épaisseur. Nous ne pouvons exposer ici tout le détail des dépenses afférentes à la fourniture et à la pose de la voie : le prix de revient de la fourniture et de la pose des rails et traverses est de 13,480 fr. par kilomètre ; il indique suffisamment l'économie réalisée par ce système de construction.

En résumé, en y comprenant tous les frais accessoires de construction de bâtiments et d'ateliers, les dépenses d'établissement du chemin de fer de Mondalazac à Salles-la-Source ne dépassent pas 255,000 fr., soit environ 36,400 fr. par kilomètre. Ce prix de revient, singulièrement bas, est évidemment dû à l'habileté avec laquelle on a su diriger le tracé de manière à éviter les ouvrages dis-

pendieux. La dépense afférente aux ouvrages d'art est de 800 fr. par kilomètre. Toutefois, cette petite ligne renferme sur quelques points des travaux importants, parmi lesquels nous citerons une tranchée de 350 mètres de longueur et de 11 mètres de profondeur. On peut assurément rencontrer des situations plus propices au développement d'une voie ferrée.

Tout le matériel roulant est construit de manière à satisfaire aux exigences d'une voie étroite compliquée de courbes raides et de rampes prononcées. L'établissement de ce matériel mérite à cet égard une mention spéciale, car sur les grandes lignes où le rayon des courbes ne descend guère au-dessous de 300 mètres, le mode de construction des voitures actuellement en usage rend souvent la traction difficile : la résistance des wagons à la traction dans les courbes de 400 mètres (voie large) est déjà plus du double de la résistance opposée par ces véhicules au mouvement sur une ligne droite, et elle croîtrait dans une proportion beaucoup plus considérable sur les courbes des nouveaux chemins. Cette résistance, qui a pour conséquence l'emploi de locomotives puissantes et d'un matériel de voie pesant, proportionné aux lourdes machines qu'il doit supporter, provient en partie du mode de construction du matériel actuel. Les roues des voitures sont fixes sur les essieux, et ceux-ci conservent entre eux un parallélisme absolu. De la fixité des premières et du parallélisme des seconds, et en même temps de l'application contre les rails extérieurs des wagons poussés par la force centrifuge, il résulte une série de glissements forcés, de frottements latéraux, qui se développent entre les boudins des roues et les champignons des rails. Ces efforts multiples s'exercent au détriment du matériel de voie et du matériel roulant; les bandages des roues et la surface de roulement des rails s'usent rapidement. M. Arnoux a imaginé une disposition annihilant en partie ces inconvénients. Il rend à la fois les roues libres sur les essieux, et ceux-ci mobiles autour d'un axe vertical à la manière des essieux de voiture, de telle sorte que le parallélisme est détruit, et que les organes prennent constamment la direction du rayon des courbes sur lesquelles ils sont engagés. Malheureusement, le système articulé de M. Arnoux, en raison d'une certaine complication qu'il présente, rencontre chez les hommes compétents un trop grand nombre d'adversaires pour qu'il soit possible de le recommander sans réserves. Cependant, il est juste de le dire, l'inventeur s'efforce de le perfectionner, et peut-être le rendra-t-il prochainement d'une application utile et avantageuse.

Sur le chemin de fer de Mondalazac, le matériel roulant circule aisément dans les plus petites courbes par l'effet d'une disposition

fort simple empruntée au chemin de fer des mines de Commentry à Montluçon. On a rapproché les essieux des voitures, et sur chacun d'eux l'une des roues est folle, c'est-à-dire peut tourner librement autour de l'axe, tandis que l'autre est fixée d'une manière invariable. De cette manière, les roues prennent dans les courbes des vitesses variables proportionnées à la différence des rayons des rails extérieur et intérieur. Malgré cette innovation, la surface des roues en fonte, du matériel de Mondalazac, a été très promptement altérée dans le passage des très petites courbes de la ligne, et la Compagnie d'Orléans a dû recourir à l'emploi de bandages en fer pour préserver les roues d'une rapide usure. C'est peut-être là le moyen le plus simple qui devra servir de règle aux constructeurs du matériel roulant destiné aux chemins de fer vicinaux à voie étroite. Le bandage en fer n'entraîne pas une dépense considérable. Chaque wagon de la ligne de Mondalazac coûte 1,300 fr. : la caisse a une longueur de $2^{m},74$, une largeur de $1^{m},50$ et une profondeur de 45 centimètres. Avec de telles dimensions, le poids de chaque véhicule est de 1,550 kilogrammes, et la construction est faite avec assez de soin pour permettre de les charger, sans inconvénients, d'un poids de 4,000 kilogrammes environ.

Primitivement, la traction sur la petite ligne dont nous étudions les différents éléments, s'effectuait au moyen de chevaux : les frais de transport étaient de 6 cent. 1/2 par tonne et kilomètre, et présentaient par conséquent un grand avantage sur la route de terre, où le même service se paye au moins 25 cent. Au mois de mars 1864, la Compagnie d'Orléans s'est décidée à exploiter le chemin de Mondalazac à l'aide de locomotives spéciales. Les machines mises en service depuis cette époque pèsent environ 12 tonnes, approvisionnements d'eau et de combustibles compris, et elles coûtent 23,000 fr. Les essieux, écartés de $1^{m},40$ seulement, sont accouplés de manière à assurer la plus grande adhérence possible, en profitant de tout le poids de la machine. Telle est la supériorité des machines sur les moteurs animés que, par la substitution de la locomotive au cheval, on a immédiatement abaissé le prix du transport à 2 cent. 1/2 par tonne et kilomètre. « On voit, dit M. Bertera, que la traction par locomotive a réduit la dépense dans la même proportion que la traction sur voie de fer au moyen de chevaux aurait réduit la traction sur voie de terre, et que la traction par locomotive est six fois moins coûteuse que la traction par chevaux sur une route en bon état d'entretien. »

Cette observation, très judicieuse, donne la mesure de la valeur de certains engins prônés depuis quelque temps, et qui ont la prétention de substituer à l'usage du cheval l'emploi de la vapeur

sur les routes ordinaires. Dans quelques circonstances, comme dans l'intérieur des grandes villes, où les rues, les avenues, les boulevards sont constamment entretenus dans un état convenable, on pourra, cela est incontestable, faire circuler de petites locomotives porteuses qui présenteront peut-être certains avantages sur le cheval. Mais sur la plupart des routes, l'usage de ces machines est impraticable. Ne sait-on pas combien le cheval lui-même a de peine à surmonter les obstacles momentanés qui se présentent incessamment sur nos routes de campagnes ? Un être animé peut, de temps à autre, quadrupler ses forces pour surmonter une difficulté, et donner ce qu'on appelle vulgairement un coup de collier ; on ne saurait obtenir de semblables efforts des machines dont la puissance est essentiellement limitée. Il est difficile de comprendre comment on ne tient pas compte de l'économie de transport qui est l'admirable conséquence de l'emploi du rail, quand on s'occupe de résoudre le problème de la traction sur les routes ordinaires. Placez-y des bandes de métal si vous ne voulez pas y voir sombrer, pour ainsi dire, dans la boue et la vase, des machines dont le seul poids suffirait à dégrader les chaussées.

Les résultats financiers du chemin de fer de Mondalazac à Salles-la-Source sont remarquables, car, d'une part, le service des machines ne dépasse pas trois heures par jour, et, d'un autre côté, on n'effectue aucun transport de voyageurs. Avec le même personnel et le même matériel on pourrait entreprendre un transport triple de minerai, organiser un service de voyageurs, et arriver à diminuer notablement les frais de traction par tonne et kilomètre, et cela surtout sur une ligne où les retours ne se feraient pas à vide.

Pour l'année entière, les dépenses d'exploitation s'élèvent à 10,670 fr. Si l'on appliquait aux 36,000 tonnes, transportées pendant le même laps de temps, le tarif de 10 cent. par tonne et kilomètre, on aurait une recette de 25,200 fr., et si l'on ajoute aux 10,670 fr. de frais d'exploitation la somme de 4,200 fr., nécessaire pour parer au renouvellement de la voie et du matériel roulant, on trouve une dépense totale annuelle de 14,870 fr. Il resterait, par conséquent, un produit net de 10,330 fr., soit 1,476 fr. par kilomètre. Or, la dépense totale d'établissement, y compris les achats du matériel porteur et des locomotives, s'est élevée à 50,400 fr. par kilomètre : le produit représenterait donc un intérêt de 3 p. 0/0 des capitaux engagés. Comme le fait observer M. Bertera, même dans les conditions actuelles, la construction et l'exploitation de ce chemin eût été une opération industrielle possible avec la subvention prévue par la loi de 1842, également admise pour les chemins de fer d'intérêt local.

On conçoit aisément les conditions financières favorables dans lesquelles ce chemin se serait trouvé s'il y avait eu, aux abords de la mine de Mondalazac, une agglomération suffisante pour entreprendre un service de voyageurs. Un mouvement de 10,000 voyageurs par an, c'est-à-dire de 14 personnes par jour dans chaque sens, au tarif de 17 cent. par kilomètre, aurait produit une recette de 5,000 fr., élevé dans une proportion notable le rapport de la recette brute aux frais d'exploitation, et assuré, par conséquent, aux capitaux absorbés par le premier établissement un revenu plus fructueux.

Le directeur du réseau central de la Compagnie d'Orléans ne s'est pas contenté de publier ces utiles et intéressants documents, et pour donner à ses observations une autorité plus grande, il a fait étudier par M. Bertera un chemin de fer à voie étroite, qui serait destiné à desservir les usines à fer de la vallée de la Saulx, dans le département de la Meuse, et les carrières de pierres à bâtir de Savonnière, situées à proximité. Ce chemin de fer réunirait, les unes aux autres, un certain nombre d'agglomérations, et pourrait compter sur un transport assez important de voyageurs. Nous ne donnons pas ici le détail de cette étude, pour ne pas fatiguer le lecteur et parce qu'elle ne comporte pas l'intérêt qui s'attache à une opération en cours d'exploitation. Toutefois, il paraît utile d'en résumer sommairement les principaux éléments. Les dépenses totales d'établissement s'élèveraient à 72,000 fr. par kilomètre, les recettes kilométriques seraient d'environ 3,000 fr. en voyageurs, et 4,000 fr. en marchandises de toute nature, soit 7,000 fr. Comme les frais d'exploitation ne dépasseraient pas 66 p. 0/0 de la recette brute, il resterait un produit net de 2,380 fr., représentant un intérêt de 3 à 4 p. 0/0 des dépenses de premier établissement. Cette proportion de 66 p. 0/0 est assurément trop forte ; il faudrait s'attacher à exploiter une ligne de ce genre de manière à ne pas dépasser le rapport des dépenses aux recettes de la Compagnie des chemins de fer du Nord, qui varie de 35 à 36 p. 0/0. M. Bertera, on le conçoit, a voulu, dans une évaluation sérieuse, mettre toutes les mauvaises chances de son côté. En définitive, avec la plus petite subvention accordée soit par l'Etat, soit par le département de la Meuse, soit même par les industries directement intéressées, une compagnie locale rencontrerait dans cette opération un bénéfice réel et suffisamment rémunérateur.

Parmi les intéressants documents rassemblés par M. Bertera, il en est quelques-uns dont l'étude attentive fournira aux ingénieurs chargés de la construction des lignes vicinales, une série de solutions économiques. Nous signalerons, entre autres, un projet très consciencieusement élaboré d'une locomotive à six roues accouplées, ayant 2 mètres d'écartement entre les essieux extrêmes et disposée de ma-

nière à circuler dans les plus petites courbes. Cette machine, dont le poids vide serait de 19 tonnes, et de 24 tonnes en y comprenant les approvisionnements d'eau et de combustible, coûterait à peine 28,000 fr. Etudiée pour la voie de 1m,20 cent. de largeur, et calculée à raison de la résistance à la flexion de rails pesant 21 kilogrammes seulement par mètre courant, elle développerait cependant un effort de traction de 1,400 kilogrammes, suffisant à la remorque d'un poids brut de 50 tonnes sur une rampe de 10 à 12 millimètres.

M. Bertera s'est également préoccupé du matériel roulant destiné aux voyageurs. Le prix des voitures actuelles est exorbitant et ne saurait se justifier sur les voies vicinales, où tout doit être empreint d'un cachet de simplicité. Pour une somme de 4,600 à 4,800 fr., selon la classe de la voiture, on pourrait établir des véhicules combinés pour la voie de 1m,20, qui passeraient très facilement dans des courbes de 80 mètres de rayon, en raison de l'écartement des essieux ramené à 1m,60. Ces voitures contiendraient trois compartiments de 10 places, suivant les dimensions réglementaires, et fourniraient un excellent service sur le réseau vicinal. Aucune amélioration dans la construction du matériel roulant ne doit être négligée si l'on veut obtenir une réduction considérable dans les frais de premier établissement et d'entretien, et à ce titre nous recommanderons tout spécialement le système de wagons en tôle avec châssis en fer de MM. Leprovost et Guéroult. La charpente de ces voitures métallique prévient toute chance d'incendie et offre aux voyageurs un gage de plus de sécurité. En combinant les études de M. Bertera avec celles de MM. Leprovost et Guéroult, on livrerait à la circulation des véhicules de toute nature, d'une légèreté remarquable, très convenables et d'un prix de revient minime.

Pour en finir avec le système de la voie étroite, nous ferons remarquer qu'il se prête beaucoup mieux qu'aucun autre à l'utilisation des bas côtés des routes. Tenant peu de place, il s'accommodera de toutes les situations, et l'on réaliserait dans ce mode d'établissement le long des chemins et des routes une économie considérable, soit dans les dépenses d'acquisitions de terrains, soit dans les frais relatifs à la construction du corps du chemin de fer. Le système américain, analogue à celui dont on se sert sur la route de Paris à Versailles, paraît donner d'excellents résultats financiers. En le modifiant suivant les données de la voie étroite, en fabriquant les rails selon la forme ordinaire, à double champignon ou à patin, on éviterait l'inconvénient justement reproché au rail creux américain, d'obliger les cantonniers à une surveillance trop active pour le débarrasser des boues amoncelées par le passage des voitures ordinaires. Cet inconvénient sera évité d'une manière absolue si l'on dispose la voie sur

l accotement des routes, et l'emploi des rails en saillie permettra d'effectuer la traction par locomotives et d'abandonner la remorque par chevaux, qui est coûteuse et constitue la principale cause de la détérioration des chaussées. Un chemin de fer ainsi placé sur un accotement coûterait une vingtaine de mille francs par kilomètre. Quant aux dangers, ils sont nuls; le passage d'un train sur un accotement gênerait beaucoup moins la circulation publique que le mouvement des grosses diligences qui parcouraient, il y a quelques années, les routes impériales au grand trot de leurs cinq chevaux.

VI

Pour épuiser la question des chemins de fer d'intérêt local, il reste à parler de l'exploitation de ces nouvelles voies et de l'avenir qui leur est réservé en France. Suivant la marche que nous avons adoptée dans l'étude des frais de premier établissement, nous ne chercherons pas à évaluer les recettes probables de la période d'exploitation, car le trafic, dans les diverses contrées de la France, est trop variable pour qu'il soit possible de le préciser, de le soumettre, pour ainsi dire, à une mesure unitaire. Il semble utile, toutefois, d'appeler l'attention sur les divers points de l'exploitation des voies ferrées qui présentent des côtés défectueux, et sur les conditions générales dans lesquelles devront se placer les compagnies locales pour obtenir, avec le minimum de dépenses, une opération satisfaisante.

Un mot seulement sur la méthode d'évaluation du mouvement des voyageurs et des marchandises sur les routes d'une localité déterminée. Dans la plupart des départements, l'administration des ponts et chaussées est en mesure de fournir des documents officiels très précis sur le mouvement qui s'effectue sur les routes impériales et départementales, par l'intermédiaire des diligences publiques, des entreprises de transports et des voitures privées. Les *comptages* exécutés par les soins de cette administration ont pour unité la quantité de *colliers*, c'est-à-dire le nombre de chevaux conduisant chaque jour les voyageurs, les particuliers et les marchandises : le collier conduit 2 à 3 personnes ou remorque 700 kilogrammes en moyenne. D'un autre côté, le service des chemins vicinaux, qui, dans le plus grand nombre des départements, ne relevant pas de l'administration des ponts et chaussées, est confié à des agents spéciaux dépendant du ministère de l'intérieur, dresse de temps à autre un tableau des comptages exécutés par les can-

tonniers sur les chemins vicinaux de grande communication et d'intérêt commun. Comme les nouvelles voies ferrées suivront, le plus souvent, la direction des routes ou des chemins ordinaires, le long desquels le mouvement résultant des agglomérations et des industries éparses est aujourd'hui établi, ou tendront à se rapprocher autant que possible de cette circulation, on pourra chiffrer avec quelque exactitude les résultats constatés par les départements de l'intérieur et des travaux publics. Il importe de recommander l'étude attentive du trafic local et des ressources particulières des localités, car peu de personnes sont aptes à ce genre d'appréciation, et il convient d'éviter toute erreur possible en présentant aux conseils généraux des chiffres sérieux, sous peine d'engager la responsabilité de ces corps électifs et de détourner leur faveur d'entreprises téméraires dont les fâcheux résultats compromettraient leur influence par une folle dissipation des capitaux privés.

Quant à l'exploitation proprement dite, trois points doivent surtout s'imposer aux méditations des ingénieurs et des capitalistes. On doit d'abord se préoccuper des moyens d'obtenir le trafic maximum. Puis, il faut s'entourer de toutes les précautions nécessaires et employer les moyens propres à assurer la régularité des services et à donner au public toutes les satisfactions compatibles avec l'intérêt bien entendu des compagnies locales. Enfin, l'économie la plus sévère et la plus scrupuleuse vigilance doivent être apportées dans tous les détails de l'exploitation.

Le trafic maximum dépendra évidemment de la direction plus ou moins intelligente donnée au tracé de la voie de fer. Usines, établissements métallurgiques, gisements d'ardoises, de pierres, etc., les plus petits hameaux, rien dans cet ordre d'idées ne doit être laissé de côté. Mais d'autres considérations, se rattachant directement à l'intervention du gouvernement ou des administrations départementales, étant de nature à améliorer et à développer le trafic, il importe à l'opinion publique de s'en bien pénétrer, afin d'éveiller, par sa légitime influence, la sollicitude de l'administration à cet égard, et d'obtenir la suppression de certaines dispositions de la loi de 1845, qui produiraient le plus mauvais effet sur les chemins de fer vicinaux si elles étaient maintenues dans toute leur rigueur. En dehors de la liberté la plus absolue dans le mode et le régime de l'exploitation, dont il convient évidemment d'abandonner la mesure à la sagesse des compagnies locales, il est une question spéciale dont la solution serait avantageuse à la prospérité des nouvelles voies : c'est celle des *traités particuliers*. L'interdiction de ces traités entraîne des conséquences plus nuisibles au public qu'aux compagnies, qui, la loi en main, échappent aux obsessions des expéditeurs.

Quand une compagnie, dans le but de favoriser l'accroissement de la production de telle ou telle industrie, de laquelle elle peut retirer une source considérable de produits, abaisse ses prix de transport, elle est obligée de les abaisser en même temps sur tous les points de son parcours. Elle est, par suite, conduite à établir une série de tarifs spéciaux, sans être en mesure d'affirmer que les résultats espérés pourront être réalisés, et elle s'expose à la nécessité de les relever après une courte expérience. Il résulte de cette instabilité des tarifs, dont le relèvement peut s'effectuer au bout d'une année, que les producteurs et les consommateurs sont constamment en proie à une véritable inquiétude, et que les industriels sont parfois véritablement lésés. — « Pour certaines industries, disait en 1863 la compagnie du chemin de fer de l'Est, dans l'enquête sur la construction et l'exploitation des voies ferrées, la prohibition des traités particuliers est regrettable. Ainsi, les forges de la Haute-Marne, qui, depuis le traité de commerce, ont à soutenir la concurrence des produits étrangers, demandent en vain la diminution du prix de transport de la houille et du coke. Ce qui serait possible avec un traité particulier est impossible avec un tarif, attendu que, sous le régime actuel, la compagnie ne pourrait abaisser ses prix pour les forges sans les abaisser également pour d'autres industries qui n'ont pas le même intérêt à une réduction de tarif. » — Si l'on pénètre au fond même des choses, on reconnaîtra que la prohibition des traités particuliers équivaut à un véritable impôt établi sur les matières premières et les produits, en faveur de je ne sais quelles idées erronées de justice et d'égalité. En fait, cet impôt est très nuisible aux intérêts des industries nationales en lutte avec la concurrence étrangère, tandis que la liberté absolue de ces traités donnerait, dans certaines éventualités, aux produits de ces mêmes industries, un avantage sérieux sur les produits importés en France. Malheureusement, il est des esprits qui s'opposent au rétablissement des traités particuliers. On parle de monopole, sans réfléchir à quel prix les compagnies l'achètent et aux services immenses dont la société reçoit les bienfaits à la faveur de ce même monopole. Suivant nous, l'industrie des transports devrait être, en France comme en Angleterre, complétement affranchie d'entraves, et la pratique des traités particuliers devrait s'y effectuer librement et sous toutes les formes. N'est-il pas rationnel de diminuer le prix du transport en raison de la quantité de marchandises livrées à la circulation? n'y a-t-il point là une source de bénéfices pour la masse des consommateurs, dont les intérêts, on en conviendra, sont sensiblement sacrifiés à ceux des petits producteurs et des intermédiaires? L'industrie et le commerce ne procèdent pas autrement. Quel est le négociant dont les pros-

pectus ne contiennent pas cette phrase toute simple et toute logique : sur les ventes en gros, il est fait un escompte calculé d'après l'importance des commandes?

Le gouvernement, et c'est le côté curieux de la question, s'est réservé le droit de conclure des traités particuliers. Voici comment s'exprime l'art. 48 du cahier des charges des compagnies : « Tout traité particulier qui aurait pour effet d'accorder à un ou plusieurs expéditeurs une réduction sur les tarifs approuvés demeure formellement interdit. Toutefois, cette disposition *n'est pas applicable* aux traités qui pourraient intervenir entre le gouvernement et la compagnie, dans l'intérêt des services publics. » Par cette dernière disposition, le cahier des charges fait bénéficier l'Etat, c'est-à-dire la société tout entière, des avantages des traités particuliers ; il paraît logique d'en généraliser l'application en faveur de cette même société. Nous le savons, on craint la redoutable concurrence des grandes industries, dont les chefs pourraient s'entendre avec les compagnies afin d'écraser les petites industries sous la puissance du traité particulier. Ce serait faire une injure aussi grave qu'absurde aux hommes honorables qui sont à la tête de nos compagnies, que de les supposer capables de prêter leur concours à de semblables manœuvres et à de pareilles combinaisons. En tout cas, un moyen facile de rassurer les petits producteurs, tout en favorisant la généralité des consommateurs, serait d'autoriser des traités passés dans une forme spéciale, qui donneraient aux compagnies le droit de réduire les tarifs proportionnellement à l'importance des transports, mais d'après une échelle dont les degrés seraient déterminés par l'administration. On enlèverait ainsi aux traités particuliers le caractère arbitraire qui les fait aujourd'hui repousser, et, en les rendant plus acceptables, on les ferait plus rapidement passer dans nos mœurs. Nous insistons sur la nécessité du rétablissement des traités particuliers, parce que les chemins de fer vicinaux peuvent en retirer un réel avantage. Dans les centres industriels, l'espoir de réaliser un traité de ce genre avec une compagnie de transport exercerait sur les chefs d'industries un attrait suffisant pour les engager à favoriser l'entreprise, à l'étayer, au besoin, par leur influence et leurs deniers. Ces intéressés, il ne faut pas l'oublier, sont de gros capitalistes, et leur concours n'est pas à dédaigner. Il est juste et naturel que l'intérêt local et l'intérêt privé se prêtent un mutuel appui.

Si l'on examinait attentivement le cahier des charges des compagnies actuelles, on trouverait encore d'autres articles dont les dispositions ne pourraient s'appliquer sans inconvénients sérieux aux compagnies de chemins de fer local. L'administration départemen-

tale comprendra la nécessité d'accorder à ces compagnies une entière liberté d'action dans tous les détails du service qui peuvent exercer la plus petite influence sur le trafic, c'est-à-dire sur le rendement du chemin. Un chemin de fer d'intérêt local doit être considéré comme une simple route sur laquelle deux bandes de fer sont placées en guise de pavés ou de macadam pour améliorer la traction ; et il n'y aurait aucune bonne raison à invoquer pour légitimer l'application des nombreux règlements, qui pèsent à tort souvent sur les grandes compagnies, à des entreprises modestes, dont la sphère d'activité est si limitée.

Le rôle des administrations départementales doit se borner à un simple contrôle, sans prétendre à imposer quoi que ce soit aux compagnies locales, sous prétexte d'assurer la sécurité des personnes. Il suffit de connaître la pratique des grandes compagnies pour savoir quelles précautions de toute nature sont employées afin de prévenir les plus petits accidents. Sans crainte d'être taxé d'exagération, on peut dire que l'intervention du gouvernement, si active, si zélée qu'on la veuille supposer, n'ajoute rien à la vigilance déployée par les compagnies pour donner au public toutes les garanties requises de sécurité et de régularité; ceux qui ne partagent pas notre avis changeraient promptement d'opinion s'ils savaient quelles énormes sommes coûte aux compagnies le moindre accident. On sera certain de rencontrer chez les compagnies locales la même ambition de satisfaire le public, car toute irrégularité serait immédiatement portée à la connaissance du directeur résidant sur les lieux, dont le devoir serait d'en rechercher les causes et d'en prévenir le retour. Au point de vue de la sécurité, les voies vicinales offriront un très précieux avantage. Elles comporteront, pour la plupart, une voie unique avec des points de stationnement disposés de manière à assurer le passage de deux trains circulant en sens contraire. Forcés de s'attendre les uns les autres aux points de stationnement, les convois ne pourront jamais se rencontrer, et les collisions seront tout à fait impossibles. Sans le moindre danger, on pourra même supprimer tous les signaux, disques, etc., aujourd'hui en usage, et réaliser par là une nouvelle économie. Toutefois, s'il est aisé d'établir une sécurité complète dans l'exploitation des voies vicinales, il sera plus difficile d'organiser l'exploitation et de résoudre les questions relatives au nombre des trains, à l'heure des départs et à la vitesse de marche. A cet égard, l'administration doit laisser la plus entière et la plus absolue liberté; car ces éléments différeront suivant l'importance et la nature du mouvement des voyageurs. Nous avons lu quelque part une observation fort juste à ce propos. Il faut, disait-on, que le paysan se serve du chemin de

fer comme de sa propre voiture, et puisse aller et venir dans la même journée de son hameau à la sous-préfecture voisine ou au chef-lieu de canton à proximité. On doit s'organiser de manière à transporter le campagnard à destination avant l'ouverture des tribunaux de première instance ou de justice de paix, et à le ramener chez lui avant la nuit, tout en lui accordant un nombre d'heures suffisant à la conclusion de ses affaires. Ce sont là des détails qui paraîtraient ridicules s'il s'agissait d'une grande administration, mais sans l'étude desquels une compagnie locale risquerait de se fourvoyer. Elle commettrait une faute grave si elle ne savait se plier à toutes les exigences du public pour acquérir, au prix d'une régularité bien entendue, une importance réelle et ne laisser échapper aucune chance de recettes.

Le troisième point sur lequel nous voulons appeler l'attention est le plus important : l'économie dans les dépenses d'exploitation est, en effet, un des éléments les plus indispensables à la prospérité des nouveaux chemins. Tout d'abord, le personnel devra être aussi réduit que possible. A ce point de vue, il y aurait une véritable utilité à assimiler les chemins de fer d'intérêt local à certaines lignes de l'Ecosse appartenant à des compagnies particulières et dont la gestion est des plus simples. On pourrait, par exemple, supprimer à peu près complétement le personnel des stations, si l'on adoptait en principe l'usage des compagnies écossaises qui n'établissent pas de bâtiments de voyageurs et font simplement distribuer les billets par un agent choisi parmi les habitants des localités traversées, lequel, avant le passage des trains, vient s'installer à cet effet dans une guérite. Si, comme il faut l'espérer, les nouvelles voies contournent de fort près les villages ou traversent les agglomérations, on peut pousser l'économie plus loin encore, en chargeant les débitants de tabac de vendre les billets dans leur boutique en même temps que les timbres-poste. Dans cette hypothèse, le voyageur arriverait aux points de stationnements son billet dans la poche. On éviterait ainsi un grand nombre de bâtiments d'une construction dispendieuse et dont l'usage et l'entretien exigent un personnel relativement nombreux. Une simple halle abriterait les voyageurs attendant le passage des trains.

Cette proposition d'employer les débitants de tabac des villages traversés par les voies départementales peut surprendre au premier abord ; cependant elle ne renferme rien d'extraordinaire. Il suffit, pour s'en convaincre, de réfléchir à la situation toute particulière de ces industriels. Forcées, par la nature de leur commerce et par les règlements de l'administration, de se trouver constamment à leur poste, pour vendre au public les denrées de la régie, les personnes

préposées à la gestion des petits bureaux de tabac présentent toutes les garanties requises chez un employé chargé de distribuer les billets et dont la présence assidue et constante est indispensable. En entrant dans un de ces bureaux, le public trouvera toujours à qui parler, et n'aura pas à se morfondre comme il s'y voit contraint aujourd'hui avant l'ouverture du guichet dans les gares. Moyennant un tant pour cent sur la vente des billets, abandonné aux débitants, les compagnies de chemins de fer d'intérêt local rencontreraient un mode à la fois avantageux et simple de percevoir les recettes. Ce système de distribution présenterait une certaine analogie avec celui des anciennes messageries, qui ne consacraient pas au service des voyageurs de bâtiments spéciaux, mais seulement un local restreint, choisi dans une auberge. De plus, il offrirait aux débitants et par suite à la régie un avantage tout particulier, car le voyageur, en prenant son billet, achèterait par la même occasion du tabac ou des cigares pour tromper l'ennui de la route.

Quand on le pourra, on fera mieux encore, en chargeant de cette distribution les directrices des petits bureaux de poste; on améliorera ainsi la position de ces pauvres femmes, dont le traitement est fort modeste. Les débitants de tabac ont, en général, un commerce de mercerie ou d'épicerie qui leur donne le supplément des choses nécessaires à l'existence; la directrice de poste n'a aucun moyen d'accroître son budget. D'un autre côté, rompue aux travaux de comptabilité, elle rendrait d'excellents services aux compagnies locales.

Il va sans dire que les billets seront contrôlés et reçus en route par un unique agent préposé à la surveillance des trains et à la manœuvre des freins, si besoin est. Quant à la manutention des marchandises, elle s'effectuera, comme en Ecosse, par les destinataires eux-mêmes. Ce système supprimera la plus grande partie des hommes d'équipe, dont le travail serait à peu près nul sur les voies vicinales. Si l'on adopte le système des compagnies locales, c'est-à-dire composées de propriétaires intéressés, le directeur de l'exploitation résidera naturellement sur les lieux : il exercera sur l'exploitation une surveillance active et féconde, au grand avantage de la société du chemin de fer et du public, qui n'aura pas besoin de remonter hiérarchiquement jusqu'à Paris pour faire entendre ses réclamations. Le directeur donnera au trafic tout le développement possible, en s'ingéniant de toute manière, au contraire des chefs des grandes compagnies, qui ne peuvent l'encourager sur un point de leur réseau sans s'exposer aux récriminations des localités moins bien desservies. Il faut lire le rapport sur les chemins de fer à bon marché de l'Ecosse, adressé par M. l'ingénieur Bergeron au ministre de l'agriculture, du

commerce et des travaux publics, le 5 février 1862, pour comprendre à quel point l'économie peut être portée, et en même temps à quel degré d'industrie et de perfection dans l'exploitation parviennent les directeurs des petites compagnies écossaises. Ce rapport, que nous avons cité dans la première partie de ce travail, et qui a déjà été mis à contribution dans la *Revue* par notre éminent collaborateur, M. E. Boinvilliers, devrait être imprimé et distribué de tous côtés pour l'édification du public français; il fournit d'excellentes solutions de la plupart des questions relatives à l'exploitation des chemins de fer d'intérêt local; et peut-être contribuerait-il à modifier heureusement nos instincts formalistes et administratifs.

VII

Elevons-nous maintenant au-dessus des détails et des chiffres pour envisager l'importante question des chemins de fer d'intérêt local sous un aspect plus général. Comme tout ce qui a trait au domaine de l'industrie, elle est digne d'exercer les méditations du penseur. Nous aimons à interroger l'avenir du nouvel instrument de puissance créé par la loi de 1865, et à considérer le réseau vicinal dans son complet développement. Les diverses contrées du pays sont reliées les unes aux autres par l'intermédiaire de voies rapides, et cette union est fortement cimentée par les intérêts matériels : les distances s'effacént, et en même temps les préjugés sauvages. Par ces nombreuses artères, la civilisation s'élance dans toutes les directions, comme une séve fortifiante, et triomphe sur les points les plus inaccessibles jadis à la marche du progrès : aucune partie du territoire n'est soustraite à cette bienfaisante rosée. Enfin nous voyons deux grands courants divergent et convergent se produire, qui donnent une nouvelle vigueur à l'activité nationale. D'un côté, les populations des campagnes accourent au sein des villes pour goûter les plaisirs élevés, qui favorisent le développement intellectuel, et puiser, à leurs sources mêmes, les notions de la solidarité morale en dehors de laquelle il n'est point d'homme libre et digne. Grâce aux nombreux contacts, aux frottements multipliés avec une société nouvelle, elles aperçoivent enfin les liens puissants qui les unissent étroitement au grand être social dont elles sont les membres les plus sains et les plus nécessaires. Le souffle vivifiant de l'industrie des villes se répand, d'un autre côté, dans les campagnes, et vient greffer sur des essences neuves et vigoureuses toutes les boutures du progrès. En échange des fruits de la terre, les citadins ap-

portent aux paysans les bienfaits de l'instruction et les produits des arts industriels. Sous l'influence féconde de ces mouvements simultanés des centres aux périphéries, et des extrémités au cœur, les intelligences rurales prennent leur juste part de la vie politique et sociale, à laquelle les chemins de fer convient les peuples ; et, au milieu de cette vaste circulation des hommes et des choses, dans laquelle la puissance nationale est en jeu, le rôle modeste du réseau vicinal n'est pas le moins utile ni le moins glorieux.

Mais cet avenir prospère, dont l'imagination entrevoit aujourd'hui les grandeurs, se réalisera-t-il ? On n'est pas éloigné de le croire quand on pèse l'importance des faits qui se sont produits depuis 1836, et lorsque l'on considère l'excitation économique suscitée dans les départements par l'apparition de la loi du 12 juillet dernier. Les sommes consacrées depuis 1837 à l'établissement des chemins vicinaux s'élèvent à l'énorme chiffre de 2 milliards ; et c'est par milliers de kilomètres que l'on compte les voies ouvertes à la circulation par le seul emploi des ressources communales. Il reste sans doute beaucoup à faire pour parachever le réseau des chemins vicinaux ; mais, ce que le pays a fait, il peut le refaire. Ces grands efforts sont rassurants pour l'avenir des chemins de fer d'intérêt local, d'autant plus que ces voies ferrées, en s'emparant d'une partie notable de la circulation, rendront inutile la construction d'un certain nombre de chemins vicinaux : bien plus, elles dégreveront les populations rurales du sacrifice perpétuel, destiné à assurer l'entretien de ces routes, qui pèse assez lourdement sur les budgets communaux pour leur souhaiter d'en être débarrassés le plus possible.

Parmi les causes qui favoriseront l'extension des chemins de fer vicinaux, se place l'intérêt particulier de l'Etat, des départements et des communes, à s'affranchir de l'entretien de toutes les portions des voies de communication qui sont aujourd'hui inutiles à la circulation. Les routes et les chemins en France sont la plupart du temps déserts, et la largeur en est beaucoup trop considérable. Il est reconnu aujourd'hui que, sur les deux accotements ménagés de chaque côté de la chaussée des routes, il en est au moins un d'inutile, dont on pourrait disposer, soit en faveur de l'agriculture, soit pour tout autre objet. En ce moment même, l'Etat se propose de donner l'exemple de l'aliénation des surfaces inutiles à la circulation. L'exposé de la situation de l'Empire contient, à cet égard, des renseignements très intéressants : 2090 hectares de terrains prélevés sur les routes seront successivement remis à l'administration des domaines, qui procédera à leur aliénation après avoir accompli les formalités prescrites par la loi du 20 mai 1842. Malheureusement, le

prix de vente de ces terrains sera absorbé, en presque totalité, par les dépenses nécessaires au rétablissement des fossés, des menus ouvrages d'art, et par la reconstitution des plantations. Partout où faire se pourra, il sera donc avantageux d'aliéner un des accotements des routes en faveur des petites compagnies locales, qui pourront y faire circuler leurs trains. Les départements et les communes agiront sagement en imitant l'exemple de l'Etat chaque fois que l'occasion se présentera de diminuer la largeur d'une route ou d'un chemin vicinal de grande communication, dont l'entretien est si coûteux, et qu'une compagnie s'offrira pour acquérir la portion retranchée.

On doit compter beaucoup sur l'initiative particulière et sur le bon vouloir des conseils généraux, et cet espoir est justifié par nombre de faits relevés dans l'exposé de la situation de l'Empire, qui prouvent à quel point ces deux influences peuvent réagir sur l'avenir des chemins de fer d'intérêt local. Industriels petits et grands veulent avoir à leur disposition une voie de fer pénétrant au cœur même de leurs établissements. Il se rencontrera dans cette partie de la population des hommes intelligents qui saisiront la valeur et l'importance des nouveaux chemins et s'empresseront de concourir à leur exécution, imitant en cela leurs confrères de la Haute-Marne et de l'Alsace. Comprenant tout l'intérêt qui s'attache pour eux à l'exécution du canal de Vitry à Saint-Dizier, les industriels de la Haute-Marne ont avancé à l'Etat une somme de 1,600,000 fr. pour hâter l'achèvement des travaux. Au canal des houillères de la Sarre, une avance de 10 millions de francs a été faite par des industriels d'Alsace pour le même motif. Ces exemples montrent quelle confiance il est permis d'accorder à l'initiative privée, directement sollicitée par un intérêt sérieux.

Quant à l'influence des conseils généraux, elle est attestée par le mouvement général qui s'est produit dans ces assemblées pendant leur dernière session. La loi du 12 juillet 1865 a provoqué dans les quatre-vingt-neuf départements de l'Empire, sans en excepter un seul, d'intéressantes délibérations : 16 conseils généraux ont alloué des crédits pour pourvoir aux dépenses des études de chemins de fer qu'ils ont invité les préfets à faire entreprendre, sans en désigner par avance la direction. 32 préfets ont été autorisés à préparer les projets d'un certain nombre de voies ferrées, dont le tracé a été indiqué par les conseils généraux, et même à passer avec des compagnies des traités provisoires pour en assurer l'exploitation. En outre, le département de l'Ain et celui de l'Hérault ont voté des subventions s'élevant respectivement à 1,400,000 fr. et à 6,500,000 fr. Dans le Calvados, il a été voté une subvention de 15,000 fr. par ki-

lomètre, et même de 30,000 fr. pour une ligne située dans des conditions exceptionnellement difficiles. 5 départements, ayant préparé à l'avance des projets de chemins de fer, ont pu profiter immédiatement de la loi du 12 juillet 1865. Ce sont les départements de Saône-et-Loire, de l'Eure, de la Manche, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. Outre d'importantes subventions données par ces départements, deux d'entre eux (Eure et Manche) se sont engagés à fournir tous les terrains nécessaires à l'établissement des lignes aux compagnies avec lesquelles ils ont passé des traités. Voilà un exemple que ne sauraient trop imiter les autres administrations départementales de l'Empire ; car, nous le répétons encore ici avec intention, l'acquisition des terrains sera le véritable obstacle au développement des lignes vicinales. Terminons l'examen des résultats de la session d'août en disant que 35 conseils généraux seulement, à raison soit de l'inachèvement des chemins vicinaux, soit de l'insuffisance des renseignements, ont ajourné l'étude de la question des chemins de fer d'intérêt local.

Ces manifestations diverses et multipliées sont d'heureux symptômes pour la prospérité des chemins de fer qui s'établiront sur les données de la loi de 1865 : ce sont les plus sérieux indices de l'avenir qui leur paraît réservé. Si la faveur des conseils généraux, l'activité des préfets, la sagesse et l'habileté des ingénieurs répondent aux besoins et aux désirs publics, cette nouvelle branche de l'industrie des transports s'acclimatera rapidement dans les contrées les plus diverses de la France, et prendra un accroissement de nature à susciter l'envie de ses aînées.

EMILE LEVEL.

TRAVAUX

DES

ACADÉMIES ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES

SCIENCES MÉDICALES

II

Les Académies et les prix. — L'Ecrasement linéaire, par M. CHASSAIGNAC. — Eloge de Villermé, par M. J. BÉCLARD. — L'Homœopathie devant l'Académie de médecine. — Les Rapports secrets. — L'Ophthalmologie à la Faculté. — Variole et Vaccine. — Inoculation du tubercule, par M. VILLEMIN.

Répondant au reproche sans cesse adressé aux Académies de ne pas mettre au service de ceux qui font progresser la science les forces dont elles disposent et comme associations et comme réunions de savants, nous nous sommes efforcé de définir le rôle des commissions. Nous avons essayé de montrer combien il est injuste de vouloir faire de leurs membres les collaborateurs forcés de travaux qui ne sont pas suffisamment élaborés pour s'affirmer d'eux-mêmes.

Quand arrive la fin de l'année, le rôle des commissions change, et la plupart se trouvent, pendant plusieurs mois, à la discrétion du public. Les Académies ont, en effet, des prix à distribuer et, par conséquent, beaucoup de travaux à juger. Le nombre des gens de bonne volonté qui, par testament ou donation, créent des rentes destinées à encourager pécuniairement les tentatives les plus remarquables, et à leur donner le retentissement d'un éloge public et solennel est assez considérable. Des savants ont voulu assurer après eux un encouragement à ceux qui poursuivraient leurs études de prédilection ; des gens du monde, à ceux qui arriveraient à guérir les infirmités dont ils avaient souffert, infirmités auxquelles plu-

sieurs devaient succomber. L'Académie accepte invariablement les legs, c'est-à-dire la charge d'examiner les travaux des concurrents, de les juger, de les classer suivant leur valeur. Dans l'accomplissement de cette tâche délicate, les commissaires sont des jurés ; ils se trouvent, du moins, dispensés de toute collaboration.

Avant d'examiner dans quelles conditions s'accomplit cette tâche, il n'est peut-être pas hors de propos de rechercher ce que sont les sujets de prix, dans quelle mesure l'institution des récompenses contribue à faire progresser la science, et en quoi le concours fourni par les académiciens peut aider à ce résultat.

Les clauses renfermées dans les testaments de ceux qui ont fondé les prix permettent de ranger immédiatement dans plusieurs catégories les travaux des prétendants. Pour quelques-uns, une question nettement posée est mise au concours ; pour d'autres, il n'y a pas de programme, ou bien le programme, assez vague, laisse aux concurrents la liberté de traiter une question choisie et posée par eux.

Il est peut-être sans exemple que la mise au concours d'une question bien définie ait été le stimulant d'un progrès sérieux. Un des membres les plus éminents de l'Académie des sciences en donnait un jour, devant nous, une excellente raison : « Une question bien posée, disait-il, est aux trois quarts résolue. Si l'académicien qui propose un sujet était capable de le traiter de manière à ouvrir quelque horizon nouveau, il ne mettrait pas ce sujet au concours ; il le garderait pour lui. Les concurrents sont donc presque inévitablement mis en présence d'une question mal posée. » C'était là signaler un des vices de l'institution, qu'il ne faudrait cependant pas condamner sur ce seul grief. Il est, en effet, certains travaux qui, sans pour cela être inutiles, exigent moins l'esprit d'invention, l'ingéniosité scientifique, que de l'application, de la patience, des recherches consciencieuses ; devant ces travaux, un savant recule, mais un bénédictin se laisse tenter. Dans l'édification de la science, il ne faut pas dédaigner l'apport, l'accumulation et la mise en ordre des matériaux. Que ceux qui se sentent prêts à les utiliser dans une élaboration d'un ordre plus élevé en provoquent la réunion par l'appât d'une récompense toujours très honorable, ils auront fait une chose utile à tous les points de vue, et donné des sujets d'étude à ceux qui, capables surtout de travail et de persévérance, ont besoin d'être guidés dans le choix de la tâche à entreprendre. Les sujets de prix proposés par l'Académie des sciences sont ordinairement dictés dans cet esprit; il n'en est malheureusement pas de même à l'Académie de médecine et dans les concours de la Faculté. Le plus ordinairement, les juges avisent une question sur laquelle ils n'ont aucune espèce d'idée ; puis ils l'inscrivent sur un carré de papier et la jettent dans l'urne, se promettant d'être bien étonnés et d'avoir bien employé leur temps si le résultat du concours vient leur apprendre quelque chose. Au lieu de livrer ainsi aux labeurs des concurrents des questions le plus souvent prématurées, quelquefois sans objet, l'Académie ne ferait-elle pas mieux de favoriser les compilations et les recherches consciencieuses, réunissant ainsi, dans ses archives, des documents précieux à consulter ? Actuellement, on peut

l'accuser d'ajouter à un encombrement déjà très gênant, en provoquant une foule d'improvisations toutes coulées dans un moule uniforme avec lequel l'étudiant fait connaissance quand il se prépare à l'externat, et dans lequel, plus tard, il enfermera tout : concours de l'internat, des hopitaux, de l'agrégation, enseignement oral et écrit.

Les seuls travaux vraiment intéressants, parmi ceux que mettent en lumière les distributions de prix, sont ceux qui, entrepris et poursuivis indépendamment de toute préoccupation étrangère à leur sujet même, rentrent accidentellement dans le cadre de quelqu'une des fondations dont le programme est resté suffisamment élastique. L'Académie n'en provoque en rien l'apparition ; elle ne fait qu'en constater le mérite. C'est ainsi que le prix Barbier vient d'être attribué à M. Chassaignac, pour sa méthode de division des tissus, dite par *écrasement linéaire*, qui permet d'écarter les chances d'hémorrhagie dans certaines opérations où cet accident était particulièrement à redouter. Le lauréat et la méthode avaient fait leurs preuves depuis longtemps.

Le principal attrait de la séance a été le discours du secrétaire annuel. M. J. Béclard a retracé, en la rattachant aux considérations de l'ordre le plus élevé, la carrière scientifique de Villermé. L'orateur a parfaitement mis en lumière l'importance et l'unité des travaux d'un savant modeste, que notre génération connaissait à peine. Après d'intéressantes études sur la population et les lois de ses variations, sur les conditions hygiéniques faites aux ouvriers par quelques industries insalubres, sur l'état des prisons et l'organisation pénitentiaire, M. Villermé s'est trouvé conduit, par l'hygiène publique, dans le champ de l'économie politique. Ce premier auteur des réformes de notre régime pénal se retrouve parmi les promoteurs du mouvement libre-échangiste, et parmi les instigateurs des sociétés de secours mutuels. Il semble que les noms des chercheurs soient d'autant plus exposés à l'oubli, qu'un plus grand nombre d'hommes doit bénéficier des idées qu'ils ont mises en circulation ; il est bien de les rappeler quelquefois à la reconnaissance publique.

Dans son rapport général sur les prix, ou plutôt à l'occasion des prix, le secrétaire perpétuel, M. Dubois d'Amiens, a enregistré comme un succès scientifique l'échec de l'homœopathie devant le Sénat. Je ne crois pas que la chose ait cette importance. L'homœopathie a vécu, mais c'est le schisme qui l'a tuée ; peu importe qu'elle subsiste comme enseigne couvrant une industrie qui, incapable de se définir, n'a et ne peut avoir aucune prétention scientifique. Quand la religion des *maladies essentielles*, c'est-à-dire des maladies sans altérations matérielles, compte toujours parmi nous bon nombre d'adeptes, on doit, dans une enceinte où siégent encore quelques-uns de ceux-ci, faire à l'homœopathie des funérailles convenables. La thérapeuthique essentielle d'Hahnemann n'est pas beaucoup plus drôle que notre pathologie essentielle ; nous y étions seulement moins habitués.

Maintenant que, sous le nom d'homœopathie, on pratique la médecine

de tout le monde et de tous les temps, le moment serait plutôt venu de reconnaître les services rendus par Hahnemann à l'art de guérir. A côté du mystique, on rencontrait chez lui un critique de premier ordre. Personne n'a porté de plus rudes coups à une polypharmacie en présence de laquelle on se demande quelle part elle faisait au respect de la tradition, et quelle part à la jonglerie. Ne perdons pas de vue non plus que, si les progrès de la physiologie ont définitivement ruiné la thérapeutique meurtrière de Broussais, celle-ci avait été, dans la pratique, déjà fortement entamée par la propagande homœopathique. C'est à l'homœopathie, enfin, que nous devons de mieux connaître ce que deviennent les maladies abandonnées à elles-mêmes, et ce que peuvent, sur leur marche, les seules ressources de l'hygiène. Je regrette presque cette religion qui s'en va, et compterais Hahnemann parmi les bienfaiteurs de l'humanité s'il avait eu suffisamment conscience de l'utilité du rôle qu'il a joué.

Si la séance solennelle de l'Académie de médecine a été fort calme, elle avait été précédée d'une petite agitation sur laquelle il est bon d'appeler l'attention, parce qu'elle renferme en germe un progrès que les esprits équitables appellent de tous leurs vœux.

L'Académie donne des prix, mais sans que le public soit instruit des raisons qui ont pu motiver ses préférences, lorsqu'il y a eu un parallèle à établir entre plusieurs concurrents, ou déterminer son approbation lorsqu'elle se trouve en présence d'un travail dans lequel tout n'est pas à louer sans réserves. Les questions se tranchent dans le secret de comités dont l'existence a été parfois révoquée en doute. Quelques incidents, se produisant de loin en loin dans les sections de chirurgie, soulevaient périodiquement des réclamations et même des accusations graves, en présence desquelles MM. Bouley et Larrey ont récemment saisi leurs collègues d'une proposition tendant à ce que désormais la partie scientifique de tous les rapports de prix fût lue en séance publique. Chacun savait parfaitement dans quels cas les préoccupations scientifiques fléchissaient devant une concurrence commerciale à écarter, quels jugements avaient été ajournés ou supprimés pour éviter d'avoir à enregistrer les progrès réalisés par un chirurgien. Depuis longtemps déjà, l'opinion s'était émue d'un état de choses dont la portée et le mobile n'étaient un secret pour personne; mais on attendait que la situation fût démasquée par les intéressés, et une courageuse manifestation, tentée au sein de la Société de chirurgie par M. Verneuil, protestant au nom de l'honneur collectif contre des manœuvres qui le compromettaient, était restée sans écho. La nécessité de défendre ses travaux, compromis par des concurrents malhabiles, avait, dans ces derniers temps, conduit le baron Heurteloup à préciser les griefs des justiciables des Académies, en citant des noms, des faits et des dates; mais il est mort sans avoir terminé l'ouvrage qui faisait leur part aux inventeurs et aux marchands, ouvrage dont quelques exemplaires incomplets ont seuls circulé de main en main. Le jour des révélations semblait indéfiniment ajourné lorsque, récemment, M. Guillon, lauréat du prix d'Argenteuil, dont, contrairement à la lettre du testateur, le montant avait été frac-

tionné, saisit les tribunaux d'une réclamation discrète, se plaignant seulement d'un vice de forme. Le tribunal couvrit de sa sentence les actes de l'Académie; mais celle-ci comprendra que le véritable procès dépassait les termes de la difficulté posée par M. Guillon, et que ce procès, depuis longtemps perdu devant l'opinion, la met dans la nécessité de prévenir, par la publicité de ses rapports, le retour des anciens abus. MM. Jules Guérin et Cloquet ont immédiatement appuyé la proposition de MM. Bouley et Larrey. Nous espérons qu'ils ne seront pas seuls à peser dans ce sens sur la décision à intervenir.

Avant de passer par des épreuves qui ne sont pas du domaine de notre critique, la Faculté a eu aussi ses petites tribulations scientifiques. On l'avait consultée sur l'opportunité d'ajouter une chaire d'ophthalmologie à celles qui existent actuellement, et, circonstance qui indiquerait que l'utilité de cette chaire n'eût pas été le seul motif de sa création, on désignait en même temps, pour la remplir, un oculiste allemand, d'ailleurs fort distingué. Cette proposition a été unanimement écartée. Les raisons qui nous font approuver la décision prise par la Faculté nous font regretter les motifs donnés par elle pour expliquer sa détermination. En écartant un candidat parce qu'il est étranger, et qu'aux termes de la loi qui nous régit, il n'exerce en France qu'en vertu d'une tolérance, on rétrécit le débat; il eût mieux valu le porter de suite sur le terrain des principes, et ne pas admettre implicitement l'utilité d'une création qu'on déclarera inutile le jour où le candidat évincé, ou un autre, se représentera après avoir rempli certaines formalités où la science n'a rien à voir. Si nous considérons comme inutile la création d'une chaire d'ophthalmologie à la Faculté, c'est qu'il en existe plusieurs, très brillamment remplies, à côté de la Faculté. Le professeur auquel on vient de refuser la consécration officielle, s'en est fort bien passé jusqu'à présent, et ses cours sont, ainsi que ceux de plusieurs de ses émules, aussi suivis que si un décret y avait passé.

Si la Faculté avait seule qualité pour enseigner, il faudrait bien créer dans son sein des chaires pour toutes les branches des sciences médicales qui n'y sont pas actuellement représentées; et l'intérêt public, supérieur aux intérêts des corporations, commanderait d'y appeler le plus capable, sans avoir à se préoccuper de sa nationalité ou de celle de son diplôme.

Mais telle n'est pas la situation. A côté de l'enseignement officiel, il y a un enseignement libre qui le complète et le remplace même souvent. Le rôle de ces enseignements, qu'on a faits rivaux et que nous voudrions voir parallèles, est différent : le premier sera toujours insuffisant; le second, s'il était seul, pourrait faire quelquefois défaut. Si l'on comptait sur les professeurs libres pour enseigner l'histologie, la physiologie, l'hygiène, la pathologie comparée, etc., de fréquents chômages seraient à craindre. Il n'en est plus de même *pour les matières dont l'objet répond à un métier où celui qui l'enseigne peut faire fortune*; ici, l'enseignement libre ne fera jamais défaut, et, grâce à notre discipline universitaire, on

peut affirmer qu'il saura toujours prendre le pas sur l'enseignement officiel.

Après une période de complication croissante, les sciences, en progressant, se simplifient par le groupement des faits particuliers sous des lois générales. C'est à peine si nous commençons à en arriver là en médecine; aussi, ne sachant pas assez quelle partie du chargement devra être jetée par-dessus le bord pour soulager le navire, nous gardons encore tous les matériaux accumulés dans les époques antérieures. Les concurrents aux positions officielles doivent se munir d'une somme effrayante d'érudition; le plus gros de leur bagage est inutile, ils le savent, mais l'acquisition de cette érudition est pour eux, au pis-aller, une formalité nécessaire. Décidés à la remplir, ils se soumettent au plus pénible des *entraînements* et deviennent ainsi très propres à la pratique d'un enseignement plutôt encyclopédique que général. La Faculté se recrute donc dans une pléiade d'excellents élèves, qui feront de très bons professeurs, à la condition de n'enseigner que ce qu'on leur aura appris. Après s'être condamnés à tout enregistrer indistinctement, de peur d'être battus dans une épreuve contradictoire par un concurrent plus chargé, ils auront vu s'émousser inévitablement chez eux l'aptitude à distinguer le vrai du faux ; la perte du sens critique aura suivi de près celle de l'originalité de l'esprit. Cette fleur du panier, ainsi sacrifiée aux exigences de ce qui est devenu le *cant* médical est perdue pour la science et dispense aux étudiants un enseignement d'une uniformité désespérante. Leur catéchisme est gros ; personne n'en conteste l'utilité ; mais c'est un catéchisme.

Après ce que nous venons de dire du recrutement de la Faculté, on ne sera pas surpris de voir toutes les découvertes, tous les progrès se réaliser en dehors d'elle. M. Littré, le seul des érudits qui ait en même temps des vues générales, lui est étranger. C'est un cas de force majeure qui a introduit dans la place M. Charles Robin qui a si heureusement contribué à agrandir le champ de l'histologie et à faire profiter la médecine proprement dite de ces connaissances nouvelles. Les mêmes conditions exceptionnelles seront nécessaires pour y faire entrer M. Davaine, auteur de nombreux et beaux travaux de physiologie et de pathologie comparée. M. Marey, à qui l'on doit de si remarquables recherches sur la circulation, est un des tirailleurs de l'enseignement. Ce n'est pas seulement la désinence italienne de son nom qui interdit les fonctions officielles à M. Balbiani, dont les recherches ont jeté tant de lumière sur la vie des infiniment petits. L'histoire de nos maladies s'est vue enrichir de quelques types nouveaux signalés et bien étudiés par M. Duchenne, de Boulogne; encore un clinicien libre. L'étude scientifique de la pathologie nerveuse trouvera des éléments de la plus grande valeur dans les belles expériences de M. Philipeaux, qui n'est rien à l'Ecole. Un peu d'ordre a été mis dans la pathologie cutanée, et ses principales espèces ont été scientifiquement caractérisées par M. Bazin, qui n'est pas professeur. La découverte et les perfectionnements de la lithotritie sont le fait de travailleurs étrangers à la Faculté. Enfin, M. Claude Bernard, dont il serait trop long d'énumérer les brillantes découvertes, a commencé sa carrière

en échouant au concours de l'agrégation ; un décret l'a fait professeur, non à la Faculté de médecine, mais à la Faculté des sciences, où il devait faire de la physiologie générale un corps de doctrine, puis au collége de France. Ceux de nos professeurs qui ont un passé scientifique sont entrés à l'Ecole par la surprise d'un scrutin d'essai, comme M. Piorry, ou ne s'étaient signalés que par des tentatives assez peu attachantes pour qu'ils y aient renoncé une fois arrivés à ce maréchalat de la médecine.

Loin de nous la pensée de faire un reproche à la Faculté de rester étrangère au mouvement scientifique ; son rôle n'est pas d'y prendre part ; mais, si elle pouvait prétendre au monopole de l'enseignement, elle devrait au moins l'enregistrer. Or, cette partie de sa tâche ne devient possible à remplir qu'avec le concours de l'enseignement libre. Que ceux qui font des découvertes les exposent ; les professeurs en titre les reprendront quelques années après, s'ils sont jeunes et valides, ou laisseront ce soin à leurs successeurs s'ils sont surmenés. L'enseignement libre est nécessaire pour constater le mouvement de la science contemporaine ; et c'est à lui que s'adressent les médecins étrangers qui viennent rechercher ce qu'est notre pratique actuelle. L'enseignement libre n'est pas moins nécessaire pour suppléer aux défaillances de l'enseignement officiel : son personnel constamment renouvelé de volontaires ne connaît pas la lassitude. Quand j'étais étudiant, les cliniques chirurgicales de la Faculté avaient tous nos respects, mais dans deux cliniques seulement nous trouvions autre chose que des pages détachées des livres déjà anciens qui étaient entre nos mains. L'une était celle de M. Michon, qui n'est pas professeur ; l'autre, celle de M. Nélaton, qui ne l'était pas encore. Ce dernier commençait alors d'une façon très remarquable la publication d'un traité classique de pathologie chirurgicale. Qu'a gagné l'enseignement à la nomination de M. Nélaton à la Faculté ? Son livre n'a pas été terminé. Si de la chirurgie nous passons à la médecine, nous trouvons aujourd'hui, dans l'amphithéâtre de l'hôpital Beaujon, les meilleures leçons de pathologie interne qui se fassent actuellement à Paris, leçons qui se recommandent par une heureuse tendance à faire reposer l'étude des maladies sur les données de la physiologie. Le professeur, M. Sée, n'appartient pas à la Faculté.

Nous avons pris ces derniers exemples dans les hôpitaux et dans l'enseignement des généralités de la médecine et de la chirurgie, pour montrer clairement que non-seulement il est inutile de créer à la Faculté des chaires de spécialités, mais qu'on pourrait, sans que l'enseignement en souffrît, y supprimer plusieurs chaires faisant double emploi avec celles qu'on peut être certain de voir toujours remplies, et mieux remplies, par des professeurs libres. La Faculté aurait dû motiver son avis sur les inconvénients qu'aurait à tous les points de vue la tendance à absorber l'enseignement libre. L'annexion enlèverait à celui-ci quelques maîtres distingués, sans profit pour l'école, dans laquelle les élus ne chercheraient qu'un repos relatif, fort lucratif d'ailleurs.

L'invasion d'une épidémie de variole a remis en campagne les partisans et surtout les adversaires de la vaccine. Nous ne pensons pas qu'il y ait

lieu de prendre actuellement parti pour les uns ou pour les autres; la question *pratique*, en effet, celle de l'*utilité* générale de la vaccination, n'a été jusqu'ici résolue qu'administrativement. Il est possible, probable même, que plusieurs des accusations portées contre la vaccine reposent sur de simples coïncidences; encore serait-il bon de s'en assurer. A défaut d'épreuves tout à fait comparables, l'expérimentation sur les animaux pourrait sans doute fournir quelques données utilisables, ouvrir la porte à des hypothèses susceptibles de vérification, montrer par où aborder ce problème difficile. Un des détracteurs de la vaccine, M. Verdé Delisle, a prétendu que la vaccination des jeunes chiens les mettait à l'abri d'une maladie très commune, à laquelle beaucoup succombent avant l'âge de six mois, ajoutant que les chiens ainsi préservés perdent le flair et deviennent impropres à la chasse. Si le fait est exact, il serait infiniment plus intéressant à poursuivre que la question des origines du cowpox.

Une des plus grosses questions de la pathologie vient de faire un pas qu'on serait tenté de déclarer son premier pas, malgré l'immense quantité des travaux qu'elle a suscités. Tout le monde sait quels ravages fait la tuberculose, et, plus particulièrement, la tuberculose du poumon. Un produit de nouvelle formation, produit sans analogues dans l'économie, s'y développe et y subit une évolution dont le côté anecdotique a seul été bien étudié jusqu'ici : on a commencé par où l'on a pu. M. Villemin vient de constater que l'inoculation de la matière tuberculeuse sous la peau d'un lapin suffit pour faire apparaître la tuberculose chez ce lapin. Voilà donc une maladie qu'on peut produire à volonté, et rapidement. De là à la guérir ou à y renoncer, il y a loin ; mais en faisant varier les conditions de l'expérience autres que l'inoculation, on observera sans doute quelque chose; ce quelque chose conduira à des hypothèses nouvelles, dont la vérification conduira plus loin. Nous n'avons annoncé qu'un premier pas, mais ce premier pas est immense quand il a le mérite de bien engager la question.

A. Tripier.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

THÉATRES. — **Variétés :** *Barbe-Bleue*, opéra-bouffe en trois actes et quatre tableaux, par MM. Ludovic HALÉVY et Henry MEILHAC. — **Gymnase :** *Héloïse Paranquet*. — **Palais-Royal :** *la Consigne est de ronfler*, — *la Foire aux Grotesques*.

A tout seigneur tout honneur : saluons d'abord Barbe-Bleue, c'est lui qui fait courir Paris à l'heure qu'il est. Aura-t-il autant de succès que la *Belle Hélène*, qui sortit l'année dernière des mêmes mains, des mains heureuses, des mains féeriques de MM. Meilhac et Ludovic Halévy? Nous l'espérons (on espère tout ce qu'on désire) : pourquoi aurait-il moins de succès, ayant, selon nous, plus de mérite?

Plus de mérite! il faut s'entendre : la *Belle Hélène* n'en manquait pas, et son long triomphe semble même prouver qu'elle en avait beaucoup plus que nous ne lui en accordions d'abord. Mais il nous a été impossible, dans le premier moment, de n'en pas médire un peu. Elle nous avait causé une douleur vive, cuisante, immédiate; nous n'étions pas préparé : ce nom d'Halévy nous rappelait soit en littérature, soit en musique, des beautés tout autres, des goûts tout différents, le respect, le culte passionné des grandes œuvres. La surprise fut irritante, et pourquoi ne pas le confesser naïvement? nous n'en sommes pas encore tout à fait revenu aujourd'hui. Cependant nous avons revu plusieurs fois la *Belle Hélène*, et nous avons presque fini par nous y habituer. C'est une preuve que le genre est dangereux, puisqu'on s'habitue même à voir parodier les choses sacrées, quand ce sont des gens habiles qui s'en chargent. Nul n'a plus d'esprit que MM. Ludovic Halévy et Meilhac, et nous en avons peu à peu subi le charme, non sans protester contre ces aimables corrupteurs qui nous perdaient, contre nous-même qui faiblissions insensiblement dans la protestation et la résistance, non sans demander pardon à Homère d'avoir moins de colère contre ses ennemis. Jamais, au grand jamais, nous ne déserterons sa trop petite armée, pour passer dans leur camp; jamais nous ne permettrons à la parodie d'atteindre sérieusement notre religion homérique; jamais enfin nous n'aurons pour la *Belle Hélène* plus de passion qu'il ne convient. Seulement, il nous serait difficile aujourd'hui de la dévouer aux dieux infernaux.

Barbe-Bleue nous plaît davantage, pour cette unique raison que *Barbe-*

Bleue n'est pas une parodie. C'est une féerie véritable, c'est une féerie nouvelle avec un héros ancien et une vieille légende. De Perrault et du fameux conte, M. Halévy n'a gardé absolument que le terrible épouseur, le reste est de son invention. Le roi Bobèche, et sa femme, et sa fille, et son ministre le comte Oscar, lui appartiennent en propre. Il a même très librement brodé ce qu'il a conservé du canevas primitif. Son Barbe-Bleue n'est pas le sabreur traditionnel. Point de cabinet, point de clef magique, point de sang, point de sœur Anne ni de frères gendarmes, M. Halévy a supprimé toute cette partie de la tradition; il en avait le droit. Si jamais l'invention, la broderie et toutes les nouveautés du monde ont été permises, n'est-ce pas sur un conte de fées? Quel père ne l'a vingt fois brodé lui-même en le racontant? Qui pourra jamais savoir tout ce qu'y ajoute d'âge en âge l'imagination des familles? Tout conte de fées devient ainsi une véritable boule de neige qui se grossit de toutes les douces chimères, de toutes les fantaisies personnelles de chaque foyer. Peut-on en vouloir à M. Halévy d'avoir donné une paysanne appelée Boulotte (elle justifie d'ailleurs ce nom), pour sixième femme à Barbe-Bleue? Peut-on se fâcher de l'idée qu'il a eue d'empoisonner les épouses de ce grand homme, au lieu de leur couper le cou? Il ne les empoisonne même pas, car l'alchimiste chargé de leur administrer quelque drogue mortelle se contente d'un narcotique, et les ressuscite successivement l'une après l'autre pour son usage personnel. La création de cet alchimiste fait le plus grand honneur aux auteurs de *Barbe-Bleue*. Elle ne sort point du domaine de la féerie, non plus que les épisodes de tout genre dont ils l'ont relevée: bergeries, couronnement de rosières, fêtes nuptiales, etc., le tout assaisonné d'une pointe de gaillardise qui ne messied point. Où serait-on Gaulois, si on ne l'était dans une semblable bouffonnerie? C'en est une d'un bout à l'autre; mais ce n'est point une parodie; ces folies aimables ne touchent à rien de ce que nous avons coutume d'aimer et d'admirer. Elles ne gâtent aucune de nos traditions, elles ne profanent aucune de nos légendes. Tout y est d'un goût avouable, point d'argot, point de *cascades*, point de dissonances trop choquantes. A peine la note semble-t-elle forcée une ou deux fois, par exemple dans les couplets que Boulotte inspire à Barbe-Bleue : *C'est un Rubens!* et dans la partie de *bezigue* de l'alchimiste. Rubens et le bezigue sortent du ton. Mais c'est tout; le reste est parfait, l'ensemble se tient, les chimères, les imaginations comiques se suivent et s'enchaînent sans faire violence à notre esprit, sans imposer à notre bonne volonté de trop durs sacrifices.

Il serait curieux pourtant d'analyser, de dédoubler, pour ainsi dire, le plaisir que *Barbe-Bleue* nous fait goûter, et de se demander si c'est bien la partie comique de l'œuvre qui nous réjouit le plus. Il n'y a peut-être ic qu'une impression, qu'une préférence personnelles; cependant je les soumets à l'appréciation de tous ceux qui ont vu la pièce. Est-ce bien le rire qui s'y épanouit et y triomphe? Est-ce bien véritablement une joie bouffonne, une dilatation de la rate qu'on y éprouve? Ce n'est pas certainement du moins ce que nous y avons éprouvé. Nous avons été pris, tout au contraire, par une impression de grâce, de poésie, qu'on nous passe le

mot, par une sorte de fraîcheur florianesque, grâce d'opéra-comique, soit; poésie un peu convenue, fraîcheur-Trianon, d'accord ; mais enfin, c'est cela que nous avons ressenti. Nous avons tout pris naïvement au sérieux. Au lieu de rire, nous nous sommes abandonné à toute la mélancolie superficielle de certaines scènes, nous nous y sommes enfoncé. Effet bizarre! comme, dans les drames contemporains, nous ne prenons plaisir qu'à la partie comique, et sommes prêts à éclater de rire au moment où le parterre fond en larmes ; ici, nous nous sentions tout ému, tout pénétré par l'apparence tragique de certaines situations, encore bien que ce semblant de tragédie ne visât qu'au burlesque, et ne fût au fond qu'une plaisanterie. Explique qui voudra ce singulier phénomène : il est certain que nous avons été tout remué, positivement remué par le chant de mort de Boulotte :

> Quel drôle d'effet
> La mort me fait!;

Mlle Schneider y met toute la poésie imaginable; on dirait qu'elle y *pioche* les larmes, comme dans ces fameux *Diables roses*, où elle chantait avec tant de passion apparente et si peu de conviction réelle la complainte d'Aychiquita. Et nous, semblable au jeune homme empoisonné, nous nous y laissions duper, nous avions pitié de sa douleur, nous partagions son désespoir, nous disions tout bas : *Pauvre femme!* Nous prenions bêtement cette comédie au tragique. Cependant la comédienne se redressait toute moqueuse et nous riait au nez de son plus beau rire : « Qu'est-ce donc que me disait mon directeur? Vous voyez bien que je fais pleurer! » Nous avons pensé pleurer à *Barbe-Bleue*, ou du moins nous nous sommes livré, sans y regarder, au pathétique bouffon de la pièce. Il n'est pas jusqu'à Barbe-Bleue, le traître, qui ne nous ait rempli d'une douce tristesse lorsqu'il nous a raconté la mort de sa sixième ;

> Sur sa haquenée
> Elle allait trottant,
> De sa destinée
> Point ne se doutant.

Ce joli couplet finit par un ricanement, mais peu importe ; le veuvage du brigand, malgré l'habitude qu'il en peut avoir, nous a intéressé une minute : l'effet est produit. Il serait facile de citer dans la pièce dix morceaux qui ont le même caractère, et qui éveillent le même genre de sensibilité. La confession de Boulotte est de tous peut-être le plus charmant. Barbe-Bleue, pour expliquer sa cruauté envers Boulotte, lui dit de chercher dans sa mémoire et de se rappeler tous les crimes qu'elle a commis. L'expédient est vieux, c'est la fameuse phrase des amoureux de Scribe : « Je sais tout, vous ne me reverrez jamais! » Elle frappe toujours juste, et sur Boulotte comme sur les autres. La pauvrette n'a pas besoin de chercher longtemps pour trouver des peccadilles, voire des péchés dans sa conscience. Les souvenirs mignons, et autres, lui reviennent en foule.

> Même il m'est arrivé d'*embrasser*
> Le berger.

Barbe-Bleue la laisse tout dire, et répond chaque fois, d'un air de détachement : « N'est-ce que cela? » A quoi elle réplique d'une voix plaintive : « Ah! ah! moi j' croyais que j' mourais pour ça. » La scène entière est fine, gracieuse, touchante; elle est parfaite, enfin, et il serait difficile d'en trouver une, dans tout le répertoire, où l'on ait réuni avec plus de bonheur les éléments très complexes de l'opéra-comique français. Encore une fois, c'est là que nous avons pris un vrai plaisir, et pour rendre justice à tout le monde, la voix mordante de Mlle Schneider y a puissamment contribué. Elle nous plaît moins, que voulez-vous? dans les situations gaies que dans les moments tragiques. Sans doute, c'est un goût dépravé, une hérésie abominable, une insulte à cette bouche ironique, à ces yeux pétillants où le rire étincelle; mais enfin c'est comme cela, nous la préférons avec des larmes dans la voix, pleurante; oui, Mlle Schneider pleurante, et nous voudrions bien avoir là-dessus l'opinion des auteurs. La nôtre est la même sur eux que sur leur comédienne. Ils réussissent à merveille dans la bouffonnerie, et encore mieux, si c'est possible, dans cette manière de fantaisie délicate et discrète qui est par excellence un genre français.

Nous sommes fort en retard avec *Héloïse Paranquet*, c'est le *Lion amoureux* qui en est cause. Il nous a pris, la quinzaine dernière, toute la place dont nous disposions. Nous n'étions pas fâché de constater une fois la haute estime qu'inspire à tous les honnêtes gens un écrivain aussi sérieux, aussi convaincu que M. Ponsard, et d'en tirer un augure favorable. Il nous était doux d'opposer les applaudissements d'aujourd'hui au sot persiflage qui accueillit autrefois l'auteur de *Lucrèce* et de *Charlotte Corday*; il nous était doux surtout de voir les persifleurs rentrés sous terre. Le plaisir que nous y prenions nous a fait ajourner *Héloïse Paranquet*. C'est pourtant une jolie pièce que cette nouvelle *Héloïse*, une pièce fort bien faite, et où l'intérêt ne languit jamais, quoiqu'on y ait mis un peu trop de code. Le sujet en est vieux : c'est la lutte entre le vrai père et le père légal. L'auteur d'*Héloïse Paranquet*, quel qu'il soit, en a tiré des effets nouveaux et saisissants. Voici l'histoire, très abrégée du reste, pour ceux qui ne la connaîtraient pas; mais tout Paris la connaît. Le comte Guy de Sableuse a séduit ou cru séduire une couturière qui s'appelle Héloïse Paranquet. Il en a eu, dès le début, une fille qu'il n'a pas voulu reconnaître, mais qu'il a élevée ou fait élever sous sa direction. Plus tard Héloïse se marie avec un aventurier nommé Cavagnol, qui reconnaît et réclame l'enfant. Il faut la rendre, c'est la loi, et voilà tous les Sableuse au désespoir. Eh quoi! livrer aux époux Cavagnol l'innocence, la jeunesse, la grâce printanière d'une Sableuse! Pauvre petite Camille! l'abandonner ainsi à ces loups dévorants! Quel avenir! quel renversement d'une destinée tout entière! Au lieu de l'opulence, au lieu de la vie brillante, pure, honorée, au lieu du bonheur, la misère, la bassesse, le vice, la honte, et toute l'existence des Cavagnol! Quelle chute abominable! C'est la loi, et Camille se noierait dans cet abîme si toute loi n'avait quelques mailles un peu larges, par où les honnêtes gens peuvent se glisser pour échapper aux coquins. L'homme d'affaires des Cavagnol passe aux Sableuse avec armes et bagages, et indique à ses nouveaux clients le

moyen de mater les anciens. Aussi bien, la mère coupable se repent. En présence de la grâce, de la pureté, du charme ineffable répandu sur toute la personne de sa fille, elle sent se réveiller l'instinct maternel, et du moment qu'elle redevient mère, elle cesse de réclamer sa fille; car elle comprend que le bonheur de Camille est ailleurs que dans ses bras.

Il est inutile de dire aujourd'hui que cette pièce a réussi le premier soir, et réussit encore tous les jours auprès du public du Gymnase. Tout le monde sait qu'elle a eu un grand succès. Nous nous y associons de très bon cœur; nous avons éprouvé, nous aussi, l'émotion qui s'empare des spectateurs lorsque ces atroces Cavagnol viennent chercher leur proie. Nous avons ressenti le soulagement que procure la défection de l'homme d'affaires Avertin, et l'influence décisive de ce changement de front sur l'issue de la bataille; nous avons partagé la sympathie du public pour ce malheureux père auquel la loi arrache son enfant, sans que sa paternité puisse rien pour la défendre; enfin, nous avons admiré comme tout le monde la scène véritablement touchante où l'indigne Héloïse revient à de meilleurs sentiments. Mais, que l'auteur plus ou moins anonyme de la pièce nous permette de le lui dire : tout cela n'arriverait pas, tous ces effets ne se produiraient point si le comte de Sableuse avait reconnu sa fille. Pourquoi ne l'a-t-il pas reconnue? On nous en donne une raison, mais détestable et qui n'a convaincu personne. C'est, dit-on, que, l'ayant reconnue, il n'aurait plus le droit de lui laisser toute sa fortune, car la loi casse le testament fait en faveur de l'enfant naturel. Il y aurait à ce beau raisonnement mille arguments, même légaux, à opposer; mais à quoi bon? Personne au monde ne croira jamais que ce soit là le motif qui ait empêché le comte de reconnaître sa fille. La vraie raison qui empêche les célibataires de signer leurs enfants naturels, on ne la sait que trop; ce n'est pas la crainte par trop subtile de les dépouiller ainsi d'une partie de l'héritage qu'ils leur destinent; comment d'ailleurs, dans l'espèce, cette crainte aurait-elle pu venir au comte de Sableuse, puisqu'il ne sait pas le premier mot des lois, et qu'il se laisse prendre comme un étourneau dans la chicane engluée des Cavagnol?

Non, ce n'est pas cela; il y a une raison, une seule, qui empêche les pères d'aller mettre leur nom sous l'acte de naissance des enfants naturels : c'est qu'un enfant reconnu est une sujétion plus grande, c'est qu'on recule à l'idée de s'en charger, c'est qu'on a peur de se créer une chaîne éternelle, c'est qu'on redoute les mille servitudes de la paternité légale; c'est qu'on veut avoir les joies de l'amour sans en supporter les peines; c'est qu'on est lâche enfin devant le mal qu'on a fait. Cette seule idée, je l'avoue, me laissait peu d'estime et de sympathie pour cet honnête Sableuse qui, durant dix-huit années, n'a pas songé à reconnaître sa fille, et qui s'est laissé devancer sur ce point par un escroc. Quoique le théâtre ne soit point la vie, et que l'auteur ait le droit de compter sur quelque illusion et sur un peu de complaisance de la part du public, il est bien certain que nous réclamerons toujours en faveur du réel, lorsque votre prétention aura été de mettre du réel sous nos yeux. Voici une pièce toute remplie de réalité, de légalité, une pièce exacte, minutieuse, où les détails

les plus précis du Code contribuent à amener les coups de scène et le dénouement. On n'y est pas au théâtre, on y est au Palais ; l'orchestre ressemble à la salle des Pas-Perdus. C'est fort bien ; mais alors de quelle nature seront mes émotions? Que demanderai-je pour être touché? Je demanderai que la réalité ne soit pas seulement dans le cadre, dans l'air extérieur des choses ; j'exigerai dans les sentiments, dans l'intrigue, une précision égale; je voudrai que tout, tout absolument, soit justifié par l'auteur, comme par un avocat ou un homme de loi. C'est une pièce d'affaires, j'y réclamerai l'exactitude des affaires.

Et c'est pourquoi vous me laisserez froid lorsque vous prétendrez me persuader que si le comte de Sableuse n'a pas reconnu sa fille, c'est uniquement pour conserver le droit de lui laisser tous ses biens. Voilà une plaisanterie, et ce n'est pas ainsi qu'en usent les vrais pères. J'ai là sous les yeux un projet, quelques scènes d'une comédie en vers, qui fut ébauchée autrefois sur un sujet à peu près analogue, par Ernest Boysse. Les lecteurs de la *Revue*, qui ont lu les excellentes études de M. Boysse sur la littérature anglaise, et, tout récemment, cette jolie nouvelle de *la Fuite de Fausta*, me sauront certainement gré de leur en citer quelques fragments. C'est de l'inédit tout pur ; c'est un de ces débris incomplets et inachevés qu'abandonne à certains moments la pensée et l'affection de l'écrivain pour rêver à d'autres monuments. On y verra jusqu'à quel point, malgré la forme poétique et le ton général des scènes qui permettrait certainement au public plus d'illusions et laisserait à l'auteur plus de liberté, la réalité est, au fond, mieux observée, mieux saisie et plus délicatement rendue. Il s'agit aussi d'une couturière et d'un comte; seulement le poète, sans se faire une idée exagérée des vertus démocratiques, sans tomber dans l'ancien drame où toutes les couturières sont des anges, et où tous les comtes sont des scélérats, remet cependant les choses à leur juste place, et rend à chacun ce qui lui est dû.

MARIE. — OLIVIER.

Olivier, vous allez vous marier? — Peut-être.
— Peut-être! Oh! je sais bien que vous êtes le maître,
Je sais que les plus forts ont toujours fait la loi,
Que j'aurais tort enfin de vous parler de moi;
Je sais qu'après m'avoir entraînée, avilie,
Parce qu'un beau matin je vous parus jolie.
Vous pouvez.....
— Un sermon! et de deux, cette fois,
Quand nous serons à dix nous ferons une croix!
(*Il s'assied.*)
— C'était un jeu pour vous; mais, dans cette partie,
Ne le saviez-vous pas, l'enjeu, c'était ma vie.
Elle est perdue, hélas! Temps joyeux envolés!
Jours riants, sans soucis au travail écoulés!
Bonheur évanoui qui ne peut plus renaître!
Vous avez tout brisé..... Vous en étiez le maître!
Mon Dieu, l'histoire est simple et vous la connaissez,
Elle est vieille, et banale à faire dire assez,
Vous la savez par cœur, c'est notre histoire à toutes
Qui mourons en laissant nos enfants par les routes.

C'est l'ennui d'un travail obscur et dédaigné,
Du pain de chaque jour péniblement gagné,
D'une route honorable obstinément suivie,
C'est le dégoût enfin du devoir!....

On le voit, l'auteur ne flatte pas son héroïne ; il la prend pour ce qu'elle vaut, et telle qu'elle est, au degré ordinaire de la vertu parisienne, ni plus haut ni plus bas. Il se garde bien d'en faire un ange et de chanter Jenny l'ouvrière en son honneur. Elle se comprend elle-même et se juge. *C'est le dégoût du devoir !* Le mot y est dans toute sa violente sincérité, et renforcé encore par les vers qui suivent :

C'est l'envie
Qui nous fait rêver d'or, de parures, de fleurs,
D'étoffes étalant leurs changeantes couleurs,
De rubans, de bijoux, de chevaux, de voitures,
Et de laquais dorés sur toutes les coutures.

N'est-ce pas cela, en effet? et le poète nous escamote-t-il la vérité? Non, seulement il fait la part de chacun, et lorsque le comte, ému au récit des souffrances de toute sorte qu'une seule faute, commise pour lui, a apportées à son ancienne maîtresse, lui répond avec une bonté froide qu'elle devait s'adresser à lui dans sa détresse, qu'elle eût trouvé sa porte et sa bourse également ouvertes ; alors, indignée, furieuse, elle le confond par une foudroyante réplique :

De l'argent! — C'est donc là le suprême remède!
Ignares médecins des blessures du cœur,
C'est votre dernier mot, votre argument vainqueur.
Eh bien, voyons un peu, banquiers, comment vous faites,
Quand le besoin vous prend de liquider vos dettes!

Cela dit, elle lui fait son compte, et elle lui prouve que tout son or ne pourrait payer ce qu'elle a dépensé pour lui. Voilà le vrai, voilà la balance exacte, et sans parti pris pour personne. J'aurais cité tout cet éloquent morceau si je ne gardais une espérance que M. Boysse le reprendra quelque jour pour l'achever et pour jeter toutes palpitantes sur la scène les vérités qu'il contient. Avec un plus grand air de réalité, *Héloïse Paranquet* n'est pas au ton juste. La femme y est trop sacrifiée, la balance y penche trop pour cet homme incomparable, qui n'a pas eu le courage de reconnaître son enfant, pareil à l'auteur qui n'a pas eu le courage de reconnaître la pièce. Y a-t-il ici un nouveau cas de paternité douteuse, et celui à qui on l'attribue, Durantin, Dumas, ou tout autre, n'est-il donc pas bien sûr qu'elle soit à lui?

Le Palais-Royal a donné cette quinzaine une petite farce excellente : *la Consigne est de ronfler*, par MM. Grangé et Lambert-Thiboust. Brasseur y est parfait dans un rôle de troupier alsacien. Quant à la revue que MM. Pierre Véron et Henri Rochefort ont intitulée *la Foire aux Grotesques*, elle est toute pleine de traits mordants et de fantaisies spirituelles ; mais il semble que l'esprit y dépasse parfois la mesure de personnalité que permettent le goût et le caractère français.

A. CLAVEAU.

CHRONIQUE POLITIQUE

11 février 1866.

Nous sommes, depuis quelques jours, en pleine activité politique ; chaque peuple est à ses affaires. On dirait un vaste atelier intellectuel. On entend, de chez nous, fonctionner les rouages parlementaires d'une grande nation voisine, pendant que les Anglais, de leur côté, prêtent l'oreille au léger cliquetis de nos escarmouches constitutionnelles. La Belgique essaye de soulever d'un bras nerveux les lourdes questions d'une réforme électorale et de l'abolition de la peine de mort ; en Prusse, les députés de la nation se défendent, avec un courage digne d'un meilleur sort, contre les empiétements ministériels, et cette lutte produit des secousses violentes dont toute l'Allemagne est troublée. Le travail de l'Autriche se fait dans les diètes des pays allemands et des pays slaves, en Gallicie, en Carniole, en Bohême ; et la Russie, voisine de ces agitations, éprouve des contre-coups souterrains, qui impriment une légère oscillation à cette nationalité si longtemps immobile dans ses masses profondes. A un autre bout de l'Europe, le tumulte parlementaire de l'Italie monte jusqu'à nous par-dessus les Alpes et pénètre jusqu'en Espagne, où les Cortès délibèrent sur le discours du Trône. Au nord, les Pays-Bas sortent d'une crise ministérielle; vers l'Orient, le jeune roi de Grèce remanie pour la trentième fois son cabinet, et, de l'autre côté de l'Océan, le peuple américain, pareil au serpent qu'on a coupé en deux, fait de gigantesques efforts pour renouer ses anneaux. Ce travail bruyant et universel, dont l'écho se répercute d'une frontière à l'autre, est plein d'enseignements ; une loi unique le dirige, et si l'on veut regarder au fond, on voit que le but à atteindre est partout le même ; partout les peuples aspirent à conquérir une part de plus en plus grande de souveraineté. C'est là le grand courant de l'époque actuelle ; il n'y a pas un pays, si éloigné qu'il soit des foyers où s'accumule la contagion libérale, si voisin qu'il soit des glaces polaires—sans en excepter la Suède qui, en abolissant ses quatre ordres, vient de briser ses gothiques entraves, sans en excepter la Russie, qui nous menaçait de ses Cosaques et que notre civilisation refoule et tient en respect — il n'y a pas un pays où cette question de la souveraineté populaire ne soit la vraie question à l'ordre du jour, et ne se retrouve plus ou moins sincèrement formulée dans les débats des parlements, des assemblées provinciales, des diètes, des congrès. Il y a partout une protestation du droit contre la

force et une recherche légale pour assurer le triomphe de l'un sur l'autre.

Le rôle que joue la France dans cette œuvre de progrès est intéressant à étudier. Si l'on se place au point de vue des principes, elle n'est en retard sur aucune autre nation. Elle a le suffrage universel, qui est le dernier mot de la souveraineté populaire; mais elle n'a pas tout ce que le suffrage universel peut et doit lui donner un jour. Parmi ceux qui se déclarent satisfaits de ce que nous avons, il faut compter les honorables sénateurs qui ont rédigé le projet d'Adresse au discours du Trône, et qui paraissent convaincus que notre condition actuelle ne réclame aucune amélioration; que, chez nous, la liberté et la démocratie ont dit leur dernier mot. Les auteurs de ce projet d'Adresse, qui ont des adhérents dans les deux Chambres et même parmi les ministres, croient de bonne foi que l'on peut, avec le suffrage universel, faire d'une nation ce qu'on veut, et concilier ce grand instrument de liberté avec des restrictions apportées à l'exercice de quelques-uns de nos droits les plus essentiels. Ils parlent comme s'ils avaient le suffrage universel dans la main pour le modérer à leur gré et pour lui prescrire toujours, ainsi que Dieu à la mer, de s'arrêter au grain de sable qui est la limite invisible entre le régime actuel et le régime parlementaire. Lorsqu'on a dit que la Constitution de 1852 est « non moins opposée à un pouvoir sans frein qu'à une liberté sans frein, » on croit avoir tout dit, et l'on s'imagine que cette jolie théorie, qui put faire notre joie il y a treize ans, sera beaucoup plus heureuse que celle qui, en 1830, imagina la meilleure des républiques. Les constitutions ont une pente naturelle qui les entraîne toujours aux conséquences des principes qu'elles ont admis et proclamés. Il est aisé de voir dès à présent où peut nous conduire le suffrage universel. Il y a une dose modeste de liberté à laquelle le tempérament français s'est habitué; il s'en prive momentanément dans l'état de maladie; mais, dès qu'il revient à la santé, il demande sa ration complète, ou, pour mieux dire, il la prend. En 1848, se souvenant de cette meilleure des républiques dont on lui avait parlé dix-huit ans auparavant, et voyant qu'on ne voulait pas même lui accorder la réforme électorale, la nation s'en empara. Elle avait pris un si grand élan pour saisir ce progrès, qu'elle glissa, sans s'en apercevoir, dans une vraie république, qui, celle-là, n'était pas la meilleure. Aujourd'hui, les choses ne se passeraient pas de même; si la France veut de nouvelles libertés, point n'est besoin de violence. Comme le peuple est souverain, après tout, il peut, si l'Etat qui le représente les lui refuse, se les offrir à lui-même. Il a des mandataires qui jouissent, en vertu de la Constitution, de pouvoirs assez étendus, des mandataires qui font les lois, qui approuvent ou désapprouvent les actes du souverain; il peut charger ses mandataires d'exprimer ses désirs, et obtenir ainsi, sans violence, régulièrement, tout ce qu'il lui faut. Nous nous demandons ce que pourrait faire, contre cette revendication légale, la résistance des ministres aidée de celle du Sénat : rien absolument. Eh bien, ce cas peut se produire; il se produira certainement un jour ou l'autre, si ce n'est pas en 1869 ce sera en 1875 ou en 1881. A cette époque-là, on peut bien l'admettre, le Corps législatif ne sera pas tout à fait composé comme il l'est

à présent ; il n'y aura plus les mêmes hommes ni les mêmes idées. Nous supposons que la majorité d'aujourd'hui sera la minorité d'alors, et que M. Rouher, ou l'un de ses successeurs ayant hérité de ses idées, sera, dans cette Chambre nouvelle, l'organe du gouvernement ; il aura tort contre la majorité aussi souvent que maintenant il a raison de la minorité, et de même que, dans l'état actuel des choses, il obtient à peu près toujours des votes favorables, il n'obtiendra que des votes contraires. Le souverain, éclairé par ces votes réitérés et se souvenant, malgré le temps écoulé depuis 1852, qu'il tient son autorité de 7,700,000 suffrages, n'hésitera pas à conformer sa politique au vœu du pays. Il dira donc à ses ministres qu'ils aient à changer complétement de conduite et de langage, et les mettra ainsi dans la nécessité de céder la place à d'autres pour n'avoir pas à se contredire eux-mêmes dans l'espace de vingt-quatre heures. Cette situation pouvant être faite aux ministres aussi souvent que la majorité se déplacera au sein du Corps législatif, les ministres changeront avec la majorité, exactement comme cela se passe en Angleterre, en Italie, en Belgique. Nous faisons remarquer que le cas que nous venons de prévoir peut se produire sans que rien soit changé au régime actuel, sans que l'Empereur ait besoin de rendre un décret, sans que le Sénat ait besoin d'intervenir, par le cours naturel des choses et en vertu des droits inscrits dans la Constitution de 1852. On n'appellera peut-être pas ce gouvernement un gouvernement parlementaire ; mais il le sera de fait s'il ne l'est pas de nom, et les ministres qui savent si bien se prévaloir aujourd'hui de leur irresponsabilité verront à quoi elle se réduit le jour où ils auront devant eux une majorité mobile, et au-dessus d'eux un Empereur dont l'intérêt et le devoir seront toujours de sacrifier des ministres qui ne représentent que lui à une Chambre qui représente le pays tout entier. Voilà où doivent nous conduire les institutions actuelles. On ne paraît guère s'en douter au Sénat, et nous sommes bien persuadé que, lorsque cette phrase a été inscrite dans le projet d'Adresse : « Le peuple français a l'indépendance dans les tribunaux, *le suffrage universel dans sa plénitude*, » ceux qui l'y ont mise n'ont pas vu qu'ils affirmaient le droit qu'a le peuple français de se donner un jour toutes les libertés dont le Sénat affirme qu'il n'a nul besoin.

Les tendances peu libérales qui se manifestent dans l'Adresse du Sénat, et qui se sont fait jour dans la discussion, se retrouvent dans des mesures récentes prises par le gouvernement. Il y a comme un remous de réaction. On signale du côté du Ministère de l'intérieur une recrudescence de sévérité à l'égard des journaux, qui sont toujours les boucs émissaires des péchés d'Israël. M. le ministre de l'intérieur se donne là une rude et inutile besogne, et il ne se met pas assez en garde contre l'inconvénient qu'il y a toujours à mécontenter des écrivains qui peuvent être sympathiques au public, et que l'on écoute d'autant plus qu'on les voit chagriner davantage. La *Presse*, qui est un des organes les plus inoffensifs pour le gouvernement, et qui même lui a prêté souvent un concours utile, s'est vue traitée en ennemie ; à deux reprises différentes, dans l'intervalle d'un mois, elle a été frappée par M. le ministre de l'intérieur. Ces actes de sé-

vérité, succédant à l'ostracisme de l'*Indépendance belge* et d'autres feuilles étrangères, au refus d'autorisation qui a empêché deux écrivains distingués de continuer à écrire dans le *Courrier français*, jettent du froid dans le monde politique et paralysent, au moment où il serait assez habile de le stimuler, le zèle des écrivains. De plus, la question si controversée et pourtant si simple du compte rendu des débats législatifs a donné lieu à une note comminatoire qui a soulevé des protestations, et dont on a pris à tâche d'exagérer la portée, comme si l'on avait voulu faire comprendre à M. le ministre de l'intérieur que, si quelquefois les journaux parlent trop, l'administration, elle aussi, perd de belles occasions de se taire.

Mais revenons au Sénat. Tous les membres qui le composent ne sont pas aussi optimistes que les auteurs du projet d'Adresse ; il en est un surtout dont l'humeur caustique et malheureusement un peu folâtre a formulé, contre la politique du gouvernement, le réquisitoire le plus vif qu'on puisse imaginer. Jamais, à la tribune ou dans les journaux, on n'a critiqué avec plus de sans-façon et si peu d'égards les actes du pouvoir. En lisant les menus propos du marquis de Boissy, nous ne pouvons nous empêcher de songer que, pour les répandre dans le public et les aider à produire tout leur effet, il y a une ingénieuse combinaison qui assure le placement de ce discours à une centaine de mille exemplaires, qui le porte dans les villes et dans les campagnes, jusque dans les chaumières les plus humbles, et fait pénétrer cette rosée bienfaisante dans toutes les couches sociales. Ce n'est pas que nous soyons très effrayés de l'influence que peut exercer sur les masses populaires l'éloquence de M. de Boissy. Il met dans ses discours trop de contradictions et trop d'excentricité pour avoir jamais la moindre autorité dans notre pays ; mais il est assez irréfléchi pour fournir, sans le vouloir, des armes aux ennemis du gouvernement ; il ne connaît pas l'art des nuances et pense que toutes les vérités sont bonnes à dire. Il y en a certaines, sur le nombre, qu'il aurait pu supprimer tout à fait, par la raison qu'elles n'intéressent ni le gouvernement, ni le pays, ni, à coup sûr, aucun membre du Sénat. Nous avons lu quelque part que M. de Boissy, en parlant à tort et à travers, comme il le fait toujours, ne réussissait à contenter personne ; il nous paraît cependant que son dernier discours a réjoui particulièrement ceux qui aiment à prendre en défaut le régime actuel et qui ne sont jamais plus heureux que lorsqu'ils le voient critiquer par les hommes qui se disent ses amis. C'est là le reproche le plus sérieux que l'on peut adresser au marquis de Boissy, et c'est aussi ce qui explique la riposte extra-parlementaire qu'il s'est attirée de la part du ministre d'Etat. Les esprits bien pensants doivent en vouloir d'autant plus à ce père conscrit, qu'il est le seul dans le Sénat qui comprenne comme nous la Constitution impériale et qui ne la croie pas incompatible avec une certaine responsabilité ministérielle. De quel poids serait, dans une autre bouche que dans la sienne, au sein de cette haute assemblée gardienne de la Constitution, des considérations portant sur certaines défectuosités du régime actuel et sur la nécessité de compléter, par des réformes nouvelles, celles que nous devons à l'initiative de l'Empereur ! Il ne suffit pas, pour bien garder la

Constitution, de ne jamais y toucher; on gardait ainsi les momies que le moindre contact aurait pu faire tomber en poussière; mais une chose vivante se conserve par d'autres procédés, et nous n'en connaissons pas de meilleur, pour le maintien de la Constitution actuelle, que celui qui consiste à y introduire, de loin en loin, quelque perfectionnement réclamé par les vœux du pays. Cette initiative, qui est une de ses plus importantes attributions, le Sénat ne l'a pas encore prise. Depuis qu'il a voté le sénatus-consulte qui substituait à la présidence décennale l'Empire héréditaire, il n'a pas su de lui-même réaliser d'autre progrès, et il en est arrivé à ce degré de prudence, qu'il laisse au marquis de Boissy tout l'honneur de certaines motions. On a d'autant plus lieu d'en être surpris que, parmi les sénateurs, on en pourrait citer qui ont toujours montré, dans les diverses carrières qu'ils ont suivies pour arriver à cette dignité finale, un goût très décidé pour les tentatives libérales. Dans les derniers promus, nous en voyons deux ou trois qui ne peuvent guère se dispenser de rendre quelque visible hommage au culte de toute leur vie, et qui nous causeraient une véritable déception s'ils choisissaient, pour ne plus s'intéresser à la liberté, le moment où ils sont le plus en état de lui rendre service.

A côté des regrets que nous avons cru pouvoir exprimer sans manquer de respect au premier corps de l'Etat, il y a une justice à lui rendre, c'est que, pour la plupart des questions qui sont soumises à son examen, il a des hommes pleins de zèle et d'expérience. Nous mettons au nombre de ces derniers M. le comte de Beaumont et M. Hubert Delisle, qui ont pris l'un et l'autre, à des points de vue différents, mais avec une égale compétence, la défense des intérêts agricoles, appuyant de toute la force de leur adhésion motivée, le projet d'enquête annoncé dans le discours du trône. Si ces graves questions ne sortaient pas un peu du cadre de cette chronique, nous aurions plaisir à résumer les considérations qu'ils ont présentées au Sénat pour indiquer les causes qui tiennent l'agriculture dans le marasme, tandis que l'on voit se développer à l'excès des entreprises et des opérations financières qui détournent de l'agriculture les capitaux et les bras. Il y a là une grosse question sociale, qui mérite une sérieuse étude, et un mal qui appelle un prompt remède. Nous sommes aussi de l'avis du vieux Sully, et ce n'est pas sans une certaine appréhension que nous voyons tarir la mamelle féconde à laquelle la France s'est toujours allaitée, et qui donnait à notre pays une si bonne santé, une si fière indépendance. La véritable source de la richesse, de la richesse solide, est encore dans la terre, et il y a vraiment lieu de s'étonner de l'indifférence du capital à son égard, alors surtout qu'il se montre si empressé à favoriser des entreprises hasardeuses, qui ne lui promettent tant de bénéfices que parce qu'elles lui font courir plus de risques. A cette question se rattachent aussi des intérêts moraux et politiques que l'on a parfaitement exposés au Sénat et dont il est grand temps que le gouvernement se préoccupe.

Malgré l'importance incontestable des questions soulevées dans la discussion de l'Adresse, il en est une qui les domine toutes et qui frappe très vivement l'opinion publique. Nous avons désigné l'expédition mexicaine.

Plus on avance dans l'examen de cette question, plus on veut la serrer de près pour en faire sortir un dénoûment impatiemment attendu, et plus on éprouve d'embarras. Ce ne sont pas les déclarations apportées dans l'enceinte du Sénat par le maréchal Forey qui peuvent aider à simplifier le problème. Il serait bien vite résolu si la présence au Mexique d'une armée française n'était plus jugée nécessaire, et si l'ordre de choses que nous avons fondé avait pris assez racine dans le pays pour s'y maintenir de lui-même. Si nous en croyons le maréchal Forey, qui est, il faut bien le dire, l'homme le plus autorisé pour juger cette situation, le départ immédiat de nos troupes serait le signal de nouvelles secousses qui pourraient bien entraîner la chute de l'empereur Maximilien et rendre absolument inutiles tous les sacrifices que nous avons faits pour établir au Mexique un gouvernement régulier. D'où il suit que le but de l'expédition serait manqué et que nous ne serions pas plus avancés après tous nos triomphes militaires et tout ce que nous avons dépensé d'hommes et d'argent pour les obtenir, que nous ne l'eussions été si notre armée battue avait dû se mettre honteusement en retraite devant les soldats de Juarez. Vainqueurs sur les champs de bataille, nous serions moralement vaincus aux yeux des Mexicains et aux yeux de l'Europe, et il ne nous resterait que la honte d'avoir témérairement entrepris de violenter un peuple en lui imposant une forme de gouvernement qui n'est nullement de son goût. Nous aurions beau dire que cette forme de gouvernement n'est point notre fait, que les Mexicains l'ont eux-mêmes désirée, et que c'est bien spontanément qu'ils sont venus arracher un prince autrichien à ses loisirs de Miramar pour en faire un empereur, l'excuse ne serait point admise, et nous aurions toute la responsabilité et tout le déboire de cette chute. En admettant même que nous parvenions, par des efforts de langage, à nous désintéresser dans ce qui est personnel à l'empereur Maximilien, il ne nous serait pas aussi facile de décliner l'échec d'une politique qui s'est affirmée maintes fois avec la plus grande solennité et dont le programme très net et très précis a été tracé par l'Empereur lui-même dans la lettre qu'il écrivit, le 3 juillet 1862, au général Forey, chargé de commander l'expédition. Le chef de l'Etat, voulant expliquer pourquoi nous allions nous imposer de si grands sacrifices « pour fonder un gouvernement régulier au Mexique, » — ce sont ses expressions, — disait que nous n'avions aucun intérêt à ce que la république des Etats-Unis s'emparât de tout le golfe du Mexique, dominât, de là, les Antilles, ainsi que l'Amérique du Sud et fût la seule dispensatrice des produits du nouveau monde; et il ajoutait que si un *gouvernement stable* pouvait se constituer au Mexique avec l'assistance de la France, « nous aurions rendu à la race latine, de l'autre côté de l'océan, sa force et son prestige; nous aurions garanti leur sécurité à nos colonies des Antilles et à celles de l'Espagne; nous aurions établi notre influence bienfaisante au centre de l'Amérique; et cette influence, en créant des débouchés immenses à notre commerce, nous procurerait les matières indispensables à notre industrie. » Tout est là : fonder un gouvernement stable au Mexique; et le maréchal Forey vient nous dire que le gouvernement de Maximilien n'est

point encore stable, qu'il ne peut l'être, par la raison que les Mexicains, dépourvus d'esprit national, sont incapables de s'attacher à un gouvernement quelconque, qu'il faut donc, si on veut réussir, continuer l'occupation et même envoyer de nouvelles troupes pour arriver plus vite à inculquer aux Mexicains l'esprit national. Le maréchal Forey, que nous avons le droit de considérer comme l'homme le plus apte à juger la question mexicaine, se trouve malheureusement aller contre le sentiment général du pays qui, lui, voudrait en finir tout de suite et qui, dans son empressement de voir revenir nos soldats et s'arrêter les sacrifices de toutes sortes où nous entraîne cette entreprise, semble faire bon marché du but de l'expédition et, contrairement à son humeur habituelle, ne mettre aucun amour propre à revenir du Mexique sans avoir rien obtenu, la bourse vide et le drapeau bas.

La plus grande difficulté pour le gouvernement est là ; il n'a pu passionner la France pour l'expédition mexicaine ; il n'a pu populariser le programme du 3 juillet 1862. Nos soldats étaient à peine partis, que nous parlions de les faire revenir ; l'opposition a même poussé le désintéressement national jusqu'à souhaiter que tout s'arrêtât après l'échec militaire de Puébla. Malgré ce mauvais vouloir, le gouvernement n'a pas reculé ; il a pensé avec raison que, s'il cédait à ces manifestations, il serait blâmé plus énergiquement de sa condescendance qu'il ne pourrait l'être jamais de son obstination. Par une conséquence logique et prévue d'un pareil début, plus il persévérait dans ses projets, plus les difficultés s'accumulaient devant lui ; chaque succès obtenu faisait naître un obstacle nouveau. Aujourd'hui, l'expédition du Mexique, dans laquelle cependant la France a tout engagé, son argent, ses hommes, son honneur, n'est pas plus populaire qu'au début, et, chose surprenante, les injonctions arrogantes des Etats-Unis n'ont pas même réussi à allumer en nous la volonté, si familière cependant au tempérament français, de vaincre ou de mourir. Nous comprenons tout l'embarras du gouvernement ; c'est un embarras d'autant plus cruel que, dans la conduite de cette entreprise, il n'a pas été exempt de fautes, et que maintenant il en est arrivé, s'il veut suivre l'impulsion du sentiment public, à ne plus pouvoir les réparer, et s'il veut lui résister, à courir le risque d'en commettre peut-être de nouvelles.

Nous professons, envers l'opinion publique, un respect trop profond pour donner jamais à un gouvernement qui relève d'elle directement le conseil de la braver. Il nous en coûterait pourtant beaucoup de pousser à une retraite, dont les révélations du maréchal Forey nous font entrevoir les pénibles conséquences, et à laquelle l'attitude prise par les hommes d'Etat d'Amérique donnerait un caractère fâcheux. Dans cette perplexité, nous ne pouvons que souhaiter que l'Empereur s'inspire des véritables intérêts français, et, puisqu'il est seul responsable des actes de son gouvernement devant le pays et devant l'histoire, qu'il fasse un dernier effort pour éclairer l'opinion publique ; qu'il lui expose franchement l'état de la question, sans négliger l'aveu des fautes commises ; qu'il insiste de nouveau sur le but grandiose qu'il poursuit, et qu'il montre que

la France ne peut, sans manquer absolument de dignité, revenir avant l'heure. Nous empruntons cette dernière expression, qui ne manque pas d'une certaine allure, à l'Adresse du Sénat. En la rapprochant du discours du maréchal Forey, et de certains articles de journaux ordinairement inspirés, nous serions très porté à croire que la tendance du gouvernement n'est pas de se résigner tout de suite à l'évacuation, et qu'on est assez disposé en haut lieu à ne pas trop tenir compte des impatiences chagrines du cabinet de Washington. Il faut convenir aussi que l'incident de la prise de Bagdad par une bande de flibustiers américains vient à propos fermer la bouche à M. Seward, qui ne doit plus réclamer trop haut notre départ du Mexique. Par la prise de Bagdad, la neutralité ayant été violée d'une manière flagrante, le gouvernement de l'Union ne peut nous presser de prendre une détermination que le gouvernement français a subordonnée à la stricte neutralité des Etats-Unis. Quoi qu'il en soit, le moment est critique, et nous comprenons jusqu'à un certain point que les députés de l'opposition, qui ont l'habitude de ne parler des affaires du Mexique que pour blâmer le gouvernement et pour faire l'éloge de ce qu'il est allé combattre, aient pris, cette année, la résolution de se taire.

Pendant que d'un côté on conseille au gouvernement français de ne point évacuer le Mexique, de l'autre on lui demande aussi de ne point évacuer Rome. L'honorable sénateur qui a émis cette motion hardie ne semble pas tenir grand compte de la convention du 15 septembre ; elle n'existe pas pour lui, et d'ailleurs il pense que l'on peut bien violer une fois sa parole envers un gouvernement qui a tant de fois violé la sienne. C'est une morale politique pour laquelle nous ne ferons jamais de propagande et qui, alors même qu'elle serait admise, ne trouverait pas son application à propos du roi d'Italie et à propos des engagements qui lient le cabinet des Tuileries avec le cabinet de Florence. Pour montrer que nous avons raison, il faudrait déduire une série d'arguments, qui n'auraient pas le mérite d'être nouveaux et qui, d'ailleurs, n'apporteraient aucune conviction dans les esprits que la perspective de la chute du pouvoir temporel jette en toutes sortes d'aberrations. Le Sénat qui, depuis l'origine du conflit italien, a été chez nous le boulevard de l'ultramontanisme, et d'où sont partis contre les progrès de l'unité italienne les plus gros anathèmes, le Sénat a entendu, cette année encore, quatre discours ultramontains en une seule séance. Mais on voit bien que les défenseurs du pouvoir temporel s'acquittent d'un devoir de conscience, et débitent leur petit plaidoyer comme on récite une prière, avec l'espoir qu'il leur en sera tenu compte ailleurs qu'au Sénat. Ces quatre discours, en effet, étaient au fond assez inutiles; si les honorables sénateurs qui les ont prononcés se sont proposé de convaincre le gouvernement impérial de la nécessité de maintenir le pouvoir temporel du Saint-Père, ils ont prêché un converti, car la convention du 15 septembre, bien que stipulant le rappel de l'armée d'occupation, n'a eu d'autre but que celui de garantir au pape ses possessions actuelles. Là-dessus, M. le ministre d'Etat, renouvelant des déclarations faites depuis deux ans sous toutes les formes, s'est expliqué de la façon la plus claire. Il a même ajouté, à tout ce qui avait été dit précédemment,

la nouvelle très rassurante que le gouvernement français favorisait la formation d'une légion étrangère, destinée à protéger le pouvoir du Saint-Père contre les agressions dont il pourrait être l'objet. Cette légion pourra contenir des officiers français, des soldats français, qui ne perdront pas leur qualité de citoyens en acceptant de servir dans les Etats pontificaux. C'est à Antibes que nous organisons ce nouveau bataillon sacré et nous le conduirons, à nos frais, sur les navires de la marine impériale, jusqu'à Civita-Vecchia, jusque sur le territoire du gouvernement pontifical, afin qu'il devienne un des éléments de protection et de sécurité pour l'avenir. Il a été conclu, à ce sujet, entre le gouvernement français et le gouvernement pontifical un acte dans lequel tout est prévu : la situation des officiers, des soldats, leur paye, leur retraite, leurs droits à l'avancement dans l'armée française, qu'ils conservent dans une certaine mesure, alors même qu'ils seront investis d'une mission à l'étranger. Il faut espérer, puisque le gouvernement lui-même s'en mêle, que le souverain Pontife sera mieux défendu par cette nouvelle armée que par celle qui s'organisa en 1860, sous les auspices de M. de Mérode, et qui, malheureusement pour l'illustre général qui la commandait, ne fut pas invincible. Les partisans du pouvoir temporel peuvent donc dormir en paix ; pour résister au voisinage des idées italiennes, plus à craindre que l'armée italienne; pour résister à la force morale, qui seule est autorisée, aux termes de la convention, à avoir raison de la résistance des cardinaux, la papauté aura un bataillon. Heureux les hommes de foi qui croient à ce bataillon ! Nous croyons davantage au bon sens des Italiens, qui ont compris que l'unité et l'indépendance de la patrie pourraient devenir une réalité sans Rome capitale; il leur suffit que Rome devienne une ville italienne. La convention du 15 septembre, soumise à deux interprétations bien distinctes, ne leur a pas imposé d'une manière absolue l'abandon de leurs premiers projets ; mais en leur créant des obstacles et en ajournant indéfiniment la réalisation du programme national, elle les a fait réfléchir, et nous sommes bien convaincus, quoi qu'il arrive, alors même que la France ne ferait pas cadeau d'un bataillon étranger au souverain Pontife, que Florence restera bien longtemps le siége du gouvernement italien.

Ce n'est point, nous devons le dire, malgré l'interprétation fournie par M. le ministre d'Etat, la convention de septembre qui produit en Italie cette situation rassurante. Elle est dans les faits. La convention n'a pas *créé* deux souverainetés distinctes, comme l'affirmait avec insistance M. Rouher. A quelque point de vue que l'on se place, ces mots sont impropres, et nous sommes surpris que le ministre n'en ait pas trouvé de plus exacts. Est-il besoin de dire que l'acte de septembre n'a créé ni la souveraineté du pape, ni la souveraineté du roi d'Italie, qui l'une et l'autre n'avaient pas attendu cela pour exister ? Disons, pour parler juste, que la la convention du 15 septembre a *constaté* un fait, a limité un droit, et n'embrouillons pas, avec des termes inexacts, une question qui a donné lieu jusqu'à présent à beaucoup trop d'équivoques. On ne saurait choisir avec trop de soin, lorsqu'on parle au nom du gouvernement, les expressions dont on se sert. Dans ces affaires d'Italie surtout, il y a bien assez des obs-

curités que le français transalpin répand sur la question sans y ajouter celles qu'y pourrait mêler une éloquence dédaigneuse de la valeur des mots. Nous ne savons si c'est aussi parce qu'il manque un peu de littérature française que, dans une note récente et qui n'a été publiée qu'hier, le général Lamarmora, relevant certaines assertions contenues dans les dépêches espagnoles, semble s'écarter de l'interprétation donnée à la convention du 15 septembre par le cabinet des Tuileries, et retombe en plein dans ce qu'au Sénat on appelle l'interprétation italienne. Dans cette pièce, le ministre de Victor-Emmanuel dit en propres termes que les démarches faites par l'ambassadeur d'Espagne à Paris auprès de M. Drouyn de Lhuys s'inspirent d'une doctrine qui est la négation même du droit public italien : « C'est celle d'après laquelle le territoire et la population de Rome seraient frappés d'une espèce de mainmorte au profit de la catholicité, et qui tend à préjuger une épreuve *dont le résultat doit dépendre des populations romaines.* » Ou nous comprenons mal ce français, ou cela signifie que si les populations romaines en manifestent le désir, le pape verra ce qui lui reste de pouvoir temporel fondu dans la grande patrie italienne. Ce sera peut-être pour le bataillon qui se forme à Antibes l'occasion de se montrer.

Pour le moment, les membres du Parlement italien ne songent guère à Rome ; ils ont des affaires plus pressantes ; la question financière réclame de leur part un remède prompt et sûr. Il ne paraît pas que le plan de M. Scialoja, dont nous avons donné ici un exposé fidèle, ait des chances sérieuses d'être adopté ; il rencontre surtout une très vive résistance dans la classe des propriétaires, fort bien représentée à la Chambre et qui reproche au ministre des finances de grever la propriété foncière par l'impôt foncier, par l'impôt sur le revenu et par l'impôt sur les denrées. L'opposition s'organise donc contre M. Scialoja et va probablement commencer l'attaque sur la question des douzièmes provisoires qui a déjà été un mauvais terrain pour M. Sella. Mais si le Parlement italien prend à tâche de repousser successivement tous les plans financiers qu'on lui propose, où l'Italie trouvera-t-elle les ressources nécessaires pour alimenter les services publics et s'acquitter envers ses créanciers ? Il y a beaucoup de gens, en France surtout, qui s'adressent cette question et qui, dans l'impossibilité où ils sont d'y répondre d'une manière satisfaisante, se laissent aller à des craintes dont on peut trouver le symptôme fâcheux dans la dépréciation de toutes les valeurs italiennes. Les bruits les plus alarmants sont mis en circulation, et il s'en faut de bien peu que le crédit du royaume d'Italie ne soit complétement ruiné. Telle est donc aujourd'hui l'affaire dominante, celle qui est l'objet des plus grandes anxiétés de ce côté-ci et de l'autre côté des Alpes, et qui ne pourrait plus même se résoudre par un emprunt avant que le Parlement ait adopté un plan financier offrant de très sérieuses garanties et basé sur un peu d'équilibre entre les recettes et les dépenses. On aimerait aussi une certaine stabilité dans le gouvernement, dût cette stabilité s'acheter au prix d'une dictature. Nous ne conseillerons jamais au roi d'Italie de recourir à ce moyen, ni même à l'expédient qui consisterait à provoquer de nouvelles élections. Les élec-

teurs lui renverraient la même majorité, parce qu'ils voteraient sous l'impression qui leur a fait donner leurs voix à des hommes du parti avancé, et qui a sa source, il faut bien le reconnaître, dans le mauvais état des finances et l'établissement de nouveaux impôts. Le meilleur parti à prendre pour le roi d'Italie serait évidemment de choisir son ministère, sinon dans la majorité, du moins dans le centre gauche, où sont des personnalités éminentes, des hommes de sens et d'expérience, avec lesquels les députés de la gauche parviendraient aisément à s'entendre. Le moment approche où le souverain devra opter entre la composition d'un pareil ministère ou la dissolution du Parlement.

Sans avoir la même gravité qu'en Italie, les affaires de la Prusse se compliquent chaque jour d'une difficulté nouvelle, et nous voyons M. de Bismark agir sans aucune espèce de ménagement envers la représentation nationale. Il a obtenu de la cour suprême de Berlin un arrêt qui autorise des poursuites contre les députés coupables d'avoir prononcé à la Chambre des discours anarchiques. On avait bien raison de dire qu'il y avait des juges à Berlin; les représentants de la nation trouvent même qu'il y en a trop, et ils protestent avec la plus bruyante énergie, sous toutes les formes, contre la décision de la cour suprême. La conduite de M. de Bismark envers la Chambre des députés serait tout à fait inexplicable, et pourrait même, nous en convenons, paraître démesurément imprudente si on devait, pour la juger, se mettre au point de vue des autres pays constitutionnels. Il n'y a pas à en douter, pour se conduire de la sorte, M. de Bismark doit avoir, sinon des excuses, du moins des raisons; il doit se sentir une force quelconque dans le pays. Au lieu d'une, il en a deux: il a le roi d'abord, qui, en Prusse, n'est ni une fiction, ni une abstraction, et de plus, il a ou il croit avoir la nation. Cette confiance du ministre dans la nation, alors que la Chambre qui en est la représentation légale lui montre une si grande hostilité, est une chose bien extraordinaire et qui, au premier abord, semble parfaitement absurde. Elle doit être quelque peu fondée cependant, et l'on peut s'en rendre compte en se rappelant le résultat des dernières élections faites au mois d'avril 1862. M. de Bismark, qui en a parfaitement gardé le souvenir, n'hésite pas à déclarer que la Chambre des députés ne représente que très inexactement le pays, et voici comment il arrive à cette conviction: les statistiques officielles ont démontré que, en avril 1862, le nombre des électeurs du premier degré — on sait qu'en Prusse l'élection se fait à deux degrés — était de 3,449,237; le nombre des votants fut de 1,182,254, ce qui revient à une proportion de 30 p. 100 des électeurs inscrits. Or, il y a trois catégories composant la masse des électeurs primaires, et voici comment, toujours d'après les mêmes statistiques officielles, les électeurs se sont groupés: la première catégorie, comptant 160,467 électeurs, n'en a envoyé que 97,791, soit 60 p. 100; la seconde, comptant 460,822 électeurs, n'en a envoyé que 221,589, soit 48 p. 100; la troisième enfin, qui en compte 2,827,933, n'en a envoyé que 862,874, soit 30 p. 100. Ces chiffres ont leur importance, et renferment tout le secret de la politique de M. de Bismark. Il sait que les députés ne représentent en réalité guère

plus de 1 million d'électeurs, et il pense avec quelque raison que les 2 millions qui restent sont pour lui; il se croit donc, à lui tout seul, plus fort que tous les députés réunis. En outre, et ceci encore est à bien considérer, la Chambre se compose de 352 membres, et, comme en Prusse la loi des incompatibilités n'existe pas, près de la moitié de ces députés sont des fonctionnaires auxquels des lois plus anciennes que la Constitution elle-même confèrent une sorte d'inamovibilité, puisque, d'après ces lois, ils ne peuvent être révoqués qu'en vertu d'un jugement, très difficile, presque impossible à obtenir. Par une conséquence assez logique de cette situation bizarre, la plupart de ces députés-fonctionnaires font partie de l'opposition, et ils ne se bornent pas à voter contre le gouvernement dans la Chambre, ils le contrarient encore le plus qu'ils peuvent dans le rayon administratif où s'exercent leurs fonctions. Nous n'avons nullement en vue, en fournissant toutes ces explications, de justifier M. de Bismark; nous croyons qu'une représentation nationale, quelle qu'elle soit, mérite le respect et les égards du pouvoir exécutif, qui a toujours le droit de la dissoudre et qui n'a pas celui de l'humilier.

Ce conflit, d'ailleurs, qui a pour effet de blesser les principes constitutionnels, affaiblit aussi l'action du gouvernement au dehors. On en acquiert vite la conviction en relevant quelques points mis en évidence depuis l'ouverture de la dernière session. — A la suite de la guerre avec le Danemark, on sait que le gouvernement prussien a conclu avec l'Autriche le traité de paix de Vienne, qui stipule la co-souveraineté de la Prusse sur les duchés de l'Elbe. Ce traité n'a jamais été contesté par la Chambre des députés; mais la convention de Gastein, qui n'en est que le complément, l'a été par la raison que, dans la convention de Gastein, il y a une stipulation qui cède le Lauenbourg à la couronne de Prusse, pour une somme de deux millions de thalers. La Chambre dit qu'aux termes de la constitution aucune province ne peut s'ajouter au territoire prussien sans son consentement; le roi répond qu'il a payé le Lauenbourg non avec l'argent de l'Etat, mais des deniers mêmes de la couronne, et que par conséquent il ne se trouve pas dans la nécessité de soumettre à la Chambre des députés l'arrangement relatif à cette province. La Chambre vient de protester par un vote contre une telle interprétation; ce qui n'empêche pas les députés qui ont fait cette petite manifestation contre le gouvernement d'être très enchantés de l'acquisition du Lauenbourg, et d'en apprécier toute la valeur. Mais on est en désaccord sur les questions intérieures, et la Chambre, comprenant qu'un succès politique rendrait plus facile au gouvernement ses empiétements sur la représentation nationale, fait tout son possible pour empêcher ce succès. Si l'accord avait existé entre la Chambre et le gouvernement, nul doute que l'affaire du Lauenbourg n'eût été accueillie non-seulement sans la moindre difficulté, mais encore avec le plus vif enthousiasme. L'anomalie devient encore plus flagrante si l'on va au fond de la question des duchés de l'Elbe; la population prussienne et la grande majorité de la Chambre des députés sont passionnément annexionnistes; elles le sont à ce point, que la déclaration récente par laquelle le comte de Bismark annonce que le gouvernement pourrait bien se contenter

d'une simple union personnelle du Sleswig et du Holstein avec la Prusse, est considérée comme un pas en arrière.

Sous le rapport diplomatique, la question des duchés vient d'entrer dans une phase nouvelle, qui mérite toute notre attention. Aux termes de la convention de Gastein, les deux grandes puissances allemandes, pour éviter les nombreux conflits qui auraient pu résulter de l'administration commune des duchés, ont résolu de se partager cette administration. C'est à ce titre que l'Autriche est maîtresse dans le Holstein. Elle en profite pour convoquer les Etats de ce duché qui pourraient bien, si l'envie les prenait, contester la légalité des stipulations de Gastein et proclamer le duc Frédéric d'Augustenbourg, pour lequel à Vienne on a une préférence marquée. Mais à Berlin on est beaucoup moins porté pour ce prétendant. Voilà pourquoi la Prusse, qui s'est réservé la co-possession de la totalité des duchés et qui s'en considère avec l'Autriche comme la légitime propriétaire, a fait à Vienne des représentations sérieuses au sujet des réunions qui se sont prononcées en faveur de la convocation des Etats. Il y a eu de part et d'autre des explications amères, qui sont de nature à faire revenir complétement les hommes politiques de l'Europe du premier jugement qu'ils ont porté sur la convention de Gastein. Cette convention, en effet, avait paru d'abord être le signal d'une nouvelle alliance entre la Prusse et l'Autriche, tandis qu'en réalité, et cet avis a toujours été le nôtre, elle ne faisait que préparer une rupture plus éclatante entre les deux grands Etats allemands. De l'autre côté du Rhin, on prévoit déjà la rupture; nous voyons un symptôme de cette préoccupation dans la brochure que vient de faire paraître un des écrivains les plus distingués de l'Allemagne, M. Wolfgang Menzel, sous ce titre : la *Prusse et l'Autriche en* 1866. M. Menzel se prononce sur la solution future de la question des duchés; il insiste sur le rôle historique des deux grandes puissances de la Confédération et conclut à la nécessité du développement maritime de la Prusse au nord, et au devoir qui lui incombe de défendre les duchés contre toute espèce d'agression qui pourrait les menacer plus tard, notamment du côté de la Russie. M. Menzel est partisan d'une alliance permanente entre la Prusse et l'Autriche; sur ce point, nous ne saurions être d'accord avec le savant écrivain, qui mérita jadis le surnom de Gallophage. Ses propres dissertations prouvent que ces deux puissances ont toujours été rivales, et que la Prusse a infiniment plus de chance de réaliser l'idée d'une concentration des forces de l'Allemagne en s'alliant à la France qu'en cherchant à donner à l'Autriche des compensations qui ne pourraient qu'augmenter la puissance de cet empire là où il importe précisément de la diminuer. Ce qui nous a le plus frappé dans l'écrit de M. Menzel, c'est un exposé de la politique de la Russie, qui n'attend que la fin de son *recueillement* pour s'opposer au travail de l'unité allemande. Il fait à la Prusse le reproche assez fondé de ne pas avoir profité de la guerre d'Orient pour enlever à la Russie la Pologne et pour lui dicter, sous le rapport économique et commercial, des conditions auxquelles cette puissance s'est toujours refusée de souscrire. Nous aurons peut-être lieu de revenir sur cet écrit substantiel et intéressant.

Jusqu'à présent, le Parlement britannique ne s'est guère occupé que de sa réponse au discours de la couronne. Le vote de l'Adresse, à la Chambre haute et aux Communes, a été précédé de nombreuses attaques dirigées contre le gouvernement. On lui a reproché d'abord d'avoir trop tardé à prendre les mesures contre l'invasion de l'épizootie. Lord Derby a blâmé aussi l'envoi de commissaires à la Jamaïque, et le chef du parti tory a laissé voir par le ton de ses attaques qu'il engageait une campagne sérieuse contre le cabinet Russell. Mais le véritable terrain de la lutte sera incontestablement le bill de réforme; déjà lord Derby s'est plaint de ce que le ministère avait torturé cette question de tant de façons, qu'il avait fini par y créer la confusion la plus désespérée. Lord Russell a répliqué par une critique amère du bill présenté par lord Derby, et il a annoncé qu'il soumettrait à la Chambre, probablement vers la fin du mois, un projet de réforme parlementaire. C'est à ce moment que les discussions du Parlement prendront un intérêt réel. Le peuple anglais attend avec une impatience fébrile qu'on le mette en possession de ses droits légitimes; il s'étonne et s'inquiète du peu d'explications que le discours du Trône a fournies sur le bill de réforme. Ce discours a parlé longuement de tous les pays, et, sur ce qui intéresse à un si haut degré la nation britannique, il a dit quelques paroles d'où l'on ne peut rien augurer de précis, et qui font plutôt pressentir une demi-mesure qu'une réforme radicale et définitive. On ne peut se dissimuler cependant l'importance que les classes ouvrières attachent à la prompte réalisation de ce progrès, et le degré de passion qu'il soulève dans toute l'Angleterre C'est comme un réveil menaçant de toute une partie de la population; des observateurs impartiaux ont même cru remarquer les symptômes d'une révolution sociale. On met à nu les misères et les dégradations sordides que, jusqu'à présent, on avait tenues cachées sous un voile impénétrable; la question du paupérisme se dresse et donne en guise d'arguments le tableau repoussant de ce que l'on voit dans les workhouses, de ce que l'on y mange, de ce que l'on y dit, de ce que l'on y fait. Tout Londres s'est ému d'un récit publié tout récemment dans la *Pall-Mall-Gazette*, et que nous devons à M. Louis Blanc d'avoir pu lire à Paris, dans le journal dont il est le correspondant. Lorsqu'une nation, si libre, si grande, si puissante qu'elle soit, a de pareilles taches, elle doit avoir hâte de les laver. Nous pensons que ces hontes ne survivront pas à la réforme électorale; il suffit d'ailleurs qu'elles soient dévoilées pour ne pas tarder à disparaître.

LÉONCE DUPONT.

MADAME SZARVADY ET LES FRÈRES MULLER.

Il y a trente ans environ, quatre artistes, quatre frères, arrivaient à Paris, où les précédait une réputation éclatante. C'étaient les frères Müller,

de Brunswick. Depuis quelques années, ils parcouraient triomphalement l'Allemagne, et ils avaient voulu, enhardis par le succès, tenter la redoutable épreuve devant laquelle hésitent les plus fermes : affronter le public parisien.

Chose singulière ! les artistes étrangers, virtuoses ou compositeurs, savent que l'esprit de routine domine trop souvent chez nous, que nous sommes défiants de parti pris, que nous nous révoltons d'instinct contre les gloires consacrées, que certaines formes de l'art répugnent décidément à notre nature, et ils viennent à nous quand même ; ils ont besoin de la France, de Paris, et il leur semble que, tant que Paris n'a pas dit son mot, tant qu'ils n'ont pas entendu les applaudissements de ce terrible public, ils ne sont pas sûrs de leur gloire acquise, de leur valeur, de leur génie.

Paris fit un excellent accueil aux nouveaux arrivants. Je ne dirai pas qu'il fut enthousiaste, mais le petit groupe éclairé auquel ils avaient fait appel tint à honneur de leur prouver qu'ils étaient compris, et que la grande tradition musicale avait chez eux ses fidèles. Au fond, en dehors d'un cercle assez restreint, les frères Müller laissèrent peu de traces de leur passage. Notre éducation musicale n'était pas alors ce qu'elle est aujourd'hui. Sans doute, nous avions fait des progrès depuis la Restauration et le beau temps de la période rossinienne ; mais ce progrès était surtout sensible dans le domaine de l'œuvre lyrique. La *Muette*, *Guillaume Tell*, *Robert*, *les Huguenots*, n'avaient pas, sans laisser une trace profonde, passé sur la première scène lyrique française. On regardait peu du côté de la symphonie, moins encore peut-être du côté du quatuor ; d'ailleurs, on avait Baillot et ses excellents auxiliaires ; c'était assez pour cette petite phalange d'amateurs convaincus.

Voici qu'aujourd'hui quatre frères Müller nous arrivent encore. Leur père, Charles-Frédéric, était le chef de la famille ; il tenait le premier violon dans les célèbres séances dont j'ai parlé, et que la mort, en frappant deux des frères, avait désorganisées depuis dix ans. Le mardi 6 février, les quatre jeunes artistes, auxquels s'était jointe, — grande fortune ! — Mme Szarvady, donnaient leur première séance à la salle Pleyel.

Le Paris musical d'aujourd'hui a singulièrement dépassé celui d'il y a trente ans. Depuis quinze ans, et malgré d'apparentes défaillances, j'allais dire des scandales quotidiens, un double progrès se manifeste : le bataillon des initiés a grossi et s'appelle légion ; l'éducation musicale s'est élargie, raffinée, et en dehors du drame lyrique, des vastes symphonies à orchestre, nous concevons, nous recherchons des jouissances plus discrètes, plus intimes. La musique de chambre s'infiltre de plus en plus dans nos mœurs.

Les frères Müller ne pouvaient arriver à un meilleur moment. L'admiration que nous professons, je le dis tout d'abord, pour les nouveaux-venus, ne doit pas nous empêcher d'être justes pour leurs prédécesseurs ; je parle de ceux qui, depuis des époques variables, poursuivent courageusement une œuvre difficile, et ont élevé chez nous la musique de chambre à une hauteur inespérée.

Pendant que MM. Lamoureux et Rignault, s'adressant surtout au public

dont l'éducation commence, intronisent à la salle Herz des *Séances populaires*, où, moyennant une rétribution modeste, la foule peut venir entendre les pages les plus claires, les plus brillantes, sinon les plus élevées, de Haydn, de Mozart, de Beethoven, d'autres artistes s'occupent surtout de ces diverses fractions du public dont l'éducation plus avancée permet de leur offrir des mets plus recherchés. MM. Armingaud et Jacquard — je prends les noms les plus connus — ont enrichi leurs programmes de ces grandes œuvres modernes que l'Allemagne nous envoie ; ils épuisent Mendelssohn, ils étudient Schumann avec amour ; ils se plaisent aux tentatives vaillantes, aux hardiesses ambitieuses. De leur côté, M. Maurin et ses amis s'adressent spécialement à ces œuvres étranges, mystérieuses, incomprises, qui remontent aux dernières années de Beethoven, alors que le grand maître, plus séparé que jamais du monde qui l'environnait, s'abîmait dans ses méditations sublimes, et se repliait anxieusement sur les mystères de sa propre nature. Je ne parle pas des séances de MM. Alard et Franchomme, dont l'exécution achevée défie toute comparaison, et de tant d'autres maîtres dont le nom mériterait de trouver place dans ce catalogue rapide. J'ai tenu seulement à rappeler au lecteur les magnifiques ressources dont la musique de chambre dispose aujourd'hui chez nous.

Avais-je tort de dire que les frères Müller avaient bien choisi leur heure? J'ai hâte d'ajouter que leur succès a été grand. Ils ont trouvé un public sympathique, ouvert à toutes les émotions vraies, avide des œuvres élevées, assez familiarisé avec les hautes qualités de l'exécution et du style pour reconnaître de prime-abord qu'il avait affaire à des virtuoses d'élite.

Je voudrais donner au lecteur une idée de ces quatre virtuoses, destinés assurément à continuer la grande tradition de leur famille. J'ai trouvé, dans une sorte d'étude, écrite sur les *Frères Müller* par un des critiques distingués de l'Allemagne — un compositeur, un poète, Louis Kœhler de Kœnigsberg — de très intéressants détails biographiques que je regrette de ne pouvoir transcrire ici avec quelque étendue. Cet opuscule renferme encore sur le quatuor, sous ses diverses formes, d'Haydn à Rubinstein, des aperçus ingénieux, hardis, éloquents, qui mériteraient de passer dans notre langue. Je me contenterai d'en extraire quelques lignes qui renseigneront le lecteur, mieux que je ne saurais le faire, sur les jeunes artistes arrivés d'hier chez nous.

C'est Charles Müller qui tient la partie de premier violon ; c'est sur lui que repose naturellement la part la plus grande de responsabilité ; ses frères le reconnaissent volontiers pour leur maître, pour leur conseil. Non-seulement il a approfondi tous les secrets de son instrument et sait assouplir son talent à toutes les exigences de la pensée du maître qu'il interprète, mais il a fait, de la langue musicale une étude opiniâtre. Ce n'est pas seulement un artiste, un compositeur de mérite, c'est un érudit. Il a été — c'est tout dire — à l'école de Dehn, un de ces vieux maîtres, rares aujourd'hui, qui ont pénétré les arcanes du contre-point avec l'ardente obstination d'un bénédictin.

Après lui, vient Hugues, le second violon, qui s'efface modestement devant son frère et l'égale presque à force de s'inspirer de sa pensée. Bernard, l'alto, est l'aîné de la famille; il a trente-six ans. Les voyages, la fréquentation des grands artistes de tous les pays l'avaient formé de bonne heure. Il joue de l'alto comme Viguier et il sait s'oublier devant ses frères. Tout s'efface devant l'œuvre commune; à un moment donné, tous ces cœurs se fondent, toutes ces pensées se mêlent et une unité merveilleuse sort de cette fraternelle entente. Guillaume la complète; il est jeune, ardent, et Louis Kœlher, qui sait les qualités de l'emploi, le félicite de la vigueur de son bras et de la puissance de ses muscles. Le violoncelle a ses exigences.

Dès la première partie du premier morceau, la salle savait à quoi s'en tenir sur ces jeunes gens. Un *allegro* de Schubert, suivi de la grande mélodie si connue, *la Jeune fille et la Mort*, variée par le maître, a immédiatement donné la mesure de leur *virtuosité*, et un applaudissement unanime a éclaté. Un quatuor d'Haydn a permis de les étudier sous un nouvel aspect.

L'unité de son, l'unité de style, à laquelle arrivent les frères Müller, est à coup sûr le côté le plus saillant de cette belle exécution. Il faut les avoir entendus pour se faire une idée de cette fusion sans pareille, de cette absorption de chacun dans la pensée du maître qu'ils traduisent. Grâce à cette entente mystérieuse, électrique, l'auditeur est mis avec le maître en un contact immédiat; comme ils sont sûrs d'eux-mêmes, comme la pensée, le sentiment individuel sont la pensée même, le sentiment de tous, ils peuvent se permettre, dans les moments pathétiques, des véhémences d'explosion, dans les passages très retenus, des atténuations de son que ne hasarderaient pas d'autres artistes. C'est très neuf et très audacieux.

Le grand attrait de la soirée, c'était le *trio* de Beethoven pour violon, violoncelle et piano. J'ai dit plus haut que Mme Szarvady avait bien voulu prêter son concours à MM. Charles et Guillaume Müller. On s'attendait à une exécution superbe de l'œuvre de Beethoven. Le *trio* en *si bémol*, l'une des plus belles pages, l'une des plus grandioses, l'une des plus passionnées qu'ait enfantées le génie du maître, exécuté par de tels artistes, quelle fête! quel éblouissement! Toutes les espérances ont été dépassées, et l'auditoire, écrasé sous son émotion, est resté sans force pour applaudir. La puissance, le génie de l'artiste — je ne parle pas seulement du compositeur — ne vont pas plus loin.

Le *trio* en *si bémol* était une des prédilections de Beethoven. Peu de jours avant sa mort, il l'exécutait avec quelques amis; il se retrempait dans cette fougue de vie et de jeunesse, dans cette adorable sérénité de l'*adagio* et dans les promesses d'éternité qui l'inondent. Oh! comme on comprend bien, en entendant de telles choses, le mot de Beethoven: « Dieu est, dans mon art, plus près de moi que des autres..... Je communie avec lui sans crainte..... Celui qui comprend ma musique sera délivré de toutes les misères que les autres traînent partout avec eux! » En écoutant, l'autre soir, cette page prodigieuse, interprétée par Mme Szarvady avec une perfection désespérante, je me répétais ces paroles du grand

homme, et je me sentais véritablement sous la griffe du maître, tant ces admirables virtuoses s'étaient profondément abîmés dans sa pensée.

A. DE GASPERINI.

Bibliothèque universelle de Diodore de Sicile, traduite du grec, avec deux préfaces, des notes et un index, par Ferd. HOEFER, 2e édit., 4 vol. in-12. Paris, Hachette. 1865.

Quand les Romains, dans le premier siècle avant Jésus-Christ, eurent conquis l'Orient et réuni sous leur domination tous les peuples civilisés, l'idée d'une histoire universelle dut se présenter à beaucoup d'esprits. Pour la première fois, le monde ancien formait un tout. Les régions mêmes qui restaient en dehors de ce vaste ensemble y touchaient et en formaient comme les limites visibles. L'immense empire appelait une histoire qui comprît tout ce qu'il embrassait, et s'étendît jusqu'aux pays barbares qu'il atteignait. Deux écrivains, presque à la même époque, tentèrent cette œuvre, l'un en latin, l'autre en grec. Le premier, Trogue Pompée, ne nous est connu que par les extraits qu'en a faits Justin; l'autre est Diodore de Sicile. Son ouvrage, conçu sur un plan très vaste, nous est arrivé en partie. Il semble qu'il justifiait le titre de *Bibliothèque historique*, que l'auteur lui avait donné ; par ce qui nous reste, on peut juger que c'était une véritable encyclopédie historique de l'antiquité.

On lui reproche ce qu'on reprochera toujours aux compilations de ce genre. Embrassant un nombre infini d'objets, Diodore ne peut en approfondir aucun, et chaque fois qu'il traverse une des périodes que les maîtres de l'histoire se sont appropriées, il nous paraît superficiel et inexact. Ce sont des défauts inhérents à un aussi vaste corps d'annales, et il ne faut pas les reprocher trop sévèrement à un écrivain qui nous a rendu après tout un très réel service. Diodore semble avoir bien compris l'étendue et les obligations de sa tâche ; il nous apprend dans sa préface qu'il a employé trente ans à l'exécution de son œuvre. Il a, dit-il, parcouru avec bien des fatigues et bien des risques une grande partie de l'Asie et de l'Europe, afin de voir de ses yeux la plupart des contrées les plus importantes dont il aurait à parler. Enfin, un long séjour à Rome lui permit de consulter une masse de documents rassemblés dans cette grande ville. Une préparation aussi consciencieuse ne pouvait manquer de produire un ouvrage intéressant, et, en effet, la *Bibliothèque* de Diodore contient des renseignements très nombreux et très variés. L'auteur ne se renferme pas dans le récit des faits, il recueille avec zèle sinon avec critique une foule de détails relatifs à la religion, aux sciences physiques et naturelles. Cela même le rend assez difficile à traduire ; ses deux précédents interprètes les plus accrédités, Terrasson et Miot, ne l'ont pas toujours entendu, et généralement ils se sont trompés où s'était trompé le traducteur latin. Le nouvel interprète, le docteur Hoefer, doit à sa forte éducation germa-

nique de pouvoir traduire directement le texte grec, sans être obligé de s'appuyer sur une version latine; il doit à ses profondes connaissances scientifiques de pouvoir saisir et rendre avec précision un grand nombre de détails de géographie, de physique et d'histoire naturelle où l'excellent Miot n'avait rien compris. C'est en somme une très bonne traduction faite sur l'original et pouvant en tenir lieu. Diodore n'est pas un écrivain que l'on lise pour le style, et l'on peut s'abstenir d'aller chercher péniblement dans le grec ce qui est là, en français, à notre portée.

La première édition de cette traduction de Diodore parut il y a une vingtaine d'années; elle était épuisée ; nous félicitons l'éditeur intelligent qui nous en donne une seconde, et surtout l'auteur qui, au milieu des travaux les plus importants, a bien voulu revoir son ouvrage et le conduire à ce point d'achèvement où il n'a rien à redouter d'un contrôle sévère.

M. Hoefer a reproduit sa première préface et en a donné une seconde. On ne s'étonnera pas qu'elles diffèrent l'une de l'autre. Vingt ans fécondent et mûrissent les idées. Toutes deux méritent d'être lues.

Dans la première, l'auteur, qui s'occupait alors d'une histoire générale des sciences, essaye de montrer quel profit on peut tirer pour ce genre de recherches des récits de Diodore. Il pense qu'à la base de beaucoup de fables et de légendes, on trouve des faits scientifiques dissimulés sous une forme poétique, mais pourtant reconnaissables. Je sais qu'aujourd'hui on est peu disposé à admettre ce genre d'interprétation, et qu'on n'attribue aux légendes qu'une réalité poétique; mais il ne faudrait pas pousser ce système à l'excès, et il est probable en effet que beaucoup de fables reposent sur des phénomènes naturels plus ou moins imparfaitement connus. Pour en atteindre la substance sous leur vêtement poétique, il ne serait pas inutile de joindre à l'érudition du philologue les connaissances du savant. C'est au fond tout ce que réclame cette première préface, et elle ne demande rien de trop.

La seconde est bien plus ambitieuse. En l'intitulant : *liquidation du passé, préparatian de l'avenir*, l'auteur a marqué son but à une distance où il n'est pas facile de le suivre. Ajoutons que pour faire tenir en quelques pages la somme d'idées que suppose un tel dessein, M. Hoefer a dû les serrer les unes contre les autres au point qu'elles manquent d'air et de jour. Tous les fils de la trame tiennent fortement les uns aux autres; mais la lumière ne passe pas assez facilement à travers ce réseau trop dense. Nous aurions voulu détacher de ce tissu quelques idées maîtresses et les déployer dans tous les sens ; mais une pareille exposition demanderait bien de l'espace et nous éloignerait beaucoup de l'honnête Diodore, qui n'était pas, lui, un penseur, mais un compilateur.

Il y aurait injustice cependant à ne pas indiquer quelques-unes de ces idées, qui sortent d'une forte intelligence, habituée aux longues méditations, et qui, jaillissant toutes vives de l'esprit qui les a longtemps portées, nous arrivent avec une ardeur communicative. On ne lit pas froidement ce qui est écrit avec une aussi noble sincérité.

C'est tout une philosophie de l'histoire que nous propose M. Hoefer. Il

la fait reposer sur la croyance en Dieu et en l'immortalité de l'âme. Ce n'est pas de proclamer ces deux dogmes qui est chose nouvelle, c'est de leur attribuer une telle importance pour la direction des choses humaines, c'est de faire du surnaturel la clef du naturel, et cela sans aucune tendance vers le mysticisme ou les religions positives. Notre collaborateur, M. Derôme, s'est plaint plus d'une fois, ici même, que le résultat de la science est le triomphe des intérêts matériels sur les intérêts spirituels; il sera charmé de voir un homme aussi savant faire de la science un instrument de l'émancipation des âmes, pour arriver par cette émancipation à un meilleur ordre dans l'humanité.

Dégager l'âme du poids des appétits physiques, des passions violentes, des vulgaires intérêts, telle est l'œuvre qu'il faut accomplir, dans la mesure où elle est possible, si l'on veut faire sortir l'humanité de la fausse voie où la retiennent l'ignorance et le culte de la matière. Pour l'accomplir, la liberté nous a été donnée, et c'est en la dégageant de plus en plus des liens qui l'oppriment, en l'affermissant par l'exercice, que nous nous rendrons capables de contribuer à l'édification de sociétés nouvelles, bien différentes des sociétés troublées et malheureuses dont l'histoire du passé nous offre le monotone et désolant spectacle.

Notre guide dans cette œuvre, c'est la science. Elle nous fait connaître la nature, et présente ainsi à notre esprit un type incomparable d'ordre et d'harmonie; elle nous apprend à la dompter de telle sorte, que l'homme libre ne soit pas asservi à un ordre d'où la liberté est bannie.

Voilà quelques idées de cette préface; je n'ai promis que de les indiquer; ceux qui voudront les suivre dans leur continuité logique recourront aux pages placées en tête de la traduction de Diodore. Quoiqu'elles dépassent de beaucoup le point de vue de l'historien grec, elles ne sont pas déplacées en tête de son livre, et si on les compare avec sa propre préface, on verra quelle différence il y a pour l'élévation des idées entre deux époques qui ont d'ailleurs plus d'une ressemblance, sans compter le goût des compilations encyclopédiques et des histoires universelles. L. J.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

LA PRESSE

ET

SA LÉGISLATION

EN FRANCE

La législation qui régit actuellement la presse française compte aujourd'hui quatorze années d'existence. Le moment est peut-être venu d'étudier les effets de cette législation et de se demander s'ils ont répondu de tous points à l'attente du législateur de 1852. C'est ce que je vais essayer de faire dans les lignes qui suivent.

Je parlerai d'abord de l'autorisation préalable ; je traiterai ensuite de la juridiction administrative et de la juridiction correctionnelle ; puis, après avoir étudié avec quelque détail la législation fiscale des journaux, je terminerai par de courtes réflexions sur la politique adoptée par le gouvernement en matière de presse et sur les résultats de cette politique.

I

C'est un axiome admis par tout le monde que la société française est la plus démocratique qui soit sur la terre. A ne considérer que ses opinions, je l'admets volontiers. Celui qui viendrait vanter chez nous les charmes du privilége et les bienfaits de l'aristocratie aurait des chances d'être fort mal accueilli. Aussi se garde-t-on bien de

nous tenir un langage aussi imprudent. On nous répète chaque jour que les priviléges ont été abattus par la révolution de 1789. On oublie de nous dire qu'ils ont bien vite relevé la tête. Il faut un privilége pour imprimer des livres, un autre privilége pour les vendre dans une boutique, un autre pour les vendre dans la rue; hier encore, il fallait un privilége pour exercer la modeste profession de boucher ou de boulanger. Toute notre organisation financière et industrielle, en dépit de Turgot et de l'Assemblée constituante, est fondée sur le privilége. En accordant ou en refusant un privilége à telle ou telle de nos grandes compagnies, le gouvernement peut, d'un trait de plume, créer, détruire, déplacer, non pas seulement des fortunes individuelles, mais des fortunes collectives, puissances inconnues à nos pères. Le système de l'autorisation, combiné avec celui des subventions gouvernementales, a donné naissance à une véritable aristocratie financière, qui doit tout au gouvernement, qui pendant quelque temps lui a payé ses bienfaits avec usure, mais qui aujourd'hui est devenue pour lui plus dangereuse qu'utile. La matière est riche et m'entraînerait loin. J'y reviendrai peut-être un jour. Aujourd'hui, je ne veux parler que des priviléges politiques, et dans le nombre, je n'en veux prendre qu'un seul : celui sur lequel est fondée l'organisation de la presse.

Il ne s'agit pas pour moi, dans ce moment, des pénalités plus ou moins rigoureuses qui peuvent frapper les journalistes; il ne s'agit ni de la répression judiciaire, ni de la répression administrative : j'y reviendrai tout à l'heure. Je ne traite pas, pour l'instant, une question de liberté : je traite une question d'égalité. Il s'agit du droit que le gouvernement a cru devoir se réserver de donner ou de refuser aux journaux l'autorisation de paraître. Une semblable disposition paraîtrait moins extraordinaire sous une constitution fondée sur des principes aristocratiques. On ne s'étonnerait pas de voir un gouvernement qui croirait avoir de bonnes raisons pour restreindre le nombre des électeurs se fonder sur les mêmes motifs pour limiter le nombre des journalistes, et demander des garanties à ceux-ci comme à ceux-là. Mais ce qui se comprend plus difficilement, c'est une organisation aristocratique de la presse à côté d'une organisation démocratique du suffrage. Dès qu'on reconnaît à tous les Français le droit de participer à la rédaction des lois, soit directement par le vote des plébiscites, soit indirectement par la nomination des membres du Corps législatif, comment ne pas leur reconnaître le droit de publier des journaux, c'est-à-dire de donner simplement leur avis sur des questions qu'ils sont appelés à décider en dernier ressort?

Le gouvernement en a jugé autrement. Au moment où il rétablis-

sait dans toute son étendue le suffrage universel, réglementé et limité par la loi du 31 mai, il réglementait à son tour la presse et limitait le nombre des journaux. Il créait ainsi, en faveur de ceux qu'il laissait subsister, ou dont il devait plus tard autoriser la publication, un véritable privilége : un privilége amovible, révocable, mais enfin un privilége. Il faisait plus : il établissait une hiérarchie entre ces journaux, puisqu'il leur interdisait de modifier leurs conditions de publicité sans une nouvelle autorisation. Il résultait de là qu'une barrière presque infranchissable était élevée entre les journaux de province et les journaux de Paris, entre les journaux hebdomadaires ou semi-hebdomadaires et les journaux quotidiens. Il résultait de là que les journaux quotidiens établis à Paris devenaient les grands seigneurs de la presse, les chefs de l'aristocratie nouvelle instituée par le décret du 17 février 1852. Je ne crois pas qu'on me conteste le mot d'aristocratie. Privilége, hiérarchie, ne sont-ce pas là les deux caractères des institutions aristocratiques ?

Tout se tient dans un système politique, et l'on ne méconnaît pas impunément le principe sur lequel on s'appuie. La contradiction choquante que je viens de signaler entre l'organisation du suffrage et celle de la presse sous le régime actuel ne devait pas tarder à porter ses fruits. Si l'on songe, en effet, que le droit de réunion, suspendu en France depuis quatorze ans, n'a été appliqué, à l'époque des dernières élections, que sur quelques points de la France et dans une mesure fort restreinte ; que ces *meetings* de la dernière heure ne sauraient fournir à des corps électoraux aussi nombreux que les nôtres la possibilité de se concerter ; que trente-cinq mille électeurs isolés les uns des autres peuvent malaisément se renseigner sur le mérite des candidats qui sollicitent leurs suffrages ; que, par conséquent, lorsqu'ils n'ont pas une entière confiance dans les conseils de leur préfet, ils sont amenés à suivre les avis du journal qui passe chaque jour entre leurs mains, on comprendra l'influence exercée par deux ou trois organes importants de la presse démocratique sur les dernières élections générales et sur les élections partielles qui ont suivi. C'est le gouvernement lui-même qui a créé cette influence. En réservant par privilége à quelques journaux le droit de représenter l'opinion indépendante, il en a fait les grands-électeurs de l'opposition, en même temps qu'il a fait des quatre-vingt-neuf préfets les électeurs du parti gouvernemental. Si le double système des candidatures administratives et du monopole de la presse devait s'éterniser, le suffrage universel deviendrait le plus restreint des suffrages.

On parle souvent de l'influence exercée par l'aristocratie anglaise sur les élections. Il est vrai que sur les quatre cents colléges élec-

toraux qui nomment les six cent cinquante membres de la Chambre des communes, il existe bien encore une vingtaine de bourgs-pourris. Il est vrai que par cette porte sont entrés au Parlement, à côté des hommes d'Etat les plus éminents de l'Angleterre, à commencer par Pitt et par Fox, quelques fils de lords médiocres et ignorants. Il est vrai qu'en dehors des bourgs-pourris proprement dits, quelques grands seigneurs, grâce à leur situation sociale et à leurs relations, peuvent disposer d'un certain nombre de voix dans les pays où ils résident. Mais il ferait beau voir le duc de Devonshire ou le marquis de Londonderry essayer de transformer la Cité de Londres en un vaste bourg-pourri, ou de faire voter à son gré le West-Riding du Yorkshire. L'influence des personnages les plus considérables de l'aristocratie anglaise est bornée aux bourgs les moins peuplés, aux comtés les moins importants. Nos lords du journalisme sont plus heureux ; leur toute-puissance n'est nulle part plus incontestée que dans ces villes riches et populeuses, dont le vote fait autorité et donne à une élection générale son caractère.

Je suis loin de dire que les dépositaires de ce pouvoir exceptionnel approuvent la législation à laquelle ils le doivent ; je sais que la plupart l'ont publiquement blâmée. Je ne recherche pas non plus si les directeurs des grands journaux quotidiens de Paris emploient bien ou mal leur immense influence. Ils l'emploient naturellement, comme les grands seigneurs anglais, à faire prévaloir leurs opinions politiques ou leurs préférences personnelles. Ils font élire leurs amis, leurs collaborateurs ; ils se font élire eux-mêmes. Si leurs choix sont bons, j'y applaudis ; s'ils sont mauvais, je les excuse : la toute-puissance à des entraînements dont il est difficile de se défendre. Si, par hasard, ils étaient ridicules, ce qui n'arrivera jamais, j'en suis convaincu, dans un pays comme la France, j'admettrais qu'ils ont été inspirés par le désir de démontrer d'une manière frappante les vices de tout privilége. C'est ainsi qu'au XVIII[e] siècle, lord Camelford, propriétaire d'un bourg-pourri, voulait y faire élire son nègre, pour discréditer l'institution. Encore une fois, je n'examine pas l'usage du privilége. Je me contente d'en constater l'existence et de me demander comment elle peut se concilier avec les principes d'une constitution démocratique.

Je fais une autre réflexion. La pairie anglaise se compose de près de cinq cents personnes. Si elle ne comptait que dix ou douze membres, chacun d'entre eux serait beaucoup plus puissant. Or, nous n'avons guère plus de journaux à Paris ; encore faut-il en réduire le nombre, si l'on ne compte que ceux qui ont une sérieuse influence sur le suffrage universel. Il faut rayer de la liste les journaux catholiques ou légitimistes ; il faut encore en rayer les feuilles officieuses.

L'influence de ces dernières ne leur appartient pas en propre, mais au gouvernement. C'est donc entre les mains de trois journaux, de quatre tout au plus, que se concentre la force créée par la législation de 1852, et l'on peut dire que les directeurs de ces journaux, en dépit de nos principes d'égalité, déposent dans l'urne électorale les bulletins par centaines de mille.

On trouve que le régime actuel a été sévère envers la presse. Il a été peut-être encore plus imprudent que sévère. Il la craignait, cette force que tous les gouvernements redoutent et que tous rendent plus redoutable par les mesures que leur inspire leur effroi; il la craignait, lorsqu'elle était répartie entre cinquante journaux dispersés, divisés, acharnés les uns contre les autres. Il lui a donné, en voulant l'affaiblir, l'unité et la concentration qui lui manquaient. Quelqu'un a comparé sa conduite à celle de ces chevaliers du moyen âge qui, avant de combattre un ennemi, l'armaient de toutes pièces, pour se donner le plaisir de triompher avec plus de difficulté et plus de gloire. Peut-être, en imitant ces généreux chevaliers, avait-il la conviction que les adversaires qu'il se choisissait ne le combattraient qu'à armes courtoises, comme au temps des tournois.

Courtoise ou non, l'arme est redoutable; elle l'est d'autant plus qu'elle est placée dans un moins grand nombre de mains. Le gouvernement doit aujourd'hui le savoir. Ce ne sont pas, assurément, des ennemis bien impitoyables que la *Presse*, le *Siècle* ou l'*Opinion nationale;* et pourtant l'échec qu'ils ont infligé dans Paris aux candidats de l'administration n'a pas pu ne pas être vivement ressenti.

Les dernières élections générales, du reste, ont donné, à ce point de vue, d'utiles leçons à tout le monde. Le gouvernement connaît maintenant la portée du décret du 17 février 1852. Les journaux que nous venons de citer connaissent leur force, et, aux prochaines élections générales, ce ne seront pas neuf députés seulement qu'ils feront nommer. Quant aux autres journaux, privilégiés comme eux, mais privilégiés moins riches et moins puissants, ils ont appris qu'à lutter contre eux il y avait autant de chances de succès qu'il y en aurait eu au XII[e] siècle, pour un simple banneret qui aurait voulu déclarer la guerre au duc de Bourgogne ou au comte de Toulouse.

C'est bien, en effet, une puissance nouvelle qui s'est révélée dans ces mémorables journées du 31 mai et du 1[er] juin 1863 : puissance fondée sur le privilége, créée par la législation, et qui n'a rien de commun avec cette presse des Etats-Unis ou de l'Angleterre, produit spontané et reflet naturel de l'opinion. Sous le régime de l'égalité et de la libre concurrence, la presse reçoit l'impulsion du pays; car toute opinion qui n'est pas représentée trouve aussitôt un organe, et tout organe qui ne représente pas une opinion est con-

damné à périr. Sous le régime du privilége, au contraire, c'est la presse qui donne l'impulsion au pays.

Un des plus fidèles serviteurs du second Empire semble avoir soupçonné le danger que recèle cet état de choses pour le gouvernement lui-même. Dans la dernière circulaire que M. de Persigny adressait aux préfets avant de quitter le ministère, il se plaignait en termes amers de la manière dont le suffrage universel s'était laissé conduire dans quelques villes. M. de Persigny, qui a si bien vu le mal, avait eu, pendant la durée de son ministère, le remède entre les mains. Il suffisait de multiplier les autorisations de journaux, ou, mieux encore, de supprimer complétement la nécessité de l'autorisation. Le suffrage des grandes villes alors aurait été livré complétement à lui-même, et il aurait été impossible de douter de la sincérité de ses décisions. On aurait pu l'accuser encore de se mal conduire, mais non pas de se laisser conduire.

II

Tout le monde a pu remarquer comme moi que les questions relatives à la situation de la presse et à la législation qui la régit reprennent, depuis quelque temps, une importance qu'elles avaient perdue, et provoquent un intérêt qu'elles n'étaient plus habituées à exciter. Malheureusement, on ne prend pas toujours ces questions du meilleur côté; c'est ainsi qu'on se préoccupe des dispositions répressives plus que des dispositions préventives: c'est ainsi qu'on s'élève plus vivement contre l'avertissement, la suspension et la suppression, que contre l'autorisation préalable, le droit de timbre et le droit de poste, qui sont trois ennemis bien plus dangereux pour la liberté de la presse.

J'ai à peine besoin de rappeler que, pendant la dernière discussion de l'Adresse, un des amendements qui ont réuni le plus de voix avait pour but de demander la suppression du système des avertissements, et le remplacement de la juridiction administrative par la juridiction correctionnelle en matière de presse. J'ai applaudi et j'applaudis encore aux intentions libérales des auteurs de l'amendement; j'ai applaudi surtout à l'excellent discours prononcé dans cette occasion par l'honorable M. Martel; j'ai éprouvé une agréable et consolante surprise en voyant, pour la première fois depuis longtemps, la presse traitée avec bienveillance et avec équité par des hommes qu'on ne peut accuser ni d'une hostilité systématique contre le régime impérial, ni d'un goût exagéré pour les idées ultrà-démocratiques.

Il faut, selon moi, féliciter sincèrement l'honorable M. Martel et ses amis de l'initiative qu'ils ont prise dans cette occasion et de l'utile discussion à laquelle leur amendement a donné lieu, même lorsqu'on n'est pas complétement d'accord avec eux (et c'est le cas dans lequel je me trouve) sur la question spéciale qu'ils ont soulevée devant la Chambre.

Cette question était remise tout récemment sur le tapis par deux journaux importants à des titres divers, par *le Siècle* et par *l'Impartial dauphinois*. La feuille libérale de Grenoble, par l'organe de M. Maisonville, son principal rédacteur, se prononçait dans le même sens que l'honorable M. Martel et les autres auteurs de l'amendement dont je viens de parler. Comme eux, elle demandait que la presse fût soustraite à la juridiction du ministère de l'intérieur et livrée exclusivement aux juges ordinaires, si toutefois on peut appeler juges ordinaires, en pareille matière, les juges correctionnels. M. Havin, au contraire, dans *le Siècle*, après avoir rappelé avec raison que, dans un pays libre, le jury est le juge naturel de la presse, déclarait que, tout compte fait, il préférait encore la juridiction administrative à la juridiction correctionnelle.

L'Impartial dauphinois est un des meilleurs organes de cette vaillante presse de province, qui a pris depuis quelque temps une si grande et si légitime importance ; je fais grand cas de son opinion en toute circonstance, comme de l'opinion de *la Gironde*, du *Sémaphore de Marseille*, du *Phare de la Loire*, de *la France centrale*, du *Progrès de Lyon*, du *Salut public*, du *Mémorial des Deux-Sèvres*, etc. ; je suis heureux lorsque mon sentiment s'accorde avec le sien ; et dans l'article même auquel je fais allusion, il y a plus d'un passage que je signerais volontiers des deux mains. J'ai au contraire le malheur d'être rarement d'accord avec *le Siècle*, et je me suis vu plus d'une fois obligé de le combattre. Et pourtant, dans la question spéciale qui m'occupe en ce moment, je ne suis pas de l'avis de *l'Impartial dauphinois ;* j'aurai le courage de le dire, je suis de l'avis du *Siècle*.

Je ne compare pas les hommes, je compare les institutions. Je ne recherche pas si le ministère de l'intérieur a pour habitude de sévir plus ou moins rigoureusement que les tribunaux correctionnels. Je n'ai jamais compris les hommes d'Etat qui disaient : « le jury ne condamne pas assez. » Je ne comprendrais pas davantage un journaliste qui dirait : « La juridiction administrative condamne moins que la juridiction correctionnelle, je préfère la juridiction administrative. » Ce ne sont pas des garanties de clémence ou de sévérité, ce sont des garanties de justice qu'on doit demander à un juge.

Ces garanties, est-il besoin de le dire, je ne les trouve réunies

complétement ni dans la juridiction administrative ni dans la juridiction correctionnelle ; et ce n'est aucun de ces deux systèmes que je choisirais s'il m'était permis de choisir. Mais, hélas ! je n'en suis pas là. Je ne suis pas convié à dire quel est le système que je préférerais à tous les autres. Tout au plus m'est-il permis de me prononcer entre deux systèmes inégalement défectueux, de choisir le moindre de deux maux, ou du moins d'indiquer quel est celui que je choisirais si j'avais voix au chapitre.

Je sais tout ce qu'on peut dire contre la juridiction administrative en matière de presse. J'ai eu et j'aurai peut-être encore quelque jour l'occasion d'en exposer les graves défauts, dont le principal est l'absence d'une instruction suffisante et d'un débat contradictoire entre l'accusé et son accusateur, qui se trouve être en même temps son juge. Mais ces défauts sont compensés, au moins en partie, par un avantage que je ne saurais trouver dans la juridiction correctionnelle. La supériorité dont je parle n'a, du reste, rien d'offensant pour les juges correctionnels; elle tient uniquement à ce que le ministre de l'intérieur est un grand personnage.

Le ministre de l'intérieur, dis-je, est un grand personnage, ou s'il ne l'est pas, il le devient par ce seul fait qu'il est appelé au ministère de l'intérieur. Dès lors tous ses actes ont un immense retentissement, non-seulement en France, mais sur tous les points du monde civilisé. Les mesures de rigueur qu'il a l'occasion de prendre contre la presse (mesures auxquelles son nom, et son nom seul, demeure attaché) après avoir été l'entretien de la France et de l'Europe, sont colportées dans toutes les parties du globe et nous reviennent, au bout de six mois, consignées dans les journaux de Melbourne ou de San-Francisco.

Il est impossible, je le crois du moins, de ne pas sentir peser sur soi une certaine responsabilité morale, lorsqu'on se trouve placé dans une situation si exposée à tous les regards, lorsqu'on est investi d'un pouvoir dont l'étendue est si considérable et l'exercice si public. On a beau dire que cette responsabilité morale n'a aucune sanction en dehors de la conscience de celui sur qui elle pèse. Qui donc ignore, après tant d'expériences faites sous nos yeux, que les affaires de presse sont aujourd'hui les affaires les plus délicates pour un ministre de l'intérieur, et que celui qui les traiterait avec légèreté serait sûr de ne pas rester longtemps ministre ?

Comparez maintenant à cette juridiction, d'autant plus responsable qu'elle est plus élevée et plus personnelle, la juridiction modeste, collective et pour ainsi dire anonyme de la police correctionnelle. Encore une fois, ce ne sont pas les hommes dont je parle ici : ce sont les institutions. Les magistrats français, je le sais, sont in-

tègres, honnêtes, consciencieux. Mais ce n'est pas d'après leur conscience qu'ils doivent juger; c'est d'après un texte de loi inflexible, dont ils n'ont pas le droit de s'éloigner. Ils ne peuvent pas (et M. Havin l'a fort bien fait remarquer), ils ne peuvent pas tenir compte, même quand ils le voudraient, des considérations de pure équité, considérations décisives en matière de presse, considérations dont le juré ou le fonctionnaire de l'ordre administratif peut et doit tenir compte. Enfin ils sont trois, et si par hasard le public connaît leurs noms, il ignore lequel d'entre eux a fait pencher la balance du côté de l'acquittement ou de la condamnation; tandis qu'en présence de ce juge unique qui s'appelle le ministre de l'intérieur, le doute n'est pas possible : un seul homme décide, un seul homme répond de ses décisions devant le public, juge suprême et sans appel en matière de presse.

Ah! si les tribunaux nous offraient, au lieu de la responsabilité anonyme et collective dont je viens de parler, la responsabilité vraie, la responsabilité individuelle; si, au lieu de trois modestes juges, renouvelés chaque année par un roulement à peine remarqué du public, nous avions le juge anglais, le juge qui siége quelquefois pendant vingt ans à la même place, le juge dont le nom est connu, dont les arrêts sont discutés d'un bout à l'autre du pays, le juge qui n'a que quinze égaux et à peine un seul supérieur dans toute l'Angleterre; si à côté de ce juge nous avions douze jurés dont l'unanimité, et non pas la simple majorité, fût nécessaire pour décider qu'un de nos écrits est contraire aux lois ou à la morale; si par conséquent la protestation d'une seule conscience convaincue ou même hésitante suffisait pour empêcher de prononcer une condamnation à la légère, alors, alors seulement, nous parlerions de juridiction ordinaire, et nous demanderions sans hésiter qu'on nous renvoyât devant les tribunaux.

Il y a cependant un point sur lequel il est impossible de ne pas être de l'avis de l'*Impartial dauphinois*. La feuille libérale de Grenoble a raison de demander que le gouvernement se décide enfin à choisir entre les deux systèmes qu'il met tour à tour en pratique. C'est surtout en matière de répression que le cumul devrait être interdit. Depuis quatorze ans que le gouvernement expérimente concurremment la juridiction correctionnelle et la juridiction administrative, il doit savoir laquelle lui paraît la plus efficace et la plus équitable. Quant à moi, je l'avoue, mon choix est fait, mon goût est fixé. La juridiction administrative relève de l'opinion; la juridiction correctionnelle n'en relève pas. Tant que durera un semblable état de choses, je préférerai le plus mauvais des ministres de l'intérieur aux trois meilleurs juges de la police correctionnelle.

III

Une réforme bien plus urgente, à mon sens, que la substitution de la juridiction correctionnelle à la juridiction administrative, ce serait le remaniement de la législation fiscale qui régit aujourd'hui la presse. L'impôt du timbre et le droit de poste, tels qu'ils sont présentement organisés, constituent, selon moi, un des obstacles les plus considérables qui s'opposent, non-seulement à la prospérité de la presse française, mais à sa liberté. Le gouvernement rendrait service aux journaux et se rendrait service à lui-même (j'essayerai du moins de le démontrer), en modifiant l'assiette de ces deux impôts; il pourrait le faire d'autant plus facilement, que, dans cette circonstance, il ne se donnerait pas un démenti à lui-même. Le décret du 17 février 1852 n'a guère fait qu'adopter à cet égard le système établi par la loi de 1850, en y introduisant quelques légères modifications.

Ce système est loin d'être équitable, surtout en ce qui concerne le timbre. Une feuille de soixante-douze décimètres carrés supporte un droit de timbre de six centimes. L'usage s'étant établi en France de vendre quinze centimes un numéro de journal quotidien, on voit que l'impôt du timbre absorbe à lui seul 40 p. 0/0 du prix de vente du journal. Quelle est l'industrie qui se trouve frappée d'un impôt aussi considérable? L'honnête bourgeois qui achète son journal quinze centimes et qui souvent, à ce prix, le trouve encore trop cher, a-t-il quelquefois réfléchi au poids écrasant d'un tel impôt? Que dirait-il si l'Etat percevait 40 p. 0/0 de la valeur brute des produits de son industrie ou des objets dont il fait commerce?

L'impôt est donc excessif dans sa quotité. Il est en outre vexatoire dans son mode de perception. Le droit de timbre se perçoit, non pas sur chaque numéro *vendu*, mais sur chaque numéro *imprimé*. Je fais imprimer trois mille exemplaires d'un journal, je n'en vends que deux mille; je n'en paye pas moins un impôt énorme sur les mille exemplaires qui restent entre mes mains. C'est donc un impôt qui, contrairement à toutes les maximes de la saine économie politique, vient frapper la production au lieu de frapper la vente du produit. Qu'on adopte un pareil système lorsque la vente d'un produit est difficile à constater, passe encore. Mais quoi de plus facile à constater que le chiffre auquel s'élève la vente d'un journal timbré? Quoi de plus facile que de restituer à l'administration de

chaque journal le droit perçu sur les numéros invendus, à charge pour elle de livrer ces numéros pour être mis au pilon? Il ne serait même pas nécessaire de restituer effectivement aux journaux les sommes perçues; il suffirait d'ouvrir à chaque journal un compte qui se réglerait tous les quinze jours ou toutes les semaines. La dépense ne serait pas grosse pour l'administration du timbre; elle serait insignifiante surtout en comparaison des bénéfices énormes que les journaux donnent à l'Etat.

Ce n'est rien encore que le chiffre exagéré de l'impôt du timbre; ce n'est rien que son mode de perception vexatoire et inique; il y a quelque chose de plus grave encore et de plus funeste : c'est son défaut de proportionnalité. Je paye six centimes de timbre pour un journal d'une surface de soixante-douze décimètres carrés. Mais si je veux faire un journal de quarante-huit, de trente-six, de vingt-quatre décimètres carrés, je paye encore et toujours six centimes. Pourquoi ne pas me faire payer un centime pour une surface de douze décimètres carrés, deux centimes pour vingt-quatre décimètres, trois centimes pour trente-six décimètres, et ainsi de suite? Dira-t-on ici encore que le contrôle serait difficile? Il ne serait pas plus difficile que pour un journal de soixante-douze décimètres carrés. Le contrôle, en réalité, ne s'exerce pas tous les jours. Une fois qu'un journal aura choisi un format, il n'en changera pas tous les matins, et surtout il n'aura pas la sotte et ridicule idée de chercher à tromper l'administration du timbre sur la grandeur de son format. En fait, le contrôle serait aussi facile dans ce nouveau système que dans le système actuel, d'autant plus que le seul format usuel, en dehors du format de soixante-douze décimètres carrés, serait, selon toute probabilité, le format de trente-six décimètres carrés, payant trois centimes de timbre.

Vous n'êtes pas au bout, mon cher lecteur, des bizarreries et des injustices du système actuel. Non-seulement je ne paye pas un droit plus faible pour un journal de moins de soixante-douze décimètres carrés; mais si, à ma feuille de soixante-douze décimètres, je veux ajouter une demi-feuille ou un quart de feuille, je paye le droit de timbre à raison de un centime et demi par fraction de dix décimètres et au-dessous; de telle sorte que pour une fraction de trente-six décimètres carrés, je paye six centimes; de telle sorte que pour un journal d'une feuille et demie, je paye douze centimes, exactement comme pour un journal de deux feuilles.

Voici, du reste, un petit tableau qui montre d'une manière saisissante les inconséquences et les irrégularités du système que je combats :

Format du journal.	Droit de timbre.
Une feuille de soixante-douze décimètres carrés..	6 cent.
Une feuille un quart..........................	9
Une feuille et demie..........................	12
Une feuille trois quarts......................	15
Deux feuilles.................................	12

On voit que si quelqu'un avait l'idée de faire un journal mesurant une feuille trois quarts, soit cent vingt-six décimètres carrés, il devrait payer un droit de timbre plus considérable que pour faire un journal de deux feuilles, c'est-à-dire de cent quarante-quatre décimètres carrés.

Pour être juste, je dois rappeler que, par une disposition spéciale, les suppléments contenant les débats des Chambres sont exempts du droit de timbre.

Il résulte du système que je viens d'exposer qu'en fait le format de soixante-douze décimètres carrés devient, pour tous les journaux, à la fois un *maximum* et un *minimum*. On n'a pas d'intérêt à le réduire, puisqu'on payerait le même impôt. On n'a pas la possibilité de l'agrandir, puisque dès qu'on arrive à une feuille et demie on paye tout de suite un impôt double. Tous les journaux sont donc taillés sur le même patron; tous sont faits pour les mêmes bourses et adressés aux mêmes classes de la société. Point de journaux légers, portatifs, d'un prix peu élevé et d'une lecture rapide. Rien que le lourd et pâteux journal jaugeant vingt-quatre colonnes de texte et cent cinquante mille lettres d'impression ; le journal qui se vend quinze centimes au public, qui en coûte vingt-cinq à son propriétaire, et qui est obligé par conséquent de demander aux annonces le complément de recettes que le public ne lui donne pas. Impossible, en fait, sinon en droit, de faire un journal ni plus petit, ni plus grand, ni plus cher, ni meilleur marché. Encore une fois, quelle est l'industrie qui se trouve placée dans de pareilles conditions? où sont, lorsqu'il s'agit de la publication et de la vente des journaux, où sont les fameux principes de Turgot, sur la liberté du commerce? où sont les fameuses déclarations de l'Assemblée constituante?

IV

Le droit de poste soulèvera de ma part moins de critiques que l'impôt du timbre. D'abord, le droit de poste n'est pas seulement un impôt, c'est en même temps et surtout, la rémunération d'un

service. On peut discuter la valeur et le prix de ce service, surtout lorsqu'il s'agit des correspondances privées : l'administration des postes réalisant des bénéfices considérables, on peut se demander, par exemple, s'il ne serait pas à la fois équitable et habile de sa part de réduire la taxe de la lettre simple à un taux uniforme de dix centimes pour toute l'étendue de la France. Voilà, à mon sens, la première réforme à établir dans le service des postes. M. Emile de Girardin, qu'il faut toujours citer en pareille matière, l'a dit avec raison, tant qu'une lettre de dix grammes paye vingt centimes de port, un journal, qui pèse quarante grammes, n'a pas à se plaindre de payer quatre centimes de port. Dans l'état actuel des choses, les journaux, il faut le déclarer avec M. de Girardin, sont plus favorisés que les correspondances privées. Sans doute la faveur dont ils jouissent se comprend jusqu'à un certain point, puisqu'ils sont pour la poste de gros clients et des clients réguliers ; mais enfin, en présence des vingt centimes de port que paye la lettre simple, le journal n'a pas à se plaindre du droit qui pèse sur lui : un centime de port pour dix grammes de poids, ce n'est pas exorbitant.

Malheureusement, le journal ne paye pas un centime pour un poids de dix grammes, il paye quatre centimes pour un poids de quarante grammes, ce qui est bien différent. Je retrouve ici le système injuste et incommode que j'ai déjà signalé lorsqu'il s'agissait du timbre. Le droit de poste ne se divise pas plus que le droit de timbre, au moins pour les quarante premiers grammes. Je fais un journal qui pèse quarante grammes, je paye quatre centimes pour le faire transporter à l'autre extrémité de la France ; je fais un journal qui ne pèse que vingt grammes, je paye toujours quatre centimes. Encore une fois, pourquoi ne pas diviser le droit de poste proportionnellement au poids du journal? Pourquoi? Parce que le législateur a voulu sans doute, par une idée essentiellement démocratique, rendre le prix des journaux inaccessible aux petites bourses.

Comptons bien, en effet : six centimes de timbre et quatre centimes de poste, voilà dix centimes par numéro, soit trente-six francs par an, qu'il faut tout d'abord prélever sur l'abonné de province, et trente-six francs sont une bien autre somme en province qu'à Paris. Combien y a-t-il de gens, dans les petites localités, qui puissent consacrer trente-six francs par an à une dépense qui n'a pas un caractère d'absolue nécessité? Mais, de ces trente-six francs payés par l'abonné, pas un centime n'entre dans la caisse du journal ; il faut pourtant acheter le papier, payer la composition, le tirage, l'administration, la rédaction, entretenir au loin des correspondances coûteuses ou subir le coûteux monopole d'une agence privi-

légiée. Pour faire face à tous ces frais, que reste-t-il ? Demandez-le à *l'Avenir national*, qui a voulu, pendant quelque temps, se donner à ses abonnés de province au même prix qu'à ceux de Paris. Il lui restait seize francs par an sur chaque abonnement. C'était donc un impôt de 70 p. 0/0 que payait, à titre de droit de timbre ou de droit de poste, chaque numéro envoyé en province. Pour être juste, il faut reconnaître que la proportion est ordinairement un peu moins forte. *Le Temps*, par exemple, *l'Epoque* ou *la France* ne payent pas plus de 60 p. 0/0 à l'Etat sur chaque numéro envoyé en province.

Cependant, le droit de poste, je l'ai déjà dit, soulève moins d'objections que le droit de timbre. Au delà du poids de quarante grammes, le droit de poste devient proportionnel ; chaque supplément de dix grammes ne paye qu'un centime de port. Mais cet avantage reste illusoire, grâce au système établi pour le timbre. Une feuille de soixante-douze décimètres carrés de surface, pesant environ quarante grammes, paye six centimes de timbre et quatre centimes de port, en tout, dix centimes ; si j'y ajoute un supplément d'une feuille, je paye encore dix centimes, en tout, vingt centimes, rien de plus simple. Mais je veux n'ajouter à ma première feuille qu'un supplément d'une demi-feuille. Très bien, me dit la poste, votre supplément ne pèse que vingt grammes, je ne vous demande que deux centimes. Mais l'administration du timbre me tient un tout autre langage : « Votre supplément, me dit-elle, n'a que trente-six décimètres carrés ; n'importe, il me faut six centimes, comme pour la première feuille de soixante-douze décimètres. » Bref, pour faire un journal d'une feuille et demie, je paye dix-huit centimes, tandis que je ne paye que vingt centimes pour faire un journal de deux feuilles, et dix centimes pour faire un journal d'une feuille. Il est clair comme le jour que je ne ferai jamais de journal d'une feuille et demie. Qui perd à ce système? Moi, sans doute, puisque je ne puis essayer d'une combinaison qui réussirait peut-être. Mais le gouvernement n'y perd-il pas aussi, lui qui toucherait un droit de timbre et un droit de poste sur mes suppléments d'une demi-feuille, s'il ne me mettait pas dans l'impossibilité d'essayer de la combinaison dont il s'agit?

Je reviendrai du reste tout à l'heure sur ce dernier point ; j'essayerai de montrer l'intérêt considérable qu'aurait le gouvernement à réformer toute la législation fiscale de la presse. Dans ce moment, je ne considère que l'intérêt des journaux et du public qui les achète et qui les lit. Eh bien, il est évident que la combinaison de l'impôt du timbre et du droit de poste, tels qu'ils sont aujourd'hui établis, condamne l'industrie des journaux à l'immobilité la plus complète. Il n'y a pas, il n'y a jamais eu, dans aucun temps ni dans

aucun pays, une industrie placée dans de telles conditions d'existence. Par le fait, il est impossible de faire deux journaux qui diffèrent autrement que par leurs opinions politiques. Supposez que, par l'effet d'une législation bizarre, les marchands de soieries soient obligés de ne faire que des étoffes d'une même qualité et d'un même prix, dont la couleur seule différerait : voilà justement la situation où se trouve aujourd'hui l'industrie des journaux. Le format de soixante-douze décimètres carrés, le prix de quinze centimes pour Paris et de vingt centimes pour la province, je l'ai dit déjà et je crois l'avoir prouvé, se trouvent être à la fois un *maximum* et un *minimum*. Un journal fondé depuis longtemps, comme le *Journal des Débats*, peut maintenir son ancien prix ; mais, pour les journaux nouveaux, la nécessité est fatale, elle est impérieuse. Tant que durera la législation actuelle sur le timbre et sur la poste, il ne se fondera que des journaux à quinze centimes, pesant quarante grammes et mesurant soixante-douze décimètres carrés. Quinze centimes et soixante-douze décimètres carrés, c'est trop pour les pauvres gens, c'est trop peu pour les gens riches. Le prix ordinaire, normal, d'un numéro de journal politique devrait être de dix centimes pour la petite bourgeoisie, de cinq centimes pour l'ouvrier ou le paysan. Quant aux lecteurs riches, quant à ceux qui, sans être riches, sont obligés, par profession, de se tenir au courant des choses de la politique, de la littérature et de l'art, pour lesquels, par conséquent, un journal n'est pas un simple moyen de distraction, mais un indispensable instrument de travail, quant à ceux-là, ce ne serait pas trop, à leurs yeux, que de payer vingt-cinq ou trente centimes un journal exactement renseigné et soigneusement rédigé. En même temps que des différences de prix et de format, s'établiraient des différences dans la manière de rédiger les journaux. On ne verrait pas pêle-mêle des articles qui, évidemment, ne peuvent pas convenir aux mêmes lecteurs. Chaque journal chercherait son public. Dans l'état actuel des choses, rien de semblable. Chaque journal, étant obligé de satisfaire le goût de tout le monde, ne satisfait le goût de personne. Il y a à Paris quinze journaux politiques qui vivent sur le même public, et, pendant ce temps, il y a peut-être en France quinze publics différents qui manquent de journaux. Voilà l'état de choses qu'il s'agit de changer. Le gouvernement gagnerait à ce changement plus encore peut-être que les journaux et le public ; c'est ce qu'il me reste à montrer.

V

Jusqu'ici, dans mes observations au sujet du droit de timbre et du droit de poste, je n'ai considéré que l'intérêt des journaux. Mais il y a un autre intérêt qui se trouve engagé dans la question. Il y a un personnage qui est plus intéressé à la prospérité des journaux que n'importe quel directeur, propriétaire ou actionnaire de journal : ce personnage, c'est l'Etat.

L'Etat est la plus grosse partie prenante au budget de chaque journal ; l'Etat, par le fait, a des actions de jouissance dans la propriété de tous les journaux politiques ; sans y avoir mis un centime, il touche sa part de bénéfices avant tout le monde ; il ne la touche pas sur les revenus nets, il la touche sur les revenus bruts. Mieux encore, un journal peut n'avoir pas de recettes et vivre de sacrifices ; pourvu qu'il vive, pourvu qu'il dure, pourvu qu'il ait un tirage quelconque, l'Etat touche sa part de bénéfices. L'Etat, au point de vue fiscal, est donc intéressé : 1° à ce qu'il y ait beaucoup de journaux ; 2° à ce que les journaux arrivent à un tirage élevé.

Je ne sais si M. le ministre de l'intérieur verse des larmes chaque fois qu'un journal vient à mourir de mort violente ou naturelle, mais je suis convaincu que son collègue, M. le ministre des finances, n'a pas vu sans quelque regret disparaître, par exemple, un journal comme la *Nation*. La *Nation*, lorsqu'elle s'est vue obligée de suspendre sa publication, avait été portée, par le savoir-faire et le talent de son rédacteur en chef, M. Léonce Dupont, à un tirage de six mille exemplaires environ. N'en mettons, si l'on veut, que cinq mille. Ne tenons pas compte du droit de poste, qui ne représente pas intégralement un bénéfice net pour l'Etat ; ne comptons que le droit de timbre de six centimes par exemplaire. Nous disons six centimes par exemplaire, six francs pour cent exemplaires, soixante francs pour mille exemplaires, et trois cents francs pour cinq mille exemplaires. Voilà donc une petite recette de trois cents francs par jour, de neuf mille francs par mois, de cent huit mille francs par an ; recette régulière, d'une perception peu coûteuse et d'une rentrée facile. La *Nation* disparaît : l'Etat perd cent mille francs par an.

Si la législation fiscale de la presse n'était pas ce qu'elle est, si le droit de timbre était divisible, M. Léonce Dupont aurait peut-être réduit le format et le prix de son journal. Il aurait fait un journal d'une demi-feuille, ne payant que 3 centimes de timbre et ne conte-

nant que la moitié du texte d'un journal ordinaire. Peut-être, par cette nouvelle combinaison, aurait-il prolongé l'existence de son journal; peut-être l'aurait-il sauvé. Sans doute, l'Etat n'aurait touché que trois centimes par exemplaire, soit cent cinquante francs pour cinq mille exemplaires. Mais ne valait-il pas mieux conserver une recette de cent cinquante francs par jour et de cinquante mille francs par an, que de perdre intégralement cette jolie rente de cent mille francs par an que M. Léonce Dupont servait très régulièrement à M. le ministre des finances?

Qui ne sait, d'ailleurs, que le plus souvent, lorsqu'on réduit le taux d'un impôt, on en augmente le produit? Qui ne sait que cette loi, vraie pour la plupart des impôts de consommation, s'applique surtout aux impôts qui atteignent une consommation aussi variable que celle des journaux? Lorsqu'on réduit les droits qui frappent le café ou le chocolat, on ne peut pas compter sur un accroissement considérable de recettes, parce que la consommation de ces deux produits est limitée par la nature des choses et par les habitudes alimentaires de la population. Mais la consommation des journaux n'est limitée que par leur prix, et ce prix lui-même est réglé par le taux de l'impôt du timbre. En réduisant le droit de timbre de moitié on quadruplerait, selon toute apparence, la consommation des journaux, et l'on doublerait par conséquent, de ce chef, les recettes du trésor public.

Mais je n'en demande pas tant. Je ne demande pas qu'on réduise le droit de timbre : je demande tout simplement qu'on le rende divisible et proportionnel. Au lieu de faire payer six centimes pour une feuille de soixante-douze décimètres carrés, qu'on fasse payer un centime pour chaque surface de douze décimètres carrés. Alors un journal, en se fondant, ne sera pas obligé d'adopter le format coûteux des journaux actuels; il pourra proportionner ses dimensions et son prix aux goûts et aux convenances de son public; il pourra imaginer des combinaisons qui lui permettent d'arriver promptement à faire ses frais, soit en abaissant son prix pour atteindre à un tirage élevé, soit au contraire en élevant son prix pour pouvoir se contenter d'un tirage peu considérable. On va voir tout de suite quelles seraient les conséquences, non plus fiscales, mais politiques, de ce simple changement.

Dans l'état actuel des choses, les journaux quotidiens, écrasés par le droit de timbre, par le droit de poste et par les dépenses du coûteux format qu'ils sont tous obligés d'adopter, ne vivent que des annonces. Or l'annonce d'aujourd'hui n'est plus seulement la modeste et peu embarrassante annonce d'il y a trente ans, l'annonce du drapier de la rue Saint-Denis ou de l'épicier de la rue des Lombards.

Une partie, et une partie notable des annonces, est entre les mains de puissantes compagnies financières, qui peuvent avoir intérêt, dans certaines circonstances, à contrecarrer tel ou tel projet politique ou financier du gouvernement. Est-il bien sage, est-il bien prudent d'avoir placé la presse dans une telle situation, qu'il dépende de certaines compagnies d'enrichir ou de ruiner, de sauver ou de perdre un journal important, rien qu'en lui donnant ou en lui retirant ses annonces?

Ce n'est pas tout. Pour que les annonces deviennent productives, il faut un tirage de dix à douze mille exemplaires : tirage considérable, que le succès lui-même ne donne pas tout de suite. Pour attendre ce tirage, et pour supporter, en attendant, les frais considérables imposés à un journal quotidien par la législation actuelle, il ne faut pas dépenser moins d'un million. Entre le capitaliste qui place un million dans un journal, et l'écrivain qui n'y apporte que son talent, si brillant que soit ce talent, le partage de l'autorité sera nécessairement fort inégal. Les journaux aujourd'hui ne sont plus entre les mains de la rédaction ; ils sont entre les mains du capital. Ce seul fait, bien connu de tous ceux qui s'occupent d'affaires de presse, suffit pour renverser toute la législation de 1852, ou du moins pour lui faire manquer le but qu'elle se proposait d'atteindre.

Qu'a voulu, en effet, le législateur de 1852 en matière de presse? Il a voulu ne confier le droit de fonder et de diriger les journaux qu'à des écrivains connus de lui et autorisés par lui. Il a voulu se réserver la faculté de leur retirer, dans certaines circonstances et suivant certaines formes, le privilége, redoutable suivant lui, dont il consentait à investir ces quelques écrivains soigneusement triés. C'est bien là, je crois, le système de l'autorisation préalable, complété par les suspensions et les suppressions. Je n'examine pas en ce moment si ce système est bon ou mauvais : je le prends tel qu'il a été conçu par le législateur.

Eh bien, soit, vous accordez un petit nombre d'autorisations, et vous en refusez un nombre beaucoup plus considérable. Vous choisissez avec soin les gérants et les rédacteurs en chef. Vous faites une enquête sur leur passé et sur leur présent ; vous vous trompez quelquefois sur leur avenir, mais n'importe ; vous les connaissez enfin, ou vous croyez les connaître. Mais le capital? Ah! le capital, vous savez peut-être ce qu'il est le jour de la fondation d'un journal, mais savez-vous ce qu'il sera trois mois après? Et si, par l'effet de votre législation fiscale, c'est le capital qui est le véritable maître d'un journal, que vous sert de connaître, de choisir, d'autoriser le rédacteur en chef? Vous hésiterez à accorder à M. Weiss ou à M. Labbé, à M. Clément Duvernois ou à M. Edouard Hervé l'auto-

risation de fonder un journal. Mais vous avez établi et vous maintenez une législation qui livre la plupart des journaux à la merci du Crédit Mobilier, du Comptoir d'Escompte ou de telle autre compagnie financière ; une législation qui met tous les prétendants et tous les candidats à la présidence de la République (si en effet il y a des candidats à la présidence de la République et des prétendants) en état de se procurer toutes les autorisations qu'ils voudront, sans vous en demander une seule. Qu'auriez-vous dit de Tarquin, si, en respectant les pavots de son jardin, il avait employé sa fameuse baguette contre les brins d'herbe qui couvraient le sol ?

Vous parlez sans cesse des anciens partis ; c'est vous qui les perpétuez, ces anciens partis ; c'est vous, du moins, qui mettez entre leurs mains les armes les plus terribles dont ils peuvent se servir contre vous. Toute votre législation sur la presse, toute votre politique électorale ou administrative est combinée de manière à faire vivre, durer, prospérer ces anciens partis, qui sont votre épouvantail, et de manière à empêcher la formation de partis nouveaux, qui ne demandent qu'à avoir leur place au soleil. Vous vous croyez habiles parce que vous avez fermé toutes les avenues de la politique à ceux qui veulent penser par eux-mêmes ; et en effet, vous n'avez dans la politique active, outre vos propres disciples, échos dociles de votre pensée, que les disciples et les échos des gouvernements déchus. Vous vous croyez forts, parce que vous dites : tout ce qui n'est pas avec nous est contre nous, au lieu de dire : tout ce qui n'est pas contre nous est avec nous. Vous avez réussi, en effet : tout ce qui n'est pas avec vous, ou presque tout, est dans ce moment contre vous, et la France est divisée en deux camps. Si d'aventure, entre ces deux camps, il se trouve quelques indociles qui n'aiment pas à s'enrégimenter et qui ont la prétention de penser et de marcher tout seuls, c'est devant leurs pas que vous multipliez les obstacles ; c'est contre eux que vous faites toutes vos lois, qu'est dirigée toute votre conduite politique. Et vous ne vous êtes peut-ère jamais demandé quelle force de volonté, quel parti-pris de modération inaltérable et de patience obstinée il faut qu'il y ait chez eux, pour qu'ils ne se soient pas jetés depuis longtemps, comme tout les y conviait et comme vous les y poussiez vous-mêmes, dans les rangs de vos irréconciliables ennemis.

EDOUARD HERVÉ.

PORTRAITS MILITAIRES

DE LA

RÉPUBLIQUE ET DE L'EMPIRE

KLÉBER

PREMIÈRE PARTIE

« Un jour de combat, rien n'est si beau que Kléber. » Cette parole de Bonaparte résume fidèlement l'impression de ceux qui avaient vu à l'œuvre le héros d'Héliopolis, l'un des types de guerriers les plus accomplis que nous offre l'histoire, et que l'imagination puisse rêver. Peu d'hommes ont réuni à un degré aussi éminent toutes les qualités qui font le grand capitaine : sagesse dans le conseil, audace et tenacité dans l'action, capacité de vaincre et de profiter de la victoire. A cette supériorité morale, il joignait les avantages physiques. Kléber était, comme Gustave-Adolphe, d'une taille presque gigantesque. Tout en lui respirait l'amour du péril et de la gloire ; sa tête à crinière de lion, rayonnante d'audace, dominait au loin la foule ; sa voix sympathique et puissante, son attitude superbement inspirée entraînaient le soldat, évoquaient souverainement la victoire.

Les histoires générales de la Révolution n'ont mis jusqu'ici en pleine lumière que les derniers jours de Kléber. On oublie trop les antécédents qui l'avaient recommandé à la confiance de Bonaparte.

Nous allons essayer de mieux faire connaître Kléber, en interrogeant surtout ses *Mémoires* et sa correspondance. C'est un héros de Plutarque, qui va lui-même nous raconter sa vie.

I

Kléber n'était déjà plus un jeune homme à l'époque de la Révolution. Fils d'un maître terrassier de Strasbourg, il avait d'abord étudié l'architecture, son humble origine lui interdisant tout espoir raisonnable d'avenir dans l'état militaire. Une circonstance fortuite vint en aide à sa vocation véritable, mais faillit l'enlever pour toujours à la France. En sa qualité d'Alsacien, Kléber parlait aussi bien l'allemand que le français. Deux gentilshommes bavarois insultés dans une brasserie de Strasbourg, et dont il avait pris énergiquement la défense, virent en lui presque un compatriote, et le décidèrent à les suivre à Munich. Il entra, grâce à leur protection, à l'école où l'électeur de Bavière faisait élever les jeunes gens de famille destinés au service militaire. Kléber s'y fit remarquer par son aptitude et ses progrès rapides, si bien que, huit mois après, il osa solliciter une place vacante de professeur. Cette présomption de la part d'un jeune étranger, qui n'était pas même de noblesse, fut considérée comme scandaleuse et punie de plusieurs jours d'emprisonnement. Peu de temps après cette mésaventure, un général autrichien, fils du célèbre diplomate Kaunitz, visitant l'école de Munich, remarqua les dessins du jeune Kléber, fut encore plus frappé de sa conversation et de sa belle tournure militaire, et lui fit accepter une sous-lieutenance dans un régiment autrichien.

Kléber servit sept ans en Autriche, où, heureusement pour nous et pour lui, il retrouva les préjugés nobiliaires en travers de sa route. Il eut d'ailleurs peu d'occasions de se signaler pendant cette période, où le service actif de son régiment se borna à quelques escarmouches insignifiantes contre les Turcs et à une démonstration offensive sur la frontière prussienne, quand la mort de l'électeur de Bavière faillit susciter une nouvelle conflagration en Allemagne. Les jeunes officiers crurent un moment que les beaux jours de la guerre de Sept Ans allaient renaître, mais l'événement justifia les prévisions du grand Frédéric ; il n'y eut cette fois qu'une « guerre de plume. » Si l'on s'était battu sérieusement à cette époque, Kléber aurait sûrement attiré l'attention sur lui par quelque action d'éclat, et, quinze ans plus tard, les armées de la République auraient pu trouver sur la Sambre et le Rhin un adversaire redouta-

ble dans cet officier alsacien d'origine, redevenu tout à fait Allemand. Par bonheur, la paix de Teschen dégoûta Kléber du service. Se voyant encore lieutenant à trente ans passés et sans chance d'avancement, il obtint un congé, revint à Strasbourg, et trouva moyen de se faire recommander à l'un des principaux personnages de sa province natale, l'intendant La Galaisière, qui le nomma inspecteur des bâtiments publics de la haute Alsace. Kléber remplit ces fonctions jusqu'en 1791 ; mais un instinct irrésistible le ramenait toujours aux études militaires. Résidant habituellement à Béfort, où il habitait, non loin des remparts, un pavillon qu'il s'était bâti lui-même et qui subsiste encore, il se plaisait à étudier ces fortifications, qui lui offraient une curieuse application du système de Vauban accolé à des vestiges importants de l'architecture militaire du moyen âge. Cette étude de simple curiosité lui fut d'un grand secours dans la carrière que lui rouvrit inopinément la Révolution.

Kléber ne pouvait avoir un attachement bien vif pour un régime qui lui avait interdit l'accès de l'armée française, et avait failli l'empêcher de rester Français. Aussi il figura tout d'abord parmi les plus ardents patriotes de Béfort. Les réformes de 1789 avaient été accueillies avec enthousiasme par la majorité des habitants de l'Alsace, mais avec une satisfaction fort équivoque par quelques-uns de ces régiments, dont M. de Bouillé dit, dans ses *Mémoires*, qu'il « s'en croyait sûr, » et dont, par conséquent, les partisans des idées nouvelles avaient quelque raison de se défier. De ce nombre étaient les deux régiments de cavalerie, alors en garnison à Béfort. Le 21 octobre 1790, cette ville fut le théâtre d'une sorte de contrefaçon en miniature du fameux repas des gardes du corps à Versailles. Des officiers et des soldats de la garnison de Béfort, ivres et peut-être provoqués, parcoururent la ville en criant : « Vive le roi, et au diable la nation ! » M. de Bouillé lui-même ne put se dispenser d'improuver officiellement cette manifestation, qui, dans l'état d'énervement absolu du pouvoir exécutif, ne pouvait être dangereuse que pour ceux qui se la permettaient. Toutefois, les patriotes de Béfort se crurent un moment victimes de ce qu'on nommait alors les complots de la cour, et, comme c'est dans les moments d'épreuve que l'on reconnaît aisément les gens de cœur, Kléber se fit particulièrement remarquer en cette circonstance, par l'énergie avec laquelle il prit la défense des membres de la municipalité insultés.

Mais il était impatient de donner à son pays des gages plus sérieux de dévouement. Tandis que tant d'autres couraient aux frontières avec l'heureuse ardeur de la jeunesse, sans prévoir quels crimes on allait commettre derrière eux et à l'abri de leurs armes, Kléber suivait la même voie avec une résolution plus froide, mais non moins

énergique. C'était par réflexion et non par entraînement qu'il reprenait l'état militaire comme le plus honorable et, à tout prendre, le moins dangereux que l'on pût exercer dans un temps de crise, où l'on n'avait que le choix des périls.

Engagé, en 1792, comme simple grenadier dans un des bataillons du Haut-Rhin, il reçut, chemin faisant, le grade d'adjudant-major ou officier-instructeur, fonctions pour lesquelles il était naturellement désigné par ses antécédents militaires. Il commença son service actif dans une de ces circonstances difficiles qui portent d'elles-mêmes au premier rang les hommes dignes de commander. Son bataillon se trouva compris dans cette partie de l'armée du Rhin que l'imprévoyant Custine laissa envelopper dans Mayence. Ce fut là que Kléber se révéla tout entier à la République. « J'y vécus quatre mois sous une voûte de feu, dit-il au début de ses *Mémoires;* j'assistais à toutes les sorties, je résistais à toutes les attaques. » On ne saurait trop regretter qu'il n'ait pas jugé à propos de donner lui-même quelques détails sur ce siége, pendant lequel il fut nommé adjudant général. Les troupes dont se composait la garnison de Mayence étaient, à cette époque, l'élite de l'armée française ; c'était là que se trouvaient, dans la plus forte proportion, non-seulement de vieux soldats, mais des officiers déjà expérimentés, ayant obtenu leurs grades avant la Révolution ; d'anciens nobles, par conséquent, mais ralliés loyalement à une cause qui, bien que compromise par tant d'excès, n'en était pas moins celle de la France. Doublement odieux à ses ennemis, fatalement suspects à ses autres défenseurs, et placés, pour ainsi dire, entre deux feux, ils restaient fidèles quand même à la patrie. La garnison de Mayence comptait, parmi ses chefs, plusieurs de ces hommes héroïques, que la force des choses maintenait au premier rang, même depuis que le privilége de la naissance était devenu presque une cause d'indignité. Les principaux étaient Aubert-Dubayet, qui défendait la France contre l'invasion avec le même courage qu'il avait défendu la monarchie constitutionnelle sur les bancs de l'Assemblée législative ; Meusnier, lieutenant-colonel du génie avant la Révolution, ancien collaborateur de Lavoisier[1] ; Bruneteau de Sainte-Suzanne, jadis page d'une des sœurs de Louis XV ; Bachelier de Beaupuy, descendant de Montaigne par les femmes, et l'un des officiers les plus braves et les plus spirituels de l'armée. On voyait aussi figurer parmi les dé-

[1] Meusnier était spécialement chargé de la défense de Castel, sur la rive droite du Rhin. Il succomba glorieusement pendant le siége, admiré et regretté des ennemis eux-mêmes. L'un de ses aides de camp était Damas, jeune homme aussi instruit que courageux, qui s'attacha ensuite à Kléber, le suivit dans la Vendée, en Allemagne, et devint son chef d'état-major en Egypte.

fenseurs de Mayence des hommes appartenant à la haute bourgeoisie, comme Haxo, rival de Kléber par sa taille et sa physionomie martiale, et cet intrépide Jordy, trop oublié par les historiens, guerrier mutilé et balafré dans vingt rencontres, et digne d'être surnommé le Rantzau de la République. Tels étaient les hommes dont Kléber se trouva le compagnon et devint bientôt l'ami.

Nous n'avons pas à raconter en détail les événements de ce siége célèbre; nous voulons seulement indiquer la part que Kléber prit directement à quelques-unes des opérations les plus importantes de la défense. Ses anciennes études d'architecture militaire lui furent d'un merveilleux secours en cette circonstance; il devint l'auxiliaire le plus constant et le plus utile de Dubayet, chargé de la défense des fortifications extérieures. Il ne s'en tint pas au rôle d'ingénieur; il conseilla plusieurs opérations offensives et prit une part importante à leur exécution. Ce fut lui qui suggéra l'idée de deux audacieuses sorties de nuit, qui auraient pu avoir une influence décisive sur les destinées du siége. La première, désignée dans l'histoire sous le nom de sortie de Biberich, eut lieu au début même de l'investissement (11 avril). Deux colonnes, dont l'une était guidée par Kléber lui-même, descendaient sur la rive droite du Rhin, tandis qu'une troisième, sous les ordres de Meusnier, montait directement de Castel vers le coteau d'Hocheim. Le but de cette attaque combinée était de prendre à revers et de jeter dans le Rhin les Hessois, qui formaient le blocus de ce côté. Cette belle opération manqua par suite de la méprise d'une des colonnes de sortie, qui fit feu sur l'autre dans les ténèbres, et l'affaire aurait été désastreuse pour les troupes engagées si Kleber n'eût couvert la retraite avec autant de sang-froid que d'intrépidité. L'autre sortie, celle de Marienborn (30 mai), opérée contre les Prussiens sur l'autre rive, faillit avoir des conséquences encore plus sérieuses. 6,000 hommes pénétrèrent, à travers les lignes des assiégeants, jusqu'au quartier général du roi de Prusse, qui manqua être fait prisonnier. Ce fut alors que la garnison de Mayence, jusque-là investie plutôt qu'assiégée, vit s'abaisser sur elle la voûte de feu dont parle Kléber. Pendant quatre mois, « elle ignora si la France existait encore. »

Le 23 juillet, cette place fut remise aux Prussiens par une capitulation que Kléber et ses héroïques compagnons subirent sans y prendre part. Cet acte diplomatique, plutôt que militaire, en satisfaisant l'amour-propre de la puissance qui avait fait jusque-là les plus grands sacrifices, trancha, de fait, le nœud de la première coalition, et fut ainsi, en réalité, utile à la République. La clause même qui interdisait à la garnison de servir avant un an contre les coalisés équivalait presqu'à une victoire. Elle permettait

au gouvernement révolutionnaire d'employer cette troupe d'élite, qui était au moins, parmi les armées françaises du temps, ce que fut la vieille garde parmi celles de l'Empire, contre des ennemis intérieurs plus redoutables que la plupart des agresseurs étrangers. Des volontaires allaient suffire pour repousser les Anglais et les Autrichiens; il fallut les vétérans de Mayence pour triompher des Vendéens.

Il entrait dans les vues du Comité de salut public d'affecter la surprise et l'indignation en apprenant la perte de Mayence, et de laisser la Convention ordonner, dans le premier moment, l'arrestation préventive des officiers de la garnison. Cette mesure excita une irritation facile à comprendre parmi ces braves, sur lesquels on semblait vouloir faire retomber la responsabilité de la capitulation conclue directement par les représentants Merlin et Rewbell. Kléber surtout fut vivement courroucé; il n'admettait pas qu'un gouvernement eût, sous aucun prétexte, le droit de se jouer ainsi de l'honneur et de la vie de ses défenseurs. D'ailleurs, le triste sort de Custine indiquait assez que les dictateurs révolutionnaires étaient capables de pousser la dissimulation jusqu'au meurtre, et de sacrifier sans scrupule ceux qu'ils auraient intérêt à faire considérer comme coupables. Aussi, quand Kléber, réhabilité ainsi que ses compagnons, par les explications officielles des signataires de la capitulation, reçut la commission de général de brigade, son premier mouvement fut de refuser. « C'était alors, dit-il, un brevet pour marcher à l'échafaud; ou, ce qui était pis encore, pour gémir dans une prison, le glaive suspendu sur la tête. » Néanmoins il accepta, comprenant qu'il serait plus dangereux encore de paraître mécontent, et s'en alla à Tours prendre le commandement de l'avant-garde mayençaise qui se dirigeait vers la Vendée.

II

Les forces destinées à comprimer l'insurrection royaliste étaient alors malencontreusement réparties en deux commandements distincts. L'armée dite des côtes de Brest était sous les ordres de Canclaux, ancien noble, par conséquent suspect malgré ses talents et ses succès antérieurs. Celle des côtes de la Rochelle était commandée par Rossignol, un héros du 10 août, un de ces généraux sans-culottes, selon le cœur du Comité de salut public. De pareils chefs ne pouvaient guère s'entendre, et l'arrivée des Mayençais devenait un nouveau sujet de dissentiment; chacun d'eux prétendait

attirer à lui un renfort si précieux. Après bien des tiraillements et des discussions, il fut décidé, dans un conseil de guerre tenu à Saumur le 2 septembre, que les Mayençais seraient attribués à l'armée de Canclaux, que par conséquent ils entreraient dans la Vendée par Nantes. On arrêta en même temps un plan d'opérations combinées ; les deux armées, réparties en diverses colonnes, reliées entre elles de manière à pouvoir se soutenir au besoin, devaient pénétrer sur plusieurs lignes convergentes dans le pays insurgé. Le point central désigné pour la jonction était Mortagne, où l'on se flattait d'accabler d'un commun effort les rassemblements vendéens refoulés de toutes parts. Ce plan ne fut fidèlement suivi que du côté de Nantes. Le 9 septembre, Canclaux se mit en mouvement sur deux colonnes ; celle de gauche était composée en entier de troupes de Mayence, dont Kléber guidait l'avant-garde ; celle de droite était commandée par Beysser, un ancien chirurgien de régiment, « vrai Roger-Bontemps, » dit Kléber, et devenu tout à coup général sans que personne sût trop comment, pas même lui. Il avait, comme Kléber, une taille imposante, une voix sonore ; malheureusement la ressemblance s'arrêtait là.

Dans l'esquisse rapide que nous allons tracer des péripéties de cette mémorable campagne, nous suivrons pas à pas le journal même de Kléber.

Malgré l'infériorité de son grade, ce général exerça tout d'abord une influence visible sur les dispositions du commandant en chef. Ses premières mesures, en abordant le Bocage vendéen, font honneur au plus haut point à son tact militaire. C'est avec des précautions infinies, en s'éclairant à chaque pas, qu'il avance parmi ces cultures, semblables à des forêts, ces ruisseaux si profondément encaissés, ces ravines fangeuses qui usurpent le nom de chemins. Mais Kléber se souvient que cette terre hostile est néanmoins une terre française ; il est du petit nombre de ceux qui comprennent déjà les ménagements particuliers que réclame une semblable guerre. A chaque campement, il prend autant de précautions pour empêcher ses hommes de piller que pour les empêcher d'être surpris.

Malheureusement Kléber et ceux qui pensaient comme lui n'étaient pas partout, et ne commandaient pas à tout le monde. De plus, l'arrivée des Mayençais coïncidait avec les plus terribles menaces du Comité de salut public. Dans son fameux rapport du 1er août, Barrère, après avoir annoncé le transport de la garnison de Mayence dans la Vendée, évoquait complaisamment le souvenir de la dévastation du Palatinat au temps de Louis XIV. Suivant lui, ces mesures terribles n'avaient été criminelles que parce qu'elles s'accomplissaient par les ordres et au profit d'un despote. Il ajoutait

« que la Vendée allait devenir le Palatinat de la République, » et semblait confier ainsi spécialement aux Mayençais l'exécution de cet arrêt de destruction. Telle fut l'origine d'un malentendu qui s'est longtemps prolongé dans l'histoire. Les Vendéens, et plus tard les écrivains royalistes ont imputé, aux Mayençais, qui ne faisaient que combattre, toutes les violences commises immédiatement sur leurs traces par les milices indisciplinés auxquelles ils frayaient la route.

Le journal de Kléber fait pleinement justice de cette grave méprise; il réhabilite les vrais généraux, les vrais soldats de la République. En parcourant les annales de cette guerre tristement mémorable, on éprouve du moins quelque consolation à reconnaître que des deux côtés, les plus habiles et les plus vaillants furent presque toujours les plus humains. Kléber, qui sait admirer le courage des Vendéens, sait aussi plaindre leurs malheurs. Dès les premières pages de son journal, nous trouvons l'expression de ce sentiment si rare alors, et si dangereux, la pitié. « Après avoir enlevé le poste important de Port-Saint-Père, l'avant-garde mayençaise se dirigeait sur Saint-Philbert. Après deux heures de marche par un pays très couvert et très coupé, nous entrâmes, dit Kléber, dans la vaste et fertile plaine de Sainte-Lumine, ayant à gauche le beau lac de Grand-Lieu, à droite une forêt qui n'était pas encore dépouillée de sa verdure. Devant nous s'offraient des paysages charmants, des échappées de vue aussi agréables que multipliées. Sur cette prairie immense, erraient au hasard de nombreux troupeaux, abandonnés à eux-mêmes. Je ne pus m'empêcher de gémir sur le sort des infortunés habitants de ce beau pays. » Dans un pareil instant, il fallait à un officier républicain une rare liberté d'esprit pour être sensible aux beautés d'un site vendéen; une rare générosité d'âme pour s'apitoyer sur la destinée de ceux qui, dans ce moment même, s'armaient pour combattre les « bleus » avec l'énergie du désespoir.

Les premières opérations des Mayençais dans la basse Vendée avaient réussi, et l'armée des côtes de Brest était en mesure d'arriver sur Mortagne à l'époque convenue. Mais déjà l'exécution du plan était irrévocablement compromise par les manœuvres décousues et la défaite successive des quatre divisions de Rossignol, qui laissèrent celles de Canclaux en l'air, exposées aux attaques des meilleurs soldats et des plus habiles chefs de la Vendée. Aussi, le 19 septembre, Kléber s'étant porté de Clisson sur Torfou avec l'avant-garde mayençaise, s'y heurta contre les forces combinées de Lescure, de Bonchamps et de Charette, et fut ramené vivement en arrière avec une perte considérable. Trompé par ses premiers succès contre les soldats de la basse Vendée, Kléber avait eu le tort de laisser un intervalle trop considérable entre ses troupes et le centre de la division,

et de s'engager trop brusquement à fond dans l'attaque d'une position difficile, bien mieux défendue qu'il ne le supposait. Par l'énergie de son attitude, il répara en partie cette faute, la seule de ce genre qu'on ait à lui reprocher dans sa carrière militaire. Assez grièvement atteint d'un coup de feu au commencement de l'action, il continua néanmoins à commander; à force d'habileté, de sang-froid, il empêcha la retraite précipitée de ses soldats de dégénérer en une déroute complète. Il perdit néanmoins son artillerie, et le désastre aurait été encore plus grand sans l'héroïque défense du pont de Boussay, par le chef de bataillon Chevardin. « Tu pourras être tué, lui avait dit Kléber, mais tu sauveras tes camarades. » Il succomba, en effet, mais il avait conservé à ses frères d'armes, débordés et presque accablés, leur unique ligne de retraite.

L'échec de Torfou, et un revers beaucoup plus sérieux éprouvé le lendemain par la division Beysser, nécessitèrent la retraite des Mayençais sur Nantes. Pendant ce mouvement, ils furent vigoureusement chargés, à diverses reprises, par une partie de l'armée vendéenne. Kléber avoue franchement que Dubayet et lui eurent beaucoup de peine à repousser cette attaque. Elle aurait pu leur être fatale si d'Elbée et Bonchamps, qui la dirigeaient, avaient été secondés par les autres chefs.

Le 24 septembre, Kléber et ses compagnons se retrouvèrent exactement au point d'où ils étaient partis. A cette occasion, Canclaux et les généraux de Mayence, qui n'avaient rétrogradé que par suite des fautes commises et des défaites essuyées sur tous les autres points, furent gravement inculpés dans les rapports « dégoûtants de mensonges » de Rossignol et du fameux Ronsin, son chef d'état-major, le même qui, dans la déroute récente de Coron, criait *en s'en allant*: « Voilà le moment de vaincre ou de mourir ! » En présence de ce déplorable résultat, le Comité de salut public comprit néanmoins que l'unité de commandement était indispensable pour vaincre l'insurrection, et réunit en une seule armée, dite de l'Ouest, tous les corps destinés à agir en Vendée. Mais il eut en même temps la malencontreuse idée de déférer le commandement en chef à un nommé Léchelle, ancien maître d'armes, dans lequel le ministre de la guerre (Bouchotte) avait cru discerner de rares aptitudes militaires.

Cependant Dubayet et Kléber, renforcés de l'arrière-garde mayençaise, avaient décidé Canclaux à marcher immédiatement en avant. Le 6 octobre, Kléber prit à Saint-Symphorien une revanche, chaudement disputée, de son échec de Torfou. Son rapport sur cette journée, où il arracha la victoire à un ennemi intrépide et supérieur en forces, mériterait d'être cité en entier. « J'étais, comme tout mon état-major, décidé à rester sur le champ de bataille, ou à ne le quit-

ter que victorieux. » Canclaux et Dubayet, qui n'avaient pas quitté Kléber, tout en lui laissant l'initiative des dispositions militaires, reçurent leur destitution sur le champ de bataille. Leur unique tort était d'être nobles, et en cette qualité suspects, ou, comme on disait alors, « suspectés d'être suspects. » « Il nous faut à la tête des armées des gens *plus recommandables par leur naissance*, » écrivait un représentant montagnard.

Léchelle arriva deux jours après; mais, dès la première conférence, sa nullité apparut avec un tel éclat, que les représentants Turreau et Merlin de Thionville chargèrent exclusivement Kléber du soin de diriger les opérations, sauf à en rendre compte, avec les égards d'usage, au général en chef, qui ne savait donner d'autre ordre que celui de marcher « majestueusement et en masse. » A partir de ce moment, malgré la résistance désespérée des Vendéens, les événements prirent une allure rapide. Les combats du Moulin-aux-Chèvres et de Châtillon, celui de la Tremblaye, véritable bataille gagnée par Marceau sur Lescure, qui y fut mortellement blessé, assurèrent la jonction des colonnes parties de Luçon et des Sables avec le corps d'armée principal. Parmi ces auxiliaires, qui lui arrivaient au moment décisif, Kléber distingua bien vite ce jeune Marceau, déjà célèbre à vingt-quatre ans pour sa bravoure entraînante. Marceau, de son côté, n'était pas moins impatient de faire connaissance avec un tel maître dans l'art de la guerre. De cette première rencontre date l'étroite et constante amitié de ces deux guerriers, qui devaient, en si peu de temps, conquérir tant de gloire.

Déjà Mortagne et Chollet, positions dont aucune troupe républicaine n'avait approché depuis le début de l'insurrection, étaient au pouvoir de Léchelle, ou plutôt de Kléber. Le 17 octobre au matin, celui-ci proposa de diriger sur-le-champ l'armée en trois colonnes sur Gesté, Beaupréau et Jallais. Ce plan conservait à l'armée l'avantage de l'offensive; il prenait l'ennemi en flagrant délit dans toutes les entreprises possibles d'évasion ou de concentration. Marceau, tous les chefs de Mayence, et Merlin de Thionville, le seul des représentants qui entendît quelque chose à la guerre, étaient de l'avis de Kléber, mais les autres représentants et Léchelle préférèrent marcher « en masse » le lendemain sur Beaupréau. « Cette manœuvre, observa Kléber, a cela d'avantageux, que, pour la concevoir et l'exécuter, il ne faut pas se mettre l'esprit à la torture. »

Kléber connaissait bien les hommes qu'il avait à combattre, et s'attendait à leur voir faire, dans cette extrémité, ce qu'il aurait fait à leur place. Ses prévisions ne furent point trompées; ce jour même, d'Elbée, Bonchamps, La Rochejacquelein et Stofflet, ayant concentré la plus grande partie de leurs forces, assaillirent avec une énergie

terrible l'armée républicaine en avant de Chollet. On vit là, pour la première et dernière fois, les Vendéens marcher en colonne serrée comme la troupe de ligne. « Ils combattaient comme des tigres, dit Kléber, et les nôtres comme des lions. » L'avant-garde républicaine, composée pourtant de soldats d'élite, fut vivement ramenée; Beaupuy, son intrépide chef, faillit être fait prisonnier. Les Vendéens eurent aussi d'abord un avantage marqué sur la droite de leurs ennemis, Kléber dut faire intervenir la réserve pour les repousser de ce côté. Enfin une dernière attaque, dirigée par d'Elbée et Bonchamps en personne, sur le centre, où commandait Marceau, manqua par l'effet meurtrier d'une batterie masquée, qui couvrit les assaillants de mitraille à demi-portée de fusil. Ce fut là que tombèrent d'Elbée et Bonchamps, deux chefs comparables pour le talent comme pour l'intrépidité à leurs plus redoutables adversaires.

L'armée républicaine avait victorieusement repoussé une attaque formidable; mais, décimée, épuisée par cette bataille défensive, elle n'était plus en mesure d'empêcher l'armée vendéenne de franchir la Loire. « Merlin et ses collègues, dit Kléber, écrivirent au Comité de salut public et à la Convention : *Vive la République! la guerre de la Vendée est finie!* Hélas ! elle n'avait fait que changer de théâtre. »

III

On s'aperçut bien vite que l'armée vendéenne, « pareille à un sanglier blessé, » était encore redoutable. Elle avait, il est vrai, deux puissants auxiliaires, l'ineptie du général en chef républicain, et l'immixtion des représentants dans la conduite des opérations. Ils exigèrent que l'on poursuivît sans désemparer les royalistes, qui se dirigeaient sur Laval par Château-Gontier. L'avant-garde, qui les atteignit entre ces deux villes, était commandée par le fameux Westermann; le Murat de la république. Ce général, « toujours pressé d'agir et de faire parler de lui, » attaqua de suite, sans tenir compte de l'état d'épuisement du soldat, et fut repoussé avec perte sur Château-Gontier, où l'armée arriva le lendemain.

Kléber s'informa aussitôt si l'on s'était occupé des dispositions à prendre pour ravitailler les troupes; personne ne s'était abaissé à ces détails. Au lieu de rafraîchissements, elles reçurent l'ordre de se porter immédiatement à trois lieues au delà de Château-Gontier, dans la direction de Laval, que l'on voulait attaquer dès le lendemain. Dans un conseil provisoire, tenu le soir même en l'absence du

général en chef, qui dormait et qu'on n'osait réveiller, Kléber et tous ceux qui connaissaient la guerre et les localités, insistèrent fortement sur la nécessité d'opérer à la fois par les deux rives de la Mayenne, et de différer l'attaque d'un jour au moins, pour donner à la troupe le temps de se reposer, et faire toutes les dispositions préliminaires. Léchelle, auquel on communiqua ce projet à son réveil, avait d'abord paru l'approuver; mais, se ravisant tout à coup, il envoie l'ordre à Kléber de faire marcher de suite l'armée entière « majestueusement et en masse, » tout droit devant elle contre le front de l'ennemi. « Ainsi, dit Kléber, 20,000 hommes filaient sur une colonne pour attaquer un poste accessible par plusieurs grandes routes, sans faire aucune fausse attaque, aucune diversion. Et il fallait obéir ! »

Le canon se fait entendre; Marceau [1], qui accompagnait Beaupuy (à l'avant-garde), vient me dire que toute l'armée ennemie était en bataille sur la hauteur d'Entrames. Je fais avancer une division..... je dispose tout pour soutenir l'avant-garde, qui en est déjà aux mains. Léchelle, suivant son habitude, ne paraît point au feu; il arrête même sur la route la seconde division sans la déployer, tandis que, par la manœuvre la plus simple, il eût pu aisément prendre l'ennemi en flanc. Bientôt la déroute se met, non dans ma division qui se battait, mais dans celle qui ne se battait pas; Léchelle, le lâche Léchelle, donne lui-même l'exemple de la fuite..... Le soldat, qui a toujours *un œil sur le dos*, s'apercevant que la seconde division est en fuite, s'ébranle aussitôt pour la suivre. Cris, exhortations, menaces sont vainement employés; le désordre est à son comble; et, pour la première fois, je vois fuir les soldats de Mayence !

Toute l'armée républicaine, mise en pleine déroute, fut chassée par delà Château-Gontier. Cependant Kléber parvint à arrêter une partie de ses soldats sur la route d'Angers. « Je voulus, dit-il, leur faire quelques reproches; mais quand je me vis au milieu de ces braves gens, qui jusque-là n'avaient connu que des victoires, quand je les vis se presser autour de moi, dévorés de douleur et de honte, les sanglots étouffèrent ma voix. » Les représentants voulaient le nommer d'emblée commandant en chef. « Tu ne peux refuser, lui disaient-ils, toi seul peux relever le courage du soldat. — Je relèverai son courage sans commander en chef, répondit Kléber, qui avait sur ce point des idées bien arrêtées. Je le ferai obéir à quiconque vous mettrez à notre tête, à Léchelle même, s'il ne veut plus fuir. » Mais les représentants comprenaient bien qu'il était impossible de conserver Léchelle, pris par l'armée entière en flagrant délit de lâcheté. On le décida à demander son congé pour cause de

[1] Il faisait en ce moment les fonctions de chef de l'état-major général.

santé, et ce n'est pas un des incidents les moins caractéristiques de ce temps-là, de voir employer de tels ménagements avec un pareil homme, tandis qu'on emprisonnait et qu'on guillotinait, sous les plus futiles prétextes, de véritables généraux. Aussi méchant que poltron, Léchelle avait dénoncé les généraux de Mayence à Paris, et ses calomnies avaient produit une certaine impression, car, quelques jours après la défaite d'Entrames, le représentant Turreau fit voir mystérieusement à Kléber une lettre du Comité de salut public, avertissant les représentants de surveiller soigneusement Kléber, Haxo et plusieurs autres, soupçonnés de royalisme, et « de les mettre au besoin hors d'état de nuire. » Heureusement, on avait trop besoin de Kléber pour le sacrifier.

Les représentants voulaient lui faire reprendre immédiatement l'offensive avec les soldats qu'il avait ralliés. Il eut le courage de résister à cette exigence insensée, et dirigea sa troupe sur Angers, où la masse des fuyards l'avait précédée. Six jours lui suffirent pour réorganiser l'armée. « Je m'attachai, dit-il, à répartir dans chaque brigade les bataillons les plus solides, pour leur assurer à toutes de bonnes têtes de colonnes. » Il parvint ainsi à tirer un parti avantageux des instructions ombrageuses du Comité de salut public, qui prescrivaient la dislocation de la garnison de Mayence, toujours suspectée d'aristocratie.

Le 7 novembre, l'armée marcha de nouveau sur Laval, que les Vendéens avaient évacué pour se porter sur Granville, par Mayenne et Fougères. Ils voulaient s'ouvrir une communication avec les secours anglais qu'on leur faisait espérer. Cette manœuvre, qui les plaçait dans une impasse, leur aurait été fatale si toutes les ressources dont la République disposait sur ce terrain avaient été convenablement employées. Mais la bataille d'Entrames n'avait pas suffisamment porté conseil aux dictateurs révolutionnaires; à la place de Léchelle, ils firent reparaître Rossignol. L'un des premiers actes de ce nouveau général en chef fut de réclamer très sérieusemsnt le secours du chimiste Fourcroy pour asphyxier les « brigands » par des « fumées soporatives. »

Le 15, généraux et représentants s'assemblent à Rennes pour concerter un plan d'opérations. « Jamais, dit Kléber, je n'avais vu une collection d'hommes aussi peu propres à conduire des troupes. » On venait cependant de se résoudre à marcher contre les Vendéens sur deux colonnes, par Antrain et Fougères, quand on apprend l'attaque de Granville. A l'instant, les représentants, tout effarouchés, ordonnent de courir immédiatement en masse au secours de cette place, par le chemin le plus court, c'est-à-dire par Antrain. Pendant que les soldats républicains faisaient cette course de dix lieues, la plu-

part pieds-nus, dans la boue, par une pluie battante, les Vendéens déjà repoussés de Granville, refluaient vers le défilé de Pontorson, par lequel il leur fallait nécessairement repasser pour se jeter dans la Basse-Bretagne ou pour regagner la Loire. Cette position était occupée par Tribout, l'un de ces soi-disant généraux auxquels « le sans-culottisme tenait lieu de talents. » Il promettait dans sa correspondance de « faire mordre la poussière à l'armée catholique jusqu'au dernier homme. » Au lieu de s'en tenir à la garde du défilé, Tribout, pris d'un beau zèle, se porte en avant, sur un terrain uni, où les Vendéens ont l'avantage du nombre. Il perd toute son artillerie et se fait rejeter bien au delà de Pontorson, « un peu en déroute, » comme il l'avoue lui-même,

Cependant, l'armée républicaine avait occupé Antrain et s'y fortifiait, tandis que, d'après le conseil de Kléber, l'avant-garde légère, sous Westermann et Marigny, l'un des braves de Mayence, courait en avant pour tâter l'ennemi. Bientôt ils annoncent que celui-ci, de Pontorson s'est porté sur Dol. Aussitôt Kléber propose un plan d'opérations « activement défensives, » consistant à faire d'abord harceler l'ennemi sans relâche par les troupes légères, à intercepter ses vivres, à l'épuiser par des alertes incessantes, avant d'en venir à une affaire générale. Les détails qu'ont donnés depuis les écrivains royalistes sur la situation de l'armée vendéenne à cette époque ne justifient que trop la terrible sagacité de Kléber.

Ce plan était vivement approuvé par tous les vrais militaires, les représentants eux-mêmes venaient de s'y rallier, quand « une belle étourderie » de Westermann vient tout compromettre. Il annonce, de Pontorson que les Vendéens sont aux abois, que pour les détruire immédiatement, il suffit de diriger, dans la nuit même, une attaque combinée sur Dol. A cette nouvelle, les représentants prennent feu, et, sans écouter aucune observation, ordonnent à Marceau de se mettre en marche pour seconder Westermann. Celui-ci agit avec sa témérité ordinaire ; il attaque sans attendre l'aide qu'il avait réclamée, et se fait repousser avec perte. Marceau, arrivant ensuite du côté d'Antrain, se trouve aux prises à son tour avec l'élite des Vendéens ; il soutient pendant quelques heures un combat acharné sans avantage décisif. A la suite de ces attaques décousues et malheureuses, Kléber insiste de nouveau sur l'exécution du plan agréé la veille. Les représentants paraissent y consentir, mais, après un dîner copieux, ils se ravisent, et ordonnent une nouvelle attaque combinée, pour en finir tout de suite avec les brigands. Cependant, vers le milieu de la nuit, celui des représentants qui menait alors ses collègues, et par suite toute l'armée, l'avocat Prieur (de la Marne), calmé par la fraîcheur du bivouac, demanda à Kléber s'il croyait au succès

complet de l'entreprise. Kléber répondit franchement que ce succès lui paraissait plus douteux que jamais à la suite d'un premier échec. « Forcé de conclure, dit-il, je déclarai que, si j'en étais le maître, je me renfermerais strictement dans le plan arrêté au conseil de guerre. » Cette fois, Rossignol lui-même fut de cet avis ; l'on envoya coup sur coup trois ordonnances pour retenir Westermann. Mais on avait trop tardé !

Cette fois encore, ce sabreur incorrigible s'engage sans attendre personne, et se fait mettre en déroute. Bientôt après, la colonne de Marceau est vigoureusement attaquée de front ; un judicieux mouvement de La Rochejacquelein ramène sur le flanc de ces nouveaux ennemis les tirailleurs qui poursuivaient Westermann. Les plus braves parmi les républicains reculent, les autres lâchent pied ; finalement, malgré les efforts de Marceau et de Kléber, l'armée entière est rejetée en désordre au delà d'Antrain.

Rossignol eut là un mouvement honnête, dont il faut lui tenir compte. Il offrit sa démission, déclarant « qu'il n'était pas f.... pour commander une armée. » Mais l'avocat représentant Prieur refusa cette offre, et ajouta que la responsabilité des revers ne retomberait dans aucun cas sur Rossignol, « le fils aîné du Comité de salut public, » mais sur les généraux chargés de le seconder. Cette aimable insinuation semblait s'adresser spécialement à Kléber ; et pourtant, si l'on avait été battu, c'était pour avoir agi en sens inverse de ses conseils !

L'armée avait fait sa retraite sur Rennes. Là, Kléber donna de nouveaux avis, qui, par bonheur, furent mieux écoutés. Prieur entendait encore assez bien la raison quand il était à jeun. Kléber lui fit comprendre qu'attribuer, comme on le faisait officiellement, les dernières défaites à la trahison de quelques scélérats cachés dans les rangs, pouvait être une manœuvre utile pour relever l'opinion, mais que la situation réclamait d'autres mesures pratiques. « Il s'agissait d'abord de nommer, sous les ordres de l'inamovible Rossignol, un général *commandant toutes les troupes* (!), ensuite des commandants spéciaux pour les diverses armes, etc. » Tous les choix proposés par Kléber furent agréés ; il n'y eut d'objection que pour le commandement de la place de Rennes, que Prieur voulait absolument donner à un excellent patriote de sa connaissance. Ce protégé de Prieur était un tailleur qui avait figuré pendant quelque temps, en travaillant de son état, sur les contrôles d'un régiment de ligne. Heureusement ce tailleur *sans-culotte* eut le bon sens de refuser avec opiniâtreté l'emploi que l'on voulait si judicieusement lui confier.

Kléber avait désigné Marceau pour cette étrange fonction de

commandant de toutes les troupes sous un général en chef. « Je me sentis alors, dit-il, allégé d'un grand fardeau. J'étais certain qu'il n'entreprendrait rien sans s'être concerté avec moi. Marceau était jeune, actif, plein d'intelligence, d'audace. Plus froid que lui, j'étais là pour le contenir. Nous prîmes l'engagement de ne point nous quitter jusqu'à ce que nous eussions ramené la victoire sous nos drapeaux. »

On savait déjà que les Vendéens songeaient à retourner dans leur pays. Mais on ignorait encore sur quel point ils tenteraient de repasser la Loire. Dans le doute, Kléber avait fait envoyer, dès le 27 novembre, une brigade pour renforcer la garnison d'Angers. Il avait fait décider ensuite que le gros de l'armée se porterait sur Châteaubriand, d'où l'on serait en mesure de se diriger sur Angers ou tout autre point correspondant à la marche encore incertaine de l'ennemi. En conséquence, Marceau et Kléber partirent de Rennes le 29, et arrivèrent à Châteaubriand le lendemain au soir, avec la plus grande partie des troupes. Le général en chef et les représentants avec la réserve devaient suivre à deux jours de marche. Le 31, on apprend positivement qu'Angers est menacé. Marceau en donne avis par deux fois à Rossignol; il demande des ordres; Rossignol répond qu'il arrivera le lendemain. « C'était assez dire, observe avec raison Kléber, que Marceau devait l'attendre sans bouger. » Rossignol paraît enfin le 3 au soir avec son digne chef d'état-major, Robert, et les représentants Prieur, Bourbotte et Turreau. Ceux-ci, par malheur, reçoivent au même instant une lettre alarmante de leurs collègues enfermés dans Angers. Ils annonçaient que la place était attaquée par toute l'armée des brigands, et réclamaient le secours immédiat de l'armée entière. Epouvantés et par conséquent furieux, les représentants demandent à Rossignol comment il se fait que la colonne de Châteaubriand ne soit pas déjà en avant. Mais ici, il faut laisser la parole à Kléber.

Rossignol rejeta lâchement la faute sur Marceau; et Robert, notre ennemi juré, étaya cette impudence, en donnant à entendre qu'on n'avait pas été fâché de prendre quelque séjour à Châteaubriand, qui offrait des agréments. Marceau fut appelé; la scène devint très vive, et, quoiqu'il lui fût facile de se justifier, on feignit de ne point vouloir l'écouter. Rossignol, sous prétexte d'une incommodité, laissa ce jeune général seul aux prises avec les représentants. Enfin, après avoir crié beaucoup, Prieur finit par dire à Marceau : « Au surplus, nous savons bien que c'est moins » ta faute que celle de Kléber, qui t'a conseillé, et dès demain, nous éta- » blirons un tribunal pour le faire guillotiner. »

Marceau revient, ému de douleur; il me raconte ce qui vient de se passer; il était onze heures du soir. Je vais de suite chez les représentants

pour avoir une explication. Je les trouve couchés, excepté Turreau ; on ne profère pas une parole. Enveloppé dans mon manteau, je me promène dans la chambre pendant dix minutes sans mot dire.

Tout à coup, Prieur s'écrie : « Eh bien ! Kléber, que penses-tu d'An-» gers? » Je lui répondis froidement : « Ce que j'en ai pensé il y a trois » jours, lorsque, au conseil de guerre, j'ai proposé d'y envoyer la bri-» gade Boucret. — Mais, sais-tu que deux représentants y sont enfermés ? » — Je l'ignore; mais je sais bien qu'il y a à Angers maintenant quatre » mille hommes de garnison, une population considérable, et, de plus, le » général Beaupuy. — Allons, Kléber, il faut marcher, et si Rossignol » s'était expliqué, depuis deux jours on serait devant Angers. — Ce n'est » donc ni à Marceau, ni à moi qu'il faut s'en prendre, si nous nous trou-» vons encore ici. — Allons, Kléber, allons, vive la République ! »

Ainsi finit une scène qu'un mot pouvait conduire à la plus terrible catastrophe, dont ils auraient pu devenir les premières victimes.

Voilà un de ces tableaux contemporains, d'une réalité terrible, qu'on ne saurait trop souvent opposer aux fictions des courtisans posthumes de la Terreur. L'impassibilité dédaigneuse de Kléber et d'autres officiers de même trempe froissaient au plus haut degré les proconsuls de la Convention, qui ne les supportait que par nécessité, un peu aussi par crainte; et, dans plus d'une circonstance, ces sauveurs de la France n'ont été sauvés eux-mêmes que par la certitude qu'on avait qu'ils ne se laisseraient pas impunément égorger.

A minuit, c'est-à-dire immédiatement après cette explication, l'armée se mit en marche pour Angers, où elle arriva dans la soirée du lendemain. Les prévisions de Kléber étaient déjà réalisées ; la garnison et les habitants, électrisés par l'énergique attitude de Beaupuy, l'héroïque blessé d'Entrames, avaient repoussé le premier assaut, et l'approche de l'armée républicaine avait achevé de rebuter les Vendéens. Ceux-ci se retiraient sur Beaugé, vivement harcelés par l'infatigable Westermann. Cette armée, épuisée par des marches incessantes et par ses propres victoires, entrait alors dans sa période d'agonie, et, pour comble de malheur, elle allait avoir affaire à des troupes mieux dirigées. Les événements d'Antrain avaient enfin éclairé le Comité de salut public ; il retira à Rossignol le commandement en chef. C'était, il est vrai, pour le donner à quelqu'un qui ne valait guère mieux, ni comme homme, ni comme militaire; à ce Turreau, que sa conduite atroce dans la Vendée accablée et presque pacifiée allait bientôt rendre odieusement célèbre. Mais heureusement pour la République, Turreau, occupé à l'armée des Pyrénées, ne pouvait être rendu de suite à son nouveau poste, et c'était à Marceau que le commandement en chef *par intérim* était dévolu. Par une anomalie étrange, témoignage de l'anarchie qui régnait dans les conseils du

gouvernement, l'envoi fait à Marceau contenait une liste de destitution comprenant les noms de la plupart des officiers supérieurs de Mayence, et en tête celui de Kléber. Il est vrai qu'une lettre séparée du ministre, dans la prévision que « Kléber pourrait rendre encore quelques services, » autorisait le général en chef intérimaire à retenir par devers lui, jusqu'à nouvel ordre, sa lettre de destitution. Marceau, lui, ne voulut accepter ce commandement qu'à la condition que Kléber consentirait à diriger de fait toutes les opérations. « Je garde pour moi, lui dit-il, toute la responsabilité, et je ne demande que le commandement de l'avant-garde au moment du danger. — J'y consens, répondit Kléber ; nous serons guillotinés ensemble. »

Rossignol n'en était pas à se repentir d'avoir offert sa démission après la bataille d'Antrain. Furieux de se voir pris au mot, il s'en vengea en dénigrant de tout son pouvoir Marceau, qui avait le tort irrémissible d'être mis à sa place, Westermann, que ces calomnies conduisirent quelque temps après à l'échafaud, Kléber et tous les officiers de Mayence. Il disait de Marceau : « C'est un petit intrigant enfoncé dans la clique ; il était l'ami et *le voisin* du scélérat Pétion. Il inquiète les patriotes, avec lesquels d'ailleurs il ne communique pas. » Kléber n'était pas mieux traité. « Depuis huit jours il est concentré ; il ne dit plus rien au conseil. C'est un bon militaire, qui sait le métier de la guerre, mais qui sert la République comme on servirait un despote. » Ce dernier trait ne manquait pas de vérité.

N'étant plus gêné ni contrarié en rien, Kléber obtint des succès aussi prompts que décisifs. La marche de sa division sur la levée de la Loire força les Vendéens d'abandonner leur projet sur Saumur et de se rejeter dans la direction de la Flèche. Kléber savait trop bien que la constance de ses adversaires était à bout, que chaque marche de plus qu'il les contraignait à faire loin de leur pays assurait davantage leur destruction. De la Flèche, ils se portèrent sur le Mans, où l'avant-garde républicaine les atteignit bientôt. Là, après un premier choc encore indécis, l'incorrigible témérité de Westermann entraîna Marceau à brusquer une nouvelle attaque sans attendre Kléber et le gros de l'armée. Les républicains occupaient la moitié de la ville quand la nuit les arrêta. Marceau aurait pu payer cher cet éphémère succès, et périr dans sa conquête, s'il avait eu affaire à des adversaires moins abattus et plus propres aux surprises nocturnes. Il comprit bien son imprudence, et se hâta d'appeler Kléber à son secours. En apprenant ce mouvement téméraire, Kléber dit : « Marceau est jeune ; il a fait une sottise ; il est bon qu'il la sente, mais il faut se hâter de le tirer de là. » Il arriva au Mans à minuit, après dix lieues de marche ; au point du jour on reprit l'attaque, mais il n'y avait plus guère dans la ville d'autres ennemis que ceux qui n'avaient pas

eu la force ni le temps de fuir. Il y eut là d'horribles scènes, dont il faut détourner les yeux, en rappelant seulement que les vrais soldats ne firent que traverser la ville au pas de course, poursuivant ceux des royalistes qui pouvaient encore se défendre. Ce fut au Mans que Marceau et Kléber eurent le bonheur de sauver, mais pour quelques jours seulement, hélas ! une jeune et belle Vendéenne qui, déjà sortie de la ville, mais ayant appris que toute sa famille avait péri, revenait sur les *bleus*, folle de douleur, et les suppliant de la tuer aussi. « Jamais, dit Kléber, je ne vis une femme plus jolie, et, sous tous les rapports, plus intéressante. Elle avait à peine dix-huit ans. » Stupéfaite de trouver de la commisération, des égards chez des officiers républicains, Blanche Desmeuliers se laissa persuader que peut-être ses parents vivaient encore, qu'on les lui retrouverait, qu'on les sauverait aussi. Quand on a dix-huit ans, on se reprend bien vite à l'espérance ! Elle consentit à monter « seule » dans un cabriolet, unique voiture de l'état-major, et alla ainsi jusqu'à Laval, où l'on crut lui avoir trouvé un asile sûr dans une honnête famille. Entraîné à la poursuite des débris de l'armée royaliste, Marceau ne s'arrêta qu'une journée à Laval, mais il sut trouver un moment pour aller voir sa belle protégée. Cette entrevue, probablement unique, et qui eut lieu en présence de Kléber, a donné naissance à une légende poétique, mais dont l'authenticité semble plus que douteuse. Supposer que l'orpheline vendéenne aurait passé en quelques heures de la reconnaissance à un sentiment plus tendre pour son sauveur couvert du sang des royalistes, c'est lui faire faire, on en conviendra, bien du chemin en peu de temps. Au reste, ce mystère fut promptement enseveli dans une tombe sanglante. Tandis que Marceau et Kléber combattaient à Savenay, les autorités révolutionnaires réintégrées à Laval y faisaient des visites domiciliaires, et exécutaient à la lettre le décret d'extermination porté contre les Vendéens et leurs familles. Blanche Desmeuliers ne put échapper à cette perquisition ; elle ne déguisa ni son origine, ni les noms de ses libérateurs, croyant sans doute que ces noms seraient pour elle une sauvegarde, ou du moins qu'un tel aveu ne pouvait compromettre leur vie. C'était mal connaître la violence des passions du temps. Elle périt sur l'échafaud, et l'on commença contre les généraux une procédure qui aurait pu leur devenir fatale, si elle n'eût été communiquée au représentant Bourbotte, qu'une indisposition avait retenu à Laval. Bourbotte était un révolutionnaire ardent ; mais Marceau lui avait sauvé la vie quelques mois auparavant, lors de la prise de Saumur par les Vendéens. Il lui paya sa dette en confisquant et détruisant le fatal dossier. Il rejoignit l'armée peu de jours après, le lendemain de Savenay, et raconta cette tragique histoire

aux deux amis, qui furent plus émus du trépas de la pauvre fille que du danger auquel ils avaient échappé eux-mêmes.

Après une tentative infructueuse pour franchir la Loire à Ancenis, où La Rochejacquelein, Stofflet et quelques autres chefs parvinrent seuls à gagner l'autre rive, les Vendéens, harcelés sans relâche par les troupes légères, firent un effort désespéré pour gagner la Basse-Bretagne. L'armée républicaine les atteignit à Savenay. Pleinement libre d'agir cette fois, Kléber prit d'autorité ses mesures et son temps pour cette attaque suprême. Dans ce Waterloo de la grande Vendée, les royalistes montrèrent une tenacité héroïque, qu'admirèrent franchement Kléber et ses compagnons. Il y eut même un moment, dans la soirée du 22 décembre, où le succès faillit être encore compromis par l'emportement des représentants et de Westermann, qui voulaient brusquer l'attaque décisive, sans attendre que les troupes eussent pris quelques heures de repos indispensable, et occupé tous les débouchés de Savenay. « Je vis l'instant, dit Kléber, où par trop de précipitation, la victoire allait encore nous échapper. Je dis à Marceau : « Si tu ne prends sur toi d'arrêter ces criailleries, » demain nous serons à Nantes, et l'ennemi nous y suivra. » Beaupuy, bon juge aussi en fait de courage, écrivait à Merlin de Thionville, le soir de la bataille : « Je les ai bien vus, bien examinés ; j'ai reconnu de mes figures de Chollet et d'Entrames, et à leur contenance et à leur mine, je t'assure qu'il ne leur manquait du soldat que l'habit. Des troupes qui ont battu de tels Français sont désormais invincibles. Cette guerre de paysans, de brigands, m'a toujours paru, pour la République, la grande partie, et il me semble à présent qu'avec nos autres ennemis, nous ne ferons plus que peloter. »

Le 24 décembre, Kléber et Marceau reçurent à Nantes une ovation. La société populaire leur ayant offert une couronne civique, le représentant Turreau, fidèle aux instructions du comité de Salut public, qui prescrivaient de ne pas laisser prendre trop d'importance aux généraux, à ceux surtout qui ne passaient pas pour des révolutionnaires exaltés, s'écria que c'était plutôt aux soldats qu'il convenait de décerner des couronnes. « Je sais, dit Kléber avec force, que ce sont les soldats qui remportent les victoires ; mais il faut aussi qu'ils soient conduits par les généraux, qui sont les premiers soldats de l'armée, et qui sont chargés de maintenir l'ordre et la discipline, sans lesquels il n'y a point d'armée. Je n'accepte cette couronne que pour l'offrir à mes camarades et l'attacher à leur drapeau. »

Le journal de Kléber s'arrête à la journée de Savenay. Suivant sa constante habitude, il s'était attaché à demeurer au second plan

pendant cette triste et mémorable campagne, qui n'en est pas moins le solide fondement de sa réputation militaire. En fait, c'est à lui qu'appartient l'honneur des journées de Chollet et Savenay, et si dans l'intervalle la grande guerre se prolongea encore trois mois avec de terribles alternatives, si l'armée républicaine fut deux fois mise en déroute, ce fut parce qu'on n'avait pas écouté Kléber. Comme il s'y était attendu, l'ingratitude et la calomnie payèrent ces services. Jaloux de la victoire de Savenay, le nouveau général en chef de l'armée de l'Ouest s'en vengea en la qualifiant de « succès facile, » et en accusant Marceau et Kléber d'insubordination, de tiédeur républicaine. Marceau, complétement disgracié, et dont la santé était gravement compromise par des chagrins de plus d'un genre, cessa d'être employé dans l'Ouest. Kléber, réduit à l'inaction, coopéra par d'utiles conseils à la reprise de Noirmoutiers. Il fit aussi quelques démarches malheureusement infructueuses auprès de Carrier, en faveur des Vendéens prisonniers, et soumit à Turreau, pour la pacification et la soumission entières du pays, un système complet d'occupation militaire, qui ressemble d'une manière frappante à celui que Hoche suivit deux ans après avec tant de succès et de gloire. Turreau, après avoir jeté un coup d'œil sur le projet de Kléber, dit froidement : *Ce n'est pas là mon plan.* Ce qu'il était, son plan, on ne le sut que trop tôt !....

Kléber fut envoyé ensuite à l'armée des côtes de Brest comme général de brigade, sa nomination de général divisionnaire n'étant pas encore confirmée. Il se retrouva là sous les ordres de Rossignol, qui lui confia le soin de réprimer les chouans dans l'arrondissement de Vitré, et daigna rendre cette fois justice à son zèle et à son intelligence. La correspondance militaire de Kléber à cette époque, quoique soigneusement circonscrite aux objets immédiats de son service, laisse deviner les douloureuses préoccupations que lui causait le système atroce et impolitique de destruction suivi par Turreau sur la rive gauche de la Loire, système qui semblait conçu tout exprès pour faire renaître l'insurrection. Ainsi Kléber observait que, dans le pays qu'il était chargé de garder, pays fort semblable à la Vendée, ce n'était pas aux moyens d'incendie qu'il fallait recourir, parce que le spectacle de villages en cendres ne pourrait qu'ajouter à l'aigreur des esprits violemment agités.

Le comité de Salut public lui-même sentait bien qu'un général tel que Kléber n'était pas à sa place dans un commandement subalterne, où il n'était question que de répartitions, de cantonnements et de mesures de police. Mais, aux termes de la capitulation de Mayence, les officiers ne pouvaient servir d'un an contre les coalisés. Le gouvernement révolutionnaire n'attendit même pas ce délai pour

rendre Kléber à la grande guerre, son véritable élément. Dès le mois d'avril 1794, il reçut sa confirmation comme général divisionnaire, et fut envoyé à l'armée du Nord, sous les ordres de Pichegru. Là, il allait se trouver en face d'ennemis étrangers, et conquérir cette gloire que ne sauraient donner les guerres civiles.

IV

La première action d'éclat par laquelle Kléber signala sa présence sur la frontière belge fut l'heureuse diversion qu'il opéra le 23 mai, à la tête d'une division de 12,000 hommes, en faveur de l'armée des Ardennes, gravement compromise au delà de la Sambre. Il parvint à la dégager et assura sa retraite en reprenant sur l'ennemi le pont de Solre. Dans cette affaire, trop peu connue, Kléber avait pour adversaire son ancien protecteur, le prince de Kaunitz.

Peu de jours après, l'armée de la Moselle vint rallier celle des Ardennes; on leur adjoignit l'aile droite de l'armée du Nord, dont la division Kléber faisait partie. Toutes ces troupes, réunies sous le commandement de Jourdan, qui avait pour chef d'état-major le général Ernouf, prirent le nom, resté si justement fameux, d'armée de Sambre-et-Meuse. Cette armée comptait, parmi ses généraux divisionnaires, Kléber, Desaix, Marceau, Championnet, Bernadotte, Grenier, Collaud, Lefebvre; et, dans les grades inférieurs, d'autres officiers dont la fortune militaire ne devait pas être moins éclatante, les chefs de brigade Soult et Davout; les adjudants généraux Ney, Richepanse, Mortier, Molitor, Duhesme, Maison, Friant; le commandant de cavalerie d'Hautpoul; les officiers du génie Marescot et Boisgérard, et tant d'autres, que la mort arrêta au début ou dans le cours d'une brillante carrière. Pendant toutes nos grandes guerres, aucune armée ne se fit plus remarquer que celle-là pour la sévérité de la discipline, comme pour l'union cordiale qui régna longtemps parmi les chefs. Il y avait là de vrais frères d'armes et non des frères ennemis. Cette disposition des esprits, que Napoléon ne put maintenir plus tard dans ses armées, tenait surtout aux qualités personnelles de Jourdan, à l'influence morale qu'il exerçait sur ses officiers, non par la supériorité du talent, mais par la bienveillance, la loyauté, la probité antique, qui faisaient le fond de son caractère. Parmi ces guerriers d'élite, qui parvinrent presque tous aux plus hautes fonctions militaires, et dont l'un même devint et mourut roi, il n'en est aucun qui ne se soit rappelé avec émotion,

jusque dans ses derniers jours, le temps où il faisait partie de la « grande famille » de Sambre-et-Meuse.

Le tableau complet des exploits de cette armée, si glorieuse dans la victoire et jusque dans les revers, sera mieux à sa place dans l'étude spéciale que nous nous proposons de consacrer à son chef. Nous devons aujourd'hui nous borner à rappeler succinctement la part que prit Kléber aux principales opérations. Dès le 20 juin 1794, pendant le siége de Charleroi, nous le voyons repousser victorieusement une diversion partielle tentée par le prince d'Orange, et le repousser au delà de Genappe. Il remplit ensuite un rôle important dans la grande bataille de Fleurus (26 juin), qui nous valut l'occupation de la Belgique, et exonéra pour longtemps la France des terreurs de l'invasion. L'armée française était, comme on sait, rangée en demi-cercle, ses deux extrémités appuyées à la Sambre, autour de Charleroi, et l'ennemi livrait bataille pour délivrer cette place, ignorant qu'elle était déjà en notre pouvoir. Kléber, qui commandait notre gauche, empêcha, par d'habiles manœuvres et la judicieuse direction des batteries, les progrès des Autrichiens à cette extrémité de notre ligne de bataille. Il paralysa de ce côté, pendant toute la durée de l'action, une portion notable des forces ennemies, et contribua ainsi au succès de la journée. Toutefois, il est juste de rappeler que la cause immédiate de la victoire fut la résistance opiniâtre de Lefebvre dans la position de Lambusart, à notre extrême droite, résistance qui permit à Jourdan de le soutenir et de rétablir son centre d'abord forcé par l'ennemi.

Kléber concourut ensuite à la plupart des conquêtes qui furent la conséquence immédiate de cette grande journée. Après avoir occupé Mons, il délogea les Autrichiens d'une position très forte en avant de Louvain, et s'empara de cette ville après un combat acharné, qui se prolongea jusque dans les rues. Cette occupation, combinée avec celle de Namur par les divisions de l'aile droite, compromettait la ligne de retraite des Autrichiens, et les sépara de l'armée anglo-hollandaise. Après le glorieux combat de la Chartreuse (18 septembre), qui força les Autrichiens à se replier sur Juliers, Kléber, avec 30,000 hommes, fut chargé de l'investissement de Maëstricht. Mais Kléber et Ernouf firent comprendre à Jourdan que le siége de cette place ne pouvait être que difficile et même dangereux, si on laissait l'ennemi si près de là, en position autour de Juliers, et maître du cours de la Roër. Jourdan rappela donc à lui une partie des troupes destinées au siége; le 2 octobre, il remporta sur les Autrichiens une victoire qui les contraignit de se retirer au delà du Rhin, et qui entraîna la prise de Juliers. Cette journée, la plus glorieuse de toutes celles de Jourdan après Fleurus, est connue sous le nom

de bataille d'Aldenhoven. Kléber commandait encore cette fois la gauche de l'armée; il avait su animer ses soldats d'une telle ardeur, qu'on les vit, impatients du délai nécessaire pour la construction d'un pont, passer la Roër à la nage, et forcer du même élan les retranchements ennemis sur l'autre rive. Après la victoire, Kléber se consacra tout entier au siége de Maëstricht, et, trente-trois jours plus tard, il était maître de cette place, l'une des plus fortes et des mieux approvisionnées de l'Europe. Ce siége, entrepris dans une saison qui en compliquait encore les difficultés, fit le plus grand honneur à Kléber et à Marescot, chargé de la direction immédiate des travaux. Maëstricht succomba après onze jours de tranchée ouverte. Marescot, qui a publié une relation complète de ce siége, avait calculé qu'au point où en étaient les choses le 4 novembre, la garnison, d'après toutes les règles de l'art, avait encore à fournir quatre jours de résistance. Sa reddition anticipée fut, pour l'illustre ingénieur, le sujet d'un vif désappointement scientifique, dont s'égayèrent longtemps ses compagnons d'armes.

Cette brillante campagne fut suivie, pour l'armée de Sambre-et-Meuse, d'une période d'inaction qui se prolongea jusqu'au mois de septembre de l'année suivante. Dans cet intervalle, Kléber dut à la constante amitié de Merlin de Thionville, une faveur dont il se serait bien passé. Pendant l'hiver de 1795, l'armée dite du Rhin, cantonnée devant Mayence, sous le commandement du général Michaud, était censée faire le siége de cette place, bien qu'il fût assez difficile de dire lequel des belligérants était en réalité l'assiégé. Merlin, qui avait vu Kléber à l'œuvre, était convaincu et répétait que celui qui avait su si bien défendre Mayence était seul capable de la reprendre. Vers la fin de mars, une blessure grave reçue par Michaud l'ayant obligé de solliciter immédiatement un successeur, Merlin fit si bien, que ce commandement fut confié à Kléber. La lettre suivante, adressée par celui-ci en réponse aux félicitations du général Ernouf, son ami, prouve combien il était peu flatté de cette nomination :

Je suis, mon camarade, bien affligé de devoir quitter une armée où la victoire, l'amitié et la concorde paraissent s'être fixées à jamais. J'y reviendrai, mon cher Ernouf, j'y reviendrai, et je n'accepte nullement un augure. Il est fortement arrêté dans mon cœur que je ne me chargerai jamais d'un fardeau qui sera au-dessus de mes forces, et c'est à moi à les connaître, à les apprécier. Nous nous reverrons donc, et le jour où nous nous reverrons, nous prendrons ensemble une *pile* solide; tu peux déjà t'y préparer[1].

[1] Dans une autre lettre, adressée à Jourdan, Kléber exprimait plus vivement encore le regret de cette séparation dont il avait « pleuré comme un enfant. »

Nous retrouvons bien là Kléber tel que Bonaparte et Marmont l'ont dépeint, « ayant autant de répugnance à commander, que de difficulté à obéir. » Il est vrai que jamais répugnance ne fut plus raisonnable. Kléber savait d'avance, et par sa propre expérience, que l'on ne pouvait s'emparer de Mayence à moins d'un investissement complet par les deux rives. Il aurait donc fallu préalablement être en situation de livrer bataille à l'ennemi qui, maître de Castel, pouvait ravitailler et renouveler incessamment la garnison. Or, l'armée confiée à Kléber était trop peu nombreuse et en trop mauvais état pour mener à bien une pareille opération. Obligé de se tenir strictement sur la défensive, Kléber rendit compte au gouvernement des motifs qui l'empêchaient d'agir. Cette situation se prolongea jusqu'à l'arrivée de Pichegru, nommé général en chef des armées combinées de Rhin et Moselle, et Kléber, qui, pendant tout ce temps, n'avait cessé de conjurer ses amis de le « tirer de là, » fut renvoyé, au gré de ses vœux, à l'armée de Sambre-et-Meuse, prête alors à reprendre l'offensive. Jourdan se garda bien de restreindre Kléber au commandement d'une seule division; il lui confia toute l'aile gauche, chargée de franchir le Rhin sur deux points, au-dessus et en face même de Dusseldorf, et de s'emparer de cette place, dont l'occupation assurait un débouché au reste de l'armée. Cette entreprise est une des plus hardies qui aient été accomplies pendant tout le cours de nos grandes guerres. Pour ne pas essuyer de désastre, il fallait réussir à la fois sur deux points. Au-dessus de Dusseldorf, on escamotait les premières difficultés du débarquement en attérissant à la portion neutre du rivage, et prenant à revers l'extrémité des retranchements ennemis. Mais, en face de la ville, rien n'atténuait les dangers du passage. Il s'agissait de franchir un fleuve rapide, d'une largeur considérable, obstrué par des bancs de sable qui contraignaient les barques à faire de nombreux circuits, sans compter le danger, plus terrible encore, de demeurer engravé sous le feu de l'ennemi. De plus, on ne disposait que d'un petit nombre d'embarcations, qui ne pouvaient porter plus de 600 hommes à la fois. Il fallait, dans de telles conditions, enlever d'un premier élan Dusseldorf, sous peine de voir détruire l'autre troupe de débarquement, et cette place était fortifiée, protégée par une citadelle munie d'une artillerie formidable, et par un camp retranché, que défendaient 12 à 15,000 Autrichiens. Kléber savait tout cela, et, néanmoins, ce fut lui qui conseilla l'entreprise et se chargea de l'exécuter. Il jugea que ces obstacles n'avaient rien d'absolument insurmontable pour des Français, surtout pour de tels Français, surexcités par la mémoire de leurs précédents exploits, par l'impatience d'une longue inaction. Il fit entrer aussi, comme élément de succès dans

ses combinaisons, la faiblesse morale des troupes palatines qui garnissaient la place, et l'influence que devait exercer sur leurs résolutions la crainte de voir la ville détruite par les batteries françaises de la rive gauche. La nuit désignée était celle du 4 au 5 septembre; au dernier moment, un clair de lune trop splendide vint augmenter encore la difficulté de l'opération, et le général en chef envoya un ordre d'ajournement auquel Kléber refusa énergiquement de déférer. Il sentait venir à lui la victoire! Tout s'exécuta suivant ses ordres, et tout s'accomplit comme il l'avait prévu. Les soldats de la division Championnet franchirent sans grande perte le Rhin embrâsé des feux de la guerre, et pénétrèrent, sans désemparer, à travers les retranchements autrichiens, jusque sur les glacis de Dusseldorf, dont la garnison, terrifiée, mit immédiatement bas les armes.

Cette campagne si bien commencée ne tarda pas à être gravement compromise par l'inaction perfide de Pichegru. L'investissement de Mayence par la rive droite avait été confié à Kléber, celui de la forteresse d'Ehrenbreitstein, en face Coblentz, à Marceau; mais l'artillerie et les outils nécessaires leur firent défaut, et ensuite les subsistances. Bientôt Jourdan, que l'immobilité, aujourd'hui trop bien expliquée, de l'autre armée, laissait seul exposé aux attaques d'un ennemi très supérieur, fut contraint d'aller reprendre ses premières positions sur l'autre rive. Dans ce mouvement rétrograde, Kléber dirigeait l'aile droite, qui repassait par le pont de bateaux établi à Neuwied. Il arriva, dans cette circonstance, un accident assez semblable à celui du pont de l'Elster en 1813, et qui sans Kléber aurait pu avoir des conséquences non moins désastreuses. Marceau, qui fermait la marche, avait reçu l'ordre d'incendier en se retirant toutes les embarcations qu'on avait pu réunir sur la Lahn et le Rhin, pendant le blocus d'Ehrenbreitstein. Cette mesure, conforme aux règles de la guerre, avait pour but d'interdire à l'ennemi l'accès de l'autre rive, et d'accélérer en temps utile la destruction du pont de Neuwied, quand toutes nos troupes auraient passé. Malheureusement, l'officier du génie chargé d'exécuter cet ordre calcula mal son temps, ne tint pas suffisamment compte de la rapidité excessive du Rhin dans cette partie de son parcours, si bien que, par l'effet de la dérive, tous ces bateaux embrasés vinrent s'amonceler et mettre le feu au pont de Neuwied, quand une partie de nos troupes était encore sur la rive droite! Marceau, s'accusant de cet événement et des suites qui semblaient inévitables, voulait se brûler la cervelle. Il en fut empêché d'abord par un de ses aides-de-camp, qui lui arracha le pistolet des mains, et les exhortations énergiques et amicales de Kléber, qui arriva presque aussitôt, l'empêchèrent de réitérer cette tentative. Tous deux firent faire volte-face à l'arrière-garde, la repor-

tèrent au-delà du ruisseau de Seyn, et, par l'énergie de leur attitude, continrent l'ennemi pendant les trente heures de délai nécessaires pour réparer le pont.

Ce retour de l'armée de Sambre-et-Meuse fut suivi d'une énergique reprise d'offensive, dont le but était de dégager l'autre armée, maltraitée et en pleine retraite sur la rive gauche du Rhin. Pichegru, qui s'était arrangé pour cela, se serait bien passé de cette diversion. Elle fit honneur à la générosité de Jourdan et aux talents de Marceau. Ce jeune général soutint presque toujours avec avantage la lutte contre des forces très supérieures. Pendant ce temps, d'autres troupes autrichiennes faisaient de grands préparatifs pour forcer, au-dessous de Coblentz, le passage du Rhin, défendu par Kléber, et l'on s'attendait de ce côté à de graves événements, quand tout à coup, à la grande surprise de Jourdan et de Kléber, le général en chef autrichien proposa un armistice. Au point de vue militaire, cette démarche était véritablement inconcevable de sa part. On découvrit plus tard son but réel, qui était de favoriser la contre-révolution militaire que promettait et méditait alors Pichegru, et qu'il n'osa toutefois exécuter, craignant, non sans raison, le sort de Dumouriez.

Bon ERNOUF.

(La 2e partie à la prochaine livraison).

LA BIBLIOTHÈQUE

DE

LA REINE VICTORIA

AU CHATEAU DE WINDSOR

Edwards, *Memoirs of Libraries*, 2 vol. — *Libraries and founders of libraries*, 1 vol. London, Trübner et Ce.

Avant le XVIIe siècle, l'Angleterre n'avait pas de bibliothèques publiques. Elle se trouvait, sous ce rapport, en retard de plusieurs siècles sur les nations du continent, et ce retard, les Anglais avaient d'autant plus lieu de le déplorer, que, au temps des Saxons, la Grande-Bretagne pouvait se vanter de posséder les plus belles collections de manuscrits, de compter parmi ses enfants et de donner à l'Europe les esprits les plus éclairés. Nous voyons, en effet, le Saxon Alcuin, le premier ministre intellectuel de Charlemagne, comme l'appelle M. Guizot, désirer ardemment revoir son pays, uniquement à cause des livres qui y abondent et qui sont si rares en France, et supplier l'empereur d'envoyer des messagers en Angleterre pour y chercher des manuscrits.

Cinq siècles se passent, pendant lesquels toute collection de livres reste enfouie dans les monastères, et ce n'est que vers 1330 que Richard d'Aungerville, évêque de Durham, plus connu sous le nom de Richard de Bury, le plus ancien des bibliophiles de la Grande-Bre-

tagne, « salue l'aurore d'un jour nouveau pour l'Angleterre. » Dans le style fleuri de l'époque, il s'écrie que Minerve, jusqu'alors habitante de « Paris, ce paradis du monde, où se trouvent de délicieuses bibliothèques..... pleines de toute sorte de volumes..... l'abandonnait pour venir en Bretagne, la plus renommée d'entre les îles. »

Des collections particulières commencent à se former, et Richard de Bury fait à l'université d'Oxford un premier don de livres. Son exemple est suivi par un assez grand nombre de prélats et d'hommes éminents, mais les troubles et les orages de la réforme arrêtent ces premiers efforts. La disette se fait sentir dans le palais du roi comme ailleurs, et l'Angleterre ne peut guère s'honorer, avant le règne de Jacques Ier, de posséder une bibliothèque royale digne de ce nom. La reine Elisabeth elle-même, quelque lettrée qu'elle soit, ne répond pas au vœu exprimé par sir Humphrey Gilbert, de fonder une bibliothèque publique et une académie. Cependant, ce qu'elle dédaigne de faire, de simples particuliers l'accomplissent à cette même époque. En 1580, Clément Littil pose la première pierre de la bibliothèque de l'université d'Edimbourg; en 1588, sir Robert Cotton commence sa grande collection de manuscrits, qui, plus tard, entra pour une si forte part dans la formation du *British Museum;* en 1597, sir Thomas Bodley fonde à Oxford la magnifique bibliothèque qui conserve son nom, et en 1601 est érigée celle de *Trinity College*, à Dublin.

Au commencement du XVIIe siècle, les bibliothèques d'Angleterre ne font, il est vrai, que de naître ; mais elles s'établissent dans les conditions les plus favorables. L'élan une fois donné, le progrès est très rapide, et à la fin du XVIIIe siècle on compte près de 135,000 volumes dans la bibliothèque Bodléienne, chiffre qui aurait été de beaucoup dépassé sans la singulière exclusion dont le fondateur a frappé un grand nombre d'ouvrages. « Je ne vois aucune bonne raison, écrit-il au premier bibliothécaire, le docteur James, de changer d'opinion à l'égard de l'exclusion de livres tels que les almanachs, les pièces de théâtre et une infinité d'autres ouvrages sur des sujets qui ne méritent pas d'être traités par écrit, et que le bibliothécaire aurait honte d'offrir au lecteur. Il existe heureusement quelques pièces qui peuvent être gardées ; mais à peine y en a-t-il une sur quarante, car les pièces anglaises ne sauraient être comparées à celles des autres nations, que l'on recherche pour apprendre les langues, et dont plusieurs ont été composées par des hommes d'une grande réputation de sagesse et de savoir, ce qui n'arrive jamais ou presque jamais chez nous. » Jugement bien étrange, il faut l'avouer, sous la plume d'un contemporain de Shakespeare. Le bibliothécaire dut naturellement céder à la volonté du fondateur, et il

serait difficile aujourd'hui d'évaluer la perte que ces malheureuses dispositions prises par sir Thomas Bodley ont causée à la littérature anglaise. Il paraît que, pendant plus de deux siècles, les bibliothécaires d'Oxford vendaient on détruisaient tous les livres qu'ils jugeaient indignes de figurer sur les rayons de la bibliothèque, exemple fatal, trop souvent suivi. Le seul exemplaire des œuvres de Shakespeare que l'on voie dans le catalogue de la bibliothèque Bodléienne, publié par Hyde en 1674, est l'in-folio de 1664, et la seule pièce séparée est un *Hamlet* publié après la restauration. Un siècle plus tard, lorsque le courant des idées eut changé, on racheta à des prix fabuleux les pièces rejetées autrefois.

Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, la bibliothèque Bodléienne seule a une importance nationale. A côté d'elle, grandissent plusieurs bibliothèques particulières, parmi lesquelles il faut citer la bibliothèque Royale, la bibliothèque de sir Robert Cotton, que nous avons déjà mentionnée; celle de sir Robert Harley, comte d'Oxford et Mortimer, et celle de sir Hans Sloane. C'est grâce au testament de ce dernier, et à l'acceptation de ses clauses par le Parlement, qu'une grande bibliothèque publique est enfin fondée à Londres en 1753. Le roi George II lui donne immédiatement un caractère national en lui offrant sa belle collection de livres et de manuscrits, et l'incorporation des collections de sir Robert Cotton et de Robert Harley fait aussitôt de cette bibliothèque l'une des plus importantes de la Grande-Bretagne. Elle ne prend cependant le premier rang qu'après une seconde donation royale, donation qui mériterait plutôt le nom de vente, celle de la bibliothèque de George III faite par George IV. Aujourd'hui, la bibliothèque du British Museum s'accroît avec une rapidité prodigieuse. Elle ne possédait en 1837, à l'arrivée de M. Panizzi, que 230,000 volumes imprimés : en 1856, grâce aux soins et à l'ardeur du savant bibliothécaire, le chiffre des volumes imprimés s'élevait à 360,000 [1]. Ce qui frappe plus encore que ce chiffre merveilleux, si l'on tient compte du peu d'années écoulées entre l'arrivée de M. Panizzi et 1856, 19 ans seulement, c'est la haute intelligence qui préside au choix des ouvrages, l'admirable méthode de classification, et l'accès facile offert au lecteur.

La bibliothèque de Windsor est une création toute récente; elle date de Guillaume IV, et doit son importance en grande partie au prince Albert. Longtemps avant Guillaume IV cependant, les rois d'Angleterre possédaient de belles bibliothèques, qu'il est intéressant de faire connaître. Nous avons vu que deux de ces bibliothèques ont été acquises à la nation. Les ouvrages que George II et

[1] Le nombre actuel s'élève à environ 750,000.

George IV n'ont pas compris dans leurs dons, réunis aux collections de livres des princes de la famille royale, ont formé le commencement de la bibliothèque de Windsor.

Pour tout ce qui a rapport aux premières bibliothèques des souverains anglais, nous nous servirons des documents que nous fournit M. Edwards dans ses deux savants ouvrages, ouvrages que nous recommandons à tous ceux qui s'intéressent au développement des bibliothèques publiques et qui aiment à connaître l'histoire des grandes bibliothèques, non-seulement de l'Europe, mais du monde ancien et moderne. Lorsque nous en viendrons à parler de la bibliothèque de la reine Victoria, nous aurons recours à nos propres souvenirs et aux notes que M. Woodward, bibliothécaire de Sa Majesté, a bien voulu nous transmettre.

I

Entre tous les éloges que l'on peut adresser aux souverains de la Grande-Bretagne, celui d'avoir aimé et favorisé les lettres n'est pas le premier qui se présente à la pensée. Sauf quelques rares exceptions, ils ne se distinguent pas par un grand zèle à encourager le développement de la littérature, et l'aristocratie s'est montrée sous ce rapport bien supérieure à la royauté. Les deux monarques qui ont laissé quelques traces dans l'histoire littéraire à cause de leurs connaissances plus étendues et surtout de leur science théologique, Henri VIII et Jacques Ier, n'exercent, on le comprend sans peine, aucune influence sur les lettres. Tous les deux sont trop profondément égoïstes; le premier laisse gaspiller par ses courtisans les revenus et les riches collections des monastères; le second s'engage par des actes de tyrannie dans une voie qui ouvrait le chemin de l'exil aux docteurs les plus illustres et les plus savants de l'Eglise anglicane. Les règnes de Henri VI et de Charles Ier eussent été plus favorables aux lettres, s'ils n'avaient été désolés par les guerres civiles. Quant à Edouard VI, il est mort trop jeune pour que son influence pût être durable.

Tous les renseignements que nous possédons sur les commencements de la bibliothèque des rois d'Angleterre, se trouvent dans des livres de comptes, intitulés : « Comptes de la garde-robe (*Wardrobe accounts*), » conservés au British Museum, et se bornent à des entrées de livres ou de velours pour reliure, mêlées à des entrées de bijoux, de vêtements, de vaisselle, etc., etc. La plus ancienne de ces entrées date du roi Edouard Ier; mais elles sont peu nombreuses

jusqu'au règne de Henri VII. Ce roi avait un goût très prononcé pour les livres, et il aimait l'étude, bien qu'il ne fût pas savant. Il réunit sa bibliothèque à Richmond, et choisit comme bibliothécaire Quantin Paulet, le premier conservateur de la bibliothèque du roi dont il soit fait mention. Henri VIII en nomma un second, auquel il donnait le mince salaire de 10 liv. sterl. par an. Ce roi fit de nombreuses additions à la bibliothèque de Richmond et en établit une à Westminster dont il nous reste un catalogue complet, qui date de la fin de son règne. Edouard VI augmenta considérablement les collections de son père en y ajoutant de véritables trésors bibliographiques. Sous Jacques Ier, la bibliothèque royale perdit un grand nombre de volumes par suite de l'autorisation singulière que le roi accorda à sir Thomas Bodley, « de choisir dans ses différentes habitations et bibliothèques les livres qui lui plairaient ; » mais elle reçut ensuite de considérables augmentations dues, en grande partie, au noble prince Henry. Le savant Patrick Young fut vers cette époque nommé bibliothécaire du roi. Il conserva cette charge presque jusqu'à la fin du règne de Charles Ier. Il fit plusieurs grands achats de livres sur le continent et ne s'épargna aucune peine à la mort d'Isaac Casaubon pour retenir en Angleterre la belle bibliothèque que ce savant avait eu tant de difficulté à y faire venir, Marie de Médicis ayant un moment espéré que, en retenant les livres, leur possesseur lui reviendrait.

Le goût de Charles Ier se portait sur les estampes et œuvres d'art plutôt que sur les livres. Cependant il lisait et faisait preuve d'un jugement sain dans ses rapides lectures. Il paraît qu'il acheta plusieurs ouvrages dans sa jeunesse, et que sa mère Anne de Danemark lui fit don d'une superbe collection de volumes reliés en velours pourpre. On ignore quels étaient ces ouvrages. Un curieux inventaire de livres et tableaux de Charles Ier, trouvé dans la bibliothèque Harléienne, n'indique aucun titre ; l'auteur s'est borné à faire une minutieuse description..... des reliures.

Le gouvernement de Cromwell confia la bibliothèque des rois à Bulstrode Whitelocke, qui accepta cette pénible charge uniquement à la prière de Selden. « Je savais, écrit-il, la grandeur de la tâche..... cependant, comme j'ai été instruit du dessein que l'on avait[1] de vendre la plus grande partie des livres à l'étranger (ce qui eût été un déshonneur pour notre nation), et que je craignais de voir disparaître un grand nombre de ces trésors, s'ils étaient confiés à d'autres mains, j'ai accepté la lourde charge de bibliothécaire de Saint-James ; j'y fus décidé par M. Selden, qui me jura que, si je

[1] Le long Parlement.

n'entreprenais cette tâche, tous ces rares monuments de l'antiquité, ces livres et ces manuscrits précieux seraient perdus; et qu'aucune bibliothèque dans toute la chrétienté n'en possédait de pareils, sauf le Vatican. »

Nous ne relèverons pas ce qu'il y a d'exagéré dans ce jugement de Selden et de Whitelocke. Il est intéressant surtout, en ce qu'il nous permet de juger de l'importance qu'avait déjà la bibliothèque royale de Saint-James. Mais Whitelocke n'arriva pas assez tôt pour la mettre complétement à l'abri de la fureur des révolutionnaires.

En 1663, la bibliothèque royale acquit le droit à un exemplaire de tous les livres publiés en Angleterre (*copy-tax*). Thomas Rosse, qui était alors bibliothécaire, négligea d'exercer ce droit. Son successeur, le savant Bentley, si célèbre par sa fameuse controverse contre Boyle, et dont l'admirable *Dissertation sur les Epîtres de Phalaris* marque une époque dans l'histoire de la littérature anglaise, exigea, dès son entrée en fonctions, que l'on se conformât rigoureusement à la loi de la copy-tax. Environ mille volumes lui furent immédiatement envoyés. L'indomptable force d'inertie de George Ier opposait cependant un obstacle invincible au progrès de la bibliothèque. Il ne s'en occupait que pour la transporter d'un lieu à un autre, d'abord de Saint-James à la maison de sir Robert Cotton, puis à Essex-House, et de là à Ashburnham, où elle souffrit beaucoup de l'incendie de 1731, après lequel on la rapporta à Westminster-House. Bentley fit de courageux efforts pour la relever et lui donner une importance nationale. Ses efforts furent couronnés de peu de succès, et en 1724 il se démit de ses fonctions de bibliothécaire en faveur de son fils, qui se retira au mois d'octobre 1745. Douze ans plus tard, le roi George II remettait la Bibliothèque royale, après toutes ses vicissitudes, à la garde sûre des *Trustees* du British Museum, fondé depuis quatre ans seulement. Cette bibliothèque contenait environ 10,200 volumes imprimés, et 2,000 manuscrits reliés ou non reliés.

Le roi conserva quelques livres précieux, des dons pour la plupart. Ces livres formèrent le noyau d'une seconde Bibliothèque royale, celle de George III. Ce prince voulait remplacer la bibliothèque si généreusement donnée à la nation par son aïeul, et en fonder une autre qui demeurerait au souverain. Il n'épargna aucun soin, aucune dépense pour atteindre son but, et suivit les progrès de sa collection avec un intérêt qui lui fait honneur. Il confia la formation de cette bibliothèque à sir Frédérick Augusta Barnard, bibliophile modeste et savant. L'époque, du reste, était favorable à cette œuvre. Plusieurs bibliothèques particulières étaient en vente : — à Venise,

celle du consul Smith, — en Angleterre, celles de West et de Askew, et bientôt les belles collections des jésuites, par suite de la suppression de leur ordre. C'étaient autant de bonnes fortunes pour la nouvelle Bibliothèque royale.

Depuis cette époque, 1762, et jusqu'à sa mort, survenue en 1821, George III consacra régulièrement 2,000 liv. sterl. par an à l'accroissement de sa bibliothèque, qu'il avait placée à Buckingham-House, depuis Buckingham-Palace, résidence de ville de la reine Victoria. Il serait difficile de trouver une bibliothèque formée avec plus de soin, de goût et de jugement. La manière dont elle fut acquise à la nation ne fait pas connaître sous un beau jour le caractère de George IV. Toujours à la recherche de nouveaux moyens pour se procurer de l'argent, il allait vendre à la Russie la superbe collection de son père. C'est aux lords Liverpool et Farnborough que l'Angleterre doit d'avoir échappé à cette indignité. Lord Farnborough eut le premier, dit-on, dans une conversation avec la princesse de Liéven, connaissance du projet de George IV. Ce qui est certain, c'est que les deux lords opposèrent une courageuse résistance au roi et négocièrent un arrangement par lequel le roi était censé *faire don* au British Museum de la bibliothèque de George III. Le Museum consacra immédiatement une somme de 140,000 liv. sterl. à la construction d'une superbe salle destinée à recevoir la nouvelle collection. Cette salle fut ouverte au public dès 1830.

II

Cependant, George IV avait gardé un certain nombre d'ouvrages, qu'il considérait comme une propriété particulière, comme un héritage de famille; dans le nombre se trouvaient, en effet, ceux que George II n'avait pas compris dans le don qu'il fit au British Museum, entre autres le fameux *Psautier* de 1457, le premier livre imprimé avec la date de l'impression, quatre « Caxtons, » dont l'un, « The doctrinal of Sapience, » est unique[1], et le Shakespeare de Charles Ier. George IV retint aussi la belle collection de dessins et d'estampes que l'on avait, il est vrai, regardée jusqu'alors comme une collection entièrement séparée de la bibliothèque. Le bibliothécaire, M. Glover, avait accompagné ses livres au Museum, mais le

[1] On a découvert, il y a environ un an, un autre exemplaire de ce livre; mais il y manque un chapitre additionnel, qui se trouve dans l'exemplaire de Windsor.

roi Guillaume IV le rappela et le nomma conservateur de son cabinet d'estampes. C'est à l'instigation de cet homme doux et aimable que le roi entreprit la formation d'une bibliothèque royale à Windsor. Le château possédait déjà une petite bibliothèque que George III nommait sa *bibliothèque de gentilhomme* (nobleman's library). On réunit à cette collection une autre plus petite bibliothèque de George III, celle que ce roi se plaisait à désigner comme sa *bibliothèque de particulier* (gentleman's library), et qu'il avait placée à Kew, charmante petite habitation où il aimait à se retirer, surtout pendant les tristes années de la fin de son règne. Les quelques ouvrages que Guillaume IV avait lorsqu'il n'était encore que duc de Clarence, ainsi que la bibliothèque formée par le prince régent à Carlton-House, furent également apportés à Windsor. De la réunion de ces diverses collections naquit la bibliothèque actuelle des souverains d'Angleterre. Elle était d'abord peu choisie, comme il est facile de se le figurer d'après les éléments qui la composaient, et les doubles s'y rencontraient à chaque pas. Peu à peu, elle fut *épurée*, si nous pouvons parler ainsi, et tandis qu'on l'augmentait par de nouvelles acquisitions, on disposait des doubles, soit par des échanges ou des ventes, soit en les plaçant dans différents appartements des palais de la reine.

Pendant que l'on préparait, au château de Windsor, les belles galeries destinées à la bibliothèque, tous les livres furent transportés à *Cumberland Lodge*, maison de chasse située dans le magnifique parc qui entoure le château et construite par le duc de Cumberland, le vainqueur de Culloden. On les rapporta en 1835, et l'on joignit aux livres deux importantes collections de papiers, les *Stuart papers* et les *Cumberland papers*, dont nous parlerons un peu plus loin.

En 1860, le nombre des volumes de la bibliothèque s'élevait à 40,000[1]. Il aurait pu être bien plus considérable si M. Glover n'avait été porté, par des tendances qui lui étaient toutes personnelles, à faire de la Bibliothèque royale de Windsor uniquement une collection de livres rares et curieux. L'idée du pratique et de l'utile lui était complétement étrangère. Son idéal de bibliothèque était la collection de livres que George IV avait donnée à la nation, et il s'efforçait de la reconstituer autant qu'il le pouvait avec les fonds restreints qu'il avait à sa disposition et qui étaient loin d'approcher de ce que George III consacrait à sa bibliothèque ; aussi, se trouvait-il dans l'impossibilité d'acheter tous les livres curieux qu'on lui offrait, et le choix était-il souvent singulier. L'arrangement des

[1] Aujourd'hui, la bibliothèque de Windsor renferme 45,000 volumes. Elle pourrait en contenir 60,000.

ouvrages laissait également beaucoup à désirer. La méthode y manquait. On s'était surtout attaché à satisfaire la vue.

On pourrait s'étonner que le prince Albert, dont les goûts élevés et purs, les connaissances variées et si étendues sont connus de tous, n'ait pas mis plus tôt ordre à cet état de choses. Mais M. Glover était âgé, il était depuis nombre d'années à Windsor; il avait même été au service des rois George IV et Guillaume IV, et le prince n'aurait pas voulu troubler les dernières années du bibliothécaire par des réformes que celui-ci eût déplorées. Il le laissa donc finir tranquillement ses jours au milieu des livres de son choix, tandis qu'il formait, à Buckingham-Palace, sa bibliothèque particulière, collection exquise, riche surtout en ouvrages sur les arts et sur l'histoire. Il avait aussi, à Balmoral, une autre bibliothèque, petite, mais bien choisie, où les ouvrages de théologie allemande sont la partie la plus remarquable.

A la mort de M. Glover, survenue en 1860, le prince Albert s'occupa immédiatement de la réorganisation de la bibliothèque de Windsor. Il choisit lui-même le nouveau bibliothécaire, M. Woodward, qui entra complétement dans ses vues. Dès lors, commencèrent les visites presque journalières du prince à la bibliothèque, quand la cour était en résidence à Windsor, et ces longs entretiens, ces discussions, ces consultations minutieuses dont le bibliothécaire aime à évoquer le souvenir. Déjà atteint de la maladie qui devait l'emporter si rapidement, le prince se rendit une fois encore à la bibliothèque : c'était le 3 décembre 1861, le dernier jour où il quitta son appartement. M. Woodward nous a dit plus tard le sentiment de désolation qui s'empara de lui lorsqu'il apprit que l'état du royal malade s'aggravait rapidement, et lorsque, dans la fatale soirée du 14 décembre, il sut que le noble prince — *Albert le Bon*, comme l'a surnommé l'Angleterre — n'était plus. Ce sentiment était partagé par toute la cour. Tous se sentaient personnellement frappés et sympathisaient d'autant plus profondément avec l'infortunée reine dans l'affreux malheur qui la frappait.

L'idée qui dirigeait le prince dans tous ses actes semble être, au premier abord, en contradiction flagrante avec les hautes vues esthétiques qui ont à jamais uni son nom au progrès de la culture des arts en Angleterre. Il reportait tout à l'*utile*. Ce but une fois atteint, l'art et la science intervenaient ensuite pour donner à l'œuvre l'éclat et le développement qu'elle réclamait.

Il partit de ce principe dans la réorganisation de la bibliothèque de Windsor. Il voulait en faire une bibliothèque utile, non-seulement pour la famille royale, mais pour toute la cour, et il espérait même la rendre un jour facilement accessible à tous ceux qui aime-

raient à y venir étudier en l'absence de la famille royale. Il chercha donc à allier une grande variété à la spécialité qu'il désirait donner à cette bibliothèque. Il voulait en faire la bibliothèque d'un homme d'Etat, et les ouvrages rares et curieux ne venaient plus qu'en seconde ligne, et pour ainsi dire comme un ornement, afin de lui donner l'aspect riche et somptueux qui convient à une *bibliothèque royale.*

Le premier ordre du prince eut trait au catalogue, où les ouvrages durent être classés suivant leurs sujets. Il fit ensuite remplacer plusieurs ouvrages absolument inutiles et sans valeur par de nouvelles publications, recherchant non pas les éditions les plus rares, mais les meilleures, les plus complètes, et il indiqua dans les différentes parties de la bibliothèque les nombreuses lacunes qui devaient être comblées peu à peu. Ce sera l'œuvre de plusieurs années. Enfin, comme l'espace manquait pour les livres, il fit exhausser l'une des salles (la salle Henri VII), la fit entourer de galeries et commanda divers changements dans les autres salles, qui permettent d'ajouter environ 12,000 volumes à la bibliothèque. On vient seulement de terminer ces travaux, pour lesquels le prince laissa des plans, et les livres sont arrangés et classés suivant sa méthode. L'histoire a naturellement la principale place. Toute une galerie lui est consacrée. Une seconde et vaste galerie est destinée aux ouvrages qui, par leurs sujets, se rattachent à l'histoire. La littérature occupe une troisième salle, la grande et belle galerie Elisabeth, à laquelle son irrégularité donne un charme singulier. Les livres rares, les chefs-d'œuvre des commencements de l'imprimerie, les manuscrits sont placés dans d'élégantes vitrines qui ornent les trois galeries et dans un cabinet appelé Chambre Blenheim (Blenheim Room) en souvenir de la reine Anne, qui y était installée et y prenait le thé avec la duchesse de Marlborough lorsqu'elle reçut la nouvelle de la victoire de Hochstett ou Blenheim. La date mémorable de cette journée (13 août 1705) était inscrite sur la cheminée avant les dernières réparations. Il est impossible de rien imaginer de plus élégant que cette petite pièce, située dans une tour en encorbellement, qui avance sur la superbe terrasse du Nord. Deux immenses croisées, l'une au nord-ouest, l'autre au nord-est, ont vue sur le beau panorama de la verte vallée de la Tamise.

La salle circulaire qui termine la galerie Elisabeth est destinée à servir de cabinet de lecture. Les ouvrages le plus généralement consultés couvrent les rayons qui l'entourent. Mais le lecteur peut y être souvent tenté de quitter son livre pour jouir de la vue superbe qu'offrent les quatre grandes croisées qui éclairent cette pièce. De la première, l'on voit la partie basse du château, avec ses constructions

irrégulières. Les hauteurs de la forêt de Saint-Léonard forment le fond du tableau, tandis que, sur le premier plan, à quelques pas, s'élève la grosse Tour, fièrement assise sur une colline dont la pente est plantée de petits jardins. Ces petits jardins rappellent l'infortuné et noble Jacques Ier d'Ecosse, qui fut retenu seize années, les seize années de sa jeunesse, prisonnier en Angleterre. De la Tour de Londres, où il resta deux ans, on le transporta à celle de Windsor. Là, il égayait sa solitude par l'étude. Il était poète, et trompait les longues heures du jour en écrivant des vers. Un de ses poèmes contient une description minutieuse du petit jardin au pied de la tour[1]. Mais bientôt un objet plus charmant vint remplir les pensées et l'âme du jeune captif. Dans les allées du petit jardin, se promenait parfois Jeanne de Beaufort, nièce de Richard II. Sa vue enflamma le cœur du jeune roi, et cet amour ne s'éteignit qu'avec sa vie.

L'histoire de bien des prisonniers se rattache à la grosse Tour de Windsor. Un nom se présente tout d'abord à la pensée, celui de notre aimable et charmant poète Charles d'Orléans, qui passa à Windsor une partie de sa longue captivité en Angleterre. Mais il était retenu ailleurs que dans la grosse Tour. Celle-ci a été témoin de tortures qui rappellent celles d'Ugolin. C'est là que le cruel Jean-sans-Terre avait fait jeter la famille du lord de Bramber, le père, la mère et les enfants, et qu'il les fit mourir de faim. Quel était leur crime? Le refus de la mère d'envoyer son fils aîné au roi comme page d'honneur. « Jamais, s'était-elle écriée, je ne donnerai mes enfants à un roi meurtrier de son neveu ! »

Souvenirs navrants, et dont on aime à se délivrer en contemplant les tableaux admirables que présentent les trois autres croisées. Ici, c'est la vallée où serpente la Tamise, dominée par les collines de Pinckney et de Maidenhead, au-dessus desquelles s'élèvent d'autres collines ; là, ce sont les plaines élevées de l'Oxfordshire, et sur le pre-

[1] Now was there made, fast by the tower's wall,
A garden faire, and in the corners set
An arbour green.....

So thick the branches, and the leaves grene,
Beshaded all the alleys that there were,
And midst of every arbour might be seen
The sharpe, greene, sweet juniper,
Growing so fair, with branches here and there
That, as it seemed to a lyf (*person*) without,
The boughs did spread the arbour all about.

And on the small grene twistis (*small boughs*) set
The lytel swete nightingales, and sung
So loud and clear the hymnis consecrate
Of Lovis use, now soft, now loud among,
That all the garden and the wallis rung
Right of their song.....

mier plan se détachent la magnifique église du collége d'Eton et des résidences seigneuriales; au pied du château s'étend le *Home-Park*, avec ses jolies pentes et ses beaux arbres; plus loin, c'est l'ouverture de la vallée de la Brent, qui découvre les plaines du Hertfordshire, tandis que sur la droite s'élance la gracieuse flèche de Harrow-on-the-Hill.

Les différentes salles dont nous venons de parler, et qui composent la bibliothèque proprement dite, sont situées au premier étage. Au rez-de-chaussée se trouve le cabinet d'estampes, qui n'est pas une des parties les moins intéressantes de la bibliothèque. C'est à George III que l'on doit cette belle collection d'œuvres d'art, bien qu'on eût acquis longtemps avant lui plusieurs des chefs-d'œuvre les plus admirables. Il est difficile de faire l'historique de ce cabinet, les documents manquent presque entièrement. On sait que Charles I[er] était un amateur éclairé, et qu'il réunit un nombre considérable de dessins et d'estampes: mais sa collection a dû être perdue au moment de la révolution, et il n'en reste qu'une trentaine de miniatures, toutes des chefs-d'œuvre et les pièces les plus précieuses de la belle collection de miniatures que renferme la bibliothèque de Windsor. Dans ces trente, on remarque quatre Holbein, un Janet[1], tête ravissante de Marie Stuart lorsqu'elle était reine de France, et plusieurs Oliver, entre autres les portraits de Jacques I[er], d'Anne de Danemark, de Charles I[er] et de son frère aîné, le prince Henry, mort dans la fleur de l'âge. Oliver a reproduit cette séduisante et grave figure avec amour: il la reproduisait souvent, et il est impossible de rien trouver de plus parfait comme exécution et comme expression[2].

C'est Charles II, on a tout lieu de le croire, qui acheta, à la suggestion de sir Peter Lely, un grand nombre des trésors de la collection de lord Arundel, entre autres les 85 splendides dessins de Hol-

[1] La collection complète renferme trois autres Janet.

[2] La famille Oliver a donné plusieurs peintres à l'Angleterre; c'est d'*Isaac Oliver* que nous parlons ici. Il appartenait à une famille sans doute originaire de France, car le nom était souvent écrit *Olivier*. Isaac vivait sous les règnes d'Élisabeth et de Jacques I[er] (1555-1617). Il étudia, dit-on, sous Nicolas Hilliard, peintre en miniature très remarquable; mais Isaac Oliver le dépassa de beaucoup. Jamais celui-ci ne fut égalé pour la perfection, la finesse exquise de ses miniatures. Son fils, *Peter Oliver*, fut également un peintre très distingué, qui atteignit presque à la hauteur de son père.

L'Angleterre peut encore se glorifier d'avoir vu naître *Samuel Cooper*, autre peintre éminent. Il était contemporain de Peter Oliver. Pour la force, la vigueur de coloris et d'expression, il laissa les Oliver loin derrière lui; mais ses miniatures n'ont pas la perfection, le fini de celles d'Isaac Oliver. Sa manière hardie se serait trouvée plus à l'aise sur la toile que sur l'ivoire.

La bibliothèque de Windsor renferme de nombreux chefs-d'œuvre de ces trois artistes que la France devrait mieux connaître.

bein[1], de petits albums remplis de charmantes esquisses du Parmesan, un nombre considérable de dessins des plus grands maîtres de l'école italienne, parmi lesquels il faut citer la superbe collection de Léonard de Vinci. Elle se compose d'un volume de dessins et d'un manuscrit qui contient environ 200 feuilles des « carnets où Léonard écrivait ses pensées, ses projets sur toute sorte de sujets[2]. » Ceux-ci se rapportent à ses admirables études anatomiques, qui le placèrent au premier rang dans les sciences aussi bien que dans les arts. La reine a gracieusement autorisé la publication en fac-simile du manuscrit qu'elle possède. M. Woodward qui, dans cette œuvre importante, s'est assuré l'aide du célèbre M. Panizzi et du docteur Sharpey, savant professeur d'anatomie, fera paraître les premières livraisons dans le courant de cette année.

Les premiers Georges ajoutèrent peu à cette collection d'œuvres d'art. George III, au contraire, y portait un grand intérêt et se rendait l'acquéreur des estampes les plus rares et les plus précieuses, à des prix souvent fabuleux. Mais il s'inquiétait peu de les classer. C'est encore au prince Albert que l'on doit non-seulement le grand développement qu'a pris ce cabinet d'estampes, mais sa réorganisation. Il s'en occupa longtemps avant la mort de M. Glover. Il joignit à la collection de dessins, de gravures, etc., une petite bibliothèque d'ouvrages sur les arts, et forma ainsi un tout complet : d'un côté l'histoire écrite de l'art, de l'autre la reproduction des œuvres des maîtres. L'intérêt qu'il prenait à ce travail était immense. Il se rendait continuellement à ce charmant musée ; très souvent il y allait entouré de ses enfants, auxquels il faisait un véritable cours sur les beaux-arts. Artiste consommé lui-même, il les initiait, à l'aide des chefs-d'œuvre qu'il avait sous la main, à ses grandes vues esthétiques. Plusieurs d'entre eux, on le sait, ont répondu noblement à ce haut enseignement, et sont eux-mêmes des artistes distingués.

Le prince s'était appliqué tout d'abord à rétablir l'ordre dans la grande collection de portraits et dans les belles collections d'eaux-fortes d'Albert Dürer, de Lucas de Leyde, de Hollar, etc. ; il tourna ensuite son attention sur les estampes d'après les grands maîtres, et il voulut suivre ici un mode de classification qui les fît servir à illustrer l'histoire générale de l'art. Une grande difficulté l'arrêta dès le premier pas : il fallait augmenter considérablement le nombre des estampes, l'augmenter à tel point que l'œuvre paraissait ina-

[1] Ces dessins avaient déjà appartenu deux fois aux rois d'Angleterre et deux fois avaient été cédés par eux, la seconde fois par Charles Ier, qui les échangea pour le *Saint-George* de Raphael, aujourd'hui au musée de l'Ermitage.

[2] Libri, *Histoire des Sciences mathématiques en Italie*, t. III, p. 29. La bibliothèque de l'Institut possède onze carnets de Léonard.

bordable. Il préféra donc abandonner l'idée de faire de sa collection une histoire du progrès de l'art en général, et choisit un des grands maîtres, celui qu'il plaçait au-dessus de tous, Raphaël, et bientôt sa collection devint l'histoire la plus complète du progrès continu de ce sublime génie.

Le plan du prince était de se procurer la meilleure représentation possible de chaque œuvre du maître en gravure, lithographie ou photographie, et de l'arranger avec tous les dessins ou études qui s'y rapportent. De cette manière, on peut suivre l'artiste dès ses premières années, à travers chaque phase de sa brillante carrière.

Le prince a laissé cette collection admirable et unique presque entièrement terminée, et la reine, s'identifiant à cette œuvre comme à toutes celles de son royal époux, n'épargne aucun soin pour la compléter parfaitement. L'année dernière, elle a envoyé M. Ruland, le secrétaire du prince, en Italie, à la recherche de nouvelles œuvres de Raphaël. M. Ruland nous dira bientôt le résultat de son voyage, en publiant le savant catalogue de la *Collection Raphaël*, qu'il prépare en ce moment.

Il faudrait un travail spécial pour faire connaître toutes les richesses que possède le cabinet d'estampes de Windsor. Nous ne voulons cependant pas omettre de mentionner une collection qui intéressera vivement tout Français justement fier de l'école de son pays, celle des dessins de Poussin. Elle se compose de 140 magnifiques dessins montés en deux volumes. L'un de ces volumes — le plus intéressant — a appartenu en premier lieu à la famille Massimi. Les armes de cette célèbre famille se voient sur les plats de la reliure. Laissons parler un connaisseur et un artiste distingué dont le nom fait autorité en tout ce qui touche aux arts, M. le baron de Triqueti : « Je considère, dit-il, cette collection des dessins du Poussin, qui a passé intacte des mains de son premier possesseur à son possesseur actuel, et qui a été faite pendant la vie du maître ou très peu de temps après sa mort par l'un de ses élèves, comme l'une des plus précieuses qui existent. Et si l'on y ajoute les autres dessins que possède la Bibliothèque de Windsor, on aura la plus admirable collection des dessins du Poussin que je connaisse[1]. »

Le cabinet d'estampes de Windsor contient aussi de très beaux dessins de Claude Lorrain, de Lesueur, de Le Brun, de La Faye et d'autres maîtres de notre école[2].

A côté des deux salles consacrées au cabinet d'estampes se trouve

[1] Il est question de publier des photographies de cette superbe collection. Nous avon lieu d'espérer que cette publication se fera *dans peu de temps*.

[2] Le nombre total des dessins de la bibliothèque de Windsor s'élève à plus de 10, et le nombre des miniatures à plus de 800.

une troisième salle qui fait également partie de la bibliothèque. C'est la salle des Archives (*Archive Room*). On lui donne aussi le nom de *Stuart Room*, parce que la plus importante des collections de papiers qu'elle renferme se rapporte aux Stuarts. Nous mentionnerons d'abord une remarquable série de lettres adressées par George III à lord North pendant la guerre d'Amérique, lettres qui vont être publiées, suivant le désir exprimé par le prince, et les *Cumberland papers*, collection considérable des lettres et des papiers rassemblés par le duc de Cumberland, tant en Angleterre que dans toute l'Europe. Les *Stuart papers* comprennent environ soixante-dix mille lettres et documents, dont quelques-uns fort étendus et d'une grande valeur historique. Ces papiers, réunis par les derniers Stuarts, furent en partie donnés au prince régent, plus tard George IV, par le cardinal Consalvi, en partie achetés par le prince régent lui-même. On les apporta à Windsor en 1835, avec les *Cumberland papers*, et ces deux collections de pièces, qui jettent un jour nouveau sur l'histoire des derniers Stuarts, et en général sur l'histoire d'Angleterre pendant la période comprise entre 1716 et 1770, y restèrent enfouies jusqu'à l'arrivée de M. Woodward, sauf cependant quelques lettres de l'évêque Atterbury, que M. Glover fit publier, et celles que lord Stanhope eut l'autorisation de consulter pour son histoire. Mais le manque d'ordre qui régnait dans ces papiers rendait les recherches difficiles. M. Woodward soumit donc au prince Albert son projet de les arranger par ordre chronologique, et de publier une liste ou catalogue analytique (*Calendar*) de ces précieux documents. Le prince accueillit ce projet avec empressement et exprima même le vœu que l'ordre une fois apporté dans ces collections, elles devinssent d'un accès facile à tous ceux qui voudraient avoir des renseignements plus amples que n'en fournira le *Calendar*, lequel cependant ne comprendra pas moins de 10 volumes.

Aujourd'hui, malgré le retard et le découragement causés par la mort du prince, le grand travail de la classification par ordre chronologique est achevé [1].

[1] Dans le cours de son travail, M. Woodward a découvert plusieurs documents très intéressants, qui établissent d'une manière indubitable la conversion au protestantisme de Charles-Edouard, et donnent la date exacte de cet événement que lord Stanhope, s'appuyant sur une note vague du Prétendant, place par erreur en 1752.

Cette conversion a eu lieu en 1750, ainsi que l'indique une des nombreuses remarques que Charles-Edouard ajouta à la copie d'un manifeste que son père avait adressé à l'Ecosse en 1745. La huitième remarque est ainsi conçue :

« To mention my religion (which is) of the church of England as by law established, as I have declared myself when in London the year 1750. »

Ce voyage de 1750 a été ignoré par la plupart des historiens. Une note de la main du prince lui-même nous en donne la date exacte :

Dans cette rapide étude sur la Bibliothèque de Windsor, nous avons, à chaque pas, rencontré la belle et grande figure du prince Albert. Nous l'avons aperçu entouré de ses enfants, les instruisant et remplissant auprès d'eux les devoirs d'un père, — ces premiers devoirs de l'homme; nous l'avons aperçu aussi dans ses rapports avec son pays d'adoption et travaillant à l'enrichir des richesses de son palais, invitant tous les amis des lettres et des arts, les encourageant à venir puiser dans ses trésors intellectuels et artistiques; et nous avons également pu juger, par ce qu'il a fait à la bibliothèque, de cette puissante faculté d'organisation qui le caractérisait et qui donnait tant de force et de vie à tout ce qu'il entreprenait. Aussi la Bibliothèque de Windsor, telle qu'elle existe aujourd'hui, restera-t-elle comme un monument élevé à sa mémoire. Dans cette création qui intéresse surtout l'artiste et l'érudit, comme dans de grandes entreprises publiques dont le bruit a retenti partout sur le continent et au delà des mers, nous trouvons le nom du prince Albert associé à tout ce que l'Angleterre a fait d'utile et de grand pendant le cours de ces vingt dernières années. Pourrait-on visiter le Palais-de-Cristal sans évoquer son souvenir, sans rappeler le sublime effort qu'il tenta pour unir les nations par les liens du commerce et de la paix? Ici, nous voyons sa figure se dessiner sur le premier plan, mais bien plus souvent il évite de se montrer, et son influence est d'autant plus complète, que lui-même se tient plus dans l'ombre. Ainsi se révèle la vraie grandeur; c'est le rayonnement fécond d'une intelligence généreuse qui partout, autour d'elle, fait sentir sa souveraine influence, imprime aux hommes et aux choses un mouvement profond et signale au monde une grande âme, noblement inspirée.

M. C. HOZÉDE.

« Parted ye (*the*) *2d* sept. Arrived to A. (*Anvers*) ye *6th*, parted from thence ye *12th* sept. E. (*England*) ye *14th*, and at L. (*London*) ye *16th*. Parted from L. ye *22d*, and arrived at P. (*Paris*) ye *24th*. »

C'est donc entre le 16 et le 22 septembre 1750, que Charles-Edouard fit sa profession de foi au protestantisme. Nous ne demanderons pas s'il était sincere. Il a toujours eu peu de respect pour la religion. C'est peut-être ce sentiment-là, beaucoup plutôt qu'une ardeur de nouveau converti, qui l'a poussé à jeter ces vers sur le papier. On les trouve au milieu d'une foule de notes de tous genres :

Papiste, Irish, such is fools
Such as them cant be my tools.

I hete all prists, and the regions they rein in from the Pope of Rome to the papists of Britain.

Vers qui ne font pas honneur à son talent de poète ni à sa manière d'écrire l'anglais. Il s'y entendait pourtant mieux qu'au français : « Je ne puis pas envoie pour ne pas doner du subson et si j'envoi pas je done encore, » écrit-il sur une autre carte en faisant allusion au peu d'espoir que lui laissait sa cause.

D'ORAN A ALGER

PAR GIBRALTAR, SÉVILLE ET CORDOUE

DEUXIÈME PARTIE[1]

I

J'ai quitté le lecteur au moment où je venais d'apprendre de mon guide Roblès que, le lendemain, dans la soirée, il devait y avoir à la cathédrale de Séville une cérémonie religieuse consistant en un ballet dansé au pied du maître-autel. Renseignements pris, et ma visite de la ville terminée, j'arrive à la cathédrale à cinq heures un quart. Après avoir savamment calculé mes distances et étudié avec soin le jeu des lumières et les effets de la perspective, je me place dans l'intervalle qui, dans les églises d'Espagne, sépare le chœur de la grille qui entoure le maître-autel. Les assistants sont déjà nombreux. Tout le monde est debout, car, je l'ai dit, il n'y a pas de siéges dans les églises espagnoles.

A cinq heures et demie, une vingtaine de musiciens arrivent et accordent leurs instruments. L'orchestre est composé comme celui de nos théâtres : violons, violoncelles, basses, instruments à vent, etc. Peu d'instants après, l'archevêque de Séville s'avance avec ses vicaires et prend place à droite, sur son siége archiépiscopal. Arrive ensuite le duc de Montpensier, accompagné de la duchesse sa femme et de deux jeunes enfants. Ils se placent à gauche, en face de l'archevêque, sur une large banquette destinée à les recevoir.

[1] Voir 2e série, t. XLIX, p. 420 (livr. du 15 février 1866).

Tout à coup, une petite porte, placée à la partie supérieure du massif considérable qui forme le maître-autel, s'ouvre et livre passage, par un escalier étroit, à huit ou dix enfants de l'âge de douze à quatorze ans. On dirait une légion de chérubins s'échappant de l'autel sous des formes terrestres empruntées à un autre âge. Leur toilette, riche et élégante, rappelle le costume espagnol du XIVe siècle: pourpoint de satin blanc à crevés brodé en couleur; hauts-de-chausses bouffants de même étoffe ; collerette de dentelle rabattue sur le cou, bas de soie blancs, souliers vernis à boucles d'or. Ils portent à la main un chapeau de soie blanc, à bord relevé d'un côté, et orné d'une plume blanche. La tenue de ces enfants est modeste et réservée, et la plupart offrent des types d'une rare distinction. Ils s'alignent sur deux rangs, de chaque côté de l'autel, de manière à ne pas lui tourner le dos. C'est le corps de ballet.

Dès que les jeunes danseurs sont placés, le chef d'orchestre donne le signal, et la musique commence. C'est d'abord un prélude large, une mélodie un peu indécise, ayant le caractère d'une musique religieuse. Puis, peu à peu, les motifs se dessinent, le rhythme s'accentue, et bientôt la mesure à trois temps des danses espagnoles, avec laquelle nous a familiarisés l'air célèbre de la cachucha, se prononce nettement et semble provoquer ces jolis cavaliers. Mais ils demeurent immobiles. Debout, le chapeau à la main droite, ils suivent attentivement les modulations de l'orchestre. A l'une des reprises, au moment où je m'attendais à les voir se mettre en mouvement, ils reprennent tous en chœur le motif qui vient d'être exécuté, et préparent le ballet en chantant l'air sur lequel ils vont danser. Après plusieurs reprises, les jeunes chanteurs, mus comme par un ressort, placent leur chapeau sur leur tête et se mettent à danser, tout en continuant de chanter.

Cette danse, on le comprend, n'a pas le caractère des danses espagnoles que nous avons vues au théâtre ; elle s'accomplit, toutefois, sur le pas de la cachucha, adouci dans l'exécution par tout ce que le lieu commande de décence et de réserve. Chaque enfant, marquant le pas en mesure, s'avance tantôt à droite, tantôt à gauche, les bras arrondis, et tournant sur lui-même; puis, après une promenade chorégraphique circulaire, chacun se retrouve à sa place et recommence, en variant, non le pas, mais les figures du ballet.

En vérité, dira-t-on, il n'y manquait que les castagnettes ! Les castagnettes ne manquèrent pas. A une nouvelle reprise, les jeunes danseurs font résonner sous leurs doigts l'accompagnement national, et la danse prend alors un caractère un peu plus animé. Le mouvement s'accélère, les évolutions sont plus rapides, et le fidèle, transformé en spectateur, devient le jouet d'une singulière illusion.

Cette musique fortement rhythmée, ces chants, cette danse, ces castagnettes, le transportent de l'imposante cathédrale sur la scène d'un théâtre, et il s'étonne de voir des enfants de chœur et un archevêque assister à la représentation d'un ballet. Mais bientôt tout rentre dans le silence. L'orchestre se tait, les chants cessent, les castagnettes ne résonnent plus, les jeunes danseurs sont revenus à leurs places. Un psaume, chanté avec accompagnement d'orgue, termine la cérémonie. Tout le monde s'agenouille, fait sa dernière prière, son dernier signe de croix, et la foule s'écoule. Roblès avait raison ; c'était bien « une danse ; » que dis-je? c'était un ballet avec chants et accompagnement de castagnettes.

Bien qu'exécuté avec la décence qui caractérise une fête religieuse, ce ballet, dansé au pied du maître-autel d'une cathédrale, en présence d'un grand dignitaire de l'Eglise, n'en était pas moins une cérémonie singulière ; aussi, un de mes premiers soins fut-il de m'informer de son origine, et voici ce que j'appris à ce sujet. C'est au milieu du XIII[e] siècle, nous l'avons vu, que Séville, conquise par saint Ferdinand, redevint ville chrétienne, après plus de six siècles d'occupation musulmane ; mais ce n'est que deux cent cinquante ans plus tard, en 1492, que les rois (*los reyes*) Ferdinand et Isabelle-la-Catholique purgèrent, par la conquête du royaume de Grenade, le sol de l'Espagne de la présence des infidèles. Entre la délivrance des deux royaumes, Séville n'avait presque rien perdu de son ancienne prospérité, et ses belles campagnes n'avaient cessé d'être, pour ses redoutables voisins, un objet de convoitises ardentes, qui parfois se traduisaient en incursions à main armée jusque sous ses murs.

Un jour, entre autres, l'audace des infidèles fut telle que la population de Séville, frappée d'épouvante, se réfugia dans l'intérieur du pays, ne laissant dans la ville que les troupes chargées de la défendre. Ce n'était toutefois qu'une panique. Au bout de quelques jours, les habitants de Séville reprenaient possession de leurs foyers, et à peine avaient-ils eu le temps de s'y réinstaller, qu'ils se rendaient en foule dans l'église élevée sur l'emplacement de l'ancien temple musulman, pour offrir à Dieu leurs actions de grâces, à raison du péril dont il venait de les délivrer. Mais quel ne fut pas leur étonnement en s'apercevant qu'ils avaient été prévenus dans l'accomplissement de ce pieux devoir ! Une troupe d'enfants du voisinage, obéissant à un élan de reconnaissance tout spontané, s'étaient déjà rendus dans l'église, et là, par des danses, des chants et des jeux, ils célébraient l'éloignement des Maures, et remerciaient Dieu à leur façon de n'avoir pas permis que son temple fût souillé par leur présence. Le clergé, les autorités, les habitants furent tellement touchés de la pieuse pensée de ces enfants qu'on leur permit

de terminer leurs innocents ébats. On fit plus : pour perpétuer le souvenir de cette manifestation édifiante, une fête fut instituée à cette occasion, et ces enfants furent admis à y renouveler les jeux par lesquels ils avaient célébré l'éloignement des infidèles.

De ces enfants, l'âge ne tarda pas à faire des hommes ; mais ils furent successivement remplacés par d'autres enfants appartenant aux premières familles de la ville, et c'est ainsi que s'est perpétuée jusqu'à nos jours cette cérémonie, bizarre au premier abord, mais qui s'explique et à laquelle on est tenté d'applaudir lorsqu'on connaît les motifs qui l'ont inspirée. La démolition de l'église où le fait s'était accompli, et l'érection sur son emplacement d'une magnifique cathédrale, ne firent pas oublier l'ancienne tradition. La fête de l'Immaculée-Conception étant une de celles qui se célèbrent en Espagne avec le plus de pompe, on y ajouta ce divertissement, et chaque soir, pendant les huit jours de sa durée, les jeunes hidalgos de Séville célèbrent, comme nous venons de le voir, la pieuse démonstration de leurs aînés.

II

Je ne pouvais terminer mon séjour à Séville d'une manière plus intéressante, et le soir même, à huit heures, je prenais le chemin de fer de Cordoue. On a prétendu que par les chemins de fer on ne voyage pas, on arrive. Peu s'en fallut que je n'apprisse le contraire à mes dépens, car après avoir voyagé une partie de la nuit, je faillis ne pas arriver. Cordoue est à deux kilomètres de la gare, et quand nous y parvînmes, à une heure du matin, par une nuit de décembre, noire et pluvieuse, je ne trouvai ni voiture, ni guide. Je crus un instant que je serais obligé de coucher à la belle étoile, *sub jove*, et ce n'est pas sans peine que je pus enfin trouver un jeune gars d'une quinzaine d'années qui se chargea de me conduire à Cordoue, et auquel j'abandonnai ma fortune et mon sac de nuit. Le suivre des yeux m'était impossible ; c'est sur le bruit de ses pas que je dirigeais les miens. Enée et la Sibylle n'étaient pas plongés dans une obscurité plus profonde alors que, descendant au noir séjour des ombres,

Ibant obscuri solâ sub nocte per umbram.

Tout en marchant, je n'étais que médiocrement rassuré sur la sincérité de notre itinéraire. Je ne pouvais me dissimuler que j'étais dans la patrie de Gil-Blas, et il me revenait dans la mémoire cer-

taines aventures dont le neveu de Gil-Pérez se fût bien passé. Mais notre expédition, je m'empresse de le dire, n'eut aucun dénouement tragique. Après trois quarts d'heure de marche à travers des flaques d'eau et des ornières, j'arrivai enfin à la porte de la *Fonda*, dans l'état qu'on devine, pestant, maugréant, exaspéré. J'espérais du moins qu'à force de largesses je pourrais, en arrivant, obtenir un bon feu et sécher à mon aise. Vaine illusion ! Les chambres n'avaient pas de cheminée, et je fus obligé de me contenter d'un *brasero* à demi éteint, dont j'essayai sans succès de ranimer « les feux amortis. » Mais à quoi bon s'occuper de ces misères !

Le corps, cette guenille, est-il d'une importance,
D'un prix à mériter seulement qu'on y pense ?

« Mal passé n'est qu'un songe, » dit la sagesse des nations et elle a bien raison. Au retour d'un voyage, il faut savoir oublier à propos et reléguer dans les limbes les plus profonds de sa mémoire tout ce qui n'a pas été jouissance, plaisir, agrément. A deux heures du matin, on me conduisit dans une espèce de coupe-gorge situé de l'autre côté de la rue, où je fus presque étonné, après quelques heures de sommeil, de me retrouver à peu près sain et sauf. Mes habits, par grâce spéciale, avaient daigné sécher tout seuls, et, à neuf heures du matin, j'errais à travers les rues de Cordoue.

De Séville à Cordoue, la transition est brusque. Alors même qu'on ne connaît pas les destinées de cette dernière ville, alors même qu'on ne sait pas que, dès le VIIIe siècle de notre ère, elle était la capitale des nouveaux conquérants de l'Espagne et brillait d'un grand éclat, on a peine à comprendre l'état d'abaissement dans lequel nous la voyons aujourd'hui.

Cette splendeur ne remontait pas seulement aux Arabes. Cordoue devait aux Romains le commencement de sa prospérité ; les Goths avaient su la maintenir; les Arabes l'avaient développée. Cette ville à demi ruinée, qui, de nos jours, compte à peine quarante mille âmes, renfermait autrefois, disent les légendes locales, deux cent mille maisons, quatre-vingt mille palais, neuf cents bains, et ses faubourgs étaient formés par douze mille villages groupés autour d'elle. Ces chiffres portent l'empreinte d'une exagération toute orientale ; mais cette exagération même donne une idée des souvenirs laissés dans les esprits par l'antique splendeur de Cordoue, qui, d'ailleurs, ne pouvait, à cette époque, compter guère moins de trois cent mille âmes.

Tout cet éclat est maintenant évanoui. Les antiques temples sont détruits, les palais tombent en ruine, les campagnes sont dépeuplées, et la ville n'est plus qu'un amas irrégulier d'habitations dé-

labrées, coupé par des impasses, des ruelles tortueuses, des carrefours étroits. Quelques maisons sont inhabitées, leurs vitres sont brisées, les panneaux pendent vermoulus. Tout respire l'abandon; la tristesse suinte le long des hautes murailles de ces monastères déserts, que dévorent incessamment les lichens, les mousses et toute la flore implacable des ruines.

De temps à autre, cependant, l'œil est égayé par un intéressant souvenir. Romains, Arabes, Espagnols défilent devant l'imagination, évoqués ici par une belle colonne de granit, un socle revêtu d'inscriptions latines, un chapiteau corinthien bizarrement utilisé; là, par un vestige de fortification mauresque, un arc en fer à cheval, les ruines d'un minaret; ailleurs, enfin, par d'élégants portails où s'associent, de la manière la plus heureuse, le style gracieux de la Renaissance et l'art ingénieux des Arabes. Mais ces évocations ne peuplent que la mémoire, et partout, sur les quais, dans les rues, sur les places, une herbe sans pitié écrit, en caractères irréfragables, le triste mot de solitude.

III

Lorsqu'on a payé un légitime tribut de regrets à l'antique splendeur de Cordoue, on songe aux vestiges qu'elle en a conservés, et on s'aperçoit bientôt que tout l'intérêt qu'ils présentent se concentre à peu près dans son ancienne mosquée, qui tient un rang si éminent parmi les monuments de la domination arabe en Espagne. C'est là que je me hâtai de me rendre.

Parmi les temples que les Romains avaient élevés en grand nombre à Cordoue, l'un d'eux, dédié à Janus, se faisait remarquer par sa magnificence. Aussi, lorsque Auguste se trouva investi de l'autorité suprême, les courtisans du pouvoir nouveau s'empressèrent-ils de remplacer le culte du dieu de la paix par celui de l'homme qui avait fait fermer son temple et devant qui s'inclinait alors le monde entier. Quatre ou cinq siècles après, lorsque les Goths, chassant devant eux les Vandales, eurent assis définitivement leur autorité dans la contrée, ils consacrèrent à saint Georges le temple païen et en firent le centre d'une croisade toute pacifique, destinée à ramener à l'orthodoxie les disciples d'Arius. Mais un jour vint où le christianisme devait disparaître pour de longues années du sol qu'il commençait à féconder. Les Arabes avaient envahi l'Espagne, et, un demi-siècle à peine après cette invasion, Abd-er-Rahman établissait à Cordoue la capitale de son royaume. Non

content d'avoir brisé les liens de suzeraineté qui l'unissaient aux califes de Damas, il voulut les surpasser en magnificence, et bientôt il annonça l'intention de construire « une mosquée sans pareille par ses dimensions et sa splendeur. » Dès 770, l'église consacrée à saint Georges est rasée, et, sur son emplacement, Abd-er-Rahman fait commencer ce merveilleux édifice, que son fils Hescham devait terminer vingt-cinq ans après, en 795.

La mosquée s'élève non loin des bords du Guadalquivir, sur un terrain légèrement incliné vers le fleuve. En construisant le temple de Janus, les Romains avaient racheté l'inégalité du sol par des substructions considérables que les Arabes ont utilisées et qui forment aujourd'hui, du côté méridional, le soubassement de l'édifice. Point de façade, du reste. Toujours sobres de décorations extérieures dans leurs temples, leurs palais, leurs habitations privées, les Arabes, généralement étrangers à ce que nous appelons l'ostentation, réservent pour l'intérieur toutes les richesses de l'ornementation. Un immense parallélogramme, formé par de hautes murailles, dans lesquelles s'ouvrent, de distance en distance, de petites fenêtres mauresques coupées en deux par une fine colonne de marbre ou de jaspe, tel est l'aspect extérieur. Mais la porte qui s'ouvre sur le patio de la mosquée, dite porte du Pardon, offre, comme celle qui porte le même nom à Séville, un beau morceau d'architecture arabe. Bien postérieure à la construction de la mosquée, elle appartient, ainsi que l'Alcazar, à la seconde période de l'art mauresque, et affecte la forme d'un bel arc ogival en fer à cheval de cinq mètres d'ouverture sur dix mètres de hauteur sous clef. Les parements des murs sont revêtus de stucs fouillés avec finesse et d'écussons armoriés. Le patio est vaste, orné de portiques mauresques sur deux côtés, et planté d'orangers ; l'ancienne fontaine, destinée aux ablutions, coule encore au milieu, et une avenue conduit en ligne droite de la porte du Pardon à l'intérieur de la mosquée.

Ce n'est jamais sans une certaine émotion que je pénètre dans un de ces édifices consacrés par la renommée, et sur lesquels toutes les langues ont épuisé les formules de l'admiration. Je crains toujours qu'une prévention trop favorable n'amène une déception, et le sentiment que j'avais éprouvé sur le seuil de nos vieilles basiliques, sous le portique de Saint-Pierre de Rome, sur les marches de la cathédrale de Séville et dans le patio de l'Alcazar, je le retrouvais au moment d'entrer dans la mosquée de Cordoue. Suspendu entre la crainte et la curiosité, je m'étais arrêté un instant sur le seuil ; mais un fidèle, moins préoccupé de ses impressions, ayant ouvert la porte, mes regards, plus impatients que ma pensée, se glissèrent à l'intérieur, et je les suivis.

Il n'est personne qui n'ait vu, soit à Paris, soit dans nos grandes villes de province, ces belles promenades où les arbres, plantés en quinconces et dépouillés de tout branchage jusqu'à une certaine hauteur, forment des avenues régulières un peu monotones, mais qui, vues en diagonale, offrent l'apparence d'une forêt de colonnes à travers lesquelles l'œil aime à s'égarer. Telle est, dans toute sa vérité, l'impression qu'on éprouve en pénétrant dans la mosquée de Cordoue. On a beau se dire qu'on erre dans un temple arabe, l'idée d'une haute futaie de pierre vous poursuit, et les sommets de toutes ces colonnes, épanouis en légers arceaux, ajoutent encore à l'illusion. De quelque côté qu'il se tourne, l'œil est arrêté par cette exubérante végétation minérale qui, suivant la direction du regard, présente l'aspect de longues allées ou de massifs disposés avec art.

Cette première impression est saisissante. On dirait une forêt de palmiers pétrifiés qu'une puissance surnaturelle a fait jaillir du sol avec leurs gerbes de rameaux. On se demande quels sont ces êtres qu'on aperçoit au loin, se glissant à travers cette futaie de granit; on est tenté de toucher du doigt ces colonnes pour s'assurer de leur existence et se convaincre qu'on n'est pas le jouet d'un mirage ou d'une hallucination.

Soudain, un coup de sonnette vient m'arracher à ma rêverie; un prêtre passe près de moi, précédé de deux enfants de chœur. Un prêtre! des enfants de chœur!.... J'avais oublié que j'étais dans le vestibule d'un temple chrétien. Une cathédrale a été construite au milieu de l'ancienne mosquée; je la cherche et ne la trouve point. Elle est perdue dans cette forêt, comme le serait une chapelle dans un bois.

Revenons au monde réel et examinons avec quelque détail le merveilleux édifice; ses dimensions vont tout d'abord nous édifier sur l'effet qu'il produit. Ce vaste rectangle a plus de deux cents mètres de profondeur et près de cent cinquante mètres de largeur. L'intérieur est divisé, dans le sens de la longueur, en dix-neuf nefs égales, sauf la nef principale conduisant au *mihrab* ou sanctuaire. Les nefs transversales, qui coupent les premières à angle droit, moins longues et beaucoup plus étroites, sont au nombre de trente-six. Toutes ces nefs sont soutenues par huit cent cinquante colonnes, sur lesquelles reposent les arcs en fer à cheval qui soutiennent les voûtes, et on comprend le merveilleux effet produit par un aussi prodigieux amoncellement.

Ces colonnes n'ayant pas plus de trois à quatre mètres de hauteur, les architectes arabes, frappés du peu d'élévation de l'édifice eu égard à son énorme superficie, ont imaginé d'élever au-dessus de ces arcs une nouvelle série d'arcs semblables, s'appuyant sur des

piliers plantés au-dessus des chapiteaux même de chaque colonne. Cet artifice leur a permis d'obtenir une hauteur totale de sept à huit mètres sous clef, et rien n'est plus original que ces arcs superposés, qui passent parfois au-dessus des chapiteaux et sautent d'une archivolte à l'autre. Il y a là une combinaison ingénieuse, qui n'est pas dépourvue d'une certaine hardiesse ; elle bouleverse toutes les idées sur la manière de soutenir les voûtes, varie leur aspect et imprime à l'édifice un cachet tout particulier. La mosquée est éclairée par de petites coupoles ménagées dans les plafonds ; le demi-jour qui s'en échappe augmente la magie des perspectives et donne aux avenues plus de profondeur et de charme.

Parmi les dix-neuf nefs qui courent du nord au sud, l'une d'elles, un peu plus large que les autres, conduit au mihrab. C'est la partie de la mosquée qui correspond au chœur dans les églises catholiques ; c'est le lieu sacré entre tous vers lequel les musulmans fixent les yeux lorsqu'ils prient. Il a la forme d'un petit hémicycle ouvert dans l'épaisseur du mur méridional de la mosquée ; une sorte de chapelle, destinée à recevoir les ministres du culte, le précède. C'est sur ces deux points que s'est plus particulièrement exercé l'esprit inventif des Arabes, et ils y ont concentré tout ce que peut accomplir la puissance d'ornementation la plus riche et la plus originale. Sur un espace de cinq cents mètres carrés environ, imaginons une harmonieuse profusion d'arcs dentelés, de colonnettes, de galeries à trèfle, d'archivoltes peintes, de mosaïques, de grillages dorés, d'inscriptions arabes, de stucs fouillés et rehaussés en couleur ; et si nous n'avons qu'une idée bien incomplète des splendeurs de ce coin de la mosquée, nous éviterons du moins la description impossible d'un chef-d'œuvre de grâce, d'élégance et de richesse. Nous étions tout à l'heure dans une forêt de marbre, nous sommes maintenant dans un palais féerique : le merveilleux n'a fait que changer d'aspect.

Malheureusement, la vie manque aujourd'hui à cette vaste enceinte. Ce n'est plus une mosquée, ce n'est pas une église, et rien ne démontre mieux combien les édifices perdent en grandeur lorsqu'ils sont dépouillés du caractère consacré par leur destination première. Nous avons sous les yeux des colonnes, des arcs mauresques, des prodiges d'invention et de décoration ; mais le souffle qui animait ces lieux s'est évanoui depuis que le plus beau temple de l'islamisme est réduit à n'être plus que le péristyle d'une église chrétienne. Toutefois, si le lecteur veut bien me suivre dans une excursion tout idéale, j'évoquerai devant son imagination le souvenir d'une mosquée où s'accomplissent encore aujourd'hui, comme au temps des califes, les pratiques du culte mahométan, celle de Tlemcen, par exemple. A l'aide de cette évocation, nous ranimerons

la belle mosquée de Cordoue, nous y verrons les Arabes en prières, et nous essayerons de nous la représenter telle qu'elle était à l'époque où on y adorait le dieu de l'islam.

Comme les églises espagnoles, la mosquée est entièrement dépourvue de siéges ; les Arabes en ignorent même l'usage ; mais les dalles sont partout recouvertes de nattes et de tapis qui protégent contre l'humidité les genoux et les pieds nus des fidèles. Ainsi que la basilique du moyen âge, la mosquée est la maison de Dieu par excellence, et partant de tout le monde. Chacun y est là à peu près comme chez soi ; on y cause, on s'y couche, on y dort. Mais c'est aujourd'hui vendredi, jour férié. Il est près d'une heure ; la voix du muezzin appelle, du haut du minaret, les fidèles à la prière ; les conversations cessent, les dormeurs s'éveillent et prennent une attitude décente. Des milliers de lampes s'allument, lampes de bronze, d'argent, d'or ; de grands candélabres chargés de bougies se dressent devant le mihrab ; les cassolettes d'argent se remplissent d'ambre, de benjoin, d'aloës, prêtes à exhaler leurs spirales embaumées, et à répandre dans toutes les parties de la mosquée les parfums pénétrants de l'Orient.

Cependant les Arabes arrivent par plusieurs issues. Tous se déchaussent en entrant et vont déposer leurs chaussures en longues lignes au pied de la paroi intérieure de la muraille. Les femmes ne sont pas admises. Mahomet a redouté les distractions qu'elles pourraient donner à ses disciples. Tout au plus y tolère-t-on quelques femmes âgées, que nous apercevons humblement groupées dans un angle obscur, et hermétiquement voilées. Le mokaddem ou officiant est à genoux devant le mihrab, entouré des imans et des ulémas ; les Arabes se placent à côté les uns des autres, dans les trente-six nefs transversales qui font face au sanctuaire. Chaque nef ne contient qu'une seule rangée de fidèles ; ils forment de longues files, droites et alignées comme un bataillon à la parade.

Arrêtons-nous un instant à l'extrémité d'une de ces nefs. Nous avons à la fois sous les yeux le mokaddem et les longues rangées de fidèles qui se perdent dans la profondeur des avenues de marbre. Tous sont debout, vêtus de longs burnous de laine blanche et la tête couverte du capuchon. Ils sont graves, recueillis, attentifs. Tous les regards sont tournés vers le mihrab, un profond silence plane sur l'assemblée. Une voix nasillarde se fait entendre, psalmodiant quelque prière ; le mokaddem lève les mains à la hauteur de la poitrine, les paumes tournées vers le sanctuaire. Au même instant, comme si un fil électrique les eût touchés, les Arabes tombent à genoux et prennent la même attitude. Selon l'ordre de la cérémonie et le signal donné, ils se relèvent, s'agenouillent de nouveau, cares-

sent leur barbe avec la main droite, se laissent tomber sur leurs talons, tournent les paumes vers le ciel ou s'inclinent vers la terre, les mains appuyées en avant, de manière que le front et le nez touchent ensemble le sol. Ces milliers de burnous, qui se meuvent avec une précision automatique, soulèvent un bruit sourd, étrange, sans analogue. C'est une sorte de roulement éthéré; on dirait le long et profond soupir de tout une population adressant à l'Eternel ses vœux et ses prières.

L'office terminé, les plus fervents disciples du prophète se rapprochent du mihrab et font sept fois à genoux le tour du redoutable sanctuaire. Nul ne s'en approche sans une sorte de terreur. C'est là que siége à leurs yeux le Dieu tout-puissant prêché par Mahomet; c'est là que repose, recouvert d'ornements en or et de pierres précieuses, le livre sacré écrit par le prophète sous la dictée de l'ange révélateur. Usé par la dévotion des pèlerins et des fidèles, le marbre présente deux sillons circulaires, emblème frappant de la foi, qui, sous quelque forme qu'elle se révèle, transporte les montagnes, dévore le marbre, et voit pendant de longues années les générations succomber autour d'elle sans en être ni ébranlée ni atteinte.

IV

Si, maintenant, nous quittons les beaux jours de l'islamisme en Espagne pour revenir à notre époque, nous trouvons, dans la vieille mosquée, des modifications profondes, qui, bien qu'inspirées par de pieuses intentions, n'en constituent pas moins, au point de vue de l'art, une profanation regrettable. Lorsque, en 1236, Ferdinand III, plus connu sous le nom de saint Ferdinand, eut fait la conquête de Cordoue, il fut facile de purifier la belle mosquée, de la consacrer au culte catholique, et de placer le nouveau temple chrétien sous l'invocation de la sainte Vierge. Mais tout autre était la difficulté d'approprier un édifice de ce genre aux exigences d'un culte pour lequel il n'avait pas été construit. On relia d'abord entre elles, par des grilles, les dernières rangées de colonnes, afin d'établir des chapelles autour de l'église; on remplaça, par un clocher élevé, le minaret d'Abd-er-Rahman, qu'un tremblement de terre avait détruit; mais le clergé dut se priver d'un maître-autel, d'une sacristie, d'une chapelle majeure, d'un chœur, d'un sanctuaire, et de toutes ces dispositions intérieures que nécessite la célébration du culte catholique.

Cet état de choses durait depuis près de trois siècles, lorsque, en

1523, malgré l'opposition de la municipalité, malgré un blâme formel de l'empereur Charles-Quint, le chapitre de la nouvelle église ne craignit pas de porter sur la merveilleuse mosquée un marteau sacrilége, et soixante-dix colonnes disparurent pour faire place à une cathédrale. On y déploya toutes les ressources architecturales de l'époque, et, ne pouvant la faire belle, on la fit riche, en amoncelant sous ses voûtes toutes les splendeurs d'une ornementation excessive. Mais le temple musulman se venge à sa façon de l'injure qui lui a été faite. Les belles lignes de ses élégantes colonnades, le parfum de majesté antique qui s'échappe de ses longues galeries, la légèreté des arceaux, la finesse des stucs, alourdissent singulièrement l'édifice du XVI[e] siècle; ils offrent un terme de comparaison qui n'est point ici à l'avantage du temple chrétien, et justifient le nom qui lui a été donné de « verrue architecturale. »

D'autres modifications ont encore été faites, qui altèrent d'une manière moins profonde le plan de l'édifice. Ainsi, les plafonds de bois, ornés de peintures et de ciselures, ont été remplacés par des voûtes en briques badigeonnées à la chaux; la maksoura, enceinte privilégiée, voisine du mihrab, est devenue la chapelle de la Cène; la tribune de l'alatema, où se célébrait l'office du soir, a pris le nom de chapelle de Villa-Viciosa; le vestibule du mihrab a fait place à la chapelle de Saint-Pierre, et le mihrab lui-même sert de sacristie à cette chapelle. Ces changements de nom et de destination n'ont pu s'accomplir sans porter quelque atteinte à la disposition des lieux; l'érection des autels, la pose des tableaux et des divers accessoires du culte en ont parfois modifié le caractère; tels qu'ils sont aujourd'hui cependant, ils permettent d'apprécier tout le mérite de l'édifice primitif, et la mosquée de Cordoue sera longtemps considérée comme un des monuments les plus remarquables de l'architecture arabe en Espagne.

Ce qui reste à voir à Cordoue pâlit tellement à côté de sa belle mosquée, que je crois inutile d'en parler. Quant à son histoire, elle devrait se diviser en deux parties : l'une appartiendrait en propre à la province dont elle est le centre; l'autre lui serait commune avec la monarchie espagnole. Mais toutes deux exigeraient des développements que je ne saurais aborder ici. Je dirai seulement qu'après avoir longtemps partagé avec Séville l'honneur d'être la capitale des royaumes arabes d'Espagne, elle reçut au commencement du XVI[e] siècle, un coup mortel de l'expulsion des populations maures qui, acceptant la domination castillane, étaient demeurées dans le pays après la chute des souverains musulmans. Centre autrefois d'une cour brillante, Cordoue fut atteinte, plus qu'aucune autre ville de la Péninsule, dans son commerce, ses arts, son industrie. Sa déca-

dence fut rapide ; mais elle se drape fièrement aujourd'hui dans ses héroïques souvenirs, et, à l'étranger tenté de douter de ses anciennes destinées, cette reine découronnée montre avec orgueil sa mosquée magnifique, témoignage toujours vivant de son antique gloire et de sa splendeur évanouie.

V

Si j'ai réussi a donner une idée des dispositions principales de la mosquée de Cordoue, et si l'on se rappelle que le style architectural de la cathédrale de Séville n'est autre que celui de nos vieilles basiliques chrétiennes, on possède tous les éléments d'un rapprochement intéressant entre les deux édifices, les deux cultes auxquels ils étaient destinés, les deux sociétés qui les ont construits. Résultat de l'effort puissant de deux peuples résolus à élever au Dieu qu'ils adorent un temple sans égal par ses dimensions et sa magnificence, ce qui frappe en eux tout d'abord, ce sont les dissemblances capitales qu'ils présentent dans leur construction, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Tel on voit, à la mer, un vaisseau de haut bord pavoisé, avec son grand mât, sa coque gigantesque, et son harmonieux ensemble de voiles, de pavillons et de flammes, telle, vue à distance, apparaît la cathédrale de Séville dont la haute tour et la grande nef se dressent majestueusement au-dessus des chapelles, des coupoles et des clochetons. Ce coup-d'œil est imposant. On sent tout aussitôt que ce n'est pas là un édifice ordinaire ; on devine qu'une pensée supérieure aux préoccupations terrestres a inspiré l'architecte et dirigé sa main. Bien différente est l'impression produite par l'extérieur de la mosquée de Cordoue. Ici, plus de ces contreforts savamment combinés, de ces arcs-boutants percés à jour, de ces galeries découpées, véritables dentelles de pierre qui étonnent et réjouissent à la fois le regard par leur hardiesse et la riche variété de leurs aspects ; mais de hautes murailles de briques, nues, monotones, à peine percées de quelques fenêtres étroites. Sauf une grande tour carrée, unie et sans ornements, du haut de laquelle la voix humaine appelle les fidèles à la prière, rien ne fait soupçonner la destination religieuse de l'édifice, et, à sa vue, le triste mot de prison vient involontairement sur les lèvres.

Il est vrai qu'en entrant dans le patio par la porte du Pardon, nous trouvons, comme vestibule de la mosquée, une belle cour à arcades mauresques, plantée d'orangers. De là, l'œil pénètre

dans le temple par les dix-neuf arcades du nord, aujourd'hui fermées, et nous apercevons, à l'intérieur, la merveilleuse forêt de marbre. On admire, l'esprit est charmé; mais on n'est pas atteint par l'émotion religieuse. On aime à respirer le parfum de ces orangers, à s'abriter sous leur ombre; on se repose à l'aise sous ces portiques; on caresse du regard cette fontaine aux eaux fraîches et limpides; mais il n'y a là rien qui impose. Cette entrée annonce une belle demeure; elle fait pressentir tout l'attrait d'un riche séjour; mais elle n'inspire pas ce respect involontaire que commande l'aspect grandiose de nos majestueuses cathédrales.

Si nous pénétrons à l'intérieur, la supériorité de la basilique chrétienne sur la mosquée est plus sensible encore. Le sentiment religieux, qui émeut à l'aspect extérieur de la première, s'accroît lorsqu'on a mis le pied sous ses voûtes gigantesques. L'esprit émerveillé se refuse à croire que ce temple est l'œuvre des hommes, et sa destination sacrée éclate aux yeux, visiblement écrite dans toutes les parties de son imposante enceinte. Le beau quinconce de la mosquée est loin de produire cette impression. On se plaît à errer à travers ces avenues de marbre; on admire la perspective de ces longues files de colonnes; on demeure confondu devant les prodiges d'ornementation du mihrab et de la maksoura; mais plus l'esprit se complaît dans l'admiration de ces chefs-d'œuvre, plus l'âme reste froide en présence de richesses qui semblent accumulées plutôt pour récréer le regard que pour élever la pensée. On sent aussitôt qu'un abîme sépare les deux cultes : élégant et somptueux, le temple musulman annonce les joies du ciel par le spectacle des splendeurs de la terre; imposante et sévère, la basilique chrétienne révèle à l'homme ce royaume idéal où le fidèle, dégagé de toute pensée mondaine, s'attend à trouver la consolation et la paix.

Allons plus loin; remontons des œuvres à leurs auteurs, et cherchons la somme de talent déployé dans chacune d'elles. Tout d'abord, il est difficile de voir dans les grandes murailles plates et unies de la mosquée et de la Giralda autre chose que l'œuvre d'un maçon intelligent et consciencieux, qui n'a rien négligé pour assurer à ses œuvres la solidité et la durée. A l'intérieur, il n'est pas besoin d'une longue étude pour reconnaître que la mosquée a été construite aux dépens des édifices romains qui couvraient la Péninsule; le plus grand mérite de l'architecte a été de réunir une quantité de colonnes suffisante pour produire l'effet qui nous a frappés. L'archéologie et le culte des monuments anciens sont de date trop récente pour que je songe à lui en faire un reproche; mais il m'est impossible d'attacher un mérite sérieux à une œuvre construite au mépris de toutes les règles de l'art. Ici, comme à

l'Alcazar de Séville, les colonnes ne sont pas toujours en harmonie avec la dimension des chapiteaux, et, quand ceux-ci ne proviennent pas d'un ancien édifice, ils sont grossièrement imités des chapiteaux romains. Les fûts affectent des modules différents, et les colonnes, empruntées à tous les styles, choquent par l'irrégularité de leurs dimensions dès qu'on cesse de regarder l'ensemble.

Il est à remarquer, du reste, que c'est le désir d'employer, de la seule manière permise à l'imperfection de leurs connaissances, les magnifiques matériaux qu'ils avaient sous la main, qui donna aux constructeurs arabes l'idée de l'arc en fer à cheval, et cette disposition, modifiée depuis par l'ogive, est devenue le point de départ d'un art nouveau, le trait caractéristique de l'architecture mauresque. Avec les Romains avaient disparu les belles traditions de l'art de bâtir. Incapables d'exécuter des voûtes à grande portée, les Arabes, dès qu'ils voulurent élever de grands édifices, se trouvèrent dans l'obligation de multiplier les colonnes pour soutenir les plafonds. Mais ils comprirent bientôt que l'arc plein-cintre des Romains ne leur donnait que des enceintes basses, écrasées, et ils s'appliquèrent à relever leurs voûtes en portant les dimensions de l'arc aux trois quarts de la circonférence. Dans le même but, ils posèrent des piliers sur les chapiteaux des colonnes, firent bondir d'une archivolte à l'autre une seconde série d'arceaux, et, malgré ces artifices qui témoignent de plus d'imagination que de véritable science, ils n'ont pu éviter le défaut capital de leurs constructions, la lourdeur et le manque d'ampleur.

Il est juste de dire qu'à l'époque où fut construite la mosquée de Cordoue (770 à 795), l'art arabe sortait des langes de l'art byzantin qui, de son côté, s'essayait alors dans la voie qu'il devait bientôt parcourir avec éclat. Cet édifice appartient donc à la première période de l'art arabe, que nous appellerons, si l'on veut, arabe-byzantine. Dès ce moment, le nouvel art est créé; et alors même qu'on le suit à travers tous ses développements jusqu'au jour où il s'éteignit, on retrouve en lui les mêmes qualités et les mêmes défauts. Pendant les deux siècles qui suivent l'achèvement de la mosquée (IXe et Xe siècles), l'ogive et les stucs viennent modifier l'art primitif qui, perfectionné et embelli pendant les XIe, XIIe et XIIIe siècles, s'affirme et se caractérise d'une manière définitive dans l'alcazar de Séville. C'est le style de la seconde époque, et il constitue l'art purement mauresque. La troisième période (XIVe et XVe siècles) a pour trait distinctif un luxe d'ornementation inouï, dont l'Alhambra de Grenade offre un merveilleux spécimen. Nous sommes bien loin ici des traditions byzantines; nous sommes en présence d'un art brillant, né sur le sol même de l'Espagne, et auquel

on a donné, à juste titre, le nom d'art hispano-arabe. L'esprit humain ne semble pas pouvoir aller au delà. Et, en effet, comme l'architecture gothique au XVIe siècle, l'architecture mauresque succombe un siècle plus tôt sous le poids de ses propres excès. La chute définitive de la domination arabe achève ce qu'avaient commencé l'intempérance du dessin et l'abus de l'ornementation. Jetée hors des voies de la modération et du goût, et bannie de l'Espagne, l'architecture mauresque dégénère rapidement. L'Afrique française elle-même ne possède que bien peu de monuments arabes dignes de ce nom, et ce n'est guère qu'à Tlemcen qu'on retrouve les traces d'un art qui jeta tant d'éclat de l'autre côté de la Méditerranée.

En résumant nos souvenirs et nos impressions, nous reconnaissons sans peine que le mérite des Arabes, comme architectes, est nul, et qu'il ne faut leur accorder que la qualité de décorateurs habiles et ingénieux. J'ai rendu un juste hommage aux merveilles féeriques de l'Alcazar de Séville et de la chapelle de Villa-Viciosa, et, je ne crains pas de le répéter, il ne me paraît pas possible de pousser plus loin le génie de l'ornementation, la souplesse du dessin, la séduction des couleurs; mais il est bien difficile d'y voir autre chose que des œuvres de patience, où se sont donné carrière la fantaisie orientale et tous les caprices d'une imagination vive et brillante. On y trouve partout la grâce, l'éclat, l'élégance; on n'y sent nulle part la force, la science et ces hardiesses imposantes qui saisissent à la vue des édifices gothiques et inspirent pour le peuple qui les a élevés une admiration mêlée de respect. Il y a plus de véritable science architecturale dans un seul des arcs de la cathédrale de Séville que dans l'Alcazar tout entier, et je n'admettrai jamais que le nom d'œuvres d'art puisse être légitimement accordé à des constructions offrant aux yeux le barbare assemblage de colonnes et de chapiteaux dépareillés d'où ils tirent presque toute leur beauté.

Au surplus, pour nous assurer de la part de talent déployé par les Arabes dans leurs constructions, arrachons un instant à leurs monuments les matériaux d'emprunt dont ils se parent; dépouillons-les par la pensée de cette fantasmagorie chatoyante qui séduit l'esprit, éblouit le regard, et fait confondre un instant la beauté avec la richesse; que reste-t-il? Des murailles nues et plates, des enceintes écrasées, sans élégance, sans grandeur; c'est une statue informe, à laquelle on a enlevé les riches draperies sous lesquelles elle excitait l'admiration. Si maintenant nous appliquons ce procédé aux édifices grecs, romains et gothiques, nous les voyons, au contraire, se revêtir d'une splendeur nouvelle, et puiser dans leur nudité une grâce, une majesté qui en rehaussent le mérite et leur assurent à

jamais un rang élevé parmi les plus belles œuvres de l'esprit humain.

VI

Comme les individus, les peuples ont un caractère propre, qui ne saurait se scinder, et cette excursion dans le domaine de l'art nous met sur la voie du génie spécial au peuple arabe, qui eut toujours plus de brillant que de solidité, plus d'éclat que de force. Ce caractère particulier se retrouve partout chez lui, dans ses arts comme dans sa religion, dans sa politique comme dans son organisation sociale. Partout nous voyons un assemblage bizarre de civilisation et de barbarie, de puissance et de faiblesse, qui devait tôt ou tard s'écrouler sous le poids de principes destructeurs à peine voilés par des dehors mensongers. Mélange souvent heureux de préceptes empruntés au judaïsme et au christianisme, l'islamisme offre l'exemple d'une religion pratiquée avec ferveur, et cependant à peine comprise de ses plus fidèles sectateurs. Ici encore, le beau et le bien ne sont qu'à la surface. Tandis que le prophète, par la voix du Coran, s'efforce d'élever l'âme du croyant jusqu'à la conception la plus haute du Dieu unique et l'invite à la pratique des plus nobles vertus, le musulman, plongé dans la superstition et l'ignorance, se dégrade entre un fatalisme aveugle et un fanatisme impuissant.

Cette faiblesse radicale, qui fait le fond de la société arabe, se montre dans tout son jour, lorsqu'on étudie l'histoire de sa domination en Espagne et les péripéties par lesquelles elle eut à passer. Maîtres de la Péninsule, après une série de victoires brillamment inaugurées par celle de Xérès (711), les Arabes sont bientôt réduits à une lutte purement défensive, et tandis que les Saxons et les Normands en Angleterre, les Lombards en Italie, les Franks et les Burgondes en Gaule, vainqueurs également, et solidement établis, se fondent parmi les vaincus et finissent par faire corps avec eux, les Arabes, incessamment refoulés vers la mer, repassent honteusement le détroit et quittent à jamais ces belles contrées que leur vaillance a conquises et que leur politique n'a pas su conserver.

L'Europe a vu, au commencement du moyen âge, deux invasions qui font époque dans son histoire, et qui, après avoir débuté toutes deux par l'occupation à main armée, ont eu sur les destinées des peuples conquis et sur les conquérants eux-mêmes des influences bien dissemblables : l'invasion de la Gaule par les populations ger-

maniques, et l'invasion de l'Espagne par les sectateurs de Mahomet. La première se compose de peuplades appartenant à ces belles races descendues des plateaux de l'Asie par le Caucase, pures de tout mélange, et étrangères aux raffinements des civilisations grecque et romaine. Elles portent en elles un sang jeune et généreux, un cœur simple, un esprit droit, une âme ouverte à toutes les grandes pensées. Incapables de résister aux séductions de la civilisation gallo-romaine, ces vainqueurs, qu'on est convenu d'appeler les barbares, sont vaincus à leur tour par ceux dont ils venaient de triompher, et c'est la Gaule, cette fois, qui conquiert son farouche conquérant.

On les voit bientôt embrasser la religion du vaincu; ils infusent un sang nouveau dans ses veines appauvries, s'assimilent, en les améliorant, ses mœurs, ses goûts, son génie, et, après une élaboration de dix siècles, aboutissent à la formation d'une nation homogène, dévorée d'indépendance, de gloire et de nobles aspirations. Ce sont les régénérateurs de la Gaule, ce sont les fondateurs de cette France moderne qui, à la fin du XVIII[e] siècle, ouvre à tous les peuples l'arène de la liberté, et sème avec son sang, sur tous les pays du monde, les idées de progrès et de transformation sociale.

La seconde invasion amène en Espagne, du fond des déserts de l'Arabie, des hordes sauvages, poussées par le prosélytisme religieux et l'appât du pillage. Elles s'y précipitent le Coran d'une main et le glaive de l'autre, et, en peu de temps, elles rangent la Péninsule sous leur domination. Intolérantes et fanatiques, elles n'aspirent à rien moins qu'à soumettre le monde entier à la loi de Mahomet, et affectent un mépris profond pour tous les peuples qui ne professent pas leur croyance. Douées d'une intelligence vive, d'une imagination ardente, fascinées par l'éclatant spectacle de la civilisation hispano-romaine, elles cultivent avec succès les sciences, les arts, les lettres, et se montrent, dès la conquête, plus éclairées que le peuple conquis. Mais un jour vient où cet éclat emprunté s'efface; et, après huit siècles d'occupation, elles quittent ces lieux sans avoir fondé un établissement durable, laissant à peine quelques témoignages de leur ancienne splendeur.

Cette société devait disparaître de l'Espagne. Richement dotés par la nature, électrisés par une foi ardente, supérieurs à l'Européen par la culture de l'intelligence, les Arabes tirent promptement parti des éléments civilisateurs laissés en Espagne par les Romains et les Visigoths; ils atteignent, en peu d'années, un niveau moral d'une grande hauteur, et l'on put croire un instant que les prédications du prophète avaient tiré des déserts une nation appelée à exercer sur les destinées de l'humanité l'influence féconde acquise par les Romains et par les Grecs. Il n'en était

rien. Chez les Arabes, tout est superficiel, factice, emprunté. Ces sciences, ces arts, ces hautes spéculations philosophiques dont naguère on leur attribuait l'honneur, n'étaient que des traditions dérobées à la société brahmanique. Loin de se développer et de grandir entre leurs mains, elles s'affaiblissent insensiblement, et, après avoir jeté une lueur passagère, elles s'éteignent pour ne plus reparaître. Telle on voit, la nuit, dans la campagne, une meule de céréales, allumée par une main malveillante, se couronner en peu d'instants d'une gerbe de flammes éblouissantes, puis s'affaisser et disparaître, tel s'éteignit le génie arabe, rapidement parvenu à l'apogée de sa puissance, mais dépourvu de ces éléments féconds qui seuls assurent aux sociétés la véritable grandeur et la durée.

Est-ce une loi mystérieuse? est-ce un caprice du destin, qui, du VIII[e] au XV[e] siècle, fit naître sur deux points contigus de l'Europe la décadence d'une civilisation précoce, et une civilisation avancée de la barbarie du moyen âge? Comment expliquer, d'un côté, ce passage rapide de l'éclat à l'obscurité, et de l'autre, cette incubation laborieuse suivie d'un épanouissement lumineux toujours croissant? Il n'y a ici ni mystère, ni caprice. Vainement l'homme change de ciel, il transporte partout avec lui les vices et les qualités de sa nature première.

Quand les Arabes s'élancèrent de leurs déserts, sous l'impulsion d'un prosélytisme ardent, ils emportaient dans leur sein des germes destructeurs qui devaient miner sourdement leur état social et les réduire, à un moment donné, à l'état d'abaissement où nous les voyons aujourd'hui. Mahomet avait fondé une religion; il avait créé un peuple en réunissant sous la bannière de l'islam les tribus éparses dans les vastes plaines de l'Arabie; mais il n'avait pu former cette grande famille puissamment unie par les liens d'une solidarité civile, politique et religieuse, qu'on appelle une nation. Si je ne craignais d'aborder ici la question de race, qui me conduirait beaucoup trop loin, je chercherais à expliquer cette infériorité relative par les différences radicales qui séparent les Sémites des peuples d'origine caucasienne; mais, sans remonter aussi haut, nous pouvons tout d'abord remarquer que, dans le Coran, la loi religieuse se lie intimement à la loi civile, et que l'immuabilité inexorable de la première paralyse chez la seconde l'essor qu'elle pourrait prendre. Il en résulte, pour la société qui s'y trouve soumise, un point d'arrêt forcé qu'elle ne peut dépasser sans s'exposer à tomber dans l'impiété et l'anarchie religieuse. Ce mot sacré de « progrès, » devant lequel s'inclinent aujourd'hui toutes les sociétés, se trouve dès lors rayé du vocabulaire de la langue arabe, et, ainsi qu'il advint pendant les beaux jours de l'islamisme en Espagne, il

suffit d'un accès de zèle de la part d'un nouvel Omar pour recommencer l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie, et faire proclamer, au mépris de toutes les conquêtes de l'esprit humain, que rien ne doit subsister en dehors du Coran.

Mais, en observant de plus près cette société afin de découvrir le secret de sa faiblesse, nous trouvons que, pour se soutenir, il lui eût fallu résister à trois ferments délétères, qui, à raison de son origine sémitique, devaient agir plus profondément sur la race arabe que sur tout autre peuple : le fanatisme, la polygamie et le fatalisme. Par le fanatisme, l'Arabe, cantonné dans sa croyance, s'interdit tout commerce intellectuel avec ceux qui ne professent pas sa foi, et se place ainsi lui-même au ban de tous les peuples qui pourraient le précéder ou l'accompagner dans les sphères variées où s'exerce l'esprit humain. Par la polygamie, il rabaisse la femme et détruit la famille, qu'il réduit à n'être plus qu'un troupeau ; et, par cet attentat à la morale de tous les temps et de tous les peuples civilisés, il sape les bases les plus solides de la prospérité des Etats. Par le fatalisme enfin, il dénie à l'homme son plus bel apanage : le droit de disposer de son sort, et d'être, dans une certaine mesure, le maître de sa destinée ; il lui enlève l'honneur de cette lutte qui place l'esprit en présence de l'éternel obstacle du fait et donne, seule, du prix à la victoire. Dans sa résignation aveugle à des décrets providentiels qu'il a forgés lui-même, il tarit à leur source les idées les plus saines d'amélioration et de progrès social ; il écrase l'humanité sous le poids d'une puissance inexorable qui lui enlève à la fois sa liberté et son initiative, c'est-à-dire tout ce qui fait sur la terre son honneur et sa dignité.

Ce n'est jamais impunément que peuples et individus foulent aux pieds les principes tutélaires qui président à leur propre conservation. Les Maures d'Espagne subirent la conséquence des doctrines de l'islamisme, et une possession huit fois séculaires ne put leur épargner l'humiliation d'une honteuse retraite. Purgée de la présence des infidèles, et désormais maîtresse d'elle-même, l'Espagne parvient rapidement à l'apogée de la puissance et de la gloire. La réunion en un seul Etat des royaumes d'Aragon et de Castille, par le mariage d'Isabelle et de Ferdinand, avait ouvert devant elle une nouvelle ère d'activité et de grandeur, et bientôt elle acquit une prépondérance sans précédents dans l'histoire moderne. Pendant les règnes de Ferdinand le Catholique, de Charles-Quint et Philippe II, la guerre, la découverte du Nouveau Monde, les droits successoraux, l'élection, avaient groupé sous ses lois empires sur empires, accumulé sur son front couronnes sur couronnes, et l'Europe alarmée

put croire un instant que les rêves de monarchie universelle, attribués à la maison d'Autriche, allaient s'accomplir.

Mais l'Espagne devait succomber sous cet écrasant fardeau. Ces aspirations grandioses, à la réalisation desquelles avait à peine suffi le génie de Charlemagne et qui devaient tenter plus tard, sans plus de succès, Louis XIV et Napoléon Ier, s'éteignirent dans une suite de douloureux désastres. Une prospérité toujours croissante, les prodigieuses ressources offertes par l'Amérique, avaient développé dans l'âme aventureuse des Espagnols le goût des expéditions lointaines, et, ce qui fut plus funeste encore, elles avaient fait négliger à l'Espagne les richesses naturelles de son sol. Aussi, quand vint le jour où, toujours fière, mais épuisée d'hommes et d'argent, cette puissance dut combattre « seule contre tous, » la victoire, lassée, abandonna ses drapeaux, et les trésors du Nouveau Monde suffirent à peine à liquider les frais de cent années de splendeur et de gloire.

VII

Tandis que je contemple dans le passé ces grands enseignements de l'histoire, la vapeur impitoyable m'entraîne rapidement loin de ces belles contrées où j'aurais voulu prolonger mon séjour. Je laisse derrière moi ces riches plaines de l'Andalousie, que des efforts intelligents s'efforcent de rendre à leur splendeur première; j'appelle de tous mes vœux les bienfaits de la paix sur ce sol héroïque tant de fois dévasté. Je repeuple ces campagnes décimées par la guerre et les privations; je reboise ces coteaux dépouillés par l'imprévoyance; j'exploite les richesses minières cachées dans le sein de la terre; je sillonne le sol de routes, de canaux, de chemins de fer; et je vois, en moins d'un demi-siècle, l'Espagne rajeunie, et transformée, reprendre dans le monde une situation digne de son passé. Nous arrivons bientôt à Séville. Je la traverse sans m'y arrêter, mais non sans avoir salué de loin son imposante cathédrale et la haute tour de la Giralda. Je ne fais ensuite qu'un bond de Séville à Cadix, puis de Cadix à l'*Erigone;* et, à midi, notre aviso, abandonnant le port, fait fuir derrière nous sa forêt de mâts et la silhouette capricieuse de ses longues lignes de quais.

Quelques nuages, chaudement colorés par un beau soleil d'automne, rompaient seuls l'azur du ciel; la brise était douce, la mer était unie comme une glace. « Eh bien! dis-je au commandant, dès que nous eûmes gagné la haute mer, nous voici de nouveau à la merci des aquilons! Décidément, notre navigation s'accomplit sous

d'heureux auspices; nous sommes dans la saison des tempêtes, et out annonce que pour nous rendre à Alger nous allons avoir une traversée d'été.

— Je voudrais partager votre confiance, monsieur; mais le vent est au nord-ouest, le baromètre descend, et, s'il faut vous le dire, je crains fort qu'avant quelques heures vos prévisions ne soient singulièrement démenties.

— En vérité! Eh bien, je vous avoue que je n'en serais pas fâché. Rien ne me semble réjouissant comme d'être ballotté « sur les flots bondissants de la mer azurée. » Ce n'est pas que je tienne à ce que nous subissions le sort de *l'Atlas;* je ne désire même pas que nous oyons jetés à la côte; mais j'aimerais assez voir la mer en courroux déchaîner un peu contre nous l'arsenal de ses fureurs.

— Vous en parlez bien à votre aise! Mais songez-vous qu'il suffit d'un violent coup de vent ou d'un accident à notre machine pour nous exposer aux plus graves périls?

— Je n'y songeais point. Allons, commandant, prenons que je n'ai rien dit et remettons-nous-en à la grâce de Dieu. »

Les choses se passèrent exactement comme le commandant me l'avait annoncé. Vers trois heures de l'après-midi, le vent commença à fraîchir, et, en peu d'instants, les crêtes des vagues, couronnées de larges flocons d'écume, donnèrent à la mer l'aspect d'un immense troupeau de moutons au pâturage. Dans la soirée et pendant la nuit. la houle devint plus forte, et notre bâtiment, qui devait faire escale à Tanger pour y prendre les dépêches et des passagers, se trouva dans l'impossibilité de s'y arrêter, à raison des difficultés que présente l'atterrage. Ce fut, du reste, le seul inconvénient causé par le gros temps, et le lendemain, dans la matinée, nous arrivions sans encombre à Gibraltar. Nous mouillons sous vapeur avec l'intention de partir dans quelques heures, et la baleinière se rend au port pour affaires de bord.

Nous avions jeté l'ancre depuis une heure à peine, et nous nous croyions tout à fait à l'abri du mauvais temps, quant tout à coup le vent se lève avec violence. Assailli à l'improviste, notre bâtiment tient d'abord ferme sur ses amarres; mais la tempête croît avec rapidité, la mer grossit à vue d'œil, et notre position commence à devenir critique. Vent, tonnerre, éclairs, pluie, rien ne manque à cette orgie nautique; c'est un déchaînement de tous les éléments conjurés. Exposés comme nous aux violentes raffales du nord-ouest, et privés du secours de la vapeur, les bâtiments à voiles mouillés dans la baie courent de sérieux dangers. Il est à craindre que, chassant sur leurs ancres, ils ne s'entrechoquent et ne viennent se briser

contre notre navire. Il n'y avait pas à hésiter. Abandonnant la baleinière, avec laquelle il n'est plus possible de se mettre en rapport, le commandant prend la résolution de tenter la seule chance de salut qui nous reste, et, en dépit des vents et de la mer qui font rage autour de nous, il se décide à traverser la baie pour aller s'abriter dans la rade plus sûre d'Algésiras. Ce trajet fut terrible, et l'on put craindre un instant, sans être taxé de poltronnerie, que notre navire ne fût broyé comme une noisette dans un casse-noix.

Contrairement à quelques précédents, la Providence avait bien voulu m'épargner « ce mal qui répand la terreur, » le mal de mer puisqu'il faut l'appeler par son nom, et bien que dépourvu d'un front « au Caucase pareil, » et ressemblant plus au roseau qu'au chêne de la fable, je bravais avec une insouciance qui eût fait honneur à un vieux loup de mer, « l'effort de la tempête. » Mollement couché sur le divan du salon, agréablement bercé par un épouvantable roulis, qui faillit plusieurs fois me jeter sur le plancher, je humais avec délices le parfum énivrant d'un pur havane rapporté de Séville, je suivais dans l'air les élégantes spirales de la fumée, et, grâce à la légère hallucination produite par le narcotique, notre malheureux navire, si cruellement tourmenté, me faisait l'effet d'une vaste escarpolette mise en mouvement par des génies en belle humeur.

Le moment vint cependant où la fête devait prendre fin. A la chute du jour, il me sembla que le bâtiment était moins agité. Bientôt le vent diminua de violence, le pouls de la machine devint plus calme, et un bruit de chaînes péniblement traînées m'apprit que nous étions à destination et que nous jetions l'ancre. La pluie ayant cessé, je montai sur le pont. Tout était ruisselant d'eau de pluie et d'eau de mer, tout, depuis les voiles jusqu'aux cordages, depuis le dernier mousse jusqu'au commandant. Je jetai les yeux du côté d'Algésiras, mais je ne pus apercevoir que de rares lumières perdues au milieu d'une masse confuse de ténèbres épaisses qui permettaient à peine de distinguer le ciel d'avec la terre. Dès notre arrivée, le commandant envoie chercher un pilote pour parer aux éventualités de la nuit ; puis il fait distribuer à l'équipage une ration de vin chaud pour remettre les hommes de leurs fatigues et les préparer à celles du lendemain. « Noyez vos soucis dans le vin, mes enfants ; demain nous reprendrons notre course à travers la vaste étendue des mers. »

Bien que n'ayant en perspective ni le cécube, ni le falerne avec lesquels Horace chassait volontiers ses soucis et ceux de ses amis, les matelots se rendirent joyeusement à l'invitation du commandant. En un instant, le pont fut désert, et bientôt le diapason des voix nous révéla que le tonique ordonné avait produit son effet. Quant à nous, doublement rassurés par notre mouillage et la présence du palinure

andaloux, nous descendons au salon, et il nous est enfin permis de dîner en paix.

VIII

Le lendemain matin, le temps était tout à fait remis. Nous congédiâmes notre pilote espagnol, nous ralliâmes la baleinière, et vingt-quatre heures après nous arrivions sains et saufs à Oran. Une mesure de prudence nous ayant obligés à y passer un jour entier, j'en profitai pour faire quelques visites.

« Vous avez accompli un voyage intéressant, me dit un officier supérieur de l'armée d'Afrique, à qui je venais de faire part de mes impressions; maintenant, si vous voulez achever d'atteindre votre but, il vous faut aller au désert et à Tunis. Après avoir étudié le peuple arabe dans les monuments qu'il a laissés en Espagne, c'est l'homme, c'est la société arabe qu'il vous reste à connaître, et cette étude complémentaire, vous ne la ferez avec fruit qu'aux oasis et dans une régence barbaresque. Les Arabes que vous avez vus ici, ceux que vous verrez à Alger et à Constantine, sont des Arabes déteints, si je puis m'exprimer ainsi. Ils ont subi notre contact, ils se mêlent à la population européenne; ils sont maçons, conducteurs d'omnibus, employés, portefaix, cantonniers, décrotteurs; ils ont perdu en partie leur caractère propre. Au désert, dans les oasis, vous trouvez déjà l'Arabe pur sang tel qu'il était il y a douze siècles, lorsqu'il se jeta des plaines de l'Yémen sur les plateaux de l'Atlas; c'est l'Arabe pasteur, vivant sous la tente, et n'ayant d'autre souci que de rançonner le Berbère quand nous n'y mettons pas ordre; mais c'est l'Arabe vaincu et incessamment tenu en bride par notre armée, dont l'uniforme nuit, jusque dans ces contrées lointaines, à la couleur locale. Dans la régence de Tunis, vous voyez l'Arabe chez lui, dans toute son indépendance et son intolérance fanatique. Là, rien d'emprunté à l'Europe, pas de concessions à une puissance maîtresse. Mœurs, usages, costumes, s'y sont conservés purs de tout mélange, et l'on y méprise le chrétien comme aux beaux jours des califes de Damas et de Bagdad. Un peu de prudence et d'hygiène vous permettront d'accomplir sans inconvénient cette excursion, et vous y puiserez, sur la société arabe et sur les contrées qu'elle habite, des éléments d'instruction dont vous soupçonnez à peine l'intérêt. »

Je remerciai cordialement le colonel, et je sortis en songeant à la nouvelle carrière qui s'offrait à mon humeur voyageuse. Quelques

heures après, je quittais pour la seconde fois la ville d'Oran, et je me rembarquais avec le naïf espoir d'arriver le lendemain matin à Alger.

Cet espoir, à vrai dire, n'avait d'autre fondement que le gros temps des jours précédents qui, de par la loi des compensations, me semblaient devoir être suivis d'un nombre correspondant de belles journées. D'un autre côté, la tempête que la Providence avait bien voulu me servir à point nommé suffisait à mes études nautiques, et je n'avais nul désir, cette fois, de revoir un spectacle qui pouvait bien n'être pas du goût de tout le monde. Mais j'oubliais que nous étions en décembre, le mois des tempêtes par excellence, et mon espoir devait être complétement déçu. Dans l'après-midi, le baromètre, qui avait un peu remonté, descendit avec rapidité ; les vents du nord-ouest se déchaînèrent de nouveau, et bientôt le commandant reconnut tous les signes précurseurs d'une nouvelle tempête. Il ne pleuvait pas encore ; je pus demeurer sur le pont, accroché à un cordage de peur d'être renversé ou jeté à la mer par une rafale. L'équipage s'y trouvait tout entier. Ici, on attachait les bancs et tout ce qui ne fait pas corps avec le bâtiment ; on fermait les écoutilles, on couvrait de leurs calottes de toile la boussole, le compas et tous les instruments de cuivre ; là, on carguait certaines parties de la voilure et on en larguait d'autres, afin de soulager la machine dans les assauts qu'elle allait avoir à subir ; chacun allait, venait, courait, avec cet empressement calme, fruit d'une discipline sévère, nécessaire en pareille circonstance. De son côté, le commandant était à son poste. Monté sur sa passerelle, sa lorgnette à la main et entouré de ses officiers, il surveillait la manœuvre et interrogeait la côte d'un œil anxieux.

La tempête prévue ne tarda pas à éclater. Vers quatre heures du soir, un noir manteau de nuages s'étendit au-dessus de nos têtes, le vent redoubla de violence, et la mer, devenue de plus en plus houleuse, se couvrit d'une épaisse couche d'écume. Bientôt le tonnerre se fait entendre. Sourds et lointains d'abord, ses roulements prolongés s'approchent, se multiplient, et ne forment plus qu'un long et épouvantable mugissement. La nuit était venue. Les éclairs nous entouraient d'une ceinture éblouissante de feux, et une pluie torrentielle s'abattait sur le pont en hachures obliques, raides et serrées. Je me réfugiai dans le salon, mais non sans m'être arrêté au haut de l'escalier à contempler le spectacle vraiment sublime qui s'offrait à mes regards. Par instants, tout semblait plongé dans une obscurité profonde ; puis, tout à coup, l'éclair, fendant les nues, illuminait d'un éclat rapide mer, voiles, mâts, cordages, pour les replonger aussitôt dans d'impénétrables ténèbres. A la faveur de

ces feux intermittents, j'apercevais le commandant, impassible sur sa passerelle, battu par les vents, fouetté par la pluie, inondé par les vagues qui s'élançaient jusqu'à lui. Quelques matelots grimpaient dans les cordages, luttant péniblement contre des voiles alourdies par l'eau et violemment secouées par les raffales. Les sifflements aigus du commandement, les gémissements du vent, les hurlements des vagues, se mêlaient aux roulements du tonnerre et formaient un concert infernal, imposant et terrible. Je vois encore les lames s'élancer du large à l'assaut de notre navire, monstrueuses, menaçantes, creusant ici des vallées profondes, là, élevant au-dessus de nos têtes leurs cimes couronnées d'écume. Il semble qu'elles vont nous engloutir, que notre dernière heure est venue; point; soulevé comme une coquille, notre bâtiment fait un bond, la lame se brise contre ses flancs avec un épouvantable fracas, et, tandis que sa base se perd en grondant sous la quille, son sommet s'abat avec rage sur le pont.

Descendu au salon, il me prit fantaisie d'écrire à quelques-uns de mes amis pour leur donner, d'après nature, une peinture de mes récréations maritimes. Mon tableau n'eût point été complet si je leur avais dissimulé la position tout à fait intéressante dans laquelle nous nous trouvions. Il vous est certainement arrivé, leur écrivais-je, de lire dans les journaux un de ces adieux suprêmes que des passagers à bord d'un navire en perdition adressent à leurs amis, à leurs familles, au moyen de bouteilles hermétiquement closes, épaves sinistres que le hasard des vents et des flots jette ensuite sur le rivage. « La mer est affreuse, disent-ils presque toujours, si Dieu ne nous vient en aide nous sommes perdus. » C'est à peu près dans les mêmes conditions, ajoutais-je, que je vous adresse ces lignes, et la tempête nous éprouve de telle façon depuis quelques heures, que je me demande en écrivant si ma lettre sera jetée à la poste ou mise en bouteille.

C'est par une voie plus régulière, je m'empresse de le dire, que je pus faire parvenir mes missives, et mes correspondants purent décacheter mes lettres sans avoir recours au tire-bouchon. Cette besogne terminée, je me mis à songer que si quelque paisible habitant d'un des villages européens, qui bordent la côte eût pu voir à ce moment notre bâtiment luttant péniblement contre les éléments conjurés, il se fût dit, sans doute, avec Lucrèce, « qu'il est doux, quand la mer est en courroux et que les vents déchaînés soulèvent les flots, de contempler du rivage les fatigues d'autrui. » Eh bien, je le déclare, à ce moment même, je ne partageais l'avis ni de Lucrèce ni de cet honnête colon, et, malgré la tempête effroyable qui mettait notre navire en péril, je n'aurais pas échangé la sécurité de la terre ferme pour

les impressions que je trouvais sur cette frêle demeure. Le danger a sa volupté ; on aime à tenir tête à ces puissances invisibles qui barrent la route à nos désirs, à nos volontés, et déchaînent contre nous leurs mystérieuses fureurs. On trouve une secrète satisfaction à braver leurs colères, et, quand le péril est passé, on est tenté de s'enorgueillir comme d'une victoire des épreuves que l'on vient de subir. Le danger exerce en outre sur l'homme une sorte de fascination ; il y court parfois avec plus d'empressement qu'à la fortune, et je comprends maintenant la passion des marins pour un élément qui leur donne des émotions souvent poignantes, mais rarement dépourvues d'un certain charme pour les âmes faites au métier et vigoureusement trempées.

IX

Solidement emboîté dans le fond d'un fauteuil attaché aux parois du salon et les pieds sur les chenets, je battais donc en brèche les réflexions de Lucrèce, quand je fus tiré de ma rêverie par le commandant qui venait changer de vêtements avant que nous nous missions à table. Il faisait peine à voir : ruisselant d'eau, les yeux injectés de sang, on eût dit qu'emporté par une lame, il venait d'être retiré de la mer. « Quel temps, s'écria-t-il en m'apercevant, et quel métier ! Sauf les cyclones des mers de l'Inde, je ne crois pas avoir éprouvé une pareille tempête. » Et, en me parlant ainsi, il se dépouillait de son manteau de caoutchouc et s'enfermait dans sa cabine.

Cette apparition dérangea le cours de mes pensées, et me donna à réfléchir sur ce qu'on est convenu d'appeler les charmes de la vie de marin. Je me demandai s'il n'y avait pas de fortes lacunes dans les agréments d'une pareille existence, et je pardonnai tout à fait à la destinée de m'avoir « attaché au rivage. »

Dîner, par un temps pareil, n'est rien moins que facile à bord d'un bâtiment. Pour le commandant, la chose fut bientôt faite. Il prit un potage, avala trois doigts de vin pur et remonta sur le pont, me laissant en tête-à-tête avec un excellent dîner, auquel, en dépit de la tempête, j'étais fort disposé à faire honneur. Le pied de la table était solidement attaché au plancher par de fortes amarres ; le dessus, percé de mille petits trous, ressemblait à un de ces jeux de patience nommé le solitaire. Chaque trou était pourvu d'une petite fiche, et tous les objets du service, plats, assiettes, bouteilles, verres, salières, etc., se trouvaient entourés d'une sorte de retranchement

qui les maintenait en place malgré les oscillations violentes du navire. Quatre objets seuls, à cette table, étaient donc dépourvus d'attaches : mon couteau, ma fourchette, ma chaise et moi. Dans de semblables conditions, il devenait difficile de manger. Mes jambes, repliées et fortement écartées, me servaient d'arcs-boutants. Quand j'avais à me servir de la main droite, je me cramponnais à la table avec la gauche, et, quand celle-ci était occupée, c'était à la droite à me maintenir en équilibre.

Cette pondération de forces indispensable, objet de toutes mes préoccupations, se trouva un instant en défaut, et mal m'en prit. Obligé de me servir des deux mains à la fois pour vaincre la résistance d'une côtelette rebelle, et surpris par un épouvantable coup de mer, je perdis mon centre de gravité; et, tandis que ma chaise allait heurter bruyamment la paroi gauche du salon, j'étais violemment jeté sur le bras droit. Cet incident vulgaire acheva de dépoétiser à mes yeux les sublimes fureurs de la mer. Je ne pouvais d'ailleurs faire un pas dans cette boîte flottante, sans me heurter tantôt à droite, tantôt à gauche, et les études d'équilibre incessantes auxquelles j'étais obligé de me livrer avaient fini par me donner sur les nerfs. J'étais contusionné de tous les côtés, et quand j'oubliais d'incliner la tête en passant dans le salon, les poutrelles du plafond ne se faisaient pas faute de me le rappeler, en me disant à leur manière, comme l'archevêque de Reims baptisant Clovis : « Baisse ton front, fier Sicambre. » Et je baissais, mais souvent trop tard, mon front humilié et meurtri.

Je commençais donc à suivre avec non moins d'intérêt que le commandant les dispositions ascendantes du baromètre. L'impitoyable instrument, qui n'avait pas craint de descendre jusqu'à 742 millimètres, daigna enfin s'humaniser. Il revint à des hauteurs et à des sentiments meilleurs, et nous parvînmes assez facilement jusqu'à la belle baie d'Arzew. Tout une flottille de bateaux pêcheurs et de bâtiments de commerce nous y avaient précédés. Ils trouvaient un refuge assuré contre le gros temps dans ce port qui, sans travaux d'art et par la simple disposition des lieux, est un des points les plus sûrs de la côte.

Pendant les vingt-quatre heures que l'état de la mer nous obligea d'y passer, j'eus tout le temps de me demander comment cette excellente baie ne voit sur son rivage abandonné qu'un village de quinze cents âmes, tandis que, non loin de là, Mostaganem, qui possède à peine un coin abordable, est une des villes les plus florissantes de l'Algérie. Je ne suis pas dans le secret des dieux; les ports, comme les livres, ont leurs destinées, et celui d'Arzew semble expier aujourd'hui la faveur dont il jouissait sous les Romains. Colonisateurs

habiles autant qu'audacieux, ces insatiables conquérants avaient compris de bonne heure les avantages de cette admirable position. A une époque où Oran était un point presque inconnu, et où la ville d'Alger elle-même, l'antique Scosium, n'avait qu'une importance secondaire, ils avaient fondé en ces lieux, sous le nom de Portus-Magnus, Grand-Port, une ville considérable, dont les restes couvrent la contrée environnante. Entraîné dans la ruine de toutes les colonies romaines, Grand-Port a disparu, et c'est sur une partie de son territoire que s'élève l'humble bourgade d'Arzew. Sa belle rade n'est plus qu'un lieu de refuge, et chaque jour les Arabes établis ou campés sur son ancien emplacement, détruisent ou mutilent le peu de monuments parvenus jusqu'à nous.

La protection momentanée accordée à notre bâtiment par le formidable rempart de rochers qui abrite la baie porta bonheur à la suite de notre voyage. Nous levâmes l'ancre dans la soirée, et, le lendemain matin, quand je montai sur le pont, on voyait à l'horizon les cîmes neigeuses du Djurjura se colorer de carmin sous les rayons caressants d'un beau soleil levant. Bientôt apparurent à nos yeux, pareilles à une vaste carrière de marbre blanc, les maisons étincelantes d'Alger, puis les coteaux verdoyants qui l'encadrent de Saint-Eugène à Mustapha. Notre arrivée mit fin aux inquiétudes que quatre jours de retard commençaient à faire naître sur notre compte, et, après une odyssée plus courte assurément que celle du roi d'Ithaque, mais presque aussi accidentée, nous prîmes possession du quai d'Alger avec non moins de satisfaction qu'Enée débarquant enfin sur les rivages de Cumes :

Et tandem euboicis Cumarum allabitur oris.

A. Fillemin.

L'ESTHÉTIQUE

PROFESSÉE A L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

Chez tout historien, tout philosophe, il y a un littérateur, un artiste, s'accusant dans ses œuvres avec un relief plus ou moins puissant. C'est dire qu'il y a un homme, un tempérament fait d'esprit et de chair, qui voit à sa façon les vérités philosophiques et les faits historiques, et qui nous donne ces vérités et ces faits tels qu'il les perçoit, d'une façon toute personnelle.

Nous voulons, aujourd'hui, dégager l'artiste de la personnalité de M. Taine, historien, critique et philosophe. Nous voulons n'étudier en lui que la face purement littéraire et esthétique. Notre tâche est de connaître son tempérament, ses goûts et ses croyances artistiques. Nous aurons ainsi à l'envisager dans ses œuvres et dans la philosophie qu'il s'est faite de l'art. Nous sentons que souvent, malgré nous, nous aurons affaire au penseur; tout se tient dans une intelligence. Mais nous ne remonterons jamais au philosophe que pour mieux expliquer l'artiste.

On a fait grand bruit autour de M. Taine, critique et historien. On n'a vu en lui que le révolutionnaire, armé de systèmes, venant porter le trouble dans la science de juger le beau. Il a été question du novateur qui procédait carrément par simple analyse, qui exposait les faits avec brutalité, sans passer par les régles voulues et sans tirer les préceptes nécessaires. A peine a-t-on dit qu'il y avait en lui, avant tout, un écrivain puissant, un véritable génie de peintre et de poète. On a semblé sacrifier le littérateur au penseur. Nous ne désirons pas faire le contraire, mais nous nous sentons porté à admirer l'écrivain aux dépens du philosophe, et nous es-

sayerons ainsi de compléter la physionomie de M. Taine, déjà si étudié comme physiologiste et comme positiviste.

Un système philosophique nous a toujours effrayé. Nous disons système, car toute philosophie, selon nous, est faite de bribes ramassées çà et là dans les croyances des anciens sages. On se sent le besoin de la vérité, et, comme on ne trouve la vérité entière nulle part, on s'en compose une pour son usage particulier, formée de morceaux choisis un peu partout. Il n'est peut-être pas deux hommes qui aient le même dogme, la même foi. Chacun apporte un léger changement à la pensée du voisin. La vérité n'est donc pas de ce monde, puisqu'elle n'est point universelle, absolue. On comprend notre effroi, maintenant : c'est une chose difficile que de pénétrer les secrets ressorts d'une philosophie individuelle, d'autant plus que le philosophe a presque toujours délayé sa pensée dans un grand nombre de volumes. Nous ignorons donc quelle peut bien être la vraie philosophie de M. Taine, nous ne connaissons cette philosophie que dans ses applications. Derrière le système littéraire et esthétique de l'auteur, il y a certainement une croyance qui lui donne toute sa force, mais aussi toutes ses faiblesses. Il a en la main un outil puissant, dont on ne voit pas bien le manche ; cet outil, comme tous ceux que se donnent les hommes, lorsqu'il est dans la vérité, pénètre profondément et fait une besogne terrible ; mais, lorsqu'il est dans l'erreur, il porte à faux et ne fait que de méchant travail.

Nous verrons cet outil à l'œuvre. C'est justement de l'ouvrier dont nous parlerons, de sa main rude et forte qui taille en plein chêne, cloue ses jugements, construit des pages solides et sobres, un peu âpres.

M. Taine n'est pas l'homme de son temps ni de son corps. Si nous ne le connaissions, nous aimerions à nous le représenter carré des épaules, vêtu d'étoffes larges et splendides, traînant quelque peu l'épée, vivant en pleine Renaissance. Il a l'amour de la puissance, de l'éclat ; il semble à l'aise dans les ripailles, parmi les viandes et les vins, au milieu des réceptions de cour, en compagnie de riches seigneurs et de belles dames étalant leurs dentelles et leur velours. Il s'abandonne avec joie aux emportements de la chair, dans toutes les forces brutales de l'homme, dans la soie comme dans les guenilles, dans tout ce qui est extrême. C'est le compagnon de Rubens et de Michel-Ange, un des lurons de la *kermesse*, une de ces créatures puissantes et emportées tordant leurs membres de marbre sur le tombeau de Médicis. A lire certaines de ses pages, on s'imagine un grand corps riche de sang et d'appétits, aux poings énormes, une opulente nature menant une vie de festins et de fêtes, mettant

sa joie dans la splendeur insouciante de son luxe et dans la conscience de sa force herculéenne.

Et cependant, tout au fond, il y a de la fièvre. Cette santé plantureuse est factice: cet amour du luxe large et magnifique n'est qu'un regret. On sent que l'auteur est notre frère, qu'il est faible et nu, qu'il appartient bien à notre siècle de nerfs. Ce ne peut être là une nature sanguine, c'est un esprit malade et inquiet, qui a des aspirations passionnées vers la force et la vie libre. Il y a un côté maladif et souffrant dans les peintures grasses et hautes en couleur qu'il nous donne. Il n'a pas le bel abrutissement de ces Saxons et de ces Flamands dont il parle avec tant de complaisance; il ne vit pas en paix dans sa graisse et dans sa digestion, riant d'un rire épais. Il vit de notre vie nerveuse et affolée, il frissonne, il a l'appétit léger et l'estomac étroit, il porte le vêtement sombre et étriqué de notre âge. Et c'est alors qu'il se plaît à parler de mangeaille et de manteaux royaux, de mœurs brutales et d'existence luxueuse et libre. Il se lâche en aveugle dans ces jours d'autrefois où s'étalaient les beaux hommes, et il nous semble l'entendre, tout au fond, se plaindre vaguement de lassitude et de souffrance.

Par un contraste étrange, il y a encore un autre homme en lui, un homme sec et positif, un mathématicien de la pensée, qui fait le plus singulier effet au côté du poète prodigue dont nous venons de parler. L'éclat disparaît; par instants, le froissement des belles étoffes et le choc des verres s'éteignent; la phrase, resserrée et roide, n'est plus que le langage d'un démonstrateur qui explique un théorème. Nous assistons à une leçon de géométrie, de mécanique. La carcasse de chacune de ses œuvres est ainsi fortement forgée; elle est l'ouvrage d'un mécanicien impitoyable, qui ajuste chaque pièce avec un soin particulier, qui dresse sa charpente selon des mesures exactes, ménageant de petits casiers pour chacune des pensées, et liant le tout avec des crampons puissants. La masse est effrayante de solidité. M. Taine est d'une sécheresse extrême dans le plan et dans toutes les parties de pur raisonnement; il ne se livre, il n'est poète que dans les exemples qu'il choisit pour l'application de ses théories. Aussi dit-on de ses livres qu'ils fatiguent un peu à la lecture; on voudrait plus de laisser-aller, plus d'imprévu; on est irrité contre cet esprit altier, qui vous ploie brutalement à ses croyances, qui vous saisit comme un engrenage et vous attire tout entier, si vous avez le malheur de vous laisser pincer le bout des doigts. Le poète n'est plus, on a devant soi un esprit systématique, qui obéit à une idée unique et qui emploie toute sa puissance à rendre cette idée invincible.

Ouvrez n'importe quel livre de M. Taine, et vous y trouverez les

trois caractères que nous venons de signaler ; une grande sécheresse, une prodigalité sanguine, une sorte de faiblesse fiévreuse. Qu'il donne une relation de voyage, qu'il étudie un écrivain, qu'il écrive l'histoire d'une littérature, il reste le même, sec et rigide dans le plan, prodigue dans le détail, vaguement faible et inquiet au fond. Pour nous, il est trop savant. Toutes ses allures systématiques lui viennent de sa science. Nous préférons le poète, l'homme de chair et de nerfs, qui se révèle dans les peintures. Là est la vraie personnalité de M. Taine, ce qui lui appartient en propre, ce qui lui vient de lui, et non de l'étude. Le système qu'il a construit serait un bien mauvais instrument dans des mains moins puissantes et moins ingénieuses que les siennes. L'artiste a grandi le philosophe à ce point qu'on n'a plus vu que le philosophe. D'autres appliqueront les mêmes théories, modifieront et amélioreront la loi mathématique qu'il affirme avoir trouvée. Mais, cette personnalité forte, cette énergie de couleurs, cette intuition profonde, ce mélange étonnant d'âpreté et de splendeur, voilà ce qui ne nous sera peut-être pas donné une seconde fois et ce qu'il faut admirer aujourd'hui.

Le style de M. Taine a des insouciances et des richesses de grand seigneur. Il est inégal et heurté sciemment. Il est le produit direct de ce mathématicien et de ce poète qui ne font qu'un. Les répétitions importent peu ; la phrase marche fortement, insoucieuse de la grâce et de la régularité ; çà et là, il y a des trous noirs. Les descriptions, les citations abondent, unies entre elles par de petites phrases sèches. On sent que l'auteur a voulu tout cela, qu'il est maître de sa plume, qu'il sait l'effet produit. On est en présence d'un artiste qui, connaissant les plus minces secrets de son art, se permet toutes choses et se donne entier, sans jamais atténuer sa personnalité. Il écrit comme il pense, en peintre et en philosophe, sobrement et à outrance.

Nous citerons deux de ses œuvres pour nous mieux faire comprendre. Il en est une, le *Voyage aux Pyrénées* [1], qui sous la plume de tout autre aurait été une suite de lettres écrites un peu à l'aventure, une relation libre et courante. Ici, nous avons des divisions exactes, nettement indiquées, de petits chapitres coupés avec une précision mathématique. Et chacun de ces casiers, que l'on pourrait numéroter, contient un paysage splendide, ou une observation profonde, ou encore une vieille légende de sang et de carnage. L'auteur a rangé méthodiquement tout ce que sa riche imagination lui a inspiré de plus exquis et de plus grandiose en face des vaux et des monts. Il est resté systématique jusque dans l'émotion que lui ont

[1] Paris. Hachette, 1 vol. in-18 jésus.

causée les horizons terribles ou charmants. Là est l'empreinte d'un des caractères de son esprit. Son amour de la force se trouve aussi amplement indiqué ; il est dans l'amitié qu'il témoigne aux grands chênes, dans son admiration profonde pour les vieilles Pyrénées ; il est encore dans le choix des anecdotes qu'il raconte, anecdotes des mœurs cruelles et libres d'un autre âge. L'œuvre a une saveur étrange : elle est forte et tourmentée. Ce n'est plus là un récit de voyage, c'est un homme, un artiste qui nous conte ses tressaillements en face de l'Océan et des montagnes. Certaines pages, *Vie et opinions philosophiques d'un chat*, nous ont toujours fait désirer de voir M. Taine écrire des nouvelles, des contes ; il nous semble que son imagination, sa touche sobre et éclatante feraient merveilles dans les travaux de pure fantaisie. N'a-t-il pas quelque roman en portefeuille ?

L'*Histoire de la littérature anglaise* compte quatre gros volumes. Le cadre s'agrandit, le sujet devient plus large ; mais l'esprit reste le même, l'artiste ne change pas. Ici encore, la main qui a élevé la charpente, disposé les détails, construit la masse à chaux et à sable, est cette main systématique et prodigue à la fois, frappant fort. L'*Histoire de la littérature anglaise* est d'ailleurs l'œuvre maîtresse de M. H. Taine ; toutes celles qui ont précédé ont tendu vers elle, et toutes celles qui viendront en découleront sans doute. Elle contient la personnalité entière de l'auteur, sa pensée unique dans son application la plus exacte ; elle est le fruit mûr et pleinement développé du mathématicien et du poète ; elle est l'expression complète d'un tempérament et d'un système. M. Taine se répétera forcément ; il peut multiplier à l'infini les applications de sa théorie, étudier chaque époque littéraire et artistique ; les expressions et les conclusions changeront, mais la charpente demeurera la même, les détails viendront se ranger et se classer dans le même ordre.

Tandis que toute la presse discutait le système de l'auteur, nous nous extasions devant ces quatre gros volumes, devant cette vaste machine si délicatement et si solidement construite ; nous admirions les marqueteries irrégulières et bizarres de ce style, l'ampleur de certaines parties et la sécheresse des attaches ; nous jouissions de cette joie que tout homme du métier prend à considérer un travail précieux et étrange, d'une barbarie savante ; nous goûtions un plaisir tout plastique et nous trouvions l'artiste qui nous convenait, froid dans la méthode et passionné dans la mise en scène, tout personnel et tout libre.

Maintenant, il est facile d'imaginer quelles vont être les préférences de cet artiste, son esthétique et ses tendresses littéraires. S'il est trop savant et trop raffiné pour pécher lui-même contre le goût,

s'il a trop d'exactitude dans l'esprit pour se livrer à une débauche de pensée et de style, s'il est, en un mot, trop de notre époque pour s'abandonner à la brutalité saxonne ou à l'exubérance italienne, il va toutefois témoigner ses sympathies aux écrivains, aux peintres, aux sculpteurs, qui se sont laissés aller aux ardeurs de leur tempérament. Il aimera la libre manifestation du génie humain, ses révoltes, ses démences mêmes; il cherchera la bête dans l'homme, et il applaudira lorsqu'il entendra le cri de la chair. Sans doute, il n'applaudira pas tout haut, il tâchera de garder le visage impassible du juge; mais il y aura un certain frémissement dans la phrase qui témoignera de toute la volupté qu'il prend à écouter la voix âpre de la réalité. Il aura des sourires pour les écrivains et les artistes qui se sont déchirés eux-mêmes, montrant leurs cœurs sanglants, et encore pour ceux qui ont compris la vie en belles brutes florissantes. Il aimera Rubens et Michel-Ange, Swift et Shakespeare. Cet amour, chez lui, sera instinctif, irréfléchi. Ayant le profond respect de la vie, il déclarera d'ailleurs que tout ce qui vit est digne d'étude, que chaque époque, chaque homme méritent d'être expliqués et commentés. Aussi, lorsqu'il arrivera à parler de Walter-Scott, le traitera-t-il de bourgeois.

Tel est l'esprit qui, l'année dernière, a été appelé à professer le cours d'esthétique à l'Ecole des beaux-arts. Nous laissons, dès maintenant, l'écrivain de côté, et nous ne nous occupons plus que du professeur, qui enseigne une nouvelle science du beau. D'ailleurs, nous ne désirons examiner que ses premières leçons, que sa philosophie de l'art. Il applique cette année ses théories, il étudie les écoles italiennes. Ses théories seules nous intéressent aujourd'hui, et nous n'avons pas à voir avec quelle compétence et quelle autorité il parle des trésors artistiques de cette Italie qu'il a visitée dernièrement. Ce qui nous importe, c'est de saisir le mécanisme de sa nouvelle esthétique, c'est d'étudier en lui le professeur, et nous aurons ainsi son tempérament artistique dans son entier.

Professeur n'est pas le véritable mot, car ce professeur n'enseigne pas; il expose, il dissèque. Tout à l'heure, nous disions qu'un des caractères distinctifs de cette nature de critique était d'avoir la compréhension largement ouverte, d'admettre en principe toutes les libres manifestations du génie humain. Le médecin se plaît à toutes les maladies; il peut avoir des préférences pour certains cas plus curieux et plus rares, mais il se sent également porté à étudier les diverses souffrances. Le critique est semblable au médecin; il se penche sur chaque œuvre, sur chaque homme, doux ou violent, barbare ou exquis, et il note ses observations au fur et à mesure qu'il les fait, sans se soucier de conclure ni de poser des préceptes. Il n'a

pour règle que l'excellence de ses yeux et la finesse de son intuition; il n'a pour enseignement que la simple exposition de ce qui a été et de ce qui est. Il accepte les diverses écoles; il les accepte comme des faits naturels et nécessaires, au même degré, sans louer les unes aux dépens des autres, et, dès lors, il ne peut plus qu'expliquer leur venue et leur nature d'être. En un mot, il n'a pas d'idéal, d'œuvre parfaite qui lui serve de commune mesure pour toiser toutes les autres. Il croit à la création continue du génie humain; il est persuadé que l'œuvre est le fruit d'un individu et d'une époque, qui pousse à l'aventure, selon le bon plaisir du soleil, et il se dispense ainsi de donner les recettes pour obtenir des chefs-d'œuvre dans des conditions déterminées.

Il a dit cette année aux élèves de l'Ecole des beaux-arts : « En fait de préceptes, on n'en a encore trouvé que deux; le premier qui conseille de naître avec du génie : c'est l'affaire de vos parents, ce n'est pas la mienne; le second qui conseille de travailler beaucoup, afin de bien posséder votre art : c'est votre affaire, ce n'est pas non plus la mienne. » Etrange professeur ! qui vient, contre toutes les habitudes, déclarer à ses élèves qu'il ne leur donnera pas le moyen pratique et mis à la portée de tous de fabriquer de belles œuvres. Et il ajoute : « Mon seul devoir est de vous exposer des faits et de vous montrer comment ces faits se sont produits. » Nous ne connaissons pas de paroles plus hardies ni plus révolutionnaires en matière d'enseignement. Ainsi, l'élève est désormais livré à ses instincts, à sa nature; il est seulement mis à même par la science, par l'histoire comparée du passé, de mieux lire en lui-même, de se connaître et d'obéir sciemment à ses aspirations. Nous voudrions citer toute cette page où M. H. Taine parle superbement de la méthode moderne: « Ainsi comprise, la science ne proscrit ni ne pardonne; elle constate et elle explique..... Elle a des sympathies pour toutes les formes de l'art et pour toutes les écoles, même pour celles qui semblent le plus opposées; elle les accepte comme autant de manifestations de l'esprit humain; elle juge que plus elles sont nombreuses et contraires, plus elles montrent l'esprit humain par des faces nouvelles et nombreuses. » L'art, entendu de la sorte, est le produit des hommes et du temps; il fait partie de l'histoire; les œuvres ne sont plus que des événements résultant de diverses influences, comme les guerres et les paix. Le beau n'est fait ni de ceci ni de cela : il est dans la vie, dans la libre personnalité; une œuvre belle est une œuvre vivante, originale, qu'un homme a su tirer de sa chair et de son cœur; une œuvre belle est encore une œuvre à laquelle tout un peuple a travaillé, qui résume les goûts et les mœurs d'une époque entière. Le grand homme n'a besoin que de s'exercer; il porte son

chef-d'œuvre en lui. De telles idées ont une franchise brutale, lorsqu'elles sont exprimées par un professeur devant des élèves. Le professeur semble dire : Ecoutez, je ne me sens pas le pouvoir de faire de vous de grands peintres, si vous n'avez pas le tempérament nécessaire ; je ne puis que vous conter l'histoire du passé : vous verrez comment et pourquoi les maîtres ont grandi ; si vous avez à grandir, vous grandirez vous-mêmes, sans que je m'en mêle ; toute ma mission se borne à venir causer avec vous de ceux que nous admirons tous, à vous dire ce que le génie a accompli, pour vous encourager à poursuivre la tâche de l'humanité.

Nous le disons tout bas, en fait d'art, nous croyons que tel est le seul enseignement raisonnable. On apprend une langue, on apprend le dessin, mais on ne saurait apprendre à faire un bon poëme ni un bon tableau. Poëme et tableau doivent sortir d'un jet des cœurs du peintre et du poète, marqués de l'empreinte ineffaçable d'une individualité. L'histoire littéraire et artistique est là pour nous dire quelles œuvres le passé nous a léguées. Elles sont toutes les filles uniques d'un esprit ; elles sont sœurs, si l'on veut, mais sœurs de visages différents, ayant chacune une origine particulière, et tirant précisément leur beauté suprême de leurs traits inimitables. Chaque grand artiste qui naît vient ajouter son mot à la phrase divine qu'écrit l'humanité ; il n'imite ni ne répète, il crée, tirant tout de lui et de son temps, augmentant d'une page le grand poëme ; il exprime, dans un langage personnel, une des nouvelles phases des peuples et de l'individu. L'artiste doit donc marcher devant lui, ne consulter que son cœur et que son époque ; il n'a pas mission de prendre au passé, çà et là dans les âges, des traits épars de beauté, et d'en créer un type idéal, impersonnel et placé hors de l'humanité ; il a mission de vivre, d'agrandir l'art, d'ajouter des chefs-d'œuvre nouveaux aux chefs-d'œuvre anciens, de faire œuvre de créateur, de nous donner un des côtés ignorés du beau. L'histoire du passé ne sera plus pour lui qu'un encouragement, qu'un enseignement de sa véritable mission. Il emploiera le métier acquis à l'expression de son individualité, saura qu'il a existé un art païen, un art chrétien, pour se dire que le beau, comme toutes les choses de ce monde, n'est pas immuable, mais qu'il marche, se transformant à chaque nouvelle étape de la grande famille humaine.

Une telle vérité, nous le savons, est le renversement des écoles. Meurent les écoles, si les maîtres nous restent. Une école n'est jamais qu'une halte dans la marche de l'art. Chaque grand artiste groupe autour de lui toute une génération d'imitateurs, de tempéraments semblables, mais affaiblis. Il est né un dictateur de l'esprit ; l'époque, la nation se résument en lui avec force et éclat ; il a pris

en sa puissante main toute la beauté éparse dans l'air; il a tiré de son cœur le cri de tout un âge: il règne, et n'a que des courtisans. Les siècles passeront, il restera seul debout; tout son entourage s'effacera, la mémoire ne gardera que lui, qui est la plus puissante manifestation d'un certain génie. Il est puéril et ridicule de souhaiter une école; lorsque nous entendons nos critiques d'art, chaque année, dans leurs comptes rendus du Salon, geindre et se plaindre de ce que nous n'avons pas une pauvre petite école qui régente les tempéraments et enrégimente les facultés, nous sommes tenté de leur crier : « Eh ! pour l'amour de Dieu, souhaitez un grand artiste et vous aurez tout de suite une école; souhaitez que notre âge trouve son expression, qu'il pénètre un homme qui nous le rendra en chefs-d'œuvre, et aussitôt les imitateurs viendront, les personnalités moindres suivront à la file : il y aura cohorte et discipline. Nous sommes en pleine anarchie, et, pour nous, cette anarchie est un spectacle curieux et intéressant. Certes, nous regrettons le grand homme absent, le dictateur, mais nous nous plaisons au spectacle de tous ces petits rois se faisant la guerre, de cette sorte de république où chaque citoyen est maître chez lui. Il y a là une somme énorme d'activité dépensée, une vie fiévreuse et emportée. On n'admire pas assez cet enfantement continu et obstiné de notre époque; chaque jour est signalé par un nouvel effort, par une nouvelle création. La tâche est faite et reprise avec acharnement. Les artistes s'enferment chacun dans leur coin et semblent travailler à part au chef-d'œuvre qui va décider de la prochaine école; il n'y a pas d'école, chacun peut et veut devenir le maître. Ne pleurez donc pas sur notre âge, sur les destinées de l'art; nous assistons à un spectacle profondément humain, à la lutte des diverses facultés, aux couches laborieuses d'un temps qui doit porter en lui un grand et bel avenir. Notre art, l'anarchie, la lutte des talents, est sans doute l'expression fidèle de notre société; nous sommes malades d'industrie et de science, malades de progrès; nous vivons dans la fièvre pour préparer une vie de paix à nos fils; nous cherchons, nous faisons chaque jour de nouveaux essais; nous créons pièce à pièce un monde nouveau. Notre art doit nous ressembler : lutter pour se renouveler, vivre au milieu du désordre de toute reconstruction pour se reposer un jour dans une beauté et dans une paix profondes. Attendez le grand homme de demain, qui dira le mot que nous cherchons en vain; mais, en attendant, ne dédaignez pas trop les travailleurs de ce jour qui suent sang et eau et qui nous donnent la vue magnifique d'une société en travail d'enfantement. »

Donc, le professeur, admettant toutes les écoles comme des groupes d'artistes exprimant un certain état humain, va les étudier

au simple point de vue accidentel; nous voulons dire qu'il se contentera d'expliquer leur venue et leur façon d'être. Ce ne seront plus que des faits historiques, comme nous l'avons dit plus haut, des faits physiologiques aussi. Le professeur se promènera dans les temps, fouillant chaque âge et chaque nation, ne rapportant plus les œuvres à une œuvre typique, les considérant en elles-mêmes, comme des produits changeant sans cesse et puisant leur beauté dans la force et la vérité d'expression individuelle et humaine. Dès lors, il entrera dans le chaos, s'il n'a en la main un fil qui le conduise au milieu de ces mille produits divers et opposés; il n'a plus de commune mesure, il lui faut des lois de production.

C'est ici que M. Taine, le mécanicien que vous savez, pose sa grande charpente. Il affirme avoir trouvé une loi universelle qui régit toutes les manifestations de l'esprit humain. Désormais, il expliquera chaque œuvre, sa production et sa façon d'être; il appliquera à chacune le même procédé de critique; son système va être en ses mains un instrument de fer impitoyable, rigide, mathématique. Cet instrument est d'une simplicité extrême à première vue; mais on ne tarde pas à y découvrir une foule de petits rouages que l'ingéniosité du professeur met en mouvement dans certains cas. En somme, nous croyons que M. Taine se sert en artiste de ce compas avec lequel il mesure les intelligences, et que des doigts moins délicats et moins fermes ne feraient qu'une besogne assez triste. Nous n'avons point encore dit quelle était la nouvelle théorie, sachant qu'il n'est personne à cette heure qui ne la connaisse et ne l'ait discutée au moins avec lui-même. Cette théorie pose en principe que les faits intellectuels ne sont que les produits de l'influence sur l'homme de la race, du milieu et du moment. Etant donnés un homme, la nation à laquelle il appartient, l'époque et le milieu dans lesquels il vit, on en déduira l'œuvre que produira cet homme. C'est là un simple problème, que l'on résout avec une exactitude mathématique; l'artiste peut faire prévoir l'œuvre, l'œuvre peut faire connaître l'artiste. Il suffit d'avoir les données en nombre nécessaire, n'importe lesquelles, pour obtenir les inconnues à coup sûr. On voit qu'une pareille loi, si elle est juste, est un des plus merveilleux instruments dont on puisse se servir en critique. Telle est la loi unique avec laquelle M. Taine, qui ne se mêle ni d'applaudir ni de siffler, expose, méthodiquement et sans se perdre, l'histoire littéraire et artistique du monde.

Il a formulé cette loi devant les élèves de l'Ecole des beaux-arts, d'une façon complète et originale; il n'avait encore été nulle part aussi catégorique. Nous n'avons bien compris tout son système que le jour où nous avons lu ses leçons d'esthétique, qu'il vient de pu-

blier sous le titre de *Philosophie de l'Art*[1]. Toutes les écoles, a-t-il dit, sont également acceptables; la critique moderne se contente de constater et d'expliquer. Voici maintenant la loi qui lui permet de constater et d'expliquer avec méthode.

L'amour de l'ordre, de la précision, n'est jamais aussi fort chez M. Taine que lorsqu'il est en plein chaos. Il adore l'emportement, les forces déréglées, et plus il est dans l'anarchie des facultés et des tempéraments, plus il devient algébrique, plus il cherche à classer, à simplifier.

Il imagine une comparaison pour nous rendre sensible sa croyance sur la formation et le développement des instincts artistiques. Il compare l'artiste à une plante, à un végétal qui a besoin d'un certain sol, d'une certaine température pour grandir et donner des fruits. « De même qu'on étudie la température physique pour comprendre l'apparition de telle ou telle espèce de plantes, le maïs ou l'avoine, l'aloès ou le sapin, de même il faut étudier la température morale, pour comprendre l'apparition de telle espèce d'art, la sculpture païenne ou la peinture réaliste, l'architecture mystique ou la littérature classique, la musique voluptueuse ou la poésie idéaliste. Les productions de l'esprit humain, comme celles de la nature vivante, ne s'expliquent que par leur milieu. » Donc, il y a une température morale faite du milieu et du moment; cette température influera sur l'artiste, trouvera en lui des facultés personnelles et des facultés de race qu'elle développera plus ou moins. « Elle ne produit pas les artistes; les génies et les talents sont donnés comme les graines; je veux dire que, dans le même pays, à deux époques différentes, il y a très probablement le même nombre d'hommes de talent et d'hommes médiocres..... La nature est une semeuse d'hommes..... Dans ces poignées de semence qu'elle jette autour d'elle en arpentant le temps et l'espace, toutes les graines ne germent pas. Une certaine température morale est nécessaire pour que certains talents se développent; si elle manque, ils avortent. Par suite, la température changeant, l'espèce des talents changera; si elle devient contraire, l'espèce des talents deviendra contraire, et, en général, on pourra concevoir la température morale comme *faisant un choix* entre les différentes espèces de talents, ne laissant se développer que telle ou telle espèce, excluant plus ou moins complétement les autres. »

Nous avons tenu à citer cette page entière. Elle montre tout le mécanisme du système. Il ne faut pas craindre avec M. Taine de tirer les conclusions rigoureuses de sa théorie. Il est lui-même dis-

[1] Germer Baillière, 1 vol. in-18 jésus.

posé à l'appliquer avec la foi la plus aveugle, la précision la plus mécanique. Ainsi, on peut poser comme corollaires : Toutes les œuvres d'une même époque ne peuvent exprimer que cette époque: deux œuvres produites dans des conditions semblables doivent se ressembler trait pour trait. Nous avouons ne pas aller jusqu'à ces croyances. Nous savons que M. Taine est d'une subtilité rare, qu'il interprète les faits avec une grande habileté. C'est justement cette habileté, cette subtilité qui nous effrayent. La théorie est trop simple, les interprétations sont trop diverses. Là apparaissent cette foule de petits rouages dont nous avons parlé; cet artiste a obéi aux idées de son temps; cet autre a réagi, toute action nécessitant une réaction ; cet autre représente le passé qui s'en va; cet autre annonce l'avenir qui vient. Adieu la belle unité de la théorie. Ce n'est plus l'application exacte d'une loi simple et claire ; c'est la libre intuition, le jugement délié et ingénieux d'une intelligence savante. Mettez un esprit lourd à la place de cette pensée rapide, qui fouille chaque homme et en tire les éléments dont elle a besoin, et vous verrez si cet esprit saura accomplir sa tâche d'une façon si aisée. Voilà qui nous donne des inquiétudes ; nous nous défions de M. Taine, comme d'un homme aux doigts prestes, qui escamote tout ce qui le gêne et ne laisse voir que les éléments qui le servent ; nous nous disons qu'il peut avoir raison, mais qu'il veut avoir trop raison, qu'il se trompe peut-être lui-même, emporté par son âpre recherche du vrai. Nous l'aimons et nous l'admirons, mais nous avons une effroyable peur de nous laisser duper, et il y a nous ne savons quoi de roide et de tendu dans le système, de généralisé et d'inorganique, qui nous met en méfiance et nous dit que c'est là le rêve d'un esprit exact et non la vérité absolue. Tout homme qui veut classer et simplifier tend à l'unité, augmente ou diminue malgré lui certaines parties, déforme les objets pour les faire entrer dans le cadre qu'il a choisi. Sans doute, le vrai doit être au moins pour les trois quarts dans la vérité de M. Taine. Il est certain que la race, le milieu, le moment historique, influent sur l'œuvre de l'artiste. Le professeur triomphe lorsqu'il examine les grandes époques et les indique à larges traits : la Grèce divinisant la chair, avec ses villes nues au soleil et ses nations fortes et souples, revit tout entière dans le peuple de ses statues ; le moyen âge chrétien frissonne et gémit au fond de ses cathédrales, où les saints émaciés rêvent dans leur extase douloureuse ; la Renaissance est l'anarchique réveil de la chair, et nous entendons encore aujourd'hui du fond des âges ce cri du sang, cette explosion de vie, cet appel à la beauté matérielle et agissante ; enfin, toute la tragédie est dans Louis XIV et dans ce siècle royalement majestueux qu'il sut façonner à son

image. Oui, ces remarques sont justes, ces interprétations sont vraies, et il faut en conclure que l'artiste ne peut vivre en dehors de son temps, et que ses œuvres reflètent son époque, ce qui est presque puéril à énoncer. Mais nous n'en sommes pas à cette sécheresse du problème par lequel, dans n'importe quel cas, on déduit l'œuvre de la simple connaissance de certaines données. Nous savons d'ailleurs que nous ne pouvons accepter le système en partie, qu'il nous faut le prendre ou le refuser en entier; tout se tient ici, et déranger la moindre colonne ce serait faire écrouler la charpente. Nous ne venons pas non plus chercher noise à l'auteur, au nom des dogmes littéraires, philosophiques et religieux; nous n'ignorons point que ces croyances artistiques cachent des croyances positivistes, une négation des religions admises, mais nous déclarons ne nous occuper que d'art et n'avoir souci que de vérité. Nous disons seulement en homme à M. Taine : Vous marchez dans le vrai, mais vous côtoyez de si près la ligne du faux, que vous devez certainement l'enjamber quelquefois. Nous n'osons vous suivre.

Veut-on notre opinion entière sur M. Taine et son système? Nous avons dit que nous avions souci de vérité. Tout bien examiné, nous avons encore plus souci de personnalité et de vie. Nous sommes, en art, un curieux qui n'a pas grandes règles, et qui se penche volontiers sur toutes les œuvres, pourvu qu'elles soient l'expression forte d'un individu; nous n'admirons et nous n'aimons que les créations uniques, affirmant hautement une faculté ou un sentiment humains. Nous considérons donc la théorie de M. Taine et les applications qu'il en fait comme une manifestation curieuse d'un esprit exact et fort, très flexible et très ingénieux. Il s'est rencontré dans cette nature les qualités les plus opposées, et la réunion de ces qualités, servies par un tempérament riche, nous a donné un fruit étrange, d'une saveur particulière. Le spectacle d'un individu rare est assez intéressant, je pense, pour que nous nous perdions dans sa contemplation, sans trop songer au péril que peut courir le vrai. Nous nous plaisons à la vue de cette intelligence nouvelle, et nous applaudissons même son système, puisque ce système lui permet de se développer en entier, dans toute sa richesse, et prête singulièrement à faire valoir ses défauts et ses qualités. Nous en arrivons ainsi à ne plus voir en lui qu'un artiste puissant. Nous ne savons si ce titre d'artiste le flatte ou le fâche; peut-être est-il plus délicatement chatouillé lorsqu'on lui donne celui de philosophe; l'orgueil de l'homme a ainsi ses préférences. M. Taine tient sans doute beaucoup à sa théorie, et nous n'osons lui dire que nous avons non moins d'indifférence pour cette théorie que d'admiration pour son talent. S'il nous

en croyait, il serait très fier de ses seules facultés artistiques.

Tout indifférent que nous nous prétendions, il y a dans le système un oubli volontaire qui nous blesse. M. Taine évite de parler de la personnalité; il ne peut l'escamoter tout à fait, mais il n'appuie pas, il ne l'apporte pas au premier plan où elle doit être. On sent que la personnalité le gêne terriblement. Dans le principe, il avait inventé ce qu'il appelait la faculté maîtresse; aujourd'hui, il tend à s'en passer. Il est emporté, malgré lui, par les nécessités de sa pensée, qui va toujours se resserrant, négligeant de plus en plus l'individu, tâchant d'expliquer l'artiste par les seules influences étrangères. Tant qu'il laissera un peu d'humanité dans le poète et dans le peintre, un peu de libre arbitre et d'élan personnel, il ne pourra le réduire entièrement à des règles mathématiques. L'idéal de la loi qu'il dit avoir trouvée serait de s'appliquer à des machines. Aujourd'hui, M. Taine n'en est encore qu'à la comparaison des semences, qui poussent ou qui ne poussent pas, selon le degré d'humidité et de chaleur. Ici, la semence, c'est l'individualité. Nous avons des larmes en nous, M. Taine affirme que nous ne pourrons pleurer, parce que tout notre siècle est en train de rire à gorge déployée. Nous, nous sommes de l'avis contraire, nous disons que nous pleurerions tout notre saoûl si nous avions besoin de pleurer. Nous avons la ferme croyance qu'un homme de génie arrive à vider son cœur, lors même que la foule est là pour l'en empêcher. Nous avons l'espoir que l'humanité n'éteint jamais un seul des rayons qui doivent faire sa gloire. Lorsque le génie est né, il doit grandir forcément dans le sens de sa nature. Nous ne défendons encore qu'une croyance consolante, mais nous réclamons plus hautement une large place pour la personnalité, lorsque nous nous demandons ce que deviendrait l'art sans elle. Une œuvre, pour nous, est un homme; nous voulons retrouver dans cette œuvre un tempérament, un accent particulier et unique. Plus elle sera personnelle, plus nous nous sentirons attiré et retenu. D'ailleurs, l'histoire est là, le passé ne nous a légué que les œuvres vivantes, celles qui sont l'expression d'un individu ou d'une société. Car nous accordons que, souvent, l'artiste est fait de tous les cœurs d'une époque; cet artiste collectif, qui a des millions de têtes et une seule âme, crée alors la statuaire égyptienne, l'art grec ou l'art gothique, et les dieux hiératiques et muets, les belles chairs pures et puissantes, les saints blêmes et maigres sont la manifestation des souffrances et des joies de l'individu social qui a pour sentiment la moyenne des sentiments publics. Mais, dans les âges de réveil, de libre expansion, l'artiste se dégage, il s'isole et crée selon son seul cœur; il y a rivalité entre les sentiments, l'unanimité des croyances artistiques n'est plus,

l'art se divise et devient individuel. C'est Michel-Ange dressant ses colosses en face des vierges de Raphael; c'est Delacroix brisant les lignes que M. Ingres redresse. On le sent, les œuvres des nations sont signées par la foule; on ne saurait, à leur vue, nommer un homme, on nomme une époque; tous les dieux de l'Egypte et de la Grèce, tous les saints de nos cathédrales se ressemblent; l'artiste a disparu, il a eu les mêmes sentiments que le voisin; les statues du temps sont toutes sorties du même chantier. Au contraire, il est des œuvres, celles qui n'ont qu'un père, des œuvres de chair et de sang, individuelles à ce point qu'on ne peut les regarder sans prononcer le nom de ceux dont elles sont filles. Elles sont uniques. Nous ne disons pas que les artistes qui les ont produites n'aient pas été modifiés par des influences extérieures, mais ils ont eu en eux une faculté personnelle, et c'est justement cette faculté poussée à l'extrême, développée par les influences mêmes, qui a fait leurs œuvres grandes en les créant seules de leur noble race. Pour les œuvres collectives, le système de M. Taine fonctionne avec assez de régularité; là, en effet, l'œuvre est évidemment le produit de la race, du milieu, du moment historique; il n'y a pas d'éléments individuels qui viennent déranger les rouages de la machine. Mais dès qu'on introduit la personnalité, l'élan humain libre et déréglé, tous les ressorts crient et le mécanisme se détraque. Pour que l'ordre ne fût pas troublé, il faudrait que M. Taine prouvât que l'individualité est soumise à des lois, qu'elle se produit selon certaines règles, qui ont une relation sensible avec la race, le milieu, le moment historique. Je crois qu'il n'osera jamais aller jusque-là. Il ne pourra dire que la personnalité de Michel-Ange n'aurait pu se manifester dans un autre siècle; il lui sera permis tout au plus de prétendre que, dans un autre siècle, cette personnalité se serait affirmée un peu différemment; mais ce n'est là qu'une remarque puérile, le génie étant la hauteur de l'ensemble et non les petitesses des détails. Du moment où l'Esprit frappe où il veut et quand il veut, les influences ne sont plus que des accidents dont on peut étudier et expliquer les résultats, agissant sur un élément de nature essentiellement libre, qui ne saurait être soumis à aucune loi. D'ailleurs, puisque nous avons fait notre acte d'indifférence, nous ne voulons pas discuter davantage le plus ou le moins de vérité du système. Nous supplions seulement M. Taine de faire une part plus large à la personnalité. Il doit comprendre, lui, artiste original, que les œuvres sont des filles tendrement aimées, auxquelles on donne son sang et sa chair, et que plus elles ressemblent à leurs pères, trait pour trait, plus elles nous émeuvent; elles sont le cri d'un cœur et d'un corps, elles offrent le spectacle d'une créature rare, montrant à nu tout ce qu'il

y a d'humain en elle. Nous aimons ces œuvres, parce que nous aimons la réalité, la vie.

Avant de finir, il nous reste à donner la définition de l'art, formulée par M. Taine. Nous avouons avoir une médiocre affection pour les définitions; chacun a la sienne; il en naît de nouvelles chaque jour, et les sciences ou les arts que l'on définit n'en marchent ni plus vite, ni plus doucement. Une définition n'a qu'un intérêt, celui de résumer toute la théorie de celui qui la formule. Voici celle de M. Taine : « L'œuvre d'art a pour but de manifester quelque caractère essentiel ou saillant, partant quelque idée importante, plus clairement et plus complétement que ne le font les objets réels. Elle y arrive en employant un ensemble de parties liées, dont elle modifie systématiquement les rapports. » Ceci a besoin d'être expliqué, étant énoncé d'une façon un peu sèche et mathématique. Ce que le professeur appelle caractère essentiel n'est autre chose que ce que les dogmatiques nomment idéal; seulement, le caractère essentiel est un idéal beau ou laid, le trait saillant de n'importe quel objet grandi hors nature, interprété par le tempérament de l'artiste. Ainsi, dans la *Kermesse* de Rubens, le caractère essentiel, l'idéal, est la furie de l'orgie, la rage de la chair saoûle et brutale; dans la *Galatée* de Raphael, au contraire, le caractère essentiel, l'idéal, est la beauté de la femme, sereine, fière, gracieuse. Le but de l'art, pour M. Taine, est donc de fixer l'objet, de le rendre visible et intéressant en le grandissant, en exagérant une de ses parties saillantes. Pour arriver à ce résultat, on comprend qu'on ne peut imiter l'objet dans sa réalité; il suffit de le copier, en maintenant un certain rapport entre ses diverses proportions, rapport que l'on modifie pour faire prédominer le caractère essentiel. Michel-Ange, grossissant les muscles, tordant les reins, grandissant tel membre aux dépens de tel autre, s'affranchissait de la réalité, créait selon son cœur des géants terribles de douleur et de force.

La définition de M. Taine contente nos besoins de réalité, nos besoins de personnalité; elle laisse l'artiste indépendant, sans réglementer ses instincts, sans lui imposer les lois d'un beau typique, idée contraire à la liberté fatale des manifestations humaines. Ainsi, il est bien convenu que l'artiste se place devant la nature, qu'il la copie en l'interprétant, qu'il est plus ou moins réel selon ses yeux; en un mot, qu'il a pour mission de nous rendre les objets tels qu'il les voit, appuyant sur tel détail, créant à nouveau. Nous exprimerons toute notre pensée en disant qu'une œuvre d'art est un coin de la création vu à travers un tempérament.

En somme, que M. Taine se trompe oui ou non dans sa théorie, il n'en est pas moins une nature essentiellement artistique, et ses pa-

roles sont celles d'un homme qui veut faire des artistes et non des raisonneurs. Il vient dire à ces jeunes gens que l'on tient sous la férule et que l'on tente de vêtir d'un vêtemant uniforme, il vient leur dire qu'ils ont toute liberté ; il les affranchit, il les convie à l'art de l'humanité, et non à l'art de certaines écoles ; il leur conte le passé et leur montre que les plus grands sont ceux qui ont été les plus libres. Puis il relève notre époque, il ne la dédaigne pas ; il y trouve au contraire un spectacle du plus haut intérêt : puisqu'il y a lutte, effort continu, production incessante, il y a aussi un âpre désir d'exprimer le mot que tous croient avoir sur les lèvres et que personne n'a encore prononcé. N'est-ce pas là un enseignement fortifiant, plein d'espérance? Si l'Ecole des beaux-arts a choisi M. Taine, croyant qu'il l'aiderait à se constituer en petit comité, en *coterie* intolérante, elle s'est étrangement trompée. Nous savons d'ailleurs que ce n'est pas elle qui a fait un pareil choix. La présence de M. Taine en ce lieu est un attentat direct aux vieux dogmes du beau. Il s'y opposera à la formation de toute école. Il ne fera certainement pas naître un grand artiste, mais s'il s'en trouve un dans son auditoire, il ne s'opposera pas à son développement, il facilitera même la libre manifestation de ses facultés.

Tel est M. Taine, telles sont, si nous ne nous trompons, sa propre individualité et ses préférences, ses opinions en matière artistique. Mathématicien et poète, amant de la puissance et de l'éclat, il a la curiosité de la vie, le besoin d'un système, l'indifférence morale du philosophe, de l'artiste et du savant. Il a des idées positives très arrêtées, et il applique ces idées à toutes ses connaissances. Son propre tempérament se trahit dans son esthétique ; indépendant, il prêche la liberté ; homme de méthode, il classe et veut expliquer toutes choses ; poète âpre et brutal, il est sympathique à certains maîtres, Michel-Ange, Rembrandt, Rubens, etc. ; philosophe, il ne fait qu'appliquer à l'art sa philosophie. Nous ne savons si nous avons été juste envers lui ; nous l'avons étudié selon notre nature, faisant dominer l'artiste en lui. Ce n'est ici qu'une appréciation personnelle. Nous avons essayé de dire en toute vérité et en toute franchise ce que nous pensons d'un homme qui nous paraît être un des esprits les plus puissants de notre âge.

Nous appliquons à M. Taine la théorie de M. Taine. Pour nous, il résume les vingt dernières années de critique ; il est le fruit mûr de cette école qui est née sur les ruines de la rhétorique et de la scolastique. La nouvelle science, faite de physiologie et de psychologie, d'histoire et de philosophie, a eu son épanouissement en lui. Il est, dans notre époque, la manifestation la plus haute de nos curiosités, de nos besoins d'analyse, de nos désirs de réduire toutes choses au

pur mécanisme des sciences mathématiques. Nous le considérons, en critique littéraire et artistique, comme le contemporain du télégraphe électrique et des chemins de fer. Dans nos temps d'industrie, lorsque la machine succède en tout au travail de l'homme, il n'est pas étonnant que M. Taine cherche à démontrer que nous ne sommes que des rouages obéissant à des impulsions venues du dehors. Mais il y a protestation en lui, protestation de l'homme faible, écrasé par l'avenir de fer qu'il se prépare; il aspire à la force; il regarde en arrière; il regrette presque ces temps où l'homme seul était fort, où la puissance du corps décidait de la royauté. S'il regardait en avant, il verrait l'homme de plus en plus diminué, l'individu s'effaçant et se perdant dans la masse, la société arrivant à la paix et au bonheur, en faisant travailler la matière pour elle. Toute son organisation d'artiste répugne à cette vue de communauté et de fraternité. Il est là, entre un passé qu'il aime et un avenir qu'il n'ose envisager, affaibli déjà et regrettant la force, obéissant malgré lui à cette folie de notre siècle, de tout savoir, de tout réduire en équations, de tout soumettre aux puissants agents mécaniques qui transformeront le monde.

EMILE ZOLA.

HENRI BARTH

SES VOYAGES EN AFRIQUE ET EN ASIE

Un homme qui avait conquis par sa science, par son courage et par sa prudence la place d'honneur parmi les grands explorateurs modernes, vient de disparaître. Le docteur Henri Barth est mort subitement à Berlin, le 25 novembre 1865, avant d'avoir atteint sa quarante-cinquième année.

Au milieu de la vive douleur dans laquelle nous plonge cette perte prématurée et inattendue, notre seule consolation est de passer en revue la vie de cet illustre voyageur, de signaler ses belles qualités, d'énumérer ses grandes découvertes. Barth a droit à la reconnaissance de tous; mais, pour nous qui l'avons connu, c'est presque un devoir personnel de retracer cette brillante existence; devoir d'autant plus pressant que la France, qui a entendu répéter avec éloge le nom de Barth, ne sait pas encore tout ce qu'elle lui doit. L'avenir seul montrera que le grand voyage de Barth, patronné par l'Angleterre, maigrement subventionné par elle, est pour la France une riche mine à exploiter. Ses grands travaux dans la Nigritie ont établi sa renommée; pourtant, si vaste que soit ce champ d'explorations, le théâtre de ses études est bien autrement large; ses reconnaissances personnelles, en effet, s'étendent de Trébizonde en Asie Mineure, sur la mer Noire, à Rabât, sur la côte atlantique du Maroc (distance à vol d'oiseau, 4,100 kilomètres), du nord-est au sud-ouest; de Belgrade sur le Danube, à Yôla, dans l'Adamâoua (distance, à vol d'oiseau, 3,700 kilomètres), du nord-nord-est au sud-sud-ouest. Et ce grand explorateur avait si bien sillonné de ses routes les pays qu'il visitait, que, pour avoir une

idée exacte du développement de ses itinéraires, il faudrait plus que tripler les distances que nous donnons ici.

Barth a été le révélateur d'un monde nouveau, celui de l'Afrique centrale, dont il nous a fait connaître l'ensemble et les détails avec une grande variété de vues et des considérations supérieures, touchant à la fois à tous les accidents topographiques, aux phénomènes climatologiques, aux langues, à l'histoire, à l'état politique et moral des populations, dont il gagnait l'amitié en leur témoignant le plus vif intérêt. Aussi n'avait-on pas de secrets pour lui, et, chez ces barbares, depuis les sultans et les lettrés jusqu'aux esclaves, chacun apportait à 'Abd-el-Kerîm, nom arabe du docteur, sa part de renseignements et de données historiques. On lui communiquait des manuscrits uniques traitant de l'histoire de l'Afrique centrale, manuscrits qui sont conservés avec un soin religieux. Chacun voulait lui enseigner sa langue. Les renseignements géographiques rapportés par Barth de son exploration du Soudan couvrent d'itinéraires toute la partie centrale du nord de l'Afrique, de l'océan Atlantique au Nil, et même jusqu'à Zanzibar sur l'océan Indien. Ses études embrassent donc environ le tiers du continent africain. Nous essayerons de montrer plus loin quelles sont les proportions du monument impérissable qu'il laisse à la méditation du savant, aussi bien qu'à l'étude de l'homme pratique à la recherche de la lumière sur les questions africaines.

Henri Barth naquit à Hambourg, le 16 février 1821. Son père lui fit donner au gymnasium (collége) de la ville une bonne instruction, qui éveilla de bonne heure en lui le goût de l'histoire de l'antiquité. Enfant, il était déjà sérieux et concentré, disent ceux qui l'ont connu dans cette phase de sa vie; il ne se mêlait pas aux jeux de ses camarades. Il suivit un peu plus tard les cours de Lepsius et ceux de Boeckh; il se destinait alors au professorat. Mais les lectures, les cours et les recherches de cabinet ne pouvaient satisfaire longtemps sa nature robuste et active. Aussi le voyons-nous, dans l'automne de 1840, au milieu de ses études universitaires, passer huit mois à parcourir l'Italie et la Sicile, et étudier les contrées au sein desquelles se passèrent les grands événements de l'antiquité. Il nous fait part de l'impression qu'il ressentit, lorsque, aux ruines du temple de Sélinunte, il aperçut, de l'autre côté de la mer, les contours faiblement dessinés du continent africain; de ce moment date sa vocation d'explorateur en Afrique.

Rentré au foyer de ses études, il s'applique plus spécialement aux choses de l'antiquité et du moyen âge. Il se place désormais au point de vue de l'action extérieure des divers Etats, de leurs relations et de leur commerce. Les colonies phéniciennes et grecques

dont il venait de voir les sites sur les rivages et dans les îles de la Méditerranée, avaient déterminé le choix de cette spécialité. Il avait reconnu dans l'influence exercée par les Phéniciens et par les Grecs sur les divers peuples indigènes de l'Europe et de l'Afrique, une préparation morale à l'établissement du grand empire romain. Son enthousiasme croissait à mesure qu'il contemplait ce beau bassin de la Méditerranée, où lui apparaissait l'union providentielle de deux grands continents. Bientôt, le 31 juillet 1844, il présente pour ses examens de licence une thèse brillante : le *Commerce de l'ancienne Corinthe*, puis il se prépare à explorer le bassin entier de la Méditerranée, guidé par les conseils de son cher maître Carl Ritter. Le 31 janvier de l'année suivante (1845), âgé de vingt-quatre ans, il passe à Londres, où il sollicite l'appui moral du gouvernement anglais. Le savant Bunsen, alors ambassadeur de Prusse à la cour d'Angleterre, appuie ses démarches, et obtient pour lui de bonnes recommandations auprès des agents britanniques du littoral de la Méditerranée. De Londres, Barth traverse la France, l'Espagne, déviant de sa route chaque fois qu'il a une bibliothèque ou des ruines à étudier, et commençant déjà en pays civilisé son exploration de l'ancien monde romain. A Gibraltar, il dit adieu à l'Europe; à Tanger (7 août 1845), il salue cette terre à laquelle il allait consacrer sa vie.

M. Drummond Hay, homme de grande expérience, qui représentait alors l'Angleterre dans cette ville, est obligé de limiter l'ardeur de Barth au cadre des explorations possibles. L'empire du Maroc est encore un de ceux où le fanatisme a le plus de puissance. Barth, néanmoins, ne se laisse pas décourager; mais il ne tarde pas à constater par lui-même combien était justifiée la prudence du consul d'Angleterre : sur la côte de l'Océan, il ne parvient pas à s'avancer au delà de Rabât, et il ne lui est permis de visiter, sur la Méditerranée, que le port de Tétouan. Cependant il se console de ne pouvoir arriver en Algérie par la côte du Rif, « car, dit-il, après tout, la route que suit un voyageur dans un pays, qu'il aille à droite et à gauche, se rapporte à l'ensemble de la contrée comme un fil à une étoffe, et le peu qu'il a vu lui permet de comprendre et d'apprécier le restant, bien mieux que celui qui n'aurait à sa disposition aucun point de comparaison. » A Tétouan, nouveaux obstacles; le vice-consul anglais, seul chrétien de l'endroit, lui fait défaut, et Barth revient sur la côte d'Espagne, pour de là gagner l'Algérie. Ses profondes connaissances spéciales se manifestent dès les premières pages de son ouvrage : *Pérégrinations à travers les pays côtiers de la Méditerranée* (Wanderungen durch die Küstenländer des Mittelmeeres), qui rend compte de son voyage au Maroc.

Il arrive en Algérie au moment de la grande insurrection qui a suivi la victoire d'Abd-el-Kâder à Sîdi-Brahîm. Partout, les troupes sont en mouvement pour faire face à l'ennemi. Il ne peut donc utilement explorer la province d'Oran, et dans les autres provinces il doit se borner à visiter Alger, Medîya, Miliâna, Cherchell, « le tombeau commun des anciens rois de Mauritanie, » connu sous le nom de Qober-Roumîya, Bougie, Philippeville, Constantine, Guelma et Bône ; du reste, venant après la commission scientifique de l'Algérie, il n'avait d'autre but que de s'éclairer lui-même sur la géographie ancienne d'un pays qui a joué un grand rôle sous les Romains.

Avant d'entreprendre l'exploration de la Tunisie, il va passer quelques semaines à Malte, où il étudie les ruines phéniciennes, surtout celles de Hadjar-Khâm, dont il donne plus tard la description dans le *Recueil archéologique* de Gerhard, sous le titre : *l'Art des Phéniciens* (Die Kunst der Phönicier), 1848.

En Tunisie, Barth se trouve sur un terrain moins connu, qu'il étudie d'une manière plus complète. Les ruines de Carthage, de ce grand *emporium*, sollicitent vivement son attention. C'est avec enthousiasme qu'il cherche à reconstituer les détails de l'antique cité phénicienne, de ce port où il reconnaît entre autres l'existence de 220 docks pour autant de bâtiments de guerre. A Qaîrouân, il admire les progrès faits dans le pays par l'influence européenne, car il peut visiter cette ville sainte, fondée par les conquérants arabes, et jusque-là fermée aux chrétiens. Dans la partie est de la Tunisie, Thugga et El-Kâf attirent principalement le voyageur. Il trouve à Thugga un des plus anciens monuments de la race berbère, et le décrit avec le plus grand soin, tout en regrettant, avec les autres explorateurs de la Tunisie, que l'Angleterre ait cru devoir priver, au profit du British Museum, cette ruine antique de l'inscription bilingue, libyque et phénicienne, qui la rendait si précieuse pour l'étude de l'histoire du pays. Grâce aux connaissances acquises sur les divers dialectes berbers, et surtout à la découverte de l'alphabet complet des Touâreg, le même que celui de l'inscription de Thugga, on parviendra prochainement, sans doute, à traduire la partie libyque avec autant de précision que l'on a traduit la partie phénicienne. Nous sommes déjà arrivé nous-même à la lecture et à l'interprétation de quelques membres de phrases. A El-Kâf, Barth rencontre un nègre originaire de Kanô. Entre eux s'engage une conversation, sans importance au fond, mais qui joue le rôle de prophétie dans la vie de Barth. Heureux de trouver un homme qui prend intérêt à son pays natal, le nègre s'écrie : « S'il plaît à Dieu, tu partiras, et tu iras toi-même visiter Kanô ! » Cinq ans plus tard, Barth, en effet, était à

Kanô, et, en écrivant la préface de son grand ouvrage, il ne put se défendre de rappeler cette prédiction.

Deux attaques de maraudeurs signalent le voyage de Barth dans la Tunisie : l'une chez les Ferachîch, l'autre près du territoire des Ourghâmma. L'insubordination de ces tribus n'est pas chose nouvelle. Tous ceux qui l'avaient précédé mentionnent leur mauvais esprit, et nous-même, quatorze ans plus tard, nous avons pu constater la terreur méritée dont les Ourghâmma sont l'objet.

Le rôle que les deux Syrtes ont joué dans l'antiquité justifie l'attention que leur donne le voyageur. C'est par la petite Syrte, Gâbès, Djerba, Zarzîs et la côte, qu'il arrive à Tripoli, où régnait alors une de ces famines malheureusement fréquentes dans des pays où la prévoyance est nulle. Là, Barth est accueilli par le vénérable colonel Warrington, dont un des fils devait mourir plus tard sur la route du Bornou, et par le docteur Dickson, dont le fils fut plus tard consul d'Angleterre à Ghadâmès. Dans la grande Syrte, Barth explore avec soin l'ancienne *Leptis magna*, colonie fondée par les Phéniciens de Sidon, célèbre par son commerce rival de celui de Carthage, à laquelle elle payait 1 talent euboïque par jour, soit 1,906,030 fr. par an, somme importante pour l'époque. Barth constate que son port s'est ensablé naturellement, ce qui n'a pas empêché un navire français d'y aborder en 1720, pour y chercher les colonnes de marbre sculpté qui s'y trouvaient, et qui ont été transportées à Paris pour servir à l'embellissement de l'église de Saint-Germain-des-Prés. Après Lebda, nom moderne de *Leptis magna*, Barth passe le Cynips (Ouâdi-Qa'am des Arabes), qui joue un rôle si important dans la géographie ancienne ; il y retrouve des quais, des barrages, qui ne laissent aucun doute sur l'exactitude de l'assimilation. De là, il se rend aux ruines de la Sêrt des géographes arabes du moyen âge, dont les matériaux ont servi à bâtir le qaçar Za'afrân, alors occupé par une garnison turque. Jusqu'à Ben-Ghâzi, son exploration est riche en faits intéressants sur l'archéologie de cette côte.

A Ben-Ghâzi, Barth écrit un aperçu historique sur la Cyrénaïque ; sa discussion fait tout revivre ; Cyrène est l'objet d'une description animée, dans laquelle les diverses parties de cette ville célèbre passent sous les yeux du lecteur, depuis les grands monuments jusqu'aux tombes de la nécropole[1]. Dans ses courses sur la côte riche et fertile de la Cyrénaïque, il trouve à Adrianopolis, à Mebrîg, à Birsis, à Tokra (*Taucheira*), à Ptolémaïs, à Apollonia,

[1] En 1848, Barth a donné, dans un article du *Journal archéologique* de Gerhard, une notice spéciale sur *le Théâtre grec à Cyrène* (das griechische Theater in Cyrene).

des ruines et les traces d'une splendide civilisation, qu'il nous fait connaître dans tous ses détails. Après la Cyrénaïque vient la Marmarique, avec ses ports, Derna et Bomba. Là, le voyageur s'inspire à ce point du sujet de son exploration, qu'en lisant les pages de son livre on croit entendre un ancien Cyrénéen révéler lui-même l'état de son pays. Quel changement ! A chaque pas, on constate la décadence la plus complète. A une civilisation très avancée dans les arts, dans les sciences et dans la littérature, a succédé l'ignorance et la misère.

Mais l'illustre voyageur aura bientôt à défendre sa vie contre les pirates de terre. Le voici dans la plaine de Zara'a, le Katabathmos des anciens ; à peine sa tente est-elle plantée, que des cavaliers armés jusqu'aux dents se précipitent sur lui, espérant le surprendre. Mais il veillait, et les brigands déclarent n'avoir d'autre intention que de lui rendre honneur. Ils campent près de lui et commencent par demander des vivres pour eux et leurs bêtes : « Vous n'êtes pas des honnêtes gens dans le besoin, leur répond Barth, car vous arrivez armés de fusils à baïonnettes, et, à des hommes comme vous, nous n'avons à donner que des balles. » Le danger redouble, l'escorte de Barth, complice des brigands, menace de l'abandonner s'il ne cède aux demandes qui lui sont faites, quelque injustes qu'elles soient. Barth résiste, et la nuit se passe sans attaque. Les mêmes brigands, dont le nombre augmente par des renforts successifs, suivent l'explorateur pendant toute sa marche du lendemain, tentant vingt fois une nouvelle attaque contre lui, mais reculant devant sa fière attitude.

On arrive sur la frontière d'Egypte, au puits d''Achéroûd, où l'on doit camper. Les coupeurs de route renouvellent à Barth la sommation de la veille. Comme la veille, il leur refuse vivres et présents. Le voyageur passe encore une nouvelle nuit entouré d'ennemis ; il veille, les armes à la main, sachant qu'on épie son sommeil pour l'assassiner. Mais, au moment de lever le bivouac pour reprendre sa route, Barth reçoit un coup de feu qui lui loge dans la cuisse une balle mâchée et dix chevrotines. Le sang coule à flots. Sans perdre un instant, il panse sa blessure et se met à la tête de ses hommes pour repousser l'agression. Une mêlée générale s'engage. L'assassin est lui-même blessé ; mais Barth, en luttant contre ses ennemis, reçoit au bas-ventre et sur le cou deux énormes pierres, qui le renversent sans connaissance. La victoire reste aux brigands, qui font main basse sur tous les bagages ; argent, instruments, dessins, journaux de route, lettres de recommandation et de crédit, collections de monnaies anciennes et de camées, fruits de ses recherches, tout disparut. Barth n'était pas mort cependant ; il put, avec la grâce

de Dieu, arriver à Alexandrie, où, vu son dénûment, on lui refusa d'abord l'accès d'un hôtel. Mais bientôt, s'étant fait reconnaître, il y reçut l'hospitalité et les soins que réclamaient ses blessures.

Là s'arrête, non le premier voyage de l'auteur, mais le premier volume qui en rend compte, et dont les lignes suivantes forment la conclusion : « En livrant ma relation au public, un sentiment me réjouit, c'est de pouvoir donner aux protecteurs de mon entreprise la preuve que leurs encouragements ont été utiles, et parmi ces hommes, en première ligne, à mon père bien-aimé, qui, avec une libéralité infatigable, augmenta les sommes destinées à mon voyage, convaincu que je serais assez heureux pour réussir. »

D'Alexandrie, Barth remonte le Nil jusqu'à la seconde cataracte (Ouâdi-Halfâ), sous le 22e degré de latitude nord ; de là, il se rend aux ruines de Berénice et à Qoçeïr, sur la mer Rouge, et revient dans le bassin de la Méditerranée par l'Arabie Pétrée, le Sinaï et la Palestine. De Beyrouth, il explore la côte septentrionale de la Syrie, l'île de Chypre, la Pamphylie, la Lycie, pays marécageux, où il est pris par les fièvres, Rhodes, l'Ionie, la Lydie, l'Eolie, la Troade et la Bithynie. Il revient en Allemagne par Constantinople et la Grèce, en 1847.

Fidèle à son plan, il avait suivi la côte de la Méditerranée d'abord de Marseille à Gibraltar, puis de Tanger à Alexandrie, et de l'Egypte à Constantinople, en contournant, dans cette dernière partie, les longs détours de la presqu'île de l'Asie Mineure. Plus tard, nous le verrons reprendre cette exploration entre Constantinople et l'Adriatique. La lacune qui existe entre l'Adriatique et Marseille avait été comblée par lui, comme étudiant, dans un voyage en Italie. C'est ainsi que son œuvre put, un jour, embrasser toute la côte de la Méditerranée, c'est-à-dire le berceau de la civilisation du monde européen.

Carl Ritter, dans son grand ouvrage sur la géographie générale, s'est servi, pour l'Asie, des documents manuscrits ou imprimés de son élève. Mais il est fort à désirer que les géographes allemands, qui déjà ont pris à Berlin des dispositions pour assurer la publication du dernier voyage de Barth dans la Turquie d'Europe, et de sa biographie, trouvent de même le moyen de publier son premier voyage dans la Turquie d'Asie. Ainsi sera satisfait un des plus vifs désirs de l'illustre voyageur, qui était de doter son époque d'une exploration complète du bassin de la Méditerranée.

Après la publication de son premier volume des *Pérégrinations à travers les pays côtiers de la Méditerranée*, Barth fut reçu *Privat-Docent*, titre universitaire qui lui donnait le droit de faire des cours publics. Il allait s'occuper du second volume, lorsque le gouverne-

ment anglais organisa une expédition pour explorer l'Afrique centrale. Barth et Overweg offrent leurs services, qui sont acceptés, *à la condition que chacun d'eux contribuera pour* 200 *liv.*, *c'est-à-dire* 5,050 *fr.*, *aux frais de l'entreprise.*

A la fin de 1849, l'expédition était rendue à Tripoli. Elle se composait de Richardson, membre de la Société biblique d'Angleterre, chef de mission; Barth pour les sciences historiques et géographiques, et Overweg pour les sciences physiques. Plus tard, après la mort de Richardson et d'Overweg, elle fut complétée par le docteur Edouard Vogel, astronome, le sergent du génie Macguire, et le caporal du génie Church, auxquels s'adjoignit volontairement M. Henri Warrington, fils du consul général à Tripoli. Saluons-les, ces noms qui s'inscrivent dans les annales de la science avec l'auréole du martyre. Richardson est mort le 4 mars 1851, à Oungouroutoua, dans le Bornou; Overweg est mort le 27 septembre 1852, à Madouâri, sur les bords du lac Tsâd; Henry Warrington est mort de la dyssenterie, en 1854, à Dibbela, entre Bilma et Koûkaoua; Vogel a été assassiné en 1855 ou 1856, à Ouâra, capitale du Wadâï; Macguire, en revenant en Europe après la confirmation de la mort de Vogel, en 1857, a été tué après une défense énergique par des coupeurs de route, à Belkachî-Farri, entre le Bornou et Mourzouk, dans le pays des Teboû. Barth et Church sont les seuls membres de l'expédition qui soient rentrés en Europe. Ce dernier n'a pris aucune part aux explorations de Barth, et s'est borné à aller et venir de Tripoli au Bornou.

Dire la vie et les travaux de Barth dans cette grande entreprise, c'est donc faire l'historique de la mission. D'ailleurs il en était, à tous les points de vue, l'homme le plus éminent. Avant l'arrivée de Richardson à Tripoli, Barth et Overweg avaient exploré la partie du Djebel tripolitain de Zintân à Lebda, en complément des études faites par Barth sur la côte dans son premier voyage. L'expédition étant au complet, on se mit en route le 30 mars 1850, en prenant, pour se rendre à Mourzouk, la voie de la Hamâda-el-Homra (*iter præter caput saxi*, de Pline).

Barth nous fait connaître cette route nouvelle de la manière la plus précise, décrivant, levant ou dessinant tout ce qui s'offre de remarquable : montagnes, villages, ruines byzantines, romaines ou celtiques. A Gueria, déjà, il constate, sur les pierres romaines, des caractères berbers. La description que le voyageur nous donne de la Hamâda ou plateau rocheux qu'il traverse, et l'un des plus considérables de tout le Sahara, est, pour tout explorateur de ces contrées, marquée au coin de la vérité. Aux environs de Djerma, il découvre les ruines de l'ancienne capitale des Garamantes, la Garama

des Romains. Nous avons, par nous-même, pu constater sur place l'exactitude de ses renseignements, et de plus, grâce à la libre tranquillité dont nous jouissions, retrouver les constructions des Garamantes au Qeçîr-el-Ouâtouât. A Mourzouk, la mission trouve les chefs des Imanghasâten, fraction noble des Touâreg du Nord, appelée, depuis le voyage de Denham et Clapperton, à protéger les voyageurs anglais, quoique la puissance réelle chez les Azdjer réside tout entière dans les Orâghen, avec lesquels la France a signé un traité le 25 novembre 1862, à Ghadâmès.

La route adoptée par les voyageurs, celle du Soudân par Rhât et l'Aïr, grâce aux levés détaillés de Barth, est aujourd'hui la mieux connue de toutes celles qui conduisent au bassin du Niger. Un incident très grave faillit compromettre la vie de Barth entre Mourzouk et Rhât, dans l'exploration d'un pâté de montagnes noires, aux formes bizarres, auquel les Touâreg ont donné le nom de Château des Génies. Il fut impossible de vaincre la terreur superstitieuse des indigènes, qui redoutent, en ces lieux, la présence des esprits malfaisants.

L'intrépide voyageur se décide à tenter seul l'aventure ; mais bientôt il s'égare ; sa provision d'eau s'épuise et, le sirocco aidant, la fièvre et le délire s'emparent de lui. Il est réduit à l'extrémité de s'ouvrir une veine du bras et de sucer son sang pour se désaltérer. La fièvre redouble et il tombe bientôt sans connaissance, au milieu du plus affreux des déserts. Ainsi, sa mort allait justifier la terreur que les monts Idînen inspirent aux Touâreg, lorsque, vingt-quatre heures après, un émissaire put enfin le retrouver et le ramener mourant aux tentes de l'expédition.

L'Aïr, dont Barth visite seul la capitale, Agadez, est une Suisse saharienne inconnue jusque-là. Les voyageurs y trouvent quelque agréable repos, chèrement acheté par les avanies subies presque à chaque étape entre Rhât et l'Aïr. Ici, la mission a changé de protecteurs ; aux chefs des Imanghasâten a succédé le cheikh Annour, véritable sultan des Touâreg de l'Aïr, qui la conduit réunie jusqu'à la limite du Soudân, à Taghelel, ville près de laquelle Annour possède un village. Là, Barth se sépare de Richardson, qui prendra la route directe du Bornou, et bientôt d'Overweg, avec lequel il se réunira à Koûkaoua.

Il se dirige vers les provinces de Damerghou, de Tessâoua, de Katsena et de Kanô, s'arrêtant dans leurs capitales et étudiant l'état politique, ethnographique, commercial et guerrier des populations singulières de ces riches pays. A Tessâoua et à Kanô, il trouve de belles fabriques d'étoffes de coton; ce textile croît spontanément dans cette partie de l'Afrique centrale, et constitue une de ses prin-

cipales richesses. Les tissus de coton fabriqués dans toute l'Afrique centrale servent à vêtir ses habitants, et viennent au Nord faire concurrence aux étoffes de France et d'Angleterre, que le commerce européen envoie en Algérie, en Tunisie et en Tripolitaine. L'importance du marché et de la fabrication de Kanô apparaît à Barth assez considérable pour qu'il donne à cette ville le surnom de *Manchester du Soudân*,

De Kanô, il se rend au Bornou par la ville de Machena, mais là ses ressources sont épuisées ; son escorte l'abandonne ; bientôt il apprend la mort de Richardson, visite sa tombe et la recommande au respect des indigènes ; malheureusement, il ne peut accompagner de largesses suffisantes ces suprêmes recommandations ; les finances de l'expédition sont dans un état lamentable. Barth, en quittant Kanô, n'avait plus que 60 ou 80 fr. d'argent. A Koûkaoua, capitale du Bornou, il comptait trouver dans le sultan un allié de l'Angleterre, par suite des traités passés par Denham et Clapperton. La cour du Bornou appartient à une civilisation avancée ; mais la mort de Richardson, le dénûment de la mission, la vente antérieure d'une partie des présents destinés au sultan et à ses officiers, le séquestre apposé sur le matériel de l'expédition, considéré comme propriété exclusive de l'Anglais défunt, les réclamations de tout le personnel des domestiques amenés par Richardson et qu'il n'avait pas payés, privent Barth de l'appui qu'il espérait. Pourtant il garantit à tous les créanciers le payement de leurs dettes, et se fait accueillir et accepter par l'autorité locale, ce qui lui permet de réunir dans le Bornou les renseignements les plus précis sur l'histoire de cet Etat.

A ce moment, il reçoit une lettre de lord Palmerston, datée du 7 octobre 1851, qui lui confère la direction de l'expédition, et le replace dans une situation meilleure vis-à-vis de la cour du Bornou, quoique l'agent anglais à Mourzouk n'accompagne pas les pouvoirs transmis des subsides nécessaires à l'accomplissement de l'œuvre. Mais le séquestre est levé, et Overweg, revenu des Etats de Gôber et de Mariâdi, a rejoint son ami. Tous deux, après avoir victorieusement lutté contre la maladie, se remettent en route, Overweg pour explorer le lac Tsâd, à l'aide du bateau que l'expédition a apporté d'Europe ; Barth pour reconnaître, dans le sud, l'Adamaoua, province inconnue avant lui. Là, il découvrira le cours supérieur du Bénoué, le principal affluent du Niger. Après l'avoir traversé, il arrivera à Yôla, en rencontrant sur sa route le peuple païen des Marguî, dont la langue se rapproche de celles de l'Afrique méridionale. Ces bons Marguî n'avaient jamais vu de chameaux ; ceux du docteur leur apparaissent comme des divinités, auxquelles ils rendent un culte, qui consiste à passer en courant sous le ventre de ces animaux pour en

recevoir la bénédiction. Dans l'impossibilité où il est ensuite de s'avancer davantage vers le sud, à cause du mauvais vouloir du gouverneur de Yôla, Barth revient à Koûkaoua, où il trouve son ami Overweg et un envoi de 2,500 fr. Là, on leur apprend que la tribu arabe des Oulâd-Selîmân va entreprendre une expédition contre les Kanembou, et ils s'offrent pour l'accompagner.

Les Oulâd-Selîmân sont originaires des rives de la Méditerranée, dans la Tripolitaine. A la suite des guerres civiles et de luttes contre le pouvoir des Turcs, ils sont venus chercher un refuge dans le Kânem, où ils sont établis depuis 25 années seulement et où ils sont loin d'avoir apporté un nouvel élément d'ordre, car ils continuent la vie de brigandage et de pillage si chère aux Arabes. Dans cette expédition, les voyageurs explorent le bord septentrional du lac Tsâd, les gisements de natron communs dans cette contrée, le bassin du Chitati, en un mot le Kânem, pays riche en végétation et habité par les nègres Kânemboû et Teboû. Dès le début, les Oulâd-Selîmân, vainqueurs des nègres, incendient et pillent; mais bientôt ceux-ci, revenus de leur surprise, prennent l'offensive et repoussent les envahisseurs. En battant en retraite, Barth reste 34 heures de suite à cheval, et tombe évanoui en mettant pied à terre. Une seconde bataille est livrée et perdue par les Oulâd-Selîmân; et, dans la défaite, les tentes et bagages des voyageurs européens tombent entre les mains de l'ennemi. Heureusement ils portaient en selle leurs papiers.

De retour à Koûka, et après dix jours de repos, ils partent avec une expédition des Bornouens contre les Mousgou, peuplade sauvage et païenne située au sud du Bornou. Là, les deux voyageurs assistent au terrible et douloureux spectacle d'une chasse aux esclaves, ce qui valut plus tard à Barth l'hostilité de la société antiesclavagiste d'Angleterre. L'expédition s'arrête au fleuve Serbeouêl, au delà de Woulîya. Rentré à Koûkaoua le 1er février 1852, Barth, sans prendre de repos, repart seul pour aller explorer le Baghirmi. Il arrive d'abord à Logon, dont le roi l'accueille comme un hôte surnaturel. A son entrée dans le Baghirmi, il est arrêté par le commandant de la première ville; on le soupçonne de vouloir disputer le trône au roi régnant, mais Barth échappe à cette difficulté, le peuple l'acclamant à l'unanimité *roi des aiguilles*, parce qu'il en distribue beaucoup. Le Baghirmi est un Etat riche, dont la population est belle, forte et courageuse. Son commerce s'étend, d'un côté, jusqu'au Dâr-Foûr et aux mines de cuivre si renommées d'El-Hofra, situées au sud de ce dernier royaume ; de l'autre, jusqu'à Kanô, d'où il tire ses étoffes, et particulièrement des blouses bleues, teintes à l'indigo, vêtement ordinaire des Baghirmiens.

D'autres épreuves attendent le voyageur dans un des villages de cet empire, à Melê. Le chef a reçu l'ordre de l'arrêter ; on se rue sur lui avant qu'il ait eu le temps de se préparer à une vaine résistance. Enchaîné pendant quatre jours, il se console en lisant le récit des souffrances de Mungo Park chez les Oulâd-Ammer du Sénégal. Un indigène, plus intelligent que les autres, et lui donnant le titre d'ami, vient le voir : « Je ne savais pas être un esclave, lui crie Barth ; je me croyais libre. » Par l'intercession de cet ami, il est rendu à la liberté, et il en profite pour se rendre à Masségna, la capitale du Baghirmi. Là, il rencontre un de ces voyageurs errants, comme il en avait déjà vu à Koûkaoua : un nègre du Bambara, qui avait visité Médine en Arabie, Baçra dans la Mésopotamie, Timbouktou sur le Niger, et parcouru le Bambouk dans le Sénégal, ainsi que le Touât dans le Sahara, au sud de l'Algérie. A Masségna, Barth est encore pris pour un être privilégié, doué de pouvoirs surhumains. On le prie de faire tomber la pluie. Requête fréquemment adressée aux voyageurs par les peuples barbares, pour qui l'étranger est ou un dieu ou un misérable de la pire espèce.

Le roi du Baghirmi compte trois à quatre cents femmes dans l'enceinte de son palais. Barth, admis à le voir, est traité par lui avec bienveillance, et, après la réception officielle, il reçoit un messager secret du roi, qui lui demande s'il n'aurait pas un canon dans son bagage, ce qui plairait beaucoup à Sa Majesté nigritienne. Devenu tout à fait populaire au milieu de cette population qui l'avait d'abord mal accueilli, il est surnommé *le père des trois*, parce que, au lieu de marcher nu-pieds comme les gens du pays, il portait à la fois : chaussettes, bottes molles et souliers, luxe tout à fait inconnu dans la région équatoriale. Barth rentre malade au Bornou, et il se trouve de nouveau aux prises avec des difficultés financières causées par la négligence de l'agent du gouvernement britannique à Mourzouk. Pour comble de malheur, les miasmes pestilentiels du lac Tsâd ont mis Overweg au lit de mort.

Les derniers moments du malheureux délirant sont terribles. Furieux, il cherche à en finir avec la vie ; il veut tantôt se briser la tête contre les arbres, tantôt se jeter dans le feu. Quatre hommes ont de la peine à le contenir. Il désirerait confier quelques secrets à son ami, lui parler sans doute de sa famille, la recommander peut-être à la bienveillance du gouvernement anglais ; efforts inutiles, sa langue, parcheminée dans sa bouche, ne peut proférer un son. Barth a bientôt le triste devoir d'inhumer, à l'ombre d'un gigantesque *Balanites Ægyptiaca*, cet ami d'enfance, ce compatriote, presque un frère, et son compagnon fidèle et assidu dans cette rude et glorieuse carrière. Martyr de la science, Overweg mourait à

trente ans, et laissait Barth fuir, seul et désolé, ce pays meurtrier, pour aller au-devant de nouveaux périls, en se dirigeant sur Timbouktou.

C'est alors qu'il écrit au chevalier Bunsen : « Je commence un voyage long et difficile, muni d'une quantité suffisante de gros et de petits présents, avec 200 écus, quatre chevaux, quatre chameaux, cinq hommes dont je suis sûr, avec beaucoup d'armes, de poudre, et un courage nouveau et toujours soutenu. » Au nombre des hommes sûrs dont parle Barth dans cette lettre, était le Fezzanien Mohammed-el-Gatrôni. Nous l'avons eu plus tard à notre service, et nous pouvons, en ce qui le concerne, confirmer cet éloge.

Au moment de son départ, Barth subit les premières atteintes du ver de Guinée (*vena medensis*), véritable parasite dont il ne se débarrassera désormais qu'en Europe. En route, il s'arrête à Zinder, ville importante que les marchands qualifient de *porte du Soudân*. L'industrie y est très développée, surtout celle de la teinturerie. Il y reçoit de nouveaux subsides, qui élèvent à 10,000 fr. la somme qu'il possède en argent. Il revoit de nouveau Katsena, mais le pays est agité par la guerre civile. On lui donne une escorte de 50 cavaliers pour traverser les forêts qui touchent au pays de Gôber. Cette partie de son voyage est très périlleuse, car partout il rencontre les traces de l'ennemi ; puis il tombe malade à Sabô-n-Birni, ville inconnue avant lui et dont le marché est fréquenté par 10,000 âmes environ. A peine convalescent, il se remet en route et traverse, en vingt-six heures de marche rapide et constante, les forêts de Goundoumi pour arriver au camp d''Aliou, sultan de Sokoto.

Le jour même de son arrivée, 'Aliou lui envoie des présents et l'invitation à se présenter devant lui. De suite, ils sont amis, car tous deux sont savants. 'Aliou tient surtout à se disculper des soupçons injurieux qui ont pesé sur sa famille après la mort de Clapperton, et il promet à son hôte sécurité complète pour lui et pour tous les voyageurs anglais, commerçants ou autres, qui viendront dans ses Etats. Barth reste à Wourno, ville voisine de Sokoto, où il étudie le *foulfouldé*, langue des Foulbé ou Fellâta, et se livre à de savantes recherches sur ce peuple, auquel la supériorité de sa race a assuré la prépondérance sur les autres nationalités soudaniennes. Son origine, ses mélanges avec les autres peuplades, sa grandeur sous le règne du grand 'Othmân-da-n-Fodié remplissent des pages pleines d'intérêt dans le grand ouvrage du voyageur. A Wourno, comme à Sokoto, on lui prédit qu'il ne pourra pas aller plus loin ; les dangers à affronter sont tels, que les indigènes eux-mêmes, pour communiquer avec Timbouktou, sont forcés de

faire un grand détour de 3,400 kilomètres dans le Sahara, en passant par Rhât et le Touât.

Mais la résolution de Barth est inébranlable, et de Wourno il se rend d'abord à Gandô, où réside Khalîlou, souverain de l'empire central des Foulbé. Dans cette ville, il découvre un exemplaire du grand ouvrage historique d'Ahmed Bâbâ, le Timbouktien, dont il copie les passages les plus importants sur l'histoire de l'Afrique centrale. Ces extraits, qu'il envoie en Europe, ont été traduits avant son retour par M. Ralfs, élève du savant professeur Fleischer, et publiés dans le IX[e] volume du *Journal de la Société orientale d'Allemagne*, p. 518-594. Leipzig, 1855.

Malgré le peu de sécurité dont jouit le royaume de Gandô et les alarmes incessantes de ses habitants, Barth traverse la province de Kebbi et arrive à Saï, sur le Niger. Il voudrait remonter le fleuve jusqu'à Timbouktou, mais la prudence lui impose l'obligation de s'en éloigner et de tâcher de gagner sa destination à travers le pays des Fellâta pasteurs, par les provinces de Gourma et les montagnes trachytiques du Hombori, quoique cette route le rapproche du foyer fanatique de Hamd-Allahi, capitale du royaume occidental des Fellâta. Dans la dernière partie de son trajet, ses compagnons jugent nécessaire de le faire passer pour musulman, et il subit cette nécessité dans l'intérêt commun. Enfin, le voyageur rejoint le Niger à Sarayâmo, où il peut s'embarquer pour Timbouktou. Pendant la traversée, il se trouve avec des Touâreg de la tribu des Kêl-Essoûk, entre autres, deux neveux de ce cheïkh 'Othmân, que nous avons vu plus tard à Paris. Bientôt, il aborde à Kabara, port de Timbouktou, port de salut pour le voyageur, car là, il doit trouver le cheïkh El-Bakkây, dont la protection assurera son retour en Europe, malgré les machinations et les tentatives hostiles du souverain de Hamd-Allahi.

C'est le 7 septembre 1853 que Barth fait son entrée dans la ville, visitée vingt-cinq ans avant lui par notre compatriote René Caillié, le seul avant lui qui ait eu le privilége d'en revenir. Timbouktou est loin d'être cette immense capitale à laquelle la plume de Jean-Léon l'Africain avait donné des proportions gigantesques, dont l'exploration directe du premier voyageur chrétien devait faire justice. C'est toujours un lieu important d'échanges, à raison de sa situation sur la limite de la race blanche et de la race noire ; c'est toujours un foyer de lumières et de propagande religieuse, car, depuis Ahmed Bâbâ jusqu'au cheïkh El-Bakkây, la culture des lettres et des sciences s'y est perpétuée sans interruption. Enfin, c'est toujours un centre difficilement abordable au voyageur chrétien, à cause de l'antagonisme de passions et d'intérêts qui, sur ce point,

semble devoir s'exalter sans cesse, tant que la race blanche n'aura pas étendu définitivement sa domination sur la rive droite du Niger, objet des convoitises des Touâreg et des cheïkhs de Timbouktou.

Epuisé par les privations et les fatigues du voyage, Barth ne tarde pas à tomber malade après son arrivée dans la ville ; au jour anniversaire de la mort d'Overweg, il se croit sérieusement destiné à aller rejoindre son ami dans la tombe. Pourtant, la force morale revient peu à peu au voyageur avec la santé, et de bons rapports s'établissent entre lui et le cheïkh. Mais de nouvelles épreuves viennent compromettre un repos si chèrement acquis. Une escouade armée arrive de Hamd-Allahi et remet à El-Bakkây une lettre, dans laquelle le sultan lui ordonne de chasser son hôte ou de le livrer à ses émissaires. Le cheïkh, chef du pouvoir spirituel à Timbouktou, et indépendant du roi de Hamd-Allahi, grâce à l'appui que lui prêtent les Touâreg, réplique par une lettre éloquente en même temps qu'ironique, et conserve près de lui le voyageur européen. Copie de cette lettre a été gardée dans le Sahara et le Soudân, comme une œuvre faisant loi. Lorsque, dans notre voyage à Rhât, nous fûmes en butte à la malveillance et à l'hostilité de la confrérie des Senoûsi, Sîdi-Mohammed-el-Bakkây, neveu du cheïkh de Timbouktou et notre compagnon de voyage depuis plusieurs mois, réunit les principaux habitants de la ville et les chefs des Touâreg, et leur lut cette lettre, en y ajoutant les commentaires nécessités par la circonstance. C'était un magnifique plaidoyer de tolérance religieuse, qui fut laissé entre les mains de nos ennemis, pour qu'ils pussent le consulter et le méditer à loisir. Mais dans Timbouktou, le cheïkh pouvait redouter une surprise des Foulbé fanatiques. Par prudence, il sortit avec son hôte et vint camper dans le Sahara, sur la rive gauche du Niger. Bien lui en prit, car, à peu de temps de là, une première attaque des Foulbé était dirigée contre le camp d'El-Bakkây. Elle fut repoussée avec succès. On crut ensuite pouvoir rentrer à Timbouktou; mais il fallut de nouveau reprendre la campagne, les menaces ayant recommencé. Cette fois, le cheïkh appelle à lui les forces de la confédération des Aouélimmiden, et revient prendre possession de Timbouktou, pour ne le quitter que le jour où il conviendra à Barth de reprendre la route du Bornou.

Tous ces conflits, sans cesser de préoccuper Barth, car sa vie en était l'enjeu, ne l'ont cependant pas empêché de se livrer aux recherches les plus complètes sur le commerce, sur l'histoire, sur la géographie, les langues et les races de cette contrée, et ses travaux s'étendent de ce point au nord, jusqu'au Touât et au Maroc; à l'ouest, jusqu'à la côte de l'océan Atlantique et au Sénégal; au sud, jusqu'au sommet des montagnes qui séparent le bassin du Niger de

la côte de Guinée. Lorsque, dans le calme du cabinet, on lit les documents si précieux rapportés par Barth de Timbouktou, on ne peut se défendre d'une véritable admiration pour un homme qui, au milieu de si grands dangers, a conservé sa liberté d'esprit et cette faculté puissante d'investigation.

A peine délivré des inquiétudes causées par le fanatisme des Foulbé, il eut encore à souffrir des conséquences de la prise de Ouarglâ par les troupes de l'Algérie. Le Touât se crut menacé dans son indépendance par l'occupation présumée de Ouarglâ, et les Touatiens méridionaux s'étaient adressés au cheïkh El-Bakkây, leur grand-prêtre, et propriétaire de trois zâouiya dans leur pays, pour qu'il avisât aux moyens de les préserver d'une invasion.

On comprend ce qu'une telle nouvelle devait amener d'agitation à Timbouktou et dans le camp des nomades. Le cheïkh était mis en demeure de prêcher la guerre sainte, et d'entraîner tous les Touâreg, avec les habitants du Touât, dans le Sahara algérien, pour y combattre et repousser notre domination. Toute l'influence que Barth exerçait sur l'esprit d'El-Bakkây, il l'employa à lui faire comprendre la vérité de la situation, et à lui faire adopter les arguments nécessaires pour calmer les fureurs de la foule. Cependant, El-Bakkây crut devoir écrire au gouverneur général de l'Algérie, pour lui signifier de se maintenir dans les limites de la domination turque, et Barth, qui, au nom de l'Angleterre, avait passé un traité d'alliance avec le cheïkh El-Bakkây, fut sommé d'apposer sa signature sur la lettre, afin de prouver aux plus exaltés qu'il n'était pas un espion du gouvernement français.

Cet acte inoffensif et auquel Barth ne pouvait se soustraire sous peine de mort, a été très mal interprété à Alger; l'appréciation dont il fut l'objet l'affectait très péniblement; car, il y a dix-huit mois, nous trouvant à Berlin chez lui, il nous rappelait tous ces faits dans les plus minutieux détails, et semblait craindre que le gouvernement français n'eût pas jugé sainement la situation difficile dans laquelle il se trouvait. Une connaissance plus parfaite des faits démontrera sans doute que l'illustre voyageur n'a jamais été animé que des meilleures intentions à l'égard de l'œuvre de la France en Afrique.

Enfin, Barth dit adieu à Timbouktou, et se rend à petites marches à Gôgô, cette fois en suivant le fleuve, mais sous l'escorte du cheïkh El-Bakkây lui-même, et d'une armée des Touâreg-Aouélimmiden. La ville de Gôgô, aujourd'hui réduite aux proportions d'un petit village, a été autrefois la capitale du royaume de Sonrhaï. Son commerce s'étendait au loin, et ses savants étaient renommés. Un de ses rois indigènes, Hâdj Mohammed Askiâ, conquit le Soudân et

tout le pays compris entre le Touât et le Haoussa, jusqu'au Foûta, au Wangara et au Môsi. Devenue par sa splendeur l'objet de la convoitise des empereurs du Maroc, elle fut à son tour conquise par l'armée de Moûleï-edh-Dhahabi, qui y tint longtemps garnison, et dont les habitants actuels, connus sous le nom de Roumâ ou frondeurs (probablement parce que, à défaut d'un nombre suffisant d'armes à feu, ils combattaient avec la fronde), forment encore la principale base de la population. A Gôna, plus bas sur le fleuve, El-Bakkây jugeant que Barth est désormais à l'abri des atteintes des Foulbé, lui fait ses adieux et le bénit; mais, pour qu'il ne reste pas sans appui, il ordonne à plusieurs de ses principaux disciples de l'accompagner jusqu'au Bornou. Certes, on trouverait en Europe peu d'hommes assez dévoués à un étranger pour l'accompagner pendant 112 jours, et pour protéger sa marche à travers 500 lieues d'un pays inhospitalier, afin d'assurer son retour en lieu sûr.

Jusqu'à Saï, Barth trouve, sur les bords du fleuve, des populations composées d'un mélange de Touâreg, de Foulbé et de Sonrhaï. Arrivé là, il songe à revenir en Europe par le fleuve jusqu'à son embouchure, comme il avait eu l'idée, étant au Baghirmi, de gagner la côte de Zanzibar en traversant les parties les plus inconnues de l'Afrique équatoriale, comme s'il avait prévu devoir trouver dans ce parcours les grands foyers aquifères, qui donnent naissance au Nil, aux affluents du lac Tsâd et à l'Ogowaï. Mais, cette fois encore, il est arrêté par le manque de ressources suffisantes; sa santé est épuisée, et bientôt il faudra qu'il tende la main au sultan de Sokoto et qu'il subisse, pour un emprunt, les conditions les plus onéreuses. En route, dans le Haoussa, il rencontre une esclave libérée, qui, venant de Constantinople, lui apprend qu'elle a fait route de Tripoli à Koûkaoua avec cinq chrétiens suivis de quarante chameaux. Le docteur ne peut s'empêcher d'être étonné et désagréablement surpris que ces chrétiens n'aient pas cherché à se mettre en rapport avec lui. Il ne tardera pas à connaître le motif de cette abstention. Il envoie à Zinder un de ses domestiques, avec mission de lui rapporter ce qu'il y avait laissé en prévision du retour : argent et bagages. Le domestique ne trouve rien, le docteur Vogel, croyant Barth mort et s'étant considéré comme son héritier, avait fait retirer tout ce qui appartenait au défunt présumé.

De toutes les épreuves si douloureuses supportées par cet énergique soldat de la science, celle-ci dut être la plus cruelle. Depuis environ cinq ans, il avait donné à son nom un légitime éclat dans le monde savant; à lui seul, depuis deux ans, il représentait au sein de hordes barbares l'Europe civilisée, et, tout en enrichissant les études géographiques, historiques, économiques, de précieuses

découvertes, il avait fait respecter et aimer, dans le Soudân, par les chefs du parti religieux musulman, sa science, son caractère et sa courageuse abnégation. Après tant d'efforts, tant de luttes, tant de victoires, il se trouvait tout à coup sans ressources; celles que sa prévoyance avait réservées pour assurer son retour en Europe, son successeur en avait disposé comme d'un héritage! Seul, pauvre, sans prestige, Barth risquait en outre de perdre tout ascendant sur les populations soudaniennes qui avaient vu passer une mission nouvelle, plus riche que la première. Tout se réunissait pour aggraver sa position. Cependant son courage grandit avec les obstacles, et il se félicite, en traversant la forêt de Boundi, de rencontrer Vogel, qui, bien qu'il vienne d'Europe en ligne droite, n'a pourtant pas même à lui offrir une goutte de vin, dont il aurait eu si grand besoin pour lutter contre les fatigues excessives du voyage.

Après deux heures passées ensemble, les deux voyageurs s'étaient séparés. Le lieu de leur rencontre n'était pas sûr, et ils durent s'estimer heureux du repos que leur laissèrent les maraudeurs, car au bivouac suivant, à Tchetcheri, au milieu de la nuit, Barth fut éveillé par les cris d'une caravane de Bornouens, qui venait d'être pillée par les Touâreg. A partir de ce point, les dangers sont si pressants, qu'il ne lui est plus possible de voyager que la nuit. Enfin il arrive à Koûkaoua, où il trouve Church et Macguire, venus pour aider Vogel dans ses reconnaissances. Dans cette ville, qu'il considérait comme un havre de grâce, Barth a encore à essuyer de nouveaux déboires. Church ne veut plus rester avec Vogel et demande à rentrer en Europe avec Barth. Au moins, ce sera un compagnon de route pour lui, mais le plus grand malheur est que Barth a été volé de 2,000 fr. en argent et des caisses de marchandises qu'il avait laissées à Koukâ, et qu'en se plaignant de ce vol aux agents du gouvernement, il se fait des ennemis de ceux qui l'ont volé. Vogel revient et les deux Allemands passent vingt jours ensemble. Après quoi ils se séparent pour ne plus se revoir, puisque Vogel, on le sait, après de magnifiques découvertes, devait être assassiné au Wadâï.

La route de retour suivie par le voyageur est celle de Bilma, d'Anaï, de Mourzouk, de Sôkna, déjà connue par le voyage de Denham et de Clapperton. Sans nous occuper ici des découvertes que le docteur put y faire après ses devanciers, bornons-nous au récit de l'incident suivant. Au moment d'arriver à Tripoli, le Djebel tripolitain était en pleine insurrection, à la voix de son chef Rhôma, contre la domination étrangère. D'abord, des insurgés l'arrêtent et lui disent : « Si nous savions que les Anglais fussent contraires à notre émancipation, nous te couperions la tête. » Cependant on le

laisse passer; mais à Benî-Oulîd il est arrêté de nouveau et doit payer rançon. Enfin, il arrive à Tripoli, et dans sa reconnaissance pour la Providence, qui l'a sauvé de tous les dangers jusqu'à sa dernière étape, il lui adresse les plus ferventes actions de grâce.

Lord Palmerston et lord Clarendon réservaient un accueil de la plus haute distinction au voyageur, à son arrivée en Angleterre. A dater du jour où il avait été chef de la mission jusqu'à son retour, Barth avait dépensé 36,700 fr., y compris le payement des dettes de Richardson. On se rappelle qu'Overweg et lui n'avaient été admis à la suite de Richardson qu'à la condition, remplie par eux, de contribuer aux dépenses pour la somme de 5,050 fr. De plus, la Société de géographie de Berlin et la Société de physique de Kœnigsberg s'étaient imposées, dans le même but, la première à 7,500 fr., la seconde à 2,625 fr. Si l'on compare cette dépense minime aux résultats si considérables de l'expédition, on constate que Barth a dû supporter de grandes privations, et qu'il a bien le droit de revendiquer pour son pays l'honneur de ses découvertes, ainsi qu'il le fait dans les dernières lignes de la narration de son voyage : « J'ai certainement, dit-il, laissé, même sur les routes que j'ai explorées personnellement, bien des sujets d'étude pour mes successeurs, mais j'ai la satisfaction de sentir que j'ai ouvert aux regards du public européen instruit une grande étendue de pays jusqu'alors fermés à ses recherches. Non-seulement j'ai assez bien fait connaître ces pays, mais j'ai encore rendu possible l'ouverture d'un commerce régulier entre l'Europe et ces contrées. J'espère que cette heureuse exploration de l'Afrique centrale restera comme une glorieuse conquête de l'esprit allemand. »

D'aussi rudes épreuves devaient nécessairement altérer profondément la santé de Barth. Lorsque nous le vîmes pour la première fois, en 1857, à Londres, il n'avait pas encore recouvré toutes les forces nécessaires à la rédaction de ses travaux. Il faut dire aussi qu'il ne rencontrait pas les sympathies qu'on aurait dû lui témoigner et qui lui auraient procuré la tranquillité d'esprit à laquelle il avait tant de droits. D'abord, le gouvernement s'attribua la propriété de ses collections au profit du British Museum, comme si, parmi tous les objets rapportés par le voyageur, la plus grande partie ne devait pas être considérée comme sa propriété particulière, et nécessaire même à la justification de ses écrits ; ensuite le parti des missionnaires lui chercha querelle à propos de deux nègres, Dyrregou et Abbega, que Barth avait ramenés avec lui de l'Afrique centrale pour compléter ses études linguistiques. Sous prétexte qu'aucun esclave ne peut toucher la terre anglaise sans être rendu libre, ces deux nègres lui furent enlevés et confiés à des missionnaires, chez

lesquels ils n'étaient certainement pas plus libres qu'avec leur ancien maître. Un dernier affront manquait à cette série de mauvais procédés. On l'avait chargé de négocier des traités avec tous les chefs des pays qui se trouveraient favorables à ses propositions, on lui avait imposé le fond même de ses traités, et on n'en tint nul compte, aucun d'eux ne fut ratifié. On ne donna aucune suite aux relations qu'il avait créées, si bien que, plus tard, pour faire parvenir de ses nouvelles à son ami et protecteur le cheïkh El-Bakkây, il dut recourir à l'intermédiaire de M. Faidherbe, gouverneur général du Sénégal. Nous avions précédemment, dans notre voyage, porté nous-même une lettre qu'il nous chargea de transmettre à Timbouctou. Mais l'Allemagne, par le chaleureux élan de sa reconnaissance, vint heureusement lui prodiguer les meilleures compensations à tant d'injustes déboires, et sa santé put se rétablir sous la bienfaisante influence de la patrie. Entre autres témoignages de reconnaissance de ses compatriotes, il convient de citer le bel exemple donné par le roi Guillaume IV de Prusse, qui lui fit une pension sur sa cassette particulière, ce qui décida Barth à fixer sa résidence à Berlin. L'Académie des sciences de Berlin, après l'avoir d'abord nommé membre correspondant, ne tarda pas à lui conférer le titre d'académicien.

De 1855 à 1858, Barth reste en Europe, et pendant ces trois années il publie en anglais et en allemand les cinq gros volumes, qui ont pour titre : *Voyages et découvertes dans l'Afrique septentrionale et centrale* (Reisen und Entdeckungen in Nord-Und Central-Afrika, in den Jahren 1849, 1850, 1851, 1852, 1853, 1854, 1855.) Ces cinq volumes ont été, en outre, publiés *in extenso* à Amsterdam et à Copenhague, en langue hollandaise et en langue danoise. La France seule, parmi les grandes nations, ne possède pas de traduction de cet ouvrage, car nous ne pouvons considérer comme telle une mutilation tronquée qui a vu le jour à Bruxelles, et que Barth a toujours désavouée. Barth a en outre donné en Allemagne une édition populaire de son exploration, réduite à deux volumes. Enfin, il a résumé lui-même l'état de la société africaine dans une notice qui a pour titre : *Tableau historique de l'état de la société dans le Nord et le Centre de l'Afrique* (General historical view of the state of human society in Northern Central-Africa).

Trois années de travail assidu de cabinet lui firent bientôt éprouver le besoin de reprendre la vie active, et c'est alors qu'il s'associa à l'entreprise scientifique du docteur Mordtmann, qui allait explorer l'Asie Mineure. Peut-être l'occasion de compléter les travaux commencés en 1847 sur le bassin de la Méditerranée, objet favori de ses études, a-t-elle été l'unique cause déterminante de ce nouveau

voyage. Le 31 octobre, il débarqua à Trébizonde avec le bateau à vapeur français *le Sully*. D'abord, il traverse les montagnes Paryadres, puis il arrive au pays accidenté de Kara-Hissâr, où il visite des mines d'argent et d'alun, des ruines anciennes, un village de Bohémiens et un village arménien; puis il atteint le cœur des montagnes de l'Asie Mineure, où il rencontre une population de libres penseurs, les Kusulbach, comptés officiellement au nombre des musulmans, mais trop indépendants dans leurs croyances pour accepter la lettre du Coran.

Dans la vallée de l'Iris, déjà couverte de neige en novembre, Barth visite les ruines de Comana Pontica, qu'il étudie avec soin; puis il arrive à la ville de Tokât, qui compte 45,000 habitants; au milieu de ces Turcs, à la physionomie ouverte, il remarque une mission protestante américaine. L'altitude de ce point est de 657 mètres, et quoique le climat soit froid, on y trouve de beaux vignobles. Deux fonderies de cuivre, installées, l'une par le gouvernement, l'autre par l'initiative individuelle, occupent de nombreux ouvriers. En descendant la vallée, près du village de Kalakoeï, le voyageur observe des tombes creusées dans les rochers, mais à une hauteur inaccessible. Ce sont des cavernes artificielles, comme il en trouvera sur tout son parcours, notamment à Amassia, ville voisine, qui possède les tombeaux des rois du pays à l'époque païenne. L'un de ces tombeaux, établi sur le bord de la route, dans la paroi du rocher, mais à une hauteur égale à celle de huit à neuf chameaux, forme un beau monument, avec une inscription grecque dont les lettres ont la taille d'un homme. Plus loin, vers les ruines de la colline d'Aboû-Chebr, il trouve à Ak-Poungar, des tombes de satrapes mèdes, mais il ne peut les explorer. D'autres tombes de satrapes mèdes ou assyriens s'offrent à ses investigations dans les ruines d'Uyuk; mais il ne fut pas possible d'y pratiquer des fouilles, et Barth alla étudier, vers les ruines de Ptéria, des sculptures rupestres représentant Alyatès, roi de Lydie, et son ennemi Cyaxare, roi des Mèdes, qui régnaient entre les années 614 et 557 avant Jésus-Christ. Un voyage à travers les montagnes le conduit successivement à Yusghad, à Keïsarieh, aux mines de sel de Kyr-Chehr, à la mine de plomb argentifère de Denek-Ma'aden, enfin à la ville d'Angora, siége d'un kaïmakâm turc. D'Angora, en se dirigeant sur Skutari, il trouve de nouvelles tombes dans les rochers à Sevri-Hissar, entre autres celle du roi Midas; à Isnik (Nicée), le souvenir de l'occupation gênoise est demeuré assez vivant pour que les habitants connaissent encore les propriétés qui leur appartenaient au moyen âge.

Dans tout ce voyage, Barth a recueilli de nombreuses inscriptions, qui doivent paraître dans les *Annales de l'Institut archéologique de*

Rome. Le compte rendu de cette exploration comprend un cahier de 105 pages in-4°, avec 2 cartes et 23 gravures; il a pour titre *Voyage de Trébizonde à Skutari*. Gotha; Justus Perthes, 1860. Ce travail met en relief la science du géographe, de l'historien et de l'archéologue.

Rentré à Berlin, Barth achève la rédaction de ses études et de ses nombreuses notes sur le Soudân. Il avait réservé, comme couronnement de sa grande exploration, un exposé de ses recherches sur les races et sur les langues de l'Afrique centrale. Les trois premières parties de cet ouvrage ont paru à Gotha, en 1863 et 1866, dans le format in-4°, sous le titre de *Collection et étude des vocabulaires de l'Afrique centrale* (Sammlung und Bearbeitung Central-Afrikanischer Vokabularien). Le texte est en allemand et en anglais. Cette partie de l'ouvrage renferme une introduction de 334 pages, dans lesquelles Barth nous donne l'historique de ses vocabulaires, les sources de ses informations, des vues générales sur le caractère des langues, sur leur grammaire, et les affinités ethnologiques des peuples soudaniens entre eux et avec leurs voisins. C'est un travail capital, fruit d'immenses investigations, où la profondeur des vues et la multiplicité des faits qui y sont accumulés, révèlent avec éclat la science profonde et l'esprit lumineux de l'auteur. Les vocabulaires qui suivent cette introduction sont ceux des neuf langues que Barth a pu étudier à loisir : le Kanoûri (parlé dans le Bornou), le Tedâ (parlé par les Teboû), le Haousa, le Foulfouldé (parlé par les Foulbé ou Fellâta), le Sonrhaï, le Logonê, le Ouandalâ (parlé dans le Mandara), le Bagrimma (parlé dans le Baghirmi), le Mâba (parlé au Ouadâï). On y trouve à la fois une vaste collection de mots et un choix considérable de phrases. L'année dernière, Barth achevait la rédaction de la seconde partie de ce travail, réservée aux langues qu'il n'avait pu étudier que superficiellement, c'est-à-dire au Batta, au Batta-Ribâgo, au Zâni, au Mboum, au Mousgou-Louggoï, au Mousgou, au Beddé, au Kerékeré, au Fika, au Boléa, au Babir, au Margui, au Gamergoû, au Bedanga, au Tchiré, au Fali, au Toubouri, au Mbâna, à un second dialecte du Mbâna, au Somraï, au Dam, au Ngoussoum, à un autre dialecte du Ngoussoum, au Kousari, au Klêsem, à l'Afadê, au Nghâla, au Goulfê, au Makari, au Ndifou, à l'Aouyok, au Yedina, au Koûri, au Koûka, au Kenga, au Bang-Bai, au Boûa, à l'Aboû-Chârib (Ouudâï), au Koanna, au Gourma, au Môsi, au Tombo et à l'Azêr. La liste de ces vocabulaires n'a jamais été publiée : nous l'avons copiée sur le manuscrit même de l'auteur. Les petits vocabulaires, de deux cents mots chacun, sont accompagnés d'un exposé ethnographique très important, où tout ce qui a trait à la langue et à la race des Soudaniens

est analysé, expliqué et fixé à jamais sur des bases solides. Les langues si variées de la Nigritie nous révèlent souvent des liens de parenté entre des peuples africains très éloignés les uns des autres.

Espérons que le riche établissement de Justus Perthes, à Gotha, tiendra à honneur de remplir l'engagement qu'il avait pris avec Barth, et que ce travail sera entièrement imprimé. Ce sera un hommage rendu à la mémoire du grand voyageur, et un bienfait pour la science.

Le total des langues étudiées par Barth est de 54 ; mais, pour rendre justice au mérite de chacun, disons que sur les 53 vocabulaires objets d'une publication spéciale, 11 ont été recueillis par le docteur Overweg, et que ces derniers se trouvent, comme de juste, sous son nom, dans le manuscrit que Barth préparait pour l'impression.

Tels sont les résultats scientifiques de la magnifique exploration de l'Afrique centrale, que l'Allemagne compare avec raison aux travaux d'Alexandre de Humboldt sur l'Amérique centrale, et aux découvertes du capitaine J. Cook dans l'Australie et la Polynésie. Quand on se donne la peine de suivre les pas du voyageur et de lire attentivement ses ouvrages, on se demande comment un seul homme a pu suffire à une œuvre aussi difficile [1].

Pourtant il ne songeait point à interrompre le cours de ses travaux ; à peine avait-il terminé la rédaction de tous ces ouvrages, que, dans l'automne de 1862, il visite l'intérieur de la Turquie d'Europe, de Roustchouk à Salonique, par Philippopol, Monastir, Bitolia et l'Olympe thessalien, voyage dont la relation, enrichie de cartes et de gravures, forme un volume publié à Berlin, chez Dietrich Reimer. Le 13 mai 1863, il fut nommé professeur extraordinaire à l'université de Berlin.

En 1865, il entreprenait une dernière exploration dans la Turquie d'Europe, embrassant la Bosnie, la Serbie, l'Albanie, la partie des côtes de l'Adriatique appartenant aux Turcs, les environs du Monténégro, la Macédoine et l'Epire. Barth a lui-même rendu compte de ce voyage dans une des dernières séances de la Société de géographie de Berlin, et nous ne le connaissons guère que par le

[1] Barth a encore publié dans les revues allemandes plusieurs travaux importants, entre autres l'*OEuvre du docteur Balfour Baikie sur le bas Niger* (Dr Balfour Baikie's Thætigkeit am unterem Niger). — *Zeitschrift für allgemeine Erdkunde*, nouvelle série, t. XIV. Ce travail est une étude savante des inondations du Niger, du Nil et du lac Tsâd. Il est accompagné d'un très grand tableau comparatif du régime de ces bassins hydrographiques. — *Mission de Ghadâmès, rapports officiels et documents à l'appui.* Alger, 1863 ; avec examen spécial des travaux de M. Henry Duveyrier : *Exploration du Sahara*, t. I ; *les Touâreg du Nord*. Paris, 1864. — *Zeitschrift für A. E.*, nouvelle série, t. XVI. Plus un grand nombre d'articles spéciaux.

procès-verbal de cette séance. Quatorze jours avant sa mort, il écrivait à M. Malte-Brun, secrétaire général de la Société de géographie de Paris, pour lui annoncer son retour et lui faire part des choses intéressantes et en partie nouvelles qu'il avait vues. Rien n'indiquait alors les germes d'une maladie qui allait bientôt l'enlever. Cependant le 25 novembre, après une indisposition de trois jours, indisposition dont le médecin n'avait pas reconnu la gravité, il mourait sans avoir senti la mort s'approcher. Deux membres de la Société de géographie de Berlin, dont Barth était président, MM. Kiepert et Koner, ont accepté la mission de publier, aux frais de la société, le dernier voyage de Barth; le produit de la vente devant être affecté à l'augmentation du capital de la fondation Karl Ritter, à laquelle Barth lègue d'ailleurs une somme de 3,750 fr. Cette fondation, chacun le sait, comme celle de Humboldt, a pour but de contribuer au solde des dépenses de nouvelles explorations.

En essayant ici de rappeler les services rendus à la science par l'éminent explorateur, en rendant hommage à cette illustre mémoire, qu'il me soit permis de l'avouer, j'ai songé surtout à exprimer des sentiments personnels de reconnaissance et d'amitié. J'ai trouvé en lui un protecteur éclairé, un ami dévoué dans mon exploration du Sahara, qu'il voulait bien considérer comme un complément de la sienne.

M. le professeur Fleischer, de Leipzig, orientaliste éminent près duquel j'avais appris la langue arabe et qui connaissait mes projets de voyages en Afrique, m'avait adressé et recommandé au docteur Barth, alors à Londres. Je le vis pour la première fois en 1857. Il essaya d'abord de me dissuader d'entreprendre si jeune ces durs labeurs; mais n'ayant pu ébranler ma ferme résolution, il me prodigua, avec une bienveillante sollicitude, les instructions et les conseils. A peine mon arrivée dans le pays des Benî-Mezâb lui était-elle connue, qu'il s'empressa de m'écrire; par ses lettres, pleines d'affectueux conseils et de précieuses indications, il veillait de loin au succès de mon entreprise, m'ouvrant des points de vue nouveaux, me signalant les faits capitaux qui devaient appeler mon attention. Bientôt il m'envoyait une lettre circulaire, écrite en arabe, et adressée à tous ses amis du Sahara et du Soudân, pour me protéger en cas de besoin; en même temps, il me transmettait une lettre spéciale pour le cheïkh El-Bakkây; je parvins heureusement à la remettre à son neveu, dont les bons offices m'ont été très utiles.

J'étais Français, cependant, mais l'esprit étroit de rivalité ne pouvait avoir accès près de ce grand cœur. Il a veillé sur moi

comme, depuis mon retour, il a protégé Maurice de Beurmann, mort sur la route du Ouâdâï, et Gerhard Rohlfs, actuellement dans le pays des Teboû. Il se montra toujours empressé à me répondre chaque fois que j'eus à le consulter; l'amour de la science avivait encore, dans ces relations affectueuses, sa bienveillance naturelle. Il y a dix-huit mois, j'allai le voir à Berlin, sur son invitation personnelle, et je profitai de cette occasion pour soumettre à son appréciation un grand nombre de questions. Quoique très occupé, il écrivit lui-même, en français et en allemand, ses observations sur chacun des articles soumis à sa haute appréciation.

Il est mort trop jeune, mais sa gloire est impérissable. Si on le compare à Caillié, à Clapperton, à Denham, à Lyon, à Mungo-Park, à Laing, à Mollien, à Livingston lui-même, l'étendue de ses explorations est plus considérable, ses ouvrages sont plus riches de faits historiques et scientifiques certains. Sous ce dernier rapport, il est, pour le continent africain, l'égal d'Alexandre de Humboldt et des frères de Schlagintweit, avec cette différence que les travaux de ces derniers, en Amérique et en Asie, embrassent des contrées d'un accès plus facile, et ont été accomplis avec des ressources princières.

Si, comme Alexandre de Humboldt, Barth avait eu le bonheur d'atteindre la vieillesse, Dieu seul sait ce qu'auraient pu produire, ce qu'auraient pu accomplir cette volonté puissante, cette ardeur infatigable, ce dévouement, cette abnégation héroïque, toutes ces hautes vertus qui rendirent si pleine et si féconde cette belle, mais trop courte existence.

HENRI DUVEYRIER.

POÉSIES

LES DEUX AUTOMNES

Voici l'automne, adieu vivant de la nature !
La nymphe des forêts pleure sa chevelure ;
Les coteaux sont moins verts, les blés d'or sont coupés,
Et les oiseaux frileux se sont tous échappés
De leurs nids que blessait la nudité des branches.
On voit s'enfuir là-bas les longues routes blanches.....
Le fleuve où se doublait le bleu du firmament,
Semble entre ses deux bords couler plus tristement ;
Estompant l'horizon d'une sombre menace,
Un nuage cendré se tord, s'allonge et passe,
Pendant qu'autour du bois le vol noir d'un corbeau
Annonce que l'hiver a tissé son manteau :
Octobre en deuil, dont l'aile a desséché les mousses,
Emonde les rameaux jaspés de teintes rousses.
Fleurs, fruits, feuilles, demain tout va mourir ; demain
Nous entendrons nos pas crier dans le chemin.
Les fermiers ont serré les meules dans les granges,
Et le vin a jailli du fruit mûr des vendanges ;
Portant dans leurs grands yeux le souvenir des prés,
A l'étable déjà les bœufs roux sont rentrés.
Un sommeil flottant couvre au loin les plaines grises ;
Une plainte se mêle à la chanson des brises ;

Le jour est tiède encor, mais les soirs sont plus froids,
Comme le doux regret d'un amour d'autrefois,
Qui sourit dans notre âme et de larmes s'enivre.
La terre, demi-nue, heureuse encor de vivre,
Sent des frissons de joie aux frissons du soleil,
Qui la baigne aux clartés de son adieu vermeil.

Ah ! c'est aussi pour moi l'automne de la vie !
Qu'êtes-vous devenus, verts feuillages du cœur,
Fleurs de pourpre et d'azur, dont je buvais l'odeur,
Fruits d'un or savoureux où mordait mon envie ?

Qui donc a saccagé ces trésors du printemps,
Ces glorieux étés, ces heures frémissantes ?
Qui donc osa briser les coupes caressantes
Que vide la jeunesse aux lèvres de vingt ans ?

C'est moi ! Combien ma main déchira de couronnes !
L'amour ! je l'ai foulé sous mon pied triomphant,
Pour charger de douleurs ton cœur d'ange et d'enfant,
Enfant que j'aime encore, ange qui me pardonnes !

Les fleurs de l'espérance et les fruits de la foi,
Que mon ardente soif voudrait cueillir encore,
Qui les a secoués trop vite, dès l'aurore,
Sur l'arbre où les oiseaux du ciel chantaient pour moi ?

C'est moi ! Vers un fantôme errant, insaisissable,
Nuit et jour, en courant, j'ai tendu les deux bras ;
Ce que cherchait mon cœur, je ne le savais pas :
J'ai semé sur le roc et bâti sur le sable.

Les dieux de mon passé, reniés tour à tour,
Ont vu de leurs autels s'éloigner la prière ;
Et des vents froids, gonflés d'orageuse poussière,
Ont éteint dans mon cœur la lampe de l'amour.

Plus d'un astre charmant s'est couché sur mon âme,
Qui, parmi les brouillards d'automne, garde encor
Une chaleur lointaine et quelques rayons d'or,
Un immortel foyer survivant à la flamme.

Vienne avril, et les champs renaîtront ; les grands bois,
Cathédrales en fleurs par la brise encensées,
Reverdiront aussi, jeunes comme autrefois.
Et vous, fières moissons aux vagues cadencées,
Au soleil paternel vous sourirez encor ;
Et toi, vigne endormie aux flancs nus des collines,
Tu verseras tes flots couleur de sang ou d'or.
La nature sans peur joue avec ses ruines :
Fille de Dieu, féconde et forte comme lui,
Et portant les saisons dans sa robe immortelle,
Elle sait que son dieu l'aime et la renouvelle.
Mais pour le pauvre cœur qui se traîne d'ennui,
N'est-il donc plus d'avril, plus d'espérance verte ?
Comme le voyageur qui cherche en pleine nuit
Les buissons d'un sentier par un torrent détruit,
Et s'égare à pas lents dans la plaine déserte,
Dois-je exhaler, vaincu, vers la divinité
Une plainte sans force et des cris sans courage?
Non : le ciel redevient serein après l'orage,
La vie a ses retours, son ombre et sa clarté ;
Il faut se résigner, lutter, souffrir, attendre,
Regarder devant soi plus haut que l'horizon
Et de l'âme percer l'azur de sa prison.
Mais qu'une jeune fille au front pur, à l'œil tendre,
Passe avec un sourire et suive mon chemin,
Le myrte du bonheur peut tomber de sa main ;
Et son amour, dorant mes pâleurs automnales,
Rallumerait en moi les fêtes matinales.

A LÉONA-AUGUSTA

D'un regard inquiet je t'ai longtemps suivie,
Augusta, jeune sœur de la brune Circé ;
Je devinais déjà que tu prendrais ma vie,
Avant que dans tes nœuds mon cœur fût enlacé,
Et je fuyais, tremblant devant ma propre flamme,
Comme un prêtre effrayé du pouvoir de son Dieu.
Que n'ai-je fui plus tôt, si la langue de feu
N'a point touché ton front, si tu règnes sans âme,

Et si rien ne fleurit ton buste inhabité,
Ou si tu n'es enfin qu'une pâle statue,
Dont l'amour est stérile et dont la froideur tue!
Mais je veux, sans frayeur et d'amour emporté,
Chanter de ton beau corps les troublantes merveilles.
Puissent mes vers bercer la paix où tu sommeilles,
Et mes regrets tardifs, dont tendrement je meurs,
T'apprendre le secret de la vie et des pleurs!

Sa taille a la souplesse élégante d'un arbre
Au bord des eaux; son col a de sveltes fiertés,
Et sept plis blancs pareils à sept baisers sculptés.
Le galbe frémissant de sa gorge de marbre
S'arrondit pour tenter les audaces d'amour.
Sur son front mat et pur comme un camée antique,
On croit voir par instants quelque songe mystique.
Sa joue, un peu pâlie, ovale de contour,
Est un bouquet de lis inconnus à l'abeille.
Les deux ailes du nez palpitent, et l'oreille
Est un bijou mignon d'un maître florentin;
Sa bouche, où les désirs vont s'enivrer de thym,
Offre les tons sanglants d'une mûre sauvage.
Une clarté parfois adoucit son visage,
Comme l'aube au matin caresse le glacier.
Son œil brun, dont les cils ont des lueurs étranges,
Est profond comme un lac et froid comme l'acier.
Son sourire ferait tomber du ciel les anges,
Non le tiède sourire errant des lèvres, mais
Ce sourire plus beau que la lumière même,
Qui dore le regard de la femme qu'on aime,
Ce sourire des yeux qu'on ne peindra jamais.
Un éther amoureux la suit et l'enveloppe,
Où nos sens sont ravis, où nos cœurs sont perdus;
Et des parfums subtils d'ambre et d'héliotrope
Baignent ses cheveux noirs négligemment tordus;
Pour en nouer le poids, un ruban écarlate,
Comme un coquelicot, dans leurs gerbes éclate.
Sa démarche a la grâce austère du serpent,
Qui, d'un jongleur indien, mesurant la cadence,
Se dresse mollement, tord ses anneaux et danse.
A ces chères beautés mon âme se suspend.

Je t'aime et je te hais, et ton charme m'oppresse,

O magicienne, ô sœur de la brune Circé,
Et j'ai bu le poison que tes yeux m'ont versé.
Vers ton cœur s'est levé tout mon cœur en détresse ;
Mon amour, dont ta main abat les hautes fleurs,
Aurait, pour refleurir, besoin d'un lac de pleurs.
Belle ! oh ! tu l'es pour nous, artistes et poètes,
Nous que l'amour convie à ses plus nobles fêtes,
Nous qui savons aimer pour souffrir ici-bas,
Et qui voulons souffrir pour aimer mieux encore.
Nos extases, nos cris, ton âme les ignore ;
Nos rêves, ton orgueil ne les devine pas.
Arbre sans fruits, sans fleurs, sans nids, ton ombre tue
Tout amour qui s'attache à ta stérilité.
L'œil, qui cherche une ivresse, admire ta beauté,
Mais le cœur passe libre auprès de la statue.

HENRI CANTEL.

CE QU'ON PENSE

DE NOUS

A L'ETRANGER

RÉPONSE A LA *GAZETTE DE COLOGNE*

Ce n'est pas sans une profonde douleur que nous voyons depuis quelque temps les journaux et recueils périodiques de l'étranger entreprendre de démontrer que le niveau intellectuel s'abaisse en France, et que, loin de marcher comme nous le prétendons « à la tête de la civilisation, » nous sommes en pleine voie de décadence. L'autre jour encore, un des organes les plus importants de la presse anglaise, le *Daily News*, soutenait cette thèse si pénible pour nous, et voici que l'un des meilleurs journaux de l'Allemagne et le plus répandu, la *Gazette de Cologne*, dans un *leading article*, qui a paru le 19 de ce mois, nous jette à la tête les plus dures vérités et les plus cruelles paroles.

« Nous nous souvenons tous, dit le journal rhénan, de ce mot plein d'orgueil et de confiance en soi-même avec lequel un des plus hauts dignitaires du second Empire a clos la première Exposition universelle de Paris, nous nous souvenons de ce mot : « La France » marche à la tête de la civilisation. » Nous nous souvenons aussi

qu'en entendant ce mot, plus d'un, notamment dans les cercles savants de l'Allemagne, a secoué la tête d'un air de doute et d'incrédulité. Et cependant, il fut un temps où quelque chose de pareil pouvait être dit, non sans raison, du mouvement des esprits en France. Un assez grand nombre d'idées fécondes doit réellement son origine au cerveau français, et, jusqu'à un certain point, nos mobiles voisins ont pu être considérés comme l'avant-garde qui, dans le champ du progrès et du développement intellectuel, portait vaillamment, quoique irrégulièrement peut-être et comme par saccades, l'étendard de la civilisation. Les immortelles idées de 1789 suffiraient à elles seules pour donner à la France des droits légitimes à la gratitude et à la reconnaissance des nations civilisées. En même temps que ce mouvement à jamais mémorable a donné la liberté au peuple français, il a aussi élevé d'une manière surprenante son niveau intellectuel, et confirmé une fois de plus cette vieille vérité, que la civilisation et la liberté marchent toujours du même pas. S'il peut arriver quelquefois, comme on l'a vu dans l'ancienne Rome, que l'absolutisme, que la négation de la liberté individuelle laisse éclore quelques esprits éminents, comme des fleurs magnifiques nées en serre chaude, il n'en est pas moins vrai qu'il a pour conséquence immédiate l'abrutissement et l'abêtissement des grandes masses, qui constituent après tout la société politique. »

Certes, nous n'aurions rien à dire si la peinture s'arrêtait là; mais écoutons la suite; elle porte en soi, sous une forme peut-être blessante pour notre orgueil, des enseignements qu'il ne serait pas hors de propos de méditer :

« Peut-on s'étonner, poursuit l'écrivain allemand, si la France d'aujourd'hui offre un spectacle analogue aux regards de l'observateur exempt de passion? Si, même sans loupe ni microscope, on y pouvait distinguer à côté de ces quelques « fleurs, » une bande d'aventuriers, d'industriels, de parasites..... (nous ne pouvons pas tout traduire), de satellites, qui ont fait de la maxime « après nous le déluge » tout leur dogme et tout leur évangile. Cette « bande, » nous répétons ce mot parce qu'il est usité en France et destiné à être conservé par l'histoire, se compose de gens d'une instruction insuffisante, qui, remplis du plus souverain mépris pour l'art et le savoir, n'ont d'autre but que d'amasser des richesses, et ne reculent pas, pour l'atteindre, devant les moyens propres à leur en conserver le pouvoir. »

Nous ne savons, en vérité, de quelle « bande » veut parler la *Ga-*

zette de Cologne, ni s'il existe quelque chose qui mérite d'être ainsi désigné. Il est fâcheux, néanmoins, que de pareils mots puissent être dits de nous à l'étranger. La *Gazette de Cologne* est un organe sérieux, rédigé par des hommes qui tiennent tous une place distinguée dans le monde intellectuel, et quand ils parlent, ce n'est pas à la légère. Or, ce qu'elle dit n'est pas flatteur, et ce qui suit est de nature à ne pouvoir être reproduit dans la *Revue*. L'auteur semble faire remonter la cause du mal à des personnes qui occupent une grande position dans l'Etat, et qui auraient créé, suivant lui, « une situation illogique et qui n'a nulle part sa pareille, l'Empereur, qui, en vertu de la Constitution, est responsable, ayant à porter le poids des actes, des ordonnances, de tout le système enfin dont les ministres non responsables sont en réalité les uniques auteurs. » Sans doute, s'il en est ainsi, c'est un malheur, et la situation en effet est illogique. Resterait à chercher un remède, et il nous paraît facile à découvrir : il suffirait que le souverain se déchargeât d'une portion de la responsabilité qui lui incombe, et qu'il en fît bénéficier ses ministres, à moins qu'il ne préférât leur reprendre la part d'initiative et de pouvoir qu'il leur a abandonnée, d'après la *Gazette de Cologne*. Mais, suivant celle-ci, ces hauts fonctionnaires ne se soucieraient ni de l'une ni de l'autre alternative.

Le pouvoir leur tient au cœur, cela se conçoit; les hommes sont rares qui ne se croient pas au-dessus de la tâche qu'ils ont à remplir. Quant aux raisons que l'écrivain rhénan met en avant pour expliquer le peu de goût qu'auraient les conseillers de la Couronne à assumer la responsabilité de leurs actes, nous les répudions de toutes nos forces. Non, ce n'est pas un intérêt personnel qui les inspire; non, ils ne craignent pas de soumettre leurs actes à un contrôle consciencieux, et, au contraire, ils n'hésitent plus à déclarer qu'ils en prennent la responsabilité entière. Oh! nous avons fait du chemin depuis trois ans. Ecoutez le ministre d'Etat quand il parle au Sénat ou devant le Corps législatif; que dit-il? — « Nous avons fait ceci, nous avons fait cela. Mon honorable ami, M. Boudet, a fait telle chose. » — Que voulez-vous de plus clair, de plus significatif? M. Billault, M. Magne, M. Baroche ne tenaient pas le même langage. Ils s'appliquaient au contraire à effacer leur personnalité derrière la figure auguste du souverain. Pour eux, c'était toujours l'Empereur qui avait « voulu, » qui avait « ordonné. » Si le « nous » personnel arrivait quelquefois sur leurs lèvres, ce n'était jamais que dans une vive réplique, exprimant plus une pensée personnelle qu'une pensée gouvernementale. Quant au « je, » dont les discours actuels ne sont peut-être pas assez sobres, vous ne le trouverez nulle part dans les explications si claires, si désintéressées, que

M. Baroche avait coutume de fournir sur les affaires, et M. Billault avait le sens trop délicat pour s'oublier jamais à le prononcer. Quelle autre conséquence à tirer pourtant de cette différence radicale dans le ton et dans la forme du langage, sinon que les paroles se sont mises peu à peu au niveau de la réalité, et qu'une autorité plus effective, la conscience intime d'exercer un pouvoir véritable à côté du souverain, ont porté le ministre de la parole à revendiquer sa part légitime de responsabilité, à mettre en avant le « moi » ministériel que repoussait naguère l'esprit de la Constitution impériale? Nous sommes donc en plein progrès, il est permis de le dire; encore un pas et il suffira d'un échec infligé par la Chambre, même à un ministre silencieux, pour lui faire comprendre qu'il doit se retirer. Si alors le niveau intellectuel de la France continue à baisser, on ne pourra plus du moins accuser les ministres d'y apporter eux-mêmes un soin systématique.

Suivant l'écrivain de la *Gazette de Cologne*, ce soin systématique consiste à développer d'une manière exagérée le goût des satisfactions matérielles; à faciliter l'épanouissement du sensualisme dans toutes les directions, au théâtre, dans la vie publique, dans les lettres; à favoriser l'éclosion et le succès des feuilles légères qui, sous prétexte de littérature, amollissent les esprits, altèrent le sens moral du peuple et le détournent des études sérieuses, des intérêts supérieurs de la politique. Dans le chiffre énorme du tirage de ces petits journaux, il voit « une preuve éloquente de l'affaissement de l'intelligence populaire en France. Des publications aussi dénuées de valeur, » affirme l'écrivain allemand dans un mouvement de superbe dédain, « seraient impossibles chez nous et partout ailleurs. »

Hélas! ce n'est pas nous qui contredirons sur ce point notre confrère du Rhin; il est trop vrai que les écrits frivoles prennent souvent le pas sur les publications mieux faites pour élever l'esprit et le cœur de la nation. La loi elle-même favorise l'expansion de cette littérature frelatée dont la *Gazette de Cologne* trace une si triste peinture, et point n'est besoin que les ministres s'en mêlent pour qu'elle trouve largement ouvertes devant elle les portes de la publicité : point d'autorisation préalable, point de cautionnement, point de timbre, réduction de moitié sur les droits de poste; il en coûte moitié moins cher pour envoyer à tous les coins de la France le scandale du jour ou les « mille niaiseries » quotidiennes, que pour y faire parvenir de hautes discussions d'économie sociale ou des commentaires périodiques sur Machiavel et Montesquieu. La poste transporte au prix de deux centimes les nouvelles du « monde des cocodès et de la haute bicherie, » comme le dit plaisamment l'écri-

vain colonais, mais elle en exige quatre pour se charger d'un poids égal de papier si M. Emile de Girardin l'a touché de sa plume, si M. Michel Chevalier, si M. Le Play lui ont confié quelques-unes de leurs utiles pensées. N'est-ce pas là une anomalie choquante, quelque chose qui révolte l'esprit et qui condamne une législation surannée? Aussi, n'est-ce pas sans raison que le publiciste allemand s'écrie :

« Que l'on publie tant qu'on voudra des chiffres officiels sur le nombre croissant de ceux qui savent lire et écrire ; avec la tournure que prennent les choses, cette instruction élémentaire n'est qu'un abus, puisque, dans chaque enfant qui apprend l'A B C, on ne fait qu'élever un nouveau lecteur pour ces feuilles dont le pays est inondé. Et vraiment il semble presque qu'il vaille mieux persévérer dans l'ignorance que de l'instruire de cette façon-là. »

Certes, cela vaudrait mieux, car cet abaissement intellectuel a pour conséquence nécessaire l'abaissement moral de la nation. Trop souvent, les débats criminels nous apportent la preuve de l'influence déplorable exercée sur les esprits par la lecture de ces écrits favorisés. L'autre jour, un président des assises de la Seine en constatait le triste effet sur la jeunesse : « Naguère, disait-il, on ne trouvait, sur le banc des assises, que des hommes déjà avancés en âge, ayant au moins trente-cinq à quarante ans. Depuis deux ou trois années, on n'y rencontre que des jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans, coupables de toute espèce de crimes. *Quel triste symptôme de l'abaissement de la moralité publique!* » Et, presque en même temps, la cour impériale de Rennes, en motivant un de ses arrêts, disait : « Quel que soit le regret que le magistrat éprouve de se trouver désarmé *devant l'affaiblissement toujours croissant des mœurs publiques*, il ne lui appartient pas de combler la loi. » Ici, ce n'est plus un journal qui parle, c'est la justice elle-même, ce sont des magistrats de l'ordre le plus élevé. Croit-on que sur un sol de cette espèce on puisse fonder une pyramide bien haute et bien solide? N'est-ce donc pas avec raison que nous revendiquons, pour les publications sérieuses, pour les discussions qui retrempent le caractère et rehaussent l'intelligence, une liberté et des avantages aux moins égaux à ceux qui sont réservés en ce moment à ces instruments de corruption? Est-ce donc se montrer trop inquiet, quand de pareils « symptômes » se manifestent, que de réclamer un dérivatif aux passions humaines vers les régions supérieures, où s'agitent les questions du droit et du devoir? Mais, comme le dit le publiciste allemand, « en vain les meilleurs esprits élèvent la voix pour montrer — avec bien des précautions — la racine du mal; quand ils réclament la liberté d'initia-

tive pour les Chambres, la liberté de la parole pour la presse, la liberté de réunion pour des élections sincères, on ne les écoute pas et on les fait..... avertir. »

Nous n'avons qu'à baisser la tête ; tout au plus pourrions-nous, pour tirer vengeance de l'humiliation qu'on nous inflige, prier notre confrère du Rhin de regarder derrière lui ce qui se passe à Berlin, et encore je sais bien ce qu'il pourrait me répondre. D'ailleurs, les misères des uns n'effacent pas les misères des autres. Songeons plutôt, des deux côtés du fleuve, à unir nos efforts pour le noble but que nous poursuivons : « la liberté sans révolution. » A ce titre, l'article de la *Gazette de Cologne*, malgré les « dures vérités et les cruelles paroles » qu'il nous adresse, mérite encore notre reconnaissance. Plût au ciel qu'elles fussent entendues d'en haut et comprises un peu plus bas !

ALPHONSE DE CALONNE.

LES DEUX DOCTRINES

A PROPOS

DU DISCOURS DE M. DE PERSIGNY

Les doctrines de M. de Persigny ne sont pas de nature à nous séduire : elles heurtent sans précautions ni mesure nos idées et nos espérances ; mais il n'est pas moins incontestable que, sur le terrain où elles se sont produites, elles ont triomphé des contradictions qu'elles ont rencontrées. Est-ce à leur propre valeur qu'il faut faire honneur de ce succès? Nous pensons qu'il faut y voir plutôt une victoire de la logique. L'honorable M. de Persigny ayant, en effet, sur ceux qu'il combat, le rare avantage d'être toujours d'accord avec lui-même et d'être guidé par des principes, son argumentation devient irrésistible dès qu'il se trouve en présence d'une politique d'atermoiement et de liberté intermittente. Voilà pourquoi la partie la plus saisissante de son discours n'est pas celle qu'il a dirigée contre M. Thiers et le régime parlementaire, mais celle qu'il a consacrée à la politique suivie par M. de La Valette dans la question des maires.

Obéissant à une pensée méritoire, le gouvernement a voulu que le maire fût en quelque sorte l'élu du suffrage universel, et, autant que possible, il l'a choisi parmi les conseillers nommés par le pays. A première vue, une telle pratique semble irréprochable, et cependant, après la lecture du discours de M. de Persigny, il devient évident qu'elle est contraire à la fois à notre système administratif et à notre système électoral, en sorte que le gouvernement, partisan de la centralisation et des candidatures officielles, a tort d'appliquer l'idée que l'opposition avait raison de défendre.

Au point de vue de l'opposition réclamant l'indépendance de la commune, quoi de plus juste que l'élection du maire ? Si le maire

a mission de représenter le pays, s'il est le gardien des intérêts de la commune, ne faut-il pas qu'il soit seulement le plus influent des conseillers municipaux? En quoi l'intervention de l'Etat est-elle donc nécessaire, et pourquoi le gouvernement viendrait-il mêler des considérations politiques à un débat purement local? Son rôle doit se borner, s'il ne laisse pas la commune nommer son maire, à le choisir du moins parmi les élus. Voilà ce que demande avec raison l'opposition, conséquente avec ses principes.

Mais si la commune est en tutelle, si le maire est un fonctionnaire venant dans l'ordre administratif immédiatement après le sous-préfet, pourquoi se croirait-on obligé de le choisir parmi les conseillers municipaux, quand on ne songe même pas à prendre le préfet dans le sein du conseil général ou le sous-préfet au sein du conseil d'arrondissement? La plus précieuse qualité du maire, si on le considère comme l'homme de la commune, c'est l'indépendance; on dot, au contraire, n'attacher de prix qu'à son dévouement si, au lieu d'être le premier délégué de la commune, il n'est que le dernier des fonctionnaires de l'Etat. Dans la commune libre, l'Etat commettrait une usurpation en désignant le maire, même s'il le choisissait parmi les conseillers municipaux; dans la commune en tutelle, il ne fait qu'user d'une prérogative nécessaire, car si le délégué de la commune peut être indistinctement partisan ou non de la politique du gouvernement, s'il peut être rouge ou blanc sans être un péril, il faut que tous les fonctionnaires, à un échelon quelconque de la hiérarchie, soient fortement attachés à la politique qu'ils ont mission de représenter et de défendre. Par conséquent — M. de Persigny a eu raison de le constater — la pratique adoptée par M. le marquis de La Valette dans la question des maires est une véritable anomalie dans notre économie administrative, si elle n'est pas le premier jalon d'une réforme radicale, dont l'émancipation communale serait le dernier terme.

Si, au point de vue administratif, cette collaboration du gouvernement et du suffrage universel est pleine d'inconvénients pratiques; dans l'ordre politique, elle est grosse de périls, car elle est l'affaiblissement du système des candidatures officielles, sans en être l'abandon.

L'abandon du système des candidatures officielles ou officieuses serait, à notre avis, la mesure la plus sage que pût adopter le gouvernement. A notre sens, le premier intérêt d'un pouvoir issu du suffrage universel est de connaître exactement l'opinion du pays et de lui tâter le pouls, suivant l'expression un peu pittoresque de M. le ministre d'Etat. Le pire écueil, en politique, c'est l'illusion, et rien n'est plus capable de faire naître l'illusion, que ces élections

dans lesquelles il est presque impossible de faire équitablement la part de l'influence administrative et la part du suffrage universel. Avec ce système, tant que le pays n'est qu'à demi mécontent de la marche des affaires, on l'ignore absolument, car il cède alors sans lutte aux séductions et aux conseils; mais que le mécontentement grossisse, que le gouvernement persévère dans sa politique, encouragé par une complaisance qui semble inépuisable, le réveil a lieu tout d'un coup, car les obstacles que l'on apporte à la libre manifestation des suffrages sont tels, que le pays n'essaye de lutter contre eux que le jour où il est fermement résolu à n'en pas tenir le moindre compte. Ainsi, après avoir été trop fort pour permettre au pays de faire connaître ses aspirations au fur et à mesure qu'elles se précisaient, le système n'est pas assez fort pour empêcher dix millions d'électeurs de dicter leur volonté. C'est donc au moment même où il serait utile, que le système devient impuissant; capable de cacher aux plus clairvoyants l'éclair qui eût averti, il ne l'est pas d'arrêter l'orage.

Quel intérêt le gouvernement a-t-il d'ailleurs à se mettre en cause dans les élections? Quelle raison a-t-il, lorsque le pays n'a à juger que sa politique, de se faire en quelque sorte juger lui-même? Quand les hommes d'Etat du régime actuel veulent s'autoriser, pour défendre l'intervention de l'Etat dans les élections, de la pratique des gouvernements antérieurs, ils ne sentent pas assez que ce qui est naturel sous le régime de la responsabilité ministérielle est extrêmement périlleux sous le gouvernement personnel. Sous le régime constitutionnel, quand on dit le gouvernement, on entend le cabinet; voter pour le candidat du gouvernement, c'est voter pour le ministère; voter pour d'autres candidats, c'est voter contre le cabinet. Il est naturel que le cabinet se défende, pourvu toutefois qu'une centralisation excessive ne lui permette pas de fausser l'élection, et, s'il est vaincu, tout se réduit à un changement de ministère, sans que le principe même du gouvernement soit mis en question. Sous un gouvernement personnel, au contraire, le candidat officiel est le candidat du souverain, dont on met ainsi aux voix la souveraineté dans les élections les plus insignifiantes. Il faut donc sous ce régime que le gouvernement traite avec la même impartialité tous les candidats égaux par le serment, en sorte que le suffrage universel puisse le guider au lieu d'être guidé par lui.

Si l'on se place à ce point de vue, si, comme aux Etats-Unis, l'on veut considérer le magistrat suprême comme un juge de paix politique, mettant tout son art à diriger la politique dans le sens que préfère la majorité; si, conséquemment, ce magistrat s'attache à assurer la liberté la plus complète à la boussole qui lui permet de

gouverner, non-seulement l'indépendance des fonctionnaires municipaux n'est pas un péril, mais elle est la sauvegarde de l'Etat, et la politique de M. le marquis de La Valette et de M. Rouher a raison contre la politique de M. de Persigny et de M. Billault. Plus le fonctionnaire municipal sera indépendant, plus son influence, s'il en exerce une dans les élections, sera salutaire, car il ne sera que le premier échelon de la hiérarchie élective.

Mais nous ne croyons pas calomnier M. le marquis de La Valette en disant qu'il n'est pas d'accord avec nous sur l'attitude que doit prendre le gouvernement vis-à-vis du corps électoral. Si dans les élections municipales et si dans quelques élections, il a paru vouloir renoncer à l'intervention administrative, il a montré depuis qu'il entendait, aussi bien que ses honorables prédécesseurs, user du droit de présenter des candidats officiels et de les défendre. Dans l'Orne et dans la Marne, il a présenté aux suffrages des citoyens M. de Mackau et M. Perrier, et l'on sait maintenant que, pour être intermittent, le système des candidatures officielles n'est pas abandonné. C'est là ce qui donne complétement raison à M. de Persigny contre M. de La Valette.

Le gouvernement peut sans danger ne pas intervenir dans la lutte électorale; il peut présider à la bataille sans y prendre part; il le doit même, c'est notre avis. Mais s'il ne le fait pas, s'il intervient, s'il lutte, s'il accepte le combat, il doit se placer dans les meilleures conditions possibles, et il doit bien se garder d'affaiblir l'armée avec laquelle il doit donner la bataille. Or, cette armée nécessaire, c'est l'armée administrative, ayant le ministre pour général, les préfets pour colonels, les sous-préfets pour chefs de bataillons, les trente-sept mille maires pour soldats. Que dirait-on du général qui, la veille du combat, licencierait ses troupes et ne garderait que les cadres? Comment donc ne pas reconnaître que M. de Persigny a eu raison, complétement raison, de blâmer la nouvelle règle adoptée pour le choix des maires?

La pratique administrative a-t-elle eu du moins l'avantage de désarmer l'opposition? En échange de la force très réelle qu'il a perdue, le gouvernement a-t-il conquis quelque popularité? Il faut bien reconnaître que non : cette année, l'opposition présente, comme à l'ordinaire, un amendement pour reprocher au gouvernement de n'avoir pas appliqué d'une façon générale la règle que M. de Persigny le blâme d'avoir adoptée. C'est le sort ordinaire de la tolérance, d'être ainsi prise entre deux feux : s'agit-il de la presse? on ne tient pas compte à un ministre des avertissements qu'il ne donne pas, et l'on se borne à noter les mesures répressives qu'il prend ou les autorisations qu'il refuse. S'agit-il des réunions? ce n'est pas des

réunions autorisées que l'on parle, c'est de celles qui ne le sont pas que le public s'émeut. S'agit-il enfin de cette question des maires? on ne sait pas gré au ministre des choix qu'il a faits dans les conseils municipaux, on lui reproche ceux qu'il a faits en dehors. Cela prouve qu'en bonne politique un gouvernement ne doit garder que les armes dont il entend se servir avec vigueur ; s'il les garde sans en user, il ne fait que permettre aux récriminations de se faire jour. Il arrive ainsi à donner à ses adversaires la liberté de l'attaque sans leur en ôter le prétexte, et à subir les amertumes de la liberté sans en goûter les avantages. Et qui pis est, tout le monde se tourne avec raison contre la tolérance, les uns au nom des principes qui ne sont pas satisfaits et du droit qui entend être reconnu, non toléré ; les autres au nom de l'intérêt du pouvoir, qui n'est jamais de fortifier par la tolérance ceux qu'il ne peut désarmer que par des concessions.

De tout cela, il y a donc à tirer un principe général de conduite politique : c'est que le gouvernement, engagé par le progrès de l'opinion à user moins rudement de ses droits, doit renoncer au système de libéralisme intermittent qui inquiète M. de Persigny sans satisfaire M. Emile Ollivier, et qu'il faudra entrer résolûment dans la voie de la résistance ou dans celle des concessions. Cela montre encore que la moindre modification dans un mécanisme logiquement construit peut amener de fâcheuses perturbations, puisqu'aujourd'hui l'intérêt de l'Etat commande à M. de La Valette de revenir à l'ancienne pratique du gouvernement à l'égard des maires, ou de renoncer irrévocablement à l'intervention du gouvernement dans les élections.

Chose singulière! nous finissons en demandant l'abandon des candidatures officielles cet article commencé par l'éloge de M. de Persigny ; c'est ainsi qu'une thèse nettement affirmée donne l'occasion d'affirmer la thèse contraire. Aussi ne doit-on pas redouter les hommes de doctrines, qui disent ce qu'ils veulent et qui savent où ils vont ; car ces contradicteurs convaincus ne peuvent que hâter les solutions en élevant le débat et en posant les questions sur leur véritable terrain.

Les pires ennemis de la liberté ne sont pas ceux qui la repoussent, ce sont ceux qui la compromettent, et les adversaires les plus fâcheux ne sont pas ceux qui ont une doctrine à laquelle on peut s'en prendre, mais ceux qui semblent invulnérables seulement parce que, ne montrant pas en vertu de quels principes ils agissent et ne paraissant pas s'en soucier, il est peut-être aussi difficile de leur donner tort en motivant son blâme que de leur donner raison en motivant sa louange.

CLÉMENT DUVERNOIS.

REVUE CRITIQUE

Les Deux Paganismes, par Eugène LOUDUN (l'Antiquité), 1 vol. Paris, Victor Palmé. Paul Dupont.

Les Deux Paganismes! Ce titre a quelque chose d'étrange et de hardi : on ne le comprend pas nettement de prime abord, mais on devine un livre original, paradoxal peut-être, à coup sûr une œuvre courageuse. *Les Deux Paganismes :* confondre dans le même jugement deux sociétés profondément différentes, toutes deux les condamner, les flétrir, en les rapprochant l'une de l'autre, voilà le programme contenu dans ce titre. Il y a de l'ambition et de l'audace dans une telle synthèse : l'esprit capable de la concevoir a chance d'être capable de la développer. M. Loudun a été à la hauteur de la tâche qu'il s'est imposée ; son livre a eu, et il aura, je l'espère, beaucoup de contradicteurs ; mais ceux-là même qui se feront un devoir de le combattre seront les premiers à reconnaître qu'il y a tout profit à rencontrer un pareil adversaire.

La société moderne subit évidemment une transformation radicale ; elle est remuée de fond en comble : elle est en progrès, suivant les uns ; les autres affirment sa décadence. Pour trancher la question, il faut chercher un *criterium ;* M Loudun le déclare dès les premières lignes de son livre, il existe une connexion étroite entre les tendances morales des peuples et leurs croyances : l'état religieux d'une société donne la mesure de sa moralité.

« Il y a, dit-il, un rapport direct entre les révolutions qui abaissent ou élèvent un peuple et l'idée qu'il a de Dieu. Par les relations qu'un homme a avec Dieu on connaît sa vie, et l'on peut dire quel sera son avenir : de même un peuple. La société moderne se fait de Dieu la même idée que l'antiquité ; elle deviendra semblable à la société païenne et aura la même fin : telle est la pensée de ce livre ; voilà pourquoi il s'appelle *les Deux Paganismes.* Il est divisé en trois parties : *l'Antiquité*, *le Christianisme*, *le Temps présent.* »

Ce que veut M. Loudun c'est, suivant le mot de l'Evangile, *juger l'arbre par les fruits.* Une société, comme un individu, n'a suivant lui de force morale qu'autant qu'elle l'étaye sur la foi religieuse : « Dis-moi ce que tu crois, je te dirai ce que tu es. » Conscience, croyance. La pensée humaine dans nos sociétés modernes a repris cette liberté d'allures qu'elle eut dans le monde antique : le monde moderne retournera fatalement à la morale de l'anti-

quité. L'antiquité a méconnu le vrai Dieu, le Dieu de la révélation primitive : elle a rejeté les enseignements de la tradition ; elle a oublié la loi donnée aux premiers jours, elle s'est châtiée elle-même par sa propre perversité. La société moderne renie le Dieu de la nouvelle révélation, — la société moderne trouvera son châtiment dans les conséquences de son aveuglement ; elle creuse sous ses pas l'abîme où, à moins d'un secours d'en haut, elle doit avant peu s'engloutir.

La première partie du travail de M. Loudun, *l'Antiquité*, a seule paru. Il a tracé de cette société corrompue un tableau saisissant, réel par beaucoup de côtés, chargé et faux par beaucoup d'autres, et il nous dit : « Voilà ce que vous deviendrez ». Il a imaginé des maux effroyables dont il nous menace : il met à nu le monde ancien, et il nous le montre chargé d'ulcères ; la mise en scène est énergique, effrayante : il ne lui manque que d'être plus voisine de la réalité. M. Loudun a recueilli avec une patience infinie les moindres faits à charge contre le paganisme ; il s'est appliqué à les grossir en les groupant avec art ; on est souvent indigné comme lui, souvent prêt, comme lui, à porter une condamnation passionnée et irrévocable, et, en fin de compte, pour avoir failli se laisser séduire, on se rejette violemment dans l'opinion opposée. Je ne serais pas étonné que le livre de M. Loudun produisît sur beaucoup d'esprits un effet moral tout contraire à l'effet que l'auteur en attend.

M. Loudun recherche parmi les croyances de la société païenne celles qui ont eu un rapport avec la tradition biblique : il trouve de nombreux points de ressemblance, un lien de parenté évident. Aussi, aux libres spéculations de l'intelligence individuelle, préfère-t-il les enseignements des religions du paganisme : lui, penseur et chrétien, il n'a pas assez foi dans la force de la raison ou dans la force de la grâce providentielle pour laisser l'homme marcher seul ; il aime mieux le voir aux mains de guides corrompus ou ignorants. Socrate vient railler les dieux de l'Olympe ; les dieux de l'Olympe représentent l'autorité théocratique ; M. Loudun prend parti contre le philosophe, et il applaudit à sa condamnation.

Il prévoit, du reste, l'objection qu'on ne saurait manquer de lui opposer : « Vous condamnez Socrate, qui détruit la religion de l'Etat, par le même motif, vous condamnerez donc aussi Jésus-Christ? — On ne saurait, dit M. Loudun, rapprocher Jésus-Christ et Socrate ; Jésus Christ est condamné pour sa doctrine affirmative, Socrate pour ses négations. » Jeu de mots ! Toute affirmation ne contient-elle pas une négation? D'ailleurs, en consultant l'histoire, ne voyons-nous pas Jésus-Christ en lutte ouverte et violente contre la synagogue, tandis que Socrate n'a jamais combattu les dieux d'Athènes que par des arguments timides et détournés? M. Loudun est un ardent et vigoureux esprit ; il tient avant tout à être conséquent avec lui-même : coûte que coûte, il tire de son idée première tout ce qu'elle contient ; cela le met parfois dans d'étranges situations : nous venons d'en avoir la preuve. Il devient illogique à force de logique.

On conçoit sans peine qu'avec ce mépris pour la philosophie, M. Loudun soit peu porté à reconnaître ses bienfaits dans l'ordre moral et social. Tous les systèmes de morale dans l'antiquité reposent, selon lui, sur le

principe égoïste de l'intérêt. L'antiquité n'a pas seule émis ce principe : la religion chrétienne l'admet également ; elle a appuyé la morale sur la double sanction des peines et des récompenses ; elle a seulement élevé l'intérêt au-dessus des souhaits terrestres. Il y a eu dans l'antiquité un système vraiment sublime : c'est le stoïcisme ; doctrine à laquelle on reproche volontiers d'être surhumaine, comme si ce n'étaient pas des hommes qui l'ont inventée et pratiquée. Le stoïcisme, sans rien préjuger des questions de l'existence de Dieu et de la vie future de l'âme, a prescrit l'accomplissement du devoir pour le devoir, du bien pour le bien. Il méritait un chapitre spécial dans le livre de M. Loudun, où il est à peine mentionné en passant.

M. Loudun cite avec un dédain profond certaines maximes égoïstes de l'antiquité ; mais il néglige très volontairement (sa vaste érudition ne permet pas d'en douter), de dire que l'antiquité elle-même a renié ces déplorables préceptes. « Il faut, dit un proverbe antique, traiter ses amis comme ses futurs ennemis ; » M. Loudun s'indigne, et il a raison ; mais pourquoi n'ajoute-t-il pas qu'un sage de l'antiquité, Cicéron, a déclaré « que ce n'est pas là la morale d'un honnête homme. » Pourquoi ?.... Parce que pour M. Loudun, il n'y a eu dans l'antiquité ni principes honnêtes ni honnêtes gens, parce qu'il n'a pas craint de dire de ce même Cicéron : « Il était païen, donc de mauvaise race. »

Je ne veux pas multiplier mes objections. Je me trouve enfin d'accord avec M. Loudun lorsqu'il flétrit énergiquement les tendances despotiques de la société antique, l'absorption de l'être individuel par l'être collectif, du citoyen par l'Etat. Ce pouvoir jaloux, inquiet, qui règle d'avance jusqu'aux actes les plus intimes de la vie du citoyen (comme à Sparte), n'est après tout que la conséquence nécessaire du principe tant aimé de M. Loudun, du principe qui place au sommet de l'édifice social une autorité religieuse absolue et inquisitoriale. Comment le citoyen pourrait-il revendiquer sa libre action lorsqu'il abdique le libre exercice de sa conscience ?

On reproche l'esclavage à l'antiquité ; mais l'esclavage était déjà une amélioration du droit primitif de la guerre, qui vouait le captif à la mort ; l'esclavage s'est d'ailleurs adouci avec le progrès de la sagesse antique. Qu'on parcoure l'ensemble des lois romaines depuis les Douze Tables jusqu'aux Antonins, on y verra l'esclavage peu à peu rejeté par la conscience du législateur. Si, comme le prétend M. Loudun, la société actuelle doit rebrousser jusqu'aux plus déplorables erreurs de la société païenne, comment se fait-il que le pays le plus imbu des principes modernes, vienne de repousser, au prix des plus sanglants sacrifices, cette horrible institution de l'esclavage ? Mais, ne sortons pas du monde païen. N'est-ce pas ce monde, qui par la bouche de Térence proclamait déjà la fraternité universelle : *homo sum?*.... N'est-ce pas enfin le monde païen qui a fait le monde chrétien ? Jésus-Christ a justifié lui-même cette société calomniée ; il a dit à ses apôtres : « Allez, enseignez les nations..... » C'est que chez les *nations*, le sol était préparé pour recevoir le bon grain ; au premier cri d'union, elles se sont groupées autour de la croix, parce que depuis

longtemps leurs cœurs étaient prêts, parce que l'édifice d'amour et de charité n'attendait plus que son couronnement.

Je demande pardon à M. Loudun de mon insistance et de ma vivacité à le combattre; mais son livre blesse mes admirations les plus chères : je sens, dans l'antiquité, l'homme vivre d'une vie un peu emportée peut-être, à coup sûr libre et fière, qu'il n'a point eue dans la société du moyen âge; s'il me fallait appartenir à l'une ou à l'autre de ces sociétés, mon choix serait vite fait.

Je regretterais que mon peu de sympathie pour les opinions de M. Loudun fût considéré comme une injuste appréciation de son œuvre; il s'y est montré logicien vigoureux, érudit profond, écrivain original et plein de verve. Son vaste travail prendra place parmi les plus durables études qu'ait produites de nos jours la polémique religieuse. Ami ou ennemi des doctrines de M. Loudun, on doit décerner à son œuvre un titre, qui, dans sa simplicité, est un sérieux éloge; on en doit dire : « C'est un livre. »

ELIE SORIN.

Œuvres dramatiques de Schiller, traduction de M. DE BARANTE, nouvelle édition entièrement revue, 3 vol. in-8° et in-12. Paris, Didier. 1865.

Traduire Schiller en 1865 ne serait ni d'une grande audace littéraire ni d'un succès douteux, aujourd'hui que le grand tragique allemand est connu et glorifié de tous. Il n'en était pas ainsi à l'époque où M. de Barante entreprit l'œuvre dont, après tant d'années d'un légitime succès, il nous donne une nouvelle édition, entièrement revue et corrigée. On connaissait peu, on appréciait mal le génie allemand, et il semblait que ses productions les plus célèbres ne pussent, sans choquer notre goût, nous être présentées dans leur intégrité. Aussi, on se contenta d'abord d'imitations et d'analyses. M. de Barante, le premier parmi nous, voulut donner une idée exacte du célèbre tragique allemand, et nous le montrer enfin sans masque ni parure, à la française; sa traduction était donc très loin d'être une de ces *belles infidèles*, qui plaisaient tant aux lettrés du XVII° siècle. Mais, tout en serrant de près le texte, tout en nous rendant Schiller avec ses simplicités et ses emphases, ses élans poétiques et souvent aussi ses aridités de procès-verbal, en lui laissant enfin son génie propre aussi bien que le génie de la langue dans laquelle il écrit, M. de Barante se garde bien de simplifier sa tâche au point de nous donner le calque ou la photographie de l'œuvre, et de parler allemand en français. C'est par cette juste mesure entre un mot à mot scolaire et inanimé et un système vieilli de libre interprétation, que se distingue le travail de M. de Barante. Traduire ainsi, c'est encore faire œuvre d'écrivain.

Avant tout, Schiller est évidemment un poète dramatique historien. Je ne puis voir en lui un de ces profonds penseurs pour lesquels le cœur humain n'a pas de secret, tels que Shakespeare, Molière, ou notre Racine, que l'on n'admire pas assez en ce point; pas plus que je ne reconnaîtrai en lui un de ces puissants orateurs qui ont pris la scène tragique pour tribune et qui, comme Corneille ou Alfieri, mettent la passion dans le dis-

cours plus que dans l'action, et vous émeuvent autant par le spectacle grandiose des évolutions de l'intelligence, que d'autres par celui des mouvements du cœur.

Mais faire revivre les mœurs, les caractères, les sentiments d'une époque déterminée, faire agir et parler les hommes avec une telle fidélité historique que souvent la réalité semble se substituer à la fiction, c'est là un grand art, dans lequel Schiller n'a d'autre rival que Gœthe dans son admirable *Gœtz de Berlichingen.* J'en apporterai pour preuve sa tragédie de *la Pucelle d'Orléans*, bien souvent critiquée, et où cependant l'espèce de mensonge historique sur lequel elle est conçue ne rend que plus saisissante la merveilleuse puissance de Schiller à s'identifier avec une époque, et à en prendre pour ressorts dramatiques les sentiments et les mœurs. « Jeanne, dit très bien M. de Barante, obéissant à *ses voix*, accomplissant une mission divine, tout entière à la piété et traversant la vie sans connaître aucun des sentiments qui rattachent l'âme au monde d'ici-bas, pouvait être l'héroïne d'un de ces anciens mystères auxquels se complaisait la foi naïve du moyen âge, elle ne pouvait pas être l'héroïne d'un drame moderne. » Comment donc Schiller est-il parvenu cependant à mêler aux combinaisons du drame cette héroïque et douce figure, et à la faire descendre de la légende jusqu'à cette réalité de passion et d'humanité qui est la condition nécessaire de toute œuvre dramatique ? On pourrait dire que cette difficulté, il l'a vaincue par la méthode historique. En mettant en présence et aux prises ces deux caractères dominants du XVe siècle, de l'époque même où a vécu Jeanne d'Arc : le sentiment religieux et la superstition. Le sentiment religieux déjà intense, mais s'exaltant et comme se purifiant encore, si une semblable expression est permise, par les malheurs mêmes de la France, donne naissance à ce patriotisme qui va sauver la nation, et inspire à Jeanne sa mission, aux peuples, surtout aux petits et aux faibles, cette foi en elle qui fut pour nos ancêtres du XVe siècle ce que furent pour nos pères les principes philosophiques de 89. Mais ce même sentiment favorise l'esprit de superstition, la croyance aux sortiléges et aux maléfices, qui était comme le côté ténébreux et terrible de cette époque, et qui allumait un bûcher pour celle qui avait sauvé la France devant Orléans, comme le fanatisme révolutionnaire de 1793 dressa l'échafaud où périrent les plus purs fondateurs de la société moderne.

Qu'on relise ce drame de Schiller, *la Pucelle d'Orléans*, et on admirera combien cette espèce de dualisme historique a fourni de puissantes ressources dramatiques à l'auteur, et combien il reste fidèle à la vérité historique générale, abstraite, tout en modifiant singulièrement le fait particulier et contingent. Schiller créait ainsi ce que l'on pourrait appeler la vérité historique esthétique, c'est-à-dire celle qui respecte l'histoire en s'inspirant d'elle toujours, en en faisant le milieu humain où se meuvent les créations intellectuelles du poëte, mais qui relève aussi de l'art par cette liberté de modifier, suivant les principes éternels du beau, les faits particuliers, qui ne deviennent ainsi que le thème sur lequel se développent les mille formes de la vérité historique ou humaine.

Suivant nous, c'est moins l'écrivain, souvent déclamatoire et lyrique à contre-temps, qui est remarquable en Schiller, que le poète dramatique qui tire toute sa puissance d'une pure combinaison entre l'art et la réalité, entre ce qu'on pourrait encore appeler la vérité historique et la vérité philosophique. Quel plus admirable exemple de cette dernière que la fin de Guillaume Tell, où Schiller met subitement en présence, le libérateur de la Suisse opprimée sous une domination étrangère et Jean le Parricide, l'assassin ambitieux et jaloux de l'empereur d'Allemagne, et en tire magnifiquement la conclusion morale de son drame !

Mais c'est particulièrement à partir de l'époque où Schiller commença à composer son *Wallenstein*, c'est-à-dire vers 1792, que le caractère historique domine dans ses œuvres dramatiques. Ses premières pièces, *les Brigands*, *la Conjuration de Fiesque*, *Intrigue et Amour*, et même *Don Carlos*, bien que déjà, dans ce dernier drame, on remarque d'autres tendances, avaient été plutôt de brillantes déclamations philosophiques, que la création de caractères véritablement humains et historiques. Mais après *Don Carlos*, Schiller, éloigné pendant près de douze ans du théâtre, s'était livré avec une ardeur incroyable aux études historiques les plus approfondies. De cette nouvelle application de son génie étaient résultées des œuvres qui sont encore l'orgueil de l'Allemagne : d'abord l'*Histoire de la Révolte des Pays-Bas*, puis, en 1790, sa célèbre *Histoire de la Guerre de Trente ans*. Quelle que soit la valeur de ces productions, il nous semble qu'elles méritent surtout l'attention de la postérité, en ce qu'elles préparèrent et portèrent à leur point de perfection les dernières et les plus belles œuvres dramatiques de Schiller. Ce fut en effet après cette laborieuse et salutaire initiation au passé, que parut l'admirable drame de *Wallenstein*. Tel était alors le culte que portait Schiller à la vérité historique, que, voulant conserver à son héros le caractère superstitieux que lui donne l'histoire, il se mit à étudier les vieux livres d'astrologie judiciaire, et « en vint au point, dit M. de Barante, qu'il aurait pu très bien tirer un horoscope. » Nulle part, en effet, plus vivement et plus fidèlement que dans *le Camp de Wallenstein*, ne devaient revivre les mœurs soldatesques de cette époque des grands aventuriers.

Portant ses scrupules jusqu'au plus petit détail, Schiller voulut être fidèle à l'histoire dans les moindres particularités de la mise en scène. Ce furent, à ce sujet, de véritables études archéologiques préliminaires. On rechercha quelles étaient les armes et les habillements des soldats de la guerre de Trente ans, quelles couleurs portait chaque chef. Il faut lire en entier cette admirable trilogie de *Wallenstein* pour comprendre combien l'auteur s'y est inspiré de la réalité historique. *Marie Stuart*, la *Pucelle d'Orléans*, *Guillaume Tell*, qui suivirent, ne furent que de nouvelles et éclatantes manifestations du génie historique, non moins que dramatique, de Schiller, et l'on peut dire que, dans *Marie Stuart*, la scène des adieux funèbres est peut-être celle où l'art et l'exactitude ont atteint les plus puissants effets dramatiques que leur réunion puisse produire. Là, aucun détail, aucune parole qui ne soit en quelque sorte littéralement copiée sur les chroniques et les monuments littéraires du XVIe siècle; et com-

bien cependant, le lecteur ou le spectateur, n'est-il pas plus ému et plus puissamment dominé par la réalité, qu'au milieu de la lecture des écrivains contemporains les plus fidèles dans les récits, et les plus énergiques dans leurs peintures! C'est que Schiller n'est pas seulement un historien fidèle, il est encore un poète, et un poète inspiré, qui vivifie tout ce qu'il touche, et dont le génie fortifié par l'étude du passé, au lieu de créer de purs fantômes d'imagination, anime de son souffle tout un monde enseveli dans les splendides nécropoles de l'histoire. EUG. ASSE.

Saint-Simon considéré comme historien de Louis XIV, par M. CHERUEL, 1 vol. in-8°. Paris, L. Hachette et Ce. 1865.

Tout le monde a lu Saint-Simon. Sans lui on ne connaît pas la cour du grand roi. Seul, il a le talent de faire revivre ces figures de courtisans qui se pressaient à Versailles, et de nous rendre intéressantes les intrigues et les mesquines rivalités qui agitaient des esprits tout préoccupés d'attirer sur eux quelque rayon de la faveur souveraine. Ses propres passions animent tout, et ajoutent encore de la vivacité aux couleurs si étranges et en même temps si vives de son style. Mais la passion voit souvent mal les choses; elle défigure les personnages et travestit les faits, on le sait; et depuis longtemps déjà on a remarqué que la passion qui donne tant d'attrait aux récits de Saint-Simon, avait plus d'une fois altéré la sérénité de ses jugements. Ce qu'il a écrit, ce sont ses impressions. Il ne faut jamais consulter ses Mémoires qu'avec la réserve de la critique, et comme on se laisse facilement persuader par l'éloquence, c'est surtout en lisant Saint-Simon qu'il est nécessaire de s'armer de toute l'impartialité de l'histoire pour résister à la séduction de ses médisances.

M. Cheruel, que ses études ont fait pour ainsi dire le contemporain du grand siècle, qui vit dans la familiarité de Mazarin, qui a publié les *Mémoires de mademoiselle de Montpensier*, le *Journal de Dormesson* et donné de Saint-Simon lui-même l'édition la plus correcte que nous possédions, était assurément, de nos jours, l'écrivain le plus capable de faire la critique exacte des Mémoires de Saint-Simon, et de nous montrer, dans le détail infini de ses récits, le secret de ses faiblesses. Son étude sur Saint-Simon est le correctif et pour ainsi dire le complément des Mémoires.

Saint-Simon n'a jamais joué un grand rôle dans l'Etat, ou, pour parler plus exactement, n'a pensé jouer un rôle qu'à un seul moment trop court, et d'une jouissance trop disputée à son gré, au moment de la régence du duc d'Orléans. C'est ce qui le désespère et ce qui souvent l'a rendu chagrin et mordant. Sous Louis XIV, il rongea son frein, et, mêlé obscurément à la foule des courtisans, il dut se contenter d'observer et de critiquer. Encore critiquait-il tout bas et ne mettait-il que la postérité dans le secret de ses réflexions. C'était dans un cabinet noir, à la lueur d'une bougie, qu'il écrivait ses notes, sans en rien laisser transpirer; car Louis XIV n'eût guère goûté un courtisan qu'il aurait soupçonné de préparer une *histoire secrète* de son règne. Il lui arriva pourtant une fois de faire cabale à la cour. Les princesses se dispensaient de quêter à la chapelle du roi;

les duchesses trouvèrent qu'il était humiliant pour elles de remplir un office que déclinaient les princesses et résolurent de refuser aussi la quête. Saint-Simon fut l'âme de ce petit complot d'étiquette. Mais Louis XIV le sut, fronça le sourcil, et Saint-Simon dut solliciter une audience pour détourner l'orage et faire oublier, à force d'humbles protestations, cette velléité d'innocente opposition : « Je répliquai, écrit-il dans ses Mémoires, toujours regardant le roi fixement, que je le suppliais encore une fois et pour moi et pour tous les ducs, de croire que personne ne lui était plus soumis que nous ni plus persuadés, et moi plus qu'aucun, que nos dignités, émanant de la sienne, et de nos personnes remplies de ses bienfaits, il était, comme roi et comme bienfaiteur de nous tous despotiquement le maître de nos dignités, de les abaisser, de les élever, d'en faire comme d'une chose sienne et absolument dans sa main. » Comme l'orgueilleux duc se faisait petit devant la majesté du grand roi ! Ce n'était pas d'ailleurs fausseté chez lui. Quoiqu'il n'aimât guère Louis XIV, il subissait comme les autres le prestige de cette grandeur qui remplissait alors Versailles et la France ; il s'honorait de tenir la bougie au coucher ; il languissait de tristesse quand il n'avait pas la faveur d'être invité à Marly. La vie d'un courtisan du grand roi, vue à travers nos mœurs à la distance de deux siècles, nous paraît prodigieusement monotone et vide.

Saint-Simon n'écrivit pas ses Mémoires au courant des événements. Il prenait ses notes, esquissait quelques portraits, traçait quelques grandes scènes et n'oubliait pas ses rares conversations avec le grand roi : c'étaient des matériaux qu'il amassait. Pendant la régence, il se mit en rapport avec quelques personnages qui avaient été dans le secret des affaires d'Etat sous Louis XIV, comme le marquis de Torcy, et il les questionna. Vif et pétulant, il causait beaucoup et faisait causer les autres ; il était tout oreille pour écouter, accueillant les commérages de femmes aussi volontiers que les confidences de politiques, et il n'oubliait rien. Sur ses vieux jours, c'était encore un aimable et intarissable conteur. « A quatre-vingts ans, disait le maréchal de Belle-Isle, son esprit était comme à quarante, sa conversation enchanteresse. Il ne vivait plus depuis bien des années que dans sa bibliothèque, ne cessait de lire et n'avait jamais rien oublié. » Il vivait alors loin de la cour, dont il avait été écarté sous le ministère du duc de Bourbon, et il charmait sa solitude par des lectures. Il avait commencé par annoter le *Journal de Dangeau*, en mettant à la marge, tantôt de courtes réflexions, tantôt de longs récits, qui entrèrent ensuite tout d'une pièce dans ses Mémoires; il avait écrit divers morceaux, des dissertations entières, et, sur ses vieux jours, au moment où l'âge l'avertissait de sa fin prochaine, « il recopia, dit M. Cheruel, ses anciens récits tout palpitants de l'émotion du moment, ses portraits saisis sur le vif et ses conversations écrites, lorsque le souvenir en était encore présent à sa mémoire ; il se servit du *Journal de Dangeau* pour établir un ordre chronologique rigoureux. » Ce travail l'occupa probablement pendant les dix dernières années de sa vie. Il le terminait à soixante-dix-sept ans. Il y avait trente-sept ans que Louis XIV était mort. Ces chiffres seuls ne pourraient-ils pas expliquer les erreurs qui se sont glissées dans un

travail de si longue haleine? On se demanderait même volontiers comment, à une si grande distance des événements et avec tant de rancunes et de colères, qui obscurcissaient encore sa vue, il a pu composer cette merveilleuse galerie de portraits, et donner, je ne dirai pas de l'histoire de France, mais de la cour, le tableau le plus vivant et peut-être, à le prendre dans son ensemble, le plus vrai qui ait été tracé par aucun contemporain. Ce qui étonne davantage, c'est qu'il ait conservé jusqu'à sa dernière heure, non-seulement cette lucidité de souvenirs, mais cette intempérance de passion et cette fraîcheur de ressentiments qui le rendent si éloquent. Elles ont produit le chef-d'œuvre dans le genre des *Mémoires*, et les lettres s'en applaudissent; elles ont aussi, dans plus d'un passage, altéré les faits. Le mal n'était pas sans remède; la critique est venue et l'histoire, désormais éclairée par les curieuses recherches de M. Cheruel, est sur ses gardes. E. LEVASSEUR.

Les Ouvriers d'à présent et la nouvelle Economie du travail, par A. AUDIGANNE, in-8°, Paris, Eugène Lacroix.

Une transformation remarquable est en voie de s'accomplir dans l'économie du travail, sous l'impulsion puissante du suffrage universel. La question des travailleurs, la question sociale, ne se pose plus aujourd'hui comme elle se posait il y a quinze ans. L'antagonisme entre les ouvriers et les bourgeois, entre le capital et le travail, a disparu. Les prolétaires ne font plus un appel aveugle à l'intervention de l'Etat; ils ne veulent plus attendre que d'eux-mêmes et de leurs propres efforts l'amélioration de leur sort; c'est vers la liberté que se dirigent toutes leurs aspirations, et, s'ils demandent encore quelque chose à l'Etat, c'est l'instruction seulement qui est l'objet de leurs pétitions : encore pensent-ils généralement que la liberté donnerait à cette question, comme à toutes les autres, la solution la plus satisfaisante. A la faveur de cette transformation, la réconciliation a été scellée entre le socialisme et l'économie politique. Voici comment M. Audiganne expose ces tendances nouvelles des ouvriers et le caractère de la nouvelle économie du travail qui forme le sujet de son livre : « Au désir d'améliorer son sort, qui a été dans tous les temps, à tous les degrés de l'échelle sociale, un énergique mobile de l'activité individuelle, il se mêle aujourd'hui, en ce qui concerne les masses, des signes nouveaux dont tous les regards sont frappés. Les ouvriers s'inquiètent eux-mêmes des moyens d'amélioration; ils s'en inquiètent, c'est-à-dire qu'ils en raisonnent et qu'ils les jugent. Désormais, en cette matière, point d'applications solides et fécondes sans l'adhésion morale, sans l'actif concours de ceux-là mêmes qu'elles intéressent. A lui seul, et en dehors même des progrès accomplis dans la société, ce fait serait de nature à entraîner des suites notables, à nécessiter des transformations sérieuses dans l'économie du travail. Un autre trait non moins significatif vient encore rendre l'impulsion plus irrésistible. Les tendances intimes des ouvriers à l'heure qu'il est, leurs préoccupations les plus vives peuvent se résumer en un seul vœu : s'appartenir. Légitime aspiration, car elle implique, avec

l'idée d'une liberté plus sûre, l'idée d'une plus grande responsabilité. S'appartenir, respecter le droit des autres, et répondre de ses propres actes, sont des termes absolument inséparables. Il reste à savoir à quelles conditions et par quels moyens les ouvriers pourront voir effectivement se réaliser leur désir. Second ordre d'études, qui suppose des conclusions neuves et précises..... La nouvelle économie s'offre à nos yeux comme une conséquence de changements opérés dans les idées et dans les mœurs; ces changements, elle s'efforce de les suivre, sans prétendre à les précéder. Elle est comme portée par le grand courant de la vie contemporaine. Des manifestations de la pensée populaire, elle cherche à dégager les procédés susceptibles de satisfaire à des besoins évidents. Elle a pour règle la justice; pour but, la liberté; pour moyen, le droit commun dans les lois du travail; pour force, l'union volontaire des intérêts. »

Le livre de M. Audiganne est composé de conférences qu'il a eu occasion de faire sur la question du travail. L'auteur constate d'abord le mouvement progressif des idées vers la liberté; puis il expose l'origine, l'aspect et le caractère des nouvelles questions concernant le travail et les ouvriers: la question des coalitions et des grèves, les vœux des ouvriers exprimés par eux-mêmes, leurs programmes, leurs manifestes, leurs écrits individuels, les rapports des délégués à l'exposition de Londres, les associations internationales d'ouvriers. Après cette introduction, le livre se divise en deux parties, consacrées, l'une à l'enseignement professionnel et l'autre aux associations coopératives. Ce sont là les deux grandes manifestations de la nouvelle économie du travail, qui servent à bien préciser son caractère et l'influence qu'elle est appelée à exercer sur l'avenir. « Soit qu'elle s'occupe de l'enfant pour le préparer à son rôle futur, soit qu'elle veuille écarter au-devant de l'adulte toute atteinte à la liberté du travail, tout obstacle au libre et paisible accord des volontés et des intérêts, c'est toujours le même but qu'elle poursuit. Elle veut combattre l'ignorance et la misère, et, en stimulant l'effort individuel, procurer à chacun l'inappréciable bien de l'indépendance.

Ce n'est point un livre de théorie: M. Audiganne nous fait connaître lui-même la méthode qu'il a adoptée. « En face des exigences actuelles, la science ne pourra jamais trop attentivement feuilleter le livre des faits, ni se placer avec trop de soin dans le cercle de la vie réelle. Des solutions pratiques et des notions positives, voilà ce qu'elle doit tâcher de formuler et de répandre. » C'est à ce point de vue de vulgarisation que nous paraît particulièrement remarquable et utile le livre de M. Audiganne; il dissipera bien des préjugés, et initiera bien des gens à un mouvement qui était resté jusqu'ici lettre close pour eux. Tout le monde le lira et le consultera avec fruit, et c'est un des meilleurs jalons pour indiquer la marche du progrès économique. C'est un livre tout d'actualité, comme son titre l'indique; mais, dans dix, dans vingt, dans trente ans, il faudra s'y reporter pour mesurer le chemin parcouru. A. VERMOREL.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Réception de M. Camille Doucet à l'Académie française. — *La divine Odyssée*, par M. Siméon Pécontal — *Donaniel*, par M. Léon Grandet.

L'Académie s'est doucement réveillée cette semaine à la voix de MM. Camille Doucet et Jules Sandeau, ce dernier recevant l'autre. Ces deux honorables écrivains ont loué tour à tour Alfred de Vigny avec la pointe d'hyperbole qui convient quand on embaume définitivement un poète. Les discours qu'ils ont consacrés à sa mémoire sont probablement les derniers qu'on entendra sur l'auteur de *Cinq-Mars*, et il s'écoulera du temps avant qu'on ne s'occupe de lui, à moins que M. Ratisbonne ne s'en mêle. Au reste, MM. Camille Doucet et Jules Sandeau lui ont rendu assez largement justice, pour que M. Ratisbonne lui-même soit satisfait. On a respiré dans tous les journaux l'encens qu'ils ont brûlé l'un après l'autre à son caractère et à son talent, et aussi les parfums naturellement moins forts que M. Jules Sandeau a brûlés à M. Camille Doucet. Ces derniers ont obtenu un succès mérité. M. Sandeau s'était tenu dans la fine et juste mesure, dans cet agréable milieu où l'admiration ne va pas jusqu'à la flatterie. Au demeurant, la séance a été des plus aimables et pour ainsi dire des plus intimes. L'expression consacrée : *une fête de famille*, rend assez bien le caractère particulier qu'a pris cette réunion sous l'influence vraiment académique des deux orateurs qui l'ont animée. L'Académie elle-même semblait parler par leurs bouches, et sa tradition tout entière revivait dans leur langage et dans leurs personnes. M. Jules Sandeau est pourtant un assez récent académicien, et M. Camille Doucet un académicien plus récent encore ; mais quand on a sucé ce lait, quand on a seulement respiré cet air, on n'en revient plus, on est tout de suite un vieil académicien. C'est ce qui fait la force de l'Académie, son autorité s'impose, sa tradition pénètre immédiatement quiconque l'approche ; elle ne rend jamais ce qu'elle s'est une fois annexé, elle s'assimile les plus difficiles conquêtes, à plus forte raison ses acquisitions naturelles. Mais ce n'est pas de l'Académie que nous avons l'intention de parler. Qu'il nous suffise, pour cette fois, d'avoir enregistré sa dernière séance. Elle nous en promet une autre sur laquelle nous insisterons certainement davantage.

Nous voudrions consacrer aujourd'hui notre quinzaine à la poésie, qui toujours nous sollicite, nous attire, et à laquelle nous revenons sans peine, comme si nous y étions involontairement ramené par un secret instinct, par une sourde préférence. Nous voudrions signaler deux épopées, oui, épopées, il n'y a pas d'autres mots pour caractériser des poëmes de longue haleine, des narrations en vers dont le cadre ou les personnages rappellent les anciens récits héroïques, et où le merveilleux joue quelquefois son rôle.

Le premier de ces poëmes est intitulé la *Divine Odyssée*. Son auteur est M. Siméon Pécontal, qui s'est fait, depuis de longues années déjà, par plusieurs volumes de poésie, une légitime réputation. Sans vouloir diminuer en rien la valeur de ses publications précédentes, nous croyons qu'il n'avait pas encore entrepris un travail de cette importance. La *Divine Odyssée*, par sa seule étendue, est déjà une œuvre capitale. C'est évidemment l'œuvre d'une vie tout entière, c'est le livre définitif où l'on met tout ce qu'on a de meilleur en soi, où l'on entasse les idées, les réflexions, les formes recueillies depuis que l'on a commencé à penser et à écrire; c'est le monument où l'on emploie les matériaux de toute une existence. Il est fort possible que M. Siméon Pécontal nous donne encore d'autres poëmes; mais certainement, c'est ici qu'il a voulu laisser son empreinte; c'est ici le temps d'arrêt, la grande étape; c'est ici l'œuvre aimée, caressée, celle que le poète choisit lui-même parmi toutes les autres pour dire: mon œuvre! Celle dont ses amis, dont le public lui-même entendent fort bien qu'il veut parler lorsqu'il s'exprime ainsi; celle qu'il n'a plus besoin de nommer, parce que chacun sait qu'il la préfère.

A ce titre seul, la *Divine Odyssée* de M. Siméon Pécontal aurait droit à l'attention et au respect. On ne traite pas à la légère le plus cher, le plus long travail d'un poète, celui qui lui a coûté le plus d'efforts, et qui a obtenu de lui le plus d'amour. Fût-il médiocre, et ce n'est point ici le cas, un pareil ouvrage mérite au moins des égards, et il y aurait une véritable cruauté à faucher d'un seul coup tant d'illusions. Nous ne serons jamais assez barbare pour en user ainsi, surtout avec les écrivains modestes, qui consument discrètement leur vie à solliciter de la muse quelques rares faveurs qu'elle ne leur accorde point. Nous aurons toujours pour eux une fraternelle indulgence. M. Siméon Pécontal n'en a pas besoin, la *Divine Odyssée* se recommande par de bien autres mérites que son étendue et l'affection de son auteur.

La conception de ce poëme est grande et tout à fait épique. Si l'on n'y rencontre pas le héros ordinaire des épopées, c'est-à-dire un personnage unique sur qui se concentre la lumière et qui la communique aux autres, on y trouve un héros plus intéressant aujourd'hui, dans notre âge peu légendaire, que ne le sont tous les héros de la fable et même tous les héros de l'histoire. Ces derniers même, ne l'oublions pas, sont épuisés en tant que personnages épiques; ils n'ont plus en eux le chimérique nécessaire à la poésie, ils sont trop réduits, trop réels, ils ont perdu la proportion fabuleuse et gigantesque: aussi, fait-on bien de les laisser dans l'histoire qu'ils habitent et qui est leur seul domaine. Notre imagination refuse

positivement de se prêter aux efforts que l'on fait quelquefois pour les en tirer. Le héros qu'a choisi M. Siméon Pécontal est plus grand dans sa multiplicité, plus épique dans son abstraction même que tous ces personnages qui ont un nom propre. C'est celui qui nous touche de plus près aujourd'hui, c'est celui dont nous portons tous en nous les destinées et les espérances, c'est l'humanité, enfin ; c'est l'homme ; c'est l'odyssée, non point divine, mais humaine, qu'il a entreprise depuis l'origine du monde pour atteindre la vérité ; c'est son éternel voyage vers la lumière, c'est sa conquête de l'idéale toison d'or. Cette course vagabonde de l'homme à travers toutes les idées et toutes les erreurs, M. Pécontal la qualifie de divine parce qu'il en croit le but atteint, parce qu'il est convaincu que le voyageur a enfin touché le terme, qui est Dieu lui-même. Ceux qui n'ont pas une confiance égale à la sienne l'appelleront simplement une odyssée *humaine*, c'est-à-dire la route infinie de l'homme au travers des âges. C'est ainsi, dans le fond, que l'a entendu le poète lui-même, car nous assistons beaucoup moins, dans son œuvre, à la possession qu'à la recherche de la vérité, et par combien d'agitations y est acheté le repos final et court qu'il nous montre. Si l'on ne savait à quel point la conviction chrétienne est enracinée en lui, si on ne la sentait présente et vivante (trop vivante même et partiale quelquefois) dans toutes les pages de son œuvre, on serait tenté de croire qu'il n'a indiqué à la fin cette courte station divine que pour faire pendant à la longue marche humaine qu'il nous a décrite auparavant.

Le poëme s'ouvre par des *préludes* où la mer et la terre se font valoir tour à tour avec un certain esprit de rivalité, et célèbrent à l'envi leurs merveilles respectives. Ce morceau est grand et l'un des plus grands que M. Siméon Pécontal ait écrits. L'ampleur et le souffle y sont véritablement épiques. Je ne crois pouvoir mieux faire que d'en détacher les vers suivants :

Je sais, disait la mer, je sais le sens des choses,
Leur principe, leur fin et leurs métamorphoses.
Je suis l'élément pur, le sein universel,
Où l'avenir s'allaite et se tient en réserve ;
Je suis le mucus et le sel,
Ce qui produit, ce qui conserve.
Et l'on m'accuse, avant de pouvoir me juger,
D'éternelle menace et d'éternel danger !
Mais la terre est mon œuvre et je la trouve belle ;
Je l'aime et je ne suis trois fois plus grande qu'elle,
Que pour mieux la servir et mieux la protéger.
Je m'en souviens, avant qu'elle fût ferme et stable,
Lorsqu'à des feux d'enfer Dieu la faisait bouillir,
C'est moi qui l'éteignais pour la rendre habitable,
Et je n'y peux penser encor sans tressaillir.

Oui, moi, la haute mer, je sers ma créature !
Avec quels vifs transports, quel amoureux dessein
Je lui passe mes bras autour de sa ceinture,
Et, pour la féconder, je plonge dans son sein !
Et malgré moi, parfois, si je la terrifie,
Lorsque, jouet des vents, ne me connaissant plus,
J'engloutis sans pitié ce qu'elle me confie,
De mes eaux chaque jour le flux et le reflux

Lui rend plus de trésors que n'en prit ma colère ;
Et mes apaisements, mes amours et es siens
Sont pour elle une source incessante de biens
Plus réels que le mal d'un orage éphémère,
Qui lui-même est un bien, destructeur des fléaux
Que cet autre Océan, l'air, endort dans ses flots.

Je voudrais faire ici, en passant et avant d'aller plus loin, une remarque, une pure observation qui n'est point une critique. C'est que le poète le plus chrétien, et même le plus orthodoxe, est obligé de recourir à ces belles images païennes, les *transports*, *l'amoureux dessein de la mer*, *les bras enlacés autour de la ceinture*, pour peindre l'incessant et mystérieux travail qui s'accomplit dans le sein des éléments. Il est forcé de les emprunter, tant elles sont toujours fraîches et vivantes ; mais, s'il faut le dire, cette obligation trahit notre indigence en même temps que la richesse de la poésie ancienne. On désirerait autre chose, précisément parce que le poète est chrétien et savant ; on est étonné du moins que ces admirables métaphores panthéistes, inventées par Lucrèce et reproduites en Allemagne par tous les panthéistes modernes, reviennent si naturellement sous sa plume. Il faut donc qu'elles soient bien puissantes ! il faut donc qu'il y ait, dans cette idée de vie et d'attraction universelle, qui touche par un côté à la science, et qui réunit, à travers les âges, Epicure et Hégel, quelque chose de bien séduisant et de bien passionné, puisque si le fond n'est pas rigoureusement vrai, l'image demeure exacte et saisissante, puisqu'un écrivain scrupuleusement catholique est réduit à s'en emparer de nouveau, comme d'une ressource d'art et de forme, pour traduire poétiquement d'autres idées et une autre foi.

Je continue à citer l'auto-panégyrique de la mer :

J'ai des jardins de pourpre et d'hyacinthe
Qu'habitent des êtres en fleurs !
Des palais de cristal dont j'allume l'enceinte
D'arcs-en-ciel enflammés des plus vives couleurs.
J'ai des forêts de madrépores,
Des royaumes de polypiers,
Des rocs suant la vie et l'émail par leurs pores,
Des mollusques pouvant respirer par leurs pieds,
Les perles, les rubis, les saphirs, ces étoiles
Que les reines, les rois et les dieux sont jaloux
D'attacher à leur front, de suspendre à leurs voiles,
Ils pavent mes chemins ainsi que des cailloux.

La mer continue longtemps sur ce ton protecteur, menaçant la terre d'un nouveau déluge, vantant son infinie fécondité, rappelant, parmi d'autres détails curieux, que *Paris est bâti d'infusoires,* rappelant surtout sa puissance, et qu'un seul *coup de tête* lui a suffi pour anéantir l'invincible Armada. Cette façon d'écrire soi-même sa propre histoire a peut-être des inconvénients, mais, certainement, la poésie y trouve son compte. Pour faire parler la mer, M. Siméon Pécontal s'est inspiré souvent de sa grande voix. J'ai déjà beaucoup cité dans ces *Préludes*, mais autant là

qu'ailleurs; aussi bien, c'est une des parties de son œuvre où le poète a déployé le plus de vigueur et rencontré le plus de beaux traits. Je détache un morceau qui rappelle immédiatement une page célèbre de M. Michelet et que l'on pourrait intituler : *les Amours des baleines*.

C'est vers le pôle austral, ou vers le pôle nord,
Qu'aujourd'hui leurs amours et leurs sollicitudes
S'en vont chercher la paix des noires solitudes :
Il leur faut, pour s'unir, le silence et la mort.
Ce sont là les témoins, les lugubres ministres,
Les deux consécrateurs de leurs hymens sinistres.
Et que de peine encor, d'alarmes, de tourments,
Le vœu de la nature impose à ces amants !
Leurs amours effraieraient le *dieu qui les allume*,
(Encore des vers païens!)
Et sa mère avec lui rentrerait dans l'écume
D'où je la fis sortir un jour d'émotion,
Si ces divinités, qui n'ont que des sourires,
Pouvaient savoir quels maux les amoureux délires
Coûtent à ces géants de la création.

A les voir s'assaillir d'attaques furibondes,
La gueule ouverte au vent comme pour s'aspirer;
Puis plonger, rebondir, s'éviter, s'attirer,
Se poursuivre en hurlant et fumer sur mes ondes,
On dirait qu'ils sont prêts à s'entre-dévorer,
Et que, pris d'une horrible et formidable envie,
Ils vont se mettre à mort en transmettant la vie.
Pourtant, après des cris d'assaut désespérés
Qui remplissent d'émoi mes froides latitudes,
Après d'ardents efforts, des chocs, des attitudes
Dont le phoque et l'ours blanc au loin sont effarés;
Après avoir vingt fois, sur les flots, sur les glaces,
Dressé dans la stupeur leurs gigantesques masses,
Soutenus l'un par l'autre et pareils à des tours
Qui voudraient s'embrasser avec des bras trop courts,
Ils s'unissent enfin et mes vagues émues
Font monter leur triomphe écumant jusqu'aux nues.

Je vois bien le reproche que l'on peut adresser à cette poésie; elle ressemble à du bon Thomas, ou, si l'on veut, à du bon Lemierre, à du bon Esménard. C'est le même mélange de paganisme convenu avec la demi-précision scientifique qui date du siècle dernier, c'est le même effort du langage pour demeurer suffisamment poétique, en devenant à peu près exact. La théorie est fâcheuse; mais elle prête aux vers heureux; on en a fait qui sont restés proverbes. Ce qui est bien certain, c'est que les *Amours des baleines* sont un morceau fort remarquable, et qu'on n voit pas trop comment un poète pourrait s'en tirer avec plus de succès à moins de n'en pas parler du tout. Voici un dernier tableau d'une couleur plus douce :

Oh! que j'aime à sentir palpiter sur mon dos
Ces vaisseaux à trois ponts qui lancent des bordées
A mettre en feu l'écume et la nue en ondées;
Et qu'ils me font bondir sous leurs légers fardeaux,

Quand leurs tritons debout sur le gaillard d'arrière,
Sonnent, la conque au vent, une marche guerrière.

J'aime aussi le refrain plaintif des matelots
Lorsqu'au son cadencé de leur voix rude et tendre,
La proue en écumant fait bruire les flots,
Et que mes grands dauphins accourent pour l'entendre.
Que de secrets d'amour, que d'aveux, de sanglots
N'ai-je pas recueillis, soit qu'à travers la hune
Le vent me les apporte en y mêlant les siens,
Ou que j'aille moi-même, aux lueurs de la lune,
Suivant le gondolier de lagune en lagune,
Ecouter ces accents plus profonds que les miens,
Ces accents inspirés que Dieu souffle au poète,
Et qu'éternellement mon écho lui répète.

Ce n'est plus de l'Esménard, ceci ; c'est de bonne, et vraie, et simple poésie, *sauf les tritons ;* mais en ce qui nous regarde, nous sommes de l'avis de Boileau, nous ne répudions pas complétement ce genre de *grâces*, ou du moins nous en prenons fort aisément notre parti.

Lorsque la mer a fini de parler et que la terre lui a répondu, M. Pécontal invoque la muse Thebel (Thebel est un mot hébreu qui veut dire : univers, et qui répond par conséquent au mot grec cosmos). La muse Thebel conduit le poète chez tous les peuples de la terre, et lui retrace à grands traits l'histoire et le caractère de chacun d'eux. Les Anglais sont les moins bien traités. Thebel, plus française qu'on ne le croirait, leur mesure l'éloge avec une parcimonie incroyable, et les vers qu'elle emploie sont aussi petits que ses louanges. Elle se réserve pour les Grecs, à qui elle consacre deux de ses chants ; pour les Turcs, qui lui fournissent l'occasion de peindre brillamment la civilisation arabe ; pour l'Italie, mère des arts, nourrice de la religion catholique ; pour la Russie, d'où la barbarie nous menace aujourd'hui, comme aux premiers temps de ses invasions européennes ; pour l'Allemagne et ses philosophes, pour la Scandinavie, pour la France, pour l'Orient, pour le grand archipel indien, pour l'Amérique, pour l'Australie et pour la Chine. Elle ne s'en tient pas là ; elle enseigne à son poète la genèse des mondes, l'origine des religions, Bouddha, Mahomet, Brahma, Platon, elle l'entraîne, d'une course vertigineuse, à travers toutes les idées et tous les embryons d'idées qu'a imaginés la philosophie universelle, jusqu'à la sphère de vérité, et jusqu'à Dieu lui-même, c'est-à-dire jusqu'au Dieu des chrétiens.

Nous n'avons pas à la suivre dans ce long pèlerinage. Nous avons seulement voulu indiquer la conception de ce vaste poëme, et la continuelle élévation de pensée qu'il réclame.

Quand bien même un poète ne se maintiendrait pas toujours à ces hauteurs, quand bien même la parole manquerait parfois à ses lèvres frémissantes, il lui suffit d'avoir tenté l'abîme, de s'être élancé dans l'espace et d'y avoir poussé quelques beaux cris pour avoir droit à toute notre estime, ou plutôt à notre admiration la plus sincère. Ceux-là sont rares, qui ont encore aujourd'hui le courage d'aborder les grandes idées, et surtout la grande poésie, de s'occuper en vers des destinées et de la fin de l'homme,

de philosopher dans ce divin langage qu'on ne lit plus. M. Siméon Pécontal a eu ce courage ; il a eu la persévérance de mener jusqu'au bout un de ces poëmes cosmogoniques où se plaisaient la pensée et l'imagination des premiers sages. Il a fait une *Théogonie* comme Hésiode, une *Genèse* comme Ballanche, un *Hermès* comme André Chénier, un *Cosmos* comme Humboldt. Il a pris le monde à son origine et l'a conduit jusqu'à la fin que la religion chrétienne lui promet ; il a parcouru toutes ses phases, il a retracé toute son histoire, c'est là un travail méritoire, c'est là une œuvre.

Les passages que nous avons cités prouvent que le poète n'était pas inférieur à son entreprise. Les amateurs de poésie dityrambique pourront lui reprocher une certaine rigidité de forme, une netteté dont l'ode ne s'accommode point toujours, un penchant déterminé à sacrifier aux exigences de la précision les grâces et les ornements poétiques, un certain goût de l'expression technique et franche, telle que la prose la réclamerait pour son usage, un parti pris enfin de discrétion, de simplicité, de modération dans l'emploi des formes et des mouvements de l'épopée. M. Pécontal fuit la déclamation comme la peste, il réprouve évidemment ces apostrophes oratoires, ces transports factices, cette passion artificielle qui tient lieu de chaleur à quelques Pindares. Chez lui, l'inspiration est continue, mais sobre ; on voit qu'elle ne veut pas seulement toucher, mais convaincre, et c'est évidemment pour cela que la *Divine Odyssée* conserve, par la volonté même de son auteur, une allure un peu didactique qui lui donne un grand relief de précision et de conviction. Le sang-froid, même chez un poète, indique la pleine possession de son sujet et de soi-même. C'est la suprême qualité de Gœthe et de tous les vrais *olympiens*.

L'autre poëme, sur lequel je désirerais appeler l'attention des lecteurs de la *Revue*, est intitulé *Donaniel*, et signé Léon Grandet. Ce serait une œuvre bien remarquable si c'était une œuvre originale. L'intérêt, le souffle, la couleur, la passion, rien n'y manque de ce qui caractérise un beau travail. Malheureusement, soit par un parti pris de l'auteur, soit par un penchant involontaire et une fatalité d'imitation dont il n'a pas été le maître, *Donaniel* ressemble d'un bout à l'autre aux poëmes d'Alfred de Musset. La copie touche au pastiche. Même sujet, même héros, mêmes épisodes, même *désespérance*, même affectation d'immoralité, même fierté aussi, même grâce, même incohérence de pensée et de peinture, même chaleur, même style, le tout abaissé d'un degré. Jamais on n'a approché de si près le poète de *Rolla*. Donaniel est un jeune Espagnol, un chérubin qui a en lui l'étoffe d'un don Juan (vous connaissez ce type). Trompé une première fois par l'amour, il se jette dans la débauche, il s'y plonge et s'y perd jusqu'au jour où il rencontre une jeune fille appelée Fleurette. Il essaye de ressaisir la vie à la robe virginale de cette enfant ; mais, comme pour tous les personnages de Musset, il est trop tard ; le dégoût est vainqueur en lui de tous les sentiments humains. Il abandonne Fleurette après l'avoir séduite, et il retourne à sa chère débauche, pendant que la pauvrette expire en silence dans le coin où il l'a laissée.

C'est bien du Musset, mais l'imitation des idées n'est rien sans l'imita-

tion du style. Or, voici que Fleurette et Donaniel vont se rencontrer à l'église. Vous croyez peut-être que le poète s'occupe d'eux? Point, il s'occupe du prêtre, qui est à l'autel, et lui adresse une de ces fougueuses apostrophes que Musset avait déjà empruntées à Byron :

Va, prêtre, nous lisons derrière ton front pâle ;
Va, l'amour est plus fort! C'est en vain que tes yeux
Se baissent vers la terre, en vain que ta sandale
Fatigue le silence et l'écho des saints lieux!
Va, ta prière est vaine, elle quitte ta lèvre ;
Ton Dieu te trouve faible et ne veut pas de toi!
Tes regards sont brûlants et pleins d'impure fièvre,
Et sous la sainte nef, ton cœur frémit d'effroi!
Va, tes jeûnes cruels, ton cilice et ta haire
Sont de faibles remparts aux désirs renaissants.
. . . .

Oh! trois fois insensé celui qui pouvait croire
Que la nature allait pour lui se transformer
Et qu'elle allait souscrire à son vœu dérisoire
Quand elle l'entendait ainsi la blasphémer!
N'est-ce pas la nature, oh! dis, n'est-ce pas elle
Qui fait, au vent du soir, les plantes se pâmer,
Et qui dit à la fleur, à l'homme, à l'hirondelle,
Qu'il est temps de s'unir et qu'il est temps d'aimer?
Eh! que lui fait le culte où ta ferveur s'adresse,
Elle que rien n'arrête en ses pas de géant,
Crois-tu pas qu'elle va pour ta folle promesse
Changer ses sages lois et rouvrir le néant?
Il lui faut des enfants avec des fleurs nouvelles,
Car des fleurs, des enfants, il en meurt chaque jour.
Aussi quand mai revient avec ses nuits si belles,
D'espoir et de baisers les vents chargent leurs ailes;
Puis ils rasent la terre en secouant l'amour!

Est-ce du Musset? Est-ce du Grandet? Ce débordement de sensualité appartient-il à l'auteur de *Donaniel* ou à l'auteur de *Rolla?* C'est à peine si la pâleur relative de quelques traits, et l'éclat un peu affaibli de l'image permettent de distinguer entre l'élève et le maître. Or, la ressemblance est partout aussi frappante. La séduction et l'abandon de Fleurette, le retour de Donaniel à ses amis, la scène de jeu et le duel au cabaret avec Raoul, l'orgie avec Isabelle, et surtout le sommeil final dans un cimetière, où il s'endort alourdi par le vin, et où il se réveille couché sur la tombe de Fleurette, autant d'idées, autant de tableaux qui sont du Musset tout pur.

C'est pourquoi nous dirons à M. Grandet ce qu'il nous arriva de dire un jour au prodigieux contre-bassiste Bottesini : « Quand on peut manier ainsi un instrument pareil, pourquoi ne pas appliquer ses dons à jouer d'un instrument plus agréable, par exemple du violoncelle ou du violon? » Et quand on est capable de réussir à ce point dans l'imitation, quand on est doué pour copier jusqu'à la perfection d'aussi grands modèles, pourquoi ne pas tenter d'être original? Quand on peut faire d'aussi bon Musset, pourquoi n'essayerait-on pas de faire tout simplement du Grandet?

A. CLAVEAU.

REVUE MUSICALE

Notre Grand-Opéra se conduit avec une prudence exemplaire : après l'enfantement d'un ouvrage immense, tel qu'on n'en reverra pas de sitôt, il s'en délasse par des travaux légers et faciles, ressemblant plus à des jeux qu'à des travaux. Ainsi, deux jours avant que ne finît l'autre année, il nous a donné le *Roi d'Yvetot*, ballet pantomime en un acte. Quel petit cadre pour une majesté si haute ! et pourtant le ballet se présentait à nous sous le plus noble patronage. M. le duc de Massa, qui s'est déjà fait connaître comme compositeur à l'Opéra-Comique et dans la salle du Conservatoire, en avait signé le programme conjointement avec M. Petipa, le danseur chorégraphe, et l'on disait à qui voulait l'entendre qu'un diplomate étranger, portant un nom des plus illustres, s'était associé pour la musique avec M. Labarre. Que de choses dans un petit ballet, qu'il eût été si aisé de faire plus long et plus large ! Mais on ne devine pas pourquoi les auteurs ont cru devoir n'emprunter à la chanson de Béranger qu'un titre, une enseigne, et ne tenir du reste aucun compte de l'histoire, des mœurs, ni du caractère de son roi. Ce qui a paru le plus étrange à tout le monde, c'est qu'ils aient fait de leur *Roi d'Yvetot*, un monarque électif, dont la nomination s'opère avec des bulletins, ni plus ni moins que celle d'un membre du Corps législatif ou d'un conseil général. Et pour combien de temps le nomme-t-on ? Pour un jour seulement ! En vérité, ce n'est pas la peine. Que peut faire un roi d'un règne si court ? Se promener sur un âne d'un bout à l'autre de son royaume, et c'est aussi à quoi se borne Gros-Guillaume, l'aubergiste, qui ensuite n'a rien de plus pressé que d'abdiquer au profit de maître Crochu, le tabellion, son ci-devant concurrent sur les *hustings* de la monarchie éphémère.

On comprend bien que tout ceci n'est pas le ballet, lequel ne commence réellement qu'à l'irruption d'un escadron de hussards, orné d'un colonel, d'un capitaine, d'un brigadier et de deux trompettes dans le paisible et innocent royaume. Tandis que le roi se promène, suivi de toute la population masculine, MM. les hussards se mettent en devoir de vérifier s'il n'y a pas, comme on le leur a dit, de jolies femmes dans la ville. Le colonel fait sonner la trompette, et une certaine quantité de têtes charmantes, coiffées du classique bonnet de coton, apparaissent à toutes les fenêtres ; c'est alors que les galantes escarmouches s'engagent et se succèdent avec plus ou moins de vivacité et de gaieté. Mais nous le demandons bien humblement, qu'est-ce que le *Roi d'Yvetot* et un escadron de hussards avaient ensemble de commun ? A son retour, le souverain voit toutes les femmes se défendant la fourche en main : c'est une manœuvre que le colonel des hussards leur a conseillée pour sauver, sinon l'honneur, du moins l'apparence.

Quelques semaines après cet infiniment petit ballet, dont le principal

mérite est d'offrir une assez riche collection de gracieuses ballerines, les unes en costume villageois, les autres en brillant uniforme, est venue la reprise du *Dieu et la Bayadère*, l'un des meilleurs produits de l'association si heureuse et si féconde de MM. Scribe et Auber. Le *Dieu et la Bayadère*, représenté le 13 octobre 1831, était leur second opéra composé pour une danseuse. Mlle Noblet leur avait inspiré le principal rôle de la *Muette de Portici*; c'est pour Mlle Taglioni qu'ils conçurent celui de Zoloé, la bayadère; mais quelle distance de Mlle Noblet à Mlle Taglioni! pour tous ceux qui l'ont connue, cette dernière était l'idéal de la danse et de la pantomime; c'était le suprême degré de la nature et de l'art, ce qu'on appelle en un mot le génie; aussi nous avons eu beaucoup d'artistes, qui ont obtenu de grands succès dans le rôle de Fenella : nous n'en citerions pas une, qui ait égalé Mlle Taglioni dans celui de Zoloé. Sa danse avait quelque chose de si naturel, de si gracieux, elle parlait si éloquemment du regard, du geste et de toute la physionomie, que sous ce rapport nous ne saurions la comparer à nulle autre qu'à Mlle Mars, sa contemporaine et son modèle. Il y a, surtout au second acte du *Dieu et la Bayadère*, une scène de jalousie, de dépit, dans laquelle la douloureuse expression de son regard attendrissait jusqu'aux larmes, tant on souffrait de voir la nouvelle *courtisane amoureuse*, outragée, méconnue par le Dieu, qui la soumettait aux plus rudes épreuves. Et voilà précisément ce qui rendait si difficile une reprise de l'opéra-ballet auquel demeure attaché un souvenir impérissable.

Mlle Salvioni, qui a débuté chez nous en remplaçant Mlle Boschetti dans la *Maschera*, est, sans aucun doute, une belle et vigoureuse artiste, trop vigoureuse peut-être pour intéresser, pour émouvoir, comme le rôle de la faible et pauvre Zoloé demande qu'on intéresse et qu'on émeuve. Elle a des pointes d'une vigueur étonnante et des renversements de corps presque effrayants, mais elle n'a pas ce que l'étude ne peut donner, la délicatesse, la finesse, le charme, et, sans le charme, que signifie le rôle de Zoloé?

Comme tout change avec le temps! Lorsqu'on a joué *le Dieu et la Bayadère*, les premiers artistes du chant ne dédaignaient pas de figurer comme satellites d'une danseuse. Levasseur, Adolphe Nourrit, Mme Cinti-Damoreau remplissaient les rôles du grand-juge Olifour, de Brama voyageant incognito, de Ninka, bayadère musicienne. Où trouver l'équivalent d'Adolphe Nourrit et de Mme Damoreau? C'est tellement la chose impossible, qu'on leur a donné pour successeurs M. Warot et Mlle Hamackers. Alors, pourquoi une reprise qui manque, dans le chant comme dans la danse, des éléments indispensables au succès? M. Obin est le seul qui, dans le rôle d'Olifour, reproduise très bien les traditions de M. Levasseur, qui fut son maître, mais dont la voix, plus grave, avait aussi plus de mordant.

La partition du *Dieu et la Bayadère* s'est toujours maintenue au premier rang des œuvres de son illustre auteur. Quelques aristarques ont affirmé qu'elle avait vieilli; nous pourrions l'accorder sans rien ôter à son mérite, mais, franchement, nous cherchons en quoi le temps y a marqué

sa trace, et, sauf quelques imitations rossiniennes, qu'un compositeur tel que M. Auber ne se permettrait plus aujourd'hui, nous ne voyons pas ce qu'il y aurait à effacer comme trop banal ou trop arriéré dans ces mélodies si vives, si élégamment rhythmées, dans ces harmonies si fines, si colorées, et qui nous transportent dans l'Inde, comme la musique de *la Muette* nous ouvre les perspectives de Naples et du Vésuve, comme *le Domino noir* nous conduit en Espagne. On peut hésiter entre la partition du *Dieu et la Bayadère* et celle du *Philtre*, qui fut donné un an après, jour pour jour; mais, ce qu'il y a de certain, c'est que les deux œuvres du compositeur français sont les seules qui, avec *le Comte Ory*, du grand maître italien, aient survécu à une innombrable quantité d'essais du même genre tentés dans l'espace de cinquante à soixante ans. De tous ces petits opéras, il n'y a que *le Rossignol* dont on ait gardé la mémoire, et cet avantage, il le devait bien moins au génie créateur de Lebrun qu'à la flûte enchantée de Tulou.

Maintenant, que nous prépare-t-on au Grand-Opéra? La même chose qu'au Théâtre-Italien et au Théâtre-Lyrique impérial, où l'on monte également le *Don Juan* de Mozart. Ne dirait-on pas qu'il y a défi, gageure, et d'où vient que trois théâtres aient été amenés à dire en même temps, comme lord Byron, *I want a hero*; j'ai besoin d'un héros, et je vais reprendre celui que tout le monde connaît, mais qui n'en est pas moins aimé, moins jeune parce qu'il est immortel. Qui sait? Peut-être la concurrence et le plaisir de comparer les diverses interprétations et mises en scène augmenteront encore l'attrait du chef-d'œuvre.

Le Théâtre-Italien nous avait promis, dans son programme, une *Leonora* de M. Mercadante, et il a tenu sa promesse; mais, hélas! *Leonora* n'a fait que passer comme une ombre, et pourtant elle avait pour interprètes MM. Fraschini, Delle Sedie, Scalese, Agnesi et Mlle Vitali, qui devait se transfigurer dans le rôle principal. Et pourtant la musique est l'œuvre d'un des maîtres les plus renommés de l'Italie, d'un artiste accompli dans son art, et qui compte ses années par les succès! Il est vrai que ces succès n'ont guères dépassé les Alpes, et que Paris l'a plus admiré sur parole qu'en écoutant ses productions. Appelé à écrire une partition pour nous, dans le même temps que Bellini et Donizetti, il n'obtint que la troisième place dans ce concours, où *les Puritains* emportèrent la palme de haute lutte : ses *Briganti* baissèrent pavillon, même devant *Marino Faliero*, lequel n'était pas un chef-d'œuvre. Mais la fibre de Donizetti répondait bien plus à la nôtre que celle de Mercadante, musicien avant tout consciencieux, correct, sachant de l'art et du métier plus que personne, mais à qui manquait trop souvent l'étincelle sans laquelle les plus beaux ouvrages demeurent froids et n'engendrent que l'ennui.

Tel est l'unique tort reproché presque universellement à cette pauvre *Leonora*, dont le libretto, d'ailleurs, ne servait nullement la musique; c'était une conception allemande, inspirée à un auteur dramatique, Carl de Holtei, par la fameuse ballade de Burger, *Les morts vont vite!* et une autre ballade du même poète. L'opéra italien, représenté en 1844 à Naples, au petit Teatro-Nuovo, avait soulevé l'enthousiasme, et, sur toutes les

autres scènes du pays, il avait rencontré la même faveur. Paris ne l'a reçu qu'avec une froideur extrême, et, au bout de quelques soirées, *Leonora* est tombée dans l'oubli. Nous serions surpris que les artistes, même y compris Mlle Vitali, eussent réclamé contre sa disparition du répertoire. Mieux vaut, pour la jeune et brillante cantatrice, une représentation de *Crispino* ou de *Bucefalo*, où elle n'a qu'à paraître et à chanter pour être applaudie, que celle d'un opéra somnolent, où son rôle a plus d'élévation et d'importance. Tout récemment, elle a repris, dans *Rigoletto*, le rôle de Gilda, qui lui avait servi pour son début ; elle y a prouvé qu'elle pourra, quand elle le voudra, devenir cantatrice passionnée, dramatique.

La rentrée de Mlle Adelina Patti, qui a reparu dans *Linda di Chamounix*, a produit son effet ordinaire ou plutôt extraordinaire. La salle Ventadour s'est à l'instant même repeuplée de toilettes et de diamants ; l'enthousiasme a même dépassé les proportions connues : une avalanche de fleurs a roulé sur la scène. Ce retour d'une artiste si chèrement payée et qui ne doit gagner guère moins de cent mille francs dans ses trois mois, a ranimé toutes les discussions sur le prix exorbitant que coûtent aujourd'hui les artistes. Où cela s'arrêtera-t-il ? Quand cela finira-t-il ? Mon Dieu, la réponse à ces questions nous paraît bien simple, et c'est aux artistes que nous l'empruntons. « Pourquoi, disent-ils, n'accepterions-nous pas ce qu'on nous offre, car nous n'avons pas la peine de le demander ? Si les théâtres nous payent cher, c'est que sans doute ils peuvent nous payer. » Nous trouvons cela parfaitement logique. Eh bien ! tout finira le jour où la limite du possible sera franchie. De braves directeurs, livrés à leurs propres forces, exploitant, comme on dit, à leurs risques et périls, iront même un peu plus loin, soutenus par l'espoir, l'illusion, se fiant à des hasards imprévus, à des martingales fallacieuses ; mais enfin viendra l'heure où il faudra compter et renoncer à des spéculations impossibles. Après tout, qu'importe aux artistes ? N'auront-ils pas toujours pour refuge et pour asile ces théâtres richement subventionnés, soit par l'Etat, soit par de hauts seigneurs ayant la faculté de puiser dans des caisses inépuisables ? Quand l'impératrice de Russie, la grande Catherine, trouvait scandaleux que la Gabrielli coûtât plus cher que ses feld-maréchaux, que répondait l'artiste ? « Faites chanter vos feld-maréchaux. » Nous ne connaissons pas de réplique plus décisive ni plus nette. Sachons donc nous passer d'Opéra et de chanteurs, ou fermons l'oreille à ces indignations, à ces colères. Comme il n'y aura jamais de maximum applicable aux traitements d'artistes, laissons ceux-ci débattre leurs intérêts et faire leur fortune comme ils l'entendent, et souhaitons-leur seulement, après l'avoir acquise, de savoir la conserver.

La cantate qui, cette année, a obtenu le grand prix de Rome, au jugement d'un jury spécial, et dont l'auteur est M. Lenepveu, élève de M. Ambroise Thomas, a été exécutée publiquement dans la grande salle du Conservatoire, complétement restaurée et remise à neuf avec beaucoup d'élégance et de goût. L'œuvre du jeune musicien avait pour interprètes M. Capoul et Mlle Rose, de l'Opéra-Comique, et M. Petit, du Théâtre-Lyrique. L'auteur des paroles, M. Camille Dulocle, avait pris pour sujet : *Renaud dans les jardins d'Armide*, et sa tâche consistait à résumer

en quelques scènes les deux derniers actes du poëme de Quinault. Tout a reçu le meilleur accueil, paroles et musique. L'orchestre, composé du personnel de la Société des concerts, sous la direction de M. Georges Hainl, avait commencé par exécuter une fort jolie ouverture de M. Dubois, lauréat plus ancien que M. Lenepveu, et qui donne, ainsi que lui, beaucoup d'espérances. Dieu sait ce qu'il en adviendra : quoi de plus obscur à débrouiller que l'horoscope d'un jeune musicien?

Cela est si vrai, que le Ministère des beaux-arts a pensé qu'il serait à propos d'instituer une seconde épreuve, destinée à contrôler la première, et à ouvrir décidément le théâtre à celui qui en serait jugé le plus digne. Cette seconde épreuve a eu lieu l'année dernière entre plusieurs lauréats de date plus ou moins ancienne. M. Barthe, dont la couronne ne comptait pas moins de dix ans, a été l'heureux vainqueur, et la *Fiancée d'Abydos*, dont il avait écrit la musique sur un libretto de M. Adenis, a eu l'honneur d'être représentée au Théâtre-Lyrique impérial; Mme Carvalho en a chanté le rôle principal. Le succès a été des plus honorables, sinon des plus productifs, mais à qui la faute? A l'auteur ou au compositeur. L'essentiel est que le premier jugement porté il y a dix ans par l'Académie des beaux-arts sur M. Barthe ait été pleinement confirmé. Voilà le digne lauréat investi à nouveau de ses titres et prérogatives; le voilà reconnu comme excellent musicien, compositeur habile. C'est à lui maintenant de se pourvoir devant qui de droit, et de continuer une carrière si avantageusement commencée. On le dit très modeste, et ce n'est pas un petit inconvénient pour réussir au théâtre; c'est pour cela peut-être que déjà il avait attendu dix ans, mais à présent, il faut se décider : dix ans encore, ce serait trop, et l'Académie des beaux-arts ni le ministère n'y peuvent plus rien.

Peu de jours avant la *Fiancée d'Abydos*, la *Marta* de M. de Flotow, cet opéra qui plaît et réussit partout, s'était produite au Théâtre-Lyrique, et cette musique essentiellement cosmopolite n'y avait pas manqué son effet. Au Théâtre-Italien, nous avions entendu le rôle de Marta chanté par plusieurs artistes, et même par Mlle Patti, que nous trouvions charmante. Il faut avouer pourtant que Mlle Nilsson nous y a semblé supérieure, et qu'elle y met une teinte ravissante de mélancolie et de tendresse, dont le prestige est irrésistible et qui marque bien le rôle à son cachet. Les recettes que fait faire *Marta* égalent jusqu'à présent celles de *la Flûte enchantée*, le pactole de la dernière saison.

Nous avons dit que le Théâtre-Lyrique se disposait à jouer *Don Juan*; mais il ne s'en tiendra pas à Mozart; il remontera jusqu'à Gluck; il nous donnera son *Armide*, que l'on redemandait à notre Grand-Opéra depuis si longtemps. Mme Charton-Demeur est engagée pour le rôle de l'enchanteresse, et c'est M. Berlioz qui dirigera les études de la partition.

Une bonne fortune bien rare est échue au théâtre de l'Opéra-Comique, bonne fortune toujours recherchée, toujours convoitée, mais qui, les trois quarts du temps, échappe lorsqu'on se flatte de la saisir. Aux théâtres qui jouent tous les jours la même pièce, il suffit d'un beau et bon succès pour emplir leur caisse pendant trois mois et plus; aux théâtres chan-

tants, où les artistes se reposent forcément de deux jours l'un, il faut deux succès, marchant de conserve, pouvant *s'entr'aider*, sans pouvoir *s'entre-nuire*, et voilà bien ce qu'on a le plus de peine à rencontrer dans la région théâtrale ; on cite les années où le phénomène s'est produit, comme on cite l'année de la comète. Par exemple, à l'Opéra-Comique, tout le monde vous parlera du millésime pendant lequel naquirent et fleurirent à la fois *le Postillon de Lonjumeau* et *l'Ambassadrice*; mais, depuis ce temps, que d'efforts pour retrouver la même combinaison ! Est-ce à force d'art, ou par un hasard heureux, qu'on a le plus de chance d'y parvenir? Nous ne savons; mais ce qu'il y a de vraiment sûr et positif, c'est que la bienheureuse combinaison vient de se réaliser, et qu'à cette heure l'Opéra-Comique est en pleine possession du rêve de ses nuits, du travail de ses jours. Il a ses deux succès, ses deux ouvrages applaudis, attirant la foule, et il n'était guère possible de les souhaiter plus différents de genre, de physionomie, l'un plus réjouissant, plus gai, plus comique ni plus comiquement joué; l'autre, plus sérieux, plus attachant, rempli de passions plus fortes, côtoyant la tragédie de plus près et soutenu par des artistes mieux en rapport avec le pathétique des situations.

Le premier de ces ouvrages, intitulé : *le Voyage en Chine*, et représenté à la fin de décembre dernier, a pour auteurs MM. Labiche et Delacour, pour compositeur M. Bazin. Il faudrait fouiller dans le répertoire ancien et moderne pour trouver quelque chose d'analogue à cette œuvre essentiellement plaisante, et qui se joue en costumes bourgeois. Qui ne sait l'aversion instinctive de l'Opéra-Comique pour le costume de nos jours, habit noir et paletot gris mêlé? Comment voulez-vous qu'on chante en pareil vêtement, dont pourtant Boïeldieu, Dalayrac et Nicolo n'ont pas eu trop à se plaindre? M. Bazin, qui n'est pas encore de leur taille, ne s'en plaindra pas non plus; il a eu le bon sens de choisir un ouvrage qui convînt au public, et il ne s'est pas trompé dans son choix. Ensuite, il a pris son parti en brave; il a taillé sa partition sur des proportions modestes; il l'a forcée à se contenir, à se modérer, de façon à n'être jamais taxée d'indiscrétion, d'exagération, de prétention. Et c'est ainsi qu'il a écrit une partition assez spirituelle pour se laisser accuser parfois d'être inférieure à la pièce; elle le serait bien autrement si elle l'empêchait de marcher, si elle se permettait de l'entraver, de la refroidir.

Ce sont deux excellents ressorts de comédie, deux éternels sujets de rire, que la peur et l'entêtement. C'est le dernier, dont MM. Labiche et Delacour ont fait le pivot de leur pièce, où nous voyons deux Bretons lutter d'obstination natale. L'honnête Pompéry, qui a gagné quarante bonnes mille livres de rentes dans le commerce des cachemires, a deux filles à marier; mais il se ferait couper en quatre plutôt que de marier la cadette avant l'aînée, et il se laisserait transporter par delà les latitudes les plus reculées plutôt que de consentir à l'union de l'aînée avec celui qu'elle aime, Henry de Kernoysan, lieutenant de vaisseau. Vous expliquer pourquoi M. Pompéry s'y refuse, pourquoi et comment il persiste dans ses refus, même quand il a lieu de se croire, bien malgré lui, en route pour la Chine, et condamné pour révolte maritime à être pendu haut et court, ce

serait raconter la pièce entière, et nous n'en avons ni la volonté ni le temps.

Il nous suffira d'affirmer que les trois actes du *Voyage en Chine* sont remplis sans interruption de scènes si spirituellement originales et parsemés de personnages si bouffons, si exhilarants, que le rire franc et de bon aloi n'y connaît pas de trêve. Les artistes y sont tous excellents et aussi amusants que leurs rôles : MM. Couderc, Montaubry, Sainte-Foy, Prilleux, Ponchard, s'entendent à merveille avec Mmes Cico, Révilly et Gontié pour prouver que les précieuses traditions de vieille et joyeuse comédie ne sont pas perdues à l'Opéra-Comique.

La partition de M. Bazin, toujours bien adaptée à la scène, bien appropriée à la situation, contient plusieurs motifs des plus heureux. C'est de la musique toujours très bien faite, et de temps en temps ayant une valeur qui lui appartient en propre, indépendamment de celle du texte qui l'a inspirée, ajoutant beaucoup à son charme et à sa gaieté.

Fior d'Aliza, le second des deux ouvrages, c'est tout autre chose : d'abord c'est un drame en quatre actes et sept tableaux, tiré d'un roman de M. de Lamartine, ayant pour auteurs MM. Michel Carré et Hippolyte Lucas, et M. Victor Massé pour compositeur. La pièce est du ton le plus sérieux et même triste, quoique le dénouement soit heureux. *Fior d'Aliza*, tous nos lecteurs le savent comme nous, est une jeune fille qui sauve son amant, condamné à mort pour avoir tué un capitaine de sbires qui, épris d'amour pour elle, voulait l'enlever. La pièce a le défaut de tous les drames taillés en plein drap dans les livres : c'est une suite de scènes plutôt qu'une pièce ; ce sont des fragments juxtaposés plutôt que des actes liés entre eux par un fil bien attaché, bien fort. Là, nous voyons passer des souvenirs de *Fidelio*, du *Déserteur*, de *Richard Cœur-de-Lion*, de la *Prison d'Edimbourg* ; ici, nous entendons un écho du *Trovatore*, des *Huguenots*, de *Mireille*. Tout cela n'empêche pas qu'un intérêt très vif ne s'attache à tous les pas des personnages, à toutes les péripéties de l'action. Dès que la vie d'un homme est en question, et qu'une jeune fille, qui mourrait de sa mort, brave les fatigues et les dangers pour s'approcher de lui, pour s'en faire entendre, pour attendrir ses geôliers, on ne saurait douter que les cœurs ne palpitent, que la curiosité, l'inquiétude ne tiennent toute une salle en éveil et ne garantissent un succès. Dans la prison même de son bien-aimé, Fior d'Aliza trouve une auxiliaire d'espèce un peu équivoque, une folle qui a grandi dans ce lieu sombre, et qui s'en va chantant :

Ma mère était bohémienne
Et mon père était bandit.

Piccinina est-elle bien réellement folle ? Ses moments lucides ne sont-ils pas un peu trop fréquents et trop complets ? Ne contribue-t-elle pas trop facilement et trop vite à l'évasion du prisonnier, dont elle doit être jalouse ?

Sur ce canevas très accidenté, très riche en contrastes, quoiqu'un peu trop sévère, M. Victor Massé, le musicien à qui nous devons *Galatée*, les

Noces de Jeannette, la *Reine Topaze*, a écrit une partition qui ne ressemble nullement à ses œuvres précédentes. Son ouverture est un rendez-vous de motifs que l'on retrouve plus tard, notamment une saltarelle qui se chante au troisième acte, et qui produit un effet merveilleux, surtout par la vigueur et la verve extraordinaire que Mme Vandenheuvel-Duprez apporte à son exécution. La musique de *Fior d'Aliza* pourrait être celle d'un grand opéra, sans dialogue. Dès le premier acte, on y trouve de jolis couplets chantés par M. Achard :

Sais-tu pourquoi tout rayonne en ton âme ?

une large et belle invocation : *Vieux châtaignier*; un vigoureux quatuor de bûcherons; dans les actes suivants, nous avons remarqué surtout les chœurs de noce et les airs de danse du second, la prière d'Aliza mourante : *O madone, vous si bonne*; au troisième acte, dans le préau de la prison, le condamné chante un adieu plein d'émotion à des colombes qu'il ne doit plus revoir; au quatrième, il dit un beau duo avec Fior d'Aliza. Beaucoup d'autres morceaux encore mériteraient une mention, mais nous avons peu de goût pour les catalogues thématiques. Ne vaut-il pas mieux dire en résumé, ce qui est exact et vrai, qu'il y a de l'âme et de la vie dans toute la partition nouvelle de M. Victor Massé? ce jeune compositeur a pris un ton plus haut qu'il ne l'avait fait jusqu'ici ; mais il n'a pas forcé son talent, qui nous semble en voie de maturité, plus robuste et plus élevé qu'on n'avait d'abord osé l'espérer.

Les interprètes de *Fior d'Aliza* sont MM. Achard, Crosti, Nathan, Mmes Vandenheuvel-Duprez, Galli-Marié, Révilly, qui s'acquittent tous de leur tâche en artistes expérimentés et vaillants. La mise en scène est très brillante.

WILHELM.

CHRONIQUE POLITIQUE

27 février 1866.

« La France veut la liberté ; la France l'aura. » L'homme qui écrivait naguère ces lignes ne serait pas doué comme il l'est d'une singulière puissance d'intuition, que nous n'en serions pas moins pénétrés de la vérité de sa prophétie. Il est sans exemple, dans l'histoire de notre pays, que la France ait voulu la liberté sans l'avoir. On la surprendrait plus fréquemment obtenant plus qu'elle ne désire que se contentant d'un à-compte sur ses légitimes ambitions. La France aime par-dessus tout le mouvement; il faut qu'elle marche toujours. Il lui faut aussi un peu de changement, et si elle ne le trouve pas à l'heure dite dans le perfectionnement et le progrès des idées, elle le souhaite et quelquefois le trouve dans le changement des hommes et des faits. Les crises nerveuses que ramènent, chez nous, périodiquement les aspirations libérales sont précédées de symptômes qu'il est aisé de reconnaître, pour peu qu'on les ait observés dans les circonstances récentes où ils se sont produits. Ils sont toujours les mêmes : une certaine lassitude s'empare des esprits; il y a une répugnance visible pour toutes choses, même pour les bonnes; la critique s'attache aux actes, aux paroles, aux écrits; plus rien ne plaît, ne séduit n'entraîne; l'enthousiasme est mort. On pourrait signaler aussi une prédilection spéciale pour les diatribes de toute sorte écrites ou débitées par des hommes hostiles à l'ordre de choses établi, et qui, bien souvent, n'ont d'autre mérite que cette hostilité, une recherche de la satire, l'allusion aiguë perçant sous la phrase inoffensive, un trouble général, un malaise de la pensée et un diapason soutenu de doléances et de récriminations. L'opposition est dans tout et commence à ne plus raisonner. Peu à peu elle s'enhardit et brave même volontairement certains périls, comme si elle voulait se faire consacrer et recommander par la persécution. Un mouvement sympathique d'opinion se forme autour de ce qui est frappé, et l'on semble prendre plaisir au cri des victimes. On s'exalte devant le châtiment. L'inertie générale ne se dégourdit que pour s'apitoyer avec ostentation sur le sort des opprimés. Le pouvoir sent autour de lui le vide, l'isolement et le silence ; ses défenseurs habituels commencent à baisser

de ton ; les seules voix qui s'entendent sont des voix ennemies. Pendant que les adversaires s'enhardissent, les amis les plus dévoués, qui n'avaient montré que de l'admiration, ont une tendance visible à donner des conseils. Si l'on se reporte par la pensée à certaines dates de notre histoire contemporaine, on peut observer les pronostics que nous venons d'indiquer. Lorsqu'ils se manifestent, il est temps encore de conjurer la crise ; mais aux époques dont le souvenir nous revient, ils ne furent ni aperçus ni compris ; le mal empira et la crise vint. Ce n'est pas le gouvernement impérial, le gouvernement du suffrage universel, qui pourrait commettre de ces inadvertances, et qui laisserait la nation se consumer dans un désir inassouvi de liberté. Il s'est placé lui-même dans une voie de progrès ; il s'est, de plus, tellement identifié à la nation, qu'aucune de ses aspirations, aucune de ses souffrances ne peut lui échapper, et si, un jour, il sentait le malaise qui annonça le mouvement de 1830 et le mouvement de 1848, il s'empresserait d'y porter remède, beaucoup moins pour se sauver d'un péril que pour obéir à une loi de sa nature. Lorsqu'on nous dit : la France veut la liberté, la France l'aura, nous le croyons sans peine, et nous ajoutons : c'est l'Empire qui la lui donnera.

On aurait pu en douter il y a quelques jours si on s'en était rapporté aux tendances politiques qui se sont affirmées dans le Sénat pendant la discussion de l'Adresse et au texte même de ce document. Mais nous sommes déjà bien loin du Sénat et de ce qu'il a trouvé à dire en réponse au discours du Trône. C'est à peine si l'on songe encore à la théorie plus ingénieuse que sage exposée par le duc de Persigny dans un discours qui lui assigne, parmi les doctrinaires de l'Empire, le rang élevé qu'occupait M. Guizot parmi les doctrinaires du gouvernement de Juillet. Ce parallélisme du pouvoir et de la liberté agissant chacun séparément, cet isolement continuel du pouvoir issu de la nation, cet antagonisme incessant dont toutes les conséquences n'ont pas été prévues sans doute par le duc de Persigny, ce bel idéal de la politique impériale nous a laissés froids, bien que nous reconnaissions que l'ancien ministre de l'intérieur a mis une certaine logique dans son exposé, et que sa thèse n'exclut absolument aucune des libertés que nous réclamons. Nous nous méfierions davantage de la politique de M. le ministre d'Etat, qui se déclare l'ennemi du dualisme doctrinaire de son ex-collègue au conseil des ministres et qui peut-être, dans la fusion qu'il préconise de l'autorité et de la liberté, serait plus disposé à faire entrer une plus forte dose de l'une que de l'autre. Nous ne croyons pas, d'ailleurs, que la nation se soit laissé beaucoup passionner par la joûte oratoire de deux hommes qui ont tous les deux exercé le pouvoir de la même manière, et qui ont montré plus d'accord dans leurs actes que dans leurs discours. Nous avons beau interroger nos souvenirs, il ne nous paraît pas qu'entre l'administration de M. de Persigny et celle qu'inspire et dirige M. Rouher, il y ait eu des différences assez sensibles pour que l'on puisse, avec quelque fondement, donner une préférence à la première sur la seconde ; si, d'un côté, M. Rouher a voulu que les maires fussent pris autant que possible dans le conseil municipal, de l'autre, il n'a pas suggéré au marquis de La Valette l'idée de ménager un peu

les journaux et de prendre l'initiative de quelque réforme libérale. M. de Persigny aurait eu certainement moins de scrupules pour le choix des maires, mais il se fût peut-être montré moins ennemi du droit de discussion. Ce n'est ni vers M. de Persigny, ni vers M. Rouher, ni vers le Sénat, que la nation se tourne lorsqu'elle attend le complément de ses libertés; elle porte de préférence ses regards vers le souverain de qui elle a déjà reçu des gages de libéralisme, et dont les paroles viennent quelquefois bien à propos relever son courage abattu.

L'Adresse du Sénat, telle qu'elle avait été votée à l'unanimité des voix, formulait la politique de résistance. Elle a eu pour effet immédiat de provoquer dans le pays un mouvement d'opinion absolument contraire, et lorsque les sénateurs délégués à cet effet se sont rendus auprès de l'Empereur pour lui donner lecture de l'Adresse, ce mouvement était assez accusé et déjà assez puissant pour que le chef de l'Etat jugeât opportun de lui trouver un apaisement. Qui de nous n'a pas éprouvé une douce surprise en entendant le chef de l'Etat tenir un langage que le discours du trône et les termes de l'Adresse étaient loin de faire prévoir. Nous pensons que les sénateurs eux-mêmes n'ont pas été peu stupéfaits en écoutant cette phrase, que certainement ils n'auraient pas admise dans leur Adresse sous forme d'amendement : « Mon gouvernement n'est pas stationnaire; *il marche*, *il veut marcher*, mais sur un sol affermi, capable de supporter le pouvoir et *la liberté*. » Ce serait désobliger les honorables personnages qui se flattaient sans doute d'avoir très fidèlement amplifié le discours du trône, que de trop insister sur la distance que l'Empereur a mise entre eux et lui en prononçant ces consolantes paroles. Ne troublons pas l'heureuse sécurité de ceux qui, de leur propre aveu, s'attendent tous les jours à « s'en aller souper chez Pluton; » mais disons au moins que, pendant qu'ils rentraient soucieux dans leur logis, une joie inexprimable se répandait sur le pays tout entier. Un rayon de soleil venait de percer le nuage, et les âmes libérales s'entrouvraient à de vagues espérances. L'Empereur ne promettait rien de formel; mais on avait craint, en se rappelant certaines expressions du discours du trône, qu'il tînt pour achevé l'édifice auquel il avait promis un couronnement et que la liberté n'eût plus rien à attendre de l'Empire. Et voilà que l'heureuse métaphore du couronnement reparaît; il est de nouveau question de la grande pyramide à élever, assise par assise, avec le suffrage universel pour base, et pour couronnement « le génie civilisateur de la France. » Ce génie civilisateur de la France, nous savons ce que c'est; nous savons comment il répand ses rayons, nous savons ce qu'il a toujours représenté dans notre glorieuse histoire, et sous quelle influence il a jeté son plus vif éclat. Ce génie civilisateur, c'est la liberté. Il y a eu dans toute la presse une approbation unanime des paroles du souverain; partout, elles ont été reçues comme une atténuation du discours d'ouverture, comme un correctif de l'Adresse du Sénat, comme un retour opportun aux idées qui avaient inspiré les décrets de 1860, et comme le présage de très prochaines réformes. Chacun s'est senti encouragé et enhardi, et nous allons voir le Corps législatif, qui a commencé

hier à discuter son Adresse, formuler plus exactement que ne l'a fait le Sénat les vœux de la nation. Ce n'est pas que le projet d'Adresse tel qu'il est présenté soit très explicite dans l'expression de ses tendances libérales; mais la commission a voulu sans doute affaiblir l'expression collective des opinions de la Chambre pour en laisser se produire avec plus d'éclat et plus de force l'expression individuelle. La véritable signification de cette Adresse sera dans les débats qu'elle va soulever et dans les amendements qu'elle va recevoir.

Nous connaissons déjà ces amendements et nous ne voulons pas tarder à signaler ici et à appuyer de toute la force de notre ardente conviction celui qui réclame le développement nécessaire de l'acte de 1860, et que nous voyons revêtu de la signature de trente-six députés Cet heureux amendement, on l'appelle déjà l'amendement des trente-six. Chiffre sonore! le robuste noyau d'un parti qui s'affirme enfin, et qui a trouvé son drapeau, sa formule et son chef. Tout cela avait manqué jusqu'à présent à ce groupe d'hommes partis des deux extrémités de la chambre et se rencontrant sur le terrain d'une opinion à la fois conservatrice et libérale. Ils se sont regardés longtemps avant de se tendre la main, avant de s'unir; ils ont voulu se reconnaître. Entre eux, une équivoque eût été pleine de périls, aucun d'eux ne voulant renier, ni déserter. Ce qu'ils représentent les uns et les autres était, du reste, parfaitement conciliable, et appelait tôt ou tard une fusion nécessaire et bien plus digne que certaines autres fusions qui ne pourraient se cimenter que par l'oubli et le pardon. Nous voyons, dans le pacte qui vient d'être signé de trente-six noms, l'empire et la démocratie se marier ensemble, c'est-à-dire les deux grandes forces du pays n'en faire plus qu'une seule, immense, redoutable, qui ne doit pas se mesurer par le nombre des hommes qui se groupent, mais par l'innombrable quantité de Français qui, sur tous les points du pays, vont tressaillir d'aise en voyant leur pensée traduite dans cette phrase heureuse de l'amendement : « La France, fermement attachée à la dynastie qui lui garantit l'ordre, ne l'est pas moins à la liberté, qu'elle considère comme nécessaire à l'accomplissement de ses destinées. » Et plus loin, nous lisons encore ceci : « Le Corps législatif croit aujourd'hui être l'interprète du sentiment public en apportant au pied du trône le vœu que Votre Majesté donne au grand acte de 1860 les développements qu'il comporte. » — Ce qui est encore plus curieux et plus consolant à observer que le texte même de cet amendement, ce sont les signatures dont il est revêtu; nous y voyons le nom de M. Buffet voisin de celui de M. Chevandier de Valdrôme; M. Hallès-Claparède y coudoie M. de Dalmas et le baron Eschasseriaux; il y a M. Malézieux et M. Latour du Moulin, le marquis de Talhouët et M. Maurice Richard, M. Stievenart-Béthune et M. Jules Brame, M. Ancel, M. Plichon, M. Kolb-Bernard, le baron de Ravinel, le marquis d'Andelarre et les autres. Ceux-ci ont fait leurs preuves de fidélité à l'empire; ceux-là ont montré leur attachement inébranlable à la liberté : mais, par cette alliance, ils sont tous impérialistes et libéraux.

Une signature manque cependant au bas de cet amendement, et il nous semble, tant que cette signature n'est pas là, que l'amendement n'est pas

complet. Un homme a pris, l'année dernière, au Corps législatif une attitude très hardie et très franche; il s'est avancé, venant de la gauche, des environs escarpés où gronde M. Jules Favre à côté de M. Picard, et sans renier le culte de toute sa vie, la démocratie, il a fait dans un noble langage acte d'adhésion à l'Empire. Nous avons éprouvé alors pour M. Emile Ollivier une de ces sympathies profondes qu'inspire toujours un homme lorsque, poussé par l'impatient désir de se rendre utile à son pays et de sortir de la sphère des haines inactives, il marche devant lui sans s'inquiéter si on le suit, si on l'approuve, si on le blâme, sachant qu'il fait bien et satisfait de cette conviction. Ce que Fernand Cortès fit de plus admirable en abordant sur une terre inconnue, ce fut de brûler ses vaisseaux. M. Emile Ollivier a courageusement brûlé les siens, et il doit commencer à se trouver récompensé. C'est lui qui, dans la dernière session, traça le premier plan de la campagne qui devait ouvrir dans le flanc de cette tour si hermétiquement close et si opiniâtrement défendue par les orateurs officiels, une brèche pour la liberté; aujourd'hui, la brèche est agrandie, une légion y passe. Pourquoi n'est-il pas à la tête? Nous croyons savoir cependant que l'amendement des trente-six a eu toute l'approbation de M. Emile Ollivier, et que, s'il ne le signe pas, il le défendra. Son attitude sera, cette année, ce qu'elle fut l'année dernière; il ne fera pas un pas de plus vers le gouvernement; mais il ne reviendra pas en arrière, comme de malveillantes suppositions avaient essayé de le faire croire. A la place qu'il a choisie, il attendra qu'on vienne, et ne se dérangera pas d'une semelle, dût-il ne jamais retrouver les amis qu'il a perdus, dût-il ne jamais atteindre au pouvoir, dont on affirme pourtant que l'ambition le tente. M. Emile Ollivier a montré qu'il avait un immense talent; il lui reste, pour être tout à fait digne des lourdes responsabilités qui un jour peuvent peser sur lui, à montrer qu'il a aussi du caractère. Il peut inscrire sur son drapeau l'amendement des trente-six et en faire son programme politique, le programme politique du tiers parti, lequel n'est plus un mythe, une nébuleuse, comme l'appelait plaisamment un incrédule de la gauche. Ce n'est pas que nous pensions voir se rallier tout de suite autour de l'astre nouveau la majorité du Corps législatif. Certes, ce serait là un beau triomphe; mais nous savons que, dans cette assemblée, il y a encore un très grand nombre d'hommes, partisans timides du *statu quo*, et qui ne s'ébranlent qu'à la suite des gros bataillons, avec les arrière-gardes. Ce groupe de braves ne marche qu'à son heure. Quant aux membres du gouvernement, si nous ne savions par avance que les conseils que leur donne la presse ont à leurs yeux une très mince valeur, nous leur signalerions, en ce moment, une belle occasion de servir l'Empereur et de se mettre à l'abri des reproches qu'adressait, du fond de son exil, Napoléon Ier à ceux qui n'avaient jamais su lui donner à propos le conseil de demander à des institutions libérales une popularité durable.

Dans tous les cas, il nous semble que le moment serait opportun, pendant que la question va se débattre entre les partisans de la résistance et les partisans du progrès, de modérer les rigueurs dont on use trop largement contre les journaux. Les deux avertissements donnés à *la Presse*

ont eu, dans le public, un fâcheux retentissement, et ils ont certainement dépassé le but que le ministre se proposait d'atteindre, puisqu'ils ont rendu nécessaire la retraite de M. Emile de Girardin, et jeté un trouble profond dans la propriété de ce journal. Hier encore, *le Temps* était frappé pour sa polémique en faveur du candidat malheureux de la Marne. Ces coups répétés ne sont pas faits pour apporter dans les esprits le calme et la modération; ils donnent par avance à la discussion qui vient de s'ouvrir une certaine allure de combat à laquelle, croyons-nous, les deux parties engagées n'auront rien à gagner. Tout au plus comprendrions-nous des mesures de rigueur si l'agitation était dans le pays et si, de part ou d'autre, on voyait poindre quelque tentative d'illégalité. Mais il n'en est rien; la nation attend tout de la Constitution et de la sagesse du gouvernement. A Paris même, où l'on est plus prompt à se passionner pour les choses de la politique, l'ordre règne et chacun est à son devoir, rien ne fait craindre que l'homme intelligent et populaire à qui l'Empereur vient de confier la préfecture de police ait besoin de signaler son début par quelque acte de répression; et puisque l'occasion se présente de parler ici du successeur de M. Boittelle, disons tout de suite que le chef de l'Etat ne pouvait faire un choix plus heureux que de remettre à ce poste si difficile à bien tenir un autre Piétri, frère de celui que la mort nous a ravi l'an passé, et qui appartenait à cette nuance d'impérialistes sachant allier au dévouement pour le souverain la démocratie la plus sincère et la plus ardente. Ce nom, du reste, jouit, à Paris et dans toute la France, d'une certaine popularité; il a des sympathies dans le peuple, et il faut plus attendre de l'influence morale qu'il exerce que de l'autorité inhérente aux fonctions. M. Piétri arrive à la préfecture de police avec une grande expérience administrative, après avoir occupé en province les postes les plus éminents et s'être fait regretter partout. Il est, de plus, un homme d'esprit, ce qui ne gâte jamais rien; et tel mot de lui, devenu vite célèbre, montre que le respect de la hiérarchie ne lui fera jamais perdre l'indépendance et la droiture du jugement.

Bien qu'il y ait une certaine distance fort respectable entre les choses dont nous venons de parler et celles de la Moldo-Valachie, nous pensons que le récit de ce qui vient d'arriver au prince Couza peut utilement trouver ici sa place. C'est d'ailleurs très instructif. Alexandre-Jean gouvernait les deux provinces de Moldavie et de Valachie, réunies en un seul Etat sous le nom de Roumanie; sa couronne ne relevait que de la suzeraineté, plus nominale qu'effective, du sultan, et le petit Etat dont il était le chef se trouvait placé sous la garantie des grandes puissances européennes. Les choses allaient ainsi depuis environ huit ans et auraient pu durer longtemps si les Roumains, gens un peu tracassiers, passablement ambitieux et voulant tous arriver au premier rang, n'y avaient mis obstacle. Le prince avait autant de mal à gouverner son million de sujets que s'il avait tenu les rênes d'un puissant empire, et, bien des fois, il se laissa entraîner à des excès de pouvoir. Il avait une Assemblée nationale et, néanmoins, savait fort bien se passer d'elle pour prendre, sous forme de décret, telle mesure qu'il jugeait utile ou seulement agréable. Alexandre-Jean oubliait

trop souvent qu'il était un prince constitutionnel et, en nous empruntant notre Constitution française, il oublia de nous demander aussi la manière de s'en servir. C'est ce qui faisait qu'il était en continuelle hostilité avec les représentants de la nation, personnages fort difficiles à diriger et toujours plus préoccupés de leurs intérêts personnels que du bien général du pays. Déjà, en 1863, le prince Couza avait été jugé et condamné par l'Assemblée de Bucharest; il était encore au plus mal avec la nouvelle législature, et le prince le sentait si bien, que, dans son discours d'ouverture, il offrait de déposer la couronne si le pays lui demandait ce sacrifice. Ce fut peut-être cette noble abnégation, renouvelée du roi des Belges, qui a fait songer les Roumains au comte de Flandre, fils cadet du roi Léopold et frère du souverain actuel de la Belgique. Ils se sont dit que ce prince étranger ne pourrait être que très flatté de ceindre la couronne de Roumanie et de devenir le vassal du sultan; ils pensaient à son père, qui n'hésita pas à monter sur le trône de Belgique et s'y trouva si bien, aux deux jeunes rois de Grèce, peut-être aussi à l'empereur du Mexique. Ces pensées les envahirent peu à peu, et ils s'enflammèrent à tel point pour un prince étranger, qu'un des jours de la semaine dernière, la gauche parlementaire, à la suite d'un vote de la Chambre, favorable au gouvernement, envoya, la nuit, chez le prince Alexandre-Jean, une députation d'hommes armés pour lui demander son abdication. On dit même que, pour mieux le convaincre, les délégués avaient commencé par le faire prisonnier. Naturellement, le pauvre prince a dû se dire qu'il eût été bien plus simple d'accepter sa démission quand il l'offrait, que de venir la lui arracher ainsi; il n'a commencé à bien comprendre ce qui lui arrivait que lorsque, dans la journée du 23 février, la Chambre et le Sénat réunis ont proclamé, à l'unanimité, prince de Roumanie le comte de Flandre. Ce peuple est décidément très original; il a fait sa révolution avec le plus grand calme, sans la plus légère effusion de sang. Le télégraphe, qui, seul jusqu'à présent, nous a renseignés sur les événements de Bucharest, nous dit ces simples mots : « La plus grande tranquillité et une joie générale règnent dans toute la ville. »

Il était facile de prévoir que le comte de Flandre ne serait pas très empressé d'aller faire le bonheur des peuples Roumains. Il savait que, par un acte solennel, les deux provinces réunies de Moldavie et de Valachie sont à l'état de tutelle, qu'elles ne peuvent à leur gré, et sans l'aveu des puissances protectrices, changer la forme de leur gouvernement, et alors même que l'ambition de régner n'importe sur quel pays ou quelque autre motif personnel l'aurait poussé à s'éloigner de Bruxelles, la position diplomatique de la Roumanie lui imposait la plus grande réserve. Nous avons donc appris sans étonnement que le prince déclinait le fardeau dont on voulait le charger. Les Roumains ont à se pourvoir ailleurs. Quelle que soit, d'un côté, la difficulté qu'ils éprouvent à s'entendre avec un prince de leur nation, quel que soit, de l'autre côté, le désir ou le besoin que puisse ressentir un prince étranger d'aller s'asseoir sur le trône moldo-valaque, ces virements de têtes couronnées d'un pays sur un autre ne sauraient se multiplier sans inconvénients. A peu de distance

de la Roumanie, il y a la Grèce, dont l'histoire, depuis son indépendance, est une suite non interrompue de tiraillements, et qui a déjà mis à contribution deux familles royales pour se faire gouverner. S'il prend conseil du souverain actuel du royaume hellénique, l'élu des Roumains, quel qu'il soit, apprendra combien d'épines s'entrelacent dans ces couronnes d'emprunt ; il entendra le récit des désagréments sans nombre que le jeune prince danois a rencontrés dans ce petit royaume qui paraissait si désireux de le posséder, et combien on souffre d'avoir toute la responsabilité, tous les ennuis de la puissance, lorsqu'on ne peut s'en servir pour relever un peuple et assurer son bonheur. Quant aux Roumains, nous ne comprendrons jamais comment ils espèrent pouvoir être plus parfaitement gouvernés par un prince étranger que par un des leurs ; nous leur recommandons la lecture attentive de certaine fable de La Fontaine, qui commence ainsi :

Les grenouilles se lassant
De l'état démocratique,
Par leurs clameurs firent tant,
Que Jupin les soumit au pouvoir monarchique.

Ils apprendront dans cette fable que les changements dans le pouvoir ne se font jamais au profit de la liberté. C'est une leçon, d'ailleurs, dont une foule de peuples peuvent faire leur profit.

Pour quelques esprits timorés, la petite révolution qui vient d'éclater inopinément en Roumanie serait le présage de plus graves événements ; on a parlé déjà d'un réveil prochain de la question d'Orient provoqué par la Russie, qui croirait le moment venu de jeter le trouble en Europe pour empêcher la formation de certaines alliances dont elle se croit menacée. Si l'on voulait suivre, dans ses hypothèses, la politique conjecturale qui conçoit de pareilles alarmes, on ferait remonter la cause première des dangers que l'on prévoit aux dissentiments survenus entre la Prusse et l'Autriche au sujet de la question des duchés, et c'est naturellement M. de Bismark qui aurait tous les torts. Nous ne défendons pas M. de Bismark ; ses procédés diffèrent tellement de ce que nous avons l'habitude de louer et d'encourager, que l'éloge de ce ministre ne pourrait pas trouver ici sa place. Toujours est-il qu'il semble se préparer à soutenir jusqu'au bout les prétentions de la Prusse sur les duchés de l'Elbe et à disputer à l'Autriche cette proie conquise en commun. M. de Bismark s'est débarrassé de la Chambre, qui, loin de vouloir entrer dans ses vues, ne lui créait que des obstacles, et il est assez curieux de voir la façon cavalière dont ce ministre, pour empêcher les députés de trop parler, leur a coupé la langue. Maintenant le voilà libre d'agir à son gré, et tout fait penser que les choses vont aller bon train. Chaque jour amène entre les deux grandes puissances allemandes quelque nouveau sujet de querelle ; quand ce n'est pas la Prusse qui se plaint de l'Autriche, c'est l'Autriche qui se plaint de la Prusse. Les journaux de Vienne se récrient très fort en ce moment à propos de l'adresse des dix-neuf membres de la noblesse du Sleswig-Holstein, publiée dans le *Moniteur* prussien et qui emprunte, en effet, à son inser-

tion dans cet organe officiel une importance qu'elle n'avait pas en elle-même. On sait que cette adresse demande l'union des duchés à la Prusse et qu'elle jette le blâme sur l'administration du gouvernement autrichien dans le Holstein. On voit comment peu à peu la querelle s'envenime et le soin tout particulier que l'on se donne de part et d'autre pour l'aggraver de plus en plus et rendre tout rapprochement impossible. Ce résultat, du reste, était prévu; la convention de Gastein ne devait pas avoir une longue durée, et l'on savait qu'elle aurait une échéance fatale à la fin de l'hiver. Ce moment approche et nous ne pouvons le voir venir sans une certaine anxiété. Dans le conflit inévitable qui se prépare entre les deux grandes puissances allemandes, notre pays ne pourra se dispenser tôt ou tard de prendre une attitude. M. Garnier Pagès, M. Jules Favre et leurs amis du Corps législatif voudraient, dans un amendement qu'ils proposent au projet d'adresse, que la France protestât contre des conventions dans lesquelles la force dispose des peuples. Ce serait très bien, en effet, si la France était préparée, pour appuyer sa protestation, à envoyer deux cent mille hommes sur le Rhin. Le gouvernement là-dessus doit savoir ce qu'il est en mesure de faire, et, s'il trouve un moyen de sauvegarder le droit des peuples, son intérêt et sa propre sécurité sans se brouiller à la fois avec les deux puissances allemandes, il sera mieux de l'employer que de casser les vitres comme voudraient le faire les ardents signataires de l'amendement. Quant à nous, nous approuvons l'attitude de réserve observée jusqu'à ce jour par la France dans le conflit qui divise l'Allemagne. C'est une position trop avantageuse pour l'abandonner avant d'y être contraint par la force des événements, surtout lorsque de vagues rumeurs annoncent de plus graves complications et nous obligent à avoir l'œil sur la Russie et sur l'Orient, sans perdre de vue l'Italie.

Nous devons toujours suivre avec un intérêt soutenu les évolutions de la politique italienne. Il est aisé de voir, à divers symptômes qui se produisent à la fois sur plusieurs points de l'Europe, que les passions dont la violente explosion a si fort contrarié les débuts du mouvement national, sont loin d'être apaisées. Les doléances rétrospectives de M. Bermudez de Castro montrent que l'Espagne ne se résigne à la reconnaissance de l'Italie qu'avec une foule de restrictions mentales, et les commérages diplomatiques de M. Aylon de la Torre, qui représente l'Espagne près la cour de Vienne, attestent hautement, chez certaines puissances catholiques, une inquiétude jalouse pour le maintien du pouvoir du Saint-Siége. Les révélations du *livre rouge*, — c'est le nom donné en Espagne au recueil des pièces diplomatiques, — en nous initiant aux secrètes pensées des hommes d'Etat de ce pays, découvrent en même temps la faiblesse de leur diplomatie, que nous voyons aussi prompte à s'alarmer de dangers imaginaires que peu scrupuleuse de l'exactitude de ses rapports. M. Aylon de la Torre, dans la dépêche qui a trait à l'organisation d'une légion étrangère pour la défense du pape, s'abandonne aux excès d'un zèle étourdi : il mêle tout le monde à ses cancans, oppose les ministres à leurs souverains, répète des conversations qu'il n'a pas comprises ou des paroles qu'il n'a pas entendues, viole des secrets, choque, blesse, compromet et

prouve que le tact diplomatique lui fait absolument défaut. On ne sera pas surpris des protestations arrachées à tous les organes de notre presse officieuse par les dépêches de M. Aylon de la Torre, lorsqu'on saura que ce diplomate, s'appuyant sur les confidences que lui a faites à Vienne le sous-secrétaire d'Etat des affaires étrangères, affirme que l'empereur Napoléon a dit à M. de Metternich que la légion romaine serait plus française qu'*autre chose*, tandis que M. Drouyn de Lhuys, au contraire, paraît incliner à lui donner un caractère *essentiellement étranger*. Rien ne contrarie plus un ministre français que de paraître en désaccord avec l'Empereur. Lorsque, par l'inévitable force des choses, ce désaccord quelquefois se produit, des précautions inouïes sont prises pour l'empêcher de paraître ; à plus forte raison est-on mal venu de le signaler lorsqu'il n'existe pas. Nous comprenons fort bien que le cabinet des Tuileries ait lieu de se plaindre de M. Aylon de la Torre et de ce qu'il raconte indiscrètement, sans y être autorisé par rien de positif, au sujet de la légion étrangère ; mais ce n'est pas encore là ce qui nous préoccupe le plus dans cet incident diplomatique.

Le ministre espagnol, si inconsidéré qu'il soit dans ses propos, n'en est pas moins, l'écho des préventions et des soucis d'une politique qui a ses deux centres d'action à Madrid et à Vienne, et qui, dans toute cette affaire d'Italie, a été en opposition formelle avec la politique française. L'antagonisme dure toujours: la crainte, fondée ou non, exprimée dans la dépêche espagnole de voir se former une légion romaine plus française *qu'autre chose*, pour employer le joli français de ce Castillan, découvre tout un système de petites tracasseries pour l'avenir. On n'osait pas nous chercher querelle sur notre occupation prolongée des Etats du Saint-Siége ; l'Autriche et l'Espagne nous enviaient en silence, ne pouvant rien faire de plus. Mais, du moment que cette occupation cesse officiellement, elles ont chacune rêvé de se glisser à Rome à la faveur de notre départ, d'y substituer doucement et sans bruit leur influence à la nôtre. On parle de la formation d'une légion étrangère pour protéger le Saint-Père : voilà une excellente aubaine, se dit-on à Madrid ; nous allons mettre beaucoup de nos hommes dans cette légion, et tâcher qu'elle soit plus espagnole qu'autre chose. On a pensé de même à Vienne, et l'on s'y est dit : tâchons que la légion du pape soit plus autrichienne qu'autre chose. Comme rien n'est plus vite soupçonné chez les autres que l'intention secrète que l'on porte en soi, la France a été naturellement suspecte de vouloir, elle aussi, que la légion projetée fût plus française qu'autre chose. Et ce sera toujours entre ces trois puissances, favorisées toutes les trois par l'habile prévoyance des papes de titres privilégiés, de continuelles rivalités de dévouement envers une puissance que l'on aime d'autant plus à protéger qu'elle est plus voisine de son déclin. A ce point de vue comme à beaucoup d'autres, nous voyons de sérieux inconvénients à l'immixtion directe du gouvernement français dans la formation d'une légion romaine. Par la situation qu'il a prise en faisant cesser l'occupation de Rome par les troupes françaises, le gouvernement impérial abdique le droit d'une protection spéciale sur le pouvoir du Saint-Siége ; il le livre à ses propres forces, ou plutôt

il lui donne pour sauvegarde l'affection de ses sujets temporels, au risque de voir ce pouvoir disparaître si cette affection lui manque. Tel est le sens et la portée de l'évacuation. Pour être conséquent avec lui-même, le gouvernement français, après être sorti ostensiblement de Rome au nom d'un droit et en vertu d'un principe, doit imposer l'observation de ce droit, le respect de ce principe aux autres comme il se les est imposés à lui-même, et n'autoriser, de son exemple, aucune puissance étrangère, aucune majesté catholique ou apostolique à pénétrer dans Rome par des portes dérobées. Un droit est un droit ; nous comprenons à la rigueur qu'on le viole ; nous ne comprenons pas qu'on l'élude. Et, s'il faut dire toute notre pensée au sujet de cette légion romaine qui va nous causer peut-être autant de souci sinon plus de dépenses que ne nous en cause l'occupation , nous pensons qu'il eût encore mieux valu laisser la garde du saint Père à nos régiments, que de la confier à une armée de volontaires, qui sera peut-être plus française qu'autre chose, mais qui, certainement, ne sera pas plus impérialiste qu'autre chose. Témoin les volontaires de Castelfidardo.

Napoléon I[er] était plus hardi lorsqu'en 1809 il rendit l'emphatique décret qui commençait par ces mots : « Considérant que, lorsque Charlemagne, empereur des Français, notre auguste prédécesseur, etc., » et finissait par la suppression absolue, radicale, du pouvoir temporel du Saint-Siége. Le décret de Schœnbrunn était prématuré, et bien que, depuis cette époque, la royauté fondée par Charlemagne au profit des successeurs de saint Pierre ait beaucoup perdu de son prestige et se soit considérablement affaiblie, nous ne conseillerions pas au successeur actuel de Charlemagne de lui porter le coup de grâce au moyen d'un décret. Ce n'est pas ainsi, d'ailleurs, que doit tomber, de la tête du chef de l'Eglise, la couronne qu'il porte depuis tant de siècles ; cette couronne, le peuple romain seul a le droit de la reprendre pour en faire don à qui bon lui semblera. Nous ne croyons pas non plus qu'une légion étrangère, s vaillante qu'elle soit, ait le moyen de la défendre. Le pape possède, en Italie, des gardiens naturels aussi bons catholiques que tous les jeunes Français, Autrichiens et Espagnols qui se croisent à Antibes, sous la protection de la France, pour aller monter la garde autour du Vatican. Il pourrait, s'il savait se résigner, se fier à la protection des Italiens; il ne sera jamais bien gardé que par eux, et le gouvernement français nous paraît servir bien plus efficacement les intérêts du chef de l'Eglise lorsqu'il l'exhorte à se réconcilier avec l'Italie que lorsqu'il lui promet encore l'appui d'une petite troupe armée, bonne seulement à entretenir à Rome de nouvelles illusions et à grouper autour du saint Père les influences les plus pernicieuses.

A Florence, on ne semble pas se préoccuper outre mesure de la légion étrangère. Les Italiens ont, dans leur destinée, une sorte de confiance absolue qui leur donne le calme et la patience. Ils savent où ils doivent arriver, et ils y marchent d'un pas lent et sûr. On pourrait même trouver qu'ils s'attardent trop en route et qu'ils mettent, par exemple, à discuter la question des douzièmes provisoires, plus de temps qu'il ne faudrait. On s'occupait déjà de cette affaire sous le ministère précédent; elle est reve-

nue sur l'eau il y a près de quinze jours, et le Parlement la discute encore. En elle-même, la question des douzièmes provisoires n'a qu'une importance très secondaire, mais elle devient très grosse du moment qu'elle implique une question de vie ou de mort pour le cabinet. On a fait de vains efforts pour écarter du débat tout ce qui pouvait l'envenimer et pour que le ministère pût au besoin subir un échec ou avoir gain de cause sans que le vote entraînât pour lui la nécessité de se retirer ou le droit de rester aux affaires. M. Broglio et le baron Ricasoli, tous les deux très autorisés, sont intervenus dans la discussion et ont proposé des biais qui, d'abord écartés par la Chambre, ont été acceptés plus tard. Une commission a été nommée pour examiner la situation financière, mais la question politique n'a pu être tout à fait écartée; les ministres l'ont eux-mêmes assez fièrement et assez habilement revendiquée. C'est M. Chiaves qui a pris devant la Chambre cette fière contenance, dans un discours véritablement éloquent et qui a paru faire impression. De son côté, le général Lamarmora est intervenu au débat, et l'on a vu aussi l'honorable M. Rattazzi se mêler à cette interminable controverse avec son tact habituel, mais sans pouvoir décider le ministère à écarter la question de confiance. Les choses en sont donc à ce point, aujourd'hui, que cette question de confiance est obstinément maintenue par les ministres, par la gauche, et repoussée par le tiers parti. Mais, en attendant, rien ne se fait; le temps se passe et les échéances fatales arrivent. On peut dire que, depuis deux mois qu'il est réuni, le Parlement italien ne s'est occupé que de débattre la question ministérielle. Il ne faudrait pas cependant trop le lui reprocher, car si la difficulté se prolonge ainsi, la faute en est peut-être à ceux qui ont persisté à vouloir en Italie un ministère de droite alors que les règles les plus simples du régime parlementaire prescrivaient un ministère de gauche. Tôt ou tard, bientôt sans doute, il faudra prendre son parti d'un ministère de gauche ou, tout au moins, accepter les hommes du tiers parti, qui nous paraissent seuls, en ce moment, capables de pouvoir pactiser avec la majorité et représenter dignement la tendance du pays. C'est peut-être sur les tendances de la nation italienne que ne sont point suffisamment renseignés ceux qui pensent pouvoir la gouverner avec un ministère de fantaisie. Un sentiment domine, de l'autre côté des Alpes, depuis la convention du 15 septembre, c'est un sentiment de résistance contre tout ce qui a l'apparence d'une influence étrangère; l'Italie se résigne volontiers à tous les sacrifices que la protection et la légitime influence de la France lui ont imposés; elle s'est résignée à ne pas affranchir Venise, à ne pas aller à Rome; elle a bien voulu se laisser contrarier dans toutes ses volontés, mais elle demande maintenant à marcher à son gré et sans tutelle dans la voie étroite qui lui est tracée; elle demande surtout que ceux qui la gouvernent soient l'expression vraie de la représentation nationale. Nous ne pensons pas qu'il soit sage de lutter contre une prétention aussi légitime, nous dirions presque aussi modeste.

On est fort occupé, dans le monde financier, d'une association qui vient de se constituer à Florence, pour l'extinction de la dette publique. Le prince de Carignan l'a prise sous son patronage; elle fonctionne avec le

concours des sénateurs et au milieu des encouragements de toute la population. C'est là, dans tous les cas, une très louable initiative, qui honore le patriotisme italien ; il ne faudrait pas cependant en attendre de bien grands résultats. L'argent italien a pris, sous la domination étrangère, des habitudes casanières ; il ne se décide pas facilement à sortir du coffre, et nous croyons que, pour longtemps encore, il est capable de résister aux entraînements du patriotisme. On pourrait mieux espérer d'un certain projet de M. Minghetti, qui a trouvé dans quelques journaux français et jusque dans les colonnes du *Moniteur*, de très chaudes approbations. M. Minghetti veut opérer sur les biens du clergé ; au lieu de les confisquer et de les vendre en payant des indemnités, il propose de charger le clergé lui-même de la vente de ses biens, et de lui donner dix ans pour les convertir en valeurs mobilières. Les biens qui, au bout de dix ans, n'auraient point été transformés en valeurs mobilières feraient retour à l'État. Cette combinaison, qui pourrait faire entrer dans les caisses publiques, sous forme de redevance annuelle, une somme de 600 millions, serait évidemment excellente si le clergé italien, dont la naïveté est le moindre défaut, pouvait se décider à donner de son plein gré une somme aussi considérable, après le payement de laquelle rien n'empêcherait qu'on le dépouillât de ces mêmes biens qu'il aurait rachetés.

— Le ministère anglais, qui n'a pas encore trouvé le temps de présenter le bill de réforme, a pu préparer rapidement et faire voter, en vingt-quatre heures, le bill qui suspend en Irlande l'*habeas corpus*. C'est merveille de voir avec quel ensemble et quel enthousiasme ce bill a été voté. Les tories et les wighs se sont trouvés d'accord pour l'adopter ; lord Derby l'a appuyé dans la Chambre haute, et M. d'Israëli s'en est fait le défenseur aux Communes. Maintenant, il n'y a plus, en Irlande, de sécurité pour les personnes ; le fénianisme est traqué avec une vigueur sans pareille. Les arrestations succèdent aux arrestations ; les policemen ont une rude besogne, et s'en acquittent avec un zèle brutal. Il y a, dans les mœurs libérales de ce peuple, de subites interruptions pendant lesquelles la répression la plus inexorable prend la place de la tolérance la plus illimitée, et l'arbitraire inflexible la place d'un respect presque exagéré de la liberté individuelle. Pour peu que la sécurité de l'État paraisse menacée, on décrète la loi des suspects et on ne connaît plus de mesure ; aux tentatives insurrectionnelles, le gouvernement oppose des résistances impitoyables. On n'a pas oublié comment les Anglais ont défendu dans l'Inde leur domination un instant menacée ni les barbaries qui ont été commises récemment contre les rebelles de la Jamaïque. Ils ne ménageront pas davantage les fenians, dont la conspiration plus puissante qu'on ne le croyait d'abord, a résisté jusqu'à présent à tous les efforts de l'autorité. On nous parle, en France, du parallélisme du pouvoir et de la liberté ; ce parallélisme existe en Angleterre, et on voit avec quelle facilité le pouvoir supprime la liberté lorsqu'il se croit en péril. A un moment donné, tous les citoyens se trouvent livrés sans défense à la vindicte du pouvoir, et cette situation, qui rappelle à s'y méprendre le régime de la terreur inventé par notre révolution, et auprès de laquelle la loi française, aujourd'hui périmée, de la sû-

reté générale, peut paraître un régime assez doux, n'est pas toujours amenée par de justes motifs. On sait l'usage que les Pitt et les Castlereagh ont fait, à deux époques différentes, de la suspension de l'*habeas corpus*, et comment ils s'en sont servis pour comprimer ou réduire les esprits généreux qui cherchaient à éclairer l'Angleterre sur ses véritables intérêts.

La guerre est déclarée entre l'Espagne, le Chili et le Pérou. C'est une guerre de un contre deux, car ces deux républiques sont unies par un traité d'alliance offensive et défensive. Dans ce conflit, il est difficile de bien préciser de quel côté est le droit ; on est assez généralement porté à croire qu'il est du côté des plus faibles. Il est bon cependant de ne point perdre de vue que les procédés des républiques américaines vis-à-vis des puissances européennes ne sont pas toujours exempts de reproches ; nous en avons eu nous-mêmes la preuve au Mexique. Quoi qu'il en soit, nous craignons qu'il arrive malheur aux marines chilienne et péruvienne, qui ne nous paraissent guère en état de lutter contre la puissante flotte espagnole. Le danger de cette lutte ne deviendrait sérieux pour l'Espagne, que si toutes les républiques du Sud se liguaient contre elle ; mais elles sont elles-mêmes divisées.

LÉONCE DUPONT.

ALPHONSE DE CALONNE.

TABLE DES MATIÈRES DU QUARANTE-NEUVIÈME VOLUME

JANVIER et FÉVRIER 1866. (15e année. — 2e série.)

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.